HISTOIRE

LITERAIRE

DE LA FRANCE

TOME IX

HISTOIRE
LITERAIRE
DE LA FRANCE

OU L'ON TRAITE

DE L'ORIGINE ET DU PROGRÈS, DE LA DÉCADENCE

et du rétablissement des Sciences parmi les Gaulois et parmi les François; Du goût et du génie des uns et des autres pour les Letres en chaque siecle; De leurs ancienes Ecoles; De l'Etablissement des Universités en France; Des principaux Colléges; des Académies des Sciences et des Belles Letres; Des meilleures Bibliotheques anciennes et modernes; Des plus célebres Imprimeries; et de tout ce qui a un rapport particulier à la Literature.

AVEC

Les Eloges historiques des Gaulois et des François qui s'y sont fait quelque réputation; Le Catalogue et la Chronologie de leurs Ecrits; des Remarques historiques et critiques sur les principaux Ouvrages; Le dénombrement des différentes Editions: Le tout justifié par les citations des Auteurs originaux.

PAR DES RELIGIEUX BÉNÉDICTINS DE LA CONGRÉGATION DE S. MAUR.

TOME IX

Qui comprend le commencement du Douziéme Siecle de l'Eglise.

NOUVELLE ÉDITION, CONFORME A LA PRÉCÉDENTE ET REVUE

PAR M. PAULIN PARIS, MEMBRE DE L'INSTITUT.

A PARIS

Librairie de VICTOR PALMÉ, 25, rue de Grenelle-Saint-Germain.

M. DCCC. LXVIII

Orléans, imp. de G. Jacob, cloître Saint-Étienne, 4.

TABLE

DES CITATIONS CONTENUES DANS CE VOLUME,

AVEC LES ÉDITIONS DONT ON S'EST SERVI.

A

Abaël. ep.	PETRI Abelardi Philosophi et Theologi, Abbatis Ruyensis, etc. Epistolæ inter ejusdem opera. Parisiis, 1616. 4°. 2. vol.
Alb. chr.	Alberici Monachi Trium Fontium in diœcesi Leodiensi Chronicon, etc. Hanoveræ, 1698. 4°.
Alb. Aq.	Alberti, seu Alberici, Ecclesiæ Aquensis Canonici, Historia Hyerosolimitanæ expeditionis sub Gaudefrido Bullonæo, etc. inter Gesta Dei per Francos, tom. 1.
Alford.	Gabrielis Alfordi S. J. Annales Ecclesiæ Anglicanæ, etc. Leodii, 1663. fol. 3. vol.
And. con. ges.	Gesta Consulum Andegavensium, Auctore Monacho Benedictino Majoris Monasterii, tom. X. Spicil. à D. Luca Dacheri, etc.
Andr. bib. belg.	Valerii Andreæ Desselii JC. Bibliotheca Belgica, de Belgis vitâ, scriptisque claris, etc. Lovanii, 1643. 8°.
Angl. Bib. ms.	Catalogi librorum manuscriptorum Angliæ et Hiberniæ in unum Collecti, etc. Oxonii, 1697. fol. 2. vol.
Angl. sac.	Anglia Sacra, sive Collectio historiarum, partim antiquitùs, partim recenter scriptarum, etc. Londini, 1691. 2. vol.
Ans. fam. red.	Ansberti Familia rediviva, etc. Auctore Marco Ant. Dominici. Paris, 1648. 4°.
Ansel.	S. Anselmi ex Beccensi Abbate Cantuariensis Archiepiscopi Opera, labore et studio D. Gabrielis Gerberon Congregationis S. Mauri. Paris. 1675. fol.
app.	Appendix ad calcem ejusdem operum.
cens.	Censuræ unius cujusque operis ab Editore concinnatæ in fronte voluminis.
de Trin.	De fide Trinitatis et Incarnatione Verbi, ibid.
vit.	Vita ab Eadmero concinnata in appendice, ibid.

B

Bail. jug. des Sç.	Adrien Baillet, Jugemens des sçavans. Paris, 1685. 4°.
Bald. gest. Fr.	Baldrici Episcopi Dolensis Gesta Dei per Francos, seu Historia Hyerosolimitana, inter Gesta Dei per Francos. Hanoviæ, 1611. fol.
Baluz. Misc.	Stephani Baluzii Miscellanea, etc. Paris. 1678-1715. 8°.
Capit.	Capitularia Regum Francorum, etc. Paris. 1677. fol. 2. vol.

His. Tut.	Historia Tutelensis, etc. Paris. 1717. 4°.
Bar.	Eminentissimi Cardinalis Baronii Sorani Annales ecclesiastici. Antuerpiæ, 1612. fol.
Barth. adv.	Gasparis Barthii Adversariorum Commentariorum, etc. Francofurti, 1624. fol.
Bart. bib. Rab.	Julii Bartoloccii Bibliotheca magna Rabinica. Romæ, 1675-1693. fol. 4. vol.
Benj. It.	Itinerarium D. Benjaminis cum versione et notis Constantini Lempereur ab Oppyck, etc. Lugd. Batav. 1633.
Bern.	S. Bernardi Clarevallensis Abbatis Opera, etc. à D. Johanne Mabillon edita, etc. Paris. 1690. fol. 3. vol.
vit.	Vita ejusdem, ibid.
Bern.Tyr.vit.not.	Vita B. Bernardi Fundatoris et Abbatis primi Tironiensis, scriptore coætaneo Gaufrido Grosso, etc. per Joan. Bapt. Souchetum. Paris. 1649. 4°.
Ber. his. de Bl.	Bernier, Histoire de Blois. Paris, 1682. 4°.
his. de la méd.	Le même, Histoire chronologique de la Médecine et des Médecins. Paris, 1695. 4°.
Berth. chr.	Bertholdi, sive Bertoldi qui etiam Bernaldus et Bernoldus, Constantiensis Chronicon sui temporis, etc. inter Scriptores Germaniæ, Urstisii.
Besu.	Besensis Abbatiæ Chronicon, Auctore Joanne Monacho. t. 1. Spicil. Dacherii.
Lebeuf,his.d'Aux.	M. l'Abbé Lebeuf de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, Histoire d'Auxerre, etc. Paris, 1743. 4°. 2. vol.
Diss. t. 2.	Dissertation sur l'Histoire ecclésiastique et civile de Paris, etc. tom. 2. Paris, 1739. 12.
Bib.	Bibliotheques diverses. Celles dont nous citons les pages, sont celles dont on a imprimé les Catalogues. Lorsque nous ne marquons pas la page, il s'agit des vaisseaux mêmes des Bibliotheques, que nous avons visitées nous-mêmes, ou par le moïen de nos amis. Voici comme on les cite.
Alb. mant.	Alborum Mantellorum, è Congregatione S. Mauri. Parisiis.
S. Aug. Lem.	S. Augustini Lemovicensis, ejusdem Congregationis.
Big.	Bibliotheca Bigotiana. Paris. 1706. 12.
Carm. Red.	Carmelitarum Redonensium.
Cart. bib.	Bibliotheca Cartusiana, etc. Auctore Fr. Petreïo, etc. Coloniæ, 1610. 12.
Cas. Ben.	Casalis Benedicti, è Congregatione S. Mauri.
Char.	Bibliotheque Chartraine, par D. Jean Liron, etc. Paris, 1719.
Cist.	Bibliotheca Patrum Cistersiensum. Bonofonte, 1660. fol.
Clun.	Bibliotheca Cluniacensis, in qua SS. Patrum, Abbatum Cluniacensium vitæ, miracula, scripta, etc. Parisiis, 1614. fol.
app.	Appendix, seu notæ ad eamdem.
Cott.	Bibliotheca Cottoniana, seu Catalogus Librorum manuscriptorum Bibliothecæ Cottonianæ.
de Ebr.	B. Mariæ de Ebronio, è Congregatione S. Mauri.
Fay.	Bibliotheca Fayana.
S. Flor. Salm.	S. Florentii Salm. ejusdem Congregationis.

Hisp.	Hispanica vetus, Auctore Nicolao Antonio Hispalensi, Romæ, 1696. fol.
D. de Lorch.	D. de Lorchere, Lieutenant général du Mans.
mag. eccl.	Magna Bibliotheca ecclesiastica, etc. Coloniæ. 1634. fol.
maj. mon.	Majoris Monasterii, prope Turones, è Congregatione S. Mauri.
S. M. Sag.	S. Martini Sagiensis, è Congregatione S. Mauri.
ff. Min. Cen.	Fratrum Minorum Cenomanensium.
Bois.	Bibliotheque de Boissier.
S. Nic. And.	S. Nicolai Andegavensis, è Congregatione S. Mauri.
PP.	Bibliotheca maxima veterum Patrum, etc. Lugduni, 1677.
S.Pet. de Burg.	S. Petri de Burgolio, è Congregatione S. Mauri.
Pont.	Pontificia, duobus libris distincta, etc. Auctore Ludovico Jacob à S. Carolo, etc. Lugduni, 1643. 4º.
Card. de Roh.	Eminentissimi Cardinalis de Rohan. Parisiis.
du Roi.	Catalogue des Livres, etc. de la Bibliotheque du Roi.
Ang. bib. Reg.	Catalogus Librorum manuscriptorum Regis Angliæ. Londini, 1634. 4º.
S. Sulp. Bit.	S. Sulpitii Bituricensis, è Congregatione S. Mauri.
de Tuff.	de Tuffeio, è Congregatione S. Mauri.
Tur. Eccl.	Turonensis Ecclesiæ.
S. Vin. Cen.	S. Vincentii Cenomanensis.
Boll. 11. Mai.	Acta Sanctorum, etc. curâ Joh. Bollandi ac sociorum ejus S. J. Antuerpiæ, 1643-1748. sic autem citantur.
11. Mai.	ad diem 11. Maii, et sic de cæteris.
Bon. not. auct.	Johannis Bona S. R. Ecclesiæ Cardinalis Notitia Auctorum et librorum in fronte ejusdem Libri de Divinâ Psalmodiâ. Paris. 1663. 4º.
Bouq. scri.	D. Martini Bouquet Rerum Francicarum et Gallicarum Scriptores, ou Recueil des Historiens des Gaules, etc. Paris, 1738-1749. fol. 7. vol.
Brom. chr.	Chronicon Johannis Bromton Abbatis Jornalensis inter Anglicanæ Historiæ Scriptores X. Londini, 1652. fol. 2. vol.
Brow. an. Trev.	Christophori Broweri S. J. Annalium Trevirensium. Leodii, 1671. fol.
Brun. in Paul.	Bruno Cartusianorum Patriarcha, etc. in Epistolas Pauli una cum expositione ejusdem in Psalmos, et S. Brunonis Signiensis Episcopi variis opusculis. Paris. 1524. fol.
Brun. vit. app.	Appendix seu Tituli cum elogiis funebribus S. Brunonis ad calcem ejus vitæ, Typis gothicis Basileæ editæ, paulopost ann. 1515. fol.
Bult. hist. Occ.	Louis Bulteau de la Congregation de S. Maur, Histoire monastique d'Occident, ou Abrégé de l'histoire de l'Ordre de S. Benoît.

C

Cal. his. de Lor.	Dom Augustin Calmet, Abbé de Sénones, Histoire ecclésiastique et civile de Lorraine, etc. Nanci, 1728. fol.
Canis.	Henrici Canisii Lectiones antiquæ, etc. Ingolstadii, 1601-1604. 4º.
B.	ubi vero B. additur, tunc agitur de iisdem lectionibus à Jacobo Basnage recusis sub hoc titulo : Thesaurus monumentorum ecclesiasticorum, etc. Antuerpiæ, 1625. fol.

Can. reg. dis.	De Ordine Canonicorum Regularium Disquisitiones, etc. Paris. 1694. 4°.
His. des Card.	Auberi, Histoire générale des Cardinaux, etc.
Card. Fr.	Histoire de tous les Cardinaux François, par François Duchesne, etc. Paris, 1660. fol. 2. vol.
Carth. an. t. 1.	Annalium Ordinis Cartusiensis tomus I. complectens ea quæ ad institutionem, disciplinam et observationem ordinis spectant. Auctore D. Innocentio Masson Priore Cartusiæ. Correriæ, 1687. fol. [La Correrie est la Maison d'en bas de la grande Chartreuse, où demeurent le Procureur et les freres convers.]
Cass. inst.	Johannis Cassiani Opera, ex edit. Alardi Gazei. Atrebati, 1628. fol.
Cass. chr.	Chronica sacri monasterii Cassinensis, Auctore Leone Cardinale, Episcopo Ostiensi, etc. quarta editio. Paris. 1668. fol.
Cat. his. de Lang.	Guillaume Catel, Mémoires de l'hist. de Languedoc, etc. Toulouse, 1633. fol.
Cave.	Guillelmi Cave Scriptorum Ecclesiasticorum Historia Litteraria, etc. Genevæ, 1705. fol.
Chart. his. sac.	Histoire sacrée de l'Ordre des Chartreux, et du très-illustre S. Bruno leur Patriarche, par M. Jaq. Corbin, Conseiller du Roi en ses Conseils, etc. Paris, 1653. 4°.
Chiff. ves.	Joannis Jacobi Chiffletii. Vesuntio, 1618. 4°.
Chiff. de S. Bern.	Petri Francisci Chiffletii, Sti Bernardi genus illustre assertum. Divione, 1660.
Chiff. his. de T.	Pierre François Chifflet Jesuite, Histoire de Tournus, etc. Dijon, 1664. 4°.
Clyp. Font.	Clypeus nascentis Fontebraldensis Ordinis, etc. Salmur. 1684. 8°. 3. vol.
Coin. an. 634.	Caroli le Cointe, etc. Annales ecclesiastici Francorum ad annum 634. Parisiis, 1665-1668. fol.
Collin, ill. Lem.	Lemovicini multiplici eruditione illustres, etc. Lemovicis, 1660. Cet ouvrage est de Jean Collin, Aumonier du Roi.
Columb.	Johannis Columbi S. J. Opuscula varia. Lugduni, 1668.
Conc. t. 4.	Concilia ad Regiam editionem exacta, studio Philippi Labbei, et Gabrielis Cossartii, S. J. Parisiis, 1671. fol.
La Croix du M.	François Grudé de la Croix du Maine, Bibliotheque Françoise. Paris, 1584. fol.

D

Dorl.	Petri Dorlandi Chronicon Cartusiense, cum elucidatorio, seu notis Tho. Petræi. Coloniæ, 1608. 8°.
Draud. bib.	Georgii Draudii Bibliotheca classica, sive Catalogus officinalis librorum Theolog. Hebraicor. Juridicor. Medicor. et Chymicorum. Francofurti, 1611. 4°.
Dub. his. Par.	Gerardi Dubois Aurelianensis, Congregationis Oratorii, etc. Historia ecclesiæ Parisiensis. Parisiis, 1690. 4°.
Du Breul, ant. de Par.	Du Breul, le Théatre des Antiquités de Paris. Paris, 1612. 4°.
ant. Par. supp.	Supplementum Antiquitatum urbis Parisiacæ, etc. à Domno Jacobo Du Breul. Paris. 1614. 4°.
Du Cang. glos.	Du Cange Glossarium ad Scriptores mediæ et infimæ Latinitatis, etc. Paris. 1678. fol. 3. vol.

Ind. Index Auctorum in fronte tomi 1.
p. Præfatio.
Nov. Nova Editio. tom. 6. Paris. 1733-1737. fol.
Duches. t. 4. Andreæ Duchesne Historiæ Francorum Scriptores coætanei, etc. tom. 4. et sic de cæteris. Paris. fol.
Dupin, 12. sie. M. Dupin, nouvelle Bibliothéque des Auteurs ecclésiastiques, douziéme Siecle, etc. Paris, 8°.
Dupl. Hist. de Fr. Histoire générale de la France, par Scipion Dupleix. Paris, 1638-1639.

E

Ead. Hist. nov. Eadmeri Cantuariensis Monachi, Historia Novorum, etc. ad Calcem operum S. Anselmi. Parisiis, 1675. fol.
Egas. Bul. Cæsaris Egassii Bulæi Historia Universitatis Parisiensis, etc. Paris. 1665. fol.
Elig. vit. S. Eligii Episcopi Noviomensis vita, etc. in tomo 5. Spicilegii.

F

Fab. bib. lat. Joh. Alberti Fabricii Bibliotheca mediæ et infimæ Latinitatis. Hamburgi, 1734. 8°.
Fau. ar. des Ch. Claude Fauchet, Origine des Chevaliers, etc. Paris, 1610. 4°.
or. de la Lang. Fr. De l'Origine de la Langue et Poësie Françoise, ibid. 1610. 4°.
Fleu. dis. 5. M. l'Abbé Fleuri, au Discours cinquiéme sur l'Histoire ecclesiastique, et ainsi des autres, etc. Paris, 1720. 12.
H. E. Du même, Histoire ecclésiastique, etc. Paris. 4°.
Flor. Wig. chr. Florentii Wigorniensis Monachi Chronicon ab initio mundi ad annum Domini, 1119. Londini, 1594. 4°.
Orig. des Jeux fl. L'Origine des Jeux Floraux de Toulouse, par feu M. de Caseneuve, avec la vie de l'Auteur, par M. Medon. Toulouse, 1659. 4°.
Flor. bib. part. 1. Floriacensis veteris Bibliothecæ pars prima, et sic de secundâ, etc. Lugduni, 1605. 8°.
Friz. Gall. pur. Petri Frizonis Gallia purpurata, qua cum summorum Pontificum, tum omnium Galliæ Cardinalium... res præclarè gestæ continentur, etc. Paris. 1638. fol.
Fulc. gest. Fr. Fulcherii Carnotensis Gesta Dei per Francos : seu Historia Hyerosolimitana, inter Historicos Franciæ ab Andrea et Francisco Duchesne, tom IV.

G

Gall. chr. nov. Gallia Christiana nova, seu series et Historia Archiepiscorum, Episcoporum et Abbatum Franciæ, etc. à Dom. Dyonisio Sammarthano et Sociis, etc. Paris. 1715-1744. VIII. vol.
app. Variæ appendices.
vet. Veteris editionis, et à Fratribus Sammarthanis. III. vol. Paris. 1656. fol.
Hen. Gand. scri. Henrici Gandavensis de Scriptoribus ecclesiasticis, etc. in Bibliotheca ecclesiastica, à Joh. Alb. Fabricio concinnata. Hamburgi, 1717. fol.

H

Hist. S. N. And. Rerum sicut dignissimarum à primâ fundatione monasterii S. Nicolai Andegavensis Epitome, etc. per fr. Laurentium le Pelletier. Andegavi, 1635. 8°.

Hist. de Par. D. Felibien et D. Lobineau, Histoire de Paris, etc. 1725. fol. 5. vol.

Hist. de Verd. Histoire ecclésiastique et civile de Verdun, par un Chanoine de la même ville. Paris, 1745. 4°.

Hom. supp. Jacobi Hommeii Augustiniani supplementum Patrum, etc. Parisiis, 1684. 8°.

Hon. scri. Honorii Augustodunensis Presbyteri de Luminaribus Ecclesiæ, sive de Scriptoribus ecclesiasticis, etc. in Bibliotheca à Joh. Alberto Fabricio digesta. Hamburgi, etc.

Hug. Fl. chr. Chronicon Virdunense, Auctore Hugone, primùm Monacho Virdunensi, tum Abbate S. Petri Flaviniacensis, Tom. I. Bibliothecæ Manuscriptorum à Philippo Labbe editæ.

Hug. sac. ant. Caroli Ludovici Hugo, Abbatis Stivagii, Sacræ Antiquitatis Monumenta. Tomus primus Stivagii, 1725. tom. II. in oppido S. Deodati, 1731. fol.

ann. Ejusdem, Annalium Sacri et Canonici Ordinis Præmonstratensis, pars prima in duos tomos divisa. Nancii, 1734-1736.

J

Jac. de Vitr. his. Jacobi de Vitriaco, inter Gesta Dei per Francos, etc.

Ingul. Ingulfi Croylandensis Abbatis Historia ejusdem monasterii inter rerum Anglicarum Scriptores, etc. Francof. 1601. fol.

Joly. des Ecoles. Traité historique des Ecoles Episcopales, etc. par Claude Joly. Paris, 1678. *in*-12.

Jour. des Sç. Journaux des Sçavans. Paris. 4°.

Ivo. ep. 92. D. Ivonis Carnotensis Episcopi, Epistola 92. et sic de aliis inter ejusdem opera. Paris. 1647. fol.

Not. Notæ Francisci Jureti ad easdem.

Vit. Vita, ab eodem Jureto concinnata, in fronte operum.

L

Lab. bib. nov. Philippi Labbei S. J. Bibliotheca nova Manuscriptorum librorum, etc. Paris. 1654. fol. 2. vol.

Scri. De Scriptoribus ecclesiasticis quos attigit Cardinalis Bellarminus, philologica et historica Dissertatio, etc. Paris. 1660. 8°. 2. vol.

Lamb. bib. Petri Lambecii Hamburgensis Commentariorum de Augustissima Bibliotheca Cæsarea Vendobonensi, etc. Vindobonæ, 1669.

Lanf. B. Lanfranci Cantuariensis Archiepiscopi Opera, etc. Paris. 1648. fol. sic autem citantur.

App. Appendix ad calcem.

in Bern. Adversus Berengarium, etc. de Corpore et Sanguine Domini.

Decr. Decreta ordinis S. Benedicti.

Lau. de Schol. Joh. Launoii Constantiensis, Parisiensis, Theologi, de Scholis celebrioribus, etc. Paris. 1672. 8°.

de seces. S. Brun.	De verâ causâ secessûs S. Brunonis in Eremum : seu Defensa Breviarii Romani correctio circa hist. S. Brunonis. Paris. 1646. 8°.
Leibn. scri. Brun	Godefridi Guillelmi Leibnitii Scriptores rerum Brunsvicensium, etc. Hanoveræ, 1707. fol.
Leod. hist.	Leodiensium Historia, seu Historica Sacra, Profana, necnon Politica, in qua non solum reperiuntur gesta Pontificum Tungrensium, Trajectensium et Leodiensium, etc. studio R. P. Johannis Chapeavilli. Augustæ Eburonum. 1618.
Lob. chr.	Chronicon Lobiense, Auctore Fulcuino Abbate, etc. in tom. VI. Spicil. Dacherii.
Le Long, bib. sac.	Jacobi le Long, etc. Biblotheca Sacra, etc. Paris. 1723. fol. 2. vol.
bib. Fr.	Bibliotheque historique de la France, etc. Paris, 1719. fol.

M

Maan.	Johannis Maan, Ecclesiæ Turonensis, etc. Turoni, 1667. fol.
Mab. act.	D. Johannis Mabillon, Acta Sanctorum Ordinis S. Benedicti, etc. Paris. 1668-1671. fol.
an.	Annalium Ordinis S. Benedicti, etc. Paris. fol.
ana.	Veterum Analectorum, etc. Paris. 1675-1685. 8°.
Dip.	De re diplomatica, etc. Paris. 1681.
Mus. It.	Museum Italicum, etc. Paris. 1687. 4°.
Opus.	Opuscules, ou ouvrages posthumes, etc. Paris, 1724. 4°. 3. vol.
Magd. cent. 10.	Magdeburgenses decima Centuria ecclesiasticæ Historiæ, continens descriptionem amplissimarum in Regno Christi, etc. Basileæ, 1567. fol.
Mallea. chr.	Malleacense, seu potius S. Maxentii in Pictonibus monasterii Chronicon. Tom. II. Bibliothecæ novæ Manuscriptorum Philippi Labbei.
Malm. de Reg. Ang.	Willelmi Monachi Malmesburiensis de Gestis Regum Anglorum, etc. inter rerum Anglicarum Scriptores post Bedam præcipuos. Francofurti, 1601. fol.
De Pont. Ang.	De Gestis Pontificum Anglorum, ibid.
Marb. Carm.	Marbodi Redonensis Episcopi Carmina, ad calcem venerabilis Hildeberti operum. Paris. 1708. fol.
Marc.his.de Bear.	Messire Pierre de Marca, Histoire de Bearn, etc. Paris, 1640. fol.
Marca Hisp.	Marca Hispanica, sive Limes Hispanicus, etc. à Stephano Baluzio aucta et edita. Paris. 1688. fol.
Marl.	D. Guillelmi Marlot, Metropolis Remensis Historia, etc. Remis, 1679. fol.
Mart. am. coll. t. 2.	Edmundi Martenne veterum scriptorum et monumentorum, etc. amplissima Collectio, tom. II. et sic de cæteris. Parisiis, 1729. fol.
Th. anec. t. 3.	Thesaurus novus Anecdotorum, etc. tom III. et sic de cæteris. Parisiis, 1717. fol.
Rit. Mon.	De Monachorum Ritibus, seu de antiquis Ecclesiæ Ritibus, etc. Antuerpiæ [sed potius Mediolani], 1738. fol.
Voy. Lit.	Voyage Litteraire de deux Religieux de la Congregation de S. Maur, etc. Paris, 1717. 4°.
Marty. Ben.	D. Hugonis Menard Martyrologium Benedictinum, etc. Parisiis, 1628. 8°.

Math. Paris, de A. S. Alb.	Mathæi Paris, Monachi Albanensis Angli, vigenti trium S. Albani Abbatum, in fronte cæterorum ejusdem operum, etc. Londini, 1640. fol.
Hist.	Historiæ majoris, ibidem.
Mell. scr. c. 5.	Anonymi Mellicensis sæculo XII. clari de Scriptoribus ecclesiasticis, cap. 5. et sic de cæteris, in Bibliotheca Ecclesiastica à Joh. Alb. Fabricio concinnata. Hamburgi, 1718. fol.
Menag.	Menagiana, ou les bons mots et remarques critiques, etc. de M. Menage. Paris, 1715. 12.
Meur. hist. de M.	Meurisse de l'Ordre de S. François, Evêque de Madore, etc. Histoire des Evêques de l'église de Metz. Metz, 1634. fol.
Mey. an. 1099.	Jacobi Meyeri, etc. Commentarii, sive Annales rerum Flandricarum, ad annum 1099. et sic de cæteris. Antuerpiæ, 1661. fol.
Mir. Auc.	Auberti Miræi Auctuarium de Scriptoribus ecclesiasticis, in Bibliotheca Joh. Alb. Fabricii.
Montf. bib. bib.	D. Bernardi de Montfaucon, Bibliotheca Bibliothecarum, etc. Paris. 1739. fol. 2. vol.
Mon. Angl.	Monastici Anglicani tomi varii, etc. Savoy, 1673. fol.
Mon. gall.	Monasticon Gallicanum, seu Historia centum octogenta unius monasteriorum ord. S. Ben. è Congregatione S. Mauri in Gallia adhuc manuscriptum, à D. Michaële Germain adornatum. fol. 2. vol.
Mor. de Pæn.	Joan. Morini Commentarius de disciplina in administratione Sacramenti Pœnitentiæ in Ecclesia observata. Paris, 1651. fol.
Mss.	Memoires manuscrits.
Mur. It. scri.	Ludovici Antonii Muratori, Rerum Italicarum Scriptores, etc. Mediolani. fol.
anec.	Ejusdem Anecdota, etc. Mediolani, 1697-1698. 4°.

O

Ord. vit. l. 1.	Orderici Vitalis Historiæ ecclesiasticæ L. I. et sic de sequentibus inter Historiæ Norman. Scriptores ex manuscriptis Codicibus ab Andrea Duchesne erutis. Paris. 1619. fol.
Otto. de Frid.	Ottonis Frisengensis Episcopi de gestis Friderici Imperatoris inter Germaniæ Historicos ab Urstisio, etc.
hist.	Ejusdem, Historiæ, seu chronici lib. VII. in tomo VIII. Bibliothecæ Cisterciensis.
Oud. scri.	Casimiri Oudini Commentarius de Scriptoribus ecclesiasticis, etc. Lipsiæ, 1722. fol.
Supp. de scri.	Supplementum de Scriptoribus, vel de scriptis ecclesiasticis à Bellarmino omissis. Paris. 1686. 8°.

P

Pagi, an. 1111.	Antonii Pagi ordinis Minorum, etc. Critica Historico chronologica in universos Annales ecclesiasticos Cæsaris Cardinalis Baronii, ad annum 1111. et sic de cæteris. Antuerpiæ, 1705. fol.
Pap. bib. de B.	Bibliotheque des Auteurs de Bourgogne, par feu M. l'Abbé Papillon. Dijon, 1742. 2. vol. fol.

R

Rigord.	Apud Historiæ Francorum Scriptores, ab Andrea Duchesne, T. 5.
Rob. Alt. chr.	Roberti, S. Mariani apud Altisiodorum Monachi chronologia. Trecis, 1608. 4°.
apo. du B. Rob.	Dissertation apologetique pour le Bienheureux Robert d'Arbriscelles... Anvers, 1701. 12.
Rob. de Abb.	Roberti de Monte de Abbatiis et Abbatibus Normanniæ, ad calcem operum venerabilis Guiberti, etc. Paris. 1651. fol.
Rob. acc. ad Sig.	Ejusdem accessiones ad Sigebertum, ibid.
Chr. ad Sig.	Chronicon seu appendix ad Sigebertum, ibid.
Rob. gest. Fr.	Roberti Monachi, [seu potius Abbatis S. Remigii Remensis] Gesta Dei per Francos, seu Historia Hyerosolimitana. inter Gesta Dei per Francos. tom. I. Hanoviæ, 1611. fol.
Rup. de off.	Rupertus de Divinis officiis, inter ejus opera, etc. t. I. Coloniæ Agrip. 1601. fol.
de vict.	De Victoria Verbi Dei, ibidem.

S

Sand. bib. belg. ms.	Antonii Sanderi Iprensis canonici Bibliotheca Belgica manuscripta, sive Elenchus universalis Codicum manuscriptorum in celebrioribus Belgii Cœnobiis, etc. Insulæ, 1641. 4°.
Saresb. ep. 172.	Johannis Saresburiensis Carnutensis Episcopi epistola 172. inter ejusdem alias epistolas, editas una cum epistolis Gerberti ac Stephani Tornacensis episcopi. Paris. 1611. 4°.
Met.	Johannes Saresberiensis Metalogicus, è codice ms. Cantabrigiensi, nunc primum editus. Paris. 1610. 8°.
Poly. seu de nug.	Polycraticus, sive de Nugis Curialium et Vestigis Philosophorum libri VIII.
Sax. Pont. ar.	Petri Saxii, Historia Primatum Arelatensium. Aquis-Sextiis, 1629. 4°.
Scri.	De Ecclesiasticis Scriptoribus, in Bibliotheca Ecclesiastica à Joh. Alb. Fabricio, etc.
Schard.	Simonis Schardii, Germanicarum rerum quatuo celebriores, vetustioresque Chronographi, etc. Francofurti, 1566. fol.
Sen. chr.	Chronicon Senoniense, O. B. Auctore Richerio Benedictino. spicil. tom III.
Sig. scri.	Sigeberti Gemblacensis, de Scriptoribus ecclesiasticis, etc. in Biblioth. à Joh. Alb. Fabricio concinnata.
Chr.	Ejusdem Chronographia, inter illustrium veterum scriptorum... ex Bibliotheca Joannis Pistorii, etc.
Siml.	Josiæ Simleri Tigurini Bibliotheca instituta et collecta primùm à Conrado Gesnero, etc. etc. Tiguri, 1574. fol.
Sim. Dun. de reg. ang.	Simeon Monachus Dunelmensis de Regibus Angliæ, etc. inter Historiæ Anglicanæ Scriptores X. Londini, 1652. fol.
Six. bib.	Sixti Senensis Bibliotheca sancta. Paris. 1610. fol.
Spic. t. 6.	Spicilegium veterum aliquot scriptorum, etc. à D. Luca Dacheri, tom. VI. et sic de cæteris. Paris. 1655-1674. 4°.
Steph. Tor. ep.	Stephani, Tornacensis epistolæ, notis illustratæ à Claudio Molinet. Paris. 1679. 8°.

Stub. de Pont. Ebor.	Thomæ Stubbs Dominicani, Chronica Pontificum Ecclesiæ Eboraci inter Historiæ Anglicanæ Scriptores X.
Sug. vit.	Apud Historiæ Francorum scriptores, ab Andrea. Duchesne, etc. T. 4.
Sur. 6. Oct.	Laurentii Surii Carthusiani, de probatis sanctorum Historiis, etc. Coloniæ Agrippinæ, 1571-1576. fol. VI. vol. sic autem citantur.
6. Oct.	Ad diem sextam Octobris, et sic de cæteris.
Supp.	Supplementum, seu Tomus VII. continens additiones, studio Jacobi Mosandri Carthusiani, etc. Coloniæ Agrippinæ, 1581. fol.
Swe. ath. bel.	Francisci Swertii Antuerpiensis Athenæ Belgicæ, sive Nomenclator inferioris Germaniæ scriptorum, etc. Antuerpiæ, 1628. fol.

T

Thd. pœn. t. 2.	Theodori sanctissimi ac doctissimi Archiepiscopi Cantuariensis pœnitentiale. tom. II. qui præclara disciplinæ ecclesiasticæ monumenta continet. operâ Jacobi Petit, etc. 1674. 4°.
Vit. Th.	Vita Theodorici, apud Sigebertum, etc.
Th. Cant. ep.	Epistolæ et vita D. Thomæ Cantuariensis Archiepiscopi, etc. Bruxellis, 1682.
Till. H. E.	Memoires pour servir à l'Histoire ecclésiastique des six premiers Siecles, etc. par M. l'Abbé de Tillemont. Paris, 1696. 4°.
Trit. chr. Hir.	Johannis Trithemii, etc. chronicon Hirsaugiense, etc. Typis monasterii S. Galli, 1690. fol.
Trud. chr.	Trudonense chronicon : seu gesta Abbatum Trudonensium ordinis S. Ben. Auctore Rodulfo Abbate. tom. VII. spicil.
Tud. gest. Fr.	Petri Tudebodi sacerdotis Sivracensis Gesta Dei per Francos : seu Historia de Hyerosolimitano itinere : inter Historicos Franciæ ab Andrea Duchesne, etc. tom. IV.
Tutin.	Camilli Tutini presbyteri Neapolitani, conspectus Historiæ ordinis Carthusiani, etc. Viterbii, 1660. 12.

V

Vass. an. de Noï.	Jaques le Vasseur, Annales de Noïon. Paris, 1633. 4.
Ugh. It. sac.	Ferdinandi Ughelli, Italia sacra. Romæ, 1647. fol.
Vig. bib. hist.	Bibliotheque historiale par Nicolas Viguier. Paris, 1588-1650.
Vin.Bel.spec.his.	Vincentii Bellovacensis speculum Historiale, etc. 1473. fol.
Vir. ill. O. B.	De Viris illustribus ord. S. Ben. una cum regula S. Benedicti, et variis commentariis. Coloniæ, 1575. fol.
Vood.	Antonii à Vood, Historiæ et Antiquitatum Universitatis Oxoniensis, etc. Oxonii, 1674.
Univ. d'Ang.	Dissertation sur l'antiquité de l'Université d'Angers, etc. par M. Poquet de la Livoniere. Angers, 1736. 4°.
Vos. Hist. lat.	Gerardi Johannis Vossii de Historicis Latinis. Amstelodami, 1697. fol.
De Math.	De scientiis Mathematicis, inter ejusdem opera, tom. III. ibid, 1697.
Urb. vit.	Beati Urbani Papæ II. vita à D. Theodorico Ruinart concinnata. Tom. III. des ouvrages postumes de D. Mabillon.
Ursp. chr.	Abbatis Urspengensis chronicon. Basileæ, 1537.

Urst. rer. Germ. Germaniæ Scriptores illustres, ex recensione Christiani Urstisii. Francofurti, 1585. fol.

Uss. ep. Hib. Jacobi Usserii Armachani Archiepiscopi epistolæ Hibernicæ, seu veterum epistolarum Sylloge, etc. Paris. 1665. 4°.

W

Wion, lig. vit. Arnoldi Wion, lignum vitæ, etc. Venetiis, 1595. 4°. 2. vol.

Will. Gem. Willelmi Calculi, Gemeticensis Monachi, Historiæ Normannorum lib. VIII. inter Historiæ Normannorum Scriptores antiquos. Paris. 1619. fol.

Will. Tyr. Willelmi Tyrensis Archiepiscopi, Gesta Dei per Francos, seu Historia rerum in partibus transmarinis gestarum : inter Gesta Dei per Francos, tom. I.

FIN DE LA TABLE DES CITATIONS.

TABLE

DE CE QUI EST CONTENU DANS CE VOLUME.

ÉLOGE

DE

DOM RIVET,

RELIGIEUX BÉNÉDICTIN

DE LA CONGRÉGATION DE SAINT-MAUR,

AUTEUR DE

L'HISTOIRE LITTERAIRE

DE LA FRANCE.

DOM Antoine Rivet de la Grange naquit le 30 d'Octobre 1683. à Confolens, petite Ville située sur les limites des Diocèses de Poitiers et de Limoges; et dans la partie de cette Ville qui appartient au premier de ces deux Diocèses. La famille de Dom Rivet, originaire de Niort en Poitou, s'étoit divisée en plusieurs branches: l'une infectée des erreurs de Calvin, a donné à la République des Lettres André et Guillaume Rivet, deux hommes célebres que la Réformation a placés parmi ses Héros, et qu'elle met au rang de ses plus illustres Ecrivains.

L'autre branche, avec la Religion de ses peres, conserva soigneusement l'intégrité des mœurs qui en est le caractere le plus auguste. C'est dans celle-ci que Dom Rivet eut le bonheur de naître de Louis Rivet de la Grange, et de Marie Maillard sa seconde femme. Il eut deux freres d'un premier lit, tous deux d'un mérite distingué. L'aîné, Chevalier de l'Ordre Militaire de S. Louis, fut Gouverneur du Château de Brignole en Provence: le Cadet, Docteur en Medecine, fut premier Medecin de son A. S. feuë Madame la Duchesse d'Hanovre, mere de l'Impératrice Amélie.

Dom Rivet trouva dans le sein de sa famille tout ce qui pouvoit le former à la vertu. Son pere joignoit à beaucoup d'esprit une exacte probité, et ces sentimens d'honneur qui caractérisent l'honnête homme. Sa mere, femme d'une piété solide et éclairée, étoit livrée sans distraction à tous les exercices de la Religion: elle en méditoit les vérités avec une foi vive, et elle en remplissoit les devoirs avec la plus scrupuleuse exactitude. Ainsi Dom Rivet respira, presque en naissant, cet air de piété qui influe si fort sur le caractere, et qui forme imperceptiblement le goût et l'habitude de toutes les vertus. Né avec d'heureuses dispositions, son cœur se plia sans effort aux sentiments de sagesse qu'on vouloit lui inspirer, et aux exemples qu'il en avoit sous les yeux.

Il fit ses premieres études dans le lieu même de sa naissance : il les commença avec cette ardeur, et cette vivacité qui annonce les plus grands succès. Ils furent si rapides, qu'à l'âge de 13 ou 14 ans son Maître eut la bonne foi d'avouer qu'il n'avoit plus rien à lui apprendre.

Dom Rivet avoit déja perdu son pere. Cette mort retarda le cours de ses études. Sa mere ne put se résoudre à perdre si-tôt de vûe un enfant qui étoit devenu le plus cher, et presque l'unique objet de sa tendresse. Elle le retint encore près de deux ans auprès d'elle, et ce ne fut qu'après ce terme expiré, qu'elle l'envoïa à Poitiers faire son cours de Philosophie sous les RR. PP. Jacobins.

Le séjour d'une grande Ville, la licence qui y regne presque toujours, la contagion du mauvais exemple ne prirent rien sur l'innocence du jeune Philosophe. Dieu le conduisit par la main au milieu de ces écueils ordinairement si funestes à cet âge. Son application à l'étude le rendit cher à ses Maîtres ; et la sagesse de sa conduite fut pour ses condisciples un modele de régularité.

Ce goût si marqué pour la piété sembloit annoncer sa vocation. Un accident, qui pouvoit avoir les suites les plus funestes, la fixa irrévocablement. Etant à la chasse avec quelques jeunes gens de son âge, son cheval se cabra. Le jeune Cavalier fut renversé, et traîné assez loin, un pié engagé dans l'étrié. Dans ce danger pressant, il s'adressa à Dieu qui écouta sa priere: il se releva sain et sauf. Sa foi toujours vive lui fit envisager dans cet évenement une Providence attentive qui veilloit à sa conservation. De retour à la Ville, son premier soin

fut d'aller au pied des Autels rendre à l'Auteur et au Conservateur de sa vie de ferventes actions de graces. Il entra dans l'Eglise de l'Abbaïe de S. Cyprien de Poitiers ; et dans l'ardeur de sa priere, il crut entendre une voix forte et puissante qui lui parloit au cœur, et qui le pressoit de quitter le monde. Docile à la voix de celui qui l'appelloit, il se voua à le servir dans la Congrégation de S. Maur, il n'hésita pas à lui faire le sacrifice de sa liberté.

Il en étoit un autre, qui devoit livrer à son cœur bien d'autres assauts. La mere de Dom Rivet, à la premiere nouvelle du dessein de son fils, tomba malade de chagrin. Sa tendresse allarmée ne lui laissa voir dans cette résolution que la perte d'un enfant qu'elle aimoit uniquement, et sur lequel elle avoit fondé les plus douces esperances de sa vie. Elle lui écrivit à l'instant, et lui envoïa des ordres précis de se rendre auprès d'elle : arrivé à Confolens, il eut à essuyer tout ce que l'autorité d'une mere sçait mettre en œuvre en des circonstances si délicates. Reproches, caresses, menaces, prieres, rien ne fut oublié de ce qui pouvoit l'ébranler. A ces armes si dangereuses pour un cœur sensible, ce fils respectueux n'opposa que ses pleurs et sa foi ; et sa foi triompha de sa tendresse et de celle de sa mere. Il obtint, ou pour parler plus juste, il arracha ce consentement qu'il désiroit avec tant d'ardeur : il ne tarda pas à en faire usage ; il partit aussi-tôt pour se rendre au Noviciat ; nous avons sous les yeux une petite piece de vers qu'il adressa alors à sa mere : elle peint des couleurs les plus naives sa piété, son respect filial, et la bonté de son cœur. C'est la seule production qu'il a laissée en ce genre. Il est probable qu'il prit congé des Muses, en faisant ses adieux au Monde.

Dom Rivet reçut l'habit Bénédictin dans l'Abbaïe de Marmoutiers le 25 de Mai de l'année 1704. Il étoit alors âgé de 21 ans. Exercé dès ses plus jeunes années dans la pratique de toutes les vertus, il se prêta de bonne grace au joug d'une Loi qui en facilite l'usage ; il en étudia l'esprit ; il en admira la sagesse et l'œconomie, et il la prit dès-lors pour la regle invariable de toutes ses actions. Sans aller au-delà des bornes qu'elle prescrit, il fut toujours fidele à la remplir jusque dans les plus legeres pratiques. Cette austere exactitude n'étoit ni gênante, ni farouche ; elle ne prit jamais rien sur la douceur de son caractere. Sévere à lui-seul,

indulgent pour ses freres, il les édifioit par sa régularité, et il les charmoit par cette politesse et cette facilité de mœurs qui embellissent la vertu. Elle fit son effet ordinaire sur les jeunes Confreres de Dom Rivet: ils le chérissoient, ils l'honoroient; et ces sentiments passerent jusque dans les Supérieurs qui respecterent en lui les dons de Dieu. A des traits si marqués, il ne fut pas possible de méconnoître sa vocation à l'état Religieux. Les suffrages ne furent point équivoques; ils se réunirent en faveur d'un sujet si distingué; il fut admis à la Profession, et il prononça ses vœux le 27 Mai de l'année 1705.

Dans la Congrégation de S. Maur les deux années qui suivent la Profession, ne sont à proprement parler, que la continuation du Noviciat. Les jeunes Profès rassemblés dans une maison solitaire, y sont assujettis aux mêmes exercices, et aux mêmes pratiques. La priere, le travail, des instructions fréquentes, partagent et remplissent tous les momens de la journée. Dans ces lieux de retraite tout commerce au dehors, et tous les objets étrangers à la pieté, sont séverement interdits. Cette seconde culture a paru nécessaire aux sages Législateurs de la Congrégation, pour affermir la vocation naissante de ces jeunes plantes, et pour perfectionner l'éducation Chrétienne et Religieuse que le Noviciat n'a souvent qu'ébauchée.

Dom Rivet, par une distinction qui fit rougir sa modestie, fut dispensé de cette Loi. Ses Supérieurs jugerent plus convenable de le laisser à Marmoutiers, pour y servir de modele aux Novices. Sa ferveur toujours soutenue étoit une leçon vivante qui les animoit; et ses exemples avoient une force bien supérieure à celle d'une Loi toujours gênante, et peu assortie aux goûts de la nature.

Le tems des études arrivé, Dom Rivet fit successivement son cours de Philosophie et de Théologie. Il se livra avec ardeur à ce nouveau genre d'occupations, sans perdre néanmoins de vûe les devoirs de son état. La science, si la charité n'en regle l'usage, dissipe l'esprit: elle desseche le cœur; et au lieu de nourrir la piété, elle devient l'aliment de l'amour propre, et d'une inquiette curiosité. Dom Rivet en garde contre ces écueils, étudia par goût; mais ce goût fut toujours subordonné à la regle. Ses progrès n'en furent pas moins rapides: il étoit tout à la fois, et un modele de recueillement pour ses Compagnons d'étude, et l'objet de leur ému-

lation. Son ardeur redoubla de force et de vivacité, quand il fut initié aux mysteres de la Theologie. Il avoit un attrait particulier pour l'étude de la Religion : il ne pouvoit se lasser d'admirer la sainteté de ses dogmes, la pureté de sa morale, et la beauté de sa discipline : mais resserré alors dans les bornes étroites de ses cahiers, il ne voïoit tout cela qu'à travers les épines de la Scolastique ; il entrevit dès lors un chemin plus uni, moins embarrassé, où il osa porter sa vûe. La Providence lui facilita bientôt les moyens d'y entrer.

Les Supérieurs de la Congrégation persuadés que le cours ordinaire de Théologie n'est qu'une ébauche et une préparation à des études plus sérieuses et plus profondes, venoient d'établir dans l'Abbaïe de S. Florent de Saumur une petite Académie, toute composée de sujets distingués par leurs talens. Un Theologien consommé dans la science Ecclésiastique s'étoit chargé d'en diriger les opérations. Là, sans s'assujettir à la méthode de l'école, les textes originaux de l'Ecriture, les Conciles, les Peres Grecs et Latins, les Historiens de l'Eglise, étoient les sources où l'on puisoit le vrai goût de la Théologie. Dom Rivet associé à cette Académie naissante, en sentit les avantages, et il se dévoua entierement à ses travaux. La Religion qu'il avoit toujours tendrement aimée, lui parut avoir un nouvel éclat, lorsqu'il fut à même d'en vérifier les preuves sur les titres primordiaux. Il les parcourut tous avec soin, et les progrès qu'il fit dans cette science furent tels qu'on devoit l'attendre de la bonté de son esprit et de son application. Il en a laissé les preuves dans plusieurs Dissertations sur l'Ecriture Sainte, où à l'étendue de ses connoissances il avoit sçu joindre la justesse, l'ordre et la précision. Ces Dissertations n'ont pas été imprimées. Il remporta encore des exercices de cette Académie un avantage dont il ne prévoïoit point alors l'usage qu'il devoit en faire un jour. A force d'étudier les Auteurs, d'en démêler les sens, de les rapprocher et de les comparer, il se forma insensiblement, et presque sans y penser, ce goût d'une critique saine et judicieuse que l'on apperçoit dans ses ouvrages. En 1716 Dom Rivet fut transféré dans le Monastere de S. Cyprien de Poitiers. Deux objets semblent l'avoir conduit dans cette Ville. Le premier étoit d'écrire l'histoire des Evêques de Poitiers. Une Lettre de M. de la Poype, alors Evêque de cette Ville, ne permet pas de douter que Dom

Rivet n'eût concû le dessein de cet ouvrage. L'autre objet auquel il donnoit sans doute la préférence, étoit de faire la Bibliotheque des Auteurs du Poitou : il en dressa le projet, qui est écrit avec un soin et une complaisance qui décelent le goût de Dom Rivet pour ce genre de Littérature; et nous regardons ce morceau comme le germe qui a fait éclore dans la suite l'histoire Littéraire de la France.

De nouveaux ordres ausquels il fallut obéir, firent échouer l'un et l'autre projet: Dom Rivet fut appelé à Paris l'année suivante. Ses Supérieurs le chargerent avec quelques autres Religieux de travailler à l'Histoire des Hommes illustres de l'ordre de S. Benoît. L'on ne considere ordinairement ces Moines illustres, que comme de saints Solitaires qui ont édifié le monde par leurs vertus. La multitude ne s'avise gueres de chercher dans leur Histoire des objets capables de piquer la curiosité: elle en renferme cependant; et pour des yeux intelligents, les Annales Monastiques sont un spectacle également varié et intéressant. Une suite de grands Papes qui ont gouverné l'Eglise avec une sagesse digne des plus beaux siecles; un nombre presque infini de saints Evêques qui ont rempli successivement les plus grands sieges de l'Eglise d'Occident; des Apôtres pleins de zele, qui ont porté la lumiere de l'Evangile chez les Nations barbares; de sages Législateurs qui ont défriché les forêts, apprivoisé la férocité et policé les mœurs des peuples sauvages qui les habitoient; des Fondateurs de Villes, qui ont donné naissance à des Etats considérables; des Ministres habiles et fideles, qui ont gouverné de vastes Monarchies avec une supériorité de génie qui les égale aux d'Amboise et aux Richelieu; les Monasteres devenus l'asile de la piété, le Séminaire des Evêques, l'école des Rois; les sciences accueillies et cultivées dans ces saintes retraites, tandis qu'elles étoient méprisées par-tout ailleurs; une foule d'Ecrivains laborieux, qui attentifs à recueillir les précieux monuments de l'antiquité les ont transmis jusqu'à nous : tels sont entre mille autres, les traits qui devoient entrer dans la composition de cette Histoire. Dom Rivet y donna tous ses soins, et il ramassa une grande quantité de matériaux relatifs à cet objet : mais par une fatalité trop ordinaire aux ouvrages qui dépendent de plusieurs, celui-ci n'eut point d'exécution. Libre de cet engagement, Dom Rivet se livra sérieusement à l'Histoire Littéraire dont il avoit déja conçu le dessein.

Depuis l'heureuse révolution qui avoit ramené dans l'Europe le goût des Sciences et des Arts, toutes les parties de la Littérature avoient été cultivées en ce Royaume avec le plus grand succès ; il ne nous manquoit que l'Histoire même de notre Littérature. La Croix du Maine et du Verdier en avoient donné de foibles essais ; d'autres s'étoient bornés à quelques portions détachées de cette histoire ; personne n'avoit osé en rassembler les parties éparses, les réunir, et en composer un corps d'Histoire méthodique et régulier. Ce projet si glorieux à la Nation, étoit immense par son étendue.

Il falloit, pour le remplir, remonter à la source de notre Littérature parmi les Gaulois ; faire l'Histoire des Sçavants, qui depuis plus de deux mille ans se sont distingués dans les vastes Etats qui composent la Monarchie ; entrer dans le détail des ouvrages qu'ils ont laissés à la postérité ; faire revivre quantité d'Auteurs ensevelis dans la poussiere des Bibliotheques; administrer les preuves de leur existence par d'exactes notices de leurs écrits; parcourir tous les âges de la Littérature depuis les premiers tems connus jusqu'à nos jours; réunir enfin tous les traits qui concourent à donner une idée nette et précise de l'état des Sciences en chaque siecle; assortir toutes ces pieces, les lier ensemble, et en former un tout régulier. Dom Rivet envisagea ce plan dans toute son étendue; il en sentit toutes les difficultés : mais comme il le dit lui-même, *plein de confiance en celui qui est la force des foibles*, il osa l'entreprendre, et il eut la gloire de réussir au-delà même de ses espérances.

Dès que Dom Rivet se fut dévoué à ce genre d'occupation, il songea à ramasser les matériaux qui devoient entrer dans la composition de son ouvrage; mais comme il ne pouvoit suffire seul à ce travail, il chercha parmi ses Confreres, quelques Religieux qui pussent l'aider dans ses recherches. Il les vouloit laborieux, exacts, réguliers, d'un goût sûr, et capables de l'éclairer lui-même dans les discussions épineuses, inséparables d'un ouvrage de cette nature. Il eut le bonheur de trouver ces qualités réunies dans Dom Joseph Duclou, Dom Maurice Poncet, et dans Dom Jean Colomb. Ces trois Religieux qui étoient déja ses amis, devinrent ses associés : ils travaillerent de concert depuis ce moment, et leur assiduité fut si grande, qu'en 1728, Dom Rivet se trou-

va en état de commencer l'impression de l'Histoire Littéraire.

Pour pressentir le goût du public, il en fit paroître le projet cette même année avec quelques articles qui devoient entrer dans le corps de l'ouvrage. Le projet fut reçu avec plaisir : on admira le courage de l'Auteur, et la grandeur de l'entreprise; mais les gens de Lettres qui en connoissoient l'étendue et les difficultés, doutoient un peu que l'exécution pût répondre aux promesses. La publication du premier volume en 1733, dissipa les doutes, et développa tout le plan de l'ouvrage.

A la tête de ce premier volume est un discours préliminaire sur l'état des Sciences dans les Gaules avant la naissance de J. C. Là, sont ramassés les faits principaux qui servent à faire connoître le goût et le génie de ces anciens peuples. Dom Rivet remonte à l'origine des Sciences parmi cette Nation : il saisit toutes les lueurs qui peuvent le guider dans une antiquité si reculée : ce n'est qu'à la suite des Auteurs les mieux accrédités qu'il parcourt tous les genres de Littérature dans lesquels les Gaulois se sont exercés : Mythologie, Eloquence, Philosophie, Ecoles publiques, Ecriture même, conformation des caracteres, rien n'échape aux recherches de l'Auteur.

Cette méthode de peindre ainsi le goût et le génie du premier âge de notre Littérature, Dom Rivet l'a constamment suivie dans les tems postérieurs. Le Discours qui précede toujours l'Histoire de chaque siecle, est comme le tableau des Arts pendant ce même siecle. En observant la marche de l'esprit humain dans la route des Sciences, Dom Rivet suit pas à pas les progrès qu'elles ont faits; il en assigne les causes; il démèle les principes de leur décadence; il indique les ressources qui les ont préservées d'une ruine totale; et il dévelope les moyens qui ont préparé les voies aux beaux jours de la Littérature. C'est-là qu'on trouve l'origine des Académies Anciennes et Modernes, l'établissement des Ecoles Episcopales et Monastiques, l'érection des Colleges et des Universités, le dénombrement des Bibliotheques fameuses, l'invention des Arts, et les découvertes des plus habiles Artistes; les noms des Princes et des grands hommes que leur amour pour les lettres a immortalisés; en un mot, c'est-là qu'on trouve réuni tout ce qui peut faire connoître les diverses révolutions arrivées dans l'Empire des Lettres.

A ces Discours que l'on pourroit regarder comme l'Histoire générale de la Littérature, Dom Rivet fait succéder l'Histoire paticuliere des Auteurs, et de leurs ouvrages. Rangés suivant l'ordre Chronologique, la date de leur mort, de leurs dernieres actions, du temps où ils ont vécu, assigne à chacun la place qu'il doit occuper ; cette méthode qui est simple et naturelle, a encore l'avantage de plaire et d'amuser par la variété des objets qu'elle met successivement sous les yeux.

Avant que d'entrer dans l'examen des ouvrages, Dom Rivet a coutume de donner l'éloge historique de ceux qui les ont composés. La vie des gens de Lettres offre souvent des détails curieux qui peignent leurs mœurs, qui dévoilent les talents de l'esprit, les qualités du cœur, et qui éclaircissent des endroits obscurs, des allusions, des sens détournés, qui sans cela seroient inintelligibles. Dom Rivet attentif à recueillir ces détails, en compose la matiere de ses éloges: mais pour peindre ces Sçavans au naturel, et tels qu'ils ont été, il emprunte les couleurs des écrits même de ceux dont il donne la vie, ou des Auteurs qui ont été à portée de les bien connoître. L'on est étonné de trouver dans ces vies des traits singuliers, échapés aux recherches des Biographes les plus exacts et les plus intelligens.

La discussion des écrits est placée dans l'Histoire Littéraire immédiatement après la vie des Auteurs ; pour éviter la confusion qui résulte presque toujours d'une multitude d'objets disparates, Dom Rivet a eu soin de les distinguer nettement. Il ne confond point les écrits qui appartiennent certainement aux Auteurs dont ils portent les noms, avec ceux qu'un défaut de critique leur a faussement, ou trop légerement attribués ; ceux que l'injure des tems a fait périr avec ceux qui sont parvenus jusqu'à nous. Ces différentes especes sont distribuées en autant de classes, et traitées séparément.

Une sage et judicieuse critique préside à l'examen de toutes ces pieces. Dom Rivet après avoir fixé la date des ouvrages, établit l'ordre qu'ils doivent tenir entre eux ; il en expose le sujet, il développe l'occasion qui les a fait naître, les disputes qu'ils ont excitées. Ici, se fait sentir le goût de la bonne érudition : recherches critiques et historiques, anecdotes Littéraires, extraits raisonnés, analyses exactes, rien n'est oublié de ce qui peut instruire utilement le Lecteur. Sou-

vent Dom Rivet ouvre les routes inconnues aux Editeurs et aux Bibliographes qui l'ont précédé dans cette carriere : mais s'il est obligé de relever des bevuës, de corriger des erreurs, de combattre des préjugés, c'est toujours avec modestie, et avec des égards presque aussi flateurs que des éloges. L'on apperçoit la même sagacité dans l'examen des écrits faux, douteux, ou supposés. Dom Rivet accoutumé à ne rien hazarder, marche toujours la sonde à la main; et sans se laisser prévenir par les témoignages équivoques des tems postérieurs, il remonte à la source, c'est-à-dire aux originaux : il compare un Auteur avec lui-même; il le décompose, il saisit des rapports délicats qui échapent à des yeux peu attentifs; il rapproche des textes relatifs qui se prêtent une lumiere réciproque; il en met d'autres en opposition : cette maniere de procéder le conduit sûrement aux preuves de la légitimité ou de la supposition de certains ouvrages, dont les peres n'étoient pas assez connus; il dépouille les uns d'une injuste possession, pour rétablir les autres dans des droits, contre lesquels on ne prescrit jamais.

Il est une autre sorte d'écrits, sur lesquels il paroît assez inutile de faire des recherches. Tels sont ceux dont l'existence autrefois certaine, est devenue douteuse et problématique. Dom Rivet n'en jugeoit pas ainsi : il les croyoit dignes de toute l'attention d'un Bibliographe; semblable à ces Antiquaires, qui cherchent sous des ruines des restes précieux d'Athenes et de Rome, il fouilloit dans la poussiere des Bibliotheques, pour y déterrer des monuments égarés de notre Littérature. Ses soins à cet égard n'ont pas été inutiles; il a fait des découvertes en ce genre qui s'étoient dérobées aux recherches des hommes les plus laborieux. Quand cette ressource lui manque, il supplée alors de son propre fond par des convenances, par des conjectures ingénieuses, qui nous dédommagent en quelque sorte de la perte des écrits que nous regrettons.

Un examen si approfondi conduit naturellement au jugement que l'on doit porter des Auteurs et de leurs ouvrages. Dom Rivet en critique supérieur, mais toujours impartial, discute les talents des uns et le mérite des autres. Qualités du cœur, caractere d'esprit, de génie, et de goût, maniere de penser, style, méthode, défauts, avantages, tout est apprécié avec justesse, tout peint avec les couleurs de la vérité.

Enfin pour ne laisser rien à desirer au Lecteur de ce qui peut l'éclairer sur tous les objets de notre Littérature, Dom Rivet donne le dénombrement des differentes Editions. Il les parcourt toutes depuis la naissance de l'Imprimerie jusqu'à nos jours: il remarque ce qu'elles ont d'estimable, de singulier, ou de défectueux; et il les caractérise par des traits, qui ramassés et réunis, pourroient former une portion considérable de l'Histoire de la Typographie ancienne et moderne.

Tel est le plan, ou plûtôt l'esquisse de l'Histoire Littéraire de la France. Nous avons cru devoir en expliquer le mechanisme: il peut mieux que tous les éloges, donner une idée de l'importance de l'ouvrage et de l'érudition presque immense qu'il a fallu à Dom Rivet pour l'exécuter avec autant de succès. Ce n'est point à nous à en relever le mérite: s'il nous étoit permis cependant de le caractériser par les traits qui lui sont propres, nous dirions peut-être que c'est l'ouvrage le plus fini que nous ayons en ce genre. Les Volumes qui le composent sont comme les archives dans lesquelles sont consignés les monuments de notre littérature. Arts, Sciences, Belles Lettres, rien n'est oublié. C'est l'Histoire de l'esprit, du goût, et du génie de la Nation.

Si Dom Rivet semble quelquefois sortir des bornes qu'il s'est prescrites, comme la critique le lui a reproché; s'il s'appésantit sur des détails étrangers à son objet, s'il charge ses éloges de circonstances qui appartiennent aux Agiographes, si son stile n'est ni assés pur ni assés correct, s'il n'a pas toujours cet air simple, aisé, naturel, qui embellit l'érudition, ces taches légeres ne peuvent déparer un ouvrage qui, pour le fond des choses et pour la régularité du plan, sera toujours regardé par les Connoisseurs comme l'une des productions les plus utiles à la République des Lettres.

Le premier Volume, comme nous l'avons déja dit, parut en 1733. Le public lui fit l'accueil le plus favorable. Les gens de Lettres applaudirent au dessein de l'ouvrage; et les Journaux de presque toute l'Europe donnerent les plus grands éloges à la méthode de l'Auteur, et à la maniere dont il avoit exécuté un aussi vaste projet. Si la critique exerça ses droits, elle n'osa attaquer que les dehors de l'Histoire Littéraire; elle respecta le fonds, et elle fut forcée d'en reconnoître l'utilite. Dom Rivet reçut les éloges avec modestie, et il

répondit aux critiques avec une politesse et une docilité dignes de son vrai sçavoir. Il avouoit sans rougir les fautes échappées à son attention. Les Avertissemens des volumes suivans sont destinés à des corrections, à des additions faites sur ses propres observations, sur celles de ses amis, quelquefois même sur celles de ses critiques. Ami du vrai, il lui rendoit hommage sous quelque forme qu'il se présentât à lui.

Le même esprit d'équité qui lui faisoit reconnoître ses torts avec tant de franchise et d'ingénuité, le portoit aussi à repousser avec force les traits d'une injuste critique. Il sçavoit alors démasquer la chicane, la suivre dans ses détours, dissiper ses prestiges, et lui enlever un triomphe qu'elle consacroit à l'erreur sur les ruines de la vérité. Mais dans le feu de ces contestations polémiques, il ne franchit jamais les bornes de la modestie et de la bienséance. Il ne faut pour s'en convaincre que lire les avertissemens des Tomes II. IV. VII. et VIII. L'on y apperçoit un Auteur ardent à venger les droits de la vérité, mais plus attentif encore à ménager la délicatesse de ceux qu'il réfute, et à rendre à leurs talens la justice qui leur est dûe.

Le premier Volume fit concevoir aux Sçavans les plus belles espérances d'un dessein aussi sagement conçu, qu'habilement exécuté : mais étonnés de la longueur de la carriere, ils ne s'attendoient pas de voir paroître si-tôt la suite de cet ouvrage. Dom Rivet les trompa agréablement par la publication du second volume en 1735. Les autres suivirent à des distances à peu près égales ; et lorsqu'il fut surpris de la maladie qui nous l'enleva, il finissoit ce neuviéme volume, qui renferme les premieres années du douziéme siecle.

Une entreprise aussi vaste, dirigée avec tant d'intelligence, et poussée aussi loin, paroît supérieure aux forces de l'humanité et à la courte durée de la vie : mais il est bien des ressources dans un homme laborieux qui connoît le prix du tems, et qui dans la distribution qu'il en fait, met tous les momens à profit. L'étude, qui pour la plûpart des hommes n'est qu'un amusement frivole, et souvent dangereux, étoit pour Dom Rivet une occupation sérieuse consacrée par la Religion, et annoblie par des vûes Chrétiennes. Dès qu'il eut fait choix de ce genre de travail, et qu'il l'eut fait adopter par ses Supérieurs, il l'envisagea comme l'un de ces devoirs es-

sentiels, ausquels il faut se dévouer totalement : il ne le perdit plus de vûë. Habile à écarter tout ce qui pouvoit le distraire de son objet, il avoit retranché du cercle de ses occupations celles qui n'avoient pas un rapport marqué avec l'Histoire Littéraire : il s'étoit même interdit ces études moins austeres, qui sous l'appas d'un plaisir innocent offrent à la paresse un piege d'autant plus dangereux, qu'elle ne croit pas devoir s'en défier. Un avare n'est pas plus jaloux de son trésor, que Dom Rivet l'étoit de son tems : il en ménageoit tous les momens avec une sage œconomie ; et ceux qu'il ne pouvoit refuser à la charité, aux bienséances, ou à des affaires indispensables, il sçavoit les reprendre sur son sommeil, ou sur ces heures de repos que la regle accorde au délassement de l'esprit et du corps.

Ces travaux continués avec une application constante affoiblissoient peu à peu une santé naturellement foible et délicate. Dom Rivet n'en étoit pas moins exact à remplir les plus légeres pratiques de la Regle. Ses Supérieurs allarmés, ses amis, s'efforcerent en vain de lui persuader qu'il devoit en faveur de son ouvrage relâcher quelque chose de ses austérités : doux, complaisant sur tout le reste, il étoit intraitable sur cet article. Pénétré des obligations de son état, il crut toujours que dans l'ordre des devoirs ceux-ci méritent la préférence. Il fallut l'abandonner à son zele qui détruisit bien-tôt un corps déja usé par la pénitence et par le travail.

Un gros rhume dont il fut attaqué vers la fin de l'année 1748. le força de prendre une chambre à feu, c'est le seul adoucissement qu'il se permit. Il continua d'assister en cet état aux Offices Divins, et à tous les exercices réguliers ; le mal ainsi négligé fit des progrès rapides, et dégénéra enfin en fluxion de poitrine. Une douleur de côté, un crachement de sang, et la diminution des forces annoncerent le danger. Dom Rivet ne se le dissimula point à lui-même, il comprit qu'il n'avoit plus que quelques jours à vivre ; et dès-lors, il ne fut plus occupé que des années éternelles, et des miséricordes du Seigneur. Plein de foi et de confiance aux mérites de Jésus-Christ, il vit sans s'effrayer les approches de la mort. Il s'y prépara par une exacte revûe de sa conscience, par une humble confession de ses fautes, et par ces larmes précieuses qui ont leur source dans un cœur contrit et humilié.

Les sentimens de Religion qu'il avoit montrés toute sa vie, semblerent se ranimer quand on lui porta le S. Viatique. Sa foiblesse, son état, ses douleurs, ne l'empêcherent pas de se prosterner, et il voulut recevoir à genoux ce gage adorable de l'amour de J. C. pour les hommes. Depuis ce moment, jusqu'au jour de sa mort, ses pensées, ses discours, ses desirs, n'eurent d'autre objet que le Ciel. Il soupiroit après la dissolution de son corps qui devoit le réunir à celui qu'il avoit cherché avec tant d'ardeur. Ses vœux furent exaucés : il rendit paisiblement son ame à Dieu, le 7 Fevrier 1749. Il étoit âgé de 65 ans, trois mois et quelques jours.

La nouvelle de sa maladie avoit causé les plus vives allarmes aux habitans du Mans, où D. Rivet demeuroit depuis plus de 30 ans. Sa mort répandit la consternation, et causa un deuil général dans cette Ville. L'idée de son éminente piété étoit tellement gravée dans tous les esprits, que cette perte fut regardée comme un malheur public. L'affluence du peuple fut extraordinaire, tandis que le corps demeura exposé : elle ne fut pas moins grande le jour de l'enterrement; le Clergé Séculier et Régulier, les Magistrats, le Peuple, tous se firent un devoir d'y assister. La Religion fit les honneurs de cette pompe funebre. Jamais on ne vit moins de confusion, plus d'ordre, de décence, et de recueillement. La douleur, il est vrai, fit verser des larmes; mais c'est un hommage qu'elle rendoit à la vertu.

Ces sentimens au reste n'étoient pas dans les habitans du Mans l'effet de l'aveugle prévention. Le long séjour que Dom Rivet avoit fait dans cette Ville, les avoient mis à portée de le voir de près, et de connoître tout ce qu'il valoit. Pendant cette suite d'années, il avoit toujours été le même à leurs yeux, c'est-à-dire, également attentif à remplir chaque jour les devoirs de l'humanité, de la Religion et de la charité : une piété tendre, solide, éclairée étoit l'ame de ses actions. Il alloit au bien par les voïes les plus simples : tout ce qui avoit un air d'appareil et d'ostentation, n'étoit pas de son goût. Mais plein de respect pour les saintes maximes de l'Evangile, et pour les pratiques que sa regle prescrit, il les observa toutes avec une fidélité qui ne s'est jamais démentie. Sans accorder rien au caprice, à l'humeur, au dégoût, sans se permettre le moindre écart, il marcha constamment sur la même ligne. Tel il fut au Noviciat, tel il fut pendant

tout le cours de sa vie. Il avoit comme fixé la légereté si naturelle à l'homme : l'uniformité étoit la vertu favorite de Dom Rivet, et le caractere propre qui le distinguoit.

A l'innocence des mœurs, et à la sainteté de la vie, il allioit une inclination noble et bienfaisante qui se prètoit aux besoins spirituels et temporels de ceux qui s'adressoient à lui. Il ne voyoit rien d'impossible lorsqu'il étoit question de rendre service. Les personnes touchées de Dieu trouvoient en lui un guide éclairé, qui par les routes les plus sûres les conduisoit à la perfection de leur état.

Jamais homme n'a porté à un plus haut dégré l'amour pour les pauvres et pour les affligés ; il étoit tout à la fois leur pere, leur ami, leur protecteur. Ces sentiments de tendresse ne se bornoient pas à une compassion stérile : il trouvoit dans une charité ingénieuse mille moyens de les secourir : tout ce qu'il tiroit de ses Livres étoit fidelement employé à cet usage; mais comme cette foible ressource lui manquoit souvent, alors il mettoit à contribution ses Supérieurs, ses amis, et la bourse des riches. Incapable de former pour lui la moindre prétention, il devenoit pressant, hardi, entreprenant, lorsqu'il s'agissoit des pauvres, et des moyens de soulager leur misere. Les personnes ausquelles il s'adressoit, ont avoué plus d'une fois qu'elles ne pouvoient résister au ton d'autorité qu'il prenoit dans ces occasions.

Ceux qui réclamoient son crédit auprès des Magistrats, l'ont toujours vû disposé à les servir de toute l'étendue de ses forces. Il se livroit alors à des discussions épineuses : il étudioit l'affaire qui lui étoit recommandée, et lorsqu'il en avoit reconnu la justice, il l'épousoit comme la sienne propre; il en devenoit le solliciteur. Il en dévelopoit les moyens, et les faisoit valoir auprès des Juges avec tant de netteté, de force, et de justesse, qu'il gagnoit presque toutes les causes dont il se chargeoit par un principe de charité.

De Solliciteur et de Client, Dom Rivet devenoit quelquefois Juge et arbitre. La droiture de son esprit et son équité, étoient si-bien connües, qu'il étoit consulté sur une infinité d'affaires délicates que l'on soumettoit à sa décision. Il ne se refusoit pas à ce ministere de charité, et il exerçoit cette espece de Magistrature à la satisfaction des Parties : il avoit le talent heureux de concilier les intérêts, de terminer les différends, et de pacifier les familles.

Avec des mœurs austeres, Dom Rivet portoit dans la société les agrémens qui la rendent aimable. Sa conversation étoit douce, mais toujours édifiante et religieuse : on l'aimoit et on le respectoit. Sa politesse étoit si grande, qu'elle auroit pû paroître excessive, ou empruntée, si la candeur de son esprit et l'ingénuité de son cœur n'avoient été bien connues.

Il joignoit à un jugement net et solide un esprit pénétrant, et une mémoire heureuse qui le servoit toujours au besoin. Ces talens cultivés avec soins avoient acquis à Dom Rivet une facilité étonnante d'écrire et de composer. Fidele à tous les exercices de la Regle, son exactitude à les suivre, rompoit souvent dans le jour le fil de ses travaux Littéraires. Il les reprenoit sans effort, et il retrouvoit sans peine la suite de ses idées, qui sembloient se prêter à sa régularité.

Une modestie sincere et vraiment Chrétienne relevoit en Dom Rivet l'éclat de tant de qualités estimables. Attentif sur le mérite des autres, il lui rendoit hommage par des louanges qu'il distribuoit toujours avec complaisance, quelquefois même avec profusion. Distrait sur ses propres talens, et toujours en garde contre les ruses de l'amour propre, l'ombre d'un éloge, le moindre compliment effarouchoit son humilité. Se regardant jusqu'à la fin comme un serviteur inutile, il se glorifioit de n'avoir d'autre science que celle de Jésus Crucifié.



HISTOIRE

LITERAIRE

DE LA FRANCE

DOUZIÉME SIECLE

ETAT DES LETRES EN FRANCE

dans le cours de ce Siecle.

DEPUIS le renouvellement des Sciences sous le regne de Charlemagne, ' la Literature n'eut point en France de Siècle plus heureux, plus brillant, plus fertile en beaux esprits que le douziéme. Les gents de Letres s'y multiplierent presque à l'infini; et l'on y vid éclore un nombre prodigieux d'écrits sur toutes sortes de matieres, souvent très-interessantes. On aura dans le cours de

Abaël. t. 1. pr. | Mart. am. coll. t. 2. p. 334 | Dub. his. par. l. 13. c. 7. l. 9.

ce volume, et des deux ou trois suivants, toutes les preuves necessaires pour s'en convaincre. Il suffit pour le présent de faire paroître ici quelques-uns de ces grands hommes qui se distinguerent le plus alors par leur sçavoir. En lisant leurs seuls noms, on se rappellera sans peine cette multitude d'ouvrages, dont ils ont enrichi l'Eglise et la République des Letres. Entre ceux qui illustrerent le regne de Louis le Gros, il faut compter les deux freres Anselme et Raoul de Laon, celebres docteurs qui en formerent tant d'autres; Gui Archevêque de Vienne, et depuis Pape sous le nom de Calixte II; Hildebert Evêque du Mans, ensuite Archevêque de Tours; Guillaume de Champeaux, Evêque de Chalons-sur-Marne; Odon de Cambrai; Ives de Chartres; Marbode de Rennes; Baudri de Dol. Et parmi les Abbés, Geofroi de Vendôme; Thiofride d'Epternac; Guibert de Nogent; Rupert de Tuits; Francon d'Affilghem; le fameux Pierre Abélard. Joignons-y les suivants, qui, pour n'avoir pas été élevés à de si hautes dignités, n'ont pas moins brillé sur le théâtre des Sçavants : Guigues Prieur de la Grande Chartreuse; Raoul Ardent, la perle de tous les Orateurs du moïen âge; Hugues Chanoine Régulier de S. Victor; Honoré Ecolatre de l'église d'Autun; Sigebert, qui le fut de S. Vincent de Metz et de Gemblou; et l'historien Ordric Vital. ' Robert de Thorigni, voulant montrer combien florissante étoit alors l'église Gallicane par sa piété et son sçavoir, qui sont toujours connexes, nomme encore Milon Evêque de Terouane, Alvise d'Arras, Godefroi de Langres, Hugues d'Auxerre, Josselin de Soissons, Geofroi de Chartres et Alberic Archevêque de Bourges.

Rob. de Mon. chr. an. 1139.

II. Sous le regne de Louis le Jeune parurent quantité d'autres grands hommes de Letres, qu'on ne jugera pas inferieurs aux précedents. Nous pouvons mettre à la tête l'illustre S. Bernard, le prodige et le plus grand ornement de son siècle. Viennent ensuite Suger Abbé de S. Denys; Pierre le venerable de Cluni; Guibald de Corwei et de Stavelo; Arnaud, ou Ernaud de Bonneval; Guillaume de S. Thierri; Luc du Mont-S-Corneille; Philippe Harveng Abbé de Bonne-Esperance; un autre Philippe Abbé de l'Aumône. Entre les Evêques on trouve nommément Hugues Archevêque de Rouen; Arnoul de Lisieux; Pierre Lombard, le Maître des Sentences; Gilbert de la Poirée; Jean de Salisburi, cet heureux genie et cet écrivain si poli, qui bien qu'Anglois de nation,

avoit été instruit en France pour en devenir une des principales lumieres. Elle fut encore éclairée sous le même regne par la science de Guillaume de Conches, le plus fameux Philosophe de son temps; de Pierre le Mangeur; de Richard Chanoine Régulier de S. Victor; du Poëte Gontier; du fameux Grammairien Pierre Helie; et de Hugues de Fouilloy, dont la plûpart des écrits ont été confondus avec ceux de Hugues de S. Victor. Le regne de Philippe Auguste ne fut guéres moins heureux en gents de Letres et en Ecrivains de mérite. On y vit briller Pierre, qui d'Abbé de Moutier-la-Celle, et de S. Remi de Reims, devint Evêque de Chartres; Maurice de Sully Evêque de Paris; Etienne d'Abbé de Sainte Genevieve, Evêque de Tournai; Robert de Torigni Abbé du Mont-S-Michel; Richard Abbé de Prémontré, Auteur de divers écrits; Adam de Perseigne; plusieurs Abbés de Clairvaux; Pierre de Poitiers, Chancelier de l'église de Paris; Pierre le Chantre; Jean Beleth; Pierre de Blois; Pierre de Riga; Gautier Chanoine Regulier de S. Victor; Gautier de Châtillon; et grand nombre d'autres, qui grossiroient trop cette liste. Ceux que nous venons de nommer, sont à la vérité fort connus pour la plûpart : mais il importoit d'en faire l'énumération, pour soûtenir l'idée que nous donnons du Siècle où ils ont vêcu.

III. Ce n'est donc pas sans fondement, ' que Raoul de Caen dès les premieres années de ce Siècle, apostrophant la France dans un de ses écrits, la félicite d'être féconde en Ecrivains : *Gallia Scriptoribus dives*. Et c'est sans doute sur la connoissance ' qu'un Auteur Italien de la fin du même Siècle avoit du soin et du succès, avec lesquels elle cultivoit alors les Letres, qu'il la qualifioit la mere de la Philosophie, et lui vouloit rapporter l'invention de toutes les Sciences. ' Otton de Frisingue ne va pas si loin, et se borne à dire qu'elle se distinguoit au moins entre tous les autres païs du monde, par l'honneur qu'elle leur faisoit en les cultivant avec beaucoup d'éclat. Le même Ecrivain frappé d'un faux préjugé que l'expérience a fait tomber depuis longtemps, attribuoit cet état florissant des Letres en France, à ce que plus le monde vieillit, plus les hommes deviennent sçavants. Ce n'en fut point-là la véritable cause; quoiqu'il soit vrai de dire, que le Siècle précédent y avoit préparé les voïes. On peut se rappeller à ce sujet les travaux litéraires des Ecoles de Reims,

Mart. anec. t. 3. p. 1.8.

Ugh. Ital. sac. t. 6. p. 1204.

Ott. his. l. 1. pr. | l. 5. pr.

de Chartres, du Bec, de Liege, de Tournai, et d'autres moins célebres. Les Sciences y furent alors portées à un point, qui faisoit esperer qu'elles auroient eu encore de plus heureuses suites, qu'elles n'eurent effectivement. De sorte qu'il faut avouer, que les gents de Letres du XII Siècle ne tirerent pas des connoissances de leurs prédécesseurs, tout l'avantage qu'ils auroient dû naturellement en tirer. C'est ce que nous pourrons faire remarquer ailleurs, sur-tout à l'égard des Mathématiques, de la Théologie et de la Philosophie, mais plus particulierement de la Métaphysique, que S. Anselme avoit si heureusement ressuscitée, et qu'on négligea absolument. Revenons de notre digression, et tâchons de découvrir ce qui produisit, ou occasionna l'état florissant où les autres Sciences furent alors.

IV. Plusieurs causes y concoururent ensemble. Outre celle qu'on vient de toucher, la plus saine partie de la nation Françoise se porta, comme par une inclination naturelle, à l'étude des Letres. ' Elle passoit dès-lors pour la plus polie et la mieux policée de l'Univers, de l'aveu même d'un Anglois qui la connoissoit parfaitement. Or on sçait, que si les Letres conduisent ordinairement à la politesse, la politesse de son côté est une grande disposition pour les Letres. Il en est de même de ces heureux génies, dont la nature n'est pas toûjours fort libérale, mais qu'elle fait naître lorsqu'il lui plaît. Si les Sciences contribuent à les former, ils contribuent au moins autant à perfectionner les Sciences, et à les faire goûter. Le Siècle qui nous occupe, eut le bonheur d'être gratifié de beaucoup de ces beaux esprits, à qui l'on eut la principale obligation de voir étendre et policer l'empire des Letres. Mais ce qui y contribua encore considérablement, furent les regnes de trois Rois, qui gouvernerent alors les François. L'état des Letres dans un Roïaume suit pour l'ordinaire l'état du gouvernement. Plus ce gouvernement est doux, tranquille, aimable, glorieux, plus les Letres ennemies du trouble et de ses fâcheuses suites, y deviennent ordinairement florissantes. Que s'il arrive que les Princes qui gouvernent, les aiment eux-mêmes, et protégent ceux qui les cultivent, c'est pour elles la plus favorable, comme la plus heureuse de toutes les conjectures. Les trois regnes, dont nous entreprenons de dire un mot par rapport à notre dessein, eurent quelque chose de tous ces avantages, et contribue-

Th. cant. l. 2. ep. 48.

rent ainsi à l'état florissant des Letres en ce Siècle.

V. On peut juger du regne de Louis le Gros par l'heureux et riche caractere de ce Prince. Il avoit de la vertu, et de l'activité, de la force d'esprit, de la valeur, de l'attention à reprimer les violences des Grands, et à rétablir le bon ordre dans les Provinces. Réglé en sa conduite et désirant de se faire aimer des François, il sçut gagner leurs cœurs par ses manieres douces, honnêtes, son accès facile et même gracieux. Louis le Jeune son fils commença son regne par de sages reglements, propres à maintenir la bonne police dans le Roïaume. Il fit encore paroître sa sagesse par son attention à choisir d'excellents Ministres, témoin l'Abbé Suger. ' Ce Prince avoit de la piété, de la modération, de l'affabilité, de la bonté de cœur. Il aimoit la paix, et gouverna ses Etats assez heureusement. Ce fut sous son regne, que le peuple en France commença à devenir libre. Auparavant il n'y avoit de personnes libres, que les gents d'Eglise et d'Epée. Liberté qui contribua au progrès des Sciences et des Arts, en ce que le peuple fut plus maître de choisir telle profession qu'il voulut. A la faveur de cet heureux regne, on se mit à abattre les bois et les forêts, pour y bâtir de nouvelles Villes. Les anciennes furent agrandies, et devinrent plus peuplées. Leurs habitants s'adonnerent aux Sciences, aux Arts, au Negoce; car jusques-là les François s'étoient peu mêlés de commerce; presque tout le trafic se faisant par les étrangers. Philippe Auguste, qu'on pourroit aussi qualifier le Pieux pour sa piété et sa religion, rendit encore son Roïaume plus illustre qu'il n'étoit auparavant, soit en y faisant regner la Justice, et en l'agrandissant par ses conquêtes, soit en emploïant ses richesses à embellir les Villes. Paris entre autres se ressentit de sa magnificence roïale en ce point; et le bel édifice du Louvre, que ses successeurs n'ont encore pu finir, lui doit ses commencements. Ses bonnes manieres pour ses sujets l'en firent aimer; et sa politique jointe à sa fermeté abbattit la puissance de l'Anglois son principal ennemi. ' Ennemi lui-même des spectacles et autres divertissements, qui ne servent qu'à amuser les peuples, et leur ôter le goût pour les occupations serieuses, il chassa de ses Etats les Jongleurs, les Farceurs, les Comédiens, les Baladins, les Joueurs d'instruments.

Rob. alt. chr. p. 85 | Mart. am. coll. t. 5. p. 1022 | Gen. mœ. des Fr. p. 156. 162. 163.

Dupl. his. de Fr. t. 2. p. 151.

VI. Non-seulement les regnes de ces trois Princes furent favorables à la culture des Letres; mais ils les cultiverent eux-

mêmes, et protegeoient volontiers ceux qui qui s'y appliquoient. On a vu par le soin que prit la Reine Gerberge de faire étudier le jeune Prince Robert son fils, qu'on étoit depuis long-temps persuadé en France, que la connoissance des Letres est nécessaire pour regner heureusement. ' [Steph Tor. ep. 237.] C'est ce qu'Etienne Evêque de Tournai, croïoit ne pouvoir trop bien inculquer au jeune Prince Louis, fils de Philippe Auguste et dans la suite pere de S. Louis, et dont il lui fait un devoir essentiel. Pour l'en convaincre par la raison, il lui montre que son propre avantage et celui du Roïaume le demandent. Qu'il est moralement impossible, qu'un Prince ignorant tire du fruit des conseils qui se tienent dans son Palais, et réussisse dans ses négociations. Qu'il faut être letré pour bien cimenter les traités de paix, et même pour devenir victorieux dans les combats. ' [Pet. Bles. ep. 67.] Pierre de Blois dans une letre, sous le nom de Rotrou Archevêque de Rouen, à Henri II Roi d'Angleterre, établit la même chose, à l'égard du jeune Prince Henri son fils, et l'héritier présomptif de sa Couronne. ' [Phil. Har. p. 81.] Philippe Abbé de Bonne-Esperance, écrivant à Philippe d'Alsace Comte de Flandres, fait voir aussi que la connoissance des Letres convient parfaitement à un Prince, et que sans cela il ne différe guéres d'un paisan, ou même d'une bête. Pour faire éviter cet écueil au jeune Prince Louis le Gros, ' [Mab. an. l. 70. n. 21 | l. 71. n 10.] on eut soin de le mettre de bonne heure à l'Abbaïe de S. Denys, où il étudia avec tant de fruit, ' [Ord. vit. l. 12. p. 858.] qu'il devint un homme éloquent, *vir ore facundus*, et aussi instruit des Belles Letres que de la Science de la religion : ce qui l'a fait qualifier ' [Sug. vit. Lud. p. 320.] par son principal Historien *Literatissimus Theologus*. On ne peut douter, que Louis le Jeune n'eût aussi étudié ; ' [Bert. chr. p. 635.] puisqu'à la mort de Philippe son frere aîné couronné Roi du vivant de leur pere qui le survêcut, il fut préféré au Prince Robert, second fils de Louis le Gros, que celui-ci et les Grands de sa Cour exclurent de la Couronne, à raison de son ignorance, et qui n'eut pour apanage que le comté de Dreux. (I.)

VII. Si Philippe Auguste ne fut pas aussi letré que son aïeul, il étoit au moins éloquent, et possédoit le talent de dire beaucoup de choses en peu de mots. Le titre d'Auguste, qu'il porta après sa mort, annonce seul qu'il aima et favorisa les Sciences et les Arts; ' [Rigord. p. 50.] puisque c'est pour cela qu'il lui fut donné. Un de ses Historiens observe, que la protection et les privileges que ce Prince et le Roi Louis le Jeune son pere accordoient aux Etudiants qui venoient à Paris, con-

tribuerent autant à en grossir le nombre, que l'agréable sejour de cette Ville, et l'abondance de toutes les choses nécessaires à la vie, qu'on étoit assuré d'y trouver. Il fut assés ordinaire de voir en France dans le cours de ce Siècle d'autres Princes et grands Seigneurs instruits des Letres. Outre ceux qui les avoient étudiées au Siècle précédent, comme ' Henri I Roi d'Angleterre et Duc de Normandie, en qui l'on trouvoit, suivant l'expression d'un ancien Auteur, un brillant modèle de Science : outre quelques Comtes d'Anjou, et autres dont il a été parlé sur le même Siècle, ' Geofroi le Bel, ou Plantegenest, passoit pour avoir beaucoup de sçavoir, et ne cédoit à aucun autre Laïc, ou Clerc pour l'éloquence : *optime literatus, inter Clericos et Laïcos facundissimus.* Ce Prince, d'abord Comte d'Anjou et de Touraine, puis du Maine et Duc de Normandie, qui avoit épousé Mathilde veuve de l'Empereur Henri V, et qui mourut en 1150, prenoit tant de plaisir aux matieres Philosophiques, que Guillaume de Conches crut l'obliger en l'introduisant pour son Interlocuteur dans son traité Des Substances. ' Le Prince Henri son fils, qui lui nâquit au Mans, et qui fut depuis Roi d'Angleterre, aïant été bien instruit des Letres en sa jeunesse, y prit ensuite tant de goût, qu'il en faisoit ses delices, lorsqu'il étoit libre de toute autre occupation. Sa Cour étoit une assemblée de Sçavants, avec lesquels il se plaisoit à discuter et résoudre des questions sur des points de Literature. Personne ne brilloit davantage, et ne parloit plus sçavamment dans les Conseils. Il s'entendoit si bien en Poësie, que Jean Serlon, Moine de Fontaines, lui dédiant son Poëme sur l'Oraison Dominicale, que ce Prince lui avoit demandé, faisoit dépendre le mérite de la piece, du jugement qu'il en porteroit. En un mot, sa science, dit le Necrologe de Fontevraud, où il fut enterré, le faisoit regarder comme le Salomon de son Siècle.

Mart. anec. t. 3. p. 345.

Spic. t. 10. p. 508 | Hild. car. p. 1324 | Mab. an. l. 79. n. 103.

Spic. t. 8. p. 435 | Petr. Bles. ep. 46 | not. p. 708. 709 | Mart. anec. t. 1. p. 604.

VIII. ' Thibaud le pieux, Comte de Champagne et de Brie, n'étoit pas à la vérité un Prince letré ; mais il n'oublia rien pour faire bien instruire le Prince Henri son fils, surnommé le Libéral, mort en 1181. Henri ne se bornoit pas à cultiver les Letres pour lui-même ; il protégeoit encore, honoroit et gratifioit même ceux qui s'y appliquoient. ' Il n'avoit point de plus grand plaisir, que de se trouver avec des gents de Letres, et de s'entretenir de sujets de Literature. ' On étoit si persuadé de son goût dans le public, que Pierre de Celle

Egas. Bul. t. 2. p. 774. 775 | Phil. Har. p. 84 | Mart. am. coll. t. 5. p. 1023.

Saresb. ep. 172.

Bal. misc. t. 2. p. 234.

lui dédia son traité De la discipline du cloître, et Nicolas de Clairvaux un de ses écrits. ' Un Comte nommé Ayoulfe, dont il est parlé dans Philippe Harveng Abbé de Bonne-Esperance, mais qu'on ne connoît guére d'ailleurs, s'applaudissoit d'avoir étudié, et portoit d'un Prince non letré, à peu près le même jugement qu'autrefois Foulques le Bon Comte d'Anjou. ' Le pere de Philippe d'Alsace, Comte de Flandre et de Vermandois, mort en 1191, prit un soin particulier de le faire si bien instruire, que celui-ci se rendit aussi recommendable par son sçavoir, qu'il l'étoit par sa naissance, et ses autres grandes qualités. ' Robert Comte de Meulant, Seigneur Norman, mort en 1120, qui avoit été de la premiere Croisade, et qui étoit fort puissant en Angleterre sous le regne de Henri I, joignoit à un esprit vif, fin, pénetrant et à une grande intelligence dans les affaires, un sçavoir et une éloquence qui lui acquirent de la réputation, *Scientia clarus, eloquio blandus.* ' Galeranne, un de ses successeurs dans le même Comté, qui étoit gendre d'Estienne Roi d'Angleterre, et qui mourut en 1166, nous est représenté comme habile Poëte et bon Orateur. ' La belle description qu'on nous a conservée de la conduite de Hugues Seigneur d'Amboise et de Chaumont, qui fut de la premiere Croisade, comme Robert de Meulant, suppose que l'étude l'avoit rendu Philosophe. En effet sans être devot, il ne vouloit pour amis familiers, que des personnes serieuses et qui aimassent à tenir des discours serieux. Sa table étoit une Ecole d'urbanité et de politesse. Il étoit rare ' contre la coûtume des Seigneurs de son temps, d'y voir paroître des Joueurs d'instruments, et d'autres gents qui n'étoient bons qu'à divertir sans édifier. (II.)

Phil. Har. p. 81. — p. 81. 82. — Spic. t. 8. p. 184. 185. — Mart. am. coll. t. 1. p. 876. — Spic. t. 10. p. 559. — Mart. anec. t. 5. p. 1240.

IX. On verra encore beaucoup d'autres exemples de Princes et de Seigneurs letrés, lorsqu'on en sera à ce qui concerne la Poësie Françoise et Provençale de ce Siècle. Cette noble passion pour les Letres passa même jusqu'aux Princesses, dont quelques-unes qui paroîtront sur les rangs dans la suite, s'y firent quelque réputation. Les Princes étrangers, soit à l'imitation des François, ou autrement, épouserent aussi la maxime de s'instruire des Letres. L'Empereur Frideric Barberousse, dont il sera parlé ailleurs, se plaisoit souvent à faire des vers. ' Henri VI, autre Empereur mort en 1199, étoit aussi ami des Muses, et assés bon Poëte pour son Siècle. ' Guillaume II Roi de Sicile, mort en 1189, qui avoit eu pour me-

am. coll. t. 1. p. 1000. — Spic. t. 8. p. 435.

re la Reine Marguerite Princesse Françoise, fut fort bien instruit, d'abord par Gautier depuis Archevêque de Palerme, et ensuite par le célébre Pierre de Blois; quoi qu'après que celui-ci l'eut quitté, il préferât aux exercices des Letres les vains amusements de la Cour. Tant d'illustres exemples, qui mettoient les Letres en honeur, eurent sans doute l'effet d'en inspirer l'amour aux persones privées. La protection que la plupart de ces Princes, et grand nombre de Sçavants Prélats, qui se montrerent dans ce Siècle, accorderent aux gents d'étude, fut encore plus efficace en ce point. On sçait l'ancien axiome, auquel l'avantage qui revient des Mécenes pour les Letres, a donné lieu.' Entre ceux qu'elles eurent en ce Siècle, il n'y en eut point de plus zelé ni de plus magnifique, que Guillaume de Champagne, frere du Comte Henri, dont il a été parlé, et successivement Archevêque de Sens et de Reims. Aussi n'en est-il point qui soit plus célébré dans les écrits de nos Sçavants. C'est à lui que Pierre de Poitiers dédie sa Somme de Théologie, Pierre le Mangeur son Histoire scolastique, et Gautier de Châtillon son beau Poëme d'Alexandre.

Egas. Bul. ib. p. 744 | Steph. Tor. ep. 79.

X. On a observé,' que les privileges accordés aux Etudiants par les Rois Louis le Jeune et Philippe Auguste, en avoient considérablement augmenté le nombre. Personne ne nous apprend quels étoient ces privileges; mais il nous suffit de sçavoir, qu'ils concoururent à étendre l'empire des letres.' Sur la fin de ce Siècle Hamelin Evêque du Mans, de concert avec son Chapitre, fit une ordonnance pour priver de leurs revenus les Chanoines qui ne résideroient pas au moins huit mois de l'année. Mais un Légat du S. Siége en excepta ceux qui s'absenteroient pour faire leurs études. On voit ici des vestiges de ces exemtions, qui s'accordent encore presque par-tout aux Chanoines qui fréquentent les Colleges.' Dès le même siècle les Clercs qui enseignoient publiquement, jouissoient par privilege du revenu des bénéfices qu'ils possédoient dans d'autres églises. C'est au moins ce qui fut accordé à Girard la Pucelle, célébre professeur à Paris, 'par le Pape Alexandre III. Un autre motif encore plus puissant pour porter à aimer et cultiver les Letres,' fut de voir élever aux premieres dignités ecclésiastiques, des sujets qui n'avoient ni naissance, ni d'autre mérite, aux mœurs près, que celui de la science. Sans parler des étrangers, qui après avoir étudié à Paris, eurent

Rigord. p. 50.

Mss.

Egas. Bul. ib. p. 370.

Dub. his. par. l. 13. c. 7. n. 11.

part à ces honeurs dans d'autres païs. On vit Baudri devenir en 1108 Archevêque de Dol, comme on parloit alors ; Guillaume de Champeaux, Evêque de Châlons sur Marne en 1113 ; Ulger, Evêque d'Angers en 1124 ; Gilbert d'Auxerre, surnommé l'Universel, Evêque de Londres en 1127 ; Albéric de Reims, Archevêque de Bourges en 1136 ; et la même année Geofroi de Loroux, Archevêque de Bourdeaux ; Gilbert de la Poirée, Evêque de Poitiers en 1141, ou l'année suivante ; Gautier de Mortagne, Evêque de Laon en 1153 ; Pierre Lombard, Evêque de Paris en 1159, ou 1160 ; Jean de Salisburi, Evêque de Chartres en 1172 ; Maurice de Sulli, Evêque de Paris vers la fin du même siècle.

Egas. Bul. ib. p. 369.

XI. ' Le Pape Alexandre III, attentif à découvrir en France de semblables sujets pour honorer leur sçavoir, enjoignit à Pierre son Légat, Cardinal de S. Chrysogone, de les lui faire connoître. Ce Légat en conséquence lui indiqua Pierre de Celle, alors Abbé de S. Remi de Reims ; Bernered Abbé de S. Crespin de Soissons ; Pierre le Mangeur, Doïen de l'Eglise de Troïes ; ' Girard la Pucelle, dont on a déjà dit un mot ; Ives Archidiacre de l'église de Rouen ; et un certain Herbert, surnommé Médecius dans le texte, où il faudroit peut-être lire *Medicus*, ce qui signifieroit qu'Herbert professoit la Medecine, comme tant d'autres sçavants du même siècle. Il y eut effectivement plusieurs de ceux qu'avoit indiqué le Légat, qui furent élevés à de grandes dignités, même à celle de Cardinal. Il seroit trop long, et peut-être ennuïeux de faire ici l'énumération de tous les autres François, à qui leur sçavoir procura alors le même honeur. Ils pourront trouver dans la suite une place plus convenable. Nous passons aussi sous silence ceux qui parvinrent par la même voïe à de moindres dignités, comme celles d'Abbé, de Chancelier de Cathédrale, de Scolastique et autres. Si le motif pris du côté des honeurs, eut la vertu de multiplier en ce siècle le nombre des gens de Letres, le motif d'intérêt, qui a toujours agi si puissamment sur l'esprit et le cœur de l'homme, ne dut pas avoir un moindre effet. Outre les revenus considérables attachés aux dignités, dont on récompensoit ordinairement le sçavoir, il y avoit alors trois sortes de sciences fort lucratives : la Medecine, le Droit Canonique et le Droit Civil. Aussi les Medecins, les Jurisconsultes et les Avocats se multiplierent-ils presqu'à l'infini. C'est de quoi nous donnerons des preuves suffisantes,

p. 370 | Du Ches. t. 4. p. 560. 561.

en discutant ce qui concerne ces trois facultés de Literature.

XII. Un autre motif qui engagea les François à étudier, fut la multiplication prodigieuse des Maisons Religieuses, dont l'entrée exigeoit ordinairement, que ceux qui y aspiroient, eussent quelque teinture des Letres. Avant le XII siècle les anciens monasteres de l'ordre de S. Benoît étoient déja presque sans nombre. Mais dans la suite les ordres de Chanoines Reguliers, des Chartreux, des Cisterciens et des Prémontrés y en ajouterent une infinité d'autres.' L'ordre de Cisteaux en particulier, s'étendit peu après son établissement, jusque chés les Samartes et les Scythes, et dès l'année 1144 avoit peuplé environ deux cents Abbaïes. Au bout de quatre ans en 1148, il fut augmenté par la réunion de la Congrégation de Savigni, qui se trouvoit composée de trente-trois maisons, sans y comprendre celles de filles. De même,' l'ordre de Prémontré, qui dès le seiziéme de Février 1126, que le Pape Honorius II le confirma, comptoit neuf Abbaïes de son institut,' en peupla soixante autres en moins de vingt ans, et s'étendit peu après dans toute l'Europe. On ne sçauroit dire combien de maisons établirent aussi de leur côté les Chanoines Réguliers et les Chartreux. Si ' tous ces ordres naissants donnerent à l'église de France un nouveau relief, comme l'observent nos Historiens, ils furent encore l'occasion à ceux qui s'y sentoient appelés, de prendre quelque connoissance des Letres. Il est aisé de juger par ce qui vient d'être dit, jusqu'où cela dut s'étendre. Il n'en étoit pas de ces nouveaux monasteres, comme des anciens de l'ordre de S. Benoît, où les sujets étoient le plus souvent reçus et instruits dès l'enfance : au lieu que dans ceux dont il est ici question, il falloit être dans un age raisonnable pour y avoir entrée. Nous reservons pour un autre endroit le détail de ce qu'ils firent plus directement en faveur des Letres. N'oublions pas cependant d'avertir, qu'elles reçurent encore un autre avantage, de la part de quantité de traductions qui furent faites en ce siècle, tant de plusieurs livres Grecs et Arabes en Latin, que d'écrits Latins en Romance, ou langue Françoise du temps. L'utilité qui revient à la Literature de ces sortes de traductions, est trop connue pour s'y arrêter.

Spic. t. 12. p. 325.

Prœm. bib. p. 392.

Spic. ib. | t. 13. p. 112.

Rob. de Mont. chr. an. 1131 | Nang. cher. an. 1132.

XIII. Il ne faut pas au reste s'imaginer qu'avec tous les avantages que nous venons de marquer, les Letres ne trou-

vassent aucun obstacle à leur progrès. Elles en rencontrerent même plusieurs, dont le plus général, comme le plus difficile à vaincre, fut une indolence, ou insensibilité, de la part du plus grand nombre des Laïcs, et même de plusieurs Clercs,
Abaël. t. 1. p. 337. à sortir de leur ignorance.' C'est de quoi Pierre le Vénérable, Abbé de Cluni, dans une letre à la sçavante Heloïse, se plaint amerement, à l'égard des premiers. Insensibilité qui avoit sa source principale dans la négligence des parents et celle des
p. 928. pasteurs.' Les uns tout absorbés dans leurs affaires temporelles, ne prenoient aucun soin de faire instruire leurs enfants, non pas même de leur donner les premiers principes de la religion, ce qui leur auroit pu inspirer le désir d'en apprendre
p. 363. 364. davantage.' Les autres, ne songeant qu'à jouir des revenus et des honeurs attachés à leurs bénéfices, passoient des années entières, sans donner la moindre instruction aux peuples confiés à leurs soins. D'ailleurs on n'avoit pas toujours égard à la science et au mérite dans la promotion aux dignités ecclésias-
Bern. ep. 271 | Mart. am. coll. t. 1. p. 727. not. tiques.' On les conféroit trop souvent à des enfants, qui n'avoient ni Letres, ni d'autre mérite que celui de leur naissance, comme s'en plaint S. Bernard en plus d'un endroit, et qui étoient moins aises de s'y voir élevés que de se voir affran-
Steph. Tor. ep. 12. chis de la ferule. Aussi ' l'unique but d'un grand nombre d'enfants et de plusieurs adultes dans leurs études, étoit d'avoir par-là entrée dans l'église, et d'y être promus successivement
Phil. Har. p. 405. aux grades ecclésiastiques. Qu'arrivoit-il ensuite?' Cette sorte de Clercs étant parvenus au point qu'ils se proposoient, préferoient à l'étude qu'ils n'avoient point cultivée par goût, les fausses délices de leur prospérité. Ils croïoient en sçavoir assés; et il arrivoit qu'ils oublioient même le peu qu'ils avoient appris. De sorte qu'étant obligés de paroître dans les assemblées ecclésiastiques, et d'y parler à leur tour, ils passoient pour des ignorants, tels qu'ils étoient en effet. Il est aisé de
Guib. vit. l. 3. c. 4. p. 499. comprendre par-là,' qu'il se trouvoit des Prêtres même, qui sçavoient à peine les premiers principes de Latin, comme l'assure Guibert Abbé de Nogent.

XIV. Quelque heureux que fussent les regnes de nos Rois, les Letres n'y jouirent point de toute la tranquillité qui leur convient. Louis le Gros n'eut pas si-tôt pris le gouvernement de l'Etat, à la mort du Roi son pere, qu'il se vit obligé d'avoir de petites guerres, pour contenir dans le devoir plusieurs Seigneurs du Roïaume, qui étoient autant de petits

Tyrans sur leurs terres. Il se trouva aussi engagé à en avoir contre le Roi d'Angleterre, afin de soutenir Guillaume Cliton, fils de Robert Duc de Normandie, dans le droit qu'il avoit aux Etats de son pere. Mais ce trouble alors causé en France, ne fut pas comparable à celui qui s'y excita sous le regne de Louis le Jeune. Les bons François eurent la douleur de voir d'une part, toutes les terres du domaine roïal soûmises à un injuste interdit, fulminé par le Pape Innocent II, malgré les grandes obligations qu'il avoit à ce Monarque: et de l'autre, la guerre allumée entre leur Roi et Thibaud Comte de Champagne et de Brie, laquelle fut suivie d'une autre encore plus fâcheuse ' avec Henri II Roi d'Angleterre. Celle-ci eut pour principe le divorce de Louis avec la Reine Eleonore, et le mariage de cette Princesse avec Henri, qui n'étoit encore que Duc de Normandie : deux évenements, qui furent la source de cette funeste division entre les François et les Anglois, qui a duré plus de trois cents ans, et mis plusieurs fois la France à deux doigts de sa ruine. Le regne de Philippe Auguste s'en ressentit considérablement; ce Prince n'aïant pu éviter d'entrer en guerre avec le même Henri II, et Richard son successeur: derniere guerre qui causa divers ravages dans le Roïaume; l'embrasement de plusieurs bourgs, villages, châteaux et la désolation des peuples. Celle qu'il soûtint contre le Comte de Flandre, eut beaucoup moins de fâcheuses suites; mais son regne fut encore troublé ' par l'expulsion des Juifs, qu'il chassa en 1182, non-seulement de Paris, mais de tous ses Etats, expulsion qui y fit tomber le négoce, et causa beaucoup de tort au commerce. On se plaignit même à cette occasion, que Philippe dépeuploit son Roïaume; car ces Juifs étoient en fort grand nombre. Ce fut peut-être la raison pourquoi ils y furent rappellés en 1198.

Cist. bib. t. 8. p. 190.

Rigord. p. 6. 42 | Guil. Brit. l. 1. p. 102 | Egas. Bul. ib. p. 450 | Dub. ib. l. 14. c. 2. n. 12.

XV. Aux troubles de l'Etat se trouvoient joints ceux de l'église, causés d'une part par la division qui regnoit depuis long-temps entre le Sacerdoce et l'Empire; et de l'autre, par les Schismes qu'exciterent plusieurs Antipapes: tous évenements qui ne favoriserent pas la culture des Letres. Elle eut aussi à souffrir des dissensions qui s'éleverent entre les Rois et les Evêques, au sujet des limites de la Jurisdiction ecclésiastique et de la séculiere. Il est vrai qu'elles ne furent pas fréquentes en France dans le cours de ce siècle, comme elles

le devinrent dans les siècles suivants. On n'en trouve guéres d'autre exemple en celui-ci, que ce qui est rapporté dans le chroniqueur de S. Marien d'Auxerre, au sujet de la vive contestation entre le roi Philippe Auguste et Gui Archevêque de Sens. Mais les fatales suites de celles qui arriverent entre Henri II Roi d'Angleterre et S. Thomas de Cantorberi en particulier, reflechirent sur la France. Il y eut encore d'autres contestations, mais d'un genre différent, entre les divers Ordres religieux. Il y en eut entre les Chanoines Reguliers et les Moines, par rapport à la prééminence et la dignité de leur état, ce qui a été agité de nouveau depuis moins d'un siècle. Il y en eut entre les Clunistes et les Cisterciens, et pour des interêts temporels, et sur la différence de leurs pratiques. Si ces disputes, qui furent quelquefois poussées un peu vivement, et qui ne venoient que d'un défaut d'humilité, comme l'avoue ingenûment un de ceux qui y entrerent, porterent quelque préjudice aux Letres, soit en troublant la tranquillité qu'elles aiment, soit en détournant ceux qui les cultivoient, du veritable objet qui les devoit occuper, elles ne laisserent pas d'être de quelque utilité pour la Literature. Elles remuerent effectivement les esprits de plusieurs de nos Ecrivains, exercerent leur plume, firent éclore divers écrits, qui ont servi à enrichir le Droit ascetique. Saisissons l'occasion qui se présente d'en parler, pour mettre nos lecteurs au fait de cet évenement devenu literaire en partie.

Rob. alt. chr. p. 85. 1.

Phil. Har. p. 385. 386.

XVI. Presqu'aussi-tôt que les Chanoines Reguliers eurent paru dans l'Eglise, ils ne purent voir qu'avec des yeux jaloux la figure qu'y faisoient les anciens Moines. Mécontents de ce qu'ils y exerçoient des fonctions, qu'ils ne croïoient pas leur convenir, ils s'aviserent de s'en plaindre hautement, et de publier que les Moines étant des gens morts au monde, ils devoient être exclus du ministere ecclésiastique, et se tenir enfermés dans leurs cellules. Des simples discours ils en vinrent aux écrits. On ignore qui furent les premiers Chanoines Reguliers, qui prirent la plume en cette occasion. Mais ils furent refutés par trois célébres Benedictins, fort connus dans la République des Letres. Le temps auquel ils écrivoient fait juger que la dispute avoit commencé dès les premieres années de ce siècle. On ne sçauroit cependant déterminer, qui des trois écrivit le premier. Pierre Abélard, alors Moine de S. Denys, comme il semble, y opposa une letre, un peu

Mart. am. coll. t. 9. p. 969. 970.

Abaël. p. 228.

vive qui porte pour titre : Contre un certain Chanoine Regulier, qui rabaissoit l'Ordre monastique, et lui préferoit son institut. ' Hugues d'Amiens, qui fut dans la suite Archevêque de Rouen, emploïa à défendre la même cause le sixiéme livre de ses Dialogues. Il n'étoit encore alors qu'Abbé de Radingue. Il écrivoit par conséquent avant 1130. Son écrit n'est pas si vif, mais plus solide que celui d'Abélard. ' Rupert Abbé de Tuits, mort en 1135, prit aussi la défense des Moines et composa à cet effet un assez long ouvrage en forme de Dialogue, qu'il a intitulé, De la vie vraiment apostolique.' L'Abbé Harveng de l'Ordre de Prémontré vint au secours des Chanoines Reguliers, et publia en leur faveur son traité, De la dignité des Clercs. Mais à dire vrai, cet Ecrivain, quoiqu'habile d'ailleurs, s'écarta du vrai point de la question ; s'étant borné à prouver que les Clercs sont d'un Ordre supérieur à celui des Moines, ce que ceux-ci ne prétendoient point contester. ' Tout ce qu'alleguoient les Chanoines Reguliers contre les Moines, fut enfin refuté avec autant de solidité que d'érudition, par un Moine Alleman de l'Ordre de Cisteaux, qui écrivoit vers 1160.

Mart. anec. t. 5. p. 970-975.

am. coll. t. 9. p. 971. 972.

Phil. Har. p. 385-386.

anec. ib. p. 1614-1627.

XVII. Quant à la dispute entre les Cisterciens et les Clunistes, sous le nom desquels on comprenoit tous les Moines de l'Ordre de S. Benoît, quoiqu'ils ne fussent pas tous soûmis à Cluni, elle ne tarda guéres à éclore après la naissance de l'Ordre de Cisteaux. Il paroît qu'elle fit encore plus d'éclat que la précédente. Aussi étoit-elle soûtenue par les deux plus grands personnages qu'eussent alors ces deux Ordres, S. Bernard Abbé de Clairvaux et S. Pierre Maurice de Cluni. L'on professoit dans l'un et dans l'autre la Regle de S. Benoît, mais sous differents habits et avec differentes pratiques. L'observation de cette Regle fut le sujet de la dispute. Les Clunistes tâchoient de décrier l'observance de Cisteaux, qui étoit alors fort rigide, comme si elle avoit été impraticable. Les Cisterciens de leur côté accusoient les autres de relâchement ; et il faut avouer que depuis la mort de S. Hugues, et sur-tout sous le gouvernement de l'Abbé Ponce, la discipline reguliere étoit un peu tombée à Cluni. Il n'est pas bien clair qui furent les agresseurs, en ce qui regarde les accusations verbales ; mais ' S. Bernard fut le premier qui entreprit d'écrire sur ce sujet. Il l'exécuta vers 1127 par un assés long écrit, auquel il donna le titre d'Apologie. Les sept premiers Chapitres, dans

Bern. t. 1. p. 523-533.

lesquels l'Auteur se justifie lui et ses confreres, meritent justement ce titre. ' Mais les suivants emploïés à marquer sans beaucoup de ménagement ce qu'il trouvoit de deffectueux dans les pratiques de Cluni, peuvent être regardés comme une invective. ' L'Abbé de Cluni se crut obligé de répondre à tous ces reproches, et autres dont on chargeoit son Ordre : ce qu'il fit avec beaucoup de modération, par une letre fort prolixe, adressée à S. Bernard même. ' Au bout de plus de trente ans la dispute n'étoit point encore terminée. On en juge ainsi sur le Dialogue à ce sujet entre un Cluniste et un Cistercien : ouvrage du Moine Alleman de l'Ordre de Cisteaux, dont il a été parlé, et qui en prit occasion de refuter les Chanoines Reguliers.

p. 534-540.

Petr. ven. l. 1. ep. 28. 657-695.

Mart. anec. t. 5. p. 1573-1613.

XVIII. Les Croisades, qui énerverent, ou firent même tomber tant d'autres bonnes pratiques, furent encore préjudiciables, au moins indirectement, à la culture des Letres. Nous avons touché sur le siècle précédent quelques traits du dérangement et du trouble, qu'elles commencerent dès-lors à causer en France. Le mal alla encore plus loin dans la suite. La bonne discipline, et par conséquent les Letres qui suivent presque toujours son sort, ne pouvoient que souffrir de l'absence de tant d'Evêques, de tant de Clercs inferieurs, de tant d'Abbés et de simples Moines, qui quittoient leurs églises et leurs cloîtres, pour aller dans des païs éloignés, où ils se trouvoient obligés à abandonner l'étude pour s'occuper à tout autre chose. De deux cents mille hommes de Cavalerie et de gents de pied à proportion, qui composoient la seconde Croisade, la plûpart étoient François ; et il y en mourut le plus grand nombre. Quel étrange vuide dans le Roïaume! D'un autre côté les indulgences attachées à la Croisade, aïant fait tomber les pénitences canoniques, et celles-ci étant abandonnées à la discretion des confesseurs, on n'eut plus de motif d'étudier les Canons et la Discipline de l'Eglise sur ce point. Aussi tomba en partie la science du Droit canonique. On sçait que la troisiéme Croisade fit mettre le dixiéme sur les biens meubles et immeubles, tant ecclésiastiques que séculiers. Cette taxe inouie, et les autres impositions dont elle fut suivie pour faire subsister les Croisés, nuisirent encore aux bonnes études. Outre le tracas qu'elles causerent aux gents de Letres, elles diminuerent leurs revenus, et en mirent plusieurs hors d'état d'acheter des livres, qui étoient encore alors fort chers. Il est

ordinaire, que lorsqu'on est obligé à faire une dépense, on se retranche sur l'autre. Ajoûtons à tout cela, que les Croisades aïant en ce siècle donné naissance aux premiers Ordres de Chevalerie, et ceux qui s'y engageoient n'étant point obligés d'être letrés, plusieurs peres de famille négligerent de faire étudier leurs enfants, dans l'esperance qu'ils pourroient prendre parti dans ces Ordres sans sçavoir les Letres.

XIX. Autre suite des Croisades, encore plus fatale pour la science de la religion en particulier. Etant instituées pour exterminer les Musulmans et les Hérétiques contre qui on les faisoit marcher, presque personne, ou au moins très peu de nos gents de Letres, penserent à les convertir, et par conséquent à étudier à fond la religion Chrétienne, pour tacher de la leur faire aimer, en la leur faisant connoître, et les faux dogmes de ceux qui la détestoient, pour les leur faire abjurer. Tout ' le bon effet bien marqué qu'eurent les Croisades emploïées en Orient, fut de délivrer pour un temps l'Occident des guerres presque continuelles qui en troubloient le repos. Mais celles qu'on emploïa en France contre les Hérétiques, ' et les derniers supplices qu'on fit trop souvent souffrir à ceux-ci, ne servirent guéres à autre chose qu'à les aigrir, les endurcir dans leurs erreurs, les éloigner davantage des Catholiques, et à les leur rendre même odieux. Si l'on se fût attaché à engager ceux qui avoient le talent de la parole et de la plume, à en user envers ces malheureux, comme en userent S. Bernard et S. Pierre Maurice : c'est-à-dire, si l'on eût pris le parti de les convaincre par des instructions de vive voix, et des écrits modérés, solides, lumineux, ce déluge d'hérésies qui inonda alors la France, eût été de quelque utilité pour les Letres, en fournissant un nouveau motif d'étudier la science ecclésiastique. Mais bien loin de produire cet effet, il n'en eut d'autre, que de causer beaucoup de ravages dans l'église et de porter un préjudice notable au progrès des bonnes études. Ce n'est pas à dire pour cela, que les Souverains dans leurs états ne soient en droit d'user de la voie coactive, pour faire rendre à la vraie religion l'hommage qui lui est dû. Il n'est pas au reste de notre dessein d'entrer ici dans le détail de toutes ces différentes sectes, ni d'en faire connoître les Auteurs et les Partisans. L'occasion se pourra offrir d'en dire ailleurs quelque chose. Il suffit pour le présent d'avertir, que c'étoit autant de rejettons des anciens Manichéens,

Otto. de ges. Frid. l. 1. c. 42.

Rob. alt. chr. p. 95. 96 | Prœm. bib. p. 455 | Mart. anec. t. 5. p. 1315.

qui sous differents noms, et sous differentes manieres de se reproduire, et d'enseigner leurs erreurs, tendoient à faire revivre celles de ces Hérétiques.

XX. Qu'on juge des maux qu'elles firent en France, par les divers païs qu'elles y infecterent.′ Dès le commencement de ce siècle il s'en éleva à Ivois au duché de Luxembourg, d'où le venin pénétra bien-tôt dans le Diocèse de Liege, dans celui de Cologne, et les environs, à Anvers alors du Diocèse de Cambrai, en Flandre, à Metz, à Soissons, à Paris′, au Mans, en Perigord, enfin à Lyon qui fut le berceau des Vaudois. On vid encore paroître en Berri et en Bourgogne la secte des Capuciés. Mais l'Aquitaine, la Gascogne, le Dauphiné, la Provence et le Languedoc furent les provinces, où ces differentes sectes firent plus de ravages, sous le nom d'hérésie des Albigeois, qui les comprenoit presque toutes, et sous lequel elles ne furent presque plus autrement connues dans la suite, si l'on en excepte celle des Vaudois.′ Le nom d'Albigeois qui fut donné à ce corps d'Hérétiques, leur vint de la condamnation de leurs erreurs, portée en 1175 au Concile de Lombers, petite Ville à deux lieues d'Albi, mais qui a été ruinée depuis.′ En France ils étoient aussi assés communement nommés Tisserands, soit à cause qu'un grand nombre d'entr'eux exerçoit ce métier, soit à raison de ce qu'ils prétendoient, que la vraie foi et le vrai culte de Dieu ne se trouvoient que dans leurs assemblées, qu'ils tenoient ordinairement dans leurs tisseranderies. On les nommoit encore quelquefois Pifres par dérision. C'est le nom que leur donne le titre du premier Canon d'un Concile de Reims tenu en 1157. En Italie et en Allemagne on les connoissoit plus généralement sous le nom de Cathares. Outre le préjudice qu'ils porterent indirectement aux Letres, leur doctrine n'étoit propre qu'à accréditer l'ignorance. A quel autre but pouvoient effectivement tendre leurs faux dogmes, sinon à ne jamais lire l'Ecriture, ni les écrits des Peres, ou autres Auteurs Ecclésiastiques?′ Ils rejettoient, comme on sçait, l'ancien Testament, et prétendoient que tout ce que le Nouveau raconte de J. C. ne s'étoit passé qu'en apparence. Ils condamnoient sans reserve tout ce que l'Eglise Romaine enseigne, et observe touchant le Sacrifice de l'Autel, le Baptême des enfants, le Mariage, les autres Sacrements, les Prieres et autres suffrages pour les morts, en un mot tous les autres

Spic. t. 12. p. 243. 244 | Mart. am. coll. t. 4. p. 188 | t. 9. p. 1251 | Bern. t. 1. pr. n. 76 | Cist. lab. t. 2. p. 136-140. Le Beuf, his. d'Aux. t. 1. p. 317. 318.

His. de Lang. t. 2. p. 446 | Conc. t. 10. p. 1470.

Mart. am. coll. t. 7. p. 74. 75.

Petr. ven. in Petro. p. 1135. 1153 1174 | Gauf. vos. chr. p. 326 | Mab. ana. t. 3. p. 467. 468.

Offices divins, et ne vouloient pas même d'Eglises materielles.

XXI. ' On a fait remarquer ailleurs, que les Tournois, cette espece de fêtes, où les Chevaliers s'assembloient à un jour marqué pour faire preuve de leur force et de leur adresse, avoient servi de motif pour cultiver la Poësie Françoise, parce que l'ouverture s'en faisoit par des pieces de vers. Mais à y regarder de plus près, ces exercices publics, qui n'étoient alors que trop communs, furent encore plus préjudiciables qu'utiles à la culture des Letres. C'étoit des spectacles qu'on donnoit au public; et il s'y trouvoit une affluence de monde. Les acteurs, qui emploïoient la plus grande partie de leur temps à s'y préparer, ne pouvoient goûter les occupations serieuses, telle que l'étude des Letres; et les spectateurs n'en remportoient que du goût pour les vains amusements. ' L'Eglise les regardant sous une autre face, les condamna severement dès ce siècle-ci, comme pernicieux pour l'âme et pour le corps; car il arrivoit souvent que les Chevaliers y perdoient la vie. ' S. Bernard en particulier ne les combattit pas avec moins de force; les traitant d'inventions diaboliques, et d'assemblées maudites: *figmenta diabolica.... maledictas illas nundinas.* Expressions que ce Pere semble avoir formées ' sur celles du Concile de Reims, qui donne aussi à cette sorte de spectacles la qualification d'assemblées détestables. La République des Letres de son côté, auroit dû par des raisons d'interêt ne rien oublier pour les faire proscrire, avec tous les autres amusements de même genre. Nous ne faisons pas difficulté de ranger dans cette classe les Romans, qui se multiplierent si prodigieusement en ce siècle. Après avoir parlé de leur origine autre part, et montré que leur lecture ne peut être que dangereuse pour les mœurs, nous ne les considerons ici que par rapport aux Letres. Que leurs Partisans les vantent, tant qu'ils voudront, si l'on veut en juger sainement, et être de bonne foi, l'on conviendra qu'ils sont beaucoup moins utiles que nuisibles même à cet égard. Il ne faut pas de longs raisonnements pour en convaincre ceux qui refuseroient d'en convenir.

Hist. lit. de la Fr. t. 7. p. 129.

Conc. t. 10. p. 985. c. 12.

Bern. ep. 363. n. 5 | ep. 376.

Conc. ib.

XXII. Que contiennent-ils en effet ces Romans? Des fables, des sornettes, des faits controuvés, des avantures purement imaginaires, où souvent on n'a gardé ni ordre ni vraisemblance, sur-tout s'il s'agit de nos vieux Romans, qui ont

précédé l'Astrée de M. d'Urfé. De façon, remarque judicieusement Amyot, dans sa préface sur la traduction d'Heliodore, qu'on les prendroit pour des songes de quelque malade en délire, plutôt que pour des inventions d'un homme sensé et judicieux. A quoi donc peuvent servir des écrits de cette nature? A former l'esprit? A apprendre l'Histoire? Mais il ne s'y trouve ni érudition, ni connoissance de l'antiquité. Quiconque n'auroit lu que les Romans de Turpin et de Philomena, pourroit-il se flatter de sçavoir l'Histoire de Charlemagne? Et pour nous rapprocher davantage du tems qui nous occupe, qui s'en seroit tenu au Roman de Sainte Geneviéve, qui fut fait à la fin de ce siècle, ou les premieres années du suivant, auroit-il été au fait de l'histoire de cette Sainte? Les Romans, pour ce qui regarde l'histoire, ne sont propres qu'à faire prendre le faux pour le vrai, le douteux pour le certain, l'apparent pour le réel, et par conséquent à gâter l'esprit, au lieu de le former. N'est-ce pas ce qui est arrivé ' au plus célébre de nos Historiens du VI siècle, par rapport au Roman de Childeric, comme on l'a montré ailleurs? Mais il y en a, dira-t-on en parlant de ceux de nos jours et du siècle précédent, dans lesquels on trouve de l'ordre, de la justesse d'esprit, de la délicatesse, des saillies ingenieuses, des détails charmants et instructifs, et qui peuvent au moins servir à apprendre à bien parler, à bien écrire, à connoître les coutumes et les usages du temps. Et combien d'autres ouvrages en notre langue avons-nous, qui sont pour le moins aussi bien écrits, et dont on peut tirer les mêmes avantages, sans craindre les écueils dont les Romans sont remplis? Ce qui se passe sous nos yeux, annonce à qui veut l'entendre, que cette sorte d'écrits tend à gâter le goût, et à faire tomber les bonnes études. Depuis que le goût dominant des François s'est tourné vers les Romans, les Historiettes et autres pieces de même genre, le gros des Lecteurs ne se repaît que de ces productions frivoles, et rejette les autres: sous le faux prétexte que les unes sont trop pieuses, celles-ci trop serieuses, celles-là trop sçavantes. Les Libraires, qui ne recherchent que leur interêt, suivent le torrent des Lecteurs; et des gens de Letres, qui auroient du talent pour faire des ouvrages solides, sont arrêtés par la raison qu'ils auroient de la peine à trouver des Libraires et des Lecteurs.

Hist. lit. de la Fr. t. 7. pr. p. 66.

XXIII. La maniere d'étudier et d'enseigner nuisit aussi au progrès des Letres; car les études du XII siècle eurent leurs

défauts, et presque les mêmes que celles du siècle précédent. On voulut encore, comme alors, embrasser toutes les Sciences et les Arts Liberaux : ce qui fut cause qu'on ne fit que les effleurer pour la plupart, sans les approfondir. Le soin de choisir de bons modéles, et l'attention à les imiter furent encore rares ; et peu réussirent à se former le goût à bien écrire, et à raisonner juste. Manquant de critique, comme par le passé, l'on recevoit tout sans examen ; et ce défaut conduisit encore à épouser les erreurs des autres, à donner dans la fable et les fausses suppositions. A ces anciens défauts des siècles passés, celui-ci y en joignit de nouveaux. Après que les plus célébres Auteurs eurent publié leurs ouvrages sur differentes facultés de la Literature, ceux qui les étudioient, croïoient s'en devoir tenir à ce que ces grands Maîtres en avoient enseigné. Ainsi ' l'on se bornoit à un certain livre au-delà duquel on ne cherchoit rien sur chaque matiere. Suivant ce systême, toute l'intelligence de l'Ecriture devoit être dans la Glose ordinaire, tout le Droit canonique dans Gratien, toute la Théologie scolastique dans le Maître des Sentences, comme toute la positive dans Pierre le Mangeur, et toute la Philosophie dans Aristote, et peut-être Guillaume de Conches. Il n'étoit question que de bien posseder ces livres, et d'en sçavoir appliquer la doctrine aux sujets particuliers. Il arrivoit de là qu'on négligeoit les sources où il auroit fallu puiser : l'Ecriture Sainte, les Conciles, les écrits des Peres de l'Eglise et des autres anciens Auteurs. Il ne doit donc pas paroître étonnant, qu'il se trouve tant de doutes, tant d'opinions, tant de probabilités, et si peu de démonstrations dans les Ecrivains de ce temps-là ; puisque les modéles qu'ils avoient choisis, n'en sont pas eux-mêmes exemts, comme on le fera voir dans la suite.

Fleu. disc. 5. n. 8.

XXIV. Rien à notre avis, ne fut plus préjudiciable aux études du XII siècle, que la mauvaise Dialectique, et la Scolastique encore plus mauvaise qu'on y enseignoit. En attendant que nous traitions ce qui concerne ces deux facultés, nous nous bornerons ici à faire observer, que la premiere ne tendoit qu'à faire des Sophistes et des Ergoteurs, au lieu de bons Dialecticiens. Bien loin de profiter de la belle méthode avec laquelle le B. Lanfranc, S. Anselme et le Docteur Odon l'avoient enseignée au siècle précédent, et qui n'étoit autre que celle des Anciens : presque tous les

Philosophes de ce siècle-ci furent encore plus féconds en arguties, en distinctions frivoles, en vaines subtilités, en sophismes, en faux raisonnements, que ceux dont ils avoient pris la place. Ce qui arriva dans la Dialectique, se passa aussi dans la Scolastique; nous entendons parler de la Scolastique contentieuse. Les choses y furent même poussées plus loin. Combien de questions inutiles, abstraites, plus curieuses qu'instructives s'avisa-t-on d'y introduire. Celles qui n'auroient jamais dû venir en idée y sont entassées les unes sur les autres. A l'inutilité et la bizarrerie des choses, se trouve réuni un langage grossier, barbare et presque inintelligible. Ne seroit-on pas tenté de dire, que les Scolastiques ont eu en vûe d'ensevelir la raison sous cette multitude de termes extraordinaires, dont ils usent dans leurs écrits? Quelles lumieres un Etudiant pouvoit-il tirer de sciences enveloppées de tant de fatras et d'obscurité? Y apprenoit-il ' [Ibid.] à raisonner avec justesse et solidité, et à chercher la vérité par les voïes les plus sûres, ce qui est le but de la bonne Dialectique? Y apprenoit-il à connoître Dieu et le culte qu'on lui doit rendre, ce qui est le fruit de l'étude de la Théologie? ' [Ott. his. app. c. 47.] Vers la fin de ce siècle un saint Prêtre, nommé Pierre de Rosai, compagnon du célébre Prédicateur Foulques de Neuilli, ne pouvant souffrir ces défauts dans les Philosophes et les Théologiens de son temps, eut assés de zéle pour les en reprendre, et réussit à en corriger quelques-uns. Mais le mal, qui s'étoit même glissé dans l'étude du Droit canonique et civil, ne laissa pas de faire du progrès.

XXV. De cette alliance monstrueuse de la Dialectique avec la Théologie, qu'entreprirent de faire la plupart de nos Théologiens, et en quoi consiste la mauvaise Scolastique, naquirent encore toutes ces questions quodlibetiques, ou problematiques, qui mirent en problême les plus essentielles verités de la religion. L'on fit par-là de la Théologie une école de Philosophes, où chacun avoit la liberté de débiter les imaginations de son esprit. Les bons Théologiens du siècle précédent avoient prévu et averti de l'écueil; mais on ne fut point attentif à l'éviter. ' [Hist. lit. de la Fr. t. 7. p. 146. 147.] S. Fulbert de Chartres, le B. Lanfranc, S. Anselme et encore d'autres avoient montré, que dans les choses de la foi la raison humaine est un guide trompeur et infidéle, qui livre à l'erreur et à l'illusion ceux qui le suivent, sans le secours de la révélation et de la tradition.

Aussi qui peut compter les erreurs qu'enfanta alors cette nouvelle methode? ' Celles de Pierre Abélard, de Gilbert de la Poirée, de Pierre Lombard, de Pierre de Poitiers, et de tant d'autres, dont il sera parlé dans la suite, eurent-elles une autre source? Tant il est vrai que la subtilité des raisonnements humains a toûjours été l'écueil de la foi. C'est ce que plusieurs autres Théologiens plus sages et plus éclairés du même siècle, reconnoissent eux-mêmes; et l'on voit par-là que le mal ne fut pas général. ' Dès les premieres années du siécle, Guibert Abbé de Nogent s'éleva hautement contre ces présomtueux, qui traitoient dans leurs disputes des points de notre foi, comme ils faisoient les nouvelles questions, ' Guillaume de S. Thierri n'épargna pas non plus ces Maîtres, qui en son temps s'émancipoient de raisoner des choses divines, comme ils raisonnoient de celles qui font l'objet de la Dialectique, et qui s'attachant à leurs propres inventions et aux nouveautés qu'ils faisoient naître chaque jour, se montroient, non les disciples, mais les censeurs de la foi. ' Abélard revenu de ses égarements, reconnoît lui-même que la maniere dont la plûpart traitoient alors la Théologie, avoit donné lieu à quantité d'erreurs, dont il fait une assés longue liste. C'est à quoi il emploïe une partie du troisiéme et du quatriéme livre de sa Théologie Chrétiene.

Mart. anec. t. 5. p. 1656. 1657 | Petr. pict. pr.

Guib. de Nov. p. 203.

Cist. bib. t. 4. p. 112. 12.

Mart. ib. p. 1283. 1284. 1314. 1315.

XXVI. Un des plus grands adversaires de ces questions subtiles, épineuses, inutiles, curieuses et inoüies jusqu'alors, ' fut Pierre le Chantre. Ce sage et solide Ecrivain ne se borne pas à les condamner comme dangereuses, en les comparant à une arête de poisson, qui n'est bonne qu'à piquer, et en montrant qu'elles ne sont propres qu'à empêcher de parvenir à la veritable Théologie; il découvre encore la voie pour éviter l'écueil et arriver surement au but qu'on se doit proposer dans cette étude. ' Pierre de Celle ne fut pas moins zelé à proscrire les questions nouvelles qu'agitoient la foule des Théologiens, et le langage nouveau qu'ils emploïoient à les discuter. ' Il faut bien se donner de garde, dit-il ailleurs, de planter la forêt d'Aristote auprès de l'Autel du Seigneur, de peur d'obscurcir les mysteres de la foi par une infinité de recherches superflues, qui ne peuvent qu'être pernicieuses. ' Jean de Cornouaille, l'un des principaux disciples du Maître des Sentences, et l'un des célébres Docteurs de son temps, qui avoit éprouvé le danger par lui-même, en embras-

Verb. abbr. c. 3. p. 6. 7.

Petr. Cell. p. 277.

p 396.

Mart. ib. p. 1657.

sant l'hérésie des Nihilistes, que la mauvaise Scolastique avoit fait naître, se déclara dans la suite, après qu'il eut reconnu et abjuré son erreur, ' ennemi irréconciliable de la nouvelle méthode de dogmatizer. Lorsqu'il s'agissoit du mystere de la Trinité, de l'Incarnation, des Sacrements, ou de quelque autre point de la foi, il ne pouvoit souffrir qu'on eût recours à l'Art de la Dialectique. ' S. Bernard, au rapport d'Otton de Frisingue, détestoit aussi ces Docteurs qui dans les matieres de religion s'attachoient trop aux raisonnements humains, et s'appuïoient sur la Philosophie séculiere. Mais personne ne fit mieux sentir les suites dangereuses de la mauvaise Scolastique, ' que Gautier Prieur de S. Victor, dans un ouvrage, qui bien qu'encore manuscrit pour la plus grande partie, est devenu fameux. Il suffit de lire ce qui en est imprimé pour se convaincre des faux raisonnements, des Syllogismes captieux, de l'espece de Pyrrhonisme même auxquels elle conduisoit, et par conséquent de quel préjudice elle fut pour les bonnes études. C'est ce que nous nous sommes proposés d'établir, et que nous nous flattons d'avoir mis dans une sorte d'évidence. Quelque mauvaise après tout que fût la Scolastique de ce siècle et des suivants, la Providence toujours attentive à la conservation du sacré dépôt de la foi, s'en servit pour continuer la chaîne de la tradition.

p. 1679.

Otto. de ges. Frid. l. 1. c. 47.

Egas. Bul. t. 2. p. 629-659.

XXVII. Ces disputes presque continuelles entre les Philosophes et les Theologiens, ' firent de nos Ecoles publiques des Ecoles tumultueuses, ce qui fut encore un obstacle au progrès des Letres. Les eaux de Siloé coulent en silence, remarque un des Auteurs déja cités; et l'on n'entendit ni le bruit du marteau ni celui de la cognée, lorsque le premier Temple de Jerusalem fut bâti. C'est-à-dire, suivant la pensée de cet Ecrivain, que les Sciences, sur tout la Science de la religion, sont incompatibles avec le bruit et le tumulte. Excellente leçon dont les grands Maîtres, qu'on a vûs paroître dans nos volumes précedents, étoient bien instruits, et qu'ils sçavoient mettre en pratique. Aussi leurs Ecoles étoient-elles autant renommées pour la paix, la tranquillité, la gravité, la modération qui y régnoient, que pour la science qu'on y venoit puiser. Caracteres qui les rendoient des Ecoles vraiment Chrétienes. On n'y apprenoit pas à devenir Sophiste et Ergoteur; mais on y étoit instruit à raisoner d'une maniere juste et solide. On n'y apprenoit pas à subtiliser, à disputer sur les

Verb. abbr. ib. p. 7 | Steph. Tor. ep. 97 | Mart. ib.

mysteres de la religion, à l'emporter les uns sur les autres à force de crier et de donner carriere à son imagination; mais à recevoir avec docilité le dépôt sacré de la tradition, et à le conserver sans altération et sans mélange, au moïen de quoi l'on devenoit bon Theologien. Avoüons-le; si les Docteurs qui enseignerent en ce siècle dans les Ecoles publiques, lorsqu'elles furent concentrées dans les grandes Villes, avoient suivi cette methode, leurs éleves auroient fait tout un autre progrès dans la Philosophie et la Theologie. Allons plus loin, et disons même, qu'il ne se seroit pas introduit dans la doctrine de l'église tant d'altération, soit sur le Dogme, la Morale, ou l'administration des Sacrements. Quels fruits solides pouvoient produire des Ecoles, où tout étoit permis à l'imagination, et ' où la dispute étoit quelquefois poussée jusqu'à la fureur, comme l'atteste un témoin oculaire? La vérité qui seule mérite de vaincre, y prévaloit-elle toûjours contre les sentimens particuliers, et la passion de les soûtenir? Mart. ib. p. 1657.

XXVIII. Autre caractere des Ecoles publiques, qui ne fut point favorable aux Letres : elles étoient mercenaires; et l'on y vendoit quelquefois cherement les leçons qu'on y faisoit. ' Abélard après avoir renoncé au monde, avoüoit ingenument qu'autrefois il avoit ouvert Ecole pour amasser du bien; mais que depuis sa conversion, il n'en tenoit que pour gagner des ames à Dieu. ' Il parle ailleurs des grosses sommes d'argent, que lui valurent à Paris les leçons publiques qu'il y donna, au sortir de l'Ecole d'Anselme de Laon. ' Foulques Prieur de Deuil, dans une letre à Abélard même atteste aussi, qu'il vendoit ses leçons, et lui reproche de n'avoir pas toûjours fait un bon usage du lucre qu'il en tiroit. Ce que faisoit Abélard, les autres Professeurs le pratiquoient aussi. ' Nous en avons la preuve dans une letre de l'Abbé et du Prieur de S. Victor, écrite en 1165, à Robert de Melun, alors Evêque d'Herford en Angleterre, et auparavant Professeur à Paris. Ils pousserent même la cupidité jusqu'à louer à d'autres à prix d'argent, les Ecoles qu'ils étoient obligés de quitter. ' Le mal s'étant communiqué à l'Angleterre, le Concile de Londres tenu en 1138, se fit un devoir de l'arrêter par ses censures. Cet amour du lucre dans les Professeurs des Letres ' passa même aux Chapitres des Cathedrales, qui aïant inspection sur les Ecoles du Diocèse, ne vouloient point permettre à aucun Clerc d'y enseigner, à moins qu'il ne leur païât une cer-

Abael. p. 974. ep. 1. c. 5. p. 9. p. 219. Th. cant. l. 1. ep. 162. Conc. t. 10. p. 997. c. 17. Mart. am. coll. t. 2. p. 730.

taine somme. Le Chapitre de Châlons sur Marne fut un des
p. 853. premiers qui le mirent en pratique; ' et bien-tôt ce prétendu droit d'exaction trouva entrée dans les autres églises de France, où les Scolastiques en particulier avoient grand soin de le faire valoir à la rigueur. Le Pape Alexandre III, en étant informé, et craignant avec raison que ce pernicieux usage n'introduisît, ou ne favorisât l'ignorance dans le Clergé, interposa son autorité pour le faire tomber sans ressource. C'est ce que montrent deux belles, mais fortes letres de ce sage et zélé Pontife : l'une aux Doïen et Chanoines du Chapitre de Châlons, l'autre aux Evêques de l'église Gallicane en général. Il y défend que la science, qui doit être enseignée gratuitement, soit ainsi mise à l'enchere et veut que les Clercs, qui seront capables d'instruire, aïent toute liberté d'ouvrir des Ecoles, sur-tout hors l'enceinte des Villes, sans qu'ils soient rançonnés de la sorte.

XXIX. Les vices des Etudiants préjudicierent encore aux bonnes études. On ne doit étudier que pour devenir meilleur ; et lorsqu'on sépare de la science, la vertu qui en est la fin, la science bien loin d'être solide, n'est que spécieuse et superficielle. Que devoit-il donc arriver, quand ceux qui travailloient à l'acquérir, n'allioient que trop souvent le vice avec l'étude? Les Colleges, et les grandes Ecoles ont sans doute leur utilité ; et nous le ferons voir ailleurs. Mais ils ont aussi leurs écueils. Etoit-il bien aisé de discipliner cette affluence d'Etudiants qui y alloient prendre des leçons? Et l'exemple des Professeurs tendoit-il toûjours à inspirer l'amour de la vertu, et la fuite du vice? Abélard fut-il le seul en son siècle, qui voulût marier la galanterie avec les Letres? Une multitude de jeunes gents, dont les passions étoient encore toutes bouil-
Pet. Coll. l. 4. ep. 10. lantes, formoit le gros des Etudiants de Paris. ' Paris, suivant la description qu'en fait un Ecrivain du temps, étoit alors une Ville propre à nourrir leurs passions, tant par son abondance de toutes choses, que par les délices qu'on y goûtoit.
Spic. t. 12. p. 362. 363 | Mart. anec. t. 3. p. 1714. ' Que de miseres incompatibles avec l'étude, se passoient entre cette jeunesse! Si elles ne firent pas en ce siècle tant d'éclat, qu'aux siècles suivants, elle n'en furent peut être pas ni moins réelles, ni moins multipliées, quoiqu'elles pussent
Cist. Lib. t. 7. p. 257. être plus cachées et moins publiques. ' C'est ce qui portoit Helinand, autre célébre Ecrivain du même temps, à se plaindre de ce que plusieurs s'empressoient d'aller à Paris pour les

Arts Liberaux, d'autres à Orleans pour le Droit Canonique, d'autres à Boulogne pour la Jurisprudence, enfin d'autres à Salerne pour la Medecine, sans que presque persone se mît en peine des mœurs. Sans les mœurs cependant, ajoûte le même Ecrivain, toutes ces courses deviennent inutiles; et ce qu'on y peut apprendre est déplacé : *Ultra quam satis Literas petunt, qui cum jactura morum illas addiscunt.* ' La peinture naïve, qu'il fait ensuite des vices qui régnoient alors parmi les gents de Letres, peinture qui est à voir, fait juger que la corruption étoit grande. p. 269. 270.

XXX. Si des vices extérieurs, ou de conduite, nous passons aux vices de l'esprit et du cœur : c'est-à-dire, aux motifs peu legitimes qui engageoient à étudier les Letres, et aux vûes bizares qu'on s'y proposoit, combien y découvrirons-nous d'autres inconvenients qui en retarderent, ou arrêterent même le progrès? Il s'en faut beaucoup, que tous ceux qui prenoient le parti de l'étude, aimassent les Letres pour elles-mêmes, ou pour le véritable avantage qu'on y doit rechercher. Avantage qui consiste à éclairer, et orner l'esprit, à former et regler le cœur : ou, ' comme s'explique un sçavant Abbé du siècle qui nous occupe, à acquerir la Justice. De sorte, ajoûte-t-il, que si cette vertu n'est inséparable de l'étude, la science se réduit à rien : *quia nulla est vera scientia cui non est comes Justitia.* Mais la plùpart des Etudiants, étoient bien éloignés de se proposer un aussi noble et aussi avantageux dessein. Les uns se portoient à l'étude par un motif de pure vanité, pour briller dans les conversations, ou se distinguer des autres, et se bornoient dans cette vue à effleurer les Arts Liberaux, dont ils se contentoient d'apprendre ce qui étoit plus propre à les faire paroître. D'autres s'y portoient par un principe d'avarice, afin de s'enrichir en enseignant aux autres ce qu'ils n'avoient pas encore bien appris eux-mêmes. Enfin d'autres, et ceux-ci faisoient apparemment le plus grand nombre, n'étudioient que pour se fraïer la voïe aux honeurs et aux dignités; et il arrivoit sans doute trop souvent, qu'après y avoir été élevés, ils abandonnoient toute étude sans retour. Nous en avons déja rapporté quelques exemples pour le siècle même, qui fait l'objet de ce discours. Phil. Har. p. 409. 410.

XXXI. Il y avoit une autre voïe pour arriver aux dignités ecclésiastiques; et cette voïe même fut très-préjudiciable

à la culture des Letres. Nous entendons parler de la Simonie, qui étoit encore alors fort commune en France. Ceux qui étoient riches, et qui aspiroient à ces dignités, se tenoient assurés de les obtenir au moïen de leur bourse; et cette confiance les détournoit de travailler à acquerir la science, qui jointe aux bonnes mœurs, devoit selon les regles les leur faire mériter. On ne sçauroit dire combien d'ignorants il entra parlà dans le Clergé; et ce fut là une des principales causes de l'ignorance, que nous y avons fait remarquer plus haut. ' L'accueil peu favorable qu'on fit assés souvent aux nouvelles productions d'esprit qui paroissoient dans le public, porta aussi quelque préjudice à la Literature. Dans tous les temps il y a eu des jaloux et des envieux, qui n'ont vu qu'avec peine, que les gents de Letres fissent usage de leur talent à écrire pour la posterité, et qui se sont émancipés de le blâmer hautement. Le XII siècle ne manque pas de cette sorte de censeurs. ' Les uns se plaignoient qu'on écrivoit trop, et disoient que les écrits des Saints étoient plus que suffisants, puisqu'on ne pouvoit les lire tous, et qu'encore moins on trouveroit du temps pour lire ce qui s'écrivoit de nouveau. ' Qu'est-il donc besoin, ajoûtoient-ils, que de nouveaux venus fassent montre de leur sçavoir, comme s'ils étoient plus habiles que les Anciens? D'autres alloient jusqu'à les charger d'injures, à dessein ou de les empêcher d'écrire, ou de décrier leurs ouvrages. Les plaintes de ces Censeurs eurent quelquefois leur effet; et Philippe Abbé de Bonne-Esperance connoissoit quelques Moines de son ordre, qui aïant entrepris et déja avancé des ouvrages importants, les avoient laissés imparfaits, arrêtés par cette seule raison. Il est vrai ' que les plus sages entre les Sçavants ne tenoient compte de cette sorte de discours, et soûtenoient au contraire qu'on ne pouvoit trop écrire, pourvu que l'on conservât la pureté de la foi; afin de mieux faire connoître la vérité, en la présentant sous diverses faces.

p. 590.

Rup. de Off. pr.

Phil. Har. ib.

Mart. anec. t. 5. p. 897.

XXXII. Il nous semble appercevoir dès ce siècle-ci les premiers vestiges de ces approbations, qu'on jugea nécessaires dans la suite, sur-tout pour les écrits qui traitoient des matieres de religion. Ce qui nous fait naître cette idée, ' est une des raisons qu'alleguoient les adversaires d'Abélard, pour la condamnation de son traité sur la Trinité, qui fut brûlé au Concile de Soissons en 1121. Il suffisoit, disoient-ils, pour mériter ce sort, que l'Auteur l'eût dicté publiquement, et

Abael. ep. 1. c. 9. p. 25.

en eût laissé prendre des copies, sans que le Pape, ou l'église l'eussent approuvé. Présomtion, ajoûtoient-ils, qu'il importoit de prévenir dans les autres Ecrivains, par un exemple aussi frappant. Au reste, quelque bien marquée que soit ici cette sorte d'approbations, nous ne trouvons point dans le cours de ce siècle, qu'on en ait demandé, ou accordé pour les écrits qu'on publioit. Peut-être regardoit-on comme une espece d'approbation, la dédicace de ces écrits qui se faisoit à des persones constituées en dignité, et pour l'ordinaire d'un sçavoir reconnu. Il se pouvoit faire aussi qu'on regardât de même la communication, que les Ecrivains de connoissance se donnoient mutuellement de leurs ouvrages, ce qui s'est pratiqué en tous les siècles. Non seulement l'Auteur qui communiquoit à un autre Sçavant l'écrit qu'il venoit de finir, le prioit d'y faire ses corrections, ' mais il lui envoïoit même quelquefois le petit instrument à manche d'yvoire, qu'on nommoit *Quinniens*, c'est-à-dire un stylet, ou espece de canif, pour y effacer ce qui ne seroit pas à son goût. Ces ratures se faisoient, comme on sçait en grattant le velin, ou parchemin sur quoi l'on écrivoit communément alors. Quant aux approbations des livres, telles qu'elles vinrent en usage dans la suite, on ne peut nier qu'elles n'aïent été sagement établies, pour conserver la doctrine dans son integrité. Mais il faut convenir aussi, que si elles furent sur le même pied au XII siècle, le progrès des Letres en dut souffrir : en ce que les Ecrivains se trouvant gênés par-là, ne pouvoient donner tout l'essor à leur esprit. Inconvenient au reste fort au dessous de celui qui naîtroit de la hardiesse, que prendroient certains Ecrivains passionnés, si elle n'étoit reprimée par ce sage établissement.

Bern. t. 2. p. 695.

XXXIII. Tous les défauts dans les études de ce siècle, tous les évenements fâcheux pour les Letres qui s'y passerent, et dont nous venons de tracer un leger craïon, les conduisirent à une certaine décadence, avant que le siècle fut entierement révolu. Décadence, dont presque toutes les facultés de la Literature se ressentirent, mais la Philosophie, la Theologie et les Belles-Letres plus que les autres. Il n'y a pour s'en convaincre, qu'à conferer la plûpart des Philosophes, des Theologiens et des autres Auteurs de la fin du siècle, à ceux qui les avoient précedés de quelques années. Les ouvrages de ceux-ci sont ordinairement plus solides, plus lu-

Mart. am. coll. t. 1. p. 949 | Petr. Cell. p. 431 | Egas. Bul. ib. p. 491. 669. 670.

mineux et mieux écrits pour le style. ' Décadence, qui reflechit encore sur tous les divers états du Roïaume, comme l'observe Pierre de Celle, Jean de Hanteville et autres Ecrivains du temps. Telle a toûjours été l'influence de la culture des Letres sur les autres professions dans l'étendue du même Roïaume. Les ordres Religieux furent ceux qui en souffrirent davantage, à raison de la plus grande connexité qu'il y a entre les Letres et la Discipline reguliere. ' *Magna antiquorum patrum*, se plaint à cette occasion un des Auteurs cités, *virtus regularis nostris temporibus clanguit.* ' La cupidité, à la faveur de ce dérangement presque universel, fut poussée à un tel point, que les gents de Letres laissoient les autres Sciences et les Arts Liberaux, pour se tourner vers la Medecine et l'un et l'autre Droit, par la considération qu'ils étoient plus lucratifs. Mais avant que les Letres en vinssent à cet état de décadence, elles furent cultivées avec plus de zéle et d'ardeur qu'elles n'avoient encore été depuis plusieurs siècles. C'est ce qu'il importe de montrer avec quelque détail, et qui va faire une des agréables parties de ce discours. Après quoi nous ferons voir quelles furent les Sciences et les Arts, qui attirerent l'attention de nos François, et le succès qu'ils eurent dans l'application qu'ils y donnerent.

Pet. Cell. ib.

Voot, l. 1. p. 55.

XXXIV. On ne peut mieux faire connoître l'ardeur des François de ce siècle pour les Letres, que par le dénombrement et la description des differentes Ecoles, qui étoient ouvertes aux Etudiants dans toutes nos Provinces. Commençons par les épiscopales, qui furent plus ou moins fréquentées, selon la réputation des Maîtres qui y enseignoient. Elles étoient tout à la fois des Ecoles et des Seminaires, ' où les parents mettoient leurs enfants dès le bas âge, pour y être instruits dans les Letres, et formés aux bonnes mœurs. Ensuite suivant le progrès qu'ils y faisoient, l'église les postuloit pour les élever aux Ordres sacrés. A mesure qu'ils avançoient en âge, ' ils formoient differentes classes. Il y avoit toûjours un Maître qui veilloit sur l'éducation des plus jeunes. Mais c'étoit ordinairement l'Evêque, qui se chargeoit lui-même d'instruire ceux qui étoient plus avancés, et qui leur montroit jusqu'au chant et aux cérémonies de l'église. Au moins cela se pratiquoit-il encore dans l'église du Mans les premieres années de ce siècle. On a vu de même sur le précédent, que plusieurs grands Evêques, Fulbert de Chartres, Notger et

Mart. am. coll. t. 9. p. 1069.

Mab. ana. t. 3. p. 330. 331.

Vazon de Liege, Gilbert Maminot de Lisieux, et autres se faisoient un mérite de diriger eux-mêmes les Ecoles de leurs cathedrales. D'autres ne pouvant se prêter à cette occupation, et remplir en même temps les autres fonctions de l'épiscopat, avoient des Scolastiques, ou Ecolatres, qui enseignoient à leur place. Lorsque ceux-ci étoient habiles, et avoient un talent supérieur pour la doctrine, leurs Ecoles devenoient célébres, et attiroient même des païs éloignés une affluence d'étrangers, qui alloient prendre de leurs leçons. C'est de quoi nous avons produit plusieurs exemples sur le siècle précédent. Nos Lecteurs peuvent se souvenir des Ecoles de Reims, de Tours, du Mans, d'Angers, de Liege. On en aura encore des exemples pour ce siècle-ci dans la suite de ce discours.

XXXV. Plusieurs années avant la fin du XII siècle, ces Ecolatres, ou Scolastiques, qui étoient auparavant amovibles, devinrent fixes et permanants, en devenant attachés par des bénéfices aux églises, où ils enseignoient. C'est-à-dire, que leur emploi, ou dignité, fut dès-lors érigé en titre dans quelques cathédrales. ' Nous en avons pour celle d'Angers, une preuve non équivoque, dans un accord passé entre les Chanoines et Marbode leur Scolastique. Cet acte qui se lit dans le cartulaire de cette église, mais avec la date erronée de l'année 1027, au lieu de l'année 1077, et qui est ratifié et souscrit de l'Evêque Eusebe Brunon, contient une cession de quelques terres faite au Chapitre par Marbode, à qui les Chanoines donnent de leur côté une autre terre: aux conditions qu'elle sera affectée en qualité de bénéfice, à Marbode et aux autres Scolastiques ses successeurs, qui seront tenus de remplir exactement les devoirs attachés à cette dignité. Rainaud, qui y avoit précédé Marbode, et qui n'étoit plus alors au monde, paroît être le premier qui donna lieu à ce louable établissement. Il avoit en effet légué de son vivant un certain fonds pour le Scolastique de la même église. Il semble que cette dignité avoit été aussi érigée en titre dans les églises de Reims et de Tours, dès le temps que Brunon enseignoit dans la premiere, et sur la fin de la vie de Berenger. Mais après le milieu de ce siècle, cet établissement devint tout commun dans les Cathedrales: ' en conséquence du canon du Concile de Latran en 1179, qui le prescrit expressément. L'exécution en aïant été négligée en quelques endroits, ' un

Mss.

Conc. t. 10. p. 1518. c. 18.

t. 11. p. 164. c. 11.

autre Concile aussi de Latran en renouvella le décret en 1215; et c'est sur cela qu'est fondé l'article neuviéme de l'Ordonnance du Roi Charles IX, faite aux Etats d'Orleans en 1560. ' Ces Scolastiques avoient le droit, comme il a déja été dit en parlant des Ecoles mercenaires, d'instituer ou d'approuver les Maîtres des autres Ecoles du Diocèse. Sans cette approbation, ou permission, ceux-ci ne pouvoient légitimement enseigner; mais si elle leur étoit refusée, les Scolastiques étoient obligés de fournir les preuves de l'incapacité des Maîtres. En quelques églises, ' comme celles de Paris, c'étoit le premier Chantre ou le Chancelier, et quelquefois l'un et l'autre, qui avoient la Jurisdiction sur ces Ecoles inférieures.

Steph. Tor. ep. 133.

Joly, des Ecol. p. 234-245.

XXXVI. Les Ecoles épiscopales étant aussi des Séminaires pour fournir des Ministres à l'église, comme il a été dit, chaque cathedrale avoit la sienne. Nous n'entreprenons cependant de parler, que de celles qui offrent des traits mémorables pour la Literature. Il n'y en eut point de plus brillantes, ni de mieux soûtenues au X et XI siècle, que celle de Reims. Elle continua encore en celui-ci, à soûtenir avantageusement la réputation qu'elle s'étoit acquise. Ce qui y contribua le plus, fut le bonheur qu'eut cette église de rencontrer d'excellents Archevêques, et d'avoir d'habiles Ecolatres. Raoul le Verd, Rainaud de Martigni, Henri de France, frere du Roi Louis le Jeune, et Guillaume de Champagne, fils du Comte Thibaud, et oncle du Roi Philippe Auguste, qui la gouvernerent alors, aimoient les Letres et protegoient ceux qui les cultivoient. Ce dernier Prélat en particulier, qui en fut Archevêque pendant vingt-sept ans, depuis 1175 jusqu'en 1202, ' étoit non seulement fort sçavant, mais aussi le Mécene ordinaire, comme on l'a vu plus haut, de ceux qui travailloient à donner des ouvrages au public, et qu'il étoit soigneux de récompenser généreusement, de quelque nation qu'ils fussent. Aussi étoient-ils attentifs de leur côté à publier sa magnificence en ce point. ' *Inter cæteras animi dotes*, lui dit un d'entr'eux en lui dédiant un de ses ouvrages, *maxime approbo et complector amorem Literarum, et honorem quem eis exhibes copiosissimum*. Quant aux Maîtres ou Professeurs, qui enseignerent à cette Ecole, l'on en connoît deux, qui aïant commencé à y faire des leçons publiques avant la fin du siècle précédent, continuerent le même emploi les premieres années de celui-ci. Ils étoient l'un et l'autre éleves de l'Ecole de Reims mê-

Steph. Tor. ep. 79.

Mart. am. coll. t. 1. p. 916.

Hist. lit. de la Fr. t. 7. p. 88.

me, sous les sçavants Scolastiques Godefroi et Hermanne. L'un se nommoit Jean, et se rendit depuis Moine à S. Evroul, où Ordric Vital, qui le célébre dans son Histoire, l'eut pour Maître. L'autre avoit nom Odolric; et l'éclat de son mérite avoit fait passer sa réputation jusqu'à Rome.

XXXVII. A ceux-ci succéderent Alberic et Lotulfe, ou Lutolfe. ' Le premier étoit un autre éleve de l'Ecole de Reims, d'où il passa ensuite successivement à celles d'Anselme de Laon, et de Guillaume de Champeaux. L'autre étoit de Novare en Lombardie, et avoit quitté son païs, pour venir perfectionner ses études aux mêmes Ecoles. Après y avoir brillé l'un et l'autre, ils convinrent d'aller enseigner ensemble à celle de Reims, ce qu'ils firent sous le Pontificat de Raoul de Verd. Ils commencerent leurs leçons publiques avant la tenue du Concile de Soissons contre Abélard, dont ils furent les principaux accusateurs, et par conséquent avant l'année 1121. ' Dans la suite Alberic eut pour Collégue Graphion, Angevin de naissance, que Rainaud de Martigni avoit apparemment amené d'Angers à Reims, lorsqu'il y fut transféré pour remplir ce siége vacant par la mort de Raoul le Verd. Mais Graphion paroît par sa souscription au bas d'un acte public, avoir été particulierement chargé d'enseigner les laïcs. ' Pendant qu'Alberic dirigea l'Ecole de Reims, on y vid aborder un si grand nombre d'étudiants, qu'ils sembloient surpasser celui des Citoïens. Hugues II, depuis Abbé de Marchienes, y alla de Tournai lieu de sa naissance, et y fut suivi de plusieurs de ses compatriotes. Ce célébre Gautier de Mortagne, qui devint ensuite Scolastique, puis Evêque de Laon, se rendit aussi disciple d'Alberic. Alberic réunissoit alors en sa persone la dignité d'Archidiacre avec celle d'Ecolatre. Il avoit de l'éloquence, un grand fonds de sçavoir, parloit avec grace, et veilloit à faire observer une exacte discipline parmi ses Etudiants. Mais il étoit diffus dans ses leçons, et manquoit de talent pour répondre aux difficultés qui lui étoient proposées. Ce défaut en découvrit un autre dans ce Professeur, et fit voir que les plus grands hommes ont presque toûjours leur foible. Gautier de Mortagne, qui avoit beaucoup de pénétration et de subtilité d'esprit, s'étant apperçu de l'embarras d'Alberic à résoudre les questions difficiles, affectoit de lui en faire sans cesse. Le Maître irrité de ce procédé, prit Gautier en telle aversion, qu'il fut obligé de quitter son Ecole. ' Au bout de

Abaël. ep. 1. c. 9.

Mart. anec. t. 1. p. 368 | Mab. an. l. 75. n. 11.

Mart. ib. t. 3. p. 1712.

Gall. chr. vet. t. 2. p. 505. 1.

quelque temps Alberic l'abandonna aussi, et se retira à Liege, dont il fut Chanoine, puis Archevêque de Bourges.

XXXVIII. La lumiere nous manque pour donner une suite non interrompue des Scolastiques de Reims. Mais quiconque ait rempli la place d'Alberic, cette Ecole continua toûjours après sa retraite à être florissante. Sa réputation y attira encore, comme auparavant, les étrangers de divers païs. ' Pierre Lombard étant venu d'Italie en France, pour y acquerir de nouvelles connoissances, passa quelque temps à cette Ecole, avant que d'aller fréquenter celle de Paris. Peu de temps après on y vid aussi divers Allemans. ' Entre ceux-ci étoit Philippe, depuis Archevêque de Cologne, et Geofroi son Précepteur, qui fut ensuite Ecolatre de S. André à Cologne même, et depuis Moine de Cisteaux. Les Anglois n'en faisoient pas moins de cas. ' Raoul le Noir, dont il y a un écrit sur l'art militaire, aïant accompagné en France S. Thomas de Cantorberi, lors de son exil, se retira à Reims; et aïant été reçu dans la cathedrale, il en devint Doïen. Quelques années auparavant, ' vers 1165, l'Ecole de cette église étoit dirigée par le Scolastique Foulques, homme de mérite et de sçavoir, qui pouvoit avoir succédé immédiatement à Alberic, ou à celui qui avoit pris sa place. ' Cinq ans après, un nommé Païen, ou Paganus, comme porte le texte original, enseignoit dans la même Ecole : soit qu'il eût été substitué à Foulques, ou qu'il partageât avec lui les fonctions de son emploi. Païen étoit fort avant dans les bonnes graces du Pape Alexandre III, comme en fait juger la maniere pressante, dont ce Pontife le recommande à Henri Archevêque de Reims. ' Vers 1180 sous le successeur de Henri, Etienne de Tournai postula la place de Scolastique de Reims, en faveur du Docteur Simon; et il n'y a pas lieu de douter, qu'il ne l'obtint de Guillaume de Champagne, qui chérissoit les persones, en qui la science et les bonnes mœurs alloient de pair. Tel étoit Simon, qui d'ailleurs s'étoit déja fait un grand nom dans d'autres cathedrales. Enfin ' Garnier fut revêtu de la dignité d'Ecolatre de Reims en 1192; et l'on prétend qu'il est le premier qui l'ait été en titre. Mais ce dernier point souffre difficulté, tant parce qu'il y avoit déja du temps que le Pape Alexandre III, et un Concile de Latran avoient ordonné cette sorte d'établissement dans toutes les cathedrales, qu'à raison de ce qui a été observé plus haut. Entre les hommes de Letres qui sor-

Bern. ep. 410.

Cist. Lib. t. 2. p. 38.

Angl. bib. ms. par. 3. n. 12.

Mart. am. coll. t. 2. p. 715.

p. 754.

Steph. Tor. ep. 79.

Mart. t. 2. p. 427. 428.

tirent de cette Ecole en ce siècle, ' il y eut un Aubert de Reims, qui enseignoit à Paris en 1143; un Alberic différent de l'Archevêque de Bourges, et connu par les letres de Jean de Salisburi; et un Pierre de Riga, fameux Poëte de la fin du siècle.

Angl. bib. ms. par. 2. n. 1710 | Saresb. ep. 172.

XXXIX. ' L'état brillant, sous lequel nous avons représenté au siècle précédent l'Ecole de Laon, dirigée par les deux freres Anselme et Raoul, et auquel nous renvoïons nos Lecteurs, elle le conserva encore bien avant dans le cours du XII siècle. Ce ne fut proprement qu'alors, et avant 1117, qui est la date de la mort d'Anselme, qu'on y vid la plûpart des illustres éleves, dont nous avons fait l'énumération. Tels furent pour la France, Alberic de Reims; Lotulfe de Novare, Collégue du précédent; Gilbert de la Poirée, depuis Evêque de Poitiers; Guillaume de Corbeil, dans la suite Archevêque de Cantorberi. Et pour les païs étrangers, ' le saint et sçavant Vicelin, Apôtre des Vandales et des Holsatiens, qui fut depuis Evêque d'Oldembourg, dont le siége a été transféré à Lubec; et le B. Ditmar, qui après avoir été Ecolatre et Chanoine de l'église de Brême, se rendit Chanoine Regulier à Falster, ou Newmuster en Holsace. ' Pendant que Guillaume de Corbeil prenoit à Laon des leçons d'Anselme, il y en donnoit lui-même aux fils de Raoul Flambard Chancelier d'Angleterre, qui les y avoit envoïés pour être instruits des Letres. ' Entre les principaux éleves d'Anselme au siècle précédent, nous avons oublié de nommer Guillaume le Breton, ordonné Archevêque de Rouen en 1111, et Raoul qui le devint de Cantorberi. Les exemples cités montrent, que la vieillesse à laquelle Anselme étoit parvenu les premieres années de ce siècle, ne lui avoit ni affoibli l'esprit, ni rien diminué de sa grande réputation. Outre les étrangers qu'on vient de voir paroître sur les rangs, ' il forma encore alors à la science ecclésiastique, Idonge l'un des bons Ecrivains de son temps, qui se rendit ensuite Moine à S. Emmeram de Ratisbone, ' et Francon, qui fut successivement Ecolatre et Abbé de Laubes. En un mot, ' tout le temps qu'Anselme dirigea l'Ecole de Laon, elle fut toûjours si célébre, qu'on étoit estimé sçavant pour l'avoir fréquentée, quelque progrès qu'on y eût fait dans les Letres. ' Celles de Paris et beaucoup d'autres lui sont redevables de leur avoir formé les premiers Theologiens, qui y enseignerent publiquement.

Hist. lit. de la Fr. t. 7. p. 89-92.

Boll. 11. Mai. p. 41. 42.

Guib. de Nov. app. p. 536.

Egas. Bul. t. 2. p. 47.

Pez, anec. t. 2. par. 2. p. 514.

Spic. t. 6. p. 629.

Phil. Har. ep. 7. p. 32.

Lau. de Scho. p. 162.

Marb. car. p. 1621.

XL. ' Le Poëte Marbode, voulant justifier qu'Anselme n'avoit pas été seulement la lumiere de la France, mais qu'il avoit même éclairé toute l'église Latine, a consacré à sa mémoire les vers suivants, où il faut moins chercher la beauté de la Poësie, que la vérité de l'Histoire.

Anglia, Francorum regnum, Pannonia tota,
Gens Liguris, plebs Apuliæ, Judæa remota,
Pluribus errorum tenebris prius illaqueata,
Senserant documenta viri, documenta beata.
Hoc duce, floruerat studio sapientia grata,
Quæ modo marcescit, Doctore suo viduata.

Guib. de Nov. ib. p. 829.

p. 545. 5 | Præm. Lib. p. 445. 467. 471.

A la mort de cet illustre Docteur, l'Eglise et la République des Letres tirent à la verité une grande perte, comme l'annoncent ces vers. Mais l'Ecole de Laon ne laissa pas de se soûtenir, sous la direction ' de Raoul son frere, qui paroît avoir vêcu jusqu'en 1129, et qui par son esprit et sa doctrine fit revivre Anselme. ' Encore en 1120 il y venoit de loin, ainsi que du voisinage, beaucoup d'Etudiants. Ce fut de là que S. Norbert tira sept de ses premiers et principaux disciples. De ce nombre furent Gautier, d'abord premier Abbé de S. Martin de Laon, puis Evêque de la même Ville ; Gerard, qui fut premier Abbé de S. Nicolas de Clairfont ; Adam second Abbé de S. Josse aux Bois, ou Dom-Martin au Diocèse d'Amiens ; et le B. Richard, premier Abbé de Notre-Dame de Pont-à-Mousson. Après Raoul ' l'Ecole eut pour Modérateur Gautier de Mortagne, qui y passa de celle de Reims, à l'occasion de ses brouilleries avec son Maître le Docteur Alberic, desquelles il a été parlé. Gautier y fut suivi de plusieurs Clercs de son païs, et d'autres de sa connoissance, et semble l'avoir gouvernée jusque vers 1154, qu'il succéda à un autre Gautier Evêque de Laon. Peut-être même ne cessa-t-il pas d'en prendre soin pendant son épiscopat. Il regnoit alors plusieurs vices parmi la jeunesse qui fréquentoit cette Ecole : ce qui obligea Gautier à user de beaucoup de sévérité, pour tâcher de les corriger.

Mart. anec. t. 3. p. 1712. 1715.

[a] Rob. de Mont. chr. an. 1139. 1148. 1151 | Egas. Bul. ib. p. 743. 744 | Nang. chr. p. 436.

XLI. Les Ecoles des autres cathedrales de la Province de Reims ne furent pas à beaucuup près aussi célébres que celle de Laon. [a] Mais la plûpart de ces églises eurent des Evêques,

dont les Ecrivains du temps relevent le mérite et le sçavoir, et dont plusieurs ont laissé à la postérité des productions de leur plume. On doit juger de là qu'ils ne laisserent pas regner l'ignorance dans leur Clergé. L'on n'en peut douter de l'illustre Docteur Odon, sous qui l'Ecole de Tournai étoit si florissante à la fin du siècle précédent, ' et qui fut Evèque de Cambrai, érigé dans la suite en Metropole, depuis 1104, ou 1105, jusqu'en Juin 1113. Sur la fin du siècle Odon ' eut pour successeur Jean, second du nom, qui aïant été ami de S. Thomas de Cantorberi, exilé en France, en écrivit la vie, au rapport de Vincent de Beauvais. Il se forma à l'Ecole de cette église dans le cours de ce siècle plusieurs grands hommes. ' Erlebolde III, qui en fut Doïen sous les Evèques Odon et Bouchard, au moins jusqu'en 1117, avoit un grand fonds de science ecclésiastique, dont il faisoit un fréquent usage, en instruisant le peuple à la ville et à la campagne par ses prédications. ' Vers 1120 S. Norbert tira de la même église le B. Evermode, qui devint d'abord premier Prévôt de Notre-Dame de Magdebourg, puis second Evèque de Rasebourg en Suede, et un autre Apôtre des Vandales avec S. Vicelin. ' Adrien de S. Gaucher, qui bien que Prévôt et Chancelier de Maubeuge, remplit aussi la dignité de Doïen dans l'église de Cambrai après le milieu du siècle, a merité par ses écrits une place entre les Auteurs ecclésiastiques, comme il sera dit plus amplement ailleurs. Il ne paroît point dans la liste des autres Doïens de l'église de Cambrai, ' où il semble qu'il devroit être placé entre Hugues III et Hugues IV. En 1190 Giraud faisoit les fonctions de Scolastique dans la même église. Il avoit apparemment succédé depuis peu ' à Vautier, qui l'année précédente y exerçoit le même emploi. Au même temps la Collégiale de S. Gaucher vulgairement S. Gery, avoit pour Ecolatre un nommé Vincent : ce qui nous découvre dans la Ville une autre Ecole ecclésiastique, outre l'épiscopale.

Gall. chr. nov. t 3. p. 26.

p. 32. 33.

p. 69.

Prœm. bib. p. 436-438.

Boll. 30. Jan. p. 1050. n. 3.

Gall. chr. ib. p. 72.

app. p. 4.

XLII. On a fort peu de chose sur l'Ecole de l'église de Soissons, la premiere suffragante de la Metropole de Reims. Seulement on croit, qu'elle étoit dirigée ' les premieres années de ce siècle par le Docteur Terrice, ou Terrique, qui fit quelque personage au Concile de la même Ville contre Abélard en 1121, et que Bernard Silvestris avoit choisi pour son Mécene presque ordinaire. ' La bibliotheque que cette

Abaël. ep. 1 c. 10. p. 24.

Bern. ep. 35. 36. not.

église avoit à son usage, comme en avoient apparemment toutes les autres cathedrales, fut enrichie de livres sur toute sorte de matieres, qu'y légua Hugues Farsit Chanoine Regulier de S. Jean de Vignes vers 1132. Nous sommes mieux instruits de ce qui concerne les Evêques de la même église. On aura par-là quelques connoissances de l'état des Letres dans son Clergé. Elle en eut trois entre autres, qui étoient fort propres à les y faire cultiver avec succès. ' Lisiard, qui la gouverna depuis 1108 jusqu'en 1127, nous est représenté comme un Prélat distingué par son mérite et son sçavoir. Ce fut par ces raisons, que Guibert de Nogent le choisit préférablement à tant d'autres, pour lui dédier son Histoire de la premiere Croisade. ' Joscelin, successeur immédiat de Lisiard, est célébre dans les letres du Pape Eugène, de S. Bernard et de l'Abbé Suger, avec lesquels il étoit en relation. Pendant vingt-cinq ans qu'il fut Evêque de Soissons, il soûtint toûjours la réputation d'homme très-sçavant, qu'il avoit acquise en enseignant publiquement à Paris. Hugues de Champfleuri, qui lui succéda après Ansculfe, et qui ne mourut qu'en 1175, passoit aussi pour avoir beaucoup de Literature, et en avoit effectivement ; puisqu'il fut chancelier du Roi Louis le Jeune : dignité qui demandoit un homme versé dans la science ecclésiastique et séculiere. ' On trouve sous son épiscopat un Guillaume de Soissons, habile Rhéteur et grand Philosophe.

Gall. chr. vet. t. 3. p. 1049. 2. 1050. 1.

p. 1050.

Egas. Bul. t. 2. p. 743. 744.

XLIII. L'église de Châlons sur Marne eut, comme celle de Soissons l'avantage d'être gouvernée par quelques sçavants Evêques. Tout le monde connoît ' le célébre Guillaume de Champeaux, qui fut du nombre, et qui aïant travaillé avec succès à instruire tant d'étrangers, qui alloient prendre ses leçons à Paris, lorsqu'il y enseignoit, n'étoit pas homme à laisser languir les études de ses propres ecclésiastiques. ' Geoffroi, qui gouverna la même église depuis 1131 jusqu'en 1143, étoit encore un Prélat éminent en science et en vertu. Il prenoit lui-même soin de former aux letres et aux bonnes mœurs les jeunes Clercs qu'on y élevoit; et les Abbés des monasteres étoient charmés qu'il leur vînt des sujets instruits à son Ecole. ' Haimon, autre Evêque de Châlons, mort en 1155, avoit aussi du sçavoir. On lui attribue effectivement *l'Enchiridion*, ou Manuel de Décrets sur la Panormie qui porte le nom d'Ives de Chartres. ' Au commencement de ce siècle Lisiard,

Gall. chr. vet. t. 2. p. 504. 2.

p. 505. 1 | Petr. ven. l. 2. ep. 43 | Bern. ep. 66. not.

Gall. chr. ib. p. 506. 1.

Yvo. ep. 92 | Guib. de Nov. app. p. 116.

oncle de Guibert de Nogent et Archidiacre de Beauvais, faisoit beaucoup d'honeur à cette église par sa science et son rare mérite. Goscelin, qui en étoit prévôt vers 1124, et dont il y a quelques écrits, en fut un autre ornement. ' La cathedrale avoit peu auparavant pour Bibliothécaire un nommé Gautier : ce qui montre qu'elle étoit bien fournie de livres, pour avoir un Bibliothécaire en titre. ' Raoul, Anglois de nation, homme très-sçavant et disciple d'Abélard, y enseignoit après le milieu de ce siècle, et y eut lui-même pour disciple l'Historien Helinand, depuis Moine de Froimont. ' Estiene d'Alinerre, grand Versificateur, autre disciple d'Abélard et de Gilbert de la Poirée, en étoit alors Chanoine, et l'étoit aussi de S. Quiriace de Provins. Il est qualifié Maître, ce qui marque qu'il enseignoit en l'un ou l'autre endroit. L'église de Terouane ne fut pas non plus, sans donner des marques du soin qu'elle prenoit de cultiver les Letres. Après les premieres années de ce siècle, elle eut deux Chanoines qui sont comptés au nombre des Auteurs ecclésiastiques : ' Jean qui a écrit la vie de S. Jean Evêque de la même église, et Gautier qui a fait celle de Charles le Bon, Comte de Flandre, mis à mort en 1126. ' Entre ses Evêques, Milon I qui la gouverna depuis 1131 jusqu'en 1158, étoit un Prélat aussi recommandable par sa science que par son zéle pour la religion. C'est à lui que Luc Abbé du Mont-Cornillon a dédié son commentaire sur les Cantiques.

Yvo. ep. 184.

Cist. bib. t. 7. p. 185.

p. 186.

Boll. 27. Jan. p. 794. n. 3.

Gall. chr. ib. p. 430. 2.

XLIV. ' A Amiens on trouve vers 1167 un célébre Docteur nommé Nicolas, qui paroît y avoir enseigné. Il est particulierement connu par les letres du Pape Alexandre III, qui lui procura une prébende dans la cathedrale de cette Ville, d'où l'on peut inférer qu'il en fut Scolastique. A cela près, nous n'avons pour justifier la culture des Letres dans cette église, que peu de traits de l'histoire de quelques-uns de ses Evêques, nommément de S. Godefroi et de Thierri, ce qui sera détaillé ailleurs. ' On vid à Noïon quelque chose de semblable à ce qui se pratiquoit autrefois à Chartres, sous le Docteur Fulbert. La jeunesse, qui désiroit se former à la piété et s'instruire des bonnes Letres, recherchoit cette église. Elle eut effectivement plusieurs Evêques de sçavoir, qui paroîtront dans la suite, à raison de quelques écrits de leur façon qu'ils ont laissés à la postérité. Celle d'Arras donna, les premieres années de ce siècle, des sujets de mérite. Ebremer qui en étoit

Mart. am. coll. t. 2. p. 658. 744.

Bern. ep. 402 | Vass. an. de Noï. p. 887. 888.

Chanoine aïant été de la premiere Croisade, fut ordonné Evêque de Césarée en Palestine. Dignité qui lui auroit fait plus d'honeur, si elle n'avoit été précédée de son intrusion dans le Siége patriarcal de Jerusalem, lorsqu'en 1104 Daimbert en fut expulsé. Clarembaud, autre éleve et Diacre d'Arras, s'est fait connoître par quelques productions de sa plume. Il y en a aussi de celle de Robert, Archidiacre d'Ostrevant en Hainaut, qui paroît avoir été instruit des Letres dans la même église que les précédents. Il y en a encore davantage de Lambert, qui en fut Evêque jusqu'en 1115, et qui étoit un Prélat de vrai mérite et de sçavoir. ' Alvise un de ses successeurs étoit aussi un Evêque de grande réputation. L'école épiscopale de Tournai se ressentit encore sans doute, les premieres années de ce siècle, ' de l'état florissant, auquel elle avoit été élevée à la fin du précédent, sous le célébre Docteur Oudard, ou Odon, qui la dirigeoit. Il en sortit effectivement quelques Ecrivains, qui paroîtront dans la suite; ' et dès les premieres années elle eut pour modérateur le célébre Guerric, depuis Abbé d'Igni au Diocèse de Reims. En 1191 Tournai eut pour Evêque le sçavant Estiene, auparavant Abbé de Sainte Geneviéve à Paris.

Rob. de Mont. ib.

Hist. lit. de la Fr. t. 7. p. 95. 96.

Sand. bib. belg. ms. par. 1. p. 120.

XLV. ' La lumiere qui sortoit de l'Ecole de Liege, et se répandoit sur toute la France, comme on l'a vu sur le siècle précédent, continua encore à luire en celui-ci. Outre que [a] plusieurs de ses éleves en faisoient encore l'ornement par leur science et leur vie exemplaire, elle avoit pour modérateur sous l'épiscopat d'Otbert, le célébre Alger, que l'éminence de son mérite et de son sçavoir avoit fait postuler par plusieurs autres églises. Après avoir conduit quelque temps cette Ecole ' il se retira à Cluni, accompagné d'Ezelon et de Tezelin, deux autres grands hommes, qui avoient illustré, comme lui, l'église de Liege. On a dit ailleurs, qu'il s'y trouvoit quelquefois deux ou trois Ecolatres, qui y enseignoient en même temps. C'est ce qui paroît s'y être aussi pratiqué les premieres années de ce siècle. ' Au moins trouve-t-on un Etiene, qui portoit le titre de Scolastique de Liege en 1112, qui est le temps auquel Alger en faisoit les fonctions. Que l'Ecole de cette cathedrale n'eût qu'un Maître, ou qu'elle en eût plusieurs à la fois, ' il est constant par plusieurs témoignages d'anciens Auteurs, qu'elle étoit très-florissante vers l'année 1117, et même auparavant. *Leodium Lotharingiæ civitas*, dit l'Abbé

Hist. lit. de la Fr. ib. p. 17-19 | Mart. am. coll. t. 4. pr. n. 48-50 | t. 5. p. 1. [a] Mab. ana. t. 4. p. 303-305.

an. l. 73. n. 146. 147 | Petr. ven. l. 3. ep. 2.

Mart. am. coll. t. 4. p. 1187.

anec. t. 5. p. 1121 | Ursp. chr. an. 1117 | Pez, anec. t. 4. par. 3. p. 24. c. 10.

d'Ursperg sur la même année, *studiis etiam Literarum præ cæteris apprime famosa.* ' Au bout de quelque temps Alberic, qui avoit dirigé avec tant de réputation l'Ecole de Reims, aïant manqué l'évêché de Châlons sur Marne, se retira à Liege. Il y fut pourvu d'un canonicat, et semble y avoir continué ses leçons publiques. ' De cette Ecole sortit peu après Hillin, qui étant venu perfectionner ses études aux autres Ecoles de France, acquit un grand fonds d'érudition, *in virum doctissimum enituit*, et devint en 1152 Archevêque de Trèves. ' Encore sur la fin de ce siècle, l'Ecole de Liege avoit à sa tète un homme célébre, nommé Guillaume, et qualifié *Scolarum auriga*, comme dirigeant toutes les Ecoles de la Ville. Guillaume quitta ensuite cet emploi, et se rendit Moine à [1] Foigny de l'Ordre de Cisteaux au diocèse de Laon. ' Conrad mort à Pairis du même ordre en Alsace, avoit été Scolastique de Strasbourg vers le milieu de ce siècle. C'est tout ce que l'on sçait de bien positif de l'Ecole de cette église.

Gall. chr. vet. t. 2. p. 505. 1.

Mart. am. coll. t. 1. pr. n. 42 | t. 1. p. 208.

Pez, ib. p. 255. 257. 268.

Hug. sac. ant. t. 2. p. 280.

XLVI. L'Histoire nous fournit peu de lumiere aussi sur les Ecoles épiscopales de Toul, de Verdun et de Metz. Seulement ' il paroît à l'égard de Toul, que Tiecelin qui y avoit enseigné après Oudard, ou Odon, à la fin du siècle précédent, y continua ses leçons publiques les premieres années de celui-ci. Il y eut entre autres disciples Hugues Metel, dont il y a quelques écrits. Une preuve que les bonnes études se soûtenoient avantageusement dans l'église de Verdun, ' est l'état brillant où l'on vid son Clergé sous l'épiscopat d'Ursion, et celui d'Alberon de Chiny, depuis 1125 jusqu'en 1156. Presque tous les Dignitaires de la cathedrale étoient autant d'hommes d'un esprit supérieur et d'un rare sçavoir, qui joignoient à ces qualités une éminente vertu. On met de ce nombre Albert de Marcy primicier, ou princier, comme on parle dans le païs, qui fut ensuite Evêque de la même église; Guillaume, qui remplissoit la dignité de Doïen, et qui forma une très-riche bibliotheque, dont une partie des livres étoient écrits de sa main; trois Archidiacres, Richard, Jean et André, qui se rendit ensuite Moine à Clairvaux; le premier Chantre nommé Pierre; Hugues Thrésorier; et enfin Emale, qui faisoit les fonctions de Scolastique. ' Avant la fin du siècle, Verdun eut encore un grand Evêque en la personne d'Albert de Hirges, qui passoit pour l'ornement du païs, la lu-

Mab. ana t. 3. p. 463.

Spic. t. 12. p. 313. 332. 335.

Gall. chr. vet. t. 3. p. 1167. 2.

1 Le texte porte *Fusmacum*; mais il faut lire *Fusniacum*.

miere de l'église, le soûtien du Clergé, un miroir de condui-
Mart. am. coll. t. 7. p. 73. te, un docteur qui n'enseignoit que la pure vérité. ' Il paroît qu'à Metz la dignité de Scolastique étoit une des plus considérables de la cathedrale. On en juge ainsi par la maniere honorable, dont il en est parlé dans un ancien monument.
Chiff. de ill. gen. S. Ber. p. 447. ' En 1142 elle étoit remplie par un nommé Gautier, qui étoit en même temps Archidiacre de la même église, ce qui n'é-
Ursp. chr. an. 1120. toit pas rare alors. ' S. Theoger, qui en fut Evêque, et qui mourut en 1120, étoit un Prélat fort letré, *vir apprime lite-*
Cist. bib. t. 2. p. 138 | Mart. ib. t. 1. p. 949. *ratus*, et a laissé quelques écrits de sa façon. ' Bertran, l'un de ses successeurs à la fin du siècle, et auparavant Archevêque de Brême en Saxe, avoit la même réputation. Jean, Moine de Haute-Seille le célébre beaucoup, en lui dédiant un de ses ouvrages.

Chiff. Ves. par. 1. p. 104. XLVII. S'il étoit vrai, ' comme on le prétend, que l'Empereur Frideric Barbe-rousse, mort en 1190 après trente-sept ans de regne, eût relevé l'Ecole de Besançon, cela suppo-
His. lit. de la Fr. t. 7. p. 32. seroit qu'elle seroit déchue alors ' de l'état brillant, où elle étoit au temps de S. Pierre de Damien, telle que nous l'avons représentée d'après lui. Elle n'étoit pas encore tombée au commencement de ce siècle; puisque Gerland, Ecrivain de quelque réputation, et l'un de ses éleves à la fin du siècle précédent, en étoit le modérateur. Celle de l'église de Lyon,
Gall. chr. nov. t. 4. p. 108. 109. ' dont l'Archevêque Hugues, mort en 1106, avoit considérablement augmenté la bibliotheque, conservoit encore alors
Cist. Bib. t. 7. p. 170. quelque chose de son anciene splendeur. ' On y venoit effectivement encore d'assés loin chercher à s'instruire des sciences
Bern. ep. 174. qui s'y ensoignoient. Dans la suite, ' du temps de S. Bernard, les Letres continuerent à y être en honeur, comme il paroît par l'éloge magnifique qu'il fait de cette église. On y étoit ennemi de la nouveauté en matiere de doctrine. Son Clergé se distinguoit entre tous les autres par les études, la vigueur de la discipline, la gravité des mœurs, l'amour de l'antiquité, l'éloignement de tout ce qui ressentoit la superstition. De ce Clergé si respectable, et de divers autres de la même province ecclésiastique, sortirent en ce siècle plusieurs Ecrivains, qui auront leur place dans la suite de cette Histoire, et qui feront preuve, que les bonnes études se soûtiennent dans
Gall. chr. ib. p. 392. leurs églises. Nous ne nommerons ici, que ' le célébre Honoré, Scolastique d'Autun, qui a laissé tant de monuments de son esprit et de son sçavoir, et qui dirigea cette Ecole envi-

ron depuis 1120, jusqu'à la seconde Croisade, de laquelle on croit avec quelque fondement qu'il fut, c'est-à-dire, jusques à l'année 1146, que partirent les Croisés. ' Au bout de quarante ans, ou environ Estiene de Paris très-habile Canoniste étoit Archidiacre d'Autun. Egas. Bul. t. 2. p. 774.

XLVIII. On n'a rien de bien positif pour l'histoire de l'Ecole épiscopale de Sens en ce siècle. Mais ' cette église fut alors successivement gouvernée par six Archevèques d'un mérite si distingué, et presque tous d'un sçavoir si connu, qu'on ne peut douter, qu'ils ne fussent soigneux d'y entretenir de bonnes études. De ce nombre étoient Guillaume de Champagne, le protecteur des gens de Letres de son temps, qui fut ensuite Archevèque de Reims, et Michel de Corbeil, auparavant Professeur à Paris, et depuis Patriarche de Jerusalem. L'église d'Auxerre eut aussi l'avantage de se voir quelques Evêques, qui aimoient la culture des Letres. Alain, l'un d'entr'eux, a laissé effectivement des productions de sa plume. ' Hugues de Noïers, son successeur après Guillaume de Toucy, étoit un Prélat de beaucoup d'esprit, *ingenio perspicax*, qui avoit de l'éloquence, de l'érudition, ' du talent pour la controverse, dont il fit quelquefois un si heureux usage, qu'il fut qualifié le fléau des hérétiques. ' Guillaume de Seignelay, qui lui succéda en 1206, étoit un éleve de la même église, dont il fut Doïen en 1194, et où il puisa les premieres connoissances du Droit canonique et de la Théologie, qu'il poussa ensuite si loin, qu'on le regardoit comme un des plus habiles Canonistes et meilleurs Théologiens de son temps. ' On donnoit à l'Ecole de cette église, principalement sous l'épiscopat de Hugues de Noïers, une application particuliere à la premiere de ces deux facultés de Literature. ' Ce fut à Auxerre que Thomas, depuis Archevêque de Cantorberi, vint s'y perfectionner, après l'avoir déja étudiée à Bologne en Italie. ' Entre les Chanoines qui composoient le Chapitre de la cathedrale en 1145, il se trouvoit un Anselme qualifié Docteur, *Magister Anselmus:* ce qui montre qu'il en dirigeoit l'Ecole. ' Dès les premieres années du siècle, vers 1129 et 1138, on voïoit dans la même église un Clerc nommé Itier, qui n'étoit pas à la verité fort letré; mais qui avoit éminemment le don de la parole. Itier se fit beaucoup d'honeur par ses prédications, qui lui attiroient l'admiration de tout le monde, et qu'il semble avoir pris soin d'écrire, au

Gall. chr. vet. t. 1. p. 629-635.

Rob. Alt. chr. p. 85. 2. 96. 1.

Lebeuf, his. d'Au. t. 1. p. 317.

p. 329. 330.

p. 324.

Mab. an. l. 80. n. 34.

Bern. ep. 426. p. 377.

Rob. Alt. ib. p. 79. 1. 80. 2.

Hild. ep. 72 | Bib. PP. t. 21. p. 520. moins en partie. ' Vers 1120 l'église de Troïes avoit pour Archidiacre Gebouin, dont Hildebert du Mans et Nicolas de Du Ches. t. 4. p. 560. 561. Clairvaux relevent beaucoup l'érudition et l'éloquence. ' On sçait du reste, que Pierre le Mangeur en fut Doïen, et le Docteur Bernard de Pise, Prévôt.

XLIX. Deux traits que l'Histoire nous fournit touchant l'Ecole épiscopale de Bourges, dans le cours des premieres années de ce siècle, doivent nous faire juger, que les Letres Gall. chr. vet. t. 3. p. 1050 | Egas. Bull. ib. p. 751. n'y étoient pas négligées. ' Le premier est, qu'elle donna à la Ville de Paris un célébre Professeur de Dialectique en la persone de Joscelin, l'un des plus sçavants hommes de son temps, qui fut ensuite Evêque de Soissons. L'autre consiste Nov. t. 2. p. 49. 50. à nous apprendre, ' que le Docteur Alberic, qu'on a vu briller à l'Ecole de Laon en qualité de disciple, et à celle de Reims avec le titre de Scolastique, fut Archevêque de Bourges depuis 1136 jusqu'en 1141, et devint par-là le premier modérateur de son Ecole. Long-temps après, les études s'y Vet. t. 1. p. 172. 1. 428. 1. soûtenoient encore sur un bon pied, ' comme il paroît par l'éducation qu'y reçut Odon de Sully, ordonné Evêque de Paris sur la fin du siècle. Il n'y a non plus que quelques traits épars et détachés pour l'histoire des Ecoles épiscopales de la seconde Aquitaine, si néanmoins on en excepte Poitiers. Celle Nov. t. 2. p. 811. 812 | Egas. Bull. ib. p. 732. de Bourdeaux se ressentit sans doute de l'avantage ' qu'eut cette église d'avoir pour Archevêque, pendant plus de vingt ans, à commencer en 1136, Geofroi de Loroux, Docteur renommé, et l'un des plus sçavants Prélats de son temps. On Bern. ep. 125. peut sainement juger de sa science et de son mérite, ' par l'éloge qu'en faisoit S. Bernard dès l'année 1131. *Gratias habes apud Deum et homines*, lui écrivoit-il pour l'engager à favoriser l'élection du Pape Innocent II, *habes scientiam, habes* Mab. an. l. 73. n. 20. *spiritum libertatis, habes Verbum vivum et efficax.* ' A Saintes l'Ecole épiscopale étoit dirigée en 1117 par Itier, qui ne nous est connu d'ailleurs, que pour avoir concouru à l'excom- His. lit. de la Fr. t. 7. p. 48. munication d'Hervé Abbé de Redon en Bretagne. ' On a vu, que celle d'Angoulême étoit florissante à la fin de l'autre siècle, sous la conduite de Gerard, l'un des plus célébres Docteur qui se mêlassent alors d'enseigner. S'il continua de la gouverner par lui-même, lorsqu'en 1101 il devint Evêque de la Ville, elle eut à souffrir et de ses fréquentes absences, causées par les légations dont il fut chargé de la part du S. Siége, et de son opiniatreté dans le Schisme de l'Antipape Ana-

clet. Mais il lui rendit un service permanant, en lui léguant sa bibliotheque, qui étoit fort nombreuse pour ce temps-là. ' Hugues de la Rochefoucaud, son successeur après Lambert, étoit un Prélat fort sçavant.

Egas. Bull. ib. p. 749 | His. lit. de la Fr. ib. p. 50. 51.

L. Il se présente beaucoup plus de choses pour l'histoire de l'Ecole de Poitiers, si avantageusement connue au siècle précédent. On y trouve en celui-ci une suite presque point interrompue d'Ecolatres, ou Scolastiques. ' Dès l'année 1100 au moins, Guillaume en faisoit les fonctions, et les continuoit encore en 1108. On croid, que Suger Abbé de S. Denys dans la suite alla prendre de ses leçons : ce qui fait dire, que cette Ecole devoit être dès-lors célébre. Mais on n'est pas fondé à compter Geofroi, depuis Abbé de Vendôme, entre les disciples du Scolastique de Poitiers. Guillaume qu'il eut pour Maître, n'enseignoit point à Poitiers, mais à Angers, et n'est point non plus Guillaume de Champeaux, comme quelques-uns le supposent. Après Guillaume, ' l'Ecole de Poitiers eut pour modérateur Hilaire, sous qui Gilbert de la Poirée fit ses premieres études. Celui-ci étant ensuite allé les perfectionner sous Bernard de Chartres, et les deux freres Anselme et Raoul de Laon, retourna à Poitiers, où il enseigna publiquement. Son Ecole devint alors fort célébre, sur-tout pour la Théologie; et la gravité du Maître, en qui l'on ne voïoit rien que de sérieux, n'y souffroit aucune puerilité. ' Gilbert remplissoit encore la dignité de Scolastique, lorsqu'en 1142 il se vit élever sur le Siége épiscopal de la Ville. Il ne discontinua pas pour cela ses leçons de Théologie; et pendant qu'il enseignoit la science ecclésiastique, ' Jean Sechius professoit dans la même Ecole les Belles Letres, et apparemment aussi la Dialectique. A ces fonctions Jean réunissoit encore celles de Chancelier de la même église, ce qui étoit alors assés ordinaire. Il passa au moins dix ans dans ce double exercice, depuis 1148 jusqu'en 1158. Alors Henri II Roi d'Angleterre, à qui l'Aquitaine obéissoit, le voulut faire élire Archevêque de Bourdeaux. Mais Jean fut rejetté à raison de son ignorance dans les Letres saintes, qu'il avoit négligées pour se donner tout entier aux sciences humaines. ' Vers 1160 Raimond lui avoit succédé à Poitiers dans l'emploi d'Ecolatre et celui de Chancelier.

Egas. Bull. ib. p. 7 | Gall. chr. ib. app. p. 336. 343. 374.

Otto. de ges. Frid. l. 1. c. 50.

Gall. chr. nov. t. 2. p. 1175. 1176.

p. 1004. 1005 | app. p. 373.

Hild. not. p. 47. 2.

LI. Dès le commencement et dans la suite du siècle, il sortit de cette Ecole plusieurs grands hommes, qui firent ho-

Guib. de Nov. app. p. 812.

neur à l'église et aux letres. ' Guillaume surnommé de Poitiers du lieu de sa naissance, homme sçavant, *vir literatus*, aïant embrassé la profession monastique, fut jugé digne de succéder en 1116 à S. Bernard Abbé de Tiron. Comme il n'est point qualifié dans le texte Maître, ou Docteur, ce qui est la même chose, et le titre qu'on donnoit alors tout communément à ceux qui enseignoient, c'est une preuve, quoique négative, qu'il est différent de Guillaume le Scolastique. ' Seimare, autre éleve de l'Ecole de Poitiers, et Doïen, comme il semble, de la Collégiale de Sainte Radegonde, avoit beaucoup de discernement et de sçavoir. On en juge ainsi par la maniere dont lui parloit vers 1120 Hildebert Evêque du Mans, en lui dédiant la vie de cette Sainte. ' Maître Geofroi, natif de Mauleon en Poitou, qui paroît avoir été instruit à la même Ecole, alla répandre la doctrine qu'il y avoit puisée, et peut-être aussi enseignée, dans le Diocèse de Tours. Là en un lieu nommé Fontaines il établit vers 1125 un ermitage, qui fut depuis érigé en Abbaïe de l'institut de Savigni, réunie dans la suite à l'ordre de Cisteaux. Un Clerc, apparemment de Tours, nommé Guillaume, aïant passé avec d'autres plusieurs années sous sa discipline, eut la dévotion de faire le pelerinage de la Terre-Sainte, et devint Patriarche de Jerusalem. Dignité qui suppose, qu'on lui trouva un fonds de science et de vertu, et dont l'honeur réflechit jusque sur l'Ecole de Poitiers. ' Les Archidiacres Arnaud et Calon, qui y avoient étudié firent preuve de leur progrès dans les connoissances théologiques ; étant les premiers qui découvrirent les erreurs de Gilbert de la Poirée leur Evêque, qu'ils dénoncerent au Pape, parce sans doute qu'il refusa d'abord de les reconnoître. ' Le choix qu'on fit de Calon à la mort de l'Evêque Gilbert, pour remplir sa place, confirme l'idée qu'on avoit de son mérite. ' Laurent Doïen de la cathedrale sous Gilbert et Calon, à qui il succéda dans le Siége épiscopal, étoit reconnu pour homme d'esprit et de letres; puisque les Chanoines le choisirent pour faire l'éloge funébre du premier de ces deux Prélats. ' Le sçavant Hugues de la Rochefoucaud Evêque d'Angoulême, avoit été disciple de Gilbert, de même que Rotrou Archevêque de Rouen.

Mab. ana. t. 1. p. 296. — Spic. t. 10. p. 368. 369. — Otto. ib. — Gall. chr. ib. p. 1178. — p. 1179. — Egas. Bull. ib.

Th. Cant. l. 1. ep. 159 | l. 2. ep. 15-17.

LII. ' Jean de Sarisberi nous fait connoître trois autres illustres éleves de l'Ecole de Poitiers, qui se firent beaucoup d'honeur dans la cause de S. Thomas Archevêque de Cantorberi.

Ils se nommoient Richard, Laurent, Geofroi, et portoient tous trois le titre de Maître : ce qui pourroit prouver, qu'ils enseignoient alors, ou avoient déja enseigné, soit à Poitiers, soit ailleurs. Il y a toute apparence, que Laurent au moins le fit, et qu'il succéda au Scolastique Raimond, qui en faisoit les fonctions en 1160. On void par-là qu'il étoit fort différent de Laurent Doïen, puis Evêque de la Ville, mort dès 1162 : au lieu qu'il s'agit ici de l'année 1167, ou de la suivante. ′ Richard, qui portoit le surnom de Hokelin, étoit Archidiacre de la même église en 1173. Il se vit alors transplanté en Angleterre, où il fut ordonné Evêque de Vinchestre, et ne mourut qu'en 1188. Quant à Geofroi, ′ il devint Chapelain du Cardinal Guillaume de Pavie, autre grand partisan de S. Thomas de Cantorberi. L'école dont nous faisons l'histoire, donna encore sur la fin du siècle un autre sujet d'un mérite distingué, en la persone ′ de Philippe de Poitiers. Celui-ci fut d'abord secretaire de Richard I Roi d'Angleterre, puis en 1195 Evêque de Durham, qu'il gouverna jusqu'en 1207, qui est l'époque de sa mort. Ce grand nombre de persones letrées et formées à l'Ecole de Poitiers en ce siècle, en suppose encore d'autres, dont quelques-uns, comme Berenger disciple et Apologiste d'Abélard, paroîtront en leur rang entre les Ecrivains. Ce qu'il y a de vrai, est que l'éclat et le succès avec lesquels on cultiva alors les Letres dans cette Ville, eurent encore d'autres heureuses suites. D'un côté, ils firent naître des relations literaires entre les sçavants du lieu, et ceux des autres païs, même éloignés, nommément avec Jean de Sarisberi ′ et Pierre de Blois, avant que celui-ci quittât la France. De l'autre, ils inspirerent au sexe le plus indifférent pour l'étude, de l'amour pour les Letres. Au moins connoît-on une Adelecie, niéce d'un Archidiacre de Poitiers, qui vers 1163 s'y rendit fort habile, *plurimum literata :* sans qu'il lui en coûtât aussi cher, qu'il en avoit coûté environ un demi siècle auparavant à la niéce de l'infortuné Fulbert Chanoine de Paris. (III.)

Spic. t. 8. p. 468 | Angl. sac. t. 1. p. 301. 302.

Th. Cant. lib. 2 ib.

Angl. sac. ib. p. 726-729.

Petr. Bles. ep. 54. 55.

LIII. Aux siècles passés l'église de Tours avoit son Ecole épiscopale à la Collegiale de S. Martin dans la même Ville. ′ Mais avant la fin du XI au moins, elle la tenoit à la cathedrale même. Cette Ecole avoit alors à sa tête Bouchard, dont les successeurs nous sont inconnus. Les Letres continuerent dans la suite à y être soutenues avec avantage. On en a la

Gall. chr. vet. t. 1. p. 763. 2.

preuve dans ce que l'Histoire nous apprend de plusieurs grands hommes, qui y furent instruits dans le cours de ce siècle. ' Alverede Archidiacre de la même église en 1119 et 1127, aïant étudié avec succès les sciences divines et humaines, passoit pour un prodige d'érudition. Guillaume, qui y avoit reçu sa premiere éducation, comme il a déja été dit, devint Patriarche de Jerusalem vers 1140. ' Entre les Chanoines qui en 1190 composoient le Chapitre de S. Gatien, on en trouve trois qui portoient le titre de Maître, ou Docteur : Pierre d'Alegan, Pierre de Vendôme et Barthelemi de la Haïe. Titre qui ne permet pas de douter, ou qu'ils n'eussent enseigné, soit à Tours, soit ailleurs, ou qu'ils ne fussent reconnus pour avoir un sçavoir au-dessus du commun. Il faut porter le même jugement, et par la même raison, ' de deux autres de leurs confreres, Maître Guillaume Socrate et Maître Jean l'Anglois, qui au bout de vingt ans brilloient dans le même Chapitre. Peut-être même le surnom du premier lui fut-il donné, pour marquer qu'il étoit autant distingué entre les Philosophes de son temps, que le célébre Socrate entre les Anciens. Si les Letres avoient eu le malheur de tomber dans cette Ecole, après qu'elle eût été transférée à la cathedrale, ' le sçavant Hildebert, qui fut Archevêque de Tours depuis 1125 jusqu'en 1136, et qui les avoit enseignées avec tant d'applaudissement au Mans, auroit suffi seul pour les y faire revivre. ' Barthelemi de Vendôme, l'un de ses successeurs à la fin du siècle, étoit regardé avec Hugues de Vendôme son frere, Doïen de la cathedrale, comme deux brillantes lumieres de l'église. C'est sous cette idée que nous le représente Mathieu de Vendôme en dédiant sa Tobiade à l'Archevêque. Malgré la translation de l'Ecole épiscopale dans l'église de S. Gatien, la Collegiale de S. Martin ne laissa pas d'avoir la siene. Celle-ci paroît avoir été dirigée en 1112 ' par Ardouin, dont il y a une piece de vers sur la mort de Mathilde, Abbesse de la Trinité à Caen.

Spic. t. 10. p. 566. 588. — Mart. anec. t. 1. p. 596. — Am. coll. t. 1. p. 1026. — Gall. chr. ib. p. 766. — p. 773. — Mab. an. t. 5. app. p. 691.

LIV. Quiconque connoît le mérite d'Hildebert de Lavardin, et sçait qu'après avoir été pendant treize ans entiers modérateur de l'Ecole du Mans, il fut ensuite Evêque de la Ville, depuis 1097 jusqu'en 1125, se persuadera sans peine, que cette Ecole ne put-être que florissante pendant tout ce temps-là. Si depuis son épiscopat il ne continua pas de la gouverner en partie, comme quelques-uns de ses prédécesseurs et suc-

cesseurs, ' il ne cessoit au moins de travailler jour et nuit à instruire son peuple, tantôt de vive voix, tantôt par écrit, tantôt en Latin, qui lui étoit plus familier, tantôt en langue vulgaire. C'est de-là que nous sont venues la plûpart des productions de sa plume. Sa translation au Siége métropolitain de Tours, n'empêcha pas que sa doctrine ne se perpétuât dans l'Ecole du Mans, ce qui se fit par le moïen de ses disciples. ' Gui l'un d'entr'eux, après avoir été ailleurs, et jusqu'en Angleterre, perfectionner ses études sous S. Anselme Archevêque de Cantorberi, et avoir enseigné dans plusieurs églises de France et d'Angleterre, revint ensuite au Mans exercer les mêmes fonctions, sous Hildebert son premier Maître. ' Celui-ci avoit plus de talent pour la composition et la déclamation; mais Gui le surpassoit dans la connoissance des Arts Liberaux et de tout ce qui les concerne, ce qui lui attira un grand concours d'Etudiants. ' Aïant succédé à Hildebert dans la dignité épiscopale en 1126, il ne discontinua point, comme il a été dit autre part, de prendre en partie soin de son Ecole; quoiqu'elle eût un Scolastique particulier. ' A l'Evêque Gui succéda en 1136 Hugues de S. Calais, autre éleve de la même Ecole. Ce fut encore un Prélat fort sçavant, qui avoit une connoissance particuliere des Loix ecclésiastiques et civiles : *in causis tam ecclesiasticis quam sœcularibus dux et lampas veritatis*. Depuis 1143 jusqu'en 1187 ' le Mans eut pour Evêque Guillaume Passavant, qui y porta la doctrine qu'il avoit puisée dans l'église de Reims, dont il étoit Archidiacre. ' Il avoit beaucoup cultivé la Poësie, et faisoit aisément dans les occasions des vers sur le champ. On en a conservé quelques-uns de sa façon. Il fit, dit-on le suivant dans sa derniere maladie, lorsqu'il s'apperçut que ses domestiques étoient plus occupés des récompenses qu'ils attendoient de lui, que des services qu'ils devoient lui rendre :

ana. t. 3. p. 303. 304. | p. 318-330. | p. 334. | p. 330. 331. | p. 346. 347. | p. 357. 358. 366. | p. 365. 368.

Nec defunctus habet, nec qui loca mutat, amicos.

LV. Le peu d'autres éleves de l'Ecole du Mans, que nous connoissons, servira encore à montrer quel fut son mérite. ' Un des plus illustres est Geofroi, qui après y avoir été instruit, devint Doïen de la cathédrale. Ensuite sa sagesse, son sçavoir et son éloquence porterent le Roi Henri I à l'appeller en Angleterre, d'où il le fit passer en Normandie, et élire Archevêque de Rouen en 1110, ou 1111. ' Au bout de quelque

p. 320 | Ord. Vit. l. 11. p. 840. 846. 849. | Hild. l. 2. ep. 29.

temps, Guillaume de Lonlai, qui avoit étudié sous le Scolastique Gui, se fit un si grand nom, qu'Aimeric Evêque de Clermont le demanda à Hildebert vers 1124, pour le faire Archidiacre de son église. ' Guillaume de Buris condisciple du précédent, porta jusques dans les païs les plus éloignés la bonne odeur de l'Ecole, à laquelle il avoit été instruit. Aïant entrepris par esprit de pénitence le pélerinage de Jerusalem vers 1128, ses bonnes mœurs et son sçavoir lui attirerent de grands honeurs, de la part de ceux qui eurent occasion de le connoître. ' Raoul natif de Donfront, aïant fait le même pélerinage, devint patriarche d'Antioche. Un autre illustre éleve de l'Ecole du Mans ' fut Hardouin, qui de Doïen de la même église, se vit élever par son mérite en 1160 sur le Siége archiépiscopal de Bourdeaux. ' En 1182 Guillaume Bureau, Doïen de la Collégiale de S. Pierre, parvint par la même voïe à l'évêché d'Avranche. ' Herbert né d'une famille noble près du château du Loir au Maine, et qui vraisemblablement avoit étudié à la même Ecole, lui fit honeur par son grand fond de Literature et son talent à bien écrire et bien parler : *vir bene literatus et valde Scolasticus.* S'étant rendu Moine de Cisteaux, il devint Abbé dans le même Ordre, et fut Evêque de Rennes en 1175. ' Chrétien, autre Manceau, embrassa le même institut, après avoir mené quelque temps la vie éremitique, et est compté au nombre des Ecrivains de son ordre. L'honeur que fit aux Letres ' le Prince Henri II, depuis Roi d'Angleterre, qui étoit né au Mans, où le Comte Geofroi Plantegenest son pere et Mathilde sa mere, l'un et l'autre recommandables par leur sçavoir, faisoient alors leur résidence, réflechit sur l'Ecole de cette Ville. Henri étoit fort instruit, et se plaisoit d'avoir à sa Cour plusieurs sçavants. Peut-être seroit-on en droit de compter encore entre les illustres éleves du Mans ' Robert de Gorham, qui avoit beaucoup étudié les Arts Liberaux, et qui fut Abbé de S. Alban depuis 1151 jusqu'en 1166. Il étoit effectivement neveu par les femmes de Guillaume, Manceau et autre Abbé du monastere. Mais il paroît qu'il étoit né en Normandie.

Mab. ib. p. 335. — Will. Tyr. l. 14. c. 10. — Guib. de Nov. app. p. 779. — p. 808. — Spic. t. 10. p. 376. 377. — Cist. bib. t. 7. p. 197. — Mab. ib. p. 337. 347. 348 | Bal. misc. t. 4. p. 10. — Matth. par. de Abb. S. Alb. p. 65. 90.

LVI. ' On a vu par ce qui a été dit de l'Ecole d'Angers sur le siècle précédent, qu'elle étoit dès-lors célébre. Elle le devint encore davantage en celui-ci. ' Après que Marbode, qui la dirigeoit auparavant l'eut quittée en 1096, pour aller remplir le Siége épiscopal de Rennes, Geofroi Babion Anglois de nation

His. lit. de la Fr. t. 7. p. 57-62. — Univ. d'Ang. p. 37. 38.

en prit la conduite, et eut vers 1111 pour successeur l'illustre Ulger qui la gouverna au moins jusqu'en 1124, qu'il fut élu Evêque de la Ville. La dignité d'Archidiacre à laquelle son mérite l'éleva dès 1113, ne l'empêcha pas de continuer ses fonctions de Maître-Ecole. Ce n'étoit point deux dignités incompatibles, comme le montrent tant d'autres exemples déja cités sur ce siècle et le précédent. ' Ulger au sentiment de plusieurs grands hommes ses contemporains, avoit tout ce qui étoit nécessaire, pour faire beaucoup de fruit à la tête de son Ecole. ' Quoiqu'Evêque dans la suite, il se fit toûjours un mérite de travailler à la rendre de plus en plus florissante; et ce fut sous son épiscopat qu'elle parvint au plus haut point de splendeur qu'on l'eût encore vûe. ' Divers Ecrivains, et nommément l'Apologiste de S. René, page 51, prétendent qu'elle avoit été érigée en Université dès le temps de Marbode. Mais c'est ce qui ne se peut soûtenir, si l'on prend cette expression à la rigueur : c'est-à-dire pour une Ecole, où il y a différentes facultés distinguées les unes des autres, différentes nations qui composent des corps séparés, divers dégrés académiques. Ce n'est pas à dire pour cela, que dès le siècle précédent on ne donnât à Angers des leçons publiques des Arts Liberaux, de la Théologie et du Droit civil, et qu'on n'y vît des Etudiants de différents païs. Nous en avons produit des exemples tant pour Angers, que pour quantité d'autres Ecoles. Mais c'étoit le plus souvent le même Professeur qui enseignoit toutes ces différentes facultés de Literature; et l'on ne distinguoit point encore les étrangers en divers corps.

p. 38. 39.

Egas. Bul. t. 2. p. 215.

Univ. d'Ang. p. 19.

LVII. Il faut pourtant avouer, ' que sous l'épiscopat d'Ulger, qui finit par sa mort en 1149, on vid dans l'Académie d'Angers les prémices de ce qu'on nomma depuis Université. C'est ce qui ne se doit pas seulement entendre de la pluralité de Docteurs qui y enseignoient en même temps, et du concours d'Etudiants qui y alloient de divers païs prendre de leurs leçons; mais cela s'entend encore d'une espece de dégrés académiques, de l'institution des Bedeaux, et de l'érection de divers Colleges dans la Ville, ou à sa proximité. Le sçavant M. Poquet de Livoniere, qui a écrit sur l'ancieneté de l'Université d'Angers, dans laquelle il professe le Droit François, a fort bien établi ces trois points. ' Il montre d'abord que cette espece de dégrés académiques, qu'il qualifie Licence, et qui ne consistoit apparemment qu'à conférer aux

p. 21. 23. 24.

p. 21.

Professeurs destinés à enseigner publiquement, le pouvoir, ou permission de le faire, se conféroit avec cérémonie dans la
p. 23. maison épiscopale. ' Il prouve ensuite, qu'Ulger pour affermir et perpétuer cette coûtume, fit une fondation en faveur des Bedeaux de l'Académie, qui par conséquent en avoit dès-
p. 27. lors. Enfin ' il fait voir, qu'en ce même temps divers Ordres religieux, nommément ceux de S. Benoît, de Cisteaux, et de Fontevraud, avoient à Angers, ou dans le voisinage des maisons destinées pour les Moines qu'ils envoïoient étudier à l'Ecole de cette Ville. Il est vrai, que ces maisons ne porterent pas si-tôt le nom de College. On les nommoit simplement le Prieuré, ou l'Hôtel, de telle ou telle abbaïe. De sorte que si les Colleges, que ces mêmes Ordres ont eus à Paris pour le
Fleu. disc. 5. n. 3. même usage, ' ne furent fondés que vers le milieu du XIII siècle, comme l'a avancé M. l'Abbé Fleuri, cette sorte d'établissement a commencé à Angers un siècle entier avant qu'il s'en fît à Paris.

Egas. Bul. ib. LVIII. ' L'Histoire nous a conservé les noms de plusieurs des Maîtres, qui enseignoient publiquement à Angers et en même temps sous l'épiscopat d'Ulger, qui étoit attentif et soigneux d'y attirer le plus d'habiles gents, qu'il lui étoit possible. On connoît un Vaslet, un Gordon, un Ranulfe, un Eu-
p. 216. tebuon, ' un Ulger de même nom que l'Evêque, qui l'avoit fait Scolastique de sa cathédrale. En cette qualité, Ulger portoit le titre de Maître des Ecoles, pour marquer apparemment qu'il avoit inspection sur toutes celles de la Ville. A
p. 215. tous ces Professeurs il faut encore joindre ' Herbert, qui y enseignoit aussi alors. C'est ce qui paroît visiblement par sa letre à Hilaire d'Orléans, qui avoit déja exercé avec beaucoup de réputation les fonctions de Maître en divers lieux, et qu'il tâchoit de rappeler à Angers, où Herbert l'avoit eu pour disciple. Entre les motifs qu'il lui propose pour le déterminer, il lui parle de l'affluence d'étudiants distingués par leurs richesses et leur naissance, qui y venoient de toutes parts, ce qui montre combien florissante étoit alors cette Académie. Depuis l'épiscopat d'Ulger, on ne trouve point
Mss. dequoi continuer la liste des Maîtres-Ecoles d'Angers, ' jusquà Guillaume que quelques Modernes prennent pour Guillaume de Chemillé, successivement Evêque d'Avrenche et d'Angers. Guillaume en faisoit les fonctions sous Raoul de Beaumont ordonné Evêque d'Angers en 1178. Il y eut vrai-

semblablement pour successeurs ' Amald, ou peut-être Arnaud et Philippe, qui souscrivant après leur Evêque un acte public de 1196, y prennent le titre de Maître. ' L'Evêque Raoul étoit un Philosophe autant de pratique que de théorie. ' Il eut la consolation de voir son Ecole toûjours fort fréquentée : tandis que les autres qui étoient dans les Villes de la domination du Roi de France, renvoïoient les étrangers qui y étoient venus étudier. Evenement qui contribua sans doute à grossir le nombre des Etudiants de l'Académie d'Angers.

Gall. chr. vet. t. 1. p. 772. 1.
Th. Cant. l. 1. ep. 153.
Mss.

LIX. ' On continua en ce siècle à y donner des leçons publiques du Droit civil, qui s'y enseignoit dès les deux siècles précédents, comme il a été dit ailleurs. ' Au commencement du XII Aubin d'Angers, éleve de la même Ecole, qui paroît avoir vêcu au-delà de 1120, fut appellé en Angleterre par Remi Evêque de Lincoln, ce semble, et chargé de l'Ecole épiscopale du lieu. Il y fut suivi, ou accompagné de trois de ses freres, qui paroissent avoir été plus jeunes que lui, et y avoir pris de ses leçons. On parle avec éloge de leur science et de leur vertu; mais par malheur ils étoient lépreux. Entre autres disciples Aubin eut Henri, depuis Archidiacre d'Huntington dans l'église de Lincoln, et l'un de ceux qui a travaillé à illustrer l'Histoire d'Angleterre. ' Guillaume Guadradi fils du Baron de Jonsac, qui l'avoit été d'Ulger à l'Ecole d'Angers, étant devenu Evêque de Saintes, continua toûjours ses liaisons avec ce cher Maître, à qui il avoit recours dans ses difficultés. Le Chevalier Hugues des Cléers, qui avoit été instruit à la même Ecole, lui fit beaucoup d'honeur, tant par son sçavoir, que par son habileté dans les affaires publiques. Il y a de lui un écrit important, dont il sera parlé autre part ; ' et Foulques V Comte d'Anjou son Souverain, l'emploïa quelquefois dans ses ambassades à la Cour de France. Mais le plus illustre de tous les éleves de cette Académie en ce siècle, ' fut le Cardinal Mathieu d'Angers. Après avoir enseigné à Paris avec une grande réputation l'un et l'autre Droit, le Pape Alexandre III l'appella à Rome vers 1168, pour se servir de ses lumieres dans le Concile qu'il devoit tenir à Latran. Dès-lors ce Pontife avoit dessein de l'élever au Cardinalat, ' ce qu'il exécuta en 1178, en lui donnant le titre de S. Marcel. ' Herbert dans sa letre à Hilaire d'Orléans nous fait connoître une Ecole publique à Château-

Mart. am. coll. t. 1. p. 736. 737.
Spic. t. 8. p. 178 | Mab. an. l. 80. n. 39 | Pits. scri. Angl. p. 211.
Egas. Bul. ib. p. 216.
Mss.
Angl. sac. t. 2. p. 478.
Card. Fr. t. 1. p. 158.
Egas. Bul. ib. p. 215.

gontier au Diocèse d'Angers. Elle étoit dirigée avant le milieu de ce siècle par un nommé Raoul, qui n'y fut point heureux par sa négligence à veiller sur la conduite de ses Etudiants.

LX. On n'a presque rien de particulier sur l'histoire des Ecoles épiscopales de Normandie en ce siècle. Seulement on sçait en général, que les églises y furent ordinairement gouvernées par des Prélats d'un mérite distingué et fort souvent d'un sçavoir peu commun, qui n'y auroient pas vu tranquillement regner l'ignorance. On sçait encore, que cette province continua en ce siècle à donner à la France et à l'Angleterre plusieurs grands hommes de Letres, ce qui suppose qu'on y faisoit encore de bonnes études. Les cinq Archevêques, qu'eut alors successivement l'église de Rouen, vérifient la premiere proposition. ' Guillaume Bonne-Ame, qui ne mourut qu'en 1110, étoit fort instruit; l'aïant été à l'Ecole du Bec sous Lanfranc et Anselme. Il passoit pour une des lumieres de l'église en son temps, et avoit un talent particulier pour la prédication. ' Geofroi son successeur, auparavant disciple d'Hildebert à l'Ecole du Mans, puis Doïen de la même église, est assés connu par ce qui a déja été dit de son mérite. ' Hugues d'Amiens, qui succéda à Geofroi est regardé comme l'un des plus doctes Prélats de son temps, depuis qu'on a déterré un de ses principaux ouvrages. ' Rotrou, qui remplit après lui le siége de Rouen, après avoir été d'abord Evêque d'Evreux, avoit étudié la Théologie sous Gilbert de la Poirée. La beauté de son esprit, et sa dextérité à manier les affaires, le firent emploïer plus d'une fois par les Papes et le Roi d'Angleterre dans leurs négociations. Enfin Gautier de *Constantiis*, qui en 1184 fut transféré de l'évêché de Lincoln à l'archevêché de Rouen, mérita par ses grandes actions de porter le titre de Magnifique, et fit connoître son sçavoir par quelques écrits de sa façon. Sous le Pontificat de Hugues d'Amiens et celui de Rotrou, ' l'église de Rouen avoit un Doïen d'un rare mérite en la persone de Roger, qui après avoir étudié long-temps le Droit civil à Bologne en Italie, et enseigné publiquement à Paris les Arts Liberaux, s'acquit la réputation d'excellent Docteur.

Gall. chr. vet. t. 1. p. 576. 2. 577.
p. 577. 2. 578. 1.
p. 578-580.
p. 580.
Angl. sac. t. 2. p. 477. 478.

LXI. L'église de Baïeux eut aussi quelques Evêques, qui aimoient, et cultivoient les Letres. ' Richard, qui le fut depuis 1109 jusqu'en 1133, étoit le Mécene ordinaire d'Adelard de

Mart. anec. t. 1. p. 292 | Pits. scri. Angl. p. 200.

Bath, grand Philosophe, qui soûmettoit volontiers ses écrits à son jugement, le regardant comme un Prélat d'un génie supérieur et d'un sçavoir qui s'entendoit à toutes les facultés de la Literature. ' La nombreuse bibliotheque qu'avoit à son usage Philippe d'Harcour, autre Evêque de Baïeux, et qu'il légua à l'abbaïe du Bec, annonce qu'il aimoit les livres. ' De son temps vers 1160, florissoit dans l'église de Baïeux un Chanoine nommé Guascon, natif de l'isle de Jersay, et auparavant Clerc de la chapelle de Henri II Roi d'Angleterre. Guascon aïant pris un goût particulier pour l'Histoire et la Poësie romanciere, composa en langue vulgaire un long Poëme sur les Rois de France, les Ducs de Normandie, les Comtes de Poitiers et autres Souverains. MM. de Sainte Marthe, qui semblent avoir lu la piéce, témoignent qu'il s'y trouvoit beaucoup de recherches interessantes pour l'histoire civile et généalogique. (IV.) ' Le sçavant Audouen, Evêque d'Evreux dans la suite, et Turstin son frere Archevêque d'York, étoient du diocèse de Baïeux, et vraisemblablement éleves de la même église. ' A Avranche, où Lanfranc et Anselme avoient enseigné l'un aprés l'autre au siècle précédent, on ne trouve en celui-ci aucune trace de la réputation que se fit alors cette Ecole. Seulement ' le Diocèse fut gouverné avant la fin du siècle par Richard, qui étoit un Evêque d'une profonde érudition pour le temps : *vir magnæ Literaturæ, tam Sæcularis quam divinæ*, dit Robert de Torigni, qui l'avoit connu personnellement. Sous son épiscopat ' l'église d'Avranche avoit pour Doïen Roland, qui en 1187 fut élu Archevêque de Dol, puis élevé à la dignité de Cardinal.

Gall. chr. vet. t. 2. p. 338. 2.

Ibid. 1.

Ord. Vit. l. 13. p. 919.

Hist. lit. de la Fr. t. 7. p. 80.

Rob. de Mont. chr. an. 1182. Gall. chr. ib. p. 6. 7.

Card. Fr. t. 1. p. 180.

LXII. ' Gilbert Maminot Evêque de Lisieux prenoit lui-même soin de diriger l'Ecole de son Clergé, comme il a été dit ailleurs, et y donnoit des leçons des plus hautes sciences. N'étant mort qu'en 1101, il laissa sans doute plusieurs de ses éleves, qui continuerent en ce siècle à cultiver avantageusement les Letres dans cette église. On n'en connoît point cependant; mais ' Gilbert eut en la persone de Jean et celle d'Arnoul deux successeurs, fort capables de soûtenir l'honeur qu'il avoit fait à son Ecole. Jean, qui fut ordonné en 1107, ' et ne mourut qu'en 1141, s'acquit la réputation d'un Prélat versé dans toutes les sciences divines et humaines : *multiplicique doctrina, tam in Sæcularibus quam ecclesiasticis, institutus viguit.* Pour l'Evêque Arnoul, son mérite est connu de tous

Hist. lit. ib. p. 83.

Gall. chr. vet. t. 2. p. 648. 649.

Ord. Vit. l. 11. p. 833 | Conc. N. par. 2. p. 426.

les sçavants, qui le regardent sans contradiction comme l'un des Ecrivains le plus polis, et des meilleurs Poëtes de son
Angl. sac. ib. pr. n. 9. temps. ' On trouve en 1161 un Maître Raoul de Lisieux, alors Chapelain de Thibaud Archevêque de Cantorberi, qui le choisit pour un de ses exécuteurs testamentaires. Le titre de Maître qu'il portoit, fait juger qu'il avoit enseigné, soit à
Gall. chr. ib. p. 648. 2. Lisieux même, ou ailleurs. ' Les Evêques Jean et Arnoul, oncle et neveu dont on vient de parler, avoient fait leurs études à l'église de Séez, dont ils devinrent ensuite Archidiacres. Arnoul avoit un frere aîné, nommé Jean, qui y avoit aussi reçu son éducation et qui en fut ensuite Evêque, avant qu'Arnoul se vît élevé sur le siége de Lisieux. Circonstances qui montrent que l'Ecole épiscopale de Séez étoit sur un fort bon pied avant la fin du XI siècle, et qu'en celle-ci elle continua à s'y maintenir. Il paroît qu'on y faisoit un égal progrès
p. 572. dans les Mœurs et dans les Letres. ' Audouen, dont il a été dit un mot, gouverna l'église d'Evreux depuis 1112 jusqu'en
Ivo. ep. 223 | Ord. vit. ib. p. 840. 1139. ' Avant que de parvenir à l'épiscopat, il avoit été soigneux de fréquenter les meilleures Ecoles; et s'y étant instruit de tous les Arts Liberaux, il devint un des plus sçavants hommes de son siècle : *inter doctissimos coaluit.*

LXIII. L'Ecole de Chartres, qui dès la fin du X siècle et dans le cours du suivant, fut une riche source de doctrine pour la France et les païs étrangers, soûtint encore en celui-ci quelque chose de sa premiere réputation. Elle y réussit par deux moyens principaux : le mérite de ses modérateurs, et celui des Evêques qui gouvernerent cette église. Le célébre Bernard, qui semble y avoir enseigné publiquement avant la fin de l'autre siècle, continua à y faire la même fonction avec autant de succès que d'éclat. Aussi le regardoit-on comme un des plus sçavants Maîtres de son temps, sur-tout pour les
Saresb. Met. l. 1. c. 24. p. 59. 61. Belles-Letres. ' C'est l'idée que nous en donne Jean de Salisburi, qui l'avoit connu au moins par ses disciples, et qui étoit bien capable d'en juger : *exundantissimus,* dit-il en par-
c. 5. p. 14. lant de lui, *modernis temporibus fons Literarum in Gallia.* ' Guillaume de Conches passoit pour un très-habile et très-fécond Grammairien ; mais Bernard le surpassoit de beaucoup, *post Bernardum Carnotensem opulentissimus.* Le même Jean de Salisburi, voulant faire connoître les principaux Docteurs, à qui l'on avoit l'obligation d'avoir travaillé le plus efficacement à donner aux Letres un nouveau lustre, en nomme cinq, du

nombre desquels étoient Bernard de Chartres, Gilbert de la Poirée, ' et Guillaume de Conches, deux de ses disciples. On ne connoît point nommément les autres: sinon Richard Levesque, qui avec le précédent fut Maître de Jean de Salisburi. Il y a cependant toute apparence, que les autres grands hommes qui fleurirent dans l'église de Chartres, avant le milieu de ce siècle, et peu après avoient aussi pris des leçons de Bernard. ' Tel est Vulgrin, distingué par son sçavoir, *Scientia clarum*, qui étant Chancelier de la même église, fut élu en 1107 pour Archevêque de Dol, mais qui refusa d'accepter cette dignité. Tel est ' un Hugues de Chartres, qualifié Maître vénérable par Hugues Metel, qui lui adresse une de ses letres. Tels encore peuvent être ' Samson de Mauvoisin, qui aïant été successivement Prévôt, Sousdoïen et Doïen de Chartres, fut ensuite, comme on croit, Archevêque de Reims: Ives l'un de ses successeurs dans la dignité de Doïen, qui avoit un grand fonds de science et de vertu, *vir multa scientia et honestate prœditus*: enfin ' le Docteur Bernard, qui de Chancelier de la même église devint Evêque de Quimper en 1159.

Otto. de ges. Frid l. 1. c. 50 | Egas. Bul. t. 1. p. 516.

Yvo. ep. 176. 178 | Mab. an. l. 71. n. 66.

Mab. ana. t. 3. p. 469.

Gall. chr. nov. t. 8. p. 1199.

Egas. Bul. t. 2. p. 728.

LXIV. ' Bernard le Scolastique se borna d'abord à enseigner les Belles-Letres, ce qu'il continua de faire jusqu'à la vieillesse. Alors il se mit à professer la Dialectique; ' et quoique parfait Platonicien, il tenta de concilier Platon avec Aristote. Mais il vint trop tard pour y réussir. ' La méthode qu'il suivoit dans ses leçons, et sa conduite envers ses disciples ont mérité les éloges des meilleurs connoisseurs qui sont venus après lui. Sa méthode étoit la même que celle de Quintillien. En expliquant aux étudiants les anciens Auteurs, il étoit soigneux de leur faire observer la simplicité qui s'y trouve, et ce qu'il y a de plus propre à servir de modéle. Après quoi il les instruisoit des regles de la Grammaire, des figures, des ornements de l'éloquence, et leur donnoit une notice des Sophismes et des raisonnements louches, pour les leur faire éviter. A tout cela il joignoit une sage discretion, qui le retenant dans de justes bornes, l'empêchoit d'aller trop loin en épuisant la matiere, et lui faisoit proportioner ses leçons à la portée de ses disciples. Afin de s'assurer de leur progrès, il les engageoit par ses exhortations, quelquefois même par le châtiment, à l'égard des indociles, à repéter le lendemain une partie de ce qui avoit été dit le jour précédent. En suivant

p. 728. 729.

Saresb. ib. l. 2. c. 17. p. 101.

l. 1. c. 24. p. 59.

cette méthode, quiconque passoit une année entiere à l'Ecole de Bernard, il se trouvoit ensuite en état de raisoner et d'écrire: à moins qu'il n'eût l'esprit bouché, ou qu'il ne voulût pas s'appliquer. ' Mais comme ce grand Maître ne comptoit la science que pour une partie de l'instruction de la jeunesse, il avoit soin, à l'exemple du Docteur Fulbert, de faire tous les soirs à ses disciples un discours pathétique propre à leur former les mœurs, et à leur inspirer des sentiments de religion. Persone ne nous apprend qui furent ses successeurs dans son emploi d'Ecolatre. Mais il y a beaucoup d'apparence à mettre de ce nombre Hugues de Chartres et Bernard ensuite Evêque de Quimper, desquels il a déja été parlé. Le titre de Maître, ou Docteur, qu'ils portoient, ne laisse presque aucun lieu d'en douter. ' En 1131 Hugues devint Abbé de S. Jean en Vallée; et il sera encore parlé de l'un et de l'autre dans la suite.

p. 60.

Hug. sac. ant. t. 2. p. 341.

LXV. Il y eut en ce siècle peu d'églises, qui eussent de plus sçavants Evêques, et en plus grand nombre, que celle de Chartres. Autre avantage pour l'Ecole épiscopale, qui en reçut un grand relief. Le mérite et le sçavoir ' d'Ives, qui la gouverna jusqu'à la fin de l'année 1116, sont trop connus pour qu'on s'y arrête. Tout le monde sçait qu'il fut la lumiere de l'église d'Occident, et l'oracle de celle de France en particulier. ' Il eut pour successeur immédiat Geofroi de Leves, qui passoit en son temps sans contradiction pour un des plus illustres Prélats du Roïaume. La dignite de Légat du S. Siége, qu'il remplit l'espace de quinze ans, dépose en faveur de sa doctrine et de son intelligence dans les affaires ecclésiastiques. Quoiqu'il n'ait pas écrit à beaucoup près autant qu'Ives son prédécesseur, il ne laissoit pas d'avoir un grands fonds de Droit canonique, et même de Théologie. Ce qui a déja été dit ailleurs ' de Guillaume de Champagne, surnommé aussi aux Belles-mains, l'un de ses successeurs, puis Archevêque de Sens et de Reims successivement, suffit pour le faire connoître d'une maniere fort avantageuse. En quittant sa premiere église, il fut attentif à lui procurer un digne Evêque, en la persone de Jean de Salisburi, l'un des premiers, on pourroit même dire le premier homme de son siècle pour les Belles-Letres, comme le plus solide, le plus judicieux, le plus poli de tous les Ecrivains. ' Possédant à fond les deux langues, la Gréque et la Latine, il travailla efficacement à les perfectioner

Gall. chr. ib. p. 1126-1134.

p. 1134-1141 | Rob. de Mont. chr. an. 1139.

Gall. chr. ib. p. 1144. 1146.

Magd. cent. 12. c. 10. p 1441.

en Angleterre sa patrie, et revint ensuite en France, où il avoit acquis un sçavoir aussi étendu et aussi varié. Il est aisé de juger par-là de l'avantage qu'en tira l'Ecole de Chartres, ' pendant quatorze à quinze ans que Jean en fut le premier modérateur, en qualité d'Evêque. Pierre de Celle, autre célébre Ecrivain, qui lui succéda en 1182, avoit tout ce qui étoit nécessaire pour soûtenir avantageusement l'honeur de son Ecole. N'oublions pas, que dès 1127 le Clergé de Chartres donna en la persone de Foucher, un des Historiens de la premiere Croisade.

Gall. chr. ib. p. 1146. 1151.

LXVI. Celle de la cathédrale d'Orléans, autre source de lumiere pour divers païs au siècle précédent, produisit encore en celui-ci plusieurs grands hommes de Letres. Il n'est donc pas permis de douter, que l'on ne continuât à y faire de bonnes études. On n'a cependant guéres de connoissance de ceux qui prirent soin de les diriger. ' Le nom de celui qui le faisoit en 1131, commençoit par un G ; et c'est tout ce que l'on sçait de son histoire : sinon qu'aïant reçu, lui et Archambaud sous-doïen de la même église, quelques mauvais traitements, le Pape Innocent II prit la défense de leur cause. On ne connoît non plus le ' nom d'un autre Scolastique, qui selon toute apparence succéda immédiatement au précédent, que par la letre initiale, qui est un A. Celui-ci avoit des mœurs, de la douceur en ses manieres et un grand fonds de Literature, *Literarum cumulus*. Mais il n'avoit guéres moins d'inconstance, comme il le fit voir en quittant sa dignité pour se rendre Chanoine Regulier à S. Euvert, puis Moine à la Charité sur Loire, ensuite Moine de l'Ordre de Cisteaux, qu'il abandonna encore pour rentrer dans celui de S. Benoît, en retournant à la Charité. Quoiqu'il en soit de ses variations, il possédoit le talent de faire de bons disciples : témoin le célébre Estiene natif d'Orleans, ' et depuis Abbé de S. Euvert, de Sainte Geneviéve, enfin Evêque de Tournaï. Dès sa premiere jeunesse Estiene avoit été élevé à Sainte Croix, qui est l'église cathédrale. ' Avant le milieu de ce siècle Orleans donna un autre sçavant en la persone d'Hilaire, qu'Herbert tâcha, comme il a été dit plus haut, d'attirer à l'Ecole d'Angers, pour en faire un Professeur. Hilaire avoit déjà exercé cet emploi en divers lieux, sans qu'il paroisse qu'il l'eût fait à Orleans sa patrie. Peut-être sçavoit-il dès-lors ' ce qu'Estiene de Tournai, son compatriote nous a appris dans

Egas. Bul. ib. p. 127.

Steph. Tor. ep. 62. 63.

Gall. chr. ib. t. 3. p. 215.

Egas. Bul. ib. p. 215.

Steph. Tor. ep. 103.

la suite : que les Orleanois pour l'ordinaire brillent moins dans leur propre païs, que dans les autres. Il avoit toutefois les principaux talents requis pour enseigner avec succès : beaucoup de sçavoir, et une grande facilité à s'énoncer. ' Tout à la fin du siècle Sovin dirigeoit l'Ecole épiscopale de cette Ville.

Dub. his. par. l. 13. c. 6. n. 1.

LXVII. ' Peu auparavant on vid sortir de la même Ecole trois autres grands hommes de Letres, Jean, Guillaume, et Robert, qui furent sécretaires de deux Papes : Jean, d'Alexandre III, et les deux autres, de Lucius aussi III. Cette place, qui répondoit à celle de sécretaire des Brefs d'aujourd'hui, demandoit non seulement le talent de bien écrire, mais encore une grande connoissance des affaires ecclésiastiques. ' L'Evêque Estiene, déja cité, nous fait connoître un autre Orleanois son contemporain, nommé Garnand, qui avoit composé un écrit de morale dans le goût des paraboles de Salomon. Ce Prélat en rapporte un endroit, qui confirme cette idée, et c'est peut-être tout ce qui en reste maintenant. L'écrit au reste étoit plus enjoué que sérieux, et pouvoit être regardé comme un recueil d'agréables bagatelles. Telle est aussi la qualification qu'Estiene lui donne. ' En 1186 Foulques dirigeoit l'Ecole épiscopale, et faisoit difficulté d'accorder à un Maître, quoique désigné par le Pape, la permission d'enseigner dans une Ecole subalterne. ' On recherchoit alors Orleans pour le Droit canonique, comme Bologne pour le Civil. A Meaux on trouve peu de traces de Literature en ce siècle. Cependant ' Manassé, qui en fut élu Evêque en 1103, étoit un sçavant Prélat et un illustre protecteur des gents de Letres. Abélard en étoit si persuadé, que ce fut vers lui qu'il alla chercher un refuge contre ses infortunes. ' Pierre I, autre Evêque de Meaux après 1171, mérita par son grand sçavoir et ses autres bonnes qualités la dignité de Cardinal, à laquelle l'éleva le Pape Alexandre III. ' Les deux successeurs qu'il eut avant la fin du siècle, Pierre II et Ansel, ou Anselme, paroissent avoir été aussi promus à l'épiscopat, principalement en considération de leur sçavoir. Ils avoient enseigné publiquement l'un et l'autre; et Ansel portoit le titre de Docteur en l'un et l'autre Droit. Mais on ignore quelle étoit la faculté, qui avoit fait l'objet des leçons de Pierre. ' Vers le milieu du même siècle il y avoit à Meaux un Clerc de mérite, nommé Adam, pour qui Philippe Abbé de l'Aumône postuloit

Steph. Tor. ep. 84. 103.

ep. 198.

ep. 133.

Cist. bib. t. 7. p. 257.

Yvo. ep. 251 | Egas. Bul. t. 2. p. 754.

Gall. chr. ib. p. 1616. 1617.

p. 1617. 1618.

Cist. bib. t. 3. p. 247.

un bénifice. Sollicitation qu'il fondoit particulierement sur ce qu'Adam aïant fait de bonnes études, étoit fort versé dans les Arts Liberaux.

LXVIII. ' Les Ecoles publiques que certains Professeurs particuliers ouvrirent à Paris, au moins dès la fin du X siècle, comme il a été dit autre part, ne firent point tomber, et ne furent point non plus confondues avec celle de la cathédrale. Encore en ce XII siècle celle-ci continua à se maintenir assés avantageusement; quoiqu'on en vit éclore alors tant d'autres dans cette capitale du Roïaume, et s'y faire la plus brillante réputation. Il importe de bien distinguer ces deux objets, pour éviter l'erreur où sont tombés quelques Ecrivains, qui les ont confondus. Il faut au reste avouer, qu'il est fort difficile de discerner les Docteurs qui ont enseigné à l'Ecole épiscopale, d'avec ceux qui ont exercé les mêmes fonctions dans les autres Ecoles de la Ville. La raison en est, que presque tous les Auteurs du temps, entreprenant de faire connoître ces Professeurs, n'en parlent le plus souvent que sous le nom général de l'église de Paris. On ne peut pas dire, pour établir cette distinction, que ceux qui enseignoient la Théologie, le faisoient à l'Ecole épiscopale, parce qu'Abélard et d'autres après lui, qui donnerent des leçons publiques de la même science, les donnoient dans une autre Ecole séparée, et même éloignée de la cathédrale. Commençons par rapporter ce qu'on sçait de plus certain touchant l'Ecole épiscopale : puis nous passerons aux autres publiques de la même Ville. Elle se tenoit ancienement dans la maison de l'Evêque, ou dans le cloître de la cathédrale ; ' mais à la fin de ce siècle elle fut transportée dans le parvis, entre le Palais épiscopal et l'Hôtel-Dieu. ' Les étudiants y formoient deux classes, comme dans les autres églises. Il y avoit celle des enfants, que le grand Chantre dirigeoit lui-même, ou sur laquelle il avoit au moins l'inspection. ' L'autre comprenoit les étudiants plus avancés, et avoit pour Modérateur, ou au moins pour Inspecteur, le Chancelier de la cathédrale. De-là est venue la jurisdiction, qu'ont encore aujourd'hui ces deux dignitaires de l'église de Paris : l'un sur toutes les petites Ecoles de la Ville, l'autre sur les grandes. L'Ecole avoit à son usage une bonne bibliotheque, dont le soin étoit confié au chefcier, mais sous l'intendance du Chancelier.

His. lit. de la Fr. t. 6. p. 33. 100.

Joly, Ecol. par. 2 c. 5.

c. 8. 9.

c. 10.

LXIX. Dès le commencement de ce siècle l'affluence des

étudiants, qui alloient prendre des leçons à cette Ecole, étoit si grande, ' que l'Evêque de concert avec les Chanoines empêcherent que ceux qui n'étoient pas du corps de la cathédrale, demeurassent, ou fissent même leurs exercices dans le cloître. Ils avoient pour raison, que le trouble et le tumulte sont incompatibles avec l'Office divin. L'Ecole épiscopale se trouva donc alors réduite aux jeunes Clercs de la cathédrale, ' et aux enfants de naissance qu'on élevoit avec eux. Tels furent, entre autres qui nous sont inconnus, les Princes Louis, depuis Roi de France, Philippe son frere, qui s'étant engagé dans le Clergé devint Archidiacre de la même église; Roger et Blaise, neveux du Pape Alexandre III. M. Joly met encore de ce nombre Lothaire, issu des Comtes de Segni, qu'il fait par erreur, d'après l'Hemeré, Champenois de naissance, et qui fut ensuite Pape sous le nom d'Innocent III. La préférence que le Roi Louis le Gros donna à cette Ecole pour l'éducation des Princes ses enfants sur celle de S. Denys, où il avoit reçu la sienne, fait juger qu'elle étoit alors en grande réputation. Il s'y forma effectivement plusieurs sujets d'un mérite distingué, qui illustrerent l'Eglise et la République des Letres. D'ailleurs les grands hommes, qui parurent dans le Clergé de la cathédrale, contribuerent beaucoup à donner du relief à son Ecole. Il suffit pour justifier l'un et l'autre point, de nommer les suivants, qui y avoient été instruits, ou qui étoient membres du Clergé. ' Guillaume de Champeaux, l'un des plus célébres Docteurs de son temps, après y avoir rempli la dignité d'Archidiacre, fut Evêque de Châlons sur Marne. ' Le Chanoine Adam de Petit-pont, Professeur renommé de Grammaire, de Rhétorique et de Dialectique, parvint ensuite à l'évêché de S. Asaph en Angleterre sa patrie. ' Michel de Corbeil, Chanoine, puis Doïen, aïant refusé d'être Patriarche de Jerusalem, se vit élevé sur le siége archiépiscopal de Sens. ' Pierre de Corbeil, autre Chanoine, mérita par son sçavoir et ses autres grandes qualités de remplir le même siége. Hugues de Champ-fleuri, confrere du précédent, devint Chancelier de France, et ensuite Evêque. ' On vit encore entre les Chanoines un Obizon et un Giles de Corbeil, l'un et l'autre Medecin de deux de nos Rois : le premier de Louis le Gros, l'autre de Philippe Auguste.

LXX. L'Ecole épiscopale de Paris reçut aussi quelques dégrés de lustre, des grands Evêques qui gouvernerent ' cette

Dub. his. par. l. 12. c. 4. n. 20 | l. 13. c. 7. n. 11.

Joly, ib. c. 7 | His. de Par. t. 1. p. 186. 217.

Joly, ib. c. 6 | Egas. Bul. ib. p. 742.

Egas. Bul. ib. p. 715. 716.

Rob. alt. chr. p. 94. 1.

Dub. ib. l. 13. c. 7. n. 11.

Egas. Bul. ib. p. 718. 756.

Gall. chr. nov. t. 7. p. 54-57.

église. Galon, disciple du sçavant Ives de Chartres, et ami particulier de S. Anselme de Cantorberi, passoit pour un Prélat fort instruit. ' Pierre Lombard, dont l'épiscopat fut à la vérité de peu de durée, étoit regardé comme le premier Théologien de son temps. ' Maurice de Sulli, qui lui succéda, ne fut élevé à l'épiscopat, qu'en considération de son mérite, de sa doctrine, et après avoir professé plusieurs années la Philosophie et la Théologie dans les chaires publiques de Paris. ' Eudes, ou Odon de Sulli son successeur, fut un des plus illustres, des plus pieux, des plus sçavants Prélats de l'église Gallicane en son siècle. Mais le plus grand avantage de cette Ecole lui vint de la part de ceux qui prirent soin d'y enseigner. ' C'est ce que fit Guillaume de Champeaux jusqu'en 1108, qu'il se retira à S. Victor. Il étoit déja avantageusement connu pour avoir professé avec réputation la Rhétorique et la Dialectique. Etant ensuite allé perfectioner ce qu'il sçavoit de Théologie sous Anselme de Laon, il revint à Paris. L'Evêque Galon lui donna le premier archidiaconé de son église; et Guillaume reprit ses leçons publiques, qui se faisoient encore alors dans le cloître de la cathédrale. Il n'y a pas à contester que ce ne fût la Théologie, qu'il enseignoit à cette seconde reprise: ce qui sert à éclaircir ' l'opinion du P. Morin qui prétend qu'avant 1112 persone n'avoit donné à Paris de leçons publiques de cette science. Il faut nécessairement en excepter l'Ecole épiscopale, dont les premiers Modérateurs, soit Evêques, Chanceliers, ou autres, furent toûjours soigneux de donner à leurs étudiants, avec plus ou moins de succès suivant leur capacité, quelques connoissances de la Théologie. Sans cette sage précaution, quels Ministres auroient-ils formés pour l'église? N'a-t-on pas vu que Jean Sechius, proposé pour Archevêque de Bourdeaux, fut rejetté précisément à raison de son ignorance dans les Letres divines? Il avoit néanmoins professé les sciences humaines avec applaudissement.

p. 68. 69.

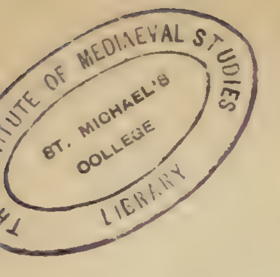
p. 70-76 | Egas. Bul. ib. p. 754. 755.

Gall. chr. ib. ep. 78-86.

Dub. ib. l. 11. c. 7. 9 | l. 13. c. 7.

Mor. de pœn. l. 10. c. 22. n. 8.

LXXI. C'est à la grande réputation avec laquelle Guillaume de Champeaux enseignoit à cette Ecole, qu'il faut rapporter ce concours d'étudiants, qui venoient à Paris, et qui se multipliant tous les jours, causerent tant de tumulte, qu'on ne les put plus souffrir dans le cloître. On ignore qui prit immédiatement la place du Docteur Guillaume, lorsqu'il se fut retiré à S. Victor. Mais l'Ecole épiscopale ne laissa pas de se



soûtenir fort avantageusement dans le cours de ce siècle. Sa réputation se trouva soûtenue par plusieurs fameux Docteurs, qui y enseignerent avec autant de succès que d'éclat. Il arriva même souvent, qu'on y en vid plusieurs enseigner à la fois: apparemment les uns le matin, les autres le soir. Les époques du temps, auquel ils y faisoient leurs leçons, ne permettent pas qu'on le conteste, comme on en jugera par ce qui suit. ' Pierre Lombard fut, dit-on, du nombre de ceux qui y professerent la Théologie, et il eut pour disciple l'Archidiacre Philippe frere du Roi Louis le Jeune. Il est cependant permis d'en douter, au moins avant son épiscopat. La raison en est, que s'il y avoit enseigné auparavant, il auroit eu sans doute quelque bénéfice dans la même église: au lieu que lorsqu'il en fut fait Evêque, il étoit Chanoine de Chartres; et il ne paroît point qu'il eût d'autre bénéfice. Les autres grands personages qui firent des leçons publiques à cette Ecole, furent les suivants: Adam de Petit-pont, Chanoine de la cathédrale; Pierre le Mangeur, qui en étoit Chancelier; Michel de Corbeil, successivement Chanoine et Doïen de la même église, puis Archevêque de Sens; Pierre surnommé le Chantre, qui étoit grand Chantre de la cathédrale; Pierre de Corbeil, Chanoine, qui eut entre ses disciples le Pape Innocent III; Hugues de Champ-Fleuri, autre Chanoine; et Pierre de Poitiers Chancelier, qui continua d'y exercer les mêmes fonctions jusqu'en 1208, y aïant enseigné la Théologie trente-huit ans consécutifs. ' Il est encore fait mention dans le Necrologe de l'église de Paris, d'un nommé Philippe, avec le titre de Maître ou Docteur, ce qui pourroit marquer qu'il avoit été un des Professeurs de la même Ecole. Philippe vivoit encore en 1196, à la mort de l'Evêque Maurice de Sulli.

Dub. ib. l. 13. c. 7. n. 11 | Gall. chr. ib. p. 68.

Gall. chr. ib. p. 77.

LXXII. Il est constant par tout ce qui a été dit de l'Ecole épiscopale de Paris, qu'elle fut l'origine de toutes les autres Ecoles, qui se multiplierent prodigieusement tant dans la Ville, qu'aux environs, et y formerent dans le cours de ce siècle la plus brillante Académie, qu'on eût encore vue en Europe. De-là vint la subordination de ces Ecoles à l'Evêque et à son église. De sorte qu'après l'établissement des dégrés académiques, ils se prenoient dans la maison épiscopale, et que le Chancelier fut toujours du corps du Chapitre. Il y eut encore plus dans la suite. Après que l'Académie eut pris la forme de ce qu'on nomme aujourd'hui Université, tous les prin-

cipaux des Colleges, Docteurs et Regents ne pouvoient contracter de mariage, pendant qu'ils professoient les Letres: comme si ces charges, ou emplois, avoient été affectés à l'église. Coûtume qui fut exactement observée jusqu'au Cardinal d'Estouteville, qui permit aux Docteurs de Medecine de se marier. Autre marque ' de la jurisdiction de l'Evêque de Paris sur les Docteurs en Théologie, c'est qu'aïant appris que quelques-uns d'entr'eux avoient ouvert leurs Ecoles sur le territoire de Sainte Geneviéve, l'Evêque, ou son Chancelier, leur ordonna sous la peine des censures ecclésiastiques, de venir enseigner entre les deux Ponts, et obligea les nouveaux Docteurs en Théologie et en Droit à lui prêter serment de ne point professer ailleurs. Procédé qui fit naître un différend entre l'Evêque et les Chanoines Reguliers de Sainte Geneviéve, qui prétendoient avoir droit de conférer la licence d'enseigner toutes les sciences dans l'étendue de leur Seigneurie. Les choses dans la suite du temps furent reglées à la satisfaction des deux églises, qui eurent chacune son Chancelier, pour exercer cette sorte de fonction dans l'étendue de leurs territoires respectifs. His. de Par. ib. p. 218.

LXXIII. Quant au détail des Ecoles publiques qui s'établirent à Paris et dans le voisinage, celle de S. Victor fut la premiere et la plus persévérante. Il en sera parlé dans la suite avec une juste étendue. Mais il convient d'avertir ici, qu'on ne void pas bien si ce fut-là, ou à la cathédrale, ' que Guillaume de Champeaux qui l'ouvrit, eut pour Collégue un nommé Alfrede, qui n'est point connu d'ailleurs, et qu'aucun Moderne n'a jusqu'ici compté au nombre des Professeurs de Paris. ' Pierre Abélard ouvrit une autre Ecole au Mont Sainte Geneviéve, et ce semble dans le cloître, où Hucbold Chanoine de Liege avoit aussi enseigné publiquement plus d'un siècle auparavant. ' Bien-tôt la nouvelle Ecole devint fort célébre, tant par la réputation du Maître, que par le concours et le mérite des disciples. Abélard avoit effectivement une supériorité de génie, une belle imagination, beaucoup de Belles-Letres, et passoit pour un des plus grands Philosophes de son temps. ' De sorte, dit l'un de ses Disciples, qu'il attiroit l'admiration de tout le monde: *Clarus Doctor et admirabilis omnibus præsidebat.* Il donna des leçons sur diverses facultés de la Literature; mais il s'appliqua principalement à enseigner la Dialectique. Le succès qu'il y eut, éclipsa tous les

Mur. Scri. It. t. 5. p. 485.

Saresb. Met. l. 2. c. 10 | Mab. an. l. 72. n. 56.

Abael. t. 1. p. 318. 319.

Saresb. ib. p. 84.

Philosophes ses contemporains, jusqu'au point qu'on le regardoit comme le seul qui entendît bien Aristote. ' Il vid au nombre de ses disciples Gui de Castello, Toscan de nation, qui fut Pape en 1143 sous le nom de Celestin II. Avantage dont Abélard se flattoit de tirer de la protection aux temps de ses disgraces. ' Il eut encore un autre illustre disciple en la persone de Jean de Salisburi, qui fit beaucoup d'honeur au Maître; quoiqu'il prît peu de temps de ses leçons, comme il s'en plaint lui-même, sur la haute idée qu'il avoit conçue de son mérite et de sa doctrine. C'est que Jean ne commença à fréquenter l'Ecole d'Abélard, que peu de temps avant que sa cruelle infortune le contraingnît à la quitter.

Bern. ep. 192 not.

Saresb. ib.

LXXIV. Ce trait de l'histoire de Jean de Salisburi demande une attention singuliere; et nous prions nos Lecteurs de ne le passer pas légerement. Il sert non seulement à fixer l'époque du temps auquel il vint à Paris perfectioner ses études, mais encore à faire connoître celui auquel y enseignoient les autres Maîtres, dont il y prit des leçons pendant douze ans consécutifs. ' M. du Boulai et ceux qui l'ont suivi en ce point, supposent que ce ne fut que vers 1136 que ce fameux Anglois passa ' la mer, et vint fréquenter nos Ecoles. Mais on va se convaincre, qu'il faut placer cet évenement au moins dixhuit ans plûtôt. Les raisons qui le persuadent, ' se prenent de Jean de Salisburi même, qui nous apprend qu'Abélard fut le premier Maître qu'il eut à Paris, et qu'il tenoit alors son Ecole au Mont Sainte Geneviéve. Expressions claires et décisives, qui annoncent que ce fut tout au plus tard, ou à la fin de l'année 1118, ou au commencement de la suivante. On sçait effectivement, qu'Abélard étoit Moine de S. Denys dès 1120. Par conséquent sa fatale avanture, depuis laquelle il n'enseigna plus à Paris, dut arriver en 1119. Il est vrai, que Jean de Salisburi ne nomme pas ici cet infortuné Professeur par son nom propre; ne faisant que le désigner par la qualification de Peripatéticien Palatin, ce qui a trompé beaucoup de sçavants, qui en ont ignoré la véritable signification. Mais ceux qui sont au fait de la vie d'Abélard, ne peuvent s'y méprendre. Il est

Egas. Bul. ib. p. 142. 143.

Saresb. ib.

Saresb. ib. l. 2. c. 10. p. 81.

1 ' Il marque lui-même à la vérité cette époque; mais il est certain par les raisons que nous en apportons, qu'elle ne peut s'accorder avec le temps auquel Abélard enseignoit au Mont Sainte Geneviéve. Ce dernier fait qui est de notoriété publique, doit l'emporter sur l'autre, qui n'est connu que par l'Auteur. On en aura encore d'autres preuves dans la suite.

qualifié Peripatéticien, à raison de la profession particuliere qu'il faisoit de la Philosophie Peripatéticiene, et Palatin, parce qu'il étoit né à Palais, ou Palet, dans le voisinage de Nantes. ' D'ailleurs Jean de Salisburi tranche lui-même la difficulté un peu plus bas. Un autre disciple encore plus fameux qu'il eut à Paris, fut la sçavante Héloïse, qui auroit véritablement fait la gloire du Maître, si la vertu en l'un et en l'autre étoit allée de pair avec la science. c. 17. p. 99.

LXXV. ' Au même temps qu'Abélard tenoit son école au Mont Sainte Geneviéve, Joscelin autre Philosophe renommé, qui fut depuis Evêque de Soissons, y avoit aussi la siene: ce qui devoit exciter de l'émulation entre les Maîtres et leurs disciples. Aussi nous apprend-on, que Gosvin, qui étudioit sous ce second professeur, et qui devint ensuite Abbé d'Anchin, ne pouvant souffrir qu'Abélard avançât impunément des propositions hardies et peu mesurées, entroit en lice avec lui, et qu'il réussit à le confondre. ' En quittant Paris après ses études, Gosvin se retira à Douai sa patrie, et y ouvrit une Ecole qu'il dirigea quelque temps. Il est remarquable que l'Ecole de Douai, qui fut si célébre dans les siècles postérieurs, ait tiré sa premiere origine de celle de Paris. Outre les deux Ecoles au Mont Sainte Geneviéve, desquelles on vient de parler, il y en avoit encore deux autres. Au moins y vid-on encore en même temps deux autres fameux Professeurs, qui y enseignoient aussi la Dialectique. ' Albéric de Reims, le fleau des Nominaux, et l'un des beaux génies de son siècle, étant venu à Paris, apparemment à la sortie des Ecoles de Laon, choisit le Mont Sainte Geneviéve pour y faire ses leçons publiques. Ce fut-là que Jean de Salisburi se rendit son disciple, aussi-tôt après qu'il eut perdu Abélard, et par conséquent avant 1120. On n'en peut douter; puisque c'est lui-même qui nous l'apprend. L'autre Professeur de Dialectique, qui enseignoit au même endroit et en même temps, étoit Robert de Melun. ' Jean de Salisburi suivit ces deux Maîtres à la fois, et prit de leurs leçons pendant deux ans. Ils auroient, dit-il, fait l'un et l'autre des prodiges de Philosophie, si au lieu de s'attacher à leurs propres inventions, ils avoient eu plus de respect pour les Anciens. Nous avons fait ailleurs le caractere d'Alberic, qui trouvoit des difficultés partout, mais qui manquoit d'habileté à les résoudre.

Mab. ib. | n. 66. | Saresb. ib. c. 10. p. 84. | p. 85.

LXXVI. ' Quant à Robert de Melun, il étoit vraisembla- Ibid. | Th. Cant. l. 1. ep. 161. 162.

blement originaire de France, quoique né en Angleterre, comme tant d'autres sçavants qui brillerent en ce siècle sur le théâtre des Letres. Il avoit au-dessus d'Alberic le talent de prévoir les difficultés, de la facilité et de la précision à les résoudre. Après avoir professé quelques années à Paris, il alla à Bologne en Italie, apparemment pour y étudier le Droit canonique, et il arriva, remarque Jean de Salisburi, qu'il y oublia ce qu'il avoit enseigné, et revint ensuite à Paris enseigner ce qu'il avoit oublié. Cet inconvenient n'empêcha pas

Lebeuf. diss. t. 2. par. 2. p. 255. 256. 259.

qu'il n'acquît une grande réputation, ' et ne formât entre les Philosophes une Secte de Réalistes, qui de son nom se nommerent les Robertins.

Saresb. ib. | Th. Cant. ib.

' Autant il étoit désinteressé, autant il avoit de passion pour la gloire. Enfin pour récompense de ses longs travaux, il eut vers 1165 l'évêché d'Herford en Angleterre: dans le temps qu'on avoit plus d'esperance qu'il racheteroit Israël, c'est-à-dire, comme on le donne à entendre, qu'il délivreroit l'Ecole de Paris de la Secte des Nominaux qui la troubloient.

Saresb. ib.

' Jean de Salisburi continuant à nous rendre compte de ses études, nous fait connoître les plus célébres Ecoles qui étoient alors à Paris. Celle de Guillaume de Conches, qu'il fréquenta trois ans entiers, tenoit un des premiers rangs. Il ne paroît pas au reste en quel endroit de Paris, ou du voisinage, il l'avoit ouverte; quoique la présomption soit en faveur du Mont Sainte Geneviéve.

l. 1. c. 5.

' Guillaume passoit pour le plus sçavant Grammairien, qu'on eût vu depuis Bernard de Chartres son Maître, et se fit encore un plus grand nom parmi les Philosophes.

Egas. Bull. ib. p. 743.

' Il se déclara pour le systême des atomes, et devint ainsi sectateur de Democrite et d'Epicure. Il y a beaucoup de choses à dire sur sa persone et ses écrits, ce qui viendra en son lieu.

Saresb. ib. l. 2. 10. p. 86.

LXXVII. ' De l'Ecole de Guillaume de Conches, Jean de Salisburi passa à celle de Richard Levesque autre éleve de Bernard de Chartres. Jean sous ce nouveau Maître s'appliqua à l'étude de la Rhétorique, qu'il n'avoit fait qu'effleurer sous le Professeur Thierri, mais qu'il approfondit ensuite sous Pierre Helie, l'un des premiers hommes de son siècle pour les Belles-Letres. Voilà encore deux autres Ecoles à Paris; mais on ignore le lieu fixe où elles se tenoient.

Otto. de ges. Frid. l. 1. c. 47.

' Thierri, qui en dirigeoit une, étoit frere de Bernard, ces deux sçavants Armoricains, dont parle avec éloge Otton de Frisingue. Il paroît aussi que ce sont les mêmes,

Mart. anec. t. 5. p. 1315.

' qu'Abélard avoit en vûe, lors-

que dans sa Théologie Chrétiene il dit, qu'il avoit connu deux
freres qui se donnoient pour des Docteurs du premier ordre:
qui se inter summos commemorant Magistros. ' Jean de Salisburi Saresb. ib. l. 1. c. 5. p. 14.
reconnoissoit Thierri pour un homme, qui avoit étudié
avec un très-grand soin les Arts Liberaux. ' Après qu'il eut l. 4. c. 24. p. 210.
enseigné la Rhétorique, il se mit à professer la Dialectique,
' ensuite la Théologie. On l'accusa de n'avoir que du mépris Egas. Bul. ib. p. 775. 2.
pour les Topiques d'Aristote. Mais Jean de Salisburi le justifia
de cette accusation, en faisant voir qu'il s'agissoit des Topiques
de Progon le Troïen, dont Thierri se moquoit. Il fut
chargé d'une autre beaucoup plus grave, et qui n'étoit peut-être
que trop vraie; puisque Gautier de Mortagne et quelques
autres écrivirent pour la refuter. Thierri passoit pour
être dans l'opinion touchant l'essence de Dieu, qu'elle n'est
pas par-tout. ' Abélard l'accuse aussi d'avoir attribué une si Mart. ib.
grande vertu aux paroles sacrées, qu'on emploie dans l'administration
des Sacrements, qu'elles avoient toujours leur effet,
par quiconque elles fussent prononcées. De façon qu'une femme
même, ou toute autre persone de quelque rang, ou condition
qu'elle fût, pouvoit consacrer en se servant des paroles
de la Consécration.

LXXVIII. ' Bernard, frere de Thierri, enseigna aussi la Ibid.
Dialectique, et à Paris même, comme il est visible, ce qui
nous y découvre une autre Ecole. Il faisoit au rapport d'Abélard,
tant de fonds sur les opinions philosophiques, qu'il
croïoit pouvoir soûtenir que Dieu n'existoit pas avant le monde:
ou ce qui est la même chose, et le sentiment de quelques
anciens Philosophes, que le monde étoit éternel. Ce
Bernard au reste ne paroît point différent de Bernard de Moëllan,
qui après avoir été Chancelier de l'Eglise de Chartres,
devint Evêque de Kimper en 1159. Il y a encore beaucoup
d'apparence, que c'est le même ' dont parle un ancien Auteur, Pez, anec. t. 5. par. 1. p. 427.
et qui enseignant à Paris, avoit à son Ecole des Clercs
d'Aquilée. Mais dans cette supposition il faudroit avancer de
dix à quinze ans l'évenement en question, que l'Ecrivain ne
place qu'en 1165. A l'égard ' de l'Ecole du Docteur Pierre Saresb. ib. l. 2. c. 10. p. 86.
Helie, Jean de Salisburi ne nous en apprend que le trait
qu'on en a rapporté; et persone ne nous la fait mieux connoître.
Il passe encore légerement sur celle du Professeur Hardewin
Alleman de nation; se bornant à dire qu'il y avoit pris
quelque teinture du *Quadrivium*, c'est-à-dire, de la Musique,

de l'Arithmetique, de la Geométrie et de l'Astronomie. Mais il étudia à fond ces mêmes sciences à l'Ecole de Richard Levesque, et y apprit des choses nouvelles qui tendoient à les perfectioner. Si Richard avoit eu plus de facilité à s'énoncer, il auroit été un Professeur accompli. Il possédoit presque toutes les facultés de la Literature, *homo nullius fere disciplinæ expers*. Son sçavoir d'ailleurs étoit plus réel qu'apparent; et il ne cherchoit point à en faire parade, tournant tous ses soins à découvrir le vrai. Mais il manquoit d'élocution.

Egas. Bul. ib. p. 715.

LXXIX. ' Adam de Petit-Pont, avant que d'être Chanoine de la cathédrale de Paris, ouvrit aussi une Ecole publique près du petit pont, ce qui lui en fit porter le surnom, et y professa successivement la Grammaire, la Rhétorique et la Dialectique. ' C'étoit un fort bel esprit, qui sçavoit beaucoup, et plus attaché à Aristote que tous les autres Professeurs. Mais il avoit la réputation d'être sujet à l'envie: ce qui l'empêchoit de communiquer aisément aux autres les connoissances qu'il avoit acquises. Quoique Jean de Salisburi ne fréquentât pas son Ecole, il ne laissa pas de le cultiver, et de le gagner par ses assiduités jusqu'au point qu'il lui découvroit avec bonté tout ce qu'il sçavoit. ' Au même temps Guillaume de Soissons tenoit une autre Ecole de Philosophie, et faisoit esperer de nouvelles découvertes dans cette faculté de Literature. En effet ses partisans publioient qu'il avoit inventé une espece de machine pour détruire ce que la Logique avoit de caduc, et en établir une autre à laquelle on n'auroit pas pensé, quoique l'inventeur y dût faire entrer les sentiments des Anciens. Jean de Salisburi s'attacha quelque temps à ce Professeur, et enseigna chés lui les premiers principes de la Logique. Après quoi manquant de secours pour continuer ses études, ses amis lui conseillerent d'ouvrir lui-même en son particulier une Ecole publique; et ses compagnons d'étude s'y étant joints pour l'en presser, il se rendit à leurs instances, et y enseigna trois ans. Cependant le Docteur Gilbert ouvrit de son côté une autre Ecole, où il faisoit des leçons de Logique et de Théologie. Jean de Salisburi, quoique déja Maître lui-même, se rendit son disciple, après qu'il eut fini son cours. Mais il se plaint de ce qu'il lui fut presque aussi-tôt enlevé: de sorte qu'il ne pût le suivre que fort peu de temps.

Saresb. ib. p. 86. 87 | l. 3. c. 3. p. 145.

l. 2. c. 10. p. 87.

Egas. Bul. ib. p. 735.

LXXX. ' Il y avoit alors deux Docteurs du nom de Gilbert, l'un et l'autre extrêmement renommé: Gilbert l'Uni-

versel, ainsi nommé de ce qu'il avoit la réputation de posséder toutes les sciences, et Gilbert de la Poirée. Le premier, que Du Boulay fait Anglois de nation, mais qui étoit de l'Armorique, ou petite Bretagne, fut successivement Chanoine d'Auxerre et Evêque de Londres. L'autre eut l'évêché de Poitiers sa patrie, après y avoir enseigné quelque temps. ' Jean de Salisburi ne dit pas clairement, lequel des deux il Sares. ib.
eut pour Maître; ' quoiqu'on paroisse convenir, que ce fut Egas. Bul. ib.
le second, qui professa effectivement à Paris, comme l'assure Henri de Gand. On le suppose aussi de l'autre; mais on n'en a pas la même certitude. Si au reste Gilbert l'Universel a eu une Ecole publique à Paris, il faut qu'il l'y ait tenue dès les premieres années de ce siècle; puisqu'on place sa mort en 1135, après qu'il eut passé quelque temps dans l'épiscopat. Aussi-tôt que Gilbert de la Poirée eut quitté l'Ecole de Paris, ' il fut remplacé par Robert Pullus, sous qui Jean de Sa- Saresb. ib.
lisburi étudia la Théologie. Robert avoit tout ce qu'il faut pour faire un bon Professeur; étant aussi recommandable par ses mœurs que par son sçavoir, *quem vita pariter et scientia commendabant.* ' Il étoit né en Angleterre, d'où aïant passé à Bern. ep 203. 361
Paris pour perfectioner ses études, comme tant d'autres étran- | not. | Egas. Bul. ib. p. 153.
gers, il y remplit ensuite avec réputation une chaire de Professeur. Au bout de quelques années il repassa la mer; et après avoir rétabli l'Académie d'Oxfort presque entierement tombée, il revint à Paris, où il reprit son premier emploi, et publia un fameux corps de Théologie. Bien-tôt son mérite et son sçavoir l'éleverent au Cardinalat, et à la dignité de Chancelier de l'église Romaine. On prétend que c'est le premier Cardinal qu'ait produit l'Angleterre.

LXXXI. ' Au même temps que Pullus enseignoit à Paris Saresb. ib. | Egas.
la premiere fois, Simon de Poissi, à qui l'on donne quelque- Bul. ib. p. 775. 1.
fois le surnom de Paris, à raison sans doute du lieu de sa résidence, y tenoit aussi une Ecole de Théologie. C'est encore de Jean de Salisburi, qui avoit étudié sous ce Professeur, que nous apprenons ce trait historique. Simon, au rapport de M. du Boulay, commença par enseigner la Philosophie, ce que ne dit point l'Auteur contemporain qui vient d'être cite. Il étoit exact dans ses leçons, *fidus Lector;* mais il n'avoit aucun talent pour la dispute, *sed obtusior disputator.* ' Dans l'es- Saresb. ib.
pace de douze ans, que Jean de Salisburi étudia, ou enseigna à Paris, on y vid subsister toutes les Ecoles dont nous ve-

nons de rendre compte, depuis celle d'Abélard inclusivement. En y comprenant celle que Jean dirigea l'espace de trois ans, on y en trouve seize, sans parler de celle de la cathédrale : ce qui montre une grande émulation pour l'étude dès les premieres années de ce siècle. On y peut aussi observer une succession admirable de doctrine : comment elle passa de Paris dans nos provinces, et même dans les païs étrangers, où la porterent non seulement tous ces Professeurs, qui y furent dispersés pour y remplir des places honorables, mais encore cette multitude d'étudiants qu'ils en avoient instruits à leurs Ecoles. Tels furent les Docteurs, qui enseignerent dans les Ecoles publiques de Paris depuis 1118 jusques vers 1130. Il seroit à souhaiter que nous eussions le même secours, pour connoître ceux qui leur succéderent dans la suite de ce siècle. Mais il faut se contenter de ce que l'Histoire nous en apprend.

Egas. Bul. ib. p. 778.

LXXXII. ' On est dans l'opinion, qu'Ulger que nous avons vu Maître-Ecole à Angers sous l'épiscopat d'Ulger, de même nom que lui, c'est-à-dire entre 1130 et 1140, avoit professé auparavant à Paris. Ainsi il y auroit été un des premiers successeurs des grands hommes qu'on vient de nommer.

Saresb. met. l. 1. c. 14.

' Teurede Professeur de Grammaire, qui au jugement de Jean de Salisburi, étoit plus fonciérement sçavant qu'il n'en avoit la réputation, paroît y avoir enseigné peu de temps après Ulger.

Angl. bib. ms. par. 2. n. 1710.

' Aubert de Reims, Olivier le Breton, et quelques autres qu'on ne nomme pas, y enseignoient en 1143. On trouve effectivement parmi les manuscrits des bibliotheques d'Angleterre, les cahiers que ces Docteurs avoient dictés à Paris la même année, à ceux qui prenoient de leurs leçons. Circonstance qui mérite de n'être pas passée légerement ; puisque nous apprenons de-là qu'au moins avant le milieu de ce siècle les Professeurs publics commencerent à dicter des cahiers : au lieu qu'auparavant ils se bornoient à enseigner de vive voix, sans faire rien écrire.

Bern. ep. 410 | Egas. Bul. ib. p. 766.

' Le célébre Pierre Lombard ne tarda pas après les précédents à paroître dans Paris. Il fut d'abord logé à S. Victor, où il semble qu'il commença à enseigner ; quoiqu'il pût ensuite venir résider dans la Ville. Toûjours est-il vrai, qu'il fit long-temps des leçons publiques de Théologie, avant que de devenir Evêque de cette église en 1159.

Egas. Bul. ib. p. 754. 755.

' Maurice de Sulli, qui professa aussi publiquement plusieurs années la Philosophie et la Théologie à Paris, avant qu'il par-

vînt à remplir ce siége épiscopal après Pierre Lombard, paroît y avoir fait les fonctions de Professeur au moins dès 1145.

LXXXIII. ′ Vers le même temps Menervius, l'un des plus célébres disciples d'Abélard, y ouvrit une Ecole de Rhétorique, qu'il soûtint avec tant de réputation, au moins jusqu'en 1166, qu'on le nommoit le Rhéteur incomparable. Pendant que Menervius y enseignoit encore l'Eloquence, on y vid plusieurs autres Professeurs y faire des leçons publiques d'autres facultés. ′ Roger, qui fut depuis Doïen de l'église de Rouen, y remplit successivement des chaires de Grammaire, de Rhétorique, de Dialectique, et prit ensuite le parti d'aller étudier le Droit à Bologne. ′ Alberic de Reims, surnommé de la Vieille porte, parce apparemment qu'il y tenoit son Ecole, et fort différent de l'Archevêque de Bourges de même nom, enseigna aussi à Paris avec éclat, et continuoit encore de le faire en 1166. Mais on ne nous apprend point de quelles facultés il donnoit des leçons. Ce fut presque au même temps que ′ Raoul le Noir, qui devint dans la suite Doïen de l'église de Reims, et qui avoit suivi d'Angleterre en France S. Thomas de Cantorberi, ouvrit aussi à Paris des Ecoles de Rhétorique et de Dialectique. ′ Mathieu d'Angers, depuis Cardinal, y professa en même temps l'un et l'autre Droit. Il eut au nombre de ses disciples Silvestre Girard de Cambrie, ′ qui après le cours de ses études se mit à enseigner la Grammaire, la Rhétorique et la Dialectique. Ses leçons d'Eloquence lui acquirent particulierement une grande réputation. En 1179 il fut choisi pour remplir une chaire de Droit à Paris même; mais il ne crut pas devoir l'accepter. ′ Adam de Petit-pont, condisciple du précédent aux mêmes Ecoles, y enseigna aussi les trois mêmes facultés; et après avoir possédé un canonicat dans l'église de Paris, il fut Evêque de S. Asaph en 1176.

Wood. l. 1. p. 54

Angl. sac. t. 2. p. 477. 478.

Egas. Bul. ib. p. 724.

p. 769.

Angl. sac. ib.

p. 439. 467. 472. 477. 478.

Ibid. | Egas. Bul. ib. p. 715. 716.

LXXXIV. Cet Adam, Girard, et Raoul le Noir étoient Anglois, ainsi que plusieurs autres de leurs prédécesseurs dans le même emploi. Ils ne furent pas les seuls de cette nation qui enseignerent publiquement à Paris, tandis que des François exerçoient la même fonction en Angleterre. On vid encore dans la suite diverses chaires de notre capitale remplies par des Anglois, qui leur firent honeur. ′ De ce nombre fut Alexandre Nekam, aussi profond Théologien qu'habile Philosophe, qui y enseignoit encore en 1180. ′ On compte aussi entre les Anglois Gerard, ou Girard la Pucelle, qui y pro-

Egas. Bul. ib. p. 725.

p. 734.

fessa l'un et l'autre Droit, depuis 1160 jusqu'en 1177. Mais il y a des preuves, comme nous le montrerons ailleurs, qu'il étoit plûtôt Normand qu'Anglois. Il s'attacha ensuite avec Pierrre de Blois à Richard Archevêque de Cantorberi, et devint Evêque de Chester en 1182, ou l'année suivante. ' D'anciens monuments attestent, que dès 1165 un Bernard donnoit aussi à Paris des leçons publiques, on ne dit pas de quelle science, et qu'il lui étoit venu des disciples de l'église d'Aquilée. Si la date étoit plus anciene, on pourroit l'entendre de Bernard de Moëllan, qui de Chancelier de l'église de Chartres fut fait Evêque de Kimper en 1159. Mais cette derniere époque oblige à l'interpréter d'un autre Bernard. Supposé que Pierre de Poitiers Chancelier de l'église de Paris, mort en 1205, ait professé la Théologie dans l'Académie de cette Ville trente-huit ans consécutifs, comme on le prétend, il doit y avoir commencé ses leçons au même temps que Bernard y enseignoit encore.

Pez, anec. t. 5. par. 1. p. 427.

LXXXV. Sur la fin du siècle les Professeurs publics s'y multiplierent prodigieusement. On y vid presque à la fois les dix à douze, dont nous allons donner une notice. ' Pierre de Corbeil, après avoir long-temps brillé dans cette place, et s'être fait une grande réputation par son érudition et ses connoissances théologiques, mérita d'être élevé successivement aux dignités d'Evêque de Cambrai et d'Archevêque de Sens. ' Hugues, surnommé le Physicien, professa d'abord les Arts Liberaux. Puis s'étant entiérement addonné à la Medecine, il s'y rendit très-habile et mourut en 1199. ' Le Cardinal Melior enseignoit encore à Paris, lorsqu'en 1184 le Pape Lucius III le nomma au Cardinalat. ' Raoul, avant que de devenir Scolastique de l'église de Cologne, avoit rempli une chaire de Professeur à Paris, et par conséquent plusieurs années avant la fin de ce siècle. On en juge ainsi, sur ce qu'il eut à Cologne pour disciple le B. Césaire Abbé, ou plûtôt Prieur d'Heisterbach, qui florissoit par sa piété et son sçavoir les premieres années du siècle suivant. ' Estiene de Nemours, frere de Pierre Evêque de Paris et de Guillaume de Meaux, parvint lui-même en 1188 à l'évêché de Noïon par le mérite qu'il s'étoit acquis dans les fonctions de Professeur. ' Guillaume du Mont, ainsi nommé du Mont Sainte Geneviéve où il tenoit son Ecole, aïant ensuite passé la mer, fut fait Chancelier de l'église de Lincoln en Angleterre. Aussi-tôt il y ouvrit une Ecole cé-

Rob. Alt. chr. p. 95. 96 | Mart. am. coll. t. 5. p. 1038.

Egas. Bul. ib. p. 749.

p. 755.

p. 773. 774.

p. 774. 2.

Angl. sac. ib. p. 499.

lébre de Théologie, qui dès 1192 y attira au nombre de ses disciples Silvestre Girard, qui avoit déja professé lui-même à Paris, comme on l'a vu.

LXXXVI. ' Entre les plus renommés Docteurs de Paris à la fin de ce siècle, Estiene de Langton, quoique né en Angleterre, mérite de tenir un des premiers rangs. Après avoir étudié les Letres à Paris même, et les y avoir ensuite enseignées avec beaucoup de réputation, il fut fait Cardinal, puis Archevêque de Cantorberi, et devint un des plus sçavants Ecrivains qu'ait eu l'Angleterre au XIII siècle. ' Estiene de Paris, qui passa depuis à un Archidiaconé d'Autun, fut un des célébres Professeurs de Droit canonique qui parurent dans l'Académie de Paris en 1190 et les années suivantes. Il étoit encore regardé comme une source inépuisable de Droit Romain et de Droit François. ' Anselme aussi de Paris, qui fut élu Evêque de Meaux vers 1200, s'étoit fait connoître avantageusement par sa science dans l'un et l'autre Droit, qu'il professa dans la même Académie. ' Elle compte encore entre ses Professeurs de la fin de ce siècle, Adam de Grand-pont Parisien, et Giles son compatriote, un des meilleurs Poëtes de son temps. Le premier, que Giles a célébré dans sa Caroline, enseignoit la Logique, et l'autre les Belles-Letres. Enfin ' on leur associe Jean de Paris, ou de Petit-pont, apparemment ainsi nommé, parce qu'il avoit son Ecole en cet endroit de la Ville. Ce dernier, quoique contemporain des deux précédents, paroît toutefois avoir commencé quelques années avant eux à exercer l'emploi de Professeur. Il avoit la réputation de posséder un riche fonds de Literature : *vas inexhaustum Literarum*. Quelque nombreuse au reste que soit cette liste de Docteurs, qui enseignerent publiquement à Paris dans le cours de ce siècle, nous ne la donnons pas cependant pour entiere, mais seulement comme propre à faire connoître le zéle et l'éclat avec lesquels on y cultiva alors les Letres. C'est à quoi contribuera encore ce que nous allons dire des principaux éleves de cette célébre Académie au même siècle.

t. 1. p. 114 | Rob. Alt. chr. p. 102. 103.

Egas. Bul. ib.

p. 726.

p. 717. 718.

p. 751.

LXXXVII. On a déja dit plus haut, ' que Gui de Castello, Toscan de nation, et Pape en 1143 sous le nom de Célestin II, avoit étudié à Paris sous le fameux Pierre Abélard. ' Dès 1103 Landulfe le Jeune Historien de Milan, étant venu fréquenter les Ecoles de France, s'arrêta un an et demi à celles de Paris. Il avoit avec lui Anselme de Pustella et Olric,

Bern. ep. 192 | not.

Mur. scri. It. t. 5. p. 485. 487.

Vidame de Milan, l'un et l'autre dans la suite successivement Archevêque de la même Ville, et leur servoit de Lecteur, ou Répetiteur. ' Avant l'année 1126, qu'Otton frere uterin du Roi Conrad III, et depuis Evêque de Frisingue, fut fait Abbé de Morimond, il avoit déjà étudié à deux reprises dans l'Académie de Paris. On prétend qu'il fut le premier qui introduisit l'usage de la Logique d'Aristote; mais cela n'est pas autrement fondé. Otton put avoir pour condisciple à Paris ' Nicolas de Brec-spére, ou Brise-lance (V), Anglois, qui fut ensuite Pape sous le nom d'Adrien IV, après avoir été Abbé de S. Ruf en Provence, et Evêque d'Albane. ' Rupert, qui vers le même temps fréquentoit cette Académie, lui fit beaucoup d'honeur y aïant étudié la Philosophie; il s'y rendit si habile, qu'étant ensuite allé à Vormes, avant que d'être élu Abbé de Limbourg, on l'y regardoit comme une espece de prodige en cette faculté. Tous ces éleves des Ecoles de Paris y étoient venus de païs fort éloignés; et c'est à ces étrangers que nous nous attachons particulierement ici, tant pour rendre plus sensible l'éclat de la réputation de ces Ecoles, que pour faire juger de l'ardeur qu'eurent les François à les fréquenter.

Otto. vit. | Mab. an. l. 74. n. 144.
Egas. Bul. ib. p. 717.
p. 29 | Ray. t. 12. p. 460.

LXXXVIII. Entre les étrangers, les Anglois furent ceux qui y firent paroître le plus d'empressement. Outre Jean de Salisburi, et tous les autres qu'on a déja nommés en parlant des Professeurs et de leurs éleves, il y en eut encore beaucoup d'autres qui les imiterent en ceci. ' L'on met de ce nombre Gilbert Folioth, qui fut successivement Abbé de Leicestre de l'Ordre des Chanoines Reguliers, puis Evêque d'Herford, ' et Eudes Schirton, qui enseigna depuis la Théologie en son païs, et sous qui Jean de Salisburi semble dire qu'il l'avoit étudiée. ' Thomas de Becket, Archevêque de Cantorberi dans la suite du temps, l'étudia aussi à Paris en sa jeunesse. [a] Il y eut pour compagnon d'étude Everelme, ou Everelin, Abbé de S. Laurent de Liege en 1161, et mort en 1183. ' On compte encore entre les éleves des Ecoles de Paris Raoul de Diceto, qu'on fait communément Anglois de nation, mais qui pouvoit aussi bien être François, ce qui sera discuté autre part. Il paroît même qu'il y étudia à deux différentes fois. Après quoi il devint Doïen de la cathédrale de Londres, et l'un des plus illustres Historiens d'Angleterre. ' Herbert qui étoit né en ce païs-là, vint aussi faire ses études à Paris, d'où il alla enseigner la Théo-

Egas. Bul. ib. p. 736. 737.
p. 758 | Sare-sb. ep. 267.
Mab. ib. l. 80. n. 34.
[a] Mart. am. coll. t. 4. p. 1090.
Bib. PP. t. 22. p. 1311.
Egas. Bul. ib. p. 747.

logie à Oxfort, et fut ensuite Secretaire de S. Thomas de Cantorberi. ' Le Cardinal Laborans Florentin, avant que d'être élevé à cette dignité, vint aussi étudier à Paris, où il puisa ce premier fonds de sçavoir qui en a fait un Auteur de plusieurs ouvrages estimés.

Mur. ib. t. 3. p. 131.

LXXXIX. Qui pourroit compter tous les autres Italiens, qui furent instruits aux mêmes Ecoles? ' On sçait que les Papes nommément Alexandre III, y envoïoient de Rome des troupes entieres d'ecclésiastiques, qui le plus souvent y étoient entretenus par les libéralités des Evêques et des Abbés de France. Il y en avoit d'Allemagne et de Danemarck. Outre ceux qui ont déja paru sur les rangs, ' Ludolfe, qui fut Archevêque de Magdebourg en 1192, y vint avant l'année 1170; et après y avoir étudié vingt ans entiers, Wichmanne son prédécesseur dans le même siége, le rappella, et le fit Scolastique de son église. ' Presque au même temps on y vid venir Conrad, Archevêque de Maïence dans la suite. Pierre de Blois, qui avoit quitté Bologne, où il étudioit le Droit, pour aller étudier la Théologie à Paris, dit effectivement qu'il y eut Conrad pour condisciple. Celui-ci y fut précédé, ' par Absalon, qui après avoir fréquenté quelques années les Ecoles de cette capitale, retourna en Dannemark son païs, où il se vid contraint par autorité d'accepter tout à la fois l'évêché de Rochild et l'archevêché de Lunden. Au bout de quelque temps, ' Betheléem proche parent du Roi de Hongrie vint s'instruire aux mêmes Ecoles, et mourut à Paris en 1188 dans le cours de ses études. ' Lothaire issu des Comtes de Segni, dont on a déja dit un mot, et qui fut depuis Pape sous le nom d'Innocent III, aïant commencé les sienes à Rome, les vint perfectioner à Paris sous Pierre de Corbeil. ' Le B. Hemon, dans la suite Abbé de Werum, ou *Floridus Hortus,* au païs de Groningue, qui a eu la premiere part à la chronique de son monastere, fit aussi à Paris avec Adon son frere une partie de ses études.

Mart. ib. t. 2. p. 807.

Magd. cent. 12. c. 12. p. 1551.

c. 10. p. 1441 | Pet. Bles. ep. 163.

Boll. 6. Apr. p. 36. n. 27.

Egas. Bul. ib. p. 479.

Mur. ib. p. 505 | Gall. chr. nov. t. 3. p. 33.

Hug. Sac. ant. t. 1. p. 505.

XC. ' Giles de Paris dans sa Caroline, composée en 1198, répondant aux reproches que quelques-uns faisoient alors à la Ville de Paris, de ne produire pas d'hommes de Letres, en nomme dix-sept qui vivoient, ce semble, encore, lorsqu'il écrivoit, et qui tous étoient nés à Paris, ou dans le voisinage. Dans cette liste se trouvent quelques-uns, tant des Professeurs que de leurs éleves, dont nous venons de faire l'énumeration.

Du Ches. t. 5. p. 323.

Nous omettons ceux-ci déja nommés, et ne parlerons que des autres. A leur tête Giles de Paris met un Thibaud, qui possédoit parfaitement les Belles-Letres. Vienent ensuite un Philippe, habile Jurisconsulte; un autre Philippe, surnommé Sarasin, fort versé dans la science des Canons et celle de la Théologie; Leon Chrestien, que quelques Ecrivains ont pris sans d'autre fondement que la ressemblance éloignée des noms, pour le Poëte Leonius; Giles de Corbeil, célébre Medecin; Guillaume son condisciple, au sujet duquel Giles de Paris observe, qu'il n'étoit que simple éleve des Ecoles de Paris : voulant apparemment donner à entendre, que les autres y avoient enseigné. Après quoi, notre Poëte nomme encore un Pierre de Petit-pont; un Anselme, différent de l'Evêque de Meaux de même nom et plus ancien que lui; et y ajoûte le prédécesseur de Pierre de Poitiers dans la dignité de Chancelier de l'église de Paris, qu'il distingue clairement de Pierre le Mangeur. Si d'autres Ecrivains peu postérieurs au milieu de ce siècle, avoient été curieux et attentifs à nous conserver la mémoire des Professeurs, et des principaux éleves de l'Académie de Paris en leur temps, comme Jean de Salisburi et Giles de Paris l'ont été à l'égard de ceux des premieres et dernieres années du même siècle, il est hors de doute que nous en connoîtrions un plus grand nombre.

p. 50. XCI. ' Ce concours prodigieux de Professeurs et de la plus brillante Jeunesse de l'Europe, qui venoit prendre de leurs leçons, fit de Paris un autre Athénes. C'est ce qui autorisa ' des Auteurs du temps à lui donner le nom de Cariathsépher, c'est-à-dire, la ville des Letres par excellence. Dès le milieu du siècle, la multitude des Etudiants y surpassoit le nombre des Citoïens; ' l'on avoit peine à y trouver des logements. Cette circonstance put fort bien concourir à déterminer le Roi Philippe Auguste à agrandir la Ville; et les agrandissements considérables qu'il y fit, contribuerent de leur côté à y multiplier encore davantage les Etudiants. ' Il y venoit de toutes parts tant de monde, qu'on a dit de Paris, qu'il étoit alors devenu, comme Rome, la patrie de tous les habitants de l'Univers. Il y a bien de l'apparence, que dès-lors ' plusieurs Professeurs choisirent le quartier qu'on a depuis nommé Université, pour y tenir leurs Ecoles. Les Étudians y pouvoient en effet être logés plus commodément, et y respirer un air plus pur : ce qui sert également à entretenir la santé du corps

Phil. Har. ep. 3. p. 17. 18.

Pez, anec. t. 5. par. 1. p. 427.

Abaël. t. 1. pr.

His. de Par. t. 1. p. 218.

et la vigueur de l'esprit. On croid qu'en conséquence l'église de S. Julien le Pauvre fut choisie, pour partager avec celle de Notre-Dame l'honeur des Letres et des Sciences. Et c'est peut-être de-là que vint la coûtume établie dans la suite du temps, de faire dans cette église l'élection du Recteur de l'Université, et des Intrants destinés pour l'élire. Mais pour obvier à certains désordres, le Parlement ordonna en 1525 que les élections des Intrants se feroient ailleurs.

XCII. Divers motifs engageoient à préférer Paris aux autres Villes, en ce qui concerne les Letres. Outre ' l'agréable et charmant séjour de cette Ville, outre les commodités de la vie, dont on y jouissoit en abondance, c'étoit un théatre propre à satisfaire ceux qui désiroient faire parade de leur esprit et de leur sçavoir. Les autres qui ne cherchoient que d'habiles Maîtres pour s'instruire, étoient assurés d'y en trouver en bon nombre. Il y regnoit de plus un goût et un discernement fin, qui étoient fort rares ailleurs. C'est ce qui faisoit dire ' au Docteur Roger, depuis Doïen de l'église de Rouen, qu'il n'y avoit point de science au monde, qui étant apportée à Paris, n'y fût poussée à un plus haut dégré de perfection, qu'en tout autre lieu. D'ailleurs on avoit à Paris, où abordoient tant de persones de condition et de mérite, le moïen de contenter le désir naturel à l'homme de faire des connoissances. Enfin ' on y enseignoit non seulement les sept Arts Liberaux, mais encore la Théologie, la Medecine, avec l'un et l'autre Droit. Nous avons observé autre part, que ces trois dernieres sciences étant lucratives, avoient attiré l'attention, sinon de la multitude, au moins d'un grand nombre d'Etudiants. ' D'autres prétendent, que la foule des Professeurs et de leurs éleves étoit pour les Arts Liberaux; et il semble naturellement qu'il en devoit être ainsi d'autant plus ' que sur la fin du siècle en particulier, Paris étoit recherché pour les Arts Liberaux, comme Bologne en Italie pour le Droit civil, et Salerne pour la Médecine. Et c'est peut-être en cette considération, que le Recteur de l'Université a été dans la suite pris de cette faculté, à l'exclusion des autres. Cependant ' Rigord, ou plûtôt Guillaume le Breton, à la fin de l'histoire de Philippe Auguste, nous apprend que c'étoit la Théologie qui avoit alors le plus de vogue, et à laquelle on se portoit avec plus d'ardeur.

XCIII. Tous ces avantages réunis ensemble rendirent si

Du Ches. ib.

Angl. sac. t. 2. p. 477. 478.

Du Ches. ib.

Hist. de par. ib.

Cist. bib. t. 7. p. 257.

Du Ches. ib.

illustre et si célébre l'Académie de Paris, qu'elle fit tomber presque toutes les autres. ' On la regardoit, suivant l'expression d'un Auteur du temps, comme la source de toutes les sciences, *in qua est fons totius Scientiæ :* comme le puits des divines Ecritures, c'est-à-dire, de toutes les connoissances convenables à un Ecclésiastique. On porta même l'idée qu'on en avoit conçue, jusqu'à la regarder comme l'arbre de vie dans le paradis terrestre, et comme la langue allumée dans la Maison du Seigneur. Il n'est donc pas étonant, que chacun s'empressât à aller puiser à cette source, et jouir de cette brillante lumiere. Ceux qui ne pouvoient le faire sur les lieux, voulurent au moins profiter par écrit des décisions de cette sçavante Académie. ' L'histoire nous en a conservé un trait mémorable, qui n'est pas apparemment la seule occasion, où elle fut consultée sur les grandes difficultés qui se présenterent dans le cours de ce siècle. Henri II Roi d'Angleterre et S. Thomas Archevêque de Cantorberi, étant en contestation, au sujet de ce que ce Prince nommoit les coutûmes de son Roïaume, convinrent de prendre l'Ecole de Paris pour arbitre dans leur grand différend. Il y a un légitime fondement à inférer de là, qu'elle formoit dès-lors quelque société entre elle. Aussi ' est-on communément dans l'opinion, que ce fut sous le regne de Louis le Jeune, vers le milieu de ce siècle, qu'elle commença à se former en corps d'Université, et qu'elle en est redevable à Pierre Lombard. Mais si l'on veut bien y regarder de plus près, on conviendra que ses premiers commencements, non sous la dénomination d'Université, qui ne fut en usage qu'au siècle suivant, mais sous le titre d'Académie, ou d'Ecole publique, remontent plus d'un siècle plus haut.

Cist. bib. t. 2. p. 140.

Egas. Bul. ib. p. 364-366.

Pasq. rech. l. 3. c. 29 | Lamb. bib. l. 2. c. 5. p. 260. 261.

XCIV. Quoiqu'elle ne portât pas dès-lors le titre d'Université, l'on y découvroit néanmoins presque toutes les conditions requises pour le mériter. Les principales regardent la pluralité des sciences, les Colleges et les degrés académiques. Or on y enseignoit dès-lors, comme il a été montré, toutes les sciences qui étoient en usage. On y vid aussi plusieurs Colleges avant la fin de ce siècle. ' Le premier doit son établissement à Robert, Comte de Dreux et frere du Roi Louis le Jeune. Ce Prince le fonda sous l'invocation de S. Thomas Archevêque de Cantorberi et Martyr. C'est ce qu'on nomme aujourd'hui S. Thomas du Louvre. Il y devoit avoir quatre

Egas. Bul. ib. p. 463. 465 | Dub. his. par. l. 3 c. 7. n. 16. 17 | His. de par. ib. p. 210.

canonicats, avec un hòpital en faveur des pauvres Ecoliers, sous un Maître, ou proviseur, chargé de présider à leurs études, et de pourvoir à leur entretien. C'est ce qui fit donner à cet établissement le nom de College des pauvres Ecoliers. ' Celui des Anglois fut aussi établi avant la fin du même siècle, et à cette occasion, comme l'on croid. Les Clercs d'Angleterre se trouvant surchargés de taxes de la part de leur Roi Richard I, prirent le parti de se retirer en France sous la protection du Roi Philippe Auguste. Ainsi il est fort croïable, que dès-lors on donna à ces étrangers quelque hospice, propre à favoriser leurs études. Peut-être seroit-on même fondé à en faire remonter la premiere origine, jusqu'aux temps de la retraite de S. Thomas de Cantorberi en France, où il fut suivi de plusieurs autres Anglois. ' On vid encore à Paris avant la fin du siècle, au moins les commencements d'un troisiéme College, qui étoit celui des Danois, nommé autrement le College de Dace. Il n'y a pas sujet de douter, que ce qui donna lieu à ce troisiéme établissement, ne fussent les liaisons et le commerce établi entre les Chanoines Reguliers de Paris et ceux de Dannemark, depuis que l'Evêque Absalon y eut appellé S. Guillaume d'Eschil et ses confreres, comme il a été dit plus haut.

Vood. l. 1. p. 55 | Egas. Bul. ib. p. 367.

His. de Par. ib. 178. 179.

XCV. ' A l'égard des dégrés académiques, plusieurs sçavants modernes prétendent, que le titre de Docteur fut créé vers le milieu de ce siècle, pour succéder à celui de Maître. Venant ensuite à développer leur pensée, ils en attribuerent l'établissement dans l'Académie de Paris à Pierre Lombard et à Gilbert de la Poirée, qui en étoient les principaux Théologiens en ce temps-là, et au célébre Gratien pour l'Académie de Bologne. Ils raisonent de la même sorte touchant les autres dégrés, qu'ils supposent avoir été dès-lors tels que nous les voïons aujourd'hui. Mais outre qu'ils associent ici fort mal à propos à Pierre Lombard Gilbert de la Poirée, qui avoit quitté Paris, peut-être plus de quinze ans avant que l'autre y enseignât, tous les autres points de ce sentiment ne se peuvent soûtenir. Il est effectivement contraire à la vérité de l'histoire de prétendre, que le titre de Docteur fut créé, et celui-ci de Maître aboli vers le temps qu'on le suppose. Quoique ces deux titres soient synonymes, celui de Docteur étoit en usage longtemps auparavant. Il y en a mille exemples; mais il suffit pour en convaincre de produire ' celui de Thomas d'Estampes, qui écrivoit dès la fin du XI siècle, et qui prend indifféremment

Egas. Bul. ib. p. 255 | Bail. jug. des Sc. t. 1. p. 203.

Spic. t. 3. p. 137. 139. 140. 142.

dans l'inscription de ses Letres le titre de Docteur et celui de Maître. Il n'est pas moins constant, que ce dernier titre devint encore plus commun après le milieu du XII siècle, qu'il n'étoit avant ce temps-là; bien que dans la suite on lui préférât celui de Docteur. Enfin il est faux, que les dégrés académiques fussent dès-lors, tels que nous le voïons aujourd'hui; et ce que nous allons dire, en sera une preuve complete.

Mab. an. l. 72. n. 110.

XCVI. ' Le sens qu'attache Dom Mabillon aux termes de *Sine Magistro,* dont se sert Abélard en rapportant les reproches qu'on lui faisoit, d'avoir entrepris d'enseigner publiquement, sans la condition qu'il a dessein d'exprimer par-là, feroit juger, que les dégrés académiques auroient commencé plus de trente ans avant l'époque qu'on vient de marquer. En effet on l'entend du dégré de Docteur, *id est,* dit Dom Mabillon, *de gradu magistrali;* et il s'agit du temps auquel Abélard enseignoit à Provins vers 1121. Mais l'expression emploïée ici par ce Professeur, ne signifie autre chose, sinon cette permission requise pour enseigner dans les Ecoles particulieres : permission qu'accordoient les Chanceliers ou Scolastiques des Ecoles épiscopales, comme il a été dit ailleurs. C'est dans le même sens qu'il faut prendre ' le *cathedram magisterii,* dont parle le même Abélard dans sa Théologie chrétiene. Sur ce principe établi ' par le Concile de la province de Rouen, tenu en 1074 sous l'Archevèque Jean de Baïeux, nous nous croïons autorisés à soûtenir, que le premier dégré académique bien connu est celui de Licence, qu'on n'a cependant ainsi nommé que dans la suite des temps, et qui se forma du mot Latin *Licentia,* emploïé pour exprimer la permission d'enseigner publiquement. Ce dégré quoique le premier institué, et l'unique en usage à la fin du XI siècle, et pendant plus de cinquante ans du siècle suivant, fut néanmoins précédé depuis, du dégré de Bacalaurat, et suivi du dégré de Doctorat. Voïons maintenant, quelle a été l'origine de ceux-ci.

Mart. anec. t. 5. p. 1283.

Conc. t. 10. p. 311. c. 1.

XCVII. Nous n'avons rien de plus plausible sur ce point, que ce que ' nous en apprend le Président Fauchet d'après le sçavant Rhenanus. Il est dans l'opinion, que le dégré de Docteur en particulier fut érigé en titre d'honeur, pour en décorer ceux qui faisoient les fonctions de lire publiquement l'ouvrage des Sentences de Pierre Lombard. De-là il se communiqua bien-tôt à tous ceux qui professoient la Théologie, la Medecine, et l'un et l'autre Droit. Quand au dégré de Bache-

Fauch. Or. des chev. p. 510. 2.

lier, qui originairement étoit confondu avec celui de Docteur, mais qui en fut distingué dans la suite, il vint de la cérémonie qu'on observoit de mettre un bâton à la main de ces Docteurs, avant qu'ils commençassent leurs leçons publiques, pour marque qu'on leur en accordoit la permission. Ce bâton se nommoit *Bacillus*, d'où l'on prit occasion de les qualifier Bacilliers, dont se forma bien-tôt le terme de Bacheliers. Les mots Latins *Baccalaureus* et *Bacalarius*, dont on se sert dans les Ecoles pour signifier celui qui est élevé à ce dégré académique, sont beaucoup plus anciens que l'institution du dégré même. ' Le premier se lit dans Raoul Glaber, qui écrivoit avant le milieu du XI siècle, et l'autre dans d'autres monuments qui ne lui sont guéres postérieurs pour la date. Mais ils y sont pris dans une signification bien différente de celle qu'ils ont dans l'usage qu'on en fait aujourd'hui. On la peut voir dans le Glossaire de M. du Cange.

Glab. l. 5. c. 1. p. 51 | Du Cang. gl. nov. t. 1. p. 907-910.

XCVIII. ' Le même Fauchet observe, que ces Docteurs étoient encore qualifiés autrefois Divins, ou Maîtres en Divinité. Qualification, qui selon cet Ecrivain étoit encore en usage au XIII siècle, ce qu'il prouve par la complainte de sainte église pour Maître Guillaume de Saint-Amour. De-là vint apparemment l'épithete *Divus*, qu'on avoit coûtume d'attacher quelquefois aux anciens Auteurs, même profanes, comme on le void dans les manuscrits et quelques vieilles éditions. Mais de tous les titres d'honeur que porterent les Professeurs en ce siècle, il n'y en eut point de plus commun que celui de Maître. Non-seulement on le donnoit à ceux qui professoient les Arts et les Sciences dans les grandes Académies, telles qu'étoient celles de Paris, d'Angers et autres, mais encore à tous ceux qui enseignoient dans quelque Ecole que ce fût. On avoit attaché à ce titre une idée si honorable et si brillante, que ceux qui en étoient une fois décorés, ' le retenoient toûjours, à quelque haute dignité qu'ils fussent élevés dans la suite, soit d'Evêque, d'Archevêque, ou même de Cardinal. C'est de quoi nous avons les preuves dans les recueils des Letres de S. Bernard, de Jean de Salisburi, de Pierre de Blois, d'Estiene de Tournai. Les dégrés académiques ne servirent pas seulement à multiplier les titres d'honeur parmi les gents de Letres, ' ils concoururent encore à affermir la traduction de la saine doctrine. Lorsqu'ils furent établis, il ne dépendoit plus, comme auparavant, de chaque

Fauch. Or. de la lang. fr. p. 543. 1.

Bern. ep. 192. 193. 200 | Egas. Bul. ib. p. 367. 368.

Fleu. disc. 5. n. 2.

particulier d'enseigner, quand il s'en croïoit capable. Il falloit être reçu Docteur, Bachelier, etc.; et ces titres ne s'accordoient qu'après plusieurs années d'étude, de rigoureux examens, de longues épreuves.

XCIX. Ce grand nombre de Professeurs, qui enseignoient en même temps dans l'Académie de Paris, cette affluence prodigieuse d'Etudiants qui couroient à leurs leçons, y supposent tout naturellement un besoin réel de livres pour entretenir leurs études. On ne peut donc raisonablement douter, qu'il n'y eut dès-lors des Copistes, ou Libraires publics, qui en faisoient une espece de trafic. ' Pierre de Blois le dit même fort clairement, en parlant du code des Loix, qu'il avoit achetté à Paris pour un de ses neveux, et qui bien que déja païé fut enlevé par un autre, qui en offrit davantage. Les paroles de cet Auteur ne souffrent point d'équivoque ; puisqu'elles nous representent un de ces marchands, qui trafiquoient publiquement de livres : *ab illo B. publico mangone librorum.* Il y avoit donc dès ce siècle-ci des Libraires à Paris ; et l'Académie, sur le pied qu'elle étoit, ne se pouvoit guéres passer de ce secours. ' On prétend même, que ce fut elle qui les établit ; et voici quelles furent leur origine et leurs fonctions. Ces premiers Libraires devoient être versés en toutes sortes de sciences, et étoient chargés de copier les livres à l'usage des Ecoles. Après qu'ils avoient fait leurs copies, ils les présentoient aux Facultés, de la compétence desquelles étoient les sujets dont ces livres traitoient. On les examinoit ensuite, puis les aïant approuvés, ils étoient mis en vente. A ces anciens Libraires ont succédé après l'invention de l'Imprimerie, ceux qui ont pris soin d'imprimer les livres, au lieu de les transcrire, comme auparavant.

Petr. Bles. ep. 71.

Du Breul. ant. de par. p. 118.

C. Une des plus célébres Ecoles qui sortirent du sein de l'Académie de Paris, fut celle de Pierre Abélard, qui se vid obligé de la transférer en divers lieux. ' S'étant rendu Moine à S. Denys, plusieurs Clercs entre ce grand nombre d'Etudiants, que sa bruiante réputation avoit attirés à son Ecole de Paris, tant de presque toutes les provinces de France, que d'Espagne même et d'Allemagne, le presserent de reprendre ses leçons publiques. Son Abbé et ses Confreres y consentirent ; et pour qu'il s'en acquittât avec plus de liberté ils lui conseillerent de se retirer à S. Arnoul [1] de Provins, dont le

Abael. ep. 1. p. 19 | Mab. an. l. 72 n. 110 | Abael. t. 1. p. 218. 219 | Mon. gall.

Fleu. H. E. l. 67. n. 22.

1 ' Divers Ecrivains ont avancé, que ce fut à Deuil qu'Abélard se retira. Mais il donne

Prieur étoit ami particulier d'Abélard. Abélard transplanté dans cette solitude vers 1120, y ouvrit une Ecole, et y enseigna de nouveau la Dialectique et la Théologie. L'affluence d'Etudiants qui y accoururent, fut si grande, que le lieu se trouva trop étroit et trop dépourvu des choses nécessaires à la vie, pour les loger et les faire subsister. Quelques Auteurs en font monter le nombre jusqu'à trois mille. Mais le Modérateur de cette brillante et nombreuse Ecole, ne jouit pas long-temps de la tranquillité que demande l'étude des sciences. ' Sa trop grande liberté à traiter en Philosophe plûtôt qu'en Théologien, les mysteres de la religion, le fit accuser dès 1121 d'errer sur la Trinité. Il lui fallut donc interrompre ses leçons publiques, pour aller tâcher de se justifier au Concile de Soissons, où il fut cité, et blâmé d'enseigner sans la permission requise. Cette avanture, qui sera détaillée autre part, l'obligea à rentrer dans son premier cloître. Conc. t. 10. p. 885 | Otto. de ges. Frid. l. 1. c. 47.

CI. ' Peu de temps après, l'orage paroissant dissipé, Abélard retourna à Provins, et y reprit ses fonctions de Professeur. Mais à peine les avoit-il recommencées, que la jalousie et l'envie l'y vinrent encore troubler. De sorte qu'il prit le parti de se retirer dans une solitude, près de Nogent sur Seine au diocèse de Troïes. Quoiqu'il semble qu'il eût choisi ce désert pour se soustraire à la connoissance des hommes, il y fut néanmoins découvert par ses disciples, qui l'y étant allés trouver, l'engagerent à leur continuer ses leçons. Abélard ne put s'y refuser, et fit ainsi revivre son Ecole, si souvent interrompue, qu'il continua de diriger jusqu'en 1126, qu'il fut choisi pour Abbé de S. Gildas de Ruits. Mais avant que de quitter son désert, qu'il avoit nommé le Paraclet, il y jetta les premiers fondements de l'Abbaïe qui en a retenu le nom. Mab. ib. l. 73. n. 133 | l. 74. n. 12. 13. 153 | Mon. gall. Abaël. ep. 1. p. 28-32.

' Entre ce grand nombre de disciples qu'il eut tant à Paris, qu'à Provins et au Paraclet, on compte jusqu'à vingt Cardinaux, dont étoit le Pape Celestin II, et plus de cinquante Evêques, ou Archevêques, soit en France, en Angleterre, en Allemagne, ou dans les païs du Nord. On a vu que Jean de Salisburi, s'applaudissant d'avoir pris de ses leçons, se plaignoit de l'avoir fait trop peu de temps. Ses autres disciples le plus connus, furent Berenger de Poitiers, qui composa son apo- Mon. gall.

lui-même clairement à entendre, que ce fut à Provins. Deuil étoit un prieuré dans la vallée de Montmorenci, dépendant, non de l'abbaïe de S. Denys, comme le disent ces mêmes Ecrivains, ' mais de celle de S. Florent de Saumur. Mab. ib. l. 71. n. 110 | l. 72. n. 110.

logie, contre S. Bernard; Hilaire, dont il y a une élégie sur son départ du Paraclet; et Arnaud de Bresse, qui ne fit pas honeur au Maître. Mais il ne faut pas mettre de ce nombre, Abaël. n. p. 1156. ' comme fait Duchesne, Pierre Lombard.

CII. Une autre Académie déja célébre en ce siècle, fut celle de Montpellier. On peut la qualifier ainsi; puisque dès-lors on y enseigna avec réputation la Medecine et le Droit His. de Lang. t. 2. p. 517. civil. ' Il est même des Auteurs qui prétendent, que la Medecine en particulier y étoit cultivée dès le X siècle; quoiqu'ils convienent qu'elle n'y fut érigée en Faculté publique, suivant les formes usitées depuis, qu'en 1220. Si au reste on n'a pas de preuves positives, pour en faire remonter l'origine aussi haut que le voudroient ces Ecrivains, il est au moins Bern. ep. 307. constant, ' par une letre de S. Bernard écrite vers 1153, que dès-lors Montpellier étoit recherché pour cette science. Il paroît aussi qu'on y faisoit dès-lors païer cherement les secours qu'on donnoit aux malades. Peut-être seroit-on fondé à enten- His. de Bret. app. p. 196. dre de Montpellier, ' le trait historique marqué dans l'épitaphe d'un nommé Goschon Seigneur Breton, mort en 1114, et enterré au Prieuré de Beré. On y lit, qu'étant allé en Gascogne pour s'y faire traiter par les Medecins, il y mourut. Il y a bien de l'apparence, que l'Auteur a pris ici la Gascogne pour le Languedoc : ou qu'il a voulu dire, que ce Seigneur étant allé en Languedoc chercher les secours de la Medecine, étoit mort en Gascogne. Suivant cette interprétation, qui paroît fort vraisemblable, Montpellier auroit eu de la réputation pour la Medecine dès le commencement de ce siè- Saresb. Met. l. 1. c. 4. p. 11. cle : ' ce qui est confirmé par un endroit du Metalogue de [a] His. de Lang. ib. Jean de Salisburi. Quoiqu'il en soit, [a] on est dans l'opinion, que les Juifs qui avoient dans cette Ville au même siècle une célébre Ecole, y donnerent des leçons de Medecine. Ils la professoient effectivement alors en Languedoc, où l'on vid Cist. bib. t. 2. p. 198. le fameux Rabbin Juda Medecin de Lunel. Enfin ' un Auteur de la fin du siècle atteste, que de son temps Montpellier étoit la source où l'on alloit puiser cette science : *ubi fons* Spic. t. 8. p. 573. *artis Physicæ est.* Dès-lors ' Jean de Saint Giles, qui l'y avoit enseignée et ensuite à Paris, avant que d'embrasser l'institut de S. Dominique, pouvoit au moins l'y étudier.

CIII. Tout ce qui vient d'être dit touchant la culture de Gall. chr. nov. t. 6. p. 755 | Gariel, p. 229. 230. la Medecine à Montpelllier, se trouve confirmé ' par un Diplome de Guillaume Seigneur du lieu, en date de l'année

1180. Ce Seigneur y accorde en vûe du bien public la permission d'enseigner publiquement cette science dans toute l'étendue de la Ville, à quiconque seroit en état de l'entreprendre. Quant ' au Droit civil, Pasquier, de Catel, Gariel et les derniers Historiens de Languedoc soûtienent, qu'on l'y enseignoit aussi au même siècle. Ils montrent en effet, que le célébre Placentin l'y professa publiquement plusieurs années; que ce fut à Montpellier qu'il composa sa Somme, avec son commentaire sur les Institutes; et qu'y étant mort le douziéme de Février 1192, il fut enterré au cimetiere de S. Barthelemi. Il y eut pour successeur, 'peut-être immédiat, pendant dix ans le sçavant Azon, natif de Bologne en Italie, dont on place la mort en 1225, ou 1230. C'est pour conserver à la postérité la mémoire de ces deux évenements, que l'Université de Montpellier a fait représenter les têtes de ces deux grands Jurisconsultes sur les masses d'argent de ses Bedeaux. Il n'est guéres croïable qu'on fit à Montpellier des leçons publiques de la Medecine et du Droit civil, sans qu'on y enseignât aussi les premiers Arts Liberaux qu'elles présupposent. ' Il est au moins vrai, que dès le commencement du XII siècle il y avoit au Comté de Saint Giles qui fait partie du Languedoc, une Ecole publique des Belles-Letres, et peut-être aussi de Dialectique. Elle étoit alors dirigée par Jourdain de Clivo, que les Citoïens de Milan en tirerent dès 1111, et l'élurent pour leur Archevêque l'année suivante. ' Le Docteur Elie de son côté enseignoit peu après la Grammaire dans la même province.

Pas. rech. l. 9. c. 37 | Catel. his. de Lang. p. 293. 294 | His. de Lang. ib. | Gariel. p. 241. 242.

Mur. scri. It. 5. p. 490 | not.

Magd. cent. 12. c. 10. p. 1608.

CIV. On va voir par ce qui suit, comment il s'établit d'autres Ecoles publiques dans les petites Villes et les Bourgades. ' En 1142 Hugues d'Estampes Archevêque de Tours, en institua une à Chinon sur Vienne, et voulut que le Chefcier et les Chanoines du lieu en eussent la direction. ' Il y en avoit une autre à Clermont en Beauvoisis, dirigée en 1101 par un Modérateur, dont le nom ne nous a pas été conservé; mais qui étoit versé dans la Grammaire et les autres Arts Liberaux, et qui n'étoit pas ignorant dans la science ecclésiastique. Il étoit d'ailleurs reconnu pour homme de probité et d'une conduite irréprochable. De Clermont il conçut le dessein de passer à Gournai, pour y exercer le même emploi. Mais il lui falloit pour l'exécuter, l'agrément du Seigneur du lieu, qui étoit Hugues, et celui de ses Clercs. Il engagea Raoul

Maan. p. 112. n. 9.

Du Ches. t. 4. p. 445 | Egas. Bul. ib. p. 11.

Comte de Clermont à demander l'un et l'autre, ce qu'il fit, sans qu'on sçache s'il réussit à l'obtenir. ' Gautier de Chaumont tenoit une autre Ecole publique vers le milieu du siècle. On ne nous apprend pas ou elle étoit située ; quoique la présomption soit en faveur de Chaumont en Bassigni, qui paroît avoir été le lieu de la naissance de Gautier. C'étoit ordinairement le mérite des Professeurs, qui faisoit la réputation de leurs Ecoles. Celui de Gautier étoit fort connu. Il étoit bien fait, aimable de sa persone et d'une famille distinguée. Il avoit l'esprit vif, aisé, pénétrant, de bonnes mœurs, et un grand fonds de savoir, quoiqu'encore à la fleur de son age. S. Bernard n'oublia rien pour le retirer du monde, et l'engager à se consacrer à Dieu.

Bern. ep. 104.

CV. ' Vers 1180 il y avoit à Gueldre aux Païs-Bas une autre Ecole, qui sur le principe précédent devoit être florissante. Elle avoit à sa tête effectivement un grand homme de Letres, qui a laissé divers écrits de sa façon, et qui possédoit encore d'autres qualités qui le faisoient autant aimer qu'estimer. Il se nommoit Joseph, et n'est autre sans doute que Joseph d'Isca, ou de Devonshire, ainsi surnommé, parce apparemment qu'il avoit pris naissance à Isca Ville de la petite province de Devonshire en Angleterre. Rien n'étoit guéres plus commun en ce siècle, comme on l'a pu remarquer par tout ce qui a été dit, que de voir des Anglois passer la mer, et venir étudier, ou même enseigner en France. Joseph, qui étoit fort lié d'amitié avec Guibert Abbé de Gemblou, ' quitta son emploi d'Ecolatre pour faire en 1190 le pélerinage de Jerusalem, à la suite de Baudoin Archevêque de Cantorberi. ' Pitseus a voulu faire de ce Scolastique un Archevêque de Bourdeaux à la fin du même siècle ; mais son sentiment en ce point, ainsi qu'en tant d'autres, est purement imaginaire. Les Villes dont nous venons de parler, n'étoient pas assurément les seules qui eussent des Ecoles publiques. Mais elles doivent faire préjuger, que les autres sur lesquelles l'histoire ne nous apprend rien, avoient aussi les leurs. En effet il n'est pas vraisemblable, vu le grand nombre de gents de Letres que la Normandie, par exemple, et la petite Bretagne, ou Armorique, produisirent en ce siècle, qu'il n'y eût dans ces provinces d'autres Ecoles, que les épiscopales et les monastiques. Disons la même chose des autres provinces, où les sciences furent le mieux cultivées.

Mart. am. coll. t. 1. p. 939.

p. 938.

Voss. his. lat. l. 2. c. 56.

CVI. Il seroit fort difficile de donner une liste entiere des éleves d'un mérite distingué, qui furent formés aux Ecoles de Normandie en particulier. Voici ceux qui se sont présentés dans nos recherches, et qui peuvent suffire pour faire juger de la fécondité de cette province en ce genre. En suivant l'ordre des temps vient d'abord ' Robert Bloët, qui fut Evêque de Lincoln, où il eut pour successeur immédiat en 1123 Alexandre autre Norman. L'amour que celui-ci avoit pour les Letres, porta plusieurs sçavants ses contemporains à le choisir pour leur Mécene. Gilbert Crispin, qui étoit lui-même Norman, aussi bien que Milon Crispin, lui dédia sa dispute avec un Juif; Henri d'Huntingdon son Histoire d'Angleterre; et Geofroi de Monmouth sa Traduction Latine de la Prophetie de Merlin. ' Serlon Evêque de Séez jusqu'en 1122, terme de sa mort, est beaucoup loué, principalement pour son grand sçavoir et sa rare éloquence. ' Guillaume Giffard fit aussi beaucoup d'honeur aux Ecoles de Normandie sa patrie. Après avoir rempli la dignité de Chancelier sous trois Rois consécutifs d'Angleterre, il devint Evêque de Vinchestre en 1107, et gouverna cette église avec autant de fruit que de sagesse jusqu'en 1129. Il est dit de lui, qu'il étoit instruit dans la Loi de Dieu; qu'il en expliquoit les divers sens avec habileté et circonspection; et qu'il étoit versé dans la doctrine de l'église. ' Bernard, son compatriote, qui avoit un grand fonds de Literature, *copiose Literatus,* quoique d'ailleurs homme de Cour et fort enjoué, fut fait en 1116 Evêque de S. David au Comté de Pembrok en Angleterre, et ne mourut qu'en 1149. S. Vital fondateur et premier Abbé de Savigni avoit fort bien étudié en sa jeunesse, et fut un des grands Prédicateurs de son temps.

Angl. sac. t. 2. p. 417 | Mab. an. l. 70. n. 7 | l. 80. n. 39.

Ord. vit. l. 12. p. 877.

Angl. sac. t. 1. p. 281-283. 296-299.

t. 2. p. 531. 649.

CVII. A ces illustres Normans de ce siècle, il faut joindre encore les suivants, qui ne leur furent pas inférieurs en mérite et en sçavoir. ' Richard, de Chapellain du Comte de Bellesme, fut ordonné Evêque de Londres en 1108. ' Robert, qui se distingua entre les Grammairiens et les Philosophes de son temps, et qui avoit si éminemment le don de la parole, qu'il en fut qualifié un fleuve d'éloquence, de premier Prieur de Noïon sur Audelle dépendant de S. Evroul, se vid choisi pour Abbé de Tornei en Angleterre. ' Girard, successeur immédiat de Serlon Evêque de Séez, avoit beaucoup d'agrément et encore plus d'érudition : *vir jocundus et admo-*

t. 1. p. 297.

Ord. vit. l. 11. p. 834. 835 | Boll. 11. Apr. p. 56. n. 7 | Mab. ib. l. 71. n. 63. 64 | l. 72. n. 49.

Nor. scri. ant. p. 981.

Mon. Angl. t. 1. p. 704. 1. *dum Literatus.* ' Evan d'Avranche, qui en 1124 fut établi Abbé de Furnes au Comté de Lancastre en Angleterre, le devint ensuite de Savigni en son païs, et en fit un des ornements. ' Richard Levesque, qui a paru entre les Professeurs de Paris, et qui fut ensuite, comme on croid Evêque de Coûtence, possédoit si parfaitement Aristote, que Jean de Salisburi vouloit qu'il fît des notes sur le texte de ce Philosophe, particulierement aux endroits mal traduits. ' Roger, issu par sa mere des Seigneurs de Bellesme, remplit le siége épiscopal de Vorchestre depuis 1163 jusqu'en 1180, et passa pour un des plus illustres Prélats d'Angleterre. On a déja dit en parlant des Professeurs de Paris, quels étoient un autre Roger Doïen de l'église de Rouen, Guillaume de Conches et Guillaume du Mont, trois autres sçavans Normans. ' Gilbert de Glanville, qui avoit une grande connoissance de l'un et de l'autre Droit, d'Archidiacre de Lisieux devint Evêque de Rochestre en 1185. Enfin ' Mauger, autre Archidiacre de Lisieux et Medecin de Richard I Roi d'Angleterre, eut en 1199 l'évêché de Vorchestre.

Th. Cant. l. 2. ep. 93.

Angl. sac. t. 1. p. 476. 477.

Alford. an. 1185. n. 21.

Angl. sac. ib. p. 478. | not.

CVIII. Les Ecoles de l'Armorique ne formerent guéres moins d'illustres éleves en ce siècle. Sans parler du fameux Roscelin, qui appartient plûtôt au siècle précédent, il faut mettre à la tête de tous le docte Pierre Abélard, l'un des plus beaux génies de son temps, et des mieux instruits de toutes les sciences alors en usage. ' Gualon, autre Breton, qui fut Evêque de S. Paul de Leon, passoit pour un sçavant Prélat, et se fit beaucoup d'honeur au Concile de Latran de l'année 1112, dans lequel il représenta l'Archevêque de Bourges. ' Geofroi, qui avoit autant d'éloquence que d'érudition, *eloquentia et eruditione pollens*, dit de lui Ordric Vital, et qui fut successivement Doïen de l'église du Mans, et Archevêque de Rouen, où il mourut en 1128, étoit encore Breton. Gilbert, surnommé l'Universel à raison de la vaste étendue de son sçavoir, qui après avoir été Diacre de l'église d'Auxerre, devint Evêque de Londres, et mourut revêtu de cette dignité, avoit aussi pris naissance en Armorique. C'est encore là qu'étoit né Gui sçavant Evêque du Mans, où il succéda immédiatement au célébre Hildebert; ' Estiene de Fougeres, Evêque de Rennes, Auteur de plusieurs vies de Saints, et qui se mêloit de Poësie; et le B. Robert d'Arbriscelle, fondateur de Fontevraud, et l'un des célébres Prédicateurs de son temps.

Gall. chr. vet. t. 2. p. 644. 2 | Pagi, an. 1111. n. 6 | 1112. n. 1.

Gall. chr. vet. t. 1. p. 577. 578.

. 3. p. 922.

' Il sortit du même païs un Professeur nommé Olivier, qui enseignoit publiquement à Paris en 1143. Mais l'Armorique reçut encore plus de gloire de deux autres Professeurs, qu'elle donna à la même Académie. ' Ils étoient freres, et se nommoient Bernard et Thierri. Otton de Frisingue, qui semble les avoir connus personnellement, lorsqu'il étudioit à Paris, nous les représente comme deux des plus sçavants personnages de leur temps, *viri doctissimi*. Bernard fut dans la suite, ainsi qu'il a été dit, Evêque de Kimper.

Angl. bib. ms. par. 12. n. 1710.

Otto. de ges. Frid. l. 1. c. 47.

CIX. On compte jusqu'à quatre Cardinaux, que cette province donna en ce siècle à l'église de Rome. Le premier selon l'ordre chronologique, ' est Ives de S. Victor, ainsi nommé parce qu'il avoit embrassé l'institut des Chanoines Reguliers dans l'Abbaïe de ce nom à Paris. Il fut créé Cardinal Prêtre du titre des SS. Laurent et Damase en 1130, par le Pape Innocent II, qui le chargea de diverses légations, et mourut en 1143. ' Bernard surnommé de Rennes à raison du lieu de sa naissance, tient le second rang. Il est particulierement connu par son parfait désintéressement, que Jean de Salisburi releve avec éloge, et porta le titre de Cardinal Diacre de S. Cosme et S. Damien, que lui donna le Pape Eugene III. ' Les autres deux Cardinaux Bretons furent Melior, Chanoine Regulier de S. Victor, et Rolland d'abord Doïen de la cathédrale d'Avranche, puis Archevêque de Dol. Ce fut le Pape Lucius III qui les créa en 1184 : l'un sous le titre de Cardinal Prêtre de S. Jean et S. Paul, l'autre sous celui de Cardinal Diacre de Sainte Marie *in porticu*. Melior fut Légat en France, et Rolland en Ecosse et en Lombardie. ' Joscius, qui d'Evêque de S. Brieuc devint Archevêque de Tours en 1157, étoit aussi Breton, et auroit fait plus d'honeur à sa patrie, s'il n'avoit pas eu tant de passion pour les procès. ' Geofroi, son compatriote, loué pour sa naissance et son sçavoir, fut Abbé de Marmoutier, et remplit dignement ce poste depuis 1187 jusqu'en 1202. Enfin ' Adam de S. Victor, connu par divers écrits, étoit aussi Armoricain.

Mab. ib. l. 78. n. 3 | Card. fr. t. 1. p. 125. 126.

Salesb. poly. l. 7. c. 24 | Card. Fr. ib. p. 143.

Pagi. an. 1182. n. 14 | Card. fr. ib. p. 175. 180.

Gall. chr. vet. t. 1. p. 769. 770.

Petr. Bles. not. p. 735.

Mart. am. coll. t. 6. p. 220.

CX. Outre les heureux effets que produisirent nos Ecoles publiques, en formant tant de sujets pour remplir avec avantage les dignités et les charges de l'église et de l'état, ce qu'il y eut encore de glorieux pour elles, est qu'elles furent le motif et le modéle pour en établir de semblables dans les païs étrangers. On sçait effectivement, qu'Alexandre III, qui

parvint au souverain Pontificat en 1159, ordonna qu'il y auroit par-tout ailleurs, comme en France, des Maîtres, ou Professeurs, qui enseigneroient les Letres et les Sciences. Jusques-là il étoit extrêmement rare d'en voir de telles en Espagne, en Allemagne et dans les païs du Nord. Il y en avoit seulement quelques-unes en Angleterre; et l'on n'en connoissoit guéres en Italie, que pour l'un et l'autre Droit, et pour la Medecine. Quoique celle de Paris, comme la plus florissante et la plus célébre de toutes, fit tomber presque toutes les autres dans la suite du temps, la plûpart des monastiques ne laisserent pas de se soûtenir encore sur un certain pied, durant le cours de ce siècle. C'est ici le lieu de les faire connoître avec quelque détail. Commençons d'abord par celles qui étoient établies dans les anciens monastères de l'Ordre de S. Benoît. Puis nous viendrons à celles des Chanoines Reguliers, des Chartreux, des Cisterciens et des Pré-montrés. Dans grand nombre de ces Ecoles ' on étudioit presque toutes les Sciences, jusqu'aux Lois civiles et à la Medecine, comme il sera dit autre part; mais ordinairement sans préjudice de la priere et des autres exercices du cloître : *Salvo ordine, Salva divinæ laudis debiti pensione.*

Pet. Cell. l. 7. ep. 7.

CXI. ' L'abbaïe de Marmoutier, qui au siècle précédent se distingua par l'union qu'elle faisoit de la culture des Letres avec l'exacte discipline, continua en celui-ci à se maintenir dans les mêmes pratiques. ' Jean Tirel Moine du lieu, qui a écrit au XIV siècle les anciens usages de sa Maison, y fait mention d'études réglées. Il y parle d'un Maître préposé pour enseigner les jeunes, et à qui l'Abbé devoit faire fournir les livres nécessaires, tant de Grammaire que de Philosophie. Le Bibliothécaire étoit chargé du soin de ces livres, et de tous les autres à l'usage du monastere, et avoit à ses ordres un Ecrivain, ou Copiste, et un Relieur. Il devoit être homme de Letres, soit à raison de son principal emploi qui l'exigeoit, soit à causes des éloges funèbres, ou letres circulaires sur la mort de ses confreres, qu'il étoit tenu de composer, et d'envoïer aux églises, ou monasteres, avec lesquels on étoit en société de prieres. De même, c'étoit à lui de répondre à celles qu'on recevoit d'ailleurs sur le même sujet. ' Encore sur la fin de ce XII siècle, Guibert Abbé de Gemblou, étant allé passer quelques jours à Marmoutier, pour s'y renouveller dans l'esprit de son état, y vid divers sujets d'édification,

His. lit. de la Fr. t. 7. p. 55.

Mss.

Mart. anec. t. 1. p. 616.

et par rapport aux pratiques de piété, et à l'égard de la culture des Letres. Il y trouva une riche bibliotheque, des Maîtres habiles et d'autres Moines, qui aïant un fonds de sçavoir et le don de la parole, faisoient presque tous les jours de sçavantes instructions. ' Marmoutier forma dans le cours de ce siècle au moins trois Ecrivains de quelque mérite : Gautier de Compiegne, Jean Historien des Comtes d'Anjou, et Adam, qui après y avoir exercé l'emploi de Bibliothécaire, se rendit Moine de Cisteaux, et devint Abbé de Persegne. p. 552 | am. coll. t. 5. p. 839.

CXII. Tout ce que l'Histoire nous apprend de l'abbaïe de S. Denys pour ce siècle, porte à juger qu'on y faisoit de bonnes études. ' Il y a cependant quelque apparence qu'on n'y enseignoit que les Humanités; puisque Suger qui y avoit été élevé dès sa premiere jeunesse avec le Prince Louis, fut envoïé ailleurs étudier les Sciences supérieures. On ajoûte pour fortifier cette ressemblance, que ce fut la raison pourquoi l'Abbé de S. Denys refusa de permettre à Abélard, qui s'y étoit rendu Moine, d'y ouvrir une Ecole publique de Philosophie et de Théologie. Mais outre qu'il y avoit d'autres causes de ce refus, la crainte seule du tumulte suffisoit pour l'autoriser. Quoiqu'au reste les Letres y fussent cultivées, la critique y étoit aussi imparfaite que dans les autres Ecoles. Jamais on n'y put goûter les raisons qu'alléguoit le même Abélard, pour montrer que S. Denys patron de cette abbaïe n'est point l'Aréopagite, comme on en est convaincu aujourd'hui. L'on void par-là, que pour le peu de séjour qu'y fit ce Théologien Philosophe, il n'y fut pas inutile pour tâcher de faire connoître l'antiquité. Il en faut dire autant des autres sciences qu'il possédoit. Les sçavants Abbés qui gouvernerent alors S. Denys, contribuerent beaucoup à y maintenir les bonnes études. ' Tout le monde connoît Suger, qui le fut dès 1122. Les liaisons literaires qu'il contracta avec les plus grands hommes de son temps, sur-tout avec S. Bernard de Clairvaux et Pierre le Vénérable de Cluni, y devoient naturellement procurer des connoissances utiles, et donner du goût pour l'étude. On y lisoit sans doute les letres et les autres écrits de ces doctes Abbés. D'ailleurs, Suger se trouvant chargé de la Regence du Roïaume, avoit besoin de persones habiles pour l'aider dans son administration; et ce n'étoit qu'au moïen de bonnes études qu'il pouvoit réussir à les former.

His. de Par. t. 1. p. 151.

Mab. an. l. 74. n. 2 | l. 79. n. 35.

Gall. chr. nov. t. 7. p. 377. 378.

CXIII. On peut juger du mérite de ses autres éleves, ' par celui d'Eudes de Deuil, qui fut son successeur immédiat, après avoir servi de Chapellain et de Secretaire au Roi Louis le Jeune à la seconde Croisade, dont il a écrit l'histoire. ' Ives II, autre Abbé de S. Denys en 1169, étoit fort instruit des Letres, parloit bien les deux langues, la Romance et la Latine, avoit un attrait particulier pour la lecture des bons livres, dont il eut grand soin de fournir son monastere. ' Guillaume de Gap son successeur sçavoit le Grec et la Medecine. On croid qu'il a effectivement traduit en Latin la vie de S. Denys écrite en Grec par Michel Syncelle. On trouve aussi entre les manuscrits de la Bibliotheque du Roi, sa traduction de la vie en Grec du Philosophe Secundus. Il n'étoit pas au reste nouveau de voir à S. Denys des Moines qui sçussent la Medecine, témoin ce qui a été dit sur le siècle précédent. En celui-ci Guillaume de Gap n'y fut pas le seul qui possédât cette faculté de la Literature. ' Rainaud, qui y faisoit les fonctions d'Ecolatre, portoit aussi le titre de Médecin. Rigord, qui le fut du Roi Philippe Auguste, dont il a écrit l'histoire, étoit, comme persone ne l'ignore, Moine de S. Denys, à la fin du même siècle. ' Jean Sarasin, qui fut ensuite Abbé à Verceil, étoit un des grands philosophes de son temps, et possédoit la langue Grecque. A tous ces hommes de Letres, que produisit alors cette abbaïe, il faut encore ajoûter Guillaume, éleve et Historien de l'abbé Suger, ' et le célébre Prédicateur Hellouin. Celui-ci étoit versé dans les Letres divines, et sçavoit le bas-breton. C'est ce qui le fit choisir vers 1198, pour aller prêcher la Croisade le long des Côtes de l'Armorique, où une infinité de persones aïant pris la Croix de sa main, il les conduisit lui-même en Palestine. Mais s'y étant partagés en différentes bandes, et se trouvant sans chef, leur entreprise n'eut aucun succès.

p. 370 | Mart. anec. t. 1. p. 572.

Gall. chr. ib. p. 380.

His. de S. Den. p. 199 | app. p. 204.

Saresb. ep. 183.

His. de S. Den. l. 4. p. 212 | Rigord. p. 38. 41.

CXIV. Il ne se présente qu'un seul témoignage positif, qui constate la continuation d'une Ecole en forme, à l'abbaïe de S. Germain des Prés à Paris. Mais il suffit pour montrer, que les études y étoient sur un bon pied encore en ce siècle, et qu'on y enseignoit les Letres à d'autres qu'à ceux qui s'y engageoient dans la profession monastique. ' Ce témoignage regarde S. Guillaume, qui après s'être rendu Chanoine Séculier, puis Regulier à Sainte Geneviéve à Paris, fut ensuite appellé en Danemark, comme il a été dit, et enfin établi Ab-

Boll. 6. Apr. p. 625.

bé dans l'isle de Roschid. Son Historien nous apprend, que dès son enfance ses parents confierent son éducation à Hugues Abbé de S. Germain des Prés, qui étoit son oncle, et qui gouverna ce monastere depuis 1116 jusqu'en 1145. Hugues prit un soin particulier de l'y faire instruire; et l'enfant à l'aide d'un heureux génie fit tant de progrès dans les Arts liberaux, qu'il se distingua dans la suite par sa science et sa doctrine, entre les plus grands hommes de Letres de son temps. A S. Remi de Reims les études furent encore plus brillantes. ' Après les premieres années de ce siècle, la division survenue entre le Docteur Alberic Scolastique de la cathédrale, et Gautier de Mortagne, l'un de ses principaux disciples, de laquelle il a été parlé, fit prendre à Gautier le parti de se retirer à l'abbaïe de S. Remi. Là du consentement de l'Abbé et des Moines, il ouvrit une Ecole publique, où se rendirent grand nombre de Clercs, de ceux même qui prenoient des leçons d'Alberic. Un des plus connus étoit Hugues de Tournai, mort Abbé de Marchienes en 1158. Mais les envieux de Gautier ne lui permirent pas de tenir long-temps son Ecole à S. Remi; et leurs vexations l'obligerent à la transférer à Laon.

Mart. anec. t. 3. p. 1712.

CXV. ' Pierre de Celle, un des sçavants hommes de son siècle, qui fut depuis Evêque de Chartres, étant devenu Abbé de S. Remi vers 1163, y renouvella toutes choses jusqu'à l'église. Les études sans doute se ressentirent de ce renouvellement; et il est même des Ecrivains qui prétendent que le docte Abbé y enseigna publiquement. Ce qu'il y a de vrai, est qu'il y forma d'excellents éleves : ' témoin le Vénérable Foulques, qui devint Evêque d'Esthonie en Livonie, alors de la domination de Suede. On a une autre preuve du mérite de cet éleve de nos Ecoles, en ce qu'il travailla avec quelque succès à la conversion des peuples de ce païs-là, qui étoient encore alors dans l'ignorance de la foi Chrétiene. ' L'Ecole de S. Remi fournissoit en ce siècle les Modérateurs de celle de Retel, à une des extrémités du Diocèse de Reims, où cette abbaïe avoit un Prieuré, dont elle jouit encore. A la mort d'un nommé Gautier qui prenoit soin de cette Ecole, le Seigneur du lieu en confia la direction aux Moines de ce Prieuré. Son successeur, qui étoit son fils, aïant voulu dans la suite la leur ôter, Pierre de Celle en porta ses plaintes au Pape Alexandre III, qui engagea Henri Archevêque diocèsain à les y maintenir. Cette Ecole ne se tenoit pas apparemment au

Mon. Gall. | Pet. Cell. l. 9. ep. 4. 5.

Petr. Cell. l. 5. ep. 19 | l. 6. ep. 8 | p. 207.

Mart. am. coll. t. 2. p. 999. 1000.

Prieuré, avant qu'elle fût entre les mains des Moines; mais elle put y être transférée, après qu'elle leur eut été confiée. Quoiqu'il en soit, on void par-là que les Benedictins avoient dès-lors d'autres Ecoles, que celles qui étoient à leur usage propre.

Mab. an. l. 73. n. 136 | Card. Fr. t. 1. p. 116. 117.

CXVI. ' Les grands hommes qui sortirent de S. Nicaise, autre abbaïe à Reims, nous sont un garant que les bonnes études n'y furent pas négligées. On jugera même qu'elles y étoient florissantes, si l'on fait attention à l'étendue et solidité du sçavoir de quelques-uns des éleves de ce monastere. Tels furent Drogon, d'abord premier Abbé de S. Jean de Laon, puis Cardinal Evêque d'Ostie, et le célébre Guillaume Abbé de S. Thierri près de Reims, qui ont laissé l'un et l'autre divers écrits de leur façon. ' Les autres illustres personages, qui firent aussi l'ornement de S. Nicaise par l'éducation qu'ils y reçurent, sont Geofroi Evêque de Châlons sur Marne, Joranne Abbé de la Maison, et Simon qui le fut de S. Nicolas aux Bois. On a déja montré ailleurs, quel étoit le mérite de Geofroi, ' qui malgré les fonctions de l'épiscopat, se faisoit un devoir de former la jeunesse aux Letres et à la piété. ' Joranne, après avoir gouverné son monastere avec autant de fruit que de réputation, fut fait Cardinal du titre de Sainte Susanne en 1153 par le Pape Eugene III. ' Simon qui semble avoir été frere de Guillaume de S. Thierri, n'eut pas plûtôt pris le gouvernement de S. Nicolas aux Bois, qu'il y fit revivre l'exacte discipline et la culture des Letres. Evenement qui nous découvre une autre Ecole monastique, ' qui donna de grands sujets. Il en sortit effectivement plusieurs Abbés d'un mérite distingué, dont quelques-uns furent élevés à l'épiscopat. On compte entre autres Gilbert, successivement Abbé de S. Michel en Tierache et de S. Nicolas aux Bois, à qui la grande connoissance qu'il avoit des Arts Liberaux, avoit fait donner le surnom de Platon : Thierri, qui d'Abbé de S. Eloi de Noïon devint Evêque d'Amiens : et Absalon, qui aïant été quelques années Abbé de S. Amand, fut élu Evêque de Tournai, mais ne reçut point l'ordination épiscopale.

Mab. ib. | Bern. ep. 66. not. | Marl. t. 2. p. 317. | Mab. ib. l. 74. n. 98. | n. 97. 98.

l. 73. n. 136 | Bern. ib. | Mon. Gall.

CXVII. ' Avant que Guillaume devînt Abbé de S. Thierri à une lieue de Reims, Geofroi depuis Evêque de Châlons, avoit gouverné ce monastere en la même qualité huit ans presque entiers. Préjugé favorable à l'égard des études qu'on y

faisoit. C'est ce qui est confirmé par quelques autres hommes de Letres qui y furent élevés, et par plusieurs manuscrits qui y furent faits en ce siècle, et qui y sont encore conservés au moins en partie. ' Adalberon, qui fut Abbé de S. Vincent de Laon depuis 1087 jusqu'à 1112, étoit un homme fort letré, *bene Literatum*, dit de lui Guibert de Nogent, ' et prit un soin particulier de la bibliotheque de son monastere. Il y eut pour successeur Seifroi, que les imprimés nomment Sifroi, et qui encherit encore sur ce qu'Adalberon avoit fait en faveur de la bibliotheque; portant son attention à en faire renouveller les anciens manuscrits, et à y ajoûter ceux qui y manquoient. Anselme qui prit sa place, et qui se vid élevé à la dignité d'Evêque de Tournai en 1146, marcha sur ses traces en ce point. Enfin ' Hugues, qui gouverna le même monastere depuis 1177 jusqu'à la fin du siècle, passoit pour une source aussi pure qu'abondante de doctrine. Circonstances qui toutes ensemble annoncent l'amour qu'on avoit à S. Vincent pour les Letres. Il paroît qu'on ne les négligea pas non plus à S. Jean de Laon, où le Cardinal Drogon remplit quelques années la dignité d'Abbé, ' et où l'on établit ensuite pour Prieur Hugues qui avoit beaucoup de sçavoir, *Literarum non mediocri Scientia pollens*. Hugues fut depuis Abbé d'Homblieres au Diocèse de Noïon, et y succéda à un autre Hugues, créé Cardinal Evêque d'Albane par le Pape Innocent II. Ce dernier Hugues, qui a illustré l'abbaïe d'Homblieres, a été inconnu à Ughelli, et ne se trouve point dans la liste des Evêques d'Albane.

Guib. de nov. vit. l. 3. c. 4.

Mon. gall.

Guib. de nov. not. p. 639.

app. p. 553 | Mab. ib. l. 76. n. 49. 50.

CXVIII. ' L'abbaïe de Liessies au Diocèse de Cambrai, sur les Confins du Hainaut et de la Tierache, se rendit célébre en ce siècle par sa régularité et son application à cultiver les Letres. Wedric, qui la gouverna en qualité d'Abbé depuis 1124 jusqu'en 1147, qu'il fut transféré à S. Vaast d'Arras, se fit un mérite, non-seulement d'y amasser un grand nombre de livres, mais d'y attirer aussi, tout autant qu'il put de gents de piété et de sçavoir. Devenu Abbé de S. Vaast, ' il y trouva les études sur un bon pied. Alvise, qui dans la suite fut successivement Abbé d'Anchin et Evêque d'Arras, et qu'on nous donne pour un des Prélats les plus renommés en son temps, en avoit été Prieur, et contribua à les y maintenir. De son temps il y avoit d'habiles Copistes, qui transcrivoient les anciens livres, tant pour leur propre monastere, que pour

Bern. ep. 400. not. | Mab. ib. l. 74. n. 96 | Gall. chr. t. 3. p. 123.

Mab. ib. n. 119 | Egas. Bul. t. 2. p. 725. 726.

d'autres. On void encore aujourd'hui à Cisteaux quelques-uns de leurs manuscrits, qui avoient été faits en faveur de cette abbaïe, et qui nous apprennent que deux de ces Copistes se nommoient Oisbert et Anscher. On y apprend aussi, qu'ils avoient le talent de peindre en miniature. C'est ce que montrent les figures dont est orné l'un de ces manuscrits. On y void la représentation de la Sainte Vierge, avec celles de Henri Abbé de S. Vaast et d'Estiene Abbé de Cisteaux, qui soûtienent de leurs mains une église, et au-dessous la figure du Copiste Oisbert.

Egas. Bul. ib. p. 725. CXIX. ' Alvise qui illustra l'église d'Arras, après avoir fait un des ornements des abbaïes de S. Vaast et d'Anchin, étoit un éleve de celle de S. Bertin, où les études, comme il a Mart. anec. t. 3. p. 592. été dit, florissoient au siècle précédent. ' On ne se contentoit pas de celles qui se faisoient dans le monastere. On envoïoit encore les Moines en qui l'on découvroit le plus de disposition, fréquenter celles des autres endroits qui étoient les plus célébres. L'Abbé Jean I, qui avoit rébâti ce monastere sur la fin du même siècle, avoit été soigneux de le fournir de bons livres. Son zéle en ce point fut imité par ses successeurs, p. 662. ' nommément par Godescalc, qui eut l'attention d'y ajoûter les nouveaux qui y manquoient : tels que ceux de Hugues de S. Victor, de Gilbert de la Poirée, de Pierre Lombard, le Décret de Gratien et autres en grand nombre. Presque p. 631. tous les Abbés de S. Bertin en ce XII siècle, ' à commen-Guib. de nov. app. p. 536. cer par Simon I, furent autant d'hommes de Letres. ' Il est dit de Leon, ou Leonius, en particulier, qu'il étoit très-versé dans l'une et l'autre Literature, la profane et la sacrée : *tam* Mart. ib. p. 652. *gentilium quam divinarum Literarum peritissimus.* ' Ce fut le même Abbé, qui en 1150 dressa la Loi, ou Coûtume de la p. 668. petite Ville de Poperingue en Flandre. ' Simon second du nom signala son zéle pour les études, en faisant confirmer par le Pape Lucius III le droit qu'avoit son abbaïe d'établir des Ecoles dans toutes les églises, c'est-à-dire apparemment les Prieurés de sa dépendance.

CXX. Avant que le docte Leonius, dont on vient de parler, devînt Abbé de S. Bertin, il l'avoit été de Laubes, Laub. chr. p. 629. ' où les études étoient florissantes dès le temps de Vautier son prédécesseur immédiat : *Literarum florente studio,* dit le Chroniqueur de ce monastere. Cela n'empêchoit pas, que Vautier n'envoïât ses Etudiants se perfectioner aux autres

Ecoles, qui avoient le plus de réputation. De ce nombre fut Francon, qui après avoir été à Laon prendre des leçons des deux célébres freres Anselme et Raoul, retourna à Laubes, où il fut chargé de la direction de l'Ecole, et communiqua ainsi à d'autres la doctrine de ses Maîtres. Du temps qu'il y enseignoit, ' Lambert succéda à Leonius dans la dignité d'Abbé de la Maison. C'étoit un homme fort éloquent, qui possédant les trois langues, la Latine, la Romaine et la Tudesque, se fit un grand nom par les discours qu'il prononça dans les Conciles, les assemblées d'Abbés, et par ses exhortations au peuple. ' L'Ecolatre Francon aïant pris sa place en 1149, se fit aussi beaucoup de réputation par ses discours publics. Mais il y avoit moins d'égard aux ornements, qu'au fonds des choses, et s'y attachoit plus à les rendre instructifs et solides, qu'à y faire briller les fleurs de l'Eloquence. ' Sous ces deux Abbés l'Ecole de Laubes eut pour Modérateur Gérard, que son mérite éleva ensuite à la dignité de Cardinal, et à celle de Légat du Saint Siege dans le Liegeois. Ce Gerard et Joranne autre Cardinal ne se trouvent point dans le recueil de François du Chesne. Nous en pourrons déterrer encore quelques autres, qui y manquent également.

p. 622. p. 630. p. 632. 635.

CXXI. Les études se maintinrent aussi avec beaucoup de succès à l'abbaïe de S. Laurent de Liege. ' Le sçavant Rupert, qui y dirigeoit l'Ecole dès la fin du siècle précédent, continua à le faire encore les premieres années de celui-ci, et y publia les premieres productions de sa plume. Ce monastere eut pour Abbé jusqu'en 1113 Berenger qui en avoit été Ecolatre auparavant, et qui avoit formé aux Letres et à la vertu ' le Vénérable Cunon, successivement Abbé de Sigebert et Evêque de Ratisbone, le Mécene le plus ordinaire de Rupert. Les successeurs de Berenger dans la dignité d'Abbé, marcherent sur ses traces, et prirent soin d'y faire observer la Regle et cultiver les Letres. Tels furent Heribrand, les deux Vazelins et Everlin, ou Everelhme. ' Celui-ci, dont Pierre de Celle releve le sçavoir et les vertus, ' avoit étudié aux Ecoles de Paris en la compagnie de S. Thomas de Cantorberi. Mais rien ne montre mieux l'honeur qu'on fit aux Letres à S. Laurent, que le Catalogue raisoné, que Rainer, Moine du lieu à la fin de ce siècle, nous a laissé des Ecrivains qui sortirent alors de cette célébre abbaïe. Il seroit ennuieux et superflu d'en faire ici l'énumération. Ils paraîtront tous dans la

Mab. an. l. 72. n. 64. l. 70. n. 111. Petr. Cell. l. 2. ep. 5. Gall. chr. nov. t. 3. p. 991.

suite chacun en son rang. Autant on montra de zéle pour les bonnes études à Laubes et à S. Laurent, autant on en fit paroître dans presque toutes les autres abbaïes du même Diocèse.

CXXII. Gemblou, ou Giblou, qui sur la fin du siècle précédent fournissoit des Docteurs aux autres monasteres, brilla
Sig. scri. c. 171. encore beaucoup en celui-ci par la culture des Letres. ' Le sçavant Sigebert y étant revenu de S. Vincent de Metz, où il avoit exercé plusieurs années l'emploi d'Ecolatre, continua à en faire un grand ornement, par les ouvrages qu'il ne cessa
Gemb. chr. p. 539 | Gall. chr. nov. t. 3. p. 559. de composer qu'en cessant de vivre. ' Anselme, autre Moine de la Maison, après avoir dirigé les Ecoles de Hautvilliers et de Lagni, retourna à Gemblou, et en fut élu Abbé vers 1113. Pendant plus de vingt-trois ans qu'il gouverna ce monastere, il fit toûjours de l'étude une de ses principales occupations. Il aimoit passionément la bibliotheque, qu'il prit non-seulement soin d'augmenter, mais dont il lisoit encore attentivement les livres pour y corriger les fautes qui s'y trouvoient. Il reste de ses travaux literaires une continuation de la chronique de Sigebert, à laquelle un autre Moine de Gemblou fit aussi ses additions. L'amour qu'Anselme avoit pour les
Mab. ana. t. 2. p. 546-549. livres, ' passa à Guibert un de ses successeurs à la fin du siècle, qui fut un des sçavants hommes, et une des plus grandes lumieres de l'Ordre monastique en son temps. L'abbaïe de S. Tron eut aussi ses sçavants, sur-tout les premieres années de ce siècle, ce qui fait preuve qu'elle ne négligeoit pas
Trud. chr. p. 393. la culture des Letres. ' Thierri, qui en fut Abbé depuis 1099 jusqu'en 1107, et qui a laissé quelques productions de sa plu-
p. 390. 440. me, passoit pour bien écrire en prose et en vers. ' Rodulfe, son successeur immédiat pendant trente ans, et dont il y a aussi quelques écrits, mérite par son amour du vrai, et son exactitude à écrire l'Histoire, d'être compté entre les bons Historiens de son siècle.

Mart. am. coll. t. 2. p. 181 | Gall. chr. ib. p. 946. 947. CXXIII. ' Stavelo eut alors un Abbé, dont l'exemple seul devoit suffire pour y faire regner l'amour des Letres, en voïant l'ardeur avec laquelle il les cultivoit lui-même, malgré les négociations dont il fut chargé pour le bien de l'Etat, et le soin qu'il prit de gouverner quelque temps deux autres monasteres, le Mont-Cassin et Corwei. Cet illustre Abbé est Guibald, qui au milieu de ses plus grandes occupations sçavoit menager certaines heures pour l'étude, et réussit par-là à ac-



querir un riche fonds d'érudition profane et de Literature sacrée. Il étoit élève de l'Ecole de Vassor, autre abbaïe au même Diocèse, qu'il dirigea ensuite quelques années, et de laquelle il fut transféré à celle de Stavelo. Enfin d'Ecolatre de la Maison il en devint Abbé en 1130. Par une espece de retour, ' Stavelo donna à Vassor l'Abbé Robert, qui gouverna ce monastere depuis 1148 jusqu'en 1174, et qui a écrit la vie de S. Forannan. Dès le commencement du siècle la réputation de l'Abbé Widric, sous qui l'état de Vassor étoit florissant, y attira plusieurs gents de Letres, dont on ne nous a conservé les noms que de Guibald seul. Entre ceux qui s'y formerent dans la suite, on connoît Richer, de qui il y a quelques écrits. Il y faut joindre le Chroniqueur de la Maison, qui aïant commencé son ouvrage vers 1229, y avoit été instruit des Letres avant la fin de ce XII siècle.

Gall. chr. ib. p. 573 | Mab. an. l. 70. n. 38 | Mart. ib. t. 5. pr. n. 59.

CXXIV. ' On a vu combien étoit brillante sur la fin du siècle précédent l'Ecole de S. Martin de Tournai. Elle continua en celui-ci à cultiver les Letres avec la même ardeur et le même succès. Aussi eut-elle le même Modérateur, le docte Abbé Odon jusqu'en 1105, qu'il fut élu Evêque de Cambrai. Son absence ne préjudicia en rien aux travaux literaires de la Maison, qui s'y maintinrent au moins encore long-temps. ' On y continua comme auparavant, à copier les bons livres de l'antiquité avec les plus modernes; et les Moines qui avoient du talent pour la composition, y en ajoûtoient de nouveaux de leur façon. Tels étoient nommément Hermanne, qui fut Abbé du monastere, et Alulfe, qui s'est rendu célébre par son Grégorial. L'Abbé Odon, quelque occupé qu'il fût d'ailleurs, trouvoit encore du temps pour s'appliquer au même travail. Les autres Copistes le plus connus étoient Godefroi, Gilbert et Thierri. L'on ne nous a pas conservé le nom ' d'un autre fort habile Copiste, qui n'étoit que soudiacre, et qui en 1105 fit par ordre de l'Abbé Odon la belle copie du Psautier à quatre colonnes, dont il a été parlé autre part. Comme il y avoit le texte Hébreu sur une de ces colonnes, et le texte Grec sur une autre, il est à présumer que le Copiste entendoit les deux langues. Il ne seroit pas au reste extraordinaire, que dans une abbaïe, où l'on faisoit une étude particuliere des sciences, et où l'on comptoit alors jusqu'à quatre-vingt Moines, il s'en trouvât quelques-uns qui cultivassent les langues Orientales.

His. lit. de la Fr. t. 7. p. 96. 97.

Spic. t. 12. p. 440-443. 472.

Sand. bib. belg. ms. par. 1. p. 92.

Bern. ep. 193. not.

CXXV. ' La vie de S. Gosvin Abbé d'Anchin donne à entendre, qu'avant le milieu de ce siècle il y avoit à S. Médard de Soissons une Ecole de quelque réputation. Ce monastere avoit alors pour Abbé Geofroi, qui en 1131 fut fait Evêque de Châlons sur Marne, et qui possédoit le talent de bien élever la jeunesse, comme il a été dit. Sous son gouvernement, le Concile de Soissons assigna à Pierre Abélard ce même monastere pour le lieu de sa retraite; et il est à croire, que la présence de ce fameux Théologien Philosophe ne nuisit pas aux études qu'on y faisoit. ' Entre les éleves qui sortirent de cette Ecole, on connoît Anselme, d'abord Abbé de S. Jean de Laon, puis Evêque de Tournai en 1146, et Roger Abbé du même monastere en 1153. Il n'y a point d'autre preuve du soin qu'on prit de cultiver les Letres ' à S. Crespin le Grand, autre abbaïe à Soissons, que le trait historique qui nous apprend, que ce fut le lieu de l'éducation du Vénérable Bernerede, Abbé de la maison peu après le milieu de ce siècle. Mais ce trait seul forme un préjugé bien avantageux en faveur des études qu'on y faisoit. La doctrine et la piété allant de pair en ce grand homme, lui attirerent l'estime et le respect de tous ceux qui connurent son vrai mérite. Le Pape Alexandre III lui en donna des marques effectives, en le créant Cardinal en 1173, et Evêque de Preneste en 1179. ' Bernerede eut pour successeur à S. Crespin, Thibaud qui en étoit Prieur, et qui fut depuis Abbé de Cluni et Cardinal Evêque d'Ostie en 1131.

Gall. chr. vet. t. 4. p. 636. 1.

Petr. Cell. l. 9. ep. 1 | Marl. t. 2. p. 317. 410. 457 | Card. fr. t. 1. p. 144-149 | t. 2. p. 101-103.

Petr. Cell. ib. ep. 3 | Gall. chr. vet. t. 4. p. 220. 312.

Mab. an. l. 78. n. 58.

CXXVI. ' La grande érudition de Pierre de Celle, successivement Abbé de Moutier-la-Celle, de S. Remi de Reims et Evêque de Chartres, dépose d'une maniere encore plus décisive en faveur de la culture des Letres dans la premiere de ces deux abbaïes, à une petite distance de la Ville de Troïes en Champagne. Ce fut non-seulement là qu'il fit ses premieres études; mais en étant devenu Abbé vers 1145, ' il y donna encore l'exemple de la maniere d'étudier chrétiennement, et y enseigna les bons principes de la Philosophie, de la Théologie et de l'Histoire. L'étude faisoit dans ce monastere l'unique occupation des Moines, après l'Office divin et les autres exercices du cloître. Mais jamais ceux-ci n'en souffrirent aucun préjudice. On y étudioit les Loix civiles, comme les autres facultés de la Literature. ' Moutier-la-Celle fut la premiere Ecole, où se forma aux Letres et à la vertu le

Petr. Cell. l. 3. ep. 8 | l. 6. ep. 18 | l. 7. ep. 7 | p. 277. 396.

Petr. Cell. l. 5. ep. 19 | l. 6. ep. 8.

Vénérable Foulques, Evêque d'Esthonie et l'un des Apôtres des Livoniens, dont il a été déja parlé. ' Il paroît par le recueil des letres de Pierre de Celle, qu'il sortit de son Ecole divers autres gents de Letres, dont quelques-uns furent choisis pour les enseigner ailleurs. Les liaisons literaires de ce grand Abbé, qui étoit en relation avec presque tous les sçavants de son temps, contribuerent sans doute à perfectioner les connoissances qu'on travailloit à acquerir à Moutier-la-Celle. Il faut juger des Letres qu'on lui écrivoit par les sienes, qui sont en grand nombre, et remplies de toute sorte de traits de Literature.

l. 6. ep. 23 | l. 7. ep. 7.

CXXVII. Dès les premieres années de ce siècle, ' l'Ecole de Vezelai au Diocèse d'Autun en Bourgogne, étoit dirigée par l'illustre Pierre Maurice, l'un des plus sçavants hommes et le plus grand Controversiste de son temps, qui fut fait Abbé de Cluni en 1122. Elle devoit par conséquent être florissante; vu sur-tout que le monastere étoit alors gouverné par un Abbé d'un mérite reconnu. C'étoit Rainaud de Semur, qui a laissé quelques productions de sa plume, et qui devint ensuite Archevêque de Lyon. L'on connoît néanmoins fort peu d'éleves de quelque réputation qui aïent été alors instruits dans les Letres à Vezelai. Hugues le Poitevin, Auteur de l'Histoire de cette abbaïe, qu'il n'écrivit que quelques années après le milieu du siècle, étoit apparemment trop jeune pour profiter des leçons de Pierre Maurice, d'autant plus que celui-ci n'enseignoit que ceux qui étoient déja avancés en age, *Seniorum Doctor*. Peut-être même Hugues ne s'étoit-il pas encore retiré dans ce monastere. Mais il y a toute apparence, ' qu'un autre Hugues qui y mourut en 1140 avec le titre de Maître, avoit été disciple de ce savant Ecolatre, et lui avoit succédé dans son emploi. Il est à présumer ' de ce que l'Histoire nous apprend du grand sçavoir de Geraud, ou Gerard second du nom Abbé de S. Augustin à Limoges, et du soin qu'il prit d'enrichir d'excellents livres la bibliotheque de son monastere, qu'on y cultivoit les Letres avec quelques succès. Geraud étoit fort versé dans tous les Arts Liberaux, ce qui lui avoit fait donner le titre de Grammairien, et gouverna cette abbaïe depuis 1095 jusqu'en 1104.

Mart. am. coll. t. 6. p. 1189. 1193.

Lab. bib. nov. t. 1. p. 397.

Mab. an. t. 6. app. p. 694 | Gall. chr. nov. t. 2. p. 577.

CXXVIII. ' Les bonnes études et l'esprit de piété, qui regnoient à l'abbaïe de la Chaise-Dieu dans les montagnes d'Auvergne au siècle précédent, s'y maintinrent avantageusement

His. lit. de la Fr. t. 7. p. 40. 41.

Gall. chr. ib. p. 332-337.

en celui-ci. ' C'est ce qui paroît par l'état florissant de cet illustre monastere, auquel on en soûmit alors quantité d'autres, et qui outre quelques Ecrivains dont il sera parlé dans la suite, donna des Archevêques et des Evêques aux églises de Vienne, de Clermont et de Valence. ' Il donna aussi à celle d'Uzés, Raimond, qui en fut Evêque en 1150, et qui témoigne lui-même avoir reçu à la Chaise-Dieu les premiers principes de la science et de la piété chrétiene. Ce fut par le motif de lui en marquer sa reconnaissance, qu'en 1186 il lui fit une donation : *quod in me*, dit-il, *et eruditionis et religionis posuit fundamentum.* ' Ce qui a été dit sur le X siècle, du soin qu'on prenoit de cultiver les Letres à Aurillac, autre abbaïe dans les montagnes d'Auvergne, qui fut le berceau d'une espece de renouvellement des sciences qui se fit alors, et ce qu'on en trouve pour ce XII siècle, fait juger que les bonnes études s'y étant conservées durant tout le cours du XI, y persevererent dans le suivant qui nous occupe. ' Jean de Salisburi, qui étoit un bon juge en ce point, loue effectivement les diverses connoissances qu'avoient acquis les Moines d'Aurillac, et l'usage qu'ils en faisoient. La sorte de comparaison qu'il établit entre eux et le Clergé de Lisieux, où les Letres étoient alors florissantes sous le sçavant Evêque Arnoul, fait encore mieux sentir avec quel succès on les cultivoit à Aurillac.

t. 6. p. 620. 621.

His. lit. de la Fr. t. 6. p. 23.

Saresb. ep. 60. p. 133.

Mon. gall.

CXXIX. ' Le grand nombre de beaux manuscrits, la plûpart de ce XII siècle, que l'on conservoit autrefois à l'abbaïe de S. Laumer de Blois, mais qui tous furent enlevés, dispersés, ou brûlés dans les ravages des Calvinistes, annonce que les travaux Literaires, et par conséquent les études, n'y étoient point tombés. On prétend même, quoiqu'on n'en apporte pas de preuves, que sur la fin de ce siècle, au temps de l'Abbé Ernaud, il y avoit une Ecole de reputation, qui s'y soûtint encore assés long-temps dans la suite. ' Maurice, un de ses prédécesseurs, à qui Richard des Fourneaux a dédié quelques-uns de ses ouvrages, nous est donné pour un homme de grande érudition. ' Il seroit difficile de dire au vrai, si ce fut à l'exemple de S. Laumer, ou par quelque autre attrait particulier, que les Citoïens de Blois prirent du goût pour les Letres : quoiqu'on ne puisse pas douter que l'Ecole de la maison, qui étoit ouverte, comme celle des autres monasteres, à tous ceux qui s'y présentoient, n'y pût contribuer.

Ord. vit. l. 8. p. 709.

Mon. gall.

Toûjours est-il certain, que cette Ville donna alors plusieurs sçavants. Outre ′ le célébre Pierre de Blois, qui brilla en France, aux Ecoles de Paris; en Sicile, où il fut Précepteur du Roi Guillaume II; et en Angleterre, où il remplit un Archidiaconé dans l'église de Bath; on trouve encore bien d'autres Blesois, qui par leur sçavoir firent honeur à leur patrie. ′ Dès les premieres années de ce siècle vers 1124 sous le regne de Baudoin II Roi de Jerusalem, Bernard de Blois, qui avoit de l'éloquence et un zéle tout de feu pour la justice, fut Prieur du monastere de Machanath en Palestine, et eut occasion de se signaler devant le Prince des Musulmans et toute sa Cour, pour la défense de la religion Chrétiene.

Magd. cent. 12. c. 10. p. 1574.

p. 1605. 1606.

CXXX. ′ Il y eut un autre Pierre de Blois, différent du précédent, dont il étoit ami et contemporain. Celui-ci professa avec éclat les Arts Liberaux, on ne dit pas où : ce qui lui donna tant de goût pour les Auteurs profanes, qu'il en fit sa principale occupation jusqu'à un age avancé. Il se mit ensuite à l'étude du Droit civil, et peut-être aussi à celle de la Théologie, à quoi l'exhortoit puissamment l'Archidiacre de Bath, et l'engageoit le Canonicat que Jean de Salisburi lui donna dans l'église de Chartres. ′ Guillaume de Blois se fit aussi beaucoup d'honeur par son sçavoir. Il embrassa d'abord la profession monastique dans l'ordre de S. Benoît, et posséda jusqu'à quatre abbaïes. Mais aïant renoncé généreusement à toute dignité, il se retira dans le lieu de sa naissance, et sans doute à l'abbaïe de S. Laumer. Il étoit frere de Pierre Archidiacre de Bath, qui loue beaucoup ses Comédies, ses Tragédies, et encore plus ses Sermons et autres Ecrits théologiques, et qui soûmettoit quelquefois à sa censure ses propres ouvrages. ′ Ernaud de Blois tint aussi quelque rang entre les gents de Letres de son temps. Du Boulay le compte entre ses Sçavants Académiciens; et Pierre de Blois nous le donne pour un homme fort versé dans la science du Droit civil, *in Jure civili præcipuus*. Il étoit par conséquent fort différent de l'Abbé de S. Laumer de même nom et son contemporain, ′ que l'on croid avoir été neveu du même Pierre de Blois.

Petr. Bles. ep. 76. 77 | Egas. Bul. t. 2. p. 762. 763.

Petr. Bles. ep. 77. 92 | Egas. Bul. ib. p. 745.

Petr. Bles. ep. 71 | Egas. Bul. ib.

Mab. an. l. 78. n. 33.

CXXXI. Il suffit ′ que l'Histoire nous aprene, que l'abbaïe de Vendôme fut gouvernée par le sçavant Abbé Geofroi depuis 1093 jusqu'en 1132, et que l'on sçache d'ailleurs ce que firent ses successeurs en faveur de la bibliotheque, comme il sera dit autre part, pour ne pas douter que les bonnes

l. 75. n. 161.

His. lit. de la Fr. t. 7. p. 62.

Mart. am. coll. t. 5. p. 1130-1136 | Gall. chr. vet. t. 4. p. 398. 399.

Rob. acc. ad. Sig. an. 1178.

His. lit. de la Fr. ib. p. 85.

Ingul. app. p. 915.

études y furent soûtenues. ' L'état brillant, où elles étoient au siècle précédent à l'abbaïe de S. Florent près de Saumur, comme on l'a montré en son lieu, les y perpétua dans le cours de celui-ci. ' Ce monastere eut alors le même avantage en ce point, qu'il avoit eu auparavant. Presque tous les Abbés, qui le gouvernerent, étoient autant d'hommes de Letres. Il y en eut même deux que leur mérite et leur doctrine éleverent à l'épiscopat, Mathieu de Loudun sur le siége d'Angers, et Estiene de la Rochefoucaud sur celui de Rennes. ' Celui-ci outre la science ecclésiastique, avoit encore le talent de faire des Rythmes, et d'écrire en prose des pieces enjouées. On a vu quel étoit le sçavoir d'Estiene I dont [1] MM. de Sainte Marthe en citant la chronique de Maillezais, ont fait un Philosophe accompli. Mais ils ont été trompés par un exemplaire vicié. La lecon de l'imprimé est fort différente; on peut la voir dans la note au bas de la page. ' Nous avons annoncé par avance, que les travaux literaires en usage à l'abbaïe de S. Evroul au siècle précédent, et qui se communiquerent à grand nombre d'autres monasteres, tant de France, que d'Italie et d'Angleterre, s'y maintinrent en ce XII siècle. On les y vid même établir en plusieurs autres lieux par le canal de six ou sept éleves de l'école de S. Evroul, qui en furent tirés pour être Abbés d'autant de monasteres.

CXXXII. ' De la même Ecole sortirent les premiers Docteurs qui donnerent naissance à l'Université de Cambridge. Ils étoient cinq, Goisfroi, ou Joffride, qui fut Abbé de Croyland, Gilbert, Odon, Terrique et Guillaume. S'étant d'abord établis à Cotenham tout près de Cambridge, ils alloient tous les jours à la Ville, et y faisoient des leçons publiques, ce qui leur attira bien-tôt grand nombre de disciples. Dès la seconde année ce nombre s'accrut si prodigieusement, que la grange publique qu'ils avoient louée pour leurs exercices literaires, se trouva trop resserrée, et que la plus grande église auroit même été trop étroite pour les contenir. Ils prirent donc le parti de se séparer, pour faire leurs classes l'un après l'autre, en se conformant à la méthode qu'on suivoit dès-lors dans l'Académie d'Orleans, d'où Joffride étoit natif. Dès le grand matin le Moine Odon, qui possédoit parfaitement les

Mallea. chr. p. 218.

1 MM. de Sainte-Marthe ont lu *totus philosophus*. ' Et le texte original porte : *totus pilosus et barbatus*. C'est-à-dire, qu'Estienne nâquit tout velu, et la barbe au menton.

Belles-Letres, enseignoit aux enfants et aux moins avancés la Grammaire, suivant les regles de Priscien, commentées par Remi d'Auxerre. A six heures aussi du matin Terrique son confrere, qui étoit habile Dialecticien, expliquoit aux jeunes gents la Logique d'Aristote, avec les introductions et les commentaires de Porphyre et d'Averroës. Sur les neuf heures Guillaume donnoit des leçons de Rhétorique, en s'attachant particulierement à Ciceron et à Quintilien. Enfin tous les jours qui n'étoient pas fêtes, Gilbert sçavant Professeur de Théologie, expliquoit l'Ecriture Sainte aux gents letrés et aux Prêtres, qui venoient l'entendre.

CXXXIII. Mais afin de se rendre utile à tout le monde, ' ce Professeur prêchoit au peuple dans différentes églises tous les Dimanches et jours de Fête. Il avoit particulierement en vûe dans ses instructions la conversion des Juifs, qui étoient en grand nombre dans cette Ville, comme il paroît par-là; et il réussit à en convertir plusieurs. Le Vénérable Joffride, établi Abbé dès 1109, avoit soin de visiter ses freres de temps en temps, et ne le faisoit point, qu'il ne prêchât aussi au peuple. Il avoit un talent éminent pour la parole; et quoique ses discours ne fussent qu'en Latin ou en Romance, que la plûpart de ses auditeurs n'entendoient point, on y accouroit néanmoins de toutes parts, des lieux voisins, comme de la Ville. Il arrivoit même, que ceux qui ne sçavoient que la langue du païs, étoient touchés de ses discours jusqu'aux larmes, tant il avoit de graces à parler en public. Chaque fois qu'il s'en aquitoit, il étoit assuré de gagner au moins trois ou quatre persones, soit gents de Letres ou autres. Tels furent les commencements de l'Université de Cambridge, qui dès le temps de Pierre de Blois, c'est-à-dire, avant la fin de ce siècle, avoit pris de si grands accroissements, que dès-lors elle fournissoit des Maîtres et des Docteurs à presque toute l'Angleterre. ' A l'imitation de cette Académie naissante, les Moines Elsin, Fregiste et Harold tenterent dès le temps de Joffride d'en établir une autre à Stanford.

Ibid.

Mab. an. l. 71. n. 88.

CXXXIV. ' Richard des Fourneaux, disciple de Robert de Tombelaine, aïant hérité du goût qu'avoit son Maître pour les Letres, alla le perfectioner sous les plus sçavants hommes de sa connoissance, nommément au Bec sous l'Abbé Anselme. Après quoi devenu Abbé de Préaux en 1101, il y fit de l'étude une de ses principales occupations. Il avoit un

l. 70. n. 11 | Ord. vit. l. 80. p. 709. 710.

attrait particulier pour l'Ecriture Sainte, dont il composa plusieurs commentaires. ' Ses ouvrages et ceux de la façon de ses freres au même siècle, avec les livres des Anciens qu'ils avoient pris soin de copier, enrichirent long-temps la bibliotheque de l'Abbaïe. Mais vers 1630 ils passerent au président de Machault, après la mort duquel il en revint à Préaux quelques-uns fort mal conditionés. ' L'Abbé Richard étoit en liaison avec Adelelme Prêtre et Moine de Flais, ou S. Germer au Diocèse de Beauvais, à qui il a dédié quelques-uns de ses écrits, et qui passoit pour avoir un grand fonds de Literature. L'exemple de Guibert, Moine du lieu, qui y étoit presque toûjours occupé à étudier et à écrire, jusqu'à ce qu'il devint Abbé de Nogent, servit sans doute beaucoup à y faire aimer les Letres. ' De façon que dès les premieres années de ce siècle, elles y étoient florissantes : *ut cum ibi*, dit Guibert luimême, *Literatorum floreat multitudo*. Entre les autres sçavants que produisit en ce siècle l'abbaïe de S. Germer, on connoît un nommé Guillaume Juif converti, qui semble avoir écrit quelque chose contre ceux de sa nation ; ' un Benoît, qui sçavoit et exerçoit la Medecine, et qui se retira depuis à Clairvaux; un Raoul de Flais, Interpréte du Lévitique; et Eustache Abbé de la Maison, fort instruit des Letres, et un des grands Prédicateurs de son temps.

Mon. gall.

Ord. vit. ib. p. 709.

Guib. de nov. vit. l. 2. c. 5. p. 493. 2.

Bern. ep. 67. 68.

CXXXV. On n'a point de preuves, que l'Ecole de l'Abbaïe du Bec fût aussi fréquentée en ce siècle-ci, qu'elle l'étoit au précédent sous ses doctes Modérateurs Lanfranc et Anselme. Mais quoiqu'elle se trouvât alors privée de ces deux brillantes lumieres, on ne laissa pas d'y cultiver encore les Letres avec beaucoup de succès. ' Ordric Vital ne faisoit pas difficulté de regarder au temps qu'il écrivoit, c'est-à-dire avant le milieu du siècle, tous les Moines du Bec comme autant de sçavants. Il est certain que tous les Abbés de la Maison, du sein de laquelle ils furent tirés, étoient habiles dans les Letres. Il est certain encore qu'il en sortit plusieurs sujets du premier mérite pour gouverner d'autres monasteres, et même de grands Diocèses, et que quelques-uns d'entre eux, ainsi que quelques autres qui furent sans dignité, acquirent par les productions de leur plume le titre d'Ecrivain. Si l'on veut entrer dans le détail à l'égard des Abbés du lieu, l'on verra ' que Guillaume I, successeur immédiat de S. Anselme, dont il étoit disciple, avoit hérité en partie de la science

Ord. vit. l. 4. p. 530.

Lanf. app. p. 41. 46.

du Maître. ' Bosan, autre éleve de S. Anselme, étoit fort versé p. 47. 50 | Rob.
dans l'intelligence des livres sacrés, et passoit pour un hom- add. ad. Sign. an. 1124.
me d'un rare sçavoir et d'une doctrine incomparable. ' Thi- Lanf. ib. p. 51. 52.
baud, qui fut ensuite Archevêque de Cantorberi, étoit aussi
grand homme de Letres. ' Letald, ou Letard, se rendit aussi Rob. ib. an. 1139.
recommandable par son sçavoir que par la sainteté de sa vie.
' Roger, [1] qui refusa l'archevêché de Cantorberi, excelloit an. 1149. 1173.
dans la science des livres Saints, et possédoit les autres scien-
ces ecclésiastiques et séculieres. Enfin ' Guillaume II, sur- Le Long, bib. sac. p. 894.
nommé le Petit a fait connoître son sçavoir par un commen-
taire de sa façon sur le Cantique des Cantiques.

CXXXVI. Quant aux sujets de mérite qui sortirent de l'E-
cole du Bec pour gouverner d'autres églises, il faut compter
après l'Archevêque Thibaud, ' Richard qui fut élu en 1173 Rob. ib. an. 1173.
pour remplir le même siége de Cantorberi, lorsque Roger
son Abbé se fut défendu de l'accepter. ' Dans l'espace de tren- an. 1180.
te-un ans que cet Abbé gouverna le Bec, on en tira douze
autres Moines pour en faire autant d'Abbés en d'autres mai-
sons. ' De ce nombre étoit le sçavant Robert de Torigni, qui an. 1154.
y remplissoit la place de Prieur claustral, et qui alla remplir
celle d'Abbé du Mont-S-Michel. ' Bernard un de ses prédé- an. 1149.
cesseurs, qui fit d'heureux changements, tant au dehors
qu'au dedans de ce monastere, étoit aussi Moine du Bec.
' Dès 1108, long-temps avant le gouvernement de l'Abbé Ead. his. nov. l. 4. p. 77. 87.
Roger, le Bec avoit donné à S. Augustin de Cantorberi l'Ab-
bé Hugues, et en 1114 l'Abbé Albode à S. Edmond. De
tous ces grands hommes formés à l'Ecole du Bec, il y en a
plusieurs qui ont laissé à la postérité des productions de leur
sçavoir, comme on le verra par la suite. Il y faut joindre Gil-
bert Crispin Abbé d'Ouestminster, Milon Crispin, Chantre
du Bec, et Pierre d'Auge, son confrere et son contemporain,
dont on discutera les écrits, chacun à son rang. Ce qui a été
dit de la bibliotheque du Bec sur le siécle précédent, montre
qu'elle étoit riche et fournie de livres bien corrects. Elle fut
beaucoup augmentée en celui-ci. ' Philippe d'Harcour, mort Rob. ib. an. 1163.

1 M. Denys Simon, qui n'est rien moins qu'exact, à la page 304. du I. Tome de sa nouvelle Bibliothéque historique des principaux Auteurs du Droit civil, confond l'Abbé Roger avec le Docteur Vacarius; et de deux personnes fort différentes l'une de l'autre, il n'en fait qu'une seule. Il a été apparemment trompé, ' sur ce que Robert de Torigny, Rob. add. ad. Sig. an. 1149.
ayant annoncé l'élection de Roger, parle immédiatement après, du Docteur Vacarius qui étoit Lombard. Mais un peu d'attention auroit fait appercevoir, que ce Docteur ne commença à enseigner le Droit en Angleterre qu'en 1149, la même année que Roger, qui étoit Prieur du Bec en second, fut élu Abbé du Monastere. Peut-on mieux distinguer deux personnes l'une de l'autre ?

Evêque de Baïeux en 1163, y mit à une seule fois cent quarante volumes, dont il s'y en conserve encore plusieurs. Ce bon Prélat avoit conçu tant d'estime pour l'Abbaïe du Bec, qu'il avoit formé le dessein d'y finir ses jours dans la profession monastique, et l'auroit exécuté, si la mort ne l'avoit prévenu.

an. 1154 | Mon. gall.

CXXXVII. ' L'amour des Letres que Robert de Torigni avoit pris au Bec, il le porta au Mont-S-Michel, lorsqu'il en fut établi Abbé en 1154. Pendant plus de trente ans qu'il gouverna ce monastere, il ne cessa point de les cultiver lui-même, et de les faire cultiver à ses freres. On en a les preuves et dans la nombreuse bibliotheque qu'il y forma, et dans les écrits de sa composition qu'il a laissés à la postérité. Autant que ses autres occupations le lui pouvoient permettre, il s'appliquoit, comme les simples Moines, à copier les bons livres. ' Exercice dont il s'aquitoit, non en Copiste ordinaire, qui n'a que le talent de bien peindre, mais en habile critique, qui sçavoit corriger le texte vicié des Auteurs originaux. C'est ce qui fait dire, ' que la bibliotheque de son monastere étoit non seulement nombreuse, mais aussi une des mieux conditionées qu'on vît alors. ' Du temps de Robert, le Mont-S-Michel donna quelques Abbés à d'autres monasteres. ' Ordric Vital parle d'un Mathias, homme éminent en mérite, *vir egregius*, qui en avoit été tiré auparavant pour être Abbé de Burgh en Angleterre. A Savigni, autre abbaïe au Diocèse d'Avranche, comme le Mont-S-Michel, les Letres paroissent y avoir été en quelque vigueur. Il est au moins vrai, ' que tous les Abbés de cette Maison, jusqu'au temps qu'elle fut réunie avec les autres de sa filliation à l'Ordre de Cisteaux, étoient aussi recommandables par leur science que par leur piété. Tels furent S. Vital, fondateur du Monastere, et l'un des grands Prédicateurs de son temps; Geofroi de Baïeux, qui avant sa retraite avoit dirigé une Ecole, apparemment en son païs; Evan qui fut aussi premier Abbé de Furnes en Angleterre; et le Vénérable Serlon, qui avoit fait ses premieres études sous Geofroi de Baïeux.

Guib. de nov. app. p. 726.

Ord. vit. l. 12. p. 872.

Rob. ib. an. 1158 | de Abb. p. 817. Mon. gall.

Rob. de Abb. p. 812 | Bal. misc. t. 2. p. 310. 311 | Angl. sac. t. 1. p. 704.

CXXXVIII. Nous finirons ce qui se présente à dire sur les Ecoles monastiques de l'Ordre de S. Benoît, par ce que l'on sçait de celle de Cluni. Quoique ce siècle soit l'époque de la décadence des Letres et de l'exacte discipline dans cette illustre abbaïe, ' ce qui commença sous l'Abbé Ponce, suc-

Mart. am. coll. t. 9. p. 1119.

cesseur immédiat du grand S. Hugues, cependant S. Pierre-Maurice, surnommé le Vénérable, qui en fut Abbé plus de trente ans, à commencer en 1122, trouva moïen de remédier à toutes choses. De sorte que sous son gouvernement, Cluni recouvra sa premiere splendeur, et devint de nouveau un asyle de la science et de la vertu. Si l'Ecole pour la jeunesse y avoit été interrompue, ' elle y fut rétablie, comme tout le reste. Les Letres humaines y étoient enseignées avec les autres : de quoi l'on prit occasion de reprocher aux Clunistes de lire et d'enseigner les Auteurs du Paganisme dans les temps prescrits par S. Benoît aux lectures de piété, et au travail des mains. Mais un Ecrivain qui se chargea de leur défense, répondit à ces reproches, que cette sorte d'étude ne préjudicioit point aux saintes lectures, qui suivoient toûjours la priere publique, ou Office divin. Qu'au reste ils ne faisoient usage des Auteurs profanes, que pour se mettre en état de mieux entendre les divines Ecritures. C'est par cette voïe que Cluni produisit encore en ce siècle un nombre considérable de sçavants, dont plusieurs ont mérité par leurs ouvrages le titre d'Ecrivain, comme on le verra par la suite. Nous ne nommerons ici pour les premieres années de ce siècle, que Pierre de Laon, qui fut depuis Antipape sous le nom d'Anaclet II, et Gilon Cardinal Evêque de Tusculum.

anec. t. 5. p. 1573.

CXXXIX. Pierre le Vénérable leur donnoit lui-même l'exemple du soin qu'on doit apporter à la culture des Letres. Presque toûjours ou il lisoit, ou il composoit; et il paroît étonnant qu'un homme chargé d'ailleurs de tant d'affaires, et qui entretenoit des liaisons avec tous les plus célébres sçavants de son siècle, ait pu écrire autant qu'il a fait. Et ce qu'il y a encore à considerer, est que la plûpart de ses ouvrages demandoient beaucoup de travail; ' aïant entrepris de refuter les Juifs, les Musulmans, les Hérétiques : ce qui l'a fait passer pour le plus grand Controversiste qui eût paru dans l'église depuis plusieurs siècles. ' Les mouvements qu'il se donna pour réussir à avoir une traduction fidéle de l'Alcoran, annoncent qu'il ne sçavoit épargner ni peine ni dépenses, lorsqu'il s'agissoit du succès de quelque entreprise literaire. Il alla lui-même en Espagne à cet effet, et y emploïa tout ce qu'il put découvrir d'habiles gents, jusqu'à un Sarasin, comme possédant mieux que les autres le génie de la langue originale. L'honeur auquel ce grand homme éleva les Letres dans Clu-

am. coll. t. 6. p. 1189 | t. 9. ib.

t. 9. p. 1119.

ni, et la bonne discipline qu'il eut soin d'y faire observer, attirerent à cette célébre Maison, comme auparavant, l'estime et la vénération des Papes, des Evêques, des Rois et des Seigneurs. ' Le Roi de France Louis le Gros la regardoit, ainsi qu'il s'en explique lui-même, comme le membre le plus notable de tout son Roïaume : *Nobilius membrum regni nostri.* ' Les Rois d'Espagne, à l'exemple de leurs prédécesseurs, en tirerent encore des colonies de Moines pour illustrer leurs Etats.

Spic. t. 13. p. 301.

t. 8. p. 175.

CXL. Il ne seroit pas aisé de faire l'énumération de tous les illustres éleves, qui se formerent sous la discipline du pieux et sçavant Abbé Pierre Maurice. Seulement nous observerons, ' que Cluni fournit alors à l'Angleterre plusieurs Abbés d'un mérite distingué. L'on peut juger des autres par les suivants. ' Gilbert Folioth, qui d'Abbé de Glocester devint successivement Evêque d'Herford et de Londres, étoit au jugement de ceux qui l'ont mieux connu, un homme fort instruit des sciences divines et humaines, et a laissé des écrits de sa façon. ' Pierre, Berruier de naissance, qui fut Abbé de Malmesburi, s'est aussi fait connoître par quelques productions de sa plume. ' Vautier, qui de Prieur de Pontfract, dépendant de la Charité sur Loire, membre de Cluni, fut fait Abbé de Selebi, étoit non-seulement Orateur, Poëte, Philosophe, Théologien, mais encore Jurisconsulte et versé dans toutes les autres belles connoissances. ' Un autre grand personage formé à Cluni, mais dont l'Histoire ne nous a pas conservé le nom, étoit un Prieur de Crespi, aussi éminent en science qu'en vertu. Louis le Gros aïant connu son mérite, le chargea de certaines négociations pour le siécle, où ce Prieur s'aquita aussi de quelques commissions de la part de S. Thomas de Cantorberi, qui étoit alors en France, et qui parle de lui avec beaucoup d'éloge. Ajoûtons à ces hommes illustres ' Alberic de Beauvais, qui avoit beaucoup d'érudition, et qui de Moine de Cluni devint Abbé de Vezelai, puis Cardinal Evêque d'Ostie en 1135. Comme c'étoit les mêmes pratiques qui s'observoient et à Cluni et aux Prieurés de sa dépendance, ceux-ci se ressentoient de l'amour et de l'ardeur qu'avoit le chef d'Ordre pour la culture des Letres. Réflexion qui nous découvre autant d'Ecoles monastiques, qu'il y avoit alors de Maisons de cet institut. ' De S. Martin des Champs à Paris, sortirent alors le Cardinal Mathieu

Flor. Wig. chr. p. 519. 526. 539.

Th. Cant. l. 3. ep. 50. 51.

Flor. Wig. ib. | Angl. bib. mis. pur. 1. n. 5103. 28.

Lab. bib. nov. t. 1. p. 612. 613 | Mab. an. l. 74. n. 27.

Th. Cant. l. 1. ep. 57. 58.

Egas. Bul. t. 2. p. 723.

Clun. bib. p. 1302.

Evêque d'Albane, et Igmar Evêque de Tusculum.

CXLI. Un des travaux literaires le plus ordinaires à Cluni, comme dans toutes les autres abbaïes de l'Ordre de S. Benoît, étoit de copier les bons livres anciens et modernes. Quelque affoiblissement qu'y souffrissent les études sous l'Abbé Ponce, on n'y discontinua point cette utile occupation. ' L'Histoire nous a transmis les noms de trois habiles Copistes de ce temps-là, Alber, Opilion et Duranne, qui s'aquittoient de leur emploi, non en simples Ecrivains, mais en Critiques; aïant soin de revoir leurs copies, nommément celles de la Bible, sur divers exemplaires, afin de les rendre exactes et correctes. Cluni réussit par cette voïe à se faire une riche bibliotheque. ' Il paroît en effet par le dénombrement des Auteurs, où Pierre le Vénérable puisoit pour ses ouvrages qu'elle étoit fournie de tous les Peres Grecs et Latins, tant ceux qui ont écrit contre les hérésies et défendu la religion Chrétiene, que les autres. ' Dès ce siécle-ci l'on s'avisa dans l'ordre de Cluni, de dispenser ces Copistes de l'assistance à une partie de l'Office divin. Dispense qui commença à y introduire le relâchement, d'où suivit la décadence des Letres, qui y arriva avant la fin du siècle. Il est vrai que cette décadence put aussi tirer son origine de la multiplication des Offices, ou Prieres vocales, et du trop grand accroissement des biens temporels. ' Fatale révolution, que Pierre de Celle ne put voir, sans la déplorer en des termes, qui rappellant l'anciene splendeur de cet Ordre, célèbre dans tout le monde chrétien, annonce qu'il cessoit d'être un séminaire d'Evêques et d'Abbés, et un asyle de la science et de la vertu.

Cluni. bib. p. 1645.

Mart. am. coll. t. 9. p. 1125-1134.

anec. t. 5. p. 1629.

Petr. Cell. l. 8. ep. 23.

CXLII. Venons maintenant aux Ecoles des Chanoines Reguliers qui se distinguerent en ce siècle par leur application à la culture des Letres. La plus renommée, comme la mieux soûtenue, fut celle de S. Victor à Paris, simple Chapelle, ou Prieuré, alors à quelque distance de la Ville. ' Mais [1] Guillaume de Champeaux s'y étant retiré en 1108, et y aïant transféré l'Ecole qui tenoit au cloître Notre-Dame, il y fut suivi de plusieurs persones de mérite et d'un concours prodi-

Steph. Tor. ep. 172 | Egas. Bul. t. 2. p. 27 | Dub. his. par. l. 11. c. 9 | Mart. am. coll. t. 6. pr. n. 72 | Mor. de pœ. l. 10. c. 22. n. 8.

1 ' Les Auteurs sont partagés sçavoir si l'Institut des Chanoines Réguliers étoit déja établi à S. Victor, ou non, lorsque Guillaume de Champeaux le choisit pour sa retraite. Il est au moins certain que cet institut s'y observoit, lorsqu'en 1113 le Roi Louis le Gros érigea en abbaïe ce prieuré dépendant de S. Victor de Marseille.

Alb. chr. par. 2. p. 262 Egas. Bul. t. 2. p. 24 | Mart. am. coll. t. 6. p. 218. 219 | Mart. an. l. 69. n. 70.

gieux d'Etudiants, à qui il continua ses leçons publiques. En peu de temps S. Victor devint par-là une des plus brillantes Académies de l'Europe. On le regardoit dès-lors, dit Jacques de Vitri, comme un port tranquille et assuré, où l'on étudioit les Sciences hors du trouble et du tracas. Plusieurs Maîtres quitterent même leurs fonctions de Professeur pour s'y refugier; et Pierre Abélard, qui avoit déja étudié la Dialectique sous Guillaume de Champeaux, abandonna son Ecole de Melun pour les imiter, et y aller prendre des leçons de Rhétorique. De leur côté, les Chanoines Reguliers, qui habitoient ce Sanctuaire, y étudioient et enseignoient avec fruit, sans rien diminuer de l'Office divin, du travail manuel et autres exercices de piété. Ainsi se forma cet illustre chef d'Ordre, qui devint une source abondante de science et de vertu, non-seulement pour la France, mais encore pour les païs étrangers, et qui produisit dans le cours de ce siècle un nombre considérable de grands hommes, soit dans les Letres, soit dans les dignités ecclésiastiques.

Egas. Bul. ib. p. 24.

CXLIII. ' Guillaume de Champeaux aïant été élevé sur le siége épiscopal de Châlons sur Marne en 1113, le Vénérable Hildouin, l'un de ses disciples fut établi pour avoir soin de la Maison en qualité d'Abbé. De son temps il s'y retira encore plusieurs nobles Clercs fort instruits dans les Letres, du nombre desquels étoit Hugues, qui se rendit si célébre dans la suite par une multitude de sçavants écrits. ' La direction de l'Ecole publique tomba à celui-ci, à la mort de Thomas Prieur de la Maison, qui vers 1130 souffrit une espece de martyre pour la justice, et qui avoit succédé à Guillaume de Champeaux dans les fonctions de Professeur. A Hugues succéda Nantere dans le même emploi, et à Nantere le célébre Richard, qui s'est fait encore mieux connoître par les ouvrages qui nous restent de lui. Quoique l'Histoire ne nous aprene pas qui furent ses successeurs, on a des indices, que cette Ecole se maintint avec avantage tout le reste de ce siècle. ' Dès 1131 la bonne odeur de la piété et de la science dont on faisoit profession à S. Victor, s'étoit tellement répandue, que divers Evêques de France conçurent le dessein d'en tirer des Chanoines Reguliers, pour les substituer aux Chanoines Séculiers qui desservoient leur cathédrale. ' Peu de temps après cet institut passa en Italie, en Angleterre, en Ecosse, et dans la Basse Saxe. Ce fut Eckbert Chanoine de S.

p. 121. 777 | Mor. ib. | Mart. ib.

Egas. Bul. ib. p. 118.

Mart. ib. t. 6. p. 240 | Ansel. app. p. 554. 1 | Leib. scri. Bruns. p. 856.

Victor même, homme éminent en science et en vertu, qui le porta en Saxe, où il fut Prieur de Stederbourg. L'église Anglicane en particulier regardoit S. Victor comme un Seminaire d'Evêques, et s'estimoit heureuse d'en pouvoir tirer ses premiers Pasteurs.

CXLIV. ' On compte jusqu'à sept Cardinaux, que cette pieuse et sçavante abbaïe donna en ce siècle à l'église Romaine : Hugues, Cardinal Evêque de Tusculum, différent de l'autre Hugues, dont il a été parlé; Ives, Cardinal du titre des SS. Silvestre et Damase; Jean de Naples, Cardinal Prêtre de la création d'Adrien IV; Hugues de Pierre de Leon, Cardinal Diacre du titre de S. Ange, qui fut Légat en France, en Angleterre et en Ecosse; Alexis Romain de naissance, et deux autres. ' A ces Cardinaux il faut joindre deux Archevêques, six Evêques et cinquante-quatre Abbés. Quant aux hommes de Letres qui ont laissé des productions de leur esprit, le nombre en est très-considerable. Outre ceux qui ont été déja nommés par occasion, et qui tienent un rang distingué entre les Ecrivains ecclésiastiques, outre plusieurs autres qui se trouvent dans la classe des Prélats, qu'on vient de désigner, il y a encore les suivants, dont il sera plus amplement parlé dans la suite. Garnier Sous-prieur de la Maison s'est fait connoître par un abregé des ouvrages de S. Grégoire Pape. ' Jonas, qu'on avoit envoïé à Cherbourg en Normandie, où il se regardoit comme en un lieu d'exil, a écrit à ce sujet une lètre en vers et en prose, qui montre qu'il avoit fait de bonnes études. ' Adam s'est rendu célébre par ses Sequences, ses Rythmes, et ses autres Ecrits pour expliquer les préfaces de S. Jerôme sur les livres de la Bible. Tout le monde sçavant connoît ' le Prieur Gautier, par son fameux ouvrage contre les quatre Labyrinthes de France : Pierre Abélard, Gilbert de la Poirée, Pierre Lombard et Pierre de Poitiers. ' Geofroi Sous-prieur de la Maison, mort en 1186, et Simon de Chaure-d'Or son confrere et son contemporain se sont fait connoître par diverses pieces de vers de leur façon.

Friz. Gall. pur. app. | Egas. Bul. ib. p. 26. 172 | Bern. not. n. 128.

Egas. Bul. ib. p. 26.

Mart. ib. p. 245. 246.

p. 220-222 | Egas. Bul. ib. p. 716. 717. 742.

Egas. Bul. ib. p. 741.

Lebeuf, diss. t. 2. par. 2. p. 253-264.

CXLV. On seroit en droit de compter encore entre les sçavants de S. Victor, ' Obizon célébre Medecin du Roi Louis le Gros, qui le choisit pour le lieu de sa retraite, apparemment après la mort de ce Prince, et y finit ses jours, et d'y joindre ' Arnoul Evêque de Lisieux, et Pierre le Mangeur, qui imiterent Obizon en ce point. Ce catalogue seroit

p. 756.

p. 742.

tout autrement grossi, s'il étoit aisé de discerner ceux qui ont mérité le titre d'Ecrivain, parmî ce grand nombre de Chanoines Reguliers qui sortirent de S. Victor, pour aller établir ailleurs l'institut de cette Maison. ' L'on sçait effectivement, que dans l'espace de moins d'un siècle cet institut avoit passé à trente abbaïes et plus de quatre-vingt Prieurés. Alberic de Troisfontaines nous apprend, que l'institut observé à S. Victor lui étoit venu de l'abbaïe de S. Ruf, ' célébre au moins dès le Pontificat d'Urbain II. Elle fut d'abord établie près de la Ville d'Avignon, et transférée peu après le milieu de ce siècle au Diocèse de Valence. On ne peut raisonnablement douter qu'on n'y cultivât les Letres avec quelques succès. Nonseulement ce qui se pratiquoit à S. Victor, qui en avoit tiré ses usages, le suppose; mais on en a encore une autre preuve, en ce que S. Ruf donna alors à l'église trois sujets du premier ordre. L'un est le Pape Adrien IV, qui s'y étant retiré dans sa jeunesse, y puisa un assez grand fonds de science et de doctrine, pour mériter d'être élevé au souverain Pontificat. ' L'autre est de S. Oldegaire Evêque de Barcelone, puis Archevêque de Tarragone en Catalogne, qui passoit pour un Saint et sçavant Prélat. Le troisième est Geofroi, qui d'Abbé de S. Ruf fut premier Evêque de Tortose.

Alb. chr. par. 2. p. 262.

Gall. chr. vet. t. 4. p. 802. 1. 803. 2.

Pagi, an. 1116. 1118. 1151.

CXLVI. ' De S. Victor l'institut des Chanoines Reguliers passa en 1148 à l'abbaïe de Sainte Geneviéve de Paris. La culture des Letres y étoit vraisemblablement déja établie. Il n'est pas en effet croïable, que les Chanoines Séculiers qui desservoient auparavant cette église, ' eussent eu sous les yeux tant de brillantes Ecoles qui furent ouvertes à leur porte, et peut-être même dans leur cloître, comme il a été dit autre part, sans prendre quelque goût pour ces nobles exercices. ' On a même montré, que dès la fin du X siècle et les premieres années du suivant, il s'étoit fait à Sainte Geneviéve un renouvellement d'études, à la faveur des liaisons qu'Hubold de Liege, qui y enseignoit publiquement, contracta avec les Chanoines de cette Maison. Que si le malheur des temps les y fit tomber dans la suite, et que les Ecoles d'Abélard, d'Alberic et des autres Professeurs qui enseignoient au Mont Sainte Geneviéve ne les y relevassent pas, l'institut de S. Victor les y fit infailliblement revivre. ' Eudes, ou Odon, qui l'y établit, et fut premier Abbé Regulier de la Maison, étoit fort propre à y faire cultiver les Letres, qu'il avoit enseignées

Gall. chr. nov. t. 7. p. 710.

p. 702. 703.

Hist. lit. de la Fr. t. 6. p. 33.

Gall. chr. ib. p. 712-715 | Egas. Bul. ib. p. 756. 757.

lui-même à S. Victor sous l'Abbé Gildouin. D'ailleurs les douze Chanoines Reguliers qu'il y amena de S. Victor, étoient autant de sçavants, dont quelques-uns ont laissé à la postérité des productions de leur plume, et qui presque tous furent élevés aux dignités d'Archevêque, d'Evêque et d'Abbé. Il suffit de nommer ici Henri Archevêque de Drontheim en Norvege, et Thierri Evêque d'Hammer sous la même Metropole. La plûpart des autres reviendront sur les rangs dans la suite.

CXLVII. Avant que ces grands hommes parvinssent aux dignités qu'ils remplirent, ils continuerent à faire l'ornement de l'abbaïe de Sainte Geneviéve, et concoururent à y en former d'autres. De sorte que pendant tout le reste de ce siècle les bonnes études y furent sur un excellent pied. Les Abbés de mérite et de sçavoir, qui la gouvernerent, contribuerent aussi beaucoup à les y maintenir. Tels furent particulierement ' Garin, qui entre autres belles qualités possédoit celle d'homme de Letres, et Estiene, depuis Evêque de Tournai, l'un des plus sçavants Prélats de son temps. Encore alors il sortit de Sainte Geneviéve des Chanoines Reguliers d'un mérite distingué. L'on a déja dit un mot ' de S. Guillaume, qu'Absalon Evêque de Roschild appella vers 1171 en Danemark, où il fut établi Abbé d'Eschil, et devint la lumiere du païs. A la sainteté de vie Guillaume joignoit la science et la doctrine. Il y a de lui un gros recueil de Letres interessantes, dit-on, pour l'Histoire de l'église, et qui mériteroient d'ètre imprimées. Depuis qu'il eut été transplanté en Danemark, ' il se forma d'étroites liaisons entre ce païs éloigné et l'abbaïe de Sainte Geneviéve, qui devint l'asyle, ou le seminaire des nobles Danois, qui venoient étudier à Paris, et dont plusieurs y embrasserent l'institut des Chanoines Reguliers. On met nommément de ce nombre Pierre Evêque de Roschild après Absalon, et Chancelier du Roi de Danemark; Valdemar Evêque de Sleswick; et un autre Valdemar, parent du Roi Canut.

Boll. 6. Apr. p. 618. n. 20.

p. 625-628 | Gall. chr. ib. p. 718.

Steph. Tor. ep. 97. 165. 169. 170 | Gall. chr. ib. p. 723. 724.

CXLVIII. On reconnoît encore pour éleve de Sainte Geneviéve, ou au moins de S. Victor, ' Albin Cardinal Prêtre, sous le Pontificat de Lucius III. ' Sainte Geneviéve compte aussi entre ses illustres éleves, Mamertin qui aïant été apparemment de la Croisade, fut ordonné Archevêque de Mamistra, l'anciene Mopsueste, suffragan d'Antioche. Enfin il

Steph. Tor. ep. 123.

ep. 97. 129 | Gall. chr. ib. p. 723-724.

sortit de la même abbaïe dans le cours de ce siècle quelques Abbés recommandables par leur piété et leur doctrine, dont on aura occasion de parler ailleurs. Au défaut des traits historiques, qui regardent directement les Ecoles de l'Ordre des Chanoines Reguliers en général, il faudroit pouvoir mettre ici sous les yeux tous les grands hommes qu'il produisit en ce siècle. On seroit par-là en état de juger plus sainement de l'application qu'il donna à la culture des Letres. Ceux qui suivent, et qui n'en sont qu'une partie, pourront toutefois en faire naître une idée avantageuse. ' Robert de Bethune, Evêque d'Herford en 1133, l'un des plus illustres Prélats que la France ait donnés à l'Angleterre, fit beaucoup d'honeur à son Ordre par son grand sçavoir. Avant que de se rendre Chanoine Regulier, il avoit étudié les Letres avec tant de succès, sous Geofroi de Bethune son propre frere qu'il devint son Collégue, et dirigea de concert avec lui la même Ecole. Elle nous est d'ailleurs inconnue cette Ecole; et l'on ignore la Ville, ou la Bourgade, où elle se tenoit : à moins qu'on ne suppose que c'étoit dans le lieu même de la naissance des deux Modérateurs.

Angl. sac. t. 2. p. 299.

CXLIX. En continuant la liste des illustres Chanoines Reguliers, ' se présente le B. Lambert, premier Abbé de la Courone au Diocèse d'Angoulême, puis Evêque de la même Ville, mort en 1140. Il est dit de lui, qu'il avoit du sçavoir, une éloquence supérieure et d'autres grandes qualités. ' Guimond, dont le nom seul annonce qu'il étoit Norman ou François, de Chapellain du Roi d'Angleterre, devint Prieur de Frevise, ou Frideswide à Oxfort, et fut le premier qui y remplit cette dignité. Guillaume de Malmesburi, qui semble l'avoir connu personellement, loue beaucoup sa piété et son érudition : *excellentis Literaturæ et non aspernendæ religionis.* ' Geofroi Sous-prieur de Sainte Barbe en Auge, dont il y a quelques écrits, étoit si rompu dans la lecture des Peres de l'église, qu'il a réussi à peindre assés au naturel le caractere de chacun d'eux. D'ailleurs les liaisons literaires qu'il entretenoit avec divers sçavants ses contemporains, montrent qu'il faisoit de l'étude des Letres une de ses principales occupations. ' Il étoit imité en ce point par Pierre l'un de ses confreres, qui fut Prieur de S. Jean l'Evangeliste à Sens. C'est ce que fait juger un recueil de letres de sa façon, que les Duchesne ont imprimé en partie. A tous ces grands hom-

Gall. chr. nov. t. 2. p. 1001. 1043.

Alford. an. 1111. n. 4. 5.

Mart. anec. t. 1. p. 549.

Du Ches. t. 4. p. 445-447.

mes de Letres, ′ quelques Ecrivains croïent devoir joindre encore Pierre de Riga, l'un des plus célébres Poëtes de la fin de ce siècle, qu'ils prétendent avoir été Chanoine Regulier de l'abbaïe de S. Denys à Reims. C'est ce qui sera plus amplement discuté à son article. Enfin on verra par la suite, que les Chanoines Reguliers donnerent en ce siècle des Patriarches à l'église de Jerusalem, et des Archevêques à celle de Tyr. Egas. Bul. t. 2. p. 767.

CL. Les Chartreux ne tenoient point d'Ecoles publiques, comme faisoient les Chanoines Reguliers et les anciens Moines de l'Ordre de S. Benoît. Il ne paroît pas même qu'ils eussent d'études reglées dans leurs Maisons, non plus qu'ils n'en ont point encore aujourd'hui. Ils ne laisserent pas cependant de cultiver les Letres avec succès. Le goût que S. Bruno leur Instituteur, et ses premiers compagnons de solitude, qui tous étoient des plus sçavants hommes de leur siècle, en donnerent à leurs disciples, se perpétua heureusement dans tout l'Ordre des Chartreux. ′ On a vu autre part, que tout leur travail consistoit à copier les bons livres. ′ Le Vénérable Guigues, cinquiéme Prieur de la Grande Chartreuse, en fait un point particulier de ses statuts. *Hoc autem esse debet specialiter opus tuum*, dit-il, en adressant la parole à chaque Chartreux, et en joignant les motifs à l'autorité, *libris scribendis operam diligenter impendas*. C'est pourquoi l'on ne recevoit presque persone dans l'Ordre, qui ne sçût au moins écrire. Si-tôt que le Novice étoit admis dans sa Cellule, on lui donnoit une écritoire, des plumes, un craïon et toutes les autres petits ustenciles nécessaires à un Copiste. Outre les livres qu'il transcrivoit, et qui servoient à l'instruire, on lui en donnoit deux autres, qu'il étoit obligé de lire avec soin. Et afin de lui en faire comprendre le prix, on l'avertissoit qu'ils contenoient une nourriture incorruptible pour l'ame, en lui enjoignant de prendre toutes les précautions possibles, pour empêcher qu'ils ne se gâtassent le moins du monde. His. lit. de la Fr. t. 7. p. 11. 12. Guig. Stat. c. 28. 32. 36 | Cart. an. t. 1. p. 62.

CLI. ′ On recherchoit soigneusement les livres dont on manquoit, pour en tirer des copies. C'est ce qui forma entre l'abbaïe de Cluni et la grande Chartreuse un commerce mutuel, qui fut avantageux pour la Literature. ′ Les Chartreux, qui avoient le talent de composer des livres nouveaux, ne se dispensoient point pour cela de copier ceux des Anciens. Mais ils s'en acquitoient en hommes sçavants. On en Petr. ven. l. 4. ep. 38. Mart. anec. t. 1. p. 331-333.

a un exemple célébre en la personne du Vénérable Guigues, qui occupé à transcrire les ouvrages de S. Jerôme, en fit une revision, dont les meilleurs Critiques des temps postérieurs ont sçu profiter. ' Les plus habiles Copistes corrigeoient aussi les fautes qu'ils découvroient dans les exemplaires qui leur servoient de modéle. Mais il ne leur étoit pas permis de le faire de leur propre mouvement et suivant leurs idées, à l'égard des livres de l'Ecriture Sainte, de ceux du chœur et des ouvrages des Auteurs ecclésiastiques. Il falloit que le Prieur de la Maison, et les plus éclairés d'entre les Freres jugeassent que la faute étoit réelle. Alors on la corrigeoit sur les plus fidéles exemplaires qui fussent dans les Maisons de l'Ordre. Attention aussi utile qu'admirable, qui a contribué à nous transmettre dans sa pureté le texte de la Bible et des Peres de l'Eglise. Les Copistes relioient eux-mêmes les volumes qu'ils avoient écrits. On en juge ainsi ' par cette qualité de peaux de Vache, sans doute préparées, que Guillaume Comte de Nevers et d'Auxerre, l'un des plus puissants Seigneurs de son temps, envoïoit avec du parchemin pour écrire, à ses bons amis de la grande Chartreuse, où il se rendit lui-même Chartreux, et mourut en odeur de piété.

Cart. an. ib. p. 115 | Guig. ib. c. 32.

Guib. de nov. vit. l. 1. c. 10 | Spic. t. 11. p. 421.

CLII. ' Non-seulement les Chartreux donnoient une grande application à copier les bons livres et à le faire correctement; mais ils avoient encore beaucoup d'ardeur pour lire. C'est le témoignage que leur rendoit Guibert Abbé de Nogent dès la naissance de leur institut, et que S. Pierre Maurice confirma dans la suite. L'ordre des Chartreux réussit par-là, sans qu'on y enseignât les sciences par principes, à former grand nombre de sçavants Solitaires, et autres qui devinrent célébres par leur mérite et les dignités auxquelles ils furent élevés. Tout le secours qui lui vint d'ailleurs, fut de la part de quelques personnes d'érudition, qui aïant embrassé le même institut, communiquerent à leurs confreres le goût qu'ils avoient pour les Letres. Entre les éleves d'un mérite distingué qui furent formés à la grande Chartreuse, il faut d'abord compter presque ' tous les Prieurs depuis S. Bruno et le B. Landuin jusqu'à la fin du siècle. Tels furent Guigues I, qui a laissé diverses productions de sa plume; S. Anthelme, mort Evêque de Belley en 1178; Basile célébre par sa doctrine, et ses liaisons avec S. Pierre-Maurice et Pierre de Celle; enfin Guigues II, que ses grandes vertus faisoient

Guib. ib. | Petr. ven. l. 1. ep. 24.

Gall. chr. vet. t. 4. p. 971.

passer pour un Ange, et à qui l'on en avoit donné la dénomination. ' Tous les Evêques qui gouvernerent l'église de Grenoble, depuis 1132 jusqu'au milieu du siècle suivant, furent tirés de la grande Chartreuse, excepté un seul. t. 2. p 604. 2.

CLIII. Elle en donna encore à diverses autres églises, nommément à celles de Vienne, de Die, de Belley. ' S. Hugues Evêque de Lincoln, qui étoit regardé comme l'Oracle des Ecoles, *Scholarum consultor*, et l'un des plus grands hommes que la France ait fournis à l'Angleterre en ce siècle, avoit été formé à la science et à la vertu dans la même solitude. Après s'y être consacré à Dieu, et y avoir passé plusieurs années à l'étude, et aux fonctions de Copiste, il fut envoïé Prieur à Witham en Angleterre, et ensuite élevé sur le siége épiscopal de Lincoln, où il finit ses jours en 1200. Les autres Solitudes, où fut établi en ce siècle l'institut des Chartreux par les colonies qui sortirent de la grande Chartreuse, imiterent parfaitement leur mere dans son zéle pour la culture des Letres, comme dans ses pratiques de piété. La Chartreuse des Portes au Diocèse de Lyon, se distingua entre toutes les autres. ' Outre plusieurs Evêques qu'en tirerent l'église de Belley et quelques autres, il s'y forma encore d'autres grands hommes, dont la plûpart méritent de trouver rang entre les Ecrivains ecclésiastiques. Mais nous reservons à les faire connoître en détail, comme plusieurs autres du même Ordre, au temps qui leur convient. Ajoûtons encore à l'idée que nous donnons ici du succès, avec lequel cet Ordre se porta à l'étude et aux travaux literaires, quelques traits du mérite extraordinaire d'un autre Chartreux, que la piété seule sans le secours des Letres n'auroit jamais rendu aussi accompli. ' C'est Simon Prieur du Mont-Dieu près de Reims, homme vraiment recommandable par sa science et d'autres grandes qualités, que Pierre Cardinal de S. Chrysogone comptoit entre les plus méritants personages qu'il connût alors en France, et que le Pape Alexandre III emploïoit quelquefois dans ses négociations.

Dorl. p. 31. 51. 55.

Gall. chr. ib. p. 360. 364.

Du Ches. t. 4. p. 560. 561 | Mab. l. 76. n. 48.

CLIV. ' On a déjà annoncé, que l'Ordre de Cisteaux, quoique particulierement dévoué dans son origine à la pénitence et aux autres pratiques de la piété chrétiene, comme celui des Chartreux, dont on vient de parler, avoit fait beaucoup d'honeur aux Letres. Il se trouve quantité de traits de ressemblance dans la maniere, dont l'un et l'autre les a cultivées.

His. lit. de la Fr. t. 7. p. 12.

Les Cisterciens n'avoient point, non plus que les Chartreux, d'Ecoles [1] publiques, ni d'Etudes reglées, où l'on enseignât et l'on apprît les sciences par principes. Tous les moïens qu'ils avoient pour s'en instruire, étoient les lectures qui se faisoient en commun, et l'étude que chacun faisoit en son particulier. Mais ils mirent ces moïens si avantageusement à profit, qu'ils firent de leur Ordre un asyle des Letres, comme il en étoit un de la vertu. Alberic et Estiene, leurs premiers instituteurs, qui étoient des hommes fort letrés, aïant inspiré à leurs disciples l'amour des Letres, toûjours nécessaires pour soûtenir le véritable esprit de piété, ce goût se communiqua successivement aux autres. Il fut ensuite ranimé de temps en temps, et même quelquefois raffiné, tant par ceux qui en aïant été plus susceptibles, sçurent le faire mieux valoir, que par divers grands hommes de Letres, qui dégoûtés du siècle le quiterent pour embrasser l'institut de Cisteaux. Ces deux classes de sçavants, les uns qui se formerent dans l'Ordre même, les autres qui y entrerent tout formés, y furent d'un grand secours pour y entretenir de bonnes études.

CLV. Dans la premiere classe se trouve l'illustre S. Bernard, dont l'exemple pouvoit seul suffire à faire aimer toutes les sciences ecclésiastiques, et servir de modéle à les porter à un certain point de perfection. Il étoit effectivement, comme tout le monde sçait, Orateur, Théologien, Canoniste, et l'homme de son siècle qui possédât mieux l'Ecriture et les Peres de l'Eglise, sur-tout S. Augustin, et qui fût plus instruit des regles de la Morale. A S. Bernard on pourroit joindre quelques-uns des plus célébres Ecrivains, entre cette multitude que produisit dans le cours de ce siècle l'Ordre de Cisteaux. L'autre classe nous présente d'abord ' Conrad fils de Henri Duc de Baviere, qui après avoir fait de bonnes études à Cologne, se rendit Moine à Clairvaux vers 1126. ' Dès 1115 Estiene de Vitri Docteur renommé en France, inconnu d'ailleurs, se retira aussi à Clairvaux; mais en sortit au bout de neuf mois de Noviciat. Vient ensuite ' Alexandre, autre célébre Docteur de Cologne, qui embrassa la profession monastique sous S. Bernard, et devint ensuite Abbé de Clairvaux, puis de Cisteaux. ' Hugues surnommé de Flavigni, soit à raison de sa naissance, ou pour avoir été Moine de l'abbaïe de

Ursp. an. 1126.

Bern. vit. p. 1088.

Chif. de ill. gen. S. B. p. 289. 290.

p. 325.

1 Cependant ' en 1128 il se fit à l'abbaïe de Font-Guillen, au diocèse de Bazas, une fondation pour de petites Ecoles, *ad docendum pueros.*

Mart. voï. lit. t. 2. par. 2. p. 10.

ce nom, étoit un homme fort sçavant, *Literarum Scientia præeminens*, et un des grands partisans de la doctrine de S. Augustin, lorsqu'il se rendit disciple de S. Bernard. Ce n'est encore là qu'une partie des grands hommes de Letres qui se retirerent à Clairvaux. Mais ils suffisent pour faire juger que s'il étoit possible de recueillir tous les autres qui les imiterent, soit en choisissant la même solitude, ou les autres Maisons de l'Ordre, le nombre en seroit prodigieux.

CLVI. On n'y manquoit donc ni de goût, ni de motifs, ni d'exemples pour cultiver les Letres. Entre les motifs déja énoncés, il y en avoit un qui demandoit indispensablement qu'on les étudiât. ' C'est que les Moines de Cisteaux, en cela différents des Chartreux, étoient emploïés à la prédication. Et afin qu'ils ne parussent pas le faire par un esprit d'interêt, et qu'ils ne s'écartassent pas de la saine doctrine, leurs statuts leur défendoient d'une part, d'exercer ce saint ministere en vûe d'amasser des aumônes, quand même il se fût agi de bâtir des églises, et portoient de l'autre de rigoureuses peines contre ceux qui y annonceroient quelque erreur. Ces peines sont remarquables. Le coupable étoit interdit de la prédication; on lui ôtoit ses livres, ses tablettes, ses papiers; et on lui défendoit d'écrire. Tout cela montre clairement, que ce grand Ordre étoit soigneux de cultiver les Letres. Mais il y en a encore beaucoup d'autres preuves. Un des travaux le plus ordinaire dans cet Ordre, comme dans celui de S. Benoît d'où il étoit sorti, étoit de copier les bons livres. On void encore aujourd'hui dans la plûpart de ses ancienes Maisons, nommément à Cisteaux et à Clairvaux, quantité de beaux manuscrits qui sont le fruit du travail des Cisterciens en ce genre. Les plus grands Prélats, qui se retiroient dans les abbaïes de cet Ordre, comme S. Malachie à Clairvaux et S. Thomas de Cantorberi de Pontigni, se faisoient un mérite de s'occuper au même travail à l'exemple des Moines. ' Il se trouve encore en nos jours quelques copies de la main du premier; et il sera parlé ailleurs de celles de l'autre.

Mart. anec. t. 4. p. 1290. 1291.

Sand. bib. belg. ms. par. 1. p. 33.

CLVII. On ne se bornoit pas à copier simplement les bons livres; on poussoit encore le travail jusqu'à en faire une critique grammaticale, afin d'en avoir le texte pur et correct. Rien ne fut guéres plus célébre en ce genre de Literature dans le cours de ce siècle, ' que la revision de tous les livres de la Bible, que S. Estiene Abbé de Cisteaux fit faire en 1109.

Mss.

Non-seulement on rechercha soigneusement les exemplaires les plus corrects de notre Vulgate; mais on eut aussi recours aux originaux Hébreux et Caldaïques, qui se trouvoient entre les mains des Juifs. Cette belle édition est conservée à l'abbaïe de Cisteaux où nous avons eu le plaisir de la voir nous-mêmes, en quatre grands volumes *in-folio* fort bien conditionés. Dans l'un de ces volumes se lit un petit avertissement de la main même de S. Estiene, comme il paroît, pour apprendre à la postérité, quels furent les soins et l'attention qu'on apporta à ce travail literaire. Travail qui fait juger avec fondement, ' ainsi qu'il a été remarqué ailleurs, qu'entre les premiers Moines de Cisteaux, il y en avoit qui entendoient les langues Orientales. Peut-être ne seroit-on pas moins fondé à juger que ces connoissances se perpetuerent dans l'Ordre. La suite de notre Histoire en fournira divers indices. En voici un qui se présente dès maintenant. ' On lit que Thierri de Vitri, second Abbé d'Orval, homme de beaucoup d'esprit et fort curieux de livres, amassa avec grands frais une riche bibliotheque, composée de livres en toutes sortes de langues. Il est naturel d'en conclure, que Thierri, ou quelques-uns de ses freres les entendoient; car on ne se plaît pas ordinairement à achetter des livres en langues inconnues.

His. lit. de la Fr. t. 7. p. 116. 118.

Henriq. p. 440.

CLVII. Ce zéle à avoir des livres, qui est une marque qu'on aime les Letres, n'étoit pas particulier à l'Abbé Thierri. L'on peut dire, qu'il étoit général dans tout l'ordre de Cisteaux, ce qu'il seroit aisé de montrer par grand nombre de faits. Mais les suivants peuvent suffire pour écarter tout doute à ce sujet. ' La description que Nicolas de Clairvaux fait de sa cellule, en nous apprenant entre autres particularités, qu'elle étoit fournie de bons livres et bien choisis, annonce que S. Bernard même avoit pris soin de former une bibliotheque, convenable au dessein de ses premiers Peres, qui étoit de bannir l'ignorance de leurs monasteres. Aussi ' lorsqu'une abbaïe en établissoit, ou peuploit une autre, elle étoit soigneuse de la munir de livres, afin que les Moines pussent s'appliquer avec fruit à la contemplation et à l'étude. Tels étoient les motifs de cette pratique, qui s'observoit encore au XIII siècle, comme on le void par le présent de soixante volumes, que l'abbaïe de Fontfroide fit en 1242 à celle de Vaubonne au Diocèse d'Elne, aujourd'hui de Perpignan, lorsqu'elle y envoïa une colonie de Moines pour l'habiter.

Bern. ser. pr. n. 41.

Gall. chr. nov. t. 6. app. p. 487. 488.

On avoit aussi l'attention en cette sorte de rencontres, à ce que quelqu'un des nouveaux habitants fût en état de soûtenir la culture des Letres dans ces nouveaux établissements. ′ S. Bernard en donna lui-même l'exemple en 1136. L'abbaïe de Balerne au Diocèse de Besançon s'étant alors donnée au saint Abbé, il y envoïa Brocard un de ses disciples, homme de piété et de sçavoir, qui y fit fleurir les études, et y forma une riche bibliotheque. Sand. ib. par. 2. p. 133.

CLIX. Ce fut apparemment par la même voïe, ′ que l'Abbaïe de Granselve au Diocèse de Toulouse, ne fut pas plûtôt unie à l'ordre de Cisteaux, ce qui arriva en 1147, qu'elle devint très-célébre par grand nombre de personages illustres en science et en piété, qu'elle produisit. Bertrand, qui en étoit Abbé, fut celui qui se distingua davantage. Il éclaira tous les environs par le brillant de ses vertus et la lumiere de ses prédications. Rien ne montre mieux avec quel soin, et même quel succès l'ordre entier de Cisteaux cultiva les Letres en ce siècle, que la multitude des grands hommes qu'il donna à l'Eglise et à la Republique des Letres. Il ne faut pas en effet s'imaginer, que la piété et la pratique des autres vertus eussent suffi seuls à les former, sans le secours de l'étude et d'une étude sérieuse et solide. Pour justifier cette assertion, il ne faudroit que l'exemple de S. Bernard. Il avoue à la vérité, qu'il avoit beaucoup appris parmi les chênes et les hêtres; mais il déclare ailleurs, qu'il avoit encore plus appris des Peres de l'Eglise, qu'il n'avoit guéres moins étudiés que l'Ecriture Sainte. Qu'on ne s'attende pas au reste à trouver ici l'énumération de tous ces grands hommes, à la tête desquels paroîtroit un disciple de S. Bernard, qui est Eugene III, connu auparavant sous le nom de Bernard de Pise, élevé au souverain Pontificat. Elle ne seroit ni aisée à remplir, tant le nombre en est prodigieux, ni nécessaire pour établir ce qu'on vient d'avancer. Seulement on fera connoître en leur lieu et en détail, dans le cours de ce volume et des suivants, les Ecrivains François sortis de ce grand ordre. His. de Lang. t. 2. p. 448.

CLX. ′ Deux Ecrivains de ce XII siècle mettent de niveau l'ordre de Prémontré avec celui de Cisteaux, en ce qui concerne l'honeur qu'ils faisoient à l'Eglise, et les services qu'ils lui rendoient, et les regardent comme deux oliviers et deux chandeliers posés devant le Seigneur de toute la terre. On peut aussi les considérer l'un et l'autre, comme égaux dans Spic. t. 12. p. 325 | Leod. his. t. 2. p. 67. 68

le soin qu'ils prenoient de cultiver les Letres, qui leur ont donné autant de brillant, que la vertu dont ils faisoient profession. ' L'ordre de Prémontré, qui n'est proprement qu'une congrégation particuliere de celui des Chanoines Reguliers, commença au Diocèse de Laon en 1121, et s'étendit avant la fin du siècle dans toute l'Europe, et jusqu'en Orient. S. Norbert, qui en fut l'Instituteur, avoit fait de bonnes études et s'associa pour coopérateurs sept Lorrains, gents de Letres, tirés de l'Ecole de Raoul de Laon. Il n'en falloit pas davantage pour établir et perpétuer dans cet ordre naissant l'amour des Letres. Il étoit d'ailleurs destiné à annoncer la parole de Dieu : ce qui faisoit depuis plusieurs années la principale occupation du saint Instituteur, et qui demandoit l'étude des bons Livres. Les premiers disciples de Norbert établis à Anvers, alors du Diocèse de Cambrai, y eurent occasion de faire preuve de leur doctrine, et y furent d'une grande utilité pour détruire les erreurs pernicieuses des Sectateurs de l'infame Tanchelme. Tant il est vrai que la connoissance des Letres convient à tous les états, à celui des Solitaires comme aux autres, et que sans ce secours il leur échapperoit de bonnes œuvres en bien des rencontres.

Prœm. bib. p. 372. 392 | Spic. t. 3. p. 111. 112.

CLXI. L'Ordre de Prémontré ne négligea point de se le menager ce secours. A cet effet il mit en usage les moïens qu'y emploïoient alors les autres corps reguliers. ' Ainsi il fut soigneux de former de bonnes bibliotheques, de copier les anciens livres, d'en composer de nouveaux, de faire une étude sérieuse de l'antiquité. L'on ne void point cependant qu'il eût en ces premiers temps de cours reglés d'études, comme il en eut dans la suite. ' Philippe, premier du nom, Abbé du Parc, près des murs de Louvain, fut un de ceux qui se signalerent à amasser des livres. On conserve encore dans son monastere bon nombre de ceux dont il l'enrichit. Au reste le succès avec lequel cet ordre se porta à cultiver les bonnes études en ce siècle, s'est fait connoître par plusieurs Ecrivains de mérite, et autres grands hommes qu'il produisit alors. En attendant que nous puissions parler des premiers avec quelque détail, nous nous bornerons à nommer les suivants. ' Hugues Farsit, aïant abandonné les fonctions de Professeur public pour embrasser l'Institut de Prémontré, devint un des coopérateurs de S. Norbert, et laissa quelques productions de sa plume. Philippe Harveng, Abbé de Bonne-Esperance en

Cist. bib. t. 2. p. 353.

Gall. chr. nov. t. 5. p. 98.

Egas. Bul. ib. p. 80. 749.

Hainaut, l'un des sçavants hommes de son temps, s'est fait connoître par grand nombre d'ouvrages. Bernard Abbé de Fontcaud au Diocèse de S. Pons, emploïa son sçavoir à combattre les Vaudois. Robert Moine de S. Marien à Auxerre, nous a donné de sa façon une chronique fort estimée, et d'un meilleur goût que tant d'autres.

CLXII. Entre les autres illustres Prémontrés de ce siècle, ' on croid être en droit de compter Albert surnommé le Chancelier, qui fut Pape en 1187 sous le nom de Grégoire VIII, mais qui ne remplit le S. Siége que deux mois. ' Le B. Evermode Cambraisien, comme il semble, et l'un des premiers disciples de S. Norbert, fut Evêque de Ratzebourg, et devint Apôtre des Vandales, ou partie des peuples de Meckelbourg. ' Rainier, premier Abbé de S. Marien d'Auxerre depuis son rétablissement, mort en 1146, étoit un homme de beaucoup d'érudition, et travailla le plus à la propagation de son ordre. ' Tischelin, aussi premier Abbé de la Luzerne au Diocèse d'Avranche, se rendit aussi recommandable par son grand sçavoir, que par la sainteté de sa vie : *Sanctitate et Scientia multum insignis.* ' Guarin, qui de premier Abbé de Vicogne au Diocèse d'Arras, devint second Abbé de S. Martin à Laon vers 1150, passoit pour un des premiers disciples de S. Norbert qui avoient plus de Literature. ' Le B. Hermanne Abbé de Floresse brille autant par sa doctrine que par l'éclat de ses vertus. ' Il en fut de même de Césaire, second Abbé de Chaumont au Diocèse de Reims. ' Ulric, François de nation et Scolastique de S. Chrysante à Cologne, aïant embrassé l'institut de Prémontré à Stinfeld, fit beaucoup d'honeur à son ordre. Entre ceux qui s'y distinguerent le plus par leurs prédications depuis S. Norbert, ' on remarque nommément Roger, Abbé de S. Paul à Verdun, mort en 1140, et Tacon, ou Tadecon, disciple du B. Frideric Abbé au Diocèse d'Utrecht.

Hug. sac. ant. t. 2. p. 176. not.

Boll. 17. Feb. p. 46. n. 6 | p. 50. n. 32.

Rob. Alt. chr. p. 80. 2.

Prœm. bib. p. 479.

p. 507.

p. 516.

Marl. t. 2. p. 880.

Cist. bib. t. 2. p. 105. 106.

His. de Verd. t. 2. p. 58 | Prœm. bib. p. 516.

CLXIII. Il n'y eut pas jusqu'aux monasteres de filles, où l'on ne fît en ce siècle quelque honeur aux Letres. Il est vrai qu'on y eut alors un nouveau motif d'y étudier au moins le Latin, qui cessoit depuis quelque temps d'être vulgaire, et sans la connoissance duquel on n'admettoit point de filles à la profession religieuse. Maxime qui dura jusqu'au XIV siècle, et qu'il seroit à souhaiter qu'elle fût encore en vigueur. Il y avoit donc dans leurs monasteres deux sortes d'Ecoles : l'une

pour les jeunes filles, à qui l'on donnoit les connoissances convenables à leur age et à leur sexe; l'autre pour les Religieuses mêmes, qui y apprenoient ce que leur état ne permettoit pas qu'elles ignorassent. L'Histoire nous a conservé quelques vestiges de cette premiere sorte d'Ecoles, qui subsistent encore aujourd'hui dans les Maisons des Religieuses qui ont des
Hild. l. 2. ep. 26. pensionaires. ' Hildebert parlant de l'abbaïe du Roncerai à Angers, dit qu'on y mettoit les jeunes filles, pour leur procu-
Abaël. ep. 2. p. 17. rer plus d'instruction : *maturioris doctrinæ causa.* ' Abélard nous apprend d'ailleurs, qu'il y avoit une semblable Ecole chés les Religieuses d'Argenteuil, où Heloïse avoit été élevée et instruite des Letres dès son enfance. Trait remarquable, qui donne à entendre qu'on ne se bornoit pas à montrer à lire, et à enseigner les premiers élements de la religion à cette Ecole; mais qu'on y donnoit aussi des leçons de la Langue lati-
Op. p. 337. 338. ne, et même des premiers Arts Liberaux, ' puisqu'Heloïse étoit déja d'un sçavoir éminent, pour une persone de son sexe, avant que de passer sous la discipline d'Abélard.

CLXIV. Lorsqu'en 1129 les Religieuses d'Argenteuil, à la tête desquelles étoit alors Heloïse, furent transplantées au
p. 200. Paraclet, ' elles y transférerent leur Ecole, comme il paroît par les reglements de cette Maison. Le Paraclet fournit encore une illustre preuve de l'autre sorte d'Ecoles, qui étoit
p. 155. 156. 260. 262. 385. pour les Religieuses. Non-seulement ' on y faisoit une étude particuliere de l'Ecriture Sainte, des ouvrages des Peres de l'Eglise, du Plain-Chant, de la Musique; mais on s'y appliquoit aussi à la connoissance de la Medecine et de la Chirurgie, afin de se pouvoir passer du secours des hommes. Abélard, qui dirigeoit cette Maison par letres, vouloit même qu'outre la langue Latine, on y apprît aussi le Grec et l'Hebreu, en quoi il étoit un peu singulier, comme en beaucoup d'autres points. Il avoit reglé, que l'Abbesse Heloïse, qui possédoit ces langues avec d'autres belles connoissances,
p. 385. les enseigneroit à ses sœurs. ' L'ardeur qu'elles avoient en particulier pour entrer dans le sens des divines Ecritures, est admirable. Chaque fois qu'elles les étudioient, et qu'il s'y rencontroit des difficultés, dont elles n'avoient pas l'intelligence, elles avoient soin d'en faire un recueil, et de l'envoïer à leur Directeur, pour qu'il les leur expliquât. Cette sorte de secours, qu'elles tiroient de temps en temps d'un aussi habile homme, qu'étoit Abélard, contribua sans doute beaucoup à

en faire des filles fort instruites. ' Son Hexâmeron, ou Traité sur l'ouvrage des six jours de la création, qu'il composa en leur faveur, annonce d'une part le zéle avec lequel il se prètoit en cette sorte d'occasions, et montre de l'autre l'attention qu'il avoit à leur expliquer ce qu'il y a de plus difficile à bien entendre dans l'Ecriture Sainte. Mart. anec. t. 5. p. 1363.

CLXV. S'il n'y avoit que l'exemple seul du Paraclet, pour établir la culture des Letres parmi les Religieuses, on pourroit le regarder comme un cas extraordinaire, en ce qu'il avoit pour Abbesse la plus sçavante persone de son sexe, et qu'il étoit dirigé par un des plus grands hommes de Letres de son temps. Mais il y a bien d'autres preuves qui établissent la même chose. ' On lit du B. Frideric, premier Abbé de Marie-Gaarde de l'ordre de Prémontré au Diocèse d'Utrecht, qu'aïant assemblé une Communauté de Saintes Vierges en un lieu nommé Bethléem, son premier soin fut de leur procurer toute l'instruction convenable : *omni necessaria doctrina imbui curat*. Instruction au reste qui ne consistoit pas seulement dans la science de la religion et du chant ecclésiastique ; mais qui s'étendoit encore, comme porte le texte, à acquerir de la Literature. Ce fut dans ce dessein que le B. Abbé gagea des hommes habiles, pour en instruire sa nouvelle Communauté. Il est certain d'ailleurs, que les Religieuses de ce siècle en général sçavoient le Latin. C'est de quoi l'on ne peut raisonablement douter en voïant cette multitude de Letres, de Poësies, de Traités même entiers en cette langue, qui leur sont adressés par les plus grands hommes de ce temps-là. Rien n'est plus commun dans les recueils des œuvres de Beaudri, de Marbode, d'Hildebert, de Geofroi de Vendôme, de S. Bernard, de Pierre Abélard, de Pierre le Vénérable, de Pierre de Celle, et encore d'autres. Si les Religieuses n'avoient pas sçu le Latin, ces grands hommes en auroient au moins usé à leur égard, ' comme en usa Adam Abbé de Perseigne envers Blanche Comtesse de Champagne, qui ignoroit cette langue, et se seroient excusés de leur écrire en une langue qu'elles n'entendoient pas. Hug. sac. ant. t. 2 p. 226. Mart. am. coll. t. 1. p. 1025.

CLXVI. Mais plusieurs raisons ne permettoient pas, que les Religieuses l'ignorassent. On a vu qu'elles l'enseignoient à leurs éleves, ou pensionaires. ' Elles étoient de plus chargées de longs Offices divins, qui se faisoient en la même langue, et dont il leur étoit recommandé de s'acquitter en accordant Bern. t. 2. p. 866. 867. Abaël. op. p. 160.

leur esprit avec leur voix, c'est-à-dire, en s'occupant intérieurement du sens des paroles qu'elles chantoient. Enfin elles avoient des lectures communes et particulieres, tant de l'Ecriture Sainte, que des ouvrages des Peres, et autres Ecrits de piété. Tout cela exigeoit l'intelligence du Latin; car on sçait bien, que les traductions en Romance, qui étoit la langue vulgaire, étoient alors extrêmement rares. Or si les Religieuses sçavoient le Latin, elles ne pouvoient le sçavoir, que pour l'avoir étudié, par la raison qu'il n'y avoit plus alors d'autre moïen de parvenir à posséder cette langue. Que si elles l'étudioient, elles prenoient aussi plus ou moins, suivant leur goût, leur génie et leurs dispositions, quelque teinture de la Grammaire, de la Rhétorique, de la Poëtique. Et comme leur sexe est naturellement curieux, et qu'il ne manque pas pour l'ordinaire d'aptitude aux Letres, il s'en trouvoit qui poussoient leur désir de sçavoir jusqu'à étudier les autres Arts Liberaux, et à prendre connoissance des langues des sçavants. Il est au moins vrai, ' qu'Héloïse réunit en elle toutes ces belles connoissances.

Abaël. op. p. 337. 338 | Petr. ven. l. 4. ep. 21.

CLXVII. Il n'étoit point rare de voir en ce siècle d'autres Religieuses fort instruites des Letres; quoiqu'elles n'approchassent pas du sçavoir d'Heloïse. Nous nous bornons, comme le demande notre dessein, à celles qui appartienent à la France. ' Il a été parlé sur le siècle précédent de deux illustres et sçavantes Abbesses, qui vivoient encore en celui-ci. L'une est Cecile fille du Roi Guillaume le Conquerant, et Abbesse de la Trinité à Caen, ' qui étant déja Religieuse, prit longtemps des leçons de Grammaire et de Philosophie du Docteur Arnoul, depuis Patriarche de Jerusalem. ' L'autre est Emme Abbesse de S. Amand à Rouen, qui aïant du talent pour la Poësie, s'exerçoit quelquefois à écrire en ce genre. Marsilie, qui lui succéda, a laissé de sa façon un petit écrit qui fait preuve de son sçavoir. ' Herrade de Lansperg, Abbesse de Hoëmbourg, ou Mont-S-Odilie au Diocèse de Strasbourg en Alsace, passoit aussi pour une des filles sçavantes de son temps. Il y a d'elle un écrit de piété, intitulé *Hortus deliciarum*, que Jean Busée atteste avoir vu manuscrit. ' Mathilde d'Anjou, seconde Abbesse de Fontevraud, étoit en relation avec les sçavants de son temps, et engageoit quelquefois Pierre de Celle à lui composer des écrits pour son instruction. ' Angelucie Religieuse du même monastere, morte

His. lit. de la Fr. t. 7. p. 153. 154.

Guib. de Nov. ges. Fr. l. 8. c. 1.

Du Ches. t. 4. p. 277 | Mab. an. l. 71. n. 36.

Petr. Bles. p. 600.

Gall. chr. nov. t. 2. p. 1318 | Petr. Cell. l. 2. ep. 20.

Mart. anec. t. 3. p. 1703.

vers le milieu de ce siècle, y avoit été fort bien instruite dans les Letres. Celle de ses sœurs, qui a écrit la relation de sa mort, y avoit aussi fait du progrès. ' Les letres circulaires, plus connues sous le nom de *Rotulus*, dont l'usage étoit tout commun au XI et XII siècle, pour annoncer la mort des persones de mérite et de quelque distinction, sont encore une preuve que les Religieuses étudioient le Latin, et qu'il y en avoit même qui cultivoient la Poësie. Ces letres étoient ordinairement en vers, et s'adressoient aux monasteres de filles comme aux autres. Ceux qui les recevoient, étoient obligés d'y répondre. ' On nous a conservé plusieurs réponses de ce genre sur la mort de S. Bruno, entre lesquelles il s'en trouve des Religieuses de S. Pierre de Reims, de S. Jean de Laon, de S. Leger de Préaux en Normandie, et de S. Julien du Pré au Mans.

Du Ches. ib. p. 251-253 Mab. an. l. 72. n. 36 | app. p. 690. 691.

Brun. vit. app.

CLXVIII. Les Religieuses au reste ne furent pas en ce siècle les seules persones de leur sexe, qui donnerent quelque application à la culture des Letres. Plusieurs autres entre celles qui étoient engagées dans le monde s'en firent aussi un mérite. ' Hildebert du Mans ne nomme pas une Vierge chrétiene, dont il loue excessivement les Poësies, et dont il attendoit quelque piece de sa façon pour le consoler dans son exil. ' Adéle, fille du Roi Guillaume le Conquerant, et femme d'Estiene Comte de Blois, se mêloit aussi de faire des vers, et y réussissoit pour son temps. ' Marbode adressant un de ses Poëmes à Ermengarde, fille de Foulques le Rechin Comte d'Anjou, et femme d'Alain Fergent Duc de Bretagne, nous donne à entendre qu'elle étoit bien instruite des Letres. ' Adelaïde femme de Simon Duc de Lorraine et mere du Duc Matthieu, les avoit aussi étudiées, avant que de se rendre Religieuse à l'abbaïe du Tard en Bourgogne. Gisele, fille d'un Comte de Mâcon, et premiere femme de l'Empereur Frideric Barbe-rousse, passoit aussi pour une Princesse sçavante. Beatrix de Bourgogne, sa seconde femme avoit étudié la Poëtique, et a fait elle-même son épitaphe en huit vers Latins, rapportés par Bruscius. Il a été parlé plus haut ' d'Adelecie, sçavante niece d'un Archidiacre de Poitiers, et célébre dans les Letres de Pierre de Blois. ' Mathilde fille de Henri I Roi d'Angleterre, femme en premieres nôces de l'Empereur Henri V, et en secondes de Geofroi le Bel Comte d'Anjou, étoit aussi recommandable par son sçavoir, que par

Hild. car. p. 1368.

Du Ches. t. 4. p. 272. 273.

Marb. car. p. 1566.

Bern. t. 2. p. 1277.

Petr. Bles. ep. 54. 55.

Hild. car. p. 1334. 1367 | Mab. ana. t. 3. p. 347. 348.

Mart. am. coll. t. 6. p. 1205. 1206. ses autres grandes qualités. ' Marguerite fille d'Estiene Comte de Bourgogne, niece du Pape Calixte II et femme de Gui, Dauphin de Viennois Comte d'Albon, avoit étudié le Latin, et acquis un sçavoir qui lui fit beaucoup d'honeur. ' Il y a une letre sous le nom d'Adéle femme du Roi Louis le Jeune, au Pape Alexandre III en faveur de S. Thomas de Cantorberi. Si la letre est réellement de cette Princesse, il n'en faut pas davantage pour constater son sçavoir. Aussi étoit-elle fille de Thibaud le Grand Comte de Champagne, qui avoit pris un soin particulier de faire bien instruire ses enfants. ' La B. Alix mere de S. Bernard sçavoit aussi les Letres.

Th. Cant. l. 4. ep. 19.

Bern. t. 2. p. 128. n. 1.

CLXIX. Depuis le V siècle de l'église jusqu'au XII, les études avoient été fort négligées chés les Juifs. Mais elles s'y renouvellerent alors, sans doute à l'imitation de ce qui se pratiquoit chés les Chrétiens. Et comme les François se signalerent alors entre tous les autres dans ce renouvellement des études, de même les Juifs réfugiés en France, et dispersés en grand nombre dans presque toutes les principales Villes du Roïaume, surpasserent en ce point ceux de leur nation qui habitoient d'autres païs. ' Benjamin l'un d'entre eux, natif de Tudelle dans la Navarre Espagnole, qui vers 1170 voïagea en France, nous a laissé une notice des Académies qu'y avaient alors les Juifs pour leurs exercices literaires. ' Il y en avoit une à Narbone, où demeuroient alors environ trois cents Juifs, parmi lesquels se trouvoient des principaux de la nation, et des Docteurs fort renommés. A la tête de tous étoit le Rabbin Kalonime, fils du Grand Théodore d'heureuse mémoire, dont on faisoit remonter la généalogie jusqu'à David. On comptoit entre les autres plus fameux Docteurs, les Rabbins Abraham, Machir, Jehude, ou Juda, et quelques autres. Avant tous ceux-ci, ' Moyse Haddarsian, Maître du célébre Salomon Jarchi et de plusieurs autres sçavants Rabbins, avoit déja enseigné à Narbone. C'est ce qui faisoit ' regarder cette Ville comme le centre, d'où la doctrine de la Loi se communiquoit à tous les autres païs où il y avoit des Juifs.

Benj. It. p. 1 | not. p. 133. 134.

p. 4.

Bart. bib. Rab. t. 4. p. 64. 69.

Benj. ib.

CLXX. ' Les Juifs de Besiers avoient aussi leur Académie, où se trouvoient de zélés disciples de la sagesse. Entre les principaux Docteurs brilloient Salomon Halaphta, et Joseph fils du Rabbin Nathanaël, dont la mémoire étoit en vénération dans la nation Juive. ' A Montpellier étoit aussi une Acadé-

Ibid.

p. 5.

mie, où enseignoient les Rabbins Reuben fils de Théodorie, Nathan fils du Rabbin Zacharie, Schelemja, Mardochée et Samuel, qui étoit le Docteur de tous les autres. L'Académie de Lunel au Diocèse de Maguelonne, à quatre lieues de Montpellier, passoit pour une des plus illustres. Ceux qui la composoient, faisoient de l'étude de la Loi toute leur occupation. ' C'est là qu'avoit brillé vers les premieres années de ce siècle, p. 6.
Mesculam, ce fameux Docteur des Juifs, qui y eut cinq fils, tous fort sçavants et extrêmement riches : Joseph, Isaac, Jacob, Aaron et Ascher. Ce dernier possédoit à fond la science du Talmud, et s'appliquoit continuellement à acquerir celle de la Loi. Outre ces cinq Rabbins, il y en avoit encore quatre autres à Lunel, au temps du voïage de Benjamin. L'un se nommoit Moyse Gisson, et portoit le titre de Grand ; l'autre Samuel, qui faisoit des leçons publiques ; le troisiéme Juda, qui étoit Medecin de profession, et fils de Tibbon Espagnol de naissance ; le quatriéme Selemon Prêtre de la Loi, ' qui not. p. 149. 150.
n'est autre que le célébre Salomon Jarchi, fils du Rabbin Isaac natif de Troïes. Un des principaux disciples de Salomon fut Schimha, Juif de Vitri, qui a fait les prieres à l'usage de sa nation contre les Chrétiens.

CLXXI. ' Les Juifs de Lunel, qui étoient au nombre de It. p. 6.
trois cents, avoient beaucoup de générosité. Non-seulement ils enseignoient gratuitement ceux qui venoient d'ailleurs s'instruire à leur Ecole ; mais ils leur fournissoient aussi tout ce qui leur étoit nécessaire pour la vie. ' Quoiqu'il n'y eût à p. 7.
Beaucaire qu'environ quarante Juifs, l'Académie ne laissoit pas d'être fameuse. On y comptoit jusqu'à six Rabbins, ou Docteurs : Abraham fils du Rabbin David, un autre Abraham, Joseph fils du Rabbin Menhaëm, Benbenschath, Benjamin, et Isaac fils de Moyse. Le premier passoit pour si habile dans l'intelligence de la Loi et du Talmud, que grand nombre d'autres Juifs accouroient à ses leçons des provinces le plus éloignées. Il n'avoit pas moins de générosité envers ses disciples, que de suffisance à les instruire ; leur fournissant avec liberalité ce dont ils avoient besoin. A S. Giles, que Benjamin nous représente sous le nom de Nogres, il y avoit environ cent Juifs tous sçavants. Les principaux qui portoient le titre de Maître, ou Rabbin, étoient Isaac fils du Rabbin Jacob, Abraham fils du Rabbin Juda, un autre Isaac, Eliezer, ' Moyse et Jacob fils du grand Docteur Levi. Notre p. 8.

voïageur avoit compté deux cents Juifs à Arles. L'Académie de cette Ville étoit dirigée alors par six habiles Rabbins : Moyse, Tobie, Isaïe, Salomon, Abba-Mari et le grand Docteur Nathan.

Ibid. CLXXII. ' A Marseille se trouvaient près de trois cents Juifs, qui y avoient deux Colleges. C'est ainsi que Benjamin nomme lui-même les deux Ecoles de ces Juifs, qui étoient situées sur le bord de la mer. L'une avoit à sa tête Simon fils du Rabbin Antolie et frere des Rabbins Jacob et Lebar, tous Docteurs plein de zéle et de sagesse. Les Rabbins Jacob Phirphiene, Abraham, Meïr son gendre, une autre Meïr de grande réputation, et Isaac présidoient à l'autre Ecole. ' Les Juifs de Paris avoient aussi leur Académie, dont on ne nomme point les Docteurs. Seulement on nous apprend, qu'ils étoient si attachés à l'étude de la sagesse, qu'ils n'avoient point leurs semblables : emploïant le jour et la nuit à étudier la Loi. Dans cette liste d'Académies, Benjamin ne fait entrer que celles qu'il avoit connues par lui-même, et qui s'étoient rencontrées sur sa route. Mais il nous donne à juger par-là, qu'il n'y avoit point de Ville en France, où il se trouvoit des Juifs, qui n'eût son College, ou Académie à l'usage de cette nation. On verra effectivement paroître dans la suite des Rabbins de Troïes, d'Orleans, de Vitri, de Carcassone et encore d'autres lieux, qui ont laissé en ce siècle des productions de leur sçavoir. Il ne faut pas non plus s'imaginer, que Benjamin ait compris dans ses différentes énumérations de Rabbins, tous ceux qui ont illustré en ce siècle les Académies, dont il nous donne une notice. On en connoît encore plusieurs autres de Narbone, de Lunel, de Marseille et d'ailleurs, dont il sera parlé en leur rang, entre les Ecrivains du même siècle.

p. 131.

CLXXIII. Quoique tous ces Docteurs Juifs nous soient représentés, comme particulierement appliqués à l'étude de leur Loi, ils ne laisserent pas de donner leur attention à d'autres facultés de la Literature, que celle de l'étude des livres de l'ancien Testament. Celle qu'ils cultiverent le plus après cette étude fut la Medecine : à raison du lucre qui en revient, et dont la nation Juive a été en tous les temps fort avide. Aussi vid-on en France presque toûjours des Medecins Juifs. Ceux de cette nation pouvoient beaucoup mieux réussir à le devenir, que la plûpart des autres peuples, tant à cause de

leurs correspondances dans toutes les parties du monde, que parce qu'ils étoient plus en état de profiter des livres des Arabes, dont ils n'ignoroient pas ordinairement la langue. Outre la Medecine, les Juifs de France cultiverent encore diverses autres facultés, et travaillerent à des traductions d'Arabe en Hébreu. L'on a quelque connoissance des écrits qu'ils firent sur l'Arithmetique, sur Euclides, sur leurs Rits, sur leur religion contre les Chrétiens, sur leur langue, en faveur de laquelle ils composerent des Grammaires, des Lexicons, ou Dictionaires, et des recueils de Racines. Mais le gros de leurs écrits furent des explications des livres de Moyse, ' qui ont servi à former le Tosaphoth, ou additions au texte primitif du Talmud. De sorte que ce Tosaphoth, qui fut dirigé en 1175 par les Rabbins de France, est tiré des écrits qu'ils y avoient publiés les années précédentes. C'est-là une des époques de la plûpart des livres qui forment les bibliotheques des Juifs, depuis le Talmud achevé les premieres années du VI siècle. Leurs Auteurs sont par conséquent trop modernes, pour que les traditions qu'ils rapportent, méritent quelque créance.

Bart. bib. Rab. t. 3. p. 873 | t. 4. p. 387.

CLXXIV. S'il n'y avoit aucun fruit à tirer de cette espece de Literature Rabbinique, on pouvoit au moins profiter, et ' du commerce civil avec les Juifs, répandus dans tout le Roïaume, comme il a été dit, et de ce que leurs Docteurs écrivirent sur leur langue, afin de prendre une teinture de l'Hébreu, et se mettre par-là plus en état de convertir, ou au moins de convaincre d'erreur ces ennemis du nom Chrétien. Mais c'est ce que presque tous nos gents de Letres negligerent absolument de faire. Il y en eut cependant plusieurs, qui sans ce secours entreprirent de refuter les faux dogmes judaïques. ' Tels furent principalement Guibert Abbé de Nogent, Gilbert Crispin, Rupert Abbé de Duits, S. Pierre-Maurice Abbé de Cluni, Pierre de Blois et un Ecrivain anonyme publié par Dom Martene et Dom Durand. Leurs écrits ont assurément leur mérite; mais ils auroient tout une autre force, si les Auteurs possédant bien la langue Hébraïque, se fussent attachés à lire attentivement les livres des Juifs, surtout leur Talmud, pour faire sentir le ridicule des fables, des réveries, des extravagances qu'il contient, et qui font néanmoins le fonds principal de la religion judaïque. Le desir de rappeler ce peuple égaré à la connoissance de J. C. fut un des motifs, qui engagerent nos Ecrivains à prendre la plume.

Mart. am. coll. t. 9. p. 1153.

anec. t. 5. p. 1507. 1508.

Mais ils y furent encore portés, par la raison de repousser les
t. 1. p. 439. blasphêmes qu'il publioit contre la religion Chrétiene. ' C'est à quoi le Roi Louis le Jeune voulant remédier de son côté, ordonna en 1154 que les livres des Juifs qui contenoient ces blasphêmes, et leur Talmud, seroient jettés au feu, et eux-mêmes chassés de France, s'ils ne cessoient de blasphêmer, et d'exercer l'usure.

CLXXV. De cette infinité d'éleves de mérite et de sçavoir, qui se formerent aux Ecoles Chrétienes de France, dont nous avons donné une notice, il y en eut un très-grand nombre pour les païs étrangers. Il seroit à souhaiter, que nous pussions faire paroître ici de suite, sous un même point de vûe, tous les grands hommes en ce genre, que la France donna alors à presque tous les Roïaumes de l'Europe. On verroit avec plaisir dans ce détail, que Rome en tira un Pape en la persone de Calixte II, avec des Cardinaux sans nombre, qui ont fait beaucoup d'honeur à l'église Romaine. On y verroit que les églises de Pouille, de Calabre, de Sicile, d'Espagne, d'Allemagne, de Saxe, de Suede, de Danemark, et sur-tout d'Angleterre, en tirerent de leur côté une multitude de saints et sçavants Prélats, soit Evêques ou Abbés, et même plusieurs Professeurs des Letres, qui tous répandirent avec fruit en ces divers païs la doctrine qu'ils avoient puisée auprès de leurs Maîtres. Ce qui a déja été dit dans les précédentes parties de ce discours, suffiroit pour établir ce que nous avançons ici. Ajoûtons néanmoins à ces illustres François transplantés hors de leur patrie, et déja nommés ci-devant, ceux qui suivent, et dont il ne se présentera peut-être plus d'occasion de parler. Qu'on ne s'attende pas au reste que nous fassions entrer dans cette énumération, tous ceux que la France a prêtés aux autres païs, et dont il n'a encore été rien dit jusqu'ici. Nous nous bornerons à ceux qui méritent le plus d'être connus.

Clun. bib. p. 1302-1313. CLXXVI. ' Mathieu, né de parents nobles dans la province de Reims, où il fut instruit des Letres, soit à Laon, ou à Reims même, car il fut Chanoine de l'une et l'autre église successivement, se rendit moine de l'institut de Cluni, au monastere de S. Martin des Champs à Paris, et en devint Prieur. Aïant accompagné à Rome vers 1126 Pierre-Maurice Abbé de Cluni, pour défendre la cause de cette abbaïe contre le faux Abbé Ponce, il y donna tant de marques de sa grande

sance, que le Pape Honorius II l'y retint pour l'aider dans le gouvernement de l'Eglise, et le créa Cardinal Evêque d'Albane. Quatre à cinq ans auparavant le même Pape avoit fait aussi ' Cardinal Diacre et Chancelier de l'église Romaine, Aimeri natif de la Châtre en Berri, ami particulier de S. Bernard, qui lui a dédié son traité de l'Amour de Dieu. ' S. Martin des Champs donna encore à l'église Romaine en ce siècle, Alberic qui de Prieur de ce monastere fut créé Cardinal Evêque d'Ostie, et que le Pape Innocent II fit son Légat en France, en Angleterre, en Ecosse, en Syrie, ' et Igmar, qui après avoir été Prieur de la Charité sur Loire, devint Evêque de Tusculum. ' Un autre Cardinal François et grand homme de Letres, outre tant d'autres qu'on a fait connoître ailleurs, fut Guillaume Evêque de Préneste, et Légat du S. Siége sous le Pape Honorius II.

Bern. t. 1. p. 583. 584.
ep. 241. not. 1
Conc. t. 10. p. 991.
Bern. ep. 219.
Mab. an. l. 75. n. 50.

CLXXVII. Entre les autres éleves de nos Ecoles, qui allerent illustrer le reste de l'Italie, nous n'en nommerons ici ' que deux, que Roger I Roi de Sicile, fort affectioné à notre nation, y attira après le milieu de ce siècle. L'un est Estiene fils d'un Comte du Perche, qui parvint aux dignités d'Archevêque de Palerme, et de Chancelier de Sicile sous la minorité du Roi Guillaume II. L'autre est Hugues Falcand, ' ou plûtôt Foucand, qui fut ensuite Abbé de S. Denys en France, et l'un des Historiens de Sicile. Entre ceux qui passerent en Espagne, et dont plusieurs ont déja paru sur les rangs, ' on connoît encore un Estiene, homme d'un rare mérite, qui mourut Evêque d'Astorga en 1170. ' Pierre Mirmet, c'est-à-dire le Petit, Moine de Charroux en Poitou, qui étoit fort instruit de la Grammaire, de la Rhétorique et des SS. Letres, après avoir voïagé en Afrique et en Espagne, pour se mettre au fait des mœurs des Chrétiens et des Infidéles de ces païs-là, exerça quelque temps les fonctions d'Archidiacre à Avila dans la vieille Castille. Puis de retour en France, il fut Abbé au Diocèse de Terouane, où il mourut en 1194. A l'égard de l'Angleterre, on sçait que la plûpart des Evêques et des Abbés qui y brillerent le plus en ce siècle, comme aussi des Professeurs qui y enseignerent avec le plus de réputation, étoient ou François, ou instruits à nos Ecoles. Joignons au grand nombre que nous en avons déja nommés en divers endroits de ce discours, ' un Evêque de Vinchestre, qui mérite à plusieurs titres d'être connu. C'est

Mur. scri. It. t. 7. p. 260. 261. 313-315.
Petr. Bles. ep. 116 1 not. p. 735.
Boll. 25. Mai. p. 99. n. 18.
Spic. t. 9. p. 443.
Conc. ib. p. 1015.

Henri fils d'Estiene Comte de Champagne et frere d'Estiene Roi d'Angleterre, qui fut Légat du Pape Innocent II, et l'un des plus généreux Prélats de son temps.

CLXXVIII. Il n'y eut pas jusqu'à la Palestine, la Syrie et les autres païs voisins, où les François ne portassent en ce siècle la doctrine de nos Ecoles. Sans parler de grand nombre de Princes et grands Seigneurs, qui furent des trois premieres Croisades, et qui avoient étudié les Letres, plusieurs Evêques et autres Ecclésiastiques du second ordre les y aïant suivis, avec quantité de Moines, y remplirent les siéges des premieres églises du païs. Presque tous les Patriarches de Jerusalem en ce siècle furent autant de François. On en compte jusqu'à sept, qui parvinrent à cette dignité. ' Le premier fut Ebremar Chanoine d'Arras; mais son intrusion aïant été reconnue, on le déposa, et lui donna l'évêché de Césarée. Gibelin Archevêque d'Arles, et Légat du Pape Pascal II en Palestine, succéda à Ebremar; et à Gibelin, ' Arnoul surnommé Mala-Corona, qui aspiroit depuis long-temps à cette dignité, et qui avant que de faire le voïage de la Terre-Sainte, avoit enseigné publiquement les Letres à Caen. ' Le quatriéme Patriarche de Jerusalem fut Gormond, natif de Pequigni au Diocèse d'Amiens, ' qui eut pour successeur Estiene, auparavant Vidame de Chartres, puis Abbé de S. Jean en Vallée, de l'ordre des Chanoines Reguliers dans la même Ville. ' Après Estiene, Guillaume né à Messines au Diocèse de Terouane, et Prieur du S. Sépulcre, remplit le siége de Jerusalem. ' Foucher natif d'Angoulême lui succéda. Il avoit été d'abord Abbé de la Celle, monastere de Chanoines Reguliers. Puis aïant fait le pélerinage de la Terre-Sainte, il avoit été ordonné Archevêque de Tyr. Enfin ' Amauri, qui avoit pris naissance à Néele au Diocèse de Noïons, fut le septiéme Patriarche Latin, que la France donna à l'église de Jerusalem.

Will. Tyr. l. 11. c. 4. 5. | c. 15 | Mart. anec. t. 3. p. 112. | Will. Tyr. l. 12. c. 6. | l. 13. c. 25. | c. 26 | Mey. an. 1099. | Will. Tyr. l. 14. c. 11 | l. 16. c. 17. | l. 17. c. 19. 20.

CLXXIX. Il en fut de même du siége Patriarcal d'Antioche. Tous les Patriarches qui le remplirent en ce siècle, étoient François, comme ceux de Jerusalem, dont on vient de parler. ' Le premier fut Bernard, qui aïant suivi à la Croisade Adhemar Evêque du Puy, en qualité de Chapellain, avoit été d'abord ordonné Evêque d'Arta en Epire. ' A sa mort en 1135, Raoul natif de Domfront sur les frontieres du Maine et de la Normandie, mais au Diocèse du Mans, qui étoit déja Arche-

l. 6. c. 23. | l. 14. c. 10.

vêque de Mopsueste en Cilicie, fut élu et inthronisé Patriarche d'Antioche. C'étoit un homme de guerre, magnifique et liberal, mais fort éloquent, et qui avoit des Letres. ' Son gouvernement fut extrêmement traversé, et sa fin malheureuse. Raoul eut pour successeur dans le siége d'Antioche Aimeri de Malafayda, Doïen de la même église. Celui-ci étoit né à Limoges, et quoiqu'il fût peu letré, il ne laissa pas de gouverner son église avec avantage. ' On lui attribue la premiere reforme de l'ordre des Carmes au Mont-Carmel en Syrie. Mais il fit encore quelque chose de plus interessant pour le bien de l'église. ' Il réunit si parfaitement les Maronites au S. Siége, qu'ils renoncerent sans retour aux erreurs des Monothelites, dont ils étoient infectés, et embrasserent toutes les pratiques des Catholiques Latins. Avec un peu de travail on pourroit déterrer encore quantité d'autres éleves de nos Ecoles, qui aïant passé en Orient à la faveur des Croisades, y remplirent les premieres dignités ecclésiastiques. Mais ceux qui vienent d'être nommés, suffisent pour faire juger, que le nombre en fut grand, et que la doctrine de nos Ecoles se répandit fort loin.

l. 15. c. 11. 16-18.

Vig. bib. his. an. 1141. p. 95.

Will. Tyr. l. 22. c. 8.

CLXXX. Un autre fruit de ces Ecoles de plus longue durée que le précédent, puisque nous nous en ressentons au moins en partie encore aujourd'hui, fut cette multitude de bibliotheques, qu'elles firent éclore en tant de divers lieux, et renouveller en d'autres. On sçait par expérience, qu'il n'est pas possible de cultiver l'étude des Letres sans le secours des livres, et que plus on fait usage des livres, plus on se plaît à les multiplier. De-là cette ardeur presque générale, dont il a été parlé, à copier, ou faire copier, les ouvrages des Anciens, et même ceux des Modernes, qui avoient le plus de réputation. Nous avons un exemple admirable de ceci ' en la persone d'Emon, depuis Abbé de l'ordre de Prémontré aux Païs-Bas, qui aidé de son frère, copia tous les Auteurs des Arts Liberaux, de Théologie et de Droit, qu'ils avoient vus à Paris, à Orleans et ailleurs dans le cours de leurs études. Dans la suite le desir d'enrichir sa bibliotheque, porta le même Abbé à y emploïer des Religieuses. Mais il eut l'attention de ne leur faire transcrire que les livres de la Bible et les écrits des SS. Peres, comme étant beaucoup plus à leur portée. Non-seulement chaque Ecole, soit épiscopale, monastique, ou autre, mais encore chaque Maison religieuse avoit sa bi-

Le Beuf, diss. t. 2. par. 2. p. 15. 16. 45.

Mart. anec. t. 1. p. 502.

bliotheque, plus ou moins nombreuse. ' On regardoit un monastere qui n'auroit pas eu la siene, comme un fort, ou un camp dépourvu de tout ce qui lui étoit plus nécessaire pour sa défense : *Claustrum sine armario, quasi castrum sine armamentario.*

Mab. an. t. 6. app. p. 651. 652.

Flor. bib. par. 1. p. 409. 411.

Mab. ib. p. 726.

CLXXXI. Cette idée aussi juste qu'avantageuse, qu'on avoit alors des bibliotheques, comme de meubles nécessaires aux Maisons religieuses en particulier, porta plusieurs Abbés de mérite à faire de sages reglements, pour renouveller celles de leurs monasteres, les entretenir et les faire passer à la postérité. ' Le premier des reglements de cette nature, entre ceux qui sont venus jusqu'à nous, est en date de l'année 1145, et fait par Udon Abbé de S. Pere en Vallée à Chartres. Par cet acte revêtu du consentement de toute la Communauté, Udon établit que tous les Obédientiers de l'abbaïe, c'est-à-dire tous ceux qui geroient des Prieurés, ou des Chapelles de sa dépendance, païeroient chaque année au Bibliothécaire une certaine taxe, pour renouveller et augmenter les livres de la bibliotheque. Et afin de faire mieux recevoir son reglement, il se taxa lui-même, et avec lui les principaux Officiers de sa Maison. ' L'année suivante Macaire Abbé de Fleuri en fit autant. Mais il s'est glissé une faute dans son reglement où on lit 1346, au lieu de 1146. Ces deux Abbés furent encore imités par d'autres dans la suite. ' En 1156 Robert de Vendôme, dont la bibliotheque avoit pris des accroissements considérables sous Geofroi l'un de ses prédécesseurs, fit un semblable reglement ; ' et peu de temps après, Hugues Abbé de Corbie un autre, qu'il eut soin de faire confirmer par le Pape Alexandre III. Enfin ' il y en a un autre de Mainier Abbé de S. Victor de Marseille, en date de l'année 1197. Celui-ci est pour empêcher que les livres de la bibliotheque, où il y en avoit sur toutes sortes de facultés, ne fussent dispersés.

Guib. de nov. not. p. 598. 599.

Mart. am. coll. t. 1. p. 1020. 1021.

CLXXXII. Outre ces cinq bibliotheques, presque toutes celles des autres ancienes abbaïes de l'ordre de S. Benoît, étoient alors fort considérables ; et il nous en a été conservé de précieux restes, au moins, de plusieurs. On ne répétera pas ici ce qui a déja été dit de celles de Marmoutier, de S. Denys, de S. Thierri près de Reims, de S. Vincent [1] de Laon, de S. Vaast d'Arras, Liessies, S. Bertin, Gemblou, S. Mar-

Guib. de Nov. not. p. 652.

1 ' On prétend qu'en 1370 sous l'Abbé Jean de Guise, on comptoit dans cette Bibliotheque jusqu'à onze mille volumes.

tin de Tournai, S. Augustin de Limoges, S. Laumer de Blois, Préaux, le Bec, le Mont-S-Michel, enfin Cluni. Détail nécessaire pour faire voir sous un seul point de vûe, combien on fut soigneux en ce siècle dans le seul ordre de S. Benoît, de former de bonnes bibliotheques. Il y en eut encore beaucoup d'autres, qui ne furent pas inférieures aux précédentes. ' Celle de S. Pierre le Vif à Sens, qui avoit été commencée dès le VIII siècle, fut considérablement augmentée au XII sous l'Abbé Arnaud, qui gouverna ce monastere depuis 1096 jusqu'en 1124. Mais elle fut presque entierement dissipée dans la suite des temps, soit par la négligence des Moines, soit par les rapines des étrangers. On void encore à celle de S. Remi de Reims, quelques-uns des beaux manuscrits dont elle fut enrichie du temps de l'Abbé Pierre de Celle. Elle étoit alors tout autrement riche; ' possédant ceux qu'elle avoit reçus de la liberalité des Archevêques Vulfar, Ebbon et Hincmar. Celles de S. Evroul, de Lire, de Jumiege, de S. Pierre sur Dive, et tant d'autres, où il y avoit au siècle précédent de si habiles Copistes, qui se formerent des successeurs, devoient être en celui-ci bien fournies de livres.

Mon. gall. | Spic. t. 2. p. 774. 775.

Mon. gall.

CLXXXIII. Les nouveaux Ordres religieux ne furent ni moins curieux, ni moins attentifs à former de nombreuses bibliotheques. C'est-là que tendoit l'assiduité infatigable à transcrire les livres des Anciens, et à en composer de nouveaux qu'avoient les Chanoines Reguliers, les Chartreux, les Cisterciens, les Prémontrés, comme on l'a fait observer en parlant de leurs études. ' Dès les premieres années de ce siècle les Chartreux avoient réussi à amasser une si grande quantité de livres, que leur bibliotheque de la grande Chartreuse passoit dès-lors pour une des plus riches qu'on vît en France. Ce qui a été dit plus haut de celles de Cisteaux et de Clairvaux, fait juger qu'elles ne devinrent guéres moins nombreuses dans le cours de ce siècle. Entre les manuscrits du temps qui décorent la premiere de ces deux bibliotheques, on remarque principalement les quatre grands volumes de la Bible, revûe et corrigée sous la direction de l'Abbé S. Estiene, comme il a été dit ailleurs. Dans celle de Clairvaux se voïent aussi plusieurs beaux manuscrits du même siècle, entre lesquels les plus remarquables sont un Psautier et un Décret de Gratien, l'un et l'autre en beau velin *in-folio*. Le Psautier, dont les le-

Guib. de Nov. vit. l. 1. c. 10.

tres initiales de chaque Psaume sont en or moulu d'une grande beauté, est un présent fait à Clairvaux par Henri fils du Roi Louis le Gros, puis Moine sous S. Bernard, et successivement Evêque de Beauvais et Archevêque de Reims.

CLXXXIV. Les bibliotheques des autres Moines du même ordre n'étoient guéres moins bien fournies de bons livres. On en juge ainsi par ce qu'on nous apprend de l'état où se trouvoient alors celles d'Orval, d'Igni, des Dunes et encore d'autres. Il faut que ' celle de Fontfroide au Diocèse de Narbone fût fort nombreuse; puisqu'on en tira à une seule fois soixante volumes, pour faire le fonds de celle de Vaubone au temps de sa fondation. Ce n'étoit pas au reste les communautés seules, qui prenoient soin de former des bibliotheques. Il se trouvoit aussi des particuliers, qui étant entrés dans le goût des livres, en ramassoient de leur côté. ' Dès les premieres années de ce siècle, Guillaume Doïen de l'église de Verdun, réussit à en accumuler une si grande quantité, que pour donner une idée de sa bibliotheque, on la comparoit à celle de Ptolemée Philadelphe Roi d'Egypte, et à celle d'Eusebe Evêque de Césarée. Dans le cours du siècle, à mesure que se répandit le goût pour les livres, il s'éleva des Libraires qui en trafiquoient, ainsi qu'on l'a montré autre part, ' et qui dès-lors avoient quelquefois des bibliotheques entieres à vendre. Ce qui a été dit des miniatures à la tête de quelques-uns des manuscrits de ce temps-là, et ce qu'on vient de lire du beau Psautier de Clairvaux, qui est un ouvrage du commencement du même siècle, fait voir qu'il y avoit des Copistes qui se plaisoient à orner leurs manuscrits. ' Les Moines de Cluni étoient du nombre; et on leur reprochoit fort sérieusement de moudre l'or, et de l'emploïer à peindre les letres capitales des livres qu'ils copioient.

Gall. chr. nov. t. 6. app. p. 487. 488.

Spic. t. 12. p. 313.

Mart. anec. t. 1. p. 502.

t. 5. p. 1584. 1623.

CLXXXV. Jusqu'ici nous avons exposé dans un assés long détail, avec quel zéle nos François de ce siècle se porterent à la culture des Letres. De-là ce grand nombre d'Ecoles et d'Académies, le plus souvent florissantes, érigées dans toutes nos provinces. De-là cette multitude de gents de mérite et de sçavoir, qui s'y étant formées, ont répandu la doctrine qu'ils y avoient puisée, dans presque toute l'Europe. De-là enfin tant de riches bibliotheques, dont il reste encore d'excellents débris. Détail où nous avons été attentifs à faire observer, ce qui s'est rencontré de nuisible, ou de favorable au progrès

des études. Après quoi il nous reste encore à discuter, quelles furent les Sciences et les Arts qui attirerent l'attention de nos gents de Letres, et avec quel succès ils s'y appliquerent. Tel est en deux mots le plan de la seconde partie de ce discours, qui ne sera ni moins curieuse, ni moins interessante que la premiere. L'une a montré l'amour et l'ardeur des François pour les Letres : l'autre découvrira leur génie et leur goût à les cultiver, et jusqu'à quel point de perfection ils les porterent en les cultivant. Il est cependant bon de prévenir ceux de nos Lecteurs qui ne nous préviendroient pas eux-mêmes, que bien qu'il se trouvât de beaux esprits, qui firent de nobles efforts, il s'en fallut néanmoins beaucoup qu'on réussît à faire revenir les bons temps de la belle Literature.

CLXXXVI. ' Les sçavants du moïen âge ne reconnoissoient ordinairement dans la Literature, que sept sortes de facultés, dont ils faisoient deux divers cours d'études. Ils donnoient à l'un le nom de *Trivium*, et nommoient l'autre *Quadrivium*. ' Le premier cours, qui comprenoit la Grammaire, la Rhétorique et la Dialectique, faisoit l'unique objet des gents de Letres, qui n'aspiroient qu'à un sçavoir médiocre. Mais ceux qui vouloient s'élever au-dessus du commun des Sçavants, faisoient encore le second cours, qui embrassoit l'Arithmetique, la Musique, la Géométrie et l'Astronomie. C'est en partie pour avoir voulu étudier toutes ces facultés ensemble, qu'il y eut alors si peu, ou point du tout de véritables Sçavants. L'esprit de l'homme a ses bornes; et il n'est point fait pour posséder universellement toutes les sciences. Il est vrai aussi, remarque Philippe Harveng, que la plûpart de ceux qui se portoient à l'étude de toutes ces facultés, le faisoient moins par un desir sincere de les approfondir, que par un motif de curiosité, ou d'ostentation. ' Aux sept facultés déja en usage aux siècles précédents, Pasquier veut que le XII siècle y en ait ajoûté cinq autres : la Medecine, la Theologie Scolastique, le Droit canonique, le Droit civil et la connoissance des langues. Mais ce qui a été dit sur l'état des Letres au XI siècle, a fait voir par avance que cet honeur n'est point dû au XII. Tout l'avantage qu'a celui-ci sur le précédent, est d'avoir beaucoup plus cultivé ces nouvelles facultés, que l'autre n'avoit fait qu'effleurer. Passons au détail.

Phil. Har. p. 410 | Saresb. Met. l. 1. c. 12.

Phil. Har. ib. | Mart. am. coll. t. 6. p. 99.

Pasq. rech. l. 9. c. 35.

CLXXXVII. Tel avoit été l'ordre des études aux siècles

Saresb. Met. l. 1. c. 13. 23. 24. p. 30. 56. 62.

passés, tel il continua d'ètre en celui-ci. ' La Grammaire, qui est l'Art de bien parler et de bien écrire, l'origine et la source, le fondement et comme la mere de tous les autres Arts Liberaux, fut la premiere faculté qu'étudierent nos gents de Letres. ' Dès le commencement du siècle on l'enseignoit presque par tout. Il n'y avoit ni Ville, ni Bourgade, dit Guibert Abbé de Nogent, où l'on n'en eût ouvert des Ecoles : ce qui donna occasion aux gents de la plus basse extraction de l'étudier, ajoûte le même Ecrivain. Mais Paris fut le lieu où on l'enseigna avec plus d'éclat et de succès. Aussi ' y avoit-il d'excellents Grammairiens qui y en faisoient des leçons publiques, comme il a déja été observé en parlant des Ecoles de cette grande Ville. Quelques-uns aïant hérité de l'admirable méthode de Bernard de Chartres, de laquelle il a été parlé assés au long, la firent d'abord revivre : ce qui fut très-avantageux aux Etudiants. Mais le malheur des temps les obligea à céder dans la suite au torrent de la coûtume, et se conformer à la méthode du plus grand nombre. Ces habiles Professeurs étoient Pierre Abélard, Guillaume de Conches, Richard Levesque, Thierri l'Armoricain, Teurede, Pierre Helie, et ' un nommé Garnier, dont Pierre le Chantre releve beaucoup le désintéressement. Il y faut joindre ' Jean de Salisburi, qui enseigna publiquement à Paris la Grammaire pendant trois ans, et qui favorisa beaucoup depuis cette étude, par la publication de son Métalogue.

Guib. de nov. ges. Fr. l. 1. pr. p. 367. 368.

Saresb. Met. l. 1. c. 5. 14. 24. p. 14. 31. 61 | l. 2. c. 10. p. 86.

Verb. abbr. c. 66. p. 172.

Saresb. ib. l. 2. c. 10. p. 87.

CLXXXVIII. ' Les Auteurs Classiques dont on se servoit pour enseigner la Grammaire, étoient les Poëtes profanes, les Satyriques comme les autres : Ovide, Virgile, Horace, Juvenal. On y joignoit aussi quelques Poëtes sacrés : nommément Arator, Sedulius et Theopiste. Mais ceux qui avoient plus de vogue, comme plus méthodiques et plus propres à cette étude, étoient le grand et le petit Priscien : c'est-à-dire Priscien entier, et l'abrégé qu'on en avoit fait, apparemment pour l'utilité des commençants. On faisoit aussi usage de Pierre Helie, le même dont il a été parlé plus haut, qui aïant écrit sur la Grammaire, y eut un tel succès, que son ouvrage devint célébre dans les Ecoles. A ces Grammairiens on associoit encore Maximien, Papias, et sans doute les autres qui étoient alors connus. ' Ce dernier étoit lu dans les Ecoles monastiques, comme dans les autres : témoin l'exemplaire manuscrit, qui en fut fait en 1173 pour l'Ecole de l'abbaïe d'An-

Hug. sac. ant. t. 1. p. 505.

Du Cang. gl. pr. p. 44.

chin. Rainaud Moine du lieu, qui en fut le copiste, y a mis des vers de sa façon, pour exhorter ses confreres à le lire souvent, et à être soigneux de le conserver à la postérité. Il est surprenant, qu'aucun des Auteurs qui ont entrepris de nous faire connoître de quelle maniere la Grammaire fut cultivée en ce siècle, ne fasse nulle mention des bons Historiens de l'antiquité, tels que les commentaires de César, Tite Live, Saluste et les autres. Seroit-ce qu'on n'en auroit fait aucun usage ?

CLXXXIX. ' Au commencement du siècle on emploïoit beaucoup de temps à l'étude de la Grammaire. Mais dans la suite on se relâcha sur ce point : ce qui préjudicia considérablement aux bonnes études, de quoi se plaignoit Jean de Salisburi en son temps. Peut-être ce dérangement vint-il des clameurs de ceux qui s'aviserent de blâmer alors cette étude comme inutile. Etrange évenement qui troubla toutes les Ecoles de Paris. Un prétendu sçavant, génie bizare, esprit bouru, ' qui ne connoissoit ni la nature, ni les effets de la véritable Eloquence et de la bonne Dialectique, osa condamner l'étude de l'une et de l'autre, en y comprenant aussi celle de la Grammaire. Son opinion, quoique ridicule, et même absurde, ne laissa pas de trouver des Partisans, et forma la Secte des Cornificiens. C'est ainsi qu'elle fut nommée, sur ce que Jean de Salisburi, qui nous la fait connoître, croïant devoir par charité cacher le nom de son Auteur, ne le désigne que par celui de Cornificius, en faisant apparemment allusion au fameux Poëte du même nom qui se déclara le critique de Virgile. Ces Cornificiens pour mieux réussir dans leur dessein, se porterent à décrier en secret et en public les Partisans des bonnes études. Ceux-ci de leur côté nommément Abélard, Gilbert de la Poirée, alors Chancelier de l'église de Chartres, Thierri l'Armoricain et Guillaume de Conches, n'oublierent rien pour faire échouer les folles tentatives de leurs adversaires. Au bout de plusieurs années, Jean de Salisburi, qui n'en étoit pas moins indigné, prit la plume et porta les derniers coups à la Secte, par son Métalogue, où il refute avec autant de force que de solidité les extravagances des Cornificiens.

Saresb. ib. l. 1. c. 24. p. 62.

c. 1. 2. 5. 22. 23 l. 3. c. 10.

CXC. Malgré cette guerre literaire, on ne laissa pas de tirer du fruit de l'étude de la Grammaire, qui enveloppoit encore alors celle des Belles-Letres. Nous en avons une preuve

sensible dans la maniere d'écrire de plusieurs de nos Auteurs du même siècle, dont le Latin est beaucoup meilleur, qu'il n'étoit communément aux siècles précédents. Tel est le Latin de Pierre Abélard, d'Heloïse, de S. Bernard, de Pierre le Vénérable, d'Arnoul de Lisieux, de Jean de Salisburi, et de tant d'autres, dont il sera parlé dans la suite. Mais on ne réussit point encore à acquérir un style naturel, élegant et entierement poli. Celui d'Abélard et d'Heloïse a des beautés; mais il y paroît trop d'affectation. Il en faut dire autant du style de Jean de Salisburi, et de celui de quelques autres de ses contemporains. De même, le style de S. Bernard est coulant, et a de la douceur; mais il est trop orné. ' Nous avons observé en son lieu, que S. Avite de Vienne écrivant à des particuliers de grande distinction, se servoit du plurier par respect, au lieu du singulier. ' Quelques-uns de nos Ecrivains de ce siècle voulurent imiter cette façon de s'exprimer. Mais ils n'y réussirent qu'en faisant une construction bizare, qui fut blâmée par ceux qui avoient plus de goût. Ils disoient : *vos estis creatus : sublimatum vos;* joignant ainsi un singulier avec un plurier, ce qui étoit aussi mal-sonnant, que contraire aux regles de la Grammaire. (VI.) S'ils n'inventerent pas ' l'expression de renvoïer aux calendes gréques, pour signifier une chose qui n'arrivera jamais, ils commencerent au moins à s'en servir; et nous n'en avons point trouvé de vestige avant ce XII siècle.

His. lit. de la Fr. t. 3. p. 139.

Goff. vind. l. 3. ep. 11 | Spic. t. 2. p. 486 | Steph. Tor. ep. 46. 212.

Th. Cant. l. 4. ep. 15.

CXCI. Une autre preuve du fruit qu'on tira de l'étude de la Grammaire, est la grande érudition qu'on trouve dans les ouvrages de plusieurs Ecrivains de ce temps-là. Nous serons sobres à en apporter des exemples. Ceux que nous citerons, feront juger des autres, dont les écrits seront discutés ailleurs plus en détail. Tous les sçavants connoissent les ouvrages d'Abélard, et sçavent par conséquent combien il avoit étudié l'antiquité profane. Quelle vaste érudition présentent au Lecteur le Policratique et le Métalogue de Jean de Salisburi, par ce grand nombre de citations de presque toute sorte d'Auteurs. Il n'y en a peut-être guéres moins dans les écrits de S. Pierre-Maurice. On est agréablement surpris de voir cette nuée de Philosophes, de Poëtes et d'Orateurs, que Pierre le Chantre a fait entrer dans son *Verbum abbreviatum.* ' Les Centuriateurs de Magdebourg observent, que Pierre de Blois n'étoit pas moins versé dans l'antiquité profane, et renvoïent à

Magd. cent. 12. c. 10. p. 1514.

ses écrits pour s'en convaincre. ' Quelques-uns blâmoient cependant cette sorte d'érudition, sur-tout à l'égard des Clercs et des Moines; et il a été parlé des reproches qu'on faisoit aux Clunistes, d'emploïer les Auteurs profanes à instruire la jeunesse. Mais tout cela n'empêcha pas que la Literature séculiere ne fût si fort au goût de ce siècle, ' qu'on la faisoit même entrer dans les Sermons qu'on prêchoit au peuple. ' Bernard de Chartres voïant le fréquent usage qu'on faisoit dès-lors des anciens Auteurs, disoit plaisamment que les sçavants de son temps étoient comme des nains montés sur les épaules de géants, afin de voir plus loin qu'eux, non par la vivacité de leur propre vûe, mais au moïen de ce secours emprunté.

Mart. anec. t. 1. p. 372 | Phil. Har. p. 590.

Petr. Bles. ep. 8.

Saresb. ib. l. 3. c. 4. p. 148.

CXCII. L'application qu'on donna à l'étude des Belles-Letres, n'empêcha pas qu'on ne cultivât notre langue Romanciere. Il est vrai qu'on négligea d'en faire connoître le génie, les propriétés, la construction, et d'en fixer l'orthographe. Négligence qui fut cause qu'on prononçoit, et qu'on écrivoit différemment le même mot, ce qui arrivoit très-souvent au même Ecrivain, et dans le même ouvrage. C'est ce qui contribua aussi beaucoup à faire, qu'il s'en forma presque autant de différents dialectes, qu'il y avoit de différentes provinces dans le Roïaume. Dès ce siècle-ci les provinces méridionales avoient leur dialecte particulier, qui y subsiste encore aujourd'hui pour le fond principal. ' La Bourgogne avoit le sien, différent de ceux de la Normandie et de la Picardie. Paris avoit le sien, la Touraine le sien, le Maine aussi le sien ; ' et l'on a vu autre part, que c'étoit le païs où l'on parloit plus poliment la Romance au siècle précédent. En celui-ci non-seulement elle étoit la langue vulgaire de tout le Roïaume; mais on la parloit encore tout communément en Angleterre, ' à la Cour des Rois de Sicile, ' en plusieurs provinces d'Espagne, et dans tous les païs d'Orient où les Croisés s'étoient établis. On prit tant de goût pour cette langue, que plusieurs gents de Letres se piquerent de la parler plus poliment, qu'on ne faisoit dans le vulgaire : ce qui suppose qu'ils en firent une sorte d'étude. ' C'est ce qu'on remarque en particulier de Thierri Abbé de S. Tron, mort en 1107; ' de Lambert Abbé de Laubes, mort en 1149; ' de Gui premier Abbé de Vicogne de l'ordre de Prémontré au Diocèse d'Arras; ' d'Ives II Abbé de S. Denys, mort en 1172, ' et d'Alexandre Moine

Bern. ep. 68.

His. lit. de la Fr. t. 7. pr. p 45.

Mur. scri. It. t. 7. p. 322.

Du Cang. ib. n. 34.

Spic. t. 7. p. 393.

t. 6 p. 622.

t. 12. p. 534.

Mart. anec. t. 1. p. 572.

Angl. sac. t. 1. p. 621.

de la cathédrale d'Ely en Angleterre, qui se rendit même si habile dans la connoissance de cette langue, qu'il la parloit éloquemment. (VII.)

CXCIII. D'autres l'emploïerent dans leurs prédications publiques. ' S. Vital fondateur et premier Abbé de Savigni, un des plus grands Prédicateurs de son temps, ne prêchoit qu'en Romance. ' Hildebert Evêque du Mans se servoit aussi de la même langue dans ses sermons; quoiqu'il réussit mieux à prêcher en Latin. ' Le B. Aëlrede Abbé en Angleterre, et Odon Abbé de Morimond au Diocèse de Langres, emploïoient aussi quelquefois la langue Romanciere dans les discours qu'ils faisoient en public. ' Dom Mabillon apporte de fortes raisons pour montrer, que c'étoit en la même langue que S. Bernard faisoit ses exhortations à ses freres de Clairvaux, en faveur des freres laïcs, ou convers, qui n'entendoient pas le Latin. Ce qui ne permet guéres d'en douter, est le recueil de ces exhortations écrites en la même langue, du temps même de l'Auteur. ' Recueil que l'on conserve à la bibliotheque des Feuillents de Paris, et dont on lit le commencement imprimé à la fin de la préface du même Dom Mabillon sur les Sermons de S. Bernard. Cet usage oral qu'on fit de notre Romance, eut l'effet de la polir un peu, et commença à lui ôter quelque chose de sa rudesse. ' Mais elle étoit encore si grossiere et si imparfaite, qu'à peine osoit-on l'emploïer à écrire sur des matieres sérieuses. Il en étoit alors de même des autres langues vulgaires venues du Latin, comme la Romance, suivant la remarque du judicieux Historien M. l'Abbé Fleuri. Toutefois le XI siècle aïant commencé à se délivrer de ce scrupule, ' en se servant de cette langue pour faire grand nombre de traductions, dont il a été parlé autre part, le XII marcha sur ses traces, et l'emploïa à écrire sur divers autres sujets.

Mab. an. l. 70. n. 95.
ana. t. 3. p. 303. 304.
Cist. bib. t. 3. pr.
Bern. t. 1. p. 706. n. 8.
p. 716. n. 52.
Fleu. H. E. l. 73. n. 13.
His. lit. de la Fr. ib. p. 54-58.

CXCIV. Qu'on ne s'attende pas au reste, que nous entrions ici dans le détail de tous les ouvrages en Romance, que produisit ce siècle. ' Nous avons déja fait connoître ailleurs le Psautier de la bibliotheque de Nortfolck, avec des notes, ou gloses en jargon François, ou Norman; ' l'Histoire de la premiere Croisade par Grégoire Bechade; ' et la Loi de Vervins par Thomas de Couci, Seigneur de Marle. Ces trois ouvrages appartienent aux premieres années du siècle; et il suffira d'y en joindre quelques autres, avec une notice

p. 54.
p. 62.
p. 61.

générale de la plûpart des traductions en la même langue. ' Lambert d'Ardres fait mention d'un traité sur le silence, écrit en langue Romanciere, qui peut-être de la façon de Simon de Boulogne, dont parle le même Lambert, et qui a fait beaucoup de traductions en Romance, avant le milieu du siècle. ' La vie de S. Benoit, vulgairement S. Benezet, ordinateur du Pont d'Avignon, mort en 1184, fut d'abord écrite en langue vulgaire, et suivant toutes les apparences peu d'années après la date qu'on vient de marquer, de sorte que celle qu'on en fit ensuite en un Latin bas et grossier, n'est qu'une traduction de la précédente. On peut compter aussi entre les ouvrages faits en Romance le recueil des Sermons de S. Bernard, dont il a été parlé plus haut. Mais rien ne montre mieux, combien étoit grand l'usage que l'on commençoit à faire de cette langue à écrire pour la postérité, que de sçavoir ' qu'Henri II Roi d'Angleterre l'emploïa préférablement au Latin, pour faire son testament. ' Il a été parlé autre part d'une Charte de Louis le Gros en la même langue ; et M. de Lauriere rapporte une Ordonnance du Roi Louis le Jeune, fils du précédent aussi en Romance.

Du Cang. nov. t. 5. p. 1489.

Boll. 14. Apr. p. 255. n. 3.

Alford. an. 1189. n. 8.

His. lit. de la Fr. t. 7 pr. p. 58 | Spect. de la nat. t. 7. p. 244.

CXCV. A l'égard des traductions en la même langue, elles furent presque sans nombre. La plus fameuse de toutes ' est celle de la Bible, qui étoit répandue dans le Diocèse de Metz sur la fin du siècle, et dont l'Evêque diocèsain, à qui elle parut suspecte, comme faite par les Vaudois, ou les Albigeois, donna avis au Pape Innocent III. Le P. le Long la compte pour la premiere traduction de la Bible en langue vulgaire. Mais nous avons montré, ' que le Moine Grimoald en avoit fait une environ un siècle auparavant. ' Une autre traduction, qui devint fameuse, est celle que Pierre Valdo, riche marchand de Lyon, et le chef des Vaudois, fit faire avant l'année 1180, que commença sa Secte. Cette traduction comprenoit les Evangiles, quelques autres livres de la Bible, et divers passages des Peres rangés sous différents titres, et auxquels on fit porter le nom de sentences. Valdo emploïa à ce travail un nommé Estiene d'Evisa, qui fut ensuite Prêtre et Bénéficier dans l'église de Lyon ; et celui-ci se servit d'un pauvre Ecolier de la Ville nommé Bernard, pour écrire sous sa diction. ' Il y eut aussi une traduction du Cantique des Cantiques. Mais il y a lieu de croire, qu'elle

Le Long, bib. sac. t. 1. p. 313. 2.

His. lit. de la Fr. ib. p. 55.

Mart. anec. t. 5. p. 1177.

t. 4. p. 1294.

avoit été faite par des hérétiques, ou d'une maniere qui s'éloignoit de la gravité de l'Ecriture-Sainte; puisque le Chapitre général de Cisteaux tenu en 1200, ordonna, qu'elle seroit jettée au feu en quelque Maison de l'ordre qu'elle se trouveroit. ' M. Baluze avoit aussi parmi ses manuscrits un in-4°. qui contenoit une traduction de l'Ecclésiastique en anciene langue Provençale.

Bal. bib. t. 3. p. 80.

CXCVI. Ce ne fut pas seulement à traduire les livres sacrés, qu'on fit usage de notre langue vulgaire; on l'emploïa encore à faire une infinité d'autres traductions. ' Un comte de Guines en fit faire lui seul beaucoup, tant d'écrits de piété, que de ceux qui traitoient de l'Histoire, de la Physique, ou Medecine. Ses Traducteurs furent Landri de Vallanio, un nommé Godefroi et Simon de Boulogne. De son côté, ' Lambert Begge, ou le Buege, Prêtre de l'église de Liege, et Instituteur de l'ordre des Beguines, qui mourut en 1177, traduisit plusieurs autres ouvrages, principalement des vies de Saints, et les Actes des Apôtres. ' On void à la bibliotheque de Sorbone un beau manuscrit en parchemin de l'année 1200, qui contient grand nombre de vies des Saints le plus distingués écrites en François du temps. ' Il est parlé dans les Menagiana d'un *in-folio* en velin, contenant une traduction des Institutes de Justinien, des trois derniers livres du Code, et des Constitutions de fiefs. On regarde cette traduction comme appartenante au XII siècle, excepté celle des Constitutions, qui n'est que de la fin du siècle suivant, aussi est-elle d'une autre main. Mais le plus grand usage qu'on fit de notre Romance, fut à composer des Romans, presque tous en vers, et une infinité d'autres Poësies. Il seroit difficile d'exprimer, combien on écrivit en ce genre. On réussit par-là à adoucir cette langue, en la dépouillant peu à peu de ce qu'elle retenoit du Latin, qui l'avoit enfantée, et en la rapprochant du genre de la langue Françoise, qu'elle enfanta à son tour. Ainsi il arriva qu'à mesure qu'elle s'éloignoit de sa source, les Laïcs n'entendoient plus le Latin, à moins qu'ils ne l'étudiassent. ' Nous en avons une preuve en ce qui se passa au Concile de Reims, tenu en 1119. L'Evêque d'Ostie aïant exposé en Latin aux Evêques et autres Ecclésiastiques le sujet de l'assemblée, le Pape le fit expliquer en Romance aux Laïcs, par Guillaume de Champeaux, Evêque de Châlons.

Le Beuf, diss. t. 2. par. 2. p. 38. 39.

Alb. chr. an. 1177.

Spect. de la nat. ib. p. 231. 232.

Menag. t. 4. p. 130.

Conc. t. 10. p. 874.

CXCVII. A l'égard du Grec, de l'Hébreu et des autres langues Orientales, on doit compter pour presque rien le progrès qu'y firent les François en ce siècle. De sorte que ce n'est pas sans raison, ' qu'Abélard se plaignoit hautement de leur négligence pour s'en instruire. Il se trouva cependant quelques-uns de nos gents de Letres, qui donnerent une certaine application au Grec. ' Thiofride Abbé d'Epternac, qui vêcut quelques années en ce siècle, le sçavoit assés bien pour son temps. ' On tire des écrits d'Otton de Frisingue, un des éleves de nos Ecoles et des ouvrages de Rupert Abbé de Tuy, qu'ils avoient étudié la même langue. Abélard, Heloïse, S. Pierre-Maurice, Jean de Salisburi, Helinand de Froimont, et divers autres en avoient aussi quelque connoissance. ' Jean Sarrazin Moine de S. Denys, puis Abbé en Italie, la possédoit jusqu'au point, qu'il fit une traduction de la Hierarchie attribuée à S. Denys l'Aréopagite, qui mérita les applaudissements des sçavants. Jean de Salisburi, qui étoit du nombre, consultoit volontiers le Traducteur sur l'interprétation des mots Grecs. ' Guillaume de Gap, qui fut Abbé de S. Denys en 1172, sçavoit aussi la même langue; puisqu'il passe pour avoir traduit en Latin la vie du même S. Denys, écrite en Grec par Michel Syncelle, Prêtre de Jerusalem. Mais le plus habile de tous nos François en cette langue, fut Macaire Abbé de Fleuri. On lui attribue effectivement un Lexicon, ou Dictionaire Grec, imprimé plusieurs fois sous le nom d'un Bienheureux Benoît Abbé du même monastere, comme il sera dit plus amplement à son article.

Abaël. t. 1. p. 263.

Mab. an. l. 65. n. 46.

Ott. de ges. Frid. l. 1. c. 53 | Rup. in Joh. p. 51.

Saresb. ep. 183.

Gall. chr. nov. t. 7. p. 380.

CXCVIII. Hildebert du Mans, S. Bernard, et plusieurs autres qui écrivoient dès le siècle précédent, citent les Peres Grecs, quoiqu'ils ne sçussent pas la langue originale. Il y en avoit par conséquent plusieurs, qui avoient été traduits en Latin avant ce temps-là. En ce siècle-ci l'on prit du goût pour cette sorte de traductions; et l'on traduisit plusieurs autres Peres. Mais à la Hierarchie près attribuée à S. Denys, de laquelle il vient d'être parlé, nos François n'eurent point d'autre part à ce travail, que le fruit qu'ils en tirerent, en lisant en Latin ce qu'ils n'auroient pu lire en Grec. ' La gloire de cette entreprise est dûe au Pape Eugene III, éleve de Clairvaux, et l'honeur de l'exécution à Bourgondion, Juge et premier Magistrat de Pise, que ce Pontife engagea à s'en charger. Bourgondion traduisit d'abord quelques homelies de

Mart. am. coll. t. 1. p. 817. 828.

S. Jean Chrysostome, puis d'autres ouvrages du même Pere, ensuite des écrits de S. Grégoire de Nysse, et enfin

pr. n. 40.

' les ouvrages de S. Jean de Damas. On croid aussi, que la version du Code et du Digeste, faite du Grec et du Latin

Rob. add. ad Sig. an. 1128.

grossier, appartient au même Traducteur. ' Il parut encore en ce siècle diverses traductions d'Aristote, les unes faites sur le Grec, les autres sur l'Arabe. Mais elles n'étoient pas toutes fort exactes, comme s'en plaint Jean de Salisburi. Elles ne laisserent pas cependant d'être reçues avec empressement par nos Philosophes, qui étoient pour la plûpart grands Partisans d'Aristote. De même, la traduction de S. Jean de Damas fit beaucoup de plaisir à nos Théologiens Scolastiques, qui y trouverent en partie leur maniere de raisoner.

CXCIX. Nos François avoient beaucoup plus de moïens d'apprendre l'Hébreu que le Grec. Les Juifs, qui le parloient entre eux, étoient répandus dans toutes les Villes du Roïaume, et y avoient des Académies, qui étoient alors florissantes, comme on l'a montré. Bien loin de profiter de ces avantages, à l'exemple de Sigebert, alors Ecolatre de S. Vincent de Metz, nos autres François le mépriserent par des motifs mal-entendus, qu'ils nous laissent à deviner, sans nous

Mart. anec. t. 4. p. 1292.

les faire manifestement connoître. ' L'ordre de Cisteaux fit une défense expresse à ses Moines de s'adresser aux Juifs, pour apprendre les langues Orientales, et mit en pénitence un Moine de Poblet en Catalogne, qui se trouvoit dans le cas. Il craignoit apparemment qu'ils ne s'affoiblissent dans leur religion par leur commerce avec les Infidèles. Les autres Chrétiens pouvoient avoir la même crainte. Il y eut néanmoins quelques-uns de nos gents de Letres, qui prirent

Abaël. t. 1. p. 263. | Rob. Alt. chr. p. 81. 1.

une assés grande connoissance de la langue Hébraïque. ' Abélard l'avoit étudiée; et Heloïse la possédoit comme le Latin : *Literis tam Hæbraïcis quam Latinis adprime eruditam*. Il ne tint pas même à Abélard, que toutes les Religieuses de son temps

Mart. anec. t. 5. p. 1001-1008. 1566. 1567.

ne l'apprissent. ' Hugues d'Amiens Archevêque de Rouen, et l'Anonyme, qui a écrit contre les Juifs, paroissent par leurs ouvrages en avoir eu une connoissance plus que médiocre. Il faut porter le même jugement de Sigebert de Gemblou, de Thiofride Abbé d'Epternac, des Moines de Cisteaux que S. Estiene leur Abbé emploïa à la révision de la Bible, et peut-être d'Odon Abbé de S. Martin de Tournai.

CC. Il étoit encore fort facile à nos François d'apprendre la langue Arabe; ' et nous avons témoigné ailleurs notre surprise, de ce que nos Croisés en particulier, qui avoient tant de motifs, et presque autant de moïens de s'en instruire, négligeassent de le faire. Nous ne connoissons que trois persones de Letres, qui sçurent profiter de leur séjour en Orient, pour se mettre au fait de la langue Gréque, de l'Arabe et des autres Sciences des Orientaux. La premiere à raison de sa dignité, ' est Guillaume Archevêque de Tyr, qui possédoit si bien l'Arabe, qu'il se servit d'une histoire écrite en la même langue, pour en composer une autre de sa façon en Latin. La seconde persone ' est Philippe clerc de Gui de Valence, Evêque de Tripoli, qui traduisit d'Arabe en Latin par ordre de ce Prélat la letre d'Aristote à Alexandre, intitulée *Secretum Secretorum Aristotelis*. M. Baluze avoit parmi ses manuscrits un exemplaire de cette traduction. Enfin la troisiéme persone, qui sçut profiter de son séjour en Orient, pour la connoissance des langues, de la Philosophie et des Mathématiques, est ' Adelard de Bath. Quoiqu'Anglois de nation, nous croïons en devoir parler, tant parce qu'au retour de ses voïages il fit quelque séjour en France, où il dédia plusieurs de ses ouvrages à Richard Evêque de Baïeux, qu'à raison du fruit que nos François tirerent de ses connoissances. Adelard fit entre autres d'Arabe en Latin une traduction des Elements d'Euclide, et une autre d'un Traité de l'Astrolabe. ' Rodolfe de Bugues traduisit de son côté, aussi d'Arabe en Latin, le Planisphere de Ptolemée. Il étoit si rare de trouver en France au temps de Pierre le Vénérable, des persones qui entendissent l'Arabe, que ce pieux Abbé aïant conçu le dessein de faire traduire l'Alcoran, fut obligé d'aller en Espagne pour y réussir.

His. lit. de la Fr. t. 7. p. 113.

Will. Tyr. l. 1. pr. p. 626.

Bal. bib. t. 3. p. 97.

Mart. ib. t. 1. p. 292.

Voss. de math. c. 63. n. 5.

CCI. La Grammaire au sentiment des Anciens, enveloppe les Belles-Letres, et par conséquent ' l'Histoire, la Poëtique et tout ce qui concerne l'une et l'autre. ' On reconnoissoit en ce siècle l'utilité de l'Histoire, sur-tout pour conserver à la postérité les actions des grands hommes; et plusieurs de nos gents de Letres non-seulement l'étudierent, mais entreprirent aussi de l'enrichir des productions de leur plume. Pour y réussir il auroit fallu sçavoir la Chronologie et la Géographie, qui sont les deux aîles de l'Histoire. Il ne paroît pas cependant, qu'il y eût beaucoup de Sçavants qui fussent curieux de s'en instruire. On se bornoit pour la Chronologie à ce qu'en

Saresb. Met. l. 1. c. 17. 21. p. 44. 52.
Spic. t. 12. p. 275.

avoient écrit les Anciens, sans être tenté de pousser plus loin ses recherches : malgré quelques exemples qu'en avoit
Cist. bib. t. 7. p. 154. donné le siècle précédent. Nous ne connoissons ' qu'Helinand Moine de Froimont, qui entreprit de corriger la supputation
Sig. scri. c. 171. des temps de Denys le Petit, ' et Sigebert de Gemblou, qui avoit déja composé un grand ouvrage sur le même sujet. Deux autres Ecrivains, dont il sera parlé dans la suite, firent aussi quelques tentatives sur le comput ecclésiastique. L'utilité de la Chronologie, sans laquelle on ne voit pas clair dans l'Histoire, fut tellement ignorée, ou méprisée, que presque tous nos Historiens négligerent de marquer dans leurs écrits les dattes convenables. Les Auteurs de Legendes, à qui il étoit aisé d'éviter ce défaut, puisque plusieurs rapportoient des évenements, qui s'étoient passés sous leurs yeux, ou qui n'étoient pas éloignés de leur temps, n'ont pas été plus soigneux que les autres à en conserver les époques. Dans les épitaphes, qui sont des pieces originales pour l'Histoire, on étoit ordinairement attentif à y marquer le jour et le mois, mais jamais l'année, ce qui auroit été tout autrement interessant. Il n'y eut que les Historiens qui mirent leurs écrits en forme d'Annales, ou de Chroniques. Ceux-ci sont assés exacts à rapporter les faits sous les années qui leur convienent. Mais ils ne se sont point avisés de corriger les anachronismes de ceux qui les avoient précédés, et qu'ils ont suivis aveuglement.

Bern. ep. 68. CCII. Lorsqu'on lit, ' que S. Bernard ignoroit qu'il y eût
Spic. t. 12. p. 400. de son temps une abbaïe de Flais, ou S. Germer, et ' que les Moines de S. Martin de Tournai ne connoissoient pas celle de Ferrieres, on est porté à regarder ce siècle, comme fort ignorant
t. 9. p. 443. rant dans la Géographie. Il ne paroît pas, ' que Pierre Mirmet Moine de Charroux, qui voulut se tirer de cette ignorance, et qui à cet effet voïagea beaucoup en Espagne et en Afrique, eût beaucoup d'imitateurs. Il se trouva cependant quelques gents de Letres, qui entreprirent d'écrire pour illustrer la
Alb. chr. an. 1203. p. 431. Géographie. ' Gui Chantre de la cathédrale de Châlons sur Marne, frere de Nicolas Seigneur de Bazoches, et de Milon Abbé de S. Médard de Soissons, publia sur la fin de ce siècle un écrit sur les divers païs du monde, qu'il ajoûta à son Histoire Universelle. Mais cet ouvrage, qui ne paroît plus, étoit
Rob. Abo. chr. p. 1-6. apparemment dans le goût de celui ' que Robert Moine de S. Marien d'Auxerre a mis à la tête de sa chronique : c'est-à-dire une description de l'Asie, l'Afrique, l'Europe et des

Isles que l'on connoissoit alors. L'Amerique n'avoit point été encore découverte; (VIII.) ' et quelques Géographes, au rapport d'Otton de Frisingue, ne reconnoissoient même que deux parties du monde, l'Asie et l'Europe. Ce n'est pas qu'ils ignorassent le nom et l'existence de l'Afrique; mais c'est que n'en connoissant que les côtes maritimes, sans connoître son étendue, elle leur paroissoit si petite qu'ils croïoient la devoir joindre à l'Europe, et de ces deux parties du monde n'en faire qu'une seule. Il seroit curieux de sçavoir en combien de parties la terre étoit divisée sur ' la Mappemonde, dont se servit Jacques de Vitri pour écrire son histoire d'Orient; mais il n'a pas jugé à propos de nous l'apprendre.

Ott. his. l. 1. c. 1.

Jac. de Vitr. hic. or. l. 1. c. 91.

CCIII. Les Anciens s'étant représenté la terre comme une superficie plate, n'avoient garde d'imaginer des antipodes, ou un autre hemisphére sous le nôtre. Cependant ' la B. Vierge Alpis, ou Alpaïs de Cudot, au Diocèse de Sens sur la fin de ce siècle, en eut dans un de ses ravissements une idée entierement semblable à celle que nous en donnent nos derniers Géographes. Elle vid le monde entier comme un globe d'une forme unie de toutes parts. Le Soleil lui parut plus grand que la terre, et la terre comme un œuf suspendu au milieu des airs, et environné d'eau de tous les côtés. Représentation qui favorise en plein l'opinion de nos Sçavants modernes, qui après de longues et perilleuses observations donnent à la terre la figure d'un sphéroïde tant soit peu applati vers les Poles, au lieu qu'on la croïoit ronde avant leurs sçavantes découvertes. Mais on prit apparemment ce qu'en disoit la B. Alpaïs, pour une vision de Devote; puisqu'on n'en profita point pour rectifier la fausse idée qu'on avoit de la terre. On auroit dû au moins donner quelque attention ' à ce qu'en avoit publié quatre cents ans auparavant, S. Virgile Evêque de Saltzbourg. Ce Prélat découvrit effectivement les antipodes : c'est-à-dire, selon lui, un autre monde qui avoit son soleil, sa lune et ses saisons comme le nôtre. Il est cependant vrai ' qu'au temps de Robert de S. Marien sur la fin de ce XII siècle, on croïoit qu'il y avoit au-delà de l'Ocean au midi une quatriéme partie du monde, inconnue toutefois à cause de la trop grande ardeur du Soleil, et qu'elle avoit ses habitants. Mais on regardoit en même temps cette opinion comme une fable.

Rob. Alt. ib. p. 85. 2.

Conc. t. 6. p. 1521.

Rob. Alt. ib. p. 6. 2.

CCIV. Celui de tous nos Sçavants de ce siècle, qui paroît avoir été le plus versé dans la Géographie, est Otton de

Frisingue, qui fit toutes ses études en France. Rien de mieux détaillé, de mieux circonstancié, de plus exact, que les descriptions qu'il nous a laissées de divers païs, dont il a eu occasion de parler dans ce qu'il a écrit sur l'Histoire. Pour en
Ott. his. l. 6. c. 30 | de ges. Frid. l. 1. c. 3 | l. 2. c. 12. juger sainement il n'y auroit qu'à lire ' les descriptions qu'il fait des Gaules, de l'Italie, de la Hongrie. L'attention qu'il a eue à y faire entrer plusieurs traits de l'anciene Histoire, qui marquent les changements arrivés dans ces païs, tant à l'égard de leurs habitants, que par rapport à leurs mœurs, y
his. l. 7. c. 3. donne un merveilleux relief. ' Ce qu'il dit de l'anciene Babylone des Caldéens, de la nouvelle Babylone des Egyptiens, et de l'anciene Ecbatane des Perses, annonce un Géographe instruit, et attentif à ne rien confondre. Otton est encore fort
l. 5. c. 32. exact, ' lorsqu'il décrit l'étendue de l'empire de Charlemagne, dont il marque fort bien toutes les limites. Quelque habile au reste qu'il fût dans la Géographie, il paroît qu'il n'avoit
l. 2. c. 25. qu'une notion superficielle ' de cette partie des Indes, que subjugua Alexandre le Grand. Il la regardoit effectivement comme une des extrémités du monde, et un païs impénétrable aux hommes, où il n'y avoit que les bêtes sauvages et les serpents qui pussent habiter. Il avoit tiré ce qu'il en dit, d'une prétendue letre de ce Conquerant à Aristote son Maître, sur son expédition dans les Indes. Il avoue cependant, que bien qu'il se serve de l'autorité de cette letre, elle contient tant de choses si surprenantes, qu'elles paroissent in-
l. 7. c. 4. croïables. ' Blâmant ailleurs ceux qui donnoient indistinctement à tous les peuples de la Germanie le nom d'Alleman, il observe avec raison, qu'il ne convient qu'aux habitants de la Suabe, à cause du fleuve Leman qui y prend sa source. Mais il y devoit joindre les Suisses par la même raison. Guillaume Archevêque de Tyr paroît aussi avoir bien sçu la Géographie pour son temps.

CCV. La France produisit en ce siècle grand nombre d'Historiens, comme on le verra dans le cours de ce volume et des suivants. Tous ont leur mérite, parce que de quelque maniere que les évenements soient écrits, c'est un avantage pour la postérité qu'ils lui aïent été conservés. Mais tous ne sont pas de même prix; leurs ouvrages n'étant pas également interessants. La plûpart se sont bornés à faire de simples Legendes, ou Vies de Saints et d'autres grands hommes;
Bal. misc. t. 4. p. 69. et il nous en reste quantité, quoique ' l'Auteur de celle de

S. Estiene d'Obazine qui écrivoit en ce siècle, semble se plaindre qu'on avoit négligé ce genre d'écrire, si fort en usage aux siècles précédents. Hildebert, Evêque du Mans, Marbode de Rennes, Philippe Harveng Abbé de Bonne-Esperance, Sigebert de Gemblou en ont laissé eux seuls beaucoup de leur façon. Entre celles de la composition de nos autres Ecrivains, il y en a plusieurs qui sont autant de monuments originaux pour l'Histoire, et sans lesquelles on ignoreroit des faits fort interessants. De ce nombre sont la vie de S. Hugues Abbé de Cluni, par Rainaud de Semur, depuis Archevêque de Lyon; celle de S. Bernard Abbé de Tiron, par Geofroi le Gros; celle de S. Bernard de Clairvaux, par divers Auteurs; celle de S. Hugues Evêque de Grenoble, par le Vénérable Guigues. Telles sont encore la vie du Roi Louis le Gros, par l'Abbé Suger; celle de Suger, par Guillaume Moine de S. Denys; celle de S. Charles le Bon Comte de Flandres, par Gautier Chanoine de Terouane; et plusieurs autres, dont il sera parlé en leur rang. Il y en a, il est vrai, quantité d'autres, qui outre qu'elles sont mal écrites, contienent des choses incertaines, fausses et fabuleuses. Mais si l'on s'en rapporte à Barthius, celles-ci ont encore leur mérite; et il veut qu'on s'édifie de la simplicité de leur style, et des traits de piété qui y sont répandus sans écouter son goût et sa trop grande délicatesse. Remarque après tout, qui n'est à sa place, qu'en fait de Morale, et non en fait d'Histoire. Barth. adv. l. 48. c. 10. 17.

CCVI. Grand nombre d'autres Historiens porterent leurs vûes beaucoup plus loin, et se proposerent des objets tout autrement étendus. Les uns entreprirent l'Histoire des Croisades, et l'on compte neuf à dix qui l'exécuterent, outre les quatre Historiens qui avoient déjà traité le même sujet, et dont il a été parlé sur le siècle précédent. D'autres s'attacherent à faire l'Histoire de divers monasteres célébres; et leurs écrits sont d'autant plus estimables que les Auteurs y ont fait entrer plus d'évenements qui concernent l'Histoire générale de France. Il suffit de nommer les chroniques de S. Tron, par l'Abbé Rodulfe; de S. Martin de Tournai par Hermanne, de Maurigni par Teulfe, de Vezelai par Hugues le Poitevin, de Maillezais, dite de S. Maixent. Quelques-uns embrasserent des Roïaumes entiers : comme Geofroi Prieur du Vigeois celui de France, et Hugues Foucaud depuis

Abbé de S. Denys celui de Sicile. D'autres encore plus studieux ne crurent pas que le dessein d'une Histoire Universelle fût au-dessus de leurs forces. Ils l'entreprirent et l'exécuterent chacun à sa maniere. C'est ce que firent avant le milieu du siècle Otton de Frisingue, et Hugues Moine de Fleuri. Après eux et avant la fin du même siècle, ' Gui Chantre de la cathédrale de Châlons, dont il a été déja parlé, Robert Moine de S. Marien d'Auxerre, et Helinand Moine de Froimond au Diocèse de Beauvais, publierent aussi chacun son Histoire Universelle. Il est aisé de juger du prix de ces ouvrages, puisqu'ils sont imprimés, excepté celui de Gui, dont on n'est pas même assuré qu'il existe encore.

Alb. chr. an. 1203. p. 431.

CCVII. Outre une infinité de traits pour l'Histoire ecclésiastique que contienent tous ces monuments, quelques-uns de nos Ecrivains se porterent à en traiter expressément. Ordric Vital publia un assés long ouvrage sur ce sujet. Il s'y trouve à la vérité quantité d'excellentes choses; mais il seroit à souhaiter que l'Auteur y eût gardé plus d'ordre, apporté plus de discernement, de choix et d'exactitude. Sigebert de Gemblou travailla aussi à enrichir cette partie d'Histoire par un catalogue d'Auteurs Ecclésiastiques qui est une source de Literature pour les siècles précédents. Honoré Scolastique de l'église d'Autun en composa un autre, qui n'est à proprement parler qu'un abregé de ceux de S. Jerôme, de Gennade et de S. Isidore de Seville; mais dans lequel il a inseré divers traits interessants, qui ne se lisent pas dans ses originaux. Il fit de plus un catalogue des hérésies, et une liste chronologique des Papes depuis S. Pierre jusqu'à Innocent II. Rainer Moine de S. Laurent de Liege publia de son côté l'Histoire abregée des Hommes Illustres de son monastere, qui sont autant d'Ecrivains Ecclésiastiques. Nos sçavants donnerent aussi quelque attention à l'Histoire sacrée. Tout le monde connoît l'Histoire Scolastique de Pierre Comestor, ou le Mangeur, Doïen de l'église de Troïes. L'Auteur nous y donne une suite de l'Histoire Sainte, depuis la création du monde jusques et y compris la prison de S. Paul à Rome. Ce qu'il y a d'historique, il l'a tiré du texte sacré, à quoi il a mêlé quelques incidents pris de l'Histoire profane, avec diverses opinions des Théologiens et des Philosophes de son temps, et des explications de sa façon. ' Leonius Prêtre et Chanoine de Notre-Dame de Paris, et Pierre de Riga, dont

Du Cang. gl. pr. n. 58.

il sera parlé au sujet de la Poësie Latine, firent aussi l'Histoire Sainte; mais leurs ouvrages sont en vers.

CCVIII. Une autre sorte de monuments, qui appartienent encore plus à l'Histoire qu'à tout autre Science, sont plusieurs recueils de Letres, qu'enfanta le siècle qui nous occupe. Jamais il n'en parut un si grand nombre, et qui contienent plus de faits. On en trouve beaucoup dans celles du Pape Calixte II, d'Ives de Chartres, et de S. Bernard. Mais ce n'est presque rien en comparaison de ceux qu'offrent les recueils de S. Anselme Archevêque de Cantorberi; de Pierre Abélard et d'Heloïse; de Geofroi Abbé de Vendôme; d'Hildebert Evêque du Mans; de Marbode de Rennes; d'Arnoul de Lisieux; de Pierre de Celle Evêque de Chartres; de Pierre le Vénérable Abbé de Cluni; de Hugues Metel Chanoine Regulier. Tous ces recueils de Letres sont un trésor pour l'Histoire, tant civile qu'ecclésiastique : trésor d'autant plus estimable, que les faits qu'il enferme, sont plus avérés. On a encore un plus riche fonds d'Histoire dans les recueils de celles de Suger Abbé de S. Denys, et de Guillebald de Stavelo, l'un et l'autre Ministre d'Etat. Aux Letres de ces deux grands hommes, il faut joindre celles de Jean de Salisburi Evêque de Chartres; de Philippe Harveng Abbé de Bonne-Esperance; de Pierre de Blois Archidiacre de Bath; et d'Estiene Evêque de Tournai. Il sembleroit en les lisant, que leurs Auteurs s'y seroient proposé de recueillir ce qui se passoit de plus mémorable en leur temps; quoiqu'on sçache cependant, qu'ils ne les ont écrites que par occasion, et sans d'autre dessein que d'entretenir les liaisons qu'ils avoient contractées avec d'autres sçavants leurs contemporains. Outre ces divers recueils, il y en a encore plusieurs autres moins considérables à la verité, mais d'où l'on peut aussi tirer beaucoup de secours pour l'Histoire. Tels sont ceux qu'on a faits des Letres de Gautier de Mortagne Evêque de Laon; de Thibaud d'Estampes; de Guigues Prieur de la grande Chartreuse; d'Odon Chanoine Regulier; d'Adam Abbé de Perseigne; et encore de plusieurs autres. Honoré d'Autun avoit laissé aussi un recueil de Letres; mais on le regarde comme perdu. Pierre de Poitiers Chancelier de l'église de Paris, Petr. Pict. pr.
voulant contribuer de son côté à illustrer l'Histoire, inventa en faveur des simples les arbres historiques, qui ont peut-être donné occasion aux arbres généalogiques.

CCIX. On void par tous ces détails, combien fut alors cultivée l'Histoire, qui est l'une des facultés les plus interessantes de toute la Literature, et combien il nous reste de monuments de ce siècle pour l'illustrer. Quoique ceux qui ont entrepris d'écrire en ce genre, n'eussent ni le goût, ni le discernement, ni toutes les connoissances, ni la délicatesse de style qu'il eût été à souhaiter, plusieurs n'ont pas laissé de réussir jusqu'à un certain point dans leurs entreprises. ' Il paroît qu'en général ils avoient à cœur l'amour du vrai, le point le plus essentiel pour l'Histoire; et ils convenoient que tout Historiographe doit y être inviolablement attaché. Maxime au reste, qui n'a pas empêché qu'ils n'aïent quelquefois avancé des choses fausses, et donné pour certaines d'autres qui étoient douteuses. Mais c'étoit faute de critique, et non par le défaut de bonne foi et de droiture d'intention. A cela près, il y en a plusieurs qui nous ont donné des ouvrages solides, bien ordonnés, et même assés bien écrits pour leur temps : soit qu'ils se soient bornés à des Histoires particulieres, ou qu'ils en aïent entrepris de générales. Il faut ranger dans la premiere classe l'Histoire de Tancrede l'un des premiers princes croisés, écrite vers 1112 par Raoul de Caen; celle de l'Empereur Frideric Barbe-rousse, par Otton de Frisingue, qui y use néanmoins trop souvent de digressions; celle de S. Bernard de Tiron, par Geofroi le Gros; et encore d'autres, qu'on fera connoître dans la suite. A l'égard des Histoires de la seconde classe, celle de la Croisade par Guillaume de Tyr mérite d'être comptée pour un excellent ouvrage. Il en faut dire autant de celle de Sicile ' par Hugues Foucaud, qui est regardé comme le Tacite de son siècle. Si celle de France par Geofroi du Vigeois étoit aussi bien écrite que la précédente, elle seroit de tout un autre prix qu'elle n'est. Les Histoires Universelles d'Otton de Frisingue et de Robert de S. Marien, sont encore des ouvrages qu'on ne sçauroit trop estimer.

Trud. chr. p. 390.

Fab. bib. lat. l. 8. p. 859.

CCX. Ne passons pas toutefois trop légerement sur celle d'Otton. Nous y découvrirons toutes les conditions requises pour une bonne Histoire : du goût, du jugement, du choix, de l'ordre, de la critique, de l'exactitude. On peut la regarder comme un abregé de l'Histoire Universelle, presque comparable à ce que notre siècle et le précédent ont produit de plus accompli en ce genre. L'Auteur paroît avoir puisé dans

dans les meilleures sources; et bien loin de donner dans toutes les fables qui avoient cours en son temps, il est presque toûjours attentif ou à les faire connoître pour telles, ou au moins à les faire sentir. ' En parlant de l'origine des François, qu'on faisoit descendre des anciens Troïens, il se contente de dire, qu'on le publioit de la sorte. Mais il tranche le mot, et traite nettement de fable l'opinion, qui rapporte cette origine à un Francon imaginaire, Prince Troïen, et prétendu fondateur de la Ville de Santen au Duché de Cleves. ' Otton regarde aussi comme de pures fables, ce que les Poëtes et les Historiens publioient des avantures extraordinaires de Diomedes et de ses Compagnons, après la ruine de Troïes. Il est cependant plus réservé à l'égard de ce que Virgile débite de la venue d'Enée en Italie, et de ses combats avec Turnus. Il laisse la chose problématique, et n'ose prononcer, si c'est une Histoire réelle, ou seulement une invention du Poëte pour flatter l'orgueil des Romains. Quelque fonds de critique après tout qu'eût cet Historien, il n'a pas laissé ' de regarder comme sinceres les Letres de S. Paul à Seneque, et celles de Seneque à S. Paul, ' de même que la prétendue donation de l'empereur Constantin au Pape S. Silvestre.

Ott. his. l. 1. c. 25. 26.

c. 26.

l. 3. c. 16.

l. 4. pr.

CCXI. Le sentiment d'Otton au sujet des Letres de Seneque à S. Paul ne lui étoit pas particulier. C'étoit l'opinion commune du XII siècle; puisqu'on void ' que les plus éclairés, tels qu'Honoré d'Autun, Jean de Salisburi et Philippe Harveng, l'avoient embrassée. Le premier de ces trois Ecrivains en étoit si persuadé, qu'il a donné à Seneque place entre ses Ecrivains Ecclésiastiques. Erreur qui venoit, comme tant d'autres, du defaut de critique qui regnoit encore en ce siècle. Tout le monde convient, qu'il en étoit fort dépourvu; et il seroit inutile que nous nous missions en frais pour le prouver. Seulement nous avons dessein de montrer, que malgré ce défaut presque général, il y eut néanmoins plusieurs de nos sçavants, qui s'élevant au-dessus des autres par la pénétration de leur esprit, la force de leur jugement, un certain bon goût et leur sagacité, éviterent de donner dans la plûpart des erreurs de leur temps, en corrigerent grand nombre, et répandirent un commencement de lumiere sur presque toutes les facultés de la Literature. Ce qui a été déja dit des connoissances d'Otton de Frisingue touchant l'Histoire et

Hon. scri. l. 1. c. 12 | Fab. bib. lat. supp. p. 367 | Phil. Har. ep. 13.

la Géographie, fait voir qu'il ne manquoit pas entierement de critique. La justesse des réflexions qu'il a placées à propos dans ses ouvrages, en est une autre preuve. Nous n'en produirons qu'un exemple. ' On ajoûtoit beaucoup de foi aux livres des Sybilles; et on en tira des pronostics en faveur de la Croisade de 1146. ' On fit même à ce sujet un écrit extrêmement enveloppé, dans lequel on promettoit un heureux succès au Roi de France Louis VII, qui l'avoit entreprise. Otton rapportant en Historien ce trait d'adulation, en fait sentir en critique tout le ridicule.

Mart. am. coll. t. 5. p. 10.

Ott. de ges. Frid. l. 1. pr.

CCXII. Guibert Abbé de Nogent, qui appartient à ce siècle, comme au précédent, où il commença à fleurir, fut un des meilleurs critiques de son temps. Sans répéter ce qui en a été dit ailleurs, ' il montre fort bien contre la prétention d'Eusebe de Cesarée, que S. Paul n'eut jamais de femme. Il dispute aussi au même Historien la sincerité de la Letre de J. C. à Abgare, Prince d'Edesse. Pierre Abélard poussa encore plus loin les lumieres de la critique. Il est le premier, ' qui en ces siècles encore peu éclairés découvrit, que S. Denys Evêque de Paris ne pouvoit être l'Aréopagite. Il est vrai que trompé par l'autorité du Vénérable Bede, il confondit celui-ci avec S. Denys de Corinthe. Mais il ne fut pas longtemps dans cette erreur, et la refuta solidement dans la suite. ' Il releve aussi, mais avec le respect que mérite le S. Docteur, une faute échappée à S. Ambroise, qui confond S. Jacques le Majeur frere de S. Jean l'Evangeliste, avec S. Jacques le Mineur frere du Seigneur. Abélard remarque judicieusement à cette occasion, que lorsqu'il s'agit de faits non revelés, ou d'autres sujets qui n'interessent pas la foi Catholique, on ne doit point se faire scrupule d'avouer, que les Saints se sont trompés quelquefois. Gerard de Nazareth, Evêque Latin de Laodicée en 1140, ne réussit pas si bien dans la critique qu'il entreprit contre quelques Auteurs Grecs. ' Ceux-ci soûtenant, que Marie Magdelaine et Marie sœur de Marthe et de Lazare, sont deux persones différentes, l'une de l'autre, Gerard fit un écrit pour établir le contraire. ' L'opinion commune de ce siècle étoit, que S. Augustin avoit fait une Regle pour des Moines, et qu'il étoit l'Instituteur des Chanoines Reguliers. ' Mais Raimbaud Doïen de l'église de Liege, et un autre Ecrivain du même temps en montrerent la fausseté.

Guib de Nov. de Virg. c. 5. p. 315. 1.

Abaël. t. 1. p. 25. 26. 224-226 | Mab. an. l. 73. n. 133.

Abaël. ib. p. 227.

Magd. cent. 12. c. 8. p. 1230. 1279.

Abaël. ib. p. 172 | Spic. t. 13. p. 111 | Mart. am. coll. t. 9. p. 1012.

Mart. ib. p. 1027 | anec. t. 5. p. 1556.

CCXIII. On étoit extrêmement prévenu en faveur des

prétendues Prophéties de Merlin. ′ Mais Jean de Salisburi et Pierre de Blois en reconnurent la supposition, et apprirent aux autres à s'en moquer. Ces deux Ecrivains avoient beaucoup de lumiere et de discernement, comme il paroît par la maniere dont leurs ouvrages sont écrits, et principalement la réponse de Pierre de Blois à son Censeur. ′ Pierre de Celle n'en avoit peut-être pas moins; et sa circonspection à ne rien avancer que de vrai en fait d'Histoire, et à se précautioner contre le moindre levain du mensonge et de la fausseté, pour parler d'après lui, suppose un Ecrivain qui avoit les principales dispositions convenables à un critique. ′ Pierre le Vénérable Abbé de Cluni mérite à divers égards de participer au même titre. Quelques exemplaires du commentaire de S. Hilaire sur les Psaumes lui étant tombés entre les mains, il découvrit sans peine qu'ils étoient viciés. En une autre occasion aïant entendu chanter, et chanté lui-même, une anciene hymne en l'honeur de S. Benoît, il y remarqua plus de vingt fautes contre la vérité de l'Histoire. ′ Laurent de Liege Moine de S. Vanne s'éleva aussi, à la faveur de sa critique, au-dessus des opinions fabuleuses, qui faisoient remonter la premiere origine de nos églises jusqu'aux Apôtres, ou aux soixante-douze Disciples. ′ Hervé de Bourdieu fit un ouvrage tout de critique, pour relever les erreurs qui s'étoient glissées dans plusieurs églises, par rapport aux leçons de l'Office divin, qui ne se trouvoient pas conformes au texte original d'où elles avoient été tirées. L'ouvrage porte pour titre *De connexione lectionum;* mais il est visible par le sens que présente le titre, qu'il faut lire *De correctione*.

Th. Cant. l. 3. ep. 19 | Petr. Bles. p. 461. 2.

Petr. Cell. l. 6. ep. 18.

Petr. Ven. l. 1. ep. 24 | l. 4. ep. 30.

Spic. t. 12. p. 275.

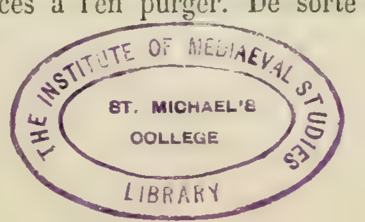
Mab. an. t. 6. app. p. 719.

CCXIV. On réussit encore au moïen du peu de critique qu'on avoit alors, à rectifier plusieurs autres points defectueux sur d'autres sujets de la Literature, et à faire connoître quelques abus. ′ Les premiers Moines de Cisteaux firent cette importante révision de la Bible, dont il a été parlé plus d'une fois. ′ Guigues, cinquième Prieur de la grande Chartreuse, entreprit de son côté une révision des Letres de S. Jerôme, qu'il purgea non-seulement d'une quantité de fautes, mais qu'il discuta aussi avec un extrême soin, pour discerner des supposées celles qui appartienent à ce S. Docteur. ′ Robert de Torigni Abbé du Mont-S-Michel, étant tombé sur un exemplaire de l'Histoire Naturelle de Pline, remplie de fautes, travailla avec succès à l'en purger. De sorte qu'aïant été

Mss.

Mab. ana. t. 1. p. 331 | Mart. am. coll. t. 6. p. 163 | Bib. PP. t. 22. p. 1164.

Guib. de Nov. app. p. 716.



le premier qui communiqua cet Historien à la Normandie, il eut encore le mérite de le lui donner correct. Philippe

Phil. Har. ep. 5-7. Harveng fit quelque chose de plus en faveur ' des livres de S. Hilaire sur la Trinité. Un de ses amis croïant y trouver des erreurs contre l'Incarnation du Verbe, et d'autres qui favorisoient l'impassibilité en J. C. Philippe lui développa avec tant de lumiere les endroits obscurs, qui sembloient favoriser l'erreur, qu'il n'y parut plus aucune difficulté. ' Ce qu'il dit ailleurs touchant la Prophétie d'Enoch, citée par l'Apôtre S. Jude, montre un Ecrivain qui avoit autant de justesse d'esprit que de discernement. ' Helinant de Froimont fit voir aussi qu'il ne manquoit point de critique, en prouvant que le Cycle de Denys le Petit plaçoit la naissance de J. C. vingt-un ans trop tard. Ce fut encore à la lumiere de la critique, que l'on commença à reconnoître les abus de l'épreuve par le fer chaud et les autres si fort en usage en ces siècles demi barbares. ' Robert d'Arbriscelle défendit expressément à ses Religieuses d'y avoir jamais recours; et ' Pierre le Chantre s'étend beaucoup dans un de ses écrits, pour en détourner tous les Fidéles.

p. 583.

Cist. bib. t. 7. p. 157.

Apo. de R. d'Arb. p. 294.

Verb. abbr. c. 78. p. 197-204.

CCXV. Il ne paroît pas qu'on fût en ce siècle-ci plus curieux de la connoissance des antiques, qu'on l'avoit été aux siècles précédents. A peine en trouve-t-on quelques vestiges [1] dans les Ecrivains de ce temps-là. Seulement ' il est parlé d'un fameux thrésor, que le Vicomte de Limoges trouva en 1199, et qu'il cacha dans la petite Ville de Chalus en Limousin. On disoit que c'étoit un groupe d'or massif, qui représentoit un Empereur avec sa femme et ses enfants, tous de grandeur naturelle, assis autour d'une table. Mais l'Histoire ne nous apprend point ce que devint dans la suite cette précieuse antique. Il ne tint pas à Richard Roi d'Angleterre, qui se trouvoit alors en Aquitaine, qu'il ne s'en rendît maître. Il alla à cet effet mettre le siége devant Chalus; mais il y trouva la mort. ' Guillaume le Breton nous fait aussi connoître sur la fin de ce siècle un habile Antiquaire, nommé Gautier, qui avoit un talent singulier pour déchiffrer les Chartes, les Titres et autres anciens Monuments. Gautier fut en une occasion importante d'une très-grande utilité au Roi Philippe Au-

Alb. chr. an. 1199 | Lab. bib. nov. t. 2. p. 342 | Du Ches. t. 5. p. 42.

Du Ches. ib. p. 144. 145.

1 Voyez divers traits de la connoissance des Antiques en ce Siècle, aux pages 163-170 du second volume des Dissertations sur l'histoire Ecclésiastique et Civile de Paris, etc. par M. l'Abbé le Beuf, partie seconde.

guste. Richard Roi d'Angleterre, qu'on vient de nommer, aïant trouvé le secret d'enlever les Papiers de la Courone de France, qu'on portoit alors à la suite du Roi, et Philippe désesperant de les recouvrer, ordonna à Gautier de ramasser de part et d'autre tout ce qu'il en pourroit déterrer. Celui-ci y travailla avec tant de soin et de succès qu'il réussit à rétablir la meilleure partie de ce qu'on avoit perdu. L'on void par cet évenement, qu'il n'est point d'Etat qui dans tous les temps n'ait besoin de Sçavants de cette espece. Et il est à croire que Gautier n'étoit pas alors le seul en France, qui possédât l'art de connoître les ancienes écritures, et qu'il fut soigneux d'y former des éleves. (IX.)

CCXVI. Nos Ecrivains de ce siècle sont encore plus sobres sur ce qui concerne l'art, ou la science du Blason, que sur la connoissance des antiques. Ce n'est pas assurément par la raison que les armoiries ne fussent pas encore alors en usage. Sans entreprendre de toucher ici la question de leur origine, qui n'entre point dans notre dessein, et qui a été agitée par grand nombre de Sçavants, nous nous bornerons à dire, que l'usage en étoit certainement établi en France avant le milieu de ce siècle. Nous n'en apporterons qu'une preuve; mais elle est décisive. Ce sont les armoiries de Geofroi le Bel Comte d'Anjou et du Maine, mort en 1150. On les void représentées sur son Bouclier, qui est d'une figure singuliere. Le champ est d'azur à quatre lionceaux rampants d'or et lampassés de gueules. Les connoisseurs regardent ce morceau de Blason, comme un des plus anciens monuments en ce genre qui subsistent aujourd'hui en original. Il n'y a aucun doute, qu'il ne soit du temps de ce Comte, comme en fait foi la table de cuivre émaillé, sur laquelle il est représenté tenant son Bouclier de la main gauche, et son Epée nue de l'autre. Table qui est appliquée à un des piliers de la nef de l'église cathédrale du Mans, du côté du Nord, tout auprès de la Chapelle du Crucifix, qui sert d'Eglise paroissiale. Que le Lecteur intelligent juge lui-même, si l'opinion de M. le Gendre peut tenir contre cet ancien monument. ' Cet Ecrivain assés exact d'ailleurs, soûtient comme un fait incontestable, qu'avant l'année 1150 il n'y avoit point de véritables armoiries, sans en excepter aucunes, non pas même celles de France. Il est néanmoins visible, que celles dont nous venons de donner une notice, existoient assés long-

Gend. mœ. des Fr. p. 128.

temps avant cette datte, qui est l'année à laquelle elles furent peintes sur le Bouclier du Comte Geofroi. ' Dès-lors, et encore auparavant, le terme de Gueules, l'une des expressions dont on a formé le bizare jargon du Blason, étoit en usage pour exprimer la couleur rouge. (X.)

Bern. t. 1. p. 463. n. 4 | not. ib.

CCXVII. On a observé, que quelques-uns de nos Sçavants avoient donné une application particuliere à l'étude des Belles-Letres, et avoient réussi à en acquerir un assés grand fonds pour leur temps. Mais on ne s'apperçoit presque point par leurs écrits, qu'ils eussent pris une connoissance particuliere de la Mythologie, ou Histoire des faux Dieux et des Héros fabuleux de l'antiquité, qui fait cependant partie de cette étude. Il est vrai, que tous ces sçavants étant Clercs, ou Moines, pouvoient mépriser cette sorte de connoissances, et ne s'y arrêter que pour être plus en état d'entendre les livres de l'Ecriture Sainte, et les ouvrages des Peres de l'Eglise. Ceux qui nous paroissent en avoir été mieux instruits, sont Jean de Salisburi et Pierre de Blois. Nos Poëtes, à qui ces connoissances auroient encore mieux convenu, n'en ont laissé que très-rarement quelques vestiges dans leurs pieces de Poësie. ' Baudoin, successivement Abbé de Fordes de l'ordre de Cisteaux, Evêque de Vorchestre et Archevêque de Cantorberi, ne regarda pas cette science comme indigne de son application. Il étudia avec soin, et réussit à la posséder assés bien, pour être en état d'en composer un traité qu'il intitula De la Mythologie. Baudoin étoit Anglois de nation; mais on croid qu'il enseigna publiquement à Paris, où selon toute apparence il publia cet écrit en faveur de ses éleves. Quoique les François fussent plus à portée d'en profiter que les autres nations, il ne paroît point qu'ils en tirassent plus de fruit. Tel étoit en France, les premieres années de ce siècle, l'état de la Mythologie, tel il y fut à la fin du siècle, après même que le traité, dont on vient de parler, y eût été répandu.

Henr. phæ. rer. p. 25.

CCXVIII. Quant à la Poësie Latine, qui fait aussi partie des Belles-Letres et de la Grammaire, le XII siècle n'étoit point propre à lui rendre les beautés qu'elle avoit perdues depuis plus de six cents ans. ' Suivant la juste idée que nous en avons donnée ailleurs, elle demande une force, une élevation d'esprit, une délicatesse, un feu, un brillant, une énergie d'expressions, une politesse de langage, dont ce siècle

His. lit. de la Fr. t. 7. p. 124.

n'étoit nullement susceptible. Il y regnoit au contraire un goût et un génie tout opposés. Tous ceux qui se mêlerent de Poësie, sans en excepter même ceux qui y réussirent le moins mal, s'amusoient à des jeux de mots, des allusions de noms, des étymologies, et autres minuties de caprice, qui auroient été capables de gâter la meilleure versification. ' La passion dominante étoit pour les rimes et les consonnances : ce qui contribua encore à énerver la Poësie, et à y introduire une nouvelle platitude et une plus grande barbarie. Car lorsque les Versificateurs avoient de la peine à trouver des termes pour former leurs rimes, ou consonances, ils en fabriquoient à leur gré sans beaucoup de scrupule. A ces défauts palpables nos prétendus Poëtes joignirent encore tous ceux qu'avoient enfanté les siècles précédents. Ils lisoient Horace, Ovide, Virgile et quelques-uns des bons Poëtes Chrétiens, comme il a été montré. Mais au lieu de les prendre pour modéles, ' ils s'attachoient à imiter leurs contemporains, ou ceux qui les avoient précédés de peu. C'est ainsi que Guillaume le Breton choisit Gautier de Châtillon et Pierre de Riga, pour lui servir de modéles. Il arrivoit trop souvent, que ces nouveaux Poëtes, n'aspirant pas à aller plus loin que ceux qu'ils avoient pris pour guides, demeuroient loin derriere eux.

Barth. adv. l. 57. c. 11 | Marb. car. p. 1529.

Barth. ib. l. 46. c. 2.

CCXIX. Nonobstant tous ces défauts, la Poësie Latine fut extrêmement cultivée. On en sera convaincu, lorsqu'on verra dans le cours de cet ouvrage la quantité prodigieuse de Poëtes, ou plûtôt de Versificateurs, que produisit ce siècle ; car nous avons déjà observé, que la France en presque tous les temps a eu grand nombre de Versificateurs, mais très-peu de véritables Poëtes. Tous nos hommes de Letres du XII siècle, si l'on en excepte S. Bernard, Pierre de Celle et fort peu d'autres se mêlerent de versifier. Il n'y eut pas jusqu'aux femmes et filles sçavantes, comme on l'a vu, qui y donnerent quelque application. On emploïa la Poësie à traiter toutes sortes de sujets tant de piété qu'autres, à écrire l'Histoire et de la Medecine : témoins ' Raoul de Caen, qui a fait l'histoire de Tancrede partie en vers, partie en prose ; ' Guibert Abbé de Giblou, qui a laissé de sa façon quatre livres de Poësies de la vie et des miracles de S. Martin ; et Giles de Corbeil Medecin du Roi Philippe Auguste, dont il y a plus de six mille vers sur les vertus des médicaments composés. Mais le plus fréquent usage qu'on fit de la Poësie, fut à composer des élo-

Mart. anec. t. 3. p. 109.

Mab. ana. t. 2. p. 546.

ges funébres, ou letres circulaires sur la mort des grands hommes, et autres personnes de mérite et de réputation. C'est ce qu'on nommoit *Rotulus*, ou *Rotuli*, et qui fut très-commun en ce siècle, comme il a été remarqué plus haut. Il nous reste quantité de pieces de cette nature, qui sont de précieux monuments pour l'Histoire. On y a effectivement des traits authentiques de la vie, du mérite et du sçavoir des persones qui en sont l'objet. Outre le ' recueil qui s'en trouve parmi les Poësies de Baudri Abbé de Bourgueil, puis Evêque de Dol, on en a un autre plus considérable sur la mort de S. Bruno, à la fin de sa vie imprimée sous le Pontificat de Leon X.

Du Ches. t. 4. p. 251-266 | Brun. app.

CCXX. ' Ordric Vital rapporte quelques-uns de ces éloges funébres, et en indique plusieurs autres. Dom d'Acheri dans son spicilege, ' et Dom Martene dans sa plus ample collection en ont publié grand nombre du même temps. On en trouve aussi plusieurs autres en divers autres recueils d'anciennes pieces, qu'il seroit trop ennuieux de détailler. Tel est ' l'appendice à l'histoire de Tulle par M. Baluze, qui nous en fait connoître de quatre Poëtes de ce siècle, Olivier, Hameric Diacre de Chartres, Barthelmi et Ascelin, sur la mort d'Ebles Abbé de Tulle, arrivée en 1152. Cet Historien en copie quelques vers pour faire juger des autres ; mais ils ne sont point propres à en donner une idée avantageuse. Au reste, quoiqu'on emploïât la Poësie à faire la plûpart de ces éloges funébres, il y en a toutefois plusieurs qui sont en prose, et qui valent encore mieux pour l'Histoire que les autres, par la raison que les faits y sont plus clairement énoncés. On doit regarder ceux-ci comme des abregés d'oraisons funèbres, dont l'usage fut renouvellé en ces temps-là, et dont il sera parlé ci-après. Pour en prendre une idée suffisante, il ne faut que recourir à ceux ' qui ont été faits sur la mort du B. André premier Abbé de Chézal-Benoît, et celle d'Hervé Moine de Bourdieu et de l'Abbé Suger. Sans les deux premiers, on ne sçauroit presque rien de bien assuré des deux grands hommes dont on y fait l'éloge; et le troisiéme nous apprend quelques traits historiques touchant Suger, qu'on chercheroit inutilement ailleurs. Suger et Hervé sont deux sçavants qui ont beaucoup écrit : ainsi tout ce qui concerne leur histoire, est interessant. Quoique le B. André n'ait laissé aucune production de sa plume, au moins que l'on sçache, ' il avoit cependant un grand fonds d'érudition : *Literarum eruditione plene*

Ord. Vit. l. 8. p. 683.

Mart. am. coll. t. 5. p. 540-544 | t. 6. p. 997. 1133-1138. 1213-1216.

Bal. his. Tut. app. p. 477-482.

Spic. t. 2. p. 514 518 | Mab. an. l 79. n. 135.

Ord. vit. l. 8. p. 714.

instructus, et mérite par-là de n'être pas oublié dans notre Ouvrage. ' Il étoit Prieur de Valombreuse, lorsqu'il passa d'Italie en France, et mourut en 1112.

Mab. an. l. 67. n. 62 | l. 72. n. 38.

CCXXI. Une autre preuve de l'application qu'on donna à la culture de la Poësie Latine, sont les efforts que firent plusieurs de nos Poëtes pour s'élever au-dessus du commun des Versificateurs de leur temps. ' On fait quelque estime du Poëme, que Francon depuis Abbé d'Afflighem a composé sur l'état de la gloire à venir. ' Les vers de la façon de Raoul de Caen font juger, qu'il avoit du talent pour la versification au-dessus de beaucoup d'autres Poëtes. On porte le même jugement ' de Guillaume Evêque du Mans en 1143, lorsqu'on lit le peu des productions de sa Muse qui a échappé aux injures des temps. ' Barthius trouvoit quelque élégance et encore d'autres beautés, mêlées avec la barbarie des vers d'Arnoul Evêque de Lisieux, de S. Pierre-Maurice Abbé de Cluni, et de Pierre de Poitiers son sécretaire. ' On loue beaucoup les Poësies de trois autres Moines de l'ordre de Cluni, Raimond de Toulouse, Grégoire et Gilbert. Il y a quelques endroits entre celles de Philippe Harveng, qui ne sont pas absolument mauvais. Il en faut dire autant de quelques vers du Poëme de Jean de Salisburi, intitulé *Eutheticum metricum.* ' Joseph Iscan de Devonshire, qui enseignoit les Belles-Letres aux Païs-Bas sur la fin de ce siècle, et Geofroi de Vinesauf, que les Anglois supposent de leur nation, quoiqu'il fût Norman, sont regardés comme d'assés bons Poëtes pour leur temps. ' On nous donne encore pour tel Leonius, Prêtre et Chanoine de Notre-Dame de Paris : *haud inelegantis venæ Poëta*, et Jean de Hantville, ou Anneville. Mais ceux qui réussirent le mieux à faire des vers tolérables, furent ' la sçavante Heloïse, Gautier de Châtillon, Giles de Paris, Pierre de Riga et Matthieu de Vendôme. Ce dernier, sur le temps duquel on est fort partagé, florissoit certainement à la fin de ce siècle ; puisqu'il a dédié sa Tobiade à Barthelemi Archevêque de Tours, mort en 1206.

Fab. bib. lat. l. 6. p. 598.

Mart. anec. t. 3. p. 109.

Mab. ana. t. 3. p. 364. 365. 368.

Barth. ib. l. 9. c. 13 | l. 32. c. 5.

Petr. Ven. l. 4. ep. 23. 32. 33.

Fab. ib. l. 4. p. 70 | Brom. chr. p. 1280.

Du Cang. gl. pr. n. 58.

Bern. ep. 278. not. | Pagi, an. 1142. n. 8.

CCXXII. Le Lecteur ne sera pas fâché de lire ici quelques vers de ce temps-là, pour juger plus sainement de la versification de nos Poëtes. Voici l'épitaphe de Mathilde, fille de Henri I Roi d'Angleterre, femme en premieres nôces de l'Empereur Henri V, et en secondes nôces de Geofroi le Bel Comte d'Anjou et du Maine, et mere de Henri II aussi Roi

d'Angleterre. L'auteur a eu le secret de faire entrer toutes ces qualités dans deux vers, qui forment cette épitaphe, telle qu'elle suit.

Hom. supp. p. 541.

' Ortu magna, viro major, sed maxima prole,
Hic jacet Henrici filia, sponsa, parens.

Le distique suivant, qui se lit au-dessus de la figure du Comte Geofroi le Bel, sur la table de cuivre émaillé, dont il a été parlé plus haut, ne seroit pas mauvais, sans la faute contre la prosodie et la dureté qui se trouve dans la premiere partie du second vers.

Ense tuo, Princeps, prædonum turba fugatur,
Ecclesiisque quies pace vigente datur.

Il y a aussi quelques beaux traits dans l'Epitaphe de Henri II Roi d'Angleterre, mort à Chinon en Touraine, et enterré à Fontevraud. Les deux premiers vers en particulier sont d'un bon goût. On en va juger en les lisant.

Egas. Bul. t. 2. p. 475.

' Sufficit hic tumulus cui non suffecerat orbis :
Res brevis est ampla, cui fuit ampla brevis.

L'Epitaphe du Medecin Obizon contient aussi quelques bons vers, tels que sont les deux premiers que voici.

p. 756.

' Respice qui transis, et quid sis disce, vel unde :
Quod fuimus nunc es. Quod sumus, istud eris.

Il seroit facile de rapporter quantité d'autres semblables exemples, qui feroient voir que la mauvaise façon de versifier, vint beaucoup moins de la trempe des esprits, qui est la même en tous les temps, que des défauts du siècle.

CCXXIII. Outre ceux de platitude, de barbarie et autres déja marqués, nos Poëtes tomboient encore quelquefois dans un autre fort considérable, qui consiste à confondre les deux systêmes. Après avoir choisi une hypothese, ils passoient sans scrupule à une autre dans le même Poëme, et mêloient ainsi le christianisme avec la fable. Entre autres exemples, nous ne citerons que ' la traduction paraphrasée de la vie de S. Malc, de prose en vers, par Reginold Moine de

Hild. l. 3. ep. 15.

S. Augustin de Cantorberi, qui paroît avoir été Norman. Quant à la variété de la versification, elle ne différa guéres de celle du siècle précédent, s'il s'agit de la mesure des vers. Mais elle fut tout autre s'il est question des objets que se proposoient les Poëtes. Non-seulement ' on fit des Hymnes, dont il se conservoit autrefois des recueils entiers de la façon de l'Abbé Rupert et de Pierre Abélard, sans compter ceux d'Hildebert et de Geofroi de Vendôme; on fit encore des Poëmes épiques, ' des Enigmes, des Logogriphes, des Satyres. Nous avons observé ailleurs, qu'il étoit rare de voir des Poëtes satyriques aux siècles précédents. Il n'en fut pas de même en celui-ci, où il s'en éleva plusieurs; mais qui manquoient de presque tous les talents pour réussir en ce genre de Poësie. ' Geofroi de Cambrai, Prieur de Vinchestre, mort en 1107, en laissa plusieurs pieces de sa façon. M. Baluze en avoit un autre recueil manuscrit, parmi d'autres écrits d'Auteurs François de ce siècle. Hildebert du Mans, Thierri Abbé de S. Tron, un nommé Galon grand homme de Letres, Bernard de Morlas, Jean de Hantville, Guichard Chanoine de l'église de Lyon, Païen Bolotin, autre Chanoine de Chartres, se mêlerent aussi de versifier quelquefois dans le genre satyrique. Mais aucun n'y réussit mieux, ' que Nigellus Wireker, qui bien qu'Anglois de nation, avoit fait ses études à Paris. Son *Speculum Brunelli*, ou *Speculum Stultorum*, est une invective contre les mœurs corrompues du Clergé de son temps, où il montre que presque tous ceux qui venoient étudier à Paris, s'en retournoient avec la seule réputation de sçavant, sans l'être effectivement.

Rup. de vict. pr. | Abaël. t. 1. p. 729 | t. 2. p. 1161.

Phil. Harv. p. 796-805.

Fab. bib. lat. supp. p. 466.

Angl. sac. t. 1. p. 632. not. | Mab. an. l. 79. n. 128 | Vood. p. 55.

CCXXIV. ' On fit revivre les vers acrostiches, dont l'usage avoit été connu dès le IX siècle. La Poësie dramatique, qui avoit été long-temps négligée, ' fut renouvellée au XI siècle, comme il a été dit ailleurs, et l'on continua en celui-ci à y donner quelque application. ' Guillaume de Blois, nommément, composa des Tragédies et des Comédies en forme. Celles-ci paroissent avoir été purement profanes : au lieu que celles du siècle précédent étoient sur des sujets de piété. De France l'usage passa en Germanie. ' Dom Bernard Pez assure en avoir trouvé plusieurs de cette espece, et du temps que nous parcourons ici. Il n'a cependant jugé à propos d'en imprimer qu'une seule; et c'en est bien assés pour ce qu'elles valent. L'invention des vers Leonins, ou

Mart. am. coll. t. 1. p. 879.

His. lit. de la Fr. t. 7. p. 127.

Petr. Bles. ep. 93.

Pez, anec. t. 2. diss. p. 53 | par. 3. p. 186-197.

His. lit. de la Fr. ib. p. 126.

rimés qui devinrent alors si fort à la mode, ' est beaucoup anterieure au XII siècle. C'est ce que nous avons établi autre part, et que nous n'entreprendrons pas de prouver de nouveau. Ainsi tombe sans ressource ' l'opinion de ceux qui en veulent faire honeur au Poëte Leoninus, mort en 1195. D'autres ne sont pas mieux fondés à prétendre, que cette sorte de vers a pris sa dénomination du même Poëte; puisqu'ils étoient connus sous le nom de Leonius avant le milieu de ce siècle, comme il paroît par le Poëme *De contemtu mundi* de Bernard de Morlas, qui florissoit alors. Ces vers rimés servirent à entretenir le goût qu'on avoit depuis long-temps pour les Sequences ou Proses rimées et cadencées. ' Genre d'écrire auquel s'exercerent beaucoup Pierre Abélard et Adam Chanoine Regulier de S. Victor. Avant que de finir ce qui concerne la Poësie Latine, il importe d'avertir, ' qu'on fit revivre à la fin de ce siècle, l'anciene coûtume de couroner de Lierre les Poëtes qui avoient heureusement réussi dans leurs pieces.

Boll. 1. Jun. p. 23. n. 1 | Fab. bib. lat. l. 11. p. 775. not. | Dub. his. par. l. 13. c. 7. n. 8.

Abaël. t. 1. p. 729. | Mart. am. coll. t. 6. p. 221.

Mart. anec. t. 3. p. 308.

CCXXV. La langue Romanciere étant devenue vulgaire, au moins dès le siècle précédent, on l'emploïa en celui-ci encore plus souvent que la Latine à faire des vers. De sorte que nos Poëtes François surpasserent de beaucoup en nombre nos Poëtes Latins, quelque multipliés que fussent ceux-ci. Le Président Fauchet dans son Traité de l'origine de la langue et de la Poësie Françoise; et ' M. Galland dans un de ses Mémoires académiques, nous en ont donné des listes de plus de cent trente, dont la plûpart ont fleuri au XII siècle. Nous en avons encore dans deux manuscrits de la bibliotheque du Roi, un autre recueil de cent dix, qui tous appartienent à ce même temps; et nous y en ajoûterons de plus quelques autres, que nous avons déterrés ailleurs. Il est aisé de juger par-là, combien fut alors cultivée la Poësie Françoise. C'est la dénomination qu'on donna tout un temps aux pieces de vers en langue Romanciere. Mais dans la suite on distingua de la Poësie Françoise proprement dite, la Poësie Provençale. Celle-ci différoit de l'autre, en ce que le génie de la langue demeura presque pur Roman : au lieu que la langue Françoise quoique pur Roman dans son origine, comme l'autre, fut adoucie peu à peu, tant par les nouvelles infléxions et terminaisons qu'elle reçut, que par les autres endroits qui la rapprocherent successivement du génie François. Le grand usage

His. de l'Ac. des Insc. t. 2. p. 728-746.

qu'on fit alors de cette langue à composer des Poësies, fut ce qui contribua le plus à sa premiere formation. C'étoit la langue qu'emploïoient ordinairement les Poëtes d'en-deça la Loire. Ceux d'au-delà, qui habitoient nos provinces méridionales, versifioient au contraire en langue Provençale.

CCXXVI. Ce qu'on avoit publié jusqu'ici de Poësies Françoises n'étoit que de miserables productions, conçues en un jargon rustique, barbare et grossier. Mais le XII siècle y apporta quelques dégrés de douceur, de cadence, de regularité, et laissa aux siècles suivants l'exemple de travailler sur cette ébauche, et le soin de la perfectioner. ' Abélard fut un des premiers Poëtes qui travaillerent à décrasser et embellir notre Poësie. Il fit au temps de ses premieres liaisons avec Heloïse, plusieurs pieces de vers érotiques, qui furent si fort goûtées, qu'on les chantoit encore long-temps après en divers païs. ' Rien n'étoit plus commun au commencement de ce siècle, comme il a été montré ailleurs, que cette sorte de chansons. Les Vaudevilles ne l'étoient pas moins; et l'on en faisoit sur les moindres avantures publiques. ' Témoin la sentence que le Légat Gerard, Evêque d'Angoulême, rendit à prix d'argent, en faveur du mariage de la fille d'André Seigneur de Vitré, avec le fils du Vicomte de Mauleon. En un mot la Poësie Françoise étoit alors en telle vogue, que les étrangers même s'en mêloient. ' On sçait au moins, que Brunon Archevêque de Treves depuis 1101 jusqu'en 1123, l'aimoit et s'y exerçoit souvent : *gallicano Cothurno exercitatus*. Nous joindrions à Brunon en qualité d'étranger Philippe de Thaün, ou Thaon, son contemporain, s'il n'y avoit pas d'apparence, qu'il étoit plûtôt François qu'Anglois de nation; car on soupçone qu'au lieu de *Taonensis,* qui est son nom Latin, il faut lire *Toarcensis*, qui signifie de Touars. (XI.) ' Philippe fit deux grands ouvrages en vers François : l'un des Créateurs, dans lequel il traite des douze signes du Zodiaque, de l'année, des mois, des sept jours de la semaine, des lunaisons, du sault et des phases de la Lune; et un autre intitulé le Bestiaire, parce qu'il s'y agit de la nature des bêtes.

Abaël. t. 1. p. 11. 12. 46.

His. lit. de la Fr. t. 7. pr. p. 50. 51.

Goff. vind. l. 1. ep. 21.

Ivo. ep. 214. not. p. 246.

Cotton. bib. p. 48. n. V. 1. 2.

CCXXVII. ' Estiene d'Alinerre, Chanoine de Beauvais et l'un des Clercs de la Chapelle de Henri Comte de Champagne, quoique Poëte Latin, étoit aussi Poëte François, et fit beaucoup de pieces de vers en l'une et l'autre langue. Il florissoit avant le milieu de ce siècle; et la maniere dont on parle

Helin. chr. an. 1148. p. 186.

de ses Poësies, fait juger qu'elles étoient aussi variées qu'agréables : *exercitatissimus in omni genere facetiarum utriusque linguæ, Latinæ et Gallicæ.* Mais entre ceux qui se distinguerent davantage à illustrer notre Poësie, on compte principalement

Pasq. rech. l. 7. c. 3.

Maître Vace, ' Pierre de Saint-Clou, Jean le Nevelois, Lambert Li cors, ou le Court, et Alexandre de Paris. Avant ces deux derniers Poëtes, on ne connoissoit de vers François que de huit et de dix syllabes. Ils en firent de douze, qui sont beaucoup plus pleins et sonores que les autres. On les nomma Alexandrins du nom d'un de ces Poëtes, comme le prétendent plusieurs Ecrivains, mais plûtôt à raison du sujet de leur Poëme, qui est une traduction de l'Alexandriade, commencée par Lambert, qui est par conséquent l'inventeur

Vin. Bell. spe. his. l. 29. c. 108.

de cette sorte de vers, et achevée par Alexandre. ' Helinaud, Moine de Froimont, fut aussi un des plus célébres Poëtes François de la fin de ce siècle. Avant sa conversion il s'étoit

Cist. bib. t. 7. p. 318.

beaucoup exercé à la Poësie; ' aïant fait le métier de Trouverre et de Chanterre, allant et venant par le monde, en débitant suivant les occasions, ou ses Satyres, ou ses Poëmes d'adulation. Mais s'étant rendu Moine, sa Muse changea de

Vin. Bell. ib.

génie, et ne se prêta plus qu'à des sujets de piété. ' Il fit en ce temps-là des vers sur la mort, qu'on lisoit avec édification dans les assemblées publiques. Production qui auroit dû faire

Mart. anec. t. 4. p. 1293.

restraindre ' le réglement que fit alors le Chapitre général de son Ordre, pour défendre à tous les Moines de Cisteaux l'exercice de la Poësie en langue vulgaire.

Orig. des Jeux Fl. l. 1. p. 31.

CCXXVIII. ' La Poësie Provençale fut encore beaucoup plus cultivée que la Françoise proprement dite. Elle avoit eu

His. lit. de la Fr. t. 6. p. 54. 55.

cours dès la fin du X siècle, ' comme on l'a montré en son lieu. Mais le XII siècle la porta à son apogée. Divers évenements concoururent à l'embellir et la perfectioner de la sorte. Les Poëtes Provençaux, qui avoient fait revivre les anciens Bardes des Gaulois, s'étant multipliés presqu'à l'infini, trouverent le secret d'ajoûter à l'agrément de la rime et de la cadence qu'avoient déja leurs vers, celui du son des instruments.

Poët. prov. pr. p. 14.

Ainsi ' l'on vid s'élever parmi eux les Violars, ou Joueurs de Violon; les Juglars, ou Joueurs de Flûte; les Musars, ou Joueurs d'autres instruments de Musique; les Comics, qui représentoient des Comédies. Cette troupe de Poëtes Musiciens, qui ont été autrefois compris sous le nom général des

p. 13. 14 | Rigord. p. 21.

Jongleurs, ' alloit de province en province, chantant ses di-

verses pieces de vers, dans les cours des Rois, des Princes, des grands Seigneurs, qui pour salaire leur donnoient des draps, des chevaux, des armes, de l'argent. Récompense, qui bien qu'extorquée quelquefois, comme l'observe l'Historien Rigord, contribua à multiplier le nombre de ces Jongleurs. Ils devinrent tellement au goût de ce siècle, ' que les Evêques même leur donnoient entrée dans leurs palais, et ne se faisoient pas de scrupule de passer les Dimanches et les Fêtes à leurs vains et dangereux amusements, ' et d'emploïer à les payer le patrimoine de J. C. Au reste ce n'étoit pas seulement les Poëtes Provençaux qui faisoient le métier de Jongleurs. Il y en avoit aussi parmi les Poëtes François ; et nous avons déja remarqué autre part, qu'ils étoient particulierement fort répandus dans les Cours des Princes de la seconde Belgique.

Mart. anec. t. 5. p. 1236. 1240.

Steph. Tor. ep. 215.

CCXXIX. L'agrément que ' la Noblesse, tant de l'un que de l'autre sexe, trouvoit à entendre chanter, ou reciter les Poësies Provençales, lui fit naître le desir d'en faire elle-même, et d'aspirer à la gloire de bien rimer. Cette passion saisit jusqu'à l'esprit des Rois, des Princes, des Comtes et autres Seigneurs du premier rang. De sorte ' qu'on vid au nombre des Poëtes Provençaux l'Empereur Frideric Barbe-rousse, Richard Cœur de lion, depuis Roi d'Angleterre, les Comtes [1] Henri et Geofroi ses freres, et encore d'autres Princes. ' Alors les Comtes de Provence, devenus dans la suite Rois de Naples et de Sicile, et les Seigneurs Provençaux, qui ne tenoient auparavant chés eux que des assemblées pour les joûtes et les tournois, où l'on faisoit montre de la force et adresse du corps, voulurent en tenir où l'on fit parade des saillies, gentillesses et autres beautés d'esprit. Ils engagerent à cet effet ceux qui faisoient profession de Poësie, à porter dans leurs Palais, ou Châteaux, les pieces de leur composition, et travaillerent eux-mêmes à joindre au titre de braves Chevaliers celui de bons Poëtes. ' Ces nouveaux exercices firent naître entre les Seigneurs une noble émulation. Chacun s'étudia à y briller, comme il avoit tâché de se distinguer aux joûtes et aux tournois. Les pieces de vers, qui en étoient le fruit, se portoient à un tribunal, ' qui après en avoir balancé les graces, décidoit du prix. On nommoit ce tribunal *Cour*

Orig. des Jeux Fl. ib. p. 25.

Poët. prov. ib. p. 16 | Pasq. rech. l. 7. c. 4.

Orig. des Jeux Fl. ib. p. 33.

p. 34.

p. 35. 36.

1 Henri Comte de Poitiers fut couronné Roi d'Angleterre en 1180, par ordre du Roi Henri II son père, qui le survécut.

d'Amour, et ses décisions *Arrêts d'Amour,* pour la raison que les Poësies sur lesquelles il prononçoit, rouloient ordinairement sur cette matiere. Mais les Auteurs avoient une scrupuleuse attention, à en bannir tout ce qui auroit pu blesser le moins du monde les oreilles chastes. C'étoit souvent des Dames respectables par leur rang, leur sçavoir, leur vertu, et toûjours des persones ou de la premiere naissance, ou d'un mérite distingué, qui présidoient à ce tribunal.

Poët. prov. ib. p. 8. 9.

CCXXX. Il est aisé de comprendre par-là, quelle vogue eut alors la Poësie Provençale. ' Aussi nous apprend-on, que depuis 1162, temps auquel l'Empereur Frideric inféoda la Provence à Raimond Berenger, qui avoit épousé Rixende, ou Richilde, sa niece, jusqu'à la fin du regne de Jeanne I, Reine de Naples et de Sicile, et Comtesse de Provence, c'est-à-dire vers 1382, cette province produisit un si grand nombre de Poëtes célébres, qu'on la qualifia en langue du païs *La boutiqua dels Troubadours.* ' Caseneuve assure avoir lu les productions de cent quarante-cinq de ces Poëtes, recueillies en un grand volume écrit à la main plus de trois siècles avant qu'il écrivît lui-même. Il ne faut pas au reste s'imaginer que tous ces Poëtes, quoique nommés Provençaux, fussent natifs de Provence. ' Ils n'étoient ainsi qualifiés, que par la raison qu'ils emploïoient la langue provençale à composer leurs Poësies. Le Languedoc, le Dauphiné, la Guiene, le Poitou, le Limousin, le Velay, le Gevaudan, et peut-être aussi les autres païs voisins, produisirent le plus grand nombre de ces Poëtes. La seule Ville de Toulouse donna alors Peire Ramond los Prous, Peire Vidal, Aymeric de Peguilhen, Guillem Montagnol, Guiraut d'Espagna, Guillem Anellier, Pons Santhol, Ramond-Escriva, c'est-à-dire Raimond l'Ecrivain, Chanoine et Archidiacre de la cathédrale, mis à mort par les Albigeois en 1242. Le Gevaudan donna de son côté le Châtelain Guerin le Brun ; le Velay, Peire Cardenal ; le Limousin, Gaucelin Faidits natif d'Userche. Les Poitevins, qui avoient un talent particulier pour ce genre de Poësie, eurent aussi leurs versificateurs, entre lesquels ' Guillaume IX leur Comte se fit un grand nom. Au retour de la Croisade, il mit en vers Provençaux les avantures de son voïage, et se faisoit un plaisir de les reciter devant les Rois, les Seigneurs, et dans les assemblées des Chrétiens.

Orig. des Jeux Fl. ib. p. 27.

p. 39-42 | l. 2. p. 52-55. 60 | His. de Lang. t. 2. p. 518-520.

Ord. vit. lit. 10. p. 793.

[a] Poët. prov. ib. p. 11. 12 | Orig. des Jeux Fl. l. 1. p. 27. 29. 30. 46. 47. 49.

CCXXXI. [a] La langue et la Poësie Provençale monterent

par ces moïens à un si haut dégré de politesse et de réputation, que les nations étrangeres se firent un honeur et un mérite d'imiter les Poëtes Provençaux, et de les prendre pour modéles. Plusieurs anciens Poëtes Italiens choisirent même la langue Provençale, pour publier les productions de leur Muse. Témoin Bonifacio Calvo, Lanfranc Cygala, Sordel Mantuan, Albert Marquis de Malespine, Perceval Doria, tous cités comme tels par le Cardinal Bembo: L'on y joint aussi Folcher ou Folquet, c'est-à-dire Foulques de Marseille, natif, dit-on, de la Ville de Gennes, et l'un des plus célébres Poëtes provençaux de son temps. Mais comme il fut Evêque de Marseille en 1174, puis Archevêque de Toulouse au bout de trente ans, il n'est pas étrange qu'il ait versifié en Provençal. Le même Cardinal convient, que la langue Toscane a emprunté de la Provençale ses plus beaux ornements. Il suffit en effet de lire les ouvrages de Dante, de Petrarque, de Boccace et autres Poëtes Toscans, pour se convaincre qu'ils ont non-seulement imité, mais même pillé nos anciens Poëtes Provençaux. Caseneuve soûtient aussi la même chose par rapport aux Espagnols, dont quelques Rois, nommément d'Arragon, se mèloient de Poësie Provençale. L'empereur Frideric, qui la cultivoit, et qui introduisit en Allemagne les *Cours d'Amour* à l'imitation des Comtes de Provence et des païs voisins, y put aussi faire goûter cette sorte de Poësie. Il y a beaucoup d'apparence, que Jean Duc de Brabant, l'un des Poëtes à la suite de cet Empereur, étoit Poëte Provençal.

CCXXXII. ' Mais comme les Poëtes manquent, alors que les Mecénes vienent à manquer, cette brillante réputation des Troubadours Provençaux tomba peu à peu, depuis la mort de la Reine Jeanne Comtesse de Provence. Louis I aïant succédé aux Etats de cette Princesse, on ne trouve plus que le Roi René, fils de Louis II, qui ait aimé les Letres, et favorisé les Poëtes et les autres Sçavants. Le premier échec qu'eut à souffrir la Poësie Provençale, fut le mépris où tomberent les Jongleurs, qui la célébroient par-tout. ' Les gents de bien et ceux qui pensoient le plus sainement, ouvrirent les yeux sur une telle possession, qui ne pouvoit avoir que des suites dangereuses. Les uns blâmerent fortement les présents qu'on faisoit à ces Chanterres coureurs. D'autres exhortoient ceux avec qui ils étoient en liaison, à leur refuser

Poët. prov. ib. p. 10.

Saresb. de nug. l. 1. c. 8 | Verb. abbr. c. 49 | Mart. anec. t. 5. p. 1236 | Spic. t. 13. p. 322 | Hug. sac. ant. t. 2. p. 340.

entrée chés eux. Enfin presque tous, le Pape Urbain III à leur tête, s'accorderent à les regarder comme des persones infames. Le Roi Philippe Auguste fit encore plus, et les chassa tous de ses Etats. Mais le coup le plus fatal que reçurent les

Orig. des Jeux Fl. l. 2. p. 60. 61.

Muses Provençales leur vint ' de la décadence des *Cours d'Amour*, que tenoient les Ducs de Guiene, les Comtes de Toulouse, de Provence, de Carcassone, de Rodès, les Vicomtes de Beziers, et les autres Seigneurs des païs où regnoit la langue Provençale. Ces Maisons étant tombées, et les fiefs en aïant été réunis à la Courone, ou transportés à des familles étrangeres, ces Muses devinrent muettes. Tous les beaux esprits qui maintenoient l'honeur de la langue Provençale, se rebutterent entierement; et n'espérant plus de récompense, ils perdirent le courage de faire des vers. Il n'y eut que la Ville de Toulouse, qui pour parer à ce silence, établit ses Jeux floraux, dont il sera parlé au temps de leur institution.

CCXXXIII. La Rhétorique, ou Etude de l'Eloquence, subit le même sort de la Poësie Latine, qui est une autre sorte d'Eloquence plus sublime et plus rafinée. On l'étudioit partout où s'enseignoient les Arts Liberaux; et nous avons déja indiqué quantité d'habiles Rhéteurs, qui en faisoient des leçons publiques, tant à Paris, que dans d'autres Villes, et plusieurs Monasteres du Roïaume. Les plus renommés étoient Bernard de Chartres, Pierre Abélard, Guillaume de Conches, Richard Levesque, Thierri l'Armoricain, Jean de Salisburi, Adam de Petit Pont, Menervius disciple d'Abélard, Silves-

Guib. de Nov. p. 2-8 | Brom. chr. p. 1280.

tre Girard, ou Girard Silvestris. ' Guibert Abbé de Nogent, le Docteur Alain et Geofroi de Vinesauf favoriserent les travaux de ces Rhéteurs, les deux premiers par chacun un écrit sur la maniere de prêcher, et le troisiéme par un traité de l'Eloquence. Mais tous ces secours produisirent peu de bons Orateurs, qui furent presque aussi rares que les bons Poëtes. Le mal vint de deux causes principales. Il en est de l'Eloquence

Saresb. met. l. 1. c. 17.

comme ' de la Poësie, qui doit imiter la nature. Mais le mauvais goût du siècle ne permit pas de suivre cette excellente maxime, ni de se former sur le modéle des Anciens, qui au-

c. 1. p. 3. 4.

roit ramené cet aimable naturel. ' Il s'éleva d'ailleurs un Avanturier, qui ignorant la nature et les avantages de l'Eloquence, s'en déclara l'ennemi irréconciliable, et en condamna hautement l'étude, comme il condamnoit aussi celle de la

Grammaire. ' Entreprise insensée et témeraire, qui arma les Partisans des bonnes études, nommément Abélard, Gilbert de la Poirée, Thierri l'Armoricain et Guillaume de Conches, qui réussirent heureusement à la renverser; et l'on continua d'étudier l'Eloquence, comme auparavant. c. 5. p. 14.

CCXXXIV. Quoique le progrès qu'on y fit, ne fût pas des plus heureux, il parut néanmoins quantité de grands hommes, qui se firent de la réputation pour leur temps dans l'Eloquence de la chaire. Les uns firent revivre l'usage des oraisons funébres, interrompu depuis plusieurs siècles par la rareté des Orateurs. Les autres se mirent à prêcher la pénitence, et les autres vérités nécessaires au salut. ' Depuis l'oraison funébre de S. Honorat Evêque d'Arles par S. Hilaire son successeur vers 413, il ne s'en étoit point fait en France, que l'on sçache, jusqu'à celle de Guillaume le Conquerant en 1087, par Gilbert, non de Lisieux, mais d'Evreux. Ce qui fit alors renaître le goût pour cette sorte de pieces d'Eloquence, furent vraisemblablement ces éloges funébres le plus souvent en vers, dont l'usage étoit tout commun sur la fin du XI siècle, comme il a été dit ailleurs. Au siècle suivant qui fait l'objet de ce discours, les oraisons funébres se multiplierent. ' Leger Archevêque de Bourges fit celle du B. Robert d'Arbriscelle, mort à Oursan dans son Diocèse en Février 1117. ' Le Pape Gelase II étant mort à Cluni en 1119, Pierre de Poitiers, Moine de cette abbaïe, honora ses obseques par une oraison funébre, qui existe encore au rapport de M. Muratori. ' En 1138, S. Bernard en prononça une fort eloquente, à la mémoire de Girard son frere Moine de Clairvaux. Au bout de dix ans en 1148, ' il fit celle de S. Malachie Primat d'Irlande, mort à Clairvaux la même année, et en prononça encore une autre au jour de son aniversaire. Trois pieces en genre d'Eloquence des plus belles qu'on eût vûes, depuis les bons siècles de la Latinité. Aussi leur Auteur avoit-il tout ce que demandent les Anciens pour faire un véritable Orateur : *vir bonus dicendi peritus*. De France l'usage des Oraisons funébres passa en Germanie, comme il paroît ' par celle qu'Imbricon Evêque de Wirtzbourg, fit aux funerailles de S. Otton Evêque de Bamberg, mort en 1139.

Boll. 25. Feb. p. 595. n. 27.

Gall. chr. nov. t. 2. p. 47.

Mur. scri. It. t. 3. p. 416.

Mab. an. l. 77. n. 13.

Bern. ser. p. 1043-1049.

Mab. ib. n. 66.

CCXXXV. Ceux d'entre les François qui firent usage de leur Eloquence, soit acquise, ou naturelle, à annoncer la parole de Dieu, et prêcher les vérités du salut, sont presque

Mart. am. coll. t. 6. p. 993. 994 | pr. n. 61 | Mallea. chr. p. 219 | Fleu. H. E. l. 66. n. 45. l. 67. n. 10.

sans nombre. ' Robert d'Arbriscelle et ses compagnons, Bernard de Tiron, Vital de Mortain, ou de Savigni, Raoul de la Fûtaie, qui avoient commencé à le faire sur la fin du siècle précédent, continuerent leur ministere en celui-ci. Geraud de la Sale disciple du premier les imita, et fit la même chose en Aquitaine. Outre le fruit que les peuples tirerent des prédications de ces grands hommes, il en résulta encore un autre avantage plus permanent : l'établissement de cinq differentes congrégations et la fondation de plusieurs monasteres particuliers, en Languedoc, en Poitou, en Limousin, en Angoumois, en Perigord. Quoique Vital ne prêchât qu'en Roman, il le faisoit néanmoins avec tant d'Eloquence, que ses auditeurs en étoient attendris. Aïant prêché en 1119 au Concile de Reims, le Pape Calixte II, qui y étoit présent, avoua que jamais persone ne lui avoit si bien représenté les obligations d'un Souverain Pontife. D'un autre côté, ' S. Norbert et Hugues son premier compagnon, s'occupoient non-seulement à prêcher, mais encore à former d'autres Prédicateurs. ' Roger disciple, puis compagnon du même S. Norbert, et ensuite premier Abbé de S. Paul à Verdun, prêchoit avec autant de force que d'onction. ' Erlebaud, Doïen de l'église de Cambrai au commencement de ce siècle, avoit un grand talent pour la parole, qu'il soûtenoit par une intelligence singuliere de l'Ecriture Sainte. ' Arnoul surnommé Mauclerc, ou *Mala corona,* qui se porta quelque temps pour Patriarche de Jerusalem au temps de la premiere Croisade, passoit aussi pour bon Prédicateur. ' Hugues Evêque de Grenoble, mort en 1132, avoit acquis encore à plus juste titre la même réputation.

Boll. 6. Jun. p. 827. | His. de Verd. l. 2. p. 58. | Guib. de Nov. de pig. l. 1. c. 2. n. 4. | Ursp. chr. an. 1101. | Boll. 1. Apr. p. 43. n. 22.

CCXXXVI. Hildebert du Mans, Pierre le Vénérable et Nicolas de Clairvaux relevent beaucoup l'Eloquence de la chaire, qui brilloit dans les sermons de Gibuin, ou Gebouin, Archidiacre de l'église de Troïes, depuis 1130 jusqu'en 1150. ' Geofroi Archevêque de Bourdeaux, mort en 1158, étoit regardé comme un des plus excellents Prédicateurs de son temps : *Verbi Dei Seminator egregius.* ' Jean de Bellême d'abord Evêque de Poitiers en 1162, puis successivement Archevêque de Narbone et de Lyon, avoit aussi un talent singulier pour la parole. ' Itier Clerc de l'église d'Auxerre, quoique peu letré, faisoit l'admiration des peuples par ses Prédications. Mais il n'y eut point en tout ce siècle de Prédicateur plus re-

Rob. de Mont. an. 1158. | Saresb. de nug. l. 8. c. 7. | Rob. Alb. chr. p. 79. 80.

nommé pour le zéle et la force de l'Eloquence, ' que Foulques Curé de Neuilli au Diocèse de Paris, qui parcourut diverses provinces en déclarant une guerre ouverte à tous les vices, sans épargner ceux des Evêques, non plus que ceux des Clercs inférieurs. Ce ne fut pas seulement dans les chaires publiques qu'on exerça l'Eloquence; on en fit aussi usage dans les cloîtres. ' A l'abbaïe de Marmoutier en particulier, il y avoit des Moines habiles, qui de temps en temps prononçoient devant leurs confreres des discours éloquents. Ce fut dans l'obscurité du cloître que se formerent plusieurs autres Orateurs de ce siècle. ' Lambert Abbé de Laubes, mort en 1149, se faisoit admirer dans les Conciles, les Assemblées d'Abbés, à la Cour et dans les Cathédrales, par l'Eloquence de ses discours. ' Milon Abbé du Pin de l'ordre de Cisteaux au Diocèse de Poitiers, que Richard I Roi d'Angleterre mena avec lui à la Croisade, y fut d'un grand secours par le don particulier qu'il avoit pour la parole. ' Le même talent qu'on admiroit en la persone de Henri, d'abord Abbé de Cisteaux, puis Cardinal Evêque d'Albane, le fit choisir en 1181 pour chef de la Croisade contre les Albigeois. ' Tacon, ou Tadecon, Prémontré au Diocèse d'Utrecht vers 1160, se fit un grand nom dans l'exercice de l'Eloquence de la chaire : *virum eloquio clarum et concionandi gratia insignem.*

p. 96. 2 | Alb. chr. an. 1200 | Spic. t. 9. p. 520 | t. 11. p. 470. 473. 478.

Mart. anec. t. 1. p. 616.

Spic. t. 6. p. 622.

Mart. am. coll. t. 5. p. 858.

Rob. Alt. chr. p. 86. 1.

Præm. bib. p. 516.

CCXXXVII. On ne connoît l'Eloquence de tous ces Orateurs qui vienent de paroître sur les rangs, que par ce que nous en apprend l'Histoire. Mais en voici beaucoup d'autres, qui tous ont laissé des monuments de la leur, et dont on peut par ce moïen juger plus sainement. Le premier à raison de l'ancieneté est Raoul Ardent, cet Orateur, qui mérite à juste titre d'en porter le nom, et qui aïant fleuri principalement au siècle précédent, brilloit encore au commencement de celui-ci. S. Bernard, autre excellent Orateur, est suffisamment connu par ceux qui ont lu ses ouvrages. Ses sermons en particulier sont admirables par la sublimité des pensées, la solidité et la variété des sentiments, la douceur des expressions, la vivacité du style, enfin la piété et l'onction qui s'y font sentir partout. ' Pierre de Celle trouvoit aussi de grandes beautés dans les Sermons de Hugues de S. Victor, de Gilbert de la Poirée et de Pierre le Mangeur, jusqu'à les mettre de niveau avec les précédents. On n'en découvroit pas de moindres dans les siens propres; puisque du vivant même de l'Auteur ils étoient

Petr. Cell. l. 7. ep. 19.

répandus dans presque toute la France, et encore ailleurs. Ceux de Gilbert de la Poirée ne paroissent plus aujourd'hui; et ceux de Pierre le Mangeur ne sont que manuscrits. Ainsi il s'en faut tenir au jugement avantageux qu'en porte Pierre de Celle, qui avoit lu les uns et les autres. ' Le B. Guerric Abbé d'Igni, mort en 1155, s'étant formé sur le modéle de la piété et de la maniere d'écrire de S. Bernard, a réussi à le copier, et à faire de son côté d'excellents Sermons. Leur mérite est déja connu par les fréquentes éditions qui en ont été faites, soit separément, ou conjointement avec les œuvres de S. Bernard.

Mab. an. l. 77. n. 12.

CCXXXVIII. Il y a encore plusieurs autres recueils de Sermons, tant imprimés que manuscrits, qui appartienent à ce siècle. On en a d'Hildebert, successivement Evêque du Mans et Archevêque de Tours; de Pierre Abélard; de Pierre le Vénérable Abbé de Cluni; de Maurice de Sulli Evêque de Paris; de Geofroi Babion, un des Maîtres-Ecoles d'Angers; d'Amédée Evêque de Lausane; d'Isaac Abbé de l'Estoile; de Pierre de Blois Archidiacre de Bath; de Chrestien et de Nicolas, l'un et l'autre Moine de Clairvaux; d'Helinand de Froimont. S'il ne se trouve pas dans tous ces recueils de Sermons, autant de beautés qu'il y en a dans ceux de S. Bernard et de Raoul Ardent, ils n'en sont pas moins des preuves de la grande application que donnerent nos François à cultiver l'Eloquence de la chaire. Il en faut dire autant d'autres recueils, dont les injures des temps nous ont privés. De ce nombre sont les Sermons de Francon Abbé d'Affilghem; ceux de Geofroi Abbé de Clairvaux; d'Estiene Evêque de Tournai; d'Hervé Moine de Bourgdieu; et sans doute de plusieurs autres, dont la connoissance nous aura été dérobée. Arrêtons-nous un peu ' au recueil de ceux d'Helinand, moins pour considérer les traits d'Eloquence qui s'y rencontrent, comme la gravité, l'onction, les vives descriptions des vices dominants en son siècle : que pour faire observer l'érudition profane qu'il y emploïe. ' Dans un Sermon sur Noël, il cite Horace, Virgile, Lucain; ' et ailleurs, encore Virgile plusieurs fois, Terence, Ciceron, Juvenal et Seneque. Voilà un des premiers exemples de cette licence, que les Prédicateurs des siècles suivants prirent de marier dans des discours de Morale et de piété, la Literature profane avec l'érudition sacrée. On en avoit déja vu quelques vestiges dans les Homelies de Raoul Ardent.

Cist. bib. t. 6. p. 206-306.

p. 220.

p. 222. 224. 226.

CCXXXIX. On a pu remarquer au travers de ce qui a déja été dit, touchant les Professeurs qui enseignerent publiquement dans l'Académie de Paris, que la Philosophie fut une des facultés de la Literature, qui attirerent le plus l'attention des gents de Letres. Les Laïcs l'étudioient avec les Clercs; ' et l'on voïoit des Seigneurs qui avoient acquis par-là le titre de Philosophe. Dès les premieres années de ce siècle, qu'on se portoit avec ardeur à cette étude, ' elle eut le même sort que celle de la Grammaire et de l'Eloquence. Les Cornificiens, gens qui étant sans science et sans capacité, cherchoient à passer pour sçavants, plûtôt qu'à le devenir en effet, n'épargnerent pas plus l'une que l'autre, et firent tous leurs efforts pour les faire regarder comme inutiles. Avant qu'on pût venir à bout de détruire cette extravagante opinion, elle causa beaucoup de dommage à la bonne Philosophie, comme aux autres études. Enfin ' on réussit à la faire tomber sans ressource, et à ranimer l'amour et le zéle pour les Letres. ' Alors quelques-uns des Cornificiens reconnoissant eux-mêmes leur ignorance, sur-tout dans la Philosophie, allerent cacher leur honte dans le cloître. D'autres prirent le parti d'aller à Salerne, ou à Montpellier étudier la Medecine. Mais il arrivoit souvent, qu'ils devenoient aussi mauvais Medecins, qu'ils étoient mauvais Philosophes. On eut par-là une nouvelle preuve de l'utilité de la Philosophie, qui apprenant à penser et raisoner juste, au même temps qu'elle donne les connoissances des choses d'usage et de pratique, fraïe la voïe aux autres sciences.

Th. Cant. l. 1. ep. 153.

Saresb. Met. l. 1. c. 1-3. 10. p. 3-9. 25.

c. 5. p. 14.

c. 4. p. 11. 12.

CCXL. ' Ce siècle-ci ne reconnoissoit que trois parties dans la Philosophie : la Logique, ou Dialectique, la Morale et la Physique. L'Auteur de la vie de S. Eberhard Archevêque de Saltzbourg, qui avoit étudié en France, n'y en compte pas davantage, et ne fait aucune mention de la Metaphysique, non plus que Jean de Salisburi. De ces trois parties la Dialectique fut presque la seule que l'on cultiva ; et cette Dialectique n'étoit autre pour le fonds, que celle d'Aristote. Ce Philosophe avoit commencé à être connu et suivi en France au siècle précédent. Mais ce ne fut encore rien en comparaison de la vogue qu'il y eut en celui-ci. Tous les Sçavants connoissent le traité que le célébre Docteur M. de Launoi a fait sur ce sujet. Nous y ajoûterons quelques nouvelles remarques qui font encore plus directement à notre dessein. Outre

Canis. B. t. 3 par. 2. p. 199 | Saresb. ib. c. 24. p. 58.

le préjudice notable que cette Dialectique causa à la bonne Théologie, on ne pouvoit pas l'avoir exacte. L'une des raisons en est qu'on ne l'étudioit, que dans des versions défectueuses, par l'ignorance où l'on étoit alors de la langue Originale, qui est le Grec. Telles étoient toutes les traductions de ce fameux Philosophe, tant ' celles qui parurent dès le commencement du siècle, que les autres qui vinrent ensuite : ' nommément celle qui se débitoit en Normandie, d'où Jean de Salisburi en fit venir un exemplaire vers 1167. On en fut si convaincu avant la fin du siècle, qu'on prit le parti de traduire Aristote sur l'Arabe. Mais cet expédient, bien loin de remédier au mal, ne fit que l'augmenter en multipliant les fautes. Ajoûtez à ces défauts, l'obscurité du texte original ; car on sçait que Ciceron, tout bel esprit qu'il étoit, regardoit Aristote comme inintelligible, et que d'autres beaux esprits ont dit de lui, qu'il semble n'avoir écrit que pour n'être pas entendu.

Rob. add. ad Sig. p. 753.

Th. Cant. l. 2. ep. 93.

CCXLI. N'importe; quelque mauvaise que fût sa Dialectique elle fit tomber peu à peu celle qu'on enseignoit pour l'ordinaire auparavant, et qu'on attribuoit à S. Augustin. Ses partisans se multiplierent presque à l'infini. Les plus grands génies, tels que Bernard de Chartres, Abélard, Otton d'abord Abbé de Morimond, puis Evêque de Frisingue, Adam de Petit-pont, Jean de Salisburi, Hugues Metel, tous l'embrasserent comme les autres. Il n'y eut guéres ' qu'Helinand entre les Philosophes, qui conçut du mépris pour Aristote, jusqu'à le mettre au rang des monstres de la nature. ' Bernard de Chartres au reste ne lui étoit pas si aveuglément attaché, qu'il le crût sans défaut, et qu'il ne lui préférât Platon. Il auroit bien voulu cependant les reconcilier l'un et l'autre ; mais il le tenta inutilement. ' Abélard de son côté, quoique le plus au fait de la doctrine d'Aristote, pour laquelle il témoigne avoir eu une inclination comme naturelle, ne la regardoit pas comme suffisante pour former un Dialecticien ; puisqu'il y fit des additions, qui lui mériterent en quelque sorte d'être associé en ce point avec Themistius, Ciceron, Apulée et Boëce. En général le gros des Philosophes n'en pensoit pas autrement, et avoit recours à d'autres écrits. ' Les uns vouloient qu'on lût Porphyre avant Aristote ; et Jean de Salisburi étoit de cet avis, pourvû qu'on sçût bien l'entendre, et qu'on n'y emploïât pas trop de temps. D'autres passoient d'Aristote à

Cist. bib. t. 7. p. 308.

Saresb. Met. l. 2. c. 17 | l. 4. c. 35. p. 101. 226.

l. 1. c. 5 | l. 3. c. 6. p. 14. 156 | Abael. ep. 1. c. 1. p. 4.

Saresb. ib. l. 2. c. 16. p. 97.

Platon, et de Platon à Aristote. La plûpart enfin joignoit à celui-ci Averroës, Avicenne, et dans la suite avant la fin du siècle, beaucoup d'autres subtilités Philosophiques d'Auteurs Arabes, qui jetterent encore une nouvelle obscurité dans la Dialectique.

CCXLII. Malgré tous ces inconvénients, il ne laissa pas de se former quantité de grands Philosophes. Les plus célébres, outre ceux qui ont été déja nommés, furent Guillaume de Champeaux, Alberic de Reims, depuis Archevêque de Bourges, Gilbert de la Poirée, Thierri l'Armoricain, Guillaume de Conches, Robert de Melun, Guillaume de Soissons, ' Girard la Pucelle, Alger qui de Scolastique de Liege se rendit Moine à Cluni, et un nommé Tanchrade, qui paroît avoir vêcu dans les Païs-Bas dès les premieres années de ce siecle. Plusieurs d'entre eux ne se bornerent pas à faire de vive voix des leçons publiques de Dialectique, ils travaillerent encore à l'illustrer par leurs écrits. ' Guillaume de Champeaux prescrivit des moïens pour faire des argumentations probables, à quoi tendent les huit livres des Topiques d'Aristote. ' Progon de Troïes en Champagne, qu'on ne connoît que par cet endroit, publia de son côté de nouveaux Topiques, dont quelques Philosophes de son temps firent usage; quoiqu'ils les méprisassent en apparence. Abélard écrivit beaucoup sur les matieres Philosophiques, comme on le verra par le catalogue de ses ouvrages, et fit en particulier un traité des Universaux et des choses singulieres. ' Adam de Petit-pont composa un autre traité qu'il intitula l'Art de raisoner, *Ars disserendi*. Guillaume de Conches fit davantage, et donna un corps entier de Philosophie, où il semble que les Philosophes de ce siècle puisoient, comme les Canonistes dans le Décret de Gratien, et les Théologiens dans le recueil de Pierre Lombard. Ce sont principalement tous ces écrits Philosophiques, et autres qu'on fera connoître dans la suite, ' qui faisoient dire à Jean de Salisburi, que les Philosophes ses contemporains avoient rendu de grands services aux Etudiants, tant par leurs nouvelles inventions, que leur maniere d'expliquer les Anciens. Jean de Salisburi mérite lui-même de leur être associé, à raison de son Métalogue, qui est un ouvrage propre à favoriser l'étude de la bonne Philosophie.

Th. Cant. l. 1. ep. 168 | Mab. an. l. 73. n. 147 | Mart. am. coll. t. 1. p. 625.

Saresb. ib. l. 3. c. 9. p. 165.

l. 4. c. 24. p. 210.

c. 3. p. 182.

l. 3. c. 6. p. 156.

CCXLIII. Il ne faut pas au reste s'imaginer, qu'avec tous ces secours on eût une Dialectique fort parfaite, et que ceux

qui l'étudioient, y fissent tout le progrès qu'il eût été à désirer. Non; et l'on en découvre plusieurs causes, presque toutes renfermées dans la maniere dont s'en faisoient les leçons
l. 1. c. 24 p. 62. publiques. L'origine du mal vint ' de ce que l'on changea la coutume des bons Professeurs du commencement de ce siècle, qui emploïoient deux et trois ans entiers à enseigner la Philosophie seule. Au lieu de ce temps, on ne tarda pas à y en mettre beaucoup moins : ce qui suivant la remarque de Jean de Salisburi, porta un préjudice notable à cette sorte d'étude. En-
l. 2. c. 17. 18. p. 98. 99. 102. 103. core arrivoit-il ' que les Docteurs qui abregeoient ainsi le temps, le perdoient le plus souvent pour être trop diffus. D'autres faisoient leurs leçons de maniere à n'être pas entendus de leurs disciples : et cela par ostentation, par vanité, pour faire parade de leur prétendue science. C'étoit par les mêmes motifs qu'ils affectoient de rencherir sur les Docteurs précédents, qu'ils n'entendoient pas quelquefois. Ceux-là vouloient comprendre toute la Logique dans le seul traité des Universaux; ceux-ci s'arrêtant à la premiere catégorie, c'est-à-dire la substance, tâchoient d'y faire entrer toutes les autres. Presque tous s'amusoient à chercher des mysteres sur chaque mot,
c. 7. p. 79. ' et à inventer des subtilités, sans arriver jamais à la connoissance de la vérité, qui est la fin de la bonne Dialectique. Souvent n'entendant pas ce qu'ils avançoient, ils ne
l. 1. c. 3. p. 7-9. réussissoient qu'à faire de vains raisonements, ' et à donner lieu à des questions inutiles. Enfin il se trouvoit des Dialecticiens, qui à force de multiplier les négations réduisoient la dispute à d'indecentes criailleries : de façon que celui qui sçavoit le mieux crier, étoit assuré de vaincre son adversaire.

CCXLIV. Tel étoit l'état de la Dialectique avant le milieu de ce siècle, suivant l'idée que nous en donne un habile Ecrivain du temps même, que nous n'avons fait qu'abreger. Mais bien loin de devenir plus heureux dans la suite, il alla toûjours empirant. Les divisions qui s'éleverent entre les différentes sectes de Philosophes, causerent beaucoup de troubles dans leurs Ecoles, et un grand dérangement dans la doc-
His. lit. de la Fr. t. 7. p. 132. 133. trine qui s'y enseignoit. ' Nous avons déja exposé ailleurs les ravages, qu'y fit au siècle précédent la furieuse guerre qui s'al-
Saresb. ib. l. 2. c. 17. p. 99. luma dès-lors entre les Realistes et les Nominaux. ' Jean de Salisburi regardoit l'opinion des derniers, comme tombée à la mort de Roscelin leur pere, ou plûtôt leur plus zélé partisan. Mais elle continua presque jusqu'à la fin du XV siècle;

et il fallut un Edit du Roi Louis XI pour y mettre fin. A ces troubles s'en joignirent encore d'autres, causés par la diversité de sentiment touchant les Universaux : c'est-à-dire les termes communs et généraux, sous lesquels sont comprises plusieurs especes et plusieurs individus. ' La plus saine partie p. 100. des Philosophes soûtenoit, que ce n'est qu'une notion de l'entendement. C'étoit l'opinion de Bernard de Chartres, de Gautier de Mortagne et des autres Platoniciens. ' Une autre par- p. 101 tie du nombre desquels étoit Gauslen, ou Joslen, depuis Evêque de Soissons, ne reconnoissoit d'Universel que dans toutes choses prises collectivement. ' Quelques autres, à p. 96 | Abaël. ep. la tête desquels se trouvoit Abélard, qui se vantoit d'avoir 1. c. 2. p. 5. fait changer de sentiment sur ce point à Guillaume de Champeaux, le faisoient consister dans les termes; *ad sermones detorquet universalia*, dit d'Abélard un Auteur contemporain. Enfin ' Gilbert de la Poirée et ses disciples, établissoient l'U- Saresb. ib. p. 101. niversel dans les formes naturelles des choses : *formis nativis universalitatem attribuit,* d'où sont venues apparemment les formalités des Scotistes.

CCXLV. On perdit beaucoup de temps à ces questions et disputes inutiles, qui firent disparoître le véritable objet de la Dialectique. ' Les plus sages d'entre les Philosophes s'en l. 3. c. 3. p. 145. moquoient et condamnoient également les autres défauts qui regnoient dans les Ecoles. Néanmoins ils se trouvoient obligés à suivre le torrent de la coûtume, et se conformer au grand nombre. Ils alléguoient pour raison, que s'ils enseignoient la Dialectique avec la précision et la clarté qu'elle exige, persone, ou presque persone, ne seroit venu à leurs leçons, tant le goût de ce siècle étoit généralement dépravé en ce genre de doctrine. Après cela doit-il paroître étrange, qu'on fit alors si peu de progrès dans la Dialectique? Tel on sortoit des Ecoles, où on l'avoit étudiée aussi imparfaitement qu'elle y étoit enseignée, tel on demeuroit dans la suite, sans travailler à perfectioner ce qu'on y avoit appris. ' Jean de l. 2. c. 10. p. 87. Salisburi voulut lui-même l'éprouver. Au bout de près de douze ans qu'il avoit emploïés à suivre les plus célébres Professeurs de Paris, il alla visiter ses anciens condisciples, avec qui il avoit étudié cette partie de la philosophie, à dessein de juger par leurs mutuels entretiens du progrès qu'ils y avoient fait, depuis qu'ils avoient quitté les Ecoles. Mais après avoir observé s'ils avoient éclairci ce qui leur parois-

soit autrefois obscur, fixé l'incertain et résolu le douteux, il avoue qu'il les trouva tels qu'il les avoit laissés. Il sera parlé dans la suite des mauvais services que les Dialecticiens rendirent à la Théologie, pour avoir voulu soûmettre aux subtilités de leur science la profondeur des mysteres de la Foi.

l. 1. c. 24. p. 58. CCXLVI. On n'oublia pas de cultiver ' la Morale; puisqu'on la regardoit comme la plus excellente partie de toute la Philosophie, sans laquelle il ne peut y avoir de Philosophe, même de nom : *sine qua nec Philosophi subsistit nomen.* Mais franchement on se prit mal à en faire des leçons; et les Etudiants ne pouvoient en conséquence s'en instruire, comme il convenoit. La Morale est la science des mœurs. ' L'étude et les leçons qu'on en fait, doivent tendre à mettre en évidence les principes sur lesquels elle est établie, et à en tirer les conséquences utiles. Il faut d'abord en venir à en faire connoître les préceptes de pratique : en quoi l'on réussit en méditant l'Evangile et S. Paul, ainsi qu'en usoient les anciens Peres de l'Eglise. Mais dès ce siècle, au lieu de suivre cette méthode, la plùpart des Docteurs qui l'enseignoient, alloient la chercher dans Aristote, leur Oracle, et ses commentateurs. Avec de tels guides ils s'amusoient à examiner des questions préliminaires : si la Morale est pratique, ou spéculative; quels en sont la fin, les moïens, les actes, les habitudes; enfin à ergoter sur le libre et le volontaire. On s'en tenoit ainsi à l'écorce et aux feuilles de l'arbre, sans toucher à son fruit. Mais ce qu'il y a de plus déplorable, fut qu'à la faveur des subtilités alors en usage, on alla jusqu'à s'émanciper d'énerver la Morale de l'Evangile. ' Maxime pernicieuse, contre laquelle s'éleve fortement Pierre le Chantre dans son *Verbum Abbreviatum*, dont le chapitre 80 mérite principalement d'être lu sur ce sujet. ' Geroihe Prévôt de Reichesperg ne s'élevoit pas avec moins de force, vers le même temps que Pierre le Chantre contre ces corrupteurs de la Morale, qui bien loin de prendre pour guide la regle de l'Ecriture, s'efforçoient de la détourner à leur propre sens. De sorte qu'il faut remonter jusqu'au XII siècle, pour trouver l'origine du relâchement de la Morale.

Fleu. disc. 5. n. 9.

Verb. abbr. c. 80. p. 211.

Pez, anec. t. 2. par. 2. p. 493.

CCXLVII. Elle fut beaucoup plus heureusement entre les mains de nos Théologiens, qu'entre celles de nos Philosophes. Presque tous leurs Sermons sont remplis d'excellentes maximes, qui tendent à former les mœurs, en mon-

trant ce qui est à éviter et ce qu'il faut mettre en pratique. Ils ont fait même des ouvrages exprès, qui sont autant de divers traités de Morale. Tel est l'écrit de Geofroi de Vendôme sur trois vertus des Pasteurs. Tels sont encore les cinq livres de la considération, le chef d'œuvre de S. Bernard; le traité des devoirs des personnes mariées par Vazelin Abbé de S. Laurent de Liege; les Moralités de Philippe Harveng sur le Cantique des Cantiques; le traité des péchés par Gilbert Crispin; celui de la Conscience par Pierre de Celle. ' On ne doit point non plus regarder autrement, que comme un excellent traité de Morale, le *Verbum abbreviatum* de Pierre le Chantre. ' Outre que l'Auteur y combat de front les questions inutiles et vaines subtilités qu'on faisoit naître, tant sur la Morale que sur la Théologie, et qui empêchoient qu'on arrivât à la connoissance de la vérité, il y discute encore ce qui concerne les vices et les vertus. ' Pierre de Poitiers Chancelier de l'Académie de Paris, inventeur d'arbres historiques pour apprendre l'Histoire aux pauvres Clercs, inventa aussi d'autres arbres pour faire connoître les vices qu'il faut fuir, et les vertus qui sont à pratiquer. ' Il y a encore de lui une somme des cas de conscience, et une autre de Robert Flammes Chanoine Regulier de S. Victor, où l'une et l'autre est conservée manuscrite. Honoré d'Autun publia aussi en son temps le Miroir de l'Eglise, composé de discours moraux, et le scandale contre l'incontinence des Prêtres. Abélard de son côté écrivit aussi beaucoup sur les matieres de Morale, comme il sera dit ailleurs en détail. Enfin le Policratique de Jean de Salisburi n'est à proprement parler, qu'un traité de Morale et de Politique.

Dub. his. par. l. 14. c. 10. n. 1.

Verb. abbr. c. 3.

Petr. Pict. pr.

Dub. ib.

CCXLVIII. On a observé depuis long-temps, que l'antiquité a été fort peu curieuse de connoître les causes naturelles et leurs effets. Il n'est donc pas surprenant, qu'elle ait presque entierement négligé la Physique. Quoique ' Jean de Salisburi en eût parlé de façon à la faire aimer, le XII siècle néanmoins ne lui fit pas plus d'honeur que lui en avoient fait les précédents. On ignore comment les Professeurs s'y prenoient pour en faire des leçons dans les Ecoles. Mais si la Physique qu'on y enseigne aujourd'hui, est une espece de galimathias, que devoit être celle du siècle qui nous occupe? Ce qu'il y a de vrai, est que les plus habiles gents n'étoient point au fait de cette science. Qu'on en juge par Pierre Lombard, qui passoit pour un des plus sçavants hommes de son

Saresb. ib.

siècle. Cependant il supposoit le firmament solide, et les petits insectes produits de corruption. Honoré d'Autun fit la clef de la Physique, qui est perdue, et composa ses traités De l'Image et De la Philosophie du monde, que nous avons encore. Mais il ne paroît pas par-là, qu'il fût meilleur Physicien que nos autres Philosophes. ' Philippe de Tahun, ou de Touars, (XII.) fit vers 1125 en faveur de la Reine Alix femme de Henri I Roi d'Angleterre, un traité de la nature des bêtes. Mais il y tourne tout en allégories, suivant le génie et le goût de ce temps-là. ' Le tonnerre étant tombé le vingt-deuxiéme de Mars 1182 sur l'abbaïe de S. Laurent de Liege, Renier qui en étoit déja Moine, publia un petit écrit sur les effets surprenants de ce phénomene; mais sans en rechercher les causes physiques. ' Otton de Frisingue passoit pour le plus habile Naturaliste, ou Physicien de son temps, ' et nous a laissé des preuves, qu'il croïoit la matiere divisible à l'infini. Geofroi de Vinesauf se mêloit aussi de Physique; et l'on a de lui un traité De la culture des arbres.

Cotton. bib. p. 18. n. V. 1. 2.

Mart. am. coll. t. 1. p. 954-956.

Cist. bib. t. 8. p. 168.

Otto. de ges. Frid. l. 1. c. 5.

CCXLIX. Il y a tout lieu de s'étoner, de ce que S. Anselme aïant ressuscité la Métaphysique, comme il a été montré, ' les Philosophes qui lui succéderent immédiatement, l'oubliassent ou méprisassent jusqu'au point de ne la compter pas même entre les parties de la Philosophie. Il est certain d'ailleurs, qu'ils n'en firent point de leçons publiques dans tout le cours de ce siècle. Ils eurent cependant plusieurs fois occasion d'écrire sur les substances incorporelles, et autres choses qui en font l'objet; et il paroît qu'ils n'y réussirent pas mal. On doit conclure de-là, que quelques-uns étudioient cette science en leur particulier. ' Isaac de l'Estoile en Poitou en avoit fait une étude sérieuse, comme en fait juger son traité De l'ame, dans lequel il raisone en bon Métaphysicien, tant sur ce qui regarde l'ordre naturel, que sur ce qui a trait au surnaturel. La définition qu'il y donne de l'esprit humain, est la même qu'en apportent les meilleurs Philosophes modernes. ' Pierre de Celle étant obligé de s'expliquer sur la nature de l'Ange et celle de l'Ame, montre qu'il possédoit aussi la Métaphysique. On pense la même chose ' de Hugues Metel, lorsque parlant sur le même sujet, il dit qu'on ne doit point admettre de quantité dans l'ame : qu'elle est comme un point, qui n'aïant aucune partie demeure indivisible. D'autres Ecrivains entreprenant de donner une idée de

Saresb. ib. | Canis. B. t. 3. par. 2. p. 299.

Cist. bib. t. 6. p. 78-103.

Petr. Cell. l. 3. ep 1.

Hug. sac. ant. t. 2. p. 404.

l'état de l'ame, ont fait voir qu'ils étoient aussi un peu Métaphysiciens. Par exemple, ' lorsque S. Bernard et Robert Pullus disent, qu'elle réside toute entiere dans chaque partie du corps : à quoi le premier ajoûte, mais particulierement dans la tête où aboutissent tous les sens. Il faut que ' Guillaume de Soissons, qui étoit d'ailleurs un grand Philosophe, eût aussi une connoissance particuliere de la Métaphysique, pour avoir entrepris, comme il a fait, un traité De la nature de l'homme, qu'il a intitulé Microcosmographie, c'est-à-dire Description du petit monde, qualification que Robert Pullus et plusieurs autres donnent à l'homme. ' Guillaume de S. Thierri a composé aussi sur le même sujet un écrit, qu'il a intitulé De la nature du corps et de l'ame, et dans lequel il a recueilli ce que les Philosophes en avoient dit auparavant.

Bern. in ps. 90. n. 4 | Rob. Pul. sent. par. 1. c. 10.

Mart. am. coll. t. 1. p. 946-948.

Cist. bib. t. 4. p. 65-78.

CCL. Il n'en fut pas de la Medecine, comme de la Physique et de la Métaphysique. Elle fut extrémement cultivée. Aussi est-elle la partie la plus utile de la Physique, sous le nom de laquelle on la comprenoit alors, et la plus interessante pour l'homme, à raison du rétablissement et de la conservation de sa santé. Ce motif joint au lucre attaché à la profession de Medecin, donna en ce siècle à la Medecine une vogue extraordinaire. On l'enseignoit publiquement à Montpellier, au moins dès le commencement du siècle, comme il a été dit ailleurs, ' et à Paris [1] sur la fin du regne de Louis le Jeune. Non contents de ces deux Ecoles, et des autres secours qu'on avoit dans le Roïaume pour acquerir cette science, ' nos François alloient souvent l'étudier à Salerne, qui avoit alors encore plus de réputation pour cette sorte d'étude. Si l'on n'en faisoit pas des leçons publiques aux Ecoles épiscopales et monastiques, ce qui ne paroît pas par l'Histoire, il faut dire, que quantité de Clercs et de Moines l'étudioient en leur particulier. Il n'y avoit effectivement alors qu'eux presque seuls, qui professassent la Medecine, si l'on en excepte quelques Juifs qui y étoient ordinairement le plus habiles; et il n'est pas croïable, que le grand nombre de ceux qui la sçavoient, l'eussent tous apprise aux Ecoles de Salerne, de Paris et de Montpellier. On en faisoit même quelque étude dans les monasteres de filles. ' Au Paraclet, l'Infirmiere devoit sçavoir la Medecine, pour qu'elle fût en état de pour-

Du Ches. t. 5. p. 323.

Saresb. Met. l. 1. c. 4. p. 11.

Abaël. t. 1. p. 155.

1 Quoique dès lors on enseignât la Medecine a Paris, cette Ecole n'y fut cependant érigée en Faculté que vers 1472. (XIII.)

voir le monastere des médicaments nécessaires. Il étoit encore ordonné, qu'elle, ou une autre Religieuse de la Maison sçauroit saigner, afin de se pouvoir passer du ministere de

Petr. Ven. l. 6. ep. 39.

Chirurgiens. ' Marguerite et Poncie, nieces de Pierre le Vénérable et Religieuses de Marcigni, sçavoient aussi la Medecine, et en firent heureusement usage dans une maladie

Sen. chr. l. 4. c. 15 | Fab. bib. lat. supp. p. 416. 866.

qu'eut leur oncle. ' Sainte Hildegarde, Abbesse du Mont-S-Rupert, y étoit encore plus habile; puisqu'elle composa un recueil de remedes pour diverses maladies, qui a été imprimé plus d'une fois.

CCLI. Mais avec tout ce zéle et cet empressement à cultiver la Medecine, on n'y fit point tout le progrès qu'on y auroit pu naturellement faire, par la raison qu'on ne s'y prit pas comme on auroit dû s'y prendre. On négligea ce qu'il y a de plus essentiel dans cette science, l'Anatomie et la Botanique. L'Anatomie bien entendue auroit conduit à la connoissance des parties du corps humain, de leur usage, des causes, de la nature et des effets de leurs maladies, en quoi consiste la Pathologie, sans laquelle on ne peut-être bon Medecin, et auroit fait découvrir la circulation du sang, presque entierement ignorée jusqu'en 1628, et néanmoins si nécessaire en fait de Medecine. De même, la Botanique auroit fait connoître les simples et leur vertu, et servi efficacement à la thérapeutique, ou guerison des maladies. L'ignorance de ces parties essentielles à la Medecine fit, qu'au lieu de véritables Medecins on ne vid presque que des Empiriques, qui exerçoient la Medecine sans connoissance des causes naturelles, et souvent sans avoir étudié les bons Auteurs. Cette sorte de Medecins qui ne sont encore que trop communs, et trop légerement crus sur leur simple parole, ou des certificats man-

Bern. vit. p. 1706.

diés, ' se vantoient de guerir plus sûrement et promptement les maladies, que les autres, et cependant n'y réussissoient point. Tel étoit précisement le Medecin que Guillaume de Cham-

Steph. Tor. ep. 47.

peaux envoïa à S. Bernard dans une de ses maladies. ' On faisoit toutefois usage d'Hipocrate et de Galien : mais il ne paroît pas qu'on en devinst beaucoup plus sçavant. On tira apparemment plus de secours de ce qu'on nomme

Fab. ib. p. 871 | Pagi, an. 1080. n. 13.

' l'Ecole de Salerne, ou Recueil de receptes et petits secrets, pour guerir certaines maladies et conserver la santé, parce qu'il se trouva mieux assorti au goût de ce temps-là. Ce Recueil, qui avoit été fait au siècle précédent, passa d'Italie en France dès 1101.

Robert duc de Normandie passant alors à Salerne au retour de la Croisade, consulta sur la blessure qu'il y avoit reçue, l'Ecole de Medecine de cette Ville, qui lui fit faire une copie de ce Recueil, et le lui envoïa dans le cours de l'année.

CCLII. Après qu'il eut été connu en France, on s'en servit non-seulement dans l'exercice de la Medecine; mais il semble qu'on le prit encore pour modéle dans le dessein qu'il put faire naître de composer de semblables Recueils. Il y a en effet bien de l'apparence, qu'il donna occasion à celui ' que publia Pierre Molandin, célébre Medecin de Paris après le milieu de ce siècle. C'étoit des regles courtes et sententieuses en prose, que Giles de Corbeil premier Medecin du Roi Philippe Auguste, mit ensuite en vers, et fit entrer, comme on croid, dans son grand ouvrage de la vertu des Médicaments composés. Avant la fin du siècle il parut un autre Recueil de Receptes en François du temps, qui étoient un fruit du travail de Charles Comte de Vallais, et Abbé de Punel de l'ordre de S. Benoît. Pierre Borel en avoit entre les mains le manuscrit fait en 1200, qui appartenoit à Claude Martin Medecin à Paris. On ne connoît point d'autres écrits sur la Medecine faits en France dans le cours de ce siècle, sinon ' un commentaire sur la peste, et le fameux traité *De judiciis urinarum,* par Giles de Corbeil. Il paroît par celui-ci, qu'il y avoit alors des Medecins qui jugeoient des maladies à l'aspect des urines. ' C'est sur cette indication que le Medecin de Jean Comte de Soissons les premieres années de ce siècle, lui annonça sa mort prochaine. ' Le commentaire sur la peste eut pour Auteur C. Clodius Cervianus, Provençal de naissance et Medecin de la Reine Eleonor, qui fit aussi un éloge de l'Astronomie, et un autre de la Geographie. On fit encore sans doute d'autres ouvrages sur la Medecine. Car ' Guibald Abbé de Stavelo vers 1136 donne à entendre, que dès-lors on écrivoit en France sur cette matiere et sur l'Agriculture; et les écrits qui vienent d'être nommés, sont postérieurs à cette époque.

Du Cang. nov. t. 4. p. 1110.

Gesn. bib. uni. p. 129.

Guib. de Nov. vit. l. 3. c. 15. p. 519.

Gesn. ib.

Mart. am. coll. t. 2. p. 334.

CCLIII. Outre ces Medecins, qui laisserent des productions de leur sçavoir, il y en eut plusieurs autres qui devinrent célébres dans leur profession. Tout le monde sçavant connoît ' Obizon, qui fut premier Medecin du Roi Louis le Gros, et se rendit ensuite Chanoine Regulier à S. Victor. On nous

Ber. his. de la Méd. p. 173.

donne aussi pour premier Medecin du Roi Louis le Jeune, un Pierre Lombard, Chanoine de l'église de Chartres, où il est, dit-on, enterré, et ainsi fort différent de l'Evêque de Paris de même nom. ' Mauger Archidiacre d'Evreux, puis Evêque de Vorchestre en 1199, remplit aussi la place de premier Medecin près de Richard I Roi d'Angleterre. ' On compte encore entre les Medecins renommés en ce siècle, Robert et Hugues, qui le furent successivement de Suger Abbé de S. Denys. Il ne faut pas au reste confondre ce Hugues avec un autre Medecin de même nom, mort à Paris en 1199, et surnommé le Physicien, à raison de son habileté dans sa profession. ' Philippe Abbé de l'Aumône parle avec éloge d'un Ausculfe, qui paroît avoir été Medecin de Henri de France Archevêque de Reims, et dont il avoit heureusement éprouvé la science en une de ses maladies. Rien n'étoit guéres plus commun, que de voir dans les monasteres même des Medecins de grande réputation, qui en faisoient les fonctions au dehors, comme parmi leurs freres. On en pourroit citer grand nombre d'exemples; mais les deux suivants suffiront. ' Jean, Moine et Medecin de l'abbaïe de S. Nicolas d'Angers au commencement de ce siècle, étoit emploïé jusqu'à Tours, où il tira d'une maladie desesperée Odon Doïen du Chapitre de S. Martin. ' Alquier, ou Alquirin, Moine de Clairvaux vers 1160, s'étant fait connoître pour grand Médecin, étoit extrémement recherché par les Seigneurs et autres persones Séculieres.

Angl. sac. t. 2. p. 478.

Ber. ib. p. 172 | Egas. Bul. t. 2. p. 749. 773.

Cist. bib. t. 3. p. 248.

His. S. Nic. And. p. 55. 56. 66.

Cist. bib. t. 1. p. 130. 131 | Chif. de ill. gen. S. B. p. 361. 362.

CCLIV. Tous les Moines au reste qui exerçoient la Medecine, ne le faisoient pas dans l'esprit et avec le désinteressement ' qu'y apportoit Alquier. Quelque éminentes en dignité que fussent les persones qui avoient recours à lui, il se faisoit toûjours un devoir de donner la préférence aux pauvres, et ne se prévaloit jamais de sa profession, au préjudice de sa pénitence ordinaire. Au contraire, ' il n'arrivoit que trop souvent que d'autres n'exerçoient la même profession qu'en vûe du lucre, et en prenoient occasion ' de se dispenser de leurs devoirs le plus essentiels, et de s'absenter le plus souvent qu'ils pouvoient de leur monastere. ' D'ailleurs les fonctions de Medecin ne convenoient point à la pureté de vie qu'exige l'état monastique. C'est ce qui porta sagement le Concile de Reims en 1131, sous le Pape Innocent II à défendre aux Moines et aux Chanoines Reguliers l'étude et l'exercice de la

Ibid.

Conc. t. 10. p. 984. c. 6.

Cist. bib. t. 2. p. 216.

Conc. ib.

Medecine. ' Même défense leur fut reïterée au Concile de Latran en 1139, et à celui de Tours en 1163, sous Alexandre III. Mais il paroît par la maniere dont s'expriment ces Conciles, que la défense ne tend qu'à exclure l'esprit d'avarice, ou d'intérêt, et à bannir les sorties hors du cloître. De sorte que les Moines et les Chanoines Reguliers pouvoient légitimement étudier et exercer la Medecine, comme ils continuerent en effet de le faire, pourvû qu'ils évitassent ces inconvenients. Quant aux Clers Séculiers, il furent toûjours maintenus dans cet exercice, par la raison que l'ignorance des Laïcs ne permettoit pas, qu'ils entrassent dans une profession, qui ne peut-être exercée que par les gents de Letres. p. 1004. c. 9 | 1421. c. 8.

CCLV. Si l'on s'en rapportoit à un Docteur de Medecine de la faculté de Padoue, tout à fait singulier dans ses idées, l'exercice de la Medecine appartiendroit de droit divin à tous ceux qui sont revêtus du Sacerdoce. C'est ce qu'il a tâché de montrer dans un écrit public et intitulé : Le Prêtre Medecin, ou Discours sur l'établissement de la Medecine. Suivant une des conséquences qu'il tire de son principe, ce seroit par grace, ou tolérance, que l'exercice de la Medecine auroit passé aux Laïcs. Quoiqu'il en soit de cette opinion singuliere, ceux-ci ne tarderent pas après les premieres années du siècle suivant, à partager avec les clercs l'exercice de la Medecine, et commencerent, ce semble, par la Chirurgie. On en juge de la sorte ' par le canon du grand Concile de Latran en 1215, qui défend qu'aucun Prêtre, Diacre, Sous-diacre fasse les opérations de Chirurgie, qui engagent à appliquer le fer et le feu. Il paroît assés visiblement par-là, que jusqu'alors les Medecins faisoient aussi les fonctions de Chirurgien. ' Pasquier suppose néanmoins, que ces deux professions étoient distinctes l'une de l'autre avant la fin du siècle précédent, et apporte en preuve les trois vers suivants, tirés de la Philippide de Guillaume le Breton, *Interea,* dit ce Poëte au sujet de la blessure mortelle, que reçut le Roi Richard I au siége de Chalus en 1199. t. 11. p. 172. c. 18. Pasq. rech. l. 9. c. 31.

Interea Regem circunstant undique mixtim,
Apponunt Medici fomenta, secantque Chirurgi
Vulnera, ut inde trahant ferrum leviore periclo.

L'on void effectivement ici l'opération du Chirurgien,

distinguée de celle du Medecin. Le Chirurgien tire de la plaïe le fer qui l'avoit causée ; et le Medecin ordonne, ou applique même les fomentations, pour tâcher de la guérir.

CCLVI. Ce qu'on vient de dire de la Chirurgie, convient à l'Apothicairerie, qui fut aussi exercée par les Medecins. Outre les vers cités qui le peuvent prouver, l'Histoire nous

Lab. bib. nov. t. 1. p. 465 | Lebeuf, diss. t. 2. par 2. p. 206. 207.

en fournit une autre preuve ' en la personne d'Abbon Chanoine de la cathédrale d'Auxerre, et Medecin de quelque réputation. Parmi les legs portés par son testament en date de l'année 1191, il fait mention non-seulement de livres sur la Medecine, mais aussi de vases, de pots, d'un mortier d'airain, et en général de tout ce qui concerne la Pharmacie. D'où l'on est en droit de conclure, que ce Medecin joignoit la pratique à la théorie, et composoit lui-même des médicaments. Mais dès la fin de ce siècle, on commença à distinguer les

Angl. sac. t. 1. p. 304.

Apothicaires des Medecins. ' Nous en avons un exemple dans ce qui se passoit à la Cour de Henri II Roi d'Angleterre, qui outre son Medecin avoit pour Apothicaire Richard, mort Evêque de Londres en 1198. La pharmacie de nos François fut enrichie en ce siècle, de la connoissance de la [1]

Ful. ges. Fr. l. 3. n. 59.

thériaque. ' Foucher de Chartres qui écrivoit vers 1124, est le premier de nos Auteurs qui en ait parlé, sur la notion qu'il en avoit prise en Orient, au temps de la premiere Croisade.

Hug. sac. ant. t. 2. p. 350. 351.

' Hugues Metel la fait un peu mieux connoître dans une letre écrite avant la fin de l'année 1134. On croïoit alors, que la thériaque nuisoit même mortellement, lorsqu'elle ne trouvoit pas de venin à chasser du corps de ceux qui en usoient. Il ne paroît pas, qu'on eût encore en France sur la fin de ce siècle

Steph. Tor. ep. 97.

le secret de la composer; ' puisque celle dont on usoit, y étoit venue d'Antioche. De France l'usage en passa en Danemark vers 1182, par le canal d'Estiene de Tournai, alors Abbé de Sainte Geneviéve à Paris, qui en envoïa une boëte à Absalon Archevêque de Lunden.

CCLVII. L'application, que donnerent nos François en

Phil. Har. p. 410.

ce siècle à l'étude des Mathématiques, ' qu'ils comprenoient sous le nom de *Quadrivium*, ne mérite guéres qu'on s'y arrête. De toutes les facultés de la Literature alors en usage, il

Jac. de Vitr. his. Or. l. 1. c. 79.

1 ' Nos premiers Historiens qui ont parlé de la theriaque, la nomment tyriaque, parce qu'elle étoit particulierement composée d'un serpent nommé Tyr, qui se trouvoit aux environs de Jerico.

n'y en eut point qui fussent plus négligées. On ne cultiva l'Arithmétique, qu'autant qu'on en avoit besoin pour trouver le jour de Pàque, et regler les Fêtes qui en dépendent dans le cours de l'année. Les persones qui étoient chargées de ce soin dans les diverses églises, ou monasteres, ' dans ceux de filles comme les autres, devoient être instruites de cette science; et il n'y avoit presque qu'elles seules qui en fissent une étude. Il ne paroît point que les Professeurs publics en donnassent des leçons particulieres, comme ils faisoient de la Grammaire, de la Rhétorique, de la Dialectique, et des autres sciences qui avoient le plus de vogue. Seulement quelques-uns de nos Ecrivains publierent des traités sur cette faculté, qu'on nommoit plus communément alors le Comput, ou Calcul ecclésiastique, et qui se rapporte à la chronologie, ou connoissance des temps. ' Dès les premieres années de ce siècle Sigebert de Gemblou en composa un grand ouvrage, qui n'a point été imprimé; mais dont il nous a laissé lui-même une notion suffisante. ' Vers 1130 Jean de Coûtance en fit un autre traité, qu'il adressa à Geofroi Abbé de Savigni et à sa Communauté. ' Philippe de Taon, qui écrivoit peu d'années auparavant, toucha aussi ce qui a trait au Comput ecclésiastique, dans son ouvrage Des créatures, en vers François du temps. Enfin ' Helinand de Froimont publia une correction du Cycle de Denys le Petit. Pour ce qui est ' de la Géometrie, elle fut totalement négligée, quoiqu'une des parties le plus utiles des Mathématiques, à raison de l'art de démontrer qui en est un fruit. Cependant ' Raoul le Noir Doïen de l'église de Reims écrivit sur l'Art militaire : ce qui suppose, qu'il sçavoit la Géométrie; ' et l'on eut en ce siècle une traduction Latine des Elements d'Euclide, qui pouvoit servir à se mettre au fait de cette science.

Abaël. t. 1. p. 155.
Sig. scri. c. 171.
Mart. anec. t. 1. p. 362. 363.
Cotton. bib. p. 48. n. V. 1. 2.
Cist. bib. t. 7. p. 154.
Saresb. Met. l. 4. c. 6.
Ang. bib. mss. par. 3. n. 12.
Mart. ib. p. 292.

CCLVIII. On fit en apparence plus d'honeur à l'Astronomie; mais le progrès qu'on y fit, n'en fut pas plus heureux. ' Adelard de Bath, qui se trouvoit en France vers 1118, ' et Rodulfe de Bruges publierent quelques ouvrages, propres à en favoriser l'étude. L'un traduisit d'Arabe en Latin un traité de l'Astrolabe, et l'autre le Planisphère de Ptolomée, qu'il adressa à Thierri le Platonicien son Maître. Nonobstant ces secours et d'autres qu'on put tirer d'ailleurs, l'Astronomie de ce siècle dégénéra encore, comme auparavant en pure Astrologie. Les plus grands hommes, ' tels qu'Alberic Car-

Ibid.
Voss. de Matth. c. 63. n. 5.
Guib. de nov. app. p. 690. 801 | Ott. his. l. 6. c. 35.

dinal Evêque d'Ostie, Hugues Archevêque de Rouen, Otton de Frisingue, n'étoient attentifs aux phénomenes célestes, que pour en tirer des présages de l'avenir. Nos chroniqueurs étant dans le même goût, avoient grand soin de les marquer dans leurs Annales. Mais personne ne tentoit, ou ne pensoit

Rob. acc. ad Sig. p. 734.

même à en rechercher les causes naturelles. ' Ceux qui donnoient moins dans les rêveries de l'Astrologie, se bornoient à les regarder en général comme des signes de la colere de

Du Ches. t. 4. p. 95.

Dieu, sans en faire d'application particuliere. ' Un de ces chroniqueurs rapporte, qu'en Gascogne, où il se trouvoit alors sur le bord de la Garonne, au printemps de l'année 1108, il parut trois Soleils, depuis deux heures après midi jusqu'à cinq heures du soir, et qu'il en fut lui-même spectateur. Les Astrologues ne manquerent pas sans doute de faire bien des pronostics au sujet de ce phénomene singulier; mais l'Auteur n'en dit rien. Ce goût dominant pour les présages donna

Th. Cant. l. 2. ep. 48 | Bal. bib. t. 3. p. 41. n. 284.

naissance ' aux Almanachs, dont quelques-uns commencerent alors à avoir cours. Jean de Salisburi, qui en parle, affectoit de se moquer de cette sorte de prédictions, et ne laissoit pas néanmoins d'y ajoûter quelque foi.

CCLIX. L'on vid sur la fin de ce siècle quelque chose encore de plus frappant, par rapport à cette crédulité, qui paroît avoir été presque générale. ' Un Avanturier, ou faux As-

Rob. Alt. chr. p. 88. 2 | Guil. de Ep. Arg. p. 252. 253.

trologue, nommé Jean de Tolede, s'avisa d'écrire en 1185 des letres dans toutes les parties du monde, pour annoncer avec certitude, qu'au mois de Septembre de l'année suivante toutes les planétes se réuniroient dans le signe de la Balance, et qu'il s'éleveroit du côté d'Occident un vent si impétueux, qu'il détruiroit presque tout, et qu'il n'y auroit que ceux qui se seroient refugiés dans des cavernes et autres lieux soûterrains, qui se pourroient soustraire à la violence de cette horrible tempête. Une annonce de cette nature, dit un de nos Historiens qui écrivoit alors, jetta la terreur dans presque tous les esprits. Plusieurs de ceux qui se piquoient d'Astronomie, y furent pris comme les autres. Mais lorsque le terme prescrit fut passé, sans qu'on vît l'accomplissement de la prétendue prédiction, chacun en reconnut le ridicule, et donna ainsi acte de sa trop grande crédulité, et de son ignorance dans l'Astronomie qui en étoit l'origine. Il seroit curieux de sçavoir au vrai, si les Astronomes de ce siècle se servoient de lunettes à longue vûe pour leurs observations astronomi-

ques, ce qui leur auroit été d'un grand secours. ' Ce que nous avons déja dit ailleurs du tube, ou tuiau, dont le célébre Gerber se servoit à cet effet avant la fin du X siècle, ' joint à la figure qui représente Ptolomée considérant les astres avec un instrument de cette nature à quatre étages, et qui a été tirée à la fin du XII siècle, ou tout au plus tard au commencement du suivant, ne permet guéres de douter, que cet instrument ne fût dès-lors en usage. On peut voir cette figure dans le IV tome des Analectes de Dom Mabillon, qui l'a copiée sur un manuscrit de ce temps-là.

His. lit. de la Fr. t. 6. p. 609. 610.

Mab. ana. t. 4. p. 49-51.

CCLX. Le XII siècle eut la gloire de commencer à perfectioner considérablement la navigation. Mais ce fut beaucoup moins à la faveur des observations astronomiques, qu'en conséquence des fréquents voïages par mer, qu'on fut obligé de faire dans le cours de ce siècle. Les Croisés ouvrant enfin les yeux à la longueur, aux fatigues, aux périls de la route par terre pour pénétrer en Palestine, prirent le parti d'en faire le voïage par mer. A ce moïen nos Pilotes et Mariniers s'exercerent beaucoup à l'art de naviguer, et à force de s'y exercer eurent occasion de le rectifier et perfectioner. L'invention de la Boussole qui se fit au même siècle, leur fut d'un secours admirable, et inspira la hardiesse et le courage d'entreprendre des voïages de long cours. On a douté assés long-temps de la véritable datte de cette invention; plusieurs Ecrivains la donnant pour beaucoup plus recente. Mais ' ce qu'en disent l'Auteur de la Bible Guiot, qui écrivoit vers 1200, et Jacques de Vitri son contemporain, montre clairement que l'usage de la Boussole étoit tout commun en leur temps, et qu'ainsi l'invention en remonte jusqu'au XII siècle. Le premier en donne la description, et en fait voir l'utilité sous le nom de la Mariniere. L'autre la représente sous le nom de l'aiguille aimantée, et ajoûte qu'elle est très-nécessaire pour la navigation. Or que l'honeur de l'invention et de la perfection de la Boussole soit dû aux François, c'est ce qu'attestent toutes les nations de l'Univers par la Fleur de Lis, qu'elles mettent sur la rose au point du Nord. Persone n'ignore que le Lis est le symbole de la Nation Françoise. Ainsi tombe sans ressource l'opinion de ceux qui voudroient rapporter cet honeur à un Melfitain du commencement du XIV siècle, et le sentiment d'autres, qui l'attribuent à un Venitien du siècle précédent.

Pasq. rech. l. 4. c. 25 | Jac. de Vitr. his. Or. l. 1. c. 89.

CCLXI. La Musique, que divers Auteurs comptent pour la seconde aîle du Mathématicien, mais dont nous avons attendu à parler pour la joindre au Plainchant, fut assés généralement cultivée. Presque tous les gents de Letres l'étudioient, les uns plus, les autres moins, suivant leur goût, ou la place qu'ils remplissoient. ' Les Religieuses en faisoient aussi une de leurs études à raison de leur état. Il ne paroît pas cependant qu'on y fît de nouveaux progrès, au moins pour ce qui regarde la théorie; quoiqu'on pût tirer quelque secours de ce qu'en avoient écrit dès le commencement de ce siècle, ou même dès la fin du précédent, le B. Theoger Evêque de Metz, et Raoul Scolastique de Laon. Mais quant à la pratique, il y a des preuves qu'on fit quelques efforts pour la perfectioner. Il semble en effet que dès-lors on battoit la mesure, à peu près comme on fait aujourd'hui, et que l'on commençoit à mêler le son des instruments avec les voix. On y emploïoit même ' ces petites cloches, dont parle M. l'Abbé Lebeuf sur le siècle suivant et sur lesquelles on frappoit pour tâcher d'imiter le Tetrachorde des Grecs, d'où est venu le Carillon de nos cloches. ' C'est ce que le B. Aëlrede disciple de S. Bernard, donne assés clairement à entendre dans son Miroir de la Charité, où il s'éleve avec force contre cette sorte de Musique, qui convertissoit les lieux de prieres en des lieux de spectacles. L'endroit indiqué de cet Auteur est à lire. Non-seulement on s'y convaincra de ce que nous avançons ici; mais on y verra encore, que pour avoir voulu rencherir sur la Musique des Anciens, on en fit dégenerer la gravité en une molesse auparavant inconnue. Il est arrivé dans la suite, qu'à force d'introduire de l'art dans cette maniere de louer Dieu, l'on en a banni l'esprit de priere et de piété. Il semble que dès ce XII siècle les cathédrales avoient leurs Maîtres de Musique. Au moins ' y avoit-il dans celle du Mans en 1134 un André qualifié Musicien.

Abaël. t. 1. p. 155

Lebeuf, diss. t. 2. par. 2. p. 117.

Bern. ep. 398. not. n. 220.

Mab. ana. t. 3. p. 343.

CCLXII. Cette étude de la Musique comprenoit principalement celle du chant ecclésiastique, dont il se faisoit assidûment des leçons dans les églises cathédrales, ou collégiales, et les monasteres. On verra même paroître dans la suite plusieurs gents de Letres, qui en aïant fait une étude plus spéciale, en publierent quelques traités, et en noterent grand nombre de pieces, dont ils enrichirent les Offices divins. Mais le plus grand service que reçut alors le chant ecclésias-

tique, ' lui vint de l'ordre de Cisteaux, qui travailla à deux [Bern. t. 1. p. 691. 692 | Hom. supp. PP. p. 5. 6.] reprises à le rectifier : la premiere fois sous l'Abbé S. Estiene, lorsqu'il donna une nouvelle édition de la Bible; et l'autre fois au temps de S. Bernard, qui partagea lui-même ce travail avec les plus sçavants de l'ordre en ce genre. ' Un ou plusieurs [Hom. ib. p. 7-68.] de ces Reviseurs prirent de-là occasion de composer trois petits traités : l'un, De la maniere de chanter l'Antiphonaire; l'autre, De la maniere de chanter le Graduel; et le troisiéme, Des divers tons usités dans le Chant. Le P. Hommey aïant déterré ces traités dans les manuscrits, nous les a donnés à la tête de son Supplément des Peres, en les décorant de ce titre : ' La [p. 1.] Musique de S. Bernard Abbé de Clairvaux, quoiqu'ils ne lui appartiennent pas : ce qui sera discuté ailleurs. Dans le troisiéme traité, les huit tons ordinaires sont notés conformément à la méthode de Gui d'Arezzo, qui par conséquent avoit passé à l'usage de l'ordre de Cisteaux.

CCLXIII. Le sort qu'eut la Musique, le Plainchant le subit également en plusieurs endroits. ' Pour l'avoir trop voulu raffiner, [Mart. anec. t. 5. p. 1586.] il dégénera en un chant efféminé, défendu par les anciens canons, comme s'en explique un Auteur qui écrivoit vers 1160. Les Clunistes étoient dès-lors tombés dans ce défaut. On les accusoit même d'user de certains jus, afin d'adoucir la voix, et la rendre plus aigue et plus flexible. ' Le B. Aëlrede [Bern. ep. 398. not. n. 220.] ne pouvoit souffrir ces fredons, ces roulements de voix, ces contorsions qui s'introduisoient en son temps dans le chant ecclésiastique, et dont il fait une description propre à en découvrir le ridicule. Ces traits rapprochés de la notion qui nous a été conservée du Plainchant, le plus ordinaire en ces temps-là, montrent qu'il s'y trouvoit deux extrémités également vicieuses. La plûpart usoient d'un chant dur et pesant; d'autres qui en étoient dégoûtés, commençoient à en introduire un autre tout opposé, mais qui sortoit des bornes d'une gravité convenable. C'étoit pour faire éviter ces deux extrémités, et tâcher de remettre le Plainchant sur le pied qu'il étoit aux bons siècles de l'Eglise, ' que S. Bernard prescrivoit les regles [ep. 398. n. 2.] suivantes. « Il faut, dit-il, que le chant ne soit ni dur, ni « efféminé, mais grave et modeste, doux et gracieux sans légereté, agréable à l'oreille et tout ensemble propre à toucher le cœur, à le consoler, à le calmer. Que loin de faire « perdre de vûe le sens des paroles, il ne serve qu'à en faire « sentir davantage l'impression et l'énergie. La pieté, ajoute

« S. Bernard, souffre un grand préjudice de ces chants, qui « enlevent à l'esprit l'utilité qu'il retireroit de l'attention au « sens de ce que l'on chante, et où l'on est plus appliqué à « flatter l'oreille par la légereté et la délicatesse des sons, qu'à « se servir des sons pour faire passer dans l'ame des choses « mêmes. »

Can. Reg. dis. p. 539.

CCLXIV. ' Ceux qui publierent des pieces en notes, à la gloire de Dieu et à l'honneur des Saints, pour illustrer le chant ecclésiastique, contribuerent en même temps par-là à enrichir la Liturgie. Guillaume d'Evreux, qui de Thrésorier de Henri I Roi d'Angleterre, se rendit Chanoine régulier, et devint premier Prieur de S. Barbe en Auge, travailla beaucoup en faveur des Offices Divins. Comme il sçavoit parfaitement le chant, il mit sur divers tons admirables plusieurs hymnes et autres parties de l'Office, dont la letre pouvoit être aussi de sa composition. Le nouvel ordre qu'il établit dans les Offices ecclésiastiques, à l'usage de sa Maison, fut tellement goûté, que des Archevêques, des Evêques et autres persones constituées en dignité, l'adopterent et le firent passer dans leurs Chapelles. ' Abélard composa aussi plusieurs hymnes, séquences, et paroît avoir dirigé tout le corps d'Office, tel qu'il se faisoit au Paraclet dans tout le cours de l'année. La maniere dont le premier Editeur d'Abélard parle de ce recueil, dont il avoit eu communication, et dont il fait l'éloge, donne à juger que c'étoit un Breviaire pour l'Office Divin. ' On a d'autres preuves, que cette sorte de livres liturgiques eurent alors cours. On les nomma Breviaires, parce que c'étoit des abrégés des Légendaires, Antiphonaires et autres livres de Chœur. Adam de S. Victor, comme il a été déja dit, fit de son côté quantité de séquences. ' Nous avons un Office entier de S. Victor Confesseur, par S. Bernard, qui n'y a pas aussi heureusement réussi, qu'on étoit en droit de l'espérer. Il n'y eut pas jusqu'à ' Pierre l'Ermite, natif du Diocèse d'Amiens, le plus zélé promoteur de la Croisade, qui ne fît quelque chose en faveur de la Liturgie. Il dressa effectivement des Litanies et autres formules de prieres, qu'il chantoit et faisoit chanter aux processions durant son séjour à Jerusalem.

Abaël. t. 1. p. 729 | pr.

Mart. am. coll. t. 6. p. 236.

Bern. t. 1. p. 1257-1260.

Mab. Mus. It. t. 1. p. 131 | Guib. de Nov. ges. Fr. l. 8. c. 2. p. 436.

CCLXV. Il y eut encore plusieurs autres Sçavants qui composerent d'autres Offices en tout, ou en partie. Mais ceux-ci suffisent pour montrer, que ce genre de science ecclésiasti-

que ne fut point négligé. Il n'y en eut gueres moins, qui écrivirent sur les Rits, ou cérémonies, et travaillerent à expliquer des morceaux de la Liturgie. ' Il a été dit autre part, qu'Odon Evêque de Cambrai, et Sigebert Scolastique de Gemblou et de S. Vincent de Metz, qui aïant fleuri au siècle précédent, vêcurent plusieurs années en celui-ci, avoient écrit, l'un sur le Canon de la Messe, l'autre sur le jeûne des quatre-temps. Hildebert du Mans et Isaac Abbé de l'Etoile, travaillerent aussi, chacun suivant son genie, sur cette même partie de la Messe. Etiene Evêque d'Autun expliqua de son côté les autres prieres qui la composent, et les cérémonies qui les accompagnent. Drogon Cardinal Evêque d'Ostie, Rupert Abbé de Tui, Honoré Scolastique de l'Eglise d'Autun, Jean Beleth Docteur de Paris, Robert Paululus Prêtre du diocèse d'Amiens, et peut-être encore d'autres, firent des traités entiers, dont quelques-uns sont fort étendus, sur les Offices ecclésiastiques. Grand nombre de nos autres Thélogiens en ont touché par occasion divers traits intéressans dans leurs ouvrages, destinés à discuter d'autres sujets. Mais bien loin que tant d'écrits fussent suffisants pour éclaircir, autant qu'il auroit été à souhaiter, les matieres liturgiques, ils y laisserent beaucoup de difficultés. C'est ce qui dans la suite donna occasion à quantité d'autres écrits sur le même sujet, comme il sera dit en son temps. On ne peut pas au reste disconvenir, qu'il y a de fort bonnes choses dans les ouvrages des Auteurs que nous venons de nommer. Mais il faut aussi avouer, qu'il s'y trouve trop de mysticités, sur-tout dans celui de Rupert, qui lui suscita des adversaires de son vivant même.

His. lit. de la Fr. t. 7. p. 144. 145.

CCLXVI. La Théologie aïant attiré en ce siècle l'attention de la plûpart de nos gents de Letres, il n'y a pas de doute qu'ils ne donnassent une application particuliere à l'étude de l'Ecriture Sainte, sans laquelle il n'y a point de véritable Théologie. En tous les bons siècles elle avoit fait le sujet ordinaire de la lecture et de la méditation des Vierges Chrétienes, qui sçavoient lire; et elle continua à le faire en celui-ci. ' C'est à quoi les exhortoient entre autres Hildebert, Abélard, et l'Auteur du Traité De la maniere de bien vivre, imprimé parmi les écrits supposés à S. Bernard. ' Abélard en particulier avoit si fort à cœur que ses Religieuses du Paraclet se rendissent habiles dans l'intelligence des Livres sacrés, qu'il vouloit d'une part qu'elles lui marquassent les difficultés qu'elles y ren-

Hild. l. 1. ep. 21 | Abaël. t. 1. p. 385 | Bern. t. 2. p. 866.

Abaël. ib.

p. 160. contreroient en les méditant, afin qu'il les leur expliquât, ' et de l'autre que les leçons de l'Office divin fussent disposées de façon, qu'elles pussent lire toute l'Ecriture Sainte dans le cours de l'année, à dessein de la leur rendre plus familiere. Une autre preuve non-équivoque de l'application qu'on donna alors à cette sorte d'étude, est le nombre prodigieux de commentaires qu'on publia sur tous les Livres sacrés. Jamais siècle jusqu'ici n'en vid tant éclore. Outre cette multitude d'Interprétes qui travailloient dans le repos du cabinet à expliquer l'Ecriture Sainte, ' plusieurs Professeurs de Théologie en faisoient des leçons publiques dans les grandes villes. C'est ce qui se pratiquoit nommément à Paris du temps de Philippe Harveng, et à Cambridge par des Moines de S. Evroul dès le commencement de ce siècle. ' Abélard se plaint avec raison, de ce qu'on n'en usoit pas de même dans les Monasteres, où l'on étoit néanmoins soigneux d'enseigner d'autres Sciences, qui n'étoient pas si nécessaires.

Phil. Har. ep. 3 | Ingul. app. p. 915.

Abaël. ib. p. 191.

CCLXVII. A ces moïens qui faciliterent l'étude de l'Ecriture Sainte, s'en réunirent deux autres, qui y furent d'une grande utilité : le soin que prirent les premiers Moines de Cisteaux d'en donner le texte correct, et l'attention des Copistes à en multiplier les exemplaires. Tous ceux qui se porterent à cette étude n'y procederent pas de la même maniere. Les uns l'entreprirent à dessein de s'aproprier le style et les termes mêmes de l'Ecriture-Sainte, et les faire entrer dans ce qu'ils écrivoient pour le public. Les autres s'y adonnerent, pour en découvrir le sens; et ceux-ci firent le plus grand nombre. Entre les premiers persone n'y réussit aussi heureusement ' que S. Bernard, qui trouva le secret de faire passer si naturellement les expressions de l'Ecriture-Sainte dans ses propres ouvrages, qu'ils semblent n'être qu'un tissu de ces paroles sacrées. On observe même, qu'il ne s'exprime jamais plus noblement, que lorsqu'il emprunte les termes d'un Prophéte, ou d'un Apôtre. Ceux qui voulurent l'imiter en ce point, furent bien éloignés d'y réussir. Les uns sans respecter ces expressions consacrées, les avilissoient par des applications profanes : ou pour montrer par une puerile vanité, que la lecture des Livres saints leur étoit familiere, s'en faisoient un jeu à chaque occasion. D'autres avec des intentions plus épurées les emploïoient en des matieres graves et pieuses à la vérité, mais les plaçoient souvent en des lieux, où elles paroissoient visiblement

Bern. t. 1. pr. n. 24.

n'être pas à leur place. Quant à ceux qui étudierent l'Ecriture-Sainte pour en découvrir le sens, ils s'y prirent encore de différente maniere, comme on va le voir en peu de mots.

CCLXVIII. La coûtume de subtiliser sur les moindres choses, introduite parmi le gros des gents de Letres par la Dialectique, et le mauvais goût du tems qui faisoit mépriser tout ce qui étoit simple et naturel, furent cause que la foule de nos Interprétes s'attacha au sens spirituel de l'Ecriture et laissa le literal. Accoûtumés à traiter scolastiquement la Théologie, ils voulurent aussi étudier scolastiquement l'Ecriture. Cette méthode étoit mieux assortie à leur génie; leur laissant une libre carriere pour agiter des questions subtiles et curieuses, mais encore plus vaines que curieuses, touchant le dogme. De-là sortirent deux grands maux. On multiplia prodigieusement les Commentaires sur l'Ecriture par la raison qu'un Interpréte l'entendant d'une maniere, l'autre d'une autre, le premier ne pouvoit goûter le sens qu'y donnoit le second, ni le second celui qu'y avoit donné le premier. Ainsi chacun l'interprétoit suivant son caprice. Un bon Commentaire literal, qui eût fixé le véritable sens du texte sacré, auroit empêché cette multitude de Commentaires qu'on ne lit plus, et qui sont devenus le rebut des bibliothéques. Un autre mal encore plus grand ' fut qu'on poussa le sens spirituel jusqu'aux allégories, et que de ces allégories on en fit des principes, et on en abusa pour en tirer des conséquences, souvent contraires au vrai sens de l'Ecriture. Tel fut l'usage qu'on fit des allégories des deux glaives et des deux luminaires.

Fleu. disc. 5. n. 12.

CCLXIX. Ces sens allégoriques et moraux devinrent d'autant plus au goût du grand nombre, qu'ils favoriserent davantage la maniere commune de traiter la Thélogie. Peut-être aussi la Théologie mystique, dont l'origine se rapporte à ce siècle, contribua-t-elle à leur donner cours. Sainte Hidegarde et sainte Elizabet de Sconauge, les deux premieres Saintes que l'on sçache s'être attachées au sens mystique, étoient voisines de la France, et y avoient des relations. Elles y purent donc fort bien communiquer leur maniere de penser, et de raisonner des choses spirituelles. Cependant au milieu de cette multitude de gens qui cherchoient des sens spirituels, il se trouva quelques Interprétes, qui sans condamner cette maniere d'expliquer l'Ecriture, s'attacherent à en faire connoître le sens literal. Tels furent presque tous les Théolo-

giens, que le mauvais usage de la Dialectique n'avoit pas gâtés, et qui entreprirent d'écrire sur quelque livre de l'Ecriture Sainte. ' Hugues d'Amiens Archevêque de Rouen, qui est du nombre, déclare en expliquant l'Hexameron, ou premier chapitre de la Genese, qu'il l'entreprend à dessein d'y découvrir plutôt le sens historique, que l'allégorique et le moral. C'est ainsi qu'en usa Odon de Cambrai dans son explication de la Concordance des Evangélistes. ' Vazelin II Abbé de S. Laurent de Liege, et Zacharie de Besançon suivirent la même méthode en expliquant, l'un sa propre Concorde des Evangiles, l'autre celle d'Ammonius. On fera encore connoître dans la suite d'autres Interprétes, qui ont été plus attentifs au sens literal qu'au spirituel, dens leurs Commentaires sur l'Ecriture.

Mart. anec. t. 5. p. 1001-1008.

am. coll. t. 4. p. 1087.

CCLXX. L'étude des Peres de l'Eglise ne fut pas à beaucoup près aussi généralement cultivée, que celle de l'Ecriture-Sainte. Il n'y avoit point cependant de bibliothéque, où l'on ne voulût avoir leurs ouvrages. On les recherchoit avec empressement; on les copioit, ou faisoit copier avec soin; et ceux entre les gents de Letres qui avoient plus de goût et de solidité de jugement, les lisoient avec assiduité. De ce nombre étoient principalement ' S. Bernard, Guillaume Abbé de S. Thierri, Guibald de Stavelo, Geofroi Sous-prieur de Sainte Barbe en Auge, de l'ordre des Chanoines Réguliers. Le premier confesse hautement, qu'il a beaucoup appris des anciens Peres; et il n'y a point effectivement d'Ecrivain de ce siècle, qui ait tiré de leurs écrits plus de fruit que lui. ' L'attachement qu'il avoit pour leur doctrine, lui faisoit dire avec confiance, lorsqu'il étoit obligé de prendre la plume, qu'il ne cherchoit point à susciter des disputes, ni à introduire des nouveautés dans le langage ordinaire; qu'il n'avoit pour armes, que les Sentences et les expressions des SS. Peres. Guillaume de S. Thierri, qui avoit pris S. Bernard pour son modéle en toute sa conduite, ' s'exprime comme lui sur ce point. De même, rien de plus édifiant que ' l'ardeur avec laquelle Guibald lisoit les ouvrages de ces grandes lumieres de l'Eglise, et la maniere dont il parle du respect qu'il avoit conçu pour leur doctrine. ' Le Sous-prieur Geofroi, qui en avoit fait une étude sérieuse et assidue, n'y étoit pas moins attaché que les précédents. Il seroit aisé de produire encore d'autres exemples de Sçavants François, qui avoient pris pour guides dans l'étude de la reli-

Bern. t. 1. p. 755. | Cist. bib. t. 4. p. 65 | Mart. am. coll. t. 2. p. 334 | anec. t. 1. p. 549.

Bern. ib. p. 625.

Cist. bib. ib.

Mart. am. coll. ib.

anec. ib.

gion l'Ecriture et les Peres. Mais ceux-ci suffisent pour montrer, que ces deux sources de la véritable Théologie ne furent point absolument négligées.

CCLXXI. Si tous nos Théologiens avoient marché sur cette même ligne, la Science ecclésiastique de ce siècle auroit été tout autrement saine et solide. Mais il arriva par malheur que le goût dominant pour les subtilités, les questions curieuses, les vains raisonnements, fit négliger les écrits des SS. Peres et des autres anciens Auteurs. Leur lecture auroit demandé un temps considérable, et n'auroit point satisfait cette passion dominante. C'est ce qui porta le plus grand nombre à choisir la voïe la plus courte, qui étoit de recourir à leur propre esprit et à leur imagination, où ils trouvoient une source féconde en arguties et pointilleries frivoles. ' Les Théologiens, qui préféroient la doctrine des Anciens à celle des Modernes, lisoient les Peres Grecs comme les Latins ; et on leur procura alors des traductions de quelques ouvrages de S. Jean Chrysostome et de S. Jean de Damas, qui n'avoient pas été encore traduits. Entre les écrits des Peres qu'on lisoit, on faisoit plus d'estime, comme plus d'usage de ceux de S. Augustin et de S. Gregoire le Grand. ' Jean de Salisburi, qui cite souvent le premier, ne le fait jamais sans le qualifier son pere, et soûtient que penser autrement que lui c'est une témérité. ' Le traité de la grace et du libre arbitre par S. Bernard, n'est à proprement parler qu'un abregé méthodique de la Théologie de ce S. Docteur. ' C'est ainsi en suivant ses principes, que Guillaume de S. Thierri a commenté l'épitre de S. Paul aux Romains. ' Philippe Abbé de l'Aumône préféroit son autorité à celle de tous les autres Peres et s'offroit volontiers à faire transcrire ses ouvrages pour ceux de ses amis qui ne les avoient pas. Honoré d'Autun en fit des extraits, qu'il mit en forme de dialogue entre Dieu et l'ame. A l'égard de ceux de S. Gregoire, ils eurent en ce siècle seul quatre Abreviateurs, qui en firent des extraits choisis en autant de gros volumes.

Ibid. | t. 5. p. 881 | am. coll. t. 2. p. 334.

Saresb. Met. l. 4. c. 25. p. 211.

Bern. t. 1. p. 755.

Cist. bib. t. 4. p. 174.

t. 3. p. 248.

CCLXXII. Tels étoient les principes sur lesquels on traita la Théologie en ce siècle. Il se forma en conséquence deux différentes classes de Théologiens, qu'on avoit vûes naître dès la fin du siècle précédent. Les uns traitoient les matieres de religion par l'autorité de l'Ecriture, des Conciles et des Peres de l'Eglise, en y joignant quelquefois des propositions démontrées par la lumiere naturelle. Les autres n'y emploïoient que de

purs raisonnemens et l'art de la Dialectique : ou s'ils citoient l'Ecriture, c'étoit en des sens allégoriques et arbitraires. On donna à la méthode des premiers le nom de Théologie positive, et à celle des autres la dénomination de Théologie scholastique. Celle-ci fut aussi qualifiée contentieuse, par la raison que ses partisans, quoique ' génies pour l'ordinaire sublimes et pénétrants, étoient si jaloux les uns des autres, et d'ailleurs si opiniâtres, qu'ils inventerent mille chicanes pour soûtenir leurs opinions, ou plutôt pour n'en pas démordre, et n'avoir pas le déplaisir de se ceder les uns aux autres. On ne sçauroit dire au vrai, si ce fut cette passion qui appella à son secours la Dialectique et l'autorité d'Aristote ; ou si ce fut la mauvaise Dialectique, dont il a été parlé autre part, qui fit naître cette passion de l'emporter, et ne se pas avouer vaincu dans la discussion des matieres théologiques. Mais toûjours est-il vrai, ' que ce fut l'une et l'autre qui donnerent naissance à la mauvaise Scolastique, dont on vit dès le XII siècle tant de pernicieux effets, et qui eut encore dans les suivants de plus fâcheuses suites.

Gend. mœu. des Fr. p. 138.

Petr. Pict. pr.

CCLXXIII. Si ces Théologiens avoient lu Tertullien, ils auroient craint de soûmettre ainsi aux subtilités de la Dialectique les dogmes de la foi. Ils auroient appris de lui, ' que la Philosophie humaine a fourni la matiere des hérésies. Valentin avoit été Platonicien, Marcion Stoïcien. Les Hérétiques, comme les Philosophes, cherchoient l'origine du mal, l'origine de l'homme et de Dieu même. Tertullien blâme Aristote qui leur a préparé la Dialectique, ou l'art des disputes, plus propre à ruiner qu'à établir la vérité, et soûtient que c'est cette Philosophie trompeuse, dont S. Paul avertissoit les Colossiens de se garder. Bien-tôt la Dialectique une fois introduite dans la Théologie, enfanta cette multitude de questions curieuses, inutiles, quelquefois ridicules, qu'on croïoit relever en leur donnant le nom mystérieux de quolibetiques : ces arguties insipides, ces subtilités sophistiques, ces distinctions frivoles, captieuses, souvent inintelligibles, enfin ce jargon barbare, dont nos Ecoles ont retenti pendant plusieurs siècles. Elle fit préférer les ruisseaux éloignés aux véritables sources de la Théologie, l'Ecriture et la Tradition. Ses partisans laissoient l'essentiel pour courir à l'accessoire, et négligeoient les points les plus intéressans pour s'occuper de curieuses minuties. On demandoit gravement, si le corps de J. C. placé dans la gloire, y est

Fleu. H. E. l. 5. n. 28.

assis, ou debout? Si ce corps est nud, ou vêtu dans l'Eucharistie? Si les habits sous lesquels J. C. ressuscité se montra à ses Disciples, étoient réels, ou seulement apparents? Et autres semblables questions inutiles pour le fonds de la Religion.

CCLXXIV. Quelques-uns de ces nouveaux Théologiens, poussant encore les choses plus loin, allerent jusqu'à mettre en problême les Dogmes les plus incontestables de la foi : ce qui tendoit à changer sa certitude en doutes, sa simplicité en artifices, à multiplier les disputes, et diviser les esprits sur les points de Doctrine nécessaires au salut. ' Cette mauvaise maniere de traiter la Théologie en fit craindre les suites facheuses au Pape Alexandre III. Ce Pontife instruit de l'agitation qu'elle causoit parmi les Théologiens de France, assembla en 1164 jusqu'à trois mille gents de letres, avec lesquels et de l'avis des Cardinaux, il défendit qu'on agitât dans la suite de semblables disputes, et chargea l'Evêque de Paris d'y tenir la main. Sages précautions à la vérité, mais qui ne suffirent pas encore pour remedier au mal. Une autre suite beaucoup plus facheuse de l'abus qu'on fit alors de la Scolastique, fut de précipiter [1] plusieurs de ses Partisans dans des erreurs palpables. ' C'est ce qu'Abélard, après avoir été lui-même dans le cas, entreprit de montrer par un assez long détail de celles où étoient tombés quelques-uns de ses contemporains, qu'il avoit connus personnellement. Les siennes propres et celles de Gilbert de la Poirée, qui firent tant de bruit en ce siècle, vinrent de la même source, ' comme le fait voir S. Bernard en écrivant contre Abélard. Il en faut dire autant de celle des Nihilistes, et de tant d'autres, dont la prolixité de ce discours ne permet pas de faire l'énumération. De sorte qu'on vit nombre de Théologiens, non-seulement contentieux et ignorants dans la tradition et le langage des Peres, par la raison qu'ils lisoient peu, et méditoient encore moins; mais aussi inventeurs et partisans d'erreurs dangereuses.

Pagi, an. 1164. n. 21.

Mart. anec. t. 5. p. 1284. 1314. 1315.

Bern. ep. 189. 191. 192 | t. 1. p. 644.

CCLXXV. On rapporte ordinairement à Roscelin de Compiégne l'origine du Mélange de la dialectique avec la Théologie, mais ' Abélard s'avouë ouvertement le Pere de cette méthode. C'est sur ce plan qu'il donna à ses Disciples un Traité de l'unité et de la Trinité en Dieu, ' et qu'il composa son corps

Abaël. ep. 1. c. 9. p. 20.

Mart. ib. p. 1594.

1 Voyez les nombres XXV et XXVI de ce présent discours.

de Théologie. Bien-tôt cette nouvelle méthode prit faveur et fut embrassée par la foule des Théologiens, dont plusieurs entreprirent de donner aussi leurs corps ou sommes de Théologie, auxquelles on fit porter d'abord pour Titre : Livres des Sentences. On sçait que le plus fameux des ouvrages de cette nature, qui parurent en ce siècle, est celui de Pierre Lombard; il ne suivit pas la méthode qui fit tomber Roscelin, Abélard, et d'autres, dans des erreurs. Il prit toute une autre route, et sans citer Aristote, ni s'abandonner au raisonnement humain, il s'apliqua à rapporter les sentiments des Saints Peres, renfermant dans un petit volume leurs témoignages, et avertissant que son but a été de combattre ceux qui s'attachent trop à soutenir leurs propres pensées au préjudice de la vérité. Cet Auteur est le premier qui ait composé un corps entier de Théologie dans une méthode scholastique, ce qui le fait passer pour le chef de la Théologie Scolastique. Ceux qui enseignerent la Théologie dans les siècles suivants ne prirent point d'autre texte, que le livre des Sentences pour lire et expliquer à leurs Ecoliers; cependant Pierre Lombard connu sous le nom de maître des Sentences, n'est pas regardé comme infaillible, et quelque vénération qu'on ait toujours eue pour lui dans les Ecoles, il n'est pas suivi en tout. Anselme de Laon avoit aussi composé un livre des Sentences, Guillaume de Champeaux et Hugues de S. Victor chacun un autre. Mais ces ouvrages ne contiennent pas comme celui de Pierre Lombard un corps entier de Théologie. ' Dès le siècle précédent, S. Anselme et Hildebert du Mans, comme il a été dit en son lieu, avoient ouvert la voïe à ces corps de Théologie; et il seroit à souhaitter que ceux qui parurent vouloir les imiter, eussent tous marché fidelement sur leurs traces, tant pour la précision et la netteté, que pour le choix des matieres et des preuves. C'est à Abélard qu'est dûe l'invention de traiter problématiquement les matieres Théologiques. ' Il est effectivement le premier, qui ait emploïé cette méthode dans son Ouvrage encore Manuscrit, mais indigne de paroître au grand jour, intitulé *sic et non,* le pour et contre.

His. lit. de la Fr. t. 7. p. 149. 150.

Mart. ib. pr. | Mab. an. 77. n. 140.

CCLXXVI. Ce qui fit beaucoup d'honneur, et procura un grand avantage à la Théologie de ce siècle, fut de voir plusieurs grands hommes, véritables et solides Théologiens, qui voïant les abus que plusieurs de ceux qui enseignoient, faisoient de la nouvelle méthode qui s'étoit introduite, s'éle-

verent [1] contr'eux et traitérent les matieres de Religion d'une toute autre maniere. ' S. Bernard s'en déclara un des plus zelés adversaires. Nous renvoïons à ce qu'il en a dit, en montrant le foible et le ridicule des sentiments d'Abélard. On y trouvera une vive, mais agréable censure de cette mauvaise méthode. *Præsentium scandala*, s'écrie-t'il à ce sujet, pour en faire mieux sentir le danger, *pericula posterorum.* ' Pierre de Celle, autre ennemi juré de cette mauvaise méthode, ne pouvoit souffrir ces nouveautés, qui s'éloignoient de la commune doctrine des Peres, soit dans le dogme, la morale, ou même le langage. ' Il regardoit comme une pratique pernicieuse, que d'avoir recours à Aristote pour expliquer les mysteres de la foi, et vouloit qu'on formât sa croiance et ses raisonnements sur l'Ecriture et les Peres. Long-temps avant lui, Guibert Abbé de Nogent s'étoit élevé avec force contre les Théologiens qui entreprenoient de soûmettre aux disputes de l'école les vérités fondamentales de la Religion, comme s'il se fût agi de choses nouvelles et incertaines. ' Pierre le Chantre se déclara aussi hautement contre les subtilités, les longs et contentieux raisonnements en matiere de Religion : ce qui le porta à insérer dans son principal ouvrage un chapitre exprès, pour enseigner à traiter cette sorte de questions d'une maniere précise et convenable. ' Gautier Prieur de S. Victor combattit aussi la nouvelle méthode d'enseigner la Théologie dans un ouvrage qui n'est point imprimé; il en fut même un des principaux adversaires : il appelloit Pierre Abélard, Pierre de Poitiers, Gilbert de la Poirée, et même Pierre Lombard, les quatre labyrinthes de la France. ' Pierre de Poitiers y répondit par une apologie qui ne diminue rien de la force des objections.

Bern. ep. 188. 189. 191. 192 | t. 1. p. 644.

Petr. Cell. p. 277.

p. 306.

Verb. abbr. c. 3. p. 6.

Egas. Bul. t. 2. p. 629.

Petr. Pict. par. 3. c. 21.

CCLXXVII. Les Adversaires de la nouvelle méthode ne se bornerent pas à la blâmer, à raison de ses suites fâcheuses, et à condamner l'abus qu'on en faisoit; ils donnerent encore des ouvrages dans lesquels ils traiterent plusieurs matieres de Théologie avec toute la dignité possible, et l'éxactitude la plus grande. Tel est le traité de S. Bernard sur la Grace et le Libre Arbitre, qui, quoique court, contient un grand fonds de doctrine, beaucoup de lumiere et de solidité. On a encore

1 Voiez encore à ce sujet les mêmes nombres XXV et XXVI de ce présent discours, déjà indiqués dans la note précédente.

en ce genre les ouvrages dogmatiques de Hugues d'Amiens
Cist. bib. t. 4. p. 130. Archevêque de Roüen, ' et ceux de Guillaume Abbé de S. Thierri : nommément son traité de l'Eucharistie contre
p. 93-112. l'Abbé Rupert, ' son Miroir et son Enigme de la foi. Le Cardinal Drogon, Henri Abbé de Clairvaux Cardinal Evêque d'Ostie, Beaudouin Archevêque de Cantorberi, Odon Evêque de Cambrai, S. Pierre Maurice Abbé de Cluni, Isaac de l'Etoile en Poitou, le Scolastique Alger et encore d'autres [1] ont aussi tous publié des écrits dogmatiques, qui sont exempts de tous les excés où sont tombés ceux qui ont trop consulté le raisonnement humain en traitant des questions de Théologie. Pierre le Mangeur entreprit de son côté un corps entier de Théologie positive; mais il n'y a pas si bien réussi que les précédents dans leurs traités particuliers.
Fleu. H. E. l. 72. n. 60. ' La suite de l'histoire Sainte, depuis la création du monde jusqu'à la prison de S. Paul à Rome, fait le fonds de l'ouvrage; et le texte historique de l'Ecriture y est rapporté. Mais l'Auteur s'écarte souvent du sens literal, pour suivre des sens figurés et des explications arbitraires. D'ailleurs il y mêle les opinions des Théologiens de son temps, touchant le ciel empirée, les quatre éléments, et autres sujets.

CCLXXVIII. Aux ouvrages dogmatiques, qui font honeur à la Théologie de ce siècle, il faut joindre les Ecrits de controverse, qui sont une autre preuve qu'on faisoit une étude
Mart. anec. t. 5. p. 1507. solide de la Religion. ' L'on compte jusqu'à sept ou huit Auteurs qui prirent la plume contre les Juifs : Odon Evêque de Cambrai, Guibert Abbé de Nogent, Rupert de Tuy, Gilbert Crispin, S. Pierre Maurice, Pierre de Blois, Gautier de Châtillon et un Anonyme, dont l'Ecrit a été publié par Dom
Am. coll. t. 9. p. 1507. Martene et Dom Durand. ' Le même S. Pierre Maurice a combattu les Mahométans, en se servant à cet effet d'une réfutation en Arabe des mêmes erreurs, après l'avoir fait traduire en Latin. Il y a encore du même un grand ouvrage contre les Petrobrusiens. Un nommé Ermengard, ou Ermengaud, et Ebrard de Bethune, qui commença à fleurir dès la fin de ce siècle, ont écrit contre les Manichéens, et Bernard Abbé de Fontcaud contre les Vaudois. Rupert de Tuy a

1 Il faudroit sortir des bornes d'un juste discours, si nous entreprenions de nommer ici les Ecrits dogmatiques de Geofroi de Vendome, de Hugues et Richard de S. Victor, de Francon d'Affligheim et de tant d'autres graves Théologiens, qui paroitront en leur rang.

refuté les Grecs touchant la Procession du S. Esprit. S. Bernard, Guillaume de S. Thierri et quelques autres ont refuté de leur côté les erreurs d'Abélard, et Geofroi Abbé de Clairvaux celles de Gilbert de la Poirée. ' Abélard, quoique convaincu d'erreurs, ne laisse pas de meriter le titre de Controversiste, pour en avoir combattu d'autres à son tour. ' Jean de Cornouaille, éleve de l'Ecole de Paris, disciple de Pierre Lombard et de Maurice de Sulli, opposa aux erreurs des Nihilistes un Ecrit lumineux, qu'on a publié depuis peu d'années. ' L'ouvrage de Guillaume de S. Thierri contre l'Abbé Rupert, touchant l'Eucharistie, peut être encore regardé comme un Ecrit de Controverse, et la clef des difficultés qu'on a fait naître sur ce point de la foi Catholique.

Abaël. t. 1. p. 452.

Mart. anec. t. 5. p. 1655-1702.

Cist. bib. t. 4. p. 132. 133.

CCLXXIX. Il ne faut pas finir ce qui concerne la Théologie, ' que quelques-uns regardoient avec la Medecine comme les deux seules sciences qui fussent utiles, sans avertir que les principales Eccles publiques de cette faculté de Literature, étoient à la Cathédrale de Laon, à celle de Paris, à l'Academie de la même Ville, et à l'Abbaïe de S. Victor. Il importe aussi de donner une idée des Ecrits de piété qui appartienent en quelque sorte à la Théologie Mystique. On feroit une longue liste, si l'on entreprenoit de spécifier tous ceux qu'a produit le XII Siècle. Nous nous bornerons aux principaux, sans parler d'une infinité de Letres sur le même sujet, qui pourroient passer pour des traités en forme. Les traités de l'Amour de Dieu, de la Conversion, et divers autres écrits de cette nature par S. Bernard, meritent de tenir un des premiers rangs. Ceux de Guillaume de S. Thierri de la Contemplation de Dieu, de la Dignité de l'amour, et ses Méditations sont aussi des écrits pleins d'onction et de lumiere. Il n'y en a guéres moins dans les Méditations d'Arnaud de Bonneval et ses traités sur les Paroles de J. C. à la Croix, et les Œuvres Cardinales de J. C. On fait aussi beaucoup de cas des Ecrits Spirituels de Hugues, et de Richard de Saint Victor, de même que de ceux d'un autre Hugues Moine de Corbie, imprimés avec les œuvres du premier. L'Entretien entre Dieu et le pécheur par Geofroi de Vendôme, et les opuscules du venérable Guigues Prieur de la grande Chartreuse, tels que ses traités de la Vérité et de la Paix, son Echele du Cloître, ou Méditations de la vie contemplative, sont autant d'écrits propres à nourrir la piété chrétiene. Honoré

Mab. ana. t. 1. p. 272 | Mart. anec. t. 1. p. 372.

d'Autun en avoit composé plusieurs de même nature; mais l'injure des temps nous en a privés.

CCLXXX. Il ne paroît pas, qu'avant le milieu de ce siècle on enseignât publiquement en France le Droit canonique. Seulement plusieurs gents de Letres l'étudioient en leur particulier, suivant leur goût, ou les occasions où ils en avoient besoin. Les Evêques et les Ecclesiastiques du second Ordre se trouvoient principalement dans ce cas, et ne pouvoient guéres se passer du secours de cette Science. Encore moins

Mart. t. 2. p. 325. les Officiaux, dont on rapporte l'institution à ce même siècle, et sur qui les Evêques se déchargeoient en partie des jugements Ecclésiastiques, pouvoient-ils se dispenser d'en faire une étude serieuse. On conservoit dans les Bibliothéques les recueils de Canons, qui avoient été faits aux siècles précedents, et dont il a été parlé en leur lieu. L'on avoit ceux de S. Martin de Brague, de Reginon, de Bouchard de Vormes, d'Ives de Chartres, et la Panormie qui porte le nom de ce Prélat. Il y faut joindre celui que Godon Abbé de Bonneval au Diocèse de Chartres avoit donné à son Monastere, et qui paroit différent des précedents, avec celui que Lietbert et Stepelin, Moines de S. Tron avoient dirigé. Ce dernier, outre les Canons des Conciles, contenoit aussi des Sentences choisies des Peres, qui y avoient trait, en quoi il étoit plus estimable. Il y faut joindre encore les decrets et reglements qu'on publioit de temps en temps dans les divers Conciles, et les anciens Capitulaires de nos Rois, qui conservoient toûjours quelque chose de leur premiere autorité. C'étoit-là les principales sources, où ceux qui vouloient prendre quelque teinture de la Discipline de l'Eglise et du Droit canonique, puisoient leurs connoissances. Mais de tous ces recueils aucun n'eut autant de vogue que celui de l'Evêque de Chartres.

CCLXXXI. Avec ces secours et quelques autres qu'on tira de la lecture des Peres, plusieurs de nos Ecrivains des premieres années de ce siècle ne réussirent pas mal à traiter divers points de la Discipline Ecclésiastique. Il y a de l'ordre et de la lumiere dans les traités de Geofroi Abbé de Vendôme, touchant les élections, les investitures, la gratuité des bénédictions et des consécrations, les dispenses, et dans quelques-unes de ses Letres qui regardent des sujets de même nature. Ce que Rodulfe Abbé de S. Tron a écrit sur la Simonie, a aussi son merite. Sigebert de Gemblou a fait voir par

quelques opuscules qui nous restent de sa façon, qu'il avoit beaucoup de connoissance sur le Droit Canonique. Seulement il en auroit pu faire un meilleur usage que de l'emploïer contre deux Papes. Hugues de Fleuri a montré de son côté, qu'il avoit étudié avec fruit la même science, en publiant son Ecrit de la Puissance Roïale et de la Sacerdotale. Les Livres de la Considération par S. Bernard roulent presque autant sur la Discipline, que sur la Morale; et ce qui concerne la Discipline, y est traité avec beaucoup de justesse et de lumiere. On découvre les mêmes beautés dans ce qu'il a écrit du Précepte et de la Dispense, des Mœurs et des Devoirs des Evêques. Le traité d'Arnoul de Lisieux contre l'Antipape Pierre de Leon, en faveur du Pape Innocent II, fut aussi fort goûté en son temps. ' Avant l'année 1121, Alger Scolastique de Liege publia un grand Traité de la Miséricorde et de la Justice, qui est un ouvrage considérable sur le Droit canonique, par rapport aux qualités et aux devoirs des Clercs. Il seroit trop long de rappeller ici tous les autres Ecrits, qui parurent sur de semblables sujets, avant le milieu de ce siècle.

Mart. anec. t. 5. p. 1019. 1138.

CCLXXXII. La science du Droit Canonique en France en étoit à ce point, ' lorsqu'en 1151 Gratien Moine de S. Felix à Bologne en Italie publia son fameux Decret. Aussi-tôt le Pape Eugene III ordonna qu'il serviroit de regle dans les tribunaux Ecclésiastiques, et qu'on le liroit dans les Ecoles publiques. Revêtu de cette autorité, et se trouvant dirigé en une méthode qui plut, il prit aisément le dessus, et éclipsa tous les autres, même celui d'Ives de Chartres. Il ne tarda pas à passer en France, ' où il fut reçu avec applaudissement. Nous en avons vu à Clairvaux un fort bel exemplaire, qui paroît remonter jusqu'à ce temps-là. C'est un present d'Alain Evêque d'Auxerre, auparavant Moine de cette Abbaïe. Au bout de quelque temps, ' Estiene depuis Evêque de Tournai, fit un commentaire sur ce Decret; et son ouvrage, qui fut le premier en ce genre, est conservé manuscrit à la Bibliothéque de S. Victor à Paris. ' Peu auparavant avoit paru un Enchiridion, ou Manuel, sur les Decrets de la Panormie attribuée à Ives de Chartres : Manuel, dont on fait honeur à Haimon, mort Evêque de Châlons sur Marne en 1155. Vint ensuite ' la grand Collection des Decretales du Pape Alexandre III, imprimées depuis, partie entre les actes des

Cave, p. 578. 1 | Pagi, an. 1151. n. 10.

Rob. add. ad Sig. p. 755.

Ansel. app. p. 552. 2.

Gall. chr. vet. t. 1. p. 506. 1.

Conc. t. 10. p. 1188-1386 | Mart. am. coll. t. 2. p. 622-1011.

Conciles, partie dans le plus grand recueil de Dom Martene et Dom Durand. Cette nouvelle Collection eut ses partisans, et souffrit aussi des contradicteurs. Il y a quelque apparence,

Verb. abbr. c. 53. p. 138.

' que Pierre le Chantre fut du nombre des derniers, et que ce fut à cette occasion qu'il regardoit la Jurisprudence Ecclésiastique comme quelque chose de fort arbitraire, par la raison que les Papes la faisoient dépendre de leur volonté.

CCLXXXIII. Quoiqu'il en soit, tout cela concourut à inspirer une nouvelle ardeur pour l'étude du Droit canonique, et à lui donner plus de vogue qu'elle n'avoit auparavant. On en ouvrit même des Ecoles publiques en plusieurs Villes du Roïaume.

Cist. bib. t. 7. p. 257.

' Orleans en particulier étoit recherché pour cette étude, comme Bologne en Italie pour le Droit civil, et Salerne pour la Medecine. Il s'en faisoit aussi avec quelque reputation des leçons publiques à la Cathédrale d'Auxerre, ainsi qu'il a été dit ailleurs. Mais les plus célebres Chaires pour cette faculté de Litérature, furent à Paris.

Egas. Bul. ib. p. 734.

' Gerard la Pucelle l'y professa avec beaucoup d'éclat, depuis 1160 jusqu'en 1177.

Ang. sac. t. 2. p. 477. 478.

' Au même temps, c'est-à-dire, vers 1166, Mathieu d'Angers, qui fut ensuite Cardinal, y en fit aussi des leçons publiques, auxquelles accouroient quelquefois des Professeurs d'autres facultés.

Egas. Bul. ib. p. 774. 2.

' En 1190 et les années suivantes, Estiene de Paris y remplit à son tour une Chaire de Droit canonique, et s'y fit un si grand nom, qu'elle lui valut un Archidiaconé dans l'église d'Autun. L'éclat avec lequel il y professa,

Mab. ana. t. 3. p. 490.

' a fait observer à un Ecrivain du temps, que l'étude de l'un et l'autre Droit étoit alors florissante à Paris.

Egas. Bul. ib. p. 726.

' Anselme de Paris, élu vers 1200 Evêque de Meaux, avoit aussi professé publiquement le Droit Canonique et Civil dans la même Académie.

Hug. sac. ant. t. 1. p. 505.

' Quelquefois nos François, par l'avidité qu'ils avoient de se perfectioner dans la premiere de ces deux Sciences, passoient la mer, et l'alloient étudier à Oxford, où il paroît par-là qu'il y en avoit alors une Ecole renommée, Mais ni le mérite ni la réputation de celle-ci n'empêchoient pas, que les Anglois ne vinssent eux-mêmes fréquenter celles de Paris, comme nous l'avons montré ailleurs.

CCLXXXIV. Outre les célebres Professeurs du Droit Canonique, dont on vient de lire les noms, il se forma en France plusieurs autres habiles Canonistes. Entre ceux qui s'y distinguerent le plus, Hugues d'Amiens Archevêque de Rouen, et Maurice de Sulli Evêque de Paris en avoient

acquis une grande connoissance, comme l'annoncent leurs Instructions pour les Prêtres de leurs diocèses. Plusieurs letres et quelques opuscules de Jean de Salisburi, de Pierre de Celle, de Pierre de Blois et encore d'autres, font voir que leurs Auteurs étoient fort versés dans la même Science. ' Gilbert de Glanville, qui d'Archidiacre de Lisieux devint Evêque de Rochestre en 1185, passoit pour la posseder à fond, aussi bien que le Droit Civil. Robert de Flammesbure, Chanoine Regulier de S. Victor, en avoit fait aussi une étude particuliere; et l'on en a la preuve dans le Pénitentiel qu'il a laissé de sa façon. Il arriva malheureusement, que le genie de ce siècle si fort tourné aux subtilités et aux arguties, se glissa dans l'étude du Droit canonique et civil, comme il s'étoit déjà introduit dans la Philosophie et la Théologie, et cela ne doit point surprendre. Car si ' au sentiment d'un Ecrivain aussi judicieux que poli, la vanité seule et l'ambition de se distinguer fournissoient aux Théologiens et aux Philosophes tant de mauvaises subtilités, pour discuter sans fin et ne s'avouer jamais vaincus, combien l'avidité du gain y excitoit-elle plus puissamment les Avocats? De-là tant de chicanes, c'est-à-dire, tant de subtilités dans les plaideurs, pour éluder toutes les Loix et les faire servir à l'injustice. ' Chicanes et injustices contre lesquelles crioit hautement Jean de Salisburi, et dont n'étoient pas exemts ' les Avocats qui plaidoient à Rome même, comme s'en plaignoit S. Bernard dès son temps. La Jurisprudence Ecclésiastique eut encore à souffrir beaucoup des fréquentes appellations à Rome. C'est ce qui porta le Concile de Latran tenu en 1179, à les défendre, au moins avant le premier jugement.

Th. Cant. t. 1. p. 159.

Fleu. disc. 5. n. 17.

Saresb. de Nug. l. 5. c. 16.

Bern. de cons. l. 1. c. 9. 10.

CCLXXXV. Le Droit Civil eut en France l'avantage qu'il fut le premier dont on fit des leçons publiques. On a vu ' par ce qui a été dit ailleurs, que dès les premieres années du siècle précedent il étoit enseigné à l'Ecole de Toul, et même dès le X à celle d'Angers. Les Comtes d'Anjou, en qualité de premiers Juges du Roïaume, ne pouvoient se dispenser de sçavoir la Jurisprudence. C'est apparemment ce qui donna occasion d'établir dans cette seconde Ecole l'étude du Droit civil dès ce temps-là, et qui contribua à l'y perpetuer dans la suite. En ce siècle-ci il y en eut de plus, des chaires publiques à Paris et à Montpellier. A Paris presque tous ceux qui y professerent le Droit canonique, y enseigne-

His. lit. de la Fr. t. 7. p. 24. 25. 60. 61. 151.

rent aussi le Droit civil. Tels furent nommément Gerard la Pucelle, Mathieu d'Angers et Anselme de Paris. ' En 1198 il y avoit dans la même Academie un habile Professeur nommé Philippe, qui en faisoit aussi des leçons publiques. Philippe est un de ces grands hommes de Letres, que Giles de Paris célebre dans sa Caroline. Nous ne répeterons pas ce qui a été dit ailleurs de l'Ecole de Droit, établie à Montpellier avant la fin de ce siècle, et dans laquelle brillerent les Sçavants Professeurs Placentin et Azon. ' Plusieurs de nos François ne se contentant pas des Ecoles de leur païs en cette faculté, alloient l'étudier à Bologne en Italie, où on l'enseignoit avec plus d'éclat. C'est ce que firent nommément Roger, auparavant Professeur des Arts Liberaux à Paris, puis Doïen de la Cathédrale de Rouen; Robert de Melun, autre Professeur de Dialectique à Paris, ensuite Evêque d'Herford; et Pierre de Blois, auparavant Précepteur du jeune Roi de Sicile, et enfin Archidiacre de Bath en Angleterre.

Du Ches. t. 5. p. 323.

Angl. sac. t. 2. p. 477. 478 | Saresb. Met. l. 2. c. 10. p. 85 | Magd. cent. 12. c. 10. p. 1574.

CCLXXXVI. On n'enseignoit point le Droit civil aux Ecoles monastiques; ' mais on l'y étudioit en son particulier. Nous en avons produit un exemple pour Moutier la Celle; et l'on en a un autre pour le Bec, ' en ce que Thibaud Abbé de ce monastere fut le premier qui porta en Angleterre les Loix Romaines, lorsqu'en 1138 il fut fait Archevêque de Cantorberi. ' L'on connoissoit dès lors en France le Code de Justinien, ses Constitutions, ses Novelles, les Pandectes, ou Digeste; et c'est apparemment ce qu'on entend ici par Loix Romaines. Avec ce secours il se forma dans le Cloître, comme dans le Clergé, quantité de Jurisconsultes, ' qui dès le commencement de ce siècle portoient le nom d'Avocat exprimé en Latin par celui de *Causidicus.* Quelques Moines se firent par-là une bruiante réputation; et l'Abbé Suger entre autres passoit à la Cour de France pour un célebre et excellent Avocat : *Præclarus et optimus Causidicus habebatur.* Outre l'honeur attaché à cette profession, ' elle étoit d'ailleurs fort lucrative. Deux motifs, qui réunis ensemble concoururent à multiplier les Avocats dans le Cloître, d'où la cupidité n'a pas toûjours été bannie. ' Le Concile de Reims sous le Pape Innocent II en 1131, voulant arrêter en ce point l'avidité des Moines et des Chanoines Reguliers pour le lucre, leur défendit très expressément d'étudier les Loix, et de faire les fonctions d'Avocat par un motif d'avarice, comme des emplois indignes de

Petr. Cell. l. 7. ep. 7.

Saresb. de Nug. l. 8. c. 22 | Egas. Bul. ib. 775. 2.

Mart. am. coll. t. 1. p. 838 | Dupl. t. 2. p. 105.

Mab. an. l. 75. n. 74 | Spic. t. 8. p. 200.

Egas. Bul. ib. p. 526.

Conc. t. 10. p. 984. c. 6.

la Sainteté de leur état. ' En 1139 le second Concile de Latran, emploïant les mêmes expressions que le précédent, et en 1163 celui de Tours sous Alexandre III renouvellerent les mêmes défenses, qui comprenent aussi l'exercice de la Medecine par le même motif. Il n'y est point parlé des Clercs séculiers, par la raison déja marquée plus d'une fois, qu'il étoit encore rare que les Laïcs sçussent les Letres. p. 1004. c. 9 | p. 1421. c. 8.

CCLXXXVII. Il paroît cependant, que les défenses dont on vient de parler, quoique faites sous de griéves peines, ne furent pas toûjours religieusement observées. Au moins ' reprochoit-on aux Moines de Cluni du temps de leur Abbé Pierre le Vénérable, d'exercer encore les fonctions d'Avocat. Quelque application au reste qu'on donnât à l'étude de la Jurisprudence civile, la justice n'en étoit pas mieux renduë dans les tribunaux, comme s'en plaignent plusieurs grands hommes du même siécle : S. Bernard le premier, ainsi qu'on l'a déja vu, ' et l'Evêque Marbode après lui. [a] La science des Loix, dit un autre Auteur, est une fort bonne chose, pourvû qu'elle ait pour objet la recherche de la vérité, le soin de rendre, ou faire rendre la justice et de faire regner l'équité. Mais les Jurisconsultes et les Avocats, à la tête desquels Pierre de Blois, qui parle ici, met les Officiaux des Evêques, ne tendoient qu'à inventer des ruses et des subtilités, pour confondre le droit de leurs parties, prolonger les procès, en faire naître de nouveaux, et ne respiroient que lucre et exactions. ' Pierre le Chantre, qui semble n'avoir épargné aucun vice dominant en son siécle, et Adam Abbé de Perseigne, s'élevent aussi contre l'avarice et les injustices des Avocats de leur temps. C'est apparemment ce qui porta ' un Concile, tenu après le milieu de ce siécle, en un lieu inconnu jusqu'ici, à défendre à tous Prêtres et autres Clercs, d'en faire les fonctions aux tribunaux Séculiers : à moins que ce ne fût pour y plaider leurs propres causes, ou celles des pauvres. Défense qui s'étend beaucoup plus loin, comme on void, que celles des Conciles de Reims, de Latran, de Tours, et qui put donner occasion aux Laïcs d'apprendre les Letres, pour devenir Avocats. N'omettons pas, que l'étude des Loix donna lieu en ce siécle à la rédaction de plusieurs Coûtumes pour divers païs du Roïaume. ' Thomas de Couci Comte de Marle dressa avant 1130 celle de Vervins, au païs de Tierache en Picardie; ' Leonius Abbé de S. Bertin, celle de Poperingue en

Bib. PP. t. 22. p. 852.

Mab. car. p. 1626.
[a] Petr. Bles. ep. 25. 26.

Verb. abbr. c. 51 | Mart. anec. t. 1. p. 737.

Mart. ib. t. 4. p. 150.

La Croix du M. bib. p. 466.

Mart. ib. t. 3. p. 652. 666.

Flandre en 1150; et en 1180 Philippe Comte de Flandres, presque toutes les autres de la même Province.

CCLXXXVIII. Il nous reste à donner quelque idée de l'état, où se trouverent les beaux arts durant le cours de ce siècle. ' L'Abbé Suger aïant formé le dessein de renouveller l'Eglise de S. Denys, imita en quelque sorte l'Abbé Didier dans son entreprise de construire la belle église du Mont-Cassin. Il fit venir de toutes parts à cet effet les plus habiles ouvriers en bois, en pierre, en fer, en fonte, en peinture, en orfévrerie, et réussit à élever le vaisseau qu'on voit encore aujourd'hui, mais beaucoup plus orné dès lors, qu'il n'est maintenant, si l'on en excepte les tombeaux des Rois et quelques autels. Ce bel édifice fut commencé et fini dans l'espace de trois ans et trois mois, depuis 1140 jusqu'en 1144 : ce que le plus puissant Souverain pourroit à peine exécuter en nos jours. On a ici tout à la fois une idée, et de la maniere dont on bâtissoit alors, et de la célérité avec laquelle on le faisoit. Mais afin que les personnes qui sont à portée de voir par elles-mêmes les édifices de ce temps-là, et de mieux connoître le goût de l'Architecture qui y regnoit, nous dirons ' que la Cathédrale de Paris fut bâtie au même siècle, par les soins de l'Evêque Maurice de Sulli. Celle de Laon, qui est un beau Vaisseau, le fut dès le commencement du siècle, aïant été dédiée en 1114. ' Celle de Verdun, édifice fort solide et à double collatéral, mais trop bas et pas assés éclairé, fut finie vers 1140, sous la direction de l'Architecte Garin. ' Philippe mort Evêque de Rennes en 1182, rebâtit aussi sa Cathédrale, et Arnoul de Lisieux la siene vers le même tems. On parle aussi de quelques belles maisons, que ce dernier Prélat fit construire dans sa ville épiscopale.

Du Ches. t. 4. p. 341-350 | Mab. an. l. 77. n. 75 | l. 78. n. 28.

Rob. add. ad Sig. an. 1177.

Spic. t. 12. p. 326.

Rob. ib. an. 1182.

CCLXXXIX. On avoit fait beaucoup d'usage de l'Architecture au siècle précedent, comme il a été dit en son lieu; mais on n'en fit guéres moins en celui-ci. C'est de quoi l'on conviendroit sans peine, s'il étoit possible de faire l'énumération seulement des plus considérables édifices qui furent construits alors. En voici encore quelques autres, qui annoncent avantageusement le goût dans lequel on bâtissoit. ' La vaste et belle église de Cluni, commencée avant la fin du XI siècle, fut finie après les premieres années du suivant, sous la direction d'Hezelon Moine du lieu. ' Celle de l'Abbaïe de Grammont, dont Maître Gerard passe pour avoir été l'ordonateur

Bib. PP. t. 22. p. 815.

Mart. am. coll. t. 6. p. 1073.

et le principal Architecte, fut construite vers le milieu du même siècle. ' Peu après on vid élever celle de S. Remi de Reims, l'un des beaux Vaisseaux d'Architecture. ' Quelque temps auparavant, Hugues l'un des compagnons de S. Norbert, bâtit l'Abbaïe de Prémontré avec tant d'art et de sagesse, qu'elle passoit pour une merveille du monde. L'église de Clairvaux doit ses fondements à S. Bernard, qui bien que zélé amateur de la pauvreté, commença à en faire un vaste et bel édifice. ' Estiene, depuis Evêque de Tournai, étant Abbé de Ste Genevieve, en rebâtit l'Eglise, qu'il couvrit de plomb tiré d'Angleterre. ' C'étoit alors une Coûtume assés générale de couvrir de la sorte les basiliques et autres grands édifices. L'église de Pontigni et quelques autres furent ainsi couvertes, par ordre de Richard I Roi d'Angleterre. On vient de voir dans ce détail plusieurs Moines faire le métier d'Architecte. Les Evêques s'en mêloient aussi quelquefois. ' Hildebert du Mans aïant entrepris de rebâtir sa Cathedrale et son palais Episcopal, en fut lui-même l'ordonateur. On le voïoit tantôt la toise, tantôt le pied de Roi à la main, en prendre les dimensions. Il y emploïa un nommé Jean Moine de Vendôme, si habile dans l'art de la maçonerie, qu'il en porta le surnom de le Maçon.

Petr. Cell. l. 9. ep. 5. 6. Guib. de Nov. app. p. 550.

Steph. Tor. ep. 164. 165.

Mart. ib. t. 5. p. 12. 856.

Hild. l. 2. ep. 50| p. 943.

CCXC. Tant de grands édifices demandoient à être ornés et embellis. ' Le détail de ce que firent en ce genre les Evêques d'Auxerre dans le cours de ce siècle en faveur de leur Cathédrale, et l'Abbé Suger en faveur de l'Eglise de Saint Denys, suffiroit seul pour faire comprendre, que la Peinture, la Cizelure, la Sculpture, l'Orfévrerie et autres beaux arts étoient aussi cultivés en France, que l'Architecture même. Outre les ouvriers en ces sortes d'arts qui étoient déja dans le Roïaume, on y en fit venir d'ailleurs; et il est à présumer que ' l'Italie, où les Grecs en avoient formé sur la fin du siècle précédent, comme il a été dit, en fournit quelques-uns. Les peintures sur verre, en tapisserie et à fraisque étoient le plus en usage. ' On void sur le vitrage de l'église de S. Denys et de plusieurs autres, quel étoit le goût qu'on avoit alors pour la premiere sorte de Peinture. A un des vitraux du rond-point, on void le portrait de Suger en son habit monastique, qui n'a rien de fort délicat. On a quelque chose de meilleur en ce genre, dans le portrait de S. Bernard, que M. de Villefore a fait graver à la tête de sa vie,

Le Beuf, his. d'Aux. t. 1. p. 258. 294 | Du Ches. ib. p. 342-345.

His. lit. de la Fr. t. 7. p. 142.

Du Ches. ib. p. 348. 349.

tel qu'il est representé dans un tableau fait sur la persone même du S. Abbé, alors agé de soixante-deux ans. ' Si le manuscrit sur lequel Dom Beaugendre a fait imprimer la vie de Sainte Radegonde, est l'original même d'Hildebert du Mans, Auteur de cet écrit, le portrait de la Sainte qui se voit à la tête, est encore une piece de Peinture qui appartient aux premieres années de ce siècle. On ignore ce qu'est devenu le portrait d'Abélard, qu'Heloïse avoit au Paraclet, du vivant même de ce grand homme. Il paroît par-là qu'on étoit alors assés communément dans le goût des portraits.

Hild. p. 887.

CCXCI. On étoit curieux aussi de peintures emblematiques. ' Vazelin II Abbé de S. Laurent de Liege avoit un talent particulier pour en tracer. Il excelloit sur-tout à en faire qui avoient trait à l'ancien et au nouveau Testament. ' On voïoit autrefois à la bibliothéque de Jean Morus Evêque de Norwich, un manuscrit fait au XII siècle, qui contenoit un Commentaire sur l'Apocalypse, avec de très belles figures, et quelques sceaux pour donner quelque intelligence des mysteres contenus dans ce livre. Le tout étoit de la façon d'un Laïc nommé Alexandre, qui paroît par-là avoir été François. ' Matthieu de Loudun Abbé de S. Florent de Saumur, depuis 1133 jusqu'en 1156 qu'il fut sacré Evêque d'Angers, fit faire une tapisserie pour orner le chœur de son Eglise Abbatiale, sur laquelle étoient représentés les vingt-quatre Vieillards et les autres figures de l'Apocalypse. L'ouvrage, dit un Ecrivain du temps, passoit pour admirable. D'autres tapisseries destinées à parer la nef, que fit faire le même Abbé, représentoient diverses chasses de bêtes fauves, en quoi il ne faisoit pas paroître beaucoup de discernement. ' On nous a conservé la notice d'une peinture à fraisque, qui est assés singuliere. Le Pape Calixte II, François de Nation, comme on sçait, et auparavant Archevêque de Vienne, vint enfin à bout de reduire l'Antipape Maurice Bourdin. Aïant triomphé de lui, cet infortuné fut conduit par les ruës de Rome avec un appareil de dérision; et Calixte fit peindre toute cette scéne sur les murs d'une des salles du palais de Latran. On continua encore en ce siècle à orner de Vignettes et de Letres Majuscules la plûpart des livres que l'on copioit, ou faisoit de nouveau. On reprochoit aux Clunistes, ainsi qu'il a été dit plus haut, de moudre l'or pour l'emploïer à relever ces miniatures. ' On leur

Mart. am coll. t. 4. p. 1087.

Angl. bib. ms. par. 4. n. 9240.

Mart. ib. t. 5. p. 1130. 1131.

Pagi, an. 1121. n. 3.

Mart. anec. t. 5. p. 1584.

faisoit aussi une affaire d'avoir des peintures et des ciselures curieuses.

CCXCII. De l'art de peindre sur le verre, on passa à faire des peintures en émail. Il y a plusieurs siècles, que les émaux de Limoges sont renommés, ' et ils étoient connus au moins dès le regne de Louis le Jeune. On en a la preuve dans une letre de ce temps-là, écrite à Richard Prieur de S. Victor à Paris, dans laquelle il est parlé de tables, ou tablettes émaillées, *de opere Lemovicino.* ' Avant la fin du même siècle, la réputation de ces émaux pénétra jusqu'aux extrémités de l'Italie, où ils étoient estimés comme des choses de prix. Il est effectivement fait mention de deux tables d'airain ornées d'or émaillé de la façon de Limoges, *de labore Limogiæ*, dans un acte de donation faite en 1197 à l'Eglise de Ste. Marguerite de Veglia, dans la terre de Labour au roïaume de Naples. Il ne faut pas oublier le portrait en émail du Comte Geofroi le Bel, qui est à la Cathédrale du Mans, et dont il a été parlé autre part. Quant à la ciselure, gravure, orfévrerie, sculpture, ' Hildebert parle avec éloge de la façon de deux Chandeliers d'or, dont Mathilde Reine d'Angleterre lui avoit fait présent, ouvrage sur-tout estimable pour la ciselure, *præclarum cœlatura.* Il ne dit pas à la vérité, qu'il eût été fait en France, non plus qu'en ce siècle; mais en voici un autre qui avoit ces deux conditions. ' C'est l'argenterie du poids de vingt-huit marcs, et un Calice d'or qui avec sa patene en pesoit quatre, que Hugues de S. Calais, autre Evêque du Mans, donna à sa Cathédrale. L'Historien de ce Prélat voulant nous donner une idée de son présent, dit que l'art surpassoit la matiere, et annonçoit l'habileté de l'ouvrier. ' Henri I Roi d'Angleterre et Duc de Normandie, avoit deux vases d'or enrichis de perles et de pierreries, le tout d'un grand prix et d'un ouvrage admirable, qu'il faisoit exposer en public à certains jours, pour faire montre de ses richesses. Ils passerent ensuite à Thibaud le Grand Comte de Champagne son neveu, qui désirant en faire un meilleur usage, les fit mettre en pieces, et en emploïa le prix à bâtir une Eglise à l'honeur de Dieu.

Du Ches. t. 4. p. 746. n. 519.

Ugh. It. sac. t. 7. p. 1279.

Hild. l. 1. ep. 9. p. 24.

Mab. ana. t. 3. p. 354.

Bern. t. 2. p. 1115.

CCXCIII. ' A l'Abbaïe de Vicogne de l'Ordre de Prémontré au diocèse d'Arras, il y avoit des Moines, qui y firent avant le milieu de ce siècle une belle châsse d'or et d'argent, enrichie de pierres précieuses. ' Itier Moine de Char-

Spic. t. 12. p. 541. 542.

t. 9. p. 516.

roux, puis Abbé d'Anderne après Pierre Mirmet, passant par Tours en 1196, achetta un texte des Evangiles d'argent doré, et deux bassins d'argent d'un poids considérable, pour en faire present à l'église de son Monastere. A ce détail il faut joindre ' celui que l'Abbé Suger nous a laissé lui-même, des embellissements qu'il fit au grand Autel de son église, au repos de S. Denys, et principalement de tout ce qu'il mit en œuvre pour faire le Christ d'or, avec la croix à laquelle il étoit attaché, l'un et l'autre enrichi de toutes sortes de pierreries, sans parler des vases Sacrés et autres pour le service Divin : et l'on comprendra, que l'Orfévrerie étoit alors en France sur un pied fort avantageux. ' Ce que le même Abbé dit des ouvrages à la mosaïque, et autres en bas relief, qui représentoient les mystères de la passion, de la resurrection et ascension du Sauveur, dont il avoit orné les grandes portes de la même église, fait juger qu'il y avoit d'habiles Sculpteurs. Mais de tous les morceaux de Sculpture de ce temps-là qui existent aujourd'hui, il n'y en a peut-être point de plus beaux, que la figure en plein relief de S. Bernard Abbé de Clairvaux, qu'on void à l'Abbaïe de l'Epau, de l'Ordre de Cisteaux, à une petite lieue de la ville du Mans. Elle ressemble fort au portrait du même Saint, dont il a été parlé plus haut; et la tradition porte que la figure est du même temps que le portrait. On avoit jetté en fonte, au moins en partie, les bas reliefs dont parle Suger. ' Hillin Abbé Séculier de Notre Dame de Liege enferma le baptistaire de cette église d'un ouvrage jetté aussi en fonte. ' Dès lors les Clunistes faisoient fondre de grosses Cloches, qu'à peine deux hommes pouvoient sonner.

Du Ches. ib. p. 344-346-349.

p. 342.

Mart. am. coll. t. 4. p. 1081.

CCXCIV. Il étoit extrêmement rare de voir alors en Europe des manufactures d'étoffes de Soïe. Peut-être n'y étoient-elles pas même connues, au moins dans la pratique. Mais il s'y en établit en ce siècle; et la France ne fut pas la derniere qui en eut. Voici par quelle voïe on réussit à l'exécuter. ' Roger Roi de Sicile, aïant conçu le dessein de procurer cet avantage à son Roïaume, fit enlever vers 1145 de Corinthe, de Thebes et d'Athenes des fabricants en Soïe, qu'il plaça à Palerme, où ils montrerent à ses sujets l'art de fabriquer cette sorte d'étoffe. De-là cet art se communiqua aux autres parties de l'Italie et de tout l'Occident. Or comme il y avoit toûjours de grandes relations entre les François

Otto. de ges. Frid. l. 1. c. 33.

et les peuples de Pouille, de Calabre et de Sicile, qui pour la plûpart étoient originairement Normans, il n'y a pas lieu de douter que les François n'apprissent bien-tôt cet art, aussi curieux que lucratif. Entre les autres manufactures établies alors dans le Roïaume, ' on faisoit beaucoup de cas de celles des draps de Flandres. Afin de leur donner plus de cours, le Comte Philippe obtint de l'Empereur Frideric, au moïen d'un certain droit qui lui seroit païé, que les Marchands de ses Etats iroient les vendre à Aix-la-Chapelle et autres villes d'Allemagne. Quoique la theorie des Méchaniques fût presque ignorée en France par la raison que les Mathématiques, dont elle fait partie, y étoient fort négligées, elles ne laisserent pas d'y être sur un bon pied, par rapport à la pratique. ' On les exerçoit dans les monastères, comme ailleurs, et même avec plus d'art et de perfection.

Mey. an. 1173.

Gui. de Nov. app. p. 559 | Rob. de Abb. p. 812.

CCXCV. Si ce discours paroît trop prolixe, il faut moins s'en prendre à l'abondance des paroles, que le rapporter à la multiplicité des faits. Jusqu'ici il ne s'est point présenté de siècle aussi fécond en évenements literaires, que l'est le douziéme. Outre ceux en grand nombre qui concernent directement la culture des Letres, comme l'ardeur avec laquelle on s'y porta, et la maniere dont on y réussit, il y en a quantité d'autres, qui la regardent moins directement, et ne laissent pas de faire partie de son histoire. Tels sont les évenements, qui n'ont fait que lui nuire ou la favoriser, en retarder ou avancer le progrès. Nous avons cru devoir recueillir avec soin les uns et les autres; afin de ne laisser rien à désirer sur un point aussi intéressant de l'histoire des François. Après ce préambule, ou si l'on veut, cette introduction, nos Lecteurs seront piqués d'une nouvelle curiosité de lire en détail, ce qu'ils auront lu d'abord en gros. On void ordinairement avec plus de plaisir une grande maison, qu'une longue avenue a annoncée.

AMAT,

Archevêque de Bourdeaux.

§ I.

HISTOIRE DE SA VIE.

Mab. an. t. 5. app. p. 633. n. 9.

Gall. chr. nov. t. 1. p. 1265.

Bal. misc. t. 2. pr. 4.

Petr. Dia. de vir. ill. c. 20 | Cass. chr. l. 3. c. 35.

' Amat, l'un des Légats le plus ordinaires du S. Siege sur la fin du siècle précédent, principalement pour l'Aquitaine, ' étoit Bearnois de naissance, suivant l'opinion commune. L'antiquité ne nous apprend rien de son histoire avant son épiscopat. Mais ' M. Baluze conjecture avec beaucoup de vraisemblance, qu'il est le même que cet Amat, d'abord Moine du Mont-Cassin, ensuite Evêque, ' dont Pierre Diacre et Bibliothécaire de cette Abbaïe a fait l'éloge en deux endroits de ses ouvrages. Il ne nomme pas, il est vrai, le Siege qu'occupa ce Prélat, par la raison qu'il lui étoit inconnu; quoiqu'il lui eût été facile de le découvrir avec peu de recherches.

Mab. ib. l. 67. n. 28. 32.

His. lit. de la Fr. t. 8. p. 490. 491.

Petr. Dia. ib.

' Dom Mabillon aïant eu occasion d'examiner la conjecture de M. Baluze, lui donne un nouveau degré de force, en montrant que plusieurs circonstances de l'histoire de notre Archevêque concourent à affermir cette opinion. Nous y pourrions joindre la retraite de Guillaume de la Pouille auprès d'Amat à Bourdeaux, ' comme nous l'avons établie ailleurs, et y ajouter encore la confiance singuliere que le Pape Gregoire VII prit au même Prélat, dès qu'il eut été Evêque. Dans la supposition qu'Amat de Bourdeaux est le même que Amat du Mont-Cassin, il n'est point étonnant de voir l'Historiographe des Princes Normans établis en Pouille se retirer à Bourdeaux. La raison en est toute naturelle. ' Amat aïant écrit aussi la même histoire, n'auroit pu réussir sans avoir été sur les lieux, où il avoit lié connoissance avec Guillaume. De même, il ne doit plus paroître surprenant, que le Pape Gregoire eut d'abord en Amat une aussi grande confiance. Outre qu'il l'avoit pu connoître particulierement au Mont-Cassin, Amat l'avoit célébré dans ses vers, et lui avoit dédié son long poëme sur les Apôtres S. Pierre et S. Paul.

La plus spécieuse difficulté que laisse cette opinion, est de voir un Bearnois Moine au Mont-Cassin, et ce même Moine établi Evêque d'Oleron sous la Metropole d'Ausch, qui fut le premier Siege d'Amat. Mais la difficulté disparoîtra, si l'on se rappelle ce que nous avons fait voir autre part, que depuis que Carloman Prince François eut embrassé la profession monastique au Mont-Cassin, il n'y eut presque point de siècle, où il ne fut imité par d'autres François. Encore du vivant d'Amat, le Traducteur Atton, auparavant Chapelain de l'Impératrice Agnès, fille d'un Comte de Poitiers et François de nation, se rendit Moine au même monastere, comme il a été dit en son lieu. D'ailleurs il y a toute apparence, que ce fut Gregoire VII, qui fit placer Amat sur le Siege épiscopal d'Oleron, soit avant, ou après qu'il fut élevé au Souverain Pontificat. Ainsi ce reste de difficulté, bien loin d'infirmer la conjecture de M. Baluze, ne fait que l'affermir.

' Amat y succéda immédiatement à l'Evêque Estiene, dont la plûpart des prédecesseurs sont inconnus. On ignore l'année précise de son ordination. ' Mais dès l'année 1073, ou tout au plus tard au commencement de la suivante, se trouvant revêtu de la dignité d'Evêque, le Pape Gregoire l'établit son Légat pour la Gaule Narbonoise, la Gascogne et l'Espagne. ' En cette qualité il convoqua un Concile à Poitiers, auquel il présida, pour rompre le mariage de Guillaume VIII, Comte de Poitiers et Duc d'Aquitaine qui avoit épousé une de ses parentes.

Gall. chr. ib.

Ibid. | Conc. t. 10. p. 1817.

Ibid. | Marca, His. Bearn. l. 4. c. 10. n. 5.

Depuis ce temps-là, il ne se traita aucune affaire ecclesiastique un peu considérable dans le païs de sa légation, à laquelle Amat n'eût la principale part. ' En 1077 il fut chargé conjointement avec l'Abbé de S. Pons de Tomieres, d'aller en Espagne rétablir les droits qu'y avoit perdu le S. Siege par l'invasion des Maures. Amat y réussit à la satisfaction de l'Eglise Romaine, et celebra un Concile à Girone. Il en tint un autre au Château de Besalu, dans lequel Guifroi, qui occupoit si indignement depuis tant d'années le Siege archiépiscopal de Narbone, fut excommunié.

Gall. chr. ib. p. 1266.

' L'usage des fausses pénitences faisant des progrès énormes en Armorique, ou petite Bretagne, notre Prélat y fut envoïé en 1079, pour tâcher d'en arrêter le cours. ' Au mois d'Octobre de la même année, il présida avec Hugues de Die, autre Légat du S. Siege, à un Concile de Bourdeaux, dans lequel

Greg. VII. l. 7. ep. 10 | Conc. ib. p. 380.

Mab. ib. l. 65. n. 67.

le Comte de Poitiers fut déterminé à fonder le monastere de S. Eutrope à Saintes. ' Là même se tint l'année suivante un autre Concile, auquel se trouverent quatre Métropolitains et autant de simples Evêques, du nombre desquels étoit Hugues de Die. Amat y présida seul; et outre quelques autres affaires qui y furent terminées, on y prononça en faveur de l'Eglise de Tours contre les prétentions de l'Evêque de Dol. ' Il présida, mais avec Hugues de Die son Collégue, à un autre Concile tenu à Bourdeaux la même année, 1080, et auquel Berenger de Tours rendit compte de sa foi. ' En 1081 il présida encore avec le même Collégue à celui d'Issoudun, où se trouverent quinze autres tant Archevêques qu'Evêques, ' et assista l'année suivante à celui de Meaux, auquel il souscrivit en prenant la qualité de Vicaire du Pape, quoiqu'il n'y présidât pas.

Conc. ib. p. 397. 398. | p. 381 | Mallea. chr. p. 212. | Conc. ib. p. 399. 400. | p. 401.

' Goscelin Archevêque de Bourdeaux étant mort le dix-neuviéme de Juin 1086, son église demeura long-temps vacante. ' Simon Evêque d'Agen, qui en étoit le premier Suffragan, fit les fonctions de Métropolitain, au moins jusqu'en Décembre 1088. ' Enfin le Concile de la Province tenu à Saintes le quatriéme de Novembre de l'année suivante, convint de placer l'Evêque d'Oleron sur le Siege vacant. Amat se trouva par-là encore plus en état de soûtenir la dignité de Legat du saint Siége. Il paroît qu'il étoit jaloux de son autorité. On ne peut s'empêcher d'en juger ainsi, ' lorsqu'on le void au Concile d'Issoudun excommunier les Chanoines de S. Martin pour lui avoir refusé en une occasion les honneurs qu'ils n'avoient coûtume d'accorder qu'au Pape, ou au Roi en personne.

Mab. ib. l. 67. n. 32. | Gall. chr. nov. t. 2. p. 806. | Mallea. chr. p. 213. | Gall. chr. ib.

Depuis qu'il fut Archevêque, il convoqua encore plusieurs Conciles, tant pour les affaires de sa légation, que pour celles de sa Métropole; ' et se trouva à celui que le Pape Urbain II tint à Clermont en 1095, pour l'exécution du dessein de la fameuse Croisade. Au sortir de là Amat suivit le Pontife Romain avec quelques autres Prélats, et le conduisit jusqu'à Rome, assistant à tous les divers Conciles qu'il célébra sur sa route. ' Il eut même l'honneur de le recevoir à Bourdeaux, dont Urbain dédia la Cathédrale. ' Aïant reçu ordre de ce pape de terminer par voie de jugement, de concert avec Raoul Archevêque de Tours et Geoffroy Evêque d'Angers, l'ancien différend entre les Abbaïes de S. Aubin et de Vendôme, au sujet du Prieuré de Craon, il convoqua à ce sujet à Bour-

Conc. ib. p. 475. 498. 603. 610 | Gauf. vos. chr. p. 293. 294 | Mab. ib. l. 69. l. 4. | Urb. vit. p. 256. | Bal. misc. t. 2. p. 168-173.

deaux, vers la fin de l'année 1096, une assemblée qui donna occasion à une relation ' dont nous avons rendu compte ailleurs. C'est de cette relation que nous apprenons que l'Historien Guillaume de la Pouille, qui l'a souscrite, s'étoit retiré en France.

His. lit. de la Fr. t. 8. p. 494. 495.

' Le second de Mars de l'année suivante, que les François comptoient encore 1096 jusqu'à Pâque, Amat tint un Concile à Saintes, dans lequel il fut reglé qu'on jeûneroit toutes les veilles des fêtes des Apôtres. Deux Evêques nouvellement ordonnés, Hildebert du Mans et Marbode de Rennes, assisterent à ce Concile : ce qui feroit juger qu'il étoit convoqué pour toute autre chose. Peut-être y devoit-il être question du procès entre les églises de Tours et de Dol. Il est au moins vrai, que ces deux Prélats étoient de la Province de Tours, et que Roland qui se portoit toûjours pour Archevêque de Dol, étoit soigneux de faire sa cour à Amat. ' Se trouvant à Bourdeaux en 1098, il assista à un Concile qu'y tint notre Archevêque le quatriéme d'Octobre; mais il ne paroît point s'il s'y agit de la juridiction de ces deux églises.

Conc. ib. p. 601.

p. 614. 615 | Mab. ib. l. 69. n. 95.

' Dès le commencement de la même année, Amat fit un voïage en Espagne au sujet de la ville d'Huesca, que Pierre Roi d'Aragon venoit de reprendre sur les Maures. L'Archevêque en consacra la mosquée, et la convertit en une église, où fut ensuite rétabli le siége épiscopal qui avoit été transporté à Jaca. C'est là tout ce que l'Historien nous apprend de plus mémorable, touchant les actions de notre Archevêque. ' Il mourut le vingt-deuxiéme de Mai de l'année 1101. L'époque du jour est marquée dans la Nécrologie de l'Abbaïe de Montierneuf à Poitiers, et dans celui de la Cathédrale de Bourdeaux. Pour ce qui est de l'année, elle est fixée par la chronique de S. Maixent, dont l'auteur avoit vécu dans le temps d'Amat. Autorité qui devoit suspendre ' tous les raisonnements qu'on a faits pour déterminer la date de cette mort.

Mallea. chr. p 214.

Gall. chr. ib. app. p. 275. 2 | Mab. ib. l. 67. n. 32 | Mallea. ib. p. 217.

Gall. chr. ib. p. 808.

' Quelques anciens monuments nous représentent Amat, comme un esprit fin et rusé : ou si l'on veut, adroit et entendu, tels qu'étoient alors presque tous les Legats du saint Siége. ' Baudri Abbé de Bourgueil, dans une requête en vers pour lui demander quelque grace, le qualifie excellent Pontife, *optime Pontificum.* ' Un autre Ecrivain du siècle même de Baudri, nous le donne pour un Prélat fort versé dans les saintes Letres, et célébre par ses Poësies.

vet. t. 1. p. 209. 1.

Du Ches. t. 4. p. 277.

Petr. Dia. de vir. ill. ib.

§ II.

SES ECRITS.

APRÈS avoir établi, comme nous l'avons fait, la vraisemblance de l'opinion, qui d'Amat de Bourdeaux et d'Amat du Mont-Cassin ne fait qu'une seule et même personne, il ne doit plus y avoir de partage touchant les écrits qu'on attribue à l'un et à l'autre.

Petr. Dia. de vir. ill. c. 20.

1°. ' Amat composa une Histoire des Normans, c'est-à-dire de ceux qui s'étoient rendus maîtres de la Pouille, de la Calabre et de la Sicile. Geofroi de Malaterra et Guillaume de la Pouille, deux autres François, contemporains de notre Archevêque, traiterent le même sujet, comme on l'a vu sur le siècle précédent. Mais l'ouvrage d'Amat précéda les leurs, et semble avoir été le premier en date de tous ceux qu'on nous apprend être sortis de sa plume. Ce qui en fait porter ce jugement ' est que l'écrit étoit dédié à Didier Abbé du Mont-Cassin, depuis 1058 jusqu'en 1086 qu'il fut élu Pape sous le nom de Victor III. De sorte qu'il étoit fait, avant que son Auteur fût élevé à la dignité d'Evêque, et le Mécene à celle de souverain Pontife. On comprend sans peine qu'Amat n'auroit eu ni le temps, ni les moïens d'y travailler depuis son épiscopat. Il fut alors trop accablé d'affaires, à raison de sa qualité de Legat du Saint Siege ; et il se trouvoit trop éloigné des lieux où les événements s'étoient passés, pour réussir à les rapporter avec exactitude et fidélité.

Cass. chr. l. 3. c. 35.

Petr. Dia. ib.

' Cette histoire des Normans étoit divisée en huit livres, et paroît par-là avoir été beaucoup plus ample que celles de Geofroi et de Guillaume. On pourroit soupçonner, ou qu'elle ne fut pas assez connue dès lors, ou qu'elle ne remplissoit pas le dessein des deux Princes Normans, qui engagerent ces deux autres Historiographes à écrire sur le même sujet. ' On croïoit au dernier siècle, qu'elle se trouvoit manuscrite à la bibliothéque du Mont-Cassin. Mais le silence du laborieux M. Muratori à cet égard, après tant de recherches pour completer sa belle collection des Historiens d'Italie, doit faire craindre que cette histoire ne soit perdue sans ressource.

Ibid. not.

c. 20 | Cass. chr. ib.

2°. ' Amat laissa aussi de sa façon une histoire des Apôtres S. Pierre et S. Paul, qui paroît avoir eu le même sort que la

précédente. Elle étoit en vers et divisée en quatre livres : ce qui suppose qu'elle avoit coûté beaucoup de temps à son Auteur, et qu'elle précéda son épiscopat. Il semble, en effet, qu'il n'auroit pu depuis trouver le loisir d'y travailler. L'Auteur la dédia au Pape Gregoire VII, ainsi qualifié par le Bibliographe qui nous la fait connoître; mais qui vraisemblablement n'étoit encore que simple Cardinal lors de la dédicace. On découvre ici une des voïes par lesquelles Amat parvint à se faire connoître de ce Pontife, qui lui donna bien-tôt tant de marques d'estime et de confiance. Le dessein de cette autre histoire offroit une riche matiere; mais l'ouvrage n'existant plus, on ne sçauroit prononcer sur la maniere dont le Poëte Historien l'executa.

3°. Outre l'épitre dédicatoire à son Mécene, ' Amat fit encore un écrit séparé, qui contenoit l'éloge du même Pape. On ne dit point, si celui-ci étoit en prose, ou en vers, ce qui a plus de vraisemblance; et il ne paroît pas qu'il en reste rien, non plus que des précedents. Petr. Dia. ib.

' 4°. Amat écrivit aussi sur les douze pierres, apparemment celles du vingt-uniéme chapitre de l'Apocalypse. ' Il y a sur ce même sujet un petit traité parmi les ouvrages supposés à saint Augustin; et les derniers Editeurs de ce Pere soupçonnent, que ce pourroit bien être celui d'Amat, quoiqu'ils n'en aïent pas de preuves. L'écrit est extrémement court et d'une grande clarté. Il retient quelques traits de ressemblance avec ce qui se lit sur le même sujet dans le vénérable Bede. L'Auteur après avoir donné en deux mots une notice de chaque pierre, passe aussi-tôt à en faire une application spirituelle et mystique, soit à J. C. ou à ses membres. Ibid. Aug. t. 6. app. p. 301. 302.

5°. ' Le même Bibliographe, qui donne tous ces écrits à notre Prélat, lui attribue encore un traité de la Jerusalem céleste. Mais nous ne le connoissons que par son seul titre. Parmi les ouvrages imprimés à Paris en 1524, sous le nom de S. Bruno, à qui ils n'appartiennent pas, aux feuillets 437 et 438 du volume qui est *in-folio,* l'on trouve un petit traité, dont le titre est presque le même que celui qu'on vient de lire. Il n'y a pas cependant d'apparence, que ce traité soit le même que celui de notre Archevêque. La raison en est, que l'écrit d'Amat rouloit sur la Jerusalem céleste : au lieu que celui qui porte le nom de S. Bruno, traite de la Jerusalem qui est encore sur la terre. L'auteur, quel qu'il soit, après avoir rapporté les Petr. Dia. ib.

premieres paroles de la description de la sainte cité de Jerusalem, qui se lit au vingt-uniéme chapitre de l'Apocalypse, passe aussi-tôt à en faire une application mystique à l'Eglise militante : ce qui convient au génie du traité précedent. Mais comme celui-ci est imprimé entre les œuvres de S. Brunon
c. 34. Evêque de Segni, ' à qui Pierre Diacre l'attribue, il lui en faut laisser la possession.

6°. De toutes les letres qu'Amar eut occasion d'écrire, tant en qualité de Métropolitain d'une grande province, qu'en celle de Legat ordinaire du saint Siege pendant plus de vingt-cinq ans, ce qui pouvoit les avoir beaucoup multipliées, il en a échappé très-peu aux injures du temps.

Maan. par. 1. p. 90. ' Maan dans son Histoire de l'Eglise de Tours en rapporte une, écrite à Raoul Archevêque du même siege. Amat l'y invite au Concile qu'il devoit tenir à Bourdeaux à la S. Michel, après son retour d'Armorique, où il étoit allé, comme il a été dit, pour remedier à certains désordres. La letre est par conséquent de l'année 1079, lors qu'Amat n'étoit encore que
Gof. vind. not. p. 21. 22. simple Evêque d'Oleron. ' Le P. Sirmond avoit déjà publié une partie de cette letre dans ses notes sur Geofroi Abbé de
Mab. an. l. 68 n. 64. Vendôme; et depuis Maan, ' Dom Mabillon en a imprimé une autre partie.

Les autres monuments qu'on a publiés sous le nom de notre Prélat, en les décorant du titre de letres, sont moins des letres en forme, que des actes publics, comme privileges, jugements, Sentences et semblables.
t. 5. app. p. 657. n. 41. ' Telle est la letre à Geofroi de Vendôme, qui n'est qu'un acte par lequel Amat confirme à cette Abbaïe la restitution de l'Eglise de S. George d'Oleron, que Guillaume Comte de Poitiers lui fit rendre en 1096, après la lui avoir fait ôter quelques années auparavant. Tels sont les autres monuments, qu'on trouve dans les re-
p. 633. n. 91 Mart. anec. t. 1. p. 248. 249. 276. 277. cueils ' du même Dom Mabillon, et Dom Martene. On y revoid un privilege de l'année 1090 en faveur des Chanoines Réguliers de S. Antonin en Rouergue, et deux sentences, l'une en date de 1079 et l'autre de 1099, toutes deux en faveur de l'abbaïe de S. Croix de Bourdeaux.

Les decrets, ou reglements, que fit Amat dans ce grand nombre de Conciles qu'il tint en tant de divers lieux, où s'étendoit sa légation, ont subi le même sort que ses letres. On a été si négligent de les conserver à la postérité, qu'il n'en reste aujourd'hui que des traits historiques, si nous en exceptons

les pieces dont il a été parlé, ' et les courts actes du Concile tenu à Girone en 1078, dont on est redevable à Dom Martene et Dom Durand. (XI.) Mart. ib. t. 4. p. 1187-1190.

S. BRUNO,

INSTITUTEUR DES CHARTREUX.

§ I.

HISTOIRE DE SA VIE.

' BRUNON, dont le nom Latin a prévalu dans l'usage, étoit né principalement pour la France, quoiqu'il eût pour patrie une terre étrangere. Il nâquit à Cologne, de parents qui tenoient quelque rang dans la ville, et apporta au monde un heureux caractere, avec d'autres dispositions naturelles qui annonçoient qu'il seroit un jour grand homme d'esprit et de vertu. ' Quelques Ecrivains ne mettent sa naissance qu'après le milieu du siècle précédent; mais la suite de sa vie fait voir qu'il faut l'avancer de plus de dix ans, et la placer au moins vers 1040. ' On prit grand soin de son éducation, qu'il reçut à la Collegiale de S. Cunibert, où il fut fort bien instruit dans les Letres divines et humaines, et ensuite revêtu d'un Canonicat.

Brun. vit. app. | Sur. 6. Oct. p. 602. 603 | Lab. bib. nov. t. 1. p. 638.

Bail. 6. Oct. p. 83. 90.

Lab. ib. | Mab. Mus. It. t. 1. par. 2. p. 121.

' Etant encore fort jeune, il quitta Cologne, et vint à Reims, attiré peut-être par la grande réputation où étoit alors l'Ecole de cette église, et à dessein d'y perfectioner ses études. Bruno y fut accueilli avec beaucoup de charité, et bientôt regardé comme un de ses Eleves chéris. ' Il y étudia [1] avec tant d'ardeur et de succès, qu'on le proposoit pour servir de modèle aux autres : *Bruno Latinorum tunc Studii Speculum.* ' Il paroît qu'il embrassa toutes les Sciences, la Poetique comme les autres. C'étoit ordinairement le goût de ce temps-là. ' Mais il devint sur-tout Sçavant Philosophe et profond Theologien :

Lab. ib. | Sur. ib. p. 600.

Mab. act. t. 9. pr. n. 85.

Brun. vit. ib. | Sur. ib. p. 600.

Brun. vit. ib. | Mallea. chr. p. 205 | Du Ches. t. 4. p. 89.

1 ' C'est par erreur, et pour n'avoir pas bien pris le sens de la chronique de S. Maixent, dite de Maillezais, que des Auteurs ont avancé que Brunon avoit étudié à Tours sous Berenger. Baudri Abbé de Bourgueil Auteur du temps dit expressément, que ce fut à Reims. Il n'étudia point non plus à Paris. Encore moins y prit-il le degré de Docteur. Mab. act. ib.

deux titres particuliers, sous lesquels les Ecrivains de son siècle se sont attachés à nous le représenter. ' A ce grand Sçavoir, il joignoit une éminente vertu, qui a fait également le sujet de ses éloges.

Sur. ib. | p. 599. 603 | Rob. Alt. chr. p. 77. 2.

Tel étoit Bruno, ' lorsqu'Herimanne Chanoine et Scolastique de l'église de Reims, dégoûté du monde, comme plusieurs autres Professeurs publics, à la vûe des maux déplorables que causoient dans l'Eglise les erreurs de Berenger, quitta ses dignités pour s'aller cacher dans la solitude, et s'y occuper de la vraie sagesse. ' Gervais du Château-du-Loir Archevêque de Reims depuis 1055, ne crut pas pouvoir mieux remplir la Scolastique vacante, qu'en y plaçant Bruno déja Chanoine de la même église. Bruno devenu par-là le Modérateur des grandes études, comme on parloit alors, eut un nouveau moïen de faire mieux connoître tout son mérite. ' Il brilla dans cette place comme un Astre lumineux, dont la splendeur passa de la France dans presque tout le monde chrétien, au moïen de sa doctrine qui s'y répandit. ' Ses disciples, qui furent en grand nombre, la porterent effectivement en beaucoup d'endroits; et Odon, depuis Pape sous le nom d'Urbain II, l'un d'entre eux, jusques sur le S. Siege. ' Autant d'Etudiants il eut à son Ecole, autant de Sçavants il forma pour les divers païs d'où ils lui étoient venus. Sa doctrine étant aussi pure que ses mœurs, ' il ne recherchoit en tout que le vrai, *veri Sectator,* à faire connoître et revérer la Loi de Dieu. C'est ce qui le faisoit regarder de son vivant, ainsi qu'on s'en expliquoit à sa mort, ' comme la lumiere des églises; le Docteur des Docteurs; ' la gloire des deux nations, de la Germanique qui l'avoit produit, et de la Françoise qui l'avoit formé; ' le grand ornement de son siècle; le modèle des gents de bien; ' et le miroir du monde entier.

Mab. ana. t. 4. p. 355.

Marl. t. 2. p. 133. 134 | Mab. act. ib. | Guib. de Nov. vit. l. 1. c. 11.

Sur. ib. p. 600. 601 | Brun. vit. ib.

His. lit. de la Fr. t. 7. p. 87.

Sur. ib. p. 602.

p. 599.

p. 600. 601.

Brun. vit. ib.

Sur. ib. p. 600.

p. 599.

' Bruno enseigna longtemps avec le brillant de cette réputation dans l'église de Reims : ce qui nous autorise à assigner à sa naissance l'époque marquée. On nous le donne aussi pour avoir été autant de temps l'appui de toute la Métropole. Expression qui suppose qu'il lui auroit rendu d'autres services que celui d'y enseigner. Mais, outre ' la dignité de Chancelier de l'église de Reims qu'il remplit, au moins dès 1073 jusqu'en 1076, on ignore qu'il y ait exercé d'autres fonctions que celles de Scolastique.

p. 603 | Mab. an. t. 5. app. p. 669. n. 55.

Marl. ib. p. 134. 171.

Jusqu'ici Bruno y avoit été assés tranquille; quoique ' Ma-

His. lit. de la Fr. t. 8. p. 648-656.

nassé I, qui avoit succédé immédiatement à Gervais, mort en Juillet 1067, gouvernât son église, comme on l'a vu dans son histoire, plutôt en Tyran qu'en Archevêque. Il est sans doute, qu'un aussi grand homme de bien qu'étoit Bruno, en eut à souffrir, ainsi que tant d'autres qui aimoient le bon ordre. ' La conduite du Prélat devenant de plus en plus scandaleuse, Hugues de Die, Légat du S. Siege, le cita au Concile qu'il devoit tenir à Autun en Septembre 1077. Bruno accompagné de Manassé Prevôt de l'église de Reims, dont il fut ensuite Archevêque, et de Ponce autre Chanoine de la même église, qui gémissoient comme lui des désordres de Manassé, porta contre lui à ce sujet des accusations très graves. Mais le Prélat coupable n'osa s'y présenter, et fut en conséquence suspendu de ses fonctions. ' La maniere dont y procederent ses accusateurs, leur attira l'estime du Légat, qui en prit occasion de faire leur éloge au Pape, en lui rendant compte de ce qui s'étoit passé au Concile. En parlant de Bruno, il le qualifie très digne Docteur de l'église de Reims, et dit que lui et ses Associés méritent, que le Pontife les soûtiene par son autorité, parce qu'ils ont été maltraités pour le nom de J. C. et qu'ils pourront lui donner conseil, et l'aider en France pour la cause de Dieu.

Hug. Fl. chr. p. 198. 199 | Conc. t. 10. p. 360 | Mab. an. n. 65. n. 8 | Mus. It. t. 1. par. 2. p. 117. 121. 122.

Conc. ib. p. 365.

' L'Archevêque irrité de leur procédé, leur tendit des embuches à leur retour du Concile, fit enfoncer leurs maisons, piller leurs biens, et vendit leurs prébendes. Les trois Chanoines persécutés furent contraints à chercher ' un azile, et le trouverent au Chateau d'Ebles Comte de Rouci, à qui Manassé fit un crime auprès de Gregoire VII, de le leur avoir accordé. Ils y étoient encore ' au mois d'août de l'année 1078, lorsque cet Archevêque s'en plaignoit au Pape. Ce fut suivant toute apparence avant le temps de cette retraite ' que Bruno fit vœu avec Raoul le Verd Prevôt [1] de l'église de Reims, de quitter le siecle au plutôt, et de se rendre Moines. Ils l'avoient effectivement ainsi promis à Dieu, avec un troisiéme nommé Fulcius, lorsqu'ils s'entretenoient tous trois ensemble en un endroit que Bruno nomme, de la vanité des plaisirs et des richesses de ce monde, et des joïes de la gloire éternelle. L'é-

Hug. Fl. ib. p. 199.

p. 204.

His. lit. de la Fr. ib. p. 658.

Lau. de Seces. S. Brun. p. 11. 12.

1 Manassé un des Associés de Bruno étoit Prevôt de l'église de Reims avant Raoul, comme on l'a vû. ' Mais aïant mal acquis cette dignité, il la quitta entre les mains du Légat Hugues de Die, à un Concile de Clermont qui précéda de peu de temps celui d'Autun de 1077.

Conc. ib. p. 365.

xécution en avoit été différée, et remise au retour de Fulcius, qui fit alors un voïage à Rome. Comme il tarda long-temps à revenir, Raoul se refroidit, et demeura à Reims, dont il fut depuis Archevêque. Mais Bruno voulut constamment accomplir sa promesse.

Greg. VII. l. 7. ep. 20.

Guib. de Nov. vit. l. 1. c. 11.

Greg. VII. ib.

S'il ne l'exécuta pas sur la fin de cette même année 1078, ou la suivante, il est hors de doute qu'il le fit en 1080, lorsqu'il vid ' que son Archevêque canoniquement déposé, bien loin de profiter de l'indulgence que le Pape avoit encore la bonté de lui offrir à certaines conditions, ' prit le violent parti de se maintenir à main armée dans son Siege. Alors Bruno et quelques autres Clercs de la même église, n'y pouvant plus tenir, renoncerent à tout, et se retirerent dans la solitude. ' Le Pape Gregoire cependant avoit pris des mesures, pour faire restituer aux Chanoines persécutés les biens que Manassé leur avoit enlevés.

Mart. am. coll. t. 6. p. 36.

Mab. act. t. 9. pr. n. 85.

Tels furent les motifs, telle fut l'occasion qui déterminerent Bruno à sortir du siècle. Motifs attestés par lui-même, comme l'occasion l'est par Guibert de Nogent, Auteur contemporain, qui écrivoit dans la province et le voisinage de Reims. Au bout de deux siècles néanmoins, on s'avisa ' de publier une autre cause de la conversion de Bruno, en l'attachant à la prétendue résurrection d'un docteur de Paris, qui sur le point d'être porté en terre, auroit levé la tête pour s'écrier en pleine église, Bruno présent, qu'il étoit damné. Evenement prodigieux, dont aucun Ecrivain du temps, ou proche du temps ne fait nulle mention. Ni Bruno, dans sa letre à Raoul-le-Verd, où ce prodige auroit si bien figuré; ni Guibert, dans le narré de la retraite de Bruno; ni Hugues de Flavigni, qui écrivoit dèslors; ni Sigebert, qui enseignoit alors à Mets, et avoit déja commencé sa chronique; ni le Chroniqueur de S. Maixent, qui parle plus d'une fois de Bruno; ni aucun de nos autres Chronographes de ce siècle-là et du suivant : aucun ne dit un seul mot d'un fait aussi extraordinaire; quoique tous soient attentifs à nous en apprendre de fort peu intéressants. ' Le premier vestige qu'on en trouve, est dans la Chronique [1] de S. Bertin, à laquelle Jean d'Ipres travailloit sur la fin du treisiéme siècle, et dans un manuscrit de

Laud. de Scces. S. Brun. p. 71.

1 ' M. de Launoy, quoique fondé en bonnes raisons pour nier le prétendu prodige, a tort de prétendre que Jean Gerson soit le premier qui l'ait avancé par écrit; puisque d'autres en avoient parlé un siècle auparavant.

la Chartreuse du Mont-Dieu de l'année 1324.

Nous ne nous arrêtons au reste à cet incident de l'histoire de Bruno, que parce qu'il a exercé la plume de plusieurs Sçavants du dernier siècle. On connoît sur ce sujet les écrits pour et contre de M. du Saussay, du Docteur de Launoy, des Peres Theophile Raynauld et Jean Colombi Jesuites, ' et ce qu'en ont dit par occasion le P. Dubois de l'Oratoire et Dom Mabillon. L'affirmative néanmoins passe toûjours pour une tradition constante dans tout l'Ordre des Chartreux. Mais quoique l'évenement en question ne fût inventé qu'après coup, la conversion de Bruno n'en fut pas moins sincere, ni sa sortie du siècle moins éclatante. ' Il le quitta dans le temps de sa plus grande prospérité, lorsqu'il étoit comblé d'honeur et de richesses, ' que l'église de Reims pensoit à l'élire pour son Archevêque, à la place de Manassé déposé et enfin chassé de son Siége.

Dub. his. par. l. 11. c. 2. n. 6-8 | Mab. ib. n. 85. 86.

Brun. vit. app. | Sur. ib. p. 600.

Marl. ib. p. 177.

' Plusieurs des premiers Panégyristes de Bruno attestent, qu'il se fit Moine avant que de se rendre Ermite : *Monachus fit, et hinc Eremita.* Ils ont voulu sans doute marquer par-là le temps que Bruno passa dans la solitude, avant que d'habiter la Chartreuse. ' Le lieu de cette retraite fut Saisse-Fontaine, dans l'Archidiaconé de Bar-sur-Aube au Diocèse de Langres, où il vêcut un certain temps en la compagnie de quelques disciples. Pierre et Lombert, qui étoient du nombre, y éleverent ensuite une église qui bien-tôt après fut réunie avec son domaine à l'Abbaïe de Molesme. C'est en conséquence de la demeure qu'avoit fait Bruno dans le voisinage de cette Abbaïe, ' que les Moines du lieu disent dans son éloge funébre, que le Saint leur étoit connu d'une maniere particuliere.

Brun. vit. ib. | Sur. ib. p. 604.

Mab. an. l. 66. n. 66 | Mart. am. coll. t. 6. pr. n. 30.

Brun. vit. ib.

' Cependant Bruno, qui tendoit à la plus grande perfection, consultoit tout ce qu'il pouvoit trouver de persones éclairées, sur le genre de vie auquel il devoit se fixer. S'étant adressé à un Solitaire d'éminente vertu, qui n'étoit autre que S. Robert Abbé de Molême, celui-ci lui fit connoître le rare mérite de Hugues Evêque de Grenoble, qui pourroit mieux que persone le servir dans son dessein. Aussi-tôt ' Bruno l'alla trouver avec six compagnons de sa retraite : le Docteur Landuin, qui fut depuis son premier successeur, Estiene de Bourg, peut-être de Bourg en Bresse, Estiene de Die, l'un et l'autre Chanoines de S. Ruf; Hugues, qu'ils nommoient le Chapellain,

Mab. ib. | Mart. ib.

Boll. 1. Apr. p. 40. n. 11.

parce qu'il étoit le seul d'entre eux qui fut Prêtre, et deux Laïcs André et Guerin. Le saint Evêque les reçut avec plaisir, et même avec respect. L'aïant ensuite informé de leur dessein pendant le séjour qu'ils firent près de lui, il leur conseilla de se retirer au désert de Chartreuse, ' lieu alors presque inaccessible et entouré de montagnes affreuses, au diocèse de Grenoble. Ils y consentirent; ' et le pieux Prélat voulut les y introduire lui-même : ne doutant point que ce ne fût-là l'accomplissement d'un songe qu'il avoit eu vers le même temps. Il lui avoit semblé voir en dormant sept étoiles qui le précédoient dans cette solitude, et Dieu qui s'y bâtissoit une demeure.

Guib. de Nov. ib.

Boll. ib.

Telle fut l'origine de l'Ordre des Chartreux, ainsi nommé du lieu de son premier établissement. ' Ordre célèbre dès sa naissance, que les plus grands hommes du douziéme siècle, S. Bernard, Pierre le Vénérable, Guibert de Nogent et autres, ont regardé comme le plus excellent de tous les instituts monastiques, et qui est jusqu'ici le seul, qui n'ait pas eu besoin de réforme. On peut voir dans les Auteurs cités, quelles étoient et l'innocence des mœurs et l'austérité de vie des premiers habitants de ce désert. Une de leurs principales occupations étoit de copier les livres des Anciens, et d'en composer de nouveaux, comme il a été déja dit [1] ailleurs. Ainsi quoiqu'ils recherchassent en tout la pauvreté, ils étoient néanmoins soigneux d'amasser une très-riche bibliotheque; et ils ne le furent pas moins de communiquer le même goût à leurs successeurs. ' Bruno ne fit point de Regle particuliere pour ses disciples; mais ' il y a des preuves qu'il leur faisoit suivre celle de S. Benoît, autant qu'elle pouvoit s'allier avec le genre de la vie érémitique qu'ils avoient choisi.

Gauf. vos. chr. p. 289. c. 21 | Bib. PP. t. 22. p. 1121 | Guib. ib. | Spic. t. 12. p. 324.

Cart. an. t. 1. p. 6. n. 30.

Mab. ib. n. 65 | act. t. 9. pr. n. 87.

' L'on a été quelque temps partagé sur l'année précise, à laquelle commença ce célèbre institut. Quelques-uns en ont fixé l'époque à l'année 1085, et le plus grand nombre à l'année suivante. Mais depuis que Dom Mabillon a discuté ce point de critique, il n'est plus permis d'assigner à cet événement d'autre date, que l'année 1084. C'est-là que le fixe une des épitaphes de S. Bruno, et que le marque Sigebert de Gemblou Auteur contemporain.

an. ib. n. 64 | act. ib. n. 86 | Gauf. ib. | Sched. chr. p. 194. 1.

1 Voyez le nombre XIV de notre discours historique, à la tête de notre VII volume, et le nombre CL avec les trois suivants du discours à la tête de ce IX volume, dans lesquels nous avons exposé les premiers travaux literaires de cet ordre.

' Il y avoit à peine six ans, que Bruno gouvernoit la Chartreuse en qualité de Prieur, ou Maître, car c'est le titre que lui donnent presque tous les Ecrivains de ce siècle, tant à lui que presqu'à tous ses successeurs, lorsqu'en 1090 le Pape Urbain II, qui avoit été son disciple à l'Ecole de Reims, le contraignit de se rendre à sa Cour, pour l'aider de ses lumieres dans le gouvernement de l'Eglise. Ses disciples furent si consternés de son éloignement, qu'ils quitterent la Chartreuse. Bruno l'ayant appris, la donna à Seguin, Abbé de la Chaise-Dieu, à qui le lieu appartenoit originairement. Mais leur ayant ensuite persuadé d'y retourner, Seguin se fit un devoir de la leur rendre.

Lab. bib. nov. t. 1. p. 638 | Mab. an. l. 67. n. 92 | l. 73. n. 92 | t. 6. app. p. 638. 939.

' Cependant Bruno ne pouvant se faire au tumulte de la Cour de Rome, ni souffrir les mœurs des courtisans, se retira en Calabre. Son mérite n'y fut pas plutôt connu, qu'on l'élut, du consentement du Pape, pour remplir le siége archiepiscopal de Rage, qui se trouva vacant. Mais l'homme de Dieu refusa constamment cette dignité, pour reprendre sa vie cachée et pénitente. Le comte Roger lui aïant donné à lui et à ses disciples une forêt avec une lieue d'étendue de païs, en un endroit nommé la Torre, au diocèse et près de la ville de Squillace, Bruno y établit la seconde Maison de son institut. La dédicace de l'église en fut faite avec grande cérémonie en 1094; et quelque temps après on y bâtit un monastere en faveur de ceux qui ne pourroient soutenir les exercices de la vie érémitique. Bruno, quoique transplanté fort loin hors de la France, n'oublioit ni les amis, ni les disciples qu'il y avoit laissés. C'est ce que montrent deux de ses letres; l'une à Raoul le Verd Prévôt de l'église de Reims, et l'autre aux Chartreux de Grenoble.

Lab. ib. p. 638. 639 | Mab. ib. l. 68. n. 32. 112.

' Au bout de onze ans, ou environ, qu'il avoit quitté cette chere solitude, il tomba dangereusement malade. Alors sentant approcher sa fin, il assembla ses freres, et leur fit par ordre une confession générale de toute sa vie depuis son enfance. Il y ajoûta une exposition de sa foi touchant nos mysteres, nommément celui de l'Eucharistie : à raison, suivant toute apparence, des troubles que les erreurs de Berenger sur ce point avoient causés dans l'Eglise. Enfin il mourut le sixiéme d'Octobre, qui étoit un dimanche de l'année [1] 1101, et fut enterré

Lab. ib. p. 939 | Brun. vit. app. | Sur. ib. p. 598.

1 On a peine à comprendre ' comment Dom Ruinard a voulu placer cette mort dès 1099, puisque les disciples mêmes du Saint lui assignent la même date que nous. On est

Urb. vit. p. 8. n. 2.

derriere le grand autel de l'église de la Torre, dédié à saint Estiene, avec l'épitaphe suivante.

EPITAPHE.

Brun. vit. ib. | Sur. ib.

' Primus in hac eremo Christi fundator ovilis
Promerui fieri, qui tegor hoc ladide.
BRUNO mihi nomen, genitrix Alemania, meque
Transtulit ad Calabros grata quies eremi.
Doctor eram, præco Christi, Vir notus in orbe:
Desuper illud erat gratia, non meritum.
Carnis vincla dies Octobris sexta resolvit:
Spiritui requiem qui legis ista, pete.

L'édition de Surius porte *memoris*, au lieu d'*eremi*, le dernier mot du quatriéme vers, et rend ainsi le huitiéme :

Ossa manent tumulo, Spiritus astra petit.

Brun, vit. ib. | Sur. ib. p. 599-604.

' Les Disciples du Saint, qui reçurent ses derniers soupirs, furent soigneux d'annoncer sa mort par des letres circulaires à presque toutes les églises de France, et jusqu'en Angleterre, en demandant le suffrage de leurs prieres pour le repos de son ame. On compte près de deux cents réponses de ces églises, la plûpart en vers, qui ont été recueillies à la fin de la vie de notre Saint, imprimée *in-folio* en caracteres gotiques, peu après l'année 1515, et seulement en partie dans Surius. Ce sont autant d'éloges du sçavoir et de la vertu de S. Bruno, où l'on déclare qu'il a moins besoin des prieres des autres, qu'ils n'ont besoin des sienes : ce qui doit faire juger combien étoit généralement reconnuë la sainteté de ce grand homme. Il est surprenant après cela, ' que sa canonization ait été négligée jusqu'au Pontificat de Leon X, qui y mit la derniere main en 1514, plus de quatre cents ans après la mort du Saint.

Sur. ib. p. 599.

Bruno eut à l'Ecole de Reims grand nombre de disciples de mérite, dont il ne seroit pas aisé de faire une entiere énumération. Les plus célebres furent, ' Odon successivement

Lab. ib. p. 638 | Mart. am. coll. t. 6. p. 156.

Tutin. p. 14.

dans la même surprise ' de voir renvoïer cette date à l'année 1102, par un Ecrivain du dernier siècle, qui a entrepris de nous donner une idée de l'histoire de l'Ordre des Chartreux.

Chanoine de Reims, puis Moine et Prieur de Cluni, ensuite Cardinal Evêque d'Ostie, et enfin Pape sous le nom d'Urbain II; ' Robert Evêque de Langres et frere de deux Ducs consécutifs de Bourgogne. Rangier, François de nation, Cardinal Archevêque de Rege, après que Bruno eut refusé cette dignité, se déclare aussi son disciple. ' Mainard, natif de Reims et Abbé de Cormeri, dit dans l'éloge funebre de Bruno, fait le premier de Novembre 1102, qu'il avoit pris de ses leçons pendant plusieurs années. ' Lambert Abbé de Pouthiere au Diocèse de Langres, avoue avoir été instruit dans les Letres et la Science de la Religion à la même Ecole. Ce fut encore là que Pierre Abbé de S. Jean des Vignes de l'ordre des Chanoines Réguliers à Soissons, homme célebre en son temps, reçût son éducation.

Mab. act. t. 9. p. 373. n. 10 | Brun. vit. app.

Mab. an. t. 6. app. p. 669. n. 55.

Brun. vit. ib.

Entre les autres disciples de Bruno depuis sa sortie du siècle, les plus connus sont ' le Docteur Landuin, de Luques en Toscane, qui lui succéda immédiatement dans la place de Prieur de la grande Chartreuse; Pierre, surnommé le François à raison de son long séjour en France, quoiqu'il fût de Bethune en Flandre, qui nous paroît être le même que le disciple de ce nom qu'eut notre Saint à Saisse-Fontaine, et qui succéda au Prieur Landuin. ' Lanuin, qu'il ne faut pas confondre avec le précédent, fut aussi élevé sous la discipline de S. Bruno, et choisi à sa mort pour gouverner la Chartreuse de la Torre. Il étoit si estimé pour sa sagesse et sa modération, que le Pape Pascal II le chargea de l'inspection de tous les Monasteres dépendants immédiatement du S. Siege dans le voisinage de Squillace. ' Lambert un de ses successeurs, et vraisemblablement le compagnon de Pierre à Saisse-Fontaine, dont il a été dit un mot, par conséquent un autre disciple de S. Bruno, s'est fait connoître par les sages réglements, qu'il fit vers 1120, tant pour les Chartreux de la Torre, que pour les Cénobites du Monastere voisin.

Lab. ib. p. 639.

Mab. ib. l. 70. n. 30. 55. 56 | l. 73. n. 92.

t. 6. app. p. 638. 639 | l. 73. n. 92.

§ II.

SES ECRITS.

RIEN n'est gueres plus difficile, que de discerner au juste les écrits qui appartiennent véritablement à S. Bruno, d'avec ceux qu'on lui a faussement attribués. Si nous nous en rapportons ' à quelques Bibliographes, il faudra réduire ceux de la premiere classe à deux simples letres. ' D'autres au con-

Dupin, 12 sie. p. 529.

Poss. app. t. 1. p. 240. 241.

traire en font monter le nombre à plus de trente-cinq opuscules, avec un ample recueil de Sermons et deux Commentaires, l'un sur les Psaumes, l'autre sur toutes les Epitres de S. Paul. On étoit autrefois si persuadé, que tous ces écrits étoient autant de productions de la plume de notre Saint, qu'on les
Bib. S. Vin. cen. publia sous son nom. ' Ce fut Josse Bade, qui en 1524 en donna la premiere édition, sur un manuscrit que lui avoit envoïé Guillaume Bibauce, Prieur de la grande Chartreuse, comme il nous l'apprend lui-même dans son Epitre dédicatoire. L'édition est en excellent papier *in-folio*, et en fort beaux caracteres. A la fin se trouve la vie de S. Bruno, avec des planches en bois qui représentent l'aventure supposée du Docteur de Paris, dont il a été parlé, et d'autres où l'on a gravé les premiers traits de la conversion du Saint, comme son arrivée à Grenoble, l'accueil que lui fit l'Evêque S. Hugues, sa retraite à Chartreuse, et de-là en Calabre : planches qui rendent curieuse cette édition et la font rechercher.

Bib. Card. de Roh. Au bout de moins d'un siècle, ' en 1611 Théodore de la Pierre, Chartreux à Cologne, y fit rëimprimer, encore sous le nom de S. Bruno, les mêmes écrits en trois tomes *in-folio*, qui ne font qu'un gros volume. Le premier contient le Commentaire sur les Psaumes, le second celui sur les Epitres de S. Paul, et le troisiéme les opuscules ou traités particuliers, avec les Sermons, et deux letres qui ne sont point dans l'édition
du Roi. de Josse Bade. ' En 1640 cette édition fut renouvellée au même endroit et en même volume.

Mais de ce grand nombre d'écrits imprimés sous le nom de S. Bruno dans ces deux éditions, il faut retrancher d'une part tous les opuscules, ou traités particuliers, et de l'autre tous les Sermons, ou homelies. Les uns et les autres ne lui appartienent point, quoique décorés de son nom ; et ce n'est que par une erreur qu'a fait naître ce même nom, qu'on s'est porté à lui en faire honeur. Ce sont autant de productions de la plume de S. Brunon Evêque de Segni, mort en 1123, et par conséquent contemporain de l'Instituteur des Chartreux. On n'en
Petr. Dia. de vir. ill. c. 34 | Cass. chr. l. 4. c. 31. peut douter, lorsqu'on void ' que Pierre Diacre et Bibliothécaire du Mont-Cassin, qui écrivoit avant le milieu du même siècle, les lui attribue dans deux de ses ouvrages, où il en fait un dénombrement détaillé. Aussi Dom Maur Marchesius Doïen du Mont-Cassin a-t-il pris soin de les revendiquer et
Bib. S. Vin. cen. rendre à leur véritable Auteur, ' sous le nom de qui il les a

fait imprimer à Venise en deux tomes, qui ne font qu'un juste volume *in-folio*. L'édition est de 1651, et faite sur plusieurs anciens manuscrits, qui contiennent les autres ouvrages du même Prélat, entre lesquels il y en a quelques-uns qui avoient échappé à Pierre Diacre.

Après avoir indiqué les écrits qu'on a supposés à S. Bruno, il est de l'ordre de procéder à découvrir ceux qui peuvent lui appartenir. Il en a effectivement laissé plus d'un de sa façon, et l'on va s'en convaincre par la discussion suivante.

1°. On ne peut raisonablement lui refuser un Commentaire sur les Psaumes; et les Bibliographes qui ont retranché cet ouvrage du catalogue des autres écrits de notre Saint, paroissent visiblement ne l'avoir fait, qu'en le confondant avec celui de S. Brunon de Segni. Pour mieux éclaircir ce point de difficulté, il importe de sçavoir, que dans le cours de moins d'un siècle, depuis 1040 jusqu'en 1123, il y eut trois Brunons, tous trois célebres, et qui tous ont travaillé à expliquer les Psaumes: S. Brunon Evêque de Wirtzbourg, mort en 1045; S. Bruno dont il est ici question; et S. Brunon Evêque de Segni, de la mort duquel on a déja marqué l'époque. ' L'ouvrage du premier sur le Psautier a été imprimé avec ses autres écrits dès 1494, ' puis séparément à Wirtzbourg en 1531, ensuite à Leipsik en 1533, édition faite sur la précédente, qui avoit été donnée par Jean Cochlée. Enfin il a été incorporé dans les Bibliothéques des Peres, et se trouve au XVIII volume de l'édition de celle de Lyon. Le Commentaire de l'Evêque de Segni a été publié par Dom Marchesius, et fait partie du premier volume de ses Œuvres, où il est placé entre le Commentaire sur le Deuteronome, et celui sur le Cantique des Cantiques. Reste à indiquer l'exposition des Psaumes par S. Bruno. Mais il faut auparavant montrer, qu'il a réellement expliqué, ou commenté le Psautier.

Cave, p. 521. 1.

Le Long, bib. sac. t. 1. p. 274. 2.

Nous en tirons les preuves ' de quelques-uns de ses éloges funebres, où il est représenté comme l'aïant fait avec succès. Entre les autres titres que lui donne l'Abbaïe de S. Mesmin, ou Mici près d'Orléans, elle le qualifie un docte Psalmiste, *Doctus Psalmista*. Les Chanoines Réguliers de Nioeil en bas Poitou disent, que S. Bruno avoit excellé à éclaircir le Psautier, comme le reste sur quoi il avoit écrit. C'est incontestablement le sens de ces paroles de leur éloge: *In Psalterio et cæteris luculentissimus*.

Sur. 6. Oct. p. 601-603 | Brun. vit. app.

On étoit si persuadé au même siècle, que S. Bruno avoit fait un Commentaire sur les Psaumes, qu'un Copiste étant tombé sur un écrit de cette nature, qui ne portoit pas le nom de son Auteur, le décora dans sa copie, de celui de notre Saint, tant à la tête et à la fin de l'épitre dédicatoire, que dans le titre du corps de l'ouvrage. ' Cette copie au temps de Dom Mabillon étoit conservée au Monastere de Souvigni de l'Ordre de Cluni, près de Moulins en Bourbonois. On y lisoit, *Incipit epistola Brunonis Cartusiensis Præpositi... Explicit epistola Brunonis, etc. Incipit expositio Psalterij excepta a Brunone Cartusiense Præposito.* ' Le même Dom Mabillon croïoit que c'étoit-là un exemplaire du Commentaire de S. Brunon Evêque de Segni, dont le commencement se trouvoit different de l'imprimé. Mais ce n'est ni un exemplaire de l'ouvrage de ce Prélat, ni une copie de celui du Saint Instituteur des Chartreux. Les premiers mots du corps de l'ouvrage font voir, que c'est le Commentaire d'un Odon Moine à Aste, que Dom Marchesius a publié à la fin des Œuvres de S. Brunon de Segni, à qui il est dédié. Ainsi le Copiste, dont nous venons de parler, s'est trompé non-seulement dans le nom de l'Auteur de l'écrit, mais encore dans celui du Mecene, à qui il est dédié : à moins qu'il n'y en eût deux dédicaces, ce qui ne seroit pas sans exemple, l'une à Hugues Evêque d'Aste, comme on lit dans la copie manuscrite, l'autre à Brunon Evêque de Segni, comme porte l'imprimé.

Mab. opus. t. 2. p. 29.

an. l. 70. n. 29.

S'il n'y avoit eu que l'équivoque du nom, qui auroit fait attribuer à S. Bruno un Commentaire sur les Psaumes, par la seule raison qu'on en voïoit deux qui portoient le nom de Brunon : pourquoi la même équivoque ne lui a-t-elle pas fait attribuer les Commentaires de S. Brunon de Wirtzbourg sur tous les Cantiques de l'ancien et du nouveau Testament, et ceux de S. Brunon de Segni sur les livres de Moyse, sur Job, le Cantique des Cantiques et l'Apocalypse? C'est cependant ce qu'on n'a pas fait. Reflexion qui confirme la croïance où l'on a été dès les premiers temps après la mort de S. Bruno, qu'il avoit écrit sur les Psaumes.

Etant donc certain, qu'il a fait un Commentaire de cette nature, il ne l'est gueres moins, que son ouvrage est le même que Josse Bade et le Chartreux Dom Theodore de la Pierre ont publié sous son nom à la tête de leurs éditions, dont il a été parlé plus haut. Ce Commentaire est fort different de ce-

lui de S. Brunon de Wirtzbourg. Il n'est point non plus le même que celui de l'Evêque de Segni de même nom, ce qui a été faussement supposé, et qui en conséquence en a fait enlever l'honeur à notre Saint. De sorte que tout concourt à le lui rendre, et à lui en assurer la possession pour toujours.

Quiconque se donnera la peine de le lire avec une médiocre attention, conviendra qu'il seroit très-difficile de trouver un écrit en ce genre, qui soit tout à la fois plus solide et plus lumineux, plus concis et plus clair. Si l'on en avoit pris plus de connoissance, on en auroit plus d'usage; et il n'auroit pas été aussi négligé qu'il a été jusqu'ici. On l'auroit regardé comme très-propre à donner une juste intelligence des Psaumes. On y reconnoît aisément un Auteur instruit de toutes les Sciences, et rempli de l'esprit de Dieu, tel que nous avons représenté S. Bruno d'après ceux qui l'ont mieux connu. Il ne paroît point en quel temps du cours de sa vie il mit la main à cet ouvrage. Quoiqu'il soit à présumer, que ce fut dans le repos de sa solitude, on n'y découvre cependant rien qui fasse juger qu'il y ait eu plus en vûe l'instruction particuliere des Solitaires qui étoient sous sa conduite, que celle de tous les Fidéles en général.

Après avoir expliqué dans une courte préface ce qu'on entend par Psautier, et les divers sens qu'on doit distinguer dans les Psaumes, c'est-à-dire le literal, le moral et le mystique, ou spirituel, il passe à l'explication de son texte. Il y suit ce plan de telle sorte qu'en rendant le sens literal, il le rapporte toûjours au sens spirituel qui est celui que le S. Esprit a eu plus particulierement en vûe dans les Psaumes. Par cette méthode, S. Bruno y montre partout J. C. et ses Membres, J. C. et son Eglise. Aussi est-ce la seule voie qui conduise à en avoir la véritable intelligence. Notre Saint avoit lu les anciens Peres, qui les avoient expliqués avant lui, et les cite quelquefois, nommément S. Ambroise et S. Augustin, mais sans copier leurs paroles. De façon que ce qu'il en a pris, il se l'est comme approprié, et que tout l'ouvrage est de son crû.

En expliquant les titres de chaque Psaume, ce qu'il fait avec beaucoup de lumiere, il montre visiblement qu'il sçavoit la langue Hébraïque. On reconnoît la même chose en divers endroits du corps de l'ouvrage; et l'on s'aperçoit qu'il avoit recours au texte original, pour mieux expliquer celui de notre Vulgate. Il est admirable dans tout le cours de son Commen-

taire; mais il l'est principalement lorsqu'il développe les mysteres de J. C. et qu'il explique un endroit des Psaumes par un autre texte de l'Ecriture Sainte.

Son style est concis, simple, nerveux, clair, net, et son Latin aussi bon que peut l'être celui de tout autre Ecrivain de son temps. Nous ne connoissons point d'autres éditions de cet excellent Commentaire, que celles qui sont à la tête des recueils imprimés *in-folio* sous le nom de l'Auteur, à Paris en 1524, et à Cologne en 1611 et 1640, comme il a été dit plus haut. Il seroit cependant à souhaiter que l'ouvrage fût entre les mains de tous les Fidéles, et particulierement des personnes consacrées à la priere publique.

2°. Ce Commentaire sur les Psaumes étant incontestablement de S. Bruno, l'on en tire une preuve que celui sur toutes les Epîtres de S. Paul, qui porte son nom, lui appartient également. Ici l'équivoque qui lui a enlevé tout un temps l'ouvrage précédent, ne peut rien contre le droit qu'il a à celui-ci. En effet, aucun Auteur ou de son siecle, ou du moïen-âge, n'a annoncé, que quelque Interpréte du nom de Brunon ait écrit sur S. Paul, comme il y en a eu plusieurs qui ont travaillé sur les Psaumes. De sorte que s'il y a quelque preuve constante, que notre Saint ait commenté les Epîtres de S. Paul, toutes les inscriptions des manuscrits de l'ouvrage, qui portent le nom de Brunon, sont en faveur du saint Instituteur des Chartreux. Or on l'a cette preuve constante dans l'identité de style et de méthode, qui se trouve dans le Commentaire sur les Psaumes et celui sur les Epitres : autant que la nature du sujet de l'un et de l'autre Livre Sacré le peut permettre. Il n'y a qu'à lire les deux ouvrages pour s'en convaincre par soi-même. ' Les *id est*, ou *c'est-à-dire*, qui sont si fréquents dans l'explication des Psaumes, pour rendre la pensée précédente de l'Auteur par une autre plus claire, ou mieux développée, sont souvent emploïés aussi dans l'explication des Epîtres. Enfin ce qui acheve de lever tout doute, que ce dernier ouvrage ne soit une des productions de la plume de S. Bruno, est la clausule qui se lit dans un très-ancien manuscrit de ce Commentaire, en ces termes, copiés par Dom Mabillon : *Explicit Glosarius Brunonis Heremitæ super Epistolas B. Pauli Apostoli.*

Brun. in Paul. p. 271-274. 305. 2. 306. 1.

L'on n'y découvre rien qui puisse faire juger du temps à peu près auquel il fut composé. Mais il y a toute apparence,

que c'est encore-là un fruit du repos de la solitude de l'Auteur. S. Bruno rapporte d'abord le texte entier de chaque chapitre, et l'explique ensuite en détail et par ordre, d'une maniere aussi claire que précise, ne cherchant qu'à rendre plus sensibles les points de doctrine, soit sur le Dogme, ou sur la Morale, qui y sont contenus. Il s'arrête quelquefois à en expliquer certains termes grammaticalement, et d'autrefois à faire connoître la signification que d'autres ont dans le Grec et l'Hebreu, ce qui montre qu'il sçavoit les deux langues. On a déjà observé la même chose par rapport à l'Hébraïque, en rendant compte du Commentaire sur les Psaumes.

Les Peres de l'Eglise qu'il cite le plus souvent, en expliquant S. Paul, sont S. Ambroise et S. Augustin. Comme le Docteur de la Grace, et conformément à la doctrine catholique, il attribue l'élection des uns à la miséricorde de Dieu, et la réprobation des autres à sa justice. C'est ce qu'il dit clairement en expliquant ' le mystere des deux freres jumeaux, Jacob et Esaü. Il n'est entré, dit-il, dans l'élection de l'un et la réprobation de l'autre, aucuns mérites antérieurs, soit de leur part, ou de celle de leurs parents : *In quorum electione vel reprobatione nulla parentum, nulla filiorum merita præcesserunt.* « Dieu, ajoute S. Bruno, en a usé ainsi, pour qu'il soit constant, que toute élection vient premierement et principalement de sa grace, ' et qu'elle ne vient point des œuvres, mais seulement de celui qui appelle : c'est-à-dire, comme l'explique notre Auteur, de la miséricorde et du bon plaisir de Dieu, qui est celui qui appelle. J'ai aimé Jacob, continue-t-il, en faisant parler Dieu ; et c'est pour cela principalement que je l'ai élu. Au contraire, j'ai réprouvé Esaü, parce que je l'ai haï. Au reste cette haine de Dieu, observe sçavamment le Saint, n'est autre chose qu'une juste soustraction de sa grace. De sorte que Jacob a été élu par miséricorde, et Esaü réprouvé par justice. »

p. 271. 2.

p. 272. 1.

S. Bruno craignant avec raison, que quelque ennemi du libre arbitre n'abusât de ces principes, pour prétendre qu'en conséquence il seroit détruit dans l'homme, ' a soin de faire observer, « que Dieu choisissant l'un par miséricorde, et rejettant l'autre par justice, n'ôte point à l'un et à l'autre la faculté d'agir librement et volontairement. Il ne contraint point ceux à qui il donne sa grace à faire le bien, non plus que ceux à qui il refuse à se porter au mal. Car si le don et la sous-

Ibid.

« traction de la grace, c'est toujours S. Bruno qui parle, impo-
« soient une contrainte et une nécessité, il n'y auroit dans l'hom-
« me ni mérite pour le salut, ni démérite pour la damnation. »

Si notre Auteur ne s'étoit prescrit une grande précision dans son Commentaire, il auroit eu une belle occasion de s'étendre sur le onziéme chapitre de la premiere Epître aux Corinthiens, où est décrite l'institution de l'Eucharistie. Il avoit été témoin des troubles que causerent dans l'Eglise les erreurs de Berenger de Tours sur ce mystere, et qui le porterent, lui Bruno, à insérer ce qu'il en pensoit, dans sa profession de foi au lit de la mort. Cependant ' il s'est borné à établir simplement, mais d'une maniere fort claire, les dogmes catholiques de la présence réelle et de la Transubstantiation, et à prescrire en peu de mots les dispositions requises pour approcher de cet adorable Sacrement.

p. 305. 2. 306. 1.

Ce Commentaire de S. Bruno sur S. Paul est imprimé à la suite de celui qu'il a fait sur les Psaumes, dans les éditions déjà marquées, de Paris en 1524, et de Cologne en 1611 et 1640. Il fait le second tome dans les deux dernieres. Avant ces trois éditions ' l'ouvrage avoit été publié séparément en un volume *in-4°*. qui sortit des presses de Berthol Rembolt, Imprimeur-Libraire à Paris, au mois de Février 1509. Le privilege accordé par le Parlement est néanmoins du septiéme de Janvier de l'année précédente. A la fin du volume on a imprimé la Letre sous le nom de S. Paul aux Laodicéens, peut-être à raison de ce que S. Bruno étoit persuadé que cet Apôtre leur avoit effectivement écrit. Il est marqué que c'étoit pour la premiere fois qu'on la donnoit au public. On y a ajouté la Letre d'Anien au Prêtre Evangelus, et les sept Homelies de S. Jean Chrysostome sur les éloges de S. Paul. Cette édition au reste, pour ce qui regarde le caractere, est fort au-dessous de celle *in-folio* de 1524.

Bib. S. Vin. cen.

3°. Persone ne dispute à S. Bruno deux Letres qu'il écrivoit de son désert de la Torre en Calabre, l'une à Raoul le Verd alors Prevôt de l'Eglise de Reims, et l'autre à ses disciples de la Grande Chartreuse. ' La premiere, dont il a été déja dit un mot, est pour faire ressouvenir Raoul du vœu qu'il avoit fait autrefois à Dieu, avec l'Auteur même de la Letre, et un troisiéme nommé Fulcius, de renoncer au monde et de se rendre Moine. C'est une effusion du cœur de Bruno, toûjours plein de tendresse pour son ancien ami, qu'il souhaitoit d'arra-

Leu. de Seces. S. Brun. p. 11. 12 | Mab. an. l. 68. n. 112.

cher au siècle. Aux motifs qui les avoient déterminés à prendre ce parti, dès le temps qu'ils vivoient ensemble à Reims, S. Bruno joint une peinture vive et ornée de la situation riante de son désert, et des chastes et solides délices que ses habitans y goûtoient dans un tranquille repos. On void par-là, que notre Saint n'avoit ni l'esprit farouche, ni l'humeur sévere pour habiter les déserts, et qu'il ne prétendoit pas bannir de la solitude tout agrément humain, pourvu qu'il fût innocent.

' La Letre aux Freres de la grande Chartreuse fut écrite en 1099, et envoïée par leur Prieur Landuin, qui étoit allé en Calabre visiter le Saint Instituteur. Il ne put cependant la rendre lui-même; étant tombé en revenant entre les mains de l'Antipape Guibert, qui le retint en prison le reste de ses jours. Mais la Letre ne laissa pas de parvenir jusqu'à ceux à qui elle étoit écrite. L'homme de Dieu y congratule dans la premiere partie les Religieux de Chœur, et dans la seconde les Freres Laïcs, ou Convers, sur leur exactitude et leur ferveur à remplir les devoirs de leur état, et les exhorte les uns et les autres à une heureuse persévérance, dont il leur marque de puissants motifs.

Mab. ib. l. 69. n. 109.

Il est surprenant, que ces deux Letres ne se trouvent pas parmi ce grand nombre d'opuscules imprimés en 1524 sous le nom de S. Bruno, quoiqu'ils ne soient pas de lui. La premiere édition qui nous en soit connue, est celle qu'en donna Dom Théodore de la Pierre, au troisiéme tome des Œuvres de notre Saint, imprimées à Cologne en 1611. Elles passerent depuis dans la même édition renouvellée au même endroit en 1640. ' Dans la suite Jacques Corbin Avocat au Parlement, les publia en Latin et en François, dans son Histoire de l'Ordre des Chartreux, et du très-illustre S. Bruno leur Patriarche. Ouvrage *in-4°*. qui parut à Paris en 1653, et qui est regardé des connoisseurs comme un pieux Roman. Ces letres y sont accompagnées d'amples observations de la façon de l'Editeur. ' Dom d'Acheri dans ses notes sur Guibert de Nogent, Dom Marlot dans son Histoire de l'église de Reims, le Docteur de Launoy dans sa Dissertation sur le vrai sujet de la retraite de S. Bruno, enfin Dom Mabillon dans ses Annales, ont donné la plus grande partie de la premiere Letre; et ce dernier presque tout le texte de la seconde, avec un précis du reste.

Chart. his. sac. p. 626-660.

Guib. de nov. not. p. 597 | Marl. t. 2. p. 134 | Lau. de Seces. S. Brun. p. 11. 12 | Mab. an. l. 68. n. 112 | l. 69. n. 109.

4°. ' Il y a sous le nom de S. Bruno, et le titre Du mépris

Brun. vit. pr. | Cart. bib. p. 34.

du monde, une Elegie en quatorze vers, qui est digne de la pieté du Saint, et montre qu'il avoit quelque talent pour la versification. Elle roule sur l'insensibilité trop ordinaire qu'ont les hommes en tous les temps pour la mort et ce qui la suit : d'où vient la corruption dans les mœurs. L'Auteur y déplore cet aveuglement, et y rappelle le souvenir de l'enfer qui est à craindre, et celui de la gloire éternelle qui est à espérer. On a fait tant de cas de cette Elegie, qu'on l'a imprimée dans divers recueils. On la trouve nommément à la tête de la vie de notre Saint, dont nous avons si souvent cité l'appendice; dans la bibliotheque des Ecrivains Chartreux; à la fin des Opuscules de S. Ephrem de l'édition de 1547; dans les Antiquités et Memoires de Pierre le Monnier; et elle se lit au bas d'un tableau de S. Bruno, qui est dans le chœur des Chartreux de Dijon.

Mab. ana. t. 4. p. 400. 401.

5°. ' S. Bruno sur le point de mourir fit sa profession de foi, et y entra dans quelque détail. Les Auteurs de sa vie en avoient déja fait passer quelques traits dans son histoire, lorsque Dom Mabillon l'aïant recouvrée en entier, l'a publiée au quatriéme volume de ses Analectes. Il est marqué en tête de ce monument, que ce furent les disciples du Saint, présents à sa mort, qui prirent soin de le conserver à la postérité, sur ce qu'il les avoit conjurés d'être témoins de sa croïance. S. Bruno s'y étend en particulier sur les mysteres de la Trinité et de l'Incarnation, qu'il développe d'une maniere fort claire. Il n'y oublie pas les Sacrements que l'Eglise croit et honore, et y proteste croire nommément, ce sont ces termes : « que le « pain et le vin consacrés sur l'autel sont le vrai corps de Notre « Seigneur J. C., sa vraie chair et son vrai sang, que nous re- « cevons pour la rémission de nos péchés, et dans l'espérance « du salut éternel. »

Cart. an. t. 1. p. 6. n. 30.

' Les Enfants de S. Bruno conviennent, que leur saint Instituteur ne laissa point d'autre Regle pour le gouvernement de son Ordre, que ses exhortations soutenues par sa conduite et ses exemples. Mais ils ne doutent point que ce ne fut conformément à ce qu'il avoit enseigné et pratiqué, que le vénérable Guigues écrivit ensuite ses Statuts. Celui-ci aïant embrassé l'institut du Saint, cinq ou six ans après sa mort, avoit demeuré avec ses premiers disciples, dont il put être exactement instruit des pratiques qui étoient en usage dans l'Ordre dès son premier établissement.

Tutin. p. 4. 5.

' Un Prêtre Napolitain, qui a donné un essai fort superficiel

et imparfait de l'histoire des Chartreux, attribue à S. Bruno la Préface de la Messe en l'honeur de la sainte Vierge. Mais il ne réussira pas à nous le persuader, en prétendant que notre Saint la composa au Concile de Plaisance de l'année 1095, auquel il n'assista point. ' D'autres, comme il a été dit en son lieu, donnent cette même Préface au Pape Urbain II; et quelques autres la croïent encore plus anciene. De sorte qu'il n'y a rien de certain, ni même de probable touchant son Auteur.

His. lit. de la Fr. t. 8. p. 533. 553.

ODON,

Cardinal, Evêque d'Ostie.

§ I.

HISTOIRE DE SA VIE.

' ODON, ou OTTON, qui fait le sujet de cet article, a été quelquefois confondu par des Ecrivains inattentifs avec le Pape Urbain II, qui avant son Pontificat portoit le même nom, et avoit rempli immédiatement avant lui le siege épiscopal d'Ostie. Mais il en est fort différent, et n'étoit ni neveu, ni proche parent de ce Pontife, ' comme l'ont avancé les Historiens des Cardinaux François, et plusieurs autres avant et d'après eux. S'il eût eu cet avantage, Baudri Abbé de Bourgueil, son contemporain, qui a fait entrer dans son éloge tant d'autres circonstances beaucoup moins considérables, n'y auroit pas oublié sans doute celle-ci.

Mab. an. l. 67. n. 52 | l. 69. n. 68.

Friz. Gall. pur. p. 115 | Card. Fr. t. 1. p. 60.

' Tout ce qu'on nous apprend de bien certain des premiers traits de son histoire, se réduit à nous le donner pour François de nation, et un homme parfaitement bien fait, de belle taille, d'une humeur agréable, d'un accès facile et gracieux, qui avoit fait d'assez bonnes études pour mériter les titres d'Orateur, de Poëte, de Philosophe, et qui en sa jeunesse avoit embrassé la profession monastique à l'abbaïe de Cluni, sous le célèbre S. Hugues. Nous ne sommes gueres mieux instruits de la suite de son histoire, depuis son élévation aux dignités ecclesiastiques. Il n'en est venu jusqu'à nous que très-peu d'évenements.

Du Ches. t. 4. p. 275. 277 | Aub. his. des Card. t. 1. p. 50 | Ugh. It. sac. t. 1. p. 75. n. 32.

' Odon de Lageri aïant été fait Pape en Mars de l'année 1088, sous le nom d'Urbain II, comme il a été dit à son arti-

Hist. lit. de la Fr. t. 8. p. 518 | Mab. ib. l. 67. n. 52.

cle, laissa vacant l'évêché d'Ostie, premier suffragant de Rome. Peu de temps après il le remplit, en y plaçant celui dont nous faisons l'éloge qu'il créa Cardinal. Urbain avoit suffisamment connu son mérite à Cluni, où ils avoient professé ensemble la Regle de S. Benoît. Il y a même toute apparence qu'Odon se trouvoit alors à Rome, où il n'étoit pas demeuré dans l'inaction; aïant été vraisemblablement ' du nombre de ces Moines sçavants et vertueux, que le Pape Gregoire VII avoit demandés à l'Abbé de Cluni, pour l'aider contre les efforts des Schismatiques.

Ord. Vit. l. 4. p. 631.

' Odon élevé à la double qualité de Cardinal Evêque, fit beaucoup d'honeur à l'épiscopat, et devint un des principaux Conseillers du Pape, et une des fermes colomnes de l'Eglise. Quoique rigide observateur des regles de la justice, il étoit néanmoins fort affable et sçavoit se faire à tous. ' Il aimoit passionnément la Poësie, et s'en faisoit quelquefois un délassement. Il chérissoit en conséquence les Poëtes, les protégeoit, les animoit par ses bons offices, et même par des récompenses. Il entretenoit jusqu'en France des liaisons literaires avec eux : nommément avec Baudri Abbé de Bourgueil, qui l'a grandement celebré dans ses vers. L'attachement qu'avoit Odon pour son église, ne lui permit pas de suivre en France le Pape Urbain II, comme firent tant d'autres Evêques d'Italie. Ainsi il ne se trouva point au grand Concile de Clermont. Il ne succeda point non plus à ce Pontife dans le thrône de S. Pierre, comme le même Poëte l'en flattoit. ' Mais il eut l'honeur de faire en 1099, assisté d'autres Cardinaux Evêques, la cérémonie du sacre de celui qui lui succeda, c'est-à-dire de Pascal II. ' Odon étoit encore en vie l'année suivante, à laquelle il souscrivit avec Milon, autre Cardinal, une Bulle du Pape, en faveur de l'abbaïe de Cluni. ' Il mourut en 1101, sans qu'on sçache ni le mois, ni le jour du mois de sa mort.

Du Ches. ib. p. 475.

p. 275. 277. 278.

Urb. vit. p. 333 | Ugh. ib. | Aub. ib.

Mab. ib. l. 69. n. 132.

Ugh. ib.

§ II.

SES ECRITS.

' Parmi les éloges que l'Abbé Baudri fait de notre Prélat, il releve beaucoup son grand sçavoir : *ditat te*, lui dit-il, *litera dives*, et nous le donne en particulier ' pour un Orateur incomparable : *maximus Orator*. On ne void point ce-

Du Ches. t. 4. p. 275.

p. 277.

pendant, qu'Odon en ait fait preuve par des productions considérables de sa plume. S'il en a publié quelques-unes en son temps, on a négligé non-seulement de les transmettre à la postérité, mais de nous en conserver même la mémoire. Tout ce qui en reste, et qu'on en sçait, se réduit à très-peu de chose.

1°. ' Il y a de lui une Elegie en vingt-quatre vers, adressée au même Baudri, dont il y releve extrémement un écrit qu'il venoit de lire, et qui semble être le recueil de ses Poësies. Odon n'y aïant pas trouvé son nom parmi ceux de tant d'autres grands hommes, que le Poëte y celebroit, lui en fait agréablement ses reproches dans cette Elegie, et l'y presse de faire au moins un distique, où parût le nom d'Odon. C'est ce qui lui attira ' de la part de Baudri une Elegie de cent-huit vers, qui fut bien-tôt suivie d'une seconde beaucoup plus courte que la précédente. On juge par celle de notre Prélat, qu'il avoit pour la versification quelque peu d'avantage sur le commun des Versificateurs de son siècle.

p. 278.

p. 275. 276.

2°. ' Il a été parlé autre part de Sainte Milburge, Vierge en Angleterre, au commencement du VIII siècle, dont on croid que Goscelin Moine à Cantorberi sur la fin du XI écrivit la vie. ' Son corps aïant été découvert en 1101, donna occasion à divers miracles, qu'Aton Cardinal Evêque d'Ostie, portent les monuments du païs, prit soin de recueillir. Sur quoi les premiers successeurs de Bollandus conjecturent avec beaucoup de vraisemblance, que cet Aton n'est autre que le Prélat dont nous recherchons les écrits. Il se présente, il est vrai, une difficulté, qui est qu'on ne void point quel motif il auroit eu de faire cette relation, et à quelle occasion il y auroit mis la main. Mais la difficulté disparoît, si l'on fait réflexion, remarquent judicieusement les mêmes Critiques, que le Pape Pascal put fort bien aussi-tôt après son ordination envoïer en Angleterre notre Cardinal Evêque y faire les fonctions de Légat du S. Siege, et y faire reconnoître le nouveau Pape contre Guibert qui continuoit toûjours à se porter pour tel. De sorte qu'Odon se seroit trouvé sur les lieux, et auroit été peut-être témoin de la découverte du corps de Sainte Milburge, et de quelques-uns des miracles qui la suivirent. On ignore au reste ce qu'est devenuë la relation qu'il en écrivit, et qui ne paroît nulle part.

His. lit. de la Fr. t. 8. p. 673. n. 11.

Boll. 23. Feb. p. 391. n. 13.

RAOUL ARDENT,

Orateur.

§ I.

HISTOIRE DE SA VIE.

Rad. Ard. hom. t. 1 par. 2. p. 4. 1 | pr. p. 5.

' RAOUL, à qui la vivacité de son esprit et l'ardeur de son zèle semblent avoir fait donner le surnom d'ARDENT qu'il portoit, nâquit au Diocèse de Poitiers quelques années avant le milieu du siècle précédent. L'éditeur de ses écrits assigne pour le lieu précis de sa naissance, le village de Beaulieu dans le voisinage de Bressuire, aujourd'hui du Diocèse de la Rochelle. Nous ignorons quelle étoit sa famille, ' qu'on dit cependant avoir été illustre et très noble; mais nous pouvons assurer, qu'il en fit un grand ornement. On ne nous apprend point non plus, à quelle Ecole il fut instruit; quoique la présomption soit en faveur de celle de la Cathédrale de Poitiers. ' Elle étoit alors florissante, et sa réputation y attiroit des Etudiants de fort loin.

pr. ib.

His. lit. de la Fr. t. 7. p. 50.

En quelque lieu au reste que Raoul eût fait ses études, il y réussit au-delà de ce qu'on faisoit ordinairement en son temps. Le goût qu'il y prit pour les Letres, se trouvant soûtenu par la beauté et l'heureuse trempe de son esprit, il les poussa jusqu'au point qu'il acquit un riche fonds de Litérature ecclésiastique et séculiere. C'est ce qu'annoncent avantageusement les productions publiques de sa plume. ' On y void, qu'il possédoit les Poëtes, les Philosophes, l'Histoire sacrée et profane, la science des Canons, et que l'Ecriture-Sainte lui étoit presque aussi familiere, qu'elle le fut dans la suite au célebre S. Bernard. ' On y découvre aussi, que s'il ne sçavoit pas parfaitement le Grec et l'Hébreu, il avoit au moins quelque connoissance de l'une et de l'autre langue. Pour le Latin, il le parloit et l'écrivoit avec autant de pureté et de délicatesse, que tout autre Sçavant de son siècle. Il seroit même difficile d'en trouver quelque autre, dont le style eût plus de graces et fût plus clair, plus aisé, plus coulant, et en même-temps plus serré, plus nerveux, plus énergique. A tous ces avantages, ' on veut qu'il réunît encore le titre de Docteur en Théologie, dont

Rad. Ard. hom. t. 1. par. 1. p. 1. 26. 34 | par. 2. p. 10. 51. 62. 83. 120 | t. 2. par. 1. p. 116 | par. 2. p. 47. 52-54.

t. 1. par. 1. p. 4. 40. 42. 260 | par. 2. p. 52 | t. 2. par. 1. p. 142.

pr. ib.

il auroit été décoré avant l'âge de trente ans. Mais les dégrés académiques, nommément celui de Docteur, ne furent établis que long-temps après, comme nous l'avons montré autre part.

' Raoul étoit revêtu du Sacerdoce, et se met lui-même au nombre de ceux qui avoient le pouvoir de lier et de délier : ce qu'il ne faisoit qu'avec une sage précaution, qu'il prescrit aux autres. ' En parlant de ceux qui étoient chargés du soin de l'instruction des Fidéles, il donne clairement à entendre qu'on lui avoit confié la conduite d'une portion du troupeau de J. C. apparemment ' en qualité de curé de quelque paroisse, comme il est marqué dans le petit abrégé de sa vie. On doit croire qu'il n'a point écrit autrement qu'il a pensé; et en conséquence on se persuadera, qu'il n'étoit point ' de ces Pasteurs mercenaires et timides, contre lesquels il s'éleve avec beaucoup de force et un zèle tout de feu. Il ne pouvoit guéres mieux marquer son indignation contre cette sorte de conducteurs des âmes, qu'il dit avoir été fort communs en son temps, ni faire mieux voir combien il étoit éloigné de les imiter.

t. 1. par. 1. p. 193. 1. 257. 1.

t. 2. par. 1. p. 160. 1. 2.

pr. ib.

t. 1. par. 1. p. 198. 2. 199. 1. 257. 1.

On s'apperçoit aisément au contraire, en lisant ' le beau détail des caracteres du bon Pasteur, qu'il a réussi à se peindre lui-même dans cet agréable tableau. Au reste qu'il fût réellement tel, il n'en faut point d'autre preuve, que le recueil d'homélies qu'on a de lui. En attendant que nous les fassions connoître pour ce qu'elles sont, nous dirons qu'elles annoncent le soin assidu qu'il avoit de rompre à son peuple le pain de la parole, non-seulement tous les Dimanches, mais encore toutes les Fêtes de l'année, et son attention à l'instruire de tous les points de la Religion Chrétiene. Elles annoncent de plus, que leur Auteur réunissoit en sa persone les trois principaux talens qu'il demandoit en un Prédicateur : ' le don de la parole, un fonds de science suffisant pour soutenir le Saint ministere, et une force convenable d'esprit pour reprendre les vices des Grands. ' Ces vives sorties qu'il fait sur les mauvais Pasteurs, et sur les faux Sçavants qui ne faisoient usage de leurs connoissances, que par des motifs d'ostentation et de vanité, enfin sur les Evêques mêmes, dont il ne dissimule ni le faste, ni les autres vices : tout cela fait bien voir, que Raoul ne sçavoit épargner persone, lorsqu'il s'agissoit des intérêts de Dieu, et du salut du prochain.

p. 200. 2. 201. 1.

t. 2. par. 1. p. 72. 2.

t. 1. par. 1. p. 198. 199. 257 | par. 2. p. 97 | t. 2. par. 1. p. 66. 134.

Sa solicitude ne se bornoit pas seulement à l'instruction; elle

alloit encore à établir le bon ordre et la bienséance dans l'église, lorsque les Fidèles s'y assembloient pour l'Office Divin; et ce trait d'attention doit faire juger des autres plus importants. ' Raoul vouloit qu'ils s'y plaçassent de telle maniere, que le Clergé seul occuperoit le Chœur et le Sanctuaire; qu'ensuite se placeroient les hommes laïcs, le Seigneur de la paroisse à leur tête, et que les femmes prendroient leurs places après les hommes.

t. 1. par. 1. p. 69.

Un Pasteur de ce mérite ne pouvoit manquer de devenir célebre. ' L'éclat de sa reputation étant venu à Guillaume [1] IX Comte de Poitiers et Duc d'Aquitaine, ce Prince l'appella à sa Cour. Ce ne fut pas apparemment par le motif de profiter de ses instructions, et pour corriger ses mœurs. On ne sçait que trop, que ce Comte mena toûjours une vie scandaleuse, et tint à l'égard de quelques Saints Evêques une conduite outrageante. On suppose néanmoins, que Guillaume fit de Raoul son Prédicateur ordinaire : ce qui est fort douteux, pour ne pas dire hors de toute vraisemblance par les raisons qu'on vient de voir. Ce qu'il y a de certain, est que si notre Orateur a jamais prêché à cette Cour, on a négligé de nous conserver les pieces qu'il y débita, et qu'il ne se trouve pas dans ses homelies imprimées le moindre vestige, qu'aucune ait été prononcée devant un Prince, ou des Courtisans. Guillaume put cependant se servir de Raoul dans ses conseils de Politique, comme le prétend celui qui a dirigé la courte notice de son histoire: quoiqu'après tout il doit paroître surprenant, qu'un Prêtre du caractere de Raoul ait consenti à vivre à une Cour, telle qu'étoit alors celle du Comte de Poitiers. Mais il est à présumer, ou qu'il ne fut pas libre de le refuser, ou qu'il esperoit remédier aux désordres qui y régnoient.

pr. ib.

Quoiqu'il en soit, ' le Comte Guillaume partant pour la Croisade en 1101, Raoul fut du voïage, toujours au service de ce Prince. Ceux qui nous racontent ces traits historiques, ajoûtent que ce fut à la suite de l'armée et parmi le bruit des armes qu'il écrivit ses homélies. Mais ils se trompent assurément, s'ils prenent à la rigueur le terme d'écrire pour composer. Il est visible, qu'elles ont été prononcées de vive voix, de-

Will. Tyr. l. 10. c. 12 | Rad. Ard. ib.

1 ' On lit dans le petit abregé de la vie de notre Orateur, Guillaume IV, ce qui a été suivi de ceux qui l'ont copié. Mais il s'agit ici de Guillaume IX, comme le montre le trait qui concerne la Croisade dont il fut, et qu'on le verra dans son histoire. Guillaume IV étoit mort dès 990, un siècle avant que Raoul Ardent fût connu à la Cour des Comtes de Poitiers.

Rad. Ard. hom. pr. p. 5 | Cave, p. 551. 8 | Oud. scri. t. 2. p. 883 | Supp. p. 353.

vant un peuple qui n'étoit point engagé dans la profession des armes, tels qu'étoient les Croisés. Tout ce qu'a pû faire Raoul en cette occasion, est de les avoir mises au net, encore supposé qu'il eût assés de tranquillité et de loisir pour cette opération. Mais il y a plus d'apparence, qu'il n'en eut pas même le temps, et qu'il fut du nombre ' de ces Croisés, qui en se rendant en Palestine en 1101, périrent dans les montagnes stériles et les défilés, où ils s'étoient engagés imprudemment. Ce qui en fait ainsi juger, est que depuis ce temps-là il n'est plus parlé de lui, ' et que tous les Bibliographes, qui en font mention, terminent à cette même année le cours de sa vie.

Will. Tyr. ib.

Cave, p. 558 | Oud. scri. t. 2. p. 883 | Supp. p. 354.

Il est tout-à-fait fâcheux que ceux qui ont connu personellement ce grand homme, et qui étoient en état de nous le faire connoître, aïent négligé de nous conserver les événements de son histoire. ' Un Critique du dernier siècle ne pouvoit assés admirer la beauté de son génie, l'étendue de son érudition, la solidité de sa doctrine, la force de son éloquence, et avoüoit qu'il étoit peu inférieur aux Anciens. Il faut convenir, que c'est un préjugé bien avantageux pour le XI siècle, que d'avoir produit et formé un Orateur aussi accompli.

Barth. adv. l. 4. c. 7 | l. 6. c. 1 | l. 43. c. 26 | l. 44. c. 29 | l. 55. c. 5.

§ II.

SES ECRITS.

L'IDÉE qu'on vient de prendre du sçavoir et de la maniere d'écrire de Raoul, dans ce qui a été dit de l'histoire de sa vie, ne peut prévenir que favorablement au sujet de ses écrits. C'est grand dommage, que tous ceux qu'il avoit laissés de sa façon, ne soient pas imprimés; et ce seroit une plus grande perte, si ceux que l'on conservoit manuscrits, ne se trouvoient aujourd'hui nulle part.

1°. Il y a de lui deux recueils d'Homelies sur les Epitres et les Evangiles de tous les Dimanches et Fêtes du cours de l'année : non-seulement des Fêtes de précepte, mais encore de celles qui ne le sont pas, et que l'église célebre avec quelque solemnité. Il y en a aussi sur les Epitres et les Evangiles du commun des Saints. Toutes ces Homelies excédent le nombre de deux cents, ce qui joint à la variété qui y regne, quoique le même sujet se présente plus d'une fois à traiter, montre la fécondité de leur auteur.

Raoul y suit uniformément par-tout la même méthode.

Qu'il s'agisse d'une Epitre ou d'un Evangile, il en divise le texte sacré en autant de principales parties qu'il en contient : ce qui va ordinairement à trois ou quatre, quelquefois à cinq ou six, et même davantage, et y ramene le reste du texte suivant le rapport qu'il a à chaque partie, qu'il explique ensuite par ordre. En le faisant il se renferme précisément dans son texte, qu'il ne perd point de vûe, et n'entre jamais dans l'histoire du mystere, ou du Saint, pour la Fête desquels on a choisi ces Epitres et ces Evangiles, à moins que le texte sacré n'en contiene des traits bien marqués. De sorte que les Homelies de Raoul sont tout à la fois des explications suivies du Nouveau Testament, et des instructions familieres sur la religion, par le soin qu'il a pris d'y faire entrer presque tous les points de Dogme, de Morale et même de Discipline qui la concernent.

D'abord il explique literalement chaque partie, et en tire des moralités aussi naturelles qu'instructives. Ce qu'il dit sur le sens litéral et le sens moral, il est attentif à l'appuïer par d'autres textes de l'Ecriture, ordinairement bien choisis. Souvent il y joint l'autorité des anciens Peres, dont il rapporte les paroles : d'autres fois des traits pris de l'histoire, ou ecclésiastique, ou civile, des actes des Saints, des Canons des Conciles, quelquefois même des Poëtes profanes et des Philosophes. Mais il ne cite de ces Païens que des traits de doctrine, en quoi ils s'accordoient avec les Chrétiens. ' Et s'il en cite d'autres en quoi ils erroient, il est soigneux de marquer leur erreur pour la faire éviter. Les Peres et autres Auteurs ecclésiastiques, dont Raoul s'est servi, sont nommément S. Jerôme, S. Augustin, le Pape S. Gregoire, S. Severe Sulpice, S. Benoît patriarche des Moines d'Occident, dont il cite la Regle, et le vénérable Bede. Entre ceux-là il paroît qu'il avoit choisi pour ses Auteurs favoris, S. Augustin sur le Dogme, et S. Gregoire sur la Morale. Il copie quelquefois de ce dernier, ' dont il possédoit à fond les Dialogues, de longs passages sans le nommer.

Rad. Ard. hom. t. 1. par. 2. p. 82. 2. 83. 1.

t. 2. par. 2. p. 58-60. 116.

Il est aisé de juger par-là de l'érudition de notre Orateur. Son style est assorti au dessein de son ouvrage. Il est clair, simple, net, pathétique, concis et même extrémement coupé. Les divisions et subdivisions, qui ont été tout un temps en vogue parmi les Prédicateurs de notre siècle, y sont perpétuelles. Son éloquence est naturelle, tirée des choses mêmes,

et en même-temps vive, animée et bien soûtenue. Son Latin est assés pur pour le siècle de Raoul, ' qui se sert néanmoins quelquefois de termes barbares pour faire mieux comprendre sa pensée : tel est le terme de *mititudo*, pour exprimer la douceur de caractere. Ces Homelies aïant été prononcées devant un peuple de la Campagne, par un Pasteur qui n'avoit en vûe, comme il paroît, que d'instruire le troupeau confié à ses soins, nous ne voudrions pas nier, que l'Auteur ne les eût d'abord prêchées en langue vulgaire. Après quoi il les auroit mises en Latin, telles qu'elles sont, pour les conserver à la postérité. Nous avons observé ailleurs que des Sçavants du premier Ordre prétendent, qu'il en fut de même des Sermons de S. Bernard prêchés devant les Freres Laïcs, on Convers de Clairvaux. par. 1. p. 167. 2.

Pour satisfaire la louable curiosité des Lecteurs, qui après le juste éloge des Homelies de Raoul que nous venons de faire, souhaiteraient avoir quelque idée de la doctrine qu'elles enferment : en voici divers traits sur le Dogme, la Morale et la Discipline. L'Auteur aïant pris S. Augustin pour un de ses guides, ' se déclare ouvertement en conformité de ses principes « pour la grace prévenante, [a] et veut que nous attendions d'elle, « non de nous-mêmes, le pouvoir d'accomplir les Commande« ments de Dieu. ' Il établit même comme article de foi, la né« cessité de croire que cette grâce, de même que tout autre bien, « nous vient de Dieu, et qu'il nous la donne gratuitement. « ' C'est sur ce principe qu'il qualifie graces, en citant S. Paul, « les mérites des Saints, qui sont ainsi nommés, mais impro« prement, ajoûte-t-il, parce qu'au moïen d'une grace nous par« venons à une autre. Ainsi Dieu, selon S. Augustin, continue « Raoul, en couronant ne courone que sa grace : *Teste enim Au« gustino, solam gratiam suam coronat in nobis Deus.* » En faveur de ceux qui n'étoient pas assés instruits de ce mystère, ' il explique autre part de quelle maniere Dieu se conduit à notre égard en cette sorte de rencontre. « D'abord, dit-il en rappor« tant les paroles de S. Gregoire, Dieu agit en nous, sans nous, « afin d'agir ensuite avec nous. Après quoi il récompense par son « infinie miséricorde le bien qui est en nous, comme s'il venoit « uniquement de nous. »

t. 1. par. 1. p. 64. 1 | par. 2. p. 155. 1.
[a] par. 2. p. 9. 2.
par. 1. p. 230. 1.
par. 2. p. 125. 2.
p. 154. 2.

' Dans l'Homelie sur l'Epitre de la Messe du Jeudi Saint, il établit disertement le dogme de la Transubstantiation. Après avoir copié les paroles sacramentelles, il dit « qu'au moment par. 1. p. 162. 1.

« que le Prêtre les prononce, le Prêtre invisible change le pain « visible en son propre corps. » Il n'établit pas moins clairement le Sacrement de pénitence; et ce qu'il dit à ce sujet, est remarquable. ' Raoul distingue deux sortes de péchés : « les pé-
par. 2. p. 106. 2.
« chés légers, ou veniels, qu'il qualifie aussi quotidiens, ou de « tous les jours, et les péchés mortels, ou plus grands péchés, « *majora crimina*, comme il s'exprime. Les premiers, selon lui, « nous sont remis au moïen d'une légere satisfaction, sans les « confesser au Prêtre : ' ou même en les découvrant à qui que
par. 1. p. 224. 2.
« ce soit, quand même il seroit notre inférieur, parce que l'hom« me n'est pas séparé de Dieu par ces péchés. Ce n'est pas au « reste, ajoûte notre Auteur, que cette sorte de confession ait « la vertu de nous absoudre du péché; mais c'est que nous som« mes purifiés par l'humiliation qui accompagne cet aveu, et « par la priere de notre frere à qui nous découvrons nos fautes. » Cet endroit peut servir à appuïer ' l'éclaircissement que nous
His. lit. de la Fr. t. 8. p. 292. 293.
avons donné ailleurs, sur les deux manieres de confesser ses péchés, dont le B. Lanfranc, contemporain de notre Auteur, parle dans son traité *De celanda confessione*, du secret de la confession.

Rad. Ard. ib. par. 2. p. 106. 2.
« ' Mais quant aux plus grands péchés, reprend Raoul, le « Seigneur nous ordonne de les confesser au Prêtre, et d'y « satisfaire suivant ce qu'ils nous prescriront. ' Ce sont eux seuls
par. 1. p. 224. 2.
« qui ont le pouvoir de lier ou de délier : comme le jugement ou « discernement de la lèpre étoit commis aux seuls Prêtres dans « l'anciene Loi. ' Expliquant un peu plus haut de quelle ma-
p. 224. 1.
« niere on doit le faire, il marque distinctement les trois actes « du Pénitent, la contrition, la confession et la satisfaction, « *Ut scilicet corde pœniteamus, ore nos accusemus, opere satis-* « *faciamus.* »

t. 2. par. 1. p. 172-178.
' Entre ses Homelies il y en a deux pour la commémoration des Fidèles trépassés, dans lesquelles il insiste fortement sur les prieres pour les Morts. ' Ailleurs il parle du feu du Purgatoire,
t. 1. par. 1. p. 2. 1.
comme incomparablement plus âpre que celui qui se fait sentir en cette vie. ' En expliquant l'Evangile pour la Fête de S.
t. 2. par. 1. p. 156. 1.
Luc, il dit que comme les Evêques sont ordonnés sur le modèle des Apôtres, de même les Prêtres du second Ordre le sont sur celui des soixante-douze Disciples.

La morale de notre Orateur touchant tous les devoirs de l'homme, tant par rapport à Dieu et au prochain, que par rapport à soi-même, est aussi saine que bien soûtenue par-tout.

Il n'y a qu'à ouvrir le recueil de ses Homelies pour s'en convaincre. Il n'est point de page qui n'en offre des preuves. Il seroit donc inutile d'en rapporter des traits. Seulement nous dirons que c'étoit en vûe de conserver cette pureté dans la Morale, comme dans le Dogme, ' qu'il vouloit que les Prédicateurs, après avoir annoncé la parole, recourussent à l'Ecriture-Sainte, afin d'y conférer ce qu'ils avoient prêché, et le rectifier, s'il ne s'y trouvoit pas conforme. C'est encore-là qu'il vouloit qu'ils puisassent ce qu'ils vouloient débiter dans la suite; et s'ils réussissoient dans leur ministere, il les exhortoit à en rapporter la gloire à Dieu, et à se regarder eux-mêmes comme des Ministres et serviteurs inutiles. Ce zèle pour communiquer aux Fideles une doctrine irrépréhensible, le portoit non-seulement à exiger ces conditions de la part de ceux qui prenoient soin de les instruire : ' mais encore à blâmer la négligence qu'apportoient les simples fidèles à entendre comme il faut, les livres Sacrés. Il vouloit qu'ils en demandassent à Dieu l'intelligence, par les gémissements, le jeûne, la priere, comme faisoient les anciens Peres. Sur ce principe ' il leur interdisoit la lecture des Comédies, des historiettes, des vers champêtres et autres pieces de cette nature.

par. 2. p. 70. 2.
p. 24. 1.
t. 1. par. 1. p. 5. 1.

Raoul n'est pas moins admirable dans les points de Discipline qu'il a touchés, qu'en ceux du Dogme et de la Morale. ' Lorsqu'il s'agit de l'excommunication, il voudroit qu'on ne la prononçât qu'avec une extrême répugnance, et après avoir pris toutes les précautions pour guérir le mal : en un mot qu'on se comportât en ces occasions, comme on fait, lorsqu'il est question de couper un membre du corps humain. ' Que s'il s'agissoit de l'excommunication d'un Souverain, il seroit d'avis qu'on le tolerât plûtôt que d'en venir à cette extrémité. ' Il y avoit en son temps beaucoup de Prêtres concubinaires, ce qui marque bien la fin du XI siècle. Raoul bien éloigné d'approuver leur vice, improuvoit néanmoins que les fidèles refusassent d'entendre leurs Messes.

p. 193. 2.
1.
p. 14. 1.

Qu'on juge sur cela du riche fonds de doctrine, qu'enferment ces Homelies de notre Orateur. On apprend du texte Sacré, dont elles sont des explications, que toutes les Epitres et les Evangiles des Dimanches et Fêtes de l'année n'étoient pas alors les mêmes, que nous lisons maintenant ces jours-là. N'oublions pas un trait intéressant de l'histoire de son siècle,

que l'Auteur a fait entrer dans une de ses Homelies, et qui a échappé à tous les Ecrivains ses contemporains et les suivants, excepté le seul M. de Meaux qui en parle dans ses Variations.

par. 2. p. 63. 2. ' Ce trait regarde une espece d'hérétiques Manichéens qui troubloient alors le diocèse d'Agen. La peinture qu'en fait Raoul, montre que c'étoit une branche de ceux qui avoient déja paru à Toulouse vers 1018, à Orleans en 1023, à Cambrai et à Liege deux ans après, et que de cette branche sortirent dans la suite ceux qui parurent à Soissons en 1114, encore à Toulouse en 1118, en Perigord vers 1147, et formerent enfin la secte des Albigeois. Comme la doctrine de ces Manichéens d'Agen différoit des autres en plusieurs points, quoiqu'elle fût la même pour le fonds, on ne sera pas fâché d'en lire ici le détail, tel que Raoul nous l'a conservé.

Ibid. « ' Ils se vantent, mais faussement, dit-il, de mener la vie des « Apôtres, de ne mentir, ni jurer jamais. Sous prétexte d'abs« tinence et de continence ils condamnent l'usage de la chair et « les nopces, prétendant que c'est un aussi grand crime d'user « du mariage, que de commettre un inceste avec sa propre me« re, ou sa fille. Ils rejettent aussi l'ancien Testament avec une « partie du nouveau, dont ils ne retiennent que certaines cho« ses. Et ce qu'il y a encore de plus criminel, ils reconnois« sent deux Créateurs : Dieu qui l'est des choses invisibles, et le p. 64. 1. « diable des visibles. Sur ce principe ' ils adorent en cachette le « diable, qu'ils regardent comme le créateur de leur corps. A « l'égard du Sacrement de l'Autel, ils prétendent que ce n'est « purement que du pain. Ils nient le Baptême avec la résurrec« tion des corps, et soûtiennent que personne ne peut être sau« vé, s'il n'embrasse leur secte. »

Un autre trait remarquable qui se lit dans une autre Homep. 4. 1. lie de Raoul, ' est le caractere dominant de quelques nations, qu'il a trouvé occasion d'y tracer. Il assigne aux François l'orgueil comme leur vice propre, aux Romains l'avarice, et aux Poitevins la gloutonnie et le babil. Ne nommant en particulier que cette derniere nation, c'est une preuve qu'il parloit devant elle, et qu'il en étoit lui-même.

Le grand nombre d'éditions qui ont été faites de ce recueil d'Homelies, montre en quelle estime il a été aux siècles passés. Peut-être n'en feroit-on pas moins de cas en nos jours, s'il étoit mieux connu. Il est divisé en deux parties, comme il

Bib. S. Vin. cen. a été dit. ' Celle qui contient les Homelies sur les Epitres et

les Evangiles des Dimanches et des mysteres du Seigneur, dans le cours de l'année, fut imprimée pour la premiere fois à Paris chez Claude Fremy en 1564. Le volume qui est *in*-8°. fut dédié à Jean Coquée Abbé de Maurimont, au nom du Libraire. Le privilege est cependant de l'année précédente. Il y a toute apparence, que c'est une faute ' dans Possevin, où on lit que cette premiere édition parut à Anvers chez les héritiers de Stelsius en 1563. Il en est de même de la seconde partie du recueil, dont le même Ecrivain marque aussi une édition au même endroit en 1570; et de l'une et de l'autre, une troisiéme faite à Louvain en 1565. Nous n'avons trouvé aucune de ces éditions dans aucun autre Bibliographe, ni dans aucune de cette multitude de bibliothéques que nous avons visitées par nous-mêmes, ou par le secours de nos amis.

Poss. app. t. 3. p. 115.

' La seconde partie, qui comprend les Homelies sur les Epitres et les Evangiles des principales fêtes, et du commun des Saints, parut à Paris encore chez Claude Fremy en 1567, et en même volume que la premiere partie. Ce volume est dédié à Antoine Trusson Abbé de Toussaint en l'isle de Châlons-sur-Marne. L'Editeur dans son épitre dédicatoire, où il fait parler le Libraire, dit expressément que c'étoit pour la premiere fois que cette seconde partie d'Homelies voïoit le grand jour, et fait clairement entendre que l'édition de la premiere partie faite chez le même Libraire, avoit précédé toutes les autres.

Bib. S. Vin. cen.

Depuis l'édition de cette seconde partie, l'une et l'autre fut toûjours réïmprimée ensemble dans la suite, en deux volumes *in*-8°. Elles le furent ainsi à Paris chez Fremy, dès l'année suivante 1568 : ' à Anvers chez Pierre Beller, en 1571 et 1586 : [a] encore à Paris, chez Nicolas Chesneau et Jean Poupy, les années 1573, 1574 et 1586; [b] et à Cologne, chez Quentel en 1604. [c] M. Dupin en indique une édition comme faite à Paris en 1583, que nous ne trouvons point ailleurs : ce qui nous fait soupçonner qu'il faut lire 1573, au lieu de 1583. Même faute, et encore plus considérable, aura été faite dans le catalogue des livres de la boutique de la veuve Edmond Martin, dans lequel on en marque une édition de 1675. Nous ne doutons point qu'il ne faille lire 1575.

Ibid.

Cave, p. 558. 1 | Oud. scri. t. 2. p. 883.

[a] Bib. du Roi | S. Vin. cen. | Bigot.

[b] Card. de Roh.

[c] Dupin, 12. sie. p. 607.

On a jugé autrefois ces Homelies si utiles pour l'instruction de tous les Fidéles, qu'on en a procuré une traduction en no-

Bib. S. Sulp. Bit. tre langue à ceux qui n'entendoient pas le Latin. ' Elles furent imprimées, traduites de la sorte, en deux volumes *in*-8° à Paris, chez Poupy et Chesneau, en 1575. Le Traducteur de la premiere partie fut Fr. Jean Robert, qui la dédia à Jean Brolly Abbé de N. D. de la Victoire près de Senlis, par une épitre datée de Paris au mois d'Octobre de la même année. L'autre partie fut traduite par F. Fremin Capitis, qui en fit la dédicace à Nicolas Psaume Evêque de Verdun, d'où son épitre est datée le 27 de Janvier 1575. Cette traduction ne paroît point avoir été rëimprimée : ce qui annonce qu'elle ne fut pas goûtée comme le texte original. Aussi y a-t-il entre l'un et l'autre une très-grande différence.

Rad. Ard. hom. t. 1. pr. p. 5. 2°. ' Celui qui a dirigé le petit éloge historique de Raoul, imprimé en tête de ses Homelies, assure qu'outre cet ouvrage il en avoit composé un autre, divisé en quatorze livres, et intitulé *Speculum Ardentis,* Le Miroir de Raoul Ardent. Mais on ne nous instruit point, si c'étoit un Mircir historial, ou moral : c'est-à-dire, si l'objet de l'ouvrage étoit l'Histoire, la Morale, ou quel autre sujet l'Auteur entreprenoit d'y traiter. Divers autres Ecrivains dans la suite choisirent le même titre, pour annoncer quelques-uns de leurs écrits. Ce Miroir de notre Orateur, au temps de l'Editeur de ses Homelies, étoit conservé manuscrit à la bibliotheque des Cordeliers de Bressuire; et l'on dit que l'Auteur y déclare avoir composé encore plusieurs autres ouvrages. Pour l'avancer aussi affirmativement qu'on semble le faire, il faut avoir lû l'endroit où Raoul en parle. Et si on l'avoit lû, pourquoi ne pas articuler ces autres ouvrages, et en copier même ce qu'en dit l'Auteur?

Outre l'exemplaire manuscrit du Miroir qu'on vient d'indi-

Montf. bib. bib. p. 101. 1. 1190. 2. 1194. 1. quer, ' il s'en trouve encore trois autres : l'un à la bibliothéque du Vatican, et deux autres à celle de l'abbaïe de S. Vincent de Besançon. Dans l'exemplaire du Vatican et un des deux autres, l'ouvrage est intitulé *Speculum universale,* Miroir universel : ce qui feroit juger, que l'Auteur y traite de grand nombre de différents sujets. Mais le titre qu'il porte dans le troisiéme manuscrit, restraint cette idée et donne à entendre qu'il ne s'y agit que de Morale. Voici ce titre : *Diversi tractatus theologici morales.* Une main étrangere, pour montrer que c'est le même ouvrage sous un autre titre, y a ajoûté : *Speculum universale Magistri Adulphi Ardentis,* conformément au titre de l'autre exemplaire de la bibliothéque. Titre où le Copiste

a écrit par erreur *Adulphi*, pour *Radulphi*, ou mieux *Rodulfi*.

3°. ' On ajoute, que Raoul avoit écrit une histoire de son temps : c'est-à-dire, comme on l'explique aussitôt, de la guerre de Godefroi de Bouillon contre les Sarrasins. Mais on ne dit point, que cet ouvrage fût un de ceux dont Raoul fait mention dans son Miroir ; et ce qu'on ajoûte tout de suite, fait naître une difficulté qui demande quelque éclaircissement. On dit que cette guerre étoit celle dont fut Guillaume Comte de Poitiers. Or ce Prince n'alla à la Croisade, ainsi qu'on l'a vu, qu'en 1101, et par conséquent après la mort de Godefroi de Bouillon. De sorte que si l'histoire qu'écrivit Raoul Ardent, rouloit sur les exploits militaires des Chrétiens contre les Turcs, du temps que le Comte Guillaume étoit de cette expédition, elle ne contenoit que des évenements arrivés en 1101, et ne pouvoit être qu'un commencement d'histoire, puisqu'on suppose que l'Auteur ne vêcut pas au-delà de cette même année. Si au contraire elle comprenoit ce qui se passa à la Croisade sous Godefroi de Bouillon, ce devroit être un ouvrage préférable à ceux de Tudebode, de Raymond d'Agiles, de Foucher et de tant d'autres, au moins pour le style; car on a montré que son Auteur avoit le talent de bien écrire, que ne possedoient pas ces autres Historiens. Rod. Ard. ib.

4°. ' Enfin on attribue à Raoul un recueil de Letres divisé en deux livres. Les traits d'Histoire, de Literature, ou autres qu'elles contenoient, joints à la maniere d'écrire de l'Auteur, doivent en faire regretter la perte. Si elles existoient encore, de même que l'ouvrage précedent, et qu'il fût possible de les déterrer, ce seroit incontestablement un agréable présent à faire au public. (XIII.) Ibid.

ESTIENE,

COMTE DE CHARTRES ET DE BLOIS.

§ I.

HISTOIRE DE SA VIE.

ESTIENE ' qu'on nous représente comme un des grands Versificateurs de son temps, portoit le prénom de Henri. Il étoit fils aîné de Thibaud III Comte de Champagne, de Mart. am. Coll. t. 1. p. 621 | Hid. ep. 24 | Ber. his. de Bl. p. 291.

Brie, de Chartres et de Blois, et de Gersende [1] fille d'Herbert Comte du Maine. ' Estiene du côté paternel se trouvoit arriere-petit-fils d'un roi de France, et sçut soûtenir dignement la grandeur de son extraction. On le fit étudier; ' puisque les Ecrivains de son temps nous le donnent pour fameux Poëte, qui avoit de l'éloquence et un rare sçavoir : *homo facundus et singularis scientiæ.* ' La conduite sage qu'il tint en sa jeunesse, et ses premiers exploits le rendirent illustre dans le monde, et lui acquirent la réputation d'homme de beaucoup de vertu : *vir erat probissimus et valde nobilis.* En un mot il réunissoit en sa personne tant d'excellentes qualités, ' que si la belle humeur s'y fût trouvée au même degré que la générosité, et qu'il y eût eu autant de feu que de bravoure, il auroit été un Prince accompli et un parfait Capitaine.

Rad. gest. Tan. c. 15. | Hild. ib. | Bald. gest. Fr. p. 118. | Fulc. ges. Fr. p. 823. 850 | Ord. vit. l. 10. p. 789. | Rad. gest. Tanc. ib. | Mab. Mus. It. t. 1. par. 2. p. 134.

' Aïant formé le dessein de contracter une amitié permanente avec Guillaume le Conquerant, un de ses plus puissants voisins en qualité de Duc de Normandie, Estiene rechercha en mariage Adéle l'une de ses filles. ' Geofroi de Chaumont, l'un des braves Chevaliers qui avoient accompagné le Duc Guillaume dans sa conquête de l'Angleterre, menagea cette alliance, et réussit à la conclure. ' Les nopces en furent célébrées à Chartres avec un grand appareil, plusieurs années avant la mort du Roi Guillaume, pere de la Princesse. ' Par ce mariage Estiene devint gendre et beau-frere de Rois ; et il en sortit un fils qui fut lui-même Roi d'Angleterre dans la suite, après la mort de Henri I son oncle.

Ord. vit. l. 5. p. 573. 574. | Spic. t. 10. p. 549. 552. 553. | Ord. vit. ib. | Will. Gem. l. 8. c. 34.

Estiene soûtint en tout la gloire de son illustre Maison. Ses ancêtres avoient témoigné beaucoup de pieté envers les Eglises et les Monasteres. Il les imita encore en ce point. ' D'abord il y eut quelque differend entre lui et Ives nouvellement ordonné Evêque de Chartres, par rapport à certains droits dont avoient joui les prédecesseurs du Comte. Mais ce differend ne fut pas de durée; et notre Prince fit avec le Prélat une paix si entiere, ' qu'il renonça généreusement entre ses mains à la mauvaise coûtume qu'avoient les Comtes de Chartres de faire enlever à la mort, ou à la déposition de l'Evêque, tout ce qui se trouvoit dans la maison épiscopale, et les terres de sa dépendance. ' Dès 1089 il fonda le Prieuré

Ivo. ep. 40. 86. | Mart. ib. p. 621. 622. | Ber. ib. app. p. 13. 14.

Ber. ib. app. p. 13. 14.

[1] ' Bernier, Historiographe de Blois, dit qu'Estiene eut pour mere Alix seconde femme de Thibaud. Mais c'est une erreur visible; et Estiene la nomme lui-même Gandrée dans un acte public, où ce nom se sera glissé pour Gersende, ou Garsende.

de S. Jean en Grève à un des fauxbourgs de la ville de Blois, et l'unit à l'Abbaïe de Pontlevoi. ' Au bout de sept ans, il fit encore une donation considérable à l'abbaïe de Marmoutier, où Odon son aïeul, et Hugues Archevêque de Bourges, frere d'Odon étoient enterrés avec leur mere.

Mab. an. t. 5. app. p. 656. 2.

La pieté d'Estiene, autant que l'exemple de tant d'autres Princes qui se croiserent, ' le porta à les imiter. Il partit pour cette fameuse expédition au mois de Septembre 1096, en la compagnie de Robert Duc de Normandie et de Robert Comte de Flandre. ' Cette partie des Croisés prit sa route par l'Italie; et après avoir visité la ville de Rome, et passé l'hiver en Campaunie et en Pouille, ils s'embarquerent au mois d'Avril de l'année suivante, et arriverent ainsi en Bulgarie. ' Arrivés à Constantinople, l'Empereur Alexis, qui avoit si inhumainement reçu les autres Princes Croisés, comme on l'a vu dans l'histoire de Godefroi de Bouillon, ' fit au contraire à ceux-ci le plus gracieux accueil. Il témoigna en particulier au Comte Estiene une entiere confiance, et le renvoïa comblé d'honeurs et de présents; lui offrant même plus d'une fois de prendre à sa Cour un de ses fils, qu'il élevoit aux premieres dignités de l'Empire.

Fulc. gest. Fr. p. 820.

p. 820. 821.

Will. Tyr. l. 2. n. 4-8.

Mab. ib. p. 237. 238.

' Etiene et les autres Croisés aïant joint le gros de l'armée Chrétiene qui les précedoit, tous les Princes Croisés s'accorderent unanimement à l'établir chef du conseil de guerre, qui devoit diriger toutes les opérations militaires. Il ne tenoit cependant que le cinquiéme rang entre eux; quoique sa puissance fût si grande, qu'on disoit communément qu'il possédoit autant de terres et de châteaux, que l'on compte de jours dans l'année. Mais il avoit une prudence consommée, et une habileté singuliere pour l'art de la guerre. Presque tous les Historiens de la premiere Croisade donnent à entendre, qu'Estienne fut élevé à ce point d'honeur dès l'entrée de la campagne, et que c'étoit pour toute la suite des autres. ' Néanmoins il a la modestie de nous apprendre lui-même, que ce ne fut que pour un temps, et qu'il ne le reçut, encore malgré lui, qu'après la prise de Nicée.

Fulc. ib. p. 822 | Tud. gest. Fr. p. 799 | Bald. ib. p. 118 | Will. Tyr. l. 5. c. 10 | Guib. de Nov. gest. Fr. l. 2. c. 7 | Rad. ib. | Ray. de Ag. p. 153.

Spic. t. 4. p. 258.

' Il eut beaucoup de part à la conquête de cette ville, qui se rendit aux Chrétiens le vingtiéme de Juin 1097, et à la victoire qu'ils remporterent le premier de Juillet suivant sur les Turcs, qui y furent entierement défaits, quoique fort superieurs en nombre. ' Estiene fit aussi des prodiges de va-

Alb. Aq. p. 205 | Bald. ib. p. 95. 98 | Fulc. ib. p. 823.

Rad. ib. c. 55.

leur avec Godefroi de Bouillon et Boëmond, pour réussir à approcher d'Antioche, afin d'y mettre le siege, ce qui arriva le vingt-uniéme d'Octobre de la même année. Mais hélas! les plus grands hommes ont leur foible.

Tud. ib. | Fulc. ib. | Will. Tyr. ib. c. 10-12.

' Notre Prince jusqu'ici si glorieux, succomba enfin à l'ennui et aux fatigues de la longueur du siege ; et sous prétexte de maladie il en quitta l'entreprise, deux jours précisément avant que les Chrétiens s'en rendissent maîtres.

Guib. ib. l. 5. c. 6.

' Guibert de Nogent fait tout ce qu'il peut, pour excuser la désertion d'Estiene;

Will. Tyr. ib. c. 10.

' et Guillaume de Tyr suppose bonnement que sa maladie étoit réelle.

Fulc. ib. | Alb. Aq. p. 252.

' Mais presque tous les autres Historiens la blâment hautement; et il faut avoüer, qu'elle fut très-préjudiciable à l'armée chrétiene. Non seulement elle priva les Croisés des conseils d'un de leurs premiers chefs; elle entraina encore quatre mille combattants sujets de notre Comte.

Bald. ib. p. 118 | Rad. ib. c. 72.

' On dit même, qu'Estiene s'étant retiré auprès de l'Empereur Alexis, qui venoit au secours des Croisés avec une armée de cent mille hommes, l'arrêta dans sa marche, sur ce qu'il n'y seroit pas à temps pour les délivrer d'une multitude innombrable d'Infidéles, qui marchoient vers Antioche, pour y assieger les Chrétiens qui l'avoient prise. Sur la même nouvelle, ajoûte-t-on, Gui frere de Boëmond, qui conduisoit dix mille François à l'armée des Croisés, fut aussi arrêté dans sa marche.

Ord. vit. l. 10. p. 789.

' De retour en France, Estiene y fut généralement blâmé d'avoir abandonné l'armée chrétiene dans son plus grand besoin. La Comtesse son Epouse en étant elle-même plus touchée que les autres, n'oublia rien pour tâcher de l'encourager à réparer son honeur. Mais le Comte sçachant par experience les difficultés et les perils de l'entreprise, craignoit de s'y exposer encore de nouveau.

Ibid. | Fulc. ib. p. 849.

' Enfin sensible à l'ignominie dont il se voyoit couvert, il reprit courage, et partit une seconde fois pour la Croisade, avec Guillaume IX Comte de Poitiers et Hugues le Grand, qui y conduisoient plusieurs milliers de François.

Fulc. ib. p. 849. 850.

' C'étoit en 1101; et dès l'année suivante le Comte Guillaume, après avoir célébré la fête de Pâque à Jerusalem, reprit par mer le chemin de France. Le Comte de Chartres se mit en devoir de le suivre; mais le vent se trouvant contraire, il fut obligé à retourner sur ses pas.

p. 850 | Will. Tyr. ib. c. 19. 20.

' Au bout de quelque temps le Roi Baudoin aïant imprudemment livré bataille aux Infidéles avec des forces trop inégales, Estiene y perdit la vie avec Estiene Comte de Bour-

gogne. ' Dom Marlot met sa mort dès l'année onze cent; et M. l'Abbé Fleuri la renvoïe jusqu'en 1103. ' Mais elle arriva le dix-huitiéme de Juillet 1102.

Marl. t. 2. p. 74. | Rob. gest. Fr. p. 236 | Rob. acc. ad sig. p. 744.

Estiene n'épousa point d'autre femme qu'Adéle, qui le survêcut, et se rendit ensuite Religieuse. ' De leur mariage vinrent quatre fils et une fille: Guillaume qui fut l'aîné; Thibaud qui succeda au pere dans les Comtés de Chartres, de Blois, et qui achetta de Hugues son Oncle le Comté de Champagne; Henri surnommé Odon, qui fut Evêque de Vinchestre; et Estiene, qui devint Roi d'Angleterre. ' La fille se nommoit Adélaïde, ou Adéle, comme la mere, et contracta alliance avec Guillaume Comte de Bray. Jean-Baptiste Souchet lui donne une sœur nommé Mathilde, qui épousa Richard Comte de Chester, et qui en 1119 périt sur mer avec son Epoux, et grand nombre de Seigneurs François et Anglois.

Will. Gem. l. 8. c. 34 | Ord. vit. l. 5. p. 574. | Bern. Tir. vit. not. p. 187.

§ II.

SES ECRITS.

Quoique ' Baudri, l'un des Historiens de la premiere Croisade, nous représente le Comte Estiene comme un homme d'éloquence et de grand sçavoir pour un Laïc, ainsi qu'on l'a vu, il nous reste neanmoins peu de chose des productions de sa plume.

Bald. gest. Fr. p. 118.

1°. Nous n'avons rien ' de ses Poësies, qui faisoient l'admiration d'Hildebert Evêque du Mans. La letre [1] dans laquelle ce Prélat en parle avec les plus grands éloges, est à la vérité sans inscription; mais il y a toute apparence qu'elle est adressée à notre Comte. Hildebert y relevant ses exploits militaires, y releve également les productions de sa Muse. Il avoit peine à comprendre, comment on pouvoit être aussi bon Poëte au milieu du tumulte des armes, et comment la même persone occupée de tant d'autres soins, pouvoit trouver assés « de loisir, et avoir assés de liberté d'esprit pour s'appliquer à « une telle étude. J'entends dire, ajoûte Hildebert en parlant « à Estiene, qu'à la guerre vous êtes un autre César; et je suis « dans l'étonnement de ce qu'en fait de Poësie vous êtes un « autre Virgile. Vous imitez de telle maniere ce Poëte, que

Hild. ep. 2.

1 C'est de la Bibliothéque des Peres, édition de Lyon, que nous avons cité cette letre, qui dans la nouvelle édition de l'Auteur finit la 22e, du III livre, et est adressée à un Archidiacre. Mais certainement elle n'a jamais été faite pour un Ecclésiastique, et ce n'est pas la seule qui dans cette édition porte un faux titre.

« l'on croiroit que vous ne prenez aucune part aux exercices de « César, ou que vous ne sentez aucunement les fatigues insé- « parables des armes. Il faut avoir un esprit au-dessus du com- « mun, pour se prêter ainsi tout entier à des occupations aussi « differentes les unes des autres. »

Il paroît par-là qu'Hildebert avoit vu quelques-unes des pieces de Poësie d'Estiene. Si elles valoient réellement autant qu'il les apretie, il est fâcheux qu'elles ne nous aïent pas été conservées. Aux termes qu'il en parle, on jugeroit qu'elles étoient en Latin. Mais il n'est pas à croire, ' comme nous l'avons observé ailleurs, que notre Poëte versifiant à la tête des armées, et au milieu des Militaires qui presque tous ne parloient plus cette langue, n'en eût fait quelques pieces en langue vulgaire.

His. lit. de la Fr. t. 7. pr. p. 49.

2°. De plusieurs Letres qu'Estiene écrivit à la Comtesse son Epouse après son depart de France pour la Syrie, afin de l'instruire de ses aventures et du succès de la Croisade, nous avons perdu la premiere. ' Celle-ci dont il est fait mention dans une autre qui la suivit au bout de quelques mois, fut écrite de Constantinople. Estiene y faisoit le détail de ce qui lui étoit arrivé de plus mémorable dans sa route depuis son depart jusqu'à Rome, et depuis Rome jusqu'au lieu d'où il écrivoit, et où il étoit arrivé le plus heureusement, comblé d'honeurs et jouissant d'une parfaite santé.

Mab. mus. It. t. 1. par. 2. p. 237.

Il nous en reste deux autres fort interessantes, tant par rapport à plusieurs circonstances de la guerre sainte, qui ne se lisent pas dans les Auteurs qui en ont écrit l'histoire, qu'à raison de quelques faits mieux detaillés et plus certains, comme rapportés par un temoin oculaire, et qui étoit l'âme du conseil de l'armée chrétiene. ' L'une de ces Letres, la premiere en date, fut écrite de Nicée aussi-tôt après la reddition de cette ville, et avant la victoire que les Chrétiens remporterent sur les Infidéles peu de temps après, et dont il n'y est point parlé, quoique notre Comte y eût beaucoup de part. Elle fut écrite par consequent entre le vingtiéme de Juin et le premier de Juillet 1097. Il s'y est glissé une faute en ce qui regarde le jour auquel Nicée se rendit. On y lit le treiziéme au lieu du douziéme des calendes de Juillet.

p. 239.

' On y a une courte relation de ce qui se passa dans la marche des Croisés depuis Nicomedie jusqu'à Nicée. Les circonstances de la reddition de cette ville à l'Empereur Ale-

p. 238. 239.

xis, et de ce qui la suivit, y sont mieux detaillés que dans nos Historiens. ' Estiene commence cette Letre par l'accueil aussi honorable que gracieux que lui fit ce Prince à son passage par Constantinople. ' L'éloge qu'il en fait, est des plus pompeux; et s'il y faut ajouter foi, il n'y avoit point alors de Prince qui portât courone, plus magnifique que cet Empereur d'Orient. Les presents qu'il fit à notre Comte, surpassoient de beaucoup ceux qu'il avoit reçus de Guillaume le Conquerant en épousant la Princesse Adéle sa fille. C'est en quoi la Letre, dont il est ici question, differe encore de toutes les histoires de la Croisade, qui nous représentent Alexis comme un Prince fourbe, rusé, jaloux, interessé et l'ennemi juré des Latins. Il se put faire, il est vrai, qu'aïant éprouvé l'intrepidité et la force des armes de Godefroi de Bouillon, lorsque celui-ci passa avec son armée aux portes de Constantinople, Alexis apprit à être plus traitable, et plus gracieux envers le Comte de Chartres et les autres Princes Croisés de sa compagnie, qui prirent leur route par la même ville, quelques mois après Godefroi.

p. 237.

p. 237. 238.

' Estiene apprend à la Comtesse son Epouse dans la même Letre, que le bras de mer entre Constantinople et le bras S. George, qu'on disoit être si dangereux à traverser, et qu'il avoit traversé lui-même sur les vaisseaux de l'Empereur Alexis, étoit aussi tranquille que les rivieres de Marne et de Seine, et qu'on n'y couroit non plus de risque. ' Il finit sa Letre par apprendre encore à Adéle, que la ville de Nicée que l'armée chrétiene venoit de prendre, est la même où se tint autrefois le celebre Concile contre l'héresie Ariene, et que les Croisés esperoient se rendre sous cinq semaines devant Jerusalem : à moins que la ville d'Antioche ne les arrêtât, ce qui arriva effectivement. ' Dom Mabillon aïant déterré cette Letre dans un manuscrit du Vatican, entre ceux de la Reine Christine, l'a donnée au public, à la suite d'une histoire de la premiere Croisade par un Anonyme, de laquelle nous avons rendu compte à l'article de l'Historien Pierre Tudebode. ' Cinq ans auparavant, le sieur Bernier avoit fait imprimer la même Letre parmi les preuves de son Histoire de Blois, mais en la donnant pour supposée en ce qui regarde le style : ' à quoi l'Auteur de la Bibliothéque Chartraine ajoûte, que le lieu de la date de cette Letre suffit pour en prouver la supposition. Pour nous, nous en pensons autre-

p. 238.

p. 239.

p. 237-239.

Ber. his. de Bl. app. p. 24. 26.

Bib. Char. p. 41.

ment, et outre que nous ne faisons en cela que suivre le jugement de Dom Mabillon, qui a été inconnu à l'un et l'autre Ecrivain, il n'y a qu'à la conférer à celle dont nous allons parler, pour la regarder comme sincere et veritable.

Spic. t. 4. p. 257-261. ' Nous sommes redevables à Dom d'Acheri de cette autre Letre du Comte Estiene, qui l'adresse non-seulement à la Comtesse Adéle, mais aussi à ses enfants et generalement à tous ses vassaux. On y a une suite abregée des évenements de la Croisade, depuis la reddition de Nicée exclusivement jusqu'à la vingt-troisiéme semaine du siege d'Antioche. L'Au-
p. 258. teur aïant fini la précedente par la prise de Nicée, ' reprend ici le fil de sa relation; et après avoir marqué ce qui le regardoit personnellement, il vient d'abord à la victoire que les Chrétiens avoient remportée sur les Infidéles, peu de jours après que cette ville se fut rendue à l'Empereur Alexis. Evenement arrivé le premier jour de Juillet 1097, comme il a été dit plus haut. On void par-là, que cette Letre, est une
p. 258-261. suite naturelle de la précedente. Après quoi ' Estiene y parcourt succinctement les exploits militaires des Croisés en Armenie, en Cappadoce, en Syrie et dans le pays qu'on nommoit alors la Romanie jusqu'au lendemain de Pâque
p. 259. 1098, qui est la date de la Letre. ' L'armée chrétiene comptoit alors cent soixante tant villes que châteaux, qu'elle avoit conquis dans la seule Province de Syrie, sans y comprendre Antioche, qu'elle tenoit assiegée depuis le vingt-uniéme d'Octobre de l'année précedente.

Quoiqu'Estiene passe legerement sur tous ces faits, son narré ne laisse pas cependant de contenir plusieurs circons-
p. 259. tances qu'on ne lit pas dans les autres relations. ' Tels sont entre autres les traits qui regardent les fortifications d'Antioche, la temperie de l'air du païs, les forces des Infidéles, divers avantages que les Croisés remporterent sur eux pendant la durée du siege. L'Auteur dit à une de ces occasions,
p. 258. que l'hiver est à Antioche aussi froid qu'en Occident. ' C'est dans cette Letre qu'il apprend à la Comtesse son Epouse, que l'armée chrétiene l'avoit choisi malgré lui pour chef de son
p. 261. conseil de guerre. ' Il la finit par assurer la Comtesse, qu'il se rendroit auprès d'elle le plutôt qu'il lui seroit possible. Il lui tint parole, comme on l'a vu par la suite de son histoire. Notre Comte avoit pour lors pour Chapellain un nommé Alexandre, qui fut le Secretaire de cette Letre. Peut-être avoit-il

emploïé quelque autre pour écrire la précedente, ou l'avoit-il écrite lui-même; et c'est apparemment pourquoi quelques-uns trouvent entre l'une et l'autre une difference de style, que nous n'y découvrons pas.

3°. Il y a encore du Comte Estiene d'autres monuments, qui bien qu'ils soient des productions de sa pieté, plutôt que de son sçavoir, sont neanmoins interessants pour la Literature, à raison de divers traits historiques qu'ils contienent. ' L'un de ces monuments est la Constitution par laquelle à la priere d'Ives Evêque de Chartres, il remit à cette église, du consentement d'Adéle son Epouse et de leurs quatre fils, la mauvaise Coûtume suivant laquelle les Comtes ses prédecesseurs se croïoient en droit d'enlever les biens meubles de l'Evêque mort, ou deposé. ' Constitution qui fut confirmée en 1105 par le Pape Pascal II, et le Roi de France Philippe I. Nos Auteurs ont fait tant de cas de ce monument qu'ils nous en ont donné trois éditions. ' Jean-Baptiste Souchet l'a d'abord imprimé dans ses notes sur les Letres d'Ives de Chartres. ' Dans la suite Jacques Petit l'a fait entrer dans son recueil qui forme l'appendice au Pénitentiel de S. Theodore de Cantorberi. ' Enfin Dom Martene et Dom Durand l'ont publié sur un ancien manuscrit.

Mart. am. coll. t. 1. p. 621.

Spic. t. 13. p. 296-298.

Ivo. ep. not. p. 227. 228.

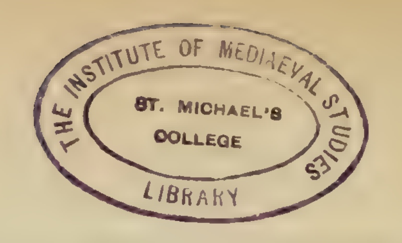
Thd. Pœn. t. 2. p. 449-451.

Mart. ib. p. 621-623.

' Dom Mabillon nous a donné un autre monument considerable de notre Comte. C'est sa Charte de donation en faveur de l'abbaïe de Marmoutier, qui contient plusieurs traits interessants, non seulement pour la Maison des Comtes de Chartres et de Blois, mais aussi pour celle de Marmoutier, et dans laquelle on trouve des circonstances curieuses touchant le départ d'Estiene pour la Croisade. Elle fut faite à Colomier, où le Comte préparoit ce qui lui étoit nécessaire pour son premier Voïage d'Orient, et par consequent en Août, ou Septembre 1096. ' Après son départ la Comtesse Adéle la confirma en présence de plusieurs Seigneurs, dont les noms se lisent au bas de la Charte, avec celui de Jean qui en fut le Secretaire. (XIV.)

Mab. an. t. 5. app. p. 656. 657.

p. 657. 2.



POPPON,

Evêque de Metz,

ET AUTRES ECRIVAINS.

Cal. his. de Lor. t. 1. p. 1165 | Gall. chr. vet. t. 3. p. 716. 1 | Hug. Fl. chr. p. 210 | Lab. bib. nov. t. 1. p. 316.

' Poppon, qu'il ne faut pas confondre avec plusieurs autres Prélats, Evêques ou Abbés, ses voisins et ses contemporains, étoit frere de Henri Comte Palatin. Il entra jeune dans le Clergé de la Cathedrale de Treves, et s'y distingua par sa pieté et son attachement au S. Siege, quoique sous un Archevêque tout dévoué à l'Antipape Guibert. Il étoit Archidiacre de cette église metropolitaine, lorsqu'en 1090 à la mort d'Herimanne Evêque de Metz, dont nous avons donné l'histoire, il fut élu pour remplir son Siege. Ainsi il entra dans l'épiscopat par élection, et ne prit point l'investiture de l'Empereur Henri. ' Tout cela porta ce Prince irrité, qui entretenoit toûjours la division entre le Sacerdoce et l'Empire, à nommer à Metz un autre Evêque. Mais les Catholiques soûtinrent constamment leur élection; et Poppon fut toûjours reconnu pour le legitime Pasteur.

Hug. Fl. ib. | Spic. t. 6. p. 660.

' On fut un peu embarrassé pour sa consecration. C'étoit à Egilbert Archevêque de Trèves son Metropolitain à en faire la Céremonie. Mais les trois églises de Metz, Toul et Verdun s'étoient separées de sa communion, parce qu'il étoit Schismatique. ' Dans cet embarras Jarenton Abbé de S. Benigne de Dijon engagea Hugues Archevêque de Lyon, et les Evêques de Mâcon et de Langres à prêter ce secours à l'église affligée de Metz. Ces Prélats se mirent en route, et comptoient d'ordonner Poppon la premiere semaine de Carême de l'année suivante. Neanmoins ils n'y purent réussir; en étant apparemment empêchés par les efforts du parti Schismatique. ' Cette consecration fut reservée à Gebehard Evêque de Constance Legat du S. Siege, qui la fit à la mi-Carême le vingt-septiéme de Mars 1093. On ne void point d'autre milieu pour concilier le Chroniqueur Bertholde, qui écrivoit alors, et qui le rapporte ainsi, ' avec Hugues de Flavigni, autre Chroniqueur contemporain, qui assure que ce fut l'Archevêque de Lyon assisté de ses deux suffragans,

Hug. Fl. ib. | Berth. chr. an. 1093. p. 368.

Hug. Fl. ib.

Berth. ib. p. 369.

Hug. Fl. ib.

qui consacra notre Prélat. C'est ce qui avoit été projetté d'abord, et ce dernier Ecrivain, qui travailloit en ce même temps à sa chronique, aïant cru que la chose avoit été executée de la sorte, l'y aura ainsi marquée, sans penser dans la suite à la rectifier.

' Poppon gouverna son église avec beaucoup de sagesse, et conserva toûjours pour le S. Siege un inviolable attachement. En 1094 il reforma l'abbaïe d'Epinal, où l'un de ses predecesseurs avoit mis des Religieuses, sous l'exacte Discipline de la Regle de S. Benoît; et l'année suivante il assista au grand Concile de Clermont en Auvergne, où présida en persone le Pape Urbain II. ' Enfin après avoir beaucoup souffert de la part d'Adalbert, ou Adalberon son competiteur, il mourut en 1103, sans qu'on sçache ni le mois, ni le jour de sa mort.

Cal. ib. p. 1166. 1170 | Gall. chr. ib.

Cal. ib. p. 1171.

' Il y a trois Letres de notre Prélat, toutes trois écrites à Lambert nouvellement ordonné Evêque d'Arras. Elles se trouvent enchâssées dans le recueil de pieces qui concernent le rétablissement de cet ancien Siege épiscopal, publié par les soins de M. Baluze. ' Poppon y prend le titre d'Evêque, tantôt par la grace, tantôt par la misericorde de Dieu, et n'y a point fait entrer de faits qui les rendent autrement interessantes. L'ordre qu'elles tiennent entre elles, paroît visiblement renversé. ' La derniere devroit être naturellement la premiere; puisque Poppon y cherche à contracter avec Lambert la même amitié et union, qui étoient entre lui et Herman ou Herimanne son prédecesseur, suivant ce qu'il en avoit appris de ses Clercs, les Chanoines d'Arras. ' On y a un exemple de cette vicieuse construction, dont il a été parlé en son lieu, et que la politesse des mœurs introduisit dans la Grammaire, en faisant joindre un singulier avec un plurier. Poppon y dit, *certus estote*, au lieu de *certus esto*, ou *certi estote*.

Bal. misc. t. 5. p. 286. 293. 311. 312.

p. 286. 293.

p. 311. 312.

p. 293.

' Odeliri, homme d'esprit, d'éloquence et d'une grande Literature mourut la même année que le Prélat dont on vient de parler, ou peut-être dès la précedente, ce qui sera discuté plus bas. Il étoit né à Orleans, et avoit eu pour pere Constance citoïen de cette ville. A la conquête de l'Angleterre par le Duc Guillaume le Bâtard, il passa dans cette isle à la suite de Roger de Montgommeri, dont il devint le confident. Ce Seigneur aïant reçu de la liberalité du nouveau Roi le Comté de Scrobesburi, donna à Odeliri une chapelle, ' et

Ord. vit. l. 5. p. 579.

p. 580.

ensuite une maison de sa dépendance. Odeliri étoit Prêtre, mais engagé, comme tant d'autres en ce temps-là, dans le mariage, dont il eut au moins trois fils : Ordric Vital, qui fut Moine de S. Evroul, et se rendit célèbre par ses écrits; Ebrard, qui semble avoir fini ses jours dans la condition de laïque; et Benoît que le pere destina à l'état monastique, lorsqu'il n'avoit encore que cinq ans.

Ibid. ' La Chapelle d'Odeliri n'étoit bâtie que de bois; mais se trouvant à Rome en 1082, sa pieté le porta à s'engager par vœu au tombeau des Apôtres, à la faire construire de pierres. Il fit encore davantage. Il l'offrit avec sa maison et tout ce qui en dépendoit, pour la convertir en un monastere, afin de déterminer le Comte Roger à faire les frais du reste de la fondation. ' L'offre acceptée, on commença dès l'année suivante à executer ce dessein projetté; et le Comte dota la nouvelle abbaïe d'un faubourg entier de la ville de Scrobesburi. Odeliri de son côté y ajoûta deux cents livres, qui faisoient alors une somme considerable, ' outre quinze livres sterling qu'il avoit déja données pour jetter les fondements des édifices, ' et y consacra son fils Benoît au service de Dieu. Il y embrassa lui-même la profession monastique après la mort de Roger, laquelle arriva le vingt-septiéme de Juillet 1094. Mais on ne nous apprend pas si ce fut aussi-tôt, ou combien de temps après. Odeliri y vécut sept ans entiers en bon disciple de S. Benoît, et y mourut en odeur de pieté le vendredi dans l'octave de la Pentecôte, de l'année 1102 ou 1103, et peut-être 1104 : ce qui dépend du temps auquel il se rendit Moine après la mort du Comte Roger.

p. 581. p. 580. p. 581.

p. 579. 581. ' Ordric Vital, fils aîné d'Odeliri, nous a conservé un beau et assés long discours, qu'il suppose que fit son pere à ce Seigneur pour l'engager à la fondation dont il vient d'être parlé. Le discours est éloquent, et plein d'éloges pour l'état monastique. On y trouve la plûpart des évenements de la vie de l'Auteur, et les premiers traits de l'histoire du monastere de S. Pierre de Scrobesburi. Mais pour dire ce que nous en pensons, il a tout l'air de ces harangues faites après coup, et qu'on rapporte ensuite, comme si ceux à qui on les prête, les avoient prononcées. Il semble effectivement qu'il est de la composition de Vital, qui y aura neanmoins fait entrer les principaux motifs, qu'avoit emploié son pere pour déterminer le Comte de Scrobesburi à la fondation de la nouvelle abbaïe.

' SERLON, que les Anglois comptent au nombre des Ecrivains de leur nation, étoit certainement né en Normandie. D'abord il fut Chanoine de la Cathedrale d'Avranche, et se rendit ensuite Moine au Mont S. Michel dans le même diocèse. Au bout de cinq ans, le monastere de Glocestre en Angleterre se trouvant sans Abbé par la mort de Westan, qui le gouvernoit en cette qualité, Osmond alors Chancelier du Roi Guillaume le Conquerant, et depuis Evêque de Salisburi, persuada à ce prince de donner à Serlon la place vacante. C'est ce qui fut fait ainsi; et le nouvel Abbé aïant passé la mer, reçut des mains de Wolestan Evêque de Vorchestre la benédiction abbatiale, le vingt-neuviéme d'Août 1072. Serlon eut besoin de tout le courage et de toute la sagacité d'un zélé pere de famille, pour rétablir sa Maison, alors reduite en un triste état. Il y réussit avec le bénéfice du temps, et y éleva même une nouvelle église.

Mab. an. l. 64. n. 17 | Mon. Angl. t. 1. p. 110. 2.

En un mot Dieu répandit sur les soins du pieux Abbé une si abondante benediction, ' qu'il eut la consolation, avant que de mourir, de voir réunis dans son monastere cent Moines, au lieu de dix seulement qu'il y avoit trouvés à son entrée. Quant à la discipline reguliere, elle y étoit sur un tel pied, que les foibles pouvoient la soûtenir, et les plus forts ne la pas mépriser. Serlon aïant eu l'avantage de porter sa Maison à ce point de splendeur, en étoit regardé comme le mur de defense, et le protecteur de la vertu et de la pieté qui y brilloient. Mais après sa mort tout tomba peu à peu, suivant la condition ordinaire des choses humaines. Cette mort arriva en 1104, par consequent lorsqu'il y avoit, non vingt-trois, comme on lit dans Dom Mabillon, mais trente-trois ans commencés, que Serlon, qui étoit alors dans la soixante-huitiéme année de son age, avoit été revêtu de la dignité d'Abbé. La date en est marquée à differents jours dans les anciens monuments. ' Le Necrologe de S. Benigne de Dijon la place dès le vingt-quatriéme de Fevrier; au lieu ' que l'épitaphe suivante lui assigne le troisiéme de Mars.

Mon. Angl. ib. p. 111 | Malm. de Reg. Angl. l. 5. p. 171 | Mab. ib. l. 70. n. 92.

Montf. bib. bib. p. 1161. 1. Malm. ib.

EPITAPHE.

Ecclesiæ murus cecidit, SERLONE cadente,
Virtutis gladius, buccina justitiæ:
Vera loquens, et non vanis sermonibus utens,

Et quos corripuit, Principibus placuit.
Judicium præceps, contrarius ordinis error,
Et levitas morum non placuere sibi,
Tertius à Jano mensis, lux tertia mensis,
Cum nece suppressum vita levavit eum.

Le quatriéme vers de cette épitaphe fait sans doute allusion à la Letre, ' que notre Abbé eut la fermeté d'écrire à Guillaume le Roux Roi d'Angleterre, pour lui annoncer le malheur dont il étoit menacé, et qui n'étoit que trop réel, comme le fit voir le prompt évenement. On n'a point été soigneux de nous conserver cette Letre; mais nous sçavons qu'elle rouloit entierement sur une vision qu'avoit eu pendant le sommeil un Moine de Glocestre, homme de reputation et de sainte vie. Vision qu'Ordric Vital rapporte, et que Serlon avoit inserée dans sa Letre, en la présentant avec le respect et les autres correctifs convenables à un sujet qui parle à son Souverain. ' Le Roi la reçut dans le moment qu'il se disposoit à faire une partie de chasse; et l'aïant lue, il n'en fit que plaisanter. Mais ce fut dans cette même partie de chasse qu'il perdit malheureusement la vie : ce qui fit voir que l'avis du pieux Abbé, non plus que la vision, n'étoit pas sans fondement.

Ord. vit. l. 10. p. 781.

p. 782.

' Dans un manuscrit du Vatican, appartenant autrefois à Alexandre Petau, l'on trouve un écrit sous ce titre : *Serlonis Poëmata*. C'est apparemment ' l'explication en vers de l'Oraison Dominicale, que Gesner attribue à notre Abbé. Mais elle appartient à un autre Serlon Abbé de Savigni, qui survêcut de plus de cinquante ans celui de Glocestre.

Montf. ib. p. 92. 1.

Sim. bib. p. 624. 2.

' Simler, Arnoul Wion et Pitseus, peut-être d'après Balée cité par Simler, parlent d'un troisiéme Serlon qu'ils nous donnent pour un Moine de Cantorberi, et dont le second de ces Bibliographes fait un Evêque de Cornouailles. Ce qu'ils nous debitent touchant sa personne, ses écrits, et sur-tout le temps auquel ils le placent, en supposant qu'il florissoit dès 690, nous fait naître un soupçon legitime, qu'ils l'ont confondu avec l'Abbé de Glocestre, dont on vient de lire l'histoire.

Ibid. | Wion, lig. vit. l. 2. p. 459 | Pits. scri. Angl. p. 175.

Il est constant, que le nom de Serlon n'est ni Breton, ni Saxon, ni Anglois, et il seroit extrémement difficile de mon-

trer par de bonnes preuves, que quelqu'un l'ait porté en Angleterre avant la conquête de ce roïaume par les Normans. D'ailleurs Wion, d'après qui Pitseus a parlé, s'étant trompé ' en attribuant à son Moine de Cantorberi un traité, De la difference des termes, ' qui appartient à Jean Serlon, célèbre Grammairien vers 1160, peut s'être également trompé en supposant, que Serlon qu'il a entrepris de faire connoître, étoit Moine de Cantorberi, et vivoit dès le milieu du X Siecle. Plus nous y refléchissons, plus nous nous confirmons dans notre pensée, qu'il s'agit ici de Serlon Abbé de Glocestre.

Wion, ib.

Pits. ib. p. 224.

Sur ce principe il faut compter entre ses écrits ' Des Commentaires sur les cinq livres de Moyse; un Recueil de Proverbes, ou Paraboles; un autre d'Homelies; et un Traité contre les Moines dereglés. Que nos Lecteurs aïent la bonté de faire attention aux caracteres sous lesquels notre Abbé est représenté dans le cinquiéme et sixiéme vers de son épitaphe; et ils conviendront qu'un écrit de la nature du dernier, étoit fort du genie de Serlon de Glocestre.

Wion, ib. | Pits. ib. p. 175.

' Geraud de Villaceses, autre Abbé de mérite et contemporain de Serlon, portoit le titre de Grammairien à raison de son grand sçavoir. Il embrassa d'abord la profession monastique à S. Martial de Limoges, où il fut instruit des Belles Letres et de la science ecclesiastique, autant qu'on pouvoit l'être en son temps. Après avoir rempli la dignité de Prevôt de S. Valeri, il fut élevé à celle d'Abbé de S. Augustin dans la ville même épiscopale. ' Il en faisoit les fonctions au moins dès l'année 1095; aïant succedé à Adalbert. De sorte que c'est en le prenant pour Geraud I, successeur immediat d'Adalbert que M. Collin suppose qu'il florissoit dix ans avant la fin du X Siecle. Si au reste le monastere de S. Augustin n'eut que ces deux autres Abbés dans tout le cours du Siecle suivant, il faudra placer l'élevation de Geraud II plusieurs années avant 1095.

Gauf. vos. chr. p. 297. c. 32 | Mab. an. t. 6. app. p. 694. 1.

Gall. chr. nov. t. 2. p. 577 | Mab. ib. | Collin. ill. Lem. p. 19.

' Le gouvernement de notre Abbé fut avantageux pour sa Maison, dont il augmenta considerablement les dépendances. Il eut soin aussi de fournir l'église d'ornements précieux, et la bibliothéque d'excellents livres. ' Le corps de Gui de Loron Evêque Diocèsain aïant été inhumé après son decès dans sa Cathedrale, contre la coûtume qui ne permettoit pas encore d'enterrer persone dans l'enceinte de la ville, Geraud

Mab. ib.

Gauf. vos. ib. p. 289. c. 21.

du consentement, et même comme il semble, en présence de Guillaume Duc d'Aquitaine, le fit enlever, et l'inhuma
p. 295. c. 32. dans son église avec une pompe religieuse. ' Sa réputation paroît avoir souffert quelque chose des grands et fâcheux differends, qu'il eut avec Ademar Abbé de S. Martial. Il fut
Mab. ib. | Gall. chr. ib. frappé de lèpre sur la fin de ses jours, et les finit ' en 1104 avant le mois de Juillet. On en juge ainsi sur ce que Gui fut élu pour remplir sa place, le neuviéme du même mois et de la même année. Geraud eut sa sépulture dans son église, à la tête de l'Evêque Gui de Loron.

Gauf. vos. ib. ' N'étant encore que simple Moine de S. Martial, il composa douze Répons pour l'office de ce Saint, qu'on y chantoit encore sur la fin de ce Siecle, et dont le premier commençoit par ces mots : *Læta dies nobis.* Il eut aussi la principale part à deux Hymnes en l'honeur de Sainte Valerie, honorée d'un culte particulier à Limoges; les ayant composées de concert avec Pierre Petit l'un de ses confreres. C'est-là tout ce que Geofroi Prieur du Vigeois, Auteur du même Siè-
Collin. ib. cle, nous apprend des écrits de l'Abbé Geraud. ' M. Collin ajoûte, qu'il fit aussi une Prose en l'honeur de Sainte Flavie, et qu'il se plaisoit à composer des Hymnes. Pour établir ce dernier fait il produit les premiers mots de l'Hymne, comme il veut la nommer, *Læta dies nobis.* Mais on a vu, que c'est le commencement du premier des Répons de l'office de S.
Gauf. vos. ib. Martial, ' au rapport de Geoffroi du Vigeois, qui copie aussi les premiers mots des deux Hymnes en l'honeur de Sainte Valerie, dont l'une commence ainsi : *Jucundis pangere mentibus,* et l'autre par ces mots : *Festiva lux.*

MANEGOLDE,

PREVOST DE MARBACH.

§ I.

HISTOIRE DE SA VIE.

Mell. scri. c. 105 | Berth. chr. an. 1100 | Ivo. ep. not. p. 137. ' MANEGOLDE, [1] qualifié le Maître des Docteurs de son temps, ne doit pas être confondu, comme il est arrivé à Jean-Baptiste Souchet, Editeur d'Ives de Chartres,

1 On ne s'accorde point à écrire uniformément le nom de ce grand homme. Les uns

de le confondre, avec le vénérable Manegolde Abbé de S. George dans la forêt noire, mis à mort en 1100 : encore moins ' avec un troisiéme Manegolde, Doïen de l'abbaïe de S. Gal, postérieur de plus de cent cinquante ans. ' Il portoit le surnom de Lutenbach, parce apparemment que c'étoit le lieu de sa naissance, suivant la coûtume dès lors établie, surtout à l'égard des hommes célèbres dans les Letres. Lutenbach étoit alors un château, près duquel il y avoit autrefois un monastere de l'ordre de S. Benoît, converti dans la suite en une Collegiale de Chanoines Séculiers, au diocèse de Strasbourg en Alsace. Gold. ant. ala. t. 2. p. 189. Ivo. ib. p. 218 | Urst. rer. ger. par. 2. p. 8. 83.

' Manegolde apporta au monde un génie heureux, à l'aide duquel il fit de si grands progrès dans les Letres divines et humaines, qu'il surpassa en ce point tous ses contemporains, au moins ceux de son païs. L'éminence de son sçavoir lui fit donner le titre de Philosophe; et l'intégrité de ses mœurs, avec laquelle il le sçut soutenir, y fit ajoûter la qualification de chrétien par excellence. Aucun Ecrivain proche du temps ne nous apprend, à quelle Ecole Manegolde fit ses premieres études. Seulement ' un Moderne transporte cet honeur à celle de Paris, sans en donner d'autre preuve que son autorité. Hen. Gand. scri. c. 28 | Mart. am. coll. t. 5. p. 1169 | Trit. chr. hir. t. 1. p. 282. Egas. Bul. t. 1. p. 317.

La vie de Philosophe chrétien, que menoit Manegolde, ne l'empêcha point ' de s'engager dans le mariage. Engagement au reste qui ne dérangea rien dans son genre de vie; aïant eu le bonheur d'épouser une femme chrétiene et sçavante, dont il eut des filles qui le devinrent également, et qui ouvrirent même des Ecoles publiques, où elles enseignerent avec réputation, sur-tout les Letres Saintes. ' C'étoit la profession ordinaire de leur pere, qui l'exerça d'abord en Alsace avec un merveilleux succès. On en peut juger par le mérite du célèbre Theoger, l'un de ses disciples, et des plus sçavants hommes de son temps, qui fut ensuite Evêque de Metz. Mart. ib. | Pto. Luc. chr. p. 952. Trit. ib. p. 282. 283. 287.

' D'Alsace, Manegolde pénétra dans le cœur de la France, et y devint une source abondante de lumiere et de doctrine. Can. reg. disq. p. 365-367.

le nomment Manigolde, Monigald, Manegald ; d'autres Menegaud, Manegond, Manegand; ceux-ci Magnald, Maingaud; ceux-là enfin Maingard. Mais Bertholde de Constance, son contemporain et presque son voisin le nomme toujours Manegolde, ce qui a été suivi de l'Anonyme de Molk, qui parle de lui avec de grands éloges.

Il travailla si heureusement dès l'année 1060 à y étendre l'empire des Letres, ' que les Chroniqueurs ses contemporains, ou presque contemporains, tels que Hugues de S. Marie, Otton de Frisingue, et d'autres d'après eux, ont cru devoir l'associer en ce point avec le B. Lanfranc, S. Anselme et Berenger de Tours. ' On ne doute point qu'il n'enseignât publiquement à Paris, et qu'il n'y eût au nombre de ses disciples le Docteur Guillaume de Champeaux. Ses leçons étoient gratuites; et ce fut à son exemple, que Guillanme après qu'il se fut retiré à S. Victor enseignoit avec le même désinteressement. Comme ' Manegolde parcourut diverses Provinces de France, en y exerçant presque par-tout sa profession de Docteur, il y a bien de l'apparence qu'il le fit jusqu'en Poitou. ' Il est au moins vrai, que Gerard de Loudun, qui se rendit Moine à Bourgueil du temps de l'Abbé Baudri, avoit étudié avec beaucoup de fruit sous ce grand Philosophe.

Du Ches. t. 4. p. 89 | Otto. his. l. 5. pr. | Alb. chr. an. 1060. p. 99.

Egas. Bul. ib. | Mart. ib. t. 6. pr. n. 72.

Can. reg. disq. ibid.

Du Ches. ib. p. 269.

Quelque honorable et méritoire que fût pour lui-même la profession qu'exerçoit Manegolde, et quelque avantage qu'en retirât le public, il se résolut néanmoins de l'abandoner pour entrer dans l'ordre des Chanoines Reguliers. ' Ives Evêque de Chartres l'aïant appris, lui écrivit pour l'en congratuler, par la voie d'un de ses Clercs, ou d'un autre Chanoine Regulier, qui désiroit de s'instruire auprès de Manegolde, et de profiter de ses lumieres. Il paroît, que celui-ci étoit alors loin de Chartres, et peut-être retourné en son païs. Ives le félicite d'abord, de ce qu'après tant de courses il s'étoit soûmis au joug de J. C. et de ce qu'aïant méprisé un monde qui lui rioit, il avoit choisi de mener dans la Maison du Seigneur une vie pauvre et méprisable. « J'en ai béni, ajoûte le Prélat, « la divine bonté, qui donne sa grace aux humbles, et la conjure de toute l'étendue de mon cœur, que vous puissiez remettre avec une usure multipliée le talent que vous avez reçu, « à celui qui vous l'a confié. Il étoit bien juste et raisonnable, « qu'après avoir enseigné de vive voix à tant de persones le « chemin qui conduit à la vie, vous y affermissiez quelques-uns « par votre exemple, en y marchant vous-même, et leur servant de modéle. De même après avoir formé des disciples de « la Philosophie, il est du bon ordre que vous ne cessiez d'engendrer à J. C. des enfants spirituels. En disant ceci, continue le Prélat, je ne prétends pas instruire un sçavant, de qui

Ivo. ep. 40.

« j'aurois besoin de prendre des leçons : mais je le dis seule-
« ment pour montrer, en me réjouissant des progrès d'un de mes
« freres, le désir que j'ai de lui en voir ajoûter encore de plus
« grands aux premiers. » Ives sur la fin de sa Letre le presse de lui écrire, lorsqu'il en aura l'occasion, afin qu'il eût la consolation de voir dans ses letres son homme intérieur, comme il venoit de lui montrer le sien.

Cette letre, qui est une des premieres qu'écrivit Ives après son épiscopat, et qui ne peut être par conséquent, que de l'année 1091 au plutôt, feroit naître la pensée, qu'il y avoit peu de temps alors, que Manegolde s'étoit rendu Chanoine Regulier. Si cependant il avoit déjà embrassé cet état ' lorsqu'il souffrit pour la cause du S. Siege, comme quelques Ecrivains semblent le supposer, il faut avancer de plusieurs années l'époque de son engagement, puisque l'un de ces mèmes auteurs donne à entendre, que ce fut sous Gregoire VII, qu'il fut persécuté à ce sujet. Mais comme il n'y a rien de fort clair touchant cette date, d'ailleurs peu intéressante, on ne peut la fixer précisément. Il n'y a guéres lieu de douter, que Manegolde ne fût alors veuf, et par consequent libre de se consacrer à Dieu. Au bout de quelque temps après son entrée dans le Cloître, ' il fut revêtu du Sacerdoce, et devint aussi célèbre sous l'habit de Chanoine Regulier, qu'il l'avoit été sous le manteau de Philosophe.

Mell. ib. | Pez, anec. t. 4. par. 2. p. 81.

Mell. ib.

' Qu'il eût renoncé au monde, ou non, lorsque l'Empereur Henri IV, qui perséveroit toûjours dans son Schisme, mit tout en usage pour le gagner, il ne doit point paroître surprenant en l'un ou l'autre cas, que ce Prince fit ses efforts pour attirer à son parti un homme de la réputation de Manegolde, qui y pouvoit donner un grand poids. Mais Manegolde fut toûjours aussi insensible aux promesses de l'Empereur, qu'invincible à ses menaces, et fit voir qu'il étoit intrépide défenseur de la vérité, dont rien n'étoit capable de le détacher. Non-seulement il refusa constamment de se joindre aux Schismatiques; il travailla encore avec succès à faire rentrer dans l'unité grand nombre de ceux qu'ils avoient séduits, et publia divers écrits, dont il sera parlé en détail dans la suite, pour la cause du S. Siege. ' Il profita sur-tout à cet effet d'une grande mortalité, qui regna alors en Baviere, et dans le reste de l'Allemagne. C'étoit les païs où le Schisme étoit plus répandu et plus enraciné. La plupart du monde étant emporté par

Ibid.

Berth. ib. an. 1095. p. 372.

ce fleau public, les autres intimidés, recouroient à la pénitence. Presque toute la noblesse d'Alsace, et les autres persones de distinction s'adressoient à Manegolde, afin de se faire absoudre de l'excommunication en vertu du pouvoir qu'il en avoit reçu du Pape. Après cette cérémonie ils recevoient la pénitence et l'absolution de leurs autres péchés. On ne sçauroit dire, combien Manegolde en fit revenir du Schisme par cette voïe; et tous ceux qu'il convertit, demeurerent très-fidéles au Pape Urbain, et refuserent dans la suite d'assister à l'office des Prêtres Schismatiques, ou incontinents.

Ibid. ' Cette conduite lui attira de la part de ceux qui demeuroient dans le Schisme, une haine implacable. Mais Manegolde s'élevoit au-dessus, par la considération qu'il n'est rien de plus glorieux, que de souffrir le mépris pour les intérêts de Dieu. ' L'Empereur plus irrité que les autres, poussa son indignation jusqu'à le faire mettre en prison, où il le retint long-temps : ce qui fut un grand sujet de deuil dans toute l'Eglise Catholique.

An. 1098. p. 377 | Mell. ib.

Urst. rer. ger. par. 2. p. 83 | Gall. chr. nov. t. 5. p. 884 | Berth. ib. an. 1094. 371.

' Bouchard Seigneur de Giblisouilr, aïant entrepris de fonder un monastere de Chanoines Reguliers à Marbach, entre les villes de Colmar et de Ruffach dans la haute Alsace, pas loin de Lutenbach, choisit Manegolde pour le coopérateur de son entreprise. Le dessein exécuté, Manegolde se retira dans la nouvelle Maison, et en devint le premier Prévost, comme on parloit alors, c'est-à-dire Prieur. Quelques Ecrivains mettent cette fondation dès 1090, qui est peut-être l'année à laquelle on la commença; mais Bertholde de Constance Auteur du temps même, ne la place que quatre ans après en 1094.

Avant que de se fixer à Marbach, et d'en devenir Prévost, Manegolde avoit été Chanoine Regulier de Reittenberg, et y avoit rempli la dignité de Doïen, dont il paroît qu'il retint le titre. On ne peut raisonnablement en douter ' lorsqu'on void que le même Pape nous le représente sous ces deux differentes qualifications. C'est Urbain II, qui en trois divers rescrits, rapprochés les uns des autres, en parle d'une maniere propre à écarter toute équivoque. ' Dans l'un, il lui donne le titre de Modérateur des Ecoles, ce qui est un des caracteres distinctifs de Manegolde: et à celui qu'il qualifie de la sorte, ' il lui donne en un autre endroit la qualité de Doïen de Reittenberg. Enfin dans un troisiéme ' rescrit, ou

Pez, ib. t. 5. par. 1. p. 297. 298 | Gall. chr. ib. app. p. 474.

Pez, ib. p. 297.

p. 298.

Gall. chr. ib.

Bulle qui précéda les deux autres, aïant occasion d'y nommer Manegolde, il lui donne le titre de Prévost de Marbach. Et afin qu'on ne prenne pas le change, le Pape y rapporte deux faits personels à Manegolde, qui se passerent au même lieu, et qui supposent qu'il réunissoit en sa persone la double dignité de Prévost de Marbach et de Doïen de Reittenberg.

' C'est que Manegolde se trouvant à Tours en 1096 à la suite de ce Pontife, qui fit quelque séjour en cette ville, après la tenue du grand Concile de Clermont, pria Urbain de confirmer l'établissement de son monastere de Marbach. Le Pape lui accorda en conséquence une Bulle, en date du vingt-quatriéme de Mars de la même année, par laquelle confirmant les possessions de cette Maison, il prescrit en même-temps de sages reglements pour y maintenir la discipline réguliere, que Manegolde y avoit établie. C'est dans cette Bulle qu'il est qualifié Prévost de Marbach. ' Dans une autre affaire qui fut portée au tribunal du souverain Pontife, lorsqu'il étoit encore à Tours, et qui avoit pour objet le different survenu entre l'abbaïe de Schafouse de l'Ordre de S. Benoît, et le monastere de Reittenberg, Manegolde y défendit la cause de cette derniere Maison, contre le Moine Gerard qui soûtenoit celle de Schafouse. ' Il s'agissoit d'un autre Moine de cette abbaïe, que l'Abbé et sa communauté se plaignoient de leur avoir été enlevé par les Chanoines Reguliers de Reittenberg, qui refusoient de le rendre. Manegolde ne réussit pas dans cette négociation, comme il avoit fait dans la précédente. Le Pape ordonna que le Moine seroit rendu à son supérieur légitime, ' et enjoignit quelque mois après à Gebehard Evêque de Constance d'y tenir la main. ' Il écrivit en même temps à Odalric Prévost, et à Manegolde Doïen de Reittenberg, les menaçant de griéves peines, s'ils refusoient d'exécuter son ordonnance. La Letre est forte, et n'est pas entiere. Mais celle à l'Evêque Gebehard est datée de Forcalquier le neuviéme d'Août, lorsque ce Pontife se rendoit de France en Italie.

p. 474. 475.

Pez, ib. p. 297.

p. 298.

p. 297.

p. 298.

Manegolde, quoique décoré du titre de Doïen de Reittenberg, ' retourna néanmoins à la tête de son monastere de Marbach, et continua de le gouverner au moins jusqu'en 1103. Cette même année il obtint du Pape Pascal II une Bulle confirmative de celle d'Urbain son prédécesseur, de laquelle on vient de parler. C'est-là la derniere action de ce

Gall. chr. ib. p. 884.

grand homme, dont la mémoire nous ait été conservée. On ignore et le temps précis de sa vie, et le jour de sa mort.

Pez, ib. t. 2. pr. p. 29. 30.

' Dom Bernard Pez a cru en devoir faire deux persones differentes. Mais s'il avoit pesé les raisons qu'il y a du contraire, il auroit évité de donner dans cette opinion.

§ II.

SES ECRITS.

NONOBSTANT les frequentes courses de Manegolde à aller de Province en Province faire des leçons publiques, et ses autres grandes occupations, il ne laissa pas d'écrire beaucoup. Mais on n'a pas été soigneux de nous transmettre tous ses ouvrages; et il n'y en a que très-peu qui soient imprimés. Voici le catalogue, et le détail de ce qu'on nous apprend de ceux qui sont reconnus pour lui appartenir.

Mell. scri. c. 105.

1°. ' L'Anonyme de Molk, qui avec Henri de Gand est le seul de tous les Bibliographes, qui jusqu'ici fasse mention de Manegolde, atteste qu'il avoit fait sur le texte du Prophéte Isaïe de courtes notes, qui se lisoient aux marges de son exemplaire. On ignore absolument quel a été le sort de ce petit ouvrage.

Montf. bib. bib. p. 1264. 2.

2°. ' Manegolde fit aussi sur le Psautier de courtes notes, ou gloses, qu'il tira principalement de S. Augustin. Cet ouvrage se trouve dans un manuscrit *in-4°*. cotté 96 de l'abbaïe de S. Allire de Clermont en Auvergne avec ce titre: *Monigaldi Teutonicorum Doctoris Glossarium super Psalterium*. En tête se lit une fort longue préface, dans laquelle l'Auteur rend compte de son dessein. Il est qualifié dans le titre Docteur des Allemans, parce qu'il étoit d'Alsace, et avoit enseigné en Allemagne.

Mell. ib.

3°. Outre les Gloses précédentes, ' Manegolde composa un Commentaire entier sur les Psaumes, que l'Anonyme de Molk, qui l'avoit lu, estimoit au-dessus du topaze et de l'or le plus pur. ' Henri de Gand en fait aussi mention, et dit que c'étoit un des ouvrages où l'Auteur faisoit mieux paroître la beauté de son génie. C'est apparemment sur l'idée avantageuse que ces Bibliographes nous donnent de cet écrit, ' que Molanus dans sa Bibliothéque sacrée, encore manuscrite, a tenté de faire prendre pour le Commentaire de Manegolde, ' celui de Remi d'Auxerre aussi sur les Psaumes, dont nous avons

Hen. Gand. scri. c. 28.

not. p. 122.

His. lit. de la Fr. t. 6. p. 104-106.

rendu compte en son lieu, comme d'un des plus excellents ouvrages en ce genre. Si ce Commentaire de Manegolde n'existe plus, la perte en est à regretter, quelque multipliées que soient les explications de Psautier.

4°. ' Notre Auteur, au rapport de l'Anonyme de Molk, déja cité plus d'une fois, avoit fait encore des gloses perpétuelles sur l'Evangile de S. Mathieu. Autre ouvrage apparemment perdu, comme le précédent; puisqu'il ne paroît point dans cette multitude de manuscrits, dont on a donné les titres au public depuis peu d'années. Mell. ib.

5°. ' Henri de Gand atteste de son côté, et en parle comme l'aïant connu par lui-même, que Manegolde avoit aussi composé un Commentaire sur les Epitres de S. Paul. Tout ce qu'on nous en apprend de plus, se réduit à dire, que l'Auteur y montroit beaucoup d'esprit. Hen. Gand. ib.

6°. Il a été parlé plus haut de ce que Manegolde eut à souffrir pour les intérêts de l'unité de l'Eglise, si violemment attaquée sur la fin du siecle précédent, lors de la plus grande force du Schisme entre le Sacerdoce et l'Empire. Il ne crut pas que ce fût assés pour lui, que de souffrir pour une si bonne cause. Il voulut encore en prendre la défense par ses écrits, et en composa effectivement deux ou trois en sa faveur.

Le premier est perdu; et il ne nous en reste de connoissance que par quelques traits, qu'a fait entrer Gerhode, Prévost de Reittenberg, dans son Dialogue entre un Clerc Séculier et un Clerc Regulier, adressé au Pape Innocent II. ' L'écrit de Manegolde suivant l'idée qu'en donne ce Dialogiste, ' étoit pour la défense du Pape Gregoire VII. L'Auteur entreprenoit de l'y justifier principalement contre les injures et les calomnies, dont le chargeoient les Schismatiques, en conséquence de la sévérité dont il avoit usé envers les Clercs incontinents et rebelles à l'Eglise, qu'il avoit nonseulement interdits, mais encore excommuniés. Manegolde voulant montrer que ces peines n'étoient point trop rigides, prouvoit par de fortes raisons, que ces sortes de Clercs étoient réellement hérétiques et d'autres Nicolaïtes, et devoient être par conséquent traités comme Nicolas, Ebion et Paul de Samosate. Son livre fut fort bien reçu de la part des Catholiques, ' et servit même à faire sortir du Schisme plusieurs de ceux qui y étoient engagés. Les Chanoines de Reit-

Pez, anec. t. 2. par. 2. p. 491.

p. 492.

tenberg en particulier en regardoient le raisonnement comme autant d'oracles. Aussi c'étoit l'ouvrage d'un Auteur, qui avoit été Doïen de leur Maison : soit qu'il le fût dès le temps qu'il y mit la main, ou qu'il ne le devint que dans la suite du temps, ce qui n'est pas bien clair.

Mur. anec. t. 4. p. 163-208.

7°. Le sort du second écrit que Manegolde composa en faveur de la même cause, a été plus heureux. ' M. Muratori l'aïant déterré parmi les manuscrits de la bibliothéque Ambroisiene, l'a publié au IV volume de ses Anecdoctes, imprimé à Padoue en 1713 *in-4°*. Il fut fait pour refuter un nommé Wolfelme Clerc de Cologne, fort attaché au parti des Schismatiques, et l'un des ennemis déclarés du Pape Gregoire VII : apparemment sous le pontificat d'Hidolfe, ou Hidulfe, Archevêque de Cologne, qui étoit lui-même grand partisan du Schisme. Mais ce n'est proprement ' qu'au vingt-troisiéme Chapitre de l'écrit, qui n'en comprend que vingt-quatre, que Manegolde prend la défense de la cause du Pontife Romain. C'est ce qu'il fait avec beaucoup de zéle, pour ne pas dire de vivacité. Maniere de procéder, qui n'étoit guéres propre à appaiser le trouble dont l'Eglise étoit alors agitée, et qui étoit dans sa plus grande chaleur.

p. 202-208.

Notre auteur s'y étoit proposé un autre dessein, qu'il exécute dans les Chapitres précédents. ' Aïant eu dans les jardins de Lutenbach une conference avec Wolfelme, il s'apperçut qu'il étoit extrémement prévenu en faveur des Philosophes du paganisme, et que leur doctrine l'avoit entraîné dans plusieurs opinions contraires à celle de l'Eglise. Manegolde entreprit charitablement de le faire revenir de ses faux préjugés, et de lui en montrer le danger. Mais bien loin que tous ses raisonements produisissent cet heureux effet, Wolfelme en prit occasion de s'irriter, et de charger d'injures celui qui vouloit le guérir. Manegolde espérant de mieux réussir en faisant lire plus en détail à son adversaire, ce qu'il ne lui avoit dit qu'en partie et de vive voix, se résolut à composer l'écrit en question, et l'envoïa à Wolfelme.

p. 167. 168.

Dans tout ce qu'il y dit, jusqu'au vingt-troisiéme Chapitre exclusivement on peut distinguer deux parties principales. ' La premiere est emploïée à développer les divers sentiments des Philosophes, en commençant par le dogme ridicule de la métempsycose ; à montrer combien ils sont opposés les uns aux autres ; combien ils sont pernicieux, puisqu'ils ont

p. 172-181.

naissance à l'idolatrie, et qu'ils ont été un des premiers germes des hérésies, nommément de celles de Manès et d'Arius; enfin combien ils sont opposés à la vérité. C'est dans cette partie de l'écrit, que l'on reconnoît principalement Manegolde ce Philosophe et ce Philosophe chrétien, tel que nous le représentent ceux qui l'ont mieux connu. ' Ce qu'il dit des antipodes par occasion, confirme ce que nous avons observé ailleurs : que l'on commença alors à avoir quelque idée de cet autre hémisphére habité. p. 175.

' Dans la seconde partie l'Auteur fait voir, que c'est dans la religion chrétiene que se trouve cette aimable vérité, inconnue aux Philosophes, et incompatible avec leurs fausses opinions. Sur ce plan il entre dans le détail de quelques-uns de nos principaux mysteres : la chûte de l'homme, le reméde que Dieu dans sa miséricorde y a apporté, la resurrection des corps, l'effusion du S. Esprit sur l'Eglise, qu'il ne cesse encore d'animer et de conduire. Quelque succinct que soit cet opuscule de Manegolde, il contient un grand fonds d'érudition sacrée et profane. Il est d'ailleurs écrit avec piété, jugement et en assés bon style pour le Siecle où il a été fait. p. 181-202.

Quiconque en souhaiteroit avoir une plus ample notice, peut consulter les pages 386-392 du III volume de la continuation de la Bibliothéque des Auteurs Ecclésiastiques de feu M. du Pin, par M. l'Abbé Goujet; et il y trouvera de quoi se satisfaire.

8°. Manegolde à la fin de l'ouvrage précédent, parle d'un autre écrit fort vif qu'un nommé Wiric, comme porte son texte, avoit publié contre le Pape Gregoire VII. ' C'est le même écrit dont nous avons rendu compte, à l'article de Thierri Evêque de Verdun, sous le nom duquel il fut d'abord répandu dans le public. Mais on ne tarda pas à sçavoir, que son véritable Auteur étoit un Henri, ou Huenric, que d'autres nommoient Werric, Veneri, ou même Guenric, et qui fut ensuite Evêque de Verceil en Lombardie. Manegolde faisoit esperer alors, qu'il entreprendroit de le refuter quelque jour. Mais il n'y a point de preuve qu'il ait exécuté ce dessein projetté. Peut-être s'apperçut-il dans la suite, que l'écrit n'étoit ni aussi vif ni aussi injurieux, qu'il lui avoit paru d'abord, et que n'étant à proprement parler, qu'un avertissement que Veneric donnoit au Pape de ce qu'on débitoit de lui dans le public, il n'étoit pas nécessaire d'y répondre. His. lit. de la Fr. t. 8. p 252-254.

Bib. Hisp. t. 2. p. 270.

9°. ' Dom Nicolas Antonio, qui a dirigé la Bibliothéque des anciens Auteurs d'Espagne, nous apprend qu'il se trouvoit autrefois à l'abbaïe d'Alcobaze de l'ordre de Cisteaux en Portugal, une Histoire universelle du monde, qui commençoit à l'empire des Assyriens, et portoit en tête le nom du Docteur Manegaud, *Manegaldus Magister*. L'exemplaire étoit en parchemin, couvert de Velin, et écrit en letres gottiques, avec la date de l'année 1236. Il paroît par un catalogue, selon le même Bibliographe, qu'il y en a aussi un autre exemplaire à la Biliothéque de l'Escurial en Espagne. Sur cette annonce il seroit tout naturel de compter cette Histoire entre les ouvrages de notre Auteur. Mais comme il y avoit vers le milieu de ce XII Siecle un autre Manegaud, qui s'exerçoit à écrire en ce genre, il est plus convenable de la regarder comme une des productions de la plume de ce dernier Ecrivain, fort différent de Manegolde de Lutenbach, comme le montre la distance des temps entre l'un et l'autre. Il y a même beaucoup d'apparence, que ce dernier Manegaud étoit Espagnol; puisque son principal ouvrage se trouvoit dans les Bibliothéques d'Espagne et de Portugal, et ne paroît point ailleurs. ' C'est apparemment de-là qu'on avoit envoïé au sçavant Holstenius un catalogue de manuscrits, où se lisoit le titre de ce même ouvrage, qui y étoit intitulé : *Histoire Ecclésiastique.*

Mur. ib. p. 163.

ARNOUL,

ABBÉ DE LAGNI,

ET AUTRES ECRIVAINS.

Mab. an. l. 65. n. 50.

' ARNOUL, proche parent des Comtes de Champagne, étoit frere de S. Thibaud de Provins, mort Ermite au diocèse de Vicence en Italie, où il s'étoit allé cacher pour se soustraire au monde. ' Il eut pour pere Arnoul, petit-neveu par sa mere de Thibaud Archevêque de Vienne, et pour mere Wille, Dame d'une éminente piété. L'on ignore les premieres actions de sa vie, et quel fut le lieu de son éducation. Seulement ' on sçait, qu'à la mort de Raoul, Abbé de Lagni au diocèse de Paris, Arnoul fut choisi en 1066 pour remplir sa place. Il y avoit environ six ans qu'il gouvernoit

l. 59. n. 39.

l. 65. n. 50 | l. 68. n. 96.

ce monastere, ' lorsqu'on l'engagea à prendre encore en la même qualité le gouvernement de celui de S. Colombe de Sens. Il étoit alors assés ordinaire de voir confier aux Abbés de mérite et de piété plusieurs monasteres à la fois, afin qu'ils y fissent observer la discipline réguliere. Entre les services qu'Arnoul rendit à S. Colombe, il obtint par son crédit auprès du Roi Philippe la suppression des devoirs onéreux, dont ses Ministres avoient surchargé le village de Sarmaise dépendant de cette abbaïe. l. 64. n. 77.

' En 1078 il entreprit un voïage en Italie, où il eut la consolation de voir sa pieuse mere, qui s'y étant retirée pour servir Thibaud son fils pendant les jours de sa pénitence, y vivoit en recluse, après qu'il l'eut quittée pour aller au Ciel. ' Arnoul à son retour en France apporta une partie considérable des Reliques du saint Confesseur, qui donnerent occasion à ériger en son honeur plusieurs églises, ou chapelles : une à Provins, qui fut la plus considérable, une autre près de Sens, et une troisiéme au bois du Fou, qui est encore aujourd'hui un Prieuré dépendant de Lagni. L'Abbé Arnoul fit les principaux frais des deux dernieres, et ne se défit pas si entierement des Reliques du saint, qu'il n'en reservât une portion pour son premier monastere. Il l'enrichit encore du corps de S. Florentin Martyr, ' qu'il eut soin d'y faire transferer de Bourgogne en 1094. Enfin après avoir porté le titre d'Abbé l'espace de quarante ans, et être parvenu à une heureuse vieillesse, il mourut le dernier jour de Fevrier de l'année 1106. l. 60. n. 55 | l. 62. n. 113 | l. 65. n. 50. — l. 65. n. 50. — l. 63. n. 95.

' Le catalogue des manuscrits de la Bibliothéque de M. Petau fait mention d'une vie de S. Fursy premier Abbé de Lagni, mort vers le milieu du VII Siecle, comme écrite par l'Abbé Arnoul, dont on vient de lire ce qui nous a été conservé de son histoire. ' Au temps de notre Abbé il y avoit déja deux autres vies du même Saint répandues dans le public, sans compter ce que le Vénérable Bede en avoit dit dans son Histoire de l'église Anglicane. C'est ce que nous avons détaillé ailleurs, en discutant les monuments de Literature du même Siecle. Ces deux vies ne se trouvant pas au goût d'Arnoul, il entreprit d'en composer une troisiéme qu'il tira principalement des deux précédentes. ' Dom Mabillon, qui lui a refusé une place dans son recueil d'actes des Saints, ne doute point que ce ne soit la même ' que Bollandus a pu- act. t. 2. p. 299. n. 3. — His. lit. de la Fr. t. 3. p. 613. 614. — Mab. ib. — Boll. 16. Jan. p. 44-55.

bliée [1] sans nom d'Auteur, à la suite de la plus anciene, imprimée aussi par Dom Mabillon.

Trois courtes réflexions que présente le texte de l'ouvrage, vienent à l'appui du sentiment de ce dernier Hagiographe. p. 45. n. 8. 1, ' La maniere dont il est parlé de S. Nicolas Evêque de Mire, qui ne fut célébre en Occident, qu'après que ses Reliques y eurent été transférées en 1087, suppose un Auteur qui n'écrivoit que sur la fin du même Siecle. p. 48. 52. 2, ' La description du monastere de Lagni, qui s'y lit en deux divers endroits, montre visiblement un Ecrivain de cette Maison. p. 53. n. 31. 3, Enfin, ' l'Auteur avertit dans son épilogue, qu'il avoit ajoûté à son écrit en forme d'appendice, ce qu'il avoit trouvé touchant S. Furcy dans l'Histoire du vénérable Bede. Circonstance remarquable, Mab. ib. ' qui est exprimée dans l'annonce de l'ouvrage d'Arnoul, telle que l'offre le catalogue des manuscrits déja cité.

Ibid. ' L'Auteur adressa son écrit aux Chanoines de Perone, où le Saint est honoré d'un culte particulier. Boll. ib. p. 44. n. 1. ' Il n'y parle cependant qu'à une seule persone constituée en dignité, et qui étoit apparemment leur Doïen, ou Chefcier. Arnoul l'a divisé en deux parties, sur le modéle de l'Historien original de S. Fursy : emploïant la premiere à rapporter ce qu'il croïoit sçavoir de sa vie, et la seconde à faire la relation de ses miracles. Cet écrit au reste, quoique fait sur un autre qui approche des temps où le Saint a vêcu, n'est pas de grande autorité. Le style n'en est pas mauvais; mais il s'y trouve beaucoup de choses touchant la généalogie, la naissance et autres circonstances de la vie de S. Fursy, qui paroissent fort suspectes, pour ne pas dire fabuleuses. p. 36. ' C'est néanmoins de cette source, que Jacques Desmay Chanoine de Perone a principalement tiré la vie du même Saint, qu'il publia in-12 à Paris en 1607, et qui y fut réimprimée en 1623.

Ibid. Il y a bien de l'apparence, ' que les deux Hymnes en l'honeur de ce Saint, que Bollandus nous donne d'après Arnoul Wion, sont de la façon de l'Abbé Arnoul. Il est au moins visible par la premiere strophe de la seconde piece, qu'elle a été faite pour être chantée à l'abbaïe de Lagni.

[1] Si cette seconde vie publiée par Bollandus est l'ouvrage de l'Abbé Arnoul, comme nous le prouvons, ce n'est donc pas elle, ainsi que semble le dire Dom Mabillon, mais une autre que Bollandus a rejettée, qu'Arnoul a suivie, avec la vie originale pour composer son écrit.

Si notre Ecrivain se mêloit de Poësie, comme il paroît par-là, il seroit peut-être plus convenable de lui rapporter ' un recueil de sentences tirées des Proverbes de Salomon et mises en vers, dont parle Sigebert sous le titre d'un Moine Arnoul, que de l'attribuer à Arnoul, Moine de S. André d'Avignon. Sigebert semble lui-même favoriser ce sentiment; puisque la place qu'il donne à ce Poëte, suppose qu'il étoit contemporain de Marbode de Rennes, au lieu que l'autre Arnoul florissoit vers le commencement du XI Siecle. N'importe que ce Bibliographe ne donne à cet Arnoul que le simple titre de Moine. Arnoul de Lagni pouvoit fort bien avoir fait son recueil, avant qu'il fût revêtu de la dignité d'Abbé. Quel qu'en soit l'Auteur, il a été soigneux d'y conserver le sens literal avec le spirituel.

Sig. scri. c. 157 | His. lit. de la Fr. t. 7. p. 252.

' LE CHRONIQUEUR de l'abbaïe de Conques, aujourd'hui Collegiale de Chanoines Séculiers en Rouergue, paroît avoir écrit dès le commencement de ce XII Siecle, qui fut fort fécond en Ecrivains anonymes. Il étoit Moine du lieu, et s'est proposé de nous donner dans son ouvrage le catalogue, avec le détail des principales actions des Abbés qui avoient gouverné ce monastere, depuis sa destruction vers l'an 730 jusqu'au temps ' de l'Abbé Begond, second du nom, qui vivoit encore les années onze-cents et onze-cent un. ' On a cet ouvrage au III volume des Anecdotes de Dom Martene et Dom Durand, qui ont fait si peu de cas de ce qui y est dit des temps antérieurs à la destruction du monastere, qu'ils n'ont pas jugé à propos d'en grossir leur collection. L'Auteur ne semble guéres plus exact dans la suite de sa chronique; et ceux qui ont pris soin de diriger le nouveau *Gallia Christiana*, n'ont pas fait difficulté de l'abandonner sur grand nombre de faits qu'il rapporte, et d'établir la suite des Abbés de Conques, en y observant un ordre different de celui du Chroniqueur. Mais on dit communément, qu'il n'y a point de si mauvaise Histoire, qu'il ne s'y trouve quelque chose de bon.

Mart. anec. t. 3. p. 1387. 1390.

Gall. chr. nov. t. 1. p. 244.
Mart. ib.

' BERNARD, Moine à Baïeux, ou dans le diocèse, que MM. de Sainte Marthe ont pris pour un Chanoine, appartient au commencement de ce Siecle, et ne nous est point autrement connu que par un petit écrit de sa façon. ' C'est une courte histoire des différentes translations des Reliques de S. Ravenne et de S. Rasiphe freres Martyrs, qui après

Boll. 23. Jul. p. 392. 1 | Gall. chr. vet. t. 2. p. 334. 1.

Boll. ib. p. 392. 393.

avoir été transférées en divers lieux, furent enfin mises en dépôt dans l'Eglise Cathedrale de Baïeux. Dernier événement qui arriva vers le milieu du Siecle précédent, sous l'Evêque Hugues à qui succéda immédiatement le célébre Odon
p. 393. 1. frere uterin de Guillaume le conquérant. ' Les circonstances qu'en rapporte notre Auteur, de même que les autres faits qui avoient précedé ce dernier, avec le détail des miracles dont ces translations furent accompagnées et suivies, il les avoit apprises dans sa premiere adolescence de la bouche du Moine Odon de saint-Samson, neveu de l'Evêque Odon, qui les tenoit de témoins oculaires.

Le temps de l'origine de cette tradition ainsi marqué, nous conduit visiblement jusqu'à l'une des premieres années du XII Siecle. Ce qui confirme que Bernard mit alors la main
p. 392. 1. à sa relation, ' est de voir que l'adressant à ses freres, à ses amis, aux Chanoines de l'église de Baïeux et à tout le Clergé, il n'y fait aucune mention de l'Evêque. Reticence qui fait juger, que le Siege épiscopal de Baïeux, étoit vacant, ou comme
Gall. chr. ib. p. 337. vacant. C'est justement ce qui arriva alors. ' Turolde d'Ebremon y aïant été nommé en 1098 à la mort d'Odon, renonça peu d'années après à l'épiscopat, se retira à l'abbaïe du Bec pour y finir ses jours dans la solitude. La relation de Bernard
Boll. ib. p. 393. 1. est écrite avec beaucoup de simplicité, ' et par le motif de
p. 392. 393. garantir de l'oubli les faits qu'elle contient. ' On la trouve dans la grande collection de Bollandus et de ses successeurs, au vingt-troisiéme de Juillet.

Mab. an. l. 67. n. 8. ' Un Moine du Bec, qu'on croit avoir porté le nom de Nicolas, publia vers le même temps une relation des miracles de S. Nicolas Evêque de Mire, qui se multiplierent en plusieurs lieux, après qu'on eut transferé son corps en Occident. Il s'est glissé une faute dans l'endroit où Dom Mabillon nous donne une notice de cet écrit. On y lit, *ineunte sæculo undecimo*, au lieu de *duodecimo*, le commencement du XII; puisqu'il y est parlé de la mort du vénérable Gerard, fondateur et premier Prieur du monastere de la Charité sur Loire, laquelle arriva en 1086. Cette relation au reste n'est encore que manuscrite. Mais si elle mérite d'être mise au jour, les Continuateurs de Bollandus ne l'oubliront pas sans doute, entre leurs autres monuments du sixiéme jour de Decembre, pour l'histoire entiere de S. Nicolas.

Montf. bib. bib. p. 1282. 1. 1283. 2. ' Parmi les manuscrits de M. Ranchin Conseiller au

Parlement de Toulouse, se trouvent deux monuments de Literature écrits en 1102; mais nous ne garantissons pas qu'ils n'aïent été faits avant cette date, qui seroit seulement celle des copies qu'on en auroit faites alors. L'un de ces monuments est un recueil de discours, ou sermons, *Collectio Concionum,* qu'on ne nous fait point autrement connoître. L'autre est un Poëme Latin en vers héroïques, dont on a copié les deux vers suivants par où il commence, et qui font juger, que si toute la piece se soûtient également, la Poësie qui y regne, est beaucoup au-dessus de celle des premieres années de ce Siecle, et même de plusieurs des précédents.

> Primus Aristoteles imbutus nectare sacro,
> Scribit Alexandrum, cæptoque infigit in armis...

' RAOUL, ou RODULFE, Moine de la Chaize-Dieu en Auvergne, écrivit peu de temps après la date précédente, la vie de S. Adelelme, ou Aleaume, qui étant né à Loudun en Poitou, s'alla rendre Moine au même monastere, dont il devint Abbé, et d'où aïant passé en Espagne, il fut fondateur et premier Prieur de S. Jean de Burgos, où il finit ses jours en 1097, et est honoré sous le nom de San-Elesmes. Il n'est guéres de monuments plus authentiques que celui-ci; aïant été écrit dans le lieu même où le Saint avoit passé la plus grande partie de sa vie, et presqu'aussi-tôt après son décès. ' M. Baillet dit, qu'il ne le fut qu'au bout de quinze ou vingt ans. Mais on va se convaincre, qu'il le fut beaucoup plutôt, et même dès 1103, ou l'une des deux ou trois années suivantes. C'est ce qui paroît par les circonstances qu'on va lire. ' Il est marqué qu'Aimeric Abbé de la Chaize-Dieu dès 1102, l'envoïa peu après la mort du Saint aux Moines de S. Jean de Burgos. Or ce fait rapproché ' de la petite préface, où l'Auteur annonce qu'il n'entreprit l'ouvrage qu'après y avoir été comme contraint par une autorité supérieure, suppose visiblement qu'il y mit la main par ordre du même Abbé, qui vouloit l'envoïer en Espagne, où l'on pouvoit lui avoir demandé un détail des actions d'un Saint qui n'y avoit été connu que les dernieres années de sa vie.

Mab. act. t. 9. p. 895. 897.

Bail. 30. Jan. tab. cr. n. 4.

Mab. ib. p. 895. n. 2.

p. 896. n. 1.

Raoul s'y est borné aux principales actions du Saint qu'il détaille avec autant d'ordre que de simplicité et de candeur.

Il paroît en avoir été instruit par lui-même, comme aïant passé quelque temps sous la discipline du S. Abbé, lorsqu'il gouvernoit en cette qualité le monastere de la Chaize-Dieu. C'est ce qu'il témoigne lui-même, non-seulement en le qualifiant toûjours son pere, ' mais en se mettant encore au nombre de ceux qui eurent beaucoup de peine de le voir abdiquer la dignité d'Abbé, pour se retirer en Espagne. De tous les miracles que Dieu opéra par l'entremise du Saint, Raoul ne rapporte que ceux qui se firent de son vivant et à sa mort. Autre preuve qu'il ne tarda pas à prendre la plume après cet événement. Il n'a point cherché à amplifier sa matiere par des épisodes, des lieux communs et autres ornements étrangers. Au contraire ' il dit expressément que s'il avoit voulu détailler toutes les vertus et les miracles du Saint Abbé, il auroit fait un écrit extrémement prolixe : de sorte qu'il a abregé ce qu'il y avoit à dire touchant le fonds même de son histoire. A cette maniere succincte dont elle est écrite, l'Auteur a sçu joindre un air de piété et de modestie, qui lui donne un nouveau relief.

p. 900. n. 7. — p. 901. n. 10.

' Jean Tamayo de Salazar est le premier qui ait publié cette vie en original. Elle se lit dans son Martyrologe Espagnol, d'où Dom Mabillon l'a tirée pour la faire entrer dans sa collection d'actes des Saints, après l'avoir illustrée d'observations préliminaires. ' Ce qu'en a imprimé Bollandus a été traduit de l'espagnol de Jean Marietta, qui aïant entrepris de mettre en sa langue le texte Latin de Raoul, l'avoit exécuté d'une maniere fort imparfaite, soit par ses omissions, ou ses autres fautes, comme d'y prendre Loudun pour la ville de Lyon. ' Yepez a été plus exact dans ce qu'il en a traduit; mais il en a retranché tous les miracles. M. Baillet ne connoissoit pas l'édition de Tamayo pour avoir avancé qu'on ne trouvoit plus le texte original de cette vie par le Moine Raoul, lorsqu'il en parloit ainsi. Quant à l'édition de Dom Mabillon, elle n'étoit pas encore alors sortie des presses.

p. 895-902. — Boll. 30. Jan. p. 1056-1060. — Bail. ib.

' Le P. Labbe et les continuateurs de Bollandus ses confreres nous ont donné, sur le recueil de Bernard de la Guionie, ou Guidonis, une Legende de S. Genie, autrement nommé Hygin, honoré comme Confesseur à Leitour au Comté d'Armagnac. La piece contient aussi les actes de trente Soldats, qui aïant été envoyés pour se saisir du Saint, furent

Lab. bib. nov. t. 2. p. 566-568 | Boll. 3. Mai. p. 383-386.

convertis par son ministere à la foi chrétiene, et souffrirent aussi-tôt le martyre. Il n'y est rien dit qui puisse indiquer, ou faire découvrir en quel temps arriva cet événement, que les seconds Editeurs dans leur table chonologique placent par pure conjecture au IV Siecle. ' Ils convienent que ces actes sont anciens; mais ils avouent en même-temps, qu'il s'en faut beaucoup qu'ils ne soient originaux, et en administrent les preuves. ' M. de Tillemont n'en a pas jugé autrement; et il n'y a qu'à les lire pour s'en convaincre. Pour dire ce que nous en pensons nous-mêmes, ils ne valent guéres la peine qu'on prend d'en faire la discussion, par la raison qu'ils ne peuvent être d'aucune utilité pour l'histoire. ' Ils font mention d'un Evêque de Leitoure nommé Heutere; mais comme ils ne fournissent rien pour connoître le temps de son épiscopat, et qu'il ne nous est point connu d'ailleurs, c'est presque la même chose que s'ils n'en parloient pas. En un mot ces actes nous paroissent être moins la production d'un Historien, que celle de quelque Orateur, ou Panegyriste du commencement du XII Siecle, qui s'est plu à tourner même en prodiges le peu de faits qu'il rapporte.

Boll. ib. p. 383. n. 2.

Till. H. E. t. 5. p. 513.

Boll. ib. p. 385. n. 8.

MANASSÉ II,

ARCHEVÊQUE DE REIMS.

---

§ I.

HISTOIRE DE SA VIE.

' MANASSÉ, second du nom, descendoit de la Maison de Chastillon, selon divers Auteurs. Il étoit fils de Manassé Vidame de Reims, et d'Alix qui lui donnerent deux freres ' et une sœur. Celle-ci épousa dans la suite le Comte de Rouci, et devint par-là aïeule du célébre Barthelemi depuis Evêque de Laon, qui se trouvoit ainsi petit neveu de Manassé. ' Manassé reçut son éducation à l'église Cathédrale de Reims, où il fut formé à la vertu et aux Letres en la compagnie de plusieurs grands hommes, tels entre autres que Raoul le Verd, qui fut Archevêque de Reims après lui, et de Brunon Instituteur des Chartreux dans la suite du temps. Son mérite

Gall. chr. vet. t. 1. p. 510. 2| Marl. t. 2. p. 217.

Mab. an. l. 72. n. 54.

Marl. ib. p. 218.

aïant prévenu l'age, lui procura un canonicat, lorsqu'il étoit encore tout jeune, et le fit depuis élever aux dignités de Trésorier et de Prévost. ' Mais étant entré dans cette derniere dignité par des voïes peu canoniques, il se crut obligé de la remettre entre les mains de Hugues de Die Legat du S. Siege. C'est ce qu'il fit généreusement à un Concile de Clermont, qui préceda de peu de temps celui d'Autun de 1077. Il faut cependant qu'il y ait été rétabli dans la suite, ou qu'il en ait retenu le titre; ' puisqu'en 1084 il assista en cette qualité au Concile de Soissons, et qu'on lit sa souscription avec la même qualité au bas d'un acte public de l'année 1095.

Conc. t. 10. p. 365.

Mab. ib. l. 66. n. 61 | l. 69. n. 5.

On a vu par l'histoire de Manassé I et celle de S. Bruno, avec quel zéle il agit de concert avec celui-ci et Ponce autre Chanoine de la même Eglise, pour tâcher de remedier aux maux qui l'accabloient, et tout ce qu'ils eurent à souffrir de la part de leur Archevêque qui les causoit. ' Mais ce qu'ils firent en cette occasion leur mérita de justes éloges, et de la part de Gregoire VII, et de celle de Hugues de Die son Legat. Celui-ci parlant de Manassé en particulier, le qualifie son ami en J. C. et un sincere défenseur de la foi catholique.

Greg. VII. l. 7. ep. 20 | Conc. ib.

' Renaud Archevêque de Reims étant mort le vingt-uniéme de Janvier, comme il a été dit en son article, Manassé fut aussi-tôt élu pour le remplacer. Son Eglise en donna sur le champ avis au Pape Urbain II, qui se trouvoit alors à Angers à son retour du Concile de Clermont, et à Lambert nouvellement ordonné Evêque d'Arras, en faisant un éloge accompli de Manassé. ' Ives Evêque de Chartres en écrivit de son côté au même Pontife, pour le presser de confirmer sans délai cette élection. Les motifs qu'il lui en allegue, sont très-honorables à la mémoire du nouvel élu. Selon ce Prélat l'église de Reims ne pouvoit faire un meilleur choix, tant à raison de la grande naissance de Manassé, qu'à cause de l'intégrité de ses mœurs, ni trouver un sujet plus propre à la gouverner, et qui fût plus dévoué au S. Siege. ' Le Pape ne tarda pas à y donner son consentement; et Manassé fut sacré dans l'église de S. Remi dès le vingt-neuviéme de Mars suivant.

Bal. misc. t. 5. p. 287. 288 | Mab. ib. l. 69. n. 34.

Ivo. ep. 48.

Bal. ib. p. 291. 292 | Mab. ib. | Marl. ib.

' Il commença son pontificat par signaler sa générosité envers les églises de son Diocèse, et encore d'autres. Les abbaïes de S. Remi, de S. Nicaise, de S. Denys, de S. Thierri,

Mab. ib. l. 70. n. 49 | Marl. ib. p. 218. 219. 226. 232-235.

de Molême, de S. Vincent de Laon le regarderent effectivement comme un de leurs bienfaiteurs. ' L'année d'après son ordination il tint un Concile à Reims, où Robert Abbé de S. Remi fut déposé pour les raisons qu'on détaillera ailleurs. Quoique le Pape eût cassé la sentence contre Robert, et eût écrit en sa faveur à notre Prélat, il persista toûjours à la soûtenir. ' Manassé à la priere de Robert le jeune Comte de Flandres et des premiers Seigneurs du Païs, convoqua un autre Concile à S. Omer, où il fut tenu le quatorziéme de Juillet 1099, afin de confirmer et faire observer la Trève de Dieu dans cette province. ' En 1104 il assista au grand Concile de Troïes, où se trouverent plusieurs autres Metropolitains avec quelques-uns de leurs suffragans, et fit ensuite la cérémonie du sacre de S. Godefroi pour remplir le Siege épiscopal d'Amiens. ' Odon Abbé de S. Martin de Tournai, aïant été élu Evêque de Cambrai l'année suivante dans un Concile de Reims, Manassé fit encore la cérémonie de son sacre. ' S. Anselme Archevêque de Cantorberi, se trouvant alors en France, notre Prélat l'attira à Reims, et l'y traita avec beaucoup de distinction. ' Camusat et Couvenier prolongent son pontificat jusqu'à 1114; mais il finit dès le dix-huitiéme de septembre 1106, qui fut le terme de la vie de ce bon Archevêque. Il fut enterré devant le grand Autel de l'église abbatiale de S. Denys, où l'on void encore sa tombe avec sa figure, et l'épitaphe suivante, qui fait croire, qu'il avoit abdiqué sa dignité pour mourir dans les pratiques de Chanoine Regulier.

Mab. ib. l. 69. n. 65-67.

Conc. t. 10. p. 618.

l. 70. n. 77 | Conc. t. 10. p. 740.

Mab. ib. n. 106.

n. 93.

Marb. ib. p. 236 | Mab. ib. l. 71. n. 12.

EPITAPHE.

Hìc MANASSES Remis regimen cum culmine nactus,
Post sedi sedens, pauper de divite factus,
Hujus sponte loci normæ, legique subactus,
Hìcque diu degens, mores bene rexit et actus.

§ II.

SES ECRITS.

On ne connoit point d'autres écrits de Manassé, que quelques Letres, partie imprimées, partie encore manuscrites. Mais il paroît par celles que les Papes Urbain

et Pascal, Ives de Chartres et sans doute d'autres Prélats lui écrivirent, que si l'on avoit été soigneux de nous conserver ses réponses, elles auroient fait avec celles qui nous restent, un recueil considérable et intéressant pour la discipline et l'histoire de l'église Gallicane.

Marl. ib. p. 235.

' Couvenier en avoit dans ses portefeuilles quelques-unes manuscrites. Mais il y a toute apparence, qu'elles sont partie des quinze ou seize de Manassé que M. Baluze a publiées parmi les monuments qui concernent le rétablissement de l'ancien Siege épiscopal d'Arras. On ne peut même en douter sur l'inscription qu'elles portent en tête. ' La premiere entre celles qui sont imprimées, est adressée à Lambert Evêque d'Arras, que Manassé prie de le venir ordonner Diacre et Prêtre, afin de se faire ensuite sacrer Evêque. D'où nous apprenons que l'Auteur n'étoit tout au plus que sousdiacre, lorsqu'il fut élu Archevêque de Reims. ' La seconde écrite au même Evêque, et la quatriéme aux Abbés et à tout le Clergé de Cambrai, regardent le triste état auquel étoit alors réduite cette église, par la désobéissance opiniatre de Gaucher Evêque déposé et excommunié, qui refusoit de quitter son Siege. Un autre Manassé Archidiacre de Reims avoit été élu canoniquement en sa place; et notre Archevêque comptoit de l'ordonner incessamment. Mais ce dessein aïant échoué, le Pape le chargea du gouvernement de cette église, dont il étoit néanmoins le Metropolitain; et l'Archevêque s'en déchargea sur l'Evêque Lambert. C'est-là le sujet de sa quatriéme Letre.

Bal. ib. p. 289. 290.

p. 293. 294. 295. 296.

Presque toutes les autres de Manassé, ' qui se trouvent aux pages marquées à la marge, sont adressées au même Prélat, et roulent sur le gouvernement de la province ecclesiastique de Reims, l'ordination des Evêques, la dédicace des églises, et autres opérations semblables. Nous ne nous arrêterons qu'à celles qui offrent des faits dignes de remarque.

p. 295. 303. 308. 313. 316. 318. 326. 328. 330.

' La cinquante-sixiéme du recueil, l'une de celles qui appartiennent à notre Archevêque, est pour apprendre à Lambert la prise de Jerusalem par l'armée des Croisés, et divers autres événements qui avoient précédé et suivi cette conquête. Manassé étoit bien instruit de ce qui se passoit à cette premiere Croisade. ' C'est à lui qu'Anselme Comte de Ribemont adressoit les relations qu'il en envoïoit en France, comme il a été dit ailleurs. Mais étant mort dès le mois de Fe-

p. 316. 317.

Guib. de nov. ges. Fr. l. 6. 6. 8 | spic. t. 7. p. 195.

vrier ou de Mars 1099, Manassé eut d'autres correspondances, dont il paroît qu'il étoit bien servi. Anselme le conjuroit dans sa derniere relation d'avoir soin de faire prier et pour ceux qui étoient tous les jours aux prises avec les Infidéles, et pour ceux qui y avoient déja perdu la vie. ' La Letre de Manassé, dont il s'agit, fait voir combien il fut exact à satisfaire la double demande de ce pieux Capitaine Croisé. Elle a pour objet d'engager l'Evêque d'Arras à faire faire d'instantes prières dans tout son diocèse pour la prospérité de l'armée chrétiene, et pour le repos de l'ame de ceux qui y avoient répandu leur sang. Entre ceux-ci il nomme les Evêques du Puy, d'Orange, et le Comte Anselme : ainsi la Letre suivit non-seulement la date de la mort de ce dernier, mais encore le quinziéme de Juillet suivant, époque de la prise de Jerusalem. Il y a toute apparence, qu'elle fut circulaire, c'est-à-dire, qu'elle fut aussi adressée à tous les autres Evêques de la Metropole de Reims. L'Auteur les y exhorte de plus à prêcher la Croisade, afin de tâcher de grossir les troupes qui y étoient emploïées. Bal. ib.

' Celle qui suit immédiatement la précédente, est remarquable par deux traits de discipline. Un nommé Gautier, après avoir passé quelque temps dans le mariage, sa femme eut le malheur de commettre un adultere, et de quitter son mari pour en épouser un autre. Gautier se croïant libre, entra dans le Clergé, et y fut reçu sans aucune difficulté. Cependant l'Evêque d'Arras refusoit de lui conferer un Canonicat, et semble avoir consulté son Metropolitain sur ce point. Manassé lui leve son scrupule par cette Letre et le presse d'abolir dans son église la mauvaise coûtume qui s'y étoit introduite, au sujet des Canonicats et des Chapelles, dont les titulaires disposoient comme si c'eût été un bien héréditaire. Coûtume, dit l'Archevêque, qui tire son principe de la simonie, et que l'église de Reims a en exécration. p. 317. 318.

' Entre les autres Letres de notre Archevêque il y en a une à Robert Comte de Flandre. C'est la soixantiéme dans l'ordre du recueil. Manassé y prie ce Prince, et en sa persone les Seigneurs de ses Etats, de ne point poursuivre les Prêtres et les autres Clercs mariés, non plus que leurs femmes, afin d'éviter de nouveaux maux : à moins toutefois qu'ils n'en soient requis par les Evêques. Il lui annonce, qu'il a donné ses ordres, à ce que les Evêques dans leurs synodes mettent p. 319. 320.

tout en œuvre pour réprimer ces Concubinaires. Que si après avoir usé de ce remede, ils ne se corrigent pas, ces mêmes Evêques imploreront alors le secours de la puissance séculiere.

p. 326. 327. ' Dans une autre Letre à Lambert d'Arras, la soixante-neuviéme du recueil, Manassé lui donne avis de la prison, où Albéric Seigneur de Meslant retenoit tyranniquement Hugues Evêque de Châlons sur Marne, et lui enjoint de prier et faire prier pour sa liberté. Mais il vouloit de plus, que Lambert fît observer dans son diocèse à cette occasion un interdit général, par rapport au service divin, comme il le faisoit observer lui-même dans celui de Reims. p. 327. 328. ' Lambert n'aïant pas goûté cette proposition, en fit des remontrances à l'Archevêque, et lui apporta des exemples et des autorités pour se défendre de ne la pas exécuter. p. 329. ' Cependant l'Evêque Hugues fut heureusement élargi; et Manassé ne répondit aux remontrances de son suffragant, que pour lui apprendre cette bonne nouvelle, et l'inviter à en rendre graces à Dieu. C'est ce qui fait l'objet d'une de ses autres Letres, la soixante-onziéme dans l'ordre du recueil.

p. 313. 314 | Urb. vit. app. p. 407. 408. ' Dom Ruinard a fait entrer parmi les preuves de la vie du Pape Urbain II une des autres Letres de notre Prélat. C'est la Cinquantiéme du même recueil, écrite au Clergé et au Peuple de Terouane, touchant l'ordination de Jean qu'ils avoient élu pour leur Evêque. Il est peu de Letres d'autres Auteurs du même temps, qui soient mieux écrites à tous égards, que celles de Manassé.

On est en droit de compter entre les écrits de notre Archevêque Conc. t. 10. p. 618-620. ' les actes du Concile qu'il célébra à S. Omer en 1099; puisqu'il y eut la principale part en qualité de Président de l'assemblée. Ils consistent en cinq décrets, sans y comprendre la petite préface, touchant les articles stipulés pour l'observation de la Trêve de Dieu, qui y avoit été confirmée.

HUGUES,

ARCHEVÊQUE DE LYON.

§ I.

HISTOIRE DE SA VIE.

' HUGUES, celui de tous les Prélats de son temps qui fit le plus grand personage dans l'église de France, étoit neveu de Hugues Duc de Bourgogne, et descendoit par-là d'une anciene et illustre Maison. MM. de Sainte Marthe l'ont revoqué en doute; mais ils n'avoient pas vu la preuve qu'en apporte le P. Chifflet. ' Il naquit vraisemblament à Romans en Dauphiné dans la province ecclésiastique de Vienne, ce qui l'a fait qualifier en quelques occasions enfant de cette église. On n'est point instruit des évenements de sa jeunesse, non plus que des circonstances de son éducation. Seulement il paroît par la suite de sa vie, qu'il avoit fait de bonnes études, et les avoit soûtenues avec une grande étendue et solidité d'esprit.

Gall. chr. nov. t. 4. p. 97. 98 | vet. t. 2. p. 554. | Chif. de ill. gen. S. B. p. 425.

Gall. chr. vet. ib. p. 555. | Columb. p. 282.

' Suivant le raisonnement de Dom Mabillon, la premiere profession de Hugues auroit été celle de la vie monastique. Il fut effectivement Prieur de S. Marcel de Châlons sur Saone; et il n'y a nulle apparence, que cette sorte de dignité fût alors sur la tête de séculiers, soit Clercs ou Laïcs. Mais comment pouvoir concilier cette opinion ' avec ce que nous en apprend Hugues Abbé de Flavigni? Cet Auteur, qui avoit connu très-particulierement celui qui fait le sujet de cet article, et dont il est principal Historien, dit sans détour, qu'il étoit Chambrier ou Camerier si l'on veut, de l'église de Lyon, lorsqu'il fut élevé à l'épiscopat.

Mab. an. l. 70. n. 85 | Chif. ib.

Hug. Fl. chr. p. 194.

Quoiqu'il en soit de cette circonstance, ' Hugues s'étant mis en chemin pour faire le pelerinage de Rome, passa sur sa route par la ville de Die. Giraud Evêque d'Ostie Legat du S. Siege s'y trouvoit alors, et tenoit dans l'église une assemblée des Chanoines et des principaux Citoïens, au moment que Hugues y entra pour faire sa priere. Il s'agissoit de délibérer sur le compte de Lancelin leur Evêque, qui étant accusé de simonie, et refusant de comparoître devant le Legat,

Ibid.

se tenoit enfermé dans la maison épiscopale, et s'y défendoit à main armée. Il fut conclu conformément aux Canons, que Lancelin seroit déposé, et qu'on mettroit à sa place un autre Evêque qui gouverneroit ce diocèse en bon Pasteur. L'assemblée cherchant un sujet qui s'en acquittât dignement, quelqu'un qui avoit aperçu Hugues faisant sa priere, le nomma; et aussi-tôt il se fit de grands cris en sa faveur. On le prit tout botté et éproné, comme il étoit; et on le présenta au Legat. Hugues cependant se récrioit, disant qu'il ne pouvoit être élu du vivant de l'Evêque légitime, et qu'il étoit bien éloigné de causer un schisme. A l'instant il parut une grande [1] lumiere qui éclaira toute l'église; car il faisoit fort obscur ce jour-là, peut-être à cause de quelque brouillard épais qui s'étoit élevé. Tous les assistants la prenant pour un signe que leur choix étoit conforme à la volonté de Dieu, insisterent si fortement, que le Legat pensant comme eux, se déclara en faveur de Hugues, et le contraignit par l'autorité du S. Siege à acquiescer à son élection. Lancelin l'aïant appris, en fut tout consterné; ' et le remords de sa conscience joint à la crainte, lui fit quitter la partie, et prendre la fuite. (p. 195.)

Les Auteurs sont partagés sur l'année de cette élection de Hugues. ' François du Chesne la suppose faite dès 1072; et le P. Colombi la renvoïe deux ans plus tard. Double erreur à laquelle un endroit du texte de Hugues de Flavigni a donné occasion, ' en assignant à ce fait l'année 1074 sous le pontificat d'Alexandre II, qui étoit mort dès le vingtiéme jour d'Avril de l'année précédente. ' Mais ce Chroniqueur se corrige lui-même dans la suite, en disant que cette élection se fit le dixneuviéme d'Octobre de l'année à laquelle Gregoire VII succeda à Alexandre, et par conséquent en 1073. (Card. Fr. t. 1. p. 46. | Columb. p. 283. — Hug. Fl. ib. p. 194. — p. 195.)

' Hugues inthronisé dans le Siege épiscopal de Die, trouva son église dans un désordre extréme, et les biens de l'Evêché tellement dissipés, qu'il n'y avoit pas de quoi faire subsister sa maison un seul jour. Quoiqu'il ne fût encore que simple Clerc, il se mit en devoir d'y remédier. Il commença par publier un decret, portant défense à tout Laïc de garder une église, ou de prendre quelque partie des revenus (Ibid.)

1 C'est suivant toutes les apparences le même phenomene ' dont parle le principal Historien du Pape Gregoire VII. Mais il dit qu'il arriva au moment que ce Pontife ordonnoit Hugues à Rome. (Mab. act. t. 9. p. 428. n. 58.)

ecclésiastiques. Tous lui obéirent avec plaisir; et il réussit ainsi à rétablir le temporel de son église, avant même que d'en être sacré Evêque.

' La crainte de tomber entre les mains de quelque Ordinateur, qui fût souillé de la tache de simonie; car il étoit rare d'en trouver alors d'autres en France, lui fit prendre le parti d'aller se faire ordonner à Rome. ' Le Legat Giraud l'y avoit déja fait connoître avantageusement, et annoncé son élection. Hugues y étant arrivé lui-même, le Pape Gregoire VII lui confera au mois de Decembre de la même année tous les Ordres sacrés jusqu'au Sacerdoce exclusivement, et remit les autres à la premiere ordination suivante. En attendant ce terme, Hugues fit connoissance avec S. Anselme Evêque de Luques, qui étoit à Rome pour le même sujet, et lia avec lui une si étroite amitié, qu'ils devinrent comme inséparables l'un de l'autre, quoique logés séparément. p. 195. 196. p. 195.

' La premiere semaine de Carême étant venue, le Pape donna la Prêtrise à Hugues le samedi jour d'ordination, et le sacra Evêque le lendemain Dimanche. Aïant reconnu en lui pendant son séjour à Rome, l'esprit, le zéle, le sçavoir et les autres qualités nécessaires pour exercer dignement les fonctions de Légat du S. Siege en France et en Bourgogne, Gregoire le revêtit de cette dignité, et le renvoïa à son église, ' avec une Letre adressée à Guillaume Comte de Die, pour l'engager à reparer le tort qu'il avoit fait à cette église en l'absence de Hugues. La Letre est en date du seiziéme de Mars 1074, qui est le temps du départ de notre Prélat pour se rendre à son diocèse. p. 196. Greg. VII. l. 1. ep. 69.

Onuphre, Ciaconius, Frizon, Duchesne le cadet, et plusieurs autres Ecrivains d'après eux le comptent au nombre des Cardinaux. Mais M. de la Rocheposay, Auberi et encore d'autres lui refusent cet honeur; et leur sentiment paroît le mieux fondé. En effet ceux qui le décorent de ce titre éminent, supposent qu'il en fut revêtu par Alexandre II, lorsque Hugues n'étoit point encore connu dans l'Eglise, et n'avoit rien fait pour le mériter. Est-il croïable, que s'il avoit été promu à cette dignité, Ives de Chartres en particulier, ne lui en auroit pas donné la qualification dans tant de Letres qu'il lui écrivit? Hugues de Flavigni auroit-il oublié d'en faire quelque mention : lui qui est si attentif à relever son mérite, et détailler les évenements de sa vie? Il faut cepen-

Card. Fr. t. 2. p. 41. dant avouer en faveur du sentiment opposé, ' que Jean de Belesme, un des successeurs de notre Prelat dans le Siege de Lyon sur la fin de ce Siecle, le qualifie effectivement Cardinal, dans une letre à Raoul de Diceto, alors Doïen de l'église de Londres. Mais il y a beaucoup d'apparence, que l'Auteur de la letre n'a entendu par ce titre, que celui de Legat.

Hug. Fl. ib. p. 197. ' Hugues après avoir rétabli le bon ordre dans son propre diocèse, ne tarda pas à exercer le ministere de sa légation dans les diocèses étrangers. Il déclara principalement à la Simonie une guerre irréconciliable, ce qui lui coûta beaucoup de soins et de contradictions; mais il eut la consolation de réussir, sinon à la détruire, au moins à la rendre moins commune. Greg. VII. l. 2. ep. 43. On juge ' par une des premieres letres que lui écrivit le Pape Gregoire, que son zéle alloit quelquefois un peu trop loin à l'égard des Clercs coupables de son église. C'est ce qui porta ce Pontife à l'exhorter à user envers eux de moins de sévérité. S'il profita alors de cet avis, il ne le suivit pas toûjours dans la suite. l. 9. ep. 5. ' Au bout de quelques années Gregoire se crut encore obligé de modérer son zéle. Les Evêques de Normandie n'aïant pu se rendre à un Concile convoqué hors de la province par le Légat, il les suspendit tous de leurs fonctions, excepté le seul Archevêque de Rouen. Le Pape en étant instruit, lui écrivit qu'il eût à les rétablir au plutôt, de peur d'irriter le Roi Guillaume Duc de Normandie, et à traiter avec moins de rigueur les sujets de ce Prince. Il lui enjoignit en même-temps d'arrêter le zéle outré de quelques Militaires, qui lui prêtoient secours contre les Clercs simoniaques et concubinaires.

Conc. t. 10. p. 1317. ' Amat Evêque d'Oleron, puis Archevêque de Bourdeaux, fut nommé aussi Légat en France vers le même temps que Hugues, et devint avec lui l'arbitre de presque toutes les affaires qui se traiterent alors dans l'église Gallicane. Ces deux Légats partageoient toute la confiance du Pape Gregoire VII, qui renvoïoit à leurs décisions presque tout ce qui concernoit le gouvernement de cette portion considérable de l'Eglise universelle. Il ne seroit pas aisé de faire une juste énumeration de tous les Conciles que Hugues en particulier convoqua, et dont il fût l'ame et le président. p. 359-361 | Hug. Fl. ib. ' Dès 1076 il en assembla trois à quelque distance de temps les uns des autres : un à Anse au diocèse de Lyon, un autre à Cler-

mont en Auvergne, où Guillaume Evêque simoniaque de cette église et Estiene Evêque intrus dans celle du Puy en Velay, furent déposés, et le troisiéme à Dijon. Mais Hugues de Flavigni, de qui nous apprenons ces faits, ne dit rien de ce qui ce passa en ce dernier Concile, non plus qu'à celui d'Anse.

' En conséquence d'une letre du Pape Gregoire en date du douziéme de Mai 1077, Hugues assembla deux autres Conciles la même année, et y présida. Le premier, dont la plupart des Historiens ne font aucune mention, se devoit tenir dans la province de Reims, au sujet de l'élection de Gerard II faite l'année précédente pour remplir le Siege épiscopal de Cambrai. Le Légat l'aïant examinée, et l'Evêque élu s'étant purgé des accusations dont il étoit chargé, Hugues fit la cérémonie de son sacre. L'autre Concile tout autrement célèbre, fut tenu à Autun. On y traita de beaucoup d'affaires, dont la plus éclatante fut celle de Manassé I Archevêque de Reims, qui y fut suspendu de ses fonctions, pour avoir refusé d'y venir répondre aux accusations graves, portées contre lui par ses propres Chanoines. Greg. VII. l. 4. ep. 22 | Conc. ib. p. 351. 362 | Hug. Fl. ib. p. 193. 199 | Mab. an. l. 64. n. 131-133.

' Hugues fut soigneux de rendre compte au Pape de tout ce qui s'étoit fait dans ce Concile, et en indiqua un autre à Poitiers pour le quinziéme de Janvier de l'année suivante. ' Le Concile s'y tint en effet au jour marqué; quoique la Chronique de S. Maixent ne le place qu'en 1079. Notre Légat courut beaucoup de risques pour s'y rendre, et souffrit de grandes contradictions pendant sa tenue. On a dans une autre de ses letres au même Pontife, le détail de ce qui se passa dans cette assemblée, avec quelques Canons qu'on lui attribue. ' La même année 1078 Hugues aïant déposé et excommunié un jeune Clerc intrus dans le Siege épiscopal de Chartres, le Pape lui écrivit pour confirmer ce qu'il avoit fait, et lui recommander Robert Abbé de S. Euphemie en Calabre, qui étoit revenu en France, et que le Roi Philippe postuloit pour cet Evêché. Mais cette démarche fut inutile; Geofroi aïant été élu pour remplir la place. ' Hugues reçut de Gregoire la même année deux autres letres : l'une pour lui enjoindre de répondre aux plaintes de l'Archevêque de Reims, déclaré suspens au Concile d'Autun, l'autre pour lever l'excommunication, dont Robert Comte de Flandre avoit été frappé par un autre Légat. Conc. ib. p. 364. 365. | p. 365-368 | Hug. Fl. ib. p. 202. | Greg. VII. l. 5. ep. 11. | l. 5. ep. 3. 7.

Mab. an. l. 65. n. 67.

' Au mois d'Octobre de l'année suivante, Hugues présida conjointement avec l'Evêque d'Oleron son Collegue à un Concile qui se tint à Bourdeaux, où il ne se passa pas des choses fort considérables. ' Mais la grande affaire de Manassé continuant à faire beaucoup de bruit en Italie comme en France, le Pape ordonna à son Légat, qui l'avoit déja discutée au Concile d'Autun, d'en convoquer un autre pour la terminer définitivement. Sur cet ordre Hugues indiqua l'Assemblée à Lyon, où elle se tint dans le cours de Janvier et Fevrier de l'année 1080. Manassé n'osa y comparoître, quoiqu'il y eût été nommément appellé. Pour l'éluder adroitement il mit en usage un moïen, qui fit beaucoup d'honeur à l'Evêque de Die, et à l'épreuve duquel un Légat Italien n'auroit peut-être pas été. Sçachant que Hugues en se rendant au lieu du Concile, étoit arrêté à Vienne pour cause de maladie, il lui fit offrir de grosses sommes pour lui et pour ses domestiques, s'il vouloit lui permettre de se purger à sa mode. ' Mais le Légat refusa généreusement toutes ses offres, et prononça juridiquement sentence de déposition contre le Prélat coupable.

Hug. Fl. ib. p. 205 | Greg. VII. l. 7. ep. 12. 20.

Hug. Fl. ib. p. 206.

Outre le Concile de Lyon, il s'en tint la même année encore quatre autres, à trois desquels Hugues eut la principale part, comme y aïant présidé seul, ou conjointement avec l'Evêque d'Oleron. Le premier des quatre ' fut célébré à Avignon, où l'on élut plusieurs Evêques pour remplir des Sieges vacants. De ce nombre se trouva le célèbre Hugues de Grenoble, qui mérite d'être regardé comme un des Eleves de notre Légat. En effet aïant eu occasion de le connoître à Valence, dont le jeune Hugues étoit Chanoine, il découvrit en lui des indices de ce qu'il devint un jour, et le prit à sa suite, où il étoit depuis quelque temps, lorsque les Chanoines de Grenoble l'allerent demander au Concile d'Avignon. Le Légat le leur accorda volontiers; ' et après lui avoir conféré tous les Ordres jusqu'à l'épiscopat exclusivement, il le mena avec lui à Rome, où il fut sacré par le Pape.

Boll. 1. Apr. p. 38. n. 4. 5.

p. 39. n. 6.

' Hugues de retour en France assista au Concile de Saintes, le second des quatre qui se tinrent en 1080 après celui de Lyon. Amat son Collegue y présida; et entre autres affaires il y fut décidé en faveur de l'église de Tours contre les prétentions de celle de Dol. Mais leur différend ne fut pas ter-

Conc. ib. p. 397. 398.

miné pour cela. ' Le troisiéme Concile se tint à Bourdeaux, peut-être avant le précédent; car les dates des mois ne sont pas marquées. Hugues et Amat y présiderent de concert, et y entendirent le fameux Berenger, Scolastique de Tours, qui y rendit compte de sa foi. Enfin le quatriéme Concile ' fut tenu à Meaux sous la présidence de notre Légat, qui l'y avoit convoqué lui-même. Ursion Evêque intrus dans l'église de Soissons y fut déposé; et Arnoul auparavant Abbé de S. Medard dans la même ville, et alors Reclus, fut élu en sa place, et sacré l'année suivante par le même Légat.

p. 381 | Mallea. chr. p. 212.

Mab. act. t. 9. p. 528. n. 1 | an. l. 65. n. 82.

On ne sçauroit dire précisément si ce fut à ce Concile, ou à quelque autre précédent, ' que Hugues déposa pour la seconde fois à raison du vice de simonie, Geofroi Evêque de Chartres. Mais ce Prélat étant allé à Rome en porter ses plaintes au Pape, fut rétabli dans son Siege, dequoi le Légat se plaignit lui-même à son tour; et la suite fit voir qu'il avoit raison. C'étoit en 1081; ' et la même année Hugues présida conjointement avec Amat au Concile d'Issoudun, dont il a été parlé dans l'histoire de cet autre Légat.

Greg. VII. l. 9. ep. 15.

Conc. ib. p. 399. 400.

' Au mois d'Avril ou de Juin de l'année suivante, S. Gebouin Archevêque de Lyon étant mort, comme il a été dit à son article, le Clergé et le peuple de cette grande église, ' après avoir eu d'abord d'autres vûes, s'accorderent enfin à élire l'Evêque de Die, ce qui fut confirmé par le souverain Pontife. ' Hugues étoit revêtu de cette nouvelle dignité dès le mois d'Octobre de la même année 1082. C'est ce qu'on void par ses souscriptions au bas de deux monuments, qui nous restent d'un Concile qu'il tint alors à Meaux, et auquel il présida. De sorte que c'est une faute à corriger ' dans MM. de Sainte Marthe et dans les notes d'Henschenius sur la vie de S. Hugues de Grenoble, qui renvoïent cette translation jusqu'en 1092.

His. lit. de la Fr. t. 8 p. 105.

Hug. Fl. ib. p. 227.

Mab. an. t. 5. p. 641. 642 | Conc. ib. p. 401.

Gall. chr. vet. t. 2. p. 555. 1 | Boll. p. 38. not.

La réputation que Hugues s'étoit faite n'étant que simple Evêque de Die, il la soûtint si glorieusement en qualité d'Archevêque de Lyon, ' que le Pape Gregoire interrogé au lit de la mort, touchant le sujet qu'il croïoit le plus propre à lui succéder, nomma notre Prélat avec deux autres. Ce ne fut cependant pas lui, mais Didier Abbé du Mont-Cassin, qui fut élu pour remplir le S. Siege. La longue résistance que fit celui-ci à consentir à son élection, inspira à notre Archevêque l'espérance de devenir lui-même Pape. Mais quel chan-

Mab. act. ib. p. 453. n. 109 | Hug. Fl. ib. p. 232.

gement ne fait pas l'ambition dans un cœur dont elle s'est emparée? ' Hugues voïant que Didier avoit enfin accepté le souverain pontificat, ses espérances se tournerent en un furieux dépit, qui le porta à écrire à la Comtesse Mathilde en des termes les plus injurieux contre le nouveau Pape. Il alla encore plus loin. Aïant attiré à son parti Richard Abbé de S. Victor de Marseille, autre Légat du S. Siege, et quelques autres, il s'opposa à son inthronisation, et causa ainsi une nouvelle division dans l'Eglise. Une conduite aussi odieuse obligea Victor III, qui étoit le nouveau Pape élu, à excommunier notre Archevêque avec ses partisans. La sentence en fut prononcée au Concile de Benevent au mois d'Août 1087.

Hug. Fl. ib. p. 233. 234 | Mab. an. l. 67. n. 2. 23 | Gall. chr. nov. t. 4. p. 99. 100 | | Cass. chr. l. 3. c. 72.

' Mais le Pape Urbain II aïant succedé à Victor dès le douziéme de Mars de l'année suivante, ne tarda pas à la lever, et rétablit bientôt l'Archevêque Hugues dans tous ses anciens droits. On void en effet qu'il avoit repris l'exercice des fonctions de Légat dans le cours de la même année. ' Ives de Chartres l'aïant appris, lui écrivit pour le congratuler de ce qu'Urbain lui avoit rendu sa légation, dont il s'étoit si bien acquitté sous Gregoire son prédécesseur avant Victor. ' Hugues n'avoit pas été long-temps sans sentir sa faute par la honte qui lui en revint, en voïant ceux qui lui étoient auparavant le plus attachés, tels entre autres que les Moines de Cluni, lui en faire une insulte. Aussi Urbain n'eut pas plutôt été élu Pape, que Hugues fut des premiers qui le reconnurent. Il écrivit en même temps à la Comtesse Mathilde, pour lui témoigner qu'il ne s'étoit jamais séparé de la communion de l'Eglise Romaine.

Mab. ib. n. 23.

Ivo. ep. 24.

Conc. ib. p. 416.

Etant rentré dans les bonnes graces du S. Siege, il regagna bientôt celles de l'Abbé de Cluni. ' Ils se trouvoient ensemble à Dijon pour les affaires de l'Eglise, lorsqu'y passa Lambert, nouvellement élu Evêque d'Arras, qui alloit à Rome pour son sacre. Notre Archevêque engagea l'Abbé à conduire Lambert jusqu'à Lyon, et l'y retint six jours entiers, lui et toute sa suite, à cause des pluies et de la rigueur de l'hiver; car c'étoit en Janvier de l'année 1093.

Bal. misc. t. 5. p. 255. 256.

' Dans le cours de l'année suivante il présida à un Concile tenu à Brioude, auquel assisterent les Archevêques d'Ausch, de Narbone, avec plusieurs simples Evêques et Abbés, et où il fut traité entre autres affaires du differend de l'église de Tours avec l'abbaïe de Marmoutier. [a] Differend qui fut porté

Conc. ib. p. 499.

[a] p. 499. 500 | Hug. Fl. ib. p. 240 | Berth. chr. an. 1094.

et assoupi à un autre Concile, que Hugues en qualité de Legat tint à [1] Autun le seiziéme d'Octobre de la même année. A celui-ci se trouverent trente-deux tant Archevêques qu'Evêques, et plusieurs Abbés. On y fit quelques réglements de discipline; on y prononça pour la premiere fois excommunication contre Philippe Roi de France, pour avoir épousé Bertrade du vivant de sa femme légitime; et l'on y renouvella celle qui avoit été déja si souvent prononcée contre l'Empereur Henri IV, et l'Antipape Guibert. ' Au mois de Juin précédent il avoit été en Anjou pour absoudre le Comte Foulques Rechin de l'excommunication dont il étoit chargé. Gall. chr. ib. p. 101. 102 | Card. Fr. t. 2. p. 42.

' Il eut la dévotion de faire en 1095 le pelerinage de S. Jacques en Galice, et l'exécuta dans le cours des mois d'Avril, Mai et Juin. Ce fut apparemment la principale cause pourquoi il ne se trouva pas au Concile de Plaisance de la même année, auquel le Pape Urbain l'avoit invité. Le Pontife y fut si sensible qu'il l'en punit en le suspendant de ses fonctions. Mais son indignation ne dura pas longtemps; car étant venu en France la même année pour le grand Concile de Clermont, Hugues alla au-devant de lui, et ne le quitta point dans toute sa route. ' Il assista au Concile, et y obtint la confirmation du droit de primatie en faveur de son église de Lyon sur celle de Sens. ' Au sortir de Clermont il suivit le Pape, et l'accompagna toûjours avec plusieurs autres Prélats jusqu'en Italie. Il se trouva ainsi à tous les Conciles qu'Urbain jugea à propos de tenir dans les villes de France, qu'il honora de ses visites. Gall. chr. ib. p. 102. Conc. ib. p. 518. p. 598. 602. 610 | Gauf. Vos. chr. p. 293.

' Dès 1095 S. Anselme Archevêque de Cantorberi et notre Prélat avoient contracté des liaisons entre eux, à l'occasion des troubles qui agitoient l'église Anglicane. ' Cet orage aïant obligé S. Anselme à aller à Rome, il prit sa route par la France, et arriva à Lyon sur la fin de l'année 1097. L'Archevêque Hugues l'y reçut de la maniere la plus gracieuse et la plus honorable, et l'y retint jusqu'à ce que sa santé altérée par les fatigues du voïage et la rigueur de la saison, fut entierement rétablie. Anselme y repassa l'année suivante à son retour de Rome, et y reçut le même accueil. Hugues auroit même voulu l'y retenir tout le temps qu'il avoit à être exilé Ansel. l. 3. ep. 24-124. vit. p. 21. 22 | Mab. an. l. 69. n. 83. 102 Gall. chr. ib. p. 103.

1 C'est une faute à corriger ' dans l'Histoire Literaire de M. Cave, où on lit Ostie pour Autun. C'en est une autre au même Ecrivain de placer dès 1080 la translation de Hugues du Siege de Die à celui de Lyon. Cave, p. 537. 1.

Ead. his. nov. l. 2. p. 55. 2.

d'Angleterre. ' Durant le séjour qu'y fit Anselme, notre Archevêque lui cédoit par-tout la premiere place; voulant qu'il fît toutes les fonctions épiscopales, comme s'il eût été dans

Mab. ib. l. 70. n. 57. 93 | Ansel. vit. p. 24. 25.

son propre diocèse. Au bout de cinq ans, ' il eut encore la consolation de le revoir à Lyon au retour d'un autre voïage qu'il avoit fait à Rome, et de l'y posséder pendant seize mois depuis la fin de l'année 1103 jusqu'en Avril 1105. Anselme et toute sa suite y subsistoient par la libéralité de notre Archevêque; et celui de Cantorberi éprouva à la letre, com-

Ansel. l. 3. ep. 64.

bien étoient sinceres ' les offres que Hugues lui avoit faites peu de temps auparavant, lorsque le pressant de revenir à Lyon, il lui disoit qu'il devoit regarder la maison archiépiscopale comme la siene propre. Qu'elle l'avoit déja été, et qu'elle le seroit encore dans la suite plus que jamais.

Lab. bib. nov. t. 1. p. 640 | Mab. ib. l. 69. n. 86.

' Sur la fin de 1097, ou au commencement de l'année suivante, Robert Abbé de Molesme et six de ses Moines, du nombre de ceux qui avoient formé la résolution de mener une vie plus conforme à la Regle de S. Benoît, ce qu'ils ne pouvoient faire dans leurs monasteres par bien des raisons, allerent à Lyon communiquer leur dessein à l'Archevêque, qui l'approuva et leur permit de se retirer ailleurs. Il leur donna ses letres à cet effet; et eux au nombre de vingt-un choisirent le desert de Cisteaux, et donnerent ainsi naissance à ce grand Ordre, sous l'autorité de notre Légat, qui le pro-

Lab. ib. p. 643. 644 | Mab. ib. n. 123.

tegea dès lors avantageusement. ' Aïant reçu l'ordre l'année suivante 1099 de la part du Pape Urbain II, de renvoïer l'Abbé Robert à Molesme, il l'executa de maniere que sa sortie de Cisteaux ne préjudicia en rien à l'établissement de ce nouveau monastere. Il lui donna encore d'autres marques de sa protection, lorsqu'en 1100 les Députés d'Alberic élu Abbé en la place de Robert, passant par Lyon pour aller à Rome, il les munit de Letres de recommandation auprès du Pape Pascal II.

Ce Pontife aïant succedé à Urbain dès le douziéme d'Août

Hug. Fl. ib. p. 254. 258 | Conc. ib. p. 726.

1099, choisit des Italiens pour ses Légats. ' Il en envoïa deux en France, qui y tinrent divers Conciles, où la cause de Norgaud Evêque d'Autun fut agitée. L'Archevêque de Lyon n'y fut pas insensible, et se sentit sur-tout piqué de ce que des étrangers entreprenoient de juger ainsi hors de sa province un de ses suffragans, qu'il avoit ordonné lui-même. C'est peut-être ce qui lui fit naître le dessein d'entreprendre le

pelerinage de Jerusalem, qui depuis la Croisade étoit devenu plus facile et moins périlleux. Mais avant que de l'exécuter, il voulut avoir la permission du nouveau Pape, qui la lui accorda, en lui mandant de passer par Rome, afin d'y recevoir la légation d'Asie, comme il avoit eu celle de Bourgogne dont il s'étoit si dignement acquité. Sur cette réponse Hugues assembla à Anse dans son diocèse un Concile, auquel se trouverent plusieurs Archevêques [1] et Evêques, et dont le but principal étoit d'obtenir un subside pour les frais de son voïage. Après quoi il prit la route de Rome, d'où il partit pour Jerusalem vers le commencement de l'année 1101.

On ignore le temps précis qu'emploïa notre Archevêque à visiter les Saints lieux. Il y a toute apparence qu'il n'en étoit point encore de retour les premiers mois ' de 1103 du temps que le Cardinal Milon Evêque de Palestrine tint une assemblée à Marseille; car Berard Evêque de cette ville gouvernoit encore dans le diocèse de Lyon avec le sien propre. ' Si-tôt que Hugues fut revenu à son église, il en donna avis à son bon ami S. Anselme de Cantorberi, qui fut soigneux de répondre à ses politesses, et qui revint à Lyon à la fin de la même année, comme il a été dit plus haut. Il y trouva notre Prélat, qui paroît y avoir fait dans la suite une résidence non interrompue, étant alors déchargé de toute légation. ' Un an environ après que S. Anselme l'eut quitté en Avril 1105 pour retourner en Angleterre, il lui adressa les Députés qu'il envoïoit à Rome, et lui écrivit pour le prier de les aider de ses conseils. Hugues répondit à cette letre; et c'est une des dernieres actions de sa vie dont on nous ait conservé la connoissance. ' Il la termina le septiéme d'Octobre [2] 1106, lorsqu'il étoit à Suze pour se rendre au Concile de Guastalle sur le Pô, auquel le Pape l'avoit invité, et qui s'y tint en effet le vingt-deuxiéme suivant du même mois. Le corps de ce grand Archevêque fut enterré à Suze même dans l'abbaïe de S. Juste avec l'honeur convenable. C'est ce qu'on

Gall. chr. ib. p. 108.

Ansel. l. 3. ep. 24 | l. 4. ep. 18.

l. 3. ep. 123. 124 | Alford. an. 1106.

Mab. ib. l. 71. n. 19 | Gall. chr. ib. p. 109 | Conc. ib. p. 748.

1 ' Hugues de Flavigni dit que S. Anselme fut un des Archevêques du Concile d'Anse. ' Mais il est certain par le témoignage d'Edmere son Historien et compagnon inséparable, qu'Anselme étoit alors retourné en Angleterre, après son premier voïage de Rome et de Lyon.

Hug. Fl. ib. p. 234. Ansel. vit. p. 22. 23.

2 ' Frizon a tort de le supposer mort dès 1103, et de mettre sa mort à Salamine, derniere faute qui a été copiée par François du Chesne. Le Chroniqueur de S. Maixent fait une autre faute en renvoyant cette mort jusqu'en 1109.

Friz. ib. p. 105 | Card. Fr. t. 1. p. 49 | Mallea. chr. p. 218.

apprend et de l'épitaphe que Baudri, encore alors Abbé de Bourgueil, consacra aussi-tôt à sa mémoire, et d'une letre que l'Abbé de Cluni écrivit immédiatement après sa mort à S. Anselme de Cantorberi.

EPITAPHE.

Du Ches. t. 4. p. 258.

' Post Lugdunensis Præsul, Prius Hugo Diensis,
Magnus Romanæ filius Ecclesiæ.
Quem sibi Legatum Romanus Papa rogavit,
Ad synodum veniens, proh dolor occubuit.
Virtutum cellam, divini nectaris [1] aulam,
Hac tumulavit humo Segusiensis homo,
Lætatus Justus, hospes bonus hospite tanto,
Quem Deus eximius misit et socium.
Lugdunum luge, solemnia Conciliorum
Occubitu patris occubuere tibi.

Si la Muse de Baudri avoit été plus heureuse, elle auroit trouvé une matiere tout autrement riche pour l'épitaphe de ce vigilant et zélé Prélat. Sans la tache d'ambition, dont il se couvrit à l'ordination du Pape Victor III, mais dont on doit croire qu'il fit pénitence, on pourroit dire qu'il fut grand et admirable en tout : en esprit, en vertu, en science, en sagesse, en courage, en zéle pour l'exacte discipline dans le Clergé, et le bon ordre dans tous les états. La confiance que lui donnerent deux des grands Papes qui ont gouverné l'Eglise, l'estime et l'attachement que lui porterent les plus saints personages de son temps, S. Anselme de Cantorberi, S. Anselme de Luques, Ives de Chartres, S. Hugues de Grenoble, S. Robert de Molesme, le B. Albéric de Cisteaux : tout dépose avantageusement en faveur de son mérite. Presque tous les Ecrivains de son siécle qui ont eu occasion de parler de lui, ne s'en expriment qu'en des termes honorables et respectueux. ' L'Auteur de la relation de ce qui se passa dans le rétablissement du Siege épiscopal d'Arras, dit que le Legat Hugues Archevêque de Lyon étoit véritablement une lampe brillante et ardente de la Maison du Seigneur. ' Le

Bal. misc. t. 5. p. 256.

Boll. 1. Ap. p. 38. n. 4.

Gall. chr. ib. p. 109.

1 ' On lit *pectoris* dans le *Gallia Christiana;* quoiqu'il paroisse que l'épitaphe ait été copiée sur l'édition de du Chesne, qui porte *nectaris,* comme le sens le demande.

vénérable Guigues Prieur de Chartreuse témoigne, que son habileté dans les affaires ecclésiastiques repondoit à l'éclatante réputation qu'il y avoit acquise : *virum in ecclesiasticis negotiis strenuum et famosum.* ' Hugues de Flavigni, celui de tous les Auteurs qui nous a mieux instruits de son histoire, atteste que la justice et la piété répandoient un grand lustre sur ses mœurs. ' S. Pierre Maurice Abbé de Cluni n'en donne pas une idée moins avantageuse, en rapportant un miracle auquel il eut beaucoup de part de son vivant. Mais persone n'a mieux relevé ' les grands talents et les vertus épiscopales de notre Archevêque qu'Ives de Chartres, qui lui a écrit au moins sept ou huit letres.

Hug. Fl. ib. p. 195.

Petr. ven. mir. l. 1. c. 22.

Ivo. ep. 24. 54. 55. 59-61. 66. 68. 158.

Autant il fut zélé pour le bon ordre, autant il se montra bienfaisant envers les églises et les monasteres. ' Outre les embellissements et les décorations qu'il fit faire à sa Cathedrale de Lyon : outre les ornements pour le service divin et les livres dont il l'enrichit, il lui procura encore d'autres avantages considérables. Les Abbaïes de Cluni, de S. Benigne de Dijon, de la Chaize-Dieu, de Cisteaux, et autres monasteres doivent le compter au nombre de leurs bienfaiteurs; et la Collegiale de S. Irenée de Lyon lui fut redevable d'être déservie alors par des Chanoines Reguliers.

Gall. chr. ib. p. 108. 109.

§ II.

SES ECRITS.

TOUT ce qui nous reste des productions de la plume de l'Archevêque Hugues, se réduit presque à de simples Letres; mais qui sont à priser tant pour leur grand nombre, que pour les sujets dont elles traitent. Encore ne sontelles qu'une partie de celles qu'il eut occasion d'écrire et qu'il écrivit effectivement. C'est ce que fait juger cette multitude d'affaires ecclésiastiques, dont il fut chargé pendant plus de vingt ans, qu'il exerça les fonctions de Légat en France et en Bourgogne. Il n'y a pas à contester, que toutes les Letres d'un Prélat qui eut une telle part au gouvernement de l'Eglise, ne fussent intéressantes, et ne méritassent d'être conservées à la postérité. Mais il est encore arrivé, que celles qui ont échappé du naufrage des autres, sont extrémement dis-

persées dans les recueils étrangers, où elles se trouvent souvent comme noïées. Si quelqu'un s'avisoit un jour de les réunir ensemble, afin qu'on les eût de suite, pour se mettre mieux au fait de ce qui se passa alors dans l'église Gallicane, nous serions charmés d'abreger son travail par le soin que nous allons prendre de les faire connoître, et d'en marquer la Chronologie, autant qu'il sera possible.

Le recueil où il s'en trouve le plus, sont les *Miscellanea* de M. Baluze, qui en a publié trois dans le cinquiéme volume et neuf ou dix autres dans le suivant. ' Les trois premieres sont enchassées dans les actes du rétablissement de l'ancien Siege épiscopal d'Arras. Il n'y a cependant que la premiere qui ait directement rapport à ce sujet; mais on y a fait entrer les autres, par la raison qu'elles sont adressées à Lambert, le premier Evêque qui remplit alors ce Siege. Cette premiere Letre est écrite à Robert Comte de Flandres, pour lui enjoindre de reconnoître le nouvel Evêque, qui venoit de Rome, où il avoit été sacré, et de lui accorder sa protection, principalement pour revendiquer les biens aliénés, ou enlevés de son Evêché. La Letre fut écrite par conséquent en 1094, après que le Metropolitain et les Evêques suffragans de la province eurent reconnu eux-mêmes Lambert pour leur Confrere : ' ce qui se fit dans un Concile tenu à Reims le dix-septiéme de Septembre de la même année. ' Dom d'Acheri avoit déjà publié cette letre au cinquiéme volume de son Spicilege.

Bal misc. t. 5. p. 273. 274.

p. 172.

Spic. t. 5. p. 552.

Bal. ib. p. 297.

' Dans la seconde des trois Hugues donne avis au même Prélat de la mort d'une Religieuse, qui avoit passé d'Arras à Lyon, où elle avoit fini ses jours le vingt-quatriéme de Janvier, apparemment de l'année suivante 1095, par où l'on peut conjecturer la date de la Letre. Elle est écrite avec de grands sentiments de piété et de foi aux prieres pour les Morts.

p. 306. 307.

' La troisiéme est en faveur de celui qui s'étoit chargé de la rendre à l'Evêque Lambert. Cette persone aïant un différend avec l'Evêque d'Amiens, qui étoit alors Gervin, et avec Foulques Archidiacre de la même église, avoit prié le Légat Hugues d'engager l'Evêque d'Arras à lui faire rendre justice. Hugues en le chargeant de cette commission lui enjoint, au cas qu'il refuse de s'en acquitter, de prier de sa part Renaud Archevêque de Reims de faire droit aux plaintes du porteur de la Letre. Celle-ci semble avoir été écrite la

même année que la précédente. Dans l'une et l'autre l'Auteur prend par une humble modestie la qualification de Serviteur de l'église de Lyon, ce qu'il fait encore dans plusieurs autres.

Entre celles que contient le VI volume du recueil dont il est question, ' il y en a quatre qui furent écrites, dès que Hugues n'étoit encore que simple Evêque de Die. La premiere est adressée à Raoul Archevêque de Tours, pour l'inviter à une conférence, où il se devoit agir d'affaires qui feroient voir si ce Prélat étoit autant attaché au Pape, qu'il le vouloit paroître. Hugues n'y prend aucun titre que celui d'Aprocrisiaire de la sainte Eglise Romaine. L'Editeur en marque la date en l'année 1075, par où l'on void que Hugues commença dès lors, c'est-à-dire, l'année d'après qu'il fut ordonné Evêque de Die, à exercer les fonctions de Légat en France. t. 6. p. 411-413.

' Les trois suivantes sont écrites au même Archevêque, pour l'inviter à autant de Conciles, auxquels il étoit prié d'amener avec lui les suffragans de sa province. Elles sont courtes; mais elles disent beaucoup de choses en peu de mots. La premiere sur-tout contient une vive description du triste état, auquel l'Eglise se trouvoit alors réduite, et qui devoit piquer le zéle des bons Evêques. Elle fut écrite aussi-tôt après que le Légat eut terminé le premier Concile qu'il tint à Anse, et indique à Raoul celui qu'il devoit tenir à Dijon le second de Janvier de l'année suivante 1077. Par la seconde des trois il lui indique un autre Concile à Clermont en Auvergne pour le neuviéme d'Août de la même année; et par la derniere, celui qui devoit s'assembler à Autun le dixiéme de Septembre suivant, et auquel le Légat souhaitoit que se trouvassent aussi les Abbés et les plus habiles Clercs de la province de Tours avec tous les Evêques. Ces Letres au reste sont les seuls monuments, qui nous fournissent l'époque précise de la tenue de tous ces Conciles. p. 412-413.

' Suit une autre piece de notre Légat sous le titre de Letres, mais qui n'est proprement qu'une donnation des églises de sainte Foi du Chastelet et de S. Victor, faite à l'abbaïe de Congue en Rouergue, par Hugues même alors Archevêque de Lyon, du consentement de ses Chanoines, et à certaines conditions, portées par l'acte passé dans la maison archiépiscopale sans date. p. 414. 415.

Deux autres Letres de notre Archevêque Légat : l'une à

Hugues nouvellement ordonné Archevêque de Besançon, ce qui montre qu'il s'agit de Hugues de Bourgogne, l'autre à Lambert Evêque d'Arras. ' L'objet de la premiere qui a été réimprimée par Dom Mabillon, est d'engager le premier de ces Prélats à restituer à l'Abbaïe de S. Benigne de Dijon l'église de Notre Dame de Saline, conformément à ce qui avoit été réglé au Concile de Meaux, auquel l'Archevêque de Besançon son prédécesseur avoit refusé de se trouver; quoiqu'il y eût été appellé. L'Auteur ajoûte que le Pape avoit confirmé ce reglement et apporte en preuve un extrait de sa Letre. C'étoit sans doute Urbain II; car Hugues ne fut ordonné Archevêque de Besançon que dans le cours de l'année 1088. On n'a point d'autre indice pour découvrir la date de cette Letre du Légat. ' Par la suivante il invite l'Evêque d'Arras au Concile d'Autun, qu'il devoit assembler le quinziéme de Septembre, et qui s'y tint effectivement en 1094. Pour lever la difficulté qu'il y auroit pu avoir de la part de son Métropolitain l'Archevêque de Reims, qui en vertu des privileges de son église ne se croïoit pas obligé d'obéir aux ordres des Légats du S. Siege, l'Auteur lui copie la décision du Pape à ce sujet.

p. 422. 423 | Mab. an. t. 5. app. p. 675. 2.

Bal. ib. p. 423. 424.

' Autre Letre de notre Archevêque, qui eut des suites, et brouilla pour un temps son Auteur avec Ives Evêque de Chartres, à qui elle est écrite. C'est la réponse à la soixantiéme d'Ives dans laquelle, après lui avoir demandé, en qualité de premier suffragan de la Métropole de Sens, la permission d'ordonner au commencement du Carême Daïmbert, qui en avoit été élu Archevêque, à la place de Richer, mort sur la fin de Decembre 1096, il insiste sur le refus que le Légat lui en avoit fait. De sorte que la Lettre d'Ives et la réponse de Hugues sont du commencement de l'année suivante. La raison du refus de Hugues, est qu'il vouloit qu'au préalable Daïmbert reconnût le droit de primatie accordé à l'église de Lyon. ' Ives entreprit de lui montrer par plusieurs autorités, que ce qu'il exigeoit du nouvel Archevêque élu, n'avoit jamais été observé ni dans la province de Sens, ni dans aucune autre, ' et lui reprochoit d'avoir reconcilié à son insçu les Seigneurs du Puiset, excommuniés par les Evêques de la même province, pour les pillages qu'ils avoient faits sur les terres de l'église de Chartres. La Letre d'Ives est forte en raisons, mais un peu vive, et pas assez mesurée dans les termes.

p. 426-429.

Ivo. ep. 60. p. 26-28.

p. 28. 2.

' Aussi le Légat en fut piqué, et y fit réponse en persistant dans son refus, et tâchant de montrer qu'il étoit fondé sur la désobéissance du Clergé de Sens, d'où le nouvel Archevêque avoit été tiré. C'est ainsi qu'il qualifie l'opposition de cette église à reconnoître la primatie de celle de Lyon. ' Quant à la reconciliation des Seigneurs du Puiset, dont l'Evêque de Chartres lui faisoit une espece de crime, le Légat répond que c'est une pure calomnie, et en administre la preuve. Il finit sa réponse en priant Dieu d'adoucir lui-même l'émotion qu'Ives avoit fait paroître contre lui, sans l'avoir méritée. Cette Letre d'Ives en suppose visiblement une autre de la part du Légat en réponse à la cinquante-neuviéme du même Evêque. ' Hugues dans cette Letre, qui ne paroît nulle part, marquoit nettement son refus à la permission pour le sacre de Daïmbert, ce qui le suspendit, ' et l'y accusoit d'avoir reçu de la main du Roi l'investiture de l'archevêché. Ce n'est pas au reste la seule Letre de notre Archevêque à Ives qui soit perdue. Nous en avons huit que cet Evêque lui adresse; et il ne nous en reste que deux de celles que l'autre lui écrivit.

Bal. ib. — p. 429. — Ivo. ib. p. 26. — p. 27. 2.

' Vient ensuite dans le recueil de M. Baluze, qui nous sert ici de guide, une autre Letre de Hugues à Daïmbert même, alors ordonné et faisant les fonctions d'Archevêque de Sens. ' Dom Martene ne la croïant pas encore imprimée en la trouvant dans un manuscrit de S. Victor de Paris, l'a donnée de nouveau au public. L'Auteur après avoir témoigné à Daïmbert son juste étonnement de n'avoir encore reçu aucune réponse de sa part à plusieurs autres de ses Letres, touchant les accusations intentées contre lui par les Abbés de son diocèse, lui enjoint avec beaucoup de politesse, en lui faisant néanmoins sentir l'autorité dont il étoit revêtu, de se trouver au Concile qu'il avoit indiqué à Troïes après l'octave de la Pentecôte. Les Editeurs de la Letre sont partagés entre eux, au sujet du temps de ce Concile. ' L'un prétend qu'il fut tenu en 1104; et ' l'autre soûtient que ce ne fut que l'année suivante. S'il y en eut effectivement quelqu'un à Troïes ces deux années-là, il est certain qu'il ne s'agit ici ni de l'un ni de l'autre. La raison en est sans replique. Hugues étoit encore Légat du S. Siege, lorsqu'il convoqua ce Concile, comme il est visible, et par le pouvoir qu'il avoit de l'assembler hors de sa province, et par le titre qu'il en prend

Bal. ib. p. 429. 430. — Mart. am. coll. t. 7. p. 66. — Bal. ib. p. 429. — Mart. ib.

dans l'inscription de sa Letre. Or il cessa d'en exercer les fonctions dès le mois d'Août 1099, que Pascal II fut élevé au souverain pontificat, comme on l'a vu dans son histoire. On ne peut point non plus entendre par ce Concile, celui dont fait mention Manassé I Archevêque de Reims dans son Apologie à notre Légat; puisqu'il n'étoit point encore parvenu à l'archevêché de Lyon, ni Daïmbert à celui de Sens. Reste donc à dire que c'est un Concile tenu, ou au moins indiqué à Troïes la pénultiéme ou derniere année du Pontificat d'Urbain II, et qui nous est inconnu d'ailleurs.

Bal. ib. p. 473. 474. 485. ' M. Baluze a publié dans le même recueil deux actes de donation l'un de l'année 1094, et l'autre de 1106, par lesquels notre Archevêque céde à l'abbaie de Cluni deux ou trois églises qui y sont nommées. Ces actes au reste ne sont pas autrement intéressants, sinon pour faire connoître la piété du bienfaicteur. Elle éclate principalement dans le premier, dont une des conditions est que les Moines de cette abbaïe prieront pour la rémission des péchés de l'Archevêque, pour le bien de l'église de Lyon, et pour le salut de tous ses Chanoines et de leurs parents. Nous apprenons du même acte deux traits qui ne sont pas à omettre : le premier, que Hugues avoit alors un neveu de même nom que lui entre les Chanoines de son église; l'autre, que ce fut un Moine de S. Benigne de Dijon, aussi nommé Hugues, qui écrivit l'acte en l'absence du Chancelier, quoique cela se passât à Lyon.

Revenons à la suite des Letres de notre Archevêque Légat. On en a quatre d'une juste étendue et fort importantes dans la collection générale des Conciles. ' La premiere, dans laquelle l'Auteur se qualifie très-inutile serviteur et Prêtre de l'église de Die, est adressée au Pape Gregoire VII, à qui il y rend compte de tout ce qui s'étoit passé au Concile d'Autun, tenu en Septembre 1077. Elle ne fut cependant écrite qu'au commencement de Janvier de l'année suivante : ce qui est visible en ce que Hugues y faisant mention du Concile de Clermont, qui précéda environ d'un mois celui d'Autun, en parle comme aïant été célébré l'année précédente. Hugues differa de faire ce détail au Pape, sur ce qu'il avoit chargé un Clerc de Paris affidé à ce Pontife, de l'en instruire de vive voix, lorsqu'il seroit auprès de lui, où il se devoit rendre bientôt à la sortie du Concile, auquel il avoit assisté.

Conc. t. 10. p. 364. 365.

Mais ce Clerc étant de retour, et Hugues ne recevant ni de ses nouvelles ni de celles du Pape, prit le parti de lui écrire la Letre dont il est question. L'on y void le caractere disgracieux de plusieurs Evêques de France accusés, ou même convaincus de differents vices à ce Concile d'Autun. C'est dans la même Letre que le Légat Hugues rend à Manassé II, depuis Archevêque de Reims, et à S. Bruno ces glorieux témoignages, que nous avons recueillis dans leur histoire. A la fin, l'Auteur annonce au Pape le Concile qu'il devoit tenir à Poitiers le quinziéme de Janvier. Autre preuve de la date que nous assignons à cette Letre.

ʹ Le Concile se tint au temps marqué; et c'est ce qui s'y passa qui fait l'objet de la seconde Letre du recueil, qui contient les quatre que nous entreprenons de discuter. Hugues Abbé de Flavigni, qui a eu soin de nous instruire de ce qu'il sçavoit de l'histoire de notre Légat, a cru devoir faire entrer cette même Letre dans sa chronique. Elle y figure à merveille, étant toute historique. On y a un triste détail des contradictions, que le Légat et ceux qui lui étoient attachés eurent à souffrir dans ce Concile, qui fut plein de trouble et de violence, et où quelques-uns coururent risque de la vie. L'Archevêque de Tours et l'Evêque de Rennes, qui en furent cause en partie, y sont représentés d'une maniere qui ne leur est pas honorable. Hugues termine sa Letre par des plaintes, de ce que les coupables qu'il condamnoit en France couroient à Rome, où au lieu d'être traités plus rigoureusement, comme ils l'auroient mérité, on leur faisoit grace, et ils en devenoient plus insolents. p. 366. 367 | Hug. Fl. chr. p. 202. 203.

ʹ La troisiéme Letre de notre Archevêque Légat entre les quatre, dont il est ici question, se trouve aussi enchassée dans la chronique de Hugues de Flavigni. Elle est adressée à Mathilde Comtesse de Toscane, la plus zélée protectrice des Papes en ce temps-là, et fut écrite en 1087, lorsque Didier Abbé du Mont-Cassin, élu Pape dès 1085, accepta enfin cette souveraine dignité, après une résistance de près de deux ans. Jusque-là l'Archevêque Hugues avoit espéré de s'y voir élevé lui-même. Mais piqué de voir alors ses prétentions avortées, il écrivit cette Letre, pour s'opposer à l'ordination de Didier, et déduire les prétendues raisons qu'il croïoit avoir de s'y opposer; quoique de son propre aveu il eût consenti à son élection. Raisons au reste qui sont presque Conc. ib. p. 414-416 | Hug. Fl. ib. p. 233. 234.

toutes autant de calomnies, dont il charge le nouveau Pape, et dont quelques-unes retombent sur le Cardinal Odon, qui fut lui-même Pape peu après sous le nom d'Urbain II. Pour s'en convaincre il suffit de sçavoir, que presque tout ce que l'Auteur avance ici, ' se trouve contredit par l'histoire publique de ce temps-là. De sorte qu'il eût été à souhaiter pour l'honneur de l'Archevêque Légat, que sa Letre eût été ensevelie dans un éternel oubli. Mais il n'est point de si grand homme qui n'ait son foible.

Cass. chr. l. 3. c. 72.

' Enfin la quatriéme Letre du recueil, qui avoit été déja publiée par Dom d'Acheri, est encore adressée à la Comtesse Mathilde; et fut écrite en 1088 aussi-tôt après l'élection d'Urbain II. L'Auteur la commence par un fort bel éloge de cette Princesse, et y parle du Pape Gregoire VII et d'Anselme Evêque de Luques, mort deux ans auparavant, comme de deux saints qui jouissoient de la gloire éternelle. Mais le principal but de Hugues est de s'y justifier du bruit qui s'étoit répandu, qu'il avoit fait schisme avec l'Eglise Romaine. Il y proteste donc, que jamais il ne s'étoit séparé de sa communion, et qu'il étoit bien éloigné de le faire dans la suite. Il se plaint même un peu amérement de S. Hugues Abbé de Cluni et des freres du monastere, de ce qu'ils étoient du nombre de ceux qui le regardoient comme Schismatique, et lui insultoient en conséquence. La pique qu'il en eut, le porta à faire au S. Abbé auprès de la Comtesse une espéce de crime d'avoir recité à l'Office du Vendredi Saint l'oraison pour l'Empereur Henri IV, quoiqu'excommunié plusieurs fois. Le porteur de cette Letre étoit chargé de plusieurs autres, que l'Archevêque écrivoit à Rome, et qu'il recommande à Mathilde. Cette Letre paroît avoir été le prélude de la paix de son Auteur avec le S. Siege.

Conc. ib. p. 416. 417 | Spic. t. 2. p. 405-407.

Outre toutes ces Letres du Légat Hugues, ' il y en a encore deux autres qui lui appartienent entre celles de S. Anselme de Cantorberi. Ce sont la soixante-quatriéme et la cent vingt-quatriéme du troisiéme livre, où l'ordre qu'elles tienent est renversé. La seconde a été effectivement écrite avant celle qui est la premiere, et n'est point à sa place par une autre raison. On lui a donné le rang qu'elle tient sur ce qu'on a supposé que c'est la réponse à la cent soixante-troisiéme qui la précéde immédiatement : au lieu que c'est la réponse à la vingt-quatriéme du même livre, dans laquelle S. Anselme

Ansel. l. 3. ep. 64. 124.

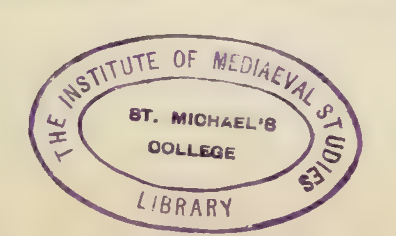
consulte l'Archevêque son ami touchant la perplexité qui l'agitoit, sçavoir si en conséquence des raisons qu'il lui expose, il devoit abdiquer l'épiscopat où il étoit entré depuis peu, ou y demeurer. Il n'y a qu'à lire ces deux Letres de S. Anselme pour se convaincre de ce que nous établissons ici.

' Hugues détermine son ami à l'affirmative : c'est-à-dire à retenir son Archevêché, et lui en apporte des motifs pressants. Mais en lui donnant cet avis il lui ajoûte, qu'il va contre sa propre inclination, par la raison qu'il sera privé par-là de voir celui qui après Dieu fait sa plus chere consolation. Ce trait semble supposer que les deux Archevêques s'étoient déjà vus, et qu'ils se connoissoient autrement que par Letres. Celles qu'ils se sont écrites l'un à l'autre, respirent une pieuse et tendre union. Ils s'y donnent mutuellement le titre de sainteté, qui n'étoit pas encore, comme on void, réservé au seul souverain Pontife. ep. 124.

' L'autre Letre de Hugues à S. Anselme est pour lui apprendre son retour de Palestine, où il étoit allé visiter les saints lieux, ainsi qu'il a été dit plus haut. De sorte qu'elle n'a été écrite que dans le cours de l'année 1103, avant le plus long séjour que S. Anselme vint faire à Lyon à la fin de la même année, lorsqu'il y passa plus d'un an entier. C'est dans cette Letre que notre Archevêque le presse avec une affection merveilleuse, d'y revenir habiter la maison archiépiscopale qui étoit entierement à lui. Cette Letre n'est point non plus à sa place. S. Anselme y répond par la dix-huitiéme de son quatriéme livre, où elle devoit être placée immédiatement avant la réponse, et faire ainsi la dix-septiéme du même livre. ep. 64.

Il ne nous reste, que l'on sçache, de toutes les Letres de notre Archevêque Légat à S. Anselme, que les deux dont on vient de rendre compte. ' Nous en avons cependant cinq de celui-ci à l'autre : sans compter les autres qui se seront perdues, comme celles de Hugues, dont il est visible que trois au moins ont subi ce sort. l. 2. ep. 11. 17 | l. 3. ep. 24. 123 | l. 4. ep. 18.

' Les Origines de l'Ordre de Cisteaux imprimées par le P. Labbe en 1657, nous fournissent trois autres Letres de l'Archevêque de Lyon, qui s'intéressant pour le premier établissement de ce grand Ordre, les écrivit en faveur de ceux qui l'entreprirent. Du recueil de cet Editeur ces Letres ont passé à la tête de la Bibliothéque de Cisteaux, où l'on a réimprimé Lab. bib. nov. t. 1. p. 640. 643. 644.



en 1660 sous le titre d'Exorde de l'abbaïe de Cisteaux, les
p. 26. Origines publiées dès 1657. ' La premiere des trois Letres se trouve encore repétée dans ce qu'on nomme le grand Exorde de l'Ordre de Cisteaux, imprimé à la suite du précé-
Gall. chr. nov. t. 4. p. 106. dent, ' et dans le nouveau *Gallia Christiana*, avec une la-
Cist. Lib. ib. p. 1. 2. cune facile à remplir. ' Celle-ci est proprement une permission accordée à S. Robert Abbé de Molesme et à six de ses Moines, qui y sont nommés, de sortir de ce monastere, où ils ne pouvoient pour plusieurs causes qu'ils alléguoient, pratiquer exactement la Regle de S. Benoît, qu'ils avoient embrassée, et qu'ils espéroient suivre ailleurs avec plus de perfection. Ils allerent exprès à Lyon demander cette permission au Légat, qui la leur accorda volontiers, tant à eux qu'à tous ceux qui seroient inspirés de les imiter. C'est ce que porte expressément l'écrit qu'il leur accorda, et sur lequel ils
p. 26. se retirerent au nombre de vingt-un ' dans le désert de Cisteaux, le vingt-uniéme de Mars 1098, ce qui montre que les Letres du Legat précéderent de peu cette date.

p. 3. 4. ' La seconde Letre du recueil est adressée à Robert Evêque de Langres, dans le diocèse duquel est située l'abbaïe de Molesme, et fut écrite dans le cours des premiers mois de l'année suivante. L'Auteur y détaille ce qui avoit été réglé à l'assemblée qu'il venoit de tenir à Pierre Encise avec plusieurs Evêques et Abbés, touchant le renvoi de l'Abbé Robert à Molesme, où le Pape cédant aux importunités des Moines du lieu, souhaitoit qu'il retournât. La Letre est intéressante pour ce point d'Histoire, qu'on ne trouve point si bien circonstancié ailleurs. On y void de plus que les mesures avec lesquelles il fut arrêté que Robert quitteroit Cisteaux pour rentrer à Molesme, furent si sages, que toutes les parties intéressées n'y pouvoient rien perdre de leurs droits. Il y est parlé d'un Breviaire, dont l'usage commença alors, ainsi que nous l'avons observé autre part.

p. 5. 6. ' La troisiéme Letre qui suit dans les recueils indiqués, est écrite au Pape Pascal II, à qui elle fut rendue avec celles des Légats Jean et Benoît, et de Gautier Evêque de Chalons sur Saone, dans le diocèse duquel Cisteaux étoit alors situé, par Jean et Ibolde Moines de ce monastere naissant. Le but de toutes ces Letres étoit d'engager ce Pontife à accorder sa protection à ce même monastere, donc Alberic venoit d'être élu Abbé. Il avoit cru après son élection devoir faire cette dé-

marche auprès du S. Siege, et avoit chargé ses Députés de passer par Lyon, et de prendre la recommandation de l'Archevêque. ' Sur sa Letre et les deux autres, Pascal accorda une Bulle en faveur du nouveau monastere, dans laquelle en parlant de notre Archevêque, il donne à entendre qu'il n'étoit plus son Légat, comme il a été dit dans son Histoire. Hugues écrivit cette Letre peu de temps avant qu'il allât lui-même à Rome, par où il passa pour se rendre en Palestine. Ce qu'il y dit de la jalousie qu'avoient déja conçu d'autres Moines voisins de Cisteaux, en voïant la vie pauvre et pénitente de ses premiers habitants, fait voir que ce mal, qui eut depuis de fâcheuses suites, avoit commencé dès lors. p. 6. 7.

' Au même volume du P. Labbe, où ont été imprimées pour la premiere fois les trois Letres précédentes, il y en a encore une autre du même Auteur, enchassée dans la Chronique d'Hugues Abbé de Flavigni. Elle fut écrite en 1097, et adressée à Haganon Evêque d'Autun, en faveur de cet Abbé, à la mémoire de qui elle est fort honorable. Notre Archevêque aïant confirmé son élection en qualité de Légat, le renvoïa avec cette Letre à Haganon Evêque diocèsain, pour recevoir la bénédiction abbatiale. Hug. Fl. chr. p. 242.

' L'Auteur de l'histoire de l'abbaïe de S. Hubert en Ardene, qui a été attentif à faire entrer dans son ouvrage plusieurs pieces originales des temps dont il a occasion de parler, nous y a donné une autre Letre de notre Archevêque Légat. Elle est intéressante, et adressée au Pape Urbain II, pour l'instruire de ce qui s'étoit passé à l'institution et destitution de Robert Abbé de S. Remi de Reims, un des Historiens de la premiere Croisade. Le détail y est fort bien circonstancié; et l'on n'a rien de plus propre à nous mettre au fait de cet événement, qui fit alors quelque bruit. L'Auteur de la Letre, qui s'y qualifie serviteur de l'église de Lyon, comme il fait dans presque toutes les autres qu'il écrivit depuis sa translation à ce Siege primatial, dit avoir refusé de consentir à ce qu'on élût un autre Abbé à la place de Robert, par la seule raison que celui-ci avoit appellé au S. Siege. Que néanmoins l'Archevêque Manassé II l'avoit prié par ses Letres d'y consentir, et qu'Hilgolde Evêque de Soissons, Ponce Chanoine de la Cathedrale de Reims et Raoul qui en étoit Prévost, étoient venus lui demander la même grace. ' Cette Letre fut Mart. am. coll. t. 4. p. 998. 999. Mab. an. l. 69. n. 67.

écrite en 1097, comme il paroît par un rescrit du Pape Urbain, referé en partie dans les archives de l'abbaïe de S. Remi.

Ivo. ep. not. p. 235.

' Autre Letre qui appartient encore à l'Archevêque Hugues, et que Jean-Baptiste Souchet a pris soin de publier dans ses observations sur les Letres d'Ives de Chartres, après l'avoir tirée des manuscrits. Hugues l'adresse à cet Evêque, qui gouvernoit alors le diocèse de Sens à la mort de Richer son Archevêque, pour lui enjoindre de faire observer l'interdit prononcé contre Ursion Maître d'Hôtel du Roi et ses complices, en conséquence de ce qu'Ursion avoit pris et emprisoné un homme du diocèse d'Evreux qui alloit en pelerinage à S. Marie Magdelaine de Vezelai, et à S. Giles en Languedoc. La Letre est de l'année 1096, comme le montre le temps de la mort de l'Archevêque Richer; et dès lors au moins on étoit persuadé dans le public que les Reliques de S. Magdelaine étoient à l'Abbaïe de Vezelai, ce qui ne favorise pas la prétention des provençaux.

Bib. PP. t. 21. p. 2 | Gall. chr. ib. app. p. 10. 11 | Card. Fl. t. 2. p. 42.

Encore ' une autre Letre de notre Archevêque, imprimée dans divers recueils indiqués à la marge. Celle-ci est circulaire, étant adressée à tous les Archevêques, Evêques, Abbés et autres Fidéles pour leur notifier la sentence d'absolution que l'Archevêque Légat, assisté d'Aldebert de Bourges, d'Hoël du Mans et plusieurs Abbés, avoit prononcée à l'Abbaïe de S. Florent de Saumur le jour de la fête de S. Jean-Baptiste 1094, en faveur de Foulques Rechin Comte d'Anjou, excommunié depuis long-temps pour les raisons détaillées dans la Letre.

Il est aussi surprenant que fâcheux, qu'il ne nous reste presque aucun monument de ce grand nombre de Conciles, auxquels Hugues présida en qualité de Légat, et dont il fut comme l'ame qui donnoit le mouvement à tout ce qui y fut reglé. ' L'on attribue cependant à celui de Poitiers tenu en 1078, dix Canons qui sont principalement l'ouvrage de notre Légat, et dans le premier desquels il a parfaitement suivi l'esprit du Pape Gregoire VII par rapport aux investitures. Il y est défendu aux Clercs de les recevoir de la main des Rois, ou autres Laïcs, et aux Laïcs de les donner sous peine d'excommunication et d'interdit des églises. Le second défend la pluralité des bénéfices, qu'il exprime par des termes de prélature et de prébende. Un autre Canon fait défense aux Abbés

Conc. ib. p. 367. 368.

et aux Moines de se mêler d'imposer des pénitences, à moins que l'Evêque ne leur en donne la commission. Le plus remarquable entre les autres, est celui qui ordonne que les Abbés et les Archiprêtres recevront l'ordre de prêtrise, et les Archidiacres celui du diaconat, faute dequoi ils perdront leur dignité.

' On nous a aussi conservé deux monuments de ce qui fut décidé au Concile de Meaux de 1082. Ce sont deux actes publics qui y furent dressés et autorisés en faveur de l'abbaïe de Montier-en-Der au diocèse de Chalons sur Marne. Le Légat Hugues, qui n'étoit encore que simple Evêque de Die, parle en premiere persone dans l'un de ces actes, et n'a fait que mettre sa souscription au bas de l'autre. Mais l'un et l'autre est intéressant, en ce qu'on y trouve les noms et les qualités des Evêques qui composerent ce Concile, et qui étoient au nombre de douze, en y comprenant le Légat avec Amat d'Oleron son Collegue ordinaire, et Richard Archevêque de Bourges. On y void aussi les souscriptions de Thibaud Comte de Champagne, de la Comtesse Alix son épouse et d'Odon leur fils, comme aïant assisté au même Concile. Mab. ib. t. 5. app. p. 641. 642.

Si la perte des monuments de tant d'autres assemblées tenues sous la présidence de notre Légat, est considérable, celle qu'on a faite du plus grand nombre de ses Letres, est peut-être encore plus grande. Une seule reflexion va le rendre sensible. De toutes celles qu'il écrivit aux Papes Gregoire VII et Urbain II, pendant plus de vingt ans qu'il fit sous eux les fonctions de Légat du S. Siege, il ne nous en reste que trois; et l'on a vu par la notice que nous en avons donnée, combien elles sont intéressantes par les détails bien circonstanciés, dans lesquels l'Auteur y entre des affaires qui en font l'objet. Il est hors de doute, qu'il en avoit usé de même dans ses autres Letres, et qu'elles n'étoient pas moins intéressantes. Ainsi quelle riche source de faits pour l'Histoire et la Discipline ecclésiastique de ce temps-là, si l'on avoit été soigneux de nous les conserver. Joignons-y celles qu'il écrivit à S. Anselme, à Ives de Chartres, et à tant d'autres particuliers, sur-tout pour la convocation de ce grand nombre de Conciles, et qui presque toutes ont eu le même sort.

Outre cette quantité prodigieuse de Letres, ' G. Joseph Fab. bib. lat. l. 8. p. 847. 848.

Eggs qui à l'imitation de M. de la Rocheposai Evêque de Poitiers, a publié un catalogue des Cardinaux illustres par leur sçavoir, sous le titre de *Purpura docta*, attribue encore à notre Archevêque Légat quelques Sermons prononcés en divers Conciles, et une Apologie pour le Pape Gregoire VII. Il n'y a pas à contester, que Hugues ne faisoit point d'ouverture de Concile, ou autre assemblée, qu'il ne prononçât un discours pour en exposer le sujet, les motifs et le but qu'on s'y proposoit. Telle a toûjours été la coûtume en ces sortes d'occasions; et c'étoit l'affaire du président d'y porter la parole. De sorte que si Hugues lui-même, ou quelque autre, eût pris la peine de recueillir tous ces discours, ils formeroient un recueil aussi curieux qu'intéressant. Mais à l'égard de l'Apologie pour Gregoire VII, les monuments du temps, ou proches du temps, n'en font aucune mention. Ce sera apparemment quelque Letre particuliere, où notre Légat prenoit la défense de ce Pontife, soit sur quelque point de sa doctrine, ou quelque trait de sa conduite.

SUAVE,

Abbé de S. Sever,

ET AUTRES ECRIVAINS.

Mab. an. l. 65. n. 69 | l. 71. n. 49 | Gall. chr. nov. t. 1. p. 1176.

' SUAVE n'est connu dans l'histoire, que depuis qu'il fut parvenu à la dignité d'Abbé de S. Sever au Cap de Gascogne, diocèse d'Aire. C'est ce qui arriva en 1092; y aïant succédé à Arnaud Destios. Il paroît avoir été fort zélé pour le bien de son monastere, et ne le fut pas moins pour le lieu où il est situé. ' D'abord ce n'étoit qu'un bourg, ou village; mais le généreux Abbé eut assez de courage pour entreprendre de l'ériger en titre de ville, et assez de crédit pour y réussir. Aïant obtenu de Guillaume Sanche Duc de Gascogne et d'Urraque son Epouse la permission de l'entourer de murs, il trouva le moïen d'en faire la dépense. Le dessein exécuté, il assembla les habitants, et convint avec eux des coûtumes et usages qui y seroient inviolablement observées dans la suite, pour y maintenir le bon ordre et une police uniforme. Quelque attentif au reste que fût l'Abbé Suave à revendiquer les

Mart. anec. t. 1. p. 277.

biens de son monastere, il n'avoit point le génie tourné aux procès. Il en donna des preuves, ' par le soin qu'il prit d'accommoder ceux que sa Maison et l'abbaïe de la Sauve Majour avoient entre elles. Et pour resserrer plus étroitement les liens de la paix, il établit entre l'une et l'autre une société mutuelle de prieres. ' Suave continua à gouverner son monastere sur ce même pied jusqu'au treiziéme de Février 1107, qu'il finit ses jours. Il fut heureux en successeurs, dont le premier et le troisiéme devinrent successivement Evêques d'Agen avant le milieu de ce Siecle.

Gall. chr. ib.

Mab. ib. l. 71. n. 42.

Il y a de cet Abbé deux monuments de Literature. ' Le premier est le recueil des usages et coûtumes, dont on vient de parler, et que Dom Martene et Dom Durand ont tirées de l'obscurité. Elles sont comprises en dix-neuf articles, et forment le Code des Loix, suivant lesquelles la ville de S. Sever se devoit gouverner à l'avenir. On y est entré dans un grand détail; et l'on y a pris de justes mesures pour bien distinguer les droits respectifs de l'abbaïe d'une part, et ceux des Citoïens de l'autre.

Mart. ib. p. 277. 281.

' L'autre monument de l'Abbé Suave est une letre aussi forte que respectueuse au Pape Pascal II, pour lui demander justice contre une sentence portée par ses Légats au préjudice de son monastere. Il s'agissoit de l'église de Notre-Dame de Solac, que l'abbaïe de S. Sever et celle de S. Croix de Bourdeaux se disputoient, et que les Légats Amat d'Oleron et Hugues de Die avoient adjugée à ce dernier monastere; quoiqu'il y eût des rescrits des Papes Alexandre II et Gregoire VII qui en confirmoient la possession à l'Abbaïe de S. Sever. Suave aïant recouvré ces pieces qu'on n'avoit pu produire, parce qu'elles avoient disparu, demanda une revision du procès; et c'est le sujet de sa Letre au Pape Pascal. Quoiqu'il eût intérêt de se concilier les bonnes graces de ce Pontife, il ne chercha point à lui faire sa cour, en lui donnant des titres pompeux, comme en usoient tant d'autres en semblables occasions. L'Auteur se borne dans l'inscription de sa Letre à le qualifier simplement Evêque de Rome par la grace de Dieu; et c'est un des points qui la rendent plus remarquable.

Mab. ib. t. 5. app. p. 676.

' GUILLAUME DE ROS, autre Abbé contemporain du précédent, fit honneur à son Siecle par un rare mérite et un sçavoir peu commun. Il nâquit au diocèse de Baïeux, et se

Ord. vit. lit. 11. p. 665. 832 Neus. pia. p. 224. 229 | Mab. an. l. 65. n. 42.

consacra de bonne heure au service de Dieu dans le Clergé de la Cathédrale. Son sacrifice fut plus grand que celui de beaucoup d'autres, par la raison qu'il étoit si bel homme, et avoit tant d'autres graces, qu'on le surnommoit la Pucelle. Surnom qu'un autre Norman, qui fut Evêque dans le cours de ce Siecle, porta aussi, et apparemment par la même raison. Odon, ce Prélat si zélé pour l'instruction de ses jeunes Clers, étoit alors Evêque de Baïeux. Ce fut sous ses yeux que Guillaume reçut son éducation, en la compagnie de plusieurs autres éleves de mérite, qui firent depuis en partie l'ornement de l'église d'Angleterre : nommément Thomas Archevêque d'York, Samson Evêque de [1] Vorchestre, et Turstin Abbé de Glastemburi. Il y fit tant de progrès dans les Letres qu'il passa pour un des sçavants hommes de son temps : *magna Literarum peritia præditus.* Son avancement dans la vertu ne fut ni moindre ni moins éclatant, et l'éleva de la place de simple Chanoine aux dignités de Chantre, d'Archidiacre et de Doïen. Dès lors il avoit tant d'affection pour l'Ordre monastique, qu'il acquit le titre de bienfaicteur de l'abbaïe de S. Evroul, par un don considérable en espéces dont il la gratifia.

Ord. vit. l. 4. p. 529 | l. 11. p. 832 | Mab. ib. | Neus. pia. p. 225. 226. 229.

Mais il fit encore plus; et renonçant généreusement à tous les avantages dont il jouissoit, il s'alla rendre Moine lui-même à l'abbaïe de S. Estiene de Caen. Elle étoit alors au haut point de réputation auquel le B. Lanfranc son premier Abbé l'avoit portée, avant que de passer au Siege archiépiscopal de Cantorberi. La retraite du Doïen de l'église de Baïeux lui donna un nouveau degré de lustre; mais il n'y fut pas un an entier après le terme de sa probation, qu'on l'élut Abbé de Fécam, autre illustre abbaïe de Normandie. Il y succéda au célebre Jeannelin, mort en Février 1078, comme il a été dit dans son histoire, et en fut ainsi le troisiéme Abbé, depuis son rétablissement sous le B. Guillaume, qui l'étoit aussi de S. Benigne de Dijon. Autant il avoit brillé dans le Clergé par son mérite et sa vertu : autant il se distingua dans le cloître par sa charité, ses grandes libéralités, et les autres bonnes œuvres qui font les plus méritants Abbés. Un gouvernement aussi aimable et gracieux attira à Fécam quantité de persones illustres par leur naissance et leur sçavoir, qui y soûtin-

1 Nous nous apercevons que ce Samson se trouve nommé Evêque de Vinchestre dans notre VII volume. Nous prions nos lecteurs de lire Vorchestre.

rent glorieusement la réputation que cette abbaïe s'étoit acquise. De ce nombre fut nommément Roger, que Guillaume prit un soin particulier de former, pour en faire un digne Abbé après lui, ce qui arriva effectivement, lui aïant succédé à sa mort.

L'attention qu'il donnoit au bien spirituel de son monastere, ne lui faisoit pas négliger ses avantages temporels. ' Il se prêta volontiers en cette sorte d'occasions à faire des voïages en Angleterre, et montra beaucoup de vigueur à en défendre les privileges et immunités contre les atteintes qu'y vouloit donner l'Archevêque de Rouen. ' Il renouvella en partie les embellissements et décorations que le Duc Richard avoit faites à l'église, et en agrandit considérablement la nef. ' En 1087 il assista avec les Evêques, et les autres principaux Abbés de la province, aux obseques du Roi Guillaume le Conquerant, qui se firent à S. Estiene de Caen. ' Henri I fils et successeur de Guillaume, aïant convoqué à Lisieux une assemblée générale des Etats, notre Abbé fut du nombre de ceux qui la composerent. C'étoit en Mars de l'année 1107; et il ne vêcut pas jusqu'à la fin du même mois, étant mort le vingtsixiéme jour, d'une maladie qui le saisit aussi-tôt après son retour à Fécam.

Mab. ib. l. 67. n. 82.

Ord. vit. l. 11. p. 82.

l. 7. p. 662.

l. 11. p. 832.

' Ses disciples et ses amis affligés de sa perte, en firent éclater leur douleur par grand nombre de pieces en vers et en prose. Adelelme Moine de S. Germer, qui du consentement de son Abbé avoit passé à Fécam, pour avoir la consolation de vivre sous la conduite du célèbre Abbé, dont il étoit inséparable, se distingua en ce point d'honeurs funébres entre tous les autres. Hildebert, alors Evêque du Mans, quoiqu'eloigné de Fécam, y fit néanmoins retentir ses regrets par l'épitaphe suivante, qu'il consacra à la mémoire de son ami, et qu'on prit soin de graver en letres d'or sur son tombeau.

Ibid. | Mab. ib. l. 71. n. 32 | Neus. pia. p. 262.

EPITAPHE.

Pauperibus locuples et sacri nominis Abbas,
　WILLELMUS, solo corpore, cultor humi:
Liber ab Ægypto rediens, deserta reliquit,
　Jamque Hierosolymam victor ovansque tenet.
Cum vitiis odium, cum moribus ille perennem

Pactus amicitiam, firmus utroque fuit.
Luce gravi nimium quæ sexta præibat Aprilem,
Redditus est Patriæ spiritus, ossa solo.

Outre l'Evêque Hildebert et les autres illustres amis, avec qui l'Abbé Guillaume étoit en relation, ' il avoit contracté des liaisons particulieres avec Ives Evêque de Chartres, l'un des Oracles du Clergé de France. Il y avoit même entre eux, comme il paroît, un commerce reglé de Letres. Ives étant tombé dans la disgrace de la Cour, pour avoir improuvé l'alliance du Roi Philippe avec Bertrade, notre généreux Abbé lui écrivit pour le consoler, en le congratulant de ce qu'il avoit le mérite de souffrir persécution à l'exemple d'Elie et de S. Jean-Baptiste, et pour une pareille cause. Une Letre sur ce sujet, écrite par un homme qui avoit autant de talents que Guillaume de Ros, étoit sans doute digne de passer à la postérité; mais nous en sommes malheureusement privés.

Ivo. ep. 19. 80.

En faisant à l'église de Fécam les décorations dont il a été parlé, notre Abbé fut obligé de déplacer le grand autel, et de faire de nouveaux murs pour en aggrandir la nef. ' Doutant si en cette occasion il falloit renouveller la consécration de l'autel et des murs, il eut recours à Ives pour avoir son avis. Celui-ci lui répondit par la Letre quatre-vingtiéme de son recueil, dans laquelle il nous a laissé une idée avantageuse de l'esprit de son ami, qui sçavoit en comprendre beaucoup plus qu'on ne lui en disoit, et tirer des moindres choses l'intelligence des plus grandes. De ce long commerce de Letres il ne nous en reste que deux de la part de l'Evêque de Chartres, auxquelles celles de l'Abbé Guillaume ont fourni la matiere.

ep. 80.

' Simler, Abreviateur et tout ensemble Supplémenteur de Gesner, parle d'un Guillaume Moine de Fécam, à qui il attribue un traité Des offices ecclésiastiques. Ce qu'il en dit, se doit entendre naturellement de Guillaume de Ros, par la raison qu'il lui joint Turstin abbé de Glascow, ou Glostemburi, autrefois un de ses condisciples à l'Ecole de la Cathedrale de Baïeux. Mais on ne connoît point d'écrit de cette nature qui appartiene à ce temps-là, que ceux de Jean de Baïeux, alors Evêque d'Avranche, de S. Osmond de Salisburi, et celui qui porte le titre Micrologue. Il n'est point

Sim. bib. p. 255. 1.

ici question d'aucun de ces écrits; mais ce qu'ajoûte Simler touchant l'Abbé Turstin, qui préferoit l'ouvrage de Guillaume à l'office grégorien, ainsi nommé par la raison que son origine remontoit jusqu'au Pape S. Gregoire le Grand, nous rappelle ' ce que Simon de Durham nous apprend du même Turstin, qu'aïant voulu établir en Angleterre la nouvelle méthode que le B. Guillaume abbé de Fécam avoit introduite dans le chant ecclésiastique, et qu'on suivoit en quelques monasteres de Normandie, il s'éleva à ce sujet une sédition fâcheuse. De sorte que Simler, ou ceux qu'il a copiés, auront pris pour un traité Des offices ecclésiastiques cette nouvelle méthode du Plainchant, dont l'invention est dûe non à Guillaume de Ros, mais au B. Guillaume son prédécesseur avant Jeannelin, et premier réformateur de Fécam. Sim. Dun. de Reg. Angl. p. 212.

' L'HISTOIRE de l'abbaïe d'Andagine, ou S. Hubert en Ardenne au diocèse de Liege, qui appartient aux premieres années de ce Siecle, est un écrit intéressant, et qui mérite d'être connu. Il a eu pour Auteur un Moine du lieu, homme d'esprit, de sçavoir et de piété, qui a eu la modestie de cacher son nom à la postérité, et qui avoit en recommandation l'amour du vrai. ' Son ouvrage paroît visiblement n'être pas fini, ce qui montre qu'il avoit dessein de le continuer. Mais il fut arrêté, soit pour cause de mort, ce qui est plus vraisemblable, soit par d'autres raisons, lorsqu'il en étoit à rapporter ce qui s'étoit passé au Mois de Mai 1106. ' Il est certain d'ailleurs, qu'il a écrit ce qui précéde, dès le pontificat de Manassé II Archevêque de Reims, mort en Septembre de la même année, et avant que Raoul le Verd lui eût succedé. Mart. am. coll. t. 4. p. 913. 914. p. 1022. 1023. p. 989.

' Il commence sa relation à l'origine de son monastere vers le commencement du VIII Siecle. ' Mais comme les monuments lui manquoient pour la soûtenir dans le cours de ce Siecle et des deux suivants, et que d'autre part il n'aimoit pas à parler de choses qu'il ignoroit, il rapporte très-peu d'événements de ce temps-là. Ce n'est proprement qu'à l'année 1034, ou même 1045, qu'il donne une histoire pleine, suivie et bien soûtenue, parce qu'il s'y agit de choses qu'il avoit vûes, ou apprises de témoins oculaires, ainsi qu'il le dit lui-même. Dans tout cet espace de temps jusqu'en 1106, il ne laisse presque rien à désirer de tout ce qui s'est passé de mémorable par rapport à son objet, et principalement les p. 915-920. p. 921. n. 8.

deux Abbés Thierris, sous qui il avoit vêcu. Comme il étoit lui-même homme de Letres, il n'a point oublié ceux de ses confreres qui s'y firent quelque honeur. Il a porté encore plus loin ses vûes, afin de rendre son ouvrage plus intéressant, et y a fait entrer quantité d'évenements qui concernent l'histoire civile et ecclésiastique des païs voisins, surtout de l'église de Liege. Ce qui donne un nouveau prix à son écrit, est l'attention qu'il a eue à y enchasser plusieurs pieces originales, dont quelques-unes seroient peut-être demeurées dans une entiere obscurité.

On est redevable à Dom Martene et Dom Durand d'en avoir tiré l'ouvrage de notre Historien. (p. 913. 914.) Après l'avoir déterré dans un manuscrit de l'abbaïe de S. Hubert même, dont l'antiquité remonte au-dessus de cinq cents ans, et en avoir pris connoissance, (t. 5. pr. p. 18. n. 57.) ils furent surpris de ce qu'un aussi excellent morceau d'histoire eût été si long temps caché. (t. 4. p. 913-1023.) Ils lui ont donné place dans le IV volume de leur plus ample collection. Mais il est fâcheux que le texte ne s'y trouve pas entierement correct. (p. 989.) Par exemple, on y lit en un endroit, où il est parlé de l'Ecole de Reims, *Romanæ* pour *Remensis*. (Boll. 24. Aug. p. 845. n. 13.) Les Continuateurs de Bollandus y ont découvert beaucoup d'autres fautes : ce qui les a portés à annoncer, qu'ils en ont un exemplaire plus correct, que celui dont se sont servis les Editeurs. (Mart. ib. p. 913. 914.) Ils ne nous expliquent point au reste, pourquoi cet ouvrage se trouve porter en tête le titre de *Cantatorium*. Il n'y a pas d'apparence, que ce soit-là son inscription primordiale. Peut-être se sera-t-il trouvé dans les premieres copies immédiatement à la suite de quelque autre écrit, dont la nature pouvoit souffrir un semblable titre. Ensuite les autres Copistes, sans y regarder de si près, l'auront pris pour le titre de l'Histoire même.

(Mab. act. t. 1. p. 157.) UN ABBÉ du même temps que l'Ecrivain précédent, et qui comme lui a eu la modestie de cacher son nom, nous a laissé de sa façon une histoire de la translation du corps de S. Lifard, et de la dédicace de l'église Collégiale de Meun sur Loire, au diocèse d'Orleans. Il avoit été présent à cette double cérémonie : ainsi il n'écrivit rien qu'il n'eût vu par lui-même. Ce seroit donner dans d'inutiles conjectures, que d'entreprendre de deviner qui étoit cet Abbé. Celui de Mici, ou S. Mesmin, étoit aussi de la double cérémonie ; mais la maniere dont il y est parlé de lui, fait juger qu'il n'est pas l'Au-

teur de la relation. ' La cérémonie se fit en 1105 sous le régne de Philippe I; et si celui qui prit soin d'en écrire l'histoire, ne l'exécuta pas aussi-tôt, il est certain qu'il ne tarda pas à l'entreprendre. ' Certaines expressions donneroient à penser qu'il l'auroit faite pour être lue au jour anniversaire de cette translation, et ainsi dans le cours de l'année suivante 1106. Il y adresse la parole aux Chanoines de la même église, qui l'avoient engagé à prendre la plume, et qu'il exhorte à célébrer tous les ans la mémoire de cette solemnité. Son histoire est succincte, écrite avec piété et en un style simple, sans art et sans affectation. ' Dom Mabillon l'aïant tirée d'un manuscrit appartenant à M. d'Herouval, l'a publiée au premier volume de sa collection d'actes des saints, ' et après lui les Continuateurs de Bollandus entre les monuments de leur troisiéme jour du mois de Juin.

n. 1.
p. 150. n. 10.
p. 157-159.
Boll. 3. Jun. p. 302-304.

' Le premier de ces Editeurs nous a donné une autre piéce intéressante pour un point de l'histoire de l'église de Reims. C'est une Letre au nom des Chanoines de cette Cathedrale à Raoul le Verd leur confrere, qui avoit été élu Archevêque à la place de Manassé II, mort comme il a été dit, le dix-huitiéme de Septembre 1106. ' Il y eut une division fâcheuse à l'élection de son successeur. Les uns élurent Raoul Prévost de la même église, d'autres Gervais fils du Comte de Retel, et une troisiéme faction Lambert Abbé de S. Bertin. Celui-ci aïant renoncé à ses prétentions, les autres deux se disputerent le siege archiépiscopal. Il paroît qu'il y eut des brigues de la part de Gervais, qui soûtenu par une famille puissante, trouva moïen de se faire craindre, et d'intimider même ceux qui avoient porté Raoul son contendant. ' Ce qu'il y a de vrai, est qu'il fut regardé dans la suite comme un intrus. La plupart des Chanoines qu'il avoit gagnés, ou intimidés, ' s'aviserent d'écrire à Raoul la Letre dont il est ici question, pour l'engager à céder la place à Gervais. Ils disent que c'est au nom de tous les Prêtres qui composoient leur Chapitre métropolitain, qu'ils lui parlent, et apportent tous les motifs les plus puissants qu'ils avoient pu imaginer, pour le déterminer à se rendre à leurs instances. Mais ils ont eu l'étrange indiscretion d'y emploïer les traits les plus injurieux envers leur confrere, en le taxant d'envie, d'ambition, et l'accusant d'être Auteur du Schisme qui déchiroit leur église; quoiqu'en même temps ils ne puissent s'em-

Mab. an. t. 5. app. p. 674. 675.
l. 71. n 12 | Marl. t. 2. p. 342. 344.
Ivo. ep. 206.
Mab. ib. app.

pêcher de relever son mérite personel. Cette Letre fut écrite, ou à la fin de l'année 1106, ou les premiers mois de l'année suivante, et n'eut point son effet.

THIERRI,

ABBÉ DE S. TRON.

§ I.

HISTOIRE DE SA VIE.

Trud. chr. p. 396. 397.

' THIERRI, l'un des grands Abbés de la fin du Siecle précédent et des premieres années de celui qui nous occupe, embrassa d'abord la vie monastique à l'abbaïe de S. Tron du diocèse de Liege. C'étoit sous l'Abbé Adelard II, et par conséquent quelques années avant 1082, lorsque le monastere jouissant de la paix et du calme, ' les Letres y étoient florissantes, comme on l'a montré ailleurs. ' Le jeune Thierri en sçut profiter si avantageusement, qu'il acquit une aussi parfaite connoissance des Arts Liberaux, avec le talent de bien écrire en prose et en vers, qu'on pouvoit le faire en son temps. ' Mais à la mort de cet Abbé, des ambitieux avides de sa place aïant introduit dans la Maison un horrible renversement suivi de toute sorte de désordres, Thierri ne put y tenir, et chercha une retraite où il pût pratiquer en repos la Regle dont il avoit fait profession. Il la trouva cette retraite à l'abbaïe de Blandimberg à Gand, où il s'appliqua entierement à l'étude et aux autres devoirs de son état. C'est ce qui a donné occasion ' à quelques Ecrivains de le regarder comme originairement Moine de ce monastere.

His. lit. de la Fr. t. 7. p. 30.

Trud. chr. ib. | Sig. scri. c. 170 | Trit. scri. c. 355 | Hir. chr. t. 1. p. 324.

Trud. chr. ib.

Andr. bib. belg. p. 822.

Trud. chr. p. 396. 398.

' Au bout de dix-sept ans, que l'abbaïe de S. Tron étoit en proïe à quatre contendants qui s'en disputoient le titre d'Abbé, en se supplantant les uns les autres, Otbert Evêque de Liege et les principaux du Clergé et des Citoïens, ouvrirent enfin les yeux sur le déplorable état auquel elle étoit réduite, et formerent le dessein d'y remédier efficacement. Ainsi sans recourir à l'Evêque de Metz, dont l'abbaïe dépendoit pour le temporel, et dont il n'y avoit aucun secours à espérer, ils engagerent les Moines à s'élire canoniquement un

Abbé. L'on ne fut point partagé sur ce choix. ' Tous s'accorderent à élire leur confrere Thierri, ce qui fut applaudi et des Clercs et des Laïcs. Thierri avoit tout ce qui étoit nécessaire pour remplir dignement cette place. Outre la science qu'il avoit en partage, il parloit bien les deux langues vulgaires, la Teutonique et la Vallone; et connoissant mieux qu'un autre les besoins du monastere, il pouvoit y apporter un reméde plus convenable. Il étoit de petite taille, mais bel homme, en la vigueur de son age, et s'énonçoit avec beaucoup de grace. p. 397.

' L'Evêque Otbert se chargea de le faire consentir à son élection; et y aïant réussi, il le conduisit lui-même à Aix-la-Chapelle, où étoit la Cour de l'Empereur. ' Thierri y reçut de la main de ce prince le bâton pastoral, le trentiéme de Janvier 1099; après quoi l'Evêque le ramena à Liege, où il l'ordonna Prêtre, et lui donna la bénédiction abbatiale le septiéme de Mars suivant. ' On a peine à comprendre l'affreuse désolation dans laquelle le nouvel Abbé trouva son monastere, quelque vives que soient les couleurs avec lesquelles nous le peint son principal Historien. La plupart des biens en étoient dissipés, et tous les édifices tombés en ruine. Le peu de Moines qui l'habitoient, n'avoient ni lieu propre à faire l'office divin, ni presque d'endroit à se mettre à couvert contre les injures des saisons. Bien loin qu'un si grand travail l'abbattît, ou le rebutât, il lui inspira plus de courage et de générosité pour remédier au mal. Il commença par réparer, comme il put, l'église afin d'y faire le service avec décence, et ne tarda pas à la munir d'ornements et de vases sacrés les plus nécessaires. Il passa ensuite à la réparation, ou plutôt réfection des autres édifices, et n'oublia pas de relever l'observance réguliere, et d'augmenter le nombre des freres pour la mieux soûtenir. Ibid. p. 397-399. p. 399-404.

Au mérite du rétablissement de son monastere, ' Thierri joignit encore celui de souffrir persécution pour la justice. Les vexations que lui firent deux ou trois des intrus, que Dieu conservoit pour exercer sa patience, de même que ceux qu'ils avoient gagnés, et qui les protégeoient, sont sans nombre. Au milieu de tant de maux le patient Abbé ne fut que plus ferme pour procurer le bien de sa Maison, et ne fut point content ' qu'il n'y eût introduit les usages de Cluni. Pour y réussir, il fit venir en 1107, de S. Jacques et p. 404-414. p. 415.

de S. Laurent de Liege à S. Tron, deux Moines de chacun de ces monasteres; et par ce moïen il exécuta son pieux dessein le premier jour de Mars, qui cette année-là étoit le premier vendredi de carême. Il eut, il est vrai, la douleur de voir que les Moines étrangers qui s'étoient retirés dans son monastere, et quelques-uns des siens aimerent mieux en sortir, que de se soûmettre à la reforme. Mais il reçut encore plus de consolation en voïant que tous les autres, et sur-tout les jeunes gents, l'embrasserent avec autant de zéle que de bonne volonté.

Thierri ne survêcut pas long-temps à cette bonne œuvre. ' Une saignée faite mal à propos lui causa une maladie, qui l'emporta le cinquiéme jour qu'elle l'eut attaqué. ' Sa mort arriva le vingt-cinquiéme d'Avril de la même année 1107, non ' à Blandimberg, comme Cave et Oudin le supposent, [a] mais à S. Tron même, où il fut enterré. Ses funérailles, dont Berenger Abbé de S. Laurent de Liege fit la cérémonie, furent honorées d'un grand concours de la noblesse et des peuples du païs. Ses disciples en particulier firent alors éclater leur douleur, voïant qu'ils perdoient un Abbé, qui n'avoit jamais eu pour eux que des manieres gracieuses; car il sçavoit aimer les bons en leur donnant des marques de distinction, et supporter les méchants avec une modération exemplaire. Il avoit passé dans la dignité d'Abbé neuf ans trois mois et six jours, à compter du jour qu'il reçut le bâton pastoral. On void par la date de sa mort, de combien s'est trompé ' M. du Pin, qui le fait fleurir dès 1050, temps auquel il n'étoit pas encore né. ' Les Centuriateurs de Magdebourg font une faute opposée, en le plaçant vers 1120.

p. 417.
p. 418.
Cave, p. 558. 1 | Oud. scri. t. 2. p. 886.
[a] Trud. chr. ib.
Du Pin. 11. sie. p. 376.
Magd. cent. 12. p. 1039. 1671.

§ II.

SES ECRITS.

' Le principal usage que l'Abbé Thierri fit de son sçavoir, fut de retoucher et mettre en meilleur style des vies de saints, écrites long-temps avant lui. Il ne laissa pas cependant de l'employer à faire aussi quelques nouveaux opuscules, comme on va le voir dans la discussion suivante.

1°. Il a retouché ' la vie de S. Bavon confesseur, écrite par un Anonyme de la fin du VII Siecle, et de laquelle nous avons rendu compte en son temps. Les Moines de l'abbaïe de Gand, qui reconnoissoient le saint pour leur Patron, mais

Sig. scri. c. 170.
His. lit. de la Fr. t. 3. p. 635.

qui est convertie en église Cathedrale depuis deux Siecles, n'étant pas contents de cette premiere vie, et sçachant que Thierri, qui étoit alors résident à Blandimberg, avoit la réputation de bien écrire, l'engagerent à la remanier. Il s'y prêta volontiers; ' et la description des maux qui désoloient alors l'Eglise en quelques monasteres, dont le sien étoit du nombre, qu'il a ajoûtée à cette vie, montre visiblement qu'il y travailloit au temps de son exil volontaire à Gand. Il paroît aussi par la préface de sa façon qui se lit en tête, que ce fut le premier ouvrage de cette nature qu'il donna au public. ' C'est ce que semble annoncer ces paroles qu'on y lit : *quia inter Grammaticos rudis miles militare ingredior*. Nous sommes autorisés par-là à compter cet écrit retouché pour la premiere production de la plume de Thierri. Il a suivi assez exactement l'Anonyme qui lui a servi de modéle. Seulement il en differe pour le style. Celui de l'Auteur original est affecté, et obscur en divers endroits : au lieu que celui de Thierri est clair, mais orné, fleuri et beaucoup plus chargé de paroles, de passages de l'Ecriture Sainte et d'allusions à d'autres, ce qui fait voir que l'Auteur la possédoit à fond, et qui donne à l'ouvrage un grand air de piété.

Sur. 1. Oct. p. 489.

p. 478.

' Surius l'a publié au premier jour d'Octobre de sa collection; et il n'y en a point eu jusqu'ici d'autre édition, qui soit venue à notre connoissance. Dom Mabillon n'a pas cru devoir en grossir son recueil d'actes, et s'est borné à donner la vie originale du saint, comme plus autorisée, et contenant tous les traits historiques qui se trouvent dans l'autre. ' Il s'est glissé une faute dans le texte de Possevin, où il annonce cette vie retouchée par Thierri. S. Bavon y est nommé Basson. ' Oudin le nomme Baron, et fait encore d'autres fautes en rendant compte de cette vie, comme de dire que Dom Mabillon l'a aussi publiée.

p. 478. 489.

Poss. app. t. 3. p. 271.

Oud. scri. t. 2. p. 885.

2°. ' Sigebert, qui nous apprend, que l'écrit dont nous venons de rendre compte, appartient à Thierri, ajoûte que cet Ecrivain entreprit la même chose à l'égard de la vie de S. Tron, patron de son monastere. Cet autre écrit nous a été conservé comme le précédent, ' et l'on y void, que Thierri étoit encore dans son exil volontaire de Gand, lorsqu'il y mit la main. Il s'y porta à la priere de Gerard et des autres Moines de S. Tron, à qui il adresse son ouvrage ' par une assez longue préface, divisée en deux parties. Comme il y donne

Sig. ib.

Sur. 23. Nov. p. 543. 566.

p. 543. 544.

à Gerard la qualité de pere à raison de sa dignité, ainsi qu'il s'exprime lui-même, ' Dom Mabillon a cru que Gerard étoit Abbé de S. Tron. Mais on vient de voir qu'il s'agit du temps de l'absence de Thierri; et l'on a vu par son histoire, que ce monastere n'eut point alors d'autres Abbés que des intrus, dont aucun ne portoit le nom de Gerard. De sorte que celui dont il est ici question, n'étoit que le Doïen qui gouvernoit cette Maison au temps de ses malheurs. ' C'est ce qui continuoit encore à y être en pratique, lorsque Thierri en fut Abbé légitime.

Mab. act. t. 2. p. 1069. n. 1.

Trud. chr. p. 440.

Long-temps avant qu'on l'engageât à composer une vie de S. Tron, il y en avoit deux de ce même saint : l'une par Donat Diacre de l'église de Metz sur la fin du VIII Siecle, l'autre par Guikard, ou Guichard, Abbé de S. Tron, environ deux cents ans après Donat. ' Nous avons donné une juste notice de la premiere, et annoncé que l'autre est perdue peut-être sans ressource. ' Mais Thierri avoit l'une et l'autre entre les mains, et déclare lui-même que sans toucher au fonds de l'histoire, il n'a fait que les mettre en un autre style; quoiqu'il témoigne avoir fait grand cas de la maniere dont elles étoient écrites. Cependant ' il est visible que nonobstant cette protestation, il y a introduit certaines époques qui ne s'accordent pas avec la bonne chronologie. ' Tel est entre autres l'endroit où il prétend lier la naissance de S. Tron, mort sur la fin du VII Siecle, avec l'empire de Justin le jeune qui aïant commencé en 566, finit en 578. Telle est encore l'union qu'il fait de cet empire avec le regne de Clotaire II qui ne commença qu'en 584.

His. lit. de la Fr. t. 4. p. 175. 176, t. 6. p. 461. 462.

Sur. ib. p. 544.

Mab. ib.

Sur. ib. p. 545.

L'ouvrage est divisé en deux livres, et assez prolixe pour souffrir cette division. Thierri l'a orné comme le précédent, de beaucoup de passages de l'Ecriture; mais son style, quoique diffus, n'est pas tant chargé de mots. ' On est redevable à Surius de l'unique édition que nous en avons jusqu'ici. L'Editeur l'a jugé avec le précédent assez bien écrit, pour respecter le style de l'un et de l'autre. Dom Mabillon, qui a publié celui du Diacre Donat sur le même saint, s'est abstenu de faire le même honeur à celui de Thierri.

p. 543-566.

3°. On reconnoît aussi la maniere d'écrire de notre Auteur, dans ce qui porte le titre de vie de S. Rumolde Evêque de Dublin, qui souffrit après le milieu du VIII Siecle une espéce de martyre à Malines, dont il est devenu le principal

Patron, et où il est honoré sous le nom de S. Rombaut. Seulement Thierri est moins diffus dans cet écrit, que dans les précédents. ' Aussi les critiques ne le regardent-ils que comme un éloge, ou panegyrique du saint, que l'Auteur prononça devant le Clergé de Liege, ou de Malines, ou bien devant ses Moines, plutôt que devant le peuple, puisqu'il est en Latin. ' Sigebert, qui le compte entre les autres écrits de Thierri, feroit croire qu'il n'y auroit pas d'autre part, qu'il en a eue aux vies de S. Bavon et de S. Tron, qu'il n'a fait que retoucher. Mais celui dont il s'agit est entierement de son crû. Outre qu'il ne dit point, comme il le déclare dans les autres, qu'il ne fait que le personage de Reviseur, et qu'il a travaillé sur un écrit précédent, ' on n'en connoît point de plus ancien sur l'histoire de S. Rumolde.

Boll. 1. Jul. p. 172. n. 16. | Sig. ib. | Boll. ib. p. 173. n. 18.

Il y avoit trois Siecles entiers que le saint n'étoit plus au monde, lorsque Thierri entreprit de l'écrire. ' Il l'exécuta sur ce qu'il en put apprendre des traditions du païs, dont il n'étoit pas éloigné. Mais il est à croire qu'en homme d'esprit et de sçavoir, tel qu'il étoit effectivement, il sçut faire un judicieux discernement de ce qu'on lui racontoit des actions de la vie du saint et de ses miracles, pour n'en rapporter que ce qu'il en jugea le plus vraisemblable. ' Comme on n'avoit rien de meilleur pour l'histoire de S. Rumolde, que cet écrit de Thierri, il a servi de canevas à plusieurs autres, qui ont été faits dans la suite sur le même sujet.

p. 171. 172. n. 10-17. | p. 173. n. 21-54.

' Arnoul Wion et Possevin ont avancé, qu'il avoit été imprimé à Bruxelles dès 1569; mais ils se sont trompés, en prenant pour cet écrit la Legende qu'en a fait un nommé Domyns, et qui en est entierement differente. La premiere édition en est dûe aux soins ' de Mosander, supplementeur de Surius, qui le publia en 1581, à la tête du mois de Juillet de son supplément. ' Encore le texte de cette édition est-il plein de fautes, par la rareté des exemplaires manuscrits de l'ouvrage, qui soient bien corrects. Les continuateurs de Bollandus, en aïant recouvré un de cette nature, ' ont publié de nouveau l'écrit en question dans toute sa pureté, ' avec un sçavant commentaire de plus de soixante-dix pages.

p. 179. n. 47 | Poss. ib. | Sur. supp. 1. Jul. p. 563-568. | Boll. ib. p. 173. n. 19. | p. 241-247. | p. 169-241.

4°. ' Presque tous nos Bibliographes modernes attribuent à Thierri une vie de sainte Landrade, premiere Abbesse de Bilsen, ou Belise, au diocèse de Liege, morte sur la fin du VII Siecle. C'est ce qui est attesté par tous les anciens manus-

Poss. ib. | Andr. bib. belg. p. 822 | Cave, p. 558. 1 | Oud. ib. p. 886.

crits, sur lesquels elle a été imprimée, et qui tous portent le nom de notre Abbé. Il n'y a peut-être que ' M. Baillet et le P. le Long, son Copiste assez ordinaire, qui fassent difficulté de lui en faire honeur. Mais il ne seroit pas étonnant qu'ils se trompassent en ce point; puisqu'ils n'ont pas rencontré plus juste, en doutant qu'il ait aussi travaillé à celles de S. Bavon, de S. Tron, et de S. Rumolde. Le premier de ces deux Critiques est allé même jusqu'à vouloir persuader, qu'il n'avoit eu pour les deux premieres vies, que des mémoires peu exacts; quoiqu'il n'ignorât pas que Thierri avoit sous les yeux ce que les anciens historiens de ces deux Saints, dont ils n'étoient pas fort éloignés, en avoient écrit.

Bail. 8. Juil. tab. cr. n. 5 | LeLong, bib. fr. p. 283. n. 6170.

Il faut cependant avouer, qu'il se trouve dans l'ouvrage de notre Auteur plusieurs faits, qu'on ne peut concilier avec l'Histoire publique. ' M. Bulteau en avoit déja remarqué quelques-uns, lorsque les doctes successeurs de Bollandus, en discutant l'écrit à la lumiere de leur sage critique, en ont fait sentir beaucoup d'autres, soit dans leurs observations préliminaires, ou dans leurs plus courtes notes. C'est apparemment à raison de tous ces défauts, que Dom Mabillon n'a pas jugé à propos de publier cet écrit; quoiqu'il n'en eût point de plus ancien pour l'histoire de la sainte. On ne peut nier, que quelques-uns de ces défauts ne vienent de l'Auteur original, qui dans l'éloignement où il étoit des temps de sainte Landrade, et manquant de bons mémoires, aura été obligé de suivre des traditions déja éloignées de leur source. Mais il faut convenir aussi, que quelques autres peuvent être venus de la part des Copistes : ce qui paroît par la diversité de leurs exemplaires, dont les uns sont plus entiers que les autres.

Bult. his. occ. t. 1. p. 640.

De-là est venue la diversité des deux éditions que nous avons de cette vie, ou Legende. ' Surius l'a publiée sur un manuscrit, où elle est plus ample, qu'elle ne se trouve dans celui dont se sont servis ' les Bollandistes pour la donner à leur tour, avec un excellent commentaire de leur façon. Ils ont préferé le manuscrit où le texte est plus succinct, à celui où il est plus prolixe. Il est néanmoins visible, que celui-ci retient plus le génie de notre Ecrivain que l'autre auquel ils ont donné la préference. On a vu par la discussion des autres écrits de Thierri, qu'il se plaisoit à les orner de passages de l'Ecriture, et à y mettre des préfaces, quelquefois un peu

Sur. 8. Jul. p. 135-141.

Boll. 8. Jul. p. 619-627.

longues. L'édition de Surius retient tous ces caracteres, qui ne se trouvent point dans celle qui l'a suivie. ' Valere André témoigne, qu'il avoit de son temps quelques manuscrits, où cette vie est encore plus ample, qu'elle est dans l'édition de Surius. Autre preuve de la licence qu'ont pris les Copistes d'ajoûter, ou de retrancher de leurs exemplaires. Andr. ib.

5°. ' On s'accorde assez unanimement à regarder Thierri, comme Auteur de la vie de sainte Amalberge, ou Amelberge, Vierge au diocèse de Liege, morte avant la fin du VIII Siecle, qu'il ne faut pas confondre avec une sainte veuve de même nom et du même païs, mais plus anciene d'un Siecle entier. Plusieurs raisons vienent à l'appui de ce sentiment. L'ouvrage dans divers manuscrits porte le nom de Thierri; quoique dans d'autres il ne soit attribué à aucun Auteur. On y reconnoît de plus la maniere d'écrire de notre Abbé; et l'on sçait qu'il fit une longue résidence à Blandimberg, où la sainte étoit honorée d'un culte particulier. Les Moines du lieu, voïant qu'il étoit homme de Letres, purent fort bien le prier de leur faire l'histoire de la sainte, dont ils n'avoient point encore de Legende pour l'office de sa fête. On a pu effectivement observer par-tout ce que nous avons dit dans nos volumes précédents, que ce ne fut qu'au XI Siecle que la plûpart des saints de cette partie de la Belgique eurent des Legendes. ' Thierri annonce lui-même, qu'il ne put se refuser aux instances qu'on lui fit, pour entreprendre l'écrit en question, ce qui confirme notre conjecture. Ce qu'il ajoûte, feroit juger que c'étoit-là le coup d'essai de sa plume; quoique nous aïons compté pour son premier ouvrage la vie retouchée de S. Bavon. Ibid. | Poss. ib. | Cave, ib. | Oud. ib. | Boll. 10. Jul. p. 84. n. 59. 60. Boll. ib. p. 90. 2

Il faut au reste convenir, que cette Legende de sainte Amelberge par Thierri n'est rien moins qu'un écrit exact, et qu'il y a fait entrer quantité de traits, sinon faux, au moins douteux, incertains et incompatibles avec l'histoire publique. ' C'est ce qui l'a fait rejetter par Dom Mabillon, qui s'est borné à en donner un simple extrait. Le P. le Cointe n'en a point jugé plus avantageusement; ' et M. Baillet n'a pas fait difficulté de le regarder comme un pieux Roman. Les sçavants successeurs de Bollandus ' n'en dissimulent point les vices; mais ils ont cru qu'on y pouvoit remedier en quelque sorte, pour profiter de ce que l'écrit peut contenir de vrai, ou vraisemblable. Ils ont entrepris cette opération, et l'ont Mab. act. t. 4. p. 240. 241. Bail. 10. Juil. tab. cr. n. 4. Boll. ib. p. 86-88. n. 73-83.

p. 72-102. exécutée d'une maniere fort ingénieuse. ' Après quoi ils ont donné le texte de notre Auteur, accompagné de ces mêmes explications, et de leurs autres remarques et plus courtes notes, qui y répandent une grande lumiere.

p. 83. 84. n. 58. ' Dès 1625 Jacques Heyndrix, Pasteur, ou Curé de Merlebec près de Gand, en avoit publié une traduction en jargon flamand, mais en y mêlant plusieurs choses étrangeres au texte original, sans parler des reflexions pieuses et morales, dont sa traduction est accompagnée. Ce Traducteur reconnoît de bonne foi, que cette Legende étoit attribuée depuis long-temps à Thierri Abbé de S. Tron; il pouvoit même ajoûter que c'étoit le sentiment général de presque tous les Ecrivains de la seconde Belgique : et il n'a pas laissé néanmoins d'en vouloir transporter l'honeur à S. Radbod Evêque d'Utrecht, qui n'a fait sur S. Amelberge qu'un sermon fort succinct, dont nous avons rendu compte en son temps.

Trit. chr. hir. t. 1. p. 210. 324. 6°. ' Trithéme, faisant en plus d'un endroit l'énumération des écrits de notre Auteur, y fait entrer des sermons prononcés devant ses freres. Ce n'est pas sans fondement que ce Bibliographe a avancé ce trait literaire. ' Le principal Historien de Thierri atteste, qu'il prêchoit même en public aux jours des grandes fêtes. Mais de tous ses discours, nous n'en connoissons que deux qui soient venus jusqu'à nous : l'un sur S. Rumolde, dont nous avons déja donné une notice, sous le titre de vie du même saint, et l'autre sur la translation des saints Tron et Eucher. ' Celui-ci est imprimé dans le recueil de Surius, à la suite de la vie de S. Tron, et fut prononcé devant les Moines du lieu, non le jour même que se fit cette translation, plus anciene de deux cents ans, mais au jour anniversaire qu'on en célébroit la fête, et qui étoit le treiziéme d'Août. C'est une piece d'Eloquence, dans laquelle l'Auteur a suivi le genie de son Siecle, qui se plaisoit aux rimes, ou consonnances qui flattent l'oreille. ' A peu de lignes près, où Thierri touche quelques traits de la vie des deux saints, tout le reste consiste en des lieux communs et de pieuses moralités. On apprend de ce qu'il dit de S. Eucher en particulier, qu'il s'agit du S. Evêque d'Orleans de ce nom, qui aïant été exilé en Hasbanie par Charles Martel, mourut à S. Tron, et y eut sa sepulture.

Trud. chr. p. 402. — Sur. 23. Nov. p. 566-568. — p. 567.

[a] Voss. his. lat. l. 2. c. 48. p. 124. 1 | Cave, ib. | Le Long, bib. sac. t. 2. p. 984.

7°. [a] On compte entre les ouvrages de l'Abbé Thierri, des

histoires en vers héroïques de l'ancien et du nouveau Testament. Mais ni Vossius, qui paroît être le premier qui ait parlé de cet écrit sous le titre qu'on vient de lire, ni les autres qui ont entrepris d'en parler dans la suite, ne nous instruisent point sur sa nature ni ses caracteres. Ils ne disent pas même où il se trouvoit alors, ni même s'il existoit encore. Il y a cependant quelque apparence, ' que c'est cet ancien poëme, d'où François Juret a tiré un témoignage rapporté dans ses observations sur les Letres d'Ives de Chartres, et qu'il cite sous le nom de Thierri Abbé de S. Tron. ' Sigebert contemporain de Thierri dit à la vérité, qu'il écrivit beaucoup en vers, et qu'il y réussit pour son temps; mais il ajoûte tout de suite, que les pieces de sa façon étoient courtes : *eleganti ingenio multa breviter quidem, sed laudabiliter metrice scripsit.* Expression, qui ne permet pas qu'on entende par ces histoires de notre Poëte, de longs Poëmes, tels que sont l'*Aurora* de Pierre de Riga, ou la Tobiade de Mathieu de Vendôme. C'étoit apparemment de petites poësies détachées sur certains points choisis de l'Histoire sacrée.

Ivo. ep. not. p. 138. 1.

Sig. scri. c. 170.

8°. ' Lilio Gyraldi s'est encore plus éloigné du sens de Sigebert, lorsque voïant que celui-ci annonce que notre Abbé avoit beaucoup écrit en vers, il lui attribue en général des Vies des Saints, écrites aussi en vers. On n'en connoît aucune de sa façon, qui ne soit écrite en prose. Il en est de ces vies comme ' de celle de S. Benoît et de l'histoire de sa translation, que M. du Pin en citant Trithéme pour son garant, met au nombre des écrits de l'abbé Thierri. ' Trithéme parle en trois divers endroits de cet Auteur; mais en aucun des trois il ne lui attribue les deux écrits, dont M. du Pin veut lui faire honeur. Il y a toute apparence, que ce dernier Bibliographe n'a fait qu'une seule et même persone, de l'Abbé de S. Tron ' et d'un autre Thierri, simple Moine, et plus ancien que lui de près d'un demi Siecle, à qui Trithéme donne effectivement les deux écrits en question. ' Le même Trithéme faisant ailleurs l'énumération des ouvrages de l'Abbé Thierri, y comprend un recueil de Letres; mais on n'en void paroître aucune nulle part.

Gyr. his. Poë. p. 307.

Du Pin, 11. sie. p. 376.

Trit. scri. c. 355 | chr. hir. t. 1. p. 210-324.

Scri. c. 342.

Chr. hir. ib. p. 324.

9°. On seroit plus en droit de mettre de ce nombre ' cette Collection de passages choisis des Peres, et de Canons des Conciles, que Thierri fit copier par Rodulfe, ou Raoul, sitôt qu'il l'eut fixé à S. Tron, dont il ne tarda pas à être

Trud. chr. p. 439.

Prieur, et dont il fut aussi Abbé après Thierri. Raoul, qui en parle comme d'un recueil très-utile, *utilissimas compilationes,* dit qu'il fut un an à le transcrire. Qu'on observe le temps auquel cette Collection fut faite; et l'on ne fera pas difficulté de croire, qu'elle fraïa la voïe, et peut-être même servit de modéle à celles de Pierre Lombard et de Gratien. Quoique Thierri y emploïât ceux de ses freres qui avoient le plus de talent pour les Letres, nommément Lietbert et Stepelin, il est à présumer, qu'en qualité d'homme sçavant, tel qu'il étoit en effet, il y eut la principale part.

Sand. bib. belg. ms. par. 2. p. 246.

10°. ' Du temps de Sanderus on conservoit parmi les manuscrits de l'abbaïe d'Alne au diocèse de Liege, un traité Des hierarchies sous le nom d'un Abbé Thierri : *Theodoricus Abbas, De hierarchiis.* On ne connoît point l'Auteur à qui cette annonce conviene mieux, qu'à Thierri Abbé de S. Tron : ce qui paroît appuié par le lieu où se trouvoit l'ouvrage manuscrit. Il faudroit être à portée de le lire, supposé qu'il existe encore, pour sçavoir si l'Auteur y traitoit de la hierarchie celeste et de l'ecclésiastique, comme avoit entrepris de faire longtemps avant lui, l'Ecrivain qui s'est caché sous le nom respectable de S. Denys l'Aréopagite, et juger s'il a mieux réussi à remplir son dessein.

RICHER,

EVÊQUE DE VERDUN,

ET AUTRES ECRIVAINS.

Spic. t. 12. p. 289. 290 | Alb. chr. an. 1090.

' RICHER, déja distingué par sa naissance, se distingua encore par sa piété et une conduite digne de louange. Il étoit frere d'Albert de Priey, de Bezelin et de Jean de Thionville, trois Seigneurs de la premiere Noblesse du païs. Il y avoit seize ans qu'il remplissoit la dignité de Doïen de l'église de Metz, lorsqu'à la fin d'Avril 1088, à la mort de Thierri Evêque de Verdun, il fut élu à sa place. Quoique fort éloigné de prendre part au schisme qui divisoit depuis long-temps le Sacerdoce et l'Empire, il ne put néanmoins se défendre de recevoir l'investiture de la main de l'Empe-

Spic. ib. p. 290.

reur. ' Cette démarche lui attira la disgrace de Rome, et fut cause qu'il ne put être sacré qu'au bout de sept ans. Il lui

fallut même faire un voïage à Lyon pour y réussir. L'Archevêque Hugues Légat du S. Siege l'ordonna Prêtre le samedi saint de l'année 1095, ' comme il paroît par la suite, et le consacra Evêque le lendemain jour de Pâque. A son retour à Verdun, où il arriva le second dimanche suivant, il fut reçu de toute la ville où se trouvoient les Evêques de Metz et de Toul, comme un Ange de paix. C'est ce qu'il fut réellement par le soin qu'il prit d'établir la tranquillité dans son diocèse. On a vu dans l'histoire de Godefroi de Bouillon, 'de quelle maniere il accommoda le differend qu'avoit son église avec ce Prince.

p. 291.

p. 294.

' Cependant l'Empereur aïant appris que Richer avoit regagné les bonnes graces du Pape, et qu'il lui demeuroit fidélement attaché, lui en fit sentir son indignation. Notre Prélat desirant rendre à César ce qui lui appartient, sans refuser au Vicaire de J. C. ce qu'il lui devoit, ' alla faire satisfaction au Prince, et lui promit une fidélité qu'il lui garda inviolablement. Mais se regardant comme coupable envers le S. Siege par cette démarche, il s'interdit lui-même toutes fonctions épiscopales, jusqu'à ce qu'il en eût obtenu l'absolution du Pape. En la dix-huitiéme année de son épiscopat, aïant été obligé d'aller visiter un fief de son église, il y tomba malade, et se fit transporter à Trèves, où il mourut quelques semaines après, le vingt-neuviéme de Juin 1107. Brunon, Archevêque du lieu, qui lui avoit administré les derniers sacrements, fit revêtir son corps de ses habits pontificaux, et le renvoïa à Verdun où il fut enterré avec grand appareil, dans l'église de l'abbaïe de S. Vanne, comme il l'avoit ordoné de son vivant. Richard Cardinal Evêque d'Albane et Légat du S. Siege, qui se trouvoit alors en Lorraine, fit la cérémonie de ses funérailles.

p. 292.

p. 294.

Richer fit du bien à tous les monasteres de son diocèse. ' Il favorisa sur-tout l'abbaïe de S. Vanne, où il rappella avec honeur les Moines que son prédécesseur en avoit expulsés à cause de leur attachement au S. Siege. Comme il étoit Seigneur temporel du Comté de Verdun, ' il accorda à l'abbaïe de S. Michel le droit de faire battre monnoie. Il avoit étudié la Poëtique, et sçavoit faire des vers rimés, qui étoient fort au goût de son Siecle. Mais on ignore, s'il laissa d'autres productions de sa Muse, que sa propre épitaphe suivante. Il suffit de la lire pour ne la pas attribuer à d'autre Poëte. On la

p. 290 | Hug. Fl. chr. p. 240.

Cal. his. de Lor. t. 4. par. 2. p. 512. 513.

trouve dans Vassebourg, l'Histoire de Lorraine par Dom Calmet, ' le second volume des Analectes de Dom Mabillon, et dans la nouvelle Histoire ecclésiastique et civile de Verdun. Les sentiments de l'humilité chrétiene y sont parlants. ' Richer avoit aussi coûtume de les exprimer à la tête de ses chartes, où il se qualifie *nomine non merito Episcopus vocatus.*

Mab. ana. t. 2. p. 662.

His. de Verd. t. 1. p. 219.

EPITAPHE.

Præsulis indigni Jesu, miserere Richeri,
Quem reprobum meritum vergit ad interitum.
Nempe levi cura neglexi publica jura,
Invigilans legi segniter atque gregi.
Per te spero tamen veniam scelerumque levamen.
Qui legis hoc carmen, dic, quæso, Lector, amen.

Lob. chr. p. 598. 609 | Mab. l. 64. n. 133 | l. 68. n. 105.

' Foulcard Abbé de Laubes au diocèse de Cambrai, qui mourut dans une heureuse vieillesse, la même année que l'Evêque Richer dont on vient de parler, sans qu'on sçache le jour précis, avoit succédé à Arnoul dès 1094. Il y avoit alors dix-huit ans que ce monastere autrefois si illustre, gémissoit sous l'oppression de ce mauvais Abbé, et du faux Prieur Oibalde, qui de concert en avoient dissipé la plupart des biens, et l'avoient réduit par-là en un état déplorable. La discipline monastique se ressentit, comme c'est presque toûjours l'ordinaire, de la disète des choses temporelles. ' L'hospitalité et les aumônes y étoient presque abolies, par la raison qu'on avoit dissipé les fonds destinés à cet effet. Ce fut une grande occasion d'exercice pour la sagacité et le zéle de Foulcard. ' Il fit tellement usage de l'un et de l'autre, que dans l'espace de treize ans qu'il gouverna ce monastere en qualité d'Abbé, il réussit à lui rendre quelque chose de son ancien lustre, et mourut avec la réputation de serviteur de Dieu, exact et zélé pour la bonne discipline, sur-tout pour l'office divin.

Lob. chr. p. 599-601.

p. 604-609.

' Il y a de lui un Mémoire sur l'état où se trouvoit alors son Monastere, qu'il présenta à l'Empereur Henri IV, en forme de requête, et auquel ce Prince fit droit par un Diplome qu'on a imprimé à la suite, comme il se trouve dans la chronique de Laubes. Le Mémoire de Foulcard est inté-

p. 601-604.

ressant pour l'histoire de cette abbaïe, principalement en ce qui regarde la conduite des anciens Avoués. On sçait qu'ils devoient être les défenseurs et protecteurs des monasteres, comme leurs peres temporels, et les conservateurs de leurs privileges; et l'on void par cet écrit, qu'ils en étoient devenus les plus grands pillards. Le début qui précéde le détail des miseres de Laubes, et la fin sont d'un bon goût. L'Auteur y témoigne la confiance de trouver au tribunal du Prince la justice qu'il n'espéroit pas de la part de ses Ministres. Il y a laissé des marques de sa modestie et de son humilité, en s'y qualifiant Abbé seulement de nom, *nomine non merito*.

′ Dans la même Chronique de Laubes, ce Mémoire est précédé d'un autre, présenté par Otbert Evêque de Liege, et tendant à la même fin. Quoique celui-ci ne porte pas expressément le nom de Foulcard, il est néanmoins à présumer qu'il y eut la part principale, comme aïant été fait et présenté dès les premieres années de son administration, au nom de toute la communauté de Laubes. Il contient un détail d'autres déprédations de ce monastere, et sert ainsi à son histoire pour les dernieres années du Siecle précédent. Cet autre Mémoire eut encore son effet. Otbert touché du malheur de cette abbaïe, appuia auprès de l'Empereur les raisons de Foulcard, et engagea ce Prince à la prendre sous sa protection, et lui confirmer ses anciens privileges. p. 598. 601.

′ PIBON, Evêque de Toul, passoit pour un des sçavants Prélats de son temps; quoiqu'il ait laissé fort peu d'écrits de sa façon. Il nâquit en Saxe de parents distingués par leur condition. Son pere se nommoit Thietmar, et sa mere Dudique, ou Duguerque. Dès sa premiere jeunesse Pibon fut confié à la conduite du Docteur Annon, qui devint depuis Archevêque de Cologne, et l'une des plus grandes lumieres de l'église d'Allemagne. Il fit sous cet habile Maître tous les progrès dans les Letres divines et humaines, qu'on y pouvoit faire alors. Après quoi il entra dans le Clergé de la Cathedrale d'Halberstat, où son mérite et sa vertu le firent successivement passer par toutes les dignités de cette église, hors l'épiscopat. Le Roi d'Allemagne Henri IV l'aïant connu, l'appella à sa cour, et en fit son premier Chapellain et son Chancelier. Mart. anec. t. 3. p. 1009. 1010 | Mab. an. l. 63. n. 39.

′ En 1069 après la mort d'Udon Evêque de Toul, Pibon fut élu pour le remplacer. Voïant cependant qu'il ignoroit la Ibid.

langue du païs, qui étoit la Romance, il craignit de ne faire aucun fruit dans son diocése, et pensa sérieusement à le quitter. Mais s'armant de courage, il se mit à l'étudier, et réussit à la parler assez bien pour se faire entendre : ce qui fut regardé comme une espéce de miracle; car il avoit alors près de soixante ans. ' On vid briller en lui toutes les vertus qui font les saints et grands Evêques. Son zéle le portoit infatigablement à remplir tous les devoirs de son ministere. Assidu à tous les Offices divins de la nuit comme du jour, il n'en étoit pas moins appliqué aux œuvres de charité envers les pauvres, les captifs, les malades, les étrangers, les veuves, les orphelins. Il fut encore soigneux de décorer son église Cathedrale, d'y élever une tour avec deux clochers, de l'enrichir de Reliques et de vases sacrés, d'embellir sa ville épiscopale de beaux édifices.

Mart. ib. p. 1010. 1011.

' On étoit alors en des temps critiques, à raison des troubles qui agitoient l'Eglise et l'Empire. Pibon demeura toûjours tellement attaché à son Prince, qu'il ne se départit jamais de ce qu'il devoit au S. Siege. S'étant trouvé en 1076 à la fameuse assemblée d'Utrech, il en sortit furtivement, lorsqu'il vid qu'il étoit question d'agir contre le Pape Gregoire VII. ' Ne pouvant plus supporter cette division, il entreprit le pelerinage de Jerusalem pour n'en être plus témoin, et l'exécuta en 1085, en la compagnie du Comte Conrad et de quelques autres Princes. ' A son retour passant par Constantinople, il y fut reçu avec honeur de l'Empereur Alexis Comnéne, qui lui fit présent d'une portion considérable de la vraie Croix. Pibon l'aïant fait enchasser dans un reliquaire de grand prix, la déposa dans sa Cathedrale, et ne pensa plus qu'à effectuer la promesse d'embrasser la profession monastique, qu'il avoit faite à Dieu dans l'ardeur de sa dévotion, en visitant les saints lieux. ' Il choisit à cet effet l'abbaïe de S. Benigne de Dijon; mais son clergé et son peuple, de qui il étoit extrémement chéri, ne l'eurent pas plutôt appris, qu'ils députerent au Pape, pour qu'il l'engageât à reprendre le gouvernement de son église. Le pieux Evêque obéit à l'ordre qu'il en reçut, et continua les fonctions épiscopales jusqu'au vingt-troisiéme, ' ou vingt-cinquiéme de

Hug. Fl chr. p. 225. — Mart. ib. p. 1011 | Bal. misc. t. 4. p. 451. — Mart. ib. — p. 1012.

1 L'Auteur des actes des Evêques de Toul marque la mort de Pibon au vingt-cinq de Novembre; ' mais le Necrologe de S. Benigne, dont il avoit été Moine, la met dès le vingt-troisiéme du même mois. L'un aura pris le jour du décès, l'autre celui de l'inhumation.

Montf. bib. bib. p. 1164. 2.

Novembre 1107. Il étoit alors dans une extrême vieillesse; étant entré dans l'épiscopat à l'âge de près de soixante ans, et y en aïant passé trente-huit. ' Il fut enterré dans la Chapelle de S. Marie Magdelaine, qu'il avoit érigée et fondée dans sa Cathedrale. Pibon ne fut pas seulement un insigne bienfaicteur de cette principale église: il n'y eut presque point de monastere dans son diocèse, auquel il ne procurât quelque avantage. On peut même le regarder comme fondateur en partie des abbaïes de S. Leon et de Chaumosey, établies sous son épiscopat pour des Chanoines Reguliers.

p. 1910. 1011.

Il ne nous reste plus aujourd'hui de ce grand Evêque que deux petits écrits, qui concernent l'un et l'autre l'histoire primordiale de ces deux abbaïes. ' L'un qui est adressé à tous ses diocèsains, contient le reglement de ce qu'il avoit établi, et qu'il vouloit qui s'observât respectivement dans la suite entre Chaumosey, qui n'étoit pas encore érigé en titre d'abbaïe, et celle de S. Leon, qui venoit d'être fondée, et dont il avoit confirmé et béni le premier Abbé. Ce reglement est de l'année 1094, la vingt-troisiéme de l'épiscopat de Pibon.

p. 1168. 1169 | Cal. his. de Lor. t. 4. par. 2. p. 95.

' L'autre écrit, postérieur de plusieurs années au précédent, est une Letre au Pape Pascal II, dans laquelle l'Auteur lui témoigne l'ardent desir qu'il avoit depuis long-temps de faire le voïage de Rome, et que sa grande vieillesse ne lui permettoit plus d'entreprendre. Le motif de ce voïage étoit de recevoir du Pontife Romain l'absolution de ses péchés : dévotion fort à la mode en ces temps-là. Mais le principal objet de la Letre étoit d'obtenir du Pape la confirmation du transport qu'il avoit fait au monastere de Chaumosey, du droit qu'il avoit sur l'église paroissiale du lieu, au sujet de laquelle il y avoit dès lors entre Chaumosey et l'abbaïe de Remiremont un differend qui eut encore des suites.

p. 1170. 1171 | Cal. ib. p. 97.

' Il a encore de notre Prélat plusieurs autres monuments, mais qui appartienent à sa piété plutôt qu'à sa Literature; quoique celle-ci y ait beaucoup de part, sur-tout si c'est lui-même qui les a dictées comme il est à présumer. Ce sont bon nombre de Chartes et autres actes publics en faveur des églises, des monasteres et prieurés, dont il a été bienfaicteur. Aux sentiments de piété qui y régnent, se trouvent réunies des manieres de les exprimer, qui annoncent un homme d'esprit et de sçavoir.

Bal. ib. p. 448-450 | Cal. ib. par. 1. p. 472. 474. 475. 491. 498. 502. 506. 513. 515.

Il s'est perdu quelques Letres dogmatiques de Pibon, qui

auroient leur utilité, si elles existoient encore. On n'a point nommément ' celle qu'il écrivit au Pape Urbain II, pour le consulter sur divers points qui parurent si intéressants à ce Pontife, qu'il voulut qu'ils fussent discutés et résolus dans un Concile qu'il tint à Rome vers 1093. ' Il ne nous reste que la Réponse de cette assemblée, divisée en sept articles, ou Chapitres, autant apparemment que l'étoit la consultation de notre Prélat. Il est question de la simonie, du concubinage des Clercs et de leurs suites.

Conc. t. 10. p. 453.

p. 453-454.

' Pibon fit la cérémonie de la seconde translation des Reliques de S. Mansui, l'un de ses saints prédecesseurs; et l'histoire en fut écrite au bout de quelques années par un Auteur qui se nommoit Pibon. Mais cet Ecrivain étoit un simple Moine de l'abbaïe de S. Mansui, et par conséquent fort different de l'Evêque de Toul, qui n'étoit plus alors au monde.

Mart. ib. p. 1088.

GODEFROI,

Prieur de la Cathédrale de Vinchestre.

§ I.

HISTOIRE DE SA VIE.

' GODEFROI, qui fait le sujet de cet article, ne doit pas être confondu avec trois autres Godefrois, Geofrois ou Galfrois, qui remplirent la même dignité que lui, et deux desquels lui succederent immédiatement. Il est encore fort différent d'un quatriéme ' Godefroi, qui aïant suivi de Normandie en Angleterre, Theoduin Moine de Jumiege et depuis Abbé d'Ely, gouverna ce monastere par commission après la mort de cet Abbé, et fut ensuite envoïé en 1081 par Guillaume le Conquérant gouverner l'abbaïe de Malmesburi, sans recevoir la bénédiction abbatiale.

Angl. sac. t. 1. p. 324.

p. 610. 611.

' Celui dont nous entreprenons de parler, étoit natif de Cambrai : ce que Pitseus, qui lui a donné rang entre les Ecrivains Anglois, a dissimulé, par la raison qu'il est aisé de deviner. Mais Guillaume de Malmesburi et un autre Auteur de la même nation, ont eu plus de bonne foi pour nous apprendre ce premier trait de l'histoire de Godefroi. Il étudia les Letres humaines avec tant de succès, [a] qu'il

Ibid. p. 324 | Malm. de Pont. Angl. l. 2. p. 246.

[a] Malm. ib. | de Reg. Angl. l. 5. p. 173.

acquit le talent d'écrire avec politesse pour son temps, et devint aussi bon Poëte qu'on pouvoit l'être alors. Il ne fit pas moins de progrès dans l'étude et la pratique de la vertu, et se rendit par-là aussi recommandable par sa piété que par son érudition : *Religione et Literatura insignis.*

L'exemple de tant d'autres François, qui prirent le parti de passer en Angleterre, après que le Duc Guillaume le Bâtard en eut fait la conquête, y entraîna Godefroi. Mais on manque de lumiere pour dire précisément s'il avoit dès lors embrassé la profession monastique, ou s'il ne le fit qu'après son trajet dans une terre étrangere. Quoiqu'il en soit, ' il se trouvoit Moine de la Cathedrale de Vinchestre, alors desservie, comme presque toutes les autres Cathedrales d'Angleterre, par des Bénédictins, lorsqu'en 1082 [1] Simeon qui en étoit Prieur, fut fait Abbé d'Ely, et laissa vacante sa dignité de Vinchestre. Aussi-tôt l'Evêque Valkelin, frere de Simeon, la confera à Godefroi, qui marchant sur les traces de son prédécesseur, encherit encore sur tout le bien qu'y avoit fait celui-ci. L'on voïoit effectivement dans cette église encore long-temps après la mort de ces deux excellents Prieurs, des marques parlantes de leur sagacité, de leurs bons offices, de leur sincere attachement pour elle.

Angl. sac. ib. p. 294. 324. 611.

' Godefroi en particulier fit son capital d'y réformer l'ancien Office divin, qui étoit beaucoup déchu de la majesté qui lui convient, et réussit heureusement à lui rendre sa premiere splendeur. Il est à croire, ' ainsi que nous l'avons observé autre part, que Godefroi se servit à cet effet du nouveau traité que S. Osmond Evêque de Salisburi, son contemporain avoit publié pour régler la maniere, l'ordre, le temps, les rits, les cérémonies qu'on devoit suivre dans le service divin, et prescrire ce qu'on y devoit lire ou chanter. Après l'Office divin, ' notre pieux et zélé Prieur n'eut rien en plus grande recommandation, que de faire observer dans sa communauté une exacte discipline, et d'y faire pratiquer dans tous ses points l'hospitalité, si expressément recommandée par la Regle de S. Benoît. Il réussit si bien à affermir ses

Malm. ib. | Alford. an. 1098. n. 16.

His. lit. de la Fr. t. 8. p. 579.

Malm. ib.

1 ' Thomas Rudborne qui n'écrivoit qu'après le milieu du XIV Siecle, dit que ce ne fut qu'en 1094 que Godefroi parvint à la dignité de Prieur, et qu'il la remplit treize ans. ' Mais d'autres Auteurs plus anciens attestent que ce fut dès 1082, et méritent la préférence, d'autant plus que Thomas d'Ely, Auteur du temps compte cette même année dour la premiere du gouvernement de Simeon en qualité d'Abbé d'Ely.

Angl. sac. ib. p. 295.
p. 294. 324. 611.

freres dans ces saintes pratiques, qu'encore plusieurs années après sa mort, du temps qu'écrivoit Guillaume de Malmesburi, ils les suivoient avec la plus parfaite exactitude, ou peu s'en falloit. Il y avoit dans leur Maison un hospice ouvert à tous ceux qui y abordoient, soit par mer ou par terre; et la charité avec laquelle ils y étoient reçus, répondoit à la dépense qu'on y faisoit pour les y bien traiter.

Ibid. ' A tout ce brillant de mérite et de vertu, Godefroi réunissoit une modestie et une humilité, qui y donnoient un nouveau relief. Bien éloigné du caractere de ces sçavants, qui enflés de leur sçavoir regardent tous les autres au-dessous d'eux, et manifestent par leur seule démarche la vanité de leurs sentiments : Godefroi, bien que supérieur en science à presque tous ses contemporains, ne faisoit paroître en toute sa conduite que douceur et humilité. Rare caractere, remarque un de ses Historiens, qui n'est pas un médiocre sujet de louanges. Cependant pour qu'il ne manquât rien à la perfection de sa vertu, Dieu permit qu'elle fût épurée par une maladie de plusieurs années, qui termina enfin le cours de la vie de cet homme de Dieu. ' Il mourut en odeur de piété en 1107, la même année que tomba la tour de la Cathedrale de Vinchestre, ce qui arriva le septiéme d'Octobre. ' Et comme Pitseus a cru que Godefroi étoit mort le même jour, quoique ses Historiens ne le disent pas, il en a pris occasion de faire à la mémoire de ce pieux et sçavant Prieur le vers suivant :

Angl. sac. ib. p. 297. 324.

Pits. Angl. scri. p. 193.

Godfrido cecidit turris moriente cacumen.

Marty. Ben. p. 110. 784. ' Mais le jour de cette mort est marqué au vingt-septiéme de Decembre, dans le Martyrologe Bénédictin, où l'on donne à Godefroi le titre de Bienheureux. ' Il étoit regardé comme tel peu de temps après sa mort; et son premier Panégyriste ne fait pas difficulté de le qualifier une sainte ame. ' On dit même qu'il se fit des miracles éclatants à son tombeau, qui étoit dans le lieu où la communauté de Vinchestre s'assembloit en Chapitre, à main gauche du côté de l'orient.

Malm. ib.

Angl. sac. ib. p. 285.

§ II.

SES ECRITS.

' GUILLAUME de Malmesburi, le plus attentif de tous les Historiens de Godefroi à relever son mérite, et celui qui étoit le mieux instruit de son histoire, comme le plus proche de son temps, n'a pas négligé non plus de nous faire connoître ses principaux ouvrages. Il ne nous en donne, il est vrai, qu'une idée générale; mais elle est fort avantageuse.

Malm. de Reg. Angl. l. 5. p. 173 ; de Pont. l. 2. p. 246.

1°. ' Il fait mention d'un recueil de Letres familieres, écrites avec élégance : *familiari illo et dulci stylo editæ*. Ce seul caractere de ces Letres, sans parler des faits qu'elles nous apprendroient, doit en faire regreter la perte; car il y a toute apparence qu'elles n'existent plus aujourd'hui. Persone effectivement ne témoigne les avoir vûes quelque part; et elles ne paroissent point non plus dans cette multitude de manuscrits de presque toute l'Europe, dont les François et les Anglois ont publié les titres, environ depuis un demi Siecle.

Ibid.

2°. ' Godefroi laissa de sa façon un recueil d'Epigrammes, assaisonnés d'un sel satyrique. C'est celui de ses ouvrages, dans lequel, au jugement de Guillaume de Malmesburi, l'Auteur faisoit paroître plus d'érudition. Ce recueil a échappé au naufrage que l'autre a fait, ' et se trouve manuscrit dans la bibliothéque Cottoniene sous le titre Vitellius, A. 12. Une preuve qui ne permet pas de douter qu'il n'existe encore, sont les premiers mots qu'en copient des Ecrivains modernes, et que nous rapportons d'après eux : *Undique susceptum qui miscuit*. Pitseus a lu *quia*, qui est une faute. On croid que c'est de ce même recueil qu'a été tiré le vers pentametre suivant, qui ne feroit pas de deshonneur aux meilleurs Poëtes :

Ibid.

Angl. sac. t. 1. p. 324 | Fab. bib. lat. supp. p. 466 | Pits. Angl. scri. p. 193.

Alterius censor, censor et esto tuus.

Si tout le recueil étoit dans ce goût, il y a lieu d'être surpris de ce qu'on n'en a pas fait présent au public.

3°. ' Un autre ouvrage de Godefroi encore en vers, mais plus intéressant que le précédent par rapport au sujet, sont les Eloges des Primats d'Angleterre : c'est-à-dire, des Archevêques de Cantorberi, qui avoient la primatie sur toute l'é-

Malm. ib.

Harp. his. eccl. 247.

glise Anglicane. ' Ouvrage qui existoit encore après le milieu du XVI Siecle; puisque l'Historien Nicolas Harpsfeld atteste l'avoir lu. On ne le void cependant point annoncé dans ce prodigieux nombre de titres de manuscrits, dont il a été parlé. La négligence qu'on a eue jusqu'ici de publier ces éloges, fait naître la pensée, ou qu'ils sont maintenant perdus, ou qu'ils ne contienent rien d'intéressant pour l'histoire; la Muse du Poëte n'y aïant peut-être fait d'autre usage que de sa Rhétorique. ' Guillaume de Malmesburi, et les premiers Ecrivains de la même nation qui l'ont copié, tels que Thomas Rudborne et l'Auteur de la liste des Prieurs de Vinchestre, ne donnent en détail à Godefroi que les trois écrits précédents. Mais il en composa encore d'autres, comme il est constant par les preuves que nous en allons apporter.

Malm. ib. | Angl. sac. ib. p. 256. 324.

4°. ' On trouve sous son nom dans la bibliothéque Cottoniene, Des Rythmes sur les mœurs et la maniere de vivre : *De moribus et vita instituenda*. C'est sans doute le même ouvrage, ' que Simler, les Centuriateurs de Magdebourg et Pitseus annoncent d'après Jean Baléc sous le titre Des différentes mœurs des hommes. Il n'y a nulle équivoque dans le titre du manuscrit, qui l'attribue à notre Auteur. ' Il y est nonseulement nommé Godefroi, mais encore qualifié Prieur de S. Souithun de Vinchestre, ' dont le monastere, ou Cathedrale, honoroit ce saint comme son Patron titulaire.

Bib. Cott. p. 82. n. 12.

Siml. bib. p. 243. 2 | Magd. cent. 12. c. 10. p. 1684 Pits. ib.

Bib. Cott. ib.

Mab. an. l. 63. n. 41.

Si l'on étoit à portée d'examiner le manuscrit, on pourroit prononcer définitivement, si ces Rythmes sont, on ne sont pas, la même chose ' que les vers moraux, que les Ecrivains cités attribuent à Godefroi, et qu'ils distinguent du traité Des différentes mœurs des hommes; quoiqu'il y ait toute apparence, que c'est le même ouvrage. Ces vers moraux au reste, suivant la notice qu'on nous en donne, sont divisés en quatre Livres. Le premier qui commence par ces mots : *Discendi, Damiane, modum*, est composé de Distiques. Le second, dont on rapporte ainsi les premiers mots : *Miramur Rupilum,* est formé de Quatrains. Les deux suivants, dont on ne copie rien, sont composés, l'un de Sixains, l'autre de Huitains. On a déjà vû par la discussion des écrits de Jean de Garlande, que la matiere des mœurs traitée par Distiques et autres sortes de vers, étoit fort au goût des Poëtes du XI Siecle, dans lequel Godefroi a passé la plus grande partie du cours de sa vie. Ses vers moraux tienent

Siml. ib. | Magd. ib. | Pits. ib.

apparemment du génie de ceux du *Facetus* et du *Floretus*, dont il est parlé assez au long dans l'article qu'on vient de citer. ' Un manuscrit de la bibliothéque de Knelme Digby annonce en général les Poësies de Godefroi Prieur de Vinchestre, et fait par-là naître l'espérance qu'on y pourroit trouver non-seulement les vers moraux de notre Poëte, mais aussi ses Epigrammes satyriques et ses Eloges des Primats d'Angleterre.

Angl. bib. ms. par. 1. n. 1666.

De toutes les Poësies de Godefroi, nous n'en connoissons point qui aïent été imprimées, sinon ' l'épitaphe de Serlon Abbé de Glocestre, rapportée par Guillaume de Malmesburi, des écrits duquel elle a passé dans d'autres, et que nous avons copiée nous-même dans l'histoire de cet Abbé. On a aussi imprimé ' dans l'histoire de Thomas Rudborne, l'épitaphe de Valkelin Evêque de Vinchestre, de laquelle il est tout naturel de faire honeur à Godefroi. Deux raisons ne permettent presque pas de douter, qu'il n'en soit l'Auteur. Il est constant d'une part, que ce Prélat mourut du temps que Godefroi étoit prieur de sa Cathedrale, dignité où celui-ci avoit été placé de sa main. Il est visible d'ailleurs, que cette épitaphe, qui est en huit vers élegiaques, comme celle de l'Abbé Serlon, en retient tout le génie.

Malm. de Reg. Angl. l. 5. p. 171 | Mon. Angl. t. 1. p. 111.

Angl. sac. t. 1. p. 256.

5°. Un autre manuscrit de la même bibliothéque de Knelme Digby, nous présente encore sous le nom de Godefroi Prieur de Vinchestre un recueil de Proverbes : *Liber Proverbiorum.* Il n'en auroit guéres coûté à ceux qui ont dirigé le catalogue qui contient ce titre, de marquer si l'ouvrage est en prose, ou en vers, ce qui paroît plus vraisemblable, et s'il roule sur les mœurs, ou de quel autre sujet il y est question. De sorte que nous sommes réduits à ne le connoître que par ce titre aussi vague que simple.

Angl. bib. ms. ib. n. 1713.

6°. ' Au College du corps de Christ à Oxford, se trouve un autre manuscrit qui contient une Préface de Godefroi sur l'Epithalame de la S. Vierge. Les termes dans lesquels cette annonce est conçue, donnent clairement à entendre, que le corps de l'ouvrage n'est pas du même Auteur que la préface. C'est au reste tout ce qu'on nous apprend de l'un et de l'autre. On y a été cependant attentif à qualifier l'Auteur de la Préface, Prieur de S. Souithun de Vinchestre, afin qu'on ne le puisse confondre avec tout autre Ecrivain du même nom.

par. 2. n. 1722.

Ibid.

7°. ' Au manuscrit précédent en est joint un autre, qui ne fait avec lui qu'un seul et même volume. Ce second manuscrit comprend sous le nom d'Hildebert un traité De la piece de monnoïe, ou argent monnoïé. Mais ceux qui ont pris soin de diriger le catalogue de ces manuscrits, ont ajoûté à ce titre, que le traité appartient à Godefroi, le même qui est nommé dans le titre de l'autre manuscrit, comme l'assure Jean Balée. D'abord il faut ici corriger une erreur, qui consiste à donner à Hildebert un écrit sur le sujet en question : au lieu ' que c'est Marbode, qui avant que d'être Evêque, a fait deux petits poëmes sur la même matiere. Mais l'écrit de Godefroi en est fort différent. L'un des poëmes de Marbode roule sur l'avidité avec laquelle on court à l'argent, et tend proprement à prouver cet axiome populaire : Monnoïe fait tout. L'autre est pour montrer combien se trompe celui qui devient esclave de l'argent. Ce n'est point-là l'objet de l'écrit de Godefroi, qui semble être aussi en vers. ' L'Auteur propose d'y donner une description de la piece de monnoïe, et débute par ces mots : *Nummum descripsit nummo quoque*, qui fournissent une nouvelle preuve, que son écrit n'est aucune des deux pieces de Marbode. Telle est la notice que nous en donnent Simler, les Centuriateurs de Magdebourg et Pitseus, qui tous n'en parlent apparemment que d'après Jean Balée. Mais celui-ci qui avoit vû cette description dans un manuscrit qui portoit le nom de Godefroi, comme il est à présumer, a eu doublement raison de nier qu'elle appartînt à Hildebert, lorsqu'il est tombé sur un autre exemplaire décoré du nom de ce Prélat, qui n'a point écrit sur cette matiere. (XV.)

Marb. car p.1626. 1627.

Siml. ib. | Magd. ib., | Pits. ib

ROSCELIN,

Chanoine de Compiegne.

---

§ I.

HISTOIRE DE SA VIE.

Ansel. de Trin. pr.| ceus.

' ROSCELIN, qui se trouve aussi quelquefois nommé RUZELIN, ou RUCELIN, a fait trop de bruit par sa fausse doctrine, pour ne pas occuper quelque place dans

l'Histoire Literaire de sa nation. L'on sçait cependant fort peu de choses de ses écrits; mais c'est autant à titre de Docteur, qu'en qualité d'Ecrivain, que nous entreprenons de le faire un peu mieux connoître qu'il n'a été jusqu'ici. ' Il étoit natif de l'Armorique, ou petite Bretagne, d'où il passa ensuite à Compiegne au diocèse de Soissons. On l'y arrêta par un Canonicat, dont il fut pourvu dans l'église de S. Corneille, alors desservie par des Chanoines séculiers. Comme il avoit de l'esprit et des Letres, ' il se mit à y enseigner : soit en qualité d'Ecolatre, ou Scolastique de son Chapitre, ou autrement. Mais toûjours est-il vrai qu'il y fit des leçons publiques. C'est de quoi ne permet pas de douter le titre de Maître, ou Docteur de Compiegne, que lui donne Thibaud d'Estampes, ainsi qu'il se qualifie lui-même Maître, ou Docteur d'Oxfort, où il enseignoit au même temps. Le long séjour de Roscelin à Compiegne lui en fit porter le surnom : de quoi il y a cent exemples par rapport à d'autres gents de Letres, qui porterent en ces temps-là le surnom des lieux où ils avoient passé plusieurs années.

Mab. an. l. 67. n. 78 | Pagi, an. 1094. n. 12.

Spic. t. 3. p. 142.

' A peine un autre Docteur François, nommé Jean, eut-il enfanté l'opinion des Nominaux, inouie jusques-là, et dont nous avons donné ailleurs une juste notice, que Roscelin qui avoit le génie naturellement tourné à la nouveauté, l'embrassa avec une certaine complaisance. Il en fut même un si zélé partisan, ' qu'il a passé dans l'esprit de plusieurs célèbres Ecrivains, proches de son temps, tels qu'Otton de Frisingue et Jean de Salisburi, pour en avoir été le pere. C'est pour l'avoir épousée aussi avec ardeur, qu'Abélard a été regardé comme un des disciples de Roscelin. Mais il ne l'est qu'en ce seul sens, et ne fréquenta jamais son Ecole. S'il l'eût fait, il n'auroît pas manqué de le compter au nombre des Maîtres, de qui il nous apprend lui-même qu'il prit des leçons.

Du Ches. t. 4. p. 90 | His. lit. de la Fr. t. 7. p. 131. 132.

Otto. gest. Frid. l. 1. c. 47 | Saresb. Met. l. 2. c. 17. p. 99.

Roscelin accoutumé aux subtilités de cette mauvaise Dialectique, eut la présomption d'en faire usage pour traiter des choses divines, ce qui le jetta dans des erreurs monstrueuses. ' Voulant juger par-là du mystere de la Trinité en particulier, et ignorant suivant la remarque fort judicieuse de S. Anselme, que la seule lumiere de la raison n'est pas la voïe pour y atteindre, ' il avouoit que si les trois persones divines n'étoient pas trois choses réellement distinctes, comme le

Ansel. de Trin. pr.

c. 1. 3 | l. 2. ep. 41.

sont trois Anges, ou trois ames, il ne comprenoit pas comment le Pere et le S. Esprit ne s'étoient pas incarnés. Sur ce même principe il prétendoit encore, qu'on pourroit dire qu'il y a trois Dieux, si l'usage le permettoit. Il ne reconnoissoit néanmoins dans les trois persones, qu'une seule et même volonté, qu'une seule et même puissance.

Aab. ib.

' Cette doctrine de Roscelin commença à faire du bruit dès l'année 1089; et dès lors on en donna avis à S. Anselme Abbé du Bec, déja connu par la beauté de son génie et l'éminence de son sçavoir. ' Le pieux et docte Abbé se borna pour lors à expliquer bénignement l'opinion de Roscelin; se réservant à l'approfondir, et même à la réfuter, s'il étoit nécessaire, dans un temps où il seroit moins occupé. Ce leger reméde ne guérit point le mal, ' qui faisant de nouveaux progrès, obligea Renaud Archevêque de Reims, dans la province de qui Roscelin possédoit son bénéfice, à convoquer un Concile, pour tâcher de couper le mal par la racine. S. Anselme l'aïant appris, et sçachant d'ailleurs que Roscelin pour s'autoriser, publioit que lui Anselme étoit de son opinion, et que telle avoit été aussi celle du B. Lanfranc Archevêque de Cantorberi, écrivit une Letre pour être lue publiquement dans l'Assemblée des Evêques, et fermer par-là la bouche au calomniateur. Le Concile se tint à Soissons, ou à la fin de l'année 1092, ou au commencement de l'année suivante tout au plus tard. Roscelin y comparut; et y aïant été convaincu d'erreur sur les mysteres de la Trinité et de l'Incarnation, il fut obligé d'abjurer ses erreurs.

Ansel. l. 2. ep. 35

ep. 41 | Conc. t. 10. p. 484-486.

Ansel. de Trin. c. 1 | Ivo. ep. 7.

' Mais ne s'étant prêté à cette abjuration, que parce qu'il craignoit d'être mis en pieces par le peuple, il revint bientôt à sa premiere doctrine. ' Quelques amis de S. Anselme, alors Archevêque de Cantorberi, qui en étoient témoins, lui en donnerent avis, et l'engagerent à exécuter ce qu'il s'étoit proposé auparavant, c'est-à-dire de réfuter ces erreurs pernicieuses. Le sçavant Prélat sensible à leurs prieres, commença dès lors son traité De la Trinité et de l'Incarnation, qu'il n'acheva néanmoins qu'au bout de quelques années. ' Au même-temps un autre habile Théologien, dont le nom n'est désigné que par un P, mais que nous avons fait connoître avantageusement par son mérite et son sçavoir, publia un autre ouvrage tendant à la même fin.

Ansel. ib.

Conc. ib. p. 487 | His. lit. de la Fr. t. 8. p. 464-466.

On ne nous apprend point en détail tous les excès auxquels

Roscelin se porta. Seulement on sçait en général, qu'il irrita tellement les Puissances contre lui, ' qu'elles furent contraintes à l'expulser du Roïaume. L'infortuné prit le parti de se retirer en Angleterre. Mais il ne fut ni plus sage ni plus tranquille dans cette terre étrangere, qu'il l'avoit été en son propre païs. ' Il y dogmatisa de nouveau, et s'avisa d'enseigner, que les enfants des Prêtres et les autres bâtards ne faisoient point partie de la société civile, et ne devoient point être promûs aux Ordres sacrés. Doctrine qui attaquoit quantité de persones de mérite, dont plusieurs étoient même actuellement dans l'épiscopat, et qui d'ailleurs étoit contraire à la pratique de l'Eglise. C'est ce qui engagea Thibaud d'Estampes, ' qui après avoir enseigné publiquement à Caen, étoit allé ouvrir une Ecole à Oxfort, à la combattre par un écrit dogmatique, adressé en forme de Letre à Roscelin même.

Conc. ib.

Spic. t. 3. p. 142-146.

p. 139. 140. 142.

De cet excès ' Roscelin passa à un autre, et ne rougit pas de charger d'invectives et de calomnies le S. Archevêque de Cantorberi, que toute l'Angleterre respectoit comme un illustre Docteur. Roscelin avoit vu sans doute les deux Letres dans lesquelles ce grand Prélat, n'étant encore qu'Abbé du Bec, avoit commencé à relever ses erreurs sur la Trinité et l'Incarnation, et pouvoit sçavoir qu'il avoit entrepris de les combattre plus amplement dans un ouvrage en forme. Manquant de bonnes raisons à y opposer, il eut recours aux injures, la voïe ordinaire des hérétiques. Cependant les amis d'Anselme, qui furent le plus piqués de la maniere outrageante dont Roscelin le traitoit, agirent si efficacement auprès du Roi Guillaume le Roux, que ce Prince chassa ignominieusement de ses Etats le Calomniateur, qui à peine en put sortir la vie sauve. Ce pouvoit être ' vers la mi-Octobre 1097, lorsque le Roi reconcilié avec S. Anselme lui permit d'aller à Rome.

Conc. ib.

Ansel. vit. p. 17. 2. 18. 1.

' Roscelin, quoique déja expulsé de France, comme on l'a vu, ne laissa pas d'y revenir, et de choisir Paris pour le lieu de sa retraite. Là il trouva et lut l'ouvrage théologique, que l'autre Docteur, dont il a été parlé, avoit publié contre ses premieres erreurs. Il en fut si irrité, qu'il accusa cet habile Théologien d'y enseigner lui-même des hérésies, et tâcha ainsi de le décrier dans le public. L'Auteur bien assuré de la bonté de sa cause, écrivit à Guillaume Evêque de Paris, pour lui demander une conférence publique et réguliere avec

Conc. ib.

p. 488. son Adversaire, ' qu'il ne fait que désigner par la plupart des faits qu'on vient de lire, et par un trait singulier de sa Dialectique, qui tous annoncent clairement Roscelin. On ignore p. 487. si la démarche du Docteur eut son effet; mais on sçait ' que pendant le séjour que Roscelin fit à Paris, il continua à se déclarer contre la foi catholique, et déclarer la guerre aux gents de bien. Il n'épargna pas même le B. Robert d'Arbrisselles, qui se distinguoit alors par ses missions apostoliques.

Ibid. ' A la mauvaise doctrine Roscelin joignoit une conduite qui n'étoit rien moins qu'édifiante. C'est ce que le Théologien Ivo. ep. 7. n'oublie pas de relever dans sa Letre, ' et qui est confirmé par Ives Evêque de Chartres. Enfin ce pieux et sçavant Prélat touché de la triste situation à laquelle se trouvoit réduit l'infortuné Roscelin, lui tendit une main charitable. Il paroît que celui-ci l'avoit prévenu, en lui donnant quelques marques de repentir, et lui exposant la disette où l'avoit jetté la perte de son bénéfice. Il avoit été effectivement dépouillé de son canonicat de Compiegne; et Ives ne lui en donne point le titre, comme en usoient d'autres avant son exil. 'Ce bon Evêque lui témoigne d'abord, dans la Letre qu'il lui écrivit en réponse à la siene, que s'il avoit véritablement renoncé à ses erreurs, il pourroit compter sur son amitié et ses services; mais qu'il étoit à craindre, qu'y aïant été si longtemps et si opiniatrément attaché, il ne lui restât encore quelque levain. Et comme Roscelin avoit prié le Prélat de lui accorder quelque place dans son église, Ives lui répondit : « Je ne craindrois pas de vous voir près de moi, parce que j'ai « bonne opinion de vous et de votre salut. Mais étant devenu « odieux à quelques-uns de mes diocésains qui vous connois- « sent pour ce que vous avez été, je leur deviendrois suspect « à cause de vous; et au seul bruit de votre nom et de votre « conduite passée, ils prendroient des pierres pour me lapi- « der. »

Ibid. ' Ives cependant l'exhorte à la patience, en lui proposant le modéle de Job, et l'assure que s'il se convertit sincérement, et qu'il s'en tiene à la simplicité de la foi, Dieu ne manquera pas de le consoler, ni l'église, qui avoit été obligée de le traiter avec la sévérité d'un pere pendant son égarement, de lui faire sentir les effets de sa tendresse maternelle. « Il vous reste donc, conclud le compatissant Evêque, en « parlant toûjours à Roscelin, à publier votre retractation, afin

« de réparer par cet acte public l'injure publique et outra-
« geante que vous lui avez faite en vous séparant d'elle, et de
« devenir par-là un modéle de retour pour tant de persones à
« qui vous avez été un sujet d'errer. La bonne odeur de cette
« démarche aïant dissipé le fâcheux souvenir de votre premier
« état, vous conciliera non-seulement mon amitié, mais encore
« celle des autres Evêques, et vous procurera des bénéfices à
« votre choix. »

Il est à présumer que Roscelin prit le parti de suivre cet avis, aussi sage qu'avantageux pour lui-même; quoique l'Histoire ne nous l'aprene pas expressément. De sorte qu'il n'y a pas de difficulté à croire qu'après être rentré dans l'église, ' il fut chanoine de S. Martin de Tours, tel qu'il est qualifié par des Ecrivains de quelque autorité. ' D'autres n'hésitent point non plus à le prendre pour ce Roscelin dont parle avec éloge le Chroniqueur de S. Maixent sur l'année 1103. Roscelin, selon cet Auteur du païs et presque du temps, illustroit l'Aquitaine par une vie qui ne respiroit que la sainteté, et par une charité extraordinaire envers les pauvres : au même-temps que Vital de Mortain et d'autres en faisoient autant en d'autres provinces de France. Expressions qui donnent à entendre, que Roscelin véritablement converti, et animé d'un saint zéle fit le personage de Missionaire en Aquitaine, où il soulageoit abondamment les pauvres, tant des revenus de son bénéfice, que des charités que d'autres lui confioient.

Alt. rer. aquit. l. 10. p. 480.

Egas. Bul. t. 1. p. 493 | t. 2. p. 13 | Mallea. chr. p. 217.

C'est-là tout ce qu'on sçait de vrai et de vraisemblable, touchant la persone de ce fameux Docteur. Il est aisé d'y appercevoir une grande conformité entre lui et Berenger de Tours : soit pour l'égarement et la conversion, soit pour la tendresse envers les pauvres après leur retour à l'Eglise. Ainsi nous pouvons appliquer à l'un ce que nous avons dit de l'autre, et dire de Roscelin comme de Berenger, que Dieu ne l'avoit abandonné à un déluge d'égarements, que pour faire paroître en lui un plus grand prodige de vertu.

' Dom Mabillon a douté si Roscelin issu d'une famille noble, et distingué par son sçavoir, qui en 1106 succeda à Arnoul dans la dignité d'Abbé de sainte Colombe de Sens, ne seroit pas le même que le fameux Roscelin de Compiegne. Mais il en est demeuré à ce simple doute, dont l'affirmative ne paroît avoir d'autre fondement que l'identité du

Mab. ib. l. 71. n. 14.

nom et la qualité d'homme de Letres : au lieu que la négative est apuiée de presque tous les autres caracteres des deux persones. Comment se persuader, que Roscelin Clerc séculier exerçant en Aquitaine le ministere de la parole en 1103, et sans doute l'année suivante au moins, se sera rendu Moine et aura acquis assez d'expérience dans cette profession, pour être élu Abbé d'une Maison considérable dès 1106? D'ailleurs Roscelin Abbé de sainte Colombe vécut jusqu'en 1139 : au lieu qu'il n'y a point de preuve, que Roscelin de Compiegne, fameux dès 1089 au moins, ait passé l'année 1107, ou 1108.

Enfin le dernier Historien de Pierre Abélard nous avertit, qu'il ne faut pas confondre notre Docteur avec un autre Roscelin, Chantre de l'église de Beauvais, qui de concert avec Nevelon Chanoine de Compiegne, établit des Chanoines séculiers dès 1072 dans l'église de S. Vaast, petite Collegiale à Soissons.

§ II.

SES ECRITS.

PERSONE entre les Anciens et les Modernes ne fait expressément mention de quelque écrit de la façon de Roscelin, si l'on en excepte sa Letre contre le B. Robert d'Arbrisselles, de laquelle il sera parlé dans la suite. Il ne paroît point en effet, qu'il ait rien écrit ni sur son opinion chérie, qui enfanta la secte des Nominaux, ni sur ses erreurs favorites touchant la Trinité et l'Incarnation. Tous ceux qui entreprirent de combattre ce double systéme, l'un de Dialectique, l'autre de Théologie, et ceux qui en ont parlé depuis, donnent à juger, que Roscelin se contenta de les enseigner de vive voix dans ses leçons publiques, sans en rien écrire. Néanmoins d'anciens monuments nous fournissent des preuves, qu'il n'en usa pas de même à l'égard d'autres objets, et qu'il fit quelquefois usage de sa plume.

Spic. t. 3. p. 142. 1°. Il est visible ' par la Letre dogmatique que Thibaud d'Estampes adressa à Roscelin, lorsqu'en 1093 ou 1094 ils se trouvoient tous deux en Angleterre, l'un en qualité de Docteur qui enseignoit à Oxfort, l'autre à titre d'exilé : il est, dis-je, visible que celui-ci avoit publié quelque écrit, pour établir son sentiment touchant les enfants des Prêtres et les

autres bâtards, duquel il a été parlé plus haut. Tout ce qu'y avance l'Auteur, suppose que la dispute ne fut point verbale. Il y a même toute apparence, que les deux Docteurs étoient trop éloignés l'un de l'autre, pour se pouvoir parler de vive voix. Mais ce qui montre clairement, que Roscelin avoit écrit sur ce sujet, est la maniere dont Thibaud le réfute. D'abord il attaque sa principale assertion; et après l'avoir combattue, il passe aux objections que faisoit Roscelin contre le sentiment opposé au sien : ce qui suppose un écrit raisoné, qui ne paroît plus exister nulle part.

2°. ' Il n'est pas moins clair par la septiéme Letre du recueil de celles d'Ives de Chartres, que Roscelin lui en avoit écrit une qui devoit être curieuse, à raison des points singuliers sur lesquels elle rouloit. D'abord Roscelin pour trouver grâce auprès du Prélat, donnoit un désaveu de ses erreurs; mais d'une maniere qui ne satisfit pas cet Evêque, comme il paroît par sa réponse. Ensuite il lui faisoit ses plaintes, de ce qu'on l'avoit dépouillé de son bénéfice. Il est fâcheux que sa lettre soit perdue. On y verroit par quelle voïe cela s'étoit fait : si ce fut par une force majeure, ou par sentence des supérieurs Ecclésiastiques, ou si la voïe des dévoluts étoit dès lors ouverte, ce qui seroit curieux à sçavoir. Il est au moins vrai, suivant les termes dans lesquels Ives de Chartres en parle, qu'il y eut un motif de cupidité de la part de celui qui fut pourvu du bénéfice. Enfin Roscelin terminoit sa Letre par conjurer le Prélat de lui accorder quelque place près de sa persone, afin de soulager la disette où il se trouvoit. Il paroît que sa demande tendoit à un bénéfice; et cependant Ives ne lui fait point de scrupule de le postuler. Ivo. ep. 7.

3°. ' Le Théologien de Paris, qui réfuta les erreurs de Roscelin sur la Trinité, nous apprend que ce Docteur avoit écrit contre le B. Robert d'Arbrisselles, dans le temps que ce zélé Missionaire se faisoit plus admirer par ses prédications, une Letre pleine d'orgueil et d'arrogance, mais où tout étoit controuvé. Ainsi c'étoit un Libelle diffamatoire, tout tiré de l'imagination de l'Auteur, et dont la perte n'est pas par conséquent à regréter. Conc. t. 10. p. 487.

Si cependant il falloit s'en rapporter ' au P. de la Mainferme, cet écrit injurieux et outrageant de Roscelin existeroit encore, et ne seroit autre que les fameuses Letres, qu'on a sous les noms respectables de Marbode Evêque de Clyp. Font. t. 1. pr. p. 7.

Rennes, et de Geofroi Abbé de Vendôme, et dans lesquelles se lisent certains traits fâcheux contre la mémoire du B. Robert d'Arbrisselles. C'est ce que ce premier Apologiste du fondateur de Fontevraud a taché de prouver, dans une Dissertation imprimée *in-8°*. à Saumur en 1682, et réimprimée au bout de deux ans au même endroit, avec de si prolixes augmentations, que l'ouvrage dans cette seconde édition a été porté jusqu'à trois volumes aussi *in-8°*. auxquels on a donné le titre suivant : *Clypeus nascentis Fontebraldensis Ordinis.*

Mab. an. l. 69. n. 141 | Ray. t. 9. p. 55. n. 18.

Les raisons spécieuses de l'Auteur ont fait à la vérité impression sur l'esprit de quelques sçavants; et le docte Bollandus avec quelques autres étoient déja dans la même opinion, avant que de les avoir vûes. Néanmoins un autre Ecrivain de l'Ordre de Fontevraud, postérieur au P. de la Mainferme, a été plus retenu, au moins à l'égard de la Letre qui porte le nom de l'Abbé Geofroi. Il ne fait nulle difficulté, dans sa Dissertation apologétique pour le B. Robert d'Arbrisselles, publiée à Anvers en 1701, d'accorder que cette Letre appartient véritablement à cet Abbé, et qu'elle se trouve dans le manuscrit de Vendôme qui contient ses autres Letres. Il a raison en ce point; et ceux qui avoient mandé le contraire à Bollandus, lui avoient imposé, et fait injure au P. Sirmond son confrere, qui a imprimé la Letre en question, comme étant réellement de Geofroi. Ainsi l'avoit-il trouvée dans le manuscrit de l'abbaïe de la Coulture au Mans, qui est du Siecle de l'Auteur, et sur lequel le P. Sirmond a donné son édition. Ainsi se trouve-t-elle dans un autre manuscrit du même recueil, que Dom Mabillon dans son voïage d'Italie a vu à sainte Croix de Florence. Quant au manuscrit de Vendôme, la Letre y étoit aussi autrefois en entier, et y faisoit, comme dans l'imprimé, la quarante-septiéme du quatriéme livre. Mais le feuillet qui en contenoit près de la moitié depuis les premiers mots, en a été arraché par une main qui a respecté le feuillet suivant, où se lit la suite de la même Letre. Suite qui trahit la fausse précaution de celui qui a voulu faire disparoître la piece dont il s'agit ici. Nous en parlons sçavamment; puisque non-seulement nous avons examiné ce manuscrit; mais nous y avons encore rétabli sur l'édition du P. Sirmond, à la marge du même feuillet, ce qui manque à l'intégrité de la Letre.

Au reste, quoique le dernier Apologiste du B. Robert

d'Arbrisselles avoue, que celle-ci est le véritable ouvrage de l'Abbé Geofroi, il soûtient qu'il n'en est pas de même de celle qui porte le nom ou de Marbode, ou d'Hildebert du Mans, et persiste à maintenir avec le P. de la Mainferme, qu'elle est de la façon de Roscelin. Mais en attendant que nous montrions en son lieu, que cette seconde Letre appartient à Marbode de Rennes, comme la précédente à Geofroi de Vendôme, et que ni l'une ni l'autre par conséquent n'est la production de la plume de Roscelin, il ne faut que faire les deux courtes reflexions suivantes, pour n'avoir plus de difficulté sur ce point de critique.

1°. ' Il est constant, que la Letre de Roscelin contre le B. Robert étoit reconnue avant la fin du Siecle précédent pour être de lui, et que l'idée qu'on avoit de son Auteur, lorsqu'il la publia, l'avoit rendu odieux à tous les gents de bien. Or qui croira, que peu après on ait fait assez de cas de l'écrit d'un Auteur de ce caractere, sur-tout dans le temps que la conduite de l'homme de Dieu démentoit hautement tout ce qu'il contenoit de calomnieux, pour le joindre aux écrits de persones aussi respectables, que l'étoient Marbode et l'Abbé Geofroi, qui étoient encore au monde? Est-il même vraisemblable, qu'on y eût pû réussir, quand on l'auroit tenté? La tentative auroit tendu à confondre des écrits d'Auteurs hérétiques et reconnus pour tels, avec ceux d'Auteurs catholiques, et cela de leur vivant : ce qui n'est peut-être jamais arrivé, au moins sans reclamation. Il est beaucoup plus croïable, que Roscelin après sa conversion aura lui-même supprimé un écrit aussi deshonorant pour lui, qu'injurieux pour le B. Robert. Conc. ib. | Ivo. ib.

2°. ' L'annonce de cet écrit nous le représente comme un véritable Libelle diffamatoire, ainsi qu'il a été déja observé. Qu'on pése bien ces expressions, *contumacem epistolam*, qui marquent un écrit où l'Auteur s'acharnoit avec une passion opiniatre à décrier la persone contre qui il avoit conçu de la jalousie et de la haine. Les autres termes de l'annonce feroient juger, que Roscelin attaquoit encore plus la doctrine du B. Robert, que sa conduite, et qu'il en vouloit particulierement à ses prédications où il frondoit les vices dominants en son Siecle. Telle est au juste l'idée qu'on nous donne de l'écrit de Roscelin, et que la Letre de Marbode et celle de Geofroi sont fort éloignées de remplir. Conc. ib.

Ibid.

Marb. ep. 6. p. 1401-1410 | Gof. vind. l. 4. ep. 47.

Au lieu d'un homme, ' qui ne respire que passion, jalousie, haine, fureur, qui invente pour avoir le criminel plaisir de calomnier, *ausus est confingere :* ' ce sont deux pieux amis du serviteur de Dieu, qui en lui témoignant de l'amitié, du respect même et de la vénération, quoiqu'au dessus de lui par leurs dignités, lui exposent bonnement les fâcheux bruits qui couroient dans le public contre sa conduite : qui dans la supposition qu'il y eût quelque chose de vrai, lui donnent des avis salutaires pour le corriger : qui enfin pour montrer qu'ils n'y ajoûtoient pas foi, ne cessent de le regarder comme un ami de Dieu, en se recommandant instamment à ses prieres. *Orantem pro nobis*, dit l'un, *sanctitatem tuam Christus custodiat, dilectissime Frater*. Ce sont les expressions de l'Evêque. *Et nos*, ajoûte l'Abbé, *tuarum sanctarum precum, suppliciter precamur, participes effice*. Est-ce là la maniere d'écrire d'un homme aussi furieux et emporté, que l'étoit Roscelin au temps de son égarement? Il faut avoüer deux choses, et que les ennemis de la gloire du B. Robert d'Arbrisselles ont triomphé sans sujet légitime de ces deux Letres, et que tout son Ordre n'a pas sçu les prendre dans leur vrai point de vûe. Mais revenons à notre principal objet.

Roscelin put avoir quelque part aux deux Letres précédentes, mais une part fort éloignée : en ce qu'aïant été le premier qui déclama contre la conduite du B. Robert, le public naturellement plus porté à croire le mal que le bien, saisit ce qu'on en publioit, sans sçavoir d'abord quelle étoit la véritable origine. Après quoi ces bruits vagues, répandus dans le vulgaire, donnerent occasion à l'Evêque de Rennes et à l'Abbé de Vendôme d'en parler eux-mêmes au serviteur de Dieu. ' C'est sur le même fondement que Pierre Moine et Curé de Saumur écrivit de son côté une autre Letre dans le même goût, et de laquelle nous avons rendu compte autre part.

His. lit. de la Fr. t. 8. p. 595-597.

GONDULFE,

Evêque de Rochestre.

§ I.

HISTOIRE DE SA VIE.

' Gondulfe, l'un des grands Evêques de l'église Anglicane en son temps, et des plus attachés à S. Anselme lors de ses disgraces, nâquit dans le Vexin au diocèse de Rouen; et eut pour pere Hathegouin et pour mere Adelesie. Après avoir pris dans le lieu de sa naissance la premiere teinture des Letres, il alla à Rouen continuer ses études, et y fit autant de progrès qu'on y en pouvoit faire alors. Cependant le désir d'être plus en état de servir Dieu, le porta à entrer dans le Clergé de la Cathedrale. Il n'y fut pas longtemps, qu'il y devint par sa sagesse et sa vertu l'exemple des autres Clercs. L'Archidiacre Guillaume, qui fut depuis Archevêque de la même église, aïant connu son mérite, le prit en une affection singuliere, et lui concilia celle de l'Archevêque Maurille, qui voulut le loger chez lui, et l'avoir pour commensal. Gondulfe tira beaucoup de fruit de la société de ce pieux et sçavant Prélat. Un jour s'entretenant de discours de piété avec l'Archidiacre, ils convinrent d'entreprendre par esprit de pénitence le pelerinage de Jerusalem. ' Ils le firent presque toûjours à pied, et y essuierent d'extrêmes fatigues. Au retour se trouvant sur mer en un danger éminent de la vie, ils s'engagerent par vœu à se rendre Moines, s'ils échappoient au péril; et aussi-tôt le calme succéda à la tempête.

Gund. vit. l. 1. p. 274.

p. 274. 275.

' Rendus à Rouen, Gondulfe n'eut rien de plus pressant que d'accomplir son vœu. Il alla au Bec, et y embrassa la profession monastique sous le B. Abbé Hellouin, et le célèbre Lanfranc Prieur de la Maison. La même année la providence y amena Anselme dans le même dessein. C'étoit par conséquent en 1059; ' et les deux neophytes ne se furent pas plutôt connus, que l'ame de l'un se colla pour toûjours à l'ame de l'autre. Jamais on ne vid d'union ni plus parfaite, ni plus persévérante. [a] Il n'y en avoit guéres moins entre Lanfranc et

t. 2. p. 275.

p. 276 | Ansel. l. 1. ep. 4. 33.
[a] Malm. de Pont. Angl. l. 1. p. 233 | Angl. sac. t. 1. p. 336. 337 | Gund. vit. ib.

Gondulfe. Lanfranc l'aimoit pour sa piété, son zéle et les rares talents dont Dieu l'avoit prévenu; et Gondulfe étoit attaché à Lanfranc, comme un excellent disciple à un excellent Maître. Celui-ci aïant été fait Abbé de S. Estiene de Caen vers 1063, voulut y avoir Gondulfe pour son coopérateur dans le gouvernement de cette nouvelle abbaïe. On a dit ailleurs, qu'il s'y forma aussi-tôt une illustre Academie de sçavants. Gondulfe en sçut profiter pour perfectioner ses études; et il y eut dès lors des indices, qu'il seroit un jour élevé à l'épiscopat.

Malm. ib.

' Comme il étoit éclairé, pénétrant et même versé dans les affaires civiles, ' Lanfranc aïant été contraint en 1070 à accepter l'archevêché de Cantorberi, l'appella en Angleterre pour se décharger sur lui du soin de son temporel. Gondulfe s'en aquitta avec tant de sagesse et de prudence, que son avancement dans la vertu, bien loin d'y rien perdre, ce qui n'arrive que trop souvent, y eut beaucoup à gagner. Sa charité envers les pauvres en particulier étoit si grande, qu'elle s'étendoit dans les occasions fort loin au-delà des bornes du diocèse de Lanfranc. ' Quelque éloigné qu'il fût d'Anselme devenu Prieur du Bec, celui-ci ne pouvoit oublier son cher Gondulphe; et dès les premieres années de leur séparation, il se forma entre eux un mutuel commerce de Letres, qui sont autant de preuves de l'amitié aussi chrétiene que tendre, qu'ils s'étoient jurée.

Gund. vit. ib. p. 276. 277.

p. 277-279 | Ansel. l. 1. ep. 4. 7. 8. 14. 20. 26. 33. 50. 59.

' L'église de Rochestre aïant perdu son Evêque au mois de Juillet 1076, Lanfranc jetta aussi-tôt les yeux sur Gondulfe [1] pour remplir ce Siege vacant. Mais pour ne rien faire témérairement et par pure inclination, il proposa son dessein à des personnes éclairées, qui toutes l'approuverent, et y applaudirent. Après quoi il envoïa Gondulfe même, sans qu'il en sçût rien, en Normandie où étoit alors le Roi Guillaume, pour avoir son consentement. Ce Prince, qui connoissoit par lui-même le mérite du sujet, et qui aimoit à mettre en place les persones de pareil caractere, le donna volontiers et renvoïa Gondulfe le porter en Angleterre. L'Archevêque Lanfranc instruit de la volonté du Roi, assembla les premiers du Clergé de Rochestre, et la leur notifia. Tous

Gund. vit. l. 3. p. 279. 280.

1 Gondulfe ne fut jamais Abbé de S. Alban, ' comme nous l'avons qualifié ailleurs sur un endroit louche de Mathieu Pâris, qui semble dire que Gondulfe rétablit ce monastere.

His. lit. de la Fr. t. 7. p. 118.

consentirent avec joie à avoir Gondulfe pour Evêque; et nonobstant sa reclamation, l'on prit jour pour la cérémonie de son sacre. ' Elle se fit dans la Cathedrale de Cantorberi, non le vingt-un, mais le dix-neuviéme de Mars, qui étoit le troisiéme dimanche de Carême de l'année 1077. p. 280 | Angl. sac. ib. p. 333. 342.

' Gondulfe trouva sa nouvelle église dans un état déplorable; et c'est pour cela même que Lanfranc la lui avoit destinée. Il n'y avoit alors que cinq Chanoines, qui y manquoient même de leur nécessaire. Une des premieres opérations du zélé Prélat, fut de substituer des Moines à leur place. En peu de temps il y en assembla jusqu'à cinquante, ou soixante, qui y vivant dans une exacte régularité, s'y virent dans l'abondance de toutes choses. Depuis leur introduction, l'église de Rochestre recouvroit chaque jour quelque degré de son ancien lustre, et ne tarda pas à se voir dans sa premiere splendeur. ' Gondulfe aidé des libéralités de Lanfranc, entreprit d'en renouveller la Cathedrale, avec tous les édifices nécessaires pour loger sa nombreuse communauté, et l'exécuta heureusement dans le cours de peu d'années. ' Sa grande attention étoit à donner à ceux avec qui il vivoit l'exemple de toutes les vertus chrétienes, en quoi il devint un modéle accompli. ' Sa piété étoit tendre, solide, affective, et en avoit fait un homme de priere et de gémissements presque continuels. Elle le portoit à célébrer ordinairement deux messes par jour, dont la seconde étoit toûjours des Morts. C'étoit un usage assez commun en son Siecle. ' Mais quelque attrait qu'il eût pour la vie contemplative, il ne négligeoit point les devoirs de la vie active; aïant eu le secret d'allier parfaitement l'une avec l'autre. Jamais Evêque ne plus fut soigneux de nourir les pauvres et de secourir les misérables. ' Sa vénération envers les saints lui faisoit prendre une sainte délectation à lever de terre, ou transferer leurs Reliques. On en étoit si persuadé, que lorsqu'il se présentoit de semblables cérémonies, on avoit préférablement recours à lui.

Gund. ib. | Angl. sac. ib. p. 342. 392 | Malm. ib.

Gund. vit. ib.

p. 280. 282.

p. 282.

p. 282.

p. 285.

' La sainteté de sa vie étoit si généralement reconnue, et l'avoit rendu si respectable, que le Roi Guillaume le Roux, qui n'avoit que de la dureté pour presque tous les autres Evêques de ses Etats, honoroit Gondulfe, jusqu'au point de lui donner sa confiance, et d'enrichir son église, tandis qu'il dépouilloit les autres. ' L'Evêque de Rochestre étoit regardé comme le premier suffragan du Siege métropolitain et pri-

p. 283. 284.

p. 284 | Angl. sac. ib. p. 390.

matial de Cantorberi. C'étoit à lui à y faire les fonctions épiscopales le Siege vacant, ou en l'absence de l'Archevêque.
Gund. vit. ib. p. 285. ' Il y avoit près de quatre ans, que Gondulfe gouvernoit ce diocèse avec le sien, depuis la mort du B. Lanfranc, lorsque la providence y fit nommer Anselme Abbé du Bec. Gondulfe ne pouvoit être plus sensiblement consolé de la perte qu'il avoit faite à la mort de son prédécesseur. Quelle joie pour l'un et l'autre de se voir ainsi rapprochés, après une aussi longue séparation! L'on sçait tout ce que S. Anselme eut à souffrir pendant son pontificat, tant de la part des deux Rois Guillaume le Roux et Henri I, que de celle des Evêques politiques ses Collégues. Gondulfe se comporta avec tant de prudence en ces temps critiques et orageux, qu'il fut toûjours fidéle et étroitement attaché au saint Archevêque, sans offenser ses adversaires.

p. 287. 288. ' Lorsque le Prince Henri voulut monter sur le thrône, à la mort du Roi Guillaume son frere, il éprouva de la part des Anglois des contradictions, qui menaçoient d'une guerre civile. L'Evêque Gondulfe, qui étoit singulierement chéri et honoré du peuple, comme du Clergé, trouva le moïen d'appaiser tous les troubles, et contribua plus que persone à affermir la courone sur la tête du nouveau Roi. p. 288. ' Aussi Henri et la Reine Mathilde son Epouse avoient-ils pour le saint Prélat une estime et un respect tout particulier. Un des plus grands agréments de la Reine étoit de pouvoir jouir de ses pieux entretiens; et c'étoit dans cette vûe qu'elle l'appelloit souvent à la cour. Aïant mis au monde un Prince, héritier présomptif de la courone, elle voulut qu'il fût baptisé de la main du saint Evêque, et qu'il le levât lui-même des fonts du baptême. Gondulfe ne profita de tant de faveur, que pour le bien du monastere de sa Cathedrale, et celui d'un autre monastere, p. 287. 288. ' qu'il avoit bâti et fondé pour des filles à Mellingue dans son diocèse : lieu champêtre et désert, mais qu'il convertit en une espéce de ville fort grande et bien peuplée.

p. 288. 290. ' Environ un an avant sa mort Dieu permit, pour achever de purifier ce pieux Evêque, qu'il fût attaqué d'une maladie de langueur. Ne pouvant en cet état satisfaire à tous ses exercices ordinaires de pénitence et de piété, il y suppléoit par ses aumônes, ses prieres, ses sentiments d'humilité, et les gémissements d'un cœur tout brûlant de l'amour divin. Le mal aïant fait du progrès, S. Anselme son ancien et intime

ami lui rendit visite, et lui administra les derniers sacrements. Il vêcut cependant encore plusieurs jours. ' Enfin sentant approcher sa derniere heure, et voulant mourir en Moine, il se fit étendre sur le cilice, et rendit ainsi le dernier soupir, le huitiéme de Mars 1108, qui étoit le troisiéme dimanche de Carême, le même jour auquel il avoit été sacré Evêque trente-un ans auparavant, moins onze jours. Il étoit alors dans la quatre-vingt-cinquiéme année de son age, ou environ. Son corps revêtu de ses habits pontificaux, fut enterré avec un honeur convenable dans sa Cathedrale. L'Archevêque de Cantorberi fit la cérémonie de ses funérailles, à laquelle tous les assistants firent éclater leurs justes regrets.

p. 201.

' Au bout de quelques années, un Moine du monastere de la Cathedrale même de Rochestre, écrivit la vie de ce grand Evêque, qui est imprimée au second volume de *l'Anglia sacra*, et qui mérite d'autant plus de créance, que l'Auteur avoit passé plus de temps avec son Héros. C'est de cet écrit que nous avons principalement tiré tout ce qu'on vient de lire de son histoire; et pour mieux dire, nous n'avons presque fait que l'abréger, en y joignant ce que Guillaume de Malmesburi, et quelques autres Ecrivains proches du temps en ont dit dans la suite. On y void, que Gondulfe aux miracles près avoit laissé toutes les marques auxquelles on reconnoît les saints.

Angl. sac. t. 2. p. 273. 292.

§ II.

SES ECRITS.

LE PRINCIPAL usage que Gondulfe fit de son sçavoir, fut de corriger les anciens livres, nommément ceux de l'Ecriture Sainte. ' On a vu que c'étoit-là un des travaux literaires du B. Lanfranc son Maître, de S. Anselme son condisciple, et de plusieurs autres Eleves de l'Ecole du Bec, où il avoit perfectioné ses études. Travail, qui suppose un fonds d'érudition et quelque connoissance de la Critique. Travail d'ailleurs utile pour conserver la Tradition dans son intégrité, en nous conservant dans sa pureté le texte des Auteurs originaux. ' Travail enfin dont les églises de France et d'Angleterre tirerent beaucoup de fruit dès le Siecle même que ces grands hommes s'occupoient à leur procurer cet avantage.

His. lit. de la Fr. t. 7. p. 78. 117. 118.

Mat. Par. his. p. 15.

Fab. bib. lat. l. 7. p. 519.

' Il reste encore aujourd'hui un illustre monument, qui atteste la part que l'Evêque Gondulfe y prit en particulier. C'est une grande Bible en parchemin et assez beaux caracteres à deux colonnes, dont la premiere partie annonce dès le frontispice, que c'est l'ouvrage de Gondulfe Evêque de Rochestre, en ces termes : *Prima pars Bibliæ, per bonæ memoriæ Gondulphum Roffensem Episcopum*. Le pieux et sçavant Prélat en fit d'abord présent au monastere de sa Cathedrale ; et de concert avec le Prieur et tous les Prêtres qui le composoient il fit un décret portant excommunication contre quiconque enleveroit, cacheroit ce volume, ou en bifferoit l'inscription qui porte, qu'il appartient au monastere de Rochestre. Decret qui fut copié à la tête du volume; mais qui n'empêcha pas qu'il ne fût enlevé dans la suite du temps, apparemment lors de la fatale révolution qui arriva dans l'église Anglicane sous le regne de Henri VIII. Ce précieux thrésor après avoir passé par les mains de differentes persones, étoit tombé entre celles d'Herman Van de Wal, Bourguemestre d'Amsterdam. Mais depuis qu'en 1734 il fut vendu à l'enchère, avec les autres livres de ce Curieux, on l'a entierement perdu de vûe.

Ansel. l. 1. ep. 4. 7. 14. 20. 26. 33. 50. 59. 69 | l. 2. ep. 3. 20. 46 | l. 3. ep. 78. 85. 92. 112 | l. 4. ep. 29. 33. 35. 44. 61. 71.

' L'anciene et étroite union entre S. Anselme et Gondulfe, telle que nous l'avons exposée, produisit depuis leur séparation grand nombre de Letres de part et d'autre. Il nous en reste de la part du premier plus de vingt, qui en supposent au moins autant de la part de son ami, et qui formeroient un recueil aussi agréable qu'intéressant, si l'on avoit été soigneux de nous le conserver. Nous y découvririons encore mieux que dans son histoire, l'heureux caractere du cœur et de l'esprit de ce grand Evêque. D'ailleurs les traits de l'amitié chrétiene dont elles étoient remplies, comme le sont celles d'Anselme, et leur style suffiroient pour les faire estimer; car on sçait que les Eleves de l'Ecole du Bec en ce temps-là avoient le talent de mieux écrire, que la plupart de leurs contemporains. Nous avons de quoi en juger par rapport à Gondulfe même, dans deux de ses Letres échappées aux fâcheuses révolutions qui nous ont privés des autres.

l. 3. ep. 3.

' L'une, qui est la premiere en date, est écrite à ses trèschers amis les Moines du Bec, comme il les qualifie luimême dans l'inscription, pour leur annoncer qu'enfin après

une vacance de près de quatre ans, le Siege archiépiscopal de Cantorberi venoit d'être rempli par la nomination d'Anselme leur Abbé, qui se trouvoit alors en Angleterre pour les affaires de sa Maison. La Letre est par conséquent du mois de Fevrier 1093. Il étoit à craindre que les Moines du Bec, extrémement attachés à leur Abbé, et avec justice, n'apportassent quelque obstacle à cette disposition de la divine providence, ce qui auroit causé un grand préjudice à l'Eglise Anglicane, qui avoit besoin d'un Primat tel qu'étoit Anselme. Gondulfe tâche de prévenir cet inconvénient, et presse ceux à qui il écrit, et qu'il console en même-temps de leur perte, de donner au plutôt leur consentement, et ne pas s'opposer à la volonté de Dieu qui venoit de se manifester.

' L'autre Letre ne porte pas à la vérité le nom de Gondulfe; mais il y a néanmoins des preuves qu'elle lui appartient. Elle est adressée à S. Anselme, et lui fut envoïée à Lyon pendant le second séjour qu'il y fit, depuis la fin de l'année 1103 jusqu'en Avril 1105. Le but de l'Auteur est de déterminer le saint Archevêque à revenir incessamment en Angleterre. Dans cette vûe il lui en apporte les raisons les plus pressantes: le renversement du bon ordre dans tous les états, les églises dépouillées, le sanctuaire souillé, le sacerdoce avili, les veuves et les vierges opprimées, les Evêques sans vigueur et presque sans action, et divers autres desordres qu'il rejette tous sur son éloignement, et auxquels sa présence pourroit remédier. Ead. his. nov. t. 4. p. 69. 70. 1.

Que cette Letre au reste appartiene à l'Evêque Gondulfe, les reflexions suivantes ne permettent pas d'en douter. ' Edmere qui l'a enchâssée dans son Histoire de nouveaux évenements, et qui n'a pas jugé à propos d'en nommer l'Auteur, dit néanmoins qu'il étoit homme de piété, ami de Dieu, et l'un de ceux qui désiroient le plus ardemment le retour de S. Anselme. L'Auteur de son côté s'y donne lui-même pour un Evêque tout dévoué au saint Prélat, toûjours prêt à lui obéïr, que son absence accabloit de tristesse, et qui malgré la liberté avec laquelle il se croïoit obligé de lui parler, conservoit toûjours la même affection pour sa persone. Tous caractéres, qui rapprochés du portrait de Gondulfe que nous avons tracé, ne permettent pas de le méconnoître. Ajoûtons pour confirmer cette ressemblance que l'Auteur dans l'inscription de sa Letre prend un titre, qui semble désigner clairement l'Evê- Ibid.

que de Rochestre, en s'y qualifiant le serviteur de toute la Maison du Seigneur. A qui ce titre convient-il mieux qu'à l'Evêque qui suppléoit aux absences de l'Archevêque de Cantorberi, Primat de toute l'Angleterre?

Si la perte des autres Letres de Gondulfe est à regretter, celle qu'on a faite de ses sermons, l'est peut-être encore davantage. Nous en jugeons ainsi ' sur l'idée qu'on nous en donne, et sur divers traits que l'Anonyme en a insérés dans son histoire. Le S. Evêque étoit si vivement touché lui-même des grandes vérités qu'il annonçoit à son peuple, que souvent les gémissements et les larmes lui coupoient la parole. C'est ce qui ne manquoit jamais d'arriver, lorsqu'il lui parloit de la pénitence. Aussi ses discours faisoient-ils tant d'impression sur l'esprit et le cœur de ses auditeurs, qu'ils ne pouvoient s'empêcher de gémir et de pleurer comme lui. Ses discours ordinaires et particuliers n'étoient pas moins pathétiques, que ceux qu'il faisoit en public. Rien n'est plus touchant, que ce qu'il disoit sur la nécessité de la mortification de la chair, et contre le vice de la vaine gloire.

Gund. vit. l. 3. p. 282. 283. 286.

GERARD,

Archevêque d'York.

§ I.

HISTOIRE DE SA VIE.

'Gerard, ou Girard, ou même Gerolde suivant une autre leçon, étoit neveu de Valkelin Evêque de Vinchestre, et de Simeon Abbé d'Ely. Il se trouvoit par-là parent de Guillaume le Conquérant, et avoit pris naissance en Normandie, comme ses oncles. On ignore les autres premiers évenements de sa vie. Mais à quelque Ecole qu'il fût instruit des Letres, ' il s'y rendit habile, et acquit même un grand fonds d'érudition : *vir admodum literatus*. C'est un des témoignages que lui rend S. Anselme; et Guillaume de Malmesburi reconnoît la même chose. Gerard avoit même de l'éloquence; mais il ne sçavoit pas la contenir toûjours dans de justes bornes.

Angl. sac. t. 1. p. 67. 255. 297 | Ord. vit. l. 10. p. 764 | Mab. an. l. 66. n. 17.

Ansel. l. 4. ep. 2. | Malm. de Pont. Angl. l. 3. p. 273.

' Etant entré dans le Chapitre métropolitain de l'église de

Rob. acc. ad Sig. p. 743.

Rouen, il en devint grand Chantre, et remplissoit cette dignité, lorsqu'il passa en Angleterre, où il fut apparemment appellé par l'Evêque son oncle. Ce fut sans doute le même Prélat, ' qui lui procura une place dans la Chapelle du Roi Guillaume le Roux. Ce prince lui donna sa confiance jusqu'au point qu'il le choisit pour l'envoïer à Rome avec un autre de ses Chapellains, et s'enquérir de l'état auquel y étoient les choses, lors de son differend avec S. Anselme. ' Le Siege épiscopal d'Herford se trouvant vacant par la mort de Robert, qui l'occupa jusqu'au vingt-sixiéme de Juin 1095, terme de sa vie, ' Gerard fut élu environ au bout d'un an pour lui succéder. Mais comme il n'étoit tout au plus que Sousdiacre, et qu'il y avoit une nécessité pressante, S. Anselme l'ordonna Diacre et Prêtre le même jour, qui étoit le samedi des quatre temps de la Pentecôte 1096. Puis le lendemain dimanche il le sacra Evêque, assisté de quatre de ses suffragans. La cérémonie s'en fit à Londres : au lieu que l'ordination précédente s'étoit faite dans le voisinage de cette ville.

Ead. his. nov. l. 2. p. 44. 1.

Sim. Dun. p. 210.

Ead. ib. p. 45. 2.

L'Histoire ne nous apprend rien de mémorable touchant l'épiscopat de Gerard, ' jusqu'à sa translation à l'Archevêché d'York. Il y succéda à Thomas I, mort en Novembre 1100. Aussi-tôt il alla à Rome recevoir le Pallium. Quoiqu'il y fût déja connu, ' il se munit d'une letre de recommandation de la part de S. Anselme auprès du Pape Pascal II. Anselme en priant ce Pontife de confirmer la translation de Gerard, le lui représenta comme la persone qui pouvoit rendre le plus de service à l'église d'Angleterre. Il ajoûtoit qu'il le croïoit disposé à le faire réellement, et qu'il rempliroit par-là parfaitement sa vocation à ce grand Siege. Outre l'esprit, ' la science et autres belles qualités, Gerard étoit fort versé dans la Discipline ecclésiastique.

Angl. sac. ib. p. 6. 67 | Malm. ib.

Ansel. l. 3. ep. 48.

l. 4. ep. 2.

' De retour en Angleterre, il ne parut rien moins que reconnoissant de ce que S. Anselme avoit fait en sa faveur. Non-seulement il refusa quelque temps de lui faire la protestation d'obéissance, que les Archevêques d'York faisoient alors à celui de Cantorberi, comme à leur Primat; mais il tint encore d'abord pour le Roi contre S. Anselme. Cependant en aïant été repris par le Pape Pascal, il rendit à ce Primat ce qu'il lui devoit, et lui fut toûjours étroitement uni dans la suite. ' En 1102 il se trouva au grand Concile que S.

Ead. ib. l. 3. p. 64. 2 | Malm. ib. | Angl. sac. t. 1. p. 67 | t. 2. p. 170. 687.

Ead. ib. p. 63. 2.

Anselme tint à Londres, et eut quelque part aux beaux reglements qui y furent faits. ′ L'année suivante, Gerard aïant appris que le saint Archevêque, qui avoit été obligé de sortir une seconde fois d'Angleterre, à son retour de Rome où il étoit alors, s'arrêteroit à Lyon, comme il avoit déja fait peu d'années auparavant, passa la mer avec quelques autres Evêques de l'église Anglicane, et vint en France pour le voir. En attendant son arrivée, il se tint la même année un Concile à Marseille, auquel Gerard fut invité, et auquel il assista avec les Evêques compagnons de son voïage.

p. 66-69 | Mab. ib. l. 70. n. 58.

Quelque temps après qu'il fut retourné à son église, ′ il apprit que des persones mal intentionées tâchoient de le desservir auprès de S. Anselme, en voulant lui faire entendre qu'il n'étoit plus dans ses intérêts. Il lui écrivit aussi-tôt dans le lieu de son exil, pour l'en dissuader, et lui renouveller les protestations de son inviolable attachement. ′ Cet exil continuant toûjours, et Gerard comprenant, comme Gondulfe Evêque de Rochestre et autres bons Prélats, que l'absence d'Anselme étoit en partie cause du renversement arrivé dans l'église Anglicane, lui écrivit encore avec cinq autres Evêques, qui s'unirent à lui dans le dessein de l'engager à revenir incessamment à son archevêché. ′ Voïant que cette démarche n'avoit pas son effet, il fit une nouvelle tentative, et l'en pressa de rechef, par une letre particuliere, et capable de lui faire impression.

Ansel. l. 4. ep. 39.

Ead. ib. l. 4. p. 73. 1 | Ansel. l. 3. ep. 121.

Ead. ib. p. 71. 2.

′ Gerard, qui n'avoit gouverné le diocèse d'Herfort qu'environ quatre ans et demi, ne fut Archevêque d'York que l'espace de sept ans et quelques mois, étant mort en 1108. Il ne tarda pas à avoir pour successeur Thomas II, neveu de celui qui l'avoit précédé immédiatement dans le même Siege. Le jour de cette mort est marqué au vingt-uniéme de Mai; et l'élection de Thomas, dont le sacre fut retardé de plus d'un an, se fit sept jours après. Comme la maladie dont il mourut étoit legere en apparence, elle trompa ceux qui étoient près de sa persone; et ils ne penserent point à lui faire recevoir les derniers sacrements. Ce fut un prétexte à ses Chanoines de ne vouloir jamais souffrir, soit par défaut de lumiere, soit autrement, qu'on enterrât son corps dans leur église : de sorte qu'il fut inhumé à la porte. Peut-être aussi ′ le bruit qui courut, qu'on avoit trouvé sous son chevet de lit au moment de sa mort, les ouvrages de Julius

Angl. sac. t. 1. p. 297 | Ansel. l. 4. ep. 88. | Malm. ib. | Alford. an. 1108. n. 7. 8 | Stub. de Pont. Eb. p. 1711.

Harpsf. p. 304. 1.

Firmicus, fameux Mathématicien, dont on sçavoit qu'il faisoit ses lectures ordinaires l'après dîner, eut-il plus de part à la privation de cet honeur.

§ II.
SES ECRITS.

QUELQUE réputation de sçavoir qu'eût Gerard, il ne nous reste point de productions considérables de sa plume. A quelques-unes de ses Letres près, qui sont venues jusqu'à nous, ' on ne trouve sous son nom qu'un monument qui nous apprend, qu'il s'exerçoit quelquefois à la versification. Mais on ne nous fournit pas sur ce point assez de lumiere pour satisfaire les Lecteurs, qui souhaiteroient de sçavoir de quelle maniere il y a réussi, ou s'il a beaucoup écrit en ce genre. On se borne à nous annoncer, qu'il se trouve dans la bibliothéque Cottoniene un manuscrit, qui contient des vers de la façon de notre Archevêque avec ce titre : *Versus Girardi Archiepiscopi Eboracensis.* Bib. Cott. p. 130. n. 24. 3.

Quant à ses Letres, ' il y a des preuves que ses liaisons avec S. Anselme en produisirent plusieurs, qui étoient même intéressantes, sur-tout à l'égard des differends entre cet Archevêque et les Rois d'Angleterre Guillaume le Roux et Henri I. Nous en avons six de la part de S. Anselme, et aucune des trois qui nous restent du côté de Gerard, n'y répond : ce qui en suppose au moins six autres de sa part. Ansel. l. 3. ep. 52. 60. 131 | l. 4. ep. 15. 38. 65.

' La premiere entre les trois qui nous ont été conservées, fait la trente-neuviéme du quatriéme livre de celles de S. Anselme, et lui fut écrite lors de son séjour à Lyon. Elle tend à détruire les fausses impressions qu'on vouloit donner à cet Archevêque, en lui faisant accroire que l'Auteur avoit abandonné sa cause et sa persone. Gerard y avoue avec candeur, qu'il avoit manqué autrefois de zéle sur ce point, parce qu'il avoit ouï dire qu'Anselme n'avoit pas pris toute la part qu'il devoit, à l'affliction qu'il avoit eue à souffrir. Mais il l'assure qu'il peut maintenant compter sur son attachement, sa fidélité et son ardeur à défendre avec lui la cause de Dieu. Il ajoûte qu'il a fait éclater plus d'une fois non-seulement avec ses amis, mais en présence même du Roi et des Grands de la Cour, l'affection qu'il lui porte. l. 4. ep. 39.

' La seconde Letre, qui fait aussi partie de celles de S. l. 3. ep. 121 | Ead. ib. l. 4. p. 73. 1.

Anselme, et se trouve enchâssée dans l'Histoire d'Edmere, fut écrite au même Archevêque peu de temps après la précédente, lorsqu'il étoit encore à Lyon. Elle est commune à notre Prélat avec cinq autres Evêques d'Angleterre, qui tous de concert, Gerard en tête, conjurent S. Anselme par des motifs le plus pressants de venir au plutôt se réunir à eux, afin de combattre tous ensemble pour la cause du Seigneur. Cette Letre est courte, mais pleine d'une vigueur vraiment épiscopale. Il ne seroit guéres facile de dire plus de belles choses en moins de mots, et en meilleurs termes. On y compare S. Anselme au Vieillard Mathatias, qui trouveroit des Jonathas et des Simons parmi les Evêques qui lui écrivent.

Ansel.lib.ep.122| Ead. ib. 2. ' Le saint y répondit par la cent vingt-deuxiéme de son troisiéme livre, qu'Edmere a eu soin de mettre à la suite de celles des six Evêques.

Enfin la troisiéme Letre de Gerard ne porte pas son nom; mais nous n'en sommes pas moins persuadés qu'elle lui appartient. Voici les raisons qui ne permettent pas d'en douter. Ead. ib. p. 71. 2. ' Edmere qui nous l'a conservée, dit qu'elle fut écrite par une persone de grande autorité, qui s'intéressoit beaucoup au retour de S. Anselme en Angleterre. Il ne nomme pas cette Ansel. l. 4. ep. 39. persone, et ne dit pas pourquoi; mais ' nous apprenons de la premiere Letre de Gerard qu'il ne vouloit pas être nommé : *tacitis itidem nominibus nostris mihi scribere non pigritemini.* Tous caracteres, qui réunis ensemble désignent clairement l'Archevêque d'York. Il n'y avoit point en Angleterre de Prélat qui y eût plus d'autorité que lui, en l'absence de l'Archevêque de Cantorberi; et l'on a vû que Gerard et Gondulfe étoient les deux Evêques qui désiroient le plus ardemment Ead. ib. le retour de S. Anselme. ' Cette Letre au reste que le saint, à qui elle est adressée, reçut au Bec, après avoir quitté la ville de Lyon, est faite sur le même plan que la seconde de Gondulfe, dont on a rendu compte, et tend au même but : c'est-à-dire, à rappeller au plutôt S. Anselme en Angleterre, par la considération du renversement qui y étoit arrivé depuis son absence.

GONTIER DE S. AMAND,

ET AUTRES ECRIVAINS.

' GONTIER, à qui l'on fait l'honeur de le confondre avec un des meilleurs et des plus célèbres Poëtes de la fin de ce Siecle, qui portoit le même nom, [a] florissoit dès le Siecle précédent. Il étoit Moine d'Elnone, ou S. Amand au diocèse de Tournai, et se fit quelque réputation par son esprit, son sçavoir et les productions de sa plume. Une preuve incontestable, qu'il étoit beaucoup plus ancien que Gontier Auteur du fameux Poëme intitulé *Ligurinus,* est que Sigebert, mort dès 1112, lui a donné place entre les Ecrivains Ecclésiastiques, dont il a fait le catalogue. L'autre Gontier au contraire ne florissoit que plus de soixante ans après. Aussi Trithéme, qui a eu occasion de parler des deux a-t-il eu soin de les distinguer clairement l'un de l'autre. Vossius et quelques autres Bibliographes modernes ont sçu profiter de son observation sur ce point. ' Mais presque tous les autres, nommément Sweert, Valere André, et Casimir Oudin ont donné dans l'erreur de confusion. Ce dernier a cependant corrigé sa faute dans la suite.

Wion, lig. vit. par. 1. p. 423 | Poss. app. t. 1. p. 714.
[a] Sig. scri. c. 166 | Trit. scri. c. 354 | chr. hir. t. 1. p. 210. 480.

Swe. Ath. belg. p. 319 | Andr. bib. belg. p. 336 | Oud. scri. sup. p. 463.

' Selon Trithéme, Gontier de S. Amand avoit commencé à se faire connoître dès 1064, et vivoit encore en 1100. Sigebert en le plaçant vers la fin de son catalogue, immédiatement avant Ives de Chartres et S. Anselme Archevêque de Cantorberi, donne à entendre qu'il étoit encore au monde au commencement de ce Siecle. ' Il paroît effectivement par un de ses écrits, où il rapporte un évenement arrivé en 1107, qu'il vêcut au moins jusqu'en l'année suivante. Quant à ses écrits, ceux qui le confondent avec l'autre Gontier, lui en attribuent qui ne lui appartienent pas. Voici ceux qu'on ne peut pas lui raisonablement disputer.

Trit. ib. | Sig. ib.

Boll. 6. Feb. p. 900. n. 2.

1°. ' Sigebert son contemporain assure, qu'il avoit écrit en vers les actes du martyre de S. Cyriaque. ' Trithéme, qui fait juger qu'il avoit lu l'ouvrage, atteste la même chose, et ajoûte que le nom de ce saint, tel que l'exprime Sigebert,

Sig. ib.

Trit. chr. hir. ib. p. 210 | scri. ib.

est celui que lui donnent les Grecs. C'est pourquoi il le nomme Dominique, qui signifie la même chose en Latin. Il est cependant à croire, que l'inscription du Poëme et le corps de la piece portoient le nom de Cyriaque. Bollandus et ses doctes continuateurs ont parlé de trente saints, ou environ, de ce nom-là, et ne disent rien du travail de Gontier sur aucun d'eux. C'est ce qui forme un puissant préjugé, que son Poëme est perdu, peut-être sans ressource. ' D'autres, comme Sanderus et Aubert le Mire, prenant S. Cyriaque pour S. Cyr fils de sainte Julite, qui en est fort différent, se sont imaginé que ce Poëme est le même qu'on a sur S. Cyr, et dont nous avons rendu compte sur le X Siecle. Mais celui-ci est de la façon d'Hucbald, autre Moine de S. Amand, et plus ancien de deux Siecles entiers que Gontier.

Sand. bib. belg. ms. par. 1. p. 37 | Sig. ib. not.

2°. ' Trithéme attribue à Gontier une vie de S. Amand aussi en vers. Mais toute l'antiquité n'a point connu d'autre vie de ce saint en ce genre, que celle que Milon autre Ecrivain de la même abbaïe, en publia au IX Siecle, et dont nous avons donné une notice à l'article de ses écrits. De sorte qu'il y a toute apparence que ce Bibliographe a brouillé ici ses idées.

Trit. ib.

Tout ce que Gontier a écrit sur S. Amand, au moins dont on ait connoissance, ' est la relation des miracles qui s'opérerent par son entremise dans le transport circulaire, qu'on fit de ses Reliques pour les besoins du monastere, pendant l'octave de la Pentecôte et les jours suivants de l'année 1107. ' L'Auteur étoit du nombre de ceux qui accompagnoient les SS. Reliques, et fut témoin oculaire de presque tous les prodiges qu'il a fait entrer dans sa relation. Elle est écrite avec piété, beaucoup de bonne foi, une noble simplicité, et un style fort concis. ' Philippe Abbé de Bonne-Esperance l'aïant jointe aux autres monuments qui composent l'histoire entiere de S. Amand, et dont elle fait une suite naturelle, elle a été d'abord ainsi imprimée parmi les œuvres de cet Abbé. ' Ensuite Bollandus et ses Associés ont revu sur divers manuscrits le texte de cette édition, et ont réimprimé l'écrit avec leurs observations ordinaires, au sixiéme jour de Fevrier.

Boll. 6. Feb. p. 843. n. 129 | p. 900. n. 2.

p. 901. n. 3. 10. 11.

Phil. Har. p. 737-739.

Boll. ib. p. 900. 901.

' Trithéme attribue aussi à Gontier des Homelies, ou Sermons prononcés devant ses freres, et quelques Letres. Mais comme il ne dit point les avoir vûes, il laisse douter que cette anonce soit fondée.

Trit. ib.

' MARSILIE, Abbesse de S. Amand, monastere de filles à Rouen, vivoit du temps de Gontier, et a écrit comme lui des miracles de S. Amand. C'est-là tout ce qu'on sçait de bien certain de l'histoire de cette Abbesse. On l'a fait succéder à Emme, ou Emmenie, premiere Abbesse du même monastere, fondé dès l'année 1030. Ainsi il est à présumer, qu'elle ne lui succéda pas immédiatement; puisqu'il est constant qu'elle vivoit encore en 1108 : à moins qu'on ne suppose qu'elle étoit alors fort avancée en age, et qu'Emme avoit rempli long-temps le Siege abbatial. Neus. pia, p. 188 | Mab. an. l. 56. n. 76 | l. 71. n. 36.

Quoiqu'il en soit, ' Dieu aïant operé par l'intercession de S. Amand dans l'église de ce monastere en 1107, un miracle qui fut reconnu pour une véritable résurrection, Marsilie crut en devoir faire part à l'Abbé d'Elnone, et à sa communauté, qui aïant comme elle S. Amand pour leur principal Patron, devoient s'intéresser à sa gloire. Dans ce dessein elle en fit une relation, et l'envoïa tant en son nom que celui de ses sœurs à Bovon II, successeur de Hugues. Derniere circonstance, qui montre que ce ne fut qu'en 1108 que Marsilie fit cet envoi. ' Dom Mabillon suppose même que ce ne fut que l'année suivante, par la raison qu'il prolonge la vie à Hugues jusqu'à la fin de l'année 1108. ' Mais Bollandus qui paroît avoir mieux examiné cette époque, place la mort de Hugues dès le mois de Decembre 1107. Neus. pia, p. 186. Mab. ib. l. 71. n. 36. Boll. ib. p. 901. 2. 903. 1. not.

La relation est fort bien écrite pour ce temps-là : ' ce qui fait soupçonner à un des Editeurs que Gontier l'aura retouchée, après qu'elle fut sortie des mains de Marsilie. C'est de quoi néanmoins on n'a point d'autre preuve, sinon quelque ressemblance de style. On y découvre effectivement la piété et la précision qui régnent dans la relation de Gontier. Au reste ce petit écrit ne laisse pas de faire honeur à Marsilie, et lui a mérité ' une place dans la Bibliothéque des femmes illustres de Louis Jacob de l'Ordre des Carmes. Dans l'inscription Marsilie a fait revivre le trait de modestie qu'emploïoient autrefois quelques Abbés et autres persones distinguées par leur dignité et leur sçavoir, à la tête de leurs écrits, en se qualifiant la derniere des servantes de J. C. p. 843. n. 129. Neus. pia, p. 188.

' Il y a trois éditions de sa relation, qui a été d'abord imprimée entre les œuvres de Philippe Abbé de Bonne-Espérance, puis dans la grande collection de Bollandus, qui l'avoit revue sur plusieurs manuscrits, enfin dans le *Neustria Pia* du P. Artur du Monstier. Phil. Har. p. 739-741 | Boll. ib. p. 902. 903 | Neus. pia, p. 186-188.

Du Ches. l. 4. p. 161. 167. 168. ' PHILIPPE I Roi de France, qui aïant été couroné en 1059 du vivant de son pere Henri I, régna après lui jusqu'au vingt-neuviéme de Juillet 1108, terme de sa vie, n'étoit rien moins qu'un Prince letré; quoiqu'il eût de l'éloquence, et qu'il fût soigneux de faire étudier le Prince Louis son fils, connu dans l'Histoire sous le nom de Louis le Gros. Mais divers monuments qu'on a sous son nom, et quelques autres qui le concernent personnellement, nous engagent à dire ici un mot de lui, pour faire connoître ces monuments comme utiles à l'Histoire.

Entre ceux de la premiere classe, il y a trois Letres de ce Prince : l'une qui est la premiere en date, à Bernard Abbé de Marmoutier et l'autre à S. Anselme Archevêque de Cantorberi. La premiere est d'autant plus importante, qu'elle contient plus de traits des bons sentiments de ce Prince, malgré la vie voluptueuse qu'il menoit alors. ' Il débute par avouer au pieux Abbé, qu'il avoit souvent usé de mauvais traitements à son égard, et qu'il avoit négligé jusqu'ici à lui en faire une satisfaction convenable, ses péchés en étant la cause, et de grandes affaires l'en aïant détourné; quoiqu'il eût toûjours aimé et considéré son monastere au-dessus de tous les autres. Après cet aveu il conjure Bernard et toute sa communauté de prier instamment pour lui, ' et lui donne commission de réformer l'abbaïe de Farmoutier, où il s'étoit glissé des désordres scandaleux. ' Peu de temps après, le même Prince chargea Bernard de rendre le même service à celle de S. Magloire à Paris. Cette derniere commission est en date du mois de Fevrier 1093; et l'on void par-là, que la Letre qui n'est point datée, la précéda de quelque temps. ' Dom Mabillon en aïant trouvé l'original dans le Chartrier de Marmoutier, la fit graver dans sa Diplomatique, pour servir de modéle du caractere à l'usage du XI Siecle, ' et l'a réimprimée depuis dans le corps de ses Annales.

Mab. dipl. l. 5 | ib. 13. n. 5. — an. l. 68. n. 59. — n. 58. — dipl. ib. — an. ib. n. 59.

Ansel. l. 4. ep. 50. ' La Letre à S. Anselme est courte, mais bien écrite à tous égards. Elle fait partie du recueil de celles de cet Archevêque, à qui elle fut envoïée lors de son second exil à Lyon en 1104. Philippe lui marque l'extréme part qu'il prenoit à ses peines, et lui offre sa protection, si elle peut les lui adoucir, ou même l'en délivrer entierement. Aïant appris que sa santé étoit altérée, et que le lieu de son exil n'étoit pas propre à la rétablir, il le presse de se retirer dans ses Etats, car Lyon n'en

faisoit pas encore partie, et l'assure qu'il y recevra des marques de l'affection qu'il lui portoit. M. de la Curne de Sainte-Palaye dans le cours de ses voïages literaires en Italie, a découvert une autre Letre du même Prince à l'Empereur Henri IV, laquelle commence par ce mot : *Philippus.*

' On vous a conservé le serment solemnel, que ce Prince fit de quitter sans retour Bertrade sa concubine. Il le prêta le second de Décembre 1104, entre les mains de Lambert Evêque d'Arras, qui avoit été nommé à cet effet. Bertrade fut obligée d'en faire autant; et son serment se trouve à la suite de celui du Roi Philippe. Conc. t. 10. p. 658. 659.

' Il y a de ce Prince un autre acte public, qui confirme l'abrogation qu'Estiene Comte de Chartres avoit faite de la pernicieuse coûtume, qu'on avoit de piller la maison épiscopale et toutes ses dépendances, dès que le Siege de cette église venoit à vaquer. Cet acte, qui fut fait en l'année 1105 à la priere d'Ives de Chartres, est sur-tout intéressant par le détail où il entre de tout ce qu'on pilloit en cette occasion. L'on n'épargnoit non-seulement ni meubles, ni bestiaux, ni provisions, mais encore ni les vitres, ni le plomb, ni le fer, ni les pierres. Spic. t. 13. p. 296. 297.

Quant aux monuments qui concernent la persone du Roi Philippe : c'est-à-dire qui traitent expressément de l'histoire de sa vie, ou de son régne, ' nous n'avons que trois petites pieces de vers, qui sont autant d'épitaphes consacrées à sa mémoire. La premiere en cinq grands vers ne contient que la date de sa mort, encore exprimée d'une maniere assez obscure. La seconde composée de dix vers élegiaques, le fait descendre des anciens Troïens, et le représente comme un Prince bien fait, puissant, belliqueux, bon politique, qui avoit de la piété, de la douceur, de l'éloquence, de l'agrément en ses discours et ses manieres. Enfin ' la troisiéme de douze grands vers, sans entrer dans un si grand détail, fait assez bien dans les six premiers vers le caractere de Philippe. Ces six vers sont tolérables pour le temps ; et l'on en va juger en les lisant. Du Ches. ib. p. 167. 168. p. 168.

Rex fueram prædives opum, linguaque disertus,
Progenies Regum, virtute potens, genus altum.
Gloria magna mihi, qua tenditur æmula virtus.

Hac tumulatus humo naturæ debita solvi,
Ac cinis in cinerem sensi datus ecce quid essem.
Heus! quid honor, quid opes, quid gloria, quidve potestas?

Il y a toute apparence, que cette derniere épitaphe, qui retient mieux le génie de cette sorte de pieces que les précédentes, est de la façon de quelque Moine ' de Fleuri ou de S. Benoît sur Loire, où Philippe fut enterré, comme il l'avoit ordonné de son vivant.

p. 293.

' ADELELME, un des sçavants Moines du régne de ce Prince, est principalement célèbre dans Ordric Vital, qui parle en divers endroits de son mérite avec une certaine complaisance. Il embrassa d'abord la profession monastique à l'abbaïe de Flais, ou S. Germer au diocèse de Beauvais, ' et y étudia les Arts Liberaux avec tant de succès, qu'il s'y rendit très-habile : *Literis liberalibus apprime eruditus*. Il y eut quelque temps pour compagnon d'étude le docte Guibert, depuis Abbé de Nogent; et l'un et l'autre y laisserent après eux un goût pour les Letres, que Raoul, autre Moine du lieu, fit revivre dans la suite avec avantage.

Ord. vit. l. 8. 11. p. 709. 832.

Neus. pia, p. 228.

' Aïant ouï parler avec éloge du rare mérite de Guillaume de Ros, établi Abbé de Fécam en 1078, Adelelme conçut une sainte passion d'aller vivre sous sa conduite. Il en demanda la permission à son Abbé, qui la lui accorda volontiers. C'est apparemment ' Garnier, qui étant sans Letres, ne faisoit pas grand cas, comme il n'est que trop ordinaire, de ceux qui les cultivoient. Au moins Guibert l'éprouva-t-il de sa part. ' Adelelme transporté à Fécam, y fut reçu gracieusement, et s'attacha de telle sorte à l'Abbé Guillaume, qu'il s'y fixa pour toûjours. La communauté étoit alors fort nombreuse; ' et il s'y distingua par la régularité de sa conduite et son sçavoir. Accoûtumé à l'étude, il continua de s'y appliquer, et acquit un grand fonds de literature sacrée et profane. Son goût pour les belles connoissances lui fit ' contracter d'étroites liaisons avec Richard des Fourneaux, autre sçavant Moine, qui en 1101 devint Abbé de Préaux en Normandie, et lui dédia un de ses commentaires sur les livres de Moyse, en lui donnant le titre de très-sçavant Prêtre. On void par-là, que si Anselme n'étoit pas encore revêtu du sacerdoce, lorsqu'il passa à Fécam, il y fut élevé dans la suite.

p. 229.

Mab. an. l. 66. n. 72.

Neus. pia, ib. | Ord. vit. l. 8. p. 709.

Ord. vit. l. 11. p. 832.

l. 8. p. 709.

' Il continuoit à faire un des ornements de cette abbaïe, lorsqu'en 1108 Baudri ordonné depuis peu Evêque de Dol, alla la visiter et y passa plusieurs jours. Le nouvel Abbé successeur de Guillaume de Ros, chargea Adelelme comme le plus capable de s'en bien acquitter, de faire compagnie à ce Prélat pendant son séjour à Fécam. Baudri fut si satisfait des entretiens d'Adelelme, qu'il a eu la complaisance d'en copier un entierement dans l'écrit, où il rend compte du bon accueil qu'on lui fit dans ce monastere. C'est l'éloge de l'Abbé Guillaume et de la conduite qu'il tenoit envers sa communauté. Quoiqu'il y eût alors plus d'un an qu'il étoit mort, Adelelme n'en pouvoit parler, qu'avec des soupirs, des sanglots et des larmes qui lui coupoient la parole, et qui en firent verser à Baudri. Il y a tout lieu de croire, qu'Adelelme ne vêcut pas au-delà de cette même année 1108. Au moins est-il certain, ' que l'Evêque Baudri étant retourné à Fécam au bout de deux ans, et racontant l'accueil qu'on lui avoit fait à cette seconde visite, ne dit pas un mot d'Adelelme. Il est à présumer, que s'il avoit été encore au monde, il auroit continué en cette occasion ses bons offices envers le Prélat, et que celui-ci n'auroit pas oublié d'en faire quelque mention, par ce motif de reconnoissance, qui l'a porté à relever tant d'autres marques de politesse et de générosité qu'il reçut dans cette abbaïe.

Neus. pia, p. 228. 229 | Mab. ib. l. 71. n. 33. 66.

Neus. pia, p. 231-232.

' Ordric Vital en parlant du profond sçavoir d'Adelelme, dit en général qu'il avoit composé des écrits, où il faisoit paroitre beaucoup d'esprit : *subtilibus scriptis ab eo editis,* et ne spécifie en particulier, que l'éloge funébre, ou Letre circulaire sur la mort de Guillaume de Ros, Abbé de Fécam, mort, comme il a été dit en 1107. Encore ne nous apprend-il pas, s'il étoit en vers, ou en prose. Il en donne au reste une idée la plus avantageuse. L'Auteur y avoit recueilli quantité de passages choisis de l'Ecriture, dont il faisoit une admirable application aux divers traits de la vie du vénérable Abbé. A la beauté du style il avoit sçu attacher une onction si sensible, qu'il n'étoit guéres possible de lire la piece, sans avoir le cœur attendri, et répandre des larmes, ce qui étoit arrivé à plusieurs persones. Ordric Vital, qui paroît avoir été du nombre, y découvroit de si grandes beautés, qu'il la regardoit comme au-dessus de la portée ordinaire de l'esprit humain. Si après tout, la piece étoit en vers, et que la poësie

Ord. vit. l. 11. p. 832.

n'en fût pas meilleure que celle de six autres vers élégiaques du même Auteur, en forme d'épitaphe pour le même Abbé, et rapportés par Ordric, on ne void pas qu'elle dût paroître aussi admirable qu'il nous la représente.

Montf. bib. bib. p. 1302. 2.

' On trouve dans un manuscrit de l'Abbaïe de Vauclerc près de Laon, un recueil de passages choisis de l'Ecriture et d'Auteurs ascétiques, sous le nom d'un Adelme, qui est le même que celui d'Adelelme abregé, et le titre suivant : *Deflorationes ex sacra scriptura et piis Auctoribus.* Nous ne connoissons dans l'antiquité que trois Ecrivains qui aïent porté un nom plus approchant de celui d'Adelme, qu'Aldhelme, d'abord Abbé de Malmesburi, puis Evêque de Schirburn à la fin du VII Siecle et les premieres années du suivant; Adehelme Evêque de Séez, dont nous avons donné l'histoire au X Siecle, et enfin Adelelme Moine de S. Germer. ' Aucun des Bibliographes, qui ont parlé du premier et du second de ces Ecrivains, ne fait entrer dans le catalogue de leurs ouvrages le recueil dont il est ici question. C'est déjà une preuve, quoique négative, qu'il peut appartenir à Adelelme de S. Germer. Mais on n'en doutera presque pas, si l'on en rapproche le titre, des expressions qu'emploie Ordric Vital pour annoncer sa Letre circulaire sur la mort de Guillaume de Ros : *luculentos flores ex divina pagina coaptavit.*

Sig. scri. c. 66. 132 | Trit. scri. c. 239 | His. lit. de la Fr. t. 6. p. 130-134.

Les actes, ou gestes des Evêques de Toul, tels que nous les avons dans une de leurs éditions, forment un recueil intéressant, qui appartient à l'année 1108, ou à la suivante. ' Dom Martene et Dom Durand sont les premiers qui les ont publiés, après les avoir tirés de deux manuscrits du temps même de l'Auteur, ou Compilateur : l'un de l'abbaïe de S. Mansui à Toul, l'autre de celle de Cambron de l'ordre de Cisteaux en Hainaut. Après cette premiere édition, ' Dom Calmet en a donné une autre parmi les preuves de son histoire de Lorraine. Le texte de celle-ci a été pris d'un autre manuscrit de l'abbaïe de S. Mansui, copié, comme le croid l'Editeur, sur l'original même de l'ouvrage. Mais on va se convaincre que ce n'a été que par rapport à quelques parties détachées.

Mart. anec. t. 3. p. 989. 990.

Cal. his. de Lor. t. 4. par. 1. p. 83.

Suivant l'édition de Dom Martene, on distingue dans ces actes deux parties principales. ' La premiere contient des vies abregées de tous les Evêques de Toul, depuis S. Mansui, jusques et y compris Pibon, mort à la fin de Novembre

Mart. ib. p. 992-1012.

1107, comme il a été dit en son article. ' L'autre partie comprend les vies entieres de S. Mansui, de S. Evre, de S. Gerard, et l'histoire de leurs miracles. A leur suite vient dans les manuscrits la vie entiere de l'Evêque Brunon, depuis Pape sous le nom de Leon IX; mais les Editeurs ont jugé prudemment de ne la pas réimprimer après les belles éditions qu'on en a dans la collection des successeurs de Bollandus, et celle de Dom Mabillon. p. 1013-1088.

L'ordre de ces actes n'est pas le même à beaucoup près dans l'édition de Dom Calmet. ' D'abord se présente l'abrégé de la vie de S. Mansui seulement, et tel qu'il se lit à la tête des vies abregées dans Dom Martene. ' Puis vient la vie entiere du même saint, avec la relation de ses miracles : suivie de très-courts abregés de la vie de ses successeurs, jusqu'à S. Evre exclusivement. ' Après quoi suivent la vie entiere de S. Evre, et l'histoire de ses miracles. ' Vienent ensuite les vies abregées de S. Gauzelin et de S. Gerard, avec d'autres abregés très-courts de la vie de chacun des successeurs de S. Evre, jusqu'à Gauzelin inclusivement, dont on y donne encore la vie abregée, telle qu'elle se trouve dans Dom Martene. ' Suivent la vie de S. Gerard, la relation de ses miracles, et les vies de ses successeurs jusqu'à Herimanne, en autant de fort courts abregés. Enfin ' les cédules ou épitaphes de tous les successeurs de S. Mansui jusqu'à Hector d'Ailly, mort en 1532, font la clôture de ces actes dans l'édition de Dom Calmet. On void clairement par ce détail, que ces actes, tels que cette édition les représente, sont fort différents de ceux qu'on a dans l'édition de Dom Martene, et qu'ils ont eu plusieurs differents Auteurs, éloignés les uns des autres : sans y comprendre ' Adson Abbé de Montier-en-Der, Wibert Archidiacre de l'église de Toul, et Vidric Abbé de S. Evre, à qui appartienent les histoires de S. Mansui, de S. Evre, de S. Gerard et de S. Leon IX, ainsi que nous l'avons montré à leurs articles sur le X et XI Siecle. Histoires qui font la plus considérable partie de ces actes dans la derniere édition, et la seconde en entier, et séparée de la premiere dans l'édition de Dom Martene.

Cal. ib. p. 83-85. p. 86-107. p. 107-122. p. 122-132. p. 132-166. p. 165-191. His. lit. de la Fr. t. 6. p. 482. 483 | t. 7. p. 485-487. 509-510.

C'est sous cette derniere face que nous les considérons ici. De sorte que laissant respectivement aux trois Auteurs que nous venons de nommer, la seconde partie du recueil, nous sommes persuadés que la premiere est la production de la

plume d'un seul et même Ecrivain, qui y a travaillé aussi-tôt après la mort de l'Evêque Pibon. Pour se convaincre de ces deux points, il n'y a qu'à lire avec la moindre attention les abregés des vies qui forment cette premiere partie. On y apperçoit perpétuellement le même dessein, et la même maniere de l'exécuter. Les expressions qu'il emploïe à parler de Pibon, qui est le dernier de ses abregés, jointes à la maniere dont il le finit, sans dire un seul mot de son successeur, et l'antiquité du manuscrit, qui remonte jusqu'aux premieres années de ce Siecle, sont autant de preuves, que l'Auteur y mit la main aussi-tôt après la mort de ce dernier Evêque. ' Il s'étend beaucoup plus sur son histoire, et sur celle d'Udon son prédécesseur immédiat, par la raison qu'il en étoit mieux instruit, comme aïant vêcu sous l'épiscopat de l'un et de l'autre. Il est succinct sur l'histoire des autres Evêques, ' et ne dit que très-peu de choses sur celles de S. Evre, de S. Gerard et de S. Leon, se contentant de renvoïer à ce qui en étoit déjà écrit. Il est surprenant qu'il n'en use pas de même à l'article de S. Mansui, dont il avoit néanmoins la vie, comme celles des trois autres; puisque c'est de ces quatre écrits qu'il forma la seconde partie de son recueil.

Mart. ib. p. 1006. 1012.

p. 993. 1004. 1006.

On découvre ici, que cet Ecrivain se proposoit pour but principal de donner à la postérité une histoire suivie, mais abregée de tous les Evêques de Toul jusqu'à son temps, et de lui conserver ce qui en avoit été publié avant lui. Il est visible, que son recueil est plus naturel, plus méthodique, plus ancien, que celui qui se lit entre les preuves de l'Histoire de Lorraine, et que ce qu'il y a de meilleur dans ce dernier, a été tiré de l'autre. Quant à notre Auteur, qui a été attentif à cacher son nom, et ses dignités, s'il en avoit, il est constant par son ouvrage, qu'il étoit de la ville de Toul. Mais on n'y discerne pas aussi clairement, s'il étoit ou Chanoine de la Cathedrale, ou Moine d'une des deux abbaïes, S. Mansui, ou S. Evre. Au reste quelle qu'ait été sa profession, il s'est fait connoître pour homme d'esprit, de mérite, de piété, qui avoit du zéle pour le bien, et le talent d'écrire d'une maniere convenable à son dessein.

Ord. vit. l. 4. p. 542. 543 | Mab. an. l. 62. n. 52 | l. 64. n. 124 | l. 71. n. 86.

LA FRANCE auroit quelque droit ' sur INGULFE, célèbre Historien de l'abbaïe de Croyland, mort le seiziéme de Novembre 1108. Non-seulement elle l'eut pour regnicole

pendant plus de vingt ans; mais elle fut encore le païs où il perfectionna ses études, et fut élevé aux premieres dignités qu'il posséda dans le cours de sa vie. Y étant venu d'Angleterre vers 1051, agé alors environ de vingt-un ans, Guillaume Duc de Normandie le prit pour son secrétaire, et s'étant ensuite rendu Moine à Fontenelle, ou S. Vandrille, il fut plusieurs années Prieur de la Maison. Mais nos propres richesses, sur-tout en genre de Literature, nous suffisent. Ingulfe étant Anglois de nation, et aïant passé la plus grande partie du temps qu'il a vêcu dans le païs de sa naissance, où il a fini ses jours, nous le laissons à l'Angleterre qui en est en possession.

FOULQUES RECHIN,

Comte d'Anjou.

---

§ I.

HISTOIRE DE SA VIE.

' FOULQUES, surnommé RECHIN, ou RICHIN, a mérité une place entre les Historiens de son temps. Il nâquit à Châteaulandon en Gâtinois l'an 1043, et eut pour pere Geofroi [1] Seigneur du lieu, et pour mere Ermengarde fille de Foulques Nerra Comte d'Anjou. A la Pentecôte de l'année 1060, Geofroi Martel son oncle maternel et successeur du précédent, le créa chevalier, lorsqu'il n'avoit encore que dix-sept ans, et lui confia la défense de la Saintonge, à l'occasion d'une guerre qu'il avoit pour la conservation de ce païs. ' Avant que de mourir, ce qui arriva en Novembre de la même année, Geofroi Martel qui n'avoit point d'enfants, partagea ses Etats entre ses deux neveux, Geofroi le Barbu, qui étoit l'aîné et Foulques, dont nous faisons l'histoire. Le premier, qui avoit déjà le Gâtinois de l'héritage de son pere, eut toute la Touraine, et l'autre l'Anjou avec la Saintonge.

Spic. t. 10. p. 392. 395.

p. 395 | Ord. vit. l. 3. p. 484 | Mart. am. coll. t. 5. p. 1004 | Lab. bib. nov. t. 1. p. 276.

1 C'est ainsi que Foulques nomme lui-même son pere et sa mere, ' à qui d'autres Historiens de presque le même temps donnent les noms d'Alberic et d'Adeleide. Il faut par conséquent que l'un et l'autre eût chacun deux noms, comme on l'a vu en la persone d'Estiene comte de Chartres et de Blois.

Ord. vit. l. 3. 4. p. 484. 532 Mallea. chr. p. 210.

And. Cons. ges. p. 404. 405. ' La conduite que tint Foulques pendant sa jeunesse, lui acquit la réputation de courageux et brave Chevalier. Mais lorsqu'il fut un peu plus avancé en age, il aima la gloutonnie, le vin, les femmes, et fut sujet aux autres vices qui en sont la suite, l'inaction et la paresse. De sorte que négligeant le gouvernement de ses Etats, et persone n'y suppléant pour lui, on y vid régner l'injustice, le trouble et les brigandages. Spic. ib. ' Il nous apprend lui-même, que presque aussi-tôt après la mort de Geofroi Martel, sa succession fit naître entre lui et son frere aîné une guerre qui dura huit ans entiers. Il y eut de temps en temps quelques trèves entre eux; mais elles ne furent que de peu de jours. Foulques aïant eu en une occasion l'avantage sur Geofroi, il se saisit de sa persone, et le tint quelque temps enfermé. Il le mit cependant en liberté à la sollicitation du Pape Alexandre II. Mais Geofroi courant à son malheur, et aïant voulu venger cette injure, Foulques le vainquit de nouveau, p. 490. n. 4 | Lab. ib. | Ord. vit. l. 4. p. 532 | Mart. ib. p. 1006. ' et l'enferma au Château de Chinon pour le reste de ses jours. Evenement déplorable, qui fut une source de division entre les Seigneurs du païs, et de fâcheuses révolutions dans tout l'Anjou et les contrées voisines.

Ord. vit. l. 3. 4. p. 484. 532 ' Les Historiens n'ont pas cru devoir dissimuler, qu'il y eut en ceci de la révolte et de la trahison de la part de Foulques; quoiqu'il n'y fasse paroître lui-même que les suites du droit de la guerre. Greg. VII. l. 9. ep. 23. ' Aussi cette action lui attira-t-elle une excommunication, qui ne fut levée qu'au bout de plusieurs années. Spic. ib. Il ne laissa pas néanmoins ' de profiter de son avantage, et de se mettre en possession de la Touraine. Il se vid par-là maître de quatre places fortes : Angers, Tours, Loches et Loudun. Mallea. chr. p. 211. ' Saumur se rendit aussi à lui vers le même temps; Mart. ib. p. 1008. ' et peu après il s'empara d'Amboise sur Arnoul qui l'occupoit. Toutes ces conquêtes rendirent Foulques un Prince très-puissant, qui se trouvoit en état de faire tête à tout autre. Ord. vit. l. 4. p. 532. 533. ' Il fut en guerre avec Guillaume le Conquérant Duc de Normandie, au sujet du Comté du Maine, et encore une autre fois à cause de Jean Seigneur de la Fleche, allié de ce Prince, et ennemi déclaré de Foulques. Mais enfin ils firent leur paix, et vêcurent toûjours depuis en bonne intelligence.

Spic. ib. p. 495. 558. n. 9. ' Foulques épousa plusieurs femmes. La premiere fut la fille de Lancelin Seigneur de Beaugenci. De ce mariage vint Ermangarde Duchesse de Bretagne, Bern. ep. 116. 117 | Goff. vind. l. 5. ep. 23. 24. ' célèbre dans les écrits

de S. Bernard et de Geofroi Abbé de Vendôme, qui après la mort du Duc son mari, se rendit Religieuse au monastere de S. Anne à Jerusalem. ' Après la mort de sa premiere femme, ou lorsqu'elle vivoit encore, selon d'autres Historiens, Foulques contracta alliance avec Ermengarde fille d'Archembaud le Fort Seigneur de Bourbon : alliance qui le rendit pere d'un fils nommé Geofroi, ' Prince accompli, à qui sa valeur et ses grandes actions mériterent le surnom de Martel, que son grand oncle maternel avoit porté à mêmes titres. Mais lorsque ce Prince commençoit à faire revivre l'héroïsme des anciens Comtes d'Anjou, il perdit la vie en 1106 au siege de Cande. ' Foulques aïant répudié Ermengarde sa mere, elle épousa Guillaume Seigneur de Jalignac en Auvergne; et lui de son côté, chercha une troisiéme femme.

Spic. ib. | Ord. vit. l. 8. p. 881 | Mart. ib.

Spic. ib. p. 495-498 | Mart. ib. p. 1013 | Lab. ib. p. 282.

Spic. ib. p. 496 | Mart. ib. p. 1012.

' La beauté de Bertrade fille de Simon de Montfort et d'Agnès d'Evreux faisant du bruit, Foulques conçut pour elle une violente inclination, et pensa à l'épouser. Un évenement imprévu lui facilita les moïens d'y réussir. Robert Duc de Normandie sçachant que les Manceaux méditoient de secouer le joug des Normans, eut recours à notre Comte, et l'engagea à passer en Normandie pour cet effet. Foulques lui promit de contenir les Manceaux dans le devoir, et de le servir en cette occasion en bon ami, pourvu qu'il lui fît épouser Bertrade. On parla de ce projet à Guillaume Comte d'Evreux, oncle et tuteur de la jeune Princesse, qui fit d'abord difficulté d'accorder sa niece à un homme qui avoit déja deux autres femmes encore vivantes. Mais le Duc Robert l'aïant sçu gagner par ses bienfaits, Guillaume donna son consentement; et le mariage fut conclu.

Ibid. | Ord. vit. ib.

' Bertrade rendit son mari pere d'un fils, qui porta le nom de Foulques, et fut depuis Roi de Jerusalem. ' Elle n'avoit pas encore vêcu quatre ans entiers dans le mariage, que craignant qu'il ne lui arrivât la même chose qu'aux deux autres femmes de Foulques, qu'il avoit répudiées, et qu'elle ne demeurât dans le mépris, elle fit proposer sécrétement à Philippe Roi de France de l'épouser, se fiant à sa beauté et à sa noblesse. Philippe Prince mou et voluptueux y consentit; et Bertrade quitta ainsi le Comte Foulques en 1092.

Mart. ib.

Ord. vit. ib. p. 699.

' L'excommunication dont celui-ci avoit été frappé, subsistoit toûjours, et fut même renouvellée à l'occasion de ses violences envers Raoul Archevêque de Tours, qu'il chassa

Greg. VII. ib. | Mart. ib. p. 1009 | Mab. an. l. 66. n. 11.

Card. Fr. t. 2. p. 42.

de son Siege. Il agit cependant avec tant de succès ' auprès du Pape Urbain II, qu'il en obtint des commissaires pour examiner sa cause, et lever l'excommunication. Hugues Archevêque de Lyon et Légat du S. Siege fut chargé de cette affaire, et prit pour Associé Audebert Archevêque de Bourges. S'étant transportés l'un et l'autre en Anjou, ils allerent d'abord visiter Geofroi frere de Foulques dans sa prison de Chinon, et lui trouverent l'esprit si affoibli, qu'il leur parut incapable de gouverner ses Etats, comme tout le monde le disoit déja. Après quoi ils tinrent une assemblée à l'abbaïe de S. Florent de Saumur, à laquelle se trouva Hoël Evêque du Mans, avec les Abbés de S. Florent, de Marmoutier, de S. Serge, de S. Aubin, de S. Nicolas d'Angers, de Bourgueil et de Vendôme. Là toutes choses discutées, fut prononcée sentence d'absolution en faveur de Foulques. Elle est en date du jour de la fête de S. Jean-Baptiste 1094, et adressée à tous les Archevêques, Evêques, Abbés et simples Fidéles de l'Eglise. Foulques y est représenté comme aïant été toûjours dans la disposition de rendre compte de sa conduite, de subir le jugement qui en seroit porté et d'y satisfaire; et Geofroi son frere comme excommunié dès le temps qu'il fut mis en prison, et dépouillé du Comté d'Anjou qui avoit été transporté à Foulques de la part de S. Pierre, à raison des dommages que Geofroi avoit causés à l'église de Tours, et à l'abbaïe de Marmoutier. On void ici un trait des fausses maximes du Pape Gregoire VII à l'égard des souverains soûmis à l'excommunication, dont il regardoit la déposition comme une suite.

Spic. ib. p. 396 | Urb. vit. p. 252 ; Mab. ib. l 69. n. 34. 35.

' Au bout environ de dix-huit mois, Urbain II passant par Angers à son retour du Concile de Clermont, pour se rendre à Tours, le Comte Foulques l'y accompagna, et se trouva à la procession solemnelle, qu'y fit ce Pontife, après laquelle le Pape lui donna la rose d'or qu'il portoit à la main. Foulques fut si sensible à cet honeur que pour en mieux conserver le souvenir, il la porta lui-même tous les ans à la procession des rameaux, pendant qu'il vêcut. Il prit même des mesures, pour que ses successeurs en usassent de même après lui.

Spic. ib. p. 395. 396 | Lab. ib. p. 259 | Mart. ib. p. 1013. 1144.

' Ce Prince vêcut jusqu'à l'age de soixante-six ans, et en régna au moins trente, depuis l'emprisonement de son frere. Il mourut le quatorziéme d'Avril 1109, et fut enterré dans

l'église du Prieuré de Leviere à Angers, comme il l'avoit reglé de son vivant. Un des Historiens qui nous apprenent ces derniers évenements de l'histoire de Foulques, loue sa piété et ses entrailles de miséricorde envers le prochain. C'est ce qu'il est difficile d'accorder avec la conduite qu'il tint à l'égard de son frere, ' et même envers son propre fils aîné. Il y a effectivement d'anciens Auteurs, qui l'accusent d'avoir eu quelque part à sa mort, ' et d'autres qui disent, qu'aimant par préférence Foulques son puisné, il fit son possible pour deshériter Geofroi, ce qui le porta à se révolter contre son pere. Mais il se put faire, que notre Comte sur la fin de ses jours rentrât en lui-même, et fit pénitence dn passé. Ce qu'il y a de vrai, est que malgré tous ses vices ' il fit du bien à plusieurs monasteres de ses Etats. Ceux de Cormeri, de S. Aubin, de S. Serge, de S. Nicolas d'Angers, de S. Maur, et de Fontevraud, se ressentirent de ses libéralités. ' On remarque de lui, qu'aïant les pieds difformes, il imagina une façon de chaussure fort singuliere, qui en cachoit la difformité, et qui vint tellement à la mode, qu'il n'y eut pas jusqu'aux Clercs et à quelques Moines qui la suivirent. Tant il est vrai, qu'il suffit qu'un usage soit autorisé par quelque Prince, ou Grand Seigneur, pour passer aussi-tôt à la mode, quelque ridicule qu'il soit en lui-même.

Mart. ib. p. 1013.

Lab. ib. p. 281.

Mab. ib. l. 63. n. 61 | l. 67. n. 42. 105 | l. 68. n. 99 | l. 69. n. 19. 34. 94.

Ord. vit. l. 8. p. 682.

§ II.

SES ECRITS.

L'UNIQUE production de la plume de Foulques Rechin, dont on nous ait conservé la connoissance, est une Histoire des Comtes d'Anjou, dans laquelle il avoit fait entrer la siene propre. Mais malheureusement cet ouvrage n'est point venu en son entier jusqu'à nous. La perte en est d'autant plus grande, que la partie qui nous manque, étoit la plus intéressante. Elle étoit emploïée à faire l'histoire même de Foulques, qu'on ne trouve que fort dispersée et très-imparfaite dans les autres Ecrivains du Siecle même et des suivants. D'ailleurs on sent bien quel avantage a l'histoire d'une persone faite par elle-même, sur celle qu'un étranger prendroit soin d'en écrire.

Foulques entreprenant d'écrire pour la postérité, a été attentif à observer dans son ouvrage, des circonstances qu'il

seroit à souhaiter que tous les autres Ecrivains eussent été soigneux de faire entrer dans les leurs. ' Il y débute par faire connoître son nom, sa famille, les dignités qu'il a remplies, et le temps à peu près auquel il y mit la main. Nous apprenons par-là, qu'outre l'Anjou et la Touraine, il fut aussi quelque temps Maître des Comtés de Nantes et du Maine. ' Il y avoit vingt-huit ans passés, qu'il possédoit ses Etats, lorsqu'il travailla à exécuter le projet de son Histoire : ce qui doit s'entendre du temps qu'il en fut paisible possesseur, après le second emprisonement de Geofroi son frere. Cet endroit de son écrit, rapproché ' d'un autre, où il fait mention de la troisiéme année depuis la prise d'Antioche par l'armée des Croisés, montre que l'Auteur écrivoit au plutôt en 1101.

Spic. t. 10. 392. — p. 392. 396. n. 7. — p. 398.

Quant au dessein de son ouvrage, ' il se propose d'y faire l'histoire de tous les Comtes d'Anjou, depuis Ingelger qui avoit reçu ce Comté de la libéralité de Louis le Begue fils de Charles le Chauve, jusqu'au temps qu'il écrivoit. Sur ce plan il y distingue deux parties principales : la premiere qu'il emploïe à traiter de ses prédécesseurs, et l'autre qui devoit comprendre sa propre histoire. Foulques fut exact à exécuter son dessein conformément à ce plan. Mais le manuscrit sur lequel on a imprimé son ouvrage, ne s'est trouvé contenir que la premiere partie, avec quelque chose des préliminaires de la seconde. Les feuilles qui comprenoient celle-ci, en avoient été apparemment détachées et sont perdues peut-être sans ressource.

p. 392.

' Foulques en Ecrivain prudent, qui est réservé à écrire des choses qu'il ignore, ne fait que nommer simplement ses trois prédécesseurs, Ingelger, Foulques le Roux, et Foulques le Bon, par la raison qu'étant trop éloigné de leur temps, il n'étoit pas assez instruit de leur histoire. Il ne commence donc proprement la premiere partie de son ouvrage, qu'à Geofroi Grisegonelle. Encore est-il fort succinct sur son article; et ce qu'il en rapporte, comme ce qu'il dit de ses successeurs, il témoigne l'avoir appris de Geofroi Martel premier du nom, son oncle maternel. On void par-là, que notre Auteur ne voulut pas se donner la peine de recourir aux anciens monuments, et qu'il ne parle ni de Torquace ni de Tertelle, que Jean Moine de Marmoutier, autre Historien des Comtes d'Anjou, donne à Ingelger pour prédécesseurs. Il ne dit rien non plus de Maurice, que cet autre Ecrivain

Ibid. n. 1.

fait succéder à Grisegonelle. Foulques a raison en ceci; puisque Maurice, quoique le plus jeune des fils de Grisegonelle, mourut avant son pere.

L'ouvrage de Foulques au reste n'est proprement dans sa premiere partie, qu'un abregé d'Histoire. ' Il y avoit beaucoup plus de choses à dire ' sur Foulques Nerra son aïeul, et Geofroi Martel son oncle, qu'il n'en rapporte. Mais ce qu'il nous en apprend, est de toute autre certitude que ce qu'en ont écrit les Historiens postérieurs. En parlant de Geofroi Martel, il a touché quelques traits de sa propre histoire, en la liant ainsi naturellement avec celle de son oncle, à qui il avoit succédé.

p. 393. 394.
p. 394. 395.

' Mais il y destinoit particulierement la seconde partie de son ouvrage. Il crut cependant la devoir faire précéder par la relation de quelques évenements singuliers, arrivés de son temps, et concernant l'Histoire générale. On étoit alors dans le goût d'observer les phénomenes du ciel, et d'en instruire la postérité; et on le faisoit, comme nous l'avons observé plus d'une fois, en Astrologue plutôt qu'en Astronome. Il avoit paru, suivant les termes de Foulques, une espéce de chûte d'étoiles, dont toute la France avoit été témoin, ce qui n'étoit apparemment autre chose que la lumiere boreale, fort peu connue en ces temps-là. On ne manqua pas de prendre ce phénomene pour le présage de quelque calamité publique. Aussi notre Historien assure-t-il, qu'il fut suivi d'une grande mortalité et d'une extrême disette dans tout le Roïaume. Dans la seule ville d'Angers il mourut cent des premiers citoïens, et plus de deux mille persones du petit peuple.

p. 396.

' Un autre évenement général que Foulques a fait entrer dans son Histoire, est la premiere Croisade, dont il donne un abregé fort exact, depuis le passage du Pape Urbain II par Angers, où il prêcha la guerre sainte jusques et y compris la prise d'Antioche. C'est-là que finit ce que le manuscrit contenoit de son ouvrage. Comme ' il y fait cependant mention de la troisiéme annnée après cette expédition, il est à présumer qu'il y continuoit la suite de l'histoire des Croisés, au moins jusqu'en 1101, où nous conduisent ces trois ans. ' Dès le commencement de ce narré Foulques nous apprend lui-même l'honeur que lui fit à Tours le Pape Urbain, en lui présentant la rose d'or.

p. 396-398.
p. 398.
p. 396.

p. 392-398. ' Dom Luc d'Acheri aïant eu une copie de ce qui nous reste de cet ouvrage de notre illustre Historien, faite par Du Chesne sur un manuscrit de M. Petau, l'a publié au X volume de son Spicilege, avec ce titre : *Fragment de l'Histoire d'Anjou.* M. l'Abbé de Marolles, qui lui avoit fourni cette copie, traduisit depuis en notre langue ce morceau d'Histoire, avec celle des Comtes d'Anjou par le Moine de Marmoutier, et la relation de la construction d'Amboise, ' et fit imprimer le tout en un volume *in*-4°. qui parut à Paris chez Jacques Langlois en 1681.

Bib. S. Vin. cen.

S. ANSELME,

Archevêque de Cantorberi.

§ I.

HISTOIRE DE SA VIE.

Ansel. vit. l. 1. p. 2 | Mab. an. l. 57. n. 47.

' ANSELME, le plus célèbre et profond Docteur qu'ait eu l'église Gallicane depuis le V Siecle jusqu'à son temps, nâquit vers l'an 1034 dans la ville d'Aouste sur les frontieres de Bourgogne et de Lombardie, et apporta au monde d'excellentes dispositions d'esprit et de cœur. Gondulfe son pere et Ermengarde sa mere étoient l'un et l'autre nobles d'extraction, et soûtenoient leur noblesse par une conduite convenable. Ermengarde, qui avoit plus de goût pour les bonnes choses, prit soin de faire élever leur fils dans la vertu et l'étude des Letres, où il fit de grands progrès en peu de temps. A mesure que croissoit le jeune Anselme, il se rendoit aimable à tout le monde par sa docilité et la candeur de ses mœurs. N'aïant pu réussir à se rendre Moine, ce qu'il souhaitoit dès l'age de quinze ans, il se dégoûta insensiblement de l'étude, qui faisoit auparavant ses plus cheres delices, et se laissa aller aux vains amusements de la jeunesse. La tendresse néanmoins qu'il avoit pour sa pieuse mere, le retenoit encore; mais l'aïant perdue par la mort, il se livra presque entierement au gré de ses passions. Dieu cependant, qui avoit des desseins de miséricorde sur Anselme, le retira du précipice par une voie singuliere. Il permit que Gondulfe s'indisposât contre son fils jusqu'à tel point, que celui-ci ne

pouvant le gagner par toutes ses bonnes manieres, prit le parti de sortir du païs.

' Anselme passa en Bourgogne, puis en France, et au bout de trois ans pénétra jusqu'à Avranche en Normandie. Pendant le séjour qu'il y fit, il entendit parler de Lanfranc, alors Prieur de l'abbaïe du Bec, où il avoit ouvert une Ecole, dont la bruiante réputation y avoit attiré une multitude d'Etudiants. Aussi-tôt Anselme conçut le désir de connoître un homme si célèbre; et s'étant rendu au Bec, il étudia et enseigna quelque temps sous lui : souffrant volontiers le froid et la privation du sommeil, pour satisfaire l'ardeur qu'il avoit pour l'étude. Après de sérieuses reflexions et divers combats avec lui-même, ' il s'y fixa par la profession monastique, étant alors agé de vingt-sept ans. C'étoit par conséquent en 1060. Il fit des progrès si extraordinaires dans la vertu, qu'au bout de trois ans il fut jugé digne de succéder à Lanfranc, que Guillaume Duc de Normandie et depuis Roi d'Angleterre, avoit demandé pour Abbé de S. Estiene qu'il venoit de fonder dans la ville de Caen.

Ansel. ib. p. 3. 1.

p. 2.

' Elevé à cette dignité, il y eut quelques-uns de ses freres qui en murmurerent, et lui firent sentir les effets de leur jalousie. Mais Anselme les sçut si bien gagner par sa charité et ses bons offices, qu'il s'en fit autant d'amis. ' Nonobstant les nouvelles occupations que lui attirerent la charge de Prieur, il s'appliqua à l'étude avec encore plus d'ardeur qu'auparavant, et le fit avec tant de succès, qu'il résolut plusieurs questions de Théologie jusques-là fort obscures. Il ne fit pas de moindres progrès dans la Morale. Il apprit si bien à connoître les mœurs des différentes persones, qu'il découvroit à chacun les secrets de son cœur. Sa lumiere alloit jusqu'à montrer les sources et le progrès des vertus et des vices et à prescrire les moïens d'acquérir les uns et d'éviter les autres. ' Pour la Philosophie, persone depuis les bons Siecles de la Literature, n'y fit de plus heureuses découvertes qu'Anselme. Nous avons dit ailleurs, qu'il ressuscita la Métaphysique, inconnue en son temps. ' Un autre genre d'étude qui l'occupa beaucoup, fut le soin de corriger les livres viciés par l'inadvertence des Copistes. A toutes ces différentes occupations s'en joignirent encore deux autres : la condescendance à donner conseil à ceux qui alloient lui proposer leurs doutes et leurs difficultés, à quoi le jour entier n'étoit pas quelquefois suffi-

p. 4. 1.

p. 3. 2.

p. 6. 2.

p. 4. 1.

p. 7. 1. sant, ' et l'attention à répondre à ceux qui ne pouvant pas avoir la même consolation, le consultoient par écrit, d'où est venu un très-gros recueil de Letres intéressantes.

p. 8. 2. ' Bientôt la réputation d'un homme aussi admirable sortit des bornes de la Normandie, et s'étant répandue dans toutes les autres provinces du Roïaume, pénétra jusqu'en Angleterre, et attira de toutes parts au Bec grand nombre de Clercs d'entre la noblesse, et de Chevaliers déja distingués par leur valeur. On comprend par-là que l'Ecole du Bec si florissante sous Lanfranc, ne perdit rien du brillant de son
p. 5. 1. éclat sous la direction d'Anselme. ' Anselme prenoit un soin tout particulier des enfants et des jeunes gents, persuadé qu'à cet age ils sont comme une cire mole, qui est susceptible
p. 8. 1. de toutes les formes qu'on lui veut donner. ' Jamais il n'usoit à leur égard ni de dureté ni d'aigreur; n'aïant pour eux que de la douceur et des manieres dirigées par une sage discretion. L'on sçait ce qu'il dit en une occasion sur ce sujet à un Abbé, dans la Maison de qui l'on suivoit une méthode tout opposée, et comment il le convainquit de la nécessité de changer cette mauvaise coûtume, qui ne tend qu'à hébeter, aigrir et souvent endurcir les enfants.

p. 9. 1. ' On faisoit tant de cas des discours d'Anselme, qu'il étoit souvent prié de la part des autres Maisons de les visiter, soit pour profiter de ses discours familiers, soit pour l'engager
p. 8. 2. à faire des exhortations en Chapitre. ' Exact à pratiquer le premier ce qu'il disoit aux autres, afin de se rendre agréable à Dieu, il s'acquit par-là l'amitié et le respect de tout le monde. Quelque occupé qu'il fût, il ne relâchoit rien de ses prieres accoutumées, et de ses exercices de pénitence.
p. 9. 1. Son désintéressement alloit si loin, ' que dans les occasions qu'il conseilloit à quelqu'un d'embrasser la vie monastique, il ne le portoit jamais à choisir le Bec plutôt que tout autre monastere. Il en adressa même quelques-uns à Cluni.

p. 9. 2 | Mab. ib. l. 65. n. 39. 40. ' Le vénérable Hellouin Abbé du Bec étant mort le vingtiéme d'Août 1078, Anselme fut élu tout d'une voix pour son successeur, malgré toutes les fortes raisons qu'il allégua pour l'éviter. Il ne reçut cependant la bénédiction abbatiale, que le vingt-deuxiéme de Février de l'année suivante, lorsqu'il étoit dans la quarante-cinquiéme année de son age. Ce fut Gislebert Evêque d'Evreux qui en fit la cérémonie. Le nouvel Abbé commença l'exercice de son

gouvernement, par confier l'administration du temporel à ceux de ses freres, dont la prudence et la sagesse lui étoient connues. Pour lui, il se réserva les instructions publiques et particulieres, la direction des mœurs, la résolution des doutes, la correction des défauts : sans cesser pour cela d'être moins assidu à la priere, moins appliqué à l'étude, moins vigilant sur la réception des hôtes, moins attentif à ce que les freres eussent honnêtement leur nécessaire. ' S'il arrivoit quelquefois que la Maison se vid à la veille de manquer de ses besoins, cette triste situation ne faisoit que ranimer la confiance qu'avoit en Dieu le pieux Abbé; et dès le jour même, ou le lendemain, on en voïoit des effets qui tenoient du miracle. Ansel. ib. p. 10. 1.

' L'abbaïe du Bec avoit en Angleterre des possessions, qui demandoient quelquefois la présence de l'Abbé. C'est ce qui arriva l'année même qu'Anselme fut revêtu de cette charge. Il fallut donc passer la mer; et il s'y prêta d'autant plus volontiers, que ce voïage lui faisoit naître une occasion plus favorable de revoir Lanfranc son cher Maître, qui avoit été fait Archevêque de Cantorberi depuis neuf ans. Anselme y fut reçu avec un honeur et un respect qui répondoient à la haute idée qu'on avoit de sa sainteté. ' Sa conduite et ses discours édifierent également pendant l'assez long séjour qu'il fit en cette terre étrangere. On y admira particulierement la profondeur de son sçavoir; et le B. Lanfranc, quoiqu'il lui eût donné autrefois des leçons, ne dédaigna pas de profiter de ses lumieres sur certaines difficultés. ' Le pieux Abbé avoit une attention merveilleuse à se faire tout à tous, et à s'accommoder à leurs manieres, autant qu'il le pouvoit innocemment, afin de leur faire mieux goûter les instructions qu'il leur donnoit, et d'en gagner à J. C. le plus qu'il lui seroit possible. ' Avec les sçavants et les gents de plus d'esprit, il parloit en sçavant, et sur des points de l'un et de l'autre Literature, l'ecclésiastique et la séculiere. On entrevoïoit sans peine en ces rencontres toute l'étendue de son érudition, et par les questions qu'il proposoit, et par les difficultés qui se présentoient à développer. ' Qu'il eût à traiter avec des Clercs, des Moines, ou des Laïcs, il sçavoit proportioner ses entretiens à leur état et à leur portée. Lorsqu'on l'avoit entendu parler, on convenoit généralement qu'il pratiquoit lui-même ce qu'il disoit aux autres. Ibid. 2. p. 11. p. 10. 2. p. 11. 2.

Ibid. ' Ce qui charmoit encore dans ses instructions, est qu'il les donnoit sans prendre comme les autres le ton de Docteur; mais d'une maniere simple et familiere, se servant d'exemples sensibles et de raisons si solides et si claires, qu'elles écartoient toute ambiguité. Chacun s'estimoit heureux de pouvoir jouir de ses entretiens, parce qu'on y trouvoit tout ce qu'on pouvoit souhaiter touchant les voies qui conduisent à Dieu. ' Edmere, Historien d'Anselme, qui avoit joui de cet avantage en sa jeunesse, s'en souvenoit encore en un age avancé, et s'en félicitoit. ' C'est par-là qu'Anselme devint un sujet d'admiration pour l'Angleterre et gagna le cœur de tous ceux qui l'y connurent. Tous, et les plus Grands les premiers, avoient un saint empressement à le servir. Il n'y avoit ni Comte, ni Comtesse, ni autre persone puissante, qui ne crût avoir perdu son mérite devant Dieu, s'il n'avoit rendu quelque bon Office à l'Abbé du Bec. Le Roi lui-même, Guillaume le Conquérant, formidable à tout le reste des hommes, étoit si affable pour Anselme, qu'il sembloît devenir un autre homme en sa présence.

p. 10. 2.

p. 11. 2.

Telle étoit l'estime qu'Anselme avoit laissée de son mérite en Angleterre, ' lorsqu'au bout de treize ans il fut obligé d'y retourner. Outre les affaires de son monastere qui l'y appelloient, plusieurs Seigneurs du païs qui l'avoient rendu dépositaire de leur conscience, le pressoient de faire ce voïage. Il balançoit cependant à l'entreprendre, dans la crainte de donner occasion de penser à lui pour remplir le Siege archiépiscopal de Cantorberi, vacant depuis plus de trois ans par la mort du B. Lanfranc. Il couroit même un bruit sourd, que s'il alloit en Angleterre, on l'en feroit Archevêque : ce qui contribua encore plus à retarder son départ. Mais Hugues Comte de Chestre, ami particulier du saint Abbé, qui le demandoit pour fonder une abbaïe dans ses terres, étant tombé griévement malade, fit tant d'instance, qu'il le détermina enfin à se mettre en mer.

l. 2. p. 13 | Ead. his. nov. l. 1. p. 34.

Ibid. ' Anselme arriva à Cantorberi la veille de la nativité de la S. Vierge, septiéme de Septembre 1092. Aussi-tôt il s'éleva un bruit, présage de ce qui arriva dans la suite, qu'il alloit être Archevêque. Il n'en fallut pas davantage pour l'en faire partir dès le grand matin, sans y célébrer la fête. De là il fut en Cour rendre ses hommages au Roi. C'étoit Guillaume le Roux, qui le reçut avec une politesse qui ne lui étoit pas

ordinaire, sur-tout envers les gents d'église. A son arrivée ce Prince se leva du thrône, alla recevoir l'humble Abbé à la porte de son appartement, et l'aïant embrassé, lui donna la main, et le conduisit à son siege. Après les premiers entretiens, Anselme pria le Roi de faire retirer tout le monde, et lui parla alors de tout ce qu'on disoit de lui et de son gouvernement, sans lui rien dissimuler. Il y avoit des choses les plus graves, en quoi parut la généreuse fermeté de l'intrépide Abbé. Guillaume tenoit effectivement toutes les églises d'Angleterre dans l'oppression. Si-tôt qu'un Evêque ou un Abbé étoit mort, il s'emparoit de tous les biens pendant la vacance, et ne permettoit point de le remplir, tant que ses Officiers y trouvoient de quoi profiter. C'est pour cela même qu'il laissoit vacant depuis tant d'années le Siege de Cantorberi.

' Les affaires qu'avoit Anselme en Angleterre, l'y retinrent cinq mois, au bout desquels il vouloit repasser en Normandie; mais le Roi lui en refusa la permission. Cependant les plus vertueux d'entre les Seigneurs affligés de cette vacance, presserent le Roi de faire faire des prieres par tout le Roïaume, pour obtenir de Dieu que ce Siege fût rempli dignement. Il ne put le refuser; et les Evêques engagerent Anselme à regler la forme de ces prieres. ' Quelque temps après un des Seigneurs s'entretenant familierement avec le Roi, lui parla de la sainteté et du désintéressement de l'Abbé du Bec. A quoi ce Prince répondoit qu'il n'étoit pas si désintéressé, qu'il ne prît volontiers l'Archevêché de Cantorberi, si on le lui offroit; mais il jura que ni lui ni autre ne l'auroit de son vivant. Au même instant il fut saisi d'une violente maladie, qui augmentant de jour en jour, le réduisit à l'extrémité. On lui conseilla de penser sérieusement à son salut, et en lui prescrivant quelques bonnes œuvres, on le fit ressouvenir de pourvoir d'un bon Pasteur l'église de Cantorberi. Comme on cherchoit un sujet digne pour remplir cette place, le Roi fut le premier à nommer Anselme. Anselme, qu'on avoit mandé pour assister ce Prince à la mort, pâlit d'effroi à ces paroles, tandis que tous les assistants y applaudirent, et fit bien voir que son éloignement pour cette dignité étoit très-sincere. ' Les Evêques, les Seigneurs, le Roi même eurent beau lui alléguer les plus fortes raisons pour vaincre sa répugnance, il persista toûjours dans son refus. Enfin on

Ibid.

Ead. ib. p. 35. 1.

p. 35. 2. 36. 37 | Ansel. vit. l. 2. p. 13.

Eee ij

s'avisa de le traîner au lit du Roi, et de lui mettre par violence une crosse à la main, qu'on fut même obligé de soûtenir. Puis on cria : vive l'Evêque; on chanta le *Te Deum;* et l'on porta Anselme à l'église voisine, où l'on continua les cérémonies accoutumées, quoiqu'il résistât toûjours en disant qu'ils ne faisoient rien. Ceci se passa le premier dimanche de Carême, sixiéme jour de Mars 1093.

Ibid. ' Plusieurs raisons empêcherent assez long-temps, qu'Anselme consentît à son élection. Mais enfin aïant tiré du Roi les plus belles promesses du monde, il se rendit, et fit son entrée à Cantorberi le vingt-cinquiéme de Septembre de la même année. Il y fut reçu avec une joie incroïable de la part des Clercs, des Moines et du peuple; mais le même jour on alla lui faire une signification de la part du Roi, pour une prétention notoirement injuste. Démarche qui le confirma dans les présentiments qu'il avoit déjà, que son pontificat ne seroit rien moins qu'heureux. Le temps de son ordination étant venu, il ne laissa pas de la recevoir. Il fut sacré à Cantorberi même le quatriéme de Décembre suivant, second dimanche de l'Avent, par Thomas Archevêque d'Yorck, assisté de tous les Evêques d'Angleterre, excepté ceux de Vorchestre et d'Excestre, retenus pour cause de maladie, Ead. ib. p. 38. 1. mais qui eurent soin d'envoïer leur consentement. ' Après l'octave de son sacre il alla à la Cour pour la fête de Noël, et fut très-bien reçu du Roi et de toute la Noblesse.

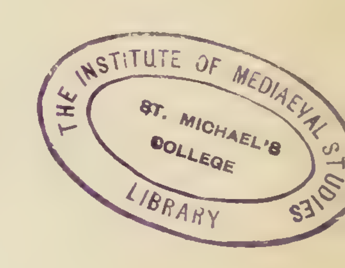
Quelque éclatantes que fussent les marques qu'il avoit don- Ansel. l. 3. ep. 7. nées de son éloignement pour l'épiscopat, ' il se trouva néanmoins des gents, qui soit par malice, ou par erreur, oserent publier qu'il l'avoit désiré, et ne l'avoit refusé que par dissimulation. Anselme affligé de ces faux bruits, qui pouvoient diminuer la charité des persones qui l'aimoient, et lui ôter la confiance de ceux à qui il devoit donner conseil, se crut obligé de s'en justifier dans le public. C'est ce qu'il exécuta par une Letre aussi belle que touchante et prolixe, adressée aux Moines du Bec, avec priere de la communiquer à tous ceux qu'ils pourroient, principalement aux Evêques et aux ep. 10. Abbés ses amis. ' Il en écrivit aussi à Gislebert Evêque d'Evreux en particulier, de qui il avoit reçu la bénédiction abbatiale.

Pour être plus libre, et avoir plus de temps à donner aux Vit. ib. p. 16. 1. fonctions de son ministere, ' Anselme se déchargea des soins extérieurs de sa Maison sur le Moine Baudoin, homme

sage, intelligent et qui lui étoit affidé. Du reste, en attendant ' qu'il pût faire usage de son autorité pour remédier aux désordres, qui s'étoient introduits sous le nouveau regne dans l'église Anglicane, ' et qui le faisoient gémir et regréter la vie tranquille dont il jouissoit au Bec, il se donna entierement à toute autre sorte de bonnes œuvres. Il avoit pour maxime, que c'est perdre le temps, que de ne le pas emploïer à quelque chose d'utile ou pour soi-même, ou pour les autres. Ainsi il s'occupoit à soulager les besoins des indigents, à visiter son diocèse, sur-tout les terres de la dépendance de son église pour maintenir le bon ordre, à instruire, à confirmer la pureté de sa doctrine par la sainteté de ses actions, enfin à composer ses livres. Ce fut effectivement dans le cours de la premiere année de son pontificat, qu'il commença ses traités De la Trinité et De l'Incarnation contre les erreurs de Roscelin, qu'il avoit déja combattues, lorsqu'il n'étoit encore que simple Abbé. Ce qui donnoit un nouveau relief à ces pieux exercices, étoit de voir ce grand Archevêque à vivre en son particulier, aussi austérement qu'il avoit fait au Bec, et en public, comme s'il avoit dû servir de modéle à tout le monde.

Ead. ib. p. 39.

Ansel. ib. p. 14-16 | Mab. ib. l. 68. n. 54. 87.



' La même année 1094, le Roi aïant résolu de passer en Normandie pour enlever par la voïe des armes cette province au Duc Robert son frere, cherchoit de l'argent de tous côtés pour son expédition. L'on conseilla à Anselme de lui faire son présent; il lui offrit donc cinq cents liv. qui étoit alors une somme considérable. Mais certains Courtisans aïant fait entendre au Roi, que c'étoit trop peu pour un Archevêque de Cantorberi, il les refusa avec indignation; quoiqu'il les eût d'abord acceptées volontiers. Anselme en bénit Dieu, qui retranchoit par-là l'occasion qu'en auroient pu prendre des malintentionés de soupçoner, que cette somme auroit été une convention de son entrée dans l'épiscopat, et la distribua aux pauvres. Ce fut-là le premier sujet du grand differend de ce Prince intéressé et bizarre avec notre Archevêque. Il lui fit encore une autre espéce de crime, pour lui avoir demandé sa protection roïale en faveur de la religion qui s'en alloit perdue, et lui avoir fait quelque détail des désordres qui regnoient dans son Roïaume.

Ansel. ib. p. 14. 1 | Ead. ib. p. 38. 39 | Mab. ib. n. 88.

Anselme comprenant alors mieux que jamais, ' qu'il ne feroit pas grand fruit dans sa dignité sous un tel regne, pensa

Ansel. l. 3. ep. 24.

à renoncer à l'épiscopat. Toutefois pour ne rien faire témérairement, il consulta sur ce point et quelques autres, Hugues Archevêque de Lyon, son ami particulier et Légat du S. Siege. ' Hugues l'aïant détourné de sa pensée, Anselme attendit tranquillement le retour du Roi, ' qui n'aïant pas réussi dans son projet, n'en fut que de plus mauvaise humeur. L'étant allé trouver, il lui parla du dessein qu'il avoit de faire le voïage de Rome, pour recevoir le Pallium du Pape Urbain II. Ce fut pour le Roi deux nouveaux sujets de querelle, par la raison d'une part qu'il vouloit que l'Archevêque reçût de sa main le Pallium, l'aïant fait venir exprès en secret, et de l'autre que l'Angleterre ne s'étoit point encore déclarée entre Urbain et Guibert qui se disputoient le S. Siege, au lieu qu'Anselme avoit reconnu le premier pour le vrai Pape, dès qu'il n'étoit encore qu'Abbé du Bec.

ep. 124.

vit. p. 17 | Ead. ib. p. 40.

' On étoit alors au commencement de l'année 1095; et le Roi indiqua à Rochingham une assemblée générale pour le onziéme de Mars, afin de discuter cette grande affaire. Elle dura trois jours; et après diverses discussions de part et d'autre, elle n'aboutit qu'à faire éclater davantage l'innocence et la fermeté vraiment épiscopale d'Anselme, et à découvrir la basse complaisance des Evêques, qui tous, excepté le seul Gondulfe Evêque de Rochestre, eurent la lâcheté d'abandoner leur Archevêque, tandis que les Seigneurs Laïcs lui témoignerent une généreuse fidélité sous les yeux même du Roi. Le Roi voïant qu'il ne pouvoit venir à bout de son dessein, qui tendoit à déposer l'Archevêque, renvoïa l'affaire à l'octave de la Pentecôte suivante, avec promesse que toutes choses demeureroient au même état jusqu'à ce terme. Mais il ne tint point sa parole; et pendant cette trève il fit chasser d'Angleterre le Moine Baudouin, sur qui Anselme s'étoit déchargé du soin de sa Maison. A cette insulte il en ajoûta encore d'autres, et fit même enlever son Chambellan dans sa chambre et à ses yeux.

Ansel. vit. ib. | Ead. ib. p. 40-43.

' Cependant arriva de Rome en Angleterre Gautier Evêque d'Albane Légat du Pape Urbain, qui portoit le Pallium pour l'Archevêque de Cantorberi. Après avoir usé de quelques traits de fine politique, pour s'insinuer dans les bonnes grâces du Roi, il réussit à persuader ce Prince de reconnoître Urbain pour Pape. Le Roi croïoit pouvoir réussir lui-même par-là à faire déposer Anselme. Mais le Légat lui aïant fait

Ead. ib. l. 2. p. 44.

entendre qu'il étoit impossible, il voulut au moins sauver l'honeur de la dignité roïale, et prit le parti de lui rendre en apparence ses bonnes grâces. C'est ce qu'il fit à Ouindsor, où il célébra la Pentecôte, et où il avoit mandé l'Archevêque. ' On convint dans cette reconciliation, que de part et d'autre on oublieroit le passé. Après quoi il fut question du Pallium, et arrêté que le Légat le porteroit à Cantorberi, et que l'aïant déposé sur l'autel, Anselme l'y prendroit. La chose s'exécuta de la sorte le dixiéme de Juin suivant avec une cérémonie singulierement respectueuse. p. 45.

' Anselme attentif à cultiver la bienveillance du Roi, lui en donna des marques en une occasion qui se présenta en l'année 1096. Robert Duc de Normandie se disposant à aller à la Croisade, céda pour trois ans au Roi son frere la jouissance de son Duché, moyennant une somme que celui-ci avança. Anselme contribua volontiers à cette subvention, de la valeur de deux cents marcs d'argent. Mais ce Prince qui conservoit toûjours un germe d'indisposition contre l'Archevêque, ne tarda pas à le faire éclore. Il en prit occasion des troupes qu'Anselme lui avoit fournies pour la guerre contre les Galois. Prétextant qu'elles n'étoient pas assez aguerries pour cette expédition, il lui ordonna de se tenir prêt à lui en faire justice au jugement de sa Cour. Le pieux Archevêque comprenant parfaitement ce qu'il en avoit à attendre ' se détermina à faire le voïage de Rome, pour consulter le Pape sur les moïens de remédier aux maux de son église. A deux fois il en fit demander la permission au Roi, qui la refusa autant de fois. Enfin ce Prince l'aïant fait inviter à se trouver à Vinchestre au mois d'Octobre 1097, la lui accorda, quoiqu'avec menaces, et voulut bien néanmoins recevoir la bénédiction de l'Archevêque en cette rencontre. Anselme partit le quinziéme du même mois; mais étant à Douvres, où il attendoit le vent favorable, un Clerc envoïé de la part du Roi vint fouiller toutes ses malles, au grand scandale du peuple amassé à ce spectacle, qui détestoit hautement cette indignité. p. 45. 2. 46. p. 47-49. 1 | Ansel. vit. l. 2. p. 17. 1. 19.

' Arrivé en France, il fut reçu par-tout où il passa avec un concours prodigieux de Clercs, de Moines, de Laïcs et les plus grandes acclamations de joïe. La foiblesse de sa santé et les fatigues du voïage jointes au peu de sureté à pénétrer en Italie, à cause des Schismatiques du parti de l'Anti-pape Ead. ib. p. 49. 50.

qui pilloient tous ceux qui alloient à Rome, le retinrent quelque temps à Lyon. Hugues Archevêque de cette ville, comme on l'a vu dans son histoire, lui fit un accueil aussi gracieux qu'honorable. N'aïant presque plus d'espérance de continuer sa route, il écrivit de-là au Pape Urbain, qui lui manda de le venir trouver toute excuse cessante.

p. 51 | Ansel. vit. ib. p. 20. 21. 1.

' Anselme se remit donc en chemin en habit de Moine pour n'être pas connu, et arriva à Rome peu après Pâque de l'année suivante 1098; n'aïant pour toute suite qu'Edmere qui a écrit sa vie et le Moine Baudouin. Le Pape averti de son arrivée, lui fit donner un appartement au Palais de Latran, où il logeoit lui-même, et l'y retint deux jours, en lui faisant tous les honeurs possibles. Pour lui mieux montrer combien il entroit dans ses peines, il écrivit en sa faveur au Roi d'Angleterre, à qui Anselme écrivit aussi de son côté. De Rome Anselme se retira avec l'agrément du Pape, au monastere de S. Sauveur près de Tolese dans la terre de Labour, où l'Abbé Jean, qui avoit été son disciple au Bec, l'avoit invité à venir passer les chaleurs de l'Eté. Il choisit à cet effet une terre dépendante de cette abbaïe nommée Sclavie, dont l'air étoit fort sain. Là il reprit ses ancienes occupations ordinaires, l'étude, les exercices de piété, et acheva de composer son beau traité Pourquoi Dieu s'est fait homme, qu'il avoit commencé en Angleterre. Bien-tôt la réputation d'Anselme, qui attiroit à Sclavie plusieurs persones pour recevoir ses conseils, pénétra jusqu'à Roger Duc de Pouille. Ce Prince désirant de le voir, le fit prier de le venir trouver au Siege de Capoue qui l'occupoit alors, et le reçut avec tous les témoignages d'affection et de respect.

Ansel. vit. ib. p. 21 | Ead. ib. p. 51. 53. 54.

' Le Pape étant allé aussi trouver le Duc Roger pour tâcher de faire la paix, ce fut pour Anselme une occasion de le revoir. Ils étoient logés l'un près de l'autre, chacun dans sa tente, et vêcurent ainsi pendant la durée du Siege. Anselme étoit autant recherché pour sa vertu, que le Pape pour sa suprême dignité. Ils passerent encore ensemble quelques jours à Averse, où Anselme se rappellant d'une part les contradictions qu'il avoit déja souffertes en Angleterre, en les comparant avec la tranquillité dont il jouissoit depuis qu'il en étoit sorti, et envisageant de l'autre tout ce qu'il auroit encore à souffrir, s'il y retournoit, conjura le Pape de le décharger de l'épiscopat. Mais Urbain refusa constamment de

le faire; et Anselme se soûmit. Il retourna ensuite à sa solitude de Sclavie, et y demeura jusqu'au Concile de Bari, indiqué au premier d'Octobre de la même année. Le jour venu Anselme s'y trouva avec cent quatre-vingt deux autres, tant Archevêques que simples Evêques, le Pape à leur tête. Il y fut particulierement question de la procession du S. Esprit, contre les Grecs, qui y assisterent, et tâcherent de prouver qu'il ne procéde que du Pere seul. Mais après que le Pape eut montré le premier jour par plusieurs raisons qu'il procéde aussi du Fils, Anselme par son ordre reprit le lendemain la matiere et la traita avec tant de force et de netteté, que tous y applaudirent, et furent convaincus de la vérité de ce dogme. Ce qu'il dit en cette occasion, fit le fonds principal du traité qu'il composa dans la suite sur le même sujet.

ʹ La doctrine et le sçavoir d'Anselme ne furent pas le seul objet de l'admiration du Concile; son éminente charité en fut encore un autre. Les Evêques étant d'avis qu'on frappât d'anathéme le Roi d'Angleterre, qui persévéroit à mépriser les avertissements du Pape, Anselme se jetta aux genoux d'Urbain, pour le fléchir en faveur de son Prince, et arrêta ainsi le coup. Tout le monde vid par-là, que le Pape n'avoit fait que lui rendre justice, lorsque dès le premier jour de l'assemblée il l'avoit fait seoir auprès de lui pour marque de distinction, et avoit parlé avec éloge de sa vertu et de son mérite. Ibid.

ʹ Après la tenue du Concile Anselme se rendit à Rome avec le Pape, dont l'Envoïé ne tarda pas à revenir d'Angleterre, où il avoit été fort mal reçu. Celui-ci fut suivi d'assez près d'un autre Envoïé de la part du Roi, ʹ qui y étant demeuré jusqu'à Noël, trouva le secret à force de présents d'attirer plusieurs persones dans les intérêts de son Maître. Il réussit par cette voïe à gagner aussi le Pape, qui bien que zélé pour la cause d'Anselme, se relâcha et accorda au Roi un délai jusqu'à la S. Michel, huitiéme de Mai de l'année suivante 1099. Anselme comprenant alors, qu'il n'avoit rien de bon à espérer, demanda permission de retourner à Lyon. Mais le Pape le retint jusqu'au Concile qu'il devoit célébrer à Rome, suivant la coûtume, la troisiéme semaine d'après Pâque. Ead. ib. p. 54. 2. p. 55. 1.

ʹ Il continua cependant à lui faire les mêmes honeurs; l'aïant logé dans son palais, l'allant souvent visiter à son ap- Ibid. | Ansel. vit. p. 21. 2.

partement, et lui faisant sa cour. Dans les assemblées des Nobles, dans les processions et les autres cérémonies Anselme avoit toûjours la seconde place après le Pape. Tout le monde, même les Schismatiques, l'aimoient et l'honoroient. Les Anglois qui alloient à Rome, avoient tant de vénération pour lui, qu'ils se présentoient pour lui baiser les pieds, comme au souverain Pontife; mais il ne le vouloit jamais souffrir. Plus on paroissoit lui donner des marques de distinction, plus il se rabaissoit lui-même, et devenoit soûmis à tous. Il poussa l'humilité jusqu'au point, ' d'engager le Pape à lui donner pour supérieur le Moine Edmere qui l'accompagnoit, et pour qui il eut depuis une soumission si parfaite, qu'il n'osoit faire la moindre chose, non pas même se retourner dans son lit, sans sa permission.

Malm. de Pont. Angl. l. 1. p. 229.

' Anselme aïant assisté avec distinction au Concile de Rome, qui se tint au temps marqué, et dans lequel Reinger Evêque de Luques avoit parlé fortement en faveur de sa cause, prit congé du Pape, et partit dès le lendemain pour Lyon, où il arriva heureusement malgré tous les périls du chemin. L'Archevêque Hugues l'y reçut avec la même joïe et les mêmes honeurs que la premiere fois; lui cédant par-tout le pas, et voulant qu'il fît toutes les fonctions épiscopales, comme s'il eût été dans son propre diocèse. Pendant le séjour qu'Anselme fit à Lyon, il composa divers écrits : nommément son traité De la conception virginale, et du péché originel, et la Méditation de la rédemtion des hommes. Y aïant appris la mort du Pape Urbain arrivée le vingt-neuviéme Juillet et l'élection de Pascal II son successeur, ' il écrivit à celui-ci pour le mettre au fait de sa situation, et n'oublia pas de l'avertir qu'il ne subsistoit à Lyon que par les libéralités de l'Archevêque.

Ansel. vit. ib. p. 22. 23. 1 | Ead. ib. p. 55. 2.

Ansel. l. 3. ep. 40.

' Etant allé à l'abbaïe de la Chaize-Dieu aux instances de la communauté, il y apprit les premieres nouvelles de la mort du Roi d'Angleterre, Guillaume le Roux, qui avoit été tué par accident dans une partie de chasse le second jour d'Août 1100, et étoit mort sans sacrements. Anselme le pleura amérement, et auroit voulu lui racheter la vie par la siene propre. Comme il reçut en cette occasion des Letres de son église de Cantorberi, qui le pressoient d'y revenir, il se rendit aussi-tôt à Lyon, d'où il partit sans délai, au grand regret de l'Archevêque Hugues et des premiers de la ville, qui en

vit. ib. p. 23 | Ead. ib. p. 56 | l. 3. p. 57.

bon nombre, hommes et femmes, le conduisirent assez loin. Il n'étoit pas encore arrivé à Cluni, qu'on lui rendit d'autres letres de la part de Henri I, qui avoit succedé au Roi Guillaume son frere, et qui témoignoit à notre Archevêque l'impatience qu'il avoit de le revoir en Angleterre, et le désir de gouverner par ses conseils. Anselme fit telle diligence, qu'il arriva au port de Douvres le vingt-troisiéme de Septembre. L'Angleterre, qui espéroit à son retour une espéce de résurrection, par la réparation de tous les désordres passés, le reçut avec une joïe extrême. Le Roi Henri lui en témoigna aussi; mais Anselme lui aïant appris ce que le dernier Concile de Rome sous Urbain II, avoit décidé touchant les investitures, ce Prince se réfroidit à son égard. On convint cependant de part et d'autre d'envoïer à Rome prier le nouveau Pape d'expliquer plus bénignement le Concile en faveur de l'usage d'Angleterre, et que néanmoins les choses demeureroient en état.

' La négociation dura longtemps; le Pape ne voulant pas déroger au decret du Concile, ni le Roi se départir de ce qu'il nommoit les Coûtumes de son Roïaume. Ces altercations n'empêcherent pas qu'Anselme ne rendit à Henri un service signalé en une occasion critique. Robert duc de Normandie revenu de la Croisade, avoit formé le dessein de s'emparer de l'Angleterre, prétendant qu'elle lui appartenoit de droit. Il y étoit déja entré; et les Seigneurs du Roïaume, oubliant leur serment, songeoient à passer de son côté. Mais Anselme les aïant assemblés, leur parla avec tant de force sur la fidélité qu'ils avoient jurée à Henri leur souverain, qu'il les retint dans le devoir. De sorte que le Duc Robert, perdant l'espérance de réussir dans son dessein projetté, fit la paix avec le Roi son frere. Celui-ci qui avoit si utilement emploïé Anselme dans cette affaire, ne lui en fut pas plus reconnoissant. ' Il lui permit toutefois d'assembler un Concile national, ce qu'il n'avoit pu encore faire, pour tâcher de remédier aux désordres qui s'étoient glissés dans l'église Anglicane. Anselme le convoqua en 1102 à Londres dans l'église de S. Pierre d'Oüestminster, et y présida à la tête de treize autres Evêques, y compris deux qui n'étoient pas encore sacrés. Il s'y trouva plusieurs Abbés, dont neuf furent déposés, six pour cause de simonie, les trois autres pour d'autres sujets. L'Archevêque Primat voulut que les Seigneurs laïcs y assis-

Ead. ib. p. 58-62.

p. 63.

tassent aussi, afin d'autoriser par le concours des deux Puissances les decrets du Concile.

p. 62. ' La grande affaire des investitûres souffrant toujours des difficultés, sur-tout par la mauvaise foi des Evêques envoïés à Rome de la part du Roi, qui faisoient parler le Pape autrement qu'il ne s'étoit expliqué, p. 65. ' il fut arrêté qu'Anselme y iroit lui-même, et que le Roi y envoïeroit aussi de nouveaux Députés. Anselme partit donc pour ce second voïage le vingt-septiéme d'Avril 1103, et arriva heureusement au Bec. p. 66. ' De-là il s'avança jusqu'à Chartres, où il étoit à la Pentecôte. Mais l'Evêque Ives et d'autres persones sages lui aïant conseillé de ne pas s'exposer aux chaleurs d'Italie en cette saison, il retourna au Bec, et y demeura jusqu'à la mi-Août; s'appliquant infatigablement à l'édification des Moines. Après quoi il se mit en chemin, et se rendit sans fâcheux accident à Rome, où il trouva l'Envoïé du Roi qui l'avoit prévenu de quelques jours. Ansel. vit. ib. p. 23. 2. ' Anselme y fut reçu du Pape et de la Noblesse Romaine avec honeur, et des démonstrations d'estime encore plus pour son mérite que pour sa dignité. Ead. ib. 2. 67. ' Pascal le logea au palais de Latran, dans le même appartement qu'il avoit déja occupé sous Urbain II. L'affaire des investitures aïant été discutée de nouveau en présence de l'Archevêque et du Député du Roi, le souverain Pontife prononça en accordant quelque chose à ce Prince, mais en lui défendant absolument les investitures des églises. Anselme traita ensuite d'autres affaires avec le Pape; et aïant reçu la bénédiction apostolique, il reprit la route de Lyon.

p. 67. 2. 68. ' Il y arriva peu de jours avant Noël; et le Député du Roi Henri, qui l'accompagnoit depuis Plaisance, attendit jusqu'alors à lui signifier les ordres de son Maître. Anselme comprit, qu'il n'y avoit pas moïen de retourner si-tôt en Angleterre, et s'arrêta à Lyon où il continua à être honoré de l'Archevêque Hugues et des citoïens, comme s'il eût été lui-même l'Archevêque et le Seigneur de la ville. Dès les premiers jours de son arrivée il écrivit au Roi, pour lui apprendre ce qui s'étoit fait à Rome, et sçavoir de lui s'il vouloit qu'il retournât à son église, en s'en tenant à la décision du Pape. l. 4. p. 69-71. ' La réponse de ce Prince n'étant pas favorable, Anselme attendit paisiblement à Lyon l'espace de seize mois un temps plus heureux. Cependant quelques Evêques d'Angleterre, qui lui étoient le plus attachés, lui écrivirent des

letres pressantes, pour l'engager à revenir au plutôt remédier aux désordres, que son absence avoit occasionés en partie. Il en reçut une autre du Pape, qui lui fit comprendre qu'il étoit désormais inutile qu'il attendît à Lyon : ce qui lui fit prendre la résolution de repasser en France visiter ses amis.

' Etant en route il apprit qu'Adéle sœur du Roi d'Angleterre et Comtesse de Blois, à qui il avoit de grandes obligations, étoit malade. Anselme se crut obligé de l'aller consoler en cet état. Mais étant arrivé à Blois, il la trouva presque guérie. L'aïant mise au fait de son différend avec le Roi son frere, elle conçut le dessein de reconcilier notre Archevêque avec ce Prince, qui étoit alors en Normandie. A cet effet elle engagea Anselme à l'accompagner à Chartres; et aïant menagé une conférence entre l'un et l'autre à l'Aigle entre Séez et Mortagne, elle y amena le Prélat. C'étoit le vingt-deuxiéme de Juillet 1105. Le Roi rendit à Anselme les revenus de son église, dont il s'étoit emparé; et ils se reconcilierent. Mais comme il restoit encore quelques difficultés qui demandoient qu'on envoïât à Rome, cette reconciliation n'eut son plein et entier effet que l'année suivante. Anselme emploïa ce délai à visiter Manassé II Archevêque de Reims, qui l'en avoit prié, et son anciene Maison l'Abbaïe du Bec.

p. 70. 2. 71. 1.

Enfin ' le Pape s'étant expliqué de maniere à contenter le Roi, et à sauver la liberté de l'église que défendoit l'Archevêque de Cantorberi, ce Prince qui achevoit de se rendre maître de la Normandie, alla au Bec, où Anselme se trouvoit encore. Là le jour de l'assomtion de la S. Vierge quinziéme d'Août 1106, ils convinrent ensemble de tous les articles qui les avoient séparés jusqu'alors, et notre Prélat retourna ensuite en Angleterre. On peut juger de la joïe avec laquelle il y fut reçu après une aussi longue absence, et en vûe de tout ce qu'on espéroit de son retour. La Reine Mathilde se distingua en cette occasion entre tous les autres; marchant sur la route devant le saint Archevêque, pour lui préparer des logements.

p. 75. 76. 1 | Ansel vit. ib. p. 25.

' Tout ce qui avoit été réglé au Bec, fut confirmé l'année suivante dans une assemblée des Evêques et des Seigneurs, qui se tint à Londres dans le Palais du Roi au commencement du mois d'Août. Par-là la paix fut affermie dans le Roïaume entre les deux Puissances; les églises vacantes pour

Ansel. vit. ib. | Ead. ib. p. 76. 2. 77.

la plûpart, remplies de sujets choisis par le conseil des gents de bien, et Anselme glorieusement dédommagé de tout ce qu'il avoit souffert, pour procurer à l'église Anglicane tous ces avantages. Se voïant joüir de quelque repos, il l'emploïa à composer quelques-uns des écrits qui nous restent de lui, et à remédier à divers abus, soit par la tenue des Conciles, ou autrement. ' Quoique sa santé s'affoiblît considérablement sur la fin de sa vie, il n'en devint que plus ferme pour soûtenir les droits de son église. C'est ce qu'il fit voir à l'égard de Thomas élu Archevêque d'York, qui dans l'espérance qu'Anselme n'avoit pas longtemps à vivre, differoit de se faire sacrer, pour éviter de lui promettre obéissance selon la coûtume. Anselme en cette occasion lui écrivit une letre forte, qu'il rendit circulaire, et par laquelle il interdisoit à Thomas toute fonction de Prêtre, et lui défendoit de s'ingérer au ministere pastoral, jusqu'à ce qu'il cessât de se révolter contre l'église de Cantorberi.

Ead. ib. p. 821.

' La maladie du saint Archevêque étoit un dégoût de toute nourriture, qui le tint pendant six mois; et quoiqu'il se fît violence pour manger, ses forces diminuoient insensiblement. En cet état il ne relâchoit rien de ses pieux exercices accoûtumés. Ou il s'occupoit de la méditation des choses saintes; ou il faisoit des exhortations et instructions de piété; ou il travailloit à des ouvrages pour l'édification de l'Eglise. Un de ceux qui le servoient lui aïant parlé de sa mort comme prochaine, il répondit qu'il y étoit tout résigné, et que si néanmoins Dieu vouloit lui prolonger les jours jusqu'à ce qu'il pût finir un traité sur l'origine de l'ame qu'il méditoit, il lui en rendroit graces. La dévotion singuliere qu'il avoit pour le saint Sacrifice de la Messe, l'y faisoit assister tous les jours; et lors même qu'il ne put plus marcher, il s'y faisoit porter, ce qu'il ne cessa de faire que cinq jours avant sa mort. Enfin le samedi de la semaine sainte vers le soir il perdit la parole; et la nuit suivante ceux qui étoient auprès de lui, voïant qu'il alloit passer, le tirerent de son lit et le mirent sur le cilice et la cendre. ' Ainsi mourut ce grand Archevêque au point du jour le mercredi saint, vingt-uniéme d'Avril 1109. Il étoit alors dans la seiziéme année de son pontificat, et la soixante seiziéme de son age. Sa mort arriva à Cantorberi; et il fut enterré dès le lendemain dans sa Cathedrale, à la tête du B. Lanfranc son prédécesseur. Raoul Evêque de Roches-

Ansel. vit. ib.

Ibid. p. 26 | Ead. ib. p. 82. 2.

tre fit la cérémonie de ses obseques, qui furent précédées, accompagnées et suivies de quelques miracles. Mais ' le saint Prélat en avoit opéré encore davantage de son vivant. Ansel. vit. l. 1. p. 12 | l. 2. p. 19. 21. 22. 24. 25.

' Le dernier Editeur de ses œuvres nous a donné à la fin de la vie du S. Docteur trois épitaphes, consacrées à sa mémoire. Mais aucune des trois ne répond à l'idée que la vie et les écrits de ce saint et docte Archevêque nous donnent de son mérite. Nous copions ici la plus courte, afin que l'histoire que nous venons de tracer de ses actions, ne soit pas destituée de ce petit ornement. Ansel. pr.

EPITAPHE.

Quid sis et quid eris, Lector, si noscere quæris,
 Per me scire potes, si mea fata noris.
Istud idem fatum tibi credas esse paratum,
 Cum fit terra, cinis, materies hominis.
Relligio, morum probitas et splendor avorum,
 Littera, deliciæ, formaque cum facie,
Nivere si facerent, non sic mea membra jacerent.
 Hac constricta domo : sic erit omnis homo.

' On en trouve deux autres comme concernant le même Prélat, l'une entre les œuvres de Philippe Harven, l'autre dans la Chronique de Jean d'Ipres; mais elles regardent Anselme Docteur de Laon, comme le jour de la mort, qui y est marqué, le fait voir. Phil. Har. p. 801 | Mart. anec. t. 3. p. 604. 605.

Plusieurs autres Poëtes du temps emploïerent aussi leur Muse à célébrer notre saint Archevêque, aussi-tôt après sa mort. ' Il y a à ce sujet un assez long poëme de Pierre d'Auge Moine du Bec publié par les soins de Dom Martene et Dom Durand. ' M. Baluze nous en a donné deux autres sur le même sujet, l'un et l'autre en vers élegiaques, au lieu que le précédent est en grands vers. Le premier des deux derniers ' semble être de la façon d'un Hugues Reclus près de l'abbaïe de S. Estiene à Caen, dont ' S. Anselme parle dans une de ses letres, ' et à qui il en adresse une autre. Le saint vivoit encore, lorsque Hugues composa ce poëme à sa louange; ' mais le dernier, qui est le plus prolixe des trois, ne fut fait que pour ses obseques ainsi que l'annonce le titre d'Epicedion qu'il porte en tête. Mart. am. coll. t. 6. p. 99-101. | Bal. misc. t. 4. p. 557-566. | p. 559. | Ansel. l. 1. ep. 37. | l. 2. ep. 22. | Bal. ib. p. 560.

Il n'est presque point au reste d'Historien Anglois ou François de ce XII Siecle, qui ne se soit fait une espéce de loi de faire connoître dans son ouvrage le mérite d'un Prélat aussi célébre en son temps. Mais persone n'a mieux réussi à peindre ses mœurs, son esprit et sa piété, que le Moine Edmere, son confident depuis qu'il fut élevé à l'épiscopat, et le compagnon inséparable de tous ses voïages. C'est ce qu'il a exécuté avec beaucoup d'exactitude dans deux écrits, qu'il a intitulés, l'un La vie de S. Anselme, l'autre Histoire des nouvelles, ou nouveaux évenements : écrits que nous n'avons fait presque qu'abréger dans ce que nous venons de dire dans l'histoire de sa vie.

Ead. ib. l. 3. p. 87. 2. 88. 1 | Ord. vit. l. 13. p. 908.

' Anselme avoit un neveu de son nom, qui demeura assez long-temps en Angleterre du vivant de son oncle, et qui y étoit aimé, comme s'il eût été du païs. Il y fut même élevé à l'épiscopat, et a mérité par ses écrits d'être compté au nombre des Auteurs Ecclésiastiques, ce qui nous engagera à parler de lui plus en détail dans la suite.

His. lit. de la Fr. t. 7. p. 79. 80.

Pagi, an. 1109. n. 5.

A la qualité de neveu il joignit aussi celle de disciple de notre saint; aïant été élevé au Bec du temps que son oncle en étoit Abbé. Les autres disciples de S. Anselme furent sans nombre, tant en France qu'en Angleterre. On a vu plus haut, qu'il n'eut prs plutôt pris la direction de l'Ecole du Bec, qu'il y accourut une foule de Clercs et de Chevaliers déjà distingués par leur mérite. ' Nous avons fait ailleurs une énumération de ceux qui nous sont le plus connus, à laquelle on peut avoir recours. Mais il n'y faut pas faire entrer ' les deux Papes Gregoire VII et Urbain II comme le P. Pagi a prétendu le faire.

§ II.

SES ECRITS SINCERES ET AVERÉS.

Mart. am. Coll. t. 1. p. 575.

Will. Gem. l. 6. c. 9. p. 264. 265.

' DANS les intervalles que les fonctions de son ministere laisserent à Anselme, soit au Bec ou à Cantorberi, il composa plusieurs ouvrages qui subsistent aujourd'hui, comme autant de solides monuments de sa doctrine et de sa piété. Il y emploïoit même une partie des nuits, tant il avoit d'ardeur pour l'étude. ' L'Interpolateur de Guillaume de Jumiege, qui paroît avoir été un Moine du Bec, et avoit

écrit peu d'années avant le milieu du Siecle qui nous occupe, ne connoissoit que douze ouvrages de la façon de S. Anselme; mais le nombre en est beaucoup plus grand. On n'a pas laissé de lui en attribuer encore plusieurs autres qui ne lui appartienent pas. Discutons d'abord ceux qui sont véritablement de lui : puis nous passerons à ceux qui portent son nom, sans être sortis de sa plume.

' 1°. Il y a de lui un traité tout métaphysique, intitulé Monologue, et divisé en soixante-dix-neuf chapitres, la plupart fort courts, sans y comprendre la préface, où il rend compte de son dessein. On pourroit également le nommer Soliloque, ' parce qu'il y parle seul; cherchant par la pure méditation et les forces de la raison naturelle, les preuves métaphysiques de l'existence de Dieu. De-là il passe à la connoissance de sa nature et même des persones divines, autant que la raison aidée par la foi y peut atteindre. Il le composa lorsqu'il étoit Prieur du Bec, à la priere de ses freres, qui lui demandoient quelque modele de meditation. ' Mais avant que de le publier, il l'envoïa à Lanfranc son Maître, dès lors Archevêque de Çantorberi, pour le corriger, et même le supprimer, s'il le jugeoit à propos. On void par-là que ce traité ne fut fait tout au plutôt, que sur la fin de l'année 1070, où commença le pontificat de Lanfranc. Quoiqu'on le mette à la tête des autres écrits de S. Anselme, ' Edmere et le Moine du Bec Interpolateur de Guillaume de Jumiege, ne le comptent que pour le cinquiéme. ' Sigebert contemporain de l'Auteur, Honoré d'Autun, qui écrivoit avant le milieu du même Siecle, et les autres Bibliographes suivants, s'accordent tous à donner cet écrit à S. Anselme, ' dont il porte le nom dans tous les manuscrits et les imprimés.

Ansel op. p. 3-28.

Will. Gem. ib. p. 264.

Ansel. ib. p. 3. l. 1. ep. 63 | l. 4. ep. 102.

vit. p. 6. 2 | Will. Gem. ib.

Sig. scri. c. 168 | Hon. scri. l. 4. c. 15.

Ansel. cens. 1.

2°. ' Un autre traité encore tout métaphysique, qui a pour titre *Proslogion*, mot Grec que les Latins exprimeroient par *Alloquium*, ou *Allocutio*, c'est-à-dire Entretien, parce que l'Auteur y parle à lui-même, ou à Dieu. Il comprend vingt-six chapitres, sans la préface, où l'Auteur nous apprend, qu'après avoir composé son Monologue qui établit par plusieurs raisonements l'existence de Dieu et ses attributs, il lui vint en pensée d'examiner si l'on pouvoit réussir à prouver la même chose par un seul argument suivi. Après avoir roulé quelque temps ce dessein dans son esprit, et en avoir été fatigué jusqu'à perdre la nourriture, le sommeil et l'espérance

op. p 29-35.

d'en venir à bout, enfin il parvint à découvrir ce qu'il cherchoit. ' Aussi-tôt il l'écrivit sur des tables cirées, dont on se servoit encore à cet usage. Mais ce premier exemplaire qui étoit l'original aïant eu une aventure, qui faisoit craindre que la postérité ne fût privée de l'écrit, Anselme le fit copier sur du parchemin. ' D'abord il avoit pour titre : La foi qui cherche l'intelligence de ce qu'elle croid, et ne portoit point, non plus que le précédent, le nom de son Auteur. Mais dans la suite Hugues Archevêque de Lyon, et Légat du S. Siege, ordonna à Anselme de la part du Pape, de mettre son nom à l'un et à l'autre écrit. Ce fut alors que l'Auteur intitula l'un Monologue, et l'autre Prosloge. Celui-ci quoique le second dans l'ordre des imprimés, ' n'est compté que pour le sixiéme par Edmere et l'Interpolateur de Guillaume de Jumiege déja cité plus d'une fois. ' C'est de cet écrit qu'est tiré pour la plus grande partie, le Manuel qui porte le nom de S. Augustin. M. des Cartes, qui paroît avoir profité de la lecture des Anciens pour composer ses méditations philosophiques, ' comme nous l'avons observé ailleurs, semble aussi avoir tiré pour le même effet quelque secours de ce traité de S. Anselme et du précédent. ' Sigebert et les autres Bibliographes ne l'ont pas oublié dans le catalogue des écrits du saint Docteur.

vit. ib. — op. p. 29. — vit. ib. | Will. Gem. ib. — Ansel. cen. 2. — His. lit. de la Fr. t. 2. p. 450. — Sig. ib.

3°. ' Le Prosloge de S. Anselme attira un autre écrit pour lui servir d'apologie, ou de justification. ' Gaunilon Moine de Marmoutier, l'aïant lu et critiqué, aussi-tôt qu'il eut paru dans le public, ainsi qu'il a été dit plus au long autre part, S. Anselme répondit à sa critique par le petit écrit dont il s'agit ici. Il est divisé en dix chapitres, et porte pour titre ' Apologetique contre Gaunilon, qui a pris le parti de l'Insensé. Titre qui répond à celui de la critique de Gaunilon, où faisant allusion au second chapitre du Prosloge, il se déclare en faveur de l'Insensé contre le raisonement d'Anselme. Anselme bien loin de sçavoir mauvais gré à son critique, le traite avec honeur, et le remercie de ses observations. Mais comme il n'avoit pas saisi son raisonement, il lui donne plus de jour, et prouve avec une nouvelle solidité, que l'existence étant une perfection, elle entre nécessairement dans l'idée de l'Etre souverainement parfait. ' Edmere dans la vie de notre saint fait mention de cette réponse, et en donne en peu de mots une assez juste idée.

Ansel. op. p. 37-40. — His. lit. de la Fr. t. 8. p. 153. 154. — Ansel. ib. — vit. p. 7. 1.

4°. ′ Un traité de la foi de la Trinité, et de l'Incarnation du Verbe, divisé en neuf assez longs chapitres. L'Auteur l'entreprit pour refuter l'erreur de Roscelin, Chanoine de Compiegne, de laquelle il a été parlé à son article, et qui avoit encore plusieurs autres partisans, comme Anselme en avertit à la fin du premier chapitre. C'est pourquoi l'on a ajoûté au titre de l'ouvrage, qu'il est fait contre les blasphémes de Ruzelin, ou Roscelin. ′ Anselme qui avoit déja relevé ses erreurs dans quelques-unes de ses letres, ′ commença cet écrit en France, lorsqu'il étoit encore Abbé du Bec, peu de temps avant le mois de Septembre 1092, et ne le finit qu'en Angleterre, après qu'il eut été ordonné Archevêque de Cantorberi. ′ L'aïant achevé, il l'envoïa au Pape Urbain II, afin qu'il appuiât de son autorité ce qu'il y trouveroit de bon, et qu'il corrigeât le reste. C'est ainsi qu'il s'en explique dans la préface, qui est suivie d'une courte épitre dédicatoire à ce Pontife. ′ Urbain le reçut avec plaisir, et en trouva les raisonements si forts, qu'il en emploïa quelques-uns pour refuter l'erreur des Grecs sur la procession du S. Esprit, au Concile de Bari, qui se tint en Octobre 1098. Edmere qui nous apprend cette particularité, n'a connu cet ouvrage que sous le titre De l'Incarnation du Verbe, non plus que ′ Sigebert et l'Interpolateur de Guillaume de Jumiege. Ce dernier le compte pour le huitiéme des écrits de S. Anselme.

op. p. 41-49. | l. 2. ep. 35. 41. 51. cens. 5. | op. p. 41. pr. | Vit. l. 2. p. 14. 2 | Ead. his. nov. t. 2. p. 53. 1. | Sig. ib. | Will. Gem. ib.

5°. ′ Un traité De la procession du S. Esprit contre les Grecs, compris en vingt-neuf chapitres, avec une courte préface et une petite épilogue, dans lesquelles l'Auteur a tracé de grands traits de sa modestie et de son humilité. ′ S. Anselme recueillit dans cet ouvrage ce qu'il avoit déja dit de vive voix au Concile de Bari, avec autant de force que de netteté, contre les Grecs qui nioient que le S. Esprit procédât du Fils. Il ne fit que le mettre en meilleur ordre, et y ajoûter de nouveaux raisonements et de nouvelles autorités, tirées de l'Ecriture Sainte. ′ L'Interpolateur de Guillaume de Jumiege, qui nous donne cet écrit pour le douziéme de ceux de son Auteur, dit qu'il le composa à la priere d'Hildebert Evêque du Mans. ′ Il est au moins certain que ce Prélat fut un des premiers à qui S. Anselme l'envoïa, comme il paroît par sa letre de remerciement et la réponse d'Anselme. ′ Il l'envoïa aussi à beaucoup d'autres de ses amis qui

Ansel. op. p. 49. 61. | Ead. ib. 2. | Will. Gem. ib. p. 264. 265. | Ansel. l. 3. ep. 160 | l. 4. ep. 11. | Ead. ib.

le lui avoient demandé : de sorte qu'en peu de temps il fut fort répandu. ' L'on croid qu'il fut composé dans l'espace de temps qui s'écoula depuis la fin de l'année 1100, que S. Anselme revint de son premier exil, jusqu'en 1103 qu'il fut obligé de sortir d'Angleterre pour la seconde fois. Sigebert le met néanmoins à la tête de tous les autres écrits du saint Archevêque.

Ansel. cens. 6.

6°. ' Un Dialogue divisé en vingt-huit chapitres sur la chûte du Diable. ' L'Auteur l'intitula de la sorte, par la raison que cet objet fait la principale matiere de l'écrit; quoiqu'il y traite aussi par occasion de la confirmation des bons Anges dans l'état de grace. On y trouve la nature du mal et son origine discutées à fond, et avec autant de justesse que de lumiere. ' C'est du onziéme chapitre de ce Dialogue, qu'a été tiré le petit écrit Du mal, ' dont parle S. Anselme dans sa letre au Moine Maurice. L'Auteur s'y montre par-tout aussi profond Théologien, que subtil Métaphysicien. Au reste on doit être surpris de voir ce Dialogue imprimé séparément ' de ceux De la vérité et Du libre arbitre, auxquels il importoit de le joindre, à raison de la conformité de la matiere, comme S. Anselme en avertit lui-même expressément. ' Aussi Edmere et le Moine du Bec qui a fait ses additions à Guillaume de Jumiege, en les annonçant les nomment tous trois de suite. Le premier de ces Ecrivains fait entendre, que ce furent les premieres productions de la plume de leur Auteur, et qu'il les composa peu après qu'il eut été établi Prieur de l'abbaïe du Bec. ' Sigebert ne les sépare point non plus, sinon par le traité Du péché originel, qui y a beaucoup de rapport.

op. p. 62-73. p. 109 pr. cens. 8. l. 2. ep. 8. op. p. 109. pr. vit. l. 1. p. 6. 2 | Will. Gem. ib. p. 264. Sig. ib.

7°. ' Deux livres, l'un compris en vingt-cinq chapitres, l'autre en vingt-deux touchant cette question : Pourquoi Dieu s'est fait homme? Anselme le commença en Angleterre, comme il nous l'apprend lui-même, et ne le finit qu'au bout de quelques années dans le païs de Capoue : c'est-à-dire lors de sa retraite à Sclavie dans la terre de Labour. Il y mit la premiere main dans le temps qu'il avoit le plus à souffrir de la part du Roi d'Angleterre Guillaume le Roux : ce qui joint à l'impatience de quelques amis de l'Auteur, qui à son insçu se presserent d'en copier le commencement, l'obligea à le finir beaucoup plutôt qu'il n'auroit souhaité. Inconvenient qui en attira un autre, en ce qu'il n'y put faire entrer plusieurs autres choses qu'il y auroit pu dire. Il est clair par-là,

Ansel. op. 74-96.

que cet ouvrage fut composé avant la tenue du Concile de Bari, au mois d'Octobre 1098, et qu'il précéda par conséquent le traité sur la procession du S. Esprit. ' Si tôt qu'il fut fini, comme il paroît, Edmere en fit une copie pour l'abbaïe du Bec, ' et quelques années après Anselme engagea les Moines de Cantorberi à en faire une autre pour être envoïée au Pape Pascal II. (XVI.)

l. 3. ep. 25.

l. 4. ep. 55.

Cet ouvrage est, comme le précédent, en forme de Dialogue, entre l'Auteur et le Moine Boson. ' Le premier livre contient les objections des Infidèles qui rejettent la religion chrétiene, par le motif qu'elle leur paroît contraire à la raison, avec les réponses des Fidéles, et une démonstration, en faisant abstraction de J. C. comme s'il n'en avoit jamais été question, de l'impossibilité qu'aucun homme soit sauvé sans lui. Dans le second livre S. Anselme, en soûtenant toûjours la même abstraction, montre par la claire raison que la nature humaine n'a été créée qu'afin que l'homme entier, c'est-à-dire consideré avec son ame et son corps, joüit un jour de la bienheureuse immortalité. Qu'ainsi il est nécessaire que l'homme parviene à la fin pour laquelle il a été fait. Mais que cela ne se peut faire que par l'Homme-Dieu. D'où il résulte qu'il faut nécessairement que tout ce que nous croïons de J. C. s'accomplisse. Telle est l'idée que l'Auteur nous donne lui-même de son ouvrage, dans la préface qu'il a mise en tête, et qu'il prie ses Copistes de ne pas oublier, non plus que les sommaires des chapitres. On comprend par-là, que l'ouvrage est encore plus métaphysique que théologique.

op. p. 74.

8°. ' Un traité De la conception virginale, et Du péché originel, divisé en vingt-neuf chapitres. ' On y a joint à la fin le jugement qu'en a porté un ancien Auteur, qui paroît avoir été contemporain de S. Bernard. ' Quelques manuscrits ne nous présentent ce traité que sous la premiere partie de son titre, d'autres sous la seconde : ce qui a donné occasion à l'erreur de Trithéme qui en a fait deux livres distingués l'un de l'autre. ' S. Anselme le composa pendant le séjour qu'il fit à Lyon en 1099 et 1100, au retour de son premier voïage de Rome, ' et l'adressa au Moine Boson, qui l'avoit engagé à composer le précédent, dont l'Auteur prit occasion de faire celui-ci. De sorte qu'il y a quelque rapport entre l'un et l'autre. C'est pourquoi ' il les fit copier tous deux de suite par les Moines de S. Sauveur de Cantorberi, pour les envoïer au Pape Pascal II.

p. 97-106.

p. 107. 108.

cens. 10.

vit. l. 2. p. 23. 1.

op. p. 97. pr.

l. 4. ep. 55.

On comprend sans peine le rapport qu'a ce nouvel écrit avec le traité Pourquoi Dieu s'est fait homme, lorsqu'on sçait qu'il n'y est pas question de la maniere dont la S. Vierge a été conçue, mais comment elle a conçu le Verbe incarné. S. Anselme y traite d'une maniere admirable presque toutes les questions qui ont trait au péché originel, sur la nature duquel il ne laisse rien à désirer. ' Il y montre entre autres choses, que quand le Fils de la Vierge auroit été un pur homme, il auroit été tel que le premier homme sans péché originel.

op. p. 102. c. 13-15.

9°. ' Un traité De la vérité en forme de dialogue entre le Maître et le Disciple, comme l'ouvrage sur la chûte du Diable, et compris en treize chapitres. ' Edmere et l'Interpolateur de Guillaume de Jumiege placent cet écrit à la tête de tous ceux de S. Anselme : non par rapport au temps, comme s'il avoit précédé tous les autres, mais eu égard à sa nature. ' Le Monologue y est effectivement cité, ce qui montre qu'il avoit été fait auparavant. ' L'Auteur composa ce traité De la vérité, auquel il ajoûta ensuite ceux Du libre arbitre et De la chûte du Diable, pour qu'ils servissent tous trois d'introduction à l'étude de l'Ecriture Sainte, et qu'ils en facilitassent l'intelligence. C'est pour cette raison et pour l'affinité qu'ils ont entre eux, qu'il vouloit, comme il a été déja remarqué plus haut, qu'on les copiât de suite : ce qui n'a pas été observé dans les manuscrits, non plus que dans les imprimés. ' S. Anselme y considere la vérité par toutes ses faces, et après avoir recherché en quels sujets il se trouve, il en donne la définition. Il y touche la question fameuse dans les Ecoles de Philosophie touchant la sensation, ' et enseigne que les sens nous rapportent toujours la vérité, et que l'erreur que nous attribuons aux sens, n'est que dans le jugement précipité. ' Ce Dialogue et les autres du même Auteur ont été traduits en grec par Demetrius Cydonis, et se trouvent ainsi traduits parmi les manuscrits du Vatican et dans quelques bibliothéques de Naples.

p. 109-115. | vit. l. 1. p. 6. 2 | Will. Gem. ib. p. 264. | Ansel. op. p. 116. c. 1. pr. | p. 109. 113. | p. 111. c. 6. | Montf. bib. bib. p. 12. 2. 131. 2.

10°. ' Vient ensuite dans l'édition qui nous sert de guide, un petit écrit De la volonté. L'Auteur la considere d'abord en l'homme, puis en Dieu : en l'homme comme instrument, ou comme affection. Suivant ce dernier regard il distingue plusieurs sortes de volontés, par rapport aux divers objets, ou à l'usage qu'on en fait. En Dieu il distingue trois sortes de

Ansel. ib. p. 116.

volontés : une volonté efficiente, qui fait tout ce qu'elle veut; une volonté qui approuve seulement; et une volonté qui ne fait que permettre. Après quoi l'Auteur passe au pouvoir, qu'il ne considere qu'en général, et définit l'aptitude, ou disposition de faire, ou pour faire : mettant autant de différence entre l'un et l'autre, qu'il y en a entre l'actif et le passif.

' Ce petit écrit ne se trouve point dans les anciences éditions de S. Anselme, et ne porte point son nom dans les manuscrits. Néanmoins le dernier Editeur n'a pas laissé de le publier entre ses œuvres, sur un manuscrit de la bibliothéque de S. Victor de Paris. Ce qui l'a déterminé à en user ainsi, est de voir que l'écrit retient tout le génie, la maniere de raisoner et la doctrine même de S. Anselme. Pour s'en convaincre il n'y a qu'à lire le onziéme chapitre de son traité De la conception virginale, et le onziéme avec le suivant De la concorde de la prescience, et de la prédestination, etc. cens. 13.

11°. ' Un traité Du libre arbitre, qui dans le dessein de l'Auteur ne devoit pas être séparé de ceux De la vérité et De la chûte du Diable, pour les raisons qu'on a alléguées ailleurs; quoique dès le temps de S. Anselme quelques Copistes en eussent usé autrement. ' Ce traité est encore en forme de dialogue entre le Maître et le Disciple, et divisé en quatorze chapitres. ' S. Anselme y définit le libre arbitre, le pouvoir de garder la droiture de la volonté, à cause de cette droiture même. Suivant cette définition ' il soûtient que le pouvoir de pécher ne lui est point essentiel, et le prouve par le libre arbitre qui est en Dieu et dans les bons Anges, ce qu'il appuie de raisons métaphysiques. ' Il ajoûte que la créature après avoir péché ne laisse pas d'avoir encore le libre arbitre. ' Qu'elle ne péche jamais que librement. [a] Que la violence de la tentation rend seulement la résistance plus difficile, mais non pas impossible : ' ensorte que celui qui ment pour éviter la mort dont il seroit menacé, choisit le mensonge; et c'est improprement que l'on dit, qu'il ment malgré lui. ' Que Dieu fait un plus grand miracle en rendant la droiture de la volonté à celui qui l'a perdue par un péché, qu'en ressuscitant un mort. S. Anselme en rend cette raison. C'est que le corps en mourant par nécessité, ne péche point pour ne jamais plus recevoir la vie : au lieu que la volonté en perdant d'elle-même sa droiture, mérite d'en être privée pour toujours.

op. p. 109. pr. — p. 117-122. — c. 3. — c. 1. — c. 3. — c. 5. — [a] c. 6. — c. 5. — c. 10.

c. 14. ' Il finit ce traité par la division du libre arbitre. Il en distingue d'abord de deux sortes : l'incréé, qui se trouve en Dieu seul, et le créé, qui est celui des Anges et des hommes. Le libre arbitre créé se subdivise encore en celui qui a la droiture qu'il conserve, et en celui qui en est privé. Celui qui a la droiture, la posséde de maniere, ou qu'il la peut perdre, tel qu'étoit le libre arbitre des Anges, avant que les bons fussent confirmés en grace, et que les mauvais tombassent, et tel qu'est en cette vie celui de tous les hommes qui ont cette droiture : ou il ne la peut perdre, ce qui est le caractere du libre arbitre des bons Anges après la chûte des mauvais, et de celui des Elus après la mort. Le libre arbitre, qui est privé de la droiture, l'est de la maniere ou qu'il la peut recouvrer, tel qu'il est dans tous les hommes qui en sont privés en cette vie, quoique plusieurs ne la recouvrent pas : ou il ne la peut recouvrer, comme il est arrivé aux mauvais Anges après leur chûte, et qu'il arrive aux réprouvés après la vie présente. On a fait passer ce traité à la fin du III volume des opuscules choisis de S. Augustin, imprimés *in*-4°. à Louvain en 1648.

p. 123-134. 12°. ' Un traité De la concorde, ou accord de la prescience, de la prédestination et de la grace de Dieu avec le libre arbitre, divisé en trois questions, et chaque question en plusieurs chapitres, qui tous réunis ensemble en font vingt-quatre.
cens. 14. Division qui a fait naître à quelques Copistes l'idée ' de le partager en autant de divers traités, qu'il présente de questions : un De la prescience et du libre arbitre; un autre De la prédestination et du libre arbitre; enfin un troisiéme De la grace et du libre arbitre. Dans d'autres manuscrits il n'est divisé qu'en deux traités : l'un De la prescience et de la prédestination; l'autre De la grace et du libre arbitre. Mais toutes ces divisions sont inutiles. Le titre que l'écrit réuni en un seul traité porte dans les imprimés, annonce suffisamment la
vit. l. 2. p. 25. 2. matiere dont il traite. ' C'est le dernier des ouvrages de l'Auteur, qui le composa lentement à raison de la longue mala-
op. p. 126. 2. c. 6. 7. die qui le conduisit enfin au tombeau. ' Il y cite ses traités Du libre arbitre, De la chûte du Diable et de la conception virginale.

S. Anselme entreprend d'y discuter à la lumiere de la doctrine de S. Augustin, qu'il possédoit à fond, et y développe admirablement trois des plus difficiles questions de toute la

Théologie. ' La premiere consiste à sçavoir comment la prescience ne répugne point au libre arbitre; vû que ce qui a été prévu de Dieu arrive nécessairement, et que le libre arbitre exclut toute nécessité. Surquoi notre saint montre que cette nécessité que nous concluons de la prescience de Dieu, n'est point une nécessité antécédente, mais seulement subséquente, qui ne nuit point à la liberté : autrement il ne feroit rien librement lui-même. Dieu prévoid les choses futures selon leur nature. Or comme elles sont libres, il les prévoid telles; et sa prescience ne leur impose aucune nécessité qui préjudicie à leur nature, qui est d'être libres. p. 123-126.

' La seconde question enferme une plus grande difficulté, en ce que la prédestination semble apporter une plus grande nécessité, et préjudicier par conséquent davantage au libre arbitre, par la raison qu'elle enferme un decret. Mais S. Anselme prouve clairement, qu'elle n'impose pas plus de nécessité que la prescience, parce que Dieu ne prédestine pas en contraignant la volonté, mais la laissant libre. p. 127.

' Enfin pour résoudre la troisiéme question, qui roule sur l'accord de la grace avec le libre arbitre, ' S. Anselme discute d'abord les principaux passages de l'Ecriture, qui établissent avec une égale force et une égale clarté, que nous ne pouvons rien sans la grace, et que nous agissons librement. Diversité d'expressions qui avoit donné naissance, faute de sçavoir les concilier, à deux erreurs opposées. Plusieurs en effet qui vivoient du temps de l'Auteur, en avoient pris occasion de douter que le libre arbitre fût quelque chose. Des esprits superbes au contraire en avoient abusé pour attribuer toute la vertu au libre arbitre. ' Ensuite S. Anselme montre par divers raisonements, à l'égard des adultes dont il s'agit seulement ici, qu'on ne peut mériter le salut sans le libre arbitre, ' ni qu'on ne peut également avoir, ou conserver que par la grace la droiture de volonté, qui nous fait aimer la justice, et qui est essentielle au mérite. ' Après quoi il fait voir que bien loin que l'Ecriture en établissant la grace exclue le libre arbitre, ou qu'établissant le libre arbitre elle exclue la grace, elle suppose au contraire l'un et l'autre; et de toutes ces vérités il conclut la concorde de la grace avec le libre arbitre. p. 128-134. c. 1. c. 2. c. 3. 4. c. 5.

13°. ' Un petit écrit sur le pain azyme et le pain levé pour le Sacrifice de la Messe, qui avec les trois autres petits écrits p. 135-137.

suivants auroit été plus convenablement placé entre les Letres de S. Anselme, ' ainsi qu'il se trouve dans l'édition faite à Cologne en 1612. Le premier de ces quatre opuscules est adressé à Valeranne, ou Galeranne Evêque de Naumbourg, suffragan de Magdebourg, ' qui étoit alors engagé dans le Schisme, comme S. Anselme le lui reproche dans la petite préface qui est en tête. Ce Prélat aïant eu quelque dispute touchant certains points de notre religion, avec des Grecs qui avoient passé par sa ville épiscopale, consulta notre S. Archevêque, qui lui envoïa d'abord son traité De la procession du S. Esprit, et lui adressa ensuite l'opuscule dont il est ici question, divisé en sept petits chapitres. ' L'Auteur y établit, que bien que l'usage indifférent en lui-même du pain azyme, ou du pain levé ne préjudicie pas à la validité du sacrifice, il vaut mieux cependant se servir du pain azyme, parce que cet usage est plus conforme à la pratique de J. C. ' Après avoir montré que c'est sans fondement que les Grecs accusent les Latins de judaïser en usant du pain azyme, et que ceux-ci seroient au moins autant en droit de leur faire le même reproche, il expose le vrai sens des passages de l'Ecriture que les Grecs alléguoient pour s'autoriser dans leur usage du pain levé. ' Il finit par montrer, que les Grecs avoient tort de blâmer les Latins de ce qu'ils contractoient des mariages avec des parents au-delà du sixiéme degré de parenté.

cens. 15. — op. p. 135. — p. 135. c. 1. 2. — p. 135-137. c. 3-6. — p. 137. c. 7.

14°. ' A la suite de cet opuscule vient une Letre de l'Evêque Valeranne, alors sorti du Schisme, et reconcilié avec le Pape Pascal II, par laquelle il se plaint à S. Anselme de la variété des cérémonies dans l'administration des Sacrements, et lui demande pourquoi quelques Prêtres ne faisoient qu'un signe de la Croix sur le pain et sur le vin dans le sacrifice, et pourquoi l'on couvre le Calice d'un voile, ou d'une palle avant la consécration? ' A cette Letre est jointe la réponse de S. Anselme, comprise en trois petits chapitres, sans la préface emploïée à congratuler Valeranne sur son retour à l'Eglise, qui put arriver ou à la mort de l'Anti-pape Guibert en 1100, ou à celle de l'Empereur Henri IV en 1106. S. Anselme lui fait principalement observer, que la variété des usages et des cérémonies ne préjudicie en rien à l'unité de la foi, qui est le point essentiel.

p. 137-139. — p. 139. 140.

15°. ' Le très-petit écrit intitulé Des Prêtres concubinaires, ou La pierre d'achopement des Prêtres, ' n'est qu'un extrait

p. 140. — l. 1. ep. 56. p. 332.

d'une assez longue Letre de S. Anselme à un Abbé nommé Guillaume, ' le même qui l'étoit d'Hirsauge à la fin du Siecle précédent. ' Il se trouve néanmoins comme faisant un opuscule isolé dans deux manuscrits, l'un de l'abbaïe du Bec, l'autre de celle de S. Evroul. L'Auteur y enseigne que les Prêtres qui ont le malheur de violer la continence, et dont les péchés vienent à la connoissance du public, doivent désormais s'abstenir des fonctions de leur ordre. Mais ceux dont les péchés sont cachés, pourront les reprendre, après s'être confessés, et fait pénitence. C'est sans raison, comme il paroît par ce qui vient d'être dit, ' que ce petit écrit porte le nom d'Honoré d'Autun dans quelques éditions de la Bibliothéque des Peres.

Trit. chr. hir. t. 1. p. 257.
Ansel. op. p. 40.
cens. 17.

16°. ' Un autre opuscule en forme de Letre, quoique divisé en sept petits chapitres, adressé à une persone que l'Auteur qualifie son frere, et qui l'avoit consulté touchant l'autorité, qui défend les mariages entre parents. S. Anselme après avoir répondu à cette question, touche les degrés de parenté, et étend cette prohibition jusqu'au sixiéme degré. ' Il la porte jusqu'au septiéme en un autre endroit; mais il y a apparence qu'il parle ici exclusivement. ' Cet opuscule a paru pour la premiere fois sous le nom de notre sçavant Archevêque dans l'édition de Cologne déja nommée. On ne doute pas néanmoins qu'il ne lui appartiene, sur ce qu'il retient sa maniere de raisoner et quelques-unes de ses expressions.

op. p. 141. 142.
p. 137. c. 7.
cens. 18.

17°. ' Un Dialogue entre le Maître et le Disciple, intitulé Du Grammairien, et compris en vingt-un chapitres. C'est un traité de Dialectique, ou ' une introduction à cette science, comme le qualifie l'Auteur même, qui le compte pour le quatriéme des ouvrages qu'il avoit écrits en forme de dialogue. S. Anselme y donne des notions claires de la substance et de la qualité, les deux objets généraux de toutes nos idées, et y enseigne à raisoner juste. L'écrit est intitulé Du Grammairien, par la raison qu'il a choisi ce terme qui enferme la substance et la qualité, pour servir d'exemple de ce qu'il a dessein d'établir.

p. 143-150.
p. 109. pr.

18°. ' Un fort court traité De la volonté de Dieu, divisé en cinq petits chapitres, qui finit dans l'édition que nous suivons ici, la premiere partie des écrits de S. Anselme qu'on nomme dogmatiques. L'Auteur le commence par faire obser-

p. 151. 152.

ver, que lorsqu'il s'agit de parler de Dieu, l'esprit humain manque de termes propres pour le faire d'une maniere convenable. Ne pouvant donc atteindre aux propriétés incompréhensibles de la Divinité, il est obligé de se servir du langage ordinaire, et de s'exprimer sur la volonté de Dieu par ce qui se passe dans les choses de sa connoissance. Après ce début S. Anselme développe les differents sens dans lesquels on prend le nom de volonté de Dieu, et les différentes sortes de volontés qu'on peut distinguer en lui. Ce qu'il dit ici, il l'appuie de plusieurs passages de S. Augustin, au lieu de qui un Copiste a nommé S. Gregoire en tête du pénultiéme
p. 116. de ces passages, ce qui a été suivi dans les imprimés. ' S. Anselme avoit déja touché cette matiere, mais fort légerement, dans son petit écrit sur la volonté en géneral, comme on l'a vû.

p. 155. 190. 19°. ' Un recueil de seize Homelies, par où commence la seconde partie des œuvres de S. Anselme, qu'on nomme parénétiques, morales et ascetiques. Il est hors de doute que ce ne se sont pas-là toutes les Homelies, ou Sermons, que le
p. 640. 2. saint prononça dans le cours de son ministere. ' On void par la petite préface de la neuviéme Homelie, qui est imprimée séparément, que dès qu'il étoit Abbé du Bec, il faisoit souvent des discours en public. Ce fut dès lors, et à la priere de Guillaume Abbé de Fécam et d'Arnoul de Troarn, qu'il composa et prononça plus d'une fois cette même Homelie, dont le texte est l'Evangile qui se lit à la Messe de l'Assomtion de la S. Vierge : *Intravit Jesus in quoddam castellum.* On ne peut donc douter qu'il ne se soit perdu quantités d'autres Homelies du saint Archevêque, et que celles qui se lisent sous son nom dans les manuscrits, qui ont échappé à la connoissance du dernier Editeur, ne lui appartienent, sinon en tout, au moins en partie.

Bib. Angl. ms. par. 3. n. 1532. 27. ' Telle est l'Homelie, ou Sermon sur la dédicace de l'Eglise, que nous présente un manuscrit du College de S. Benoît à Cambridge en Angleterre. Tel est un long Sermon sur la félicité éternelle, imprimé sous le nom de S. Anselme, dans un recueil qui contient divers opuscules de saints, jusqu'alors manuscrits, et qui parut à Lyon en 1615 *in-12*, par les soins de Thomas Galletti. Ce Sermon commence par ces mots : *Multi homines quibus nonnunquam boni mores;* et il est marqué en tête, qu'il fut prononcé dans le chapitre de l'ab-

baïe de Cluni, où S. Anselme alla effectivement plus d'une fois lors de ses deux exils à Lyon. ' Cependant un manuscrit de l'abbaïe du Bec donne ce sermon à Edmere, qui le composa des propres paroles de notre Prélat. Les seize Homelies imprimées ensemble, roulent sur autant de divers textes de l'Evangile, excepté la premiere qui est sur un endroit de l'Ecclésiastique, et la derniere sur un autre de l'Epitre aux Hébreux. Montf. bib. bib. p. 1252. 1.

20°. ' Une Exhortation au mépris des choses temporelles, et au désir des biens futurs. C'est proprement un recueil de sentences courtes et vives, qui contienent autant d'avis salutaires pour vivre chrétienement. ' Le P. Raynaud Jesuite est le premier qui ait publié ce recueil sous le nom de S. Anselme, dans son édition de 1630, mais sans avertir d'où il l'avoit tiré. L'écrit néanmoins retient assez le génie du S. Docteur, et a été fait certainement par un Ecrivain qui possédoit la Regle de S. Benoît. Ansel. op. p. 190-193. cens. 20.

21°. ' Avertissement à un Moribond saisi de crainte à la vûe de ses péchés. C'est une formule par demandes et par réponses, fort propres à aider un Mourant à mettre sa confiance aux miséricordes de Dieu et aux mérites de J. C. On y indique des endroits tirés des Pseaumes, et quelques Pseaumes entiers fort convenables à cet effet. ' Cette formule porte le nom de S. Anselme dans quelques manuscrits; mais elle n'a été imprimée pour la premiere fois que dans l'édition du P. Raynaud. op. p. 194. cens. 21.

22°. ' Un recueil de vingt-une Méditations sur autant de sujets de la piété chrétiene, précédées d'une courte préface, dans laquelle l'Auteur déclare le but qu'il s'y est proposé, et le motif qui les lui a fait composer. Il y enseigne aussi de quelle maniere il les faut lire pour en tirer du fruit. Il paroît par cette préface ' et par un endroit de la vie du saint, qu'il y mit la main à différentes reprises, et que la plupart furent composées à la priere de ses amis. Il falloit être aussi instruit des mysteres de notre religion, avoir l'esprit aussi orné, le cœur aussi embrasé du feu de la charité, la plume aussi féconde que l'avoit S. Anselme, pour réussir à dire tant d'excellentes choses, et les dire avec autant de lumiere, d'onction, et de variété. Quoiqu'elles soient toutes décorées du nom de notre saint Docteur, elles ne lui appartienent cependant pas toutes, comme on va le voir par ce qui suit. op. 202-243. vit. l. 1. p. 4. 1.

cens. 24. n. 1.

' On doute d'abord, que la premiere qui est sur la grandeur et la misere de l'homme, soit son ouvrage. On y reconnoît néanmoins plusieurs choses tirées de son Monologue, de son Prosloge et autres écrits. D'ailleurs elle se trouve sous son nom dans quelques exemplaires non imprimés; et le P. Raynaud n'a point hésité à la publier sous le même nom. L'on peut ajoûter qu'elle retient tout son génie, et un des caracteres ' qu'il assigne lui-même à ses Méditations : c'est-à-dire qu'il les divisoit ordinairement en plusieurs paragraphes pour le soulagement du Lecteur. Celle-ci est effectivement partagée en quatorze chapitres, ou paragraphes. ' Il se lit divers traits de cette premiere Méditation de S. Anselme dans le premier chapitre des Soliloques d'un Cordelier de Ratisbone nommé Wernhier, qui florissoit au XII Siecle, ou les premieres années du suivant.

op. p. 202. pr.

Pez, bib. asc. t. 4. n. 2.

Ansel. cens. ib. n. 2.

' On ne peut refuser à S. Anselme la seconde Méditation, qui est sur la crainte des jugements de Dieu, mal intitulée autrefois De la misere de l'homme, titre que porte un autre écrit entre ceux de S. Bernard, avec lequel on la pourroit confondre, quoiqu'il en soit fort différent. ' Cette Méditation est la même que Durand alors Abbé de la Chaize-Dieu et depuis Evêque de Clermont, aïant reçue, releve par de grands éloges dans la letre qu'il en écrivit à son Auteur. C'étoit par conséquent avant l'année 1076, qui est la premiere de l'épiscopat de Durand, lorsqu'Anselme étoit simple Prieur du Bec. On en a détaché plusieurs sentences, qu'on a insérées dans le trente-neuviéme chapitre des Méditations, ou Soliloques attribuées à S. Augustin.

l. 1. ep. 61.

Ce n'est pas au reste le seul écrit de notre docte Archevêque, qu'on ait dépouillé pour en enrichir d'autres qui lui sont autrement étrangers. La plupart des opuscules renvoïés dans l'appendice du VI tome des œuvres du même S. Augustin de la derniere édition, sont tirés en partie de ceux de S. Anselme, ' tant de ceux qui lui appartienent sans difficulté, que des autres qui portent seulement son nom. Le petit traité en particulier intitulé De la contrition du cœur, est une espece de centon formé de ces mêmes écrits. Les derniers Editeurs du saint Evêque d'Hippone l'ont trouvé beaucoup plus ample dans les manuscrits, qu'il n'est dans les imprimés; et ce qui n'en a pas encore été publié, comme ce qui l'a été, est pris des opuscules de S. Anselme, principale-

Aug. t. 6. app. p. 129. 130.

ment de son Prosloge. ′ Il en est de même du Manuel, dont la premiere partie n'est autre chose que la quatorziéme Méditation du saint Archevêque, sans parler de divers autres endroits, qui y ont passé de ses autres écrits. p. 135.

′ Les mêmes Editeurs de S. Augustin observent, que la septiéme Méditation que le P. Raynaud a publiée pour la premiere fois sous le nom de S. Anselme, est un écrit composé de pieces de rapport, dont quelques-unes sont prises de deux traités de Hugues de S. Victor, l'un intitulé De la maniere de prier, l'autre Les arrhes de l'âme. Il s'y en peut trouver d'autres prises des opuscules du saint; et ce n'est qu'en ce sens qu'on doit la regarder comme lui appartenant. Aussi les manuscrits ne s'accordent-ils pas à la lui donner. p. 129. 130.

′ La neuviéme Méditation, qui porte dans les manuscrits et les imprimés les titres, tantôt De l'humilité de J. C. ou De la vie et de la passion du Seigneur, tantôt Le Miroir de la parole évangélique, ou l'Aiguillon de l'amour divin, et dont on a voulu faire honeur à S. Bernard Abbé de Clairvaux, n'est point son ouvrage, non plus que celui de S. Anselme. ′ Il la faut rendre à Eckebert Abbé de Schonauge au diocèse de Trèves, qui en est le véritable Auteur. Elle en porte le nom dans deux manuscrits de S. Pierre de Saltzbourg, et un troisiéme de l'abbaïe de Windbert, sur lesquels Dom Bernard Pez l'a publiée de nouveau dans sa Bibliothéque ascétique. Elle commence par ces mots : *Jesum Nazarenum*, et se trouve quelquefois décorée du titre de Sermon. Ansel. op. p. 217-221 | Bern. t. 2. p. 649-656. Pez, ib. t. 7. p. 37-62 | pr. n. 4.

Si entre les vingt-une Méditations imprimées dans la derniere édition des œuvres de S. Anselme, il y en a quelques-unes qui ne sont pas de lui, il s'en pourroit trouver ailleurs quelques autres qui lui appartiendroient. Peut-être seroit-on en droit de mettre de ce nombre le long Rythme qui a pour titre Contemplation du B. Evêque Anselme sur la vie de J. C. et qui commence par ces mots : *Deserat jam anima lectulum Soporis*. On sçait que ce pieux Docteur s'exerçoit quelquefois à ce genre d'écrire, ′ qu'il a emploïé à composer quelques-unes de ses Prieres, ou Oraisons. Il peut aisément en avoir fait aussi usage à composer l'écrit dont il s'agit ici. ′ Il a été imprimé avec sa onziéme Méditation, à la suite du *Liber eruditionis Religiosorum* de Humbert de Romans, qui parut à Paris sans nom d'Imprimeur, ni date, avec quelques-autres opuscules sous les noms de S. Augustin et de S. Ber- Ansel. op. p. 272. 286. Bib. cas. Ben. | S. Vin. cen.

de Ebron. nard, ' puis encore au même endroit chez Henri Estiene les
S. M. Sag. années 1501 ' et 1512, toûjours en un petit *in-8*°. ª Il y en a
ª S. Nic. And. encore au moins une autre édition faite à Louvain chez Rutger Vulpius *in-12* en 1575.

Bib. Angl. ms. par. 2. n. 1993 | par. 4. n. 4075. ' On trouve encore au moins trois autres Méditations sous le nom de S. Anselme dans les manuscrits d'Angleterre, lesquelles ne paroissent point imprimées : l'une sur le S. Esprit; une autre sur le Pere, le Fils et le S. Esprit; une troisiéme De toute la vie de l'homme jusqu'à la mort. *Le Monasticon Anglicanum,* t. 3, p. 362, en annonce une quatriéme sous ce titre inintelligible *Terretinæ.*

Il y a des éditions presque sans nombre des Méditations de S. Anselme, toûjours conjointement avec celles qui portent le nom de S. Augustin, les Soliloques et le Manuel, décorés du même nom, les Méditations attribuées à S. Bernard; souvent avec le traité de l'amour divin de Raimond Jourdain, Abbé de Celle en Berri mort en 1390, qui n'a voulu se faire connoître que par le nom *d'Idiota;* et quelquefois avec d'autres opuscules de piété, tels que quelques-uns de S. Bonaventure, de S. Vincent Ferrier et de Thomas à Kempis.
Cas. Ben. ' La premiere édition qui nous en soit connue, est *in-4*°. sans nom de lieu ni d'Imprimeur, et sans
S. Aug. Lem. date; mais elle paroît de la fin du XV Siecle. ' Il y en eut
S. Vin. cen. une autre *in-16*, faite à Paris chez Josse Bade en 1510 : ' au même endroit et chez le même Imprimeur *in-8*°. en 1521 :
Ibid. ' à Lyon chez Antoine Gryphe l'année 1578 en même volume.
Ibid. | Bib. mag. eccl. t. 1. p. 729. 1. ' Henri Sommalius Jesuite revid ensuite ce Recueil sur les manuscrits, le mit en meilleur ordre, et le publia à Douai chez Baltasar Beller les années 1607 et 1608 en un petit
Bib. Mini. cen. volume *in-8*°., ou 24. ' Cette édition fut renouvellée au
S. Vin. cen. même endroit, et en même volume les années 1613 ' et
Ibid. | Alb. Mant. 1632 : ' à Lyon chez Simon Rigaud en 1615 : au même en-
S. Vin. cen. droit chez Pierre Rigaud en 1616 : ' à Rouen chez Nicolas
mag. eccl. ib. le Prou ou la même année : ' à Anvers chez Verdussen les an-
Alb. Mant. | S. Vin. cen. nées 1616 et 1617 : à Maïence en 1616 : ' à Paris chez Philippe Gautier en 1626 : au même endroit chez Sebastien Huré en 1634, et en 1646, ces deux dernieres éditions revues
mag. eccl. ib. par Noël Charles : ' à Amsterdam chez Corneille d'Egmond
S. Flor. Salm. en 1631, et en 1649 ' chez le même et ses Associés, qui la firent aussi débiter à Cologne, dont quelques exemplaires portent le nom. Cette derniere édition à laquelle celle de

Douai par Sommalius a servi de modéle, est la plus belle de toutes à presque tous égards. Enfin ' il y en a une autre faite à Lyon chez Daniel Gayet et Jacques Faëton en 1660. S. Pet. Burg.

Il ne faut pas au reste s'imaginer, que ce Recueil si souvent mis sous la presse, contiene beaucoup d'écrits appartenants à S. Anselme. Qu'on juge des autres éditions par les deux dont nous allons rendre compte par rapport à cet objet. Celle de Paris de 1521 ne comprend que trois de ses Méditations : la troisiéme, la neuviéme qui n'est pas son ouvrage, comme il a été dit, et la onziéme, avec plusieurs de ses Oraisons, ou Prieres, que l'on a cousues ensemble, comme la seconde et quelques autres qui s'y trouvent jointes à la suite de la dixiéme. Il est vrai que la quatorziéme Méditation par où commence le Manuel attribué à S. Augustin, se lit dans toutes les éditions. Celle de Lyon en 1578 en contient un peu moins que la précédente, et dans un ordre un peu différent.

' Ce qui appartient à S. Anselme dans ce Recueil, a été traduit en notre langue, avec les autres opuscules qui y sont joints, par les soins de Jean Guitot de Nevers, Sécretaire du Duc de Lorraine. La traduction, dont l'épitre dédicatoire est en date de 1568, fut imprimée *in-8.* à Paris chez Pierre l'Huilier en 1571, ' au même endroit chez Guillaume Bichon en 1588, 1642, et à Rouen chez Thomas Daré en 1602 et un volume *in-12.* On sçait que les Soliloques, le Manuel et les Méditations sous le nom de S. Augustin ont été traduits en 1650 par des Ceriziers, et encore en 1700 par un autre Traducteur : ainsi ces traductions regardent S. Anselme, à proportion de ce qu'il y a du sien dans le texte original. ' Les mêmes écrits attribués à S. Augustin, à S. Anselme et à S. Bernard ont été aussi traduits en Alleman, et imprimés de la sorte *in-16* à Lunebourg en 1638. On en a aussi une traduction en Anglois, au moins de ceux qui appartienent à S. Anselme, parmi les manuscrits de Guillaume Laude Archevêque de Cantorberi.

La Croix du M. bib. p. 233 | Bib. de Tuff | Bigot. par. 3. p. 29.

Bib. S. Nic. And

mag. eccl. ib.

23°. ' A la suite des Méditations vient un Recueil de soixante-quatorze Oraisons, ou Prieres : quelques-unes adressées directement à la sainte Trinité, ou à l'une des trois persones séparément, plusieurs à la S. Vierge et sur tous ses mysteres, les autres aux principaux saints, S. Jean-Baptiste, les Apôtres S. Pierre, S. André, S. Jean l'Evangeliste, S.

Ansel. op. p. 244. 302.

Estiene, S. Marie Magdelaine, et autres saints que l'Auteur honoroit d'un culte particulier, comme S. Benoît et S. Dunstan. Elles roulent sur presque tous les besoins spirituels d'une ame qui désire de devenir véritablement chrétiene. Quand l'histoire de S. Anselme ne nous apprendroit pas, qu'il étoit un homme extrémement intérieur, tout occupé du soin de plaire à Dieu, et habitué à lui parler de ses désirs et de ses craintes, il suffiroit de lire ce Recueil d'Oraisons pour être convaincu combien il avoit le cœur rempli de saints désirs, et l'esprit de saintes pensées, et que Dieu l'avoit gratifié éminemment du don de la priere.

En quelque grand nombre que soient ces Oraisons, le Recueil ne comprend point toutes celles que S. Anselme a composées. On n'y void point paroître ' la priere à S. Nicolas, dont l'Auteur parle dans une Letre écrite d'Angleterre au Bec, peu de temps avant son élevation à l'épiscopat. ' Il en a échappé une autre au dernier Editeur, que Dom Mabillon a publiée dans la suite. Le saint l'avoit faite pour la reciter avant la sainte communion. Il y rappelle devant Dieu le souvenir de toutes les persones pour lesquelles il étoit obligé de prier, ou qui lui avoient demandé part à ses prieres, nommément celles qui lui avoient confessé leurs péchés.

l. 1. ep. 51.

Mab. ana. t. 4. p. 401.

Ces Oraisons, ou formules de prieres, étoient si estimées dès le Siecle de S. Anselme, ' que S. Thomas un de ses successeurs en avoit un recueil à son usage, pour le reciter avant que de monter à l'autel. C'est peut-être de-là qu'on en a fait passer quelques-unes dans la formule ordinaire de préparation avant la messe, qu'on expose dans toutes les sacristies. ' Nous avons observé ailleurs, que des quarante-un chapitres qui composent les Méditations attribuées à S. Augustin, il y en a quatorze, c'est-à-dire les onze premiers, le trente-quatriéme, le trente-neuviéme et le dernier, qui ont été pris pour la plus grande partie, des Prieres de S. Anselme. C'est ce qui a fait qu'on l'a quelquefois regardé comme l'Auteur de ces Méditations; quoiqu'on les ait données plus communément à S. Augustin. Aussi en retiennent-elles le génie, dont S. Anselme avoit hérité en partie par la fréquente lecture de ses écrits, sur-tout de ses Confessions. ' Le dernier Editeur de notre saint Archevêque a même cru, que Jeannelin Abbé de Fécam, mort dès 1078, avoit puisé dans le Recueil de ses Oraisons, ou Prieres, pour composer les

Mart. Rit. eccl. t. 1. p. 375.

His. lit. de la Fr. t. 8. p. 53. 54.

p. 55.

sienes. Il est effectivement visible, qu'il se lit dans celles-ci plusieurs choses qui se trouvent dans les autres. De sorte qu'il sera arrivé ou que l'Abbé Jeannelin aura pris de S. Anselme, ou S. Anselme de cet Abbé : à moins qu'on ne dise, ce qui paroît plus vraisemblable, comme nous l'avons fait observer, que ces formules de Prieres, qui portent le nom de Jeannelin, sont de la façon d'un Compilateur plus recent que ces deux célèbres Ecrivains, qui aura puisé dans l'un et dans l'autre.

Ce qui a été dit des traductions en François et en Alleman, des Méditations attribuées à S. Augustin, et des autres opuscules si souvent imprimés ensemble, regarde les Prieres de S. Anselme, par la raison qu'on vient de voir.

24°. ' Des Hymnes et un Psautier en l'honneur de la S. Vierge. Toutes ces Hymnes sont en vers ïambiques; et il y en a d'abord pour chaque heure canoniale du jour, depuis Matines jusqu'à Complie. Après quoi vient le Psautier, qui consiste en des versets choisis des Psaumes, chaque verset accompagné de quatre vers ïambiques, dont le premier commence toûjours par le mot *Ave*. En tête de ce Psautier est l'Antiene *Salve Regina,* telle qu'on la chante encore aujourd'hui, sinon qu'elle finit par ces mots : *ô dulcis gloriosa Domina nostra, pro nobis intercede.* A la fin du Psautier sont deux autres Hymnes, dont la premiere est extrémement prolixe.

Ansel. op. p. 303-308.

' Jean Picard un des Editeurs de S. Anselme, est le premier qui ait publié ces pieces sous le nom de ce saint, sans avertir si elles portoient son nom dans les manuscrits qui les lui ont fournies. Le P. Raynaud et Dom Gerberon deux autres de ses Editeurs, avoüent n'en avoir trouvé aucun qui les lui donne, ce qui rend fort équivoque l'attribution de ces pieces à S. Anselme. D'ailleurs la dévotion qu'il fait paroître dans ses Méditations et ses Prieres envers la S. Vierge, est tout autrement solide. (XVII.)

cens. 26.

25°. ' Un très-ample Recueil de Letres, qui fait la troisiéme partie des œuvres de S. Anselme dans la derniere édition. Il est divisé en quatre livres, dont le premier comprend celles qu'il écrivit depuis son entrée au monastere du Bec, jusqu'à ce qu'il en fût Abbé, au nombre de soixante-dix-sept. Dans le second livre sont rangées celles qu'il écrivit étant Abbé, au nombre seulement de cinquante-trois : ce qui est

op. p. 311-454.

bien peu, vû le grand nombre de liaisons qu'il eut pendant quinze ans qu'il remplit cette dignité. Le troisiéme livre dans lequel on compte cent soixante-trois Letres, et le quatriéme qui en a cent-six, contienent celles que le saint écrivit depuis le commencement jusqu'à la fin de son pontificat. Nous avons déja observé ailleurs, que l'ordre chronologique qu'on a eu en vûe dans ce recueil, n'est pas toûjours exactement gardé dans les Letres de la derniere classe. Le même défaut peut se trouver dans celles des classes précédentes; mais cette discussion nous jetteroit trop loin. Parmi toutes ces Letres on y en a fait entrer fort peu qui ne soient de S. Anselme. A quelques-unes près auxquelles on a cru devoir faire cet honeur, ' on s'est borné à indiquer les autres.

p. 425. 426.

Quelque sagacité au reste qu'ait apporté le dernier Editeur à donner un Recueil complet des Letres de notre sçavant Archevêque, il lui en a néanmoins échappé plusieurs, qu'il importe de faire connoître, et que ceux qui ont pris soin de renouveller son édition en nos jours, auroient dû non-seulement recueillir avec exactitude, mais aussi les ranger dans le recueil aux lieux qui leur convienent. C'est cependant ce qu'ils ont négligé de faire.

Ces Letres échappées aux recherches du laborieux Editeur, sont en assez bon nombre. ' Telle est celle à Lanzon Moine de Cluni, rapportée en entier par Edmere dans la vie de S. Anselme. Telle est une autre Letre qu'il écrivit vers 1095 à Domnald, Donat et les autres Evêques d'Hibernie, ' et que le célèbre Usserius a publiée entre cinq autres du même Archevêque, qui se trouvent dans le Recueil général. ' Dès 1669 Dom Luc d'Acheri en publia sept autres avec celle aux Evêques d'Hibernie qu'on vient de marquer, et qui fait une huitiéme. Celles-ci furent toutes écrites sous le Pontificat de leur Auteur, et ne sont point entrées dans le Recueil général; quoiqu'il ne fût imprimé qu'en 1675. ' Dans la suite M. Baluze en a publié neuf autres : sept dans le IV volume de ses *Miscellanea*, toutes écrites, lorsqu'il n'étoit que Prieur, ou Abbé du Bec, excepté la derniere, qui est du temps qu'il étoit Archevêque, ' et deux fort courtes du même-temps, adressées à Lambert Evêque d'Arras, dans le volume suivant. ' Le même Editeur en a encore donné une dixiéme dans son appendice aux Capitulaires de nos Rois. Celle ci est écrite à Astere Archevêque de Ludden en Dane-

vit. l. 1. p. 7.

Voss. ep. hib. p. 62. 63.

Spic. t. 9. p. 116-125.

Bal. misc. t. 4. p. 471-479.

t. 5. p. 306. 342.

Capit. t. 2. app. p. 1556.

mark, et manque dans la derniere édition de S. Anselme comme les précédentes. ' Dom Martene et Dom Durand de leur côté en ont tiré de l'obscurité trois autres : deux écrites de Lyon pendant le premier séjour qu'y fit l'Auteur à son retour de Rome en 1099, l'une à Hugues Archidiacre apparemment de Cantorberi, l'autre à Eulalie Abbesse en Angleterre et la troisiéme écrite à la même Abbesse, au temps que S. Anselme de retour à son église, comme il semble, étoit inquieté par le Roi Henri I. ' Dom Gerberon avoit déja publié une partie de la premiere, ne l'aïant reçue que mutilée et après coup. Il l'a même donnée entiere, avec la premiere à Eulalie à la fin de son édition, après la table des matieres.

Mart. anec. t. 1. p. 273-276.

Ansel. op. p. 703.

' Henri Wharton, à qui l'on est redevable de l'édition de *l'Anglia sacra,* croïant avoir apperçu une des Letres de S. Anselme au Pape Pascal, comme fort défectueuse dans la derniere édition, en a publié une autre pour y suppléer. ' Mais celle qu'il a donnée se trouve la même dans le IV livre, ' et fort différente de celle qui lui a paru défectueuse.

Angl. sac. t. 2. p. 178.

Ansel. l. 4. ep. 4.

l. 3. ep. 47.

' Dans un manuscrit de l'abbaïe du Bec, cotté 96, se lit une autre Letre de S. Anselme à un nommé Henri, qui n'a point été encore imprimée. Elle commence ainsi : *Pensa dulcis amice,* et roule sur l'excellence de l'état monastique, et la condition des Laïcs. C'est apparemment le même Henri à qui S. Anselme adresse six de ses autres Letres, quatre du premier livre et deux du second.

Mss.

' Ceux qui ont dirigé le catalogue des manuscrits d'Angleterre, imprimé en 1697, annoncent qu'il se trouve entre ceux de Thomas Gale quelques autres Letres du même Archevêque, qui n'ont point encore vu le grand jour. Cependant on n'en spécifie aucune : ce qui empêche que nous puissions juger, si les trois publiées depuis cette annonce, par Dom Martene et Dom Durand, sont de ce nombre.

Bib. Angl. ms. par. 4. n. 5997.

Toutes les Letres de S. Anselme, dont nous venons de faire l'énumération, excedent le nombre de quatre cents vingt. On en a détaché plusieurs pour les faire passer dans des Recueils étrangers. ' Edmere en a inséré jusqu'à treize dans son Histoire de Nouvelles, sans compter celle qu'il rapporte dans la vie de leur Auteur. ' Usserius en a fait entrer six autres dans son Recueil d'ancienes Letres, qui concernent l'église d'Irlande; ' et le P. Labbe, douze dans sa collection générale des Conciles. La onziéme parmi celles d'Hildebert, et

Ead. his. nov. p. 50. 68. 72-74. 79-82.

Uss. ib. p. 61-70.

Conc. t. 10. p. 666. 667. 708. 731-738-758-770.

la quarante-quatriéme entre celles du B. Lanfranc appartienent aussi à S. Anselme. Enfin ' l'Historien de Gondulfe Evêque de Rochestre en a enchassé quatre autres dans son ouvrage.

Angl. sac. t. 2. p. 277-279. 281. 282.

Quelque estimables après tout que soient les Letres de S. Anselme, soit à raison du mérite, du sçavoir, de la célébrité de leur Auteur, soit par rapport à la dignité des persones à qui elles sont adressées, y en aïant un très-grand nombre d'écrites aux Papes, à des Archevêques, des Evêques, des Rois, des Reines, des Princes et Grands Seigneurs, elles ne sont pas aussi intéressantes qu'on pourroit se l'imaginer. Une bonne partie ne sont que des Letres de compliment et d'amitié, mais qui font voir combien le saint Archevêque sçavoit aimer tendrement, toûjours en Dieu et pour Dieu. Une autre partie roulent sur des affaires particulieres, qui concernent l'abbaïe du Bec et d'autres monasteres de France et d'Angleterre. Il y en a plusieurs qui traitent de Morale, et contienent d'excellents avis pour faire du progrès dans la vertu. Celles-ci sont fort instructives, et ont par conséquent leur mérite. Quelques autres traitent de la Discipline monastique. Il y en a quelques-unes qui sont historiques; mais presque tous les faits qu'elles contienent regardent la vie de leur Auteur, et son long differend avec les Rois d'Angleterre. On a eu soin de joindre ordinairement à ces dernieres celles du Roi Henri I sur le même sujet, ce qui leur donne un nouveau prix. ' Il s'y en trouve deux des Rois de France Philippe I et Louis le Gros, pour marquer à S. Anselme la part qu'ils prenoient à sa disgrace, et lui offrir un asyle gracieux dans leurs Etats. On ne void point dans tout le Recueil de réponse à ces deux Letres, auxquelles le saint ne manqua pas certainement de répondre. Observation qui jointe à d'autres indices, montre qu'on n'a pas été soigneux de recueillir toutes les Letres de ce grand Prélat.

Ansel. l. 4. *ep.* 50-51.

' Celles que la Reine Mathilde Epouse de Henri I lui écrivit, et qui y sont accompagnées de leurs réponses, font un des beaux morceaux de tout le Recueil. Rien de plus saintement tendre, de plus affectif, de plus pathétique, que la maniere dont s'y exprime cette Princesse, qui paroît par-là avoir été fort instruite, et qui avoit une noble éloquence, pour témoigner au saint son respect, son estime, son attachement et le désir de le revoir. C'étoit au temps de son

l. 3. ep. 93. 96. 97. 117-119 | l. 4. ep. 12. 30. 43. 54. 74. 76.

second exil hors d'Angleterre. Rien d'un autre côté de plus humble, de plus reconnoissant, de plus respectueux que les réponses d'Anselme.

Enfin le Recueil de ses Letres en contient quelques-unes de dogmatiques. Les plus considérables de cette classe ' sont les deux dernieres, qui traitent de l'Eucharistie, et dont la premiere est adressée à une persone dont le nom n'est désigné que par un G. Mais cette Letre n'appartient point à S. Anselme. Ce qui a trompé l'Editeur en la lui attribuant, est que le nom de l'Auteur n'y est aussi désigné que par un A. Sur quoi conjecturant qu'il signifioit Anselme, il a conjecturé aussi, que le G signifioit Gilbert, comme il l'a marqué à la marge : faisant sans doute entendre, qu'il s'agit de Gilbert Crispin Abbé d'Oüestminster, qui avoit été Moine au Bec sous S. Anselme. Seconde conjecture qui seroit fort naturelle, si la premiere étoit vraïe. Mais l'une et l'autre est fausse; ' et il faut rendre cette Letre à S. Anastase Moine et Ermite, qui en est le véritable Auteur, comme nous l'avons prouvé en son lieu.

l. 4. ep. 105. 106.

His. lit. de la Fr. t. 8. p. 165-167.

Quant à la seconde Letre, le titre qu'elle porte feroit juger, qu'elle n'est point différente ' de l'écrit Du corps et du sang du Seigneur, annoncé sous le nom de S. Anselme dans divers manuscrits des bibliothéques d'Angleterre, et que Dom Mabillon atteste avoir vu, mais peu correct, dans celle des Cordeliers de sainte Croix à Florence. L'Editeur l'a tirée d'un manuscrit de l'abbaïe de S. Remi de Reims, ' dans lequel elle porte le même titre, avec le nom de S. Anselme qualifié Archevêque de Cantorberi, ce qui leve toute équivoque. Le saint y touche trois ou quatre points qui concernent l'Eucharistie. D'abord il y établit la convenance qui se trouve entre son institution dans le pain et le vin, et les besoins de l'homme corrompu dans l'ame et dans le corps depuis sa chûte. Après quoi il montre que l'une et l'autre espece prise séparément contient J. C. entier, et rend raison de ce qu'on méle de l'eau avec le vin avant la consécration, et de ce que les espéces subsistent, quoique la substance du pain et du vin soit changée au corps et au sang de J. C. Enfin il copie un passage choisi de S. Augustin, pour prouver que les méchants comme les bons reçoivent le corps de J. C. quoiqu'ils en tirent un fruit bien différent, et que les mauvais Prêtres consacrent comme les autres, parce que c'est J. C. qui consacre lui-même par leur ministere.

Bib. Angl. ms. par. 3. n. 1570 4 | par. 4. n. 807 | Mab. mus. It. t. 1. par. 1. p. 163.

Ansel. ib. ep. 106.

Will. Gem. l. 6. c. 9. p. 264. ' Dès le temps du Moine du Bec, qui a retouché l'Histoire de Guillaume de Jumiege, et qui écrivoit peu d'années après la mort de S. Anselme, on avoit travaillé à faire un Recueil de ses Letres, que cet Ecrivain compte pour le Draud. bib. t. 1. p. 201. septiéme de ses ouvrages. ' La Bibliothéque Classique de Draudius, sur laquelle on ne peut compter sûrement, tant elle est remplie de fautes, nous présente une édition du Recueil de ces Letres, faites séparément à Ingolstad en 1612. Ansel. op. p. 311. pr. Ces premiers Recueils étoient fort imparfaits; ' puisque le dernier Editeur assure y avoir ajoûté dans son édition, plus de cent Letres qui y manquoient. Toutes les Letres de S. Anselme si l'on en excepte environ une vingtaine d'une juste étendue, sont ordinairement fort courtes, et écrites d'un style simple, familier, sans art, et d'autre éloquence que celle du cœur.

p. 704-706. 26°. ' S. Anselme composa aussi un petit traité De la paix p. 703. 1. et de la concorde, ' que son dernier Editeur a publié pour la premiere fois, sur un manuscrit de Louvain. Mais ne l'aïant reçu qu'après que son édition alloit sortir des presses, il ne put l'imprimer à la place qui lui aurait convenu. De sorte qu'il fut obligé de le renvoïer à la fin de l'appendice et des variantes. Au reste le titre de cet opuscule n'annonce que la p. 704. c. 1. premiere partie de l'écrit, ' qui outre la paix et la concorde p. 704. 705. c. 2. qui font le sujet du premier chapitre, ' traite encore en deux autres De l'obéissance qu'il faut rendre aux supérieurs, en ce qui n'est pas contraire à la Loi de Dieu, *Salva fidelitate Dei,* p. 705. 706. c. 3. ' et de la pureté du cœur pour lui plaire.

27°. A tous ces écrits de S. Anselme réunis dans la derniere édition de ses œuvres, il faut joindre les Reglements qu'il fit en Concile. On a vu dans son histoire, que les troubles dont son pontificat fut agité, ne lui purent permettre d'en convoquer aussi souvent qu'il l'auroit souhaité, ou même que les besoins de l'église Anglicane l'auroient demandé.

Ead. his. nov. l. 3. p. 63. 1 | Ansel. not. p. 571. 1. ' Aïant enfin obtenu du Roi Henri I la permission d'en assembler, il tint à Londres dans l'église de S. Pierre d'Oüesminster, en 1102 à la fête de S. Michel, c'est-à-dire le huitiéme de Mai, le Concile national dont il a été déja parlé, Ansel. l. 3. ep. 62. et auquel il présida. ' Il s'y fit plusieurs Reglements, mais sans y apporter toute la maturité nécessaire. C'est pourquoi S. Anselme ne vouloit point qu'ils devinssent publics, avant

qu'il les eût retouchés : ce qu'il se proposoit de faire de concert avec les Evêques qui avoient été du Concile. Il paroît cependant qu'il ne put exécuter ce dessein projetté; car ce qui nous en reste en vingt-neuf articles, est moins des Reglements en forme pour la plupart, que des sommaires de ce qu'ils prescrivoient. ' Edmere les a insérés dans son Histoire des Nouvelles, tels qu'ils furent redigés par écrit lors de la tenue du Concile. ' De-là ils ont passé dans la Collection générale des Conciles, et dans le Recueil particulier de ceux d'Angleterre par Spelman. ' Guillaume de Malmesburi les a fait aussi entrer dans son histoire de S. Anselme. [a] Le dernier Editeur de ce Pere y a fait quelques observations, qui seroient à lire pour ceux qui désireroient approfondir cette matiere.

Ead. ib. p. 63. 64.
Conc. t. 10. p. 728-731.
Malm. de Pont. Angl. l. 1. p. 228. 229.
[a] Ansel. not. p. 570. 571.

Ce qu'on a de ces Reglements, fait voir que notre vigilant Archevêque étoit attentif aux moindres abus, comme aux plus considérables, qui s'étoient glissés dans le Clergé, les monasteres et parmi les simples Fidéles. ' Le prélude en tête de ces vingt-neuf articles annonce, qu'on foudroïa la simonie dans le Concile; et l'on y déposa effectivement six Abbés qui en furent reconnus coupables. Cependant il n'y a point d'articles sur ce point. ' Mais il s'y en lit plusieurs touchant le concubinage des Prêtres et autres Clercs, jusqu'aux Sousdiacres et simples Chanoines inclusivement.

Conc. ib. p. 729.
c. 4-7.

' Malgré toutes les justes précautions de ce Concile, les Clercs concubinaires ne laisserent pas de continuer leur libertinage. Pour tâcher d'y remédier on tint encore à Londres à la Pentecôte de l'année 1108 un autre Concile, auquel S. Anselme présida comme au précédent. Il s'y fit des Canons rigoureux, tous contre le concubinage des Clercs. Edmere prit soin de les recueillir; ' et de son Histoire on les a fait passer dans les Collections des Conciles indiquées plus haut.

Ead. ib. l. 4. p. 78. 79.
Conc. ib. p. 756. 757.

28°. ' Ordric Vital nous apprend, qu'à la mort du B. Lanfranc Archevêque de Cantorberi, Anselme son compatriote, alors Abbé du Bec, composa à sa mémoire un Poëme lugubre en vers héroïques. C'est sans doute ce même ' Poëme, que Dom d'Acheri a publié sous le nom de S. Anselme, à la fin de la vie du B. Lanfranc, et que Dom Mabillon a réimprimé depuis, en lui assignant la même place. Il est compris en cinquante grands vers rimés, dans lesquels il ne faut pas chercher les beautés de la Poësie; mais par une espéce de

Ord. vit. l. 8. p. 678.
Lanf. vit. p. 17. 18 | Mab. act. t. 9. p. 659. 660.

dédomagement il y a beaucoup de bon sens, et un grand éloge du mérite de l'Archevêque qui en fait le sujet. ' Il se trouve un peu plus de la moitié de ces vers, on ne sçauroit dire par quelle occasion, entre les Poësies de l'Evêque Marbode. ' Le P. Théophile Raynaud a aussi publié le Poëme entier qui manque dans l'édition des œuvres de S. Anselme par Dom Gerberon.

Marb. car. p. 1625. 1626.

Ray. t. 11. p. 86. 2.

29°. ' On doit compter entre les Ecrits de S. Anselme plusieurs discours vraiment dignes de passer à la postérité, qu'il fit en diverses rencontres au temps de son pontificat, et qu'Edmere son fidéle Historien et compagnon inséparable, a été soigneux de recueillir, presque toûjours dans les mêmes termes qu'ils furent faits. C'est-là qu'on void dans tout son jour la grandeur d'ame d'Anselme, sa vigueur épiscopale, son intrépidité, son attachement à toute vérité, son désir de pouvoir concilier les intérêts de Dieu avec ceux de son Prince, sa crainte de déplaire à l'un et d'offenser l'autre. On ne peut lire nommément celui qu'il fit à la fameuse assemblée de Rochingham, où il se vid abandonné de tous les Evêques, sans être pénétré des plus vifs sentiments d'admiration.

Ead. ib. l. 1. p. 36. 37. 39-41. 43 | l. 4. p. 77 | Ansel. vit. p. 18.

§ III.

SES ECRITS SUPPOSÉS.

OUTRE le grand nombre d'écrits qu'on reconnoît pour être indubitablement de S. Anselme, et dont nous venons de donner un Catalogue raisonné, on lui en attribue encore plusieurs autres, mais qui ne lui appartiennent pas, de l'aveu des meilleurs critiques de ce Siecle. Il suffira d'en faire une legere énumération, afin qu'on ne se trompe plus dans la suite, en voulant lui en faire honeur.

1°. ' Le dernier Editeur de ses œuvres y a compris un long et fort beau Poëme Du mépris du monde : non qu'il eût des preuves que ce fût son ouvrage, ' il avoüe même qu'il ne l'a trouvé dans aucun manuscrit sous son nom, mais par la raison que d'autres Editeurs précédents l'avoient déja publié comme étant de sa façon. ' Nous avons donné ailleurs des preuves du contraire, et montré que ce Poëme est une production de la Muse de Roger de Caen, Moine du Bec sous S. Anselme, lorsque celui-ci en étoit Abbé. C'est ce qui est attesté par un manuscrit de la Maison même. ' Alard Gazet

Ansel. op. p. 195-200.

cens. 22.

His. lit. de la Fr. t. 8. p. 421. 422.

Cass. inst. l. 12. p. 294-296.

Editeur de Jean Cassien a mis à la fin de ses Institutions environ cent quatre vers du Poëme précédent sous le nom de S. Anselme : apparemment tout ce que lui en a fourni l'édition du saint Docteur faite à Cologne en 1573 ; quoique ce Poëme dans celle de 1612 contiene plus de huit cents vers.

2°. ' Divers manuscrits des bibliothéques d'Angleterre présentent sous le nom de S. Anselme un autre opuscule, intitulé *Elucidarium*, c'est-à-dire Eclaircissement, qui est une Somme abregée de Théologie par demandes et par réponses en trois livres. ' Claude d'Espense le croïant véritablement de S. Anselme, le fit imprimer sous son nom en 1559, ou plutôt 1560 à Paris chez Morel. ' Il y en eut une autre édition en 1586 *in-8°*. par les soins de Barthelemi Honoré. Valere André la compte pour la premiere, ne connoissant pas la précédente. ' Dom Gerberon l'a publiée depuis, entre les écrits supposés à notre saint : ce que d'autres Editeurs avoient déja fait, mais en le comptant au nombre de ses véritables ouvrages. ' Il porte dans un manuscrit le nom du B. Lanfranc, et dans un autre on a marqué qu'il peut appartenir à Guillaume de Coventri. Quelques Ecrivains sont dans l'opinion qu'il est de la façon ' d'Honoré d'Autun, à qui Trithéme attribue un écrit divisé en trois livres sous le même titre, ' et qui en compte lui-même un tout semblable en apparence entre ses propres œuvres. Mais la notion qu'il en donne, fait juger qu'il est fort différent de celui qui porte le nom d'Anselme. ' On l'a traduit en notre langue ; et il s'en trouve deux différents exemplaires, l'un en prose parmi les manuscrits de M. Baluze, l'autre en vers dans la bibliothéque du Roi d'Angleterre.

Bib. Angl. ms. par. 2. n. 1553.
par. 3. n. 1565 | Bib. Big. par. 3. p. 31.
And. bib. belg. p. 106.
Ansel. app. p. 457. 487.
Angl. bib. reg. p. 83. n. VI. I.
Trit. scri. c. 357.
Hon. Aug. scri. l. 4. c. 17.
Bal. bib. par. 3. p. 62. n. 399 | Angl. bib. reg. p. 292. n. 2.

3°. On a peine à comprendre, comment on s'est avisé de donner à S. Anselme le Dialogue entre la sainte Vierge et lui, sur la passion du Seigneur ; ' puisqu'il y est cité lui-même avec la qualification de Bienheureux. Il s'y trouve d'ailleurs tant d'inepties, qu'on ne peut s'empêcher de le juger indigne de la gravité de S. Anselme. ' Il est encore un des opuscules renvoïés dans l'appendice de la derniere édition de ses œuvres. ' On en a une traduction en Anglois parmi les manuscrits de Guillaume Laude Archevêque de Cantorberi. ' Dans un autre manuscrit de la bibliothéque Pauline de l'Université de Leipsik, ce Dialogue porte pour titre La passion de N. S. J. C. que le B. Anselme a écrite, et que la sainte Vierge lui a revelée d'une maniere spéciale.

Ray. t. 11. p. 81. 2.
Ansel. ib. p. 488-493.
Bib. Angl. ms. par. 1. n. 549.
Montf. bib. bib. p. 595.

Ansel. ib. p. 491-499.

4°. ' L'appendice des œuvres de notre saint Archevêque comprend aussi un petit écrit intitulé *De mensuratione crucis*, De l'étendue de la Croix, sur ces paroles de J. C. au chapitre IX de l'Evangile de S. Luc : *Si quelqu'un veut venir après moi*, etc. qui y sont expliquées moralement. ' Trithéme en deux endroits de ses ouvrages l'attribue à S. Anselme sans aucune difficulté. ' Mais il ne peut être de lui; puisque S. Bernard Abbé de Clairvaux y est cité plus d'une fois, et qu'il ne commença à écrire que plusieurs années après la mort de S. Anselme.

Trit. scri. c. 351 | chr. hir. t. 1. p. 258.

Ray. ib. p. 87. 2.

Ansel. ib. p. 499-507 | Bib. Angl. ms. par. 4. n. 807.

5°. ' Un traité de la conception de la sainte Vierge, qui lui est attribué dans plusieurs manuscrits de France et d'Angleterre, et qui porte aussi son nom dans deux autres, l'un du Vatican, l'autre de la bibliothéque des Dominicains de Florence. Il est suivi dans l'imprimé d'un discours sur l'institution de la fête de la Conception, et du recit d'un miracle operé par la dévotion envers ce mystere. Or il est constant ' qu'on ne commença à parler de cette fête, que du temps de S. Bernard. Ces écrits ne peuvent donc être de S. Anselme, dont on n'y reconnoît point d'ailleurs le style. Aussi la premiere partie se trouve-t-elle dans un manuscrit sous le nom d'Hervé Moine de Bourgdieu, qui ne florissoit que peu d'années avant le milieu de ce Siecle.

Du Pin, 11. sie. p. 352.

Boll. 23. Mar. p. 456. n. 5.

6°. ' Jean Picard Chanoine Regulier de S. Victor à Paris, publia sur un manuscrit de sa Maison et sous le nom de S. Anselme les actes des SS. Guinier, Fingar et leurs Compagnons, Martyrs en Irlande au V Siecle. Ce n'est pas que le manuscrit lui fournît des preuves qu'ils fussent l'ouvrage de ce docte Prélat, mais sur ce qu'il y croïoit reconnoître son style. Le P. Raynaud suivit son exemple dans l'édition des œuvres de S. Anselme. ' Mais les successeurs de Bollandus, qui ont publié ces actes à leur tour, en y laissant le nom d'Anselme, ont déclaré que ce n'étoit point une production de l'Archevêque de Cantorberi. En quoi ils ont été imités ' par Dom Gerberon, qui les a renvoïés entre ses écrits supposés.

p. 455-459.

Ansel. ib. p. 508. 511.

p. 511. 2.

' Tout à la fin dans cette derniere édition se lit un fort petit écrit, touchant la stabilité des Moines dans le monastere. L'Auteur y cite la Regle de S. Benoît et le B. Lanfranc : ce qui convient à S. Anselme; et le style approche beaucoup du sien. Il y établit qu'on peut changer de monastere en un des trois cas suivants : ou à raison d'une extrême pauvreté, ou

pour cause de persécution violente, ou enfin par défaut de régularité.

7°. ' De Catel attribue à S. Anselme la vie de S. Papoul, qui a donné son nom à un monastere de la Gaule Narbonoise érigé depuis en évêché, et celle de S. Berenguier Moine du même lieu. Les sçavants Continuateurs de Bollandus ne se sont pas encore expliqués sur la premiere de ces vies, dont le rang ne viendra qu'au troisiéme jour de Novembre. Mais il y a toute apparence, qu'elle appartient au même Auteur que ' celle de S. Berenguier, qui n'est point l'ouvrage du saint Archevêque de Cantorberi, selon ces mêmes critiques, mais d'un autre Anselme Moine du Bec, qui portoit le prénom de Flavius.

Catel, his. de Lang. l. 2. p. 342.

Boll. 26. Mai. p. 447. 448.

8°. ' On a voulu faire aussi honeur à S. Anselme de la Legende de S. Raymond, honoré à Toulouse d'un culte particulier. Mais les mêmes Hagiographes qui ont discuté ce point de critique, ne voïent aucun fondement à cette opinion.

3. Jul. p. 676. n. 28. 29.

9°. Il y en a encore moins à lui donner, ' comme fait Sixte de Sienne, un commentaire sur l'Heptateuque : c'est-à-dire les cinq livres de Moyse et les deux suivants, auxquels on joignoit ordinairement celui de Ruth. Non-seulement Trithéme, qui grossit considérablement le Catalogue des écrits de S. Anselme, n'y fait point entrer ce commentaire; mais il n'en paroît pas même de manuscrits sous son nom.

Six. bib. l. 4. p. 197. 2.

10°. ' Trithéme n'est pas mieux fondé lui-même à y comprendre un traité sur l'Hexameron, ou l'ouvrage des six jours. L'erreur sera sans doute venue originairement, de ce que l'écrit de S. Ambroise sur le même sujet se sera trouvé avec une inscription, où le nom de l'Auteur n'étoit désigné que par un A, que des persones inattentives auront cru signifier Anselme. Même méprise est arrivée à l'égard de quelques opuscules attribués à S. Augustin, dont le nom n'y étoit aussi désigné que par la letre initiale.

Trit. ib.

11°. ' Bernard de la Guionie, plus connu sous le nom de Guidonis, a avancé que S. Anselme, qu'il donne clairement pour l'Archevêque de Cantorberi avoit fait des Gloses sur le Psautier. Mais il est hors de contestation, qu'il a confondu ici cet illustre Prélat avec Anselme Scolastique de Laon.

Mur. scri. It. t. 3. p. 352.

12°. ' Vincent de Beauvais, Trithéme, Sixte de Sienne, et encore plusieurs autres d'après eux, comptent entre les œuvres de notre saint, un Commentaire sur le Cantique des

Vin. Bell. sp. his. l. 25. c. 71 | Trit. ib. | Six. ib.

Cantiques. L'ouuvrage a été même imprimé sous son nom plus d'une fois, ' et s'en trouve décoré dans plusieurs manuscrits de France et d'Angleterre, dans l'un desquels il porte pour titre *Expositio mystica et prolixa.* Cependant il ne lui appartient point; et l'on croid le devoir restituer à Hervé Moine de Deols, ou Bourgdieu, à qui de plus anciens manuscrits l'attribuent.

Sand. bib. belg. ms. par. 1. p. 104 | par. 2. p. 13 | Bib. Angl. ms. par. 2. n. 1938.

13°. ' En 1551 on imprima sous le nom de S. Anselme à Anvers chez Garvius un Commentaire *in-8°.* sur l'Evangile de S. Matthieu. Mais les Critiques sont persuadés depuis long-temps, que ce n'est point-là une des productions de sa plume; quoiqu'ils ne s'accordent pas à en assigner le véritable Auteur. ' Les uns le donnent au Moine Hervé dont on vient de parler, ' d'autres à Guillaume Evêque de Paris : ce qui sera discuté plus amplement en son lieu.

Bib. card. de R. | Ansel. pr. p. 3. | Mir. mant. p. 104.

14°. ' Parmi les manuscrits de la Cathedrale de S. Omer, se trouvoit autrefois sous le nom de S. Anselme un Recueil de Similitudes sur les Evangiles, ' qui dans d'autres exemplaires est intitulé *De moribus humanis.* C'est sans doute le même ouvrage ' que Henri de Gand et Trithéme lui attribuent, sous le simple titre de Similitudes, et que Henri Sommalius publia à Douai chez Beller en 1605, avec quelques Letres de S. Anselme et son opuscule De l'excellence de la sainte Vierge. Le premier de ces Bibliographes observe néanmoins, que l'Auteur de la vie de notre saint ne fait aucune mention de cet ouvrage, lui qui y parle de tant d'autres. Aussi suffit-il de le lire, ' pour se convaincre que c'est l'ouvrage d'un des disciples de S. Anselme. Le dernier Editeur de ses œuvres en étoit si convaincu, qu'il l'a joint sans hésiter aux autres écrits du Moine Edmere.

Sand. ib. par. 1. p. 326. | Montf. ib. p. 1259. | Hen. Gand. scri. c. 5 | Trit. ib. | Ray. ib. p. 87. 1.

15°. ' Depuis 1533 que René Chastaigner s'avisa de publier sous le nom de S. Anselme un Commentaire sur toutes les Epitres de S. Paul, on vid encore paroître son nom à la tête de plusieurs autres éditions qui suivirent la premiere. Il ne paroît point cependant d'exemplaires manuscrits de ce Commentaire qui le portent; et nous ne connoissons entre les Anciens et les Modernes, hors le premier Editeur et ceux qui l'ont copié, que les seuls ' Bernard de la Guionie, et Sixte de Sienne qui l'attribuent à S. Anselme. Mais on a reconnu enfin, qu'il appartient au Moine Hervé, dont on a voulu transporter à l'Archevêque de Cantorberi divers autres écrits, com-

Bib. S. Vin. cen. | Mur. ib. | Six. ib.

me on l'a vû. C'est apparemment sur l'équivoque du nom de son véritable Auteur, ' que le Mire a donné ce Commentaire à Hervé Noël Général des Dominicains, mort en 1315. Mir. auct. p. 77.

16°. ' On a encore prétendu grossir d'une explication de l'Apocalypse le nombre des ouvrages de S. Anselme Nous ne voïons point toutefois dans cette multitude innombrable de manuscrits, dont on a imprimé les titres, aucun exemplaire de cet ouvrage, qui présente le nom du saint Archevêque. Les Bibliographes du moïen âge ne le marquent point non plus dans le Catalogue de ses écrits. Aussi croid-on qu'il est d'Anselme de Laon, sous le nom de qui il est imprimé dans l'édition de l'Archevêque de Cantorberi, faite à Paris en 1549. ' D'autres néanmoins en font honeur à Hervé de Bourgdieu. Le Long, bib. sac. t. 2. p. 610. 2. Ansel. pr. p. 3.

17°. ' Le dernier Editeur de S. Anselme a publié dans l'appendice, un petit Recueil de quelques Sentences tirées de ses écrits, et intitulées *Quædam dicta utilia*, etc. C'est suivant toute apparence le même Recueil, ' qui dans un manuscrit de Thomas Digbey porte pour titre *Sententiæ Anselmi.* Il est marqué dans ce qu'on en a imprimé, que ce fut un Copiste qui le recueillit des discours qu'Anselme faisoit de vive voix. Ce Copiste au reste pourroit fort bien être Alexandre, d'abord Moine du Bec, puis de Cantorberi, à qui Wion et Possevin attribuent un semblable Recueil. Après tout, ' la derniere partie de ce qu'on en trouve dans l'appendice, n'est autre chose mot pour mot, ' que la derniere des Homelies de S. Anselme sur un endroit de l'Epitre aux Hébreux. De sorte qu'on pourroit réunir ce petit Recueil aux ouvrages sinceres de notre saint; puisqu'il ne contient que ses propres paroles. app. p. 545-547. Bib. Angl. ms. par. 1. n. 1759. Ansel. ib. op. p. 189. 190.

18°. ' Le traité de l'excellence de la sainte Vierge porte dans quelques manuscrits le nom de S. Anselme, qui a touché quelque chose du même sujet dans ses Prieres. Mais il appartient au Moine Edmere, entre les écrits duquel Dom Gerberon l'a fait imprimer. Ead. op. p. 135-142.

19°. ' Trithéme celui de tous les Bibliographes qui a le plus enflé le Catalogue des écrits de S. Anselme, y compte un traité touchant les membres attribués à Dieu dans l'Ecriture. ' Traité souvent imprimé plus étendu entre les œuvres de S. Jerôme, et encore plus prolixe entre celles de S. Augustin, avec le titre Des vêtements et des membres attribués Trit. scri. c. 351 | chr. hir. t. 1. p. 258. Ray. ib. p. 88. 1.

à Dieu. Mais il n'est ni de l'un ni de l'autre, non plus que de S. Anselme. Il se trouve aussi parmi les opuscules de S. Bonaventure, à qui il pourroit bien appartenir.

Bib. Angl. ms. pr. 4. n. 807.

20°. ' Entre les manuscrits de la Cathedrale de Lichfeld en Angleterre, il y en a un décoré du nom de S. Anselme, avec ce titre De la naissance et accroissement du Sauveur. Inscription aussi hazardée que tant d'autres, sur lesquelles on ne peut absolument faire aucun fonds, comme on l'a déja vu, et qu'on le verra encore par la suite.

Ansel. l. 4. ep. 106.

Bib. Angl. ms. par. 3. n. 1570 | par. 4. n. 3260.

Vin. Bell. ib. | Trit. ib.

21°. ' Outre le petit écrit dans lequel S. Anselme traite du mystere de l'Eucharistie, et dont on a formé la derniere Letre de tout son Recueil, ' il y a encore un traité Du corps et du sang du Seigneur, qui dans divers manuscrits d'Angleterre, nommément ceux de la Cour de Pembrok et de Nortfolk, est inscrit de son nom. Quelques Bibliographes ont été aussi dans l'opinion, qu'il avoit fait un traité en forme sur cette matiere. ' Vincent de Beauvais et Trithéme lui en donnent un de cette nature, que le premier annonce sous le titre Du sacrement de l'Autel, et l'autre, Des sacrements et des Offices divins qui commence par ces mots : *celebratio missæ*. Mais de ces deux traités attribués à S. Anselme dans les manuscrits, l'un appartient à Guillaume Abbé de S. Thieri, et se trouve imprimé sous son nom dans la Bibliothéque de Cisteaux; et l'autre est une production de la plume d'Ernulfe, ou Arnoul Evêque de Rochestre. ' Ce second traité porte le nom du Prélat dans un manuscrit de la bibliothéque du Roi d'Angleterre, et dans un autre de celle de Thomas Bodley, mais dans celui-ci avec la qualité de simple Moine.

And. bib. reg. p. 124 n. VIII. 4 | Bib. Angl. ms. par. 1. n. 2311.

Bib. Angl. ms. par. 2. n. 2197 | par. 3. n. 2131 | par. 4. n. 807.

Trit. ib.

22°. ' Plusieurs autres manuscrits entre ceux du College de la Magdelene à Oxfort, de la Cour de Pembrok et de la Cathedrale de Lichfeld donnent encore à S. Anselme un traité De l'Antechrit. ' Trithéme le compte aussi entre ses ouvrages. Toutes ces autorités ne suffisent pas cependant pour le lui assurer.

Vin. Bell. ib. | Trit. ib. | Mart. voi. lit. t. 1. par. 2. p. 169.

23°. Il en est de même ' d'un Recueil de Paraboles, ou Proverbes, que Vincent de Beauvais et Trithéme lui attribuent, et qui porte son nom dans un manuscrit de l'abbaïe de Lannois, Ordre de Cisteaux. Trithéme, qui l'annonce sous le titre de Proverbes, y ajoûte *De domo conscientiæ*, pour indiquer apparemment le principal sujet, que l'Auteur avoit entrepris d'y traiter. Ne seroit-ce point ce même opuscule,

' qui sous deux autres titres, presque synonymes avec l'addition de Trithéme, porte le nom de S. Anselme dans plus d'un manuscrit du Vatican et dans quelques autres? Ces titres sont De la garde de l'intérieur de l'homme; De la garde du cœur : titres qui répondent fort bien, comme on void, à celui De l'intérieur de la conscience. Montf. bib. bib. p. 45. 2. 62. 1. 507. 2.

24°. ' Dans plusieurs manuscrits d'Angleterre, dont l'un aïant passé en France sous le regne de Henri VIII, étoit en 1675 entre les mains des successeurs de Bollandus, on a un traité intitulé Des quatorze beatitudes de l'homme et décoré du nom de S. Anselme. Il y en a même une édition sous son nom, faite à Anvers en 1602, avec le Paradis de l'ame d'Albert le Grand, en un volume *in-12* sorti des presses de Plantin. On a aussi pris soin d'en faire des traductions en François et en Anglois, qu'on trouve avec le texte original dans un manuscrit de la Cathedrale de Lichfeld. Le titre de cet opuscule au reste, qui n'appartient point à l'Archevêque de Cantorberi, à moins qu'il ne soit le même que le suivant, n'est pas le même dans tous les exemplaires. Dans l'édition d'Anvers l'écrit est intitulé Des quatorze beatitudes de l'ame et du corps; dans un manuscrit de Guillaume Laude, Des quatorze beatitudes des corps glorifiés; dans un autre de Thomas Bodley, De la double robe après la résurrection; dans un troisiéme de la bibliothéque du Roi d'Angleterre, Des quatorze parties de la beatitude. Nous copions tous ces divers titres, afin que d'une part on juge du caprice à les diversifier, et que de l'autre, on n'en prene pas occasion de multiplier les écrits supposés à S. Anselme, qui ne sont déja qu'en trop grand nombre. Bib. Angl. ms. par. 1. n. 769. 2012 | par. 4. n. 1393 | Ang. bib. reg. p. 64 | Boll. 2. Apr. p. 75. n. 36.

25°. Si nous nous en tenions à la diversité des titres, il faudroit distinguer de l'opuscule précédent ' un autre traité, encore attribué à S. Anselme, avec le titre De la beatitude, ou félicité des saints, qu'il porte dans les manuscrits du Vatican et des Païs-bas, et dans l'édition qu'en donna à Paris en 1638 Jean-Baptiste de Machault Jesuite : ' ou De la vie bienheureuse, tel que le représente l'Abbé Trithéme. Mais ce traité n'est autre chose que ' celui De la beatitude de la patrie céleste, imprimé parmi les œuvres du Moine Edmere, qui atteste l'avoir composé d'un sermon que S. Anselme prononça en sa présence dans le chapitre de l'abbaïe de Cluni, et de ce qu'il lui avoit oui dire en d'autres occasions sur le même Montf. ib. p. 45. 2. 62. 1 | Sand. ib. par. 1. p. 39. Trit. ib. Ead. op. p. 146-153.

sujet. De sorte que pour le fonds l'écrit appartient à S. Anselme; et c'est sous cette face que nous l'avons compté au nombre de ses ouvrages.

Quiconque en voudra prendre lecture, conviendra qu'il est le même que le précédent, annoncé sous lé titre Des quatorze beatitudes, ou quatorze parties de la beatitude des corps glorifiés. Titre qui paroît visiblement avoir été formé des quatorze premiers chapitres de l'opuscule, dans chacun desquels on expose une de ces parties de la félicité des saints après la résurrection. L'Auteur y a ajoûté un quinziéme chapitre, touchant le malheur des Réprouvés, afin que son écrit fût plus parfait.

Bib. Angl. ms. par. 4. n. 716. 807 | Trit. ib.

Il n'y a non plus qu'à lire la préface, pour convenir qu'elle a fourni ' l'autre titre Des sept beatitudes, sous lequel nous le représentent divers manuscrits d'Angleterre, et le Bibliographe Trithéme. C'est encore de là que cet Ecrivain a tiré le titre De la suffisance bienheureuse, sous lequel il donne à S. Anselme un autre opuscule, comme s'il étoit différent de celui dont on vient de rendre compte.

Bib. Angl. ib. par. 1. n. 848.

26°. ' Un manuscrit de la bibliothéque de Guillaume Laude Archevêque de Cantorberi, attribue encore à S. Anselme un traité De la montagne d'humilité, avec les sept degrés pour y monter. Mais ' un autre manuscrit du College de S. Benoit à Cambridge leve l'équivoque en annonçant l'opuscule sous le nom du Moine Edmere, qui le composa des discours de S. Anselme. Il se trouve au reste un semblable écrit entre les œuvres de Hugues de S. Victor.

par. 3. n. 1454.

Trit. ib.

27°. ' Trithéme grossit encore le catalogue des écrits de S. Anselme, d'un opuscule intitulé De la bonne occupation du pere de famille. ' Divers manuscrits des bibliothéques d'Angleterre le lui donnent également. Mais il n'est point de lui, non plus que de S. Bernard, à qui l'on a aussi tenté d'en faire honeur.

Bib. Angl. ms. par. 1. n. 1131. 2 | par. 2. n. 1230 | par. 4. n. 716. 807.

par. 4. n. 611.

28°. ' Un autre manuscrit d'Angleterre, appartenant à Charles Howard, nous offre un autre opuscule décoré du nom de S. Anselme, et intitulé Le Miroir des Religieux. Rien ne fut guéres plus connu dans la Literature ascétique de ce Siecle-ci et des suivants, que les écrits sous ce même titre. Il n'y a cependant point de preuve, que S. Anselme en ait composé un de la sorte. Il l'auroit intitulé Le Miroir des Moines *Monachorum*, plutôt que *Speculum Religiosorum*, expression du titre original.

29°. Il n'y a pas plus de certitude, qu'il soit l'Auteur ' d'un autre traité de même genre, intitulé Le Miroir du pécheur; quoiqu'il porte son nom dans un manuscrit de l'église métropolitaine de Tours, ancien de plus de trois cents ans. Tur. bib. eccl. p. 19.

30°. ' Dans un autre manuscrit du College de S. Benoit à Cambridge, se lit sous le nom de S. Anselme un opuscule intitulé l'Image du monde, qui commence par ces mots *Ad instructionem.* ' Honoré Scolastique d'Autun compte entre ses propres ouvrages un écrit tout semblable, qui est imprimé à la tête des autres. Mais comme il commence par ces mots *mundus dicitur,* il est visible qu'il n'est pas le même que le précédent, qu'on ne peut pas néanmoins assurer à S. Anselme. Bib. Angl. ms. par. 3. n. 308. Hon. Aug. scri. l. 4. c. 17.

31°. Il en est de même ' d'un autre opuscule intitulé Dispute entre un Chrétien et un Gentil, qui se lit sous son nom dans un manuscrit de la Cathedrale de Vorchestre. ' Dom Gerberon a publié deux autres Disputes entre un Chrétien et un Juif. Mais elles sont fort différentes, comme le titre le fait voir, de celle dont il est ici question. D'ailleurs il ne paroît pas que persone les ait attribuées à S. Anselme; et l'on sçait que la premiere appartient à Gilbert Crispin Abbé d'Oüestminster, et l'autre à Rupert de Tuy. Bib. Angl. ib. par. 4. n. 716. Ansel. app. p. 512-544.

32°. On ne sçauroit dire sur quel fondement ' l'Anonyme de Molk a fait entrer dans l'énumération des écrits de notre sçavant Archevèque, un Martyrologe qu'il qualifie *De sanctis ordinatissimum Martyrologium.* Il est le seul entre les Anciens et les Modernes, qui se soit avisé de lui attribuer un tel ouvrage, dont on n'apperçoit aucun vestige dans tout ce que le saint a écrit. Mell. scri. c. 96.

33°. ' Quelques Ecrivains au rapport de M. de Tillemont, lui ont voulu encore faire honeur du traité De la dignité du Sacerdoce, apparemment sur ce que dans les manuscrits le nom de S. Ambroise, à qui il a été fort long-temps attribué, n'étoit désigné que par un A. ' Mais Dom Mabillon l'aïant trouvé dans un ancien manuscrit sous le nom de Gerbert, depuis Pape Silvestre II, nous avons cru devoir le lui rendre, ' sans dissimuler une difficulté que souffre cette opinion. Till. H. E. t. 9. p. 299. His. lit. de la Fr. t. 6. p. 591. t. 7. p. 171. 175.

34°. ' Un manuscrit d'Angleterre appartenant à Charles Theyer, contient sous le nom de S. Anselme un Recueil de Dits admirables des Philosophes. Quand les inscriptions de tous ces manuscrits ne seroient pas aussi équivoques, par Bib. Angl. ms. par. 4. n. 6383.

rapport au nom d'Anselme qu'elles annoncent, comme on a vu qu'elles le sont, il y avoit encore lieu de douter, si l'Archevêque de Cantorberi, au travers de tant de diverses occupations qu'il eut en France et en Angleterre, auroit trouvé du temps pour une lecture aussi étendue : ou même si elle auroit été de son goût.

Big. par. 3. p. 30.

35°. ' En 1634 on publia à Paris un Recueil de divers monuments sous les noms de S. Augustin, de S. Fulgence et de S. Anselme, en un volume *in-12,* avec des notes de Camerarius. N'aïant pu voir par nous-mêmes ce Recueil, nous nous bornons à l'annoncer, en observant que les monuments qui y portent le nom de S. Anselme, sont vraisemblablement supposés, s'il s'agit de monuments que le P. Raynaud n'auroit pas compris dans son édition de 1630. La raison en est, que le dernier Editeur ne témoigne point avoir rien tiré de ce Recueil, pour perfectioner le sien.

36°. Enfin les Manuscrits d'Angleterre offrent encore plusieurs autres opuscules décorés du nom de S. Anselme, à qui on les attribue, malgré les anachronismes frappants et les autres fautes grossieres qui démentent cette attribution. Tel est l'écrit touchant un prétendu Fulconius Higden, qualifié Archevêque de Lyon, au Pape Innocent II, qui ne monta sur le S. Siege qu'en 1130, plus de vingt ans après la mort de S. Anselme. Tel est encore le prétendu commentaire sur les quatre livres des sentences qui ne parurent au jour que beaucoup plus tard. Nous n'entrerons point dans un plus grand détail, pour ne pas dégoûter nos Lecteurs. Peut-être même ne nous sommes-nous déja que trop étendus sur cette discussion, qui nous a cependant paru nécessaire, pour sçavoir à quoi s'en tenir, touchant un si grand nombre d'écrits en presque tous les genres, qu'on void annoncés sous le nom respectable de S. Anselme.

Il importe au reste d'observer, que si l'on avoit la faculté de lire les manuscrits que nous venons d'indiquer dans cette longue énumération, l'on y pourroit découvrir à la lumiere des véritables ouvrages imprimés de S. Anselme, que peut-être plus d'un entre ceux qu'on regarde comme supposés, lui appartient véritablement. Qu'on en juge par la Somme abregée de Théologie intitulée *Elucidarium.* Les dernieres Critiques la comptent sans difficulté au nombre des écrits supposés à notre saint. La raison plus spécieuse qu'ils en allé-

guent, est ' qu'Honoré d'Autun, faisant le catalogue de ses propres ouvrages, y en nomme un sous le même titre, et divisé en trois livres, telle qu'est la somme théologique, dont il est ici question. Mais comme elle est imprimée, et la lit qui veut, on y découvre visiblement qu'elle n'est pas la même chose que *l'Elucidarium*, ou Eclaircissement du Scolastique d'Autun. L'ouvrage de celui-ci suivant l'idée qu'il nous en donne lui-même, comprenoit trois livres, dont le premier traitoit de J. C. le second de l'Eglise et le troisiéme de la vie éternelle.

Hon. Aug. scri. l 4. c. 17.

Or ce ne sont point là les sujets précis, qui font l'objet de *l'Elucidarium* imprimé sous le nom de S. Anselme. ' Le premier est emploïé à traiter en trente-trois chapitres, de Dieu, des trois Persones en Dieu, de sa demeure, de sa science, de la création du monde, du choix des bons Anges, de la chûte du Diable et de ses associés, de la formation de l'homme, du paradis terrestre, du péché originel et de ses suites. ' Dans le second livre divisé en trente-un chapitres, l'Auteur recherche d'abord la nature du mal, la griéveté du péché, ce que c'est que le libre arbitre, le péché originel, et discute ensuite diverses questions qu'il se propose en conséquence des premiers. Enfin ' il emploïe le troisiéme livre, où l'on compte vingt-un chapitres, à traiter du paradis, du purgatoire, de l'enfer, de l'Antechrit, de la venue d'Enoch et d'Elie, de la résurrection des Morts, du dernier jugement et de ses circonstances, etc. On void par ce détail, que l'ouvrage est fort différent de celui qu'Honoré d'Autun avoit composé. Quiconque entreprendra de le lire, et aura quelque connoissance des traités de S. Anselme touchant l'origine du mal, la chûte du Diable, le libre arbitre, le péché originel, et autres qui ont trait à ceux-ci, conviendra que s'il n'appartient pas au même Auteur, le fonds au moins en a été tiré de sa doctrine.

Ansel. app. p. 457 468.

p. 468-478.

p. 478-487.

§ IV.

SON GENIE, SON ERUDITION, SA DOCTRINE, SA MANIERE D'ÉCRIRE.

TOUT ce que nous avons dit jusqu'ici de S. Anselme, soit dans l'histoire de sa vie, soit dans la discussion de ses ouvrages, pourroit suffire pour donner une juste idée de

ce que nous nous proposons de toucher dans ce paragraphe. Mais, comme tout ce que ce grand homme réunissoit en sa persone, étoit admirable, on n'en sçauroit avoir une connoissance trop détaillée. C'est ce qui nous engage à exposer ici sous un seul point de vûe, combien il a fait d'honeur aux Letres en particulier par la supériorité de ses talens, et l'heureux usage qu'il en sçut faire à cet égard.

Anselme étoit un de ces rares génies, que le ciel n'accorde pas à tous les Siecles. Né avec autant de pénétration et de vivacité, que d'étendue et de justesse d'esprit, il se suffit presque seul à lui-même pour porter les sciences qu'il entreprit de cultiver, au point de perfection qu'il les porta. Ce riche fonds qu'il avoit reçu de la nature, acquit un nouveau relief, et par les connoissances qu'Anselme puisa dans l'étude de l'Ecriture Sainte et des Auteurs Ecclesiastiques, et par le bon goût que lui communiqua Lanfranc, pendant les trois ans qu'il passa au Bec, auprès de ce Docteur, aussi célèbre par son sçavoir, qu'illustre par sa vertu. De ce fonds naturel ainsi préparé, Anselme tira tout ce qui étoit nécessaire pour rétablir la bonne Philosophie, et enrichir la Théologie.

Avant lui la Dialectique, ce bel art de raisoner avec justesse et solidité, afin de parvenir à la connoissance du vrai, ne consistoit qu'en des mots et des régles, dont on ne sçavoit pas le plus souvent faire l'application. Ce n'étoit qu'un exercice informe, dans lequel en usant quelquefois d'un jargon presque inintelligible, on ne se proposoit que de disputer sans fin et de subtiliser à l'infini, sans tendre à approfondir les choses, et à conclure quelque chose de solide. Anselme à la faveur de la beauté et de la justesse de son esprit, découvrit sans peine ces vices essentiels; et dans le dessein de les combattre, ou même de les extirper entierement, s'il étoit possible, il y opposa son traité De Dialectique sous le titre De Grammairien, par la raison que nous en avons apportée ailleurs. C'est-là qu'après avoir donné des notions claires et distinctes de la substance et de la qualité, les deux objets généraux de toutes les conceptions de l'esprit humain, il apprend à chercher par la lumiere naturelle un principe évident, qui conduise à la connoissance des choses d'usage et de pratique, en un mot à raisoner d'une maniere aussi juste que solide.

Ansel. op. p. 143-150.

Ce que fit Anselme en faveur de la Métaphysique, est encore au-dessus des services qu'il rendit à la Dialectique. A

peine en connoissoit-on même le nom, lorsqu'il commença à briller dans le monde. Mais ' il travailla si heureusement à en développer les principes, qu'il a mérité la gloire de l'avoir ressuscitée. Il poussa si loin ses connoissances en ce genre, que ses découvertes le font passer pour le meilleur Métaphysicien qui ait paru sur la terre depuis S. Augustin. Son Monologue et son Prosloge, dans lesquels de beaux Esprits de notre Siecle, et du précédent, ont puisé des lumieres qui leur ont fait beaucoup d'honeur, forment un excellent traité presque entier, de Théologie naturelle, de Dieu et des trois persones en Dieu. De sorte qu'Anselme apprit non seulement aux Philosophes par sa maniere de raisoner, à s'élever au dessus des chicanes et du jargon de l'Ecole; mais il leur enseigna encore à contempler le souverain Etre en lui-même, et à faire usage des idées innées, et de la lumiere naturelle que le Créateur a répandue dans l'esprit humain, en considérant les choses indépendamment des sens. p. 3-40.

' Sa pénétration en ce qui concerne les principes des mœurs n'étoit pas moins perçante, qu'en ce qui regarde la Métaphysique. Lorsqu'il parloit en public sur cette matiere, on eût pensé en l'écoutant, qu'il avoit le don de lire dans le cœur des persones de l'un et de l'autre sexe, et d'y découvrir jusqu'aux racines les plus profondes, et au germe le plus caché des vices, qui y vouloient établir leur siege. Mais il ne se bornoit pas à faire connoître le mal, sans indiquer le remède. Autant il étoit éclairé sur l'origine du vice, autant il avoit de lumiere sur les sources de la vertu, et les moïens de l'acquérir. C'est ce qu'on void par presque tous ses ouvrages ascétiques et par grand nombre de ses Letres. vit. p. 3. 2.

La maniere dont Anselme enrichit la Théologie, n'a pas été universellement applaudie. Mais le peu de Théologiens qui ne l'ont pas estimée autant qu'elle le mérite, ou ne la connoissoient pas assez, ou l'ont confondue avec celle de quelques Scolastiques des Siecles suivants, dont elle est fort différente. La Théologie des quatre Siecles qui précéderent le temps d'Anselme, ne consistoit qu'en des compilations de passages de l'Ecriture et des Peres, très-souvent sans choix et sans liaisons entre eux. Mais ' l'occasion que nous avons marquée ailleurs exigeant qu'on rectifiât cette méthode, en tirant par le raisonnement plusieurs connoissances des vérités relevées, et Lanfranc aïant commencé à en faire usage, An- His. lit. de la Fr. t. 7. p. 148.

selme son disciple l'imita, et rencherit encore au-dessus du Maître. Naturellement Métaphysicien, et devenu aussi bon Dialecticien que nous l'avons montré, il entreprit avec succès de traiter la doctrine de l'Ecriture et des Peres par la force et les organes de la Métaphysique et de la Dialectique. Nouvelle méthode, qui ne differe de celle des Anciens, qu'en ce qu'elle fait plus d'usage du raisonnement, et demande plus d'ordre, sans s'éloigner de deux sources essentielles, et régles invariables de la vraie Théologie, l'Ecriture et la Tradition.

Anselme réussit par-là à réunir la subtilité des Scolastiques à la gravité, la force, la solidité et l'onction des Peres, au nombre desquels l'Eglise le reconnoît. Il découvrit ainsi aux Théologiens une nouvelle voïe pour traiter des choses divines, en faisant usage du raisonnement en faveur de la révélation, ' et en fit lui-même l'essai en résolvant des questions théologiques, très-obscures et inconnues avant son temps, dont il montra clairement la conformité avec l'autorité de l'Ecriture Sainte. La lumiere de ce grand Théologien perça encore plus loin, et lui fit, sinon prévoir, au moins prévenir l'abus qu'on pourroit faire de la nouvelle méthode, si l'on négligeoit, comme il arriva malheureusement, de la suivre en tous ses points. ' Il fut effectivement attentif à avertir, qu'en se servant du raisonement pour traiter des mysteres divins, il falloit éviter de le faire pour arriver à la foi par la raison, mais seulement pour fortifier par des propositions démontrées par la lumiere naturelle les vérités que la révélation nous enseigne, et se mettre par-là en état ou de les défendre, ou d'en rendre raison aux autres.

Ansel. vit. ib.

op. p. 74. c. 1.

Comme l'Ecriture Sainte est la premiere source de la bonne Théologie, Anselme porta sa prévoïance à enseigner la maniere de l'étudier avec fruit. ' C'est de lui que Guibert, depuis Abbé de Nogent, apprit à distinguer quatre sortes de différents sens. Anselme fit encore davantage pour en faciliter l'intellgence. ' Il publia ses traités De la vérité, Du libre arbitre et De la chûte du Diable, pour y servir comme d'introduction, pour les notions claires qu'il y donne de plusieurs choses, qui applanissent beaucoup de difficultés, que fait naître l'étude de l'Ecriture. Qu'on suive ce grand homme dans le plan d'études ecclesiastiques qu'il semble avoir voulu tracer, et l'on reconnoîtra que rien n'est plus conséquent, ni mieux soûtenu.

Guib. op. p. 4. 2 | vit. l. 1. c. 16. p. 477.

Ansel. vit. p. 6. 2.

Plus on approfondit cet heureux génie, plus on y découvre d'excellents caracteres. Il n'est que trop ordinaire aux grands esprits d'être dédaigneux, de n'avoir que du mépris pour ceux qui ne leur ressemblent pas, de faire parade de ce qu'ils sont, et de ce qu'ils sçavent. Aucun de ces défauts ne se trouvoit dans Anselme. Quoique familiarisé avec les plus hautes Sciences, il ne croïoit pas se dégrader, ' en se prêtant à enseigner une jeunesse ignorante, et le faisoit avec une bonté, une politesse, une douceur, qui annonçoient qu'il avoit l'esprit aussi doux et poli, que vif et élevé. De même lorsqu'il instruisoit soit de vive voix, ou par écrit, c'étoit toûjours d'une maniere simple et familiere, sans prendre le ton de Maître, ou les airs de Docteur. p. 8. 1.

Cet éloignement de toute ostentation est en partie cause, que ses écrits ne sont pas chargés de citations d'Auteurs précédents. Il avoit néanmoins un grand fonds d'érudition ; ' et la postérité lui a rendu ce témoignage, que persone en son temps n'étoit plus versé que lui dans la science des SS. Ecritures, ni dans la Litérature séculiere. On a vu ce qu'il fit pour aider les autres à entrer dans l'intelligence des livres sacrés. De son côté, ' il apporta toute l'application imaginable pour saisir le sens de ce qu'il y a de plus difficile. Aussi vint-il à bout de les posséder parfaitement, comme il paroît par ses écrits ascétiques, nommément ses Exhortations, ses Méditations, la plupart de ses prieres, et même quelques-unes de ses Letres. Il n'étoit guéres moins rompu dans la lecture des Peres, sur-tout de S. Augustin, dont les expressions mêmes lui étoient familieres ; quoiqu'il ne le cite pas, soit par la raison qui a été déja alléguée, soit à cause qu'il s'étoit comme approprié sa doctrine, à force de l'étudier. Trit. scri. c. 351 | chr. hir. t. 1. p. 257. Ansel. vit. p. 3. 2.

Pour ce qui est des sciences humaines, ' on convient sans contradiction qu'il y étoit très-habile, et qu'il s'y fit beaucoup de réputation : *Sæcularium Literarum peritia insignis.* ' Il avoit lû jusqu'aux Médecins et aux Philosophes ; et les éclaircissements qu'il a donnés aux catégories d'Aristote, montrent qu'il étoit entré bien avant dans les secrets de ce chef des Peripateticiens. Mais rien ne donne une plus grande idée de l'étendue du sçavoir d'Anselme, que ses travaux literaires à corriger les exemplaires viciés, soit de la Bible et des Ecrivains Ecclésiastiques, soit même des Auteurs profanes. ' On a dit ailleurs, qu'à l'exemple de Lanfranc son Maître, il em- Hen. Gand. scri c. 5. Ansel. l. 1. ep. 34. 35. 51 | op. p. 148. c. 17. His. lit. de la Fr. t. 7. p. 117. 118.

ploïa beaucoup de temps à ce noble exercice, un des plus utiles de toute la Literature, et qui suppose le plus de connoissances; puisqu'il étend son empire sur toutes les facultés qui font l'objet des Letres.

Il n'y a ni preuve, ni indice, qu'Anselme eût étudié la langue Hébraïque. Mais lorsqu'on a lu ses écrits, on ne peut douter qu'il ne sçut quelque chose de la gréque. Les titres de Monologue et de Proslogе, qu'il a empruntés de cette langue, pour inscrire deux de ses principaux ouvrages, annoncent suffisamment, que s'il n'y étoit pas habile, au moins il ne l'ignoroit pas.

Il seroit inutile d'entrer dans le détail des divers points de doctrine, que S. Anselme a entrepris de traiter. L'idée que nous avons donnée de ses écrits dans le catalogue raisoné que nous en avons dressé, a déja mis nos Lecteurs au fait à l'égard de cet objet. Ils y ont vu qu'il a discuté presque tous les points fondamentaux de la religion : l'existence de Dieu, ses divines perfections, l'incarnation du Verbe, la procession du S. Esprit, la chûte des Anges apostats, l'origine du mal, le péché originel, le libre arbitre, etc. Quant à la pureté de sa doctrine, le choix que l'Eglise a fait de S. Anselme, pour un des Peres, c'est-à-dire de ceux qui l'ont instruite, enrichie et défendue par leurs écrits, suffit seul pour ne pas douter, qu'elle ne soit saine en tous ses points.

Nous dirons seulement que le sçavant Dom Joseph Saenz d'Aguire, depuis Cardinal de la S. Eglise Romaine, ne pouvant souffrir qu'un Docteur aussi illustre que S. Anselme, fût inférieur à Pierre Lombard, à S. Thomas, S. Bonaventure, Aléxandre de Halès, Jean Dunz, ou Scot, et autres, en ce que persone n'avoit encore expliqué, ou commenté sa Théologie, comme l'avoit été celle de ces autres Théologiens, entreprit enfin de lui rendre ce bon office, et lui servir d'interprete. Il se borna cependant d'abord à ses écrits dogmatiques, et en composa avec les commentaires de sa façon ce qu'il a intitulé : La Théologie de S. Anselme Archevêque de Cantorberi, et très-sçavant Théologien, illustrée de commentaires et de dissertations tant dogmatiques que scolastiques. Ce grand ouvrage divisé en trois assez gros volumes *in-folio*, fut imprimé pour la première fois à Salamanque en Espagne les années 1679, 1681 et 1685. Dans la suite le Commentateur aïant revû, retouché et augmenté son ouvra-

ge, ' on publia une nouvelle édition plus parfaite, qui parut à Rome en autant de volumes et de même forme, dans le cours des années 1688, 1689 et 1690, un volume chaque année. Le docte Interprete y a recueilli avec beaucoup d'ordre, quoiqu'avec un peu trop de prolixité, en divers traités divisés en plusieurs questions, tout ce que S. Anselme enseigne : 1, sur la Théologie en général, ou la notion des choses divines; 2, sur l'existence d'une premiere cause contre les Athées et les Païens; 3, de l'essence et des propriétés divines; 4, du mystere de la Trinité : et ainsi de tous les autres points de dogme que S. Anselme a entrepris de toucher. Bib. S. Vin. cen.

' Dom d'Aguire avoit travaillé à un quatriéme volume, pour completer ce corps de Théologie, sur le même plan qu'il l'avoit commencé, et s'étoit proposé d'illustrer aussi de ses remarques les Méditations et les Prieres du même saint Docteur. Mais se trouvant arrêté par plusieurs autres occupations étrangères, il ne put exécuter son dessein projetté. Bib. mag. eccl. t. 1. p. 170. 1.

Peu après l'édition de la Théologie de S. Anselme faite à Rome, ' on publia à Delfe en Hollande l'année 1692 un petit volume *in-12* avec ce titre : *S. Anselmus Cantuariensis Archiepiscopus per se docens.* Ouvrage qu'on annonce comme très-utile aux Théologiens et aux Prédicateurs, qui y trouveront des maximes aussi claires que sublimes, et comme très-propre à instruire de la science des mœurs, et à expliquer les vérités du dogme catholique. La modestie de l'Auteur lui a fait supprimer son nom; mais on sçait que l'écrit, qui se débita chez Henri Van Rhyn, est dû au travail de Dom Gabriel Gerberon dernier Editeur de S. Anselme. Le Jurisconsulte Jean Pierre de Ludwig faisoit espérer en 1720 de publier un Dictionaire théologique du même Pere; mais nous ignorons s'il a rempli l'attente qu'il en avoit donnée au public. p. 482. 2.

Ce n'est pas seulement pour le fonds des choses, que les ouvrages de S. Anselme méritent d'être estimés, et l'ont été réellement, comme on vient de le voir; c'est encore pour la maniere dont ils sont écrits. L'Auteur a sçu la proportionner et l'assortir à leur nature. Dans ses ouvrages dogmatiques, qui sont presque entierement métaphysiques, il règne beaucoup d'élevation et de subtilité, mais une subtilité toûjours dirigée par un jugement mûr, solide, éclairé, qui ne perd point de vûe le but qu'il se propose, et par conséquent fort différente de cette subtilité indigne de la bonne Théologie, qu'em-

ploïerent dans la suite grand nombre de Scolastiques. Ses pensées sont relevées, mais claires, justes, et ses raisonnements forts, pressants, persuasifs. On ne découvre pas à beaucoup près la même élevation dans ses Homelies et autres ouvrages ascétiques : aussi ce sont des discours familiers, qui demandent une maniere de s'exprimer avec simplicité. On y trouve plusieurs mysticités, mais qui sont pour l'ordinaire assez naturelles, et ont trait à des vérités importantes. Le langage que S. Anselme parle dans ses Méditations et ses Prieres, n'est autre que celui du cœur, comme il convient; mais l'onction dont il est accompagné, lui donne un grand relief. Il ne laisse pas néanmoins d'y avoir une certaine élevation dans la plupart des pensées. Pour ses Letres, elles sont écrites d'une maniere familiere et la plus simple, sans art ni d'autre éloquence que celle du cœur.

La Latinité de S. Anselme est pure, et la façon particuliere d'exprimer ses pensées serrée, concise, fort coupée et sans ornement, mais claire et ordinairement naturelle. Quelque curieux y a trouvé assez de beautés, pour avoir pris la peine

Bib. Angl. ms. par. 4. n. 2373.

d'en extraire de quoi faire ' un Recueil, qu'il a intitulé les Fleurs d'Anselme. Il y en avoit un exemplaire entre les manuscrits d'Isaac Vossius.

§ V.

EDITIONS DE SES ŒUVRES RÉUNIES ENSEMBLE.

Dans l'énumération que nous allons faire des éditions où l'on a réuni toutes, ou seulement quelques-unes des œuvres de S. Anselme, nous ne ferons point entrer celles dont il a été déja parlé par occasion. Nous n'y comprendrons point non plus quelques autres particulieres des écrits qui lui ont été supposés, mais qui sont reconnus depuis long-temps pour ne lui pas appartenir.

Ansel. pr. | Cave, p. 542 | Bib. mag. eccl. t. 1. p. 481. 2.

' On convient de compter pour la premiere édition des œuvres de S. Anselme, celle qui parut *in-folio* en 1491 à Nuremberg, où elle fut renouvellée en 1494. Persone n'est entré dans le détail des écrits qu'elle comprend; mais il est à croire qu'elle n'en contient pas d'autres, que ceux qui se trouvent dans les deux éditions gotiques, qui la suivirent, et ne portent ni date, ni nom de lieu, non plus que d'Im-

Bib. S. Vin. cen.

primeur ou de Libraire. ' Nous en avons sous les yeux une qui est en un volume petit *folio*, et qui comprend presque

tous les écrits dogmatiques du saint Docteur, quelques-unes de ses Méditations, deux Homelies et treize de ses Letres, en comptant une de celles du Pape Pascal, qui lui est adressée, avec plusieurs des opuscules qui lui ont été faussement attribués.

Après ces éditions en vinrent deux autres *in-folio*, faites à Paris la même année, qui est 1544, chez Guillaume Morel pour Poncet le Preux et Jean de Roigni. Editions que l'on confond ordinairement, mais qui sont fort différentes l'une de l'autre, comme nous sommes en état d'en certifier le public, après en avoir fait l'examen. ' L'une qui ne contient que les mêmes écrits qui se trouvent dans la gotique précédente, mais dont l'ordre est un peu renversé, est dûe aux soins d'Antoine Democharès de Monchi Docteur de Sorbone, qui la dédia à Jean de Hangest Evêque de Noïon, par une épitre en date de la même année 1544. ' Cette édition fut renouvellée au même endroit et en même volume, au bout de cinq ans en 1549. Elle est fort bien conditionée. Il y a toute apparence que c'est encore ' la même édition marquée par Arnoul Wion, comme faite à Venise en 1568, sous ce titre Opuscules de S. Anselme.

D. Larch.

S. Vin. cen.

Wion, lig. vit. l. 5. p. 836.

' L'autre édition de Paris en 1544 a été dirigée par Simon Fontaine de Sens, de l'ordre de S. François, qui l'a dédiée à Charles Monsieur, qualifié Evêque de Nevers, quoiqu'il ne fût qu'Administrateur de l'évêché, par une épitre datée de Paris la même année. C'est le fameux Charles de Bourbon, depuis Cardinal Archevêque de Rouen. Dans cette édition sont compris seulement un commentaire sur toutes les Epitres de S. Paul, et un Recueil de douze Homelies sur divers endroits choisis de l'Evangile. Le commentaire est le même que René Chastaigner avoit publié dès 1533 sous le nom de S. Anselme; mais qui est l'ouvrage d'Hervé Moine de Deols, comme en avertit ce second Editeur dans son épitre dédicatoire, quoiqu'il ne l'ait pas inscrit de son nom, par la raison qu'il en allégue. Il a eu soin de marquer dans l'inscription en tête du volume, qu'il y avoit des sçavants, qui prétendoient que les Homelies qu'il y publie, appartienent aussi au même Hervé. Cependant elles se trouvent les mêmes, mais dans un ordre différent, parmi les seize de l'édition de S. Anselme par Dom Gerberon. Ce n'est pas à dire au reste, que le Moine Hervé n'ait fait de son côté des Homelies sur les Evangiles, comme il est marqué dans son éloge funebre.

Bib. S. Sulp. Bit.

de Elron. ' En 1560 il parut à Cologne chez Jean Birckman une autre édition des œuvres de S. Anselme, qui y sont divisées en trois tomes, ou parties, qui ne sont qu'un volume *in-folio :* division qui a servi de modéle pour les autres éditions suivantes. Ceux qui ont dirigé celle dont il est ici question, n'ont fait qu'y réunir les écrits contenus dans les deux de Paris des années 1544 et 1549, et y ajoûter d'autres ouvrages étrangers à l'égard de S. Anselme. Tel est un Commentaire sur S. Matthieu, imprimé sous son nom dès 1551, comme il a été dit ailleurs. Tel est encore un autre Commentaire sur l'Apocalypse, publié en 1549 sous le nom d'Anselme de Laon; quoique d'autres en transportent l'honeur à Hervé Auteur du Commentaire sur S. Paul. Tel est enfin un Commentaire sur le Cantique des Cantiques, que l'on croid de la façon du même Hervé.

Dans la premiere partie de cette édition, qui paroît rare, est d'abord placée, mais sans nom d'Auteur, la vie de S. Anselme par Edmere. Vienent ensuite le Commentaire sur S. Matthieu, et les Homelies sur divers endroits choisis de l'Evangile. La seconde partie comprend les trois autres Commentaires, dont on vient de parler. Enfin on a renvoïé dans la troisiéme tous les mêmes opuscules, tant sinceres que supposés qui se trouvent dans l'édition de Democharès.

Çarm. Red. Au bout de treize ans, ' en 1573 cette même édition de Cologne y fut renouvellée chez Materne Cholin, avec la même division et en même format que la précédente. Toute la difference entre l'une et l'autre, est que dans la premiere partie de l'édition de 1573, on a transporté le Commentaire sur le Cantique des Cantiques rangé dans la seconde partie de l'édition précédente, et qu'on a ajoûté à la tête de la troisiéme partie quelques vers du commencement du beau Poëme sur le mépris du monde, que nous avons montré appartenir à Roger de Caen Moine du Bec.

Jean Picard Chanoine Regulier de S. Victor à Paris, aïant trouvé parmi les manuscrits de sa Maison le Poëme entier, qu'il regardoit comme une production de la Muse de S. Anselme, et recouvré grand nombre de ses Letres, entreprit de donner une nouvelle édition de tous ses ouvrages. Il prit pour modéle la derniere de Cologne, dont il revid les écrits sur les anciens exemplaires, tant imprimés qu'à la main, les illustra de quelques notes de sa façon, et partagea en quatre

parties toutes les pieces qu'il fit entrer dans celle qu'il préparoit pour le public.

La premiere et seconde partie sont les mêmes que dans l'édition précédente. Mais la troisiéme est augmentée du Poëme entier Du mépris du monde; du Psautier de la S. Vierge; du traité sur le Sacrement de l'Autel; du martyre de S. Guignier et ses Compagnons; enfin de *l'Elucidarium*, ou Somme abrégée de Théologie : tous ouvrages qui n'appartienent point à S. Anselme, si toutefois on en excepte peut être le second et le dernier. La quatriéme partie, qui donne le plus de prix à cette édition, contient plus de deux cents Letres, qui presque toutes n'avoient point encore vu le grand jour, et qui y sont partagées en trois livres. ' Ce Recueil ainsi dirigé, fut imprimé en un volume *in-folio* à Cologne chez les Cholins en 1612. Becc.

' En 1630 le sçavant et laborieux Theophile Raynaud Jesuite en publia en même volume, une autre édition à Lyon chez Laurent Durand. Celle-ci, qui est divisé en quatre parties, comme la précédente, éclipsa toutes les autres. L'Editeur mit tout en œuvre pour la rendre aussi parfaite qu'il étoit possible. Il tira à cet effet de grands secours de la bibliothéque du Vatican par la voïe de Leon Allazzi, plus connu sous le nom Latin d'Allatius. Enfin après avoir fait une sérieuse discussion de tous les écrits publiés jusques-là sous le nom de S. Anselme, afin de discerner ceux qui sont véritablement de lui, d'avec ceux qui ne lui appartienent pas, il rangea les premiers dans les trois premieres classes, ou parties de son édition, et renvoïa les autres dans la quatriéme classe. Il crut néanmoins fort prudemment devoir en exclure les Commentaires sur le Cantique des Cantiques, l'Evangile de S. Matthieu, les Epitres de S. Paul et l'Apocalypse, par la raison que tous les gents de Letres étoient alors persuadés que ces écrits n'étoient point de S. Anselme. ff. Min. cen.

Après tout, quelque critique qu'eût le P. Raynaud, il lui est cependant arrivé d'imprimer parmi les véritables ouvrages du saint Docteur quelques opuscules qui ne lui appartienent point. De ce nombre sont le traité Du Sacrement de l'Autel divisé en deux parties; celui De l'excellence de la S. Vierge; les Actes des SS. Martyrs Guignier et ses Compagnons; le Poëme sur le mépris du monde, avec les deux suivants; et quelques autres opuscules, qui sont au moins douteux.

Toutes ces différentes éditions, qui marquent le grand empressement qu'on a eu en tous les Siecles depuis l'invention de l'Imprimerie, pour les ouvrages de S. Anselme, ont été suivies ' de celle qui fut faite à Paris en 1675 chez Louis Billaine et Jean du Puis, en un fort gros volume *in-folio* par les soins de Dom Gabriel Gerberon. ' Edition qui dès sa naissance a reçu les éloges du public, et qui mérite à juste titre la préférence. L'Editeur a revu le texte de son Auteur, ' non-seulement sur les éditions dont on vient de rendre compte, mais aussi sur les meilleurs manuscrits de France et d'Angleterre, et a été soigneux d'en marquer les variantes, qu'il a placées immédiatement avant les tables. A la tête du volume il a mis une critique de chacun des ouvrages qu'il a imprimés, tant de ceux qui sont véritablement de S. Anselme, que des autres. C'est-là qu'il en marque ordinairement la Chronologie, et discute divers points intéressants pour la Literature. Il n'a point orné de notes le texte original; mais pour y suppléer en quelque sorte il a réimprimé une partie de celles de Jean Picard, c'est-à-dire les plus importantes. L'ordre qu'il a gardé entre les véritables écrits de son Auteur, est le même que nous avons suivi dans le catalogue raisoné que nous avons fait, après l'histoire de la vie du saint Archevêque.

S. Vin. cen.

Jour. des Sç. 1676. p. 13. 14.

Ansel. pr.

Ce qui donne un grand prix à cette édition, est la découverte de plus de cent Letres dont le nouvel Editeur l'a enrichie, et qui forment un quatriéme livre; n'y en aïant que trois dans les deux éditions précédentes. A la suite de ces quatre livres de Letres vienent deux appendices fort considérables. Dans le premier sont compris plusieurs opuscules, auxquels on avoit fait porter autrefois le nom de S. Anselme. Entre ceux-ci est imprimée pour la premiere fois la Dispute d'un Juif avec un Chrétien touchant la foi en J. C. Ouvrage qui appartient à Gilbert Crispin Abbé d'Oüestminster. Cet appendice est suivi de tables fort amples, et d'un petit supplément où l'Editeur a placé les huit Letres publiées dans le IX volume du Spicilege, auxquelles il en a ajoûté deux autres découvertes trop tard pour avoir leur rang naturel, avec un petit discours du même Pere sur la passion du Seigneur. L'autre appendice contient les écrits revus et corrigés du Moine Edmere, disciple, compagnon inséparable et confident de S. Anselme. Le premier de ces écrits est la vie du saint, que

d'autres Editeurs avoient mise en tête de leurs éditions des œuvres de ce docte Archevêque, mais que Dom Gerberon a renvoïée ici, parce d'une part qu'il en a mis une de sa façon à la tête de son édition, et de l'autre, qu'il a jugé plus à propos de joindre cet écrit aux autres opuscules d'Edmere. On sçait qu'un de ces opuscules est l'histoire de la persécution, que S. Anselme eut à souffrir sur le Siege de Cantorberi : histoire aussi justement que généralement estimée pour l'exactitude et la fidélité avec lesquelles elle est écrite sous le titre *d'Historia novorum*.

Les exemplaires de cette édition se trouvant épuisés, environ quarante ans après qu'elle eut paru dans le public, ' Montalant Imprimeur-Libraire à Paris entreprit de la renouveller, et la donna effectivement de nouveau en 1721. Le volume est en même format que le modéle, et contient le même nombre de pages, à une ou deux près. Toute la difference qu'il y a entre le modéle et la copie, est qu'on a fait entrer dans celle-ci quatorze Letres de S. Anselme et deux Elegies à sa louange qui ne sont pas dans l'autre. Si l'Imprimeur avoit voulu consulter quelqu'un des Confreres de Dom Gerberon, il lui auroit fait éviter un défaut qui se trouve dans sa copie. Il s'agit des Letres et de deux opuscules de S. Anselme renvoïés dans une espéce de supplément, et qui auroient dû être rangés en leur place naturelle avec ses autres écrits.

Jour. des Sç. 172. p. 433-438.

S. HUGUES,

Abbé de Cluni.

---

§ I.

HISTOIRE DE SA VIE.

'Hugues, celui de tous les Abbés de Cluni qui a travaillé le plus efficacement à porter cette illustre Maison au plus haut point de sa splendeur, nàquit en 1024 à Semur en Brienois [1] au diocèse d'Autun. Dalmace son pere,

Mab. an. l. 57. n. 102 | l. 71. n. 74 | Boll. 29. Apr. p. 629. n. 2. 635. n. 1. 649. n. 1. 655. n. 1.

' 1 M. Baillet et quelques autres ont confondu ce Semur avec Semur en Auxois, qui en est fort différent, quoique tous deux en Bourgogne.

Bail. 29. Avr. p. 377.

Seigneur du lieu avec le titre de Comte, et Aremburge de Vergy sa mere étoient l'un et l'autre de la premiere Noblesse de Bourgogne. Quoique très-unis par les liens du cœur, ils se trouverent néanmoins partagés sur la destination de leur fils. Le pere, qui en vouloit faire son successeur, le formoit à la profession des armes, et aux autres exercices ordinaires à la jeune Noblesse. La mere au contraire, qui avoit quelque présentiment de ce qu'il seroit un jour, l'élevoit pour le consacrer à Dieu. L'enfant entraîné par inclination et par grace à ce dernier état, termina leur differend. ' Déja il apprenoit par cœur l'Ecriture Sainte, et visitoit fréquemment les églises. Mais pour éviter que son pere ne le détournât de son pieux dessein, il fit tant auprès de lui, qu'il en obtint la permission de passer sous la conduite de Hugues Evêque d'Auxerre et Comte de Châlons son grand oncle. Là le jeune Hugues s'appliqua avec fruit à l'étude de la Grammaire qui lui fraïa la voïe à celle des livres sacrés, et des hautes sciences.

Boll. ib. p. 635. n. 2.

' Aïant atteint l'age de quinze ans, le désir de quitter le monde, avant que de le connoître, le conduisit à Cluni, où l'Abbé S. Odilon le reçut avec une extrême joie, et lui donna l'habit monastique. A cette cérémonie un des freres de la Maison, qui avoit découvert par une lumiere particuliere le mérite du jeune novice, s'écria que Cluni étoit heureux de posséder un si précieux thrésor. Il étoit parfaitement bien fait, de belle taille; mais les dons intérieurs surpassoient encore les extérieurs; et quoique dans sa premiere adolescence, il avoit toute la prudence et la maturité des vieillards. Tous ses soins se tournerent à acquérir les vertus convenables à l'état qu'il avoit embrassé; et il y réussit de telle sorte, que S. Odilon du consentement de sa communauté l'établit au bout de peu d'années Prieur de la Maison, afin de servir de modéle aux autres en veillant sur leur conduite.

n. 2-4. p. 649. n. 2 | Mab. ib. l. 71. n. 73.

' Son mérite allant toûjours croissant, il fut député à la Cour d'Allemagne pour reconcilier les Moines de Payerne, monastere dépendant de Cluni, avec l'Empereur Henri le Noir, dont ils avoient encouru la disgrace. Sa négociation heureusement terminée, il retourna à Cluni, où il ne trouva plus S. Odilon, qui étoit mort le premier jour de janvier 1049 pendant son absence. Au bout de quelques jours, on procéda à l'élection d'un nouvel Abbé; et elle tomba unanimement sur le Prieur Hugues, qui n'avoit encore que vingt-cinq ans. Il

Boll. ib. p. 635. n. 3. 4 | Mab. ib. l. 59. n. 50 | l. 71. n. 73 | act. t. 8. p. 675. n. 124.

fut le seul qui s'y opposa; mais il eut beau se récrier qu'il étoit indigne d'un tel honeur, et verser des larmes en conséquence, il fut béni le vingt-deuxiéme de Février de la même année par Hugues Archevêque de Besançon. Bien-tôt on fut convaincu, que le nouvel Abbé, quelque jeune qu'il fût, possédoit tout ce qui étoit nécessaire du côté de la sagesse, des mœurs et du sçavoir, pour remplir la place où la providence venoit de le mettre. ' Depuis qu'il y fut entré, toute sa vie fut partagée entre les exercices de Marthe et ceux de Marie. Infatigable à l'étude, il n'en étoit pas moins appliqué à la priere. En tout temps il avoit une égale attention, ou à faire quelque progrès pour lui-même, ou à rendre service aux autres. S'étant proposé son saint prédécesseur pour modéle, il réussit parfaitement à le copier. Il eut pour ses freres et pour les pauvres les mêmes entrailles de tendresse, et se fit un mérite de sacrifier à leurs besoins l'or et l'argent dont il pouvoit disposer.

Boll. ib. p. 635-636. n. 3. 5.

' La même année que Hugues reçut la bénédiction abbatiale, il assista au Concile tenu à S. Remi de Reims les premiers jours d'Octobre, et y occupa le second rang entre les Abbés. Le Pape S. Leon IX qui y présidoit, lui aïant ordonné de faire à l'assemblée un discours contre la simonie et le concubinage des Clercs, Hugues s'en acquitta avec tant de grace et de force, que non-seulement il fit admirer le talent qu'il avoit pour la parole, mais il persuada encore au Concile de n'épargner aucun de ceux qui seroient convaincus de ces crimes. ' De Reims il accompagna le Pape jusqu'à Rome, avec plusieurs Evêques et autres Abbés de France. Leon sur sa route tint un Concile à Maïence, et un autre à Rome après Pâque de l'année suivante. Hugues assista à l'un et à l'autre; et quoique le plus jeune des Abbés, il souscrivit le second à celui de Rome, dans lequel il fut pour la premiere fois question des erreurs de Berenger de Tours.

p. 637. n. 8. 652. n. 25 | Mab. act. ib. p. 721.

Mab. an. l. 59. n. 72. 75.

Depuis que l'Empereur Henri le Noir eut connu le mérite de Hugues dans l'occasion, dont il a été parlé, ' il conçut pour lui une estime et une affection qui lui faisoient souhaiter de le voir quelquefois. En 1052 ce Prince l'aïant appellé à Cologne où étoit sa Cour, l'y retint le plus long-temps qu'il lui fut possible, et voulut qu'il levât des sacrés fonts de baptême le fils qui lui étoit né le onziéme de Novembre de l'année précédente. ' A peine fut-il de retour à Cluni, que le

Spic. t. 2. p. 396 | Mab. ib. l. 60. n. 5 | Boll. ib. p. 636. n. 6. 655. n. 2.

Boll. ib. p. 636. n. 7.

Pape S. Leon le députa en Hongrie pour y établir la paix, en quoi Hugues réussit heureusement. Il s'agissoit de la reconciliation du Roi André avec l'Empereur. Aïant commencé à figurer de la sorte dans l'Eglise et dans l'Etat, il continua de le faire dans la suite avec le même succès et le même honeur. Il s'y passoit rarement des choses considérables, sans qu'il y eût quelque part. ' En 1055 il s'assembla à Autun un Concile, auquel Robert II Duc de Bourgogne refusoit fierement de se trouver; quoique sa présence y fût nécessaire. On chargea l'Abbé de Cluni, qui y avoit été invité, de l'engager à y venir. L'homme de Dieu alla trouver le Duc; et l'aïant repris de son injuste refus, il l'amena à l'assemblée sans la moindre résistance. Hugues y parla de la paix avec tant de force, que Robert en fut vivement touché, et pardonna la mort de son fils à ceux qui lui avoient ôté la vie. ' Sous le Pape Nicolas II il présida en qualité de son Légat à un Concile tenu à Avignon auquel se trouverent tous les Evêques de Provence.

p. 659. n. 7 | Mab. ib. n. 67.

Gall. chr. nov. t. 1. p. 483.

Il seroit trop long d'entrer dans le détail de toutes les grandes affaires auxquelles on l'engagea à s'intéresser. Il suffit de dire, que les Papes, ' nommément Grégoire VII, connoissant l'étendue de ses lumieres, et sa parfaite intégrité à l'épreuve de tout motif et respect humain, l'associoient souvent à leurs Légats en France, pour discuter et juger de concert les affaires le plus épineuses. On n'assembla guéres de Conciles dans l'enceinte de l'église Gallicane, qu'il n'y assistât. On l'a déja vû paroître à quelques-uns avec distinction. Il se trouva encore à celui où l'Archidiacre Hildebrard déposa un Evêque pour cause de simonie; ' à celui de Toulouse en 1068 sous la présidence du Cardinal Legat Hugues Le Blanc; à celui d'Autun en 1077; à celui de Clermont en 1095. Dès 1080 il s'étoit trouvé à la tête de plusieurs autres Abbés à l'assemblée, où se fit l'élection de Gautier Evêque de Châlons sur Saone.

Greg. VII. l. 4. 22 | l. 6. ep. 2 | Mab. act. t. 9. p. 376. n 5. 410. n. 17 | Lab. bib. nov. p. 198. 204. 205.

Mab. an. l. 63. n. 29 | Conc. t. 9. p. 1197 | t. 10. p. 397.

Mais les grandes affaires de l'Eglise et de l'Etat, auxquelles il fut obligé de se prêter, ne lui firent jamais négliger celles de sa propre maison, et des autres monasteres qui en dépendoient. Soit absent ou présent, il eut le secret d'y maintenir persévéramment la discipline réguliere dans toute sa vigueur. On peut se rappeller la peinture ' que nous avons faite ailleurs du bel ordre qui y régnoit sous le gouverne-

His. lit. de la Fr. t. 8. p. 390. 391.

ment du saint Abbé. Cluni se fit alors une si brillante réputation, ' que les anciens monasteres recherchoient sa réforme avec empressement; et elle inspira à plusieurs Seigneurs, et à quelques Souverains même assez de zéle pour en fonder de nouveau sous le même institut. Il ne seroit pas aisé de faire l'énumération de tous ceux de l'une et de l'autre classe, où il fut introduit : soit dans toute l'étendue de la France, ou les païs étrangers, l'Italie, l'Espagne, l'Allemagne, l'Angleterre. Hugues étoit l'ame qui animoit, et donnoit l'action à tous ces differents membres d'un même corps. ' On y comptoit jusqu'à dix mille Moines qu'il avoit sous sa conduite, au rapport d'Ordric Vital, Auteur contemporain. ' Il n'étoit pas jusqu'aux églises Cathedrales qui ne souhaitassent d'entrer en société au moins de prieres avec cette célèbre abbaïe.

Boll. ib. p. 638. n. 12. 651. n 14. 15.

Ord. vit. l. 11. p. 839.

Spic. t. 6. p. 451. 454.

' Non content de travailler ainsi à la sanctification des hommes, Hugues pensa encore à celle des persones de l'autre sexe. A cet effet il fonda avec le secours du Comte Geofroi son frere, le célèbre monastere de Marcigni, dont il confia la direction à ceux de ses Eleves en qui il reconnoissoit plus de talent pour la conduite des ames. La Maison étoit autant pour des veuves avancées en age, que pour des filles; et dès le temps du fondateur il s'y retira plusieurs Dames de la premiere naissance.

Boll. ib. p. 637. 638. n. 11. 651. n. 15.

Tous ces divers soins extérieurs ne servirent qu'à mieux faire connoître la vertu de Hugues, sans l'affoiblir, ou l'altérer le moins du monde. Tel il étoit dans le monastere, tel il se montroit dans le commerce avec les hommes, et dans les cours des Grands. ' C'étoit toûjours le même fonds d'intérieur, de charité, d'humilité, de mortification, et une attention perpétuelle à préférer les choses du ciel à celles de la terre, et les éternelles aux passageres.

p. 637. n. 10.

Son mérite et sa vertu étoient si généralement reconnus, qu'ils lui attirerent l'estime et l'affection des Papes, des Empereurs, des Rois, des Princes et des Grands Seigneurs, dont il devint le conseil, le confident et à qui il rendit divers services. On a déja vu, ' que tout jeune qu'il étoit, le Pape Leon IX lui confioit des négociations importantes. ' Estiene IX, son successeur après Victor II, se trouvant à Florence attaqué de la maladie dont il mourut, fit venir le pieux Abbé, pour l'assister au lit de la mort, et recevoir ses derniers soupirs.

p. 636. n. 7.

p. 637. n. 7. 649. n. 5.

Mais de tous les Papes aucun ne témoigna plus de confiance en l'Abbé Hugues, ' que Gregoire VII; quoique quelques-uns des autres eussent été ses disciples. C'est ce qui paroît par la nature des affaires dont il le chargea, et le nombre des Letres qu'il lui écrivit dans le cours de son pontificat. Il n'y avoit peut-être pas encore un an qu'il étoit monté sur le S. Siege, que ne voïant pas à Rome son ami Hugues, il lui écrivit pour se plaindre avec tendresse, de ce qu'il tardoit si long-tems à lui donner cette consolation. Au plus fort de ses disgraces, il ne trouvoit pas de moïen plus propre à les adoucir, que de les déposer par écrit dans le sein de l'Abbé de Cluni. Hugues de son côté répondit parfaitement à toutes ces confidences; et entre autres services qu'il rendit à ce Pontife, il conjura plus d'une fois la tempête qu'il avoit excitée contre lui-même. En un mot ' Gregoire n'eut point de plus zélé partisan que Hugues, sans néanmoins que celui-ci voulût prendre d'autre part aux contestations qui commirent l'Eglise avec l'Empire, que celle de Médiateur.

Greg. VII. l. 1. ep. 14. 62 | l. 2. ep. 49 | l. 5. ep. 21 | l. 6. ep. 17. 33 | l. 8. ep. 2.

Mab. act. t. 9. p. 428. n. 58.

' Urbain II n'eut pas été plutôt élu pour remplacer le Pape Victor III, qu'il se pressa d'en donner avis à notre pieux Abbé, en des termes qui montrent combien il l'aimoit et le considéroit. ' A la tête d'autres rescrits il le qualifie son très-saint, très-revérend et très-cher frere. ' En 1095 ce Pape se rendant au grand Concile qu'il avoit indiqué à Clermont, passa à Cluni, où il fit quelque séjour; et à la priere de Hugues il consacra avec grande cérémonie le grand autel de la nouvelle église, que cet Abbé avoit commencé à construire dès 1088.

Bal. misc. t. 6. p. 371. 372.

Clun. bib. p. 514.

Bal. ib. p. 474. 475 | Mab. an. l. 67. n. 57.

' Pascal II imita Urbain son prédécesseur immédiat, et se hâta de notifier à l'Abbé de Cluni, en lui donnant le titre de son très-respectable frere, l'honeur qu'on lui venoit de faire de l'élire pour Pape. Il fit encore davantage dans la suite. ' En vûe du mérite personel de Hugues et des grands services que son Ordre avoit rendus à l'église, il accorda à l'abbaïe de Cluni et à toutes les maisons de sa dépendance diverses confirmations des privileges obtenus des Papes ses prédécesseurs. ' Par une autre Bulle en date de Fevrier 1106, il veut que tous les monasteres dépendants de Cluni lui demeurent unis à perpétuité, comme des membres à leur chef. Ordonnance qui autorisa la maxime déja établie de ce grand Ordre, suivant laquelle les Abbés des monasteres soumis à l'abbaïe matrice,

Mab. ib. l. 69. n. 108.

Conc. t. 10. p. 682-684.

p. 684.

ne prenoient que le simple titre de Prieurs, ce qui subsiste encore aujourd'hui.

Les Empereurs et les Rois n'avoient pas moins d'estime et de vénération pour le saint Abbé de Cluni, que les Souverains Pontifes. Henri le Noir ne le pouvoit mieux témoigner, que par tout ce qu'il fit à son égard, et qui a été déja rapporté plus haut. L'Impératrice Agnès sa veuve, et Henri IV leur fils, qui fut aussi Empereur dans la suite, épouserent les mêmes sentiments pour l'homme de Dieu. ' Il nous reste cinq de leurs Letres qu'ils lui écrivirent en divers temps, et dont l'Editeur a renversé l'ordre chronologique en donnant aux dernieres le premier rang, et confondant celles du pere et de la mere avec celles du fils. Rien de plus tendre, de plus affectif, et même de plus respectueux, que toutes ces Letres. ' Il y en a une de Henri le Noir, en réponse à celle que le pieux Abbé lui avoit écrite sur le recouvrement de sa santé et de la naissance d'un fils pour le soûtien de l'Empire. Ce Prince pénétré de reconnoissance, lui avoue être redevable de l'un et de l'autre à ses prieres. Et après lui en avoir demandé la continuation pour la famille impériale et pour l'Etat, il le presse de se trouver à la Cour à Pâque prochain, pour être le parrein du fils nouvellement né. ' Il y en a une autre de l'Impératrice, qui dès l'inscription de cette Letre marque la confiance qu'elle avoit en Hugues, et le cas qu'elle faisoit de son mérite, en le qualifiant son très-cher pere, digne de toute sorte de respect. C'est pour lui annoncer la mort de l'Empereur son Epoux, et l'engager lui et sa communauté à prier pour le repos de son ame, et pour la conservation et l'heureux régne du fils son successeur.

Spic. t. 2. p. 390-398.

p. 396.

p. 397.

Les trois autres Letres sont de ce fils : ' l'une lorsqu'il n'étoit encore que Roi d'Allemagne et d'Italie, les deux autres de la fin de son empire. Par la premiere ce Prince toûjours plein de tendresse pour son pere spirituel, se plaint de ce qu'il sembloit l'avoir abandonné. Il ne laisse pas néanmoins, comptant toûjours sur ses bontés paternelles, de lui communiquer le dessein qu'il avoit de donner la paix à l'Eglise. En conséquence il le conjure de l'aider en cette occasion de son conseil et de ses prieres. C'est suivant toute apparence cette Letre qui porta le compatissant Abbé ' à ménager avec la Comtesse Mathilde la reconciliation de Henri avec le Pape Gregoire VII, qui se fit en 1077, mais qui ne fut pas de

p. 397. 398.

Boll. ib. p. 653. n. 26 | Mab. ib. l. 65. n. 1.

Spic. ib. p. 390-396.

durée. ′ Dans les deux autres Letres l'Empereur fait à Hugues un long et triste détail de la trahison et révolte de son fils Henri V, qui après la diete de l'Empire tenue à Mayence aux fêtes de Noël 1105, travailloit à le déthrôner. L'infortuné Prince y demande encore au saint Abbé le secours de ses prieres et conseil; lui promettant d'exécuter tout ce qu'il jugera à propos. Quelque affligé que fût Hugues de tous les maux que Henri avoit causés à l'Eglise, il ne laissa pas sans doute d'être touché du malheur de ce Prince : car il l'aima toûjours tendrement, et ne cessa jamais de le reconnoître pour Empereur, malgré les anathémes dont il fut frappé tant de fois de la part des Papes.

p. 401. 402.

′ Hugues étoit aussi bien avant dans les bonnes graces de Philippe I Roi de France. C'est ce qui paroît et par les entretiens familiers qu'il avoit quelquefois avec ce Prince, et par l'ouverture que celui-ci lui fit en une occasion de la velleïté, plutôt que du dessein qu'il avoit de se retirer à Cluni, pour y faire pénitence de sa vie passée. La maniere dont le pieux Abbé lui écrit sur ce sujet, suppose un véritable attachement de sa part pour ce Monarque, et de la part du Monarque une grande confiance au pieux Abbé.

t. 6. p. 445. 446 | Bal. misc. t. 6. p. 471-473.

′ Rien en ce genre n'égaloit l'amitié qu'Alfonse VI Roi de Castille portoit à Hugues. Ce fut par ce motif, et en reconnoissance des services que lui et son roïaume avoient reçus de Cluni, qu'il s'engagea à païer à cette Abbaïe sa vie durant, le double du cens que le Roi Ferdinand son pere lui païoit auparavant. Hugues sensible à la générosité de ce bon Prince, entreprit non-seulement le voïage de Burgos en 1090 exprès pour le voir, mais prescrivit encore en sa faveur des prieres et des aumônes abondantes dans tout l'Ordre de Cluni. ′ On fait honeur à notre pieux Abbé d'avoir eu la premiere part à l'introduction du Rit Romain dans l'Eglise d'Espagne, à la place du gothique, ou mosarabique. Peut-être acheva-t-il dans ce voïage cette entreprise, déjà commencée long-temps auparavant.

Spic. ib. p. 446.

Boll. ib. p. 659. n. 7.

Ce que nous avons dit plus haut ′ qui se passa au Concile d'Autun en 1055, fait voir le crédit qu'avoit l'Abbé de Cluni auprès de Robert II Duc de Bourgogne. Il en eut encore davantage auprès de Hugues son petit fils, qui aïant cedé ses Etats à Eudes son frere, se retira à Cluni pour finir ses jours sous la conduite du saint Abbé.

′ [Spic. ib. p. 449. 450.] Thibaud III Comte de Troïes et Adelaïde son Epouse se distinguerent entre les autres Princes et Seigneurs, par leur vénération envers l'Abbé Hugues. Non-seulement ils firent à son monastere une donation considérable; ils voulurent encore qu'Odon leur fils reçût le S. baptême de sa main. ′ [Mab. act. t. 9. p. 372. n. 7.] Le tendre attachement que Simon Comte de Crespi avoit pour le même Abbé, joint à l'estime qu'il faisoit de son Ordre, le porta à lui soûmettre le monastere de S. Arnoul de Crespi.

Les autres amis de distinction que Hugues s'attira par son mérite entre les Cardinaux, les Archevêques, les Evêques et gents de Letres, sont presque sans nombre. Il suffisoit de le connoître, pour lui vouer son estime et son affection. ′ [Petr. Dam. l. 6. ep. 2-4.] Le Cardinal Pierre de Damien, aïant eu occasion de passer quelques jours à Cluni auprès de lui, devint un de ses plus grands admirateurs. Dans les letres qu'il lui écrivit depuis, il lui donnoit tantôt le titre d'Abbé d'une sainteté éminente, tantôt la qualification de l'Archange des Moines. S'étant proposé de faire instruire un neveu fils de sa sœur, il l'adressa à Hugues, afin que ce fût lui-même qui lui choisît ses Maîtres.

Jusqu'au temps que le Légat Hugues Evêque de Die, puis Archevêque de Lyon, se mit en tête de devenir Pape, il fut toûjours intime ami de l'Abbé de Cluni. ′ [Conc. t. 10. p. 416. 417.] Mais celui-ci n'aïant pu approuver la conduite du Légat en cette rencontre, leur amitié souffrit quelque altération. Ce ne fut au reste qu'un nuage qui ne fit que passer; ′ [Bal. ib. t. 5. p. 255. 256.] ils renouërent bien-tôt leur anciene amitié. ′ [Ansel. l. 4. ep. 17 | Boll. ib. p. 639. n. 14.] Un autre intime ami de l'Abbé Hugues, étoit S. Anselme Archevêque de Cantorberi, qui pendant son double exil en France l'alla visiter plus d'une fois à Cluni, et qui l'accompagnoit quelquefois à Marcigni, pour consoler les Religieuses de ce monastere. ′ [Mab. ana. t. 4. p. 467.] Hugues avoit aussi de grandes liaisons avec le vénérable et sçavant Guillaume Abbé d'Hirsauge, ′ [t. 1. p. 260.] et Guillaume Wallon Abbé de S. Remi de Reims et de S. Arnoul de Metz. ′ [Boll. ib. p. 644. n. 37.] Plusieurs autres Abbés avoient tant de respect et d'attachement pour lui, qu'ils abdiquerent leur dignité, pour aller à Cluni vivre en simple Moines sous sa conduite.

Telle fut la vie de ce grand Abbé, fort brillante au dehors, mais encore plus humble au dedans, et toûjours pénitente en l'un et l'autre état. ′ [p. 646. n. 43. 44.] Il ne laissa pas, quoique chargé d'années de redoubler ses jeûnes, ses veilles, ses prieres, ses gémissements, lorsqu'il sentit sa fin s'approcher. Alors il prit

de justes mesures pour maintenir l'exacte discipline qu'il avoit établie. Le jour de Noël 1108, il assembla sa communauté, et lui fit une exhortation pathétique, qui tendoit à ce but. p. 632. 2. 633. 1. ' Il n'oublia point non plus ses cheres filles de Marcigni, pour lesquelles il dressa de salutaires réglements. Enfin ses p. 647 n. 46-49 | Ord. vit. l. 11. p. 839. forces allant toûjours diminuant, ' il eut encore assez de courage pour assister à l'Office divin le jeudi Saint et les trois jours suivants. Le mercredi dans l'octave de Pâque se trouvant extrêmement mal, il se fit porter à la Chapelle de la S. Vierge, où il rendit l'esprit couché sur la cendre et le cilice, le vingt-neuviéme d'Avril 1109, huit jours précisément après la mort de S. Anselme son bon ami. Il étoit dans la quatre-Boll. ib. p. 653. n. 30. vingt-cinquiéme année de son age, ' et avoit gouverné Cluni en qualité d'Abbé soixante ans deux mois et huit jours. Ordric Vital lui donne soixante-quatre ans de prélature, par la raison apparemment qu'il y comprend le temps qu'il fut Prieur de la Maison. Le saint fut enterré dans la nouvelle p. 633. n. 15. église qu'il avoit commencée sans la pouvoir finir; ' et au bout de quelques années le Pape Calixte le canonisa.

L'on consacra plusieurs pieces de Poësie à la mémoire de p. 653. n. 30 | Gall. chr. nov. t. 4. p. 1133. ce grand homme; mais ' les deux épitaphes qui nous en restent, ne répondent nullement à son mérite. Nous copions ici la moins mauvaise, qui fera juger de l'autre, dont l'Auteur y marquant les principales époques de la vie du saint, le fait naître en 1025.

EPITAPHE.

Regula Virtutum, pater HUGO decus Monachorum,
Spes inopum, contemtor opum, portus miserorum,
Vas templumque Dei, libamen et hostia Christi,
Carne locatur humi, sed spiritus astra petivit.
O felix currus! felix auriga tuorum!
Fac ut astra vehas, quos hic vivendo regebas.
Ultima lux vitæ, penultima luxit Aprilis.
Lux æterna Deus, tibi luceat omne per ævum.

Boll. ib. p. 634. 648. 651. 655. 659. ' Peu de temps après la mort de S. Hugues, divers Auteurs entreprirent d'écrire sa vie, et l'exécuterent chacun à sa ma-

niere. Hezelon et Gilon, disciples du saint, furent les premiers qui prirent la plume à cet effet. Ensuite l'Abbé Ponce aïant prié Hildebert Evêque du Mans, d'en composer une de sa façon, il s'y prêta, et prit pour le fonds de la siene ce que les deux Historiens précédents avoient déja écrit sur cette matiere. Un nommé Hugues Moine de Cluni, qui pourroit bien être le même que Hugues Abbé de Rading en Angleterre, puis Archevêque de Rouen, publia encore une autre vie du saint. Celle-ci fut suivie de l'ouvrage en prose et en vers de Rainaud Abbé de Vezelai, ensuite Archevêque de Lyon son propre neveu, sur le même sujet. C'est dans ces sources et les autres monuments du même temps, que nous avons puisé pour l'histoire que nous en avons composée à notre tour, et qu'on vient de lire.

Plusieurs autres Ecrivains du temps ne parlent du saint qu'avec les plus grands éloges. ' Sigebert atteste, qu'il se rendit illustre par sa piété, sa discretion singuliere, la sainteté de sa conduite et son zéle pour le culte de Dieu. ' Ordric Vital le regardoit comme le plus grand ornement de l'Ordre monastique en son Siecle. ' D'autres nous le donnent pour un appui et un zélé défenseur de l'Eglise, qui s'étoit fait par-là une brillante réputation : *magni nominis et religionis*.

Sig. chr. an. 1087.

Ord. vit. l. 3. p. 477.

Mab. act. t. 9. p. 532. n. 5 | Bal. ib. p. 256.

' Sa sainteté fut confirmée après sa mort, par le don des miracles que Dieu lui accorda, et dont il avoit été gratifié de son vivant. Hildebert et Rainaud en rapportent plusieurs operés par son entremise avant et après son décéds. ' Dieu l'avoit aussi favorisé du don de pénétrer dans l'avenir, et de découvrir les choses cachées. Ce fut par cet esprit que se trouvant à Marcigni avec l'Archevêque S. Anselme, il eut connoissance de la mort du Roi Guillaume le Roux, la même nuit qu'elle arriva en Angleterre, d'où il étoit éloigné de plus de cent lieues.

Boll. ib. p. 640. 641. 647. 648. 650. 652.

p. 639.

On feroit une longue liste, si l'on entreprenoit une exacte énumeration de tous les grands hommes qui furent formés à la vertu sous la discipline de S. Hugues, dans la seule Maison de Cluni. Il en sortit sous son gouvernement, comme il a été dit ailleurs, des colonies entieres qui porterent dans les païs éloignés, l'Italie, l'Espagne, l'Angleterre et l'Allemagne, l'esprit de pénitence et de piété, avec le goût pour les Letres, qu'ils avoient pris dans ce sanctuaire. Quelle vaste entreprise, que de se proposer de rechercher tous ces dignes

disciples de l'excellent Abbé! Nous nous bornerons donc ici aux plus illustres.

Mab. act. ib. p. 902. n. 3 | an. l. 69. n. 108 | Ord. vit. l. 4. n. 531.

' D'abord se présentent deux grands Papes, Urbain II et Pascal son successeur immédiat. Après qu'ils eurent passé l'un et l'autre quelques années dans la profession monastique à Cluni, où Urbain alors connu sous le nom d'Odon, avoit fait les fonctions de Prieur, on les envoïa à Rome, où ils furent retenus pour l'utilité de l'Eglise. Ils étoient du nombre de ces Moines sçavants et vertueux, que le Pape Gregoire VII avoit demandés à l'Abbé Hugues, pour l'aider contre les efforts des Schismatiques. Un autre Odon Cardinal Evêque d'Ostie, où il succéda à Urbain, lorsque celui-ci fut élevé sur le S. Siege, étoit de leur compagnie, et par conséquent disciple du même Abbé. ' Les Cardinaux Gerard et Estiene avoient eu le même avantage. Le premier, qui remplit le Siege d'Ostie avant les deux Odons ses condisciples, fut Légat des Papes Alexandre II et Gregoire VII. L'autre le fut au moins d'Alexandre II, et en cette qualité présida à plusieurs Conciles tenus en France.

Mab. act. ib. p. 786. 787 | an. l. 63. n. 8. 14. 25 | l. 65. n. 2.

Bernard Archevêque de Tolede, et Primat des Espagnes; Pierre, Camerier des deux Papes, Urbain et Pascal II; Goderanne, d'abord Abbé de Maillezais, puis Evêque de Saintes; Hugues de Montaigu qui le fut d'Auxerre : tous ces Prélats, et encore d'autres, avoient été élevés de la main de S. Hugues. Ce dernier étoit même son neveu par sa mere, sœur de notre saint Abbé. Il faut encore compter entre ses disciples ' le vénérable Jarenton Abbé de S. Benigne de Dijon, qui avant que de se rendre Moine à la Chaize Dieu, avoit fait ses premieres études à Cluni; Hugues auparavant Duc de Bourgogne qui s'y étant retiré après avoir renoncé au monde, y mourut en odeur de piété; S. Morand Eleve de l'église de Vormes, qui s'étant formé à la vie monastique à Cluni, retourna la pratiquer en Allemagne dans toute sa vigueur; S. Ulric, qui a dirigé le recueil des coûtumes de Cluni, et que S. Hugues avoit choisi pour son Chapellain et son Confesseur. Il y faut joindre ' le Moine Bernard, qui avant Ulric avoit travaillé de concert avec le pieux Abbé au même recueil, et le lui avoit dédié. Enfin ' avant que de mourir S. Hugues reçut à la profession monastique l'illustre Pierre Maurice, qui fut un de ses successeurs, après l'avoir eu pour son premier Maître dans la vie spirituelle.

Lab. bib. nov. t. 1. p. 197.

Clun. bib. app. p. 23.

Mab. an. l. 70. n. 20.

' M. Baillet met aussi au nombre de ses disciples les Papes Gregoire VII et Calixte II; mais c'est sans aucun fondement légitime. Il n'y en a pas davantage à faire cet honeur ' à Hildebert, Evêque du Mans puis Archevêque de Tours; quoique son dernier Editeur et le Chroniqueur de Cluni soient de cette opinion, que nous avons suivie nous-mêmes ailleurs d'après eux. Tout ce qu'il y a de vrai, ' est que ce Prélat se seroit rendu Moine à Cluni sous la conduite du saint Abbé, si le Pape qu'il avoit consulté sur ce point, avoit approuvé son dessein. Mais il y a des preuves suffisantes ' pour regarder S. Arnoul Evêque de Soissons, comme disciple de S. Hugues, qui aida aussi à perfectioner l'éminente vertu qu'on admira ' en S. Anastase, d'abord Ermite, puis Moine de Cluni, et l'un des Apôtres des Sarasins en Espagne.

Bail. ib. p. 379.
Clun. bib. p. 1641
Hist. lit. de la Fr. t. 7. p. 39.
Hild. ep. 24.
Mab. act. ib. p. 531. n. 5.
p. 490. n. 5.

§ II.

SES ECRITS.

' LORSQUE Pierre de Poitiers Moine de Cluni vers 1130 observe, que S. Hugues n'avoit rien écrit, non plus que le B. Aimar et S. Maïeul, contre la coûtume des autres Abbés de Cluni, il faut l'entendre d'ouvrages de quelque étendue, tels que ceux de S. Odon, de S. Odilon et de S. Pierre Maurice. Ce n'est pas au reste qu'il manquât de talent pour y réussir, comme il paroît par le peu qui nous reste des productions de sa plume; mais c'est que ses autres occupations plus importantes, et aussi multipliées qu'on l'a vû, ne lui en laissoient ni le temps ni le loisir. Il a néanmoins suffisamment écrit pour mériter le titre d'Ecrivain; ' et M. Cave n'a pas fait difficulté de lui donner rang entre ses Auteurs Ecclésiastiques; quoiqu'il n'ait connu que la moindre partie de ses écrits. ' M. l'Abbé Papillon lui a aussi donné place dans sa Bibliothéque des Ecrivains de Bourgogne, et ne nous y fait non plus connoître ses écrits qu'en partie. Pour y procéder avec plus d'ordre, nous les distinguerons en deux classes.

Clun. bib. p. 620.
Cave, p. 524. 1.
Pap. bib. de B. t. 1. p. 320.

1°. S. Hugues avoit écrit grand nombre de Letres, à quoi l'obligeoit indispensablement le grand et long personage qu'il fit dans l'Eglise et dans divers Etats de l'Europe, la France, l'Italie, l'Espagne et l'Allemagne. C'est ce qui est constaté par quantité de celles qui lui furent écrites de tous ces divers païs, et dont une partie considérable est venue jusqu'à nous.

On n'a pas été à beaucoup près aussi soigneux de nous conserver les sienes. Nous n'en connoissons que sept, qui aïent échappé aux injures du temps.

Clun. bib. p. 451 | Alford. an. 1078 n. 1-3.

Une des premieres ' est celle qu'il écrivit à Guillaume le Conquérant Roi d'Angleterre, en réponse à la demande que ce Prince lui avoit faite de quelques-uns de ses Eleves, pour l'aider à exécuter le dessein qu'il avoit de renouveller la face de l'église Anglicane. Cette Letre se trouve comme noïée dans une petite relation qui regarde l'évenement qui en fait le sujet. Le P. Alfort l'en a retirée, et la rapporte sur l'année 1078; quoiqu'il semble qu'elle ait précedé de quelque temps cette date. L'Auteur y loue d'abord la pieuse intention du Roi. Mais ce Prince s'étant engagé dans sa Letre à païer chaque année à Cluni cent livres d'argent pour chaque Moine que l'Abbé lui envoïroit, Hugues par un très-rare exemple de désintéressement lui déclare qu'il ne peut en aucune maniere vendre ainsi ses freres, dont il étoit chargé au péril de son ame, et qu'il acheteroit plutôt lui-même dans le besoin qu'il en avoit pour les divers monasteres confiés à ses soins. On comprend par les autres termes de cette généreuse Letre, que la principale raison du refus de l'Auteur venoit, de ce qu'il n'y aïant point encore en Angleterre de monastere de l'institut de Cluni, le tendre et pieux Abbé craignoit que ses freres ne se portassent au relachement, et ne vinssent enfin à se perdre. Le Roi fut d'abord irrité de ce refus. Mais y aïant fait de plus sérieuses réfléxions, il n'en eut que plus d'estime pour l'Abbé de Cluni.

Mab. act. t. 9. p. 491. n. 8.

' Gautier Historien de S. Anastase, un des disciples de S. Hugues, a fait entrer dans son ouvrage une autre Letre que celui-ci lui écrivit en 1086, peu de jours avant la mort de ce saint Ermite. Elle est courte; mais elle dit beaucoup de choses en peu de mots et en beaux termes. Il y avoit alors trois ans qu'Anastase s'étoit allé cacher dans les Monts Pyrenées avec la permission du saint Abbé, qui avoit été tout ce temps-là sans sçavoir de ses nouvelles. C'est pour lui en demander, et le rappeller à Cluni qu'il lui écrivit la Letre en question.

Mart. am. coll. t. 4. p. 999.

' Nous avons une troisiéme Letre de S. Hugues, enchâssée dans l'histoire de l'abbaïe de S. Hubert, et adressée au Pape Urbain II. Elle fut écrite en 1097 à la sollicitation de Ma-

Mab. an. l. 69. n. 65.

nassé II Archevêque de Reims, ' qui aïant déposé Robert Abbé de S. Remi, quoiqu'il lui eût donné lui-même la bé-

nédiction abbatiale, vouloit prévenir le souverain Pontife pour l'empêcher de casser sa sentence. Tels furent le motif et le sujet de cette Letre, et d'une autre que l'Archevêque engagea Lambert Evêque d'Arras à écrire en même-temps.

' Il y a trois autres Letres de l'Abbé Hugues, écrites en divers temps à S. Anselme Archevêque de Cantorberi son ami particulier. La premiere, qui est pour se renouveller dans son souvenir, et le consoler dans les peines qu'on lui suscitoit de nouveau, fut écrite peu de temps après le premier retour du S. Prélat en Angleterre : c'est-à-dire, comme il paroît par la suite, en 1102, lorsque les deux saints s'étoient connus personnellement, et avoient passé quelques jours ensemble, tant à Cluni qu'à Marcigni. Cette Letre suffit seule, pour montrer que S. Hugues avoit le talent de bien écrire, et qu'il sçavoit aimer aussi tendrement que chrétienement. La piété et l'amitié y parlent de concert, et y parlent avec éloquence, mais une éloquence du cœur. ' L'autre Letre est pour apprendre à S. Anselme, que Hugues Archevêque de Lyon, leur ami commun, étoit mort à Suze en se rendant au Concile que le Pape avoit indiqué en Lombardie. C'est ce que le pieux Abbé fait en peu de mots et en bons termes. Cette mort arriva le septiéme d'Octobre 1106; et l'on n'a point de monument plus assuré que cette Letre, de la date de cet évenement. ' La troisiéme est pour recommander à S. Anselme quelques Moines de Cluni, que leur Abbé envoïoit en Angleterre, où cet Ordre avoit alors plus d'un établissement. Cette Letre, dont le style n'est pas inférieur à celui des deux précédentes, fut écrite peu de temps après le dernier retour de S. Anselme en Angleterre : ainsi à la fin de l'année 1106, ou au commencement de la suivante. L'Auteur prend dans l'inscription la qualité de pécheur avec le titre d'Abbé de Cluni : ce qu'il fait aussi à la tête de celle qui la précede, et de celle qu'il a écrite à S. Anastase.

Ansel. l. 4. ep. 17. 79. 80.

ep. 79.

ep. 80.

Enfin la septiéme Letre entre celles qui nous restent de S. Hugues, ' est en réponse à Philippe I Roi de France, qui lui avoit fait l'honeur de lui écrire sur deux points principaux, comme il paroît : pour lui témoigner sa reconnoissance, de ce que ni lui ni son Ordre n'avoient pris aucune part à ce qui avoit été fait contre lui, apparemment au temps de son excommunication, et pour lui communiquer la pensée qu'il avoit de renoncer à la courone, et d'aller finir ses jours à

Spic. t. 2. p. 401. 402.

Cluni dans la pénitence. Hugues après s'être applaudi sur le témoignage du Roi, non-seulement de n'avoir jamais rien fait contre la Majesté roïale, mais au contraire de lui avoir été toûjours fidéle, respectueusement attaché et zélé pour ses intérêts, saisit l'ouverture que le Roi lui faisoit de son dessein, et lui dit à ce sujet des choses admirables. Cette partie de sa Letre en fait un des beaux morceaux en ce genre, qui nous aïent été conservés de tout ce temps-là. Les motifs que le saint Abbé propose au Roi pour le déterminer à exécuter son pieux dessein, joints à la cordialité et l'onction avec lesquelles il lui parle, devoient naturellement faire une salutaire impression sur son cœur, s'il n'avoit fallu que des choses extérieures pour le tourner vers le souverain bien. Entre ces motifs est d'abord l'exemple de Gontran Roi de France, l'un des prédécesseurs de Philippe, qui renonça généreusement à la courone pour embrasser la profession monastique. Hugues met ensuite sous les yeux du Prince à qui il a l'honeur de parler, la fin malheureuse de deux autres Princes ses contemporains et ses voisins, Guillaume le Roux Roi d'Angleterre et Henri IV Empereur des Romains. Il parle de ce dernier évenement comme arrivé depuis peu : ce qui montre que sa Letre suivit de près le septiéme d'Août 1106. Hugues la termine par lui témoigner, qu'il est tout disposé à le recevoir comme Roi, et à le traiter en Roi. Que lui et sa communauté prient le Roi des Rois, pour l'amour de qui il vouloit changer son état de Roi en celui de Moine, d'en faire enfin un Roi pour régner, non quelques moments et dans un petit coin de la terre, mais dans l'immense étendue des cieux pendant l'éternité.

Ce n'est pas sans preuves que nous avons avancé, qu'il s'est perdu beaucoup d'autres Letres de S. Hugues. Il en faut juger d'une part, par celles que nous sçavons qui lui avoient été écrites, et à aucune desquelles celles qui nous restent de lui, ne répondent, et de l'autre, par celles qu'il avoit écrites lui-même, et qui ne se trouvent plus aujourd'hui. ' On en compte dans la premiere classe sept ou huit du seul Pape Gregoire VII, sans parler de deux de ses successeurs qui n'avoient pas de moindres liaisons avec le saint Abbé, dont ils avoient été les disciples. ' Il y en a encore cinq tant de l'Empereur Henri le Noir et de l'Impératrice Agnès, que de l'Empereur Henri IV leur fils ; ' une d'Alfonse VI Roi de

Greg. VII. l. 1. ep. 14. 62 | l. 2. ep. 49 | l. 5. ep. 21 | l. 7. ep. 17. 33 | l. 8. ep. 2.

Spic. t. 2. p. 390-398.

t. 6. p. 445. 446.

Castille dans l'inscription de laquelle il donne à S. Hugues les titres les plus magnifiques; ' une autre de Thibaud III Comte de Champagne et de la Comtesse Adelaïde son épouse; ' quatre du Cardinal S. Pierre de Damien; [a] une de Geofroi Abbé de Vendôme; [b] enfin cinq autres de différentes persones qualifiées : Constance Comtesse de Flandres, Roger Comte de Foix, un autre Comte nommé Guigues, un nommé Guidric et Gepe son Epouse, Amélie Abbé d'Aurillac. On comprend sans peine par la qualité de toutes ces persones, et l'importance des sujets de leurs Letres, de quel prix seroient les réponses de l'Abbé Hugues, si l'on avoit été soigneux de nous les conserver. ' Celle qu'il écrivit au Pape Gregoire VII touchant Berenger de Tours est principalement à regretter.

p. 449.
Petr. Dam. l. 6. ep. 1-4.
[a] Goff. vin. l. 4. ep. 1.
[b] Mart. anec. t. 1. p. 309-313.
Greg. VII. l. 5. ep. 21.

' On sçait d'ailleurs, qu'il en écrivoit de temps en temps à S. Arnoul Evêque de Soissons, pour le consoler dans le lieu de sa retraite. Celles-ci avoient aussi sans doute leur prix, et sont encore à regretter. Nous n'avons point non plus ' celle qu'il écrivit au vénérable Guillaume Abbé d'Hirsauge, et dont ce dernier fait mention dans une des sienes. Elle rouloit sur les coûtumes de Cluni, que cet Abbé vouloit avoir dans la derniere exactitude. S. Hugues lui donnoit à ce sujet de fort sages avis. Il nous manque aussi ' celle qu'il avoit écrite à Guillaume Wallon Abbé de S. Arnoul de Metz et de S. Remi de Reims, pour le détourner d'accepter le gouvernement de ce dernier monastere, où il eut tant à souffrir de la part de l'Archevêque Manassé I. Guillaume voulant donner une idée des Letres de son ami, les représente comme des Letres qui ne respiroient qu'une ardeur inexprimable de la plus sainte bienveillance et de la plus sincere amitié : *Literas puræ benevolentiæ, Literas sincerissimi amoris igne ferventes et intimæ dilectionis ineffabili splendore lucentes.*

Mab. act. t. 9. p. 519. n. 20.
ana. t. 1. p. 292 | t. 4. p. 467.
t. 1. p. 260.

2°. Outre les sept Letres de S. Hugues, dont on vient de rendre compte, il nous reste encore de lui quelques opuscules, qui méritent d'être connus, tant à cause de la grande réputation de leur Auteur, qu'à raison de ce qui en a fait l'objet.

' Un des plus considérables sont les Statuts qu'il fit en faveur d'Alfonse VI Roi de Castille, par reconnoissance des grands biens que ce Prince avoit déja faits, et continuoit encore de faire à Cluni. ' L'on y void, qu'il contribuoit aux frais

Spic. t. 6 p. 447. 448.
p. 448.

de la nouvelle église qu'on bâtissoit alors. De sorte qu'ils ne furent faits qu'après l'année 1088, à laquelle on commença cet édifice. ' Il paroît effectivement par le Testament d'Alfonse en faveur de Cluni, que leur véritable époque appartient à l'année 1090. C'est celle de ce Testament qui fut fait à Burgos en Espagne en présence de S. Hugues, qui y étoit allé exprès pour rendre visite à ce Monarque, et se trouvoit auprès de lui les fêtes de Pâque de la même année. Par ces Statuts promis dans le Testament, ' l'Abbé Hugues prescrit pour Alfonse et la Reine son Epouse, tant pendant leur vie, qu'après leur mort, des prieres et des aumônes qu'on devoit faire tous les jours, non-seulement à l'abbaïe de Cluni, mais encore dans tous les monasteres de sa dépendance. Outre ces aumônes journalieres, on en devoit faire de plus abondantes à certaines fêtes dans le cours de l'année.

Bal. misc. t. 6. p. 473.

Spic. ib. p. 447. 448.

' Le détail est curieux. Chaque jour on servoit au réfectoire une portion à la premiere table, comme si le Roi y eût dû manger. Ensuite on la donnoit à un pauvre. Le jeudi Saint on lavoit les pieds à trente pauvres en sa mémoire; après quoi on leur donnoit à manger suivant l'anciene coûtume. On en nourrissoit cent autres le jour de Pâque. ' Le Roi avoit dans la nouvelle église un des principaux autels, et devoit avoir part à toutes les messes qui y seroient célébrées. A sa mort on y en devoit célébrer une chaque jour, pendant un an entier pour le repos de son ame; et son anniversaire se devoit célébrer chaque année, avec la même solemnité que ceux de l'Empereur Henri le Noir et de l'Impératrice Agnès.

p. 447.

p. 448

' Ces Statuts avoient été déja publiés dans le VI volume du Spicilege de Dom Luc d'Acheri, lorsque ' M. Baluze croïant donner une piece anecdote, les a fait imprimer de nouveau.

p. 447. 448.

Bal. ib. p. 476. 477.

' Autre Statut de S. Hugues en faveur de Lambert Abbé de S. Bertin, qui n'aïant pu obtenir de se démettre de son abbaïe, pour en laisser le gouvernement à l'Abbé de Cluni, quoiqu'il fût allé sur les lieux demander cette grace, voulut au moins qu'elle lui fût soumise pendant sa vie, et qu'il fût censé lui-même membre de la congrégation de Cluni.

Spic. ib. p. 448. 449.

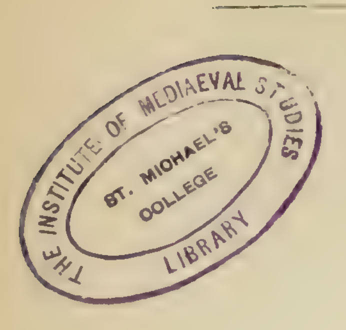
' S. Hugues fit encore quelques autres Statuts, ou Reglements, tant pour les offices de l'Eglise, que sur d'autres points; mais on a négligé de nous les transmettre en entier. Un de ces Reglements porte qu'on chanteroit à l'office de

Mab. an. l. 71. n. 74 | Mart. vit. mon. l. 3. c. 15.

Tierce l'hymne *Veni Creator*, ce qui s'observe encore aujourd'hui dans la plûpart des églises d'Occident. Par un autre il avoit retranché du *Præconium*, ou éloge qui se chante à la bénédiction du cierge pascal ces paroles : *ô felix culpa* et les suivantes, qui lui sembloient loüer le péché d'Adam, quoiqu'elles ne soient que relatives à celui qui a daigné la reparer. Enfin par un troisiéme réglement il défendoit qu'on prêtât aucun livre de la bibliothéque, sans toutes les précautions possibles pour qu'il y rentrât.

Il y a de plus quatre autres opuscules de S. Hugues, qui sont autant de pieces ascétiques, fort bien écrites, et qui ne respirent que la piété, et le zéle de leur Auteur pour l'exacte discipline. ' Le premier est une Instruction, ou Exhortation en forme de Letre aux Religieuses de Marcigni, à qui ce pieux et tendre pere, se sentant approcher de sa fin, donne ses derniers avis. Après leur avoir exposé en peu de mots la bénédiction que Dieu avoit répandue sur leur établissement, il les conjure de vivre de telle maniere, qu'elles soient toûjours prêtes à aller au-devant de l'Epoux céleste : d'autant plus qu'elles ignorent l'heure et le temps auquel il viendra. Que s'il se trouve en elles quelque chose de vicieux, ou défectueux, il leur prescrit le moïen d'y remédier, et les exhorte à y avoir recours. Il veut que cet écrit, qui est fait pour leur donner quelque consolation, et leur rappeller le souvenir de leur pere, soit lu en chapitre cinq fois dans le cours de chaque année. Il le finit en invoquant Dieu Pere, Fils et S. Esprit, par l'intercession de la S. Vierge et de tous les Saints, nommément S. Pierre, S. Paul, et S. Benoît, afin qu'il les comble de bénédictions, leur pardonne leurs péchés, les affermisse dans leur vocation, et les conduise à la bienheureuse éternité. Clun. bib. p. 491-493.

' Le second opuscule de S. Hugues est tout ensemble un Mémorial et une supplique, pour tous les Abbés de Cluni ses successeurs à perpétuité, en faveur du monastere de Marcigni. L'Auteur commençant son écrit par la fondation de ce monastere, qui lui étoit redevable de son établissement, n'y parle de lui-même qu'avec des traits de la plus profonde humilité. Se voïant à la fin de sa cariere, et sur le point de quitter ce cher troupeau, il conjure instamment ses successeurs de leur servir de pere et de protecteur à sa place, et d'arroser de telle sorte ce qu'il avoit planté, que Dieu y don- p. 493-495.



nât un heureux accroissement. Il leur enjoint sur toutes choses, de ne point souffrir qu'on y reçoive aucun sujet au-dessous de l'age de vingt ans, et d'en exclure tout autre qui seroit d'un génie folâtre ou badin. Hugues fait de cette injonction un point irrévocable, comme étant appuié de l'autorité de toute l'Eglise, et du consentement unanime de toute sa congrégation. Il finit par une apostrophe à J. C. qu'il supplie de rendre à ceux qui feront quelque bien à ses pieuses servantes, la même récompense qu'à Marie Magdelaine et à la femme pécheresse de l'Evangile : et au contraire d'être lui-même le vengeur en cette vie et en l'autre du mal qu'on leur fera, à moins que les auteurs revenus à résipiscence ne se corrigent.

p. 496. ' Il y avoit un peu plus de soixante ans que S. Hugues gouvernoit Cluni en qualité d'Abbé, lorsqu'il fit le troisiéme des quatre opuscules dont il est ici question. De sorte qu'il fut fait en Mars ou Avril 1109, peu de jours avant sa mort.
p. 495. ' Il est intitulé Priere du B. Abbé Hugues ; mais il pourroit recevoir légitimement plusieurs autres titres, eu égard aux divers points qu'y touche l'Auteur. D'abord il y fait avec de grands sentiments de componction et d'humilité, une confession générale, quoique succincte, des péchés de sa vie passée, entre lesquels il n'oublie pas la négligence qu'il avoit eue à corriger les imperfections et défauts de ses freres, pour chacun desquels il étoit obligé, comme il le reconnoît lui-même, de rendre compte au tribunal de Dieu. Négligence qui le rendoit d'autant plus coupable, qu'ils s'étoient plus multipliés ; l'Ordre de Cluni s'étant beaucoup étendu sous son gouvernement en France, en Italie, en Angleterre, en Lorraine, en Normandie, en Aquitaine, en Gascogne, en Provence, et jusqu'en Espagne. C'est le S. Abbé qui fait lui-même ce détail avec de vifs sentiments de reconnoissance envers Dieu, à qui il en rapporte tout le succès.

p. 495. 496. ' Comme il adresse son écrit à ses Eleves de l'un et de l'autre sexe, il leur témoigne sa reconnoissance pour les prieres qu'ils ont bien voulu faire, afin de l'aider par-là à porter le fardeau de sa charge, et leur marque qu'il espere de leur charité, qu'ils le continueront aprés sa mort pour le salut de son ame. De son côté il prie le Seigneur de prendre lui-même soin de les en récompenser en l'autre vie. Aprés quoi il rend un témoignage avantageux à l'attachement qu'ils ont

eu pour lui, et à l'obéissance qu'ils lui ont rendue, et proteste en même-temps de la tendresse paternelle qu'il a eue pour eux.

' Il passe ensuite à régler ce qu'il veut qu'on fasse en faveur de la Maison de Cluni, au jour anniversaire de sa mort, et désigne les revenus qu'il a dessein qu'on emploïe à cet effet. Depuis long-temps il avoit prescrit ce qu'il vouloit qu'on fît au jour anniversaire de sa consécration, c'est-à-dire qu'il reçut la bénédiction abbatiale. Il le rappelle ici, et le confirme, en déclarant que ce ne devoit être que durant sa vie. p. 496.

' Encore ici S. Hugues revient à l'Abbé son successeur, qu'il conjure avec beaucoup d'humilité et toute sorte d'instance, de protéger et prendre un soin paternel des Religieuses de Marcigni. ' Puis il lui fait la même priere en faveur des Moines de Cluni; le suppliant de les traiter avec toute la tendresse et la charité possible. Apostrophant ensuite ses fils et ses filles spirituelles, il prie le Seigneur Dieu tout-puissant de leur remettre et à lui-même aussi tous leurs péchés passés, présents et à venir, ' de les benir, les protéger, et les conduire tous à la vie éternelle. Il y joint une courte profession de la foi touchant le mystere de la Trinité, avec un aveu qu'il a beaucoup offensé Dieu en péchant par pensée, par parole, par action, et tout cela, dit-il par ma faute, *Mea culpa*. Ces dernieres paroles et les trois précédentes paroissent avoir été tirées de cet opuscule de S. Hugues pour les faire entrer dans la formule de priere à l'usage de tous les Fidéles, qui commence par *Confiteor*. Le pieux Abbé finit son écrit par la doxologie, en priant qu'on le lise en présence de la communauté à l'Abbé qui lui succédera. Ibid. p. 497. p. 498.

' Les trois opuscules précédents sont imprimés de suite sur les manuscrits dans la Bibliothéque de Cluni, par les soins de Dom Martin Marrier et d'André du Chesne. ' On en trouve aussi la plus grande partie dans le recueil de Bollandus, et un précis dans les Annales de Dom Mabillon. p. 491-498. Boll. 29. Apr. p. 632. 633 | Mab. an. l. 71. n. 68.

Il y a encore un quatriéme opuscule de S. Hugues, formé d'une partie du discours qu'il fit à ses freres assemblés en chapitre la nuit de Noël 1108. ' Ce n'est au reste que le récit d'une vision qu'il avoit eue lui-même cette nuit-là; quoiqu'en la rapportant il parlât en tierce persone. Il crut leur en devoir faire part, par la raison qu'elle avoit trait à la solemnité qu'on alloit célébrer, et qu'elle tendoit à leur inspirer Boll. ib. p. 646. n. 43 | Clun. bib. p. 500. 501.

une nouvelle vigilance sur eux-mêmes. Hezelon et Gilon, deux des disciples et Historiens du S. Abbé, qui étoient présents à ce récit, prirent soin de le recueillir, et l'ont fait entrer dans sa vie. Hildebert les a imités en ce point; et S. Pierre Maurice lui a donné aussi place dans son recueil de miracles.

Clun. bib. p. 498-500.

' On a cru devoir aussi compter entre les opuscules de S. Hugues, deux courtes relations d'autant de miracles, que S. Pierre de Damien avoit apprises de sa bouche, et qu'il a enchâssées dans une de ses Lettres. Mais quoique le fonds en appartiene à notre S. Abbé, elles sont encore plus l'ouvrage de celui qui ne les aïant écrites que long-temps après, les aura rapportées à sa maniere, en y retenant les faits principaux.

Bal. ib. p. 424-426.

Puisqu'on paroît avoir eu une attention particuliere à faire connoître les moindres écrits de cet illustre Abbé, nous avertirons pour nous y conformer, ' qu'il y a un accord fait à Clermont le premier de Decembre 1095 entre lui et Ponce Abbé de la Chaize-Dieu, touchant quelques differends que leurs Maisons avoient entre elles. Cet accord est confirmé par le Pape Urbain II, qui se trouvoit alors sur les lieux, où il avoit célebré le grand Concile tenu dans la même ville; et la piece est une nouvelle preuve, que les deux Abbés y avoient assisté.

Pap. ib. n. 5.

' M. l'Abbé Papillon fait honeur à S. Hugues de la vie de S. Morand son disciple, sur ce apparemment que les Editeurs de la Bibliothéque de Cluni l'ont placée à la suite de ses opuscules. Mais assurément le Bibliographe de Bourgogne n'y a pas regardé d'assez près. Non-seulement ces Editeurs ne disent rien, qui puisse faire naître une pareille idée; mais ce qu'ils marquent en tête de l'écrit, suffit même pour l'écarter. Ils y annoncent effectivement qu'il y est fait souvent et avec honeur mention de S. Hugues. D'ailleurs on sçait, que S. Morand son disciple le survêcut au moins de vingt-cinq ans.

Fab. bib. lat. l. 6. p. 444.

' M. Fabricius de son côté, confondant Hugues Farsit avec S. Hugues Abbé de Cluni, attribue à celui-ci un recueil de miracles opérés par l'intercession de la S. Vierge. Mais il appartient au premier, qui est fort différent de notre saint, et par rapport à l'état que l'un et l'autre a professé, et par rapport au temps où ils ont vêcu.

Nous nous sommes un peu arrêtés à quelques-unes des

Letres et des opuscules de S. Hugues, par la raison que persone jusqu'ici ne s'étoit donné la peine de les faire connoître pour ce qu'ils sont, et qu'ils méritoient néanmoins de l'être. Il n'est en effet guéres de monuments de tout le XI Siecle et du suivant, qui soient mieux écrits à tous égards, et où il y ait plus de piété et même d'onction. Ce n'est donc pas sans fondement ' que Nicolas de Clamengis et un autre Ecrivain, au rapport d'un troisiéme, ont observé que le pieux et sçavant Abbé avoit laissé de sa façon quelques écrits dignes d'estime, et où il se trouvoit de l'érudition, *eruditione et laude digna*.

Clun. bib. app. p. 7.

THIERRI II,

Abbé de S. Hubert.

---

§ I.

HISTOIRE DE SA VIE.

'Thierri, second du nom, se rendit recommandable par une grande piété et un inviolable attachement à l'unité, au temps du fâcheux Schisme qui divisoit le Sacerdoce et l'Empire. ' Aïant embrassé la profession monastique à l'abbaïe de S. Hubert en Ardennes, il commença à se faire connoître par la dignité de Prieur qu'il y remplit. En cette qualité il fut d'un grand secours au B. Thierri Abbé de la Maison, dans le dessein qu'il avoit entrepris, et qu'il exécuta heureusement, de rétablir cette célèbre abbaïe, auparavant presque entierement ruinée. ' Le vénérable Abbé étant mort sur la fin d'Août 1086, Thierri son Prieur claustral fut élu unanimement pour lui succéder. Aussi-tôt Henri Evêque de Liege, qui étoit présent, l'emmena avec lui, et lui donna la bénédiction abbatiale : après quoi Thierri retourna à S. Hubert, et prit possession de son abbaïe le premier jour de Septembre suivant.

Mart. am. Coll. t. 4. p. 978. 979.

Mab. act. t. 9. p. 573. n. 22.

p. 558. n. 2. 581. n. 32 | an. l. 67. n. 49 | Mart. ib. p. 966.

' Son gouvernement ne fut rien moins qu'heureux et paisible. Thierri manqua d'abord de fermeté et usa de trop d'indulgence : ce qui porta un préjudice notable à la bonne discipline, et nuisit même au temporel du monastere. Il joüissoit assez tranquillement de sa dignité, lorsqu'à la fin de 1092,

Mart. ib. p. 966. 967.

p. 971. ou au commencement de 1093, ' il assista au Concile de Soissons, assemblé contre les erreurs de Roscelin. Ce fut vers
p. 974. le même temps, ' qu'il reçut à S. Hubert avec beaucoup de charité Beringer Abbé de S. Laurent de Liege, avec quelques-uns de ses Moines, qu'Otbert Evêque de Liege, Prélat engagé dans le Schisme, avoit chassés de leur monastere pour
p. 975-978. leur attachement au S. Siege. ' Bien-tôt Thierri se vid enveloppé dans la même persécution, et pour la même cause. On le vexa si violemment, qu'il fut obligé à se retirer dans une terre dépendante de son abbaïe, où le vénérable Jarenton Abbé de S. Benigne de Dijon tâcha de le consoler par
p. 983. ses letres. ' Otbert mit à sa place un Intrus nommé Ingobrand, qui ravagea le troupeau, et dissipa les biens de la Maison.

p. 987-991. ' Cependant divers Seigneurs du païs aïant pris la défense
p. 993. 1911. de l'Abbé légitime, ' il trouva moïen de rentrer dans sa di-
p. 997. gnité. Mais ce ne fut pas pour long-temps. ' Il se vid encore
p. 1000-1006. contraint à la quitter et se retira à S. Remi de Reims. ' Là jouissant du repos de la solitude, et dégoûté du tracas qu'attire après soi la prélature, il se démit de son abbaïe en faveur de Beringer. Mais celui-ci refusant de l'accepter, Otbert la
p. 1007. fit tomber à Wirede Moine de S. Hubert même, ' auparavant attaché à son Abbé, et ennemi juré du Schisme comme lui. Thierri ne crut pas devoir le laisser jouir tranquillement d'une dignité dans laquelle il étoit entré par une voïe aussi odieuse.
p. 1008. ' Après avoir porté sa cause au tribunal de Manassé II Archevêque de Reims, dans le diocèse duquel il faisoit alors sa
p. 1009. résidence, et qui avoit prononcé en sa faveur, ' il cita son contendant à Rome pour la fête de S. Simon et S. Jude.

p. 1009. 1010. C'étoit en l'année 1098; ' et Thierri prit aussi-tôt des mesures pour s'y rendre au jour indiqué. N'aïant pas de quoi fournir aux frais du voïage, il eut recours à la charité de ses amis, qui lui fournirent ce qui étoit nécessaire à cet effet. S'étant mis en route accompagné du Moine Heribrand, il apprit que le Pape étoit à Benevent. Il l'y alla trouver, et lui présenta une supplique pour le mettre au fait de son affaire.
p. 1012. 1013. ' Wirede se défiant de l'état de sa cause, n'osa comparoître; et Urbain qui occupoit alors le S. Siege, prononça sentence d'excommunication contre lui le jour de la Toussaint. C'est ce qu'il annonça lui-même par deux rescrits, l'un aux Moines de S. Hubert, l'autre aux Clercs et aux simples Fidéles de l'église de Liege, qui reconnoissoient l'autorité du Siege

apostolique. ' Thierri revint de Rome avec ces deux Rescrits; mais Wirede n'en tint aucun compte. Toûjours soûtenu de l'Evêque Otbert et de ses partisans, il trouva moïen de se maintenir en possession de la dignité qu'il avoit usurpée : tandis que Thierri reconnu pour le vrai Abbé par les Catholiques, n'en avoit presque que le nom. Les choses continuerent sur le même pied, jusqu'à la mort de Thierri; ' quoique Richard Abbé de S. Victor de Marseille, Cardinal Légat du S. Siege, eût excommunié de nouveau Wirede dans un Concile tenu en 1105. ' Thierri se voïant approcher de sa fin, se choisit un successeur, et mourut le douziéme de Juillet 1109, avec le titre d'intrepide défenseur des droits de son monastere.

p. 1013. 1014.

p. 1018. 1019.

Gall. chr. nov. t. 3. p. 972 | Mab. an. l. 67. n. 49.

§ II.

SES ECRITS.

Il y a de sa façon trois pieces, qui font preuve qu'il avoit beaucoup d'érudition ecclésiastique, et le talent de bien écrire. ' La premiere est une Letre apologétique à l'église de Liege, pour montrer qu'il n'étoit point excommunié, comme l'Evêque Otbert le prétendoit, et le lui avoit fait déclarer dans une maladie qu'il eut aussi-tôt après s n premier retour à S. Hubert. Thierri pour l'établir pose pour principe, que là où il n'y a point de délit suffisant, il ne peut y avoir d'excommunication, et prouve d'abord qu'il est dans le cas. L'excommunication prononcée contre lui, l'avoit été en conséquence de ce qu'obligé par la violence de la persécution à quitter son monastere, il en avoit emporté ce qu'il y avoit de plus précieux dans le thrésor, ce qui étoit vrai. Mais qu'il ne l'avoit fait que par l'avis du Duc Godefroi de Bouillon et d'autres persones sages, et par la crainte qu'il n'en arrivât ce qui s'étoit passé à l'égard de tant d'autres thrésors, que des Abbés Simoniaques avoient vendus pour païer le prix de leur Simonie. Que d'ailleurs ce qu'il avoit enlevé, avoit été mis en mains sûres, et déposé dans une des terres de son monastere, avec intention de le remettre en son premier lieu, si tôt qu'on pourroit le faire en sûreté : ce qu'il avoit exécuté avec une fidélité scrupuleuse, en rentrant dans son abbaïe. Il vient ensuite à prouver sa principale proposition; et il le fait par des passages fort bien choisis des Peres, d'abord de S. Jerôme, puis du Pape S. Gregoire le Grand.

Mart. ib. p. 994. 996.

p. 1007-1009. ' La seconde piece de l'Abbé Thierri est tout à la fois une réclamation et une sommation, faite à Wirede intrus, tant au nom de l'Abbé légitime, qu'au nom des Moines de S. Hubert qui lui étoient attachés, de se trouver à Rome à la fête suivante de S. Simon et S. Jude, pour y voir décider leur différend par l'autorité du S. Siege. L'Auteur y débute par reprocher à Wirede d'une maniere pathétique et en beaux termes, de ce qu'aïant été instruit d'une doctrine qui lui avoit inspiré de l'horreur pour le Schisme, jusqu'au point de lui faire souffrir l'exil avec toutes ses fâcheuses suites pour les intérêts de l'unité, il s'étoit si indignement rangé du parti des
p. 1009. Schismatiques. ' Comme Wirede jouissoit des revenus de l'abbaïe, Thierri lui marque qu'il attend de son équité, supposé qu'il en soit susceptible, ou qu'il le conduira lui-même à Rome, ou qu'il lui donnera de quoi faire le voïage. Qu'au reste s'il manque à ce devoir comme aux autres, il lui déclare que cela ne l'empêchera pas de s'y rendre au jour fixé, dût-il mandier pour s'y trouver en persone.

p. 1010-1012. Enfin ' la troisiéme piece de notre Abbé est la Supplique, ou Requête qu'il présenta à Benevent au Pape Urbain II, pour lui exposer l'état de son affaire et lui demander justice. C'est ce qu'il fait avec beaucoup de précision, sans omettre néanmoins aucun point essentiel, et en reprenant les choses dès leur origine. Il y avoit alors sept ans que le bon Abbé souffroit persécution, ce qui avoit commencé dès 1091, qu'Otbert avoit succédé à l'Evêque Henri. L'on void ici la preuve que ce fut en 1098, que Thierri fit le voïage de Benevent, comme nous l'avons avancé plus haut. Cette piece et les précédentes sont très-intéressantes pour l'histoire de l'abbaïe de S. Hubert. Aussi l'Auteur qui a pris soin de l'écrire, a-t-il été attentif à les y enchâsser en entier avec plusieurs autres monuments originaux.

GUILLAUME,

ABBÉ DE CORMEILLE,

ET AUTRES ECRIVAINS.

' GUILLAUME fut un des Abbés de Normandie, qui en son temps se distinguerent davantage par leur piété, leur mérite et leur sçavoir; quoiqu'il nous reste aujourd'hui peu de choses des productions de sa plume. ' Dès sa premiere jeunesse il entra au monastere du Bec sous le vénérable Abbé Hellouin, et y eut pour Maître dans les Letres le célèbre Lanfranc, qui lui porta toûjours une tendresse de pere, jusqu'à le choisir pour son confident, tout jeune qu'il étoit. ' Cette jeune plante cultivée par d'aussi bonnes mains, devint un arbre fort élevé et fertile en fruits d'une excellente beauté, pour parler d'après deux Auteurs contemporains. Si ' ce Guillaume Moine du Bec, qui en 1050 assista avec Ascelin et Arnoul, autres Moines du lieu, à la fameuse conférence de Briône, où Berenger de Tours et son Orateur furent réduits au silence, est le même que celui qui fait le sujet de cet article, comme un célèbre Ecrivain le prétend, il commença de bonne heure à se faire de la réputation. Il n'y avoit effectivement alors tout au plus que sept ans, qu'il avoit commencé ses études.

Ord. vit. l. 11. p. 839.

Lanf. vit. c. 2. p. 4.

c. 7 | [illegible] ib. act. t. 9. p. [illegible]1. n. 14.

[illegible] pr. n. 18 | [illegible] lit. de la Fr. t. [illegible] p. 555.

Son mérite allant toûjours croissant, ' il fut élu Abbé de Cormeille, monastere nouvellement fondé au diocèse de Lisieux, où il succéda à Gilbert qui l'avoit gouverné en la même qualité depuis 1063, trois ans après sa fondation. ' Guillaume, qui avant que de quitter le Bec, avoit oüi parler de la vertu admirable d'Anastase, auparavant Moine du Mont-S.-Michel, et alors Ermite sur les côtes de l'Océan, étant devenu Abbé, rechercha son amitié, et lia avec lui un commerce de Letres. ' Il entretenoit les mêmes liaisons avec Lanfranc son ancien Maître, même depuis que celui-ci eut été fait Archevêque de Cantorberi, et avoit recours à lui sur les difficultés qui se rencontroient dans le gouvernement de son monastere. ' Au mois d'Août 1094 il se trouva à la cérémonie de la bénédiction abbatiale, que Guillaume élu pour

Mab. an. l. 61. n. 58.

l. 59. n. 80 | act. ib. | Ansel. l. 1. ep. 3.

Lanf. ep. 48.

Neus. pia, p. 452. n. 7 | Mab. an. l. 68. n. 89.

remplacer au Bec S. Anselme transferé à Cantorberi, reçut à la Cathedrale de Rouen, puis alla par ordre du Duc Robert inthroniser le nouvel Abbé. ' Guillaume de Cormeille mourut de la mort des Justes, selon Ordric Vital, son voisin et contemporain, la même année que S. Anselme et S. Hugues Abbé de Cluni, c'est-à-dire en 1109. ' Sa mort est marquée dans le Necrologe de son monastere au vingt-septiéme de Juillet.

Ord. vit. ib.

Neus. pia, p. 597. n. 2.

De toutes ses liaisons literaires, ' il ne nous reste de sa part, que la relation curieuse de l'avertissement que le B. Hellouin eut en songe, du dessein que Lanfranc avoit alors de quitter le Bec, et de l'usage qu'en fit le vénérable Abbé pour l'y retenir : ce qui fut cause qu'il l'établit aussi-tôt son Prieur Claustral, pour l'attacher plus étroitement à son monastere. Lanfranc n'étant pas bien aise d'un côté que cet évenement devînt public, mais ne voulant pas de l'autre que la postérité en fût privée, le confia à Guillaume son disciple, en exigeant de lui, qu'il ne le divulgueroit qu'après sa mort. Guillaume le lui promit, et fut fidéle à sa promesse. Mais après que ce grand Archevêque eut quitté la terre pour aller au ciel, Guillaume en dressa une relation fort bien circonstanciée, qu'il envoïa à un autre Guillaume qu'il qualifie son pere, et à toute la communauté de l'abbaïe du Bec.

Ansel. l. 2. ep. 41. not. p. 561.

' Jean Picard avoit déja publié cette relation dans ses notes sur S. Anselme, ' lorsqu'Artur du Monstier nous l'a donnée de nouveau sur un manuscrit de l'abbaïe du Bec. Ce dernier Editeur prétend que Guillaume à qui elle est adressée, n'est autre que Guillaume Bonne ame, qu'il suppose avoir été encore alors Abbé de S. Estiene de Caen. Mais il a oublié dans cette supposition, que l'Auteur n'écrivit sa relation qu'après la mort du B. Lanfranc, c'est-à-dire après le vingt-huitiéme de Mai 1089, et qu'il y avoit alors dix ans que Guillaume remplissoit le Siege archiépiscopal de Rouen. D'ailleurs l'inscription de l'écrit joignant à Guillaume toute la communauté du Bec, annonce clairement, que ce Guillaume étoit Abbé du même monastere. Dans ce cas notre Ecrivain n'auroit fait sa relation tout au plutôt qu'au mois d'Août 1094. C'est véritablement l'époque de l'ordination de l'Abbé du Bec de même nom, comme il a été dit plus haut. Il put aisément se faire, que Guillaume de Cormeille étant allé l'instaler et aïant alors parlé de l'évenement qui fait le sujet de

Ibid.

Neus. pia, p. 439. 440. 597.

cette relation, on l'engagea à l'écrire sur les lieux. ' Milon Crispin et le second Historien du B. Hellouin l'avoient sous leurs yeux, et en ont copié la meilleure partie dans leurs ouvrages. Elle est particulierement presque toute fondue dans le second chapitre de la vie du B. Lanfranc, qui appartient à Milon. Lanf. vit. c. 2. p. 3. 4 | Mab. act. t. 9. p. 361. n. 14.

Il ne nous reste aujourd'hui aucune des Letres que notre pieux Abbé écrivit dans le cours d'une assez longue administration; mais nous en avons deux de celles qu'elles lui attirerent. ' L'une est l'excellente Letre du solitaire S. Anastase touchant l'erreur de Berenger de Tours sur le mystere de l'Eucharistie, de laquelle nous avons rendu compte autre part, et fait connoître tout le mérite. ' L'autre est la quarante-huitiéme entre celles du B. Lanfranc. C'est une réponse de cet Archevèque, que Guillaume avoit consulté sur le choix d'un Prieur Claustral pour Cormeille. His. lit. de la Fr. t. 8. p. 165-167. Lanf. ep. 48.

Il n'est guéres de monuments qui aïent été autrefois plus fameux dans l'histoire de France, que ce qu'on nomme les Généalogies de S. Arnoul Evêque de Metz, mort en 640. On sçait aujourd'hui à quoi s'en tenir par rapport à leur autorité. Tous les bons Critiques sont convaincus, qu'elles ne furent d'abord inventées que pour flatter les Princes Carlovingiens, en tâchant de persuader à la postérité, qu'ils descendoient de la premiere race de nos Rois. Au XI Siecle et les premieres années du suivant qui nous occupe, il se trouva encore des flateurs, qui renouvellerent ces Généalogies par le même motif que les premiers les avoient inventées, mais en faveur des Princes Capetiens qui regnoient alors. ' Comme on en place quelques-unes vers l'année 1108, c'est ici le lieu d'en parler. Mais nous nous bornerons uniquement à indiquer celles qui nous sont tombées sous les yeux; ne valant pas la peine qu'on entreprene d'en faire d'autre discussion. Le Long, bib. fr. p. 523. 1.

' La plus longue et la mieux suivie est celle que Pierre Pithou publia d'abord, et qu'André du Chesne fit réimprimer d'après lui. ' Dom Calmet l'a donnée à son tour dans la premiere partie des preuves de son Histoire de Lorraine. Si elle fut commencée au IX Siecle, comme il y a bien de l'apparence, elle fut certainement renouvellée et continuée les premieres années du XII, au commencement du regne de Louis le Gros. Au Siecle suivant en 1261 un troisiéme Ecri- Du Ches. t. 2. p. 642-644. Cal. his. de Lor. t. 4. par. 1. p. 75-80.

vain y fit quelques additions vers le milieu de la piece, pour la pousser jusqu'au regne du Roi S. Louis.

Lamb. bib. l. 2. c. 8. p. 912. 913.

' M. Lambecius avertit qu'il s'en trouve une autre, mais fort différente de celle dont il vient d'être parlé, dans la bibliothéque impériale, et en donne le commencement. Celle-ci, comme nous l'avons observé ailleurs, paroît avoir été tirée de l'ouvrage enflé et mal assorti d'un certain Umnon, Auteur du IX Siecle, sur S. Arnoul. Il n'en faut pas davantage, pour juger qu'elle ne mérite aucune créance.

Sand. bib. belg. ms. par. 2. p. 160.

' Sanderus dans son catalogue des manuscrits fait mention d'une troisiéme Généalogie de S. Arnoul, revue, corrigée et augmentée sur d'anciens manuscrits par les soins d'Aubert le Mire. Elle est par conséquent fort différente des deux précédentes.

Ansb. fam. ren. app. p. 5. 15.

' Marc Antoine Dominicy de son côté en a publié six ou sept, aussi différentes entre elles, excepté le point capital pour lequel elles ont été fabriquées, qu'elles le sont de celle de Pithou et de Du Chesne, quoique le P. le Long suppose le contraire. De ces six ou sept Généalogies il n'y a que la premiere et la derniere, qui paroissent entieres, et qui portent des marques de leur date. Les autres ne sont que des extraits, ou fragments détachés, dont on ignore le temps. La premiere fut dressée dès le regne de Pepin le Bref, et la derniere en 879. Celle-ci est tirée de la chronique de S. Vandrille, ' et a été réimprimée en partie par Dom Calmet, qui en donne encore une autre, qu'il qualifie fausse Généalogie de S. Arnoul, inventée vers 850. ' Le manuscrit cotté 2578 de la bibliothéque du Roi, entre ceux de M. Colbert, nous offre encore un autre écrit de même genre, fait au temps de l'Empereur Lotaire I. On y trouve aussi une Généalogie des Rois de France jusqu'à Philippe I, mort en 1108. Ainsi elle appartient précisement au temps que nous parcourons ici.

Cal. ib. p. 79. 80.

Le Long. ib. 2.

A CES GÉNÉALOGIES il faut joindre quelques chroniques, et autres monuments pour l'Histoire de France, qui paroissent avoir été écrits dans le cours des neuf premieres années de ce Siecle. De ce nombre ' est une chronique qui se trouve entre les mémoires litéraires de Dom Claude Estiennot, à la bibliotheque de S. Germain des Prés. On y a une suite d'évenements, depuis Merouée jusqu'à l'année 1108, à laquelle cette chronique paroît avoir été écrite.

p. 345. 1.

Montf. bib. bib. p. 39. 2.

' Une autre chronique, intitulée *chronographia,* remonte en-

core plus haut, et prenant les évenements depuis la création du monde, suivant le génie de la plupart des Chroniqueurs de ce Siecle-ci et du précedent, les conduit jusqu'au régne de Baudouin I Roi de Jerusalem, qui succéda à Godefroi de Bouillon mort en 1100. Celle-ci, qui est conservée à la bibliothéque du Vatican entre les manuscrits de la Reine Christine, nombre 1215, contient plusieurs évenements de la premiere Croisade, sous le titre d'Histoire d'Antioche.

' Entre les mêmes manuscrits s'en trouve un cotté 341, dans le titre duquel est annoncée une vie du Roi Philippe I, qui seroit d'autant plus estimable, supposé qu'elle fût bonne, que les monuments particuliers pour l'histoire de ce Prince sont plus rares. Elle y est précedée de celles des autres Rois ses prédecesseurs jusqu'à Charlemagne inclusivement, et suivie de celle de Louis le Gros par l'Abbé Suger. p. 21. 2.

' Deux autres manuscrits de la bibliothéque du Roi, l'un qui contient les usages du Comté de Barcelone, l'autre cotté 239 entre ceux de M. de Thou, nous présentent deux Chroniques de France du même temps. L'une commence à Charlemagne, et conduit la suite de l'Histoire jusqu'à Louis VI dit le Gros exclusivement. L'autre ne commence qu'en 940, et finit en 1109. Le Long, ib.

' On conserve à l'abbaïe de S. Pierre le Vif à Sens un manuscrit *in*-4°. qui contient la chronique de ce monastere; ' et les Du Chesne ont publié dans le III et IV volume de leur recueil deux fragments d'une même histoire, qui finit, comme la chronique précedente en 1109. Mais nous discuterons l'un et l'autre monument aux articles de Clarius et de Hugues de sainte Marie. p. 253. 2. Du Ches. t. 3. p. 334-336 | t. 4. p. 97. 98.

' A la bibliothéque du Roi se trouve entre les manuscrits de M. Colbert, qui avoient appartenu à Du Chesne, l'histoire de la fondation de Montbourg au diocése de Coûtance en Normandie. Elle peut être de la même date que les autres pieces précedentes; puisque ' cette abbaïe aïant été fondée vers 1091, il lui fallut quelques années pour prendre sa constitution, et qu'on en pût ensuite écrire l'histoire. Le Long, ib. p. 237. 2. Mab. an. l. 68. n. 6.

Enfin ' Dom Martene avoit parmi ses papiers une petite chronique de S. Vandrille, qui conduit une suite d'histoire jusqu'en 1110, et qu'il ne paroît point avoir rendue publique. Si au reste ces monuments, que nous ne faisons qu'indiquer ici, contienent des faits intéressants pour l'Histoire de Le Long, ib. p. 345.

France, qui ne soient pas aussi bien rapportés dans les autres monuments déjà imprimés, on doit attendre de l'exactitude et de la sagacité de Dom Martin Bouquet, qu'il sera soigneux de leur donner place, en tout ou en partie, dans sa nouvelle collection de nos Historiens.

GUILLAUME,

Archevêque de Rouen.

§ I.

HISTOIRE DE SA VIE.

Lanf. vit. c. 4 | not. p. 31. 2 | Ord. vit. l. 4. p. 520 | l. 5. p. 551 | Mab. ana. t. 2. p. 455.

'Guillaume nâquit en Normandie d'une famille distinguée par sa noblesse. Il eut pour pere Radbod, depuis Evêque de Séez, et se trouvoit proche parent par les femmes de Guillaume Evêque d'Evreux. Dès sa jeunesse, il se rendit recommandable par sa piété, ses bonnes mœurs, sa candeur, et un riche caractere, qui lui fit donner le sur-nom de Bonne-ame. Il entra dès lors dans le Clergé de la Cathedrale de Rouen, où il reçut son éducation. Son mérite lui procura un canonicat dans la même église, puis un archidiaconé sous l'Archevêque Maurille, ' auprès de qui il avoit beaucoup de crédit. Au retour d'un pelerinage qu'il avoit fait à Jerusalem en la compagnie de Gondulfe, depuis Evêque de Rochestre, se trouvant sur mer en danger de mort, ils firent l'un et l'autre vœu de se rendre Moines, s'ils échappoient du péril. Gondulfe l'accomplit, si-tôt qu'ils furent revenus au païs. C'étoit en 1059, comme on l'a vu dans son histoire; mais Guillaume differa quelque temps d'en faire de même.

Gund. vit. l. 1. p. 274. 275.

Enfin les moments de Dieu étant venus, il songea tout de bon à remplir son engagement, ' et alla prendre l'habit monastique à S. Estiene de Caen, sous le célèbre Lanfranc, qui en étoit Abbé depuis peu. Mais comme le monastere étoit tout nouvellement fondé, et que tout ce qui est nécessaire pour l'exacte discipline, n'y étoit pas encore établi, le novice fut envoïé au Bec, pour se former à la vie du cloître. Après quoi il retourna à S. Estiene, où l'Abbé le nomma son Prieur

Lanf. vit. c. 4.

claustral, ' et le chargea de la direction du noviciat. Guillaume s'acquitta si parfaitement de ce double emploi, ' que Lanfranc aïant été fait Archevêque de Cantorberi en 1070, il fut élu Abbé de S. Estiene en sa place. Ord. vit. l. 4. p. 52.). Lanf. ib.

Il y avoit environ neuf ans ' qu'il remplissoit cette dignité, lorsque Jean de Baïeux Archevêque de Rouen, ne pouvant plus faire les fonctions de la siene, abdiqua deux mois avant sa mort, qui arriva en Septembre 1079. Aussitôt le Roi Guillaume le Conquérant Duc de Normandie, désigna l'Abbé de S. Estiene pour remplir son Siege; et il fut élu unanimement pour Archevêque de cette grande église. ' D'abord le Pape Gregoire VII s'opposa à son élection, parce qu'il avoit appris que Guillaume étoit fils d'un Prêtre. ' Mais il la confirma dans la suite : ce qui fait croire qu'il étoit sorti d'un légitime mariage, contracté avant le sacerdoce de son pere. Cet obstacle levé, ' le Prélat élu fut sacré dans sa Cathedrale, par Gilbert Evêque d'Evreux, sans doute assisté des autres Evêques de la Province. Mab. ib. Greg. VII. l. 7. ep. 1. Mab. an. l. 65. n. 57. Ord. vit. l. 5. p. 551.

Guillaume possédoit toutes les qualités requises pour faire un grand Archevêque. Outre l'expérience qu'il avoit déja dans la conduite des ames, ' il étoit fort bien instruit de toutes les cérémonies de l'Eglise, les aimoit, et avoit une belle voix pour le chant, dont il faisoit un fréquent usage, se plaisant à l'office divin et à la célébration des saints mysteres. Un autre usage qu'il faisoit encore de sa voix, étoit pour annoncer la parole de Dieu à son peuple, qu'il prenoit lui-même soin d'instruire. Il n'y eut jamais en lui ni amertume, ni la moindre ombre de fraude, ou supercherie. Bien loin de chercher à nuire, il étoit toûjours disposé à obliger ceux qui avoient besoin de ses services. Sa bonté et sa patience charmoient tous ceux qui l'approchoient, ou vivoient avec lui. ' Parfaitement dégagé de tout sentiment de jalousie, il partageoit volontiers le gouvernement de son Diocèse avec ses Doïens ruraux et ses Archiprêtres. Il avoit même un saint empressement d'associer à cet honeur les autres bons sujets de sa connoissance. ' Non seulement les Clercs et les Moines, mais généralement tous ses diocésains, eurent toûjours en lui un pere plein de tendresse et de douceur. Ibid. p. 552. p. 551.

' Il commença les fonctions de son pontificat, par rebâtir tout à neuf sa Cathedrale, et la fournit abondamment de tout ce qui étoit nécessaire pour y faire décemment le service Ibid.

divin. L'édifice fini le pieux Archevêque y transfera le corps de S. Remi, l'un de ses prédécesseurs, et travailla ensuite à renouveller l'enceinte de l'archevêché, où il fit élever plusieurs belles maisons. ' Il avoit une vénération singuliere pour les Reliques des Saints, comme il parut en d'autres occasions, par exemple à l'égard de celles de S. Severe Evêque d'Avranche, qui reposoient dans la Cathedrale de Rouen, et sur-tout ' à l'égard des cheveux de la S. Vierge, que le Prince Boëmond porta de Palestine en Normandie.

Boll. 1. Feb. p. 194. n. 12. 13.

Ead. his. nov. l. 4. p. 75. 1.

' En 1080 il assista, et eut une des principales parts à la célèbre assemblée de Lillebone, qui se tint le jour de la Pentecôte, et dans laquelle furent faits plusieurs beaux réglements pour le maintien de la bonne discipline. Au bout de quelque-temps ' il fit la cérémonie des funérailles de la Reine Mathilde Duchesse de Normandie; ' et le Roi Guillaume le Conquérant son Epoux étant mort à Rouen en Septembre 1087, le tendre Prélat le voïant généralement abandonné de tout le monde, prit soin de le faire transporter à Caen, où il devoit être enterré. Là aïant assemblé tous les Evêques et les Abbés de la Province, il lui fit des obséques convenables à la dignité roïale. ' Ce fut encore lui qui enterra dans la suite la Duchesse Sibylle, femme du Duc Robert.

Ord. vit. ib. p. 552.

p. 568.

l. 7. p. 661.

l. 10. p. 810.

Attentif à donner de bons Evêques aux églises vacantes, ' celle de Séez se trouvant dans le cas en 1091, Guillaume convoqua à Rouen après la Pentecôte un Concile, dans lequel on procéda à remplir ce Siege. Serlon Abbé de S. Evroul y fut élu à cet effet, et sacré par notre Archevêque le vingt-deuxiéme de Juin suivant. ' A la mort de Gilbert Maminot Evêque de Lisieux, arrivée en Août 1101, Foucher aïant été élu pour lui succéder, reçut aussi l'ordination de la main de son Metropolitain, au mois de Juin de l'année suivante. ' Mais étant mort au bout de sept mois, cette église fut en proïe aux simoniaques l'espace de près de cinq ans, ce qui donna beaucoup d'exercice à la solicitude pastorale du vigilant Archevêque. ' D'abord pour remédier au mal, il tâcha d'y faire mettre Guillaume Archidiacre d'Evreux, sujet parfaitement digne de l'épiscopat. Cette tentative attira à notre Archevêque une belle letre de congratulation de la part d'Ives Evêque de Chartres, ' qui s'intéressant, comme on sçait, au bien général de toute l'église, lui écrivit encore dans la suite, pour l'encourager à soûtenir une aussi louable

l. 8. p. 697.

l. 10. p. 788.

p. 789.

Ivo. ep. 149.

ep. 153.

entreprise. Cependant le zélé Metropolitain n'eut que le mérite de sa bonne volonté; son choix n'aïant pas eu son effet. Mais il en fut consolé, ' voïant tomber l'évêché à Jean Archidiacre de Séez qu'il ordonna en 1107, et qui fut un digne Evêque.

Gall. chr. vet. t. 2. p. 648. 1.

' Dès 1096 au mois de Fevrier Guillaume avoit tenu à Rouen un Concile, dans lequel il fut fait quelques reglements, dont il sera parlé dans la suite. ' En 1108 les besoins de la province ecclesiastique l'obligerent d'en tenir un autre dans la même ville, auquel se trouverent tous les Evêques et les Abbés de Normandie. L'assemblée dura plusieurs jours; mais on ignore ce qui s'y passa.

Conc. t. 10. p. 599.

p. 758 | Ord. vit. l. 8. p. 700.

Quelque zélé et vigilant au reste que fut ' notre Archevêque, il ne laissa pas d'encourir la peine de suspense de ses fonctions, qui dura même long-temps. On ne nous en apprend point le vrai sujet. ' Un des Editeurs de S. Anselme a cru, qu'il venoit de ce que l'Archevêque avoit célébré le mariage du Roi Philippe avec Bertrade. Mais sa conjecture est démentie par la vérité du fait; puisque ce fut l'Evêque de Senlis qui fit cette cérémonie. Quoiqu'il en soit, ' S. Anselme qui étoit lié depuis fort long-temps avec l'Archevêque de Rouen, et Guillaume de Varelvast Evêque d'Exester, qui avoit fait un voïage à Rome, intercéderent si efficacement auprès du Pape Pascal II en faveur du Prélat suspendu, que ce Pontife renvoïa la connoissance de son affaire à S. Anselme. Anselme qui étoit alors en Normandie, presqu'à la fin de son second exil, et par conséquent en 1106, alla à Rouen; et là dans une assemblée où furent réglées encore d'autres affaires, il leva la suspense de l'Archevêque.

Ansel. l. 3. ep. 140 | Conc. ib. p. 707.

Ansel. not. p. 560. 2.

l. 3. ep. 140 | l. 4. ep. 28 | Ead. his. nov. l. 4. p. 74. 75 | Conc. ib.

Guillaume vécut encore près de quatre ans; ' n'étant mort que le neuviéme de Fevrier de l'année 1110. Il étoit alors avancé en age, et avoit gouverné son église avec beaucoup d'honeur pendant près de trente-deux ans. Il fut inhumé dans le chapitre de ses Chanoines, qu'il avoit rebâti tout à neuf, et où on lui érigea l'épitaphe suivante, qui se lisoit autrefois sur la muraille du côté de l'Orient. On a réussi à y donner une haute idée du mérite de ce grand Archevêque.

Ord. vit. l. 11. p. 839 | Gall. chr. ib. t. 1. p. 577. 2 | Mab. an. l. 71. n. 109.

EPITAPHE.

Relligio, larga manus, meditatio sancta,

Nos, Guillelme, tuum flere monent obitum:
Quod pius Antistes fueris, Clerique benignus,
Interiora docent, exteriora probant.
Ecclesiæ lumen, decus et defensio Cleri,
Circumspectus eras, promtus ad omne bonum.
Fratribus hanc ædem cum claustro composuisti,
Nec tua pauperibus janua clausa fuit.
Contulit ad victum tua munificentia fratrum
Ecclesias, decimas, rura, tributa, domos.
Exemploque tuo subjectos dedocuisti.
Verba pudenda loqui, turpia facta sequi.
Fine bono felix biduo ter solveris ante
Quam Pisces Solis consequeretur iter.

Entre les disciples que notre Archevêque forma pour le service de l'Eglise, ' on nous fait connoître avantageusement un Guillaume, qui de Chanoine puis Doïen de la Cathedrale de Rouen, parvint à la dignité d'Evêque de Vinchestre. La fermeté qu'il eut à refuser qu'on l'ordonnât illégitimement, le fit releguer à sa premiere église, où on lui fit tout l'accueil qu'il méritoit.

Ansel. l. 4. ep. 25.

§ II.

SES ECRITS.

Il nous reste fort peu de chose des productions de la plume de l'Archevêque Guillaume; et l'on ne sçait point qu'il ait laissé quelque autre écrit de sa façon, qui méritât de passer à la postérité.

1°. Il y a de lui trois Letres de grand nombre d'autres qu'il écrivit, dans le cours d'un pontificat de plus de trente ans, sans parler de celles qu'il eut occasion d'écrire, lorsqu'il n'étoit que simple Abbé, et même auparavant. Celles qui lui ont été écrites en qualité d'Archevêque, font effectivement juger qu'il en écrivit beaucoup lui-même en réponse. a On en compte trois des Papes Urbain II et Pascal son successeur immédiat, six ou sept de S. Anselme, avec qui il

a Ead. his. nov. l. 4. p. 74. 2 | Conc. t. 10. p. 707 | Bal. misc. t. 7. p. 130. 134 | Ansel. l. 3. ep. 68 | l. 4. ep. 20. 22. 25. 28. 89 | Ivo, ep. 149. 153. 185.

étoit en grande liaison, et qui fait mention de celles qu'il recevoit de sa part; enfin au moins trois d'Ives de Chartres.

Les trois qui nous restent de notre Archevêque, et qui ne répondent à aucune des précedentes, sont très-succinctes, et se trouvent comme noïées dans des recueils étrangers, ce qui est un nouveau motif de les faire connoître. ' La premiere en date est adressée à Anselme Abbé du Bec élu Archevêque de Cantorberi, en conséquence du consentement que Guillaume le Roux Roi d'Angleterre lui avoit demandé, pour tirer Anselme de son diocèse, et le placer sur le Siege auquel il le venoit de nommer. Elle fut écrite par conséquent au mois de Mars 1093. Dans l'inscription l'Auteur prend, ce qui est assez singulier, la qualité de frere avec celle d'Archevêque, et y donne à Anselme les titres de Seigneur et d'ami. Comme il étoit instruit de la résistance que faisoit celui-ci à se charger de l'épiscopat, il lui marque qu'il s'est souvent entretenu de son affaire avec leurs amis communs. Que tous, et lui-même le premier, souhaitoient le pouvoir retenir en Normandie, et le voir néanmoins Archevêque de Cantorberi. Mais qu'étant impossible d'allier deux choses aussi opposées, il falloit se rendre à la volonté divine qui se venoit de manifester. C'est pourquoi il lui ordonne de la part de Dieu, et au nom de tous leurs amis d'accepter l'archevêché. Cette Letre qu'Edmere a enchâssée dans son Histoire de Nouvelles, est bien écrite, et dit beaucoup de choses en peu de mots.

Ead. ib. l. 1. p. 36. 2.

' On a les deux autres parmi les actes qui concernent le rétablissement du Siege épiscopal d'Arras. Elles sont écrites l'une et l'autre à Lambert nouvel Evêque de cette église, pour lui recommander un nommé Richard que l'Auteur avoit ordonné Prêtre, et un certain Gautier, qui souffrant persécution pour la justice, avoit pris le parti de se retirer dans le diocèse d'Arras. Ces deux Letres sont fort laconiques, et conçues en beaux termes.

Bal. ib. t. 5. p. 286-344.

2°. ' Il paroît assez clairement par la maniere dont Ordric Vital parle du soin que l'Archevêque Guillaume prit des obseques de Sibylle Duchesse de Normandie, et des ornements de son tombeau, qu'il avoit composé lui-même l'Epitaphe qu'il y fit graver. La piéce que le même Ordric nous a conservée, est en dix vers élégiaques, qui sont au-dessus de beaucoup d'autres poësies du même temps, soit pour les pensées, soit pour les expressions et la douceur des vers. Le

Ord. vit. l. 11. p. 810.

Poëte à la vérité y a retenu le génie de son Siecle, qui étoit de marquer à la fin de cette sorte de pieces le jour de la mort; mais il l'a fait d'une maniere moins plate, que les autres versificateurs.

Conc. t. 10. p. 599-601.

3°. ' Dans le Concile que notre Archevêque convoqua en Fevrier 1096, pour notifier et confirmer les réglements du grand Concile de Clermont de l'année précédente, furent faits de nouveaux Canons, ou Decrets, qui sont plus son ouvrage, que d'aucun de ses six suffragans qui se trouverent à l'assemblée, avec les Abbés et plusieurs Seigneurs de la Province. Ces Canons sont au nombre de huit, sans compter la préface qui est en tête; et dans plusieurs l'assemblée prend le titre de saint Concile. Les quatre premiers concernent la fameuse Trève de Dieu, à laquelle on donne beaucoup plus d'étendue, soit pour le temps, les lieux ou les persones, qu'aucune autre assemblée ne lui eût encore donnée jusques-là.

p. 391-394 | N. par. 1. p. 67-74 | Ord. vit. l. 5. p. 552-554.
a His. lit. de la Fr. t. 8. p. 185. 186.

' L'Archevêque Guillaume eut aussi beaucoup de part aux quarante-sept réglements qui furent faits à l'assemblée de Lillebone en 1080. Mais en aïant parlé [a] ailleurs, nous dirons seulement ici, que le Roi Guillaume le Conquérant partagea avec notre Prélat l'honeur en ce point, par la raison que l'assemblée étant mixte, c'est-à-dire Parlement et Concile tout à la fois, ce Prince présidoit les Seigneurs laïcs, comme l'Archevêque, les Evêques, les Abbés et Clercs inférieurs.

Ord. vit. l. 8. p. 700 | Conc. ib. p. 758.

' On a négligé de nous transmettre les actes ' d'un autre Concile que l'Archevêque Guillaume tint à Rouen en 1108, comme il a été dit dans l'histoire de sa vie. Nous n'en sçavons rien autre chose que ce que nous en apprend Ordric Vital, et qui a été copié par les Editeurs de la Collection générale des Conciles. Il est fâcheux que l'on ne nous ait rien conservé non plus ' des instructions qu'il faisoit à son peuple, et dont on parle avantageusement.

Ord. vit. l. 5. p. 551.

THEOFROI,

ABBÉ D'EPTERNAC.

§ I.

HISTOIRE DE SA VIE.

ᶠTHEOFROI, ou THIOFROI, fut un des plus sçavants hommes de la fin du Siecle précédent et des premieres années de celui-ci. Dès sa jeunesse il embrassa la profession monastique à l'abbaïe d'Epternac au duché de Luxembourg. Il y étoit déja fixé, comme il nous l'apprend lui-même, lors de la translation de S. Willibrode qui se fit en 1031. A l'aide d'un bel esprit il acquit toutes les connoissances literaires, qu'on pouvoit acquérir en son temps; et ce qui étoit alors fort rare, il se rendit habile dans la langue gréque et l'Hébraïque. Mais quelque progrès qu'il fit dans les sciences, il eut soin d'avancer au moins autant dans la vertu. Mart. am. coll. t. 4. p. 510 | Mab. an. l. 56. n. 104 | l. 65. n. 46.

ᶠSon mérite porta l'Abbé Regembert, sous la conduite de qui il vivoit depuis trente ans, à le désigner pour son successeur. Cet Abbé étant mort le onziéme de Décembre 1081, ᶠTheofroi rencontra un compétiteur, qui lui disputa sa dignité pendant deux ans. Ne pouvant autrement remédier à cet inconvénient, il prit le parti d'aller à Rome, où le Pape Gregoire VII lui rendit pleine justice le dix-huitiéme de Novembre 1083. C'est à cette époque que l'on commence à compter les années de l'administration de Theofroi. ᶠIl se fit un devoir de marcher sur les traces de son prédécesseur, qui avoit été un excellent Abbé. A son imitation il gouverna son monastere avec autant d'avantage pour le spirituel, que le temporel : ᶠsans que ce double soin lui fit négliger, ou même interrompre ses études ordinaires, qui faisoient ses délices. Mart. ib. p. 508. | Ibid. | Mab. ib. l. 65. n. 46. | Mart. ib. p. 509. | p. 510.

La réputation de son mérite s'étendit fort loin, ᶠet pénétra jusqu'en Zélande. Les habitans de Walchre, une des isles du païs où S. Willibrode, principal Patron d'Epternac, avoit autrefois annoncé l'évangile, aïant entre eux une guerre sanglante, convinrent de prendre Theofroi pour arbitre de Mab. ib. | Brow. an. Trev. l. 12. n. 30-32.

leur différend. Le pieux Abbé, muni d'une parcelle des Reliques de S. Willibrode, et accompagné d'Ekcheard, excellent Moine de sa communauté, qui avant sa retraite à Epternac étoit un des premiers citoïens de Walchre, se mit en chemin pour s'y rendre. Sa route le conduisit par Anvers, où il reçut des honeurs extraordinaires; presque toute la ville étant sortie en procession au-devant de lui, avec un pompeux et religieux appareil. On l'y regarda comme s'il eût été un Ange venu du Ciel, ou JESUS-CHRIST même; et il y fut véritablement un Ange de paix, aïant réussi à y assoupir plusieurs procès, et à y éteindre beaucoup d'animosités. A son départ il fut conduit avec de grands honeurs jusqu'à Middelbourg et arriva ainsi à Walchre aux acclamations de joïe de tous les insulaires, qui croïoient revoir en sa persone S. Willibrode leur Apôtre. Non-obstant un accueil aussi favorable, dont il sembloit qu'il y avoit tout à espérer, Theofroi trouva des esprits fort difficiles à manier; les peuples du païs étant naturellement d'un génie féroce et indocile. Mais au moïen des miracles que Dieu opéra alors dans l'isle, par la vertu des Reliques et l'intercession de S. Willibrode, et avec le secours d'Ekcheard, qui servoit d'Interprete au pacifique Abbé, il vint heureusement à bout de rétablir entre eux une solide paix. On void ici, que Theofroi n'entendant pas la langue du païs, étoit plutôt François qu'Alleman de nation; quoique Moine puis Abbé d'un monastere au diocèse de Trèves, sur les frontieres de France et d'Allemagne.

Brow. ib. l. 13. n. 4. 9 | Mab. ib.

' Theofroi avoit un ami de la premiere distinction tant pour la naissance que pour le mérite, en la persone de Brunon, sorti des Comtes de Brettheim et de Laussen. Celui-ci aïant été fait Archevêque de Trèves en 1101, donna de son côté au pieux et sçavant Abbé des marques d'une estime et d'une confiance singuliere, en le choisissant pour le dépositaire de sa conscience en qualité de son Confesseur. A ce témoignage public d'estime Theofroi répondit par un autre qui subsiste encore aujourd'hui, dans la pompeuse dédicace d'un de ses principaux ouvrages, qu'il fit à cet illustre Archevêque, comme il sera dit plus amplement dans la suite.

Mart. ib. p. 509. 510.

Enfin ' Theofroi, après avoir gouverné long-temps, et avec autant de gloire que de succès l'abbaïe d'Epternac, mourut dans une heureuse vieillesse le troisiéme d'Avril

1110, et fut enterré dans son monastere par l'Archevêque Brunon son intime ami. Il y avoit alors vingt-huit ans commencés qu'il jouissoit paisiblement de son abbaïe. ' D'autres comptant autrement le temps de son administration, mettent sa mort dès 1106; et Dom Mabillon a balancé à s'en tenir à cette époque, ' quoiqu'il eût déja fixé lui-même la mort de ce grand Abbé à l'année 1110. Mais il n'y a plus à hésiter sur cette date, depuis qu'on a publié ' les deux petites Chroniques d'Epternac, dans l'une et l'autre desquelles elle est marquée de maniere à écarter toute équivoque.

Mab. ib. l. 71. n 23.

act. t. 3. p. 601. n. 1.

Mart. ib.

§ II.

SES ECRITS.

' UNE des Chroniques qu'on vient de citer, parlant des écrits de notre sçavant Abbé, atteste qu'il en composa plusieurs en vers et en prose, dans lesquels il paroissoit beaucoup d'esprit, et ajoûte qu'il en avoit noté plusieurs autres pour le chant, en quoi il excelloit. Voici en détail toutes les productions de son esprit, dont on nous a conservé quelque connoissance. Le Lecteur y verra que la piété de l'illustre Auteur ne lui permit de faire usage de sa plume, que pour célébrer la gloire de Dieu, et l'honeur des Saints.

Mart. ib. p. 510.

1°. ' Son principal, et peut-être premier écrit, par la raison qu'il le qualifie les prémices de son travail, est un Recueil intitulé Les Fleurs de l'épitaphe des saints, qu'il entreprit aux sollicitations de l'Abbé Regembert son prédécesseur immédiat. On sçait que cet Abbé avoit une vénération singuliere pour les Saints : ce qui le porta en 1059 à établir du consentement de sa communauté, une fête au dix-neuviéme de Décembre, pour honorer ceux dont les Reliques étoient conservées à Epternac. C'est peut-être à cette époque qu'il faut rapporter l'origine de cet ouvrage. Néanmoins quoique commencé, ou même fini dès-lors, ou peu après, l'Auteur ne jugea pas qu'il y eût de l'incongruité ' à le dédier au bout de plus de quarante ans à Brunon, si tôt qu'il eut été ordonné Archevêque de Trèves. Peut-être aussi avoit-il attendu jusques-là à le rendre public. Rien de plus magnifique ni de plus honorable pour le Mécene, rien aussi de plus modeste et de plus humble pour l'Auteur, que l'inscription de cette dédicace, qui mérite de trouver ici place pour sa singularité.

Mab. an. l. 71. n. 23.

Brow. an. Trev. l. 13. n. 9.

Olivæ uberi, pulchræ, speciosæ, fructiferæ in domo Domini, sanctæ Trevericæ Sedis Archipræsuli Brunoni, Oleaster aridus Epternacensis cœnobii hegumenus Thiofridus. On voit par la pénultiéme expression, qui est Gréque, et signifie le chef, ou premier en rang, ' que l'Auteur avoit le génie tourné au Grécisme. C'est de quoi se ressent tout l'ouvrage, et ce qui en rend le style dur et peu coulant. On y découvre au reste une grande érudition pour ce temps-là, et une éminente piété avec beaucoup de modestie.

Mab. ib.

' Le dessein de Theofroi dans cet écrit est de relever les merveilles que Dieu avoit opérées, et opéroit encore alors, par la vertu des Reliques de ses saints, la vertu de leurs cendres, de leurs vêtements, ou autres dépouilles mortelles, et même des instruments de leurs supplices. Theofroi entreprenant d'y censurer le luxe en usage de son temps, et coloré d'un prétexte de dévotion apparente, s'exprime de la sorte. « Il ne faut pas s'imaginer, dit-il, que les Saints recherchent « l'or et l'argent; ils ne recherchent qu'à se rendre propices à « ceux qui en font un saint usage. Ils ne désirent point, qu'on « leur éleve de magnifiques églises, où l'on voïe cet ingénieux « ordre de colonnades toutes brillantes d'or, ni de riches lambris, ni d'autels enrichis de pierreries. Ils ne demandent point « qu'on emploïe le velin de prix, comme le pourpré, pour « copier les livres, ni l'or moulu pour embellir les letres, ni « les pierres précieuses pour en décorer la couverture : tandis « qu'on n'a presque aucun égard pour les Ministres de l'Autel, « et qu'on laisse mourir à sa porte les membres de J. C. dans « leur nudité. »

Ibid.

' Cet ouvrage est divisé en quatre livres, et fut imprimé en 1619 à Luxembourg chez Hubert Reulandt en un volume *in-4°*. par les soins du P. Jean Robert-Jesuite, qui l'a enrichi de notes de sa façon.

Bib. du Roi.

2°. ' Dès 1555 on imprima à Cologne, sous le nom d'un Theofroi qualifié simplement Abbé, deux Sermons, ou Homelies, qui ont passé depuis ' dans tous les divers recueils qui portent le titre de Bibliothéque des Peres. Le rang que leur ont assigné les Editeurs du dernier de ces recueils imprimé à Lyon, en les plaçant entre les écrits de l'Abbé Isaïe et ceux de S. Maxime le Confesseur, nous fit naître la pensée, lorsque nous travaillions à notre huitiéme Siecle, ' que ces Homelies pouvoient appartenir à S. Theofroi, mort en

Poss. app. t. 3. p. 287.

Bib. PP. t. 12. p. 417-419.

His. lit. de la Fr. t. 4. p. 60. 61.

732 Abbé de Carmeri, plus connu dans le vulgaire sous le nom de S. Chaffre, au diocèse du Puy en Velay. Nous nous en expliquames alors conformément à cette idée. Mais nous appercevant, que le style retenoit le génie du XI Siecle plutôt que celui du VIII, nous eumes la précaution d'avertir, qu'il pourroit y avoir plus de raisons pour faire honeur de ces deux pieces à Theofroi Abbé d'Epternac. C'est de quoi nous sommes maintenant persuadés, après un nouvel examen. Il n'y a qu'à rapprocher de l'ouvrage précédent ces deux Homelies, pour ne pas douter qu'elles sont du même Auteur.

' L'une de ces Homelies roule sur le respect que méritent les Reliques des Saints, par plusieurs motifs que Theofroi déduit dans un grand détail, et principalement par la vertu des miracles que Dieu y a attachée. On a vû que c'est-là un des principaux objets de l'écrit précédent. ' L'autre Homelie traite de la vénération qu'on doit aux Saints mêmes, et touche encore le point du respect que méritent leurs Reliques. Theofroi les prononça de vive voix, comme il paroît par divers endroits du texte, ' et dit que le lieu où il parloit, étoit riche en ces saintes dépouilles : ce qui convient parfaitement à l'abbaïe d'Epternac, où l'on avoit le corps de S. Willibrode premier Evêque d'Utrecht, des Reliques de S. Liutwin Evêque de Tréves, de l'Abbesse sainte Irmine, et encore d'autres Saints. On y découvre beaucoup d'érudition et une saine doctrine sur tous les points de religion qu'y touche l'Auteur. Il ne cite nommément que S. Gregoire le Grand; mais on void bien qu'il étoit versé dans la lecture de S. Ambroise, de S. Augustin et des autres Peres de l'Eglise. La seconde Homelie est une allusion presque perpétuelle à quantité d'endroits de l'Ecriture Sainte. Le style de l'une et de l'autre est plus coupé, que celui du recueil des Fleurs de l'épitaphe des Saints. Mais il est rempli de consonances, ce qui montre bien le XI Siecle, où écrivoit l'Abbé Theofroi. ' Le Cardinal Bona y a trouvé assez de beautés, pour le qualifier un style clair et poli, *nitidi eloquii*. L'on n'y apperçoit point au moins le génie de l'Auteur tourné au Grécisme. ' Barthius ne faisant attention qu'aux deux principaux caracteres des écrits de Theofroi, qui sont l'érudition et la piété, le qualifie *scriptor eruditus et piissimus*.

' Le titre d'un manuscrit de la bibliothèque du Vatican

Bib. PP. ib. p. 417. 2. 418.

p. 418. 2. 419.

p. 418. 1.

Bon. not. auct. p. 45.

Barth. adv. l. 42. c. 18.

Montf. bib. bib. p. 134. 1.

annonce des Sermons sous le nom de Theofroi. Mais la place qu'ils occupent dans ce manuscrit, entre les opuscules de l'Abbé Isaïe et ceux de S. Maxime, étant la même que tienent dans les Bibliothéques des Peres les deux Homelies, dont nous venons de rendre compte, c'en est assez pour ne pas douter, que ces Sermons manuscrits sont les mêmes que les Homelies imprimées.

3°. Il y a de Theofroi une vie de S. Willibrode, Patron fondateur et titulaire de l'abbaïe d'Epternac. ' Le célèbre Alcuin l'avoit déja écrite en prose et en vers avant la fin du VIII Siecle, comme il a été dit en son lieu. Cet ouvrage, qui sembloit devoir suffire, sur-tout aïant été fait par un aussi habile Ecrivain, et presque du même temps que le saint, n'empècha pas que l'Abbé Theofroi, soit par un motif de vénération, ou autrement, n'entreprît un nouveau travail sur le même sujet. De sorte qu'à l'imitation d'Alcuin, ' il fit à son tour une vie de S. Willibrode aussi en prose et en vers : l'une divisée en trente-six chapitres, l'autre en quatre livres. ' M. Cave dit que l'ouvrage est imprimé avec le *Flores epitaphii Sanctorum,* et donne à entendre qu'on le trouve aussi dans Surius au septiéme de Novembre, où néanmoins il n'y en a point d'autre sur S. Willibrode, que celui d'Alcuin écrit en prose. ' Oudin, qui fait un procès à Cave d'avoir passé sous silence l'Abbé Theofroi, ce qui n'est pas, comme on le void, épouse cependant son opinion sur les éditions prétendues de l'ouvrage de notre sçavant Abbé. Mais jusqu'ici il n'y en a rien d'imprimé, ' que ce que Dom Mabillon en a publié à la suite de celui d'Alcuin, en maniere d'appendice, ou de supplement.

His. lit. de la Fr. ib. p. 320. 321.

Mab. act. t. 3. p. 630. n. 3.

Cave. p. 559.

Oud. scri. t. 2. p. 949.

Mab. ib. p. 629. 630.

Si cette vie par l'Abbé Theofroi avoit été imprimée par le P. Robert Editeur du *Flores epitaphii,* ' le P. Brower son confrere, qui y a beaucoup puisé pour ses Antiquités et Annales de Trèves, se seroit servi de cette édition, qui dans la supposition dont il s'agit, auroit été connue long-temps avant qu'il écrivît. Cependant il ne la cite jamais que manuscrite. L'Auteur y a fait entrer dans un assez grand détail ce qui se passa à Anvers et à Walchre, lors du voïage qu'il y fit, pour rétablir la paix parmi les peuples de cette isle. Si les trois vers que le P. Brower copie dans la relation de cet évenement, sont pris de l'autre vie en vers de S. Willibrode, et que tous les autres se soûtienent également, ils feroient honeur au Siecle qui les a produits.

Brow. ib. l. 12. n. 28-32.

4°. ' Theofroi laissa aussi de sa façon une vie en prose de S. Liutwin, ou Ludwin, Evêque de Trèves au commencement du VIII Siecle. Il l'avoit dédiée à Udon Archevêque de la même église, depuis 1067 jusqu'en 1078. Ainsi l'Auteur l'avoit écrite, avant qu'il fût élevé à la dignité d'Abbé; et il paroît par-là qu'elle fut une des premieres productions de sa plume. Mais on ignore aujourd'hui ce qu'est devenu cet ouvrage. ' Le docte P. Henschenius, suivi en ce point de M. Baillet, en a voulu transporter l'honeur à Nizon, que d'autres nomment Mizon, Abbé de Mithlac, dont il y a une vie de S. Basin, autre Evêque de Trèves avant S. Liutwin, dont il étoit oncle maternel. Pour l'établir, le premier de ces Critiques apporte en preuve un endroit de l'écrit de Nizon; mais qui consideré de plus près prouve tout le contraire.

n. 49 | Mab. an. l. 65. n. 47.

Boll. 4. Mar. p. 314. n. 5. 319. n. 19 | Bail. 4. Mar. tab. cr. n. 3.

' L'histoire de S. Ludwin étant naturellement liée avec celle de S. Basin, dont il étoit le neveu, l'Eleve et le successeur, Nizon qui fait lui-même cette remarque, avertit qu'il ne peut entreprendre de faire la vie de l'un, sans dire quelque chose de l'autre. A cet effet il a recours à celle de S. Ludwin, qui existoit dès-lors; et après en avoir emprunté quelques traits, en copiant même les termes de l'Auteur original, il renvoïe pour le reste à l'ouvrage entier. Bien loin que Nizon dise ici un seul mot qui insinue le moins du monde, que l'écrit qu'il avoit sous les yeux, soit de sa façon, la maniere dont il s'exprime, fait juger tout le contraire. D'ailleurs les vestiges de Grécisme qu'on découvre dans ce qu'il en a extrait, annoncent clairement la maniere d'écrire de l'Abbé d'Epternac, à qui d'autres monuments attribuent cette vie de S. Ludwin. Au reste lorsque les laborieux continuateurs de Bollandus, l'auront fait reparoître, comme il y a lieu de l'espérer, on y pourra trouver d'autres preuves encore plus fortes, pour appuier ce que nous venons d'établir.

Boll. ib. p. 319 n. 19.

5°. ' Theofroi écrivit aussi une vie de sainte Irmine Vierge Abbesse d'Oëren, ou Horren, dans la ville de Trèves, que l'on suppose avoir été fille du Roi Dagobert : c'est-à-dire Dagobert II, puisqu'on la fait vivre au commencement du VIII Siecle. Mais persone ne nous apprend qu'est devenue cette vie, non plus que celle de S. Ludwin.

Mab. act. ib. p. 532. n. 2 | Cal. his. de Lor. t. 4. par. 1. p. 123.

' Possevin confondant d'après Eisingrenius, Theofroi Abbé d'Epternac, qu'ils ne placent qu'en 1145, avec S. Theofroi, ou Chaffre, Abbé de Carmeri les premieres années du VIII

Poss. app. t. 3. p. 287.

Siecle, lui attribue un traité touchant la fin du monde et le dernier jour, avec plusieurs autres écrits en prose et en vers. Mais ce traité annoncé sous un tel titre n'est autre, ' que l'opuscule sur le cours du sixiéme age du monde, intitulé *Micrologus, etc.* dont il a été parlé à l'article de S. Theofroi, à qui il appartient, suivant le témoigage de l'Auteur de sa vie, qui écrivoit au X Siecle, et ainsi au moins cent ans avant Theofroi d'Epternac.

His. lit. de la Fr. ib. p. 61.

ROBERT,

Evêque de Langres.

---

§ I.

HISTOIRE DE SA VIE.

Besu. chr. p. 603 | Lab. bib. no.. t. 1. p. 657.

' ROBERT descendoit des Rois de France, et avoit pour freres Hugues et Eudes, ou Odon surnommé Borel, l'un et l'autre successivement Duc de Bourgogne. Sa famille le destinant apparemment pour l'état ecclésiastique, l'envoïa ' étudier à l'Ecole de Reims, qui étoit alors florissante sous la direction du célèbre Brunon, depuis Instituteur de l'Ordre des Chartreux. Le jeune Robert y étudia avec tant de fruit, ' qu'il passa dans la suite pour habile en l'une et l'autre Literature : *geminæ Scientiæ eloquentia floreret.* ' Au sortir de Reims il entra dans le Clergé de la Cathedrale de Langres, et y fut élevé à la dignité d'Archidiacre.

Brun. vit. app. | Mab. act. t. 9. p. 373. n. 10.

Besu. chr. ib.

Gall. chr. nov. t. 4. p. 566.

Rainard Evêque de cette église étant mort le second d'Avril 1085, comme il a été dit dans son histoire, ' le Clergé et le Peuple s'accorderent unaninement à élire Robert pour son successeur. ' Si-tôt qu'il se vid revêtu de l'épiscopat, il prit pour modéle de sa conduite celle qu'avoient tenue ses plus saints prédécesseurs. A leur exemple il fit de grands biens à sa Cathedrale, et devint un insigne bienfaicteur des abbaïes de S. Benigne de Dijon, ' de Molême et de Béze. Il reforma même celle-ci par le ministere d'Estiene Moine de S. Claude, qu'il en établit Abbé, et qui y fit revivre l'exacte discipline.

Besu. chr. ib.

Lab. ib.

Besu. chr. p. 603-606.

' Lorsqu'en 1099 les Moines de Molême eurent obtenu du Pape Urbain II, que leur Abbé Robert, qui s'étoit retiré

Lab. ib. p. 642 | Mab. an. l. 69. n. 103.

à Cisteaux, retourneroit à son monastere, ils s'adresserent à notre Prélat pour le faire exécuter. L'Evêque Robert en écrivit au Légat Hugues Archevêque de Lyon; et sa letre fut lue dans l'assemblée de Pierre-Encise, où cette affaire fut terminée. Hugues en réponse lui notifia tout ce qui s'y étoit passé à ce sujet, et les conditions suivant lesquelles l'Abbé Robert étoit renvoïé à Molême. Gautier Evêque de Châlons sur Saone, qui étoit de l'assemblée, et dans le diocèse de qui se trouvoit alors Cisteaux, écrivit aussi à l'Evêque de Langres, pour lui recommander l'Abbé transferé dans son diocèse.

' En 1104 Robert se trouva au Concile de Troïes, convoqué par le Légat Richard Cardinal Evêque d'Albane, pour l'absolution de Philippe Roi de France. ' Au bout de deux ans le Pape Pascal II, qui étoit venu chercher en France un asyle assuré qu'il ne trouvoit pas ailleurs, aïant été engagé à faire la dédicace de l'église de S. Benigne fut assisté dans cette cérémonie de notre Prélat et des Evêques de Viviers et d'Autun. ' Ce Pontife se trouvant encore dans le diocèse de Langres en Fevrier 1108, l'Evêque Robert, qui se faisoit un mérite de l'accompagner, passa trois jours avec lui au monastere de Béze.

Mab. ib. l. 70. n. 75.

Gall. chr. ib. p. 568.

Besu. chr. p. 638.

' Enfin après avoir gouverné son église un peu plus de vingt-cinq ans, il tomba grièvement malade à Châtillon sur Seine, et y appella aussi-tôt les Abbés du voisinage. Dans l'attente de sa mort prochaine, il leur fit sa confession, et leur demanda l'habit monastique, qu'il reçut des mains de Gui Abbé de Molême. On lui administra ensuite le saint Viatique; et il mourut peu après le dix-neuviéme d'Octobre, ou dès le seiziéme, suivant le Necrologe de S. Benigne, de l'année 1110. Son corps fut porté à l'abbaïe de Molême, et enterré dans le Chapitre. Beatrix sœur de l'illustre Prélat, qui avoit épousé Gui Seigneur de Vignory, assista à ses funérailles.

p. 641 | Mab. ib. l. 71. n. 101 | Montf. bib. bib. p. 1164. 1.

§ II.

SES ECRITS.

NOUS n'avons qu'une connoissance fort imparfaite des productions de la plume de l'Evêque Robert, par la raison qu'elles sont encore presque entierement manuscrites, et que nous ne sommes pas à portée de les examiner. Mais

il y en a suffisamment pour lui mériter le titre d'Ecrivain; et l'on doit être surpris de ne le voir point occuper une place dans la derniere Bibliothéque de Bourgogne.

Brun. vit. app.

1°. ' Robert aïant reçu la Letre circulaire, plus connue alors sous le nom de *Rotulus*, touchant la mort de S. Bruno son Maître à Reims, comme il le qualifie lui-même, y répondit suivant l'usage; et l'on a imprimé quelque chose de sa réponse entre celles des autres églises et monasteres. Le pieux Evêque y promet d'engager les Chanoines de sa Cathedrale, les Prêtres, les Moines et les Ermites de son diocèse à faire des Prieres et des aumônes, pour le repos de l'ame de celui dont on lui annonçoit la triste mort.

Du Cang. Ind. auct. | Le Long, bib. sac. p. 930. 2.

2°. ' Deux manuscrits de la bibliothéque du Roi, le 153 et 862, contienent des Gloses, c'est-à-dire de courtes notes, sur le livre du Lévitique, attribuées à Robert Evêque de Langres. Il est vrai que rien n'y désigne Robert de Bourgogne, qui fait le sujet de cet article, plutôt que deux autres Evêques de la même église au Siecle suivant, qui portoient aussi le nom de Robert, Robert de Châtillon et Robert de Torote. Mais la présomption est en faveur du premier des trois, par la raison que leur histoire ne nous apprend point, qu'ils eussent fait d'aussi bonnes études, et acquis la réputation de sçavoir, comme nous l'apprenons de la siene à son égard. Il faut cependant en excepter Robert de Torote, qui passoit pour versé dans la science du Droit.

3°. Il en est de même d'un autre manuscrit, que M. de la Curne de Sainte-Palaye a découvert dans ses voïages literaires en Italie, sous le titre d'Introduction au Calendrier, et le nom de Robert Evêque de Langres. Du reste tout ce qu'on sçait de cet écrit, est qu'il commence par ces deux mots : *Ad notitiam*.

On a négligé de nous conserver la Letre que notre Prélat écrivit au Légat Hugues de Lyon, dans l'affaire de S. Robert Abbé de Molême et de Cisteaux; quoiqu'on ait été soigneux de nous transmettre celles de cet Archevêque et de quelques autres sur le même sujet.

IVES,

Prieur de Cluni,

ET AUTRES ECRIVAINS.

' Ives étoit né suivant l'opinion d'un Auteur du temps, à Saint Quentin près de Perone. S'étant rendu Moine à Cluni en sa jeunesse, il ne laissoit pas de voïager quelquefois en son païs. En passant par Beauvais il logeoit ordinairement chez l'Evêque du lieu. C'étoit alors Gui, qui aïant été Doïen de la Collégiale de Saint-Quentin, l'avoit pu connoître avant qu'il renonçât au monde. Ives étudia les Letres avec tant de succès, qu'il s'y fit une brillante réputation, *Literis clarissimus*, ' et mérita le titre de Scolastique, qu'on donnoit alors à ceux qui se distinguoient le plus par leur sçavoir.

Guib. de Nov. vit. l. 1. c. 14.

Gauf. vos. chr. p. 297. c. 33.

' Son mérite l'éleva à la dignité de Prieur de Cluni, qu'il remplit long-temps sous le Grand S. Hugues, qui en étoit Abbé. ' Ives y succéda à Odon, depuis Cardinal Evêque d'Ostie, et enfin Pape sous le nom d'Urbain II. Ce fut par conséquent tout au plus tard ' en 1078; puisqu'Odon étoit déja nommé Evêque d'Ostie en cette même année. ' En qualité de Prieur de Cluni, Ives se trouvant en Nivernois avec deux de ses Confreres, Henri auparavant Evêque de Soissons, et Joceran le Gros, souscrivit en 1093 à un acte de donnation en faveur de son monastere. Peu de temps après, ' lorsque Hugues de Montaigu étoit Abbé de S. Germain d'Auxerre, l'Abbé de Cluni Oncle du précédent, y envoïa son Prieur à la tête de quatorze autres Moines, pour y établir la discipline monastique, qui y étoit entierement tombée. Les Reformateurs avoient encore un autre dessein, qui étoit de soûmettre cette abbaïe à Cluni; mais ils n'y purent réussir. ' Ives vêcut au moins jusqu'à la premiere, ou même seconde année du gouvernement de l'Abbé Ponce, successeur immédiat de S. Hugues, c'est-à-dire jusqu'en 1110. Il se trouva effectivement présent avec ce nouvel Abbé, à une donnation que fit à Cluni le célèbre Alger, alors Scolastique de l'église de Liege, et depuis Moine de Cluni même. Il y a toute appa-

Guib. de Nov. ib.

Mab. an. l. 65. n. 39.

His. lit. de la Fr. t. 8. p. 516.

Mab. ib. l. 68. n. 71.

l. 69. n. 131.

l. 73. n. 143.

rence, qu'Ives ne vêcut pas au-delà de cette même année, ' puisque Bernard peu de temps après occupoit la place de Prieur de Cluni sous le même Abbé Ponce.

l. 71. n. 75.

' Ives aïant fait un voïage à Limoges vers 1101, les Moines de S. Martial, qui sçavoient qu'il avoit le talent de bien écrire, l'engagerent à retoucher la vie de S. Pardoux Abbé de Gueret, mort en 737. Ils avoient ' ce qu'en avoit écrit un Auteur contemporain, qui y avoit assez bien réussi pour son Siecle, comme nous l'avons observé, lorsque nous en avons rendu compte. ' Mais ils en trouvoient le style trop grossier, et vouloient quelque chose de plus poli. Ives retoucha l'ouvrage, et le rendit tel qu'on le souhaitoit, au moins nous en donne-t-on cette idée: *luculenter exarare studuit.* M. l'Abbé Boileau dans son histoire des Flagellants a prétendu, que la vie de S. Pardoux publiée par Dom Mabillon n'est autre que l'écrit remanié par le Prieur de Cluni. Mais M. Thiers dans la critique qu'il a faite de cette histoire, a soûtenu le contraire et avec raison. De sorte qu'on ignore ce qu'est devenu l'ouvrage retouché par Ives : à moins qu'il ne soit ' une vie abregée du même Saint, qui se trouve dans un manuscrit de l'abbaïe de Compiegne, ou une autre un peu différente, qui se lit dans un Breviaire manuscrit de Limoges. Dom Mabillon, qui avoit l'une et l'autre entre les mains, et qui en a tiré certains traits pour éclaircir le texte original, a cru que le premier de ces abregés pourroit bien être l'écrit du Prieur Ives; quoique la présomption dût être en faveur de l'autre, puisqu'il paroît que ce fut à Limoges même qu'Ives y travailla. Quoiqu'il en soit, on void ici que l'ouvrage retouché et abregé n'a pas eu la fâcheuse suite qu'ont eu tant d'autres, de faire disparoître l'ouvrage original.

Gauf. vos. ib. — His. lit. de la Fr. t. 4. p. 75. — Gauf. vos. ib. — Mab. act. t. 3. p. 572. n. 1.

' Outre la vie de S. Pardoux ainsi renouvellée, Ives fit une Hymne en l'honeur du même Saint, qui commençoit par ces mots : *Fideles cuncti gaudeant.* C'est tout ce qu'on en sçait; mais peut-être la piece entiere se trouve-t-elle encore dans les anciens livres à l'usage des églises du diocèse.

Gauf. vos. ib.

' A cette Hymne Ives en ajoûta une autre en l'honeur de S. Martial, dont on donne le commencement en ces termes : *Martiali Apostolico Aquitanorum Domino.* Mais l'Auteur n'y aïant fait aucune mention de sainte Valerie, principale Patrone de l'Abbaïe du Chambon, les Moines du lieu rejetterent cette Hymne, et refuserent d'en faire aucun usage. C'est

Ibid.

ce qui obligea le Poëte à y intercaler la strophe : *Per hunc virgo Valeria, etc.* Alors l'Hymne fut reçue et chantée avec plaisir.

' GARNIER, moine de l'abbaïe, aujourd'hui Collégiale, de Tournus en Bourgogne, étoit contemporain d'Ives Prieur de Cluni, dont on vient de parler. Il vivoit effectivement sous l'Abbé Pierre I, qui gouverna ce monastere, comme il a été dit dans l'article de Falcon autre Moine du lieu, depuis 1066 jusques et au-delà de 1106. ' D'autres, il est vrai, l'entendent de Pierre II, un des successeurs du précédent après Francon et Theodard, vers 1132. Mais leur opinion est destituée de preuves, sur-tout depuis que M. l'Abbé Juenin a montré dans sa nouvelle Histoire de Tournus, que l'endroit qui en fait le principal appui, se trouve à la marge dans le manuscrit, comme une addition faite après coup, peut-être par l'Auteur même. De sorte qu'il y a toute apparence que Garnier vivoit encore en 1110 et qu'il ne vêcut guéres au-delà. Il n'y auroit plus de contestations touchant le temps précis auquel cet Auteur a écrit, s'il étoit vrai, ' comme l'avance le dernier Bibliographe de Bourgogne, que Pierre II fût Abbé dès 1106. Mais outre que cet Ecrivain est embrouillé dans ce qu'il dit ici, sa chronologie en ce point est démentie par celles du P. Chifflet et de M. l'Abbé Juenin. ' Garnier ne voulant pas, que ce qu'il entreprenoit d'écrire, passât à la postérité sans le nom de l'Auteur, s'y est nommé et caractérisé lui-même, en nous apprenant qu'il joignit à la profession de Moine l'étude des Belles Letres : *Ego Garnerius,* dit-il, *religionis atque professionis afflatus doctrina.* Son écrit fait voir véritablement qu'il avoit étudié avec fruit, et acquis quelque érudition.

(Chif. his. de T. app. p. 38.) (p. 532-533.) (Pap bib. de B. t. 1. p. 241.) (Chif ib. p. 38.)

' L'on a vû à l'article de Falcon, avec quelle ardeur l'Abbé Pierre I désiroit avoir une histoire suivie de son monastere. Falcon exécuta ce dessein, et commença son ouvrage par les actes du martyre de S. Valerien, qui étoit regardé comme l'Apôtre du païs, et dont le corps reposoit à Tournus. ' Au bout de quelque-temps Baudri, alors Abbé de Bourgueil, puis Evêque de Dol en 1108, donna encore ces mêmes actes, qui ne sont à proprement parler, qu'un abregé des précédents, si l'on en excepte la préface. Mais ni Baudri, ni Falcon n'aïant rien dit de la translation des Reliques du S. Martyr, non plus que des miracles opérés par leur vertu,

(His. lit. de la Fr. t. 8. p. 328.) (Chif. ib. p. 33-37.)

p. 38. ' le même Abbé Pierre engagea Garnier à y suppléer. Celui-ci se proposant de donner une histoire entiere du Saint, et d'y éviter une trop grande brieveté, comme aussi une prolixité ennuieuse, composa de nouveaux actes sur ceux que les autres deux Ecrivains avoient déja publiés. C'est Garnier lui-même qui le déclare dans sa préface à l'Abbé Pierre, en nommant ces Ecrivains et leur donnant de grands titres d'honeur. Il les qualifie aussi ses contemporains, ce qui montre de nouveau que nous sommes fondés à le placer vers 1110.

p. 46-49. ' Aux actes de sa façon Garnier a joint l'histoire de la translation des Reliques du saint, qui se fit sous Estiene Abbé de Tournus depuis 960 jusqu'en 972. Cette partie de son écrit est intéressante pour l'histoire de cet Abbé, qu'il y fait connoître avantageusement. p. 49-51. ' Notre Auteur le termine par une courte relation des miracles, dont il avoit pu avoir connoissance, et qui consistent en deux seuls.

p. 38-51. ' Le P. Chifflet Jesuite a publié ce petit ouvrage ainsi divisé en trois parties, sur un manuscrit de Tournus même, entre les preuves de son Histoire de cette ancienne abbaïe. M. l'Abbé Juenin, qui en a donné une nouvelle édition, n'y a pas oublié le même écrit, qui se lit aux pages 28-36 de ses preuves. Bail. 4. Sep. tab. cr. n. 1. ' M. Baillet prétend qu'on le trouve aussi dans le recueil de M. Bosquet, touchant l'anciene Histoire de l'église Gallicane; mais il n'y en a d'autre sur S. Valerien que celui de Baudri. Il en est peut-être de même de l'Histoire de Châlons sur Saone, connue sous le titre singulier de l'Illustre Orbandale, à laquelle le même Critique renvoïe pour l'un et l'autre écrit.

Il y a des preuves suffisantes pour rapporter au même-temps, c'est à dire vers 1110, l'Auteur anonyme qui a écrit la vie de S. Gautier premier Abbé de S. Martin de Pontoise, Mab. act. t. 9. p. 812. n. 4. ' mort tout au plus tard en 1099. Il ne faut que prendre lecture de son ouvrage, pour se convaincre qu'il étoit Moine du lieu, et même disciple du saint. Aussi paroît-il avoir été fort bien instruit de ses actions et de ses vertus, qu'il détaille avec beaucoup d'ordre, et autant de candeur que de simplicité. Il a divisé son écrit en deux parties, dont la premiere est emploïée à faire l'histoire de la vie du saint Abbé, et l'autre la relation de ses miracles. On voit par cette seconde partie, comme par la premiere, que notre Anonyme

écrivit peu d'années après la mort de son pieux Héros, ce qu'on peut étendre à onze ou douze ans. Il n'y a fait entrer effectivement que les miracles qui suivirent de près cette précieuse mort, et dont il avoit été témoin oculaire, au moins pour la plus part. ′ Il est vrai que dans l'un des derniers, il est fait mention comme déja mort de l'Abbé Thibaud, successeur immédiat de S. Gautier. Mais s'il y avoit des preuves que cet Abbé eût vécu au-delà de 1110, il faudroit dire que ce miracle auroit été ajoûté après coup à l'écrit de notre Auteur, comme il est clair que le dernier de tous, qui le suit immédiatement, l'a été. Après tout Thibaud n'y est représenté comme n'étant plus au monde, qu'en ce qu'il y est qualifié Abbé de sainte mémoire : ce qui ne suppose pas toûjours la mort des persones ainsi qualifiées, comme nous l'avons montré ailleurs par un exemple, qu'on ne peut revoquer en doute, et qu'on le verra encore dans la suite. p. 830. n. 16.

′ Quelque temps après que cet écrit eut été répandu dans le public, un inconnu en fit un abregé, apparemment pour être lu à l'office de la nuit au jour de la fête du saint. C'est ce que prouvent en effet ′ les Legendaires, et autres livres de chœur qui contienent cet abregé. Les premiers Continuateurs de Bollandus, aïant tiré l'une et l'autre vie de divers manuscrits, les ont publiées avec quelques observations préliminaires et de courtes notes, le tout de leur façon, en donnant à l'abregé le premier rang, qui sembloit être dû à la vie entiere. ′ Dom Mabillon s'est borné à celle-ci, dont il a revu sur d'autres manuscrits le texte déja imprimé, et qu'il a donnée de nouveau avec de nouvelles observations. ′ A l'égard de l'abregé il a cru n'en devoir publier que certains endroits, où sont rapportés des faits, ou circonstances des faits qui ne se lisent pas dans la vie originale. p. 811. n. 1. Boll. 8. Apr. p. 753-768. Mab. ib. p. 811-830. p. 831. 832.

′ NOUS AVONS dans l'Histoire de Languedoc par De Catel, et dans la grande collection de Bollandus une assez longue Legende de S. Theodard, ou Audard, Archevêque de Narbone, mort en 893, laquelle a exercé plus d'une fois la sagacité des Critiques, qui ont tenté de l'appretier au juste. Tous cependant convienent, qu'elle n'a été écrite que fort long-temps après l'époque qu'on vient de marquer. ′ Les derniers Editeurs se sont contentés de dire, qu'elle l'a été avant le XIV Siecle ; ′ et d'autres la rapportent à la fin du XI, ou aux premieres années du suivant. Nous croïons devoir nous Catel. his. de Lang. l. 5. p. 750. 770 | Boll. 1. Mai. p. 141-156. Boll. ib. p. 142. n. 7. Marca hisp. l. 4. p. 369.

en tenir à cette derniere date, étant obligés d'en choisir une préférablement à l'autre; quoiqu'à dire vrai, il soit assez indifférent de discuter avec tant de soin le temps précis ' d'une piece sur laquelle, de l'aveu de tous les sçavants, on ne peut faire aucun fonds, qu'en ce qu'elle s'accorde avec d'autres monuments d'autorité. Quelques-uns la regardent comme l'ouvrage d'un Moine de l'abbaïe de Montauban, érigée en évêché par le Pape Jean XXII, où S. Theodard étoit véritablement honoré d'un culte particulier.

Catel ib. l. 3. p. 522. 523 | His. de Lang. t. 2. p. 526. n. 2.

' D'autres croïent que son Auteur l'a faite sur une autre vie du même saint, beaucoup plus ancienne et plus simple, qu'il a amplifiée suivant son génie et son dessein. Opinion qui semble appuiée ' sur ce que l'Auteur dit lui-même, en déclarant qu'il l'a composée tant sur ce qu'il avoit lu, que sur ce qu'il avoit appris de la tradition. Mais les fables et les anachronismes, dont il l'a remplie, montrent qu'il n'étoit ni homme de jugement ni versé dans la connoissance de l'Histoire ecclésiastique. Disons-en autant des fausses pieces qu'il y a fait entrer. ' Telle est principalement la prétendue letre du Pape Estiene VI ' que Dalmace Archevêque de Narbone fabriqua vers 1089, pour tâcher de faire avorter le dessein qu'avoit alors le Pape Urbain II, de tirer l'église de Tarragone de la dépendance de celle de Narbone, et l'ériger en Metropole; mais qui n'eut pas l'effet d'en empêcher l'exécution. L'insertion de cette letre dans la Legende, dont il s'agit ici, prouve incontestablement d'une part, qu'elle ne fut faite qu'après la date qu'on vient de marquer, et insinue de l'autre, qu'elle ne tarda pas à l'être dans la suite, ce qui peut revenir aux premieres années du Siecle qui nous occupe, et auxquelles nous la plaçons.

Marca hisp. ib.
Boll. ib. n. 1.
p. 152. 153.
Marca hisp. ib.

L'édition qu'en a donné De Catel, est tronquée vers la fin; mais les derniers Editeurs l'ont publiée en entier sur les manuscrits. ' Le P. Labbe en avoit déjà imprimé un lambeau, c'est-à-dire la letre fabriquée sous le nom du Pape Estiene, qu'il suffit de lire pour en reconnoître la supposition.

Lab. bib. nov. t. 2. p. 802-804.

L'ÉPOQUE qu'on vient d'assigner à la vie de S. Theodard, paroît convenir aussi ' à une vie manuscrite de S. Saintin premier Evêque de Verdun, que le sçavant Dom Calmet a vûe à l'abbaïe de S. Vanne, et dont il fait un précis. D'abord il est certain, qu'elle ne fut écrite qu'après le milieu du X Siecle; et l'on ne peut douter d'ailleurs, qu'elle l'étoit avant

Cal. his. de Lor. t. 1. pr. p. 37.

1132. L'Auteur en effet qui vraisemblablement n'étoit autre qu'un Moine de S. Vanne, n'y auroit pas oublié de dire quelque chose ' des titres glorieux que donne à ce Saint une inscription déterrée dans cette abbaïe le dix-neuviéme de Mai de la même année. Mais cet Ecrivain étoit trop éloigné d'un Saint, qui selon lui assista au Concile de Cologne tenu en 347, pour réussir à faire son histoire. Aussi ' Laurent de Liege Moine du même lieu, et Auteur judicieux, qui vivoit peu de temps après le précédent, et qui ne pouvoit ignorer ce qu'il en avoit écrit, paroît-il l'avoir méprisé. Nous ne parlons au reste de cet écrit, que par le motif d'annoncer qu'il existe, et le faire connoître pour ce qu'il est. p. 40. p. 38.

' ARNOUL, ou ERNOUL, Abbé de S. Martin de Troarn au diocèse de Baïeux, nous est représenté comme un Ecrivain du même temps que les précédents; quoiqu'on ne parle qu'en général des ouvrages qu'il laissa de sa façon. Il étoit Prieur de S. Martin de Séez, lorsqu'à la mort de Durant sçavant Abbé de Troarn, arrivée, comme on l'a vu à son article, en Fevrier 1088, ou 1089, il fut élu avec l'agrément des supérieurs ecclésiastiques et des seigneurs du païs pour lui succéder. ' Le monastere de Séez en cette occasion ne fit que rendre à celui de Troarn ce qu'il en avoit reçu depuis peu; l'Abbé Raoul qui le gouvernoit alors aïant été tiré de cette derniere Maison. Arnoul figura entre les bons Abbés de son temps, et parut avec eux dans les assemblées publiques. ' En 1091 il se trouva à l'élection de Roger de Sappo Abbé de S. Evroul. ' Ce même Abbé aïant assemblé en 1099 trois Evêques pour la dédicace de l'église de son monastere, Arnoul fut de la cérémonie, ' et eut quelque part avec l'Archevêque de Rouen et plusieurs autres Abbés de Normandie, à l'accord passé en 1106 entre l'abbaïe de Fécam et celle de S. Taurin d'Evreux. Ord. vit. l. 8. p. 676. p. 677. Mab. an. l. 68. n. 4. l. 69. n. 111. l. 71. n. 8.

' C'est à lui que Richard des Fourneaux, depuis Abbé de Préaux, dédia son commentaire sur l'Ecclésiaste. ' Arnoul étoit lié aussi d'une amitié particuliere avec S. Anselme Abbé du Bec, et continua encore de l'être, lorsqu'Anselme eut été élevé à la dignité d'Archevêque de Cantorberi. ' Se voïant en 1108 attaqué de fréquentes maladies jointes à d'autres afflictions, il fit consulter ce Prélat sur le parti qu'il devoit prendre d'abdiquer, ou de retenir sa dignité. Anselme lui fit réponse, qu'il la pouvoit céder à un autre s'il étoit hors d'es- l. 67. n. 76. Ansel. l. 2. ep. 52 | l. 3. ep. 141. l. 3. ep. 141 | Mab. ib. l. 71. n. 60.

pérance de guérir. Arnoul revint apparemment de sa maladie; puisqu'il continua encore à gouverner son monastere. ' Il en fut Abbé près de vingt-deux ans, ce qui nous conduit jusqu'à la fin de 1110 et au commencement de l'année suivante.

Ord. vit. ib. p. 676.

Ibid.

Quant aux productions de sa plume, ' Ordric Vital, qui en avoit connoissance n'a jugé à propos de nous en apprendre autre chose, sinon qu'elles étoient pour l'instruction de ceux qui étoient sous sa discipline, et qu'il avoit soin de les soûtenir par ses exhortations de vive voix et ses bons exemples.

Mss.

' Geofroi Babion, l'un des célèbres Scolastiques, ou Maîtres-Ecole d'Angers, comme on parle dans le païs, succéda dans cette dignité, suivant la tradition de cette église, à Marbode ordonné Evêque de Rennes en 1096. S'étant fait un devoir de marcher sur les traces de son prédécesseur, son Ecole devint de jour en jour plus florissante. Si c'étoit à la même Ecole qu'on enseignoit alors à Angers la Grammaire et le chant ecclésiastique, les leçons qu'on y donnoit n'étoient point gratuites. C'est ce qui paroît par la précaution qu'eut un nommé Girard, en vendant certains héritages au chapitre de la Cathedrale, de stipuler qu'un de ses enfants y seroit instruit gratuitement à l'Ecole du chant ou de la Grammaire. L'acte est de l'année 1103. ' Cependant Geofroi Babion n'y paroît point; quoiqu'une des fonctions des Scolastiques d'Angers, comme de plusieurs autres villes épiscopales, ainsi que nous l'avons déja observé plus d'une fois, fût de dresser, ou de viser au moins les actes publics, sur-tout ceux qui concernoient les églises cathedrales. Ils étoient effectivement pour l'ordinaire Chanceliers, Scolastiques et même experts en fait d'écriture. Mais Geofroi souscrivit en cette seconde qualité l'accord, que Rainald de Martigné Evêque d'Angers ménagea la même année entre sa Cathedrale et le Chapitre de S. Maurille. Un autre accord passé en 1110 entre la Collégiale de S. Pierre et l'Abbesse de Roncerai, le qualifie Archiscolastique d'Angers, et prouve qu'il vêcut au moins jusqu'en cette même année. On pourroit encore tirer du titre qu'on donne ici à Geofroi, qu'il y avoit alors dans cette ville plusieurs Professeurs publics, dont il étoit le premier.

Mss.

Pits. scri. Angl. p. 840. n. 81.

' Pitseus, qui d'après Leland parle de notre Scolastique, avoue qu'il ignoroit en quel temps il avoit vêcu. Il ne pouvoit guéres autrement le sçavoir que par les monuments d'Anjou, qui étoient alors inconnus aux Angevins mêmes. Mais

depuis que des persones studieuses les ont consultés, elles en ont extrait sur l'histoire de Geofroi ce que nous en venons de rapporter. On n'y lit point au reste, qu'il fût Anglois de nation, comme il a plu à Pitseus de le représenter, peut-être par la seule raison que ses écrits se trouvoient dans les bibliothéques d'Angleterre. Nous avons montré effectivement que cette raison, ou d'autres aussi équivoques et aussi frivoles ont suffi à ce Bibliographe, pour grossir de plusieurs Ecrivains François le catalogue de ceux de son païs. On attribue à Geofroi Babion plusieurs ouvrages, dont on ne nous fait connoître que les suivants.

1°. ′ Un traité sur la Puissance Roïale, qui commence par ces mots : *Dicit Apostolus Petrus, non est.* On void par-là, qu'il est différent d'un autre traité sur le même sujet, que composa Hugues de Sainte Marie, contemporain de notre Scolastique. Ibid.

2°. ′ Un Recueil de Sermons, qui se trouve entre les manuscrits de la bibliothéque du Roi appartenants autrefois à M. Baluze. Ibid. | Bal. bib. par. 3. p. 89.

′ Dans un de ceux de l'abbaïe de Jumiege, cotté F 9, et qui est au moins du XIII Siecle, ces Sermons portent pour la plus part le titre d'Homelies. Il y en a *de Tempore*, c'est-à-dire pour les tems des mysteres dans le cours de l'année ; d'autres sur la Dédicace des églises ; d'autres sur les Dixmes. Les uns sont faits pour les Clercs en général ; d'autres pour les Prêtres en particulier ; et enfin d'autres pour le simple peuple. Mss.

3°. Ne pourroit-on pas compter aussi au nombre des écrits de Geofroi Babion ′ un Commentaire sur S. Matthieu, qui est conservé à l'abbaïe de Cisteaux avec cette inscription : *Gaufridi Babuini super Matthæum?* Il est visible que les noms de l'Auteur sont les mêmes que ceux de notre Scolastique, à la terminaison près du surnom. Mais un Copiste ne peut-il pas avoir écrit *Babuini* pour *Babionis?* D'ailleurs ce Geofroi Babuin n'est point connu. (XVIII.) Mart. voï. lit. t. 1. par. 1. p. 221.

′ UN MOINE ANONYME de l'abbaïe de Marmoutier, qui florissoit à la fin du Siecle précédent, et qui paroît avoir vêcu jusqu'aux premieres années de celui-ci, laissa de sa façon une Explication du Psautier et des Cantiques de l'Ecriture qu'on chantoit dans l'Ordre de S. Benoît à l'Office Divin dans le cours de la semaine. Aïant du goût pour la Poësie, il commença son ouvrage en vers, et l'avoit déja poussé vers Mss.

la moitié du Psautier, lorsque des persones éclairées eurent connoissance de son dessein, et de la maniere dont il l'exécutoit. Renaud du Bellay Archevêque de Reims, et Bernard de S. Venant Abbé de Marmoutier, qui étoient de ce nombre, lui persuaderent de laisser-là la versification, et de continuer son explication en prose. Leur avis étoit fondé sur ce que la contrainte des vers ne lui permettoit pas d'exprimer tous les mysteres, que renferment ces divins Cantiques, et sur ce que ce genre d'écrire demandant beaucoup de temps, il pourroit mourir avant que de voir la fin de son ouvrage. Le Poëte suivit un aussi sage conseil. Il crut cependant devoir par reconnoissance recourir encore à sa Muse, pour faire l'éloge de l'Archevêque, qu'il avoit connu à Tours, lorsqu'il n'étoit que simple Thrésorier de S. Martin, et celui de l'Abbé Bernard. L'un et l'autre se lit dans le même manuscrit, qui contient son Explication du Psautier, et que l'on voïoit autrefois à Marmoutier, où il ne paroît plus aujourd'hui.

Mab. an. t. 5. app. p. 668. 669.

' Dom Mabillon a publié la Letre Circulaire sur le décès de l'Abbé Bernard, mort en Avril 1100. Elle est en prose, et pourroit bien être de la façon de l'Ecrivain dont on vient de parler; quoiqu'elle soit au nom collectif de la communauté de Marmoutier.

ESTIENE II,

ABBÉ DE S. JAQUES A LIEGE.

---

§ I.

HISTOIRE DE SA VIE.

Poss. app. t. 3. p. 251 | Gall. chr. nov. t. 3. p. 980.

' ESTIENE, second du nom, que Possevin fait vivre dès le commencement du VIII Siecle, plus de trois cents ans avant qu'il vînt au monde, se trouve aussi quelquefois nommé Stepelin. Mais il ne faut pas que ce nom le fasse confondre ' avec Stepelin simple Moine de S. Tron, dont il a été parlé sur la fin du Siecle précédent. En quelque lieu qu'Estiene eût reçu son éducation, il avoit fait de fort bonnes études pour le temps où il vivoit. Elles étoient alors florissantes à l'abbaïe de S. Jacques à Liege, comme il a été dit autre part; et il paroît que ce fut là-même qu'Estiene embrassa

His. lit. de la Fr. t. 8. p. 418. 419.

la profession monastique. ′ Autant il brilla par son grand sçavoir, autant il se rendit célèbre par son éminente vertu : *vir magnæ scientiæ et summæ honestatis fuit.* Son mérite l'éleva à la dignité d'Abbé de la Maison. Il y succéda à Robert en l'année 1095. Leod. his. t. 2. p. 45 | Mart. am. coll. t. 5. p. 8 | Gall. chr. ib.

′ Peu de temps après qu'il eut pris le gouvernement de son monastere, il y introduisit les usages de Cluni, qui passoient alors pour les plus parfaits de tous ceux qu'on suivoit dans l'ordre monastique. ′ De S. Jaques ils se communiquerent à l'Abbaïe de S. Tron, par le ministere de deux de ses Moines qu'Estiene y envoïa en 1103. ′ La doctrine et l'exacte discipline allerent toûjours de pair sous la conduite de cet excellent Abbé. La bonne odeur que l'une et l'autre répandoit, pénétra jusqu'en Saxe, et lui attira les plus grands éloges de la part de l'Abbé Tietmar, et de toute la communauté d'Helmershausen au diocèse de Paderborn. Aïant eu occasion de lui écrire, ils crurent lui devoir apprendre l'idée avantageuse qu'on avoit en leur païs du célèbre monastere de S. Jaques. C'est ce qu'ils exécuterent en termes magnifiques et donnant à celui qui le gouvernoit les titres de Seigneur, de Sérénissime Pere, et autres qu'on emploie aujourd'hui en écrivant au souverain Pontife. Gall. chr. ib. Trud. chr. l. 6. p. 415. Boll. 12. Mai. p. 63. n. 1. 2.

′ La réputation qu'Estiene s'étoit acquise dans les Letres, n'étoit pas moins éclatante. Ce fut elle qui attira à S. Jaques un Moine d'Helmershausen, ′ chargé de faire travailler à l'histoire de S. Modoald Evêque de Trèves, par le motif qu'on verra dans la suite. Après avoir parcouru divers païs et recueilli les mémoires qu'il avoit pu déterrer pour son dessein, il ne découvrit persone qui pût mieux réussir à l'exécuter, que l'Abbé Estiene. Il l'alla trouver, et l'engagea à se charger du travail. p. 51. n. 1. n, 2.

′ En 1107 à la mort de Tierri Abbé de S. Tron, il s'éleva de nouveaux troubles dans ce monastere, qui contraignirent quelques-uns des freres, et Radulfe même qui en avoit été élu canoniquement Abbé, à chercher un lieu de refuge. S'étant retirés à S. Jaques, Estiene les y reçut avec une généreuse charité, et n'oublia rien pour les consoler de leur infortune. Il fit encore davantage, et prit la défense de leur cause, autant qu'il fut en lui, contre les vexations d'un violent Intrus. L'Empereur étant venu à Liege pour tâcher d'appaiser ces troubles scandaleux, y convoqua une assemblée à Mab. an. l. 711. n. 47 | Trud. chr. l. 7. p. 420. 426. 433.

cet effet. Estiene s'y trouva, et eut ainsi quelque part à ce qui y fut réglé en faveur de la justice.

Mart. ib. | Gall. chr. ib. p. 981.

' Ce pieux et sçavant Abbé ne vêcut pas cinq ans entiers après cette bonne œuvre; étant mort le vingt-quatre de Janvier 1112, dans la dix-septiéme année de son gouvernement. Il fut enterré devant la Chapelle de S. Benoît, sous le degré du dortoir à l'église, et eut pour successeur Olbert II, qui fut le sixiéme Abbé de S. Jaques.

§ II.

SES ECRITS.

Leod. his. t. 2. p. 45 | Alb. chr. par. 2. p. 196.

' SUIVANT l'idée que d'anciens Ecrivains nous donnent des ouvrages de l'Abbé Estiene, il en laissa plusieurs de sa façon, qui méritoient de passer à la postérité : *præclara et multa..... mirifice composuit.* Jusqu'ici cependant on n'en a publié qu'un seul; et l'on ne nous fait connoître les autres que fort imparfaitement.

Boll. 12. Mai. p. 50. n. 1.

1°. ' Celui qu'on a donné au public, est la vie de S. Modoald Evêque de Trèves, mort vers 640. Estiene étoit bien éloigné de ce temps-là, pour réussir à écrire avec exactitude et fidélité l'histoire de ce Prélat. ' Il emploïa néanmoins toute la sagacité dont il étoit capable, pour l'exécuter de son mieux. Outre les mémoires que lui fournit le Moine d'Helmershausen, dont il a été parlé, il en rechercha de son côté, et eut recours aux ancienes chroniques et aux traditions du païs : garants ordinairement peu sûrs, et souvent infidéles. ' Nonobstant toutes ses recherches, il ne put réussir à trouver aucun monument particulier sur S. Modoald, par la raison qu'ils étoient péris, comme tant d'autres, dans l'incendie qu'avoit souffert autrefois la ville de Trèves de la part des barbares. Il fallut donc se contenter des secours étrangers qu'il avoit tirés d'ailleurs, et avec lesquels il composa la vie du saint Evêque.

p. 51. n. 1-3.

p. 52. n. 3. 4.

Elle est divisée en trois livres, ' dont le premier est emploïé à faire la généalogie de S. Modoald, que l'on y suppose frere de la B. Itte, ou Iduberge, femme du B. Pepin d'Heristal. ' Dans le second livre, qui est le plus prolixe, l'Auteur fait le détail des actions de son Héros, et des circonstances de sa mort précieuse. ' Enfin il a destiné le troisiéme à l'histoire de ses miracles, mais seulement de ceux qui s'opererent après sa mort.

p. 52-54. | p. 54-59. | p. 59. 62.

ʹ A la tête de son ouvrage il a mis une assez longue épitre dédicatoire, ou préface adressée à l'Abbé Tietmar et à toute la communauté d'Helmershausen. Là rendant compte de l'exécution de son dessein, il nous apprend que le motif qui faisoit désirer avec tant d'ardeur à ce monastere éloigné, d'avoir une histoire de S. Modoald, étoit la possession des Reliques de ce saint, qu'il avoit obtenues de Brunon l'un de ses successeurs, après les avoir long-temps postulées. ʹ C'est ce qui arriva en 1107, la vingt-septiéme année du gouvernement de l'Abbé Tietmar. Il ne faut que cette date expressément marquée par l'Auteur même de cette relation, pour détruire ʹ l'opinion de ceux qui voudroient transporter à Estiene troisiéme du nom Abbé de S. Jaques, l'honeur de cette vie de S. Modoald. La raison est sans replique, puisqu'Estiene III ne fut Abbé qu'en 1134, lorsque Tietmar à qui l'écrit est adressé, n'étoit plus au monde, et que l'écrit fut fait aussi-tôt après l'année 1107.

p. 51. 52.
p. 78. n. 65.
Gall. chr. nov. t. 3. p. 981. n. 7.

ʹ A la suite vient une longue relation, dans laquelle on détaille non-seulement tout ce qu'on mit en œuvre pour obtenir les Reliques de S. Modoald et celles d'autres saints; mais encore tout ce qui se passa sur la route de Trèves à Helmershausen, lors de la translation des SS. Reliques, et même les premiers traits de l'histoire de cette abbaïe. Il n'y a pas lieu de douter, que cette relation jusqu'au nombre 59 exclusivement, ne soit la production de la plume, ou de l'Abbé Tietmar, ou de quelqu'un des freres de son monastere. ʹ C'est ce que montre visiblement l'épitre dédicatoire, qui se lit en tête. Elle est adressée à l'Abbé Estiene et à toute la communauté de S. Jaques, par l'Abbé Tietmar et les Moines qu'il gouvernoit, qui tous sensibles au service qu'Estiene leur avoit rendu, en leur composant une vie de S. Modoald, lui envoïerent par reconnoissance la relation détaillée de tout ce qui s'étoit passé à la translation de ses Reliques.

Boll. ib. p. 63-78.
p. 63. n. 1-3.

ʹ Mais il se présente quelque doute touchant la suite de cette relation, telle qu'elle se lit depuis le nombre 59 jusqu'à la fin : sçavoir si ce morceau est de la façon de Tietmar, ou de celle de l'Abbé Estiene. Il y a effectivement des raisons apparentes en faveur de l'un et de l'autre. ʹ Dom Mabillon et Dom Martene s'en sont tenus à celles qui favorisent l'Abbé de S. Jaques, et n'ont point fait de difficulté de le regarder comme Auteur de cette partie de l'histoire de la transla-

p. 77. 78. n. 59-65.
Mab. an. l. 71. n° 52 | Mart. am coll. t. 5. pr. n. 64.

tion de S. Modoald, telle qu'elle est imprimée dans Surius, de même qu'il l'est de sa vie. Il y a même beaucoup d'apparence ' qu'il a retouché l'histoire entiere de la translation, ainsi que l'en prioit l'Abbé Tietmar dans son épitre. Ce qui en fait porter ce jugement, est la ressemblance de style qui regne dans l'une et l'autre piece : style diffus, mais fleuri et assez bon pour le temps.

Boll. ib. p. 63. n. 2.

' Surius est le premier qui a publié l'ouvrage de notre Abbé. Mais son édition est fort imparfaite, en ce qu'il y manque la plus grande partie de l'histoire de la translation : c'est-à-dire tout ce qui se lit dans l'écrit entier, depuis le nombre 4 jusqu'au 59. ' Les successeurs de Bollandus ont rempli cette grande lacune, en donnant l'ouvrage sur des manuscrits qui le contiennent entier. On le trouve, comme dans Surius, au douziéme de Mai, où il est accompagné d'observations préliminaires, et de plus courtes notes.

Sur. 12. Mai. p. 209-250.

Boll. ib. p. 50-78

2°. ' Entre les autres écrits de l'Abbé Estiene, on compte nommément un Répon en l'honeur de S. Benoît, qui commence par ces mots *Florem mundi,* et un autre en l'honeur de l'Apôtre S. Jaques le Majeur. Comme il étoit fort habile Musicien, *Musicæ valde peritus,* il se plaisoit à faire de ces sortes de pieces, et en composa effectivement un grand nombre, qui étoient fort estimées, mais qu'on ne nous fait point connoître autrement.

Leod. his. t. 2. p 45 | Alb. chr. par 2. p. 196 | Mart. am. coll. t. 4. p. 1079 | t. 5. p. 8.

JARENTON,

Abbé de S. Benigne a Dijon.

---

§ I.

HISTOIRE DE SA VIE.

' JARENTON, [1] l'un des plus illustres Abbés de la fin du Siecle précédent et du commencement de celui-ci, nâquit au territoire de Vienne en Dauphiné vers l'année 1045, comme en fait juger la suite de sa vie. Son pere nommé Arnaud et sa mere Agnès le mirent tout jeune à l'Ecole de

Hug. Fl. chr. p. 197 | Mab. an. l. 64. n. 76.

1 Dans d'autres monuments il est diversement nommé Jerunta, Jerenton, Jeronte, Verenton, etc.

Cluni, où il fut élevé avec grand soin dans la connoissance des Letres et de la religion, sous le célèbre Abbé S. Hugues, et les plus habiles Maîtres de la Maison. Mais aïant atteint l'age d'adolescence, il rentra dans le monde, où les passions ordinaires à cet age eurent bien-tôt étouffé la bonne semence qu'on avoit jettée dans son cœur. Dès-lors il aima le Siecle, et en fut aimé. Epris de ses vanités, il oublia Dieu pour les suivre et s'y attacher. Cet état le rendit ennemi de la tranquillité, et le tint dans une agitation continuelle, que rien ne pouvoit fixer. Il ne respiroit que les exercices des armes, et les autres occupations assorties à une humeur volage et inconstante. ' Un canonicat qu'on lui procura dans la Cathedrale de Valence, ne fut point capable de lui faire changer de conduite. Il semble même par les expressions d'un Auteur contemporain, qu'il le quitta pour satisfaire plus librement ses inclinations vicieuses. Mab. ib. l. 61. n. 1 | Hug. Fl. ib.

' Mais enfin Dieu le frappa si efficacement par la crainte de la mort et de l'enfer, qu'il résolut tout de bon de renoncer au monde, et l'exécuta le premier jour de Novembre 1074. Sa conversion parut un vrai miracle aux yeux de ceux qui sçavoient combien il y étoit attaché. Il se retira à la Chaize-Dieu, monastere alors pauvre, sans éclat et à peine connu, où l'Abbé Durand successeur immédiat de S. Robert fondateur de la Maison, lui donna l'habit monastique, et prit soin de le former à la vertu et aux pratiques du Cloître. Jarenton y fit en peu de temps de si grands progrès, que le pieux Abbé du consentement de sa communauté l'établit Prieur du monastere, et dans le cours de trois années le fit ordonner Prêtre par le Légat Hugues Evêque de Die. Hug. Fl. ib.

' En 1077 l'abbaïe de S. Benigne de Dijon, qui perdoit chaque jour quelque chose de la splendeur à laquelle le B. Guillaume son restaurateur l'avoit élevée, se trouvant sans Abbé, Rainard Evêque de Langres, qui la chérissoit, méditoit de lui en procurer un qui pût la rétablir. Il en trouva l'occasion au Concile d'Autun en Septembre de la même année, et la saisit avec succès. Le Prieur de la Chaize-Dieu, qu'il connoissoit, se trouvant à l'assemblée avec quelques-uns de ses freres pour les intérêts de leur monastere, le zélé Prélat le postula avec beaucoup d'instance pour remplir cette place, et l'obtint quoiqu'avec d'extrêmes peines. Jarenton voulut s'enfuir; et ses confreres étoient disposés à favoriser p. 199. 200 | Mab. ib. l. 65. n. 7 | Lab. bib. nov. t. 1. p. 294.

sa fuite. Mais ce fut en vain; on le mit sous sûre garde; et les Moines de S. Benigne aïant confirmé ce choix, il reçut la bénédiction abbatiale de la main de l'Evêque Rainard, le Dimanche dix-septiéme de Septembre, au même-temps que le Légat Hugues, Président du Concile sacroit Gebouin Archevêque de Lyon.

Hug. Fl. ib. p. 201. 202 | Lab. ib. p. 659 | Spic. t. 1. p. 472-476.

' Rainard voulut conduire lui-même le nouvel Abbé à S. Benigne, et l'y instala le vingt-uniéme du même mois. Jarenton trouva le monastere en un état déplorable, tant pour le spirituel que le temporel. Dans l'embarras de réparer ses pertes, il prit sagement le parti de commencer par y rétablir la discipline réguliere : persuadé sur la promesse de l'Evangile, comme s'en explique son principal Historien qu'en *cherchant premierement le Roïaume de Dieu et sa justice, toutes choses sont données comme par surcroît*. Mais ne trouvant aucune ressource à cet effet dans sa propre Maison, il eut recours à celle de Cluni. Il y fit un voïage; et le saint Abbé Hugues se faisant un mérite de favoriser sa louable entreprise, lui accorda huit de ses plus méritants Eleves. Jarenton leur partagea les premiers emplois de son monastere, et avec leur secours réussit en peu de temps à y faire revivre l'esprit de S. Benoît. Tout le reste suivit de près. Avec le secours d'en haut et le bénéfice du temps, il revendiqua les biens aliénés, ou enlevés, et y en ajoûta de nouveaux par la faveur des Princes, des Evêques, des Seigneurs laïcs, qui tous ne pouvoient le connoître sans l'aimer et lui faire des gratifications. Il étoit véritablement aimable; et l'air du Cloître, bien loin d'avoir terni les talents qu'il avoit reçus de la nature, ou qu'il avoit acquis dans la suite, n'avoit fait que les perfectioner. Il avoit un grand fonds de sçavoir, s'énonçoit avec beaucoup de grace, étoit homme d'excellent conseil, et vénérable par l'éclat de ses vertus. Il ne faisoit point de voïage dans les païs étrangers, comme en Espagne et en Angleterre, qu'il n'en apportât des présents de prix en ornements pour son église. En un mot l'abbaïe de S. Benigne lui fut redevable de se voir alors une des plus régulieres et des plus opulentes de toute la

Mab. l. 65. n. 33.

Bourgogne. ' On croid avec quelque fondement que l'abbaïe de Laré pour des filles à la porte de Dijon, doit aussi son établissement à l'Abbé Jarenton. Au moins est-il vrai que dès l'année suivante 1078 qu'il eut pris possession de son monastere, le Pape Gregoire VII la soûmit à S. Benigne.

Ce Pontife et le Légat Hugues de Die depuis Archevêque de Lyon, avoient une entiere confiance en notre Abbé : ce qui lui donna occasion de figurer beaucoup dans l'Eglise, par les négociations dont ils l'honorerent. ′ En 1082 le Légat l'envoïa à Metz absoudre l'Evêque Herimanne des censures qu'il avoit encourues, pour avoir communiqué avec les Schismatiques. ′ Au bout de deux ans Jarenton se trouvant à Rome pour quelques affaires, rendit un service signalé au Pape Grégoire, que le Roi Henri, couroné Empereur la même année, tenoit assiegé dans le château saint Ange. Aïant été député avec quelques Cardinaux vers Robert Guischard Duc de Pouille et de Calabre, il détermina ce Prince à marcher au secours du Pape, ce qui fit retirer l'Empereur. ′ Grégoire avoit pour Jarenton une affection singuliere, et le qualifioit son compagnon d'esclavage, par le motif qu'il ne sçavoit point faire acception des persones, lorsqu'il s'agissoit des intérêts de la justice. ′ Il voulut qu'il fût du voïage qu'il fit après son élargissement au Mont-Cassin et à Salerne, et auroit fort souhaité le retenir toûjours près de sa persone. Mais le pieux Abbé ne pouvant plus souffrir de se voir absent de son monastere, d'où il étoit sorti, il y avoit un an entier, obtint la permission d'y retourner. A son départ le Pape le chargea de la légation de la Colimbrie, avec des letres pour Sisenand Prince du païs.

n. 106 | Hug. Fl. ib. p. 224.

Hug. Fl. ib. p. 227. 229.

p. 224.

p. 229. 230.

′ Au commencement de l'année 1085, Jarenton partit de Salerne en la compagnie de Pierre Ignée Evêque d'Albane et de Gisulfe Prince de Salerne, que Grégoire envoïoit à Cluni porter des letres adressées à tous les Fidéles, touchant les calamités de l'église. Ils prirent leur route par mer pour éviter de tomber entre les mains des ennemis du S. Siege, et arriverent heureusement à saint Giles. Là Jarenton délibéra quelque temps, s'il partiroit pour sa légation, ou s'il se rendroit à son monastere. Mais le désir de revoir ses freres l'emporta. Peut-être aussi y fut-il déterminé par la nouvelle de la mort du Pape Grégoire, arrivée le vingt-cinquiéme de Mai suivant. Quelque-temps avant son voïage de Rome, ′ une partie des Moines de l'abbaïe de S. Vanne se voïant expulsés par les vexations de Thierri leur Evêque, attaché au parti des Schismatiques, allerent chercher un asyle à S. Benigne, où le généreux Abbé les reçut comme des Anges venus du Ciel. Il eut encore deux autres fois l'occasion

p. 231.

Ibid. | Spic. t. 12. p. 288 | Mab. ib. l. 65. n. 107 | l. 66. n. 96. 97 | l. 72. n. 4.

d'exercer la même générosité envers leurs autres confreres, qui subirent le même sort. En une de ces rencontres il alla lui-même chercher leur Abbé errant, pour l'amener à S. Benigne, et lui donner la consolation de vivre avec ses freres, en lui procurant un asyle aussi gracieux qu'honorable.

Le Pape Urbain II n'eut ni moins d'estime, ni moins de confiance en Jarenton, qu'en avoit eu Grégoire VII. ' L'infatigable Abbé étant venu à Clermont en Auvergne pour le grand Concile qui s'y tint en Novembre 1095, et y aïant rendu les derniers devoirs à Durand Evêque du lieu, qui avoit été son Maître et son Abbé à la Chaize-Dieu, Urbain le choisit pour aller en Angleterre exécuter une négociation extrémement délicate. Il s'agissoit de reconcilier le Roi Guillaume le Roux avec Robert son frere Duc de Normandie, et d'engager le premier à remédier aux abus criants qui désoloient l'église Anglicane, en ce qu'il laissoit vacants les évêchés et les abbaïes pour jouir de leurs revenus. L'intrépide Jarenton, qui osoit tout entreprendre, lorsqu'il étoit question des intérêts de Dieu, se chargea volontiers de la commission, et passa la mer. Le Roi favorablement prévenu par la réputation de vertu et de désintéressement où étoit Jarenton, l'écouta avec bonté, et promit de se rendre à ses justes remontrances. Déja les gents de bien se réjouissoient dans l'espérance d'un aussi heureux succès. L'église Romaine et l'église Anglicane alloient recouvrer, l'une sa premiere autorité dans ce roïaume, l'autre son anciene splendeur.

Hug. Fl. ib. p. 240. 241.

' Mais l'avarice des Romains, remarque l'historien qui nous apprend cet évenement, et qui accompagnoit l'Abbé de S. Benigne, fit avorter de si belles espérances. Un prétendu neveu, ou domestique du Pape, homme laïc, sans dignité, arriva en Angleterre, et apporta au Roi des Letres qui lui accordoient un délai pour satisfaire à ce qu'on exigeoit de lui, jusqu'à Noël suivant. C'est ce qu'attendoit ce rusé Prince, qui à ce dessein avoit dépêché vers le Pape, qui n'en sçut cependant rien, un Envoïé avec une somme de dix marcs d'or. On étoit alors aux approches de Pâque de l'année 1096; et le Roi en attendant l'effet de sa furtive négociation, amusoit Jarenton, le retenant près de sa persone, et le traitant avec honeur. Mais à l'arrivée de l'Aventurier il congédia le pieux Abbé, qui ne remporta d'autre avantage de sa course et de ses fatigues, que l'estime et la vénération des Anglois,

p. 242.

qui furent charmés de son intégrité, de sa sagesse, de ses bonnes manieres. A son retour d'Angleterre, il aborda en Normandie, et ne la quitta point qu'il n'eût réussi à reconcilier le Duc avec le Roi son frere. Une des conditions fut que Guillaume jouiroit de la Normandie pendant trois ans, au moïen d'une pension de dix mille marcs d'argent qu'il païeroit à Robert pour les frais de son voïage de la Croisade. Jarenton attendit le départ de ce Duc, que les Comtes de Blois et de Flandres vinrent joindre; et après les avoir accompagnés une partie du chemin, il se rendit à Dijon.

' Odon Evêque de Baïeux aïant eu occasion d'y passer l'année précédente, lorsqu'il étoit à la suite du Pape Urbain, l'Abbé et toute la communauté de S. Benigne lui firent un accueil le plus gracieux et le plus honorable. Ce Prélat ne sçachant comment leur en marquer sa reconnoissance, soûmit à cette abbaïe le monastere de S. Vigor à la porte de la ville de Baïeux, qui est encore un Prieuré conventuel dépendant de S. Benigne. ' En 1097 Hugues l'un des Moines de S. Vanne retirés à S. Benigne, aïant été fait Abbé de Flavigni, Jarenton lui accorda quelques-uns de ses freres pour le soulager, et l'aider à y soûtenir la discipline réguliere. Le nouvel Abbé se trouvant aussi-tôt troublé dans la possession de ce monastere, ' et son affaire aïant été portée au Concile de Valence, tenu en 1100 par les Légats Jean et Benoît, Jarenton y assista, et y fut écouté pour la justification de Hugues. ' Il se trouva aussi à l'assemblée de Pierre-Encise, où l'affaire de S. Robert de Molême fut terminée par les suffrages du Légat Hugues de Lyon, des Evêques d'Autun, de Châlons, de Macon, de Bellei et de plusieurs Abbés.

' Si-tôt que Jarenton eut appris la mort de la B. Alix mere de Bernard, il fut lui-même avec sa communauté chercher son corps, et l'inhuma dans l'église de S. Benigne, où il fit représenter ses six fils autour de son tombeau. ' En 1111 il contracta avec la Cathedrale de Chalons sur Saone une Société de prieres, aux conditions portées dans l'acte publié par Perard. C'est donc par erreur, ' que le continuateur de la chronique de S. Benigne marque la mort de cet illustre Abbé dès 1105. ' Dom Mabillon étoit persuadé qu'elle arriva en 1112; quoique la plus courte chronique de S. Benigne ne la place que l'année suivante. Le jour en est marqué au dixiéme de Février dans le Nécrologe du même monastere, et dès le

Lab. ib. p. 658 | Spic. t. 1. p. 474.

Hug. Fl. ib. p. 242. 244.

p. 254.

Lab. ib. p. 642.

Mab. ib. l. 71. n. 21.

l. 72. n. 20.

Spic. ib. p. 476.

Mab. ib. | Lab. ib. p. 294 | Gall. chr. nov. t. 4. p. 681.

neuviéme dans celui de l'abbaïe de S. Leon à Toul. Jarenton fut enterré dans l'ancien chapitre de sa Maison; et l'on mit sur sa tombe pour épitaphe le distique suivant, qui est bien simple pour un si grand homme.

EPITAPHE.

Dormit JARENTO venerandus in hoc monumento,
Qui tibi tam digne servivit, sancte Benigne.

Gall. chr. ib. p. 680.

' Dès qu'il étoit encore au monde, on lui donnoit la qualification de bienheureuse mémoire : ce qui montre d'une part, qu'on avoit dès-lors une grande vénération pour lui, et de l'autre que ce titre ne suppose pas toûjours que ceux à qui on le donnoit fussent morts.

§ II.

SES ECRITS.

Spic. t. 1. p. 473.

' MALGRÉ le profond sçavoir qu'on reconnoissoit en Jarenton *erat profundus scientia et eloquio :* malgré les grandes affaires dont il fut chargé, et qui demandoient indispensablement qu'il fît quelquefois usage de sa plume, il ne nous reste que fort peu de ses écrits, peut-être par la raison qu'on a négligé de nous les transmettre. Mais s'il n'est pas illustre aujourd'hui par cet endroit, il l'est beaucoup par la brillante conduite avec laquelle il soûtint sa dignité, et dont il fut redevable en particulier au soin qu'il avoit pris de cultiver les Letres.

Mart. am. coll. t. 5. p. 667-671.

1°. ' Il y a de lui une assez longue Letre qu'il écrivit à Thierri II Abbé de S. Hubert, et à sa communauté, au temps qu'ils étoient le plus vexés à cause de leur attachement au S. Siege, et de leur aversion pour le Schisme, c'est-à-dire vers 1100. Jarenton les exhorte avec autant de force que d'éloquence à demeurer fermes dans le parti de la vérité qu'ils avoient embrassé; et pour les y soûtenir il leur propose d'abord les exemples de Moyse, de S. Jean-Baptiste et la conduite de S. Jean l'Evangeliste envers l'Héresiarque Cerinthe. Après quoi il leur expose par des expressions de l'Ecriture, qui montrent qu'il la possédoit à fond, l'honeur, la gloire et la récompense attachée à leurs combats. Et comme

la crainte de manquer du nécessaire affoiblit souvent, ou abbat même la constance des plus fermes, le généreux Abbé leur offre sa Maison pour lieu de retraite, au cas que leur intrépidité les fasse expulser de la leur.

Cette Letre est non-seulement bien écrite à tous égards; elle ne respire encore que la charité, et un zéle tout de feu pour la vérité et pour la justice. Mais il est fâcheux qu'elle ne soit pas assez mesurée en ce qu'elle dit d'Otbert Evêque de Liege, le chef de ceux qui vexoient les Moines de S. Hubert. Outre que le caractere épiscopal exigeoit plus de réserve et de ménagement, Otbert n'étoit pas si mauvais Evêque, qu'il méritât d'être mis en paralléle avec Cerinthe et Simon le Magicien. On ne peut s'empêcher d'avouer, qu'ici le trop grand zéle de Jarenton lui a fait oublier le respect qu'il portoit à l'épiscopat, et qu'il lui avoit témoigné dans toutes les autres occasions.

' L'Historiographe de S. Hubert a néanmoins regardé cette Letre comme assez intéressante, pour l'avoir fait entrer dans l'histoire de cette abbaïe, et la conserver par là à la postérité. ' Dom Mabillon l'aïant trouvée isolée dans un manuscrit de S. Vanne, en a publié la principale partie dans le corps de ses Annales, et la piece entiere dans l'appendice du V volume.

Ibid.

Mab. an. l. 70. n. 33 | app. p. 669. 670.

2°. ' Parmi les monuments qui ont servi à Dom Martene pour la composition de son sçavant et prolixe traité sur les Rits monastiques, il a fait beaucoup d'usage des ancienes coûtumes de l'abbaïe de S. Benigne de Dijon. Le manuscrit qui les contenoit, avoit six cents ans d'antiquité avant la fin du XVII Siecle : ce qui remonte précisément au temps de l'Abbé Jarenton, qui aura incontestablement pris soin de les faire rediger par écrit, ou de les rediger lui-même. Nous avons observé en son lieu, que le premier fonds de ces coûtumes appartient au B. Abbé Guillaume, premier reformateur du monastere. Mais il est plus que vraisemblable, que Jarenton, qui les reforma à son tour au bout de plus de soixante-dix ans, les aura retouchées et augmentées, lorsqu'il en renouvella le manuscrit, et qu'il n'entreprit même de le renouveller qu'à ce dessein. On sçait effectivement que tel a été le sort de presque tous les anciens usages, coûtumes, ou statuts des différents Ordres ou monasteres, et que la suite des temps en a occasioné diverses redactions. C'est ce qui

Mart. Rit. mon. pr. p. 3.

est arrivé à ceux des Chartreux, de Cisteaux, de Grammont, de Marmoutier, etc. D'ailleurs les coûtumes de Cluni, avec lesquelles celles de S. Benigne ont beaucoup de conformité, n'étoient pas encore redigées par écrit au temps du B. Abbé Guillaume : au lieu que du temps de l'Abbé Jarenton, S. Ulric et Bernard en publierent chacun sa redaction. C'est apparemment à cette source, ou dans la conduite des Moines qui lui étoient venus de Cluni pour l'aider dans la reforme de son monastere, que Jarenton puisa la plus part des pratiques, qui établissent cette conformité entre les unes et les autres coûtumes.

Celles dont il est ici question, sont d'une juste étendue; puisque Dom Martene, ' qui en copie grand nombre de morceaux, en cite jusqu'au soixante-treiziéme chapitre, et il paroît par ce qu'il en copie, que plusieurs de ces chapitres sont fort prolixes. On y découvre quantité de traits dignes de remarque soit touchant les cérémonies de la Sainte Messe et les Rits du reste de l'Office Divin, ou les diverses pratiques du Cloître. Mais ' ce que nous avons déja dit des coûtumes de Cluni, peut suffire pour donner une juste idée de celles de S. Benigne, entre lesquelles il y a tant de conformité. ' Le soin qu'on prenoit à S. Benigne de l'éducation des enfants, suivant ce que nous en apprenent les coûtumes de ce monastere, étoit le même qu'à Cluni. De sorte que l'observation que nous avons faite à ce sujet à l'égard de cette illustre abbaïe, peut s'appliquer à cet autre monastere, c'est-à-dire qu'il seroit difficile que le fils d'un Roi fût élevé dans son palais avec plus de précaution, que le moindre enfant à S. Benigne.

p. 202-204. 335. 385. 505-512. 675-677. 695. 717. 734. 776. 805. 819. 842.

His. lit. de la Fr. t. 8. p. 389. 391.

Mart. ib. l. 5. c. 6. p. 675-677.

3°. ' Dom Martene parle aussi d'un Rituel pour la profession des Novices et la sepulture des morts, qu'il avoit reçu de ce monastere, et dont il cite plusieurs Rits dans son ouvrage. Si l'Abbé Jarenton n'a pas dirigé lui-même ce Rituel, on peut au moins présumer qu'il y a fait ses additions et corrections, ou qu'il lui a peut-être donné la premiere forme.

pr. ib.

SIGEBERT,

Moine de Gemblou.

§ I.

HISTOIRE DE SA VIE.

SIGEBERT, l'un des plus sçavants et des plus laborieux comme aussi des plus féconds Ecrivains de son Siecle, fut en même-temps un des plus célèbres Docteurs qu'eurent alors les diocèses de Liege et de Metz. Il nâquit vers l'an 1030, comme en fait juger la suite de sa vie. On ne nous apprend point, quel fut le lieu précis de sa naissance; mais persone ne doute que ce n'ait été le Brabant françois. Dès son jeune age il embrassa la profession monastique à l'abbaïe de Gemblou, alors du diocèse de Liege, maintenant de celui de Namur, sous le vénérable Abbé Olbert, mort en 1048. Les bonnes études y étoient alors sur un excellent pied, ainsi qu'il a été dit autre part; et il y avoit une riche bibliothéque propre à les y soûtenir. Sigebert à l'aide d'un heureux génie en sçut profiter avec tant de succès, que non-seulement il se rendit très-habile dans l'une et l'autre Literature, la sacrée et la profane; mais qu'il acquit encore le talent de bien écrire en vers et en prose, et la connoissance des langues Gréque et Hébraïque, ce qui étoit fort rare en son temps. A ce sçavoir presque universel, il fut soigneux de joindre l'amour et la pratique de la vertu qui en firent un homme aussi respectable par l'intégrité de ses mœurs, qu'il étoit recommandable par l'étendue et la variété de son érudition : *morum probitate et scientiæ multiplicitate laudabilis.*

Gemb. chr. p. 536 | Lamb. bib. l. 2. c. 8. p. 899 | Lab. bib. nov. t. 1. p. 390 | Trit. scri. c. 358 | Six. bib. l. 4. p. 299. 2.

Il étoit encore à la premiere fleur de son age, lorsque sous l'Abbé Mascelin, successeur immédiat d'Olbert, la réputation de son mérite le fit postuler par l'Abbé Folcuin et la communauté de S. Vincent de Metz. Sigebert ne put se refuser en cette occasion. Folcuin avoit été son condisciple à l'Ecole de Gemblou; et il lui étoit gracieux de vivre sous la conduite d'un supérieur, avec qui il étoit déja lié d'amitié et de sentiments, car cet Abbé étoit aussi homme de Letres. Il alla donc à S. Vincent, où il fut chargé du soin d'ensei-

Gemb. chr. ib. | p. 533. | p. 536.

gner la jeunesse, emploi qu'il exerça fort long-temps, et avec autant de fruit que d'éclat. A peine fut-il connu pour ce qu'il étoit, qu'il devint une source publique de lumiere et de doctrine à laquelle non-seulement les Moines, mais encore les Clercs accouroient de toutes parts avec empressement.

Bien loin que la vertu et le grand sçavoir de Sigebert le rendissent d'une humeur sombre, chagrine, ou fâcheuse, comme il arrive quelquefois aux persones de piété qui sçavent beaucoup, ' il n'en étoit que plus ouvert, plus aimable, plus gracieux, et faisoit les délices des gents de Letres de son temps, *gratus sui temporis sapientibus*. Pendant le séjour qu'il fit à Metz, il gagna tellement l'estime et l'affection des citoïens, que long-temps après qu'il les eut quittés, ils se faisoient un plaisir de se rappeller sa mémoire. De son côté il n'oublia rien pour les obliger. Ce fut à leur priere qu'il composa la plus part de ses écrits; et par un trait ou de considération ou de reconnoissance de sa part, ' il voulut y laisser à la postérité un bel éloge de leur ville, qu'on lit encore dans sa vie de Thierri, l'un de leurs Evêques. ' Il n'étoit pas jusqu'aux Juifs, dont il y avoit dès-lors un grand nombre à Metz, qui malgré leur antipathie naturelle pour les Chrétiens, n'eussent pour Sigebert des sentiments d'estime et d'amitié. Sentiments qui leur venoient, il est vrai, d'un motif particulier, en ce que Sigebert possédant la langue Hébraïque, sçavoit mettre une différence convenable entre le texte Hébreu et les versions qui en avoient été faites, et qu'il s'accordoit avec les Juifs en ce qui est conforme au texte original.

Ibid.

Leib. scri. Bruns. p. 306-307.

Gemb. chr. ib.

La réputation de son sçavoir ne se borna pas au païs Messin. Elle pénétra encore bien avant dans nos autres provinces. ' Etant parvenue jusqu'à Renaud du Bellay Archevêque de Reims, ce Prélat voulut que ce fût Sigebert qui prononçât sur le mérite de la chronique de Cambrai, que Baudri son Auteur lui avoit envoïée à lui-même, pour avoir son jugement. Renaud l'aïant communiquée à notre Scolastique, et en aïant reçu le jugement avantageux qu'il en porta, ne fit presque que le copier pour toute réponse à l'Auteur de l'ouvrage. Ceci se passa au commencement de l'année 1095.

Cam. chr. pr.

' Après un fort long séjour à Metz, Sigebert conçut le désir de retourner à son premier monastere, ce qu'il ne réussit à obtenir qu'avec une peine extrême. A son départ ses disciples pénétrés de reconnoissance pour les soins qu'il avoit pris

Gemb. chr. ib.

de les instruire, le chargerent de riches présents, qu'il emploïa à orner et embellir l'église de Gemblou. Ce qu'il avoit été à Metz, il le fut dans le Liegeois, une source de lumiere et de doctrine. Toûjours occupé ou à écrire ou à enseigner, il y forma grand nombre de disciples de mérite, dont malheureusement la plus part moururent avant lui. Il devint l'oracle de la ville de Liege en particulier. Les persones les plus distinguées soit par leurs dignités, ou par leur esprit, les plus avancées en age comme les autres : tous y avoient recours, et y trouvoient la solution de leurs doutes, ou difficultés. C'est ce qui lui fit naître l'occasion d'écrire une autre partie de ses ouvrages, dont il nous a laissé lui-même le catalogue.

' Aïant vêcu au temps de la plus grande chaleur des divisions entre le Sacerdoce et l'Empire, et dans un diocèse qui fut toûjours très-attaché à l'Empereur, Sigebert qui étoit l'oracle du païs, ne put éviter d'y entrer pour quelque chose. Mais dans tout ce qu'il écrivit, soit en qualité de fidéle sujet pour les intérêts de son Prince légitime, soit en qualité de bon citoïen pour la défense de ses compatriotes vexés à son occasion, il fut toûjours attentif à ne jamais rompre l'unité, et à reconnoître pour Papes ceux que l'Eglise Catholique reconnoissoit elle-même. Il est seulement vrai qu'il auroit dû user de termes plus mesurés en parlant des souverains Pontifes, qui sont toûjours dignes de respect et de vénération, et s'abstenir d'insérer dans sa chronique certaines choses qui ne leur sont pas honorables; quoiqu'après tout il en rapporte aussi de semblables sur le compte de l'Empereùr, conformément au personage de fidéle Historien.

Sig. chr. an. 1073. 1074. 1084. 1085. 1105.

' Sigebert voïant les miracles qui se renouvellerent avec éclat au tombeau de S. Guibert fondateur de l'abbaïe de Gemblou, environ cent trente ans après sa mort arrivée en 962, en prit occasion de solliciter l'élevation de ses SS. Reliques. Son zéle pour cette bonne œuvre lui fit entreprendre quelques voïages à Liege auprès de l'Evêque Otbert, et il eut enfin la consolation de la voir exécuter avant sa mort. Il étoit déja fort avancé en age; ' mais quoiqu'il vêcut encore quelques années depuis, il ne se ressentit jamais des infirmités trop souvent ordinaires à la vieillesse. Jamais à cet age, il ne fut à charge à persone ni par son humeur, ni par ses manieres. Toûjours le même esprit; toûjours égal, toûjours uniforme en sa conduite, il s'occupoit entierement de la lecture

Lamb. ib. | Boll. 23. Mai. p. 265. 266 | Mab. an. l. 69. n. 118 | l. 71. n. 118.

Gemb. chr. p. 536

et de la méditation de l'Ecriture Sainte, de la priere par où il avoit coûtume de commencer toutes ses actions, et célébroit tous les jours les saints mysteres. Enfin étant attaqué de la maladie qui termina sa course, ' ses freres méditoient de lui donner sa sépulture en quelque lieu honorable du monastere. Mais le pieux et humble moribond, aïant appris leur dessein, et craignant de paroître devant Dieu avec quelque attache à la moindre vanité, les pria instamment de l'enterrer dans le cimetiere commun, ce qu'ils lui accorderent.

p. 537.

' Sa mort arriva le cinquiéme d'Octobre de l'année 1112; quoique la plus part de nos Ecrivains, appuiés de l'autorité de Robert de Torigni, et de celle de presque tous les continuateurs de la chronique de Sigebert mal entendue, ne placent cette mort que l'année suivante 1113. Le P. Labbe et le P. Pagi ont même intenté une espece de procès litéraire à ceux qui ne suivent pas cette opinion. Mais ne leur en déplaise, il y a deux raisons invincibles qui ne permettent pas de s'écarter de l'époque que nous avons marquée. ' La premiere se prend d'un disciple de Sigebert même, qui a continué son histoire des Abbés de Gemblou. Cet Ecrivain aïant marqué la mort de son Maître au cinquiéme d'Octobre sous l'Abbé Lietard, ajoûte peu après, que celui-ci ne le survêcut que de fort peu de temps, étant mort le quatriéme de Fevrier 1113. ' L'autre raison se tire du manuscrit de la chronique de Sigebert, qu'on regarde comme l'original même de l'Auteur, ou au moins comme une des premieres copies faites sur l'original. Après trois évenements arrivés au mois de Mai 1112, qui finissent cette chronique, le premier continuateur rapporte tout de suite sous la même année la mort du chronographe en ces termes, qui peuvent lui servir d'épitaphe : *Dominus Sigebertus, venerabilis Monachus Gemblacensis cœnobii, vis in omni scientia Literarum, incomparabilis ingenii, descriptor præcedentium temporum, tertio nonas Octobris obiit.*

Ibid. | Mab. ib. l. 72. n. 46 | Sig. chr. an. 1112 | Rob. add. ad Sig. p. 748.

Gemb. chr. p. 537. 538.

Sig. chr. an. 1112.

' Tout le temps qu'il passa à Gemblou depuis son retour de Metz, il fut comme l'œil de toute la Maison, pour parler d'après un autre de ses Eleves. Sa piété y brilla principalement en ce qu'il y prit soin de soûtenir la régularité, tant par sa conduite et ses discours, que par sa ferveur à suivre tous les exercices du Cloître. ' Aussi fut-il extrémement regretté de ses freres.

Lamb. ib. | Boll. ib. p. 266. n. 2.

Lab. ib. | Mart. anec. t. 3. p. 1437.

§ II.

SES ECRITS.

On a dit, que Sigebert avoit été un des plus laborieux et plus féconds Ecrivains de son temps. C'est ce que montrent la multiplicité et la variété des écrits qu'il a laissés de sa façon. Heureusement ' il a été soigneux d'en faire lui-même le catalogue, sans quoi il nous en auroit peut-être échappé plusieurs dans un aussi grand nombre. En rapportant ce qu'il nous en a appris lui-même, nous serons attentifs à y joindre ce que nous en sçavons d'ailleurs. Sig. scri. c. 171.

1°. Celui de tous ses ouvrages qui a été le plus fameux, et qui lui a acquis le plus de réputation, est sa chronique, ou chronographie, comme elle se trouve intitulée quelquefois. C'est aussi tout à la fois le premier et le dernier auquel il a mis la main : de sorte que l'aïant commencé dès les premieres années qu'il se mêla de Literature, il ne le finit qu'avec sa vie. ' L'Auteur dit lui-même, qu'il l'entreprit à l'imitation d'Eusebe de Césarée, qui selon lui étoit le premier qui parmi les Grecs avoit fait une histoire des temps. ' Ce fut ce même ouvrage, tel que S. Jerôme l'avoit traduit, et continué jusqu'en 381, que Sigebert reprit, et poussa jusqu'au mois de Mai inclusivement de l'année 1112. ' Il ne l'annonce, il est vrai, que jusqu'en 1111, par la raison que l'écrit où il en parle fut fini cette même année; mais il est certain par le manuscrit de Gemblou, sur lequel on en a donné la meilleure édition, qu'il y ajoûta depuis les évenements, qui s'y lisent sur le mois de Mai de l'année suivante. Ibid. chr. p. 6. scri. ib.

Pour un plus grand éclaircissement de ce qu'il avoit dessein de détailler dans la continuation de cette chronique, ' il jugea à propos de mettre en tête une courte notice des principales nations qui ont regné en Asie, en Afrique et en Europe, dans les temps qu'il entreprenoit de parcourir. Tels sont les Romains, les Perses, les Francs, les Vandales, les Bretons ou Anglois, les Lombards, les Visigots, les Ostrogots, les Huns, les Sarasins. Les chiffres Romains qu'il a marqués sur chaque année, annoncent les années qu'ont regné les Rois de chacune de ces nations, désignées au haut de chaque page par les Letres initiales de leurs noms. Mais l'Auteur n'est rien moins qu'exact, soit dans l'époque, ou chr. p. 1-6.

dans le nombre des années qu'il assigne à chacun de ces régnes. Nous n'en donnerons que deux exemples connus. Il ne fait commencer le régne de Philippe I Roi de France qu'en 1061, et le fait finir en 1109. De même il ne place le commencement du régne de Guillaume le Conquérant Roi d'Angleterre qu'en 1067 et la fin en 1092.

Outre les erreurs de chronologie, on charge encore Sigebert de divers autres défauts. On le blâme principalement et avec beaucoup de raisons d'avoir laissé les bons Historiens qui l'avoient précedé, pour s'attacher à des conteurs de Fables. Tel est nommément un certain ' Hunibalde, ou Hunebald, que nous avons fait connoître pour ce qu'il est : c'est-à-dire pour un véritable Romancier, qui n'a aucun des caracteres convenables à un Historien. Romancier qui a donné naissance à l'opinion favorite de nos anciens Chroniqueurs : opinion qui fait descendre de Troïe la nation des Francs, ' et que Sigebert a embrassée avec complaisance. Une autre preuve, ' que ce Chronographe a copié beaucoup de fables, et fait des anachronismes énormes, principalement sur les premiers Siecles, sont les traits qu'il a fait entrer dans ce qu'il dit sur S. Servais Evêque de Tongres.

His. lit. de la Fr. t. 3. p. 271. 272.

Sig. chr. p. 2.

Till. H. E. t. 8. p. 770.

Nonobstant tous ces défauts, et encore d'autres qu'il seroit trop long de détailler, la chronique de Sigebert ne laisse pas d'avoir son mérite. Non-seulement on y trouve beaucoup d'évenements, assez intéressants [1] pour l'ordinaire, qui ne se lisent pas dans les autres ouvrages de même nature; mais elle est encore, au jugement d'Adrien Valois, assez exacte dans les dates, si l'on en excepte les regnes de nos Rois : ce qu'il faut étendre aussi à ceux des Rois de presque toutes les autres nations, dont elle entreprend de parler. Elle a été si généralement estimée dans le moïen et le bas age, qu'on l'a le plus communément suivie, en lui donnant la préférence sur les autres chroniques. De-là est venu aussi, que plus de sept ou huit Ecrivains, tant du Siecle de Sigebert, que des suivants, se sont fait une espèce de mérite de la continuer. Il sera parlé dans la suite de chacun d'eux, au temps qu'il a vêcu. ' Robert de Torigni, qui est du nombre,

Guib. de Nov. app. p. 715 | Lab. bib. nov. t. 1. p. 390 | Spic. t. 11. p. 405 | Mart. anec. t. 3. p. 1437.

[1] ᵃ Ordric Vital, qui nomme Engelbert l'Auteur de cette chronique, dit qu'il y a inseré plusieurs excellentes choses qu'il avoit tirées de Marien Scot, et de Jean de Vorchestre son Continuateur. D'autres disent que Sigebert y a copié celle de Tyro Prosper, ce que nous n'y reconnoissons point.

ᵃ Ord. vit. l. 3. p. 504.

et celui qui y a le mieux réussi, non content de la continuer y a même fait plusieurs additions à quelques années que Sigebert avoit touchées. Ce qu'il y a encore d'honorable à la mémoire de ce Chronographe, est que tous ou presque tous ses Continuateurs ont commencé leurs ouvrages par faire son éloge.

Une autre marque de l'estime qu'on a eue pour la chronique de Sigebert, est de voir qu'il s'en est fait plusieurs éditions. La premiere que l'on connoisse, est dûe aux soins ' d'Antoine le Roux Docteur de Paris, qui la publia à Paris en 1513. Bib. Cas. Ben. Le volume qui est *in-4º*. et dédié à Guillaume le Petit Confesseur du Roi, sortit des presses de Henri Estienne et de la boutique de Jean Petit. Il comprend la continuation de Robert de Torigni, avec celle d'un autre Ecrivain, qui l'a poussée jusqu'en 1210. Mais le texte de Sigebert dans cette édition se trouve mêlé avec des additions étrangeres, tirées particulierement de l'histoire de Godefroi de Montmouth, autrement nommé de S. Asaph. C'est néanmoins cette édition toute imparfaite qu'elle est, qui a servi de modéle aux trois suivantes.

' En 1566 Simon Schard publia de nouveau l'ouvrage de Sigebert, tel que nous venons de le représenter, et y joignit le faux Turpin, la chronique de Reginon, et celle de Lambert de Schaffnabourg. Cette édition est en un volume *in-folio*, ' et annoncée comme faite à Francfort et à Paris chez Jacques du Puis la même année, suivant les deux divers frontispices qu'elle porte. Mais y aïant regardé de près, nous avons reconnu que c'est la même édition faite à Francfort chez George Corvin, Sigismond Feirabend et les héritiers de Wuigan le Coq, et que le frontispice qui l'annonce de Paris, est postiche. Il sera arrivé à quelques autres exemplaires la même chose par rapport à Basle, où divers Bibliographes annoncent qu'elle a été faite la même année.

Schar. p. 59-167.

Bib. S. Vin. cen. | Alb. Mant.

' Dans la suite Pistorius fit entrer sur les éditions précédentes la chronique de Sigebert, dans le premier volume de son recueil d'Historiens d'Allemagne, qui fut imprimé *in-folio* à Francfort en 1583, et que d'autres par erreur annoncent de l'année précédente. Sigebert s'y trouve en la compagnie de Reginon, d'Herman le Bref, de Lambert de Schaffnabourg, de Marien Scot, de Dodechin, etc.

Pist. t. 1. p. 477-681.

' La même année 1583, Laurent de la Barre faisant impri-

Hist. chr. p. 401. 2. 478.

mer à Paris *in-folio* son Histoire chrétiene des anciens Peres, y donna place à l'ouvrage de Sigebert, tel que les Editeurs précédents l'ont publié.

[Bib. S. Vin. cen.] Enfin ʹ Aubert le Mire en donna une derniere édition, qui parut en un volume *in.-4°*. à Anvers chez Jerôme Verdussen en 1608. Le texte de Sigebert y est suivi de la continuation de quatre autres Ecrivains, qui ont poussé l'ouvrage jusqu'en [Mab. an. l. 72. n. 46.] 1225. Ces Ecrivains sont Anselme Abbé de Gemblou, ʹ que Dom Mabillon par inadvertance nomme Arnoul en un endroit de ses écrits, et qui avoit été disciple de Sigebert : un Moine anonyme du même monastere, un autre aussi sans nom de l'abbaïe d'Afflighem, et un troisiéme Anonyme de celle d'Anchin. Si l'on s'en rapporte à le Mire, cette édition mérite la préférence sur toutes les autres, en ce que le texte de notre chronographe aïant été imprimé sur un manuscrit de Gemblou, qui lui paroissoit être l'original même de l'Auteur, ou au moins une anciene copie faite sur cet original, il s'y trouve pur et dégagé de toutes additions étrangeres. Elle reçoit aussi quelque relief des notes marginales dont l'Editeur l'a ornée, et dans lesquelles il a eu soin de marquer les principales variantes des autres manuscrits.

[Cave. p. 558. 2.] ʹ Quelques Critiques cependant, observe M. Cave, ne regardent pas cette édition comme aussi parfaite, que le Mire la vante; mais ils n'en allèguent point de raisons. Seulement [Sand. bib. belg. ms. par. 1. p. 101.] ʹ Sanderus dit avoir trouvé dans la bibliothéque de S. Martin de Tournai, un manuscrit de la même chronique beaucoup plus ample, qu'elle n'est dans l'édition de le Mire et les précédentes. C'est ce qui aura pu arriver, par le dessein qu'avoit quelque Ecrivain de faire des additions au texte de Sigebert, comme on sçait que Robert de Torigni en a fait réellement. Mais ce n'est pas à dire pour cela, que le texte de Sigebert soit mutilé dans le manuscrit de Gemblou, sur lequel a été faite l'édition de le Mire, et qu'il se trouve plus entier dans le manuscrit de S. Martin de Tournai. Il en est de même [Mart. voï. lit. t. 2. p. 82.] ʹ d'un autre manuscrit de l'abbaïe d'Anchin, qui au rapport de Dom Martene et Dom Durand, contient beaucoup de choses qui ne se lisent pas dans la même édition. Encore ne parle-t-on ici, que de la continuation de l'ouvrage par l'Anonyme d'Anchin.

[Le Long, bib. fr. p. 346. 1.] ʹ Antoine Allen Conseiller à Troïes a fait des notes sur la chronique de Sigebert, qui se trouvent entre les manuscrits

de M. le Pelletier Ministre d'Etat. Mais il est à croire qu'elles ne sont pas fort intéressantes; puisque jusqu'ici l'on n'en a point fait part au public. ' Certains Auteurs ont mis sur le compte de Sigebert la fable de la Papesse Jeanne, comme se lisant dans sa chronique. C'est néanmoins de quoi le justifient ceux qui ont vû les meilleurs manuscrits de cet ouvrage, dans lesquels il ne paroît aucun vestige de cette rêverie. ' Ils en usent de même et par le même principe, à l'égard de quelques autres reproches, dont on charge encore ce chronographe.

Mab. mus. It. t. 1. par. 1. p. 27.

de re dipl. l. 3. c. 3. n. 16.

2°. ' Un autre ouvrage fort célèbre de Sigebert, est son traité des Ecrivains Ecclésiastiques, ou comme il le nomme lui-même, Des Hommes Illustres. L'Auteur en conçut le dessein sur le modéle et à l'imitation de S. Jerôme et de Gennade Prêtre de Marseille, qui en avoient composé de semblables. Il y mit la main à différentes reprises, comme à sa chronique, et ne le finit qu'en 1111. Aussi y a-t-il fait entrer les Ecrivains de son temps, qui étoient venus à sa connoissance. On y en compte en tout jusqu'à cent soixante-onze, en l'y comprenant lui-même; car il ne s'y est pas oublié, à l'exemple de S. Jerôme et de Gennade, qui en ont usé de même, et qu'il s'étoit proposé d'imiter, comme il a été dit. Son article est le plus prolixe, le mieux détaillé, et par conséquent le plus intéressant. Cela devoit être ainsi, tant à cause qu'il avoit beaucoup écrit, qu'à raison qu'il étoit plus au fait de ce qui le concernoit, que de ce qui regardoit les autres. Il dit fort peu de choses de sa persone; mais il entre dans un grand détail de ses écrits.

Sig. scri. c. 171.

Quelque estimable au reste que soit ce traité, ou plutôt catalogue d'Ecrivains, en ce qu'il nous en a conservé la connoissance de plusieurs, et d'un plus grand nombre encore d'ouvrages, laquelle nous auroit été dérobée sans ce secours, il a néanmoins ses défauts, et de plus d'une sorte. Non-seulement l'Auteur est trop succinct sur ce qu'il nous apprend de la plus part de ses Ecrivains; mais il a négligé même très-souvent de caracteriser leur persone, et les productions de leur plume. On s'apperçoit sans peine, que son dessein étoit d'y observer l'ordre chronologique; mais il n'a rien moins été qu'exact à l'y suivre. Ses fautes en ce point sont quelquefois énormes. ' Il place, par exemple, entre les Ecrivains du XI Siecle, S. Césaire Evêque d'Arles, et Laurent de Novare, qui florissoient dès les premieres années du VI. ' Le Patrice

c. 119. 120.

c. 114.

Dyname, qui appartient à la fin du même Siecle, ou tout au commencement du suivant, est renvoïé entre les Auteurs
c. 50. du X Siecle. Au contraire ' Raoul Glaber qui n'est que du XI, tient place entre S. Gregoire Evêque de Tours et S. Isidore de Seville, qui sont du VI. Ces exemples suffisent pour faire connoître l'inexactitude chronologique de Sigebert. A l'égard de son défaut de critique, il est pardonable à un Auteur qui a écrit en un Siecle où cette science étoit extrêmement rare.

Nous avons trois éditions de son traité Des Hommes Illus-
Bib. Mai. mon. tres. ' La premiere est dûe au travail de Souffroi Petri, qui le publia en 1580, à Cologne chez Materne Cholin. Le volume est *in-8°*. dans lequel l'Editeur a réuni à ce traité ceux de S. Jerôme, de Gennade, de S. Isidore, d'Honoré d'Autun et
S. Vin. cen. de Henri de Gand sur le même sujet. ' En 1639 Aubert le Mire en donna une autre édition, avec les mêmes Bibliographes, auxquels il associa S. Ildefonse. Cette édition a été faite à Anvers chez Jacques Mesius en un petit volume *in-folio*.
Ibid. Enfin ' M. Fabricius en a publié une derniere édition, dans laquelle il a fait entrer les Bibliographes précédents et plusieurs autres. Ce recueil qui forme un gros volume *in-folio*, et dans lequel le texte de Sigebert est accompagné des Scolies, dont le Mire l'avoit orné dans son édition, a été imprimé en 1718 à Hambourg chez Chrestien Leibezeit et Theodore Christophe Felginer, avec le titre de Bibliothéque Ecclésiastique.

Sig. scri. c. 171. 3°. ' Un des principaux objets de Sigebert dans ses travaux litéraires, étoit de composer des vies de saints. Il en écrivit effectivement plusieurs, et en retoucha quelques autres déja écrites avant lui. La premiere à laquelle il mit la main, et presque aussi-tôt qu'il se fût rendu à S. Vincent de Metz pour y enseigner la jeunesse, est celle du célèbre Thierri Evêque
vit. Th. pr. p. 293-294. de la ville et fondateur de cette abbaïe, mort en 984. ' L'Auteur l'entreprit aux instances de deux Moines de mérite de la Maison, qui avoient une vénération singuliere pour leur pieux fondateur, et la dédia à leur Abbé Folcuin, dont le nom n'est désigné que par la letre initiale, non plus que celui de l'Auteur. Folcuin dans l'épitre dédicatoire est représenté comme un grand homme de Letres, tel qu'il étoit en effet;
Gemb. Thr. p. 533. ' aïant été Ecolatre de l'abbaïe de Stavelo, avant que de de-
Hist. lit. de la Fr. t. 6. p. 437. venir Abbé de S. Vincent. Il est certain, ' ainsi que nous

l'avons montré ailleurs, qu'avant Sigebert il y avoit une vie de l'Evêque Thierri. Cependant dans la préface que notre Ecrivain a mise en tête de celle qu'il en a écrite, il s'exprime comme si persone avant lui n'avoit entrepris de rendre ce service à la mémoire de ce Prélat. De sorte qu'il est visible qu'il n'a eu aucune connoissance de cette première vie. Pour remédier au défaut d'écrit précédent, et réussir à exécuter son dessein, il fit toutes les recherches dont il étoit capable, comme il paroît ' par les anciens monuments qu'il y rapporte, tels que quelques Diplomes des Empereurs, Bulles des Papes, Inscriptions, Epitaphes et autres piéces : nommément une assez longue relation des SS. Reliques, dont l'Evêque Thierri enrichit son église de Metz, lors de son séjour en Italie à la suite de l'Empereur. ' Relation qui fut écrite dès ce temps-là, et qui est imprimée au V volume du Spicilege.

Sig. ib. c. 14. 16. 17. 19. 20.

Spic. t. 5. p. 130-146.

Sigebert n'a rien oublié dans cet ouvrage pour faire connoître son Héros, autant qu'il avoit pu s'instruire de son histoire. Il s'est même un peu trop étendu sur certains points qui en font partie, comme les fondations des monasteres de S. Vincent, de Vassor, d'Epinal. Ailleurs il fait quelques digressions qui sont agréables et instructives, ' lors par exemple, qu'il entreprend de nous faire connoître les grands Evêques contemporains de Thierri. ' Mais sa longue digression, qui devoit avoir une autre place, est l'éloge de la ville de Metz qu'il y fait en prose et en plus de cent vers héroïques. Ce Poëme a quelques beautés dans les pensées et les descriptions. Mais il n'est point soûtenu, et ne répond pas à l'idée avantageuse que Trithéme et quelques autres nous ont voulu donner de la poësie de son Auteur. ' L'autre petit Poëme que Sigebert a mis à la suite de sa Préface en forme d'invocation, est encore plus plat que celui sur la ville de Metz. Il y fait voir qu'il sçavoit le Grec. La passion pour les rimes, qu'il y affecte dans l'hemistiche et dans la fin, lui a causé une nouvelle contrainte, et contribué à la platitude de l'un et de l'autre Poëme. ' L'Epithaphe de l'Evêque Thierri en douze grands vers, qui se lit à la fin de la vie, retient le même génie, et ne vaut pas mieux.

Sig. ib. 2. 7.

c. 17.

pr. p. 294.

c. 21. p. 312.

' Dom Mabillon et Dom Calmet ont regardé comme perdue sans ressource cette vie de Thierri par Sigebert. Mais depuis la mort du premier de ces deux Ecrivains, elle a paru dans le public, ' entre les Historiens du Duché de Brunswick,

Mab. an. l. 52. n. 45 | Cal. his. de Lor. t. 1. p. 992.

Leib. scri. Bruns. p. 293. 313.

imprimés à Hanovre en 1707 par les soins de M. de Leibnits.

Meur. his. de M. p. 329. 330.

Outre l'écrit dont nous venons de rendre compte, ' Sigebert consacra encore à la mémoire de l'Evêque Thierri une espéce *d'Epicedion* en trente-six petits vers, ou prose rimée, que Meurisse a publié sur l'original même de l'Auteur, dans son Histoire des Evêques de Metz.

Boll. 18. Jul. p. 348. 2.

' Les Continuateurs de Bollandus n'ont rien imprimé sur l'histoire de ce Prélat, par la raison qu'ils n'avoient pas encore trouvé de preuves suffisantes pour le compter au nombre des Saints, ou des Bienheureux. C'est ainsi qu'ils s'en sont expliqués eux-mêmes sur le dix-huitiéme jour de Juillet. Mais ils s'y engagent en même temps à publier ses actes sur le septiéme de Septembre, au cas qu'ils découvrent des vestiges du culte religieux qu'on lui aurait rendu. De sorte que s'ils y réussissent, ils publieront de nouveau ce qu'en a écrit Sigebert, et peut-être aussi la premiere vie du même Evêque, que leur sagacité à déterrer les ancienes Legendes des Saints leur aura fait recouvrer.

Sig. vit. Th. p. 309 | chr. an. 970.

4°. ' On étoit persuadé à Metz avant la fin du X Siecle et au suivant, que le corps de sainte Luce Vierge et Martyre de Syracuse y avoit été transferé par les soins de l'Evêque Thierri, et déposé dans l'église de l'abbaïe de S. Vincent, où ce Prélat lui fit ériger une belle Chapelle. ' Sigebert en prit occasion, lorsqu'il enseignoit dans ce monastere, de composer trois divers écrits sur l'histoire de cette sainte. Le premier fut la relation de son martyre qu'il fit en vers alcaïques, ' et qui se conservoit encore manuscrite dans cette abbaïe, au temps que Meurisse travailloit à son Histoire des Evêques de Metz.

Scri. c. 171.

Meur. ib. p. 323.

Sig. scri. ib.

' Le second écrit de Sigebert sur S. Luce fut, comme il nous l'apprend lui-même pour répondre à ceux qui regardoient comme fausse la prédiction attribuée à cette sainte, touchant la paix de l'Eglise en conséquence de la mort de Maximien et de la démission de Dioclétien, l'une et l'autre arrivée le même jour. Sigebert aïant exactement discuté toutes choses, en montra la vérité; mais l'écrit qu'il publia sur ce sujet paroît perdu sans ressource.

Meur. ib. p. 320-324.

Le troisiéme, que l'Auteur qualifie un discours à la louange de cette sainte Vierge Martyre, et sur les diverses translations de ses Reliques, a eu un sort plus heureux. ' Meurisse l'aïant trouvé entre les manuscrits de l'abbaïe de S. Vincent,

lui a donné place dans le corps de son Histoire déja citée plus d'une fois. Sigebert y reprenant les choses dès la source, montre en quel temps et par quelles voïes ces SS. Reliques furent transférées d'abord de Syracuse à Corfou, puis de Corfou à S. Vincent de Metz. Il y a joint une courte relation de la translation d'un bras de la même sainte qui se fit en 1042 de l'abbaïe de S. Vincent au monastere de Lintbourg, que l'Empereur Conrad avoit achevé d'établir depuis peu.

5° ′ Sigebert continuant le catalogue de ses écrits, nous apprend qu'enseignant encore à S. Vincent de Metz, il y composa la vie de S. Sigebert Roi d'Austrasie, fondateur de l'abbaïe de S. Martin sur la Moselle, à la porte de la même ville et hors des murs. Il s'agit de Sigebert III, mort en 663, et qui étoit fils de Dagobert I. De sorte que Sigebert de Gemblou se trouvoit éloigné de ces temps-là de l'espace de quatre Siecles. Cependant à l'aide de la chronique de Frédégaire, et de quelques autres monuments il n'a pas tout à fait mal réussi à exécuter son dessein. Il y a toute apparence, qu'il y mit la main à l'occasion ′ de la premiere translation des Reliques du saint Roi, qui fut faite en 1063, et des miracles qui la suivirent pendant sept ans, comme il le déclare lui-même. C'est ce qui nous conduit jusqu'en 1070 qui étoit précisément le temps auquel l'Auteur dirigeoit l'Ecole de S. Vincent, et qui peut être l'année à laquelle il publia son écrit.

Sig. ib.

Boll. 1. Feb. p. 236. n. 2. 238. n. 11.

Il s'en trouve deux différents exemplaires; car il est visible pour peu d'attention qu'on y apporte en les lisant, que l'un et l'autre contient, non-seulement le même fonds d'histoire, mais encore la même maniere de la narrer, et souvent les mêmes expressions. C'est ce qui paroîtroit encore plus sensiblement, ′ si l'exemplaire que Du Chesne en a publié, n'étoit considérablement tronqué par le défaut d'un feuillet qui manquoit à son manuscrit, et qu'on en retranchât l'origine des Francs, qui se lit en tête, où elle est hors d'œuvre. ′ L'autre exemplaire, qui est beaucoup plus parfait et mieux écrit, a été imprimé d'abord par Mosander supplementeur de Surius, puis par d'autres dans la suite.

Du Ches. t. 1. p. 591-593.

Sur. supp. 1. Feb. p. 84-88.

′ Le sçavant P. Henschenius, premier Continuateur de Bollandus, aïant examiné les deux divers exemplaires, en a jugé comme nous. Il a reconnu dans celui de Du Chesne tout le génie de notre Ecrivain. On y découvre effective-

Boll. ib. p. 213. 214. n. 39. 40.

ment son opinion chérie à faire descendre les Francs des anciens Troïens, et son inclination ou à citer les vers des bons Poëtes, ou à en ajoûter de sa façon. Henschenius ne doute point non plus, que l'exemplaire de Mosander n'ait été fait sur l'autre qui lui a servi de canevas. Mais ce docte et modeste Critique a été arrêté lorsqu'il a fallu prononcer, si c'est Sigebert même ou un autre Ecrivain qui a retouché et rempli le meilleur exemplaire. Cependant comme il porte le nom de Sigebert dans les manuscrits sur lesquels il a été imprimé et qu'il s'y trouve suivi de l'histoire de la premiere translation des Reliques du Saint, qui est sans contradiction de Sigebert, et qui fait la seconde partie de l'écrit qui la suppose visiblement, il ne paroît point qu'il y ait de difficulté à le croire également Auteur de la premiere partie. Il ne dit pas, il est vrai, qu'il ait retouché cette vie, ' ainsi qu'il l'annonce de quelques autres auxquelles il a rendu ce service. Mais c'est que là il est question d'ouvrages étrangers : au lieu qu'ici il s'agit de sa propre production, qu'il compte expressément au nombre de ses écrits.

Sig. ib.

On n'a point d'autre édition de l'exemplaire imparfait de cet ouvrage, que celle qu'en a donné André Du Chesne. Mais ' l'exemplaire entier, dont on a cependant retouché sagement ce qui regarde l'origine des Francs, et qu'on a grossi de faits qui ne se lisent pas dans l'autre : cet exemplaire, dis-je, qui comprend la vie et l'histoire de la translation du Saint, après avoir été publié par Mosander, ' a été depuis réimprimé par les successeurs de Bollandus, avec des prolegomenes aussi prolixes que lumineux. On a rempli dans cette édition, à l'aide d'un manuscrit de Stavelo, la lacune qui se trouve dans la précédente : c'est-à-dire la préface que l'Auteur a mise en tête de l'histoire de la translation, qui contient aussi la relation des miracles dont elle fut suivie pendant sept ans. ' Dom Bouquet a fait entrer aussi dans sa belle collection des Historiens de France, la premiere partie de l'écrit sur l'édition des Bollandistes. C'est celui de tous les ouvrages de Sigebert en ce genre, qui est le mieux écrit. Il n'y a pas de comparaison entre le style qu'il y a emploïé, et celui dont il s'est servi dans la vie de l'Evêque Thierri, qui fut la premiere production de sa plume. Observation qui vient à l'appui du sentiment, que l'Auteur le retoucha sur ses vieux jours, lorsqu'il avoit perfectioné sa maniere d'écrire.

Sur. supp. ib. p. 84-91.

Boll. ib. p. 206-238.

Bouq. t. 2. p. 597-602.

' Cette histoire du Roi S. Sigebert, telle qu'on l'a dans Mosander a été traduite en notre langue par George Aulbery, sécrétaire de Charles de Lorraine, qui a joint à sa traduction une description succincte de la Lorraine et de la ville de Nanci, avec la généalogie de la Maison de Lenoncourt. Ce recueil a été imprimé *in*-8°. à Nanci en l'année 1616. Le Long, bib. fr. p. 321. 1.

' Les seconds Editeurs de l'histoire de la premiere translation, ont imprimé à sa suite la relation d'une autre qui fut faite en 1170, lorsqu'on leva de terre le corps de S. Sigebert pour l'enfermer dans une châsse d'argent. Ce petit écrit est de la façon d'un Moine de l'abbaïe de S. Martin, dépositaire des SS. Reliques. L'Auteur fut témoin de la cérémonie, et de presque tous les miracles qui la suivirent de près, et dont il a joint un détail à l'histoire de cette seconde translation. Comme il appartient au Siecle qui nous occupe, nous saisissons l'occasion de le faire connoître afin de n'y plus revenir. Boll. ib. p. 239-240.

6°. ' Sigebert de retour à Gemblou, et toûjours occupé de Literature, y composa les ouvrages suivants, dont il fait lui-même l'énumération. Le premier selon lui, fut un long Poëme en vers héroïques sur le martyre de la Legion Thebéenne, S. Maurice et ses Compagnons, Patrons titulaires de l'abbaïe de Gemblou. ' Ce Poëme qui est divisé en trois livres existoit encore à Gemblou du temps du Bibliographe Valere André, qui en a copié le premier vers, tel qu'on va le lire. Sig. scri. c. 171. Andr. bib. belg. p. 810 | Cave, p. 552. 2.

Martyribus roseas Thebæis ferre coronas.

On void par cet échantillon, que la piece est en vers rimés : maniere de versifier pour laquelle l'Auteur avoit un attrait dominant, et qui contribuoit à rendre encore plus plates les productions de sa Muse.

7°. Après avoir rendu ce devoir de piété aux Patrons titulaires de son monastere, ' Sigebert entreprit la même chose en faveur de S. Guibert, qui en avoit été le fondateur, et dont il écrivit la vie en prose. On a montré plus haut avec quel zéle cet Ecrivain de retour à Gemblou, ' et y voïant les miracles que Dieu opéroit par l'entremise de ce Saint en sollicita l'élévation de terre, afin de lui faire rendre un culte public. Ce fut sans doute ce qui lui fit former le dessein d'écrire sa vie ; et vraisemblablement il l'exécuta dès-lors. Il y a même tout lieu de croire, que cet écrit fut présenté et lu dans le Sig. ib. Lamb. bib. l. 2. c. 8. p. 899 | Mab. act. t. 7. 299. n. 1. 2.

Concile tenu à Cologne pour prononcer sur cette cérémonie, ' qui fut faite le vingt-troisiéme de Septembre 1110, comme Sigebert le marque lui-même dans sa chronique.

Sig. chr. an. 1110 | Boll. 23. Mai. p. 266. n. 4.

Cet Ecrivain n'étoit pas fort éloigné du temps auquel vivoit S. Guibert, qui ne mourut qu'en 962. D'ailleurs il étoit Moine du monastere même qu'il avoit fondé, et dans lequel on devoit être instruit des actions de sa vie et de ses vertus. Aussi notre Auteur n'a pas mal réussi a en faire l'histoire quoiqu'en un style un peu diffus, par rapport au peu de faits qu'il rapporte. ' La chronologie qu'il y a suivie, est exacte et a mérité l'approbation de Lambecius.

Lamb. ib. p. 901.

' Surius est le premier qui a publié cet écrit de Sigebert, mais sur un manuscrit défectueux, comme l'a fait voir le même Lambecius, après avoir conferé le texte imprimé à Cluni d'un autre manuscrit de la bibliothéque impériale, qui a été fait à Gemblou même, où l'Auteur écrivoit. ' Dom Mabillon aïant profité des corrections de Lambecius, a réimprimé l'ouvrage sur l'édition de Surius, au V volume de son recueil d'actes des Saints, où il est accompagné d'observations préliminaires et de notes au bas des pages. La même année que parut ce volume, c'est-à-dire en 1685, ' les Continuateurs de Bollandus publierent aussi le même ouvrage sur deux manuscrits, dont le texte est tout semblable à celui de l'édition précédente. Après l'avoir orné de leurs remarques et plus courtes notes, il lui ont donné place au vingt-troisiéme de leur mois de Mai.

p. 898 | Sur. 23. Mai. p. 377-385.

Mab. ib. p. 299. 311.

Boll. ib. p. 259-265.

' Sigebert nous apprend qu'après avoir composé cette vie de S. Guibert, il l'avoit réduite lui-même en abregé, et en avoit formé des leçons pour l'Office du saint jour de sa fête. Ne seroit-ce point ' cette même vie abregée, que les derniers Editeurs annoncent avoir trouvée dans un manuscrit d'Utrecht, qui comprenoit aussi l'histoire de l'élévation du même Saint ?

Sig. scri. ib.

Boll. ib. p. 259. n. 2.

' Nous apprenons encore de Sigebert même, qu'il avoit fait aussi et noté en Musique des Antiénes et des Répons de S. Guibert : c'est-à-dire qu'il avoit composé tout ce qui étoit nécessaire pour former, avec les leçons précédentes, un Office entier en son honeur. Ces pieces ne se sont pas apparemment trouvées dans les manuscrits qui ont passé sous les yeux des Editeurs; puisqu'ils ne les ont pas imprimées contre leur coûtume.

Sig. ib.

' A la suite de la vie de S. Guibert dans le manuscrit de la bibliothéque de l'Empereur, vient une courte histoire de l'élévation du corps de ce Saint, que Lambecius a publiée sur le même manuscrit, ' et que Dom Mabillon a donnée à son tour sur cette édition. C'est la production de la plume d'un Moine de Gemblou, qui avoit du talent pour bien écrire, et qui y mit la main fort peu de temps après la mort de Sigebert, dont il a fait en peu de mots un pompeux éloge. Au bout de quelque-temps le même Ecrivain, ou plus vraisemblablement tout autre travestit cette petite histoire en un Sermon pour être lu, ou prononcé au jour anniversaire de cette élévation. A cet effet il y mit un exorde, y ajoûta quelques pieuses refléxions, avec des moralités, et conserva le texte de la piece originale, qu'il n'a fait que couper par morceaux pour l'incorporer dans la siene. ' C'est ce Sermon, sous le titre d'histoire de l'élévation du corps de S. Guibert que les Continuateurs de Bollandus ont imprimé à la suite de sa vie par Sigebert, sur un manuscrit de Corsendoncq, abbaïe de Chanoines Reguliers près de Torouth et de Gistelle.

Lamb. ib. p. 899. 900.

Mab. ib. p. 311. 312.

Boll. ib. p. 265-267.

' La vie abregée du manuscrit d'Utrecht, dont il a été parlé, fait mention d'un livre de miracles opérés par l'invocation de S. Guibert, qui existoit par conséquent peu après que la vie originale fut écrite. Il y a beaucoup d'apparence que ce recueil contenoit ' les miracles opérés pendant les douze ans qui précéderent immédiatement l'élévation du S. Corps, comme nous l'apprenons de l'Ecrivain qui en a fait la petite histoire. Peut-être même est-ce la raison pour quoi il ne les rapporte pas lui-même, ce que son dessein sembloit demander. En voïant que Sigebert, si zélé pour la gloire du saint fondateur de son monastere, ne fait point non plus la relation de ces miracles dans la vie du Saint, on pourroit croire qu'ils avoient été recueillis avant même qu'il mît la main à son ouvrage. Mais on n'a point de preuve pour lui attribuer ce recueil, dont il ne fait nulle mention dans le Catalogue de ses écrits, et dont aucun Ecrivain ne lui fait honeur. Quoiqu'il en soit au reste, et quoiqu'il n'y eût qu'un recueil de ses miracles, ou qu'il y en eût deux, comme le prétend Molanus, jamais ni les Continuateurs de Bollandus, ni Dom Mabillon n'ont pu réussir à les recouvrer, nonobstant tous les mouvements qu'ils se sont donnés et toutes les perquisitions qu'ils ont faites à ce dessein.

p. 259. n. 2.

Mab. ib. p. 311. n. 1.

Sig. scri. ib. 8°. ' Entre les autres écrits de Sigebert, il marque lui-même bien expressément l'histoire, ou Gestes comme il lui

Spic. t. 6. p. 505-540. a plu les nommer, des Abbés de Gemblou. ' Dom Luc d'Acheri qui les a publiés au VI volume de son Spicilege, n'a pu se persuader que ce fût-là l'ouvrage de Sigebert. Ses raisons sont à la vérité spécieuses, mais rien moins que convaincantes.

pr. p. 11. ' C'est, dit-il, que l'Auteur s'y qualifie sans détour disciple de Sigebert; qu'il en fait un grand éloge; que d'ailleurs par-

p. 12. lant de ses écrits, il ne met point celui-ci de ce nombre; ' et qu'enfin on ne peut pas dire, que cette partie de l'ouvrage soit la production d'un autre Ecrivain, par la raison qu'on y apperçoit par tout le même dessein, le même génie, la même maniere d'écrire. Tout cela est vrai à la letre, si néanmoins on en excepte la conséquence qu'on tire de cette uniformité de style, de génie, de dessein. Il est d'expérience journaliere, qu'un disciple, tel qu'étoit le Continuateur de cet ouvrage à l'égard de Sigebert, réussit très-souvent à imiter la maniere de penser et d'écrire de son Maître.

Ce Continuateur ne dit point, il est vrai que Sigebert soit l'Auteur de cet écrit, comme il l'annonce de quelques autres qu'il nomme. Mais il ne le dit point non plus ni de sa Chronique, ni de tant d'autres ouvrages qui sont incontestablement de lui. Il se contente, après en avoir nommé un seul, de renvoïer à son traité Des Hommes Illustres, dans lequel, ajoûte le Continuateur, il fait lui-même le détail de ce qu'il a écrit. Or dans ce traité Sigebert annonce disertement, qu'il a composé les Gestes des Abbés de Gemblou; et le manuscrit sur lequel on les a publiés, porte son nom sans la moindre équivoque : il n'en faut pas davantage pour lui en assurer la possession; et toutes les raisons opposées en apparence se briseront contre celles-ci. Ajoûtons encore, que pour peu d'attention qu'on y veuille donner, on reconnoîtra clairement que ce qui suit depuis ces mots exclusivement : *Abbas Tietmarus vir columbinæ simplicitatis* de la page 535 jusqu'à la fin est une addition étrangere; et c'est-là que se lit l'éloge de Sigebert, qui conduit l'ouvrage jusqu'aux dernieres années de la vie de cet Abbé; attendant la mort de son successeur pour en parler : mais il ne mourut qu'environ quatre mois après lui. Il est visible que l'article de Tietmar a été interrompu, et précisément avant que de parler de sa mort, pour faire l'éloge des grands hommes qui fleurirent à

Gemblou de son temps, et du nombre desquels étoit Sigebert. Après quoi l'on reprend cet article pour annoncer sa mort, et donner son épitaphe. S'il n'y avoit eu qu'un seul et même Auteur de ces Gestes, il étoit tout naturel qu'il eût fini l'article entier de Tietmar, sur-tout lui en restant si peu à dire, avant que de passer à Sigebert et aux autres Moines illustres qui avoient vêcu sous son gouvernement. Une autre preuve de l'addition, est ′ que Sigebert aïant fini cet article par dire que cet Abbé avoit gouverné Gemblou pendant vingt-trois ans, ′ le Continuateur reprenant son article, répete la même chose. Un seul et même Auteur se seroit souvenu qu'il avoit déja annoncé ce fait, et l'auroit omis en l'un ou l'autre endroit. Gemb. chr. p. 535. p. 537.

Ces Gestes des Abbés de Gemblou nous instruisent de ce qui s'y est passé de plus mémorable l'espace de plus de deux Siecles entiers en y comprenant l'addition faite à ce que Sigebert en avoit déja écrit. On y a l'histoire des huit premiers Abbés de ce monastere, depuis Erluin, ou Ellouin, jusqu'à Anselme mort en 1136. Comme Olbert a été un des plus illustres, Sigebert qui avoit embrassé la profession monastique sous lui, s'est arrêté avec une certaine complaisance à nous le faire connoître par tout son mérite. ′ Ce qu'il nous en apprend a été copié par Dom Mabillon dans le recueil de ses Actes de Saints, pour servir d'histoire et d'éloge à ce vénérable Abbé. ′ C'est à la même source que nous avons puisé nous-mêmes ce que nous en avons dit à notre tour, en le faisant paroître entre les Ecrivains de son Siecle. Les traits historiques touchant l'Ecole et les hommes de Letres de Gemblou et d'ailleurs, que les deux Auteurs ont été attentifs à recueillir, donnent un grand relief à leur ouvrage, et nous ont beaucoup servi dans ce que nous avons dit sur l'état des Letres en ces Siecles. On y trouve aussi plusieurs faits intéressants pour l'histoire de la ville et du païs de Liege. Enfin l'ordre, la simplicité, la candeur, l'air de piété, la bonne foi avec lesquelles ces Gestes sont écrits, en rehaussent beaucoup le mérite. Sigebert en particulier y a fait entrer le plus de pieces originales qu'il lui a été possible, comme morceaux d'anciene histoire, Bulles de Papes, Diplomes d'Empereurs, Epitaphes. Mab. act. t. 8. p. 598-606. His. lit. de la Fr. t. 7. p. 392-395.

9°. ′ Au temps de Sigebert il y avoit au moins deux Legendes de S. Maclou, plus connu sous le nom de S. Mâlo, t. 4. p. 194.

Sig. scri. ib. | Sur. 15. Nov. p. 341.

desquelles nous avons parlé ailleurs. ' Il nous apprend lui-même, qu'à la priere de Tietmar son Abbé il en retoucha une qui nous paroît être la même qu'on a imprimée dans la premiere partie de la Bibliotheque de Fleuri, et dans laquelle le Saint est nommé Machutès. Sigebert dit qu'il portoit effectivement cet autre nom, et donne à entendre que le motif qui engagea son Abbé à lui faire entreprendre ce travail, vint de ce qu'on avoit à Gemblou des Reliques du saint Evêque. Un autre motif fut que sa Legende à l'usage du monastere étoit insuportable à lire, tant elle étoit pleine de fautes grossieres, et mal écrite. Sigebert ne lui prêta néanmoins son ministere, qu'avec une sage précaution. S'étant fait un devoir de ne toucher en rien à la vérité de l'histoire, il ne fit que retrancher ce qui y étoit superflu, corriger ce qu'il y avoit de vicieux, rectifier ce qui y étoit défectueux, et mettre en ordre ce qui n'y étoit rapporté que d'une maniere confuse. Il a assez bien exécuté ce dessein, ce qui fait dire à quelques Critiques, que son ouvrage mérite la préférence sur les autres Legendes de S. Mâlo. Mais quoiqu'il ait un peu diminué les prodiges extraordinaires qui se lisent dans son origine, et adouci les expressions hyperboliques avec lesquelles le premier Auteur les y étale, Sigebert a été encore trop sobre sur ces deux points. Son écrit est divisé en vingt-sept chapitres, sans compter la petite préface et l'épitre dédicatoire à l'Abbé Tietmar, ' et a été mis au jour par Surius au quinziéme de Novembre, et non pas de Septembre, comme le marque Valere André.

Sur. ib. p. 341-351.

Sig. scri. ib.

' Sigebert en parlant de l'Office qu'il avoit dirigé pour la fête de S. Guibert, dit qu'il avoit fait aussi et noté en musique des Antiénes et des Répons en l'honeur de S. Mâlo. Mais ils ne paroissent point imprimés; et persone ne nous apprend s'ils se trouvent manuscrits quelque part.

Ibid.

10°. ' Le service que Sigebert avoit rendu à la Legende de S. Mâlo, il le rendit aussi à la vie de S. Theodard Evêque de Mastrich, dont le Siege épiscopal fut dans la suite transféré à Liege. C'est Sigebert qui nous annonce lui-même cette autre production de sa plume. Il faut que cet écrit qu'il retoucha et mit en meilleur style, soit autre ' que celui qu'on a sur ce saint Evêque dans les actes de ses saints prédécesseurs et successeurs, où à peine il remplit une page entiere, soit de l'édition de Chapeaville, soit de celle de Dom Martene

Leod. his. t. 1. p. 99. 100 | Mart. am. coll. t. 4. p. 845. 846.

et Dom Durand. Que si c'est le même, Sigebert l'a non-seulement retouché, mais il l'a encore augmenté considérablement. Il ne le dit pas toutefois, ' et semble même exclure ce sens par les termes dans lesquels il s'en explique : *urbaniore stylo melioravi.* ' L'on croid que c'est l'ouvrage ainsi retouché par Sigebert, que Surius a publié au dixiéme de Septembre. ' M. Cave et d'autres en doutent néanmoins : apparemment sur ce que l'Editeur avertit, que son manuscrit ne portoit le nom d'aucun Auteur. C'est un des ouvrages de Sigebert en ce genre qui sont le mieux écrits. Giles d'Orval paroît en avoir eu connoissance, et s'en être servi dans ses additions à l'Historien Anselme Doïen de l'église de Liege.

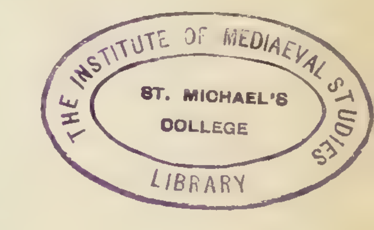
Sig. ib.

Sur. 10. Sep. p. 164-169.

Cave, p. 558. 2 | Bail. 17. Sep. tab. cr. n. 6.

11°. ' Depuis que Godescalc, Diacre de la même église au VIII Siecle, eut publié la vie de S. Landebert, ou Lambert, comme il a été nommé dans la suite, plusieurs autres Ecrivains, dont nous avons donné la liste autre part, entreprirent en leur temps de travailler aussi le même sujet, et travaillerent tous sur le fonds du premier Historien. Sigebert fut du nombre, ainsi qu'il nous l'apprend lui-même, et ce qu'il fit sur cette matiere produisit deux écrits différents. D'abord il s'étoit contenté de retoucher simplement cette anciene vie, comme il avoit fait celle de S. Theodard prédécesseur immédiat de S. Lambert, et celle de S. Mâlo. Mais Henri Archidiacre et Doïen de la Cathedrale de Liege, qui s'intéressoit spécialement à l'honeur et au culte de S. Lambert, devenu un des Patrons titulaires de cette église, l'engagea à orner encore sa vie d'un commentaire de sa façon. Sigebert rendant compte de quelle maniere il exécuta ce dessein, dit qu'il rechercha dans les anciens Auteurs des comparaisons convenables, et assorties à l'histoire de ce saint Evêque, et qu'il réussit par-là à faire un ouvrage fleuri. Mais le public ne lui fit pas l'accueil que le Doïen Henri en pouvoit espérer. On le laissa pour s'attacher à la premiere vie, comme plus simple, plus claire, et par conséquent plus à portée du commun des Lecteurs. Ces derniers traits historiques sont de Sigebert même.

His. lit. de la Fr. t. 4. p. 57-59.



Il ne paroît pas qu'on ait rien imprimé de ce double ouvrage de Sigebert. Mais ' M. Cave assure qu'il se trouve encore manuscrit, et ajoûte que notre Auteur écrivit aussi l'histoire de la translation du corps de ce même saint Prélat. ' Nous en avons dans Surius une extrémement courte, et

Cave, ib.

Sur. 17. Sep. p. 271.

d'un style fort concis, qui ne paroît point être celui de Sigebert. ' Oudin a été dans l'opinion, que l'appendice qui se lit dans le même recueil à la suite de la vie du saint par Estiene Evêque de Liege, et avant la petite histoire de sa translation, avoit été tiré de l'ouvrage de notre Ecrivain. Mais ce morceau est si informe, et si défiguré par les additions qu'y a fait l'Editeur, qu'il seroit extrêmement difficile d'en porter un jugement définitif. ' Surius dit seulement, qu'il l'a extrait d'un certain manuscrit, qui contenoit plusieurs choses, partie omises, partie plus obscurément rapportées dans l'écrit de l'Evêque Estiene.

Oud. scri. t. 2. p. 943.

Sur. ib. p. 269.

12°. On a vu que Sigebert étoit extrêmement lié avec le Clergé de Liege, qui au temps du Schisme demeura toûjours inviolablement attaché à son Prince. En conséquence ce Clergé ne put voir avec tranquillité, ' que le Pape Gregoire VII dans sa lettre à Herimanne Evêque de Metz, écrite en Août 1076, menaçât d'excommunication tous ceux qui communiqueroient avec le Roi d'Allemagne Henri IV. Ne pouvant donc souffrir qu'on fît à la Majesté Roïale une telle injure, qui tendoit à détourner ses sujets de lui rendre les devoirs attachés à leur serment de fidélité, ' Henri Doïen de ce Clergé engagea Sigebert à réfuter les principes avancés dans cette letre : ce que notre Auteur exécuta, en y opposant des raisonnements solides des Peres, *validis Patrum argumentis*. On ignore ce qu'est devenu cet ouvrage, qui ne paroît plus nulle part.

Greg. VII. l. 4. ep. 2 | Sig. ib. | chr. an. 1076.

Sig. scri. ib.

13°. ' Il en est de même de l'Apologie, ou Défense, qu'il composa et dédia au même Doïen, en faveur des Messes célébrées par des Prêtres engagés dans le mariage. Il est fâcheux que cet ouvrage soit perdu : non à cause qu'il pût être de quelque prix, car il semble qu'il ne méritoit point d'autre sort, mais par la raison que nous sommes privés de juger par nous-mêmes, de quelle maniere l'Auteur traitoit son sujet.

Ibid.

Au défaut de son écrit, ' nous voïons qu'il s'en est expliqué par occasion dans sa chronique. Il est clair, qu'il y taxe de nouveauté ce que le Pape Gregoire VII fit dans le Concile de Rome de l'année 1074, en ordonnant que les Simoniaques seroient à l'avenir privés de toute fonction ; que les Prêtres concubinaires ne pourroient célébrer la Messe, ni les Laïcs y assister. Sigebert ajoûte même, qu'en ceci le Pape

chr. an. 1074.

alla contre le sentiment des SS. Peres. Mais il n'est pas moins clair, que cet Ecrivain en s'exprimant de la sorte, n'a nullement en vûe d'autoriser la simonie, ni le concubinage des Clercs, et qu'il ne parle ainsi que par rapport aux funestes effets qu'occasiona cette ordonnance. C'est ce que montrent et les termes qu'il emploïe en exposant la doctrine des Peres sur ce point, et le détail qu'il fait de ces effets pernicieux, dont quelques-uns font fremir, et alloient jusqu'à fouler aux pieds l'Eucharistie consacrée par les Prêtres coupables de ces crimes. Excès qui venoient de l'ignorance de la plus part des Laïcs, qui ne savoient pas mettre de différence entre les sacrements invalides et ceux qui ne sont qu'illicites.

14°. ' A la priere du même Doïen de la Cathedrale de Liege, Sigebert entreprit de répondre à la letre du Pape Pascal II, par laquelle il exhortoit Robert Comte de Flandre à sévir contre le Clergé de Liege, comme il l'avoit déja fait contre celui de Cambrai. ' Cette letre de Pascal est la septiéme entre celles du recueil de ce Pontife. Elle fut écrite en Janvier 1102, ou l'année suivante, après que Robert fut de retour de la Croisade, ce qui arriva en 1101. Sigebert eut soin de la copier à la tête de sa Réponse, afin de faire mieux sentir la justice de la cause de ceux dont il prenoit la défense.

Scri. ib.

Conc. t. 10. p. 629.

Son ouvrage, qui est solide et lumineux, et qui a eu un plus heureux sort que les deux précédents, porte divers titres dans les exemplaires. ' Dans un manuscrit de l'abbaïe de Stavelo fort imparfait, sur lequel Dom Martene et Dom Durand l'ont publié pour la derniere fois, il est intitulé Letre du Moine Sigebert aux Liegeois. ' Dans les éditions générales des Conciles, où l'on a donné place à cet écrit, il porte pour inscription Letre des Liegeois contre le Pape Pascal II. Inscription précédée d'un long titre de la façon des derniers Editeurs, où ils tâchent de rendre odieuse la mémoire de celui qui lui a prêté sa plume. On lui assigne pour date dans cette édition l'année 1107. Enfin ' dans l'édition qu'en a donné Goldast, l'écrit est intitulé Letre de Sigebert Abbé de Gemblou, ce qui est une faute, au nom de l'église de Liege contre celle du Pape Pascal, etc. A la marge on marque dans cet exemplaire, que l'écrit fut fait en 1103, date qui lui convient mieux que la précédente.

Mart. am. coll. t. 1. p. 587-594.

Conc. ib. p. 630-642.

Gold. apo. p. 188-203.

Conc. ib. p. 630. ' Sigebert y parlant donc en la persone [1] de l'église de Liege, inviolablement attachée, dit-il, à la foi et à l'unité catholique, ce qui marque son éloignement du Schisme et de toute hérésie, adresse son écrit à tous les hommes de p. 632. 633. bonne volonté. ' En y entreprenant l'apologie du Clergé de Liege, il y prend aussi la défense de celui de Cambrai, généralement de tous ceux qui étoient attachés à l'Empereur Henri IV, et dont la cause étoit la même, et commence par déplorer amerement les divisions qui déchiroient alors p. 630-632. l'Eglise. ' Ensuite après avoir copié en entier la letre du Pape Pascal, il en fait une paraphrase un peu vive, en montrant par plusieurs textes de l'Ecriture et des Peres, qu'il possédoit à fond, comme il paroît par-là, combien cette letre est contraire à l'esprit de J. C., des Apôtres et des premiers Siecles de l'Eglise. Et afin de rendre la chose plus palpable par des p. 633. exemples, ' il oppose à la conduite du Pape Pascal en cette occasion, celle de S. Martin Evêque de Tours à l'égard d'Ithace et de ses partisans, et celle même du Pape Gregoire VII envers Maxime Evêque intrus dans le Siege de Salono, p. 634. et ordonné par des excommuniés. ' Sigebert convient sans difficulté, qu'il est juste que les faux Clercs qui se sont séparés de l'Eglise catholique, soient privés de leurs bénéfices; mais il se plaint de ce qu'on les veut encore punir de mort.

Ce principe posé et consenti, Sigebert vient à en faire l'application à son sujet, et prouve par de fortes raisons, que ceux dont il entreprend la défense, ne sont ni Schismatiques, ni Simoniaques, ni excommuniés, ni de faux Clercs.

Ibid. ' Nous ne sommes point Schismatiques, dit-il en se mettant du nombre de ceux dont il fait l'apologie. Nous n'avons tous qu'un même esprit dans lequel nous avons été baptisés, et tenons tous la même conduite. Il est à naître qu'on nous ait acusés auprès de l'église Romaine, qu'il y eût des divisions parmi nous, comme il n'y en a jamais eu réellement. Nous obéissons et sommes soûmis à nos Conducteurs, qui veillent pour le bien de nos ames. On nous reproche, il est vrai, que nous ne suivons pas certaines traditions. Mais ce ne sont que des traditions de nouvelle date; et nous nous en

Mart. ib. p. 587. 588. 1 ' Suivant l'édition de Dom Martene c'est en la personne d'un fils de l'église de Liege, etc. ce qui revient au même. On se seroit au reste fort bien passé de cette édition, qui ne contient pas la moitié de l'ouvrage.

tenons à la Loi de Dieu, qui nous ordonne de rendre à César ce qui appartient à César, comme à Dieu ce qui appartient à Dieu. Ici l'Auteur copie les textes de S. Pierre et de S. Paul qui prescrivent l'obéissance dûe aux Souverains sur laquelle il insiste fortement dans la suite de son écrit.

' Nous ne sommes point non plus Simoniaques, continue Sigebert; puisque nous les évitons de tout notre pouvoir; et ceux que nous ne pouvons éviter, nous les tolerons suivant les circonstances du lieu et du temps. p. 635.

Encore moins sommes-nous excommuniés. ' Quelle régle de l'Eglise en effet avons-nous violée, dont l'infraction nous ait attiré une telle censure? Ce ne peut pas être l'unité de sentiments, de doctrine et de conduite qui régne parmi nous. ' Seroit-ce parce que suivant le précepte des Apôtres nous honorons le Roi, parce que nous servons nos maîtres, non-seulement sous leurs yeux, mais aussi en simplicité de cœur? Et qui nous a excommuniés? Ce n'est pas notre Evêque; ce n'est pas notre Métropolitain; ce n'est pas non plus le Pape, qui n'ignore pas que notre Loi ne permet pas de condamner persone, sans l'avoir ouï auparavant. Peut-être dira-t-on que nous le sommes pour être attachés à notre Evêque, qui l'est lui-même à l'Empereur. Sigebert ne dissimule pas, que c'est-là l'origine de la division qui régnoit alors entre le Sacerdoce et l'Empire, et que le Diable en avoit pris occasion de semer l'yvraïe dans le champ de l'Eglise. Mais nous prions, poursuit-il, notre Pere qui est aux Cieux de ne pas nous induire spécialement dans cette tentation, et de nous délivrer du mal qu'elle entraîne après elle : attendant du reste que les Anges, qui sont les moissonneurs de Dieu, ramassent et mettent en bottes l'yvraïe pour être jettée au feu. p. 634. p. 635.

' Il passe ensuite à montrer que ceux en faveur de qui il parle ne sont point de faux Clercs. Comment, dit-il, nous qualifieroit-on de ce nom, nous qui voïant conformément aux régles de l'Eglise, méritons de porter le nom de Clers; puisque nous le sommes par notre conduite? Puis faisant allusion à la signification qu'a ce terme dans le Grec, il ajoûte : quiconque voudroit nous exclure de l'héritage de Dieu, n'en est pas lui-même. ' Les faux Apôtres altéroient la parole de Dieu, de quoi les blâme S. Paul, et ce que nous sommes bien éloignés de faire. Mais étant attachés à la foi catholique par la grade Dieu, nous pratiquons avec son secours ce que cette foi nous prescrit. p. 636. p. 637.

p. 637-642. ' Le reste de l'ouvrage est de la même force et dans le même goût. On y trouve de fort belles choses principalement sur la validité du serment fait aux Souverains, et la difficulté de les excommunier, quoiqu'ils puissent être avertis et reprimés avec discretion. Un des plus beaux endroits est ce que répond notre Apologiste à la derniere clause de la letre du Pape, qui ordonne au comte Robert pour la rémission de ses péchés, et comme un moïen d'arriver à la Jerusalem céleste, de poursuivre avec ses forces l'Empereur Henri chef des Hérétiques. Mais on peut voir tous ces points discutés ' dans le bel extrait que M. l'Abbé Fleuri a fait des sept dernieres pages de cet écrit.

Fleu. H. E. l. 65. n. 40.

Il s'y trouve, comme on le vient de voir par les traits que nous en avons rapportés, non-seulement de la force dans le raisonnement, mais encore de la justesse dans les pensées et de l'éloquence. Il est vrai qu'il s'y rencontre aussi quelques endroits un peu vifs, ' comme ceux où l'Auteur fait des sorties contre l'avarice des Romains, ' et celui où il rappelle le Pape Pascal aux avis et aux exemples de S. Pierre et de S. Paul, qu'il lui cite. Mais quelque vivacité qu'il y ait dans cette apologie, l'Auteur y fait souvent paroître de la modération, de la retenue, et même du respect pour la dignité et la persone du Pape. Lorsque l'ardeur de son zéle semble vouloir l'emporter, ' il se retient aussi-tôt, et s'écrie : ce n'est pas, dit-il, que je veuille charger l'oint du Seigneur; mais c'est que je déplore notre triste sort. Et peu après : Si le respect dû à l'autorité apostolique permettoit de dire : non, nous ne nous érigeons point en censeurs des paroles de l'Evêque des Evêques; mais c'est que l'Apostolique, il entend le Pape, ne doit point tenir une autre voïe que l'Apôtre. Et encore : ' nous n'avons garde de nous élever contre l'oint du Seigneur, à qui il appartient de veiller sur toutes les Eglises.

Conc. ib. p. 635-637. p. 636. p. 631. p. 633.

Il est visible par toutes ces expressions, ' et autres endroits où Sigebert qualifie souvent le Pape l'Apostolique, ' et l'église de Rome sa mere, que ni lui ni ceux dont il prend la défense, ne se regardoient pas comme partisans du Schisme, mais au contraire comme étant dans l'unité catholique. C'est ce que montre même toute la suite de leur Apologie. Cependant quelques uns de ses Editeurs n'ont pas crû devoir leur épargner l'infamante qualification de Schismatiques qu'ils leur donnent, et l'odieuse comparaison qu'ils établissent entre eux et les Donatistes. Cette Apologie au

p. 631. p. 634.

reste a paru si interessante à M. Gerbais Docteur de Sorbone, qu'il a cru rendre service au public en la traduisant en notre langue, en faveur de ceux qui n'entendent pas le Latin. ' Sa traduction a été imprimée *in*-8°. à Paris chez Frederic Leonard en 1697, avec le Latin joint au François. Outre les éditions du texte original de cette piece, déja marquées dès le commencement de cet article, ' on en a un autre, qui paroît avoir été la premiere dans le recueil des Centuriateurs de Magdebourg.

Bib. S. Vin. cen.

Magd. cent. 12. c. 8. p. 1110-1128.

15°. ' Encore à la priere de l'Archidiacre et Doïen Henri, Sigebert écrivit au Clergé de Trèves touchant le jeûne des quatre temps. Ce Clergé suivoit alors dans la pratique de ce jeûne les régles allégoriques, que Bernon Abbé de Richenow avoit établies pour fixer les jours auxquels on devoit jeûner, ' et desquelles nous avons rendu compte autre part. ' Suivant ces régles le jeûne du premier mois devait toûjours s'observer le premier samedi de Mars, pourvu néanmoins que le mercredi et le vendredi précédents, autres jours de jeûne, se trouvassent dans le même mois : de façon qu'entre les jeûnes de chaque saison il devoit y avoir quatorze semaines de distance, et cela par des raisons allégoriques. ' L'église de Liege, qui suivoit une autre pratique, et qui avoit des difficultés sur celle qui étoit en usage dans l'église de Trèves, lui en écrivit pour lui en demander la solution. Celle-ci y satisfit de son mieux ; ' mais sa réponse parut encore avoir besoin de quelques explications, que le Clergé de Liege lui demanda, en combattant par la même occasion sur les régles allégoriques. ' Cette replique en attira une autre, mais fort courte, de la part du Clergé de Trèves, ' à laquelle celui de Liege répondit encore. On void par-là que cette contestation entre les deux églises produisit au moins cinq divers écrits. Le premier paroît perdu, ou est encore enseveli dans la poussiere. Les quatre autres, dont le troisiéme [1] et le dernier, qui sont les plus prolixes, appartienent à Sigebert et ont été mis au jour par Dom Martene et Dom Durand.

Sig. scri. c. 172.

His. lit. de la Fr. t. 7. p. 379. 380. Mart. anec. t. 1. 1. p. 293. 306.

p. 292. 294.

p. 294. 305.

p. 305. 306.

p. 306-309.

16°. ' Sigebert continuant lui-même le catalogue de ses

Sig. ib.

1 ' Valere André et M. Cave qui l'a suivi, se trompent en disant que ces deux écrits de Sigebert sont adressés aux Liegeois. C'est aux Clercs de Trèves qu'ils le sont; et ce furent ceux de Liege, nommément le Doyen, qui l'engagerent à y prêter sa plume.

Andr. bib. belg. p. 810 | Cave. p. 558. 2.

écrits, annonce qu'il mit en vers héroïques le livre de l'Ecclésiaste qu'il expliqua en trois façons : selon le sens litéral, l'allégorique et le mythologique. Il réussit par-là, ainsi qu'il en avertit lui-même à faire un ouvrage varié. ′ On le trouvoit encore du temps de Valere André entre les manuscrits de Gemblou. Mais il y a toute apparence qu'il ne sera pas recherché pour la beauté de la versification. Ce qui en fait former ce préjugé, est que le Poëte y aïant vraisemblablement suivi sa maniere favorite d'écrire en vers rimés, il doit y avoir une grande platitude.

Andr. bib. Belg. p. 810.

17°. Un des ouvrages de Sigebert qui lui coûterent plus de travail, mais qu'on n'a point encore donné au public, ′ fut celui où il tâche de reformer les cycles précédents, en usage dans l'Eglise. L'Auteur nous en a laissé lui-même une juste idée dans le catalogue de ses écrits, pour le faire connoître à la postérité. En lisant attentivement ce que le vénérable Bede avoit écrit sur cette matiere, et s'appercevant des railleries dont il use contre Denys le Petit, célèbre Calculateur des temps, pour avoir mal disposé les années de la passion du Sauveur, de peur que les jours qu'il fixoit pour la fête de Pâque, ne s'accordassent pas en tout avec l'Evangile de S. Jean, Sigebert jugea à propos de reprendre les choses de plus haut, afin d'écarter tout sujet d'erreur, et de mettre la vérité dans son plus grand jour, en faveur de ceux qui aiment le vrai.

Sig. ib.

′ Il sçavoit-que Marien Scot, dont il parle avec éloge, avoit publié depuis peu un ouvrage presque semblable, dans lequel il avoit marqué sur deux colomnes paralléles les années de JESUS-CHRIST conformément à l'Evangile, et celles du calcul de Denys le Petit, à dessein que le Lecteur vîd tout d'un coup, combien ce Calculateur s'étoit éloigné de la vérité de l'Evangile en ce point. Sigebert voïant le partage qu'il y avoit sur cette supputation des temps, et considérant que les partisans de Denys le Petit ne se départoient pas aisément de son systéme, prit le parti de péser toutes choses dans une juste balance, et de tenir un milieu dans le nouveau calcul qu'il méditoit d'entreprendre. A ce dessein il reprit suivant le texte Hébreu toute la suite des années depuis le commencement du monde; et y emploïant le grand cycle pascal de cinq cents trente-deux ans, qu'il répétoit jusqu'à dix fois, il réussit à faire un ouvrage qui comprenoit aussi

Ibid.

les années qui viendroient dans la suite des temps. On y voïoit sur différentes colomnes le nombre des années, les épactes, les jours auxquels il falloit célébrer la fête de Paque, etc. L'Auteur lui donna pour titre *Decem novennalis*, c'est-à-dire cycle de dix-neuf ans, et fait observer, que s'il suivit la méthode de Denys le Petit, il ne marcha pas sur les mêmes traces.

ʹ Pour rendre l'ouvrage plus intelligible, il mit en tête une préface en forme de dialogue, et divisée en trois parties, dans lesquelles il expliquoit le dessein de l'ouvrage, son utilité, et sa nature, montrant qu'il appartenoit à la physique. Il y ajoûta encore des tables au moïen desquelles on pouvoit aisément trouver les années, les époques, les indictions, etc. suivant la disposition de l'ouvrage. ʹ Valere André avoit vû cet ouvrage avec sa préface entre les manuscrits de l'abbaïe de Gemblou, et en copie le commencement en ces termes : *Ansel. cum temporum Scriptores diversi*. Cet Anselme que notre Calculateur introduit pour Interlocuteur dans son dialogue, est qualifié Collégue de Sigebert, et n'est apparemment autre que l'Abbé de Gemblou de même nom dans la suite. Au reste lorsque le Bibliographe cité annonce l'ouvrage sous ce titre De l'erreur de Denys touchant les années du Sauveur, il ne le fait connoître qu'en partie, comme on vient de le voir par la notice qu'en donne lui-même l'Auteur. ʹ Sigebert avoit déja observé plus d'une fois dans le cours de sa Chronique, que la supputation de cet ancien Calculateur, étoit erronnée en ce qu'il plaçoit la naissance de J. C. vingt-un ans plus tard qu'il n'auroit dû.

Ibid.

Andr. bib. belg. p. 810.

Sig. chr. an. 1063. 1076.

Tous les écrits, dont nous avons fait jusqu'ici la discussion appartiennent incontestablement à Sigebert ; ʹ puisqu'il les reconnoît lui-même en détail pour les productions de sa plume. Nous n'avons pas la même certitude à l'égard des suivants ; quoiqu'il n'ait fait l'énumération des autres qu'en 1111, environ un an avant sa mort. Nous ne laissons pas néanmoins de les lui attribuer par la raison que la plus part portent son nom dans les manuscrits, et que d'autres lui en ont fait honeur avant nous.

Scri. c. 171.

18°. Parmi les titres de manuscrits, dont Possevin a publié un Catalogue à la fin du second volume de son Apparat sacré, on lit le suivant : *Sigeberti Monachi vitæ summorum Pontificum et historia*, Histoire et vies des Papes par le Moine

Jac. bib. pont. p. 437.

Sigebert. ' On nous apprend que le manuscrit, qui contient cet ouvrage, se voïoit autrefois à Pesaro dans la bibliothéque du Duc d'Urbin. ' Raphaël de Volterre, au rapport de Gesner, dit que cette histoire est poussée jusqu'en 1131. Il faut se souvenir que Sigebert est mort dès 1112. Par conséquent ce qui passe cette date, a été ajoûté à l'ouvrage par une main étrangere.

Gesn. bib. uni. p. 598. 1.

Mab. act. t. 4. p. 392. n. 1. 400. n. 22.

19°. ' Dom Mabillon en travaillant à l'éloge historique de S. Lulle Archevèque de Maïence, mort en 787, avoit sous les yeux une vie manuscrite de ce Saint, faite par un Moine de Gemblou, qui lui sembloit n'être autre que Sigebert. Quoiqu'elle soit assez bien écrite, il ne crut pas la devoir imprimer en entier, par la raison qu'elle ne contient presque que des lieux communs, et que le peu de faits qui s'y trouvent mêlés, sont accompagnés de circonstances fabuleuses. Il s'est borné à en extraire quelques morceaux qu'il a enchâssés dans l'éloge du Saint.

Cal. his. de Lor. t. 1. p. 231. n. 44.

20°. ' A l'abbaïe de S. Vincent de Metz, où Sigebert enseigna long-temps, est conservée sous le nom de cet Ecrivain une histoire manuscrite du martyre de sainte Ursule et des onze mille Vierges. Le sçavant Dom Calmet, qui en a eu communication, s'en est servi pour donner un précis de ce martyre.

Mab. opusc. t. 3. p. 480.

21°. ' Dom Thierri Ruinart dans la relation de son voïage d'Alsace et de Lorraine, atteste avoir vu à l'abbaïe de S. Clement dans la même ville de Metz, quelques opuscules de Sigebert, qui n'ont point été encore donnés au public. Mais il a négligé de nous en transcrire les titres, et même d'avertir s'ils sont différents de ceux dont l'Auteur a fait lui-même le Catalogue.

Trit. scri. c. 358 | vit. ill. O. B. l. 2. c. 112.

22°. ' Trithéme, qui lui attribue tous ceux que contient ce Catalogue le grossit encore de trois divers recueils : l'un de Sermons, l'autre de Letres, le troisiéme de Répons, Hymnes et Antienes en l'honeur des Saints. Mais ce Bibliographe ne copiant point les premiers mots de ces recueils, comme il a coûtume de faire à l'égard des écrits dont il a pris connoissance par lui-même, il y a tout lieu de douter, que ceux-ci aïent jamais existé, et de regarder cette annonce comme un trait ordinaire, que Trithéme fait entrer dans les éloges de la plus part de ses Hommes de Letres. Seulement on sçait, ' et Sigebert nous l'apprend lui-même, qu'il composa

Sig. scri. c. 171.

et nota en musique des Répons et des Antiennes pour l'office de S. Mâlo et celui de S. Guibert. (XIX.)

GIBELIN,

PATRIARCHE DE JERUSALEM, ET AUTRES ECRIVAINS.

' GIBELIN, célèbre par trois des premieres dignités ecclésiastiques qu'il réunit en sa persone, n'est point connu dans l'Histoire avant l'année 1094. Il remplissoit alors le Siege archiépiscopal d'Arles, ' où il ne fit rien de fort mémorable, sinon qu'il y acquit la réputation de bon Archevêque, extrêmement aimé de tous ses suffragans. ' En 1102 il réunit à l'abbaïe de Psalmodi le monastere de S. Germain lez Beaucaire, autrefois abbaïe lui-même, qui devint par-là un prieuré dépendant de Psalmodi, mais qui ne subsiste plus depuis le XV Siecle. ' Gibelin fut aussi un des bienfaicteurs de l'abbaïe de S. Ruf, alors du diocèse d'Avignon.

Gall. chr. nov. t. 1. p. 556.

Bar. an. 1107. p. 64.

Mab. an. l. 70. n. 51.

Gall. chr. vet. t. 4. p. 802. 2.

' Au bout de cinq ans, le Pape Pascal II aïant appris les troubles dont étoit agitée l'église de Jerusalem, choisit notre Archevêque pour les aller appaiser, et l'y envoïa, quoique fort avancé en age, avec la qualité de Légat du S. Siege. Sitôt que Gibelin y fut arrivé, il assembla un Concile des Evêques du Roïaume, dans lequel Ebremar convaincu d'avoir usurpé le Siege patriarcal de cette église fut déposé. L'on procéda ensuite à l'élection d'un autre Patriarche; et après quelques contestations le Clergé et le peuple s'accorderent unanimement à élire l'Archevêque Légat. C'est ce qui se passa vers la fin de l'année 1107, comme on en juge ' par la Letre du Pape en date du quatriéme de Janvier de l'année suivante, à l'église d'Arles, pour lui annoncer cette nouvelle, et lui donner avis d'élire un autre Archevêque, ' Gibelin de son côté écrivit à ses suffragans pour la même fin. Quoique déja fort vieux, il ne laissa pas de gouverner sa nouvelle église l'espace de cinq ans entiers. ' De son temps le Pape Pascal soûmit à la juridiction du Siege de Jerusalem toutes les églises déja établies, ou à établir dans toute l'étendue du Roïaume. Mais il fut obligé dans la suite sur les plaintes de Bernard

Will. Tyr. l. 11. n. 1.

Conc. t. 10. p. 646.

Bar. ib.

Conc. ib. p. 647-649.

Gall. chr. ib. p. 558 | Will. Tyr. ib. n. 15.

Patriarche d'Antioche, de restreindre cette concession. ' Gibelin mourut, suivant l'opinion commune en Decembre 1112; quoique Guillaume de Tyr semble placer cette mort un an auparavant. Mais ce qui empêche de s'en tenir à cette date, est un acte de 1112 signé de notre Patriarche. Il eut pour successeur le fameux Arnoul surnommé *Mala corona,* c'est-à-dire Mauclerc, qui ambitionoit extrêmement cette éminente place, et qui, à ce qu'on croïoit, avoit contribué à y faire mettre un vieillard, en vûe de la remplir lui-même après lui.

Car. ib.

On ne connoît point d'autre écrit de Gibelin, que la belle Letre qu'il écrivit à ses suffragans, aussi-tôt après qu'il eut été élu Patriarche de Jérusalem. ' Elle est adressée généralement à tous, de même qu'au Clergé et au peuple de l'église d'Aries. L'Auteur cependant n'y nomme qu'Aripert alors Evêque d'Avignon, et bien-tôt après successeur de Gibelin. D'abord il leur fait observer, qu'il arrive souvent que la divine providence opere des choses, auxquelles l'homme n'auroit jamais pensé. Observation générale, dont il fait aussi-tôt l'application à son état présent : en ce que ne croïant faire qu'un simple pelerinage à Jerusalem, il s'y trouvoit fixé pour toûjours. Ensuite après leur avoir marqué en peu de mots, de quelle maniere cet évenement étoit arrivé, il les exhorte à se choisir un Metropolitain, qui puisse réparer les fautes qu'il auroit pu faire dans le gouvernement d'une aussi illustre église. Ce trait est touché avec autant de délicatesse, que de modestie et d'humilité. Gibelin ajoûte, qu'il auroit beaucoup d'autres choses à leur dire; mais les larmes, dit-il, que me fait verser le souvenir de la généreuse affection que vous avez eue pour moi, sans que je l'aïe méritée, arrête ma plume. En lisant cette Letre, où régne une éloquence du cœur, on se sent également touché et de la tendresse de son Auteur, et de son humbe piété. Ce qui lui donne un nouveau prix, est de voir que la plus part des pensées et des expressions sont tirées de l'Ecriture.

Ibid.

Sax. Pont. Ar. p. 217. 218.

' Baronius l'a jugée si belle et si intéressante, qu'il l'a inserée en entier dans le corps de ses Annales. ' Pierre Saxi, Auteur de l'Histoire des Archevêques d'Arles, l'a publiée depuis dans son ouvrage, sur l'original même de la Letre, qu'il avoit trouvé dans les archives de l'église d'Avignon. L'édition de Baronius est néanmoins plus correcte que celle-ci.

' ROGER, premier du nom, Evêque d'Oleron sous la Metropole d'Ausch, remplit ce Siege depuis 1101 jusqu'en 1112, ou 1113. Il est au moins constant, qu'il avoit l'année suivante Arnaud pour successseur. On croid communément qu'il étoit frere de Raimond de Sentes Evêque de Dax et d'Estiene de Basas : ce que les auteurs du nouveau *Gallia Christiana* restraignent à la qualité de cousin germain. Tout ce que l'on sçait de plus mémorable de son épiscopat, se réduit à un fait, qui ne permet pas qu'on l'oublie dans l'Histoire Literaire de son païs. ' Roger fit faire un ciboire en forme de coffret de bois, couvert de larmes d'argent, qui se conserve encore aujourd'hui, et sur lequel il fit graver les huit vers suivants, qui valent un long Poëme entier, tant par le mérite de la versification, que par ce qui en fait l'objet et la matiere.

Gall. chr. nov. t. 1. p. 1267. 1268.

Ibid. | Marca, his. de Bea. l. 5. c. 17. n. 6.

Res super impositas commutat Spiritus almus :
Fit de pane caro, Sanguis substantia vini.
Sumta valent animæ pro corporis atque salute.
Dantur in hac mensa Sanguis, caro, potus et esca.
Verba refert cænæ, super hæc oblata Sacerdos,
Munera sanctificat, et passio commemoratur.
Hanc Morlanensis Rainaldus condidit aram :
Præsul ROGERIUS Olorensis jussit ut essem.

' Les trois premiers vers se lisent sur la face de devant, les trois suivants sur la face de derriere, et les deux autres, qui nous apprenent le nom et la patrie de l'Artiste, sur la face de dessus. On void dans les six premiers clairement exprimée la foi de la transubstantiation et de la présence réelle de l'Eucharistie.

Marca. ib.

' PIERRE I Abbé de S. Savin de Tarbes depuis 1105 jusqu'en 1112, et GREGOIRE D'ASTER Abbé de S. Pé de Generès au même diocèse, l'un et l'autre contemporain de l'Evêque Roger, dont il vient d'être parlé, laisserent aussi de leur façon quelques monuments de Literature ; mais qu'on ne nous fait connoître qu'en général et fort imparfaitement. Aussi ne les donnons-nous que pour tels. On a vu plus d'une fois dans le cours de nôtre ouvrage, que dès la fin du Siecle

Gall. chr. ib. p. 1249. 1251.

précédent on entreprit en plusieurs de nos provinces de rédiger les Coûtumes de divers païs, pour servir de loi entre les particuliers dans les affaires civiles, et régler les droits et devoirs respectifs des vassaux ou sujets envers leurs seigneurs, et des seigneurs à l'égard de leurs sujets. C'est à quoi travaillerent les deux Abbés, dont il est ici question. Celui de S. Savin, de concert avec l'Evêque de Tarbes, qui pouvoit être Ponce II, des autres Abbés et des seigneurs de Bigorre, rédigea celles de la vallée de Lavedan; et Gregoire d'Aster de concert avec Guillaume I successeur de Ponce, celles du païs de Bigorre. On place en 1112 la rédaction de ces dernieres Coûtumes.

Un Moine anonyme de l'abbaïe de S. Savin au diocèse de Poitiers, qui nous paroît avoir écrit dans le cours des premieres années du XII siecle, laissa de sa façon une histoire de la découverte des Reliques de S. Martin honoré d'un culte particulier dans ce monastere. Ce précieux dépôt y étoit depuis plusieurs Siecles, et peut-être même dès le régne de Charlemagne. Mais au temps des ravages des Normans on fut obligé de le cacher, pour le soustraire à la fureur de ces barbares. Il demeura ainsi inconnu jusques vers le milieu du XI Siecle. Alors Odon II Abbé du monastere, aïant entrepris d'en rétablir l'église par des libéralités d'Almodis Comtesse de Poitiers, découvrit les SS. Reliques. C'est cet évenement qui fait le principal objet de la relation de notre Ecrivain, qui n'y prêta sa plume qu'au bout de plusieurs années, comme en font juger ses expressions. Il dit en effet, que ce fut autant pour apprendre cet évenement à ceux qui l'avoient ignoré jusqu'alors, que par le motif d'en conserver la mémoire à la postérité. Nous n'avons toutefois que le commencement de sa relation. Le Breviaire manuscrit de S. Savin, sur lequel Dom Mabillon l'a publié, n'en contient pas davantage.

p. 537. En tête de ce commencement d'écrit, se lit un petit abregé des actes du même saint Martyr, qui peut aussi être une production de la plume de notre Anonyme. Ainsi l'on ne doit pas être surpris, de ce que se trouvant dans un aussi grand éloignement des temps de saint Martin, il se soit expliqué obscurément sur son histoire, et qu'il y ait des anachronismes. Dans le même Breviaire manuscrit, se lit au dix-septiéme de Janvier un fragment de l'histoire de la translation

des SS. Reliques, qui fut faite après les ravages des Normans, lors de la destruction entière du monastere. Mais cette histoire est d'une autre main que la relation de la découverte, et ne fut même écrite qu'après.

' LES PREMIERS successeurs de Bollandus ont publié avec leurs judicieuses observations à leur ordinaire, une histoire de la translation d'un bras de S. George de Syrie à l'abbaïe d'Anchin, ' qui se fit au temps de la premiere Croisade vers 1100, sous l'Abbé Haimeric. ' C'est l'ouvrage d'un Moine sans nom de la même abbaïe, qui écrivoit tout au plus tard en 1110, et qui n'aïant parlé que sur le récit de l'Aventurier, porteur de la Relique, n'a pu éviter de donner à sa relation ' un air de fable et de superstition, comme les Editeurs ont eu soin d'en avertir. Ce porteur de Relique étoit un Prêtre Flaman, qui pour en relever le mérite, paroît visiblement avoir inventé les circonstances merveilleuses, dont il orna son récit, et que notre Ecrivain a retenues dans sa relation en homme trop crédule. A cela près elle n'est pas mal écrite.

Boll. 23. Apr. p. 134-136.

Gall. chr. nov. t 3. p. 409. 410. Boll. ib. p. 134. n. 9.

p. 135. n. 12 | p. 134. 135. n. 11. 12.

ENTRE DIVERSES CHRONIQUES imprimées sous le nom de S. Aubin d'Angers par les soins du P. Labbe, il y en a une qui appartient aux premieres années de ce Siecle. Au moins n'est-elle poussée que jusqu'en 1110. L'attention de l'Auteur à marquer les époques du gouvernement des Abbés de S. Aubin, et les principaux évenemens qui concernent les Comtes d'Anjou, ne permet pas de douter qu'il ne fût Moine de cette abbaïe. ' Il s'y lit cependant un trait qui pourroit faire juger qu'il auroit été Moine au diocèse de Chartres; car en annonçant la dédicace de cette Cathedrale sur l'année 1037, il qualifie cette église sa sainte mere, dans les mêmes termes que s'en exprime un Chroniqueur de l'abbaïe de Vendôme, dont il a été parlé en son temps. Mais ce trait, qui paroît visiblement répété de cette autre chronique, ne doit point tirer à conséquence. Rien n'est guéres plus informe, ni plus imparfait que le commencement de celle dont il est ici question. ' Depuis l'année 768, par où elle débute jusqu'en 1095, par où commence ce qui appartient proprement à notre Ecrivain, elle ne marque que neuf années, à une extrême distance les unes des autres, dans un aussi long espace de temps, et ne les touche que d'une maniere fort succincte. Le reste de la piece est plus rempli

p. 281.

p. 280.

et mieux soûtenu; et il s'y trouve quelques détails intéressants pour l'histoire d'Anjou. L'Auteur, quel qu'il ait été, y montre un goût dominant pour les phénomenes du Ciel, qu'il est attentif à rapporter; mais en se donnant pour un homme qui n'avoit aucune connoissance de la Physique ni de l'Astronomie.

p. 282. 283.

A la suite de ce fragment de chronique, tel que nous le venons de représenter, s'en lit un autre, qui commençant en 1047 finit en 1106. Dans cet intervalle de temps il ne nous offre que six années : encore la plus part des évenements qui y sont marqués, ont-ils été répétés d'autres chroniques. Tels sont nommément ceux qui se lisent sur la derniere année, qui ont été pris en partie de la chronique précédente. Il n'y a autre chose sur l'année 1075, sinon que c'est-là que finissoit la chronique de Rainaud Archidiacre de S. Maurice : c'est-à-dire de la Cathedrale d'Angers, de qui nous avons donné l'histoire en son lieu. Tout cela fait voir, que ce fragment, tout court qu'il est, n'est composé que de pieces de rapport, prises de part et d'autre. C'est ce qui est confirmé par l'addition faite visiblement après coup à l'année 1106 : addition où est cité le cartulaire de l'abbaïe de S. Nicolas d'Angers.

LETBERT,

ABBÉ DE S. RUF.

---

§ I.

HISTOIRE DE SA VIE.

Pits. scri. Angl. p. 275 | Poss. app. t. 2. p. 335 | Le Long. bib. sac. p. 827.

LETBERT, ou LIEBERT qui se trouve aussi nommé LAMBERT, ce qui sera venu de la part de quelques Copistes, qui auront mal interpreté le premier nom [1] abregé dans les manuscrits, ne fut jamais Anglois, ni de nation, ni de naissance. C'est néanmoins ce que Pitseus et d'autres avant

Mab. ana. t. 1. p. 289 | t. 2. p. 534.

1 Ceux qui ont connu personnellement cet Abbé, tels que Gautier Evêque de Maguelone et Ravul Abbé de S. Tron, le nomment toûjours constamment Letbert et Liebert. C'est aussi de la sorte qu'il est nommé à la tête de son principal ouvrage. Il est aisé que du nom abregé Lbtus, ou simplement L., on ait fait Lambertus, qui est beaucoup plus commun, et par conséquent plus connu.

et après lui ont avancé sans en donner de preuves ; quoique le Bibliographe Anglois ait eu assez de bonne foi, pour avouer que d'autres le faisoient François, tel qu'il étoit effectivement. Autant ces Ecrivains ont erré touchant la patrie de Letbert, autant ils se sont trompés sur le temps auquel il vivoit, ne le plaçant que vers l'année 1210, près d'un Siecle entier lorsqu'il n'étoit plus au monde.

' Le premier état bien connu de Letbert, fut celui de Chanoine de l'église Collégiale de l'Isle dans la Flandre françoise. Nous sommes extrêmement mortifiés de ne pouvoir suivre ici l'opinion d'un sçavant du premier ordre, dont nous révérons autant les lumieres que nous respectons sa persone, ' et qui prétend que Letbert étoit Chanoine Régulier de l'abbaïe de l'Isle de Medoc au diocèse de Bourdeau. Letbert put fort bien embrasser cette profession, ce que nous ne nions pas : vu l'exemple de tant d'autres Chanoines Séculiers, qui firent alors la même chose. Il y a encore davantage. La dignité d'Abbé de S. Ruf à laquelle il fut élevé dans la suite, semble le supposer. Mais il est ici question de l'état que professoit Letbert, lorsqu'il travailla au principal ouvrage qui nous reste de sa plume ; et nous sommes persuadés qu'il étoit Chanoine de l'Isle en Flandre. En voici les raisons :

Mab. ana. t. 1. p. 289 | Bal misc. t. 5. p. 248.

Le Beuf. diss. t. 2. par. 2. p. 129. 303.

' Il est clair, qu'il étoit Chanoine d'un lieu, où Gautier Evêque de Maguelone avoit fait sa résidence, avant que de parvenir à l'épiscopat, ce qui arriva vers 1103 : où il avoit un proche parent, qui en étoit Prévost quelques années après : où il avoit connu personnellement Letbert : ' et où enfin Raoul Abbé de S. Tron avoit des habitudes et des liaisons litéraires. Faisons maintenant l'application de tous ces traits et à l'abbaïe de l'Isle de Medoc et à la Collegiale de l'Isle en Flandre, et considérons attentivement à laquelle ils convienent le mieux.

Mab. ib. p. 289. 290.

t. 2. p. 531.

D'abord quel rapport apperçoit-on entre ces traits, et l'abbaïe en question, qui vraisemblablement n'étoit pas encore alors établie ? ' Les Auteurs du nouveau *Gallia Christiana*, il est vrai, supposent qu'elle avoit un Prévost dès l'année 1079, et nous donnent pour tel Fculcard, ' à qui le Pape Gregoire VII adresse en qualité de Prévost de l'Isle, une letre fulminante en date de la même année. Supposition visiblement hazardée, et qui exige qu'on en fasse encore d'autres qui la détruisent. En effet elle suppose ce qui est en question, c'est-

Gall. chr. nov. t. 2. p. 885.

Greg. VII. l. 6. ep. 26.

à-dire que cette abbaïe existoit plusieurs années auparavant; car la letre du Pape fait mention de désordres réïterés, auxquels il avoit déja tâché d'apporter du reméde. Mais si cette abbaïe existoit dès-lors, d'où vient ' que ceux qui le supposent, ne nous apprenent aucun trait positif de son histoire jusqu'au XVI Siecle? D'ailleurs qui croira que dans une abbaïe de Chanoines Réguliers, établie dès la naissance de cet Ordre, lorsque la régularité y étoit dans sa plus grande splendeur, et la pratique des vertus chrétienes dans toute sa perfection, il se soit trouvé des Confreres qui aïent persécuté ceux de leur corps qui étoient le plus gents de bien, comme il paroît par la letre? Au contraire n'est-il pas incomparablement plus naturel, de prendre ce Foulcard pour un Prévost ' de la Collégiale de l'Isle en Flandre, qui étoit dès-lors célèbre, qui avoit ses Prévosts dont plusieurs sont connus dans l'histoire de ce temps-là, et où un Chanoine aussi zélé que nous allons représenter Letbert, pouvoit souffrir persécution de la part de quelques Confreres portés au relâchement? Nous pouvons encore ajoûter, que le nom de Foulcard étoit assez commun en ces païs-là, comme on l'a vu dans nos volumes précédents, ce qu'il n'étoit pas en Guiene.

Gall. chr. ib.

Bal. ib. | Mab. ib. t. 1. p. 289.

Il en est de même des traits marqués plus haut. Tous pris à la letre convienent parfaitement à la Collégiale de l'Isle en Flandre. ' L'Evêque Gautier en avoit été Prévost, avant que de passer au Siege de Maguelone : ce qui est constaté par deux letres publiques, l'une à lui adressée avec ce titre, l'autre écrite par lui-même avec la même qualité. Il eut donc par-là tous les moïens d'y connoître personnellement Letbert. On sçait de plus, que ce Prélat étoit natif de la même ville. Ainsi il n'y a rien d'extraordinaire de voir, que celui qui remplissoit après lui la dignité de Prévost de cette Collégiale, fût son proche parent. Enfin l'Isle n'est pas fort éloignée de l'abbaïe de S. Tron; et il étoit par conséquent aisé que l'Abbé Raoul eût des habitudes et des liaisons avec les Chanoines de cette ville. Voilà une discussion qui a un peu interrompu le fil de notre discours. Mais nous espérons que nos lecteurs voudront bien nous la pardonner, en considération de l'éclaircissement qu'elle apporte sur un point qui n'est pas indifférent pour l'exactitude de l'Histoire.

Bal. ib. p. 248. 283.

On ne peut donc douter raisonnablement, que Letbert ne fût Chanoine de l'Isle en Flandre. Il s'ensuit de-là ' qu'il étoit

Andr. bib. belg. p. 626 | Oud. scri. t. 2. p. 1081.

vraisemblablement ou de la même ville, ou des environs, tel que le représentent divers Bibliographes. Ceux qui ont fait une lecture particuliere de ses ouvrages, et ceux qui l'avoient connu personnellement, nous le donnent pour un homme incomparable en science et en sainteté de vie. ' Les premiers après avoir loué la beauté de son génie, la solidité de son jugement et l'heureuse trempe de sa mémoire, nous apprenent qu'en sa jeunesse il fit ses plus cheres délices de l'étude des Belles Letres. Etant ensuite plus avancé en age, il se livra tout entier à la méditation des divines Ecritures, et des autres parties de la Théologie. Mais nous ignorons où ils ont pris que Letbert, à l'exemple de Pythagore, parcourut presque tout le monde par le désir qu'il avoit d'apprendre et d'instruire les autres. Toûjours zélé partisan de la vertu, il la cultiva avec tous les soins possibles : comme ennemi juré du vice, il ne cessa de lui faire une guerre irréconciliable. Pits. ib.

' L'Evêque Gautier, un de ceux qui avoient le mieux connu Letbert, comme aïant été son supérieur en qualité de Prévost de son Chapitre, atteste qu'étant tout brûlant du feu de l'amour divin, il ne respiroit que pour le Ciel, et qu'oubliant toutes les choses passageres, il n'avoit d'ardeur que pour gagner à Dieu le plus d'ames qu'il pouvoit. C'est à quoi il emploïoit tout ce qu'il avoit d'esprit, et où tendoient tous ses écrits comme ses discours. ' Il exerça quelque temps le ministere de la parole, et s'y fit beaucoup de réputation. ' Nous apprenons de lui-même, qu'il ne sçavoit pas taire la vérité, ce qui lui attira beaucoup d'ennemis. Il en eut même parmi ses propres Confreres; car nous ne doutons point que Letbert ne soit ' ce Lambert Chanoine de l'Isle, en faveur de qui le Pape Gregoire VII écrivit en 1079 au Prévost Foulcard, afin de faire cesser les mauvais traitements qu'il souffroit dans sa compagnie. Mab. ib. p. 290. Pits. ib. Mart. anec. t. 1. p. 332. Greg. VII. ib.

' Letbert ne fut point lui-même Prévost de cette Collégiale, comme Oudin l'a avancé. Mais il y a toute apparence, qu'il en sortit pour embrasser l'institut des Chanoines Réguliers, qui étoient alors en une très-haute estime dans l'église de France en particulier. Peut-être exécuta-t-il ce dessein à l'abbaïe ' de S. Ruf même, dès-lors fort célèbre, dont il devint ensuite Abbé. L'on ne convient point du temps précis auquel il commença à remplir cette place; et son nom ne se lit pas même dans les premieres listes des Abbés de cette Oud. scri. ib. Mab. ib.

Maison : ce qui n'empêche pas qu'il n'ait été réellement de leur nombre, ' ainsi qu'il paroît par les inscriptions de ses écrits, et par le témoignage de Gautier Evêque de Maguelone, son contemporain et son ami.

Sand. bib. belg. ms. par. 1. p. 97. 154 | Mart. ib. p. 329 | Mab. ib.

' Le P. Pagi prétend qu'il le fut dès l'année 1101, et que dès 1108 il avoit Oldégaire pour successeur. Mais on va faire voir, que cette opinion ne se peut soûtenir. Pour y procéder avec plus de clarté il importe d'observer ' qu'Arberi, qui est compté pour le premier Abbé de cette Maison, alors du diocèse d'Avignon et dans la suite de celui de Valence, la gouvernoit encore en cette même qualité au mois de Septembre 1096. Avant la fin du Siecle, et même du pontificat d'Urbain II, Adelbert avoit pris sa place; et dès le dixiéme de Janvier 1115 Adalgier, nommé ailleurs Oldégaire, lui avoit succédé. Tous faits constatés par des Bulles ou Rescrits, des Papes Urbain et Pascal II. De sorte que Letbert ne peut être Abbé de S. Ruf, qu'apres Adelbert et avant Adalgier. Mais il ne l'étoit point encore ' au commencement de l'année 1108. Nous en avons la preuve dans l'inscription du grand ouvrage contre les Simoniaques, que Raoul établi la même année Abbé de S. Tron, lui adressa. En effet, cet Auteur y prenant le titre de la dignité dont il étoit revêtu, ne donne à Letbert que la simple qualité de frere. Preuve indubitable, quoique négative, qu'il n'étoit pas encore Abbé. Il est certain, que s'il l'avoit été dès-lors, sur-tout d'une Maison déja aussi célèbre que l'étoit S. Ruf, Raoul lui en auroit donné le titre. On sçait de quelle politesse et de quel respect en usoient les Abbés de ces Siecles-là, en s'écrivant les uns aux autres.

Pagi. an. 1101. n. 10-13. 1102. n. 10-13.

Gall. chr. vet. t. 4. p. 802.

Mab. an. l. 71. n. 70 | ana. t. 2. p. 534.

Nous n'avons point au reste de date, ni mieux marquée ni plus certaine, du temps auquel Letbert gouvernoit la Maison de S. Ruf en qualité d'Abbé, ' que celle qui se tire d'une charte de Leger Evêque de Viviers, en faveur de cette abbaïe. Elle est du vingt-cinquiéme de Mai 1110; et Letbert y est disertement qualifié Abbé de S. Ruf. Il étoit alors avancé en age; car il y a loin de cette époque ' à l'année 1079, où il avoit déja acquis assez de mérite, pour s'être attiré la persécution de ceux qui n'aimoient pas la vertu. ' Les derniers Historiographes du Languedoc observent, qu'il n'y a point de preuve que Letbert ait vêcu au-delà de 1110. Mais pourquoi refuser de lui prolonger les jours au moins jusques

Thd. pœn. t. 2. p. 629. 630.

Greg. VII. ib.

His. de Lang. t. 2. p. 345. 346.

bien avant dans le cours de l'année suivante; puisque nous ne lui voïons point ' de successeur, jusqu'au premier de Décembre de la même année? Encore avons-nous sujet de soupçoner qu'il y ait faute dans cette date. La raison en est, ' que la Bulle de Pascal II accordée à Adalgier, ou Oldégaire, successeur de Letbert, le dixiéme de Janvier 1115 pour confirmer les possessions et priviléges de son abbaïe, donne à entendre qu'il n'en étoit Abbé que depuis peu.

Thd. ib. p. 627.

Gall. chr. vet. ib.

Quoiqu'il en soit du terme de la vie de l'Abbé Letbert, sur quoi l'on n'a rien de fixe et de bien certain, toûjours est-il vrai qu'il ne vêcut pas jusqu'à la fin, ou de 1111 ou de 1114. ' Autant il eut de zéle pour la beauté de la Maison du Seigneur, lorsqu'il n'étoit que simple Chanoine : ' autant il continua d'en avoir, après qu'il eut été élevé à la dignité d'Abbé. C'est ce qu'annoncent quelques opuscules, qu'il écrivit alors, et qui sont venus jusqu'à nous. Il avoit sur-tout une noble passion de voir briller l'Ordre des Chanoines Réguliers par l'éclat et la pratique de toutes les vertus qui convienent à des Prêtres de J. C. qui doivent être, dit-il, la lumiere du monde et le sel de la terre. ' L'Evêque Gautier, déja cité plus d'une fois, qui avoit connu par lui-même la piété et le zéle tout de feu de cet excellent Abbé, aïant occasion de parler de lui quelques années après sa mort, lui donnoit les qualifications de Bienheureux ' et d'homme de sainte mémoire. Et en envoïant son principal écrit aux Chanoines de l'Isle, qui le lui avoient démandé, ' il les exhortoit à se rappeller la conduite que ce grand homme avoit menée parmi eux, à l'avoir toûjours présente et à y conformer la leur.

Mab. ana. t. 1. p. 290.
Mart. ib. p. 329-332.

Mab. ib.

p. 289.

p. 291.

§ II.

SES ECRITS.

On vient de voir combien étoit célèbre en son temps le pieux et sçavant Abbé Letbert. Ses écrits ne le furent guéres moins, comme en fait juger le grand nombre d'exemplaires, qu'on en trouve parmi les manuscrits des bibliothéques de France et d'Angleterre. Tous les Bibliographes néanmoins, jusqu'à Trithéme inclusivement l'ont oublié dans leurs catalogues. Jean Balée est le premier qui l'ait élevé à la dignité d'Ecrivain Ecclésiastique; et cet honeur lui étoit

dû à juste titre, sinon pour le nombre, au moins pour le mérite.

Mab. ana. t. 1. p. 289. 290 | Sand. bib. belg. ms. par. 1. p. 97.

1°. ' Il y a de lui un Commentaire sur les Psaumes, intitulé Les Fleurs des Psaumes, ou encore mieux Les Fleurs sur le Psautier. Letbert y travailla, lorsqu'il n'étoit encore que simple Chanoine de l'Isle, et semble ne l'avoir fini, qu'après qu'il fut Abbé. Il lui donna le titre qu'il porte, par la raison qu'il l'avoit tiré des écrits des Peres de l'Eglise, qui avoient entrepris avant lui d'expliquer les Psaumes, nommément de S. Augustin et de Cassiodore. L'ouvrage est presque tout moral; l'Auteur s'étant proposé pour principal but d'y recueillir ce qui lui parut de plus convenable pour corriger les vices qui défiguroient alors la face de l'Eglise. L'abondance de la matiere l'obligea de le diviser en deux parties; quoiqu'il s'en trouve quelques exemplaires divisés en trois.

Mab. ib.

p. 289.

p. 290.

p. 291.

Letbert en sortant de l'Isle emporta avec lui son ouvrage, qui vraisemblablement n'étoit pas encore fini. ' Après sa mort, ou même de son vivant, Gautier Evêque de Maguelone, qui, comme on l'a vu, connoissoit personnellement l'Auteur, et avoit pour lui une estime singuliere, trouva moïen d'en avoir une copie. ' Au bout de quelque-temps les fonctions de sa légation l'aïant conduit à l'Isle, où il fit quelque séjour, Hescelin Chanoine du lieu, qui avoit entendu parler du commentaire de Letbert, ' pria instamment l'Evêque Légat de lui en donner communication, ' en tout ou en partie. Les grandes occupations de Gautier ne lui permettant pas si-tôt de satisfaire la noble ardeur d'Hescelin, celui-ci réitera ses instances, jusqu'à ce qu'il eût obtenu ce qu'il postuloit.

p. 289-292.

' L'Evêque Gautier adressa l'ouvrage, avec une letre en son nom, à Robert Prévost de l'Isle son proche parent, afin que toute sa compagnie, et nommément Hescelin, toutes les fois qu'il voudroit, en prissent lecture. Depuis ce temps-là les copies de ce commentaire se multiplierent beaucoup. ' On en trouve des exemplaires, tantôt en deux volumes, comme l'Auteur l'avoit divisé lui-même, tantôt en trois, dans les bibliothéques d'Angleterre, dans celles des Païs-bas, et encore en plus grand nombre dans celles [1] de France. Mais la letre de l'Evêque Gautier, qui est ordinairement en tête,

Pits. scri. angl. p. 275 | Sand. ib. p. 97. 154. 238 | Andr. bib. belg. p. 626 | Oud. scri. t. 2. p. 1081 | Montf. bib. bib. 1182. 2 | Le Long, bib. sac. t. 2. p. 287. 1.
[1] Hugo, an. præ. t. 1. par. 1. p. 411.

1 [1] L'exemplaire en trois volumes, qui se conserve à l'abbaïe de Braine de l'Ordre de Prémontré au diocèse de Soissons, est de la main de Jean d'Abbeville, Moine de la Maison, puis Cardinal vers 1210.

et qui marque bien clairement que le commentaire appartient à Letbert, a été occasion d'en transporter quelquefois l'honeur à l'Evêque de Maguelone. Il se trouve effectivement décoré de son nom à la bibliothéque du Roi, et à celles des abbaïes de Clairveaux et de Pontigni.

' Ce commentaire commence par ces mots : *Prophetia est inspiratio divina.* Estiene Petringon sçavant Théologien et habile Prédicateur de l'Ordre de S. François, qui étoit Evêque de S. David au commencement du XV Siecle, en fit beaucoup d'usage en son temps. On peut consulter la Dissertation que M. de Villebrun, Curé de Montpellier, a publiée sur l'Auteur de ce commentaire, et qui se trouve dans le Mercure François du mois de Novembre 1739. Pits. ib.

2°. Nous avons de Letbert deux Letres, qu'il écrivit lorsqu'il étoit déja Abbé, l'une assez prolixe et l'autre fort courte. ' La premiere est adressée à un nommé Otgier, Prévost ou Supérieur d'une Maison nommée Ferran, qu'on ne connoît point d'ailleurs, et à toute sa communauté. Mais l'intention de l'Auteur étoit qu'elle fût aussi circulaire, comme le sujet qu'il y traite le demandoit; et c'est pourquoi il comprend dans l'inscription tous ceux qui avoient embrassé l'ordre des Chanoines Réguliers. Letbert s'y propose de montrer, que plus excellent est cet Ordre, plus il exige de perfection et de sainteté de la part de ceux qui le professent. ' Pour en faire voir l'excellence il l'unit au Sacerdoce, qui en étoit ordinairement inséparable, et dit d'abord que cet Ordre a été figuré par le Sacerdoce de l'anciene Loi, et que tout ce qui est dit des habits et du ministere des Prêtres et des Lévites de ce temps-là, est une figure de ce que doivent pratiquer les Chanoines Réguliers. Mart. anec. t. 1. p. 329-332. p. 330.

' De-là il passe à la nouvelle Loi, et ajoûte que J. C. a prescrit lui-même leur genre de vie, qui a été mis en pratique par ses Apôtres et les Fidéles de l'Eglise primitive. Que les habits blancs avec lesquels J. C. avoit paru dans sa Transfiguration, et le vêtement de lin dont usoit S. Jacques frere du Seigneur, annonçoient ceux des Chanoines Réguliers. Que S. Pierre avoit porté le premier, en mémoire de la passion de J. C. la même forme de courone qu'ils portoient eux-mêmes. Que la charité venant à se refroidir, et les persécutions à s'accroître, cet Ordre, qui avoit été florissant dans les Apôtres et les premiers Fidéles, étoit tombé en déca- p. 331.

dence. Mais que le Pape S. Urbain Martyr l'avoit fait revivre par ses decrets. Que S. Augustin l'aïant rétabli par sa Régle, S. Jerôme et les autres Prêtres de l'Eglise en avoient relevé le mérite dans leurs écrits. On void ici quelle était l'opinion des premiers Chanoines Réguliers touchant l'origine de leur Ordre.

p. 332. ' L'autre Letre de notre Abbé est écrite à un Clerc Séculier, qui l'avoit prié de lui prescrire en peu de mots une conduite de vie. Letbert se borne à lui persuader d'éviter la fréquentation des persones de l'autre sexe, qui ne seroient pas de ses plus proches parentes. Toute la Letre roule sur ce point, comme essentiel pour un Clerc; et l'Auteur soûtient que la source la plus ordinaire du déréglement des Clercs, vient des femmes. Mais vous ne les fréquentez, s'objecte-t-il, qu'en bien et en honeur. N'importe; vous vous devez à vous-même la réputation; et il n'en faut pas davantage pour la ternir.

Pits. ib. 3°. ' Outre le Commentaire sur les Psaumes, Pitseus en attribue encore à Letbert un autre sur l'Ecriture Sainte en général. Mais ne copiant point les premiers mots de celui-ci, comme il en use à l'égard du premier, il donne à entendre qu'il ne l'avoit pas vu.

Le Long, ib. p. 824. ' Le manuscrit 1543 de la bibliothéque du Vatican, entre ceux de la Reine de Suede, nous présente une Explication de la premiere Epitre de S. Paul aux Corinthiens jusqu'au XI Chapitre, sous le nom d'un Letbert. Mais cet Interpréte est qualifié de Poitiers, *Pictaviensis :* ce qui nous empêche de le donner pour le même que Letbert Abbé de S. Ruf. (XX.)

BAUDRI,

Evêque de Noyon.

§ I.

HISTOIRE DE SA VIE.

BAUDRI étoit contemporain de quelques autres grands hommes de même nom, avec l'un desquels on s'est avisé de le confondre, et par cette raison n'a point été connu jusqu'ici sous ses véritables caracteres. ' On nous le donne pour fils d'Aibert, Chevalier et Seigneur de Sarchinville et

Gall. chr. vet. t. 3. p. 816 | Vass. an. de Noi. p. 791.

de Queant au païs d'Artois, diocèse de Cambrai. Mais cette opinion se trouve contredite par le témoignage de l'église de Noïon même qui le devoit mieux connoître que persone au monde, ' et qui le reconnoît pour être né dans son sein, ce qui n'empêche pas qu'il ne pût être noble d'extraction. Dès son enfance on le mit dans le Clergé de cette Cathedrale, où il fut élevé dans la connoissance de la religion et des Letres. Le progrès qu'il y fit lui fraïa les voïes aux dignités de Chanoine et d'Archidiacre, dont il fut revêtu dans la même église.

Bal. misc. t. 5. p. 309.

A la mort de Radbod II Evêque de Noïon, au commencement de l'année 1098, ' ce diocèse se trouvant dans une extrême consternation et même exposé à des vexations domestiques et étrangeres, ' ne crut mieux faire pour remédier à ses maux, que d'élire pour son Evêque l'Archidiacre Baudri. Le Clergé et le peuple, qui l'avoient vu élever sous leurs yeux, s'accorderent parfaitement sur ce point; ne connoissant persone dans toute l'étendue du diocèse, qui fût plus digne de remplir cette premiere place. ' En aïant donné avis à Manassé II leur Métropolitain, celui-ci assigna le premier Dimanche après la Pentecôte pour l'ordination de l'évêque nouvellement élu. Mais un incident qui survint en fit renvoïer l'exécution au commencement de l'année suivante.

p. 308.

p. 309. 310.

p. 308. 309.

La mort de l'Evêque Radbod offrit aux Tournaisiens une occasion de faire rétablir l'ancien Siege épiscopal de leur ville; et ils la saisirent. Il y avoit plusieurs Siecles que cette église étoit gouvernée par le même Evêque que celle de Noïon; ' mais le Pape Urbain II en séparant Arras de Cambrai, qui étoit dans le même cas, avoit dessein de rendre le même service à Tournai, en lui donnant son Evêque propre. Ceux qui y prenoient intérêt, se remuerent donc alors, pour faire réussir ce dessein projetté depuis plusieurs années. C'est pourquoi l'Archevêque de Reims, Métropolitain de la Province, différa le sacre de Baudri, ' et l'envoïa à Rome défendre lui-même sa cause. Baudri y agit si efficacement, qu'il fit avorter l'entreprise des Tournaisiens, et en revint avec un Rescrit du Pape Urbain, qui enjoignoit à l'Archevêque Manassé de l'ordonner au plutôt. ' C'est ce qui fut exécuté le premier Dimanche après l'Epiphanie de l'année suivante 1099. Ainsi l'Evêque de Noïon continua encore à l'être aussi de Tournai; ' et Baudri prenoit quelquefois le titre de l'un et de l'autre tout ensemble.

Urb. vit. p. 289.

Bal. ib. p. 312.

p. 313.

p. 353 | Mart. am. Coll. t. 1. p. 599.

Conc. t 10. p. 618. ' Au mois de Juillet suivant il assista au Concile de S. Omer, dans lequel fut confirmée la Trève de Dieu, sous la présidence de l'Archevèque de Reims. Baudri, quoique nouvellement ordonné Evêque, y est nommé avant Lambert d'Arras, Manassé de Cambrai et Jean de Terouane, les seuls suffragans de Reims qui furent de l'asssemblée. Vass. ib. p. 805. ' Une certaine mésintelligence suivie de quelques brouilleries, s'étant élevée entre le Clergé, la Noblesse et la Bourgeoisie de Noïon, le pacifique Prélat travailla avec succès à rétablir l'union et la concorde entre ces divers corps. Et afin qu'elles fussent plus durables, il les cimenta par un acte public, qu'il eut soin de faire revêtir de l'autorité roïale.

Spic. t. 12. p. 450. Malgré son amour pour le bon ordre, ' il n'apporta pas autant de diligence, que le souhaitoit le Pape Pascal II, à rendre justice aux Moines de S. Martin de Tournai, dans leur trop vif différend avec les Chanoines de la même ville. C'est ce qui porta ce Pontife à lui en faire des reproches, et à commettre Lambert d'Arras et Jean de Terouane pour y suppléer. Vass. ib. p. 806. ' On croid que ce fut Baudri, qui en qualité d'Evêque de Tournai, commença à rebâtir le chœur de cette Cathedrale qu'il aggrandit considérablement.

Cam. chr. pr. | Marl. t. 2. p. 203. ' S. Godefroi Evêque d'Amiens avoit une si haute idée du sçavoir de notre Prélat, qu'il le croïoit Auteur de la Chronique de Cambrai. Dans cette persuasion, qui n'étoit fondée que sur ce qu'on sçavoit dans le public, qu'elle étoit l'ouvrage d'un Baudri, celui dont nous avons donné l'histoire en son lieu, il le conjura instamment de faire la même chose en faveur du diocèse d'Amiens. C'étoit au mois de Mai 1108 qu'il lui faisoit cette priere; et quoique notre Prélat vêcut encore cinq ans, on ne void point qu'il se soit prêté à l'exécution de ce dessein.

Spic. ib. p. 455. n. 97. ' Cependant les Tournaisiens ne perdoient point de vuë celui qu'ils avoient conçu, touchant le rétablissement du Siege épiscopal dans leur ville, et n'attendoient qu'une occasion favorable pour le faire réussir. L'Evêque Baudri la leur fit naître lui-même. Aïant reçu de leur part quelque sujet de mécontentement, il jetta un interdit général sur Tournai sans avoir au préalable observé toutes les formalités requises. Aussi-tôt les Chanoines piqués de ce coup imprévu, s'assemblent en Chapitre et députent à Rome deux d'entre eux, pour y aller solliciter l'exécution de leur projet. La députa-

tion eut son effet. Les deux Chanoines obtinrent sans peine du Pape Pascal II deux Rescrits : l'un aux Clercs, aux Abbés et aux autres persones de l'ancien diocèse de Tournai, à ce qu'ils eussent au plutôt à s'élire un Evêque propre, et l'autre à Raoul le Verd Archevêque de Reims, à qui il étoit enjoint de tenir la main à cette élection, et d'ordonner sans délai celui qui seroit élu. Mais l'Evêque Baudri n'eut pas le chagrin de voir la séparation des deux églises qu'il avoit gouvernées conjointement; étant mort, avant que les Députés fussent revenus de Rome.

' La fausse épitaphe de Baudri chantre de l'église de Terouane, rapportée par Jacques le Vasseur, Vossius et autres, a fait croire que notre Prélat étoit mort et enterré à Terouane, par la raison qu'on l'a faussement confondu avec ce chantre de même nom que lui. Cette mort y est marquée au trente-uniéme de Mai 1112, la quinziéme année de son épiscopat. ' Mais il est certain qu'elle n'arriva que l'année suivante, comme en fait foi une charte de Baudri même en faveur du monastere de Lihons. Baudri étoit alors dans la dix-septiéme année de son épiscopat, depuis son élection, et seulement dans la seiziéme, si l'on ne compte que depuis qu'il fut ordonné en Janvier 1099.

Vass. ib. p. 809 | Voss. his lat. l. 2. c. 47 | Gall. chr. ib.

Spic. t. 8. p. 169. 171.

Cet épiscopat ne fut pas brillant par des actions éclatantes; mais il fut rempli de quantité de bonnes œuvres. Le pieux Evêque ne se borna pas à ' faire du bien à ses deux Cathedrales; il en fit encore à plusieurs autres églises, comme à celles de S. Donatien de Bruges et de S. Furci de Perone, à diverses abbaïes et monasteres. Les abbaïes de S. Thierri près de Reims, de Joarre, ' de S. Amand, du Mont S. Quentin, de S. Quentin en l'Isle, de S. Crespin à Soissons le regardent comme un de leurs bienfaicteurs. Un fonds de terre qu'il avoit cedé dans son diocèse à un Moine de Saint Martin de Tournai, devint l'origine d'un monastere, qui fut quelque-temps célèbre, sous la dépendance de cette abbaïe et l'invocation de S. Amand. Enfin ' ce fut notre pieux Evêque qui établit des Chanoines Réguliers dans l'église de Ham.

Vass. ib. p. 803. 805. 806.

Mab. an. l. 69. n. 16-91 | l. 70. n. 22 | l. 71. n. 13. 36 | l. 72. n. 97.

Vass. ib. p. 800. 801.

§ II.

SES ECRITS.

His. lit. de la Fr. t. 8. p. 400-407.

APRÈS ' ce qui a été dit de Baudri Chantre de la Cathedrale de Terouane, le véritable Auteur de la chronique de cette église, et de celle de Cambrai, comme aussi de la vie de S. Geri, ou Gaucher, il n'y a plus moïen de transporter à Baudri Evêque de Noïon l'honeur de ces trois ouvrages. Honeur cependant dont il a joüi pendant plus de six Siecles, à la faveur de l'erreur de fait de S. Godefroi d'Amiens, qui donna lieu à la confusion établie dans l'épitaphe dont il a été parlé. Mais la discussion que nous avons faite de ce point de critique, suffit pour détromper les persones équitables et judicieuses. Il ne nous reste donc rien, que l'on sçache, des écrits de notre Evêque, que quelques Letres.

Bal. misc. t. 5 p. 329. 330. 343. 353.

' Il s'en trouve quatre qui lui appartienent, et qui sont comme noïées dans le grand recueil de celles de Lambert Evêque d'Arras, et des autres qui le composent. Les quatre de Baudri sont toutes adressées au même Evêque, et écrites en un style extrêmement laconique. Il est vrai que les points qu'y touche l'Auteur, ne demandoient pas de longs détails. ' La premiere, dans laquelle il est fait mention d'une précédente, qui paroît perdue, est pour prier Lambert d'ordonner sept Clercs du diocèse de Noïon, parce apparemment que Baudri ne pouvoit faire d'ordination pour cette fois-là. Il y marque les divers ordres auxquels chacun devoit être promu. ' La seconde est en faveur d'un Clerc nommé Pierre et qualifié Maître, à raison sans doute de ce qu'il enseignoit les Letres : puis passant du diocèse de Noïon dans celui d'Arras, avoit prié Baudri de le recommander à l'Evêque Lambert, tant pour les saints Ordres, que pour les autres occasions où il pourroit lui rendre service. ' Par la troisiéme Letre Baudri prie le même Prélat de donner le voile à une pauvre femme de son diocèse, qui désiroit de le recevoir, et qu'il avoit chargée de sa Letre. Enfin ' la quatriéme est une espéce d'Exeat accordé au nommé Bernard, qui étant né, aïant été instruit et ordonné Prêtre dans le diocèse de Noïon, avoit des raisons pour passer dans celui d'Arras.

p. 329. | p. 330. | p. 343. | p. 353.

a Spic. t. 8. p. 169-171 | Mart. am. Coll. t. 1. p. 599 | Vass. an. de Noi. p. 796. 797. 800. 801. 803. 805. 815.

Outre ces Letres, a il y encore de Baudri un plus grand nombre de Chartes en faveur des églises et monasteres, dont

il fut bienfaicteur. Si c'est notre Prélat qui les a dictées lui-même, comme il y a toute apparence, elles font voir qu'au talent de bien écrire pour son Siecle, il joignoit aussi un air de piété accompagné d'onction. Les souscriptions de cette sorte de pieces sont ordinairement intéressantes, lorsqu'on y sçait regarder de près. ′ On découvre dans celle des chartes dont il est ici question deux Scolastiques de l'église de Noïon, qui montrent que Baudri fut soigneux d'y entretenir les études convenables à des Clercs. Guarmond remplissoit cette dignité en 1102 et Arnoul en 1108. Mart. ib. | Vass. ib. p. 801.

LE B. ODON,

EVÊQUE DE CAMBRAI.

§ I.

HISTOIRE DE SA VIE.

′ ODON, plus connu d'abord sous le nom d'Oudart, fut l'un des beaux génies et des plus sçavans hommes de son tems. Il nâquit à Orleans [1] quelques années avant le milieu du XI Siecle, comme en fait juger la suite de son histoire. Sa famille étoit distinguée dans le païs et avoit donné plus d'un Héros qui brillerent dans la profession des armes. Spic. t. 12. p. 361. n. 1. p. 366 | Mab. an. t. 5. app. p. 650. 2. 651. 1.

′ Gerard pere d'Odon et Cecile sa mere eurent soin de le faire instruire dès son enfance, et permirent qu'il s'engageât dans le Clergé. Le jeune Odon s'appliqua à l'étude avec tant d'ardeur et de fruit, qu'avant qu'il fût sorti de l'age d'adolescence, il méritoit le titre de Docteur plutôt que celui de disciple, et que dès-lors il auroit été difficile de trouver en France quelqu'un qui eût plus de sçavoir. ′ Aussi dévoroit-il plutôt les livres, qu'il ne les lisoit; quoiqu'il n'en échappât rien à l'heureuse trempe de son esprit. Lorsqu'il entreprenoit quelque travail litéraire, il n'avoit aucun repos qu'il n'en fût venu à bout. Il devint par-là foncierement Grammairien, Rhéteur, Dialecticien ′ et un des meilleurs Poëtes de son Siecle. Spic. ib. p. 360. n. 1. | Mart. anec. t. 5. p. 855 | Boll. 19. Jun. p. 912. n. 4. | Mab. ib. p. 651. 1.

′ Ce grand amour pour les Letres lui inspira le désir de les Mart. ib. | Boll. ib.

1 ′ On lit dans la continuation du recueil de Bollandus qu'Odon a fleuri au X et XI Siecle. C'est une faute d'Imprimeur qui a mis X et XI pour XI et XII. Boll. 19. Jun. p. 910. n. 1.

enseigner publiquement aux autres; et il s'y livra tout entier. Spic. ib. ' Il exerça d'abord cette profession dans la ville de Toul, où il ne fut pas long-temps; les Chanoines de Notre-Dame de Tournai, qui est la Cathedrale, aïant eu le secret de l'attirer Mart. ib. | Boll. ib. chez eux, pour prendre la direction de leur Ecole. ' Odon réunissoit en sa persone tout ce qu'on pouvoit souhaiter pour faire un Professeur accompli. A la science, qu'il possédoit jusqu'au point qu'il a été dit, il joignoit vivacité d'esprit, étendue et fidélité de mémoire, probité de mœurs, retenue dans les paroles, application à bien instruire, modération dans les disputes, facilité à résoudre les questions. Il avoit d'ailleurs le secret de faire régner une si grande tranquillité dans son Ecole, une si parfaite union et une si sage conduite parmi ses disciples, qu'on l'auroit pris plutôt pour un Evêque qui dirigeoit les âmes confiées à ses soins, que pour un Professeur des Letres.

Spic. ib. ' Bien-tôt la réputation d'un aussi excellent Docteur se répandit par-tout, et lui attiroit tous les jours des concours d'Etudiants, non-seulement des divers païs de Flandre, de Bourgogne, de Normandie et des autres provinces de France, mais encore d'Italie et de Saxe même. Tournai devint par-là une autre Athénes. On y voïoit des troupes d'Etudiants disputer dans les places publiques : de sorte qu'on auroit cru, que les citoïens avoient renoncé à leurs occupations ordinaires, pour se donner entierement à l'étude de la Philosophie. Si l'on approchoit du lieu où se tenoit l'Ecole, on les voïoit tantôt se promener avec Odon, comme des Peripateticiens et écouter ses leçons, tantôt assis autour de lui, comme des Stoïciens, et recevoir les solutions à leurs difficultés.

p. 361. n. 1. ' Quoiqu'il possédât tous les Arts Libéraux, il excelloit toutefois dans la Dialectique; et c'est principalement cette faculté qui attiroit à son Ecole une si grande affluence de p. 361. 362. n. 2. Clercs. ' La méthode qu'y suivoit Odon, étoit celle de Boëce et des autres anciens, la même qu'Anselme du Bec avoit choisie, c'est-à-dire, celle des Réalistes. A l'Isle, pas loin de Tournai, enseignoit alors Raimbert, autre Professeur de Dialectique, mais attaché à la secte des Nominaux. Le voisinage de ces deux différentes Ecoles fit naître quelque émulation entre-elles, et partagea en peu de temps les esprits. Mais enfin celle de Tournai prit le dessus, et l'emporta sur p. 361. n. 1. celle de l'Isle. ' Odon pour faciliter davantage le progrès de

ses disciples dans la Dialectique, composa sur cette matiere quelques traités, dont il sera parlé dans la suite. ' A ces leçons de Dialectique il en joignoit d'Astronomie, et les faisoit ordinairement le soir devant la porte de l'église. Là au milieu de ses disciples il leur montroit les constellations, et leur faisoit observer le mouvement des astres, ce qui les conduisoit souvent bien avant dans la nuit. Autant le Maître étoit appliqué à bien instruire les disciples, autant les disciples avoient d'attention à lui en marquer leur reconnoissance. Entre les présents qu'ils firent à Odon, ' il se trouvoit un aneau d'or, en dehors duquel celui qui le présenta, avoit fait graver avec beaucoup d'art le vers suivant. p. 360. n. 1. p. 361. n. 1.

Anulus ODONEM decet aureus Aureliensem.

' Ce ne fut pas seulement par l'étendue et la solidité de son sçavoir qu'Odon se rendit célèbre, il le devint encore par son éminente vertu. Lorsqu'il conduisoit à l'église ses disciples, environ au nombre de deux cents, il marchoit le dernier pour mieux observer leur maintien, et leur faisoit garder une aussi exacte discipline que dans un monastere le plus régulier. Aucun n'eût osé ou rire, ou parler à son compagnon, quelque bas qu'il l'eût pu faire, ou regarder ni à droit ni à gauche; et lorsqu'ils étoient dans le chœur, on les eût pris à leur modestie pour des Moines de Cluni. Cette modestie se faisoit encore remarquer en leur habits et leurs cheveux; Odon ne souffrant point qu'ils y usassent de parure. Encore moins leur souffroit-il de fréquentation avec les femmes : ' autrement il les eût chassés de son Ecole, comme des pestes, ou l'eût abandonnée lui-même. p. 362. n. 3. p. 363. n. 3.

' Il faisoit ses leçons publiques dans le cloître des Chanoines, qui étoit auparavant le lieu d'assemblée de la Noblesse et de la Bourgeoisie pour terminer leurs affaires. Mais à l'heure qu'il enseignoit, il ne permettoit à aucun Laïc d'y entrer; et il ne craignit pas d'offenser par cette défense Evrard Châtellain de Tournai. Il avoit pour maxime de ne rien moins craindre que les injustes ressentiments des Grands de la terre, et disoit à cette occasion, qu'il étoit honteux à un homme sage de se détourner tant soit peu du droit chemin par leur considération. Cette régularité de conduite le faisoit aimer et honorer, non-seulement des Citoïens et des Chanoines, mais aussi de l'Evêque Radbod, qui gouvernoit alors en cette qua- Ibid.

lité Noïon et Tournai. Quelques-uns disoient cependant, que tout cela venoit moins d'un principe de religion, que du génie de Philosophe ; mais Odon ne tarda pas à faire voir le contraire.

n. 4. ' Il y avoit près de cinq ans qu'il dirigeoit l'école de Tournai, lorsqu'il fit acquisition du traité Du libre arbitre par S. Augustin. Comme il avoit alors plus de goût pour la Philosophie séculiere, que pour les écrits des Peres, il le jetta dans un coffre et lui préfera la lecture de Platon. Mais au bout environ de deux mois, expliquant à ses disciples l'ouvrage de Boëce De la consolation de la Philosophie, et étant
p. 364. n. 4. venu au quatriéme livre où il est parlé du libre arbitre, ' il se souvint du livre qu'il avoit achetté, et se le fit apporter. Après en avoir lu deux ou trois pages, il goûta peu à peu la beauté du style, et en fut charmé. Appellant alors ses disciples pour leur faire part du thrésor qu'il avoit découvert, il leur avoua que jusques-là il avoit ignoré que S. Augustin fût si éloquent et si agréable, et commença aussi-tôt à leur lire et expliquer ce traité, à quoi il emploïa tout ce jour-là et le suivant. Lorsqu'il en fut au troisiéme livre, où S. Augustin compare l'ame pécheresse à un esclave, condamné pour ses crimes à vuider la cloaque, et contribuer ainsi à sa maniere à l'ornement de la maison, Odon jetta de profonds soupirs, et s'écria : « Hélas ! que cette pensée est touchante ! Elle me « paroît nous regarder aussi naturellement, que si elle n'étoit « écrite que pour nous. En effet nous ornons du peu de science « que nous avons, ce monde corrompu et après la mort nous « ne serons pas dignes de la gloire céleste, parce que nous ne « rendons à Dieu aucun service, et qu'au lieu d'y emploïer « notre science, nous en abusons pour rechercher la gloire du « monde, et courir après la vanité. » Aïant ainsi parlé, il se leva, et entra dans l'église fondant en larmes. Aussi-tôt toute son Ecole fut troublée et les Chanoines remplis d'admiration. Dès-lors Odon commença à cesser peu à peu ses leçons publiques, à aller plus souvent à l'église, et à distribuer aux pauvres, sur-tout aux Clercs qui étoient dans le cas, l'argent qu'il avoit amassé.

Tels furent les commencements de la conversion de cet
Mart. ib. p. 858 ; admirable Modérateur. ' Elle devint si parfaite, qu'il n'eut
Boll. ib. n. 5. plus dans la suite que de l'horreur pour ce qu'il avoit aimé illégitimement, et de l'amour pour ce qu'il avoit haï. L'absti-

nence, le jeûne, les autres macérations furent pour lui des exercices continuels ; et il tourna à l'étude de la vraïe Philosophie l'ardeur qu'il avoit eue auparavant pour les sciences profanes. ' Souvent il jeûnoit si rigoureusement, qu'il ne prenoit pour toute nourriture, que ce qu'il pouvoit tenir de pain dans sa main fermée. De sorte qu'en peu de temps cette austérité de vie lui fit perdre son embonpoint, et le rendit si maigre et si extenué, qu'à peine il étoit connoissable.

Spic. ib. p. 365. n. 4.

' Bien-tôt le bruit se répandit dans tout le païs, que le célèbre Odon alloit renoncer au monde. A cette nouvelle quatre de ses disciples lui protesterent de le suivre par tout où il iroit, et lui réciproquement leur promit de ne rien faire que de concert avec eux. D'un autre côté les Abbés de toute la province, tant de Moines que de Chanoines Réguliers, vienent à Tournai ; et chacun d'eux invite le Docteur Odon à se retirer dans son monastere avec ses compagnons. Ceux-ci jugeant la Régle des Chanoines plus tolérable que celle des Moines, lui donnent la préférence, et cherchent dans ce dessein un lieu de retraite qui fût le plus convenable. Mais la divine providence en avoit disposé autrement.

Ibid.

' Il y avoit sur une petite éminence à la porte méridionale de Tournai hors de la ville, une église demie ruinée qu'on disoit être les restes d'une anciene abbaïe sous l'invocation de S. Martin, ruinée dans les ravages des Normans. ' Les Citoïens de Tournai, qui désiroient de retenir Odon près d'eux prierent l'Evêque Radbod de lui donner cette église avec les terres qui en dépendoient, mais qui avoient été usurpées. Le Prélat y consentit avec joïe ; et Odon après avoir eu beaucoup de peine à l'accepter, y acquiesça enfin. Radbod accompagné de ses Chanoines et de tout le peuple de la ville, l'en mit processionnellement en possession, lui et cinq Clercs qui l'y suivirent, le second jour de Mai 1092. Les nouveaux habitants y suivirent d'abord la Régle de S. Augustin sous l'habit Clerical, ' y vivant dans une grande pauvreté. Leur nombre ne laissoit pas néanmoins de croître ; et dès la seconde année de leur entrée ils se trouvoient dix-huit.

p. 365. 366. n. 4.

p. 369. 371. n. 11.

p. 394. n. 37.

' Au bout d'un peu moins de trois ans, Haimeric Abbé d'Anchin étant venu les consoler, leur persuada d'embrasser l'état monastique, ce qui fut exécuté à la fin de Fevrier 1095. Après quoi il fallut procéder à l'élection d'un Abbé. Odon pour éviter cette dignité désigna un de ses Compagnons;

p. 395. 396. n. 38.

mais toute la communauté l'élut unanimement lui-même, en lui faisant une espéce de violence. Aussi-tôt on le présenta à l'Evêque, qui lui donna solemnellement la bénédiction abbatiale dans l'église Cathédrale de Tournai, le Dimanche suivant quatriéme de Mars. ' Le nouvel Abbé de concert avec ses freres, désirant de mener une vie conforme en tout à la profession de leur état, lisoit avec assiduité les conférences et les vies des Peres, afin d'y découvrir les pratiques de la perfection. Mais il arriva que se trouvant situés trop près des murs de la ville ils étoient troublés dans leurs exercices de piété par les clameurs des jeunes gents et les chansons des jeunes filles, et exposés à voir des objets qui ne convenoient pas à des solitaires. Regardant donc ce lieu comme incompatible avec la tranquillité requise pour la vie intérieure, ils en sortirent clandestinement, pour en aller chercher un autre convenable à leur dessein. ' Les Tournaisiens l'aïant appris, en furent consternés et députerent sur le champ à Noïon, où ils sçavoient que cette pieuse communauté se retiroit, pour conjurer l'Evêque Radbod de la renvoïer à S. Martin. C'est ce qui fut exécuté; et il se rencontra qu'elle arriva à Tournai le jour de l'Exaltation de la S. Croix quatorziéme de Septembre de la même année, à l'heure précise qu'on faisoit autour de la ville une procession générale établie depuis quelques années à l'occasion d'une maladie épidémique. On fut si charmé de voir revenir l'Abbé Odon avec ses freres, qui étoient alors au nombre de trente, que toute la procession, où il se trouvait près de soixante mille persones, les introduisit de nouveau dans leur monastere. ' Depuis ce temps-là la Maison commença à recouvrer ses anciens domaines, et à se faire de la réputation.

p. 397. n. 39. / p. 398. 399. n. 39. / p. 399. n. 40.

' Pendant les premiers mois de son rétablissement on n'y suivoit que les pratiques des anciens Peres de la vie solitaire. Mais sur les représentations de l'Evêque Radbod, Odon de concert avec ses freres, prit la Régle de S. Benoît avec les usages de Cluni, tels qu'ils s'observoient à l'abbaïe d'Anchin, d'où il les tira, ce qui occasiona une étroite union entre ces deux abbaïes. ' Celle de S. Martin devenant de jour en jour plus célèbre par l'odeur des vertus qu'on y pratiquoit, attira grand nombre de persones de la premiere condition de l'un et de l'autre sexe, qui y venoient embrasser la pénitence. ' Le pieux Abbé les faisoit cependant passer par de fort rudes

p. 412. 413. n. 55. / p. 413-430. / p. 426. 430. n. 62. 67.

épreuves, avant que de les admettre; et néanmoins ce genre de sévérité ne fit qu'en augmenter le nombre. ' La pauvreté et le désintéresement y étoient entiers. Odon ne vouloit dans son église ni croix d'argent, ni autres précieux ornements, et refusoit de recevoir les paroisses et les dixmes qu'on offroit à son monastere : désirant que ses freres vêcussent du travail de leurs mains, et du produit de leurs labours et de leurs bestiaux. Si on lui donnoit des sommes d'argent, ce qui arrivoit quelquefois, il les emploïoit avec une généreuse libéralité, ou à racheter les captifs, ou à soulager la misere des pauvres. ' En une année de famine qui désola tout le païs, le compatissant Abbé leur distribua tout ce qu'il y avoit de provisions dans sa Maison jusqu'à la laisser sans son propre nécessaire. ' Les persones de l'autre sexe qui s'y retiroient se trouverent en si grand nombre, que l'homme de Dieu ne pouvant les loger commodément toutes ensembles, les partagea en deux bandes, chacune environ de soixante, et les distribua dans deux monasteres : l'un auquel il donna pour supérieure sa sœur Ermemburge, auprès de l'abbaïe de S. Martin, et l'autre dans l'enceinte de la ville.

p. 428. 431. n. 65. 67.

p. 433. 434. n. 69. 70.

p. 431. n. 68.

On void par-là, ' qu'Odon après avoir été pour Tournai une source de lumiere et de doctrine, y devint encore une source de renouvellement dans la piété chrétiene. L'exemple de ses vertus et les exhortations qu'il faisoit en public, y inspirerent le mépris des choses passageres et le désir des biens futurs. Grand nombre de Tournaisiens ne regardoient plus leur ville que comme une prison, et le cloître que comme un paradis anticipé. De-là tant de saints divorces faits de concert entre le mari et la femme, et tant de salutaires séparations des enfants d'avec les peres, et des peres d'avec les enfants. Le pieux Abbé aïant sçu se faire tout à tous, il étoit comme le pere de tous, et comme l'ame qui donnoit le mouvement à tous.

Mart. ib. | Boll. ib.

' Déchargé de tout autre soin extérieur sur la sagacité et la vigilance d'un de ses Eleves, tout le temps que lui laissoient ses exercices de piété, il l'emploïoit ou à lire, ou à copier les bons livres. Son exemple en ceci animoit ses freres à l'imiter; et l'abbaïe de S. Martin sous son gouvernement ne devint pas moins célèbre par la culture des Letres, que par son exacte discipline. Il y avoit alors plusieurs habiles Ecrivains, ou Copistes, ce qui étoit un grand agrément pour le sçavant

Spic. ib. p. 442-443. n. 79.

Abbé. Ordinairement douze des plus jeunes n'avoient point
p. 440. 441. 443. n. 76. 79. d'autre travail, que celui ' de transcrire les livres de l'Ecriture Sainte, les ouvrages des Peres et autres Ecrivains Ecclésiastiques, tant anciens que modernes. Odon réussit par-là à former une des plus nombreuses et des mieux conditionées bibliothéques qu'on vîd alors. Les exemplaires qui sortoient de la main des Copistes de S. Martin, passoient pour si corrects, que les autres monasteres, qui se piquoient d'avoir les écrits des Anciens dans leur pureté, les empruntoient pour leur servir de modéle.

Après qu'Odon eut rendu tous ces services au diocèse de Tournai, la providence l'envoïa travailler dans celui de Cam-
p. 445. 446. n. 82. brai. ' Il y avoit dix ans que Gaucher, qui en étoit Evêque, avoit été déposé au Concile de Clermont pour cause de Simonie, et s'y maintenoit néanmoins par la protection de l'Empereur Henri IV. Le Pape Pascal II ne pouvant plus supporter cette infraction des régles, écrivit enfin à Manassé Archevêque de Reims, Métropolitain de la province, lui ordonnant d'y faire élire au plutôt un autre Evêque, et de le sacrer
p. 444. n. 81 | Gall. chr. nov. p. 25. 26. not. sans délai. En conséquence ' Manassé assembla son Concile, auquel tous les Abbés de sa Métropole, et nommément celui de S. Martin furent appellés. C'étoit le second jour de Juillet; et y ayant procédé à l'élection d'un Evêque de Cambrai, elle tomba sur l'Abbé Odon, qui fut sacré sur le champ par l'Archevêque, assisté de ses suffragans. Mais le nouvel Evêque n'aïant pu prendre possession de son Siege à raison de la violence de Gaucher, fut renvoïé à son abbaïe, où il passa en-
Spic. ib. p. 446. n. 82. core un an. ' Il ne laissa pas néanmoins d'exercer par-tout ailleurs qu'à Cambrai, où il ne lui fut pas permis d'entrer, ni de jouir des revenus de son église, les fonctions épiscopales.
p. 449. n. 86. ' Lorsqu'il fut ordonné Evêque, il y avoit près de treize ans qu'il étoit Abbé de S. Martin, dont il confia alors le gouver-
p. 447. n. 84. nement à Segard qui en étoit Prieur, ' et en devint bien-tôt Abbé. Ce monastere, dont on a représenté le triste état au
Gall. chr. ib. not. temps qu'Odon entreprit de le rétablir, ' se trouvoit riche et puissant lorsqu'il le quitta; et l'on y comptoit alors plus de soixante-dix Moines.

p. 26 | Spic. ib. ' En 1106 à la mort de l'empereur Henri IV protecteur de Gaucher, Henri V Roi d'Allemagne donna ses ordres, pour que cet Evêque excommunié fût chassé, et Odon légitime Evêque mis à sa place, ce qui fut exécuté la même année.

' Odon conserva dans l'épiscopat la même simplicité et la même pauvreté qu'il avoit pratiquées auparavant, et ne laissa pas néanmoins d'y paroître comme une lumiere brillante, qui éclaira la Maison du Seigneur. Il le fit non-seulement par l'éclat de ses vertus, ' mais encore par le brillant de ses écrits. L'Historien au reste, qui nous a si bien instruits de la conduite que tint ce grand homme dans la direction des Ecoles, et le gouvernement de son monastere, ne nous apprend presque rien de sa vie épiscopale. ' On sçait seulement, qu'il eut quelque part à divers établissements de piété nommément à celui de la Collégiale de Dendermonde. Il étendit aussi ses bienfaits sur quelques abbaïes, comme à celle de S. Denys près de Paris, ' et à son ancien monastere de S. Martin de Tournai. Il accorda à celui-ci, à la priere de Benoît son frere, qui en étoit Moine et Aumônier, la paroisse de Mande pour aider à soûtenir les aumônes qu'on faisoit aux pauvres. ' Odon concourut encore avec le Châtellain de Bruxelles, à transporter à Vorst le monastere des Religieuses, que Fulgence Abbé d'Affligem avoit établi près d'Alost, afin qu'elles fussent plus commodément et en plus grande sûreté. ' Dès 1106 il s'étoit trouvé au Concile tenu à Poitiers par le Légat Brunon de Segni en faveur de la Croisade. Au bout de deux ans en 1108 il fut de l'assemblée d'Evêques, d'Abbés et autres, dans laquelle on termina le différend entre les Chanoines de la Cathedrale et les Moines de S. Martin de Tournai.

Mart. ib. | Boll. ib. n. 6.

Spic. ib. p. 469. n. 100.

Gall. chr. ib.

Spic. ib.

Mab. an. l. 69. n. 47.

Mallea. chr. p. 217 | Bib. PP. t. 21. p. 241. pr. | Bal. misc. t. 5. p. 374. 375.

Après ce que le Roi Henri V avoit fait pour favoriser l'entrée de notre pieux Evêque dans son Siege, on ne devoit pas s'attendre qu'il l'y inquietât. ' Il le fit néanmoins, en exigeant qu'il en reçût de lui l'investiture : c'est à dire la crosse et l'aneau, qu'il avoit déja reçus de la main de son Archevêque à son ordination. Le refus d'Odon fut puni par l'exil, ce qui l'obligea à se retirer à l'abbaïe d'Anchin, où il s'occupa à la composition de quelques livres de piété, comme il nous l'apprend lui-même. Evénement qui put arriver en 1110, lorsque Henri V s'étant brouillé avec le Pape Pascal, voulut rentrer dans le droit de donner les investitures. ' Il paroît cependant par le récit du principal Historien d'Odon, qu'il retourna à son église avant sa mort. Il dit effectivement, que se sentant attaqué d'une grieve maladie, il abdiqua l'épiscopat, et se fit porter à Anchin pour y mourir plus en repos : ' ce qui est confirmé par l'Ecrivain qui a fait son éloge funebre

Bib. PP. ib. p. 245. pr.

Spic. ib.

Mart. ib. p, 855 | Boll. ib. p. 911. n. 2.

Spic. ib.

′ L'Abbé Ségard l'aïant appris, courut promptement à Anchin, accompagné de quelques-uns de ses freres, pour tâcher d'obtenir que le saint Evêque fût transporté à S. Martin de Tournai, dont il avoit été lui-même Abbé. Mais Alvise Abbé d'Anchin protesta, qu'il ne souffriroit jamais qu'on lui enlevât un dépôt que Dieu même lui avoit confié.

Ibid. [a] Mart. ib. p. 858 | Boll. ib. p. 912. n. 7.

′ La maladie d'Odon dura huit jours, [a] qu'il emploïa à recevoir ses sacrements, et à se préparer par d'autres bonnes œuvres à paroître devant Dieu. Ceux qui étoient présents attestent, qu'il attendoit sa derniere heure avec la même sécurité, que si c'eût été un autre qui eût dû mourir pour lui. Il ne laissa pas toutefois de demander instamment le secours des prieres de la communauté : parce, disoit-il, que je ne pourrai soûtenir le jugement de Dieu, s'il en sépare sa miséricorde. Ainsi mourut ce Bienheureux Evêque, qualifié de la sorte dès ce moment, ′ le dix-neuviéme [1] de Juin 1113, dans la huitiéme année de son épiscopat, à compter du jour de son ordination. ′ Il fut enterré avec l'honeur convenable dans l'église d'Anchin devant le Crucifix, sous une tombe de marbre blanc, où l'on fit représenter sa figure, et graver l'inscription suivante.

Ibid. | Gall. chr. ib.

Spic. ib. | Gall. chr. ib.

EPITAPHE.

Hic tegitur Præsul Odo,
Qui perspectus omni mundo,
Fuit exul, Deo fidus :
Fulget cœlo quasi sidus.

Boll. ib. p. 911-913.

′ Incontinent après sa mort Amand du Chastel, Prieur d'Anchin et intime ami d'Odon, écrivit une Letre circulaire pour annoncer son décès suivant l'usage, dans laquelle il manque d'expressions pour relever toutes les vertus qui brillerent en sa persone et en sa conduite. C'est sur ce fondement qu'il n'a point hésité de le qualifier Bienheureux ; ′ et depuis longtemps il est honoré comme tel dans plusieurs églises des Païs-bas. En conséquence les successeurs de Bollandus lui

p. 911 n. 2. 3.

Mart. ib. p. 858. Brll. ib. n. 7.

1 ′ Dans l'édition de la letre circulaire sur la mort du B. Odon par Dom Martene, on lit : *tertio Kal. julii.* On y a oublié *decimo,* ′ comme porte l'édition des successeurs de Bollandus : *tertio-decimo.*

ont donné place entre les Saints et Bienheureux, dont ils continuent de publier les actes. Herimanne un des disciples de notre saint et sçavant Evêque, et son successeur après Segard dans l'abbaïe de S. Martin de Tournai, a recueilli dans son histoire du rétablissement de ce monastere, tout ce qu'il sçavoit de plus mémorable touchant le soin qu'avoit pris ce grand homme de cultiver les Letres, et de faire honeur à la vertu. C'est dans ces deux sources que nous avons puisé presque tous les traits qu'on vient de lire dans son histoire. D'autres, ' comme Trithéme, relevent en Odon l'éminence de la piété, la beauté de génie, l'érudition, l'éloquence, le talent pour parler en public. Il avoit encore celui de bien écrire, comme en font preuve les productions de sa plume, où l'on découvre quelque goût des Siecles de la bonne Latinité. ' Godefroi, Scolastique de Reims et son intime ami dès sa jeunesse, en le louant sur sa naissance et l'heureuse trempe de son esprit, releve encore les beautés de sa versification.

Trit. scri. c. 371 | Vir. ill. O. B. c. 118.

Mab. an. t. 5. app. p. 650. 651.

Il y a quelque apparence, ' suivant l'observation que nous avons faite ailleurs, qu'Odon n'ignoroit pas les langues Gréque et Hébraïque. ' Les Tetraples du Psautier, qu'il fit faire en 1105, ainsi qu'il est marqué à la fin de ce beau manuscrit qui est encore conservé à l'abbaïe de S. Martin de Tournai, semblent l'annoncer. On y void sur quatre colomnes autant d'ancienes versions des Psaumes : la Gallicane, la Romaine, l'Hébraïque et la Gréque.

His. lit. de la Fr. t. 7. p. 116.

Sand. bib. belg. ms. p. 1. p. 92 | Mart. voï. lit. t. 2. p. 102. 103.

De tous les disciples qu'il eut aux Ecoles de Toul et de Tournai, l'on connoît nommément ' Gerbert, Raoul, Guillaume et Lanfroi. Mais ce dernier s'étant séparé de ses compagnons, périt misérablement. Les trois autres s'étant inviolablement attachés à leurs Maîtres, se sanctifierent avec lui dans la profession monastique. ' Raoul et Guillaume étoient Normans de nation, et avoient deux freres nommés Roger et Godefroi, qui se rangerent aussi sous la discipline d'Odon, au moins depuis qu'il fut devenu Abbé. ' Quatre autres freres, Herimanne, Thierri, Gautier et Raoul, après avoir étudié les Letres sous Odon, lorsqu'il les enseignoit publiquement se rendirent ensuite ses disciples, en quittant le monde pour vivre dans le cloître. Herimanne, qui fut depuis Abbé de la Maison, se distingua par ses écrits, ses prédications, et ses négociations en diverses Cours. ' Godefroi et Gilbert autre disciple d'Odon étoient habiles Copistes, et enrichirent consi-

Spic. ib. p. 365. n. 4.

p. 440. 441. n. 75. 76.

p. 441. n. 76. 475. n. 107.

p. 440. 441. n. 76.

dérablement par leur travail la bibliothéque de S. Martin. Entre les autres Eleves qu'Odon forma à la vie monastique, ' on connoît encore Galbert, d'abord Chanoine de l'église de Tournai, puis Evêque de Châlons sur Marne : ' les deux freres Hermanne et Siger, l'un Prévost et l'autre premier Chantre de la même église de Tournai, et enfin Alulfe fils de Siger, qui se distingua dans les Letres. ' Odon eut aussi un fils spirituel en la persone de Hugues, qu'il leva des sacrés fonts du Baptême en 1102, et qui fut depuis Moine de S. Martin de Tournai, et ensuite Abbé de Marchiene.

p. 361. n. 2.

p. 368. n. 8. 395. 396. n. 38.

Mart. anec. t. 3. p. 1718. n. 11.

§ II.

SES ECRITS.

JUSQU'ICI aucun des Bibliographes qui ont entrepris de parler de notre Saint et Docte Prélat, n'a fait connoître tous les écrits qui sont sortis de sa plume. Nous allons tâcher de suppléer à ce défaut; et ce sera pour la premiere fois qu'on aura un Catalogue entier, tant de ceux qui existent encore, que de ceux qui sont perdus, mais dont il nous reste quelque connoissance. Il y en avoit de deux différentes classes. Les uns, faits avant la conversion de l'Auteur, rouloient sur des sciences purement séculieres, ou des sujets profanes. Les autres avoient pour objet divers points de la religion chrétiene. Nous commencerons par discuter ceux de la premiere classe, puis nous passerons aux autres.

1°. ' Avant qu'Odon quittât la ville d'Orleans, lieu de sa naissance, et par conséquent lorsqu'il étoit encore jeune, il avoit déja composé un Poëme sur la fameuse guerre de Troye. Godefroi Scolastique de Reims, autre Poëte du temps, et ami particulier de l'Auteur, aïant ouï parler de cette production de sa Muse, ne lui donna point de repos qu'il ne la lui eût communiquée. ' Elle fit naître à Godefroi occasion de faire à la louange du Poëte une longue et assez ingénieuse piéce de vers, qu'il intitula Le songe d'Odon d'Orleans. On ne trouve plus au reste nulle part ce Poëme d'Odon, qui paroît avoir été le premier de ses écrits; et l'on n'en a point d'autre connoissance que par les vers suivants de Godefroi. ' Il nous y représente le Poëte porté sur les vents, d'Orleans à

Mab. an. t. 5. app. p. 651. 1.

p. 650. 2.

p. 651. 1.

Reims, pour lui offrir lui-même son Poëme en lui tenant ce langage.

Sic ergo me ventis credens te propter, amice,
Non timui dubias pendulus ire vias.
Et quia nostra tibi sunt semper opuscula cordi,
Nec sunt arbitrio projicienda tuo:
Attulimus qui bella canit Trojana libellum,
Quem tu sæpe tibi me recitare facis.

Au surplus, ' dans les vers qui précédent ceux qu'on vient de lire, Godefroi releve beaucoup la douceur, l'harmonie, la cadence de ceux de son ami. De sorte que si le Poëme sur la guerre de Troye avoit toutes les beautés que ce Scolastique y découvroit, la perte en seroit à regretter. Mais c'est un Poëte du XI Siecle qui en loue un autre; et l'on sçait par-là à quoi s'en tenir. Ibid.

2°. ' Lorsqu'Odon dirigeoit l'Ecole de Tournai, il composa, comme on l'a déja annoncé, quelques écrits, pour fortifier et rendre plus utiles les leçons de Dialectique qu'il faisoit à ses Disciples. Un de ces écrits étoit intitule Le Sophiste, et tendoit à apprendre à discerner les Sophismes, et à les éviter. Spic. t. 12. p. 361.

3°. ' Un autre écrit sur la même faculté portoit pour titre : *Complexionum*, Des conclusions, ou conséquences dans lequel Odon établissoit apparemment les régles du Syllogisme, pour mettre ce que l'Ecole appelle un argument en forme, et apprendre par-là à raisoner juste. Ibid.

4°. ' Un troisiéme écrit encore sur la Dialectique, auquel l'Auteur avoit donné pour titre De l'être et de la chose, par la raison qu'il y discutoit, si l'être est le même que la chose, et la chose la même que l'être. On ne connoît au reste ces trois écrits, que par le peu que nous en apprend Herimanne, dans ce qu'il a jugé à propos de nous transmettre des premiers évenements de l'histoire de leur Auteur. Sanderus qui a trouvé parmi les manuscrits des bibliothéques de la Belgique la plus part des autres écrits d'Odon, n'y a découvert aucun des trois dont il est ici question. C'est dans ceux-ci principalement, que l'Auteur aïant occasion de se nommer, prenoit le nom d'Odard, que nous prononçons Oudart, et sous lequel il étoit alors plus communément connu. Ibid.

On a dit ailleurs, ' qu'Odon par sa maniere d'enseigner la p. 362.

Dialectique, contribua beaucoup, ainsi que S. Anselme, à soûtenir la bonne Philosophie, en ce que l'un et l'autre étoient fortement attachés à la méthode des Réalistes, et combattoient avec la même force celle des Nominaux. Mais on ignore, au cas qu'Odon ait écrit sur ce sujet, si ce fut dans quelqu'un des trois traités dont nous venons de donner une notice. Quoiqu'il en soit, le service qu'il rendit en ce point à la Philosophie, continua beaucoup à soûtenir la bonne Theologie, à quoi concoururent aussi les ouvrages qu'il composa sur des matieres théologiques. Ce sont ceux-ci que nous allons maintenant discuter.

Boll. 19. Jun. p. 913. n. 8 | Spic. ib. p. 469 | Hen. Gand. c. 4 | Trit. scri. c. 371.

5°. ' Amand du Chastel, Panégyriste d'Odon, et Herimanne son principal Historien, attestent qu'il fit une explication du Canon de la Messe. Henri de Gand, Trithéme et tous les autres Bibliographes postérieurs s'accordent aussi à lui donner le même ouvrage, qui a eu un sort plus heureux que les précédents. ' Nous l'avons effectivement à la tête des autres productions de la plume de son Auteur, qui ont échappé au naufrage qu'ont souffert tant d'autres.

Bib. PP. t. 21. p. 221-227.

p. 221. 1. pr.

' Odon étoit déja Evêque, lorsqu'il y mit la main, comme il paroît par le titre qu'il en prend avec un trait d'humilité, à la tête de la petite préface, ou épitre, adressée à Odon [1] Moine d'Afflighem, aux instantes prieres de qui il entreprit l'ouvrage. Il commença à y travailler sous les yeux de cet ami, et le finit lorsqu'il l'eut quitté : ce qui signifie, ou que l'Auteur étant allé à Afflighem, le Moine Odon ne l'en laissa point sortir, qu'il n'eût commencé à lui accorder ce qu'il lui demandoit avec tant d'ardeur, ou qu'il étoit allé lui-même trouver l'Auteur, pour lui faire mettre tout de bon la main à la plume. Dans cette préface l'Evêque Odon conjure ceux qui entreprendront de tirer copie de son explication, d'avoir soin de transcrire correctement en tête de chaque paragraphe ou chapitre, le texte du Canon qu'il y explique. Il en apporte cette raison remarquable. C'est, dit-il, pour éviter qu'il ne s'y glisse quelques changements pour les additions ou retranchements qu'on y pourroit faire, et qu'il n'est pas permis d'y rien changer sans l'autorité du Souverain Pontife. On void par-là quel respect ce pieux Evêque avoit pour cette principale partie de la Liturgie. C'est ce qu'il montre encore

Sand. bib. belg. ms. par. 1. p. 107.

1 ' Sanderus a lu Wolbodon pour Odon : à moins que le manuscrit sur lequel il est tombé ne fût plus correct que celui sur lequel a été imprimé l'opuscule.

par l'humble aveu qu'il fait de son incapacité à traiter de si profonds mysteres. Il y a réussi cependant d'une maniere aussi claire et précise, que pleine de piété et d'onction. Pour y procéder avec plus d'ordre et de clarté, il a divisé son texte en quatre parties, qui forment autant de sections, ou chapitres, dans l'explication qu'il en donne. ' A la fin est une courte épilogue, ou conclusion, pour prier les Copistes d'être attentifs à conserver cette même division, et d'en écrire les titres en letres majuscules, afin de la faire remarquer du premier coup d'œil. p. 227. 2.

L'Auteur n'y passe presque aucun mot de son texte, sans le tourner pour ainsi dire, par toutes ses faces, et lui donner tous les sens dont il est susceptible. Dans le cours de son Explication il est soigneux de marquer les points de Dogme, de Morale et de Discipline, auxquels ont trait les endroits qu'il explique. Sur ce plan, ' il établit sans équivoque la transubstanciation dans l'Eucharistie, et par conséquent la présence réelle. ' Il observe que pour prier, comme il convient, il faut le faire avec confiance et humilité. ' Que dans les premiers Siecles de l'Eglise on ne célébroit point de Messe dans l'assemblée des Fidéles, et que la pratique des Messes privées ne s'étoit introduite que dans la suite des temps, et sur-tout dans les monasteres. p. 222. 1. 224. 2. p. 222. 1. 2.

' Sur la premiere invocation des Saints qui se fait dans le Canon, l'Auteur fait remarquer contre les ennemis de cette anciene pratique, que quiconque n'honore pas les membres, n'honore pas non plus le chef : que quiconque n'honore pas les saints, n'honore pas non plus J. C. et qui n'honore pas J. C. qui est le Fils, n'honore pas non plus le Pere. Il y auroit quantité d'autres remarques édifiantes à faire dans l'écrit d'Odon ; mais celles-ci suffisent pour faire juger de son mérite. ' L'Auteur ne s'est point arrêté à expliquer l'Oraison Dominicale, par la raison que plusieurs autres l'avoient fait avant lui. p. 223. 1. p. 227. 2.

Rien ne peut guéres mieux faire connoître le prix de ce traité d'Odon, que de sçavoir le grand nombre d'éditions qu'on en a procurées au public. Dès le XV Siecle il y en eut trois différentes. ' Guiot le Marchand Imprimeur à Paris en donna deux *in-8°*. l'une datée de la Maison Roïale du College de Navarre au Champgaillard le seiziéme d'Août 1490, ' l'autre le quatriéme de Janvier 1496, suivant le calcul de France. Celle-ci fut précédée d'une autre, qui sortit des presses de Bib. ff. Præf. And. S. Sulp. Bit.

George Mitthelhuf, autre Imprimeur à Paris, l'année 1492 en un petit volume *in-4*°. de ce temps-là. ' Le même écrit parut encore *in-8*°. avec le traité des Cérémonies de la Messe par François Titelman Cordelier, à Anvers chez Guillaume Vosterman les années 1528 et 1530 : ' à Caen chez Michel Angier 1529, même volume, ' et à Maïence chez François Behem en 1554, encore même volume, par les soins de Philippe Agricola citoïen de Maïence. ' Le P. Labbe en marque deux autres éditions, que nous n'avons ni vûes par nous-mêmes, ni trouvées ailleurs : l'une faite à Anvers en 1532, et l'autre à Lyon en 1556. Il en est de même ' de deux autres indiquées par Lipenius, comme faites à Cologne en 1563 *in-8*°. et en 1575 *in-folio,* apparemment dans quelque recueil. Enfin l'écrit d'Odon aïant été publié la même année dans la Bibliothéque des Peres de Margarin de la Bigne, a été réimprimé dans toutes les autres collections qui portent le même titre. ' Il se trouve au XXI volume de la derniere édition; ' et avant que d'y passer il avoit été encore imprimé séparément *in-4*°. à Paris en 1640.

ff. Min. cen. ; Cave, p. 560. 2.
Bib. S. Alb. And.
ff. Min. cen.
Lab. scri. t. 2. p. 129.
Lip. bib. th. t. 2. p. 303.
Bib. PP. ib. p. 221-227.
Tell. p. 184. 1.

6°. ' A la suite de l'écrit précédent dans la Bibliothéque des Peres, en vient un autre de l'Evêque Odon touchant le péché originel. Celui-ci est divisé en trois livres, ' et reconnu disertement pour être son ouvrage, par ses deux Historiens déja cités. Il est vrai qu'Herimanne ne l'annonce que sous le titre de Traité sur l'origine de l'ame : par la raison que cette matiere fait le principal objet du troisiéme livre qui est le plus prolixe, et même partie du second. Il n'est point ' adressé à Amand du Chastel Prieur d'Anchin, comme le dit Possevin, qui l'a confondu en ceci avec un autre écrit, dont il sera parlé dans la suite.

Bib. PP. p. 227. 2. 240.
Boll. ib. | Spic. ib.
Poss. app. t. 2. p. 504.

' Odon déclare que ce ne fut qu'avec une peine extrême, qu'il se détermina à traiter cette question qui avoit été avant lui si souvent agitée, sans avoir été entierement éclaircie, et qui lui paroissoit enfermer beaucoup d'obscurité. ' Mais vaincu par les instances de quelques-uns de ses freres, et par la charité qu'il leur portoit, il ne put refuser de s'y prêter. Il semble qu'il n'étoit pas encore Evêque, lorsqu'il mit la main à la plume pour l'exécution de ce dessein. ' Frappé de la difficulté d'y réussir, il commence par implorer les lumieres du S. Esprit, afin de ne rien écrire qui ne lui fût agréable. ' Après quoi il réduit toute la question à sçavoir comment nous avons

Bib. PP. ib. p. 227. 2.
p. 228. 1.
p. 227. 2.
p. 228. 1.

péché en Adam, et tiré de lui le péché originel. En supposant le dogme établi par S. Paul, *Que tous ont péché en Adam*, Odon entre en matiere, et traite son sujet purement en Philosophe. ' Avant que de le finir il rend raison de ce qu'il en a usé de la sorte, et dit que ce n'est pas pour affermir la vérité par des raisonements philosophiques, elle qui se soûtient par elle-même; mais pour l'éclaircir et la mieux faire connoître. p. 240. 2.

Ce traité, quoique tout philosophique, est écrit avec beaucoup de clarté et une grande précision. ' Il y a d'excellentes choses touchant la notion du mal en général, parmi lesquelles se trouve une juste réfutation du sentiment des Manichéens, qui soûtenoient que le mal moral étoit une substance, ou quelque chose de réel, ce qui revient au même. Comme la notion de l'origine de l'ame sert beaucoup à expliquer la question touchant le péché originel, ' l'Auteur entre dans une grande discussion sur ce point, qui avoit grandement occupé avant lui plusieurs Philosophes. En réfutant les opinions opposées, il maintient que chaque ame est immédiatement créée de Dieu, et qu'elle ne laisse pas néanmoins de contracter le péché originel : ce qu'il explique par un enchaînement de questions, qu'il traite toûjours en Philosophe. p. 228. 229. p. 233-240.

7°. ' Un autre écrit d'Odon qui est imprimé sous son nom, à la suite des deux précédents, et que ses deux Historiens comptent entre ses opuscules, est une Dispute en forme de dialogue, qu'il eut avec un Juif nommé Leon. Il s'y agit principalement de l'Incarnation du Verbe, et de la rédemtion des hommes, qui en est le principal effet. ' Odon étant allé aux approches de Noël 1105, à Femy abbaïe de son diocèse, y parla aux freres assemblés en chapitre, sur le motif et la cause de l'Incarnation. Un d'entre eux nommé Acard, touché de ce discours, mais n'en pouvant retenir le contenu, pria dans la suite l'Evêque de vouloir bien le rédiger par écrit. ' Le bon Prélat pensoit sérieusement à le satisfaire, lorsqu'il fut obligé de se mettre en route, pour se rendre au Concile que le Légat Brunon Evêque de Segni avoit convoqué à Poitiers, pour le mois de Mai 1106. ' Il arriva qu'en passant par Senlis il eut occasion de faire usage de ce qu'il avoit dit dans ce discours, contre le Juif Leon qui étoit allé le trouver à son auberge pour disputer contre lui. Au bout de quelque-temps Odon mit en ordre cette dispute qui contient le fonds de son discours : marquant en tête des ques- p. 241-244 | Boll. ib. | Spic. ib. Bib. PP. ib. p. 241. pr. Ibid. | Mallea. chr. p. 217. Bib. PP. ib.

tions, ou difficulté du Juif une L. qui désigne son nom, et en tête des réponses qu'il y fit, un O. qui signifie Odon. L'écrit ainsi rédigé, il l'envoïa à Acard, avec une petite préface, ou épitre, dans laquelle il raconte lui-même les aventures de cet écrit, telles qu'on les vient de lire. ' Henri de Gand et Trithéme, peut-être d'après lui, disent que ce Dialogue est adressé à Wolbodon Moine d'Afflighem. Y en auroit-il eu deux différentes dédicaces? Non-seulement le titre, mais encore le texte de la préface dans les imprimés, nomment formellement Acard Moine de Femy.

Hen. Gand. c. 4 | Trit. scri. c. 371.

La maniere dont l'Auteur raisone dans ce Dialogue, est encore presque entierement philosophique; et il y fait très-peu d'usage de l'Ecriture Sainte, reconnue pour telle par son adversaire. Du reste quoique tout y soit traité par le raisonement avec quelque secours tiré de la révélation, Odon ne laisse pas de réussir à convaincre son Juif, qu'il n'y avoit que Dieu seul qui pût satisfaire pour les péchés du genre humain, d'où il tire la nécessité de l'Incarnation du Verbe. ' Ensuite après l'avoir conduit à ce point, il lui demande pourquoi il refuse de croire? Le Juif répond qu'il ne veut pas exposer la vérité de sa religion aux raisonements des chrétiens.

Bib. PP. ib. p. 245. 2.

8°. ' Dans le même recueil, les trois derniers écrits d'Odon sont suivis d'un autre touchant le blasphéme contre le S. Esprit qu'Amand du Chastel, qui le devoit bien connoître, lui attribue avec les précédents. Ce fut en effet à la sollicitation d'Amand, qui n'étoit encore que simple Moine d'Anchin, dont il devint bien-tôt après Prieur, et ensuite Abbé de Marchiene, qu'Odon entreprit cet opuscule. Amand dit même qu'il lui fit l'honeur de le lui dédier; mais cette dédicace ne paroît point dans l'imprimé. ' L'Auteur le composa à Anchin, où il étoit alors, après avoir été expulsé de son église, à l'occasion qui a été rapportée plus haut. S'entretenant quelquefois de choses spirituelles avec cet ami, celui-ci lui témoigna qu'il désiroit fort être instruit de ce qu'on entend par le blasphéme contre le S. Esprit. Odon le renvoïa à ce qu'en avoient dit les SS. Peres, en expliquant l'Evangile. Mais Amand n'y aïant point trouvé de quoi le satisfaire, insista auprès du bon Evêque pour en obtenir une explication de sa façon. Odon vaincu par ses instances, et sçachant d'ailleurs que l'application qu'il avoit donnée à son traité Du péché originel, lui avoit fait découvrir plusieurs

p. 245-247 | Boll. ib.

Bib. PP. ib. p. 245. pr.

choses qu'il ignoroit auparavant, se détermina à lui accorder sa demande. Il se ressouvint, qu'il avoit lu autrefois que S. Augustin avoit traité le même sujet. Mais il désespéroit de recouvrer ce qu'il en avoit écrit, par la raison que ni lui-même ni persone de sa connoissance n'avoient encore pu parvenir à le lire. Il prit donc le parti d'en faire un traité tout nouveau.

' D'abord l'Auteur commence par copier les endroits des Evangelistes, S. Matthieu, S. Marc et S. Luc, dans lesquels il est parlé du blasphéme contre le S. Esprit, qui est irrémissible en cette vie et en l'autre. ' Après quoi il établit la difficulté qui en résulte, en ce que l'Eglise a toûjours enseigné et enseigne encore constamment qu'il n'est point de péché qui ne puisse être remis. Odon leve la difficulté en disant, que l'Evangile nous donne comme irrémissible le blasphéme contre le S. Esprit, en sous entendant sans la pénitence, parce que ce blasphéme est l'impénitence même : au lieu que l'Eglise enseignant qu'il n'est point de péché qui ne puisse être remis, sous entend par le moïen de la pénitence. ' L'Auteur fait venir ici ce que S. Jean l'Evangeliste dit dans sa premiere Epitre, touchant le péché persévérant jusqu'à la mort, pour lequel il ne veut pas que l'on prie, et fait observer qu'en cela le Disciple bien aimé s'accorde avec les trois Evangelistes, par la raison que ce péché n'est autre que le blasphéme contre le S. Esprit, ou l'impénitence finale. ' Enfin Odon explique pourquoi ce blasphéme est nommé contre le S. Esprit, plutôt que contre le Pere ou le Fils, et en rend cette raison : sçavoir que le S. Esprit étant proprement et spécialement charité, c'est lui qui remet les péchés, et que rien n'étant plus opposé à cette rémission que l'impénitence finale ou le blasphéme, c'est à juste titre qu'il est qualifié contre le S. Esprit.

Ibid. 1. — p. 246. 1. — 2. — p. 247.

L'Evêque Odon au reste a suivi dans tout cet écrit sa maniere de raisoner philosophiquement, qui paroît lui avoir été fort familiere. Il y en a laissé une marque bien sensible, par la figure en quarré traversée d'une ligne en croix, pour en indiquer les angles, qu'il y a enchâssée. L'utilité de cette figure est pour faire voir d'un coup d'œil les contraires et les opposés avec les effets des uns et des autres, en ce qui regarde la matiere qu'il traite. Par exemple, la rémission des péchés et la pénitence sont contraires à l'irrémission et à l'impéni-

tence. La rémission est opposée par justice à l'impénitence; et l'irrémission l'est par miséricorde à la pénitence. La pénitence produit la rémission, et l'impénitence l'irrémission. C'est ce ce que présente à la vûe la figure dont il s'agit.

p. 247. 2. 249. 1. Boll. ib. 9°. ' Suit dans le même recueil un autre écrit de l'Evêque Odon sur les Canons des Evangiles, ' marqué entre ses autres opuscules par Amand du Chastel. Cet opuscule qui avoit besoin de la figure qui y est représentée, pour en faire saisir le sens, est pour apprendre à faire des tables, afin d'y montrer en quoi les Evangelistes s'accordent entre eux dans tout ce qu'ils ont écrit. Odon en distingue dix, ainsi que faisoient les Anciens, et telles qu'on les void gravées, nommément à la tête de la belle édition *in-folio* du Nouveau Testament Bib. PP. ib. p. 248. Grec de Robert Estiene. ' La premiere table comprend les quatre Evangelistes. La seconde est destinée à S. Matthieu, S. Marc et S. Luc. La troisiéme à S. Matthieu, S. Luc et S. Jean. La quatriéme à S. Matthieu, S. Marc et S. Jean. Dans la cinquiéme on place S. Matthieu et S. Luc. Dans la sixiéme S. Matthieu et S. Marc. Dans la septiéme S. Matthieu et S. Jean. Dans la huitéme S. Marc et S. Jean. Dans la neuviéme S. Luc et S. Jean. Enfin la dixiéme est réservée pour ce que chaque Evangeliste a de particulier, et qui n'est commun à aucun autre. On void dans cette distribution, qu'il n'y a point de table pour S. Marc, S. Luc et S. Jean réunis ensemble, parce qu'il ne se trouve rien dans leurs Evangiles qui s'accorde entre eux trois. Au haut de chaque table respectivement on marque les noms des Evangelistes à qui elle est destinée; puis on y rapporte les textes dans lesquels ils conviennent ensemble.

Boll. ib. 10°. ' Le Panégyrique d'Odon, Amand du Chastel, compte entre ses écrits une Homelie sur l'Evangile du mauvais Fermier, qui se lit à la Messe du huitiéme Dimanche après la Pentecôte, et ne fait que l'annoncer, sans la caractériser au- Hen. Gand. c. 4. trement. Mais ' Henri de Gand, qui la met en tête des autres écrits de notre Prélat, dont il parle, nous la donne pour une Bib. PP. p. 249-251. 1. belle piece, *Homiliam pulchram.* ' Il y en a une imprimée sous son nom, à la suite des écrits, dont nous venons de rendre compte, et qui roule sur la même parabole. On en trouve encore au moins une autre sur le même texte de S. Luc, entre les Sermons autrefois attribués à S. Bernard, quoiqu'elle Mart. anec. t. 5. p. 854. 859-878. ne porte aucun nom d'Auteur. En dernier lieu ' Dom Martene

et Dom Durand en ont publié une troisiéme, décorée du nom d'Odon Evêque de Cambrai, dans un manuscrit de l'abbaïe de Préaux, qui la leur a fournie, et maintienent que c'est celle que Henri de Gand et Trithéme lui attribuent. La raison qu'ils en apportent, est qu'elle retient mieux les caracteres sous lesquels ces Bibliographes la représentent, que celle qui est imprimée dans la Bibliothéque des Peres. Ils ne nient pas néanmoins absolument, que cette autre ne puisse être aussi l'ouvrage d'Odon, parce qu'il ne seroit pas extraordinaire qu'il en eût fait deux sur le même sujet, de quoi l'on trouve tant d'exemples par rapport à d'autres Auteurs d'Homelies.

Mais il y a une si grande et si sensible différence, principalement à l'égard du style, entre l'Homelie imprimée dans la Bibliothéque des Peres, et celle qu'a publiée Dom Martene, que quiconque aura lu attentivement l'une et l'autre, ne jugera jamais qu'elles soient de la façon d'un seul et même Auteur. La premiere est courte, écrite en un style clair, coupé, fort concis, et développe le sens du texte sacré d'une maniere naturelle, et sans user de grands raisonnements. L'autre au contraire est fort prolixe, et presque quatre fois plus longue que la premiere. Le style en est diffus, quoique clair, et les raisonements longs et multipliés. Ajoûtons qu'elle paroît plus recente que la premiere, qui semble n'avoir pas éte inconnue à l'Auteur. Au moins débute-t-il par dire que p. 859.
plusieurs autres avant lui avoient expliqué à leur mode, et suivant les besoins et les dispositions de leurs contemporains, la même parabole. Cela posé, qu'on rapproche des autres écrits de l'Evêque Odon l'une et l'autre Homelies ; et l'on reconnoîtra à coup sûr toute sa maniere d'écrire et son génie dans la premiere. Qu'on fasse sur-tout attention à son Explication du Canon de la Messe. Si au reste on n'a égard qu'au fonds de ces deux pieces, c'est-à-dire, aux instructions qu'elles enferment, l'une et l'autre a son mérite, et contient d'excellentes moralités.

Quant à celle qui se trouve sans nom d'Auteur dans les ancienes éditions des œuvres de S. Bernard, elle ne peut appartenir à notre Prélat, puisqu'elle est adressée au Cardinal Matthieu Evêque d'Albane, qui n'avoit point été encore élevé à ces dignités du vivant d'Odon de Cambrai. D'ailleurs on a reconnu dans la suite, que cette Homelie est l'ouvrage Bern. t. 2. p. 695-702.

d'un Bernard Moine de Cluni, différent du saint Abbé de même nom, et c'est sous son nom qu'elle a été réimprimée dans les nouvelles éditions.

Trit. scri. c. 371.

11°. ' Outre l'Homelie sur le mauvais Fermier, ou l'œconôme infidèle, Trithéme attribue encore indistinctement d'autres Homelies à l'Evêque Odon : ce qui paroît fondé sur ce qu'il faisoit au moins quelquefois comme il a été dit, usage du don de la parole qu'il avoit reçu avec avantage. ' Il se trouve effectivement quelques autres Homelies décorées de son nom. Le manuscrit cotté 1506 de la bibliothéque du Vatican, entre ceux de la Reine de Suede, en offre deux : l'une sur la Cananéene qui porte le nom de notre Prélat avec le titre d'Evêque de Cambrai, et l'autre sans nom d'Auteur sur la passion du Sauveur, mais qu'on juge être aussi son ouvrage.

Montf. bib. bib. p. 48. 1.

Mab. an. l. 68. n. 42.

12°. ' Un autre manuscrit du College de Louis le Grand à Paris, où se trouvent les Poësies de Godefroi Scolastique de Reims, dont il a été parlé en son lieu, contient aussi un long Poëme sur les premiers versets du Livre de la Genèse, ou l'ouvrage des six jours. L'inscription le donne à un Odon Evêque d'Orleans. Mais comme cette ville n'eut jamais d'Evêque de ce nom, et que notre Prélat en étoit natif, on ne doute point que ce ne soit lui-même qu'on a voulu nommer dans cette inscription. Du reste Dom Mabillon qui avoit vu ce manuscrit, ne nous apprend rien ni de la maniere dont le sujet est traité dans le Poëme, ni des caracteres de la versification de son Auteur. On a vu plus haut, que Godefroi de Reims la louoit beaucoup en général.

Andr. bib. belg. p. 707 | Hen. Gand. c. 4. not.

13°. ' Valere André, Aubert le Mire et autres attribuent à Odon un recueil de Paraboles, sans nous en donner d'autre éclaircissement, sinon qu'il s'en trouvoit autrefois un exemplaire manuscrit à S. Michel d'Anvers. ' On en void encore en nos jours deux autres exemplaires à la bibliothéque du Vatican : l'un sous le nom du grand Odon Evêque et Docteur en Théologie, entre les manuscrits de la Reine Christine, l'autre sous le nom d'Odon Evêque et Docteur simplement entre les manuscrits d'Aléxandre Petau.

Montf. ib. p. 37. 1. 62. 2.

Trit. ib. sim. bib. p. 530. 2.

14°. ' Trithéme et Simler grossissent encore d'un recueil de Letres le Catalogue des écrits de l'Evêque Odon. Il n'en paroît point néanmoins d'imprimées, que celles qui sont à la tête de quelques-uns de ses opuscules, et qui leur servent

de préfaces. Mais il ne s'en agit pas ici ; et d'ailleurs on les a déja fait connoître. Pour ce qui est des autres, nous n'en avons découvert ' qu'une seule, qui se trouve entre les manuscrits de l'abbaïe de Vauclerc. Elle est écrite à un nommé Guillaume Moine d'Afflighem, où notre Prélat avoit des habitudes, comme on l'a vu plus haut.

Montf. ib. p. 1301. 1.

15°. ' Dans le même manuscrit est unie à la Letre précédente l'explication du Canon de la Messe par Odon, avec deux autres traités encore sous son nom, et les deux titres suivants : Traité sur le Canon ; Du Corps et du Sang du Seigneur. N'étant pas à portée d'examiner par nous-mêmes ce manuscrit, nous n'en pouvons parler que par conjecture. Il nous paroît fort vraisemblable, que ce traité sur le Canon, distingué ici de l'explication du Canon de la Messe, n'est autre que l'opuscule sur les Canons de l'Evangile. Il en est apparemment de même de l'autre traité, qui n'est peut-être que l'extrait de ce qu'Odon dit de la Transubstantiation et des autres points qui concernent l'Eucharistie, dans son Exposition du Canon de la Messe.

Ibid.

16°. Il semble qu'on est en droit de compter au nombre des ouvrages de notre sçavant Evêque ' les Tetraples du Psautier, qu'il fit faire, lorqu'il étoit Abbé de S. Martin, comme il a été dit dans son histoire, et qui y étoient encore conservés au temps de Sanderus. Quand même il n'auroit eu d'autre part à ce rare recueil, que d'en avoir conçu le dessein, et dirigé l'exécution, il auroit rendu par-là un grand service à la Literature.

Sand. bib. belg. ms. par. 1. p. 107.

17°. Comme il paroît par-là qu'il avoit du goût pour la langue Hébraïque, ne seroit-on pas autorisé à le prendre ' pour cet Odon, Auteur d'une Introduction à la Théologie, dans laquelle sont cités en Hébreu plusieurs passages de l'Ecriture Sainte ? Il est vrai que cet Auteur dont l'ouvrage se trouve manuscrit dans les bibliothéques d'Angleterre est simplement nommé Odon, sans qu'il y ait rien qui désigne ni sa patrie, ni son état, ni sa dignité.

Bib. Angl. ms. par. 3. n. 545.

' 18°. Un manuscrit de la Bibliothéque Pauline à Leipsick, renferme un traité ou exposition du nombre de trois sous le nom d'Odon, qui n'y est pas autrement qualifié. L'ouvrage est orné de vingt-huit figures, pour rendre plus sensible ce qu'il contient. ' Simler qui en parle, dit que son Auteur étoit fort versé dans la connoissance des Mathématiques. Ces traits

Montf. ib. p. 545. 2.

Siml. bib. ib.

convienent presque tous à l'Evêque Odon, et semblent le caractériser. Il étoit Platonicien, secte de Philosophes, qui raisonnoient beaucoup sur la combinaison des nombres. Il avoit aussi coutume d'orner ses écrits de figures, comme il paroît par ses opuscules sur le péché irrémissible, et sur les Canons des Evangiles. Enfin il étoit Astronome, science qui suppose la connoissance de quelque partie des Mathématiques. Malgré toutes ces conjectures, nous n'osons prononcer que le traité dont il est ici question soit son ouvrage.

Andr. lib. ib. ; Cave, p. 560. 2.

19°. ' Valere André et M. Cave lui font encore honeur d'un recueil de conférences. Mais ici ces deux Bibliographes ont confondu Odon Evêque de Cambrai avec S. Odon Abbé de Cluni, à qui appartient cet ouvrage ; et l'on n'en connoît point d'autre de cette nature qui porte le nom d'Odon.

Bal. misc. t. 5. p. 345.

20°. ' Enfin il y a une Letre fort courte de notre Prélat à Lambert Evêque d'Arras. Ce n'est qu'un simple dimissoire en faveur d'un Clerc qui passoit du diocèse de Cambrai à celui d'Arras. ' Il y a une autre Letre de Lambert à Odon. On publioit alors, comme de la part de ce dernier, que l'Empereur vouloit changer les bornes des deux diocèses. Lambert lui expose l'injustice qui résulteroit de ce dérangement, et il demande à Odon s'il a quelque part à ce projet. Nous n'avons pas la réponse de l'Evêque de Cambrai.

p. 353. 354.

FIN.

TABLE CHRONOLOGIQUE.

An. de l'Ere vulg.

1101. GERARD devient Evêque d'Angouleme en cette année. Gilbert Maminet Evêque de Lisieux meurt cette année. L'on trouve cette année une Ecole publique à Clermont en Beauvoisis. Richard des Fourneaux devient Abbé de Preaux, où il fit de l'étude une de ses principales occupations. Brunon Archevêque de Treves depuis cette année jusqu'en 1123. Le recueil de receptes et petits secrets, pour guérir certaines maladies, et conserver la santé, passa cette année d'Italie en France. Mort d'Amat Archevêque de Bourdeaux. Mort de S. Bruno, Instituteur des Chartreux, le 6 Octobre de cette année. Odon, Cardinal, Evêque d'Ostie, meurt aussi cette même année. On le croid Auteur d'une relation des miracles de sainte Milburge Vierge en Angleterre, dont le corps fut découvert cette année. Raoul Ardent accompagne à la Croisade Guillaume Comte de Poitiers ; il meurt pendant ce voïage. Etienne, Comte de Blois, part pour la même expédition. Hugues, Archevêque de Lyon, après avoir tenu un Concile à Anse, prend la route de Rome, d'où il part ensuite pour Jerusalem. Foulques Rechin écrit l'histoire des Comtes d'Anjou. Ives, Prieur de Cluni fait un voïage à Limoges vers cette année. Les Moines de S. Martial l'engagent à retoucher la vie de S. Pardoux. Robert Comte de Flandres revient de la Croisade. Roger I. Evêque d'Oleron.

1102. Eloge de S. Bruno fait par Menard en 1102. Cet Abbé dit avoir pris les leçons du saint pendant plusieurs années. Etienne Comte de Blois perd la vie dans une bataille contre les Infidèles. Aimeric Abbé de la Chaize-Dieu en cette année envoïe aux Moines de S. Jean de Burges une vie de S. Adelelme, ou Aleaume composée par Raoul Religieux de la Chaize-Dieu. Gerard, Archevêque d'York assiste au Concile que S. Anselme tint à Londres ; et il eut part aux réglements qui y furent dressés. Lettre de Hugues Abbé de Cluni à S. Anselme Archevêque de Cantorberi, pour le consoler sur son exil. Lettre de Pascal II. à

Robert Comte de Flandres. Le Pape exhorte ce Prince à sévir contre les Liegeois qui suivoient le parti de l'Empereur. Sigebert répond à cette Letre l'année suivante. Gibelin Archevêque d'Arles réunit à l'abbaïe de Psalmodi le monastere de S. Germain-lez-Beaucaire. Guarmont, Scolastique de Noïon.

1103. Manassé élu Evêque de Meaux. Landulfe le jeune historien de Milon vint fréquenter cette année les Ecoles de France; il s'arrêta un an et demi à celles de Paris. Il y avoit avec lui Anselme de Postell, et Oldric Vidame de Milan. Mort de Poppon, Evêque de Metz. Odeliri natif d'Orleans, Prêtre et homme d'une grande literature meurt aussi cette année, ou la suivante. Manegolde Prévôt de Marbach, obtient du Pape Pascal II. une bulle qui confirme l'établissement de ce monastere. On ignore le temps de la mort de Manegolde. Hugues Archevêque de Lyon reçoit S. Anselme Archevêque de Cantorberi, qui resta dans cette ville jusqu'en 1105, et qui subsista avec toute sa suite par les libéralités de Hugues. Le Cardinal Milon, Evêque de Palestrine tient une assemblée à Marseille. Roscelin excerce en Aquitaine le ministere de la parole : on croit que c'est le fameux Roscelin de Compiegne, qui après avoir abjuré ses erreurs, emploïa le reste de sa vie au service de l'Eglise. Gerard Archevêque d'York passe la mer pour aller voir S. Anselme, qui revenoit de Rome, et qui devoit s'arrêter à Marseille. En attendant son arrivée, Gerard assiste à un Concile de Marseille. Acte par lequel un certain Girard en vendant quelques héritages à la Cathedrale d'Angers, stipule qu'un de ses enfants y seroit instruit gratuitement à l'Ecole du Chant ou de la Grammaire. Geofroi Babion, Scholastique d'Angers souscrit en cette qualité à l'accord passé entre les Chanoines de la Cathedrale et ceux de S. Maurille. Etienne II. Abbé de S. Jaques à Liege, envoïe deux Religieux à l'Abbaïe de S. Tron, qui y introduisent les usages de Cluni. Gautier parvient cette année à l'Evêché de Maguelone.

1104. Daïmbert expulsé cette année du Siege Patriarcal de Jerusalem. Geraud surnommé le Grammairien Abbé de S. Augustin à Limoges meurt cette année. Mort de Serlon, Abbé du monastere de Glocestre en Angleterre. Manassé II. Archevêque de Reims assiste au grand Concile de Troïes tenu cette année : il y fait la cérémonie du sacre de S. Godefroi, pour remplir le Siege épiscopal d'Amiens. Lettre du Roi Philippe I. à S. Anselme. Ce Prince fait un serment solemnel entre les mains de Lambert Evêque d'Arras de quitter Bertrade : cette femme est obligée de

prêter le même serment. Robert, Evêque de Langres se trouve au Concile de Troyes, convoqué par le Légat Richard Cardinal Evêque d'Albane, pour l'absolution de Philippe I. Roi de France.

1105. Le docte Abbé Odon Modérateur de l'Ecole de S. Martin de Tournai élu cette année Evêque de Cambrai. L'on rapporte à cette même année la belle copie, qui fut faite par un Moine de S. Martin de Tournai, du Psautier à quatre colomnes par l'ordre de l'Abbé Odon. Le Pape Pascal II. confirme la constitution d'Etienne Comte de Blois, par laquelle ce Prince abolit la mauvaise coûtume, suivant laquelle lui et ses prédécesseurs se croïoient en droit d'enlever les biens meubles de l'Evêque mort ou déposé. Translation des Reliques de S. Lifard. Dédicace de l'église Collégiale de Meun sur Loire au diocèse d'Orléans. Acte de Philippe I. Roi de France, qui confirme l'abrogation qu'Etiene Comte de Chartres avoit faite de la coûtume introduite depuis long-temps de piller la maison épiscopale. Entrevuë du Roi d'Angleterre avec S. Anselme à l'Aigle en Normandie le 22 Juillet. Adele Comtesse de Blois, avoit ménagé cette conférence, dans laquelle on jetta les fondements de la paix entre le Roi et l'Archevêque, qui ne fut entierement terminée que l'année suivante. Diéte de l'Empire tenue à Mayence aux fêtes de Noël. Henri V. fils de l'Empereur se révolte contre son pere, et travaille à le déposer. L'Empereur demande à S. Hugues Abbé de Cluni ses avis à cette occasion, et le secours de ses prieres. Wirede intrus dans l'abbaie de S. Hubert, à la place du légitime Abbé Thierri II. est excommunié par le Cardinal Légat, Richard Abbé de S. Victor de Marseille. Pierre I. est élu cette année Abbé de S. Savin de Tarbes. Mort de Manassé II. Archevêque de Reims. Mort d'Arnoul, Abbé de Lagni.

1106. Hugues Archevêque de Lyon mort cette année; il avoit considérablement augmenté la bibliothéque de son église; meurt à Suse le 7 Octobre, lorsqu'il étoit en chemin pour se rendre au Concile de Guastalle, qui se tint le 22 de ce mois : il fut enterré dans l'abbaïe de S. Just. Mort d'Arnoul, Abbé de Lagni. Acte de donation de Hugues Archevêque de Lyon, par lequel il céde à l'abbaïe de Cluni deux ou trois églises qui y sont nommées. Histoire de l'abbaïe d'Andagine, ou de S. Hubert en Ardenne : elle commence au VIII Siecle, et finit en cette année. Letre des Chanoines de Reims à Raoul le verd, élu Archevêque de cette église, pour l'engager à se désister de ses justes

prétentions en faveur de Gervais fils du Comte de Retel, qui avoit aussi été élu par une autre faction. Cette letre est de la fin de cette année, ou du commencement de la suivante. Roscelin élu Abbé de sainte Colombe de Sens : c'est un autre que Roscelin de Compiegne. Geofroi Martel fils de Foulques Rechin Comte d'Anjou, perd la vie au Siege de Cande. Le Roi d'Angleterre se rend au Bec où étoit S. Anselme : il se reconcilie avec ce Prélat, et ils convienent tous deux des articles qui les avoient séparés jusqu'alors. S. Anselme tient une assemblée à Rouen, où par commission du Pape il leve la suspense de l'Archevêque Guillaume. S. Anselme repasse la mer, et retourne à son église : il est reçu en Angleterre avec les plus grands témoignages de joie. Mort de l'Empereur Henri IV. Bulle de Pascal II. en date du mois de Février de cette année, par laquelle il ordonne que tous les monasteres de Cluni lui demeurent unis à perpétuité, comme des membres à leur chef. Deux Letres de S. Hugues de Cluni à S. Anselme : dans la premiere il lui apprend la mort de Hugues Archevêque de Lyon : dans la seconde il lui recommande quelques Moines de Cluni, qui passoient en Angleterre où cet ordre avoit alors plus d'un établissement. Autre Letre de Hugues au Roi de France Philippe I. qui avoit communiqué au S. Abbé le dessein qu'il avoit formé d'abdiquer la Couronne, et de se retirer à Cluni. Arnoul, Abbé de S. Martin de Troarn, assiste avec l'Archevêque de Rouen et plusieurs autres Abbés de Normandie, à l'accord passé cette année, entre l'abbaïe de Fécamp et celle de S. Taurin d'Evreux.

1107. Jean ordonné cette année Evêque de Lisieux ; il mourut en 1141. Vulgrin distingué par son sçavoir, et Chancelier de l'église de Chartres, fut élu cette année Archevêque de Dol, mais il refusa cette dignité. Guillaume Giffard Evêque de Vinchestre, depuis cette année jusqu'en 1129. Thierri Abbé de S. Tron jusqu'en cette année; il passoit pour bien écrire en prose et en vers. Geofroi de Cambrai Prieur de Vinchestre mort cette année ; il a laissé plusieurs pieces de vers satyriques de sa façon. Suave, Abbé de S. Sever au Cap de Gascogne meurt en cette année. Henri I. Roi d'Angleterre tient à Lisieux une assemblée générale des Etats. Mort de Guillaume de Ros, Abbé de Fecamp. Thierri, Abbé de S. Tron introduit dans son monastere la réforme et les usages de Cluni. Mort de ce pieux Abbé cette même année : il fut enterré à S. Tron, et ses funérailles furent honorées d'un grand concours de la noblesse et des peuples du païs. Troubles arri-

vés après sa mort. Plusieurs Religieux de S. Tron se réfugient à S. Jaques de Liege. L'Empereur vient dans cette ville. Il y tient une assemblée pour remédier à ces désordres scandaleux. Mort de Richer, Evêque de Verdun le 29 Juin de cette année. Foulcard, Abbé de Lobes au diocèse de Cambrai meurt aussi cette année. Mort de Pibon, Evêque de Toul, le 23 ou 25 Novembre. Godefroi, Prieur de la Cathedrale de Vinchestre, meurt en odeur de piété. Mort de Roscelin de Compiegne, cette année ou la suivante. Translation des Reliques de S. Amand. Gontier, qui en a fait la relation, assista à la cérémonie, et fut le témoin de tous les prodiges opérés à cette occasion, et dont il fait le récit. Miracle opéré à Rouen par l'intercession de ce saint dans l'église du monastere de filles qui porte son nom. Mort de Hugues, Abbé d'Elnone ou de S. Amand. Assemblée des Evêques et des Seigneurs d'Angleterre. Elle se tint à Londres dans le Palais du Roi au commencement d'Août. Tout ce qui avoit été réglé au Bec l'année précédente, fut confirmé dans cette assemblée : la paix fut ainsi affermie entre les deux Puissances. Jean Archidiacre de Sées, sacré Evêque de Lisieux par Guillaume Bonne-ame, Archevêque de Rouen. Gibelin, Archevêque d'Arles et Légat du S. Siege assemble un Concile à Jerusalem, dans lequel le Patriarche Ebremar fut déposé. Gibelin est mis à sa place.

1108. Lisiard, Prélat distingué par son mérite et son sçavoir, Evêque de Soissons depuis cette année jusqu'en 1127. Guillaume continuoit encore cette même année les fonctions d'Ecolâtre de Poitiers. Guillaume de Champeaux Evêque de Paris, prit soin d'enseigner lui-même à l'Ecole de sa Cathedrale, jusqu'en cette année qu'il se retira à S. Victor, où il transfera son Ecole. Un Chroniqueur qui étoit sur le bord de la Garonne rapporte qu'au printemps de cette année, il parut trois Soleils depuis deux heures après midi jusqu'à cinq heures du soir. Richard, de Chapelain du Comte de Bellesme, est ordonné Evêque de Londres. Mort de Gondulfe, Evêque de Rochestre après 31 ans d'Episcopat. Gerard Archevêque d'York meurt le 21 Mai de cette année. Thomas II. lui succéde en ce Siege. Gontier de S. Amand mort probablement cette année. Marsilie, Abbesse de S. Amand de Rouen fait la relation d'un miracle opéré dans l'église de son monastere par l'intercession de ce saint. Mort de Philippe I. Roi de France arrivée le 25 Juillet. Adelelme Moine de S. Germer, puis de Fécamp, et distingué par son sçavoir et par sa piété,

meurt cette année. Mort d'Ingulfe, sécrétaire de Guillaume Duc de Normandie, Moine de S. Vandrille et Historien de l'abbaïe de Croïland en Angleterre. Concile de Londres, auquel préside S. Anselme : il s'y fit dix Canons rigoureux contre le concubinage des Clercs. S. Hugues Abbé de Cluni, assemble sa Communauté le jour de Noël de cette année : il fait une exhortation pathétique à ses Religieux, pour les engager à maintenir l'exacte discipline qu'il avoit établie. Généalogie des Rois de France, jusqu'à Philippe I. mort en cette année. Chronique écrite cette année, qui remonte jusqu'à Merouée. Guillaume Archevêque de Rouen, tient un Concile en cette ville composé des Evêques et des Abbés de la province. L'on ignore ce qui s'y passa. Pascal II. se trouvant dans le diocèse de Langres au mois de Février de cette année, Robert Evêque de cette ville passa trois jours avec lui au monastere de Beze. Baudri, Abbé de Bourgueil devient Evêque de Dol. Arnoul, Abbé de Troarn consulte S. Anselme sur le parti qu'il devoit prendre d'abdiquer, ou de retenir sa dignité. Etienne II. Abbé de S. Jaques de Liege écrit la vie de S. Modoald. S. Godefroi Evêque d'Amiens, prie Baudri Evêque de Noïon de faire la chronique d'Amiens.

1109. Richard Evêque de Bayeux, depuis cette année jusqu'en 1133. Ce Prélat étoit un génie supérieur, et d'un profond sçavoir. Le vénérable Goisfroi ou Soffride établi Abbé de Croïland en Angleterre dès cette année. Il étoit un de ceux qui donnerent naissance à l'université de Cambridge, et avoit été Moine à l'abbaïe de S. Evroul en Normandie. S. Etienne Abbé de Cîteaux, fit faire cette année la révision de tous les Livres de la Bible. Cette édition est encore conservée à l'abbaïe de Cîteaux. Mort de Roscelin, Abbé de sainte Colombe de Sens. Foulques Rechin Comte d'Anjou, meurt le 14 Avril de cette année : il fut enterré dans l'église du Prieuré de Levieres à Angers. S. Anselme tombe malade; il assiste tous les jours au saint Sacrifice de la Messe : ce qu'il ne cessa de faire que cinq jours avant sa mort; elle arriva le mercredi saint 21 Avril; il fut enterré le lendemain dans la Cathedrale de Cantorberi : il se fit à cette occasion plusieurs miracles par l'intercession du saint. S. Hugues Abbé de Cluni, compose l'opuscule connu sous le titre de priere du B. Abbé Hugues; se trouvant extrêmement mal le mercredi dans l'octave de Pâques, S. Hugues se fit porter dans la Chapelle de la Vierge, où il rendit l'esprit; il étoit agé de 85 ans, et il avoit été Abbé de Cluni l'espace de soixante ans, deux mois et huit jours. Mort

de Thierri II. Abbé de S. Hubert le 11 Juillet de cette année. Guillaume Abbé de Cormeille, mourut cette année de la mort des justes. Chronique qui commence en 440, et finit en 1109. Autre Chronique de S. Vandrille qui conduit jusqu'en 1140.

1110. Geofroi d'abord Doïen de la Cathedrale du Mans, et ensuite Archevêque de Rouen cette année, ou la suivante. Mort de Guillaume Bonne-ame. Theofroi, Abbé d'Epternac, meurt aussi cette année. Mort de Robert, Evêque de Langres : il est enterré à Molesme. Ives, Prieur de Cluni, se trouve présent à une donation que fait à ce monastere le célèbre Alger, Scholastique de l'église de Liege. Garnier, Moine de Tournus, composa vers cette année la vie de S. Valerien ; il faut rapporter au même temps la vie de S. Gautier, premier Abbé de S. Martin de Pontoise, écrite par un Auteur anonyme. Accord passé entre la Collégiale de S. Pierre, et l'Abbesse du Roncerai à Angers. Geofroi Babion y est qualifié d'Archischolastique. Il y a apparence qu'il est mort en cette année, le 23 Septembre. On leve de terre le corps de S. Guibert fondateur de Gemblou, pour lui rendre un culte religieux. Un Auteur anonyme écrit vers ce temps la relation de la translation d'un bras de S. George de Sirie à l'abbaïe d'Anchin. Chronique de S. Aubin d'Angers, poussée jusqu'à cette année. Letbert étoit Abbé de S. Ruf en cette année.

1111. Guillaume le Breton ordonné Archevêque de Rouen. L'illustre Ulger succéde vers cette année à Geofroi Babion, dans la dignité de Modérateur de l'Ecole d'Angers. Jourdain de Clira élu Archevêque de Milan cette année : il professoit les Belles Letres au Comté de S. Gilles, faisant partie du Languedoc. C'est à peu près vers le commencement de cette année, qu'il faut placer la mort d'Arnoul Abbé de Troarn. Jarenton Abbé de S. Benigne de Dijon, contracte avec la Cathedrale de Challon-sur-Sône, une société de prieres. Sigebert finit cette année son traité des hommes illustres. Letbert Abbé de S. Ruf, mort probablement en cette année : quelques-uns la reculent jusqu'en 1114.

1112. Le célèbre Alger, Ecolâtre de Liege : dans la même année on trouve un nommé Etienne qui portoit le titre de Scholastique de Liege. L'Ecole de la Collégiale de S. Martin de Tours, dirigée cette année par un Ardouin. Audouen gouverna l'église d'Evreux, depuis cette année jusqu'en 1139 ; il étoit un des plus sçavants hommes de son Siecle. Adalberon homme fort let-

tré, Abbé de S. Vincent de Laon jusqu'en cette année. Raoul de Caen, écrit vers cette année l'histoire de Tancrede, l'un des premiers Princes croisés. Mort du B. André, premier Abbé de Chezal-Benoît. Gualon, qui fut Evêque de S. Paul de Leon, assista cette année au Concile de Latran, où il se fit beaucoup d'honeur. Mort d'Etienne II. Abbé de S. Jaques de Liege. Mort de Jarenton Abbé de S. Benigne de Dijon. Le célèbre Sigebert, Moine de Gemblou, meurt aussi cette année le 5 Octobre : sa chronique vient jusqu'à cette même année. Mort de Gibelin, Patriarche de Jerusalem. Redaction des coûtumes de la vallée de Lavedan, et de celles du païs de Bigorre. Les premieres furent redigées par Pierre I. Abbé de S. Savin, et les autres par Gregoire d'Aster.

1113. Guillaume de Champeaux, Evêque de Châlons-sur-Marne. Ulger Archidiacre d'Angers en cette année. Berenger, Abbé de S. Laurent de Liege jusqu'en cette année. Il en avoit auparavant été Ecolâtre. Anselme Moine de Gemblou, en fut élu Abbé vers cette année : il fit toûjours de l'étude une de ses principales occupations. S. Victor de Paris, Prieuré dépendant de S. Victor de Marseille, érigé cette année en abbaïe par Louis le Gros. Roger I. Evêque d'Oleron, meurt cette année ou la précédente. Charte de Baudri, Evêque de Noïon en faveur du monastere de Lihons : mort de cet Evêque.

1114. La Cathedrale de Laon, dédiée cette année.

1115. Lambert, Prélat de mérite et de sçavoir, gouverna l'église d'Arras jusqu'en cette année. Etienne de Vitri, Docteur renommé se retire à Clairvaux. Adalgier, ou Oldegaire, succéde à Letbert dans l'abbaïe de S. Ruf.

1116. Galeranne Comte de Meulan, et Gendre d'Etienne Roi d'Angleterre, meurt en cette année : il étoit habile Poëte et bon Orateur. Guillaume surnommé de Poitiers du lieu de sa naissance, homme sçavant succéda cette année à S. Bernard Abbé de Tiron. Mort de Ives de Chartres, qui eut pour successeur immédiat Geofroi de Leres, qui passoit pour un des plus illustres Prélats du Roïaume. Hugues, Abbé de S. Germain des Prez, depuis cette année jusqu'en 1145. Bernard Evêque de S. David en Angleterre, depuis cette année jusqu'en 1149.

1117. Mort d'Anselme, Directeur de l'Ecole de Laon. Eclebode III. Doyen de l'église de Tournai, jusques vers cette année. L'Ecole de Liege très-florissante vers cette année. L'Ecole Episcopale de Saintes, dirigée cette année par Itier. Mort du B. Ro-

bert d'Arbrissel, au mois de Février de cette année; son oraison funébre fut faite par Leger Archevêque de Bourges.

1118. Jean de Salisburi vient en France cette année, ou au commencement de la suivante; et prit des leçons du fameux Pierre Abélard, qui tenoit alors son Ecole au mont sainte Genevieve. Adelard de Barth, qui se trouvoit en France vers cette année, et Rodulfe de Bruges publierent quelques écrits sur l'Astronomie.

1119. Alverede, Archidiacre de Tours en cette année, passoit pour un prodige d'érudition. Dans cette même année arriva la fameuse aventure d'Abélard. Jean de Salisburi aïant perdu Abélard, se rendit disciple d'Alberic de Reims, qui avoit choisi le mont sainte Genevieve, pour y faire ses leçons. Il prenoit en même-temps les leçons de Robert de Melun, qui enseignoit aussi la Philosophie au même endroit. On tint cette année un Concile à Reims, où Guillaume de Champeaux Evêque de Châlons, expliqua aux Laïcs en Romans ce qui avoit d'abord été exposé en Latin à cette assemblée par l'Evêque d'Ostie. Pierre de Poitiers, moine de Cluni, prononça cette année l'oraison funébre du Pape Gelase II. mort dans cette abbaïe. Vital prêcha en Romans au Concile de Reims de cette année.

1120. Mort de Robert Comte de Meulan, Seigneur Normand. Beaucoup d'Etudiants venoient encore cette année à l'Ecole de Laon, et de loin et du voisinage de cette ville. S. Norbert tire de la même église le B. Evermode. S. Theoger Evêque de Metz, Prélat fort letré meurt cette année. Le célèbre Henri, Scholastique d'Autun depuis environ cette année jusqu'en 1146. Gebouin plein d'érudition et fort éloquent, étoit Archidiacre de Troyes vers cette année. Hildebert Evêque du Mans, dédie vers cette année la vie de sainte Radegonde à Seimare, qui semble avoir été Doyen de la Collégiale de ce nom. Pierre Abélard, moine de S. Denis dès cette année. Lambert, disciple et compagnon de S. Bruno, fait de sages réglemens pour les Chartreux de la Torre, et pour les Cenobites d'un monastere voisin.

1121. Concile de Soissons, où l'on brûla le traité composé par Abélard sur la Trinité. Avant cette même année, sous le Pontificat de Raoul le verd Archevêque de Reims, Alberic et Letulfe, ou Lutolfe enseignoient ensemble à l'Ecole de cette église. Le premier étoit un éleve de cette même Ecole, et le second étoit de Novarre en Lombardie. Graphion Angevin de naissance Collegue d'Alberic : il paroit avoir été particulierement chargé d'en-

seigner les Laïcs. Abélard enseignoit à S. Ayoul de Provins vers cette année. L'ordre de Prémontré commença cette année au diocèse de Laon.

1122. Mort de Serlon, Evêque de Séès. Suger, Abbé de S. Denis dès cette année. L'illustre Pierre Maurice I. surnommé le vénérable, l'un des plus sçavants hommes, et le plus grand controversiste de son temps, fut fait Abbé de Cluni en cette année.

1123. Alexandre, Norman d'origine, Evêque de Lincoln. S. Brunon, Evêque de Segni mort en cette année, est Auteur de la plûpart des écrits attribués à S. Bruno.

1124. Ulger, Evêque d'Angers. Goscelin, Prévost à Beauvais vers cette année. Guillaume de Lonlou, Archidiacre de Clermont vers cette même année. Wedric, Abbé de Liessies au diocèse de Cambrai, amassa un grand nombre de livres dans cette abbaïe. L'Abbé Arnaud gouverna le monastere de S. Pierre le vif à Sens, jusqu'en cette année. La Bibliothéque fut considérablement augmentée de son temps. Foucher de Chartres, qui écrivoit vers cette année, est le premier de nos Auteurs qui parle de la thériaque. Bernard de Blois, Prieur de Machanath en Palestine.

1125. Ursion et Alberon de Chiny, sont successivement Evêques de Verdun, depuis cette année jusqu'en 1156. Le Clergé de Verdun, très-brillant en science et en vertu sous leur épiscopat. Maître Geofroi, natif de Mauleon en Poitou, établit vers cette année un ermitage en un lieu nommé Fontaines au diocèse de Tours : cet ermitage fut depuis érigé en abbaïe de l'institut de Savigny. Le sçavant Hildebert ci-devant Evêque du Mans, Archevêque de Tours depuis cette année jusqu'en 1136. Philippe de Tahun ou de Touars, fit vers cette année en faveur de la Reine Alix, femme de Henri I. Roi d'Angleterre, un traité de la nature des Bêtes.

1126. L'ordre de Prémontré, confirmé le 16 Février de cette année par le Pape Honorius II. Cet ordre comptoit alors neuf abbaïes de son institut, et en peupla soixante autres en moins de vingt ans. Charles le Bon Comte de Flandres, mis à mort cette année. Gui succéde cette année au sçavant Hildebert dans l'Evêché du Mans. Pierre Abélard fut choisi cette année pour Abbé de S. Gildas de Ruits. Conrad fils de Henri Duc de Baviere, après avoir fait de bonnes études à Cologne, se rendit Moine à Clairvaux vers cette année.

1127. Gilbert d'Auxerre surnommé l'universel, nommé à l'Evêché de

Londres. S. Bernard composa vers cette même année son apologie en faveur des Cisterciens contre les Clunistes. Foucher écrit cette année son histoire de la premiere croisade.

1128. Mort de Geofroi, Archevêque de Rouen, Breton d'origine. Guillaume de Buris fait vers cette année le voïage de Jerusalem : il y reçoit de grands honneurs. Fondation pour de petites Ecoles à l'abbaïe de Font-Guilsem.

1129. Raoul, Modérateur de l'Ecole de Laon, paroît avoir vêcu jusques vers cette année. A celui-ci succéda Gautier de Mortagne. Vers cette année l'on trouvoit dans l'église d'Auxerre un Clerc nommé Itier, qui avoit éminemment le don de la parole. Les Religieuses d'Argenteuil à la tête desquelles étoit alors Heloïse, furent transplantées cette année au Paraclet, où elles transfererent leur Ecole.

1130. Ulger, maître d'Ecole à Angers, sous l'Episcopat d'Ulger de même nom que lui, entre cette année et l'année 1140. Guibald, d'abord Ecolâtre de l'abbaïe de Stavelo, en devient Abbé cette année. Thomas, Prieur de S. Victor, qui souffrit vers cette année une espéce de martyre pour la justice, avoit succedé à Guillaume de Champeaux dans les fonctions de Professeur. Gibuin ou Geboüin grand Prédicateur, Archidiacre de l'église de Troyes, depuis cette année jusqu'en 1150. Jean de Coutance, fit vers cette année un traité du comput Ecclésiastique. Quelque-temps avant cette année, Thomas de Couci, Comte de Marle, dressa la coûtume de Vervins. Ives de S. Victor, est créé Cardinal par le Pape Innocent II. Guibald d'Ecolâtre de Stavelo, est fait Abbé de cette Maison. Pierre de Poitiers, Moine de Cluni vers cette année.

1131. Geofroi, Prélat éminent en science et en vertu, gouverna l'église de Châlons-sur-Marne, depuis cette année jusqu'en 1143. Milon I. Prélat aussi recommandable par sa science, que par son zéle pour la Religion, Evêque de Terouane depuis cette année jusqu'en 1158. Hugues de Chartres devint cette même année Abbé de S. Jean en Vallée. Divers Evêques de France conçurent le dessein dès cette année de tirer de S. Victor des Chanoines Réguliers, pour les substituer aux Chanoines Séculiers, qui desservoient leurs Cathedrales. Le Concile de Reims, tenu cette année sous le Pape Innocent II. défendit aux Moines et aux Chanoines Réguliers, l'étude et l'exercice de la Médecine ; et encore de faire les fonctions d'Avocat, par un motif d'avarice. Histoire des Papes, qui vient jusqu'à cette année, attribuée à

Sigebert. La fin ne peut être de cet Auteur, qui est mort en 1112.

1132. Hugues Farsit, Chanoine Régulier de S. Jean des Vignes, légua vers cette année des livres sur toutes sortes de matieres à l'Ecole de Soissons. L'abbaïe de Vendôme fut gouvernée jusqu'en cette année, par le sçavant Abbé Geofroi. Mort de S. Hugues, Evêque de Grenoble; il avoit acquis la réputation d'un bon Prédicateur. Depuis cette année jusqu'au milieu du Siecle suivant, tous les Evêques de Grenoble, à l'exception d'un seul, furent tirés de la Grande Chartreuse.

1133. Matthieu de Loudun, Abbé de S. Florent de Saumur, depuis cette année jusqu'en 1156. Robert de Bethune, Chanoine Régulier, illustre par son sçavoir, choisi cette année Evêque d'Herford.

1134. Hugues Metel fait connoître la thériaque dans une lettre écrite avant la fin de cette année. Il y avoit cette année dans l'église Cathedrale du Mans, un André qualifié Musicien. Etienne III. Abbé de S. Jacques à Liege.

1135. Mort de Rupert Abbé de Tuits, qui avoit pris la défense des Moines contre les Chanoines Réguliers. Gilbert l'universel meurt cette même année, après avoir été quelque temps Evêque de Londres. Alberic de Beauvais, Abbé de Vezelai, est créé Cardinal en cette année. Mort de Bernard, Patriarche d'Antioche : il avoit suivi à la croisade Adhémar Evêque du Puy, en qualité de Chapelain, il avoit été Evêque d'Arta en Epire, avant que d'être élevé sur le Siege d'Antioche.

1136. Alberic de Reims, Archevêque de Bourges jusqu'en 1141. Geofroi de Loroux, Archevêque de Bourdeaux. Hugues de S. Calais succéde à l'Evêque Gui dans l'Evêché du Mans. L'abbaïe de Balerme au diocèse de Besançon, s'étant donnée cette année à S. Bernard, il y envoïa Brocard homme de piété et de sçavoir, qui y fit fleurir les études, et y forma une riche bibliothéque. Guibald, Abbé de Stavelo vers cette année.

1138. Le Concile de Londres tenu cette année, arrête par ses censures la cupidité des Scolastiques, qui avoient rendu leurs leçons mercenaires. S. Bernard prononça cette année une oraison funébre fort éloquente à la mort de son frere Girard, Moine de Clairvaux.

1139. Le Concile de Latran défendit cette année l'exercice de la Médecine aux Moines et aux Chanoines Réguliers, il leur défendit aussi de faire les fonctions d'Avocat.

1140. Mort de Hugues à Vezelai au diocèse d'Autun en Bourgogne, il

portoit le titre de maître. Mort du B. Lambert, premier Abbé de la Couronne au diocése d'Angoulême, puis Evêque de la même ville. Mort de Roger, Abbé de S. Paul à Verdun, Religieux Prémontré, et l'un des grands Prédicateurs de son ordre depuis S. Norbert. La Cathedrale de Verdun, édifice fort solide fut achevée vers cette année. L'église de S. Denis fut commencée cette année par l'Abbé Suger, et finie en 1144. Gerard de Nazareth, Evêque Latin de Laodicée en cette année : il ne réussit pas dans la critique qu'il entreprend contre quelques Auteurs Grecs. Alverade, Archidiacre de Tours, devient cette année Patriarche de Jerusalem.

1141. Gilbert de la Poirée Evêque de Poitiers en cette année, ou l'année suivante.

1142. La dignité de Scholastique de Metz remplie cette année par un nommé Gautier, qui étoit en même temps Archidiacre de cette église. Gilbert de la Poirée passe de la dignité de Scholastique de Poitiers, à celle d'Evêque de la même église. Hugues d'Etampes, Archevêque de Tours, établit cette année une Ecole publique à Chinon sur Vienne : le Chefcier et les Chanoines du lieu en avoient la direction.

1143. Aubert de Reims enseigne à Paris. Guillaume Passavant, d'abord Archidiacre de Reims, fut Evêque du Mans, depuis cette année jusqu'en 1187. Gui de Castello, Toscan de Nation, fut élu Pape cette année sous le nom de Celestin II. Aubert de Reims, Olivier le Breton, et quelques autres dont on ignore les noms, enseignoient à Paris cette année. Mort du Cardinal Ives de S. Victor.

1144. L'ordre de Cîteaux avoit peuplé environ deux cent abbaïes dès cette année.

1145. On trouve dans cette année, un Chanoine de la Cathédrale d'Auxerre, nommé Anselme, qualifié Docteur, *Magister Anselmus*, ce qui montre qu'il dirigeoit l'Ecole de cette Eglise. Maurice de Sulli, Professeur de Philosophie et de Théologie à Paris dès cette année. Pierre de Celles devient vers cette année Abbé de Moutier-la-Celle, où il donna l'exemple de la maniere d'étudier chrétiennement. Udon, Abbé de S. Pere en Vallée à Chartres, fit cette année un réglement, portant que tous les Obédienciers de l'abbaïe payeroient chaque année au Bibliothéquaire une certaine taxe.

1146. Anselme, d'abord Abbé de S. Vincent de Laon, élevé cette année à la dignité d'Evêque de Tournai. Mort de Rainier, premier Abbé

de S. Marien d'Auxerre, homme de beaucoup d'érudition, et de l'ordre de Prémontré. Alacaire, Abbé de Fleury, fit un réglement cette année pareil à celui dont on vient de parler à l'année précédente. On tira cette année des pronostics des livres des Sibylles, en faveur de la croisade entreprise par Louis VII. Roi de France.

1147. Wedric devient cette année Abbé de S. Vaast d'Arras. L'abbaïe de Grandselve au diocèse de Toulouse unie cette année à l'ordre de Cîteaux.

1148. Réunion de la Congrégation de Savigny, alors composée de trente-trois maisons, sans y comprendre celles des filles, à l'ordre de Cîteaux. Jean Sechius, Professeur des Belles-Letres à Poitiers, depuis cette année jusqu'en 1158 : il étoit en même-temps Chancelier de cette église. L'Abbé Robert gouverna le monastere de Varsor, depuis cette année jusqu'en 1174. L'institut des Chanoines Reguliers de S. Victor passa cette année à l'abbaïe de sainte Genevieve de Paris. S. Bernard fit cette année l'oraison funébre de S. Malachie, Primat d'Irlande, qui mourut à Clairvaux : il en prononça une autre au jour de son anniversaire.

1149. Mort du sçavant Ulger, Evèque d'Angers. L'Ecolâtre Francon, Abbé de Lobes cette année se fit beaucoup de réputation par ses discours publics. Mort de Lambert Abbé de Lobes, il se faisoit admirer par l'éloquence de ses discours. Le Docteur Vacarius ne commence qu'en cette année à enseigner le droit en Angleterre. Roger élu Abbé du Bec.

1150. Mort de Geofroi le Bel, ou Plantagenete, d'abord Comte d'Anjou et de Touraine, puis du Maine et Duc de Normandie. Ce Prince prenoit tant de plaisir aux matieres philosophiques, que Guillaume de Conches l'introduisit pour son Interlocuteur dans son traité des substances. Leon ou Leonius, Abbé de S. Bertin, dressa cette année la loi ou coûtume de la petite ville de Peperingue en Flandre. Raimond, éleve de l'abbaïe de la Chaize-Dieu dans les montagnes d'Auvergne, devient cette année Evêque d'Uzès. Guarin de l'ordre de Prémontré, second Abbé de S. Martin à Laon vers cette année.

1151. Gratien, Moine de S. Felix à Bologne en Italie, publia cette année son fameux decret. Le Pape Eugene III. ordonna aussi-tôt qu'il serviroit de régle dans les tribunaux ecclésiastiques, et qu'on le liroit dans les Ecoles publiques.

1152. Hillin, Archevêque de Trèves en cette année. Mort d'Ebles, Abbé de Tulle.

1153. Gautier de Mortagne, Evêque de Laon. Une letre de S. Bernard, écrite vers cette année, prouve que dès-lors Montpellier étoit recherché pour la Médecine. Roger Abbé de S. Médard de Soissons en cette année. Jeranne, Abbé de S. Nicaise de Reims, est élevé au Cardinalat par le Pape Eugene III.

1154. Gautier de Mortagne, Modérateur de l'Ecole de Laon, jusques vers cette année qu'il devint Evêque de cette ville. Robert de Torigni, éleve de Bec, fut établi cette année Abbé du Mont-Saint-Michel, où il porta l'amour des Letres. Le Roi Louis le Jeune ordonna en cette année, que le Talmud des Juifs et leurs autres livres contenant des blasphèmes seroient jettés au feu, et eux-mêmes chassés de France, s'ils ne cessoient de blasphémer, et d'exercer l'usure.

1155. Mort de Haimon, Evêque de Châlons-sur-Marne. Mort du B. Gueric, Abbé d'Igni, qui a réussi à faire d'excellents Sermons.

1156. Robert de Vendôme fit cette année un réglement, portant que les Obédienciers de son abbaïe, payeroient chaque année une certaine taxe au Bibliothécaire. Matthieu de Loudun sacré Evêque d'Angers.

1157. Concile à Reims contre les hérétiques qui désoloient la France, et auxquels ce Concile donna le nom de Piffres. Ils reçurent ensuite celui d'Albigeois. Joscius, Breton d'origine, et Evêque de S. Briene, devient cette année Archevêque de Tours.

1158. Mort de Hugues de Tournai, Abbé de Marchiennes. Geofroi, Archevêque de Bourdeaux, mort cette année, étoit regardé comme un des plus excellents Prédicateurs de son temps.

1159. Pierre Lombard, d'abord Professeur de Théologie, devient Evêque de Paris cette année ou la suivante. Le Docteur Bernard de Moëllan, de Chancellier de l'église de Chartres, devient cette année Evêque de Quimper. Alexandre III. élu Pape cette année.

1160. Vers cette année, un Moine Allemand, de l'ordre de Citeaux, écrivit contre les Chanoines Reguliers, et refuta avec autant de solidité que d'érudition, tout ce que ceux-ci alléguoient contre les Moines. Raimond succede vers cette année à Jean Jechius dans l'emploi d'Ecolâtre, et celui de Chancelier à Poitiers. Hardouin élevé cette année par son mérite sur le Siege de Bourdeaux. Vers cette même année un Chanoine de Bayeux, nommé Guarcon, composa en Langue vulgaire, un long Poëme sur les Rois de France, les Ducs de Normandie, les Comtes de Poitiers, et autres Souverains. Gerard, ou Girard la Pucelle, professa l'un et l'autre droit à Paris, depuis cette année jusqu'en

1177. Tacon ou Tadecon, Prémontré au diocèse d'Utreck, vers cette année se fit un grand nom dans l'éloquence de la Chaire : *virum eloquio clarum, et concionandi gratia insignem.* Alquier ou Alquirin, Moine de Clairvaux vers cette année, se fit connoître pour grand Médecin. Un Auteur qui écrivoit vers cette année, nous fait connoître que pour avoir voulu trop raffiner sur le Plain-chant, il dégénéra en un chant efféminé, défendu par les anciens Canons. Serlon, célèbre Grammairien, florissoit vers ce temps.

1161. On trouve en cette année un maître Raoul de Lisieux, titre qui fait juger qu'il avoit enseigné en cette ville ou ailleurs. Everelmed ou Everelin, Abbé de S. Laurent de Liege en cette année.

1162. Mort de Laurent Doyen, puis Evêque de Poitiers. L'Empereur Frideric, inféoda cette année la Provence à Raimond Berenger. Jean de Bellême, devenu Evêque de Poitiers cette année, avoit un talent singulier pour la parole.

1163. On connoît une Adelecie, niece d'un Archidiacre de Poitiers, qui se rendit fort habile dans les letres vers cette année, *plurimum litterata.* Pierre de Celle, Abbé de S. Remi vers cette année, y renouvella toutes choses jusqu'à l'église. Mort de Philippe d'Harcourt, Evêque de Bayeux. Ce Prélat mit à une seule fois cent quarante volumes dans la Bibliothéque de l'abbaïe du Bec. Le Concile de Tours tenu cette année sous Alexandre III. réitéra les défenses d'exercer la médecine, et la profession d'avocat. Roger, issu par sa mere des seigneurs de Bellême, remplit le Siege Episcopal de Vorchestre, depuis cette année jusqu'en 1180.

1164. Le Pape Alexandre III. assembla cette année jusqu'à trois mille gens de letres, avec lesquels et de l'avis des Cardinaux, il défendit qu'on agitât dans la suite des disputes semblables à celles qui étoient alors agitées par les Théologiens dénommés Scholastiques et contentieux. Il chargea l'Evêque de Paris d'y tenir la main.

1165. Letre de l'Abbé et du Prieur de S. Victor, écrite à Robert de Melun, alors Evêque d'Herford en Angleterre, et auparavant Professeur à Paris, dans laquelle ils attestent que les Ecoles publiques étoient alors mercenaires. Vers cette même année le Scolastique Foulques, homme de mérite et de sçavoir, dirigeoit l'Ecole de l'église de Reims. Robert de Melun pourvu cette année de l'Evêche d'Herford en Angleterre. Un Bernard donnoit des leçons publiques à Paris dès cette année.

1166. Menervius, que l'on nommoit rhéteur incomparable, professa la Rhétorique à Paris au moins jusqu'en cette année. Alberic de

Reims, surnommé de la vieille porte, enseignoit encore cette année à Paris. Matthieu d'Angers, qui fut ensuite Cardinal, fit des leçons publiques du droit canonique à Angers vers cette année.

1167. Vers cette année, on trouve à Amiens un célèbre Docteur nommé Nicolas, qui paroît y avoir enseigné : On croit qu'il fut Scholastique de cette ville. Vers cette année, Jean de Salisburi fait venir une Traduction de la Dialectique d'Aristote.

1168. Matthieu d'Angers, appellé cette année à Rome par le Pape Alexandre III.

1169. Ives II. Abbé de S. Denis cette année, étoit fort instruit des Letres.

1170. Le Juif Benjamin, natif de Tudelle dans la Navarre Espagnolle, voïagea en France vers cette année, il nous a laissé une notice des académies qu'avoient alors les Juifs dans ce Roïaume pour leurs exercices literaires. Mort d'Estienne, Evêque d'Astorga en Espagne. Translation des Reliques de S. Sigebert.

1171. Pierre I. Evêque de Meaux après cette année. S. Guillaume fut appelé vers cette année en Dannemark, par Absalon Evêque de Roschild, il y fut établi Abbé d'Eschil, et devint la lumiere du païs : il étoit d'abord Chanoine Régulier à sainte Genevieve.

1172. Jean de Salisburi, Evêque de Chartres. Mort d'Ives II. Abbé de S. Denis. Guillaume de Gap, Abbé de S. Denis en cette année.

1173. Richard, surnommé Hokelin, Archidiacre de Poitiers. Il fut fait cette année un exemplaire manuscrit de Papias, pour l'Ecole de l'abbaïe d'Anchin. Bernevede, Abbé de S. Crepin de Soissons, créé Cardinal en cette année par le Pape Alexandre III. Richard, moine du Bec, est élu cette année pour remplir le Siege de Cantorberi.

1174. Folcher, c'est-à-dire, Foulques de Marseille, fut Evêque de Marseille en cette année.

1175. Tous les différents hérétiques auxquels le Siecle que nous parcourons donna naissance, furent condamnés cette année dans un Concile tenu à Lombers, petite ville à deux lieuës d'Albi, mais qui a été ruinée depuis : c'est de-là qu'ils reçurent le nom d'Albigeois. Guillaume de Champagne, fils du Comte Thibaud, et oncle du Roi Philippe Auguste, Archevêque de Reims en cette année : il gouverna cette église jusqu'en 1202. Hugues de Champfleuri, Evêque de Soissons mourut cette année. Herbert devient Evêque de Rennes en cette année. Les Rabins de France dirigerent cette année le Toraphot, ou additions au texte primitif du Talmud.

1176. Adam de Petitpont, Evêque de S. Asaph en cette année.

1177. Hugues, Abbé de S. Vincent de Laon, depuis cette année jusques vers la fin du Siecle, passoit pour une source aussi pure qu'abondante de lumiere. Mort de Lambert Begge ou le Begue, Prêtre de l'église de Liege, et instituteur de l'ordre des Beguines : il avoit traduit plusieurs ouvrages en langue Romanse.

1178. Raoul de Beaumont, Evêque d'Angers en cette année. Matthieu d'Angers, élevé cette année au cardinalat par le Pape Alexandre III. sous le titre de S. Marcel. Mort de S. Antheme, d'abord Chartreux, puis Evêque du Belley.

1179. Concile de Latran, qui prescrit expressément dans un de ses Canons, l'établissement de la dignité de Scolastique en titre dans les Cathedrales. Ce même decret fut renouvellé par un autre Concile de Latran tenu en 1215. Le même Concile de Latran de 1179. défend les appellations à Rome, au moins avant le premier jugement. Matthieu d'Angers, depuis Cardinal, refuse cette année une chaire de Droit à Paris.

1180. Le Docteur Simon Scholastique de Reims vers cette année : c'est un fait dont on ne peut douter. Entre les Chanoines qui composoient le Chapitre de S. Gatien de Tours, on en trouve trois qui portoient le titre de Maître ou Docteur, titre qui ne permet pas de douter qu'ils n'eussent enseigné, ou qu'ils n'eussent un sçavoir au-dessus du commun. Alexandre Nekam aussi profond Théologien, qu'habile Philosophe enseignoit encore cette année à Paris. Guillaume, seigneur de Montpellier accorda par un Diplome en date de cette année, la permission d'enseigner publiquement la médecine dans cette ville à quiconque seroit en état de l'entreprendre. Vers cette année, il y avoit à Gueldre aux Païs-bas une Ecole publique, qui étoit dirigée par Joseph d'Isca, ou de Devonshire. Pierre Valdo, riche marchand de Lyon, et chef des Vaudois, fit faire vers cette année une traduction d'une partie de l'Ecriture Sainte en langue Romanse. Philippe Comte de Flandre. dressa cette année presque toutes les coûtumes de cette Province.

1181. Mort de Henri le Liberal, fils de Thibaud le Pieux, Comte de Champagne et de Brie. Ce Prince cultivoit les Letres, il protégeoit et qualifioit ceux qui s'y appliquoient. Henri, d'abord Abbé de Cîteaux, puis Cardinal Evêque d'Albane, fut choisi cette année pour chef de la croisade contre les Albigeois : son talent pour la parole lui mérita ce choix.

1182. Les Juifs chassés par Philippe Auguste de Paris, et de tous ses Etats.

Guillaume Bureau, Doyen de la Collégiale de S. Pierre du Mans, parvient cette année par son mérite à l'Evêché d'Avranches. Pierre de Celle succéda cette année à Jean de Salisburi dans l'Evêché de Chartres. Girard la Pucelle, Evêque de Chester en cette année, ou la suivante. Le tonnerre étant tombé le 22 Mars de cette année sur l'abbaïe de S. Laurent de Liege, Renier qui en étoit déja Moine, publia un petit écrit sur les effets surprenants de ce phénomene, mais sans en retrancher les causes physiques. L'usage de la thériaque passa cette année de France en Dannemark. Philippe Evêque de Rennes mort cette année; il avoit fait rebâtir sa Cathédrale.

1183. Mort d'Everelin, Abbé de S. Laurent de Liege.

1184. Gautier *de Constantiis* surnommé le Magnifique pour ses grandes actions, devint Archevêque de Rouen cette année. Le Cardinal Melior fut élevé cette année à cette dignité, il professoit alors à Paris. Mort de S. Benoît vulgairement S. Benezet, ordinateur du Pont d'Avignon.

1185. Un aventurier ou faux Astrologue nommé Jean de Tolede, écrivit cette année des Letres dans toutes les parties du monde, pour annoncer avec certitude, qu'au mois de Septembre de l'année suivante, toutes les Planetes se réuniroient dans le signe de la Balance. Gilbert de Glanville, Archidiacre de Lisieux, est fait Evêque de Rochestre en cette année. Il étoit fort versé dans la connoissance du droit civil et canonique.

1186. Foulques Modérateur de l'Ecole Episcopale d'Orléans. Mort de Geofroi sous-Prieur de S. Victor, qui s'est fait connoître par diverses piéces de vers.

1187. Roland, d'abord Doyen d'Avranches, fut élu cette année Archevêque de Dol, et devint ensuite Cardínal. Geofroi Armoricain, fut Abbé de Marmoutier, depuis cette année jusqu'en 1202. Albert surnommé le Chancelier, Religieux Prémontré, puis Pape en cette année sous le nom de Gregoire VIII.

1188. Etienne de Nemours, Evêque de Noïon en cette année. Bethléem proche parent du Roi de Hongrie, mourut cette année à Paris dans le cours de ses études. Mort de Richard Hokelin, Evêque de Vinchestre.

1189. Mort de Guillaume II, Roi de Sicile. Vautier Scholastique de Cambrai, et auquel succeda Giraud.

1190. Giraud fait les fonctions de Scholastique dans l'église de Cambrai. Cette même année la Collégiale de S. Gaucher, vulgairement S. Gery de cette ville, avoit pour Ecolâtre un nommé Vincent.

L'Empereur Frideric Barbe-rousse meurt cette année après trente-sept ans de régne. Etienne de Paris, Professeur de droit canonique à Paris cette année et les suivantes.

1191. Philippe d'Alsace, Comte de Flandre et de Vermandois, meurt après avoir été pendant sa vie aussi recommandable pour son sçavoir, que par sa naissance et ses autres grandes qualités. Cette même année Tournai eut pour Evêque le sçavant Etienne, auparavant Abbé de sainte Genevieve à Paris. Albon Chanoine de la Cathedrale d'Auxerre et Médecin, fait mention dans son testament datté de cette année de vases, de pots, et en général de tout ce qui concerne la Pharmacie.

1192. Garnier revêtu en cette année de la dignité d'Ecolâtre de Reims. On prétend qu'il est le premier qui l'ait été en titre, ce qui souffre difficulté. Le célèbre Placentin meurt cette année. Il avoit professé publiquement le droit civil à Montpellier pendant plusieurs années. Ludolfe, Archevêque de Magdebourg en cette année.

1194. Guillaume de Seignelay, Doïen de l'église d'Auxerre. Pierre Mirmet c'est-à-dire le petit, Moine de Charroux en Poitou, et ensuite Abbé au diocèse de Terouane mourut cette année; il avoit aussi fait les fonctions d'Archidiacre à Avila dans la vieille Castille.

1195. Mort du Poëte Leonius. Philippe de Poitiers, sécretaire de Richard I, Roi d'Angleterre, nommé en cette année Evêque de Durham.

1196. Mort de Maurice de Sulli, Evêque de Paris. Itier Moine de Charroux, passant par Tours cette année, acheta un texte des Evangiles d'argent doré, et deux bassins d'argent pour en faire présent à son Monastere.

1197. Donation faite à l'église de sainte Marguerite de Veglia dans la terre de Labour, de deux tables d'airain ornées d'or émaillé.

1198. Rappel des Juifs en France. Gilles de Paris, composa cette année sa Caroline. Le célèbre Prédicateur Hellouin, Moine de Saint Denis, prêcha cette année la croisade le long des côtes de l'Armorique. Mainier, Abbé de S. Victor de Marseille, fit cette année un réglement semblable à ceux dont nous avons parlé aux années 1145. 1146. etc. Philippe grand homme de Lettres, professoit cette année à l'Académie de Paris. Mort de Richard, Evêque de Londres.

1199. Mort de Henri VI, Empereur. Hugues le Physicien mourut cette année. Le Vicomte de Limoges trouva cette année un fameux thrésor, qu'il cacha dans la petite ville de Chalus en Limousin; on disoit que c'étoit un groupe d'or massif, qui représentoit un

Empereur avec sa femme et ses enfants, tous de grandeur naturelle, assis autour d'une table. Richard I, Roi d'Angleterre reçut cette année une blessure mortelle devant Chalus, dont il faisoit le Siege. Mauger Archidiacre d'Evreux, fait Evêque de Vorchestre en cette année.

1200. Mort de S. Hugues, d'abord Chartreux, depuis Evêque de Lincoln : il étoit regardé comme l'oracle des Ecoles. Le chapitre général de Cîteaux tenu cette année, ordonna qu'une traduction faite en langue Romance du Cantique des Cantiques seroit jettée au feu, par tout où elle se trouveroit. Il faut rapporter à cette année un beau manuscrit qui est à la Bibliothéque de Sorbonne, et qui contient plusieurs Vies de Saints écrites en françois du temps. Il parut cette année entre les mains de Pierre Borel un manuscrit contenant un recueil de receptes, en françois du temps, qui étoient un fruit du travail de Charles Comte de Vallais, et Abbé de Punel de l'ordre de S. Benoît. L'Auteur de la Bible Guiot écrivoit vers cette année. Il paroît par ce que cet Auteur dit de la Boussole, que l'usage en étoit tout commun en son temps. Anselme de Paris, élu Evêque de Maux vers cette année; il avoit professé publiquement l'un et l'autre droit à l'Académie de Paris.

TABLE

DES AUTEURS

ET DES MATIERES.

C

E

F

H

J

M

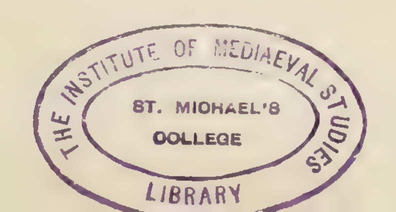
N

O

Q

R

S



W

Z

FIN.

NOTES

ET OBSERVATIONS DIVERSES

SUR LE TOME NEUVIÈME.

I.

ÉTAT DES LETTRES. — P. 1.

P. 6, fin du § VI. La question de la primogéniture de Robert de Dreux, affirmativement exposée dans les *Annales de Saint-Bertin*, semble avoir été combattue par le texte de la chronique d'Anselme de Gemblou, et Foncemagne a soutenu, dans un Mémoire lu à l'Académie des Inscriptions en 1740, qu'il ne falloit pas ajouter ici la moindre foi à l'annaliste de S. Bertin. Mais D. Rivet connoissoit assurément en 1745, date de la composition de ce tome IX, l'opinion défendue par Foncemagne, ce qui ne l'avoit pas empêché de soutenir que Robert étoit né avant Louis VII. Foncemagne, d'ailleurs, quand il fit sa dissertation, ne croyoit fondée l'opinion de la primogéniture de Robert que sur les allégations de François de Lalouette et de Nicole Gilles. Il ne connoissoit pas le témoignage de l'annaliste de S. Bertin. Il faut ajouter aujourd'hui à ce grave témoignage celui de la *Chronique de Reims*, publiée en 1837 par Louis Paris, mon judicieux frère. On verra sur ce problème historique le tome XI de l'*Histoire littéraire*, p. 26, et la note que M. Victor Leclerc a faite sur ce passage, à la fin de la réimpression de ce XI volume. (N. E.)

II.

— P. 8, fin du § VIII. Il faut avouer que l'éloge fréquemment exprimé par D. Rivet, des princes qui chassent et persécutent les « Joueurs d'instruments, les Jongleurs, les Comediens, » doit nous paroître assez étrange aujourd'hui. Ces gens-là n'étoient-ils pas les interprètes de la poësie, de la musique et de toutes les parties de littérature vulgaire? On voit trop dans l'esprit général de ce Discours que le savant et respectable Bénédictin penche toujours à regarder

l'Eglise et les monasteres, comme le centre d'où rayonne et doit rayonner la bonne, la vraie, et pour ainsi dire, l'unique littérature. Romans, poësies, satyres, apologues, jeux d'esprit et d'imagination, tout cela doit être compté pour fort peu de chose. Avouons-le : rien ne prouve mieux l'immense séparation qui existoit dans le moyen âge, entre les Ecrivains latinistes et les Ecrivains françois. A quoi se réduiroit pourtant notre gloire littéraire, sans les gestes de *Roland*, de *Guillaume d'Orange*, d'*Ogier le Danois* et des *Loherains ;* sans les romans de *La Table ronde*, les *fabliaux*, les *moralités* et les premières Chroniques en langue vulgaire ; en un mot, que seraient devenus les trésors d'une littérature qui devait donner l'éveil aux autres littératures modernes ? Plus on pénètre dans le secret de la société du moyen âge, plus on trouve la preuve de l'ignorance regrettable dans laquelle les Clers se faisoient un mérite de persister, pour tout ce qui touchait aux productions du veritable génie françois. Les Latinistes et les Trouvères étoient les deux extrêmes de la société ; on ignoroit en Sorbonne et dans l'Université ce qui nourrissoit, élevoit et charmoit l'esprit des gens du monde, et ceux-ci ne se soucioient pas de savoir ce qu'on disoit, écrivoit, soutenoit dans les Ecoles et dans les Cloîtres. D. Rivet voyoit trop bien tout ce qui passoit dans ces derniers lieux, pour avoir pu bien voir et apprécier tout ce qui passoit en dehors de ces lieux. (N. E.)

III.

P. 47, fin de l'alinéa. Dom Rivet n'a-t-il pas voulu écrire : « la niece infortunée de Fulbert, » au lieu de : « la nièce de l'infortuné Fulbert ? » Il semble, à parler très-sérieusement, que le malheur de la nièce fut plus incontesté que celui de l'oncle.

IV.

P. 55, l. 15. Nouvelle preuve du foible intérêt que Dom Rivet prenoit encore aux livres écrits en langue françoise. Ce GUASCON n'est autre que l'Auteur des deux romans de Brut et de Roux qui le font aujourd'hui si généralement connoître. D. Rivet avoit cependant pu consulter ce que Moisant des Brieux et surtout Daniel Huet avoient dit de l'Anglo-Normand Wace. Les continuateurs de l'*Histoire littéraire* en parleront un peu plus exactement dans le tome XIII. (N. E.)

V.

P. 76, l. 9. Le nom de famille du Pape Adrien IV ne nous est fourni que

par les Latinistes sous la forme de *Nicolaus Rumpit-hastam*. Au lieu d'y reconnoître Brise-lance, ne pourroit-on y retrouver le nom du grand dramatiste anglois Shakespeare? (N. E.)

VI.

P. 146, l. 18. Dom Rivet, en blâmant avec tant de raison la forme barbare de quelques Latinistes du XII[e] siècle : *Vos estis creatus; sublimatum vos*, condamne on ne peut plus judicieusement le même solécisme si frequemment adopté de nos jours : *Nous sommes sûr; nous sommes allé*, etc , qui de son temps n'étoit pas encore hasardée; c'est une raison, du moins pour ceux qui cherchent à bien écrire, d'éviter ces formes et de dire plutôt vingt fois : *Je suis sûr*, etc., que : *Nous sommes sûr*, etc. N'est-ce pas assez déjà que l'usage, plus fort que la logique, fasse accepter, depuis le XVI[e] siècle, le même solécisme pour la seconde personne du temps grammatical, par exemple : *Soyez persuadé*, — *Soyez plutôt maçon*, etc. Il semble pourtant que, de même qu'on n'emploie jamais cette locution à la troisième personne, on doit également s'en défendre à la première. Eh quoi! au plus respectable, au plus grand des hommes, vous ne donnerez pas de pluriel, parlant de lui; vous vous contenterez des formes : « Monsieur, Monseigneur, Sa Majesté ou Sa Sainteté est malade; ceux qui l'ont vu ou *vue*, lui ont dit, etc., » et vous croirez pouvoir dire de vous : *Nous avons été malade; nous sommes persuadé*, etc.? Le tout pour éviter le *moi!* Belle modestie, vraiment, Messieurs les Jansénistes! *In vitium ducit culpæ fuga.* (N. E.)

VII.

P. 147, § CXCII. Ce paragraphe n'est plus en rapport avec les études grammaticales de notre siècle. Grâce aux travaux de l'illustre Raynouard, dont les Diez et les Littré n'ont été après tout que les continuateurs intelligents, on sait que les Ecrivains françois du XII[e] siècle suivoient un système orthographique parfaitement régulier que les bons scribes de leur temps ont respecté. Les variétés d'accent et de prononciation n'y faisoient rien, et n'empêchoient pas les formes de la langue écrite d'avoir une parfaite régularité, en Bourgogne, en Champagne, en Lorraine, en Picardie. Ce que l'on prenoit pour un cachet de barbarie, la variété des désinences dans les noms, étoit le témoignage d'une richesse de tours et de nuances que nous avons perdue. C'étoit la distinction du sujet et du régime dans les nombres, et l'emploi d'une foule de diminutifs qui ajoutaient à la grâce et à l'élégance de la diction. Chose remarquable! sans être grammairiens, les Ecrivains françois du XII[e] siècle employèrent une langue bien plus régulière, mieux soumise aux rigoureuses conséquences de l'ana-

logie, que ne le font et ne le peuvent faire aujourd'hui les Ecrivains élevés sous la tutèle, d'ailleurs si respectable, de l'Académie. (N. E.)

VIII.

P. 155, l. 1. Nous devons regretter que M. Daunou, dans l'article qu'il a consacré à Robert Abolan, Moine d'Auxerre (t. XVII, p. 113), ait cru devoir relever d'un ton railleur cette phrase de D. Rivet : « L'Amérique n'avoit pas encore été découverte, » car en y ajoutant le second membre de cette phrase : « et quelques Géographes ne reconnoissoient même que deux parties du monde, » elle ne prête aucunement au ridicule ; elle est fort à sa place. (N. E.)

IX.

P. 165, avant l'alinéa. D. Rivet nous represente ici un nommé Gautier comme un habile antiquaire et qui avoit un talent singulier pour déchiffrer les Chartes, les titres et autres anciens monumens. Ceux qui voudront prendre une idée plus exacte de la personne de ce Gautier, et du travail dont il fut chargé par Philippe Auguste, peuvent consulter ce qu'en dit M. de Foncemagne dans le seizième volume des Mémoires de l'Académie des Belles-Lettres, p. 167. (DD. PONCET, COLOMB, CLÉMENCET et CLÉMENT, t. XI. Avertiss., p. XXXI.)

— Nous n'avons point substitué le nom de l'Abbé Sallier à celui de Foncemagne, quoique l'Abbé Sallier soit seul nommé dans cette notice d'un registre de Philippe Auguste. Comme elle est comprise dans l'*Histoire de l'Académie*, et que Foncemagne avoit redigé la partie historique de ce volume des Mémoires, il pouvoit passer pour auteur de la notice. On doit s'attendre et on trouve en effet dans le nouveau Traité de Diplomatique, des observations sur le même sujet ; les auteurs (de ce traité) qui attribuent ouvertement la notice precedente à l'Abbé Sallier (t. II, p. 412), ne croient pas que Gautier le Jeune ou *Gualterus Junior* ait été aussi habile antiquaire et déchiffreur de titres que D. Rivet l'a prétendu. (VICTOR LECLERC, réimpression du tom. XI. *Notes des nouv. Editeurs*, p. 13.)

X.

P. 166. l, 5. Les termes du blason ne forment pas un « bizare jargon, » comme le dit ici D. Rivet. Le mot *gueules* en particulier étoit au XII[e] siècle la désignation commune de cette nuance particuliere de rouge, qu'on représentoit sur les écus et sur les vêtements d'honneur. Les goules étoient des bandes de drap ou de fourrures écarlates dont les femmes décoroient leurs robes. Les

« ermins engoulés » étoient des manteaux d'hermine terminés par des bandes de cette couleur écarlate. Remarquons aussi que les quatre lionceaux d'or de l'écu de Geoffroi le Bel sont encore les armes de la grande maison de Beauvau, issue des anciens comtes d'Anjou et du Maine. (N. E.)

XI.

Amat, Archevêque de Bourdeaux. — P. 226-230.

P. 230, l. 35. J'ai eu le bonheur, en 1831, de retrouver la traduction de l'Histoire des Normands d'Amat, dans le manuscrit françois, cotté 7135, dans la Bibliothèque du Roi ; elle a été publiée, en 1835, par M. Champollion-Figeac, sous les auspices de la *Société de l'Histoire de France*. L'œuvre d'Amat est précédée d'une excellente introduction qui peut servir à contrôler utilement l'article de D. Rivet. (N. E.)

XII [1].

Odon, Cardinal d'Ostie. — P. 251-253.

Les premiers continuateurs de l'*Histoire littéraire*, t. XI, p. 387, remarquent qu'en parlant de ce Cardinal, D. Rivet a oublié de mentionner une Elégie de vingt-quatre vers, adressée par Hildebert, Evêque du Mans, non pas à Odon, depuis Pape Urbain II, mais à son successeur dans l'évêché d'Ostie, le Cardinal Odon. Cette élégie, qui contient l'éloge du Cardinal, est, suivant les mêmes continuateurs, fort belle. (N. E.)

XIII.

Raoul Ardent. — P. 253-265.

P. 257. Selon D. Rivet, il y a apparence que Raoul est mort en Orient. L'auteur de la Bibliothèque historique du Poitou ' croit, au contraire, qu'il a terminé ses jours dans le sein de sa patrie. Il se fonde sur une épitaphe rapportée par M. Duchesne, ' qu'il ne doute pas qui ne soit celle de Raoul. Baudri, Evêque de Dol, en est auteur. Si l'épitaphe est réellement celle de Raoul Ardent, il faut convenir que D. Rivet s'est trompé en faisant mourir Raoul en Palestine,

t. 1. p. 203.

t. 4. p. 263.

(1) Renvoi omis dans le texte.

et que M. du Radier a raison de dire qu'il mourut au sein de sa patrie et à Poitiers même. Voici l'épitaphe :

Archidiaconii perfunctus honore decenter
Consilium plebis, lux cleri Pictaviensis,
Quem satis egregie ditarat summa sophiæ,
Radulphus jacet hic, factus de pulvere pulvis.
Pictavis urbs luge, tanto viduata ministro,
Tunde dolens pectus, laceros tibi diripe crines,
Dummodo persona careas huic æquiparanda.
Nec tamen in lacrymis unquam tua vota coerce,
Spiritus in veniam Radulphi promereatur,
Id puer, idque senex, lector quoque poscat id ipsum.

(DD. Clément, Clémencet, Poncet et Colomb, t. XI, Avertiss., p. 31.)

XIV.

Estiene, Comte de Blois. — P. 264-270.

P. 269, note. Les continuateurs de D. Rivet, t. XI, p. 306, ont contesté l'attribution de la lettre d'Hildebert au Comte Estienne ; et avec assez de raison. Ce prince n'eut jamais la réputation de grand guerrier, mais seulement d'homme de bon conseil. Il faut voir dans la *Chanson d'Antioche* le triste rôle qu'on lui fait jouer ; et sans doute, le Trouvère Richard étoit l'écho de tous les mauvais bruits répandus sur son compte, et que sa fuite d'Antioche avoit justifiés. (N. E.)

XV.

Godefroi, Prieur de Vinchestre. — P. 358.

P. 358, l. 23. Les continuateurs de Dom Rivet ont, au tom. XI, p. 385, relevé ce passage avec une certaine vivacité. Ils ont rendu à Hildebert le Traité *de Nummo*, que Balaeus avoit cru pouvoir attribuer à Godefroi. (N. E.)

XVI-XVII.

S Anselme. — P. 398-465.

P. 421. Dans l'article de ce saint et savant Prélat, D. Rivet n'a point fait mention de la traduction de son excellent écrit, *Cur Deus homo !* pourquoi Dieu s'est fait homme. M. Lebeuf nous assure qu'il a été traduit en notre langue dans le

XVe siècle, et qu'il a vu un exemplaire de ce genre dans la Bibliothèque de Condé, qui avoit appartenu à M[me] Agnès de Bourgogne, duchesse de Bourbonnois et d'Auvergne. (DD. PONCET, COLOMB, CLÉMENCET et CLÉMENT, t. XI, 1759. Avertiss., p. XXXII.)

— (La note relative à la page 435 de ce volume se retrouvera dans les notes et observations du volume suivant.)

XVIII.

YVES ET AUTRES ECRIVAINS. — P. 513-522.

P. 521. On trouvera dans le tome X une addition de quelque intérêt à la notice de Geoffroi Babion. (N. E.)

XIX.

SIGEBERT, MOINE DE GEMBLOU. — P. 535-565.

P. 541. Parmi les éditions de la Chronique de cet Ecrivain, on a omis celle qui se trouve dans la collection des Historiens de France, t. III, p. 332; t. V, p. 375; t. VI, p. 233; t. VII, p. 249; t. VIII, p. 308. (T. XII, 1759. DD. PONCET, COLOMB, CLÉMENCET et CLÉMENT. Avertiss., p. XXXII.)

— P. 555, 556. Depuis que notre IX[e] volume a paru, les Bollandistes ont mis au jour, dans leur V[e] tome du mois de septembre, le double ouvrage de Sigebert sur Saint Lambert, Evêque de Mastricht, savoir : l'ancienne vie de ce Prélat qu'il avoit simplement retouchée, avec un commentaire sur cette même vie. L'édition a été faite d'après un des manuscrits des Jésuites de Louvain, collationné avec un autre du Prieuré de Rougeval. Dans les notes qu'on y a jointes, on relève quelques fautes où Sigebert est tombé à la suite de Godescalc, son guide et son original, et les traits fabuleux qu'il a ajoutés de lui-même à son texte. Les Bollandistes sont persuadés que la vie de S. Lambert dégagée du commentaire et simplement retouchée, est la même qui se trouve imprimée dans Chappeauville, sous le nom de Renier, Moine de Saint-Laurent de Liége. La preuve, disent-ils, en est claire ; car, à l'exception de quelques comparaisons tirées de l'Ancien Testament et insérées en divers endroits de l'ouvrage qu'ils donnent, et d'un miracle du Saint, tout le reste est si semblable de part et d'autre, qu'il n'y a de différence que pour quelques expressions en petit nombre. Or, ces différences leur paroissent venir de ce que Sigebert aura retouché deux fois la Vie de saint Lambert, et qu'à la seconde fois, il aura fait des changemens et des additions qu'il ne s'étoit pas permis à la première. Ce que nous

regardons nous-mêmes comme très-vraisemblable, pour ne pas dire certain. (D. Clément, tom. XII, 1753, Avertiss., p. xxiii-xxiv.)

XX.

Letbert, Abbé de S. Ruf. — P. 570-578.

P. 576, note. Il y a beaucoup d'apparence que l'exemplaire des Commentaires de Lietbert sur les pseaumes avoit été donné par Jean d'Abbeville, et non pas écrit de sa main, comme le pensait D. Rivet. La Bibliothèque impériale de Paris possède un assez grand nombre de manuscrits ainsi légués par le même Jean d'Abbeville, depuis Cardinal, qui ne dut jamais avoir cultivé l'art du calligraphe. (N. E.)

FIN DES NOTES DU TOME NEUVIÈME.